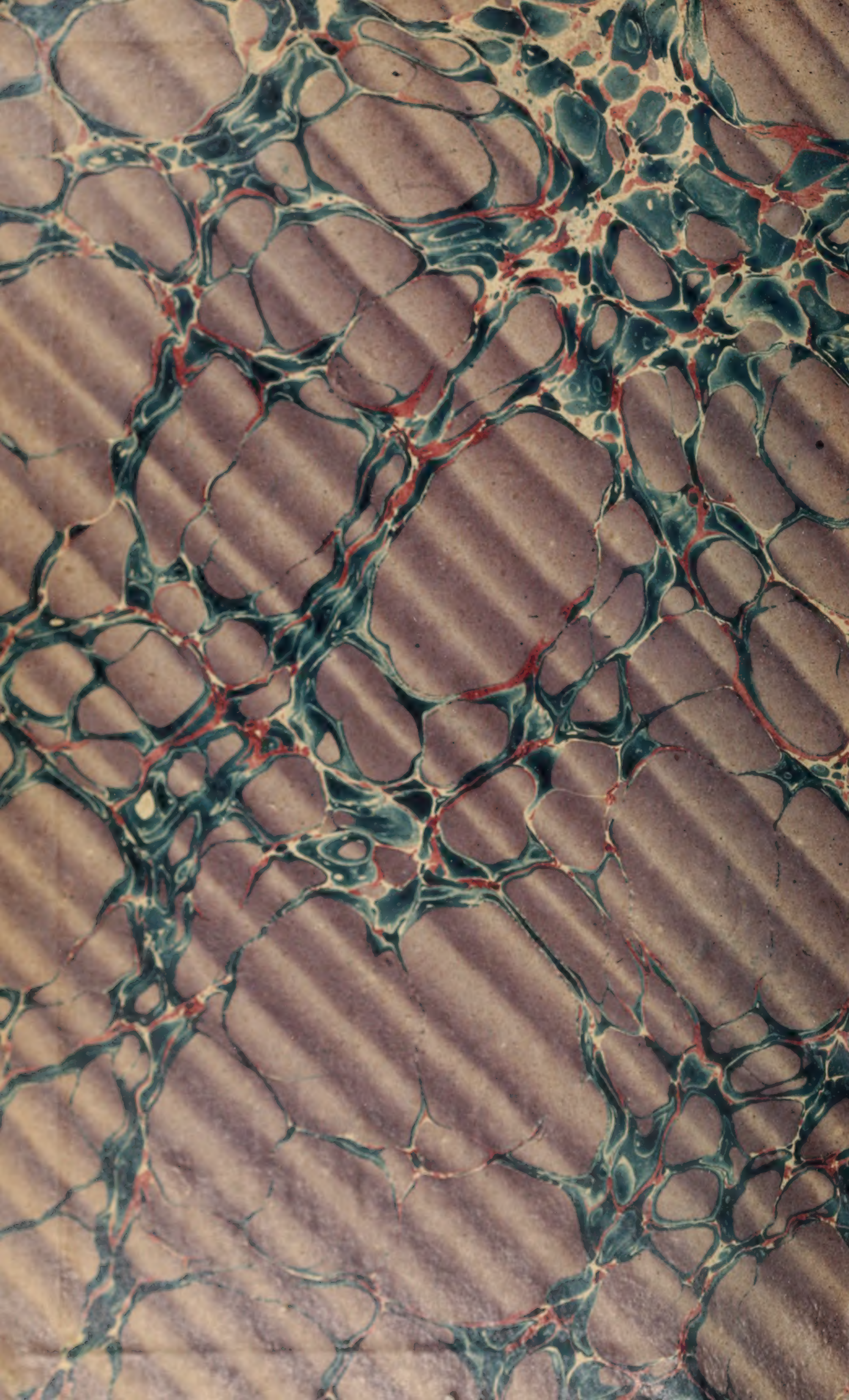






REVUE

DES

DEUX MONDES

QUATRIÈME SÉRIE

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET CIE,
RUE SAINT-BENOIT, 7.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME VINGT-HUITIÈME

QUATRIÈME SÉRIE

PARIS

AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DES BEAUX-ARTS, 10

1841

LE

PARATONNERRE.

Vers la fin de l'été dernier, je me promenais pensivement de mon salon à mon cabinet, de mon cabinet à ma salle à manger, et de ma salle à manger à mon salon; car, pour le dire en passant, je partage le goût du comfortable, auquel sacrifient aujourd'hui la plupart des jeunes célibataires qui ont de la fortune, et même quelques-uns de ceux qui n'en ont point. J'ai donc un cabinet de travail, quoique je ne fasse rien, un salon, quoique je ne reçoive pas, et une salle à manger, quoique je dîne dehors. Ma niche, choisie avec soin et décorée avec amour, ne serait assurément pas digne d'un saint, mais elle a de quoi plaire au pécheur qui l'habite. Ce jour-là cependant, j'y trouvais peu d'attraits, et je me sentais travaillé d'une irrésistible tentation d'en sortir. Mais où aller? ou, pour exposer plus complètement la difficulté, comment passer le mois de septembre? L'emploi du temps, ce problème sans cesse renaissant pour les oisifs, m'embarrassait en ce moment outre mesure, et depuis deux heures j'en poursuivais vainement la solution, en pérégrinant à travers mon logis.

Voyager? Pendant les cinq derniers mois, qu'avais-je fait autre

chose? Depuis le commencement du printemps, j'avais visité les bords du Rhin, la Belgique, la Hollande et les principales villes d'Angleterre : la fibre voyageuse était émoussée. Aller aux eaux? En quittant Londres, j'avais passé quinze jours à Brighton et trois semaines à Dieppe : j'avais assez de la mer. Vichy, Barèges, le Mont-d'Or? Archi-connus! D'ailleurs la saison des bains touchait à sa fin. Rester à Paris? Fi donc! A part les sergens de ville, qui reste à Paris à pareille époque? Les épiciers même ont des villas où ils passent les beaux jours de l'automne. Ce n'était pas que, dépourvu d'une habitation champêtre, il me fût interdit de suivre cet exemple. Je possédais entre Troyes et Bar-sur-Seine un domaine de quelque importance où se trouvait un pavillon fort habitable, et il ne tenait qu'à moi d'y mener indéfiniment la vie de propriétaire campagnard; mais je me sentais les nerfs agacés à la seule idée des plaines de la Champagne. Comment donc venir à bout de ce maudit mois de septembre?

Octobre ne m'inquiétait pas; j'avais par devers les monts de l'Auvergne une aimable cousine qui devait se marier à cette époque. En qualité de proche parent et de célibataire encore jeune, peut-être aussi en raison composée d'une trentaine de mille livres de rentes dont je jouis et de trois ou quatre demoiselles à marier qui embellissent la branche de ma famille, établie aux environs de Saint-Flour, j'avais été promu, dans cette circonstance, à l'emploi solennel de premier garçon d'honneur. Je me faisais une fête de ces noces auvergnates, et, en y songeant, mon imagination d'avance dansait la bourrée. Le mois d'octobre avait donc son emploi; mais que devenir durant les trente jours bien comptés de cet infernal mois de septembre?

Pour la cinquantième fois peut-être, je m'adressais cette question sans parvenir à y trouver une réponse satisfaisante, lorsque ma méditation fut interrompue à l'improviste par un de mes amis, l'élégant et spirituel Edmond Malécharâ, que je n'avais pas vu depuis quelque temps.

— Encore à Paris! me dit-il avec cette familiarité enjouée qui se prend aisément pour l'accent de la cordialité et de la franchise; je venais vous voir à l'aventure et à peu près convaincu que je ne vous trouverais pas. Que faites-vous cet automne?

— C'est ce que je me demande, répondis-je en lui offrant ma boîte à cigares.

— Qu'avez-vous décidé?

— Rien.

— En ce cas, je suis plus avancé que vous. J'étais depuis quelques jours assez embarrassé de ma personne, je ne savais que faire jusqu'à la mi-octobre, quand hier au soir il m'est venu tout à coup une inspiration sublime dont rien ne vous empêche de profiter. Je vais en Suisse voir notre ami Richomme. Hein! qu'en dites-vous?

— Je le connais à peine, notre ami Richomme.

— Laissez donc; j'ai dîné chez lui avec vous, et il vous a invité, moi présent, à aller à sa campagne. Sa femme prise beaucoup votre esprit. D'ailleurs, le plus grand plaisir qu'on puisse leur faire est d'aller les voir. Vous savez que notre ami Richomme est fort bien nommé. Il possède là-bas, près de Berne, une propriété magnifique; c'est tout-à-fait la vie de château. Aimez-vous la chasse? il y a des bois superbes et du gibier à foison. Préférez-vous la pêche? l'Aar est à deux pas. Avez-vous le goût de l'étude? une bibliothèque considérable est à votre disposition. Et puis journaux, billard, chevaux de selle, voitures, en un mot toutes les ressources que doit offrir une maison parfaitement montée. Je ne dis rien de la table, qui est excellente, ni du pays, que vous connaissez. On est aux portes de l'Oberland; en fait de pittoresque, c'est tout dire. Enfin, pour brocher par-dessus tous ces agrémens, une société sans cesse renouvelée : attrayantes Bernoises, agaçantes Fribourgeoises, séduisantes Lucernoises, ravissantes Zurichoises! Est-ce que cela ne vous tente pas?

— Je crois que vous avez en effet juré de me tenter, répondis-je en souriant de la chaleur que mettait Maléchard à vanter les délices de la campagne de notre ami commun.

— Vous devez comprendre, reprit-il gracieusement, que je serais enchanté de vous avoir pour compagnon de pèlerinage. Voyons, supposons que je réussisse à vous entraîner; de combien de temps pourriez-vous disposer?

— Mais... je vous avouerai que d'ici à un mois environ je ne prévois ni affaires urgentes ni plaisirs absorbans.

— A merveille : quatre jours pour aller, autant pour revenir, et trois semaines là-bas. Cela m'arrange parfaitement. Quand partons-nous?

Pouvais-je faire mieux que d'accepter une proposition qui venait ainsi, comme à point nommé, terminer mon embarras? Sans être intimement lié avec M. Richomme, j'étais sûr d'être bien reçu chez lui, car, ainsi que l'avait dit Edmond, il mettait son plaisir, et surtout sa vanité, dans l'exercice d'une hospitalité fastueuse. Il m'avait,

en effet, invité à plusieurs reprises à l'aller voir en Suisse; sa femme, d'autre part, m'avait toujours accueilli de la manière la plus aimable ; à tout égard, je me trouvais en règle.

— Ma foi, mon cher, vous parlez si bien, dis-je à Maléchard, que je n'ai pas la force de vous refuser. Va pour l'Helvétie, et partons quand vous voudrez.

— Après-demain, répliqua-t-il d'un air fort satisfait.

— Après-demain, soit; mais comment?

— Il me semble, mon cher Duranton, que deux *gentlemen* comme nous ne peuvent convenablement aller qu'en poste.

— D'accord, j'ai précisément un briska dont je vous garantis la commodité et la solidité.

— Vous êtes un homme charmant. Après-demain donc je vous attends à déjeuner, et après nous être lesté l'estomac le moins mal possible, fouette, postillon!

— C'est convenu, c'est entendu, répétâmes-nous simultanément, en échangeant une poignée de main, comme cela se pratique dans le septuor des *Huguenots*.

Contre l'usage, notre projet fut exécuté. Le surlendemain, nous nous mîmes en route, et, quatre jours après, nous fîmes l'entrée la plus brillante dans la cour d'honneur de l'habitation quasi princière que possédait M. Richomme à deux lieues de Berne. Au moment où nous descendîmes de voiture, le maître du logis parut sur le perron et vint à notre rencontre avec un empressement hospitalier qui laissait percer une certaine emphase. Il était facile de lire dans cet accueil la vaniteuse jubilation de l'homme enrichi qui aime à éblouir les autres de l'étalage d'un luxe auquel lui-même n'est pas encore complètement habitué. M. Richomme, le bien nommé, ainsi que l'appelait judicieusement Maléchard, était un de ces individus grands, gros et gras, que le menu peuple, race chétive, admire en raison de leur prestance copieuse, et qui, dans cette boursoufflure, semblent le symbole de l'opulence. En ce vaste corps, un petit esprit aurait logé fort à l'aise, si ce n'eût été un amour-propre excessif qui remplissait merveilleusement le vide. Au total, M. Richomme n'était ni plus fat, ni plus ridicule, ni plus impertinent qu'il n'appartenait à un ex-fournisseur deux ou trois fois millionnaire; aux yeux même de beaucoup de gens, tous ses petits défauts se trouvaient amplement compensés par deux qualités admirables : il prêtait de l'argent d'assez bonne grace et tenait table ouverte.

— Voilà d'aimables garçons, dit le crésus bourgeois en nous tendant la main; c'est fort bien à vous de vous être détournés de votre route pour venir visiter mon chalet.

— Nous ne nous sommes pas détournés de notre route, répondit Maléchard; nous venons de Paris tout exprès pour vous voir.

— En ce cas, c'est mieux encore, et M[me] Richomme sera fort reconnaissante, en apprenant que vous lui sacrifiez les délices de Paris. Ma simple demeure ne vous en dédommagera pas, poursuivit le gros homme en nous montrant la riche façade de sa maison; mais, si mon hospitalité est modeste, du moins elle est cordiale.

Maléchard me poussa du coude. Je n'avais pas besoin de cet avertissement pour remarquer le divertissant contraste qu'offraient l'humble langage de notre hôte et son geste superbe. En désignant circulairement les lointaines perspectives du jardin anglais dont se trouvait entouré le corps de logis, la main du fournisseur devenu châtelain semblait vouloir s'allonger jusqu'à l'horizon et s'approprier le canton de Berne tout entier, y compris les Alpes.

— Vous arrivez dans un mauvais moment, reprit M. Richomme en nous dirigeant vers le perron; vous nous trouvez réduits à nos petites ressources de famille. La semaine dernière, j'avais ici quinze maîtres et onze domestiques : le comte et la comtesse de Maulevrier, lord et lady Rothsay, le prince Liparini...

— C'est vous que nous venons voir, interrompit Maléchard en souriant.

— .... La comtesse Czarniwienska et sa fille, continua l'ex-fournisseur, qui semblait éprouver un plaisir particulier à faire sonner à nos oreilles bourgeoises les titres des hôtes de distinction qu'il avait reçus la semaine précédente. Nous avons eu aussi la visite de notre ambassadeur, un homme charmant! Nous sommes fort bien ensemble. Je vous présenterai à lui la première fois qu'il dînera ici.

— C'est à M[me] Richomme que je désirerais d'abord être présenté, dis-je à mon tour; mais pour cela un changement de costume me semble urgent. Après quatre jours de voyage...

— On va vous conduire dans vos chambres, reprit le maître du logis; vous avez le temps de vous habiller avant le dîner. Liberté entière pour tout le reste, mais exactitude à table, voilà la règle de la maison. Du reste, je n'ai pas besoin de vous dire que vous êtes ici chez vous.

M. Richomme, donnant lui-même l'exemple de la liberté qu'il proclamait, nous confia aux soins d'un domestique qui nous installa,

mon compagnon de voyage et moi, dans deux chambres voisines l'une de l'autre et parfaitement meublées, ainsi que l'était toute la maison. Sans perdre de temps, nous procédâmes à l'ajustement de nos personnes. Après nous être adonisés chacun de notre côté, nous nous rejoignîmes en entendant la cloche du dîner. Maléchard, dont l'air préoccupé m'avait frappé à plusieurs reprises pendant le voyage, me parut en ce moment pensif, ou plutôt soucieux.

— Qu'avez-vous? lui dis-je en riant; est-ce le départ de lady Rothsay ou celui de la comtesse Czarniwienska qui jette un nuage sur votre front?

— Je suis fatigué, répondit-il en prenant un air d'insouciance; votre briska est fort bien conditionné, comme vous l'aviez dit, mais après quatre jours de voyage il n'est plus de voiture supportable. Si c'était possible, au lieu de montrer à table ma dolente figure, j'irais tout prosaïquement me mettre au lit.

Au salon, à part les maîtres du logis, il ne se trouva que deux convives d'un âge mûr, Helvétiens de la tête aux pieds. Sans accorder une grande attention à ces indigènes, nous nous avançâmes vers la femme de notre hôte, en déployant à l'envi nos graces françaises.

Ainsi qu'il arrive souvent en ménage, Mme Richomme offrait un contraste frappant avec son mari; lorsqu'elle lui donnait le bras, il semblait voir une chevrette attelée avec un buffle. Petite, maigre, délicate, l'air fin et résolu, le regard vif et pénétrant, laide au total, mais non désagréable, l'esprit chez elle compensait les défectuosités de la matière. Cette frêle créature nous laissa approcher sans faire le moindre mouvement à notre rencontre, et, loin de s'épanouir, sa figure prit graduellement une expression sérieuse qui me surprit au point de m'enlever une partie de mon assurance. Toutefois, il me fut facile de m'apercevoir que je n'avais pas la plus lourde part dans cet accueil inhospitalier. Après avoir glissé sur moi avec une sorte de distraction hautaine, l'œil brun de Mme Richomme s'arrêta sur mon compagnon d'un air si glacial, qu'à la place de ce dernier j'eusse perdu contenance. Soit qu'il s'attendît à cette réception, soit qu'il fût doué d'un de ces caractères bien trempés que rien ne déconcerte, Maléchard supporta héroïquement ce témoignage muet, mais non équivoque, du déplaisir causé par notre visite.

— Madame, dit-il en essayant de fléchir par un humble sourire le regard sévère fixé sur lui, M. Duranton m'a affirmé qu'en venant vous demander l'hospitalité pour quelques jours, nous ne vous pa-

raîtrions pas importuns, et, sur cette assurance, j'ai cru pouvoir accepter une place dans sa voiture; j'espère...

L'étonnement où me jeta cette manière effrontée de s'excuser à mes dépens m'empêcha d'entendre le reste de la phrase. Je fus sur le point de démentir mon compagnon, mais souvent l'effet d'une imposture hardie est de couper la parole à qui pourrait la démasquer. C'est ce qui m'arriva; je restai muet et l'air assez niais, je suppose, tandis que mon ami Maléchard, se repliant sournoisement sur les derrières, me laissait ainsi exposé en première ligne à la visible mauvaise humeur de la maîtresse de la maison. Cependant, quelque habilement exécutée qu'eût été cette manœuvre, Mme Richomme n'en fut pas la dupe; je le devinai au sourire dédaigneux qui vint effleurer ses lèvres, et je lui sus gré de cette clairvoyance.

Les sots ont du bon. Si d'ordinaire ils se jettent malencontreusement à travers les conversations les plus intéressantes, parfois aussi interviennent-ils à propos au milieu d'un entretien embarrassant. Au moment où je commençais à me demander si ce que nous avions de mieux à faire n'était pas de repartir pour Paris le soir même, M. Richomme me prit par le bras et m'attira près d'une fenêtre pour me montrer les cimes des glaciers de l'Oberland, que teignaient en rose les derniers rayons du soleil.

— Eh bien! monsieur le Parisien, me dit-il avec une fatuité railleuse, ceci ne vaut-il pas les brouillards de la Seine?

Les deux Helvétiens d'un âge mûr participèrent par un sourire de supériorité à ce propos qui flattait leur patriotisme. Évidemment le goût de l'ex-fournisseur pour les beautés de la nature tenait par un lien étroit à ses affections de propriétaire; ailleurs que sur son domaine, il n'eût pas songé à critiquer le soleil de Paris. Je n'essayai pas de froisser dans son épanouissement cette vanité innocente; le spectacle offert à mon admiration la méritait en réalité, et j'y donnai des éloges sans réserve. Toutefois mon attention n'était pas tellement captivée par les charmes pittoresques du paysage, que l'action de mes sens se trouvât paralysée. Parmi les avantages physiques dont j'ai le droit de me prévaloir, il faut mettre au premier rang la finesse de l'ouïe. J'entends souvent sans écouter, à plus forte raison quand j'écoute. Or, je dois l'avouer, en ce moment mes oreilles étaient au moins aussi ouvertes que mes yeux, et, tout en contemplant la *Jungfrau*, j'abusais indiscrètement de la perfection de mes nerfs auditifs pour surprendre les paroles que Mme Richomme et mon compagnon de voyage échangeaient à demi-voix, à quelques pas de moi.

— Est-ce donc là un crime indigne de pardon? demanda Maléchard après avoir prononcé quelques mots d'un ton si bas qu'il me fut impossible de les entendre.

— Point d'excuses, répondit impérieusement la maîtresse du logis; votre démarche me cause un déplaisir mortel; ce n'est pas là ce que vous m'aviez promis.

— Je le sais, madame, répliqua mon ami d'un air de contrition; mais il est des entraînemens invincibles auxquels succombent les plus fermes résolutions.

— Phrases que cela. Vous, un homme d'entraînement! vous!

— Combien vous êtes injuste!

Maléchard baissa la voix de nouveau, et me priva ainsi de la suite de sa justification qu'interrompit presque aussitôt l'annonce officielle du dîner.

Incomplet et tronqué, ce mystérieux colloque fut néanmoins pour moi un trait de lumière. A coup sûr, Maléchard était amoureux de Mme Richomme, qui, par vertu ou peut-être par repentir, lui tenait rigueur pour le moment. Chose non moins évidente, en me pressant de l'accompagner, mon ami n'avait eu d'autre but que de m'employer, à mon insu, en manière de chaperon. Ceci me déplut : non pas qu'un pareil office outrepassât les limites des petits services qu'il est permis de se rendre entre hommes du monde, mais je trouvai hors de saison l'excessive réserve dont avait usé à mon égard mon compagnon de voyage. J'aurais accepté sans aucun doute le rôle de confident, celui d'instrument passif blessa mon amour-propre, et je me promis de punir à la première occasion favorable ce que je nommais la ridicule dissimulation de Maléchard.

A table, Mme Richomme plaça les deux Suisses à ses côtés. L'âge de ces deux respectables personnages justifiait cet arrangement, où pourtant je crus voir une intention mortifiante pour Edmond d'abord, et accessoirement pour moi. Je ne connais rien de plus déplaisant que la maussaderie d'une jeune femme, surtout lorsque, n'ayant pas l'honneur d'en être la cause, on s'en trouve atteint par ricochet. Je m'assis donc d'assez mauvaise humeur, nonobstant l'attrayante apparence du festin. Les premiers momens furent froids. Mme Richomme ne parlait que pour donner quelques ordres d'une voix brève et saccadée; Maléchard, causeur d'ordinaire, semblait également voué au silence, et tenait le nez modestement baissé sur son assiette, ainsi qu'une pensionnaire sortie la veille du couvent. Les Suisses mangeaient comme on assure que leurs compatriotes boivent; mais d'ail-

menter l'entretien c'était évidemment le moindre de leurs soucis. Pour moi, l'appétit aiguisé par le voyage, j'imitais assez brutalement leur exemple. Vainement me disais-je que quelques frais d'amabilité seraient chose convenable. Le nuage fixé sur le front de la femme de notre hôte glaçait mon esprit et ma verve. Le repas, en un mot, eût fini par une véritable pantomime, si M. Richomme, sa première faim assouvie, n'avait brusquement ranimé la conversation languissante.

— Ah çà! messieurs les Parisiens, dit-il tout à coup en remplissant mon verre et celui de Maléchard, il me semble que vous êtes diantrement mélancoliques, mais je sais pourquoi. Vous vous attendiez à trouver ici un essaim de beautés. Je vous l'ai dit, c'est la semaine dernière qu'il fallait venir; nous avions, entre autres, lady Rothsay, la plus charmante blonde...

— Je n'aime pas les blondes, dit Maléchard en regardant du coin de l'œil, à ce qu'il me parut, les cheveux noirs qui encadraient le front de Mme Richomme.

— Ce qui veut dire que vous aimez les brunes, reprit l'amphitryon d'un air qui visait à la finesse.

— Oui, quand elles sont jolies, répliqua Maléchard.

— Vous n'êtes pas dégoûté, dit M. Richomme avec un gros rire; eh bien! puisque tels sont vos principes, je vous dirai confidentiellement que, peut-être ce soir même, vous verrez ici une femme selon votre cœur, brune et jolie.

Un instinct malfaisant arracha de mes lèvres la niaiserie suivante :

— Mais, à vous entendre, on dirait que nous ne la voyons pas dès à présent.

D'un regard traîtreusement souriant, j'adressai ce joli compliment à Mme Richomme, qui, loin de paraître embarrassée comme je l'espérais, eut l'air de ne pas comprendre qu'il fût question d'elle, et conserva la plus dédaigneuse impassibilité.

— Est-ce que vous attendez ce soir Mme Baretty? demanda un des Suisses, la bouche à moitié pleine.

— Ce soir ou demain, dit M. Richomme. Vous connaissez ma belle-sœur? poursuivit-il en s'adressant à moi.

Je savais vaguement que Mme Richomme avait une sœur, mais j'ignorais le nom du mari de cette sœur, ou du moins je l'avais oublié, comme on oublie les choses indifférentes.

— J'ai beaucoup entendu parler de l'esprit et de la beauté de

Mme Baretty, répondis-je galamment, mais je n'ai jamais eu le plaisir de la voir.

— Vous aurez ce plaisir incessamment, et vous verrez qu'en vous annonçant une jolie femme, je n'ai pas exagéré.

— J'en suis convaincu d'avance, et mon admiration est prête.

M. Richomme cligna un œil, hocha la tête à deux ou trois reprises, et ricana sourdement avant de reprendre la parole.

— Si vous voulez m'en croire, dit-il avec un accent moitié moqueur, moitié sérieux, vous la tiendrez en bride, votre admiration.

— Pourquoi cela? fis-je un peu surpris de ce conseil.

Le gros homme recommença sa pantomime, et se penchant vers moi :

— Avez-vous vu jouer *Othello?* me dit-il à l'oreille.

— Sans doute.

— En ce cas, vous connaissez mon beau-frère.

— Jaloux?

— Effréné, endiablé, enragé!

Malgré son attitude confidentielle, M. Richomme avait haussé la voix, et il parlait de manière à être entendu de tout le monde. Un regard de sa femme lui imposa silence.

— C'est juste, dit-il en s'inclinant. Puis, se penchant de nouveau vers moi : Ma femme, reprit-il tout bas, ne veut pas qu'on parle devant les domestiques des ridicules du cher beau-frère, et, au fond, elle a raison, car ces marauds sont l'impertinence et le bavardage incarnés. Au dessert je vous conterai cela.

Une femme jolie, un mari jaloux, il n'y avait rien là que d'assez ordinaire. Ce vulgaire prologue suffit cependant pour exciter ma curiosité, et j'attendis avec une sorte d'impatience la retraite des domestiques. Ils disparurent après avoir servi le dessert, selon l'usage établi dans la maison. Sans songer à ce qu'il pourrait y avoir d'indiscret dans ma conduite, j'allais rappeler à notre hôte sa promesse, mais il prévint ma demande. Aussi bavard que j'étais curieux moi-même, il lui tardait évidemment d'exercer aux dépens du mari de sa belle-sœur la lourde malice qu'il prenait pour de l'esprit, et qui constituait la partie joviale de son caractère.

— Messieurs Wendel, dit-il en s'adressant aux deux Bernois, vous avez déjà vu Baretty, mais ces messieurs ne le connaissent pas. N'est-il pas vrai que c'est un charmant garçon?

A cette question ironiquement articulée, les Helvétiens ne répon-

dirent que par une grimace qu'il était difficile de prendre pour un assentiment.

— Ce n'est pas parce que nous sommes presque beaux-frères, poursuivit en goguenardant M. Richomme, mais je doute qu'on puisse trouver un homme plus aimable. Il est vrai que les mauvaises langues l'accusent d'être difficile à vivre, hargneux, emporté, grognon, colère, et surtout jaloux comme un crocodile; mais ce sont là des calomnies, n'est-ce pas, Césarine?

Mme Richomme avait écouté son mari avec une impatience marquée; elle haussa imperceptiblement les épaules, et répondit d'un ton bref :

— Chacun a ses défauts; ceux de M. Baretty n'ôtent rien à la bonté de son cœur ni à la noblesse de son caractère.

— Je te dis que l'oiseau est charmant; seulement il a bec et ongles, et il est bon d'en avertir ces messieurs. Je ne parle pas pour vous, messieurs du grand-conseil : vous êtes des hommes raisonnables, pères de famille, et d'ailleurs vous savez de quoi il retourne; mais voici deux fashionables qui ne doutent de rien, en qualité de Français, et à qui une petite leçon de prudence ne sera peut-être pas inutile.

Je lançai un coup d'œil à Maléchard, que ces dernières paroles concernaient autant que moi. Il pelait méthodiquement une pomme et semblait inattentif. De son côté, Mme Richomme, visiblement contrariée, essayait d'un regard improbateur d'imposer silence à son mari.

— Ma chère amie, tu as beau me faire de gros yeux, reprit le millionnaire d'une façon assez triviale, je n'ai pas envie de voir se renouveler chez moi la sotte aventure de Barèges.

— Quelle aventure? dis-je, au risque de déplaire davantage à la maîtresse du logis.

— Vous n'en avez pas entendu parler? l'histoire pourtant a fait assez de bruit. L'an passé, Baretty, qui souffre quelquefois d'une ancienne blessure, va à Barèges et y conduit sa femme. Ma belle-sœur, aimable et jolie, se trouve dès son arrivée entourée d'une cour nombreuse; c'est à qui aura le plaisir d'être son danseur ou de chanter avec elle. Vous saurez qu'elle danse et chante comme un ange. Rien que de fort simple assurément, et sur cent maris quatre-vingt-dix-neuf n'auraient pas songé à se formaliser; mais le cher Baretty a du sang corse dans les veines. Le voilà donc furieux, et ne rêvant plus que carnage. Massacrer en bloc la douzaine d'étourneaux qui vol-

tigeaient autour de ma belle-sœur, c'eût été embarrassant : pour simplifier la chose, mon jaloux prend le parti de faire un exemple. Parmi les galans qui l'offusquaient, il choisit le plus empressé, et lui cherche, devant trente personnes, la plus allemande des querelles. Le quidam essaie de tourner l'affaire en plaisanterie; un soufflet en plein visage le force de la prendre au sérieux. Un duel s'ensuit, et Baretty casse la jambe à son adversaire, qui ne dansera plus, le pauvre diable, car il a fallu l'amputer. Vacarme horrible, comme vous pouvez croire. Tout le monde donne tort à Baretty, la justice intervient, et, pour éviter l'esclandre d'une arrestation, mon aimable beau-frère est obligé de se constituer prisonnier. Bref, il est resté trois mois sous clé pendant l'instruction de l'affaire; fort heureux d'être acquitté en définitive par le jury. Vous croyez peut-être que la leçon lui a profité? Vous ne connaissez pas le Corse. A la première occasion il recommencera, et je serais très fâché que cette occasion se présentât chez moi. Vous voilà donc bien avertis, messieurs les Parisiens : quand vous verrez ma belle-sœur, permis à vous de l'admirer, mais que ce soit de loin et en silence. Autrement, gare la tragédie!

— En vérité, vous faites de votre beau-frère un ogre, dit Maléchard en souriant d'un air ironique.

— Avisez-vous de paraître amoureux de sa femme, répondit M. Richomme; vous verrez s'il fait de vous plus d'une bouchée.

— Je n'aurai garde, reprit mon compagnon de voyage d'un ton léger; quoique je ne me pique pas d'être un beau danseur, je tiens à mes jambes.

Cette plaisanterie fit sourire les convives, à l'exception de Mme Richomme, qui, conservant un sérieux glacial, se leva inopinément et rompit ainsi, en nous forçant de suivre son exemple, une conversation qui semblait lui déplaire outre mesure.

La contradiction est naturelle à l'homme : j'en eus bientôt la preuve, car l'avertissement de notre hôte produisit, à mon égard du moins, un effet tout opposé à celui qu'il en attendait sans doute. Mme Baretty, que je n'avais jamais vue, s'empara soudain de mon imagination. Je savais qu'elle était jolie; mais ce mérite, si recommandable qu'il fût, n'eût pas suffi pour me jeter dans la rêverie où je tombai tout en humant une tasse d'excellent café. Pour mon esprit enclin au romanesque, l'aimable inconnue avait un attrait plus violent encore que celui de ses charmes. Il est incontestable que les pommes du jardin des Hespérides empruntaient une partie de leur

valeur au dragon chargé de leur garde; de même la beauté d'une femme est rehaussée par la jalousie maritale, et plus celle-ci se montre intraitable, plus celle-là devient conquérante. Mme Baretty devait être irrésistible, puisque, s'il fallait en croire son beau-frère, il y avait péril de mort à l'aimer. Or, je me piquais de n'être pas de ces cœurs faibles que glace la perspective du danger. Je ne sais quelle lubie de mon amour-propre se mettant de la partie, j'arrivai, de réflexion en réflexion, à me demander sérieusement si la réserve rigoureuse recommandée par M. Richomme n'était pas incompatible avec le juste soin de ma dignité personnelle. Après avoir débattu quelque temps cette importante question, je la résolus de manière à n'engager en rien l'avenir.

— Je laisserai les choses suivre leur cours naturel, me dis-je; je ne chercherai pas à m'échauffer la tête d'une ardeur factice; mais, si par hasard je tombe amoureux (et ne l'étant pas, que puis-je faire de mieux, à la campagne surtout?), je n'opposerai pas la moindre résistance à mon penchant. Aux yeux d'un homme comme moi, tous les maris doivent être égaux, qu'ils s'appellent George Dandin ou Croquemitaine.

Cette belle résolution prise, je me trouvai tout égayé, et mon voyage en Suisse m'offrit aussitôt un intérêt dont jusqu'alors il m'avait semblé totalement dépourvu. Dans ma riante humeur, je pardonnai à Maléchard la dissimulation dont je lui avais fait un crime l'instant d'auparavant. Loin de m'offusquer encore, son amour pour Mme Richomme me parut au contraire fort opportun, car il me garantissait d'une rivalité redoutable, et me laissait le champ libre. Il va sans dire que je comptais pour rien les deux Helvétiens d'un âge mûr.

Le café pris, nous nous promenâmes quelque temps dans les jardins; mais la fraîcheur du soir nous en chassa bientôt, et nous rentrâmes au salon, où une partie de whist ne tarda pas à s'organiser. Pour la première fois peut-être, je regrettai de ne pas connaître ce jeu, car, M. Richomme, Maléchard et les deux Suisses, ayant pris place autour du tapis vert, je restai seul debout vis-à-vis de la maîtresse de la maison; sorte de tête-à-tête que rendait assez embarrassant l'air soucieux et mécontent qui n'avait pas quitté sa physionomie depuis notre arrivée. Le dialogue était difficile, mais le silence eût été ridicule. J'entamai donc la conversation par quelques lieux communs que Mme Richomme interrompit presque aussitôt en m'adressant d'une voix incisive la question suivante :

— C'est donc vous qui avez eu l'aimable idée de venir nous voir, et à qui par conséquent mes remerciemens sont dus?

Quoique mentalement réconcilié avec mon compagnon de voyage, je jugeai hors de propos de confirmer le petit mensonge par où il avait débuté.

— Il faut rendre à César ce qui est à César, répondis-je modestement. J'ai été heureux d'accompagner Maléchard, mais à lui seul appartient la pensée première de notre voyage.

Mme Richomme hocha la tête d'une façon qui disait clairement : J'en étais sûre.

— Vous êtes fort lié avec M. Maléchard? reprit-elle en me regardant d'un œil pénétrant.

— Je le connais depuis dix ans.

— C'est-à-dire que vous n'avez rien de caché l'un pour l'autre?

Cette question fut articulée d'un ton si expressif, qu'à mon tour je regardai attentivement la femme du millionnaire.

— Madame, répondis-je en baissant la voix, il est des choses qu'on ne confie pas à son meilleur ami. Je ne dis pas tout à Maléchard, et il agit de même envers moi; mutuellement nous sommes souvent réduits à deviner.

— M. Maléchard est-il habile à ce métier?

— Fort habile.

— Et vous?

— Ma modestie m'empêche de répondre, dis-je en souriant.

— Cela veut dire que vous vous croyez plus habile encore que votre ami.

— Plus, non; mais autant.

Mme Richomme parut hésiter.

— Y a-t-il long-temps que vous n'avez trouvé l'occasion d'exercer votre talent? dit-elle enfin avec un enjouement affecté.

— Je l'exerce en ce moment même, répondis-je d'un air railleur, car l'interrogatoire commençait à me déplaire.

— Vraiment! reprit la femme de l'ex-fournisseur, dont les yeux bruns étincelèrent; puis-je savoir ce que vous cherchez à deviner?

— Mon ami est engagé dans une partie fort intéressante : gagnera-t-il? voilà ce que je me demande.

Quoique j'eusse montré la table de jeu, Mme Richomme ne se méprit pas au sens de mes paroles, que lui expliqua d'ailleurs mon regard. Elle comprit que je faisais allusion à une partie qui n'était pas celle de whist, et répondant à ma pensée :

— Si cela dépend de moi, il perdra, dit-elle du ton le plus tranchant.

— Peste! dis-je en moi-même, il ne paraît pas que la forteresse soit disposée à capituler, et mon ami Maléchard n'est pas aussi avancé que je croyais.

En ce moment, des claquemens de fouet et le roulement d'une voiture se firent entendre. A ce bruit, qui annonçait sans doute l'arrivée de sa sœur, Mme Richomme se leva, en laissant échapper un signe de dépit, et, sans mot dire, sortit du salon. Les joueurs continuèrent imperturbablement leur partie, et j'en fus peu surpris, sachant que le whist est une œuvre sacrée que la fin du monde même aurait peine à interrompre. Pour moi, je dois en convenir, je ne partageai pas cette impassibilité; il me prit même une petite palpitation, à laquelle je ne m'attendais guère, et qui me prouva que j'étais moins blasé que je ne l'avais craint quelquefois.

— Dieu me pardonne! le cœur me bat, me dis-je assez content de cette juvénile émotion; cela signifie-t-il que je vais devenir amoureux? J'en accepte l'augure.

Avouons toute ma faiblesse. Je me levai et je regardai un instant dans la glace ma figure, dont je fus peu content, selon mon habitude. Après avoir chiffonné dans mes cheveux et rectifié le nœud de ma cravate, je m'adossai à l'angle de la cheminée, dans une attitude qui, selon moi, ne devait manquer ni de distinction ni de caractère, et j'attendis ainsi, sous les armes, la femme en qui j'étais fort disposé à trouver la future souveraine de mon cœur.

Ainsi que je l'avais prévu, la porte ne tarda pas à s'ouvrir, et Mme Richomme rentra dans le salon en donnant la main à la nouvelle arrivée. L'ogre les suivait, mais dans le premier moment je n'y fis pas attention, tant mes yeux étaient occupés ailleurs. Un peu plus jeune que sa sœur, c'est-à-dire âgée de vingt-huit ans environ, d'une taille moyenne et admirablement proportionnée, Mme Baretty offrait dans tous ses traits le type grave, fin et passionné tout ensemble, des belles races méridionales. La brune pâleur de son teint décelait d'ailleurs son origine et rehaussait l'expression ardente, quoique habituellement voilée, de son regard. Une robe de soie noire, une capote de paille, un châle de couleur sombre négligemment posé, lui composaient un costume de voyage élégant et harmonieux dans sa simplicité. Sous ces modestes atours, Mme Baretty me parut une reine. Elle s'avança lentement, avec une dignité nonchalante, accueillit d'un air poli, mais sérieux, mon salut et celui des joueurs, qui, à son ap-

proches, s'étaient enfin décidés à se lever, et tendant la main à M. Richomme, qui se précipita pour la baiser, d'aussi bonne grace qu'eût pu faire l'ours de Berne en personne :

— Bonsoir, mon frère, dit-elle d'une voix moelleuse et vibrante.

Rien de plus ordinaire assurément que ces trois paroles : Bonsoir, mon frère, et pourtant jamais phrase de Rossini n'avait caressé plus délicieusement mon oreille. Je préfère les voix de contralto, et je me trouvais servi à souhait ; d'autre part, la mélancolique pâleur de la belle voyageuse satisfaisait complètement un de mes goûts les plus exclusifs ; enfin, quoique Mme Baretty eût des dents magnifiques, ainsi que j'avais pu l'entrevoir, elle n'avait pas encore ri depuis son entrée dans le salon : or, j'ai toujours sincèrement estimé les femmes qui ont de belles dents et qui rient peu. De ces différentes causes secondes, et surtout de la disposition aventureuse de mon cœur, il résulta que je me trouvai instantanément subjugué. J'avais juré, il est vrai, de succomber sans résistance, mais il faut avouer que cette promesse me fut plus facile à tenir que n'eût été l'engagement contraire.

Me voilà donc amoureux, ou du moins acheminé vers l'amour. Je lançai un coup d'œil à Maléchard, qui passait pour un connaisseur. J'étais bien aise de voir justifié par son suffrage le trouble agréable que je commençais de ressentir. A ma grande surprise, je pourrais dire à mon grand courroux, je l'aperçus déjà rassis à la table de whist, et mêlant gravement les cartes, sans accorder la moindre attention à l'objet de ma naissante flamme. Il me parut que pour un homme de trente ans c'était pousser un peu loin la passion du jeu, et je sentis baisser sensiblement dans mon esprit l'espèce de considération qu'en matière de galanterie j'avais accordée jusqu'alors à mon compagnon de voyage.

Après quelques complimens échangés avec les arrivans, les Suisses, ainsi que M. Richomme, suivirent l'exemple de Maléchard, et reprirent leur partie un instant interrompue. Les deux sœurs se placèrent l'une près de l'autre, sur une causeuse, et commencèrent à voix basse une conversation dont l'apparence confidentielle semblait me défendre d'y prendre part. Discrètement je m'éloignai, et, m'asseyant derrière la table de jeu, je profitai de mon isolement pour examiner à loisir un personnage que j'avais à peine regardé jusqu'à ce moment, quoiqu'il m'importât de le connaître à fond.

M. Baretty, le mari féroce, était un homme de cinquante ans, trapu, ventru, alerte toutefois, et portant résolument son embonpoint. Ce physique convenait fort bien à un ancien capitaine de

voltigeurs; tel était l'emploi qu'il avait rempli jusqu'en 1832, époque où une blessure grave reçue en Algérie l'avait décidé à quitter le service. Son teint cuivré avait gardé l'empreinte du soleil d'Afrique, et rougissait, à la moindre émotion, avec une violence voisine de l'apoplexie. Ses cheveux, coupés fort court, commençaient à peine à grisonner et se dressaient en brosse sur sa tête. D'épais sourcils couronnaient ses noires prunelles, qui me rappelèrent les yeux de braise dont parle Dante en faisant le portrait de Caron. Martialement laid dans l'état ordinaire, le vétéran devait être terrible à voir enflammé par la fureur jalouse. Une large balafre au coin de la bouche et un doigt de moins à la main gauche annonçaient d'ailleurs qu'il avait tenu à l'armée les promesses de son énergique physionomie, et donnaient une valeur sérieuse au ruban rouge qui décorait sa redingote bleue, boutonnée jusqu'au menton, par un reste d'habitude militaire.

Au moment où je commençai de prendre son signalement, M. Baretty venait de s'étendre sans cérémonie dans un immense fauteuil à la Voltaire, où, malgré sa rotondité, il paraissait englouti. Sa pose avait quelque chose de si farouche, et s'accordait tellement avec l'expression rébarbative de son visage, que je ne pus m'empêcher de le comparer à un bouledogue couché dans sa niche, le museau sur les pattes, l'œil assoupi, mais la dent éveillée. Je remarquai bientôt qu'à travers ses paupières demi-closes, il glissait un regard scrutateur qui, après avoir examiné quelque temps Maléchard, se porta sur moi-même et me força de détourner les yeux. Je compris sur-le-champ le sens de cette observation sournoise. Sans doute, au seul aspect de jeunes gens inconnus, cet agréable mari avait senti frémir ses instincts soupçonneux, et en nous étudiant à la dérobée, mon ami et moi, peut-être cherchait-il à deviner auquel des deux il aurait le plaisir de casser bras ou jambe, conformément à la recette dont il s'était servi à Barèges. Cette idée, bien faite pour modérer mes velléités sentimentales, les irrita au contraire. J'éprouvai que la saveur du péril rehausse le goût de l'amour même, et, en regardant de nouveau Mme Baretty, je la trouvai plus belle encore qu'elle ne m'avait paru d'abord. Combien elle était charmante en effet, nonchalamment assise, la tête un peu penchée, les mains entrelacées dans celles de sa sœur, qui lui parlait vivement à voix basse, et qu'elle écoutait avec un sourire sérieux! Peu à peu je m'abandonnai au plaisir de la contempler, et, oubliant la sombre surveillance dont j'étais probablement l'objet, je tombai dans une rêverie profonde.

— O mariage! voilà de tes coups, me dis-je avec une ironie mêlée de compassion; tu prends d'une main un être plein de grace, de distinction, d'intelligence, de l'autre une créature vulgaire, bornée, brutale, et tu les unis. Dérision amère! la caserne unie-au salon!

Comme je m'apitoyais sur la destinée de cette femme d'élite livrée au despotisme d'un grossier soldat (c'est ainsi que, dans mon indignation, je nommais l'ex-capitaine de voltigeurs), Mme Baretty tourna la tête de mon côté, et ses beaux yeux veloutés se fixèrent sur les miens avec une expression si mélancolique et si pénétrante, que je me sentis troublé jusqu'au fond de l'ame. L'étrange émotion où me jeta ce regard sera suffisamment expliquée lorsque j'aurai dit que je n'avais pas l'habitude de m'en voir accorder de pareils; ceci m'oblige à un aveu pénible pour mon amour-propre, mais nécessaire à la clarté de ce récit.

Le bonheur d'être belle a trouvé son poète: si le malheur d'être laid pouvait donner envie de chanter, j'aurais de légitimes raisons pour accorder ma lyre. Là ne s'arrête pas mon infortune. Il est une rare et pittoresque laideur qui, fièrement portée, sert un homme plus qu'elle ne lui nuit. Mirabeau, à coup sûr, n'eût pas troqué contre le fade visage d'un bélître sa face de tigre marquée de la petite-vérole. Malheureusement pour moi, l'irrégularité de mes traits ne se trouve pas compensée par leur expression. Ma laideur est de celles qui courent les rues; je ressemble à tout le monde, à tel point que des gens avec qui j'ai été lié oublient ma figure, et que d'autres me reconnaissent qui ne m'ont jamais vu. Né avec un cœur sensible et une imagination romanesque, il est inutile de dire combien cette déplaisante vulgarité de ma physionomie m'a chagriné souvent et quelquefois désespéré; mon goût pour les émotions tendres y trouvait de si fâcheuses entraves! car les femmes ont beau professer une superbe indifférence pour les avantages physiques des hommes, j'ai toujours remarqué qu'en définitive l'esprit le mieux accueilli d'elles était celui qui avait les yeux les plus éloquens et les plus belles dents. Aussi, que de fois, en passant sur le boulevard des Italiens, n'ai-je pas envié l'enveloppe de quelques-uns des agréables jeunes gens qui s'y promènent, la botte vernie, le cigare à la bouche, le camélia à la boutonnière, le pouce dans l'entournure du gilet?

— Avec cette figure et mon savoir-faire, ai-je dit souvent, je ne trouverais pas de cruelles.

Réduit à mon savoir-faire et à ma figure, j'en avais trouvé plus d'une, je suis forcé d'en convenir. Mes succès fort clair-semés avaient

toujours été laborieux. Si j'avais triomphé quelquefois, ce n'avait été qu'à force d'entêtement; mais de ces provocations fines et charmantes qui disent : Aimez-moi, et vous épargnent la moitié du chemin, je n'avais pas encore eu lieu de m'en enorgueillir. Jamais jusqu'alors Galathée, après m'avoir lancé sa pomme, n'avait fui vers les saules en m'invitant à la poursuivre.

Le regard expressif de Mme Baretty était donc une nouveauté en même temps qu'une faveur. Pour la première fois, une femme prenait envers moi une pareille initiative. Tel fut l'étonnement de ma modestie, que j'éprouvai d'abord plus d'embarras que de plaisir. Un sentiment de défiance s'éveilla même dans mon esprit. N'était-il pas possible que j'eusse devant moi une coquette qui, en me prenant pour point de mire, ne cherchait qu'à se divertir à mes dépens? Je reconnus bientôt l'invraisemblance d'une semblable supposition, et je pensai qu'il y aurait une humilité trop niaise à interpréter défavorablement une action qui n'avait rien que de flatteur, et dont, après tout, la cause n'était pas impénétrable.

— Mariée à un homme indigne d'elle, cette femme, me dis-je, ne peut être que fort malheureuse. Or, les malheureux recherchent la sympathie, et, lorsqu'ils croient l'avoir trouvée, ils l'accueillent avec reconnaissance. De mon côté, je ne suis pas beau, mais peut-être ai-je trop mauvaise opinion de ma figure. Après tout, plus ou moins bien fendus, les yeux sont les interprètes de l'ame. Elle aura lu dans les miens le vif intérêt qu'elle m'inspire; elle aura deviné qu'il y a en moi une intelligence faite pour la comprendre; en un mot, elle aura reconnu un ami, et voilà ce qu'a voulu m'exprimer son regard de colombe souffrante.

Instinctivement, je pris l'attitude qui convenait à ce tendre rôle d'ami d'une femme malheureuse, pour lequel je me sentais une vocation toute particulière. Les bras croisés sur la poitrine, le front penché d'un air rêveur, je continuai de regarder Mme Baretty, convaincu déjà que par cette contemplation obstinée je risquais peu de lui déplaire, au cas qu'elle vînt à la remarquer. Si présomptueuse qu'elle pût être, cette conjecture ne tarda pas à me paraître réalisée. Un second regard plus doux, plus appuyé, plus décisif que le premier, m'arriva de plein fouet, comme disent les artilleurs. J'en tressaillis, mais mon ravissement fut troublé aussitôt par un aigre bruit de porcelaine brisée qui interrompit fort à l'improviste le silence du salon. Tout le monde tourna les yeux vers M. Baretty. Le capitaine venait de se lever avec l'impétuosité d'un tigre blessé, et la violence

de son mouvement avait fait rouler le fauteuil où il était assis contre une étagère chargée de potiches et de cornets.

— Quelle mouche vous pique? s'écria M. Richomme en regardant d'un œil piteux les débris épars sur le tapis; prenez-vous mes vases du Japon pour des Bédouins?

— Mille pardons! je crois que je m'étais endormi, répondit M. Baretty d'une voix rauque.

Un regard furieux qu'il lança au même instant à sa femme m'apprit ce que je devais penser d'une pareille excuse.

— Vous avez le sommeil meurtrier, grogna l'ex-fournisseur. Que diantre! quand on a envie de dormir, on va se coucher.

— C'est ce que je vais faire, répliqua le jaloux d'un ton non moins grondeur; à plus d'onze heures, il est bien temps de se retirer. Allons, madame; je suis à vos ordres.

M[me] Baretty se leva aussitôt sans dire un seul mot. Cette passive obéissance, si peu ordinaire chez une jolie femme, me confirma dans l'idée que j'avais sous les yeux le plus absolu des despotes et la plus soumise des esclaves. Si déjà toutes mes sympathies n'avaient pas été acquises à la belle opprimée, la façon touchante et résignée dont elle accepta le bras que lui offrait son tyran eût suffi pour m'attendrir le cœur. Les deux époux sortirent presque aussitôt du salon, qui soudain me parut désert, comme l'Orient à Antiochus après le départ de Bérénice. Inoccupé désormais, j'attendis avec impatience la fin de la partie de wisth, qui s'acheva enfin et permit à chacun de se retirer. Sous le prétexte de fumer un cigare, j'accompagnai Maléchard dans sa chambre avant de rentrer dans la mienne.

— Comment trouvez-vous M[me] Baretty? lui demandai-je sans préambule.

— Pas mal, répondit-il négligemment.

— Pas mal! répétai-je en m'échauffant malgré moi; l'éloge est assez mince. Mais d'abord l'avez-vous regardée?

— Assez pour avoir le droit de la juger. Je préfère sa sœur.

— Parbleu! je n'en doute pas, m'écriai-je en ricanant; vous vous trahissez, mon cher. Mais j'aurais mieux aimé recevoir cet aveu de votre confiance.

— Je me trahis! En quoi, s'il vous plaît?

Je haussai légèrement les épaules.

— Niez-vous que vous fassiez la cour à M[me] Richomme? repris-je d'un air railleur.

Maléchard me regarda fixement.

— Ah! vous avez découvert cela! dit-il au bout d'un instant avec un accent où il me parut entrer plus de persifflage que de mauvaise humeur.

— Je ne suis ni sourd ni aveugle. En conscience, vous auriez dû me mettre au fait, au lieu de me réduire à faire usage de ma perspicacité. N'importe: quoique j'aie à me plaindre de votre dissimulation, si je puis vous être utile, disposez de moi.

— A charge de revanche peut-être? répondit mon compagnon de voyage en m'interrogeant d'un regard perçant.

— Comment l'entendez-vous? répliquai-je un peu intrigué de ce propos.

Maléchard aspira coup sur coup trois ou quatre bouffées, et, posant son cigare sur la cheminée :

— Mon cher Duranton, me dit-il avec une sourire qui me parut plein de bonhomie, jouons cartes sur table. Vous voulez que je sois amoureux de la maîtresse de céans, j'y consens; mais, à votre tour, avouez que les œillades assassines dont sa sœur vous a gratifié n'ont pas trouvé votre cœur complètement insensible.

— Vous vous moquez de moi, dis-je, assez content au fond de voir mes propres observations confirmées par celles d'un témoin désintéressé.

— Je ne suis pas plus aveugle que vous. Une chose certaine, que vous en conveniez ou non, c'est que Mme Baretty vous a accordé ce soir une attention fort significative.

— Pure curiosité, fis-je d'un ton modeste.

— Soit; mais la curiosité n'est-elle pas le moteur universel, la source féconde d'où tout découle? A quoi devons-nous, s'il vous plaît, la découverte de l'Amérique, l'emploi de la vapeur et toutes les autres conquêtes de la science? L'amour lui-même, qu'est-il autre chose qu'une curiosité dirigée vers un terme unique? Croyez-moi, mon cher, femme curieuse aujourd'hui, demain sera femme éprise, pour peu qu'on lui aplanisse cette transition.

Maléchard s'exprimait avec un aplomb dogmatique, comme s'il eût démontré un théorême. Il m'appartenait moins qu'à personne de le contredire, car sur cette matière je partageais ses idées. Je me contentai donc de sourire en homme qui ne demande qu'à se laisser convaincre de ses succès.

— Tout à l'heure je vous ai méchamment contrarié, poursuivit mon ami d'un air d'enjouement; je suis prêt à faire amende hono-

rable. La vérité est que je trouve Mme Baretty, non point pas mal, mais extrêmement bien, et à votre place...

— A ma place?

— Je risquerais de déplaire à son ogre de mari.

— C'est fait, dis-je étourdiment.

Ces mots lâchés, je m'en repentis, mais il était trop tard, et les questions de Maléchard m'arrachèrent un aveu complet. En apprenant la cause du désastre dont les potines du Japon avaient été la victime, il partit d'un éclat de rire si franc, que je ne pus me retenir de partager son hilarité.

— Allons! courage! me dit-il avec une gravité bouffonne; sus à la Barbe Bleue! haro sur ce sauvage qui ne veut pas qu'on trouve sa femme jolie! Point de quartier à ce barbare! Vous savez qu'il tire aux jambes, visez-le à la tête.

En retour de ma franchise, mon ami finit par m'avouer que j'avais deviné juste, et que son voyage n'avait d'autre cause que la passion violente et peu récompensée qu'il éprouvait depuis plusieurs mois pour Mme Richomme. Je le complimentai sur son goût, qu'au fond je trouvais au moins singulier, vu le peu d'attraits dont la dame me semblait pourvue. A son tour, il reconnut que Mme Baretty était une de ces femmes pour qui, selon la pittoresque expression du plus spirituel de nos poètes, *on se ferait rompre les os*. Devenus ainsi confidens l'un de l'autre, nous nous quittâmes en parfaite intelligence, après nous être promis discrétion à toute épreuve et secours au besoin.

Ma conversation avec Maléchard m'affermit dans mes projets aventureux, ou plutôt me barra la retraite. En effet, comment reculer, maintenant que j'avais choisi pour confident de mes désirs et de mes espérances un maître railleur qui n'eût pas manqué d'attribuer toute démarche rétrograde à une prudence fort peu héroïque? La crainte du ridicule se joignit à la tendre attraction que je subissais déjà, et, par vanité autant peut-être que par entraînement, je résolus de mettre immédiatement en usage tous les moyens de séduction dont m'avait doué la nature.

Le lendemain, je ne revis Mme Baretty qu'à l'instant du déjeuner. Elle me parut triste. Quoique au fond je me sentisse l'humeur assez allègre, je dus me mettre à l'unisson de cette tristesse, car, en amour ainsi qu'en musique, il est une tonalité rigoureuse à laquelle il faut se conformer sous peine de jouer faux. Une femme languis-

sante impose à qui veut lui plaire une tenue élégiaque, aussi clairement que deux bémols à la clé, compliqués du *fa dièze,* indiquent à un symphoniste le ton plaintif de *sol mineur.*

La mélancolie obligatoire dont il est ici question n'est pas d'une pratique fort difficile. N'exigeant ni beaucoup d'esprit, ni beaucoup d'imagination, ni beaucoup d'adresse, ni beaucoup d'audace, elle convient particulièrement aux cœurs timides et aux intelligences paresseuses; mais les habiles et les raffinés eux-mêmes auraient tort de la dédaigner. C'est un vêtement commode, en ce qu'il dispense celui qui l'endosse de tous les menus frais d'amabilité qui rendent souvent si laborieux le métier d'homme sensible. Un amoureux mélancolique n'est pas tenu d'être galant, amusant bien moins encore. En revanche, il a le droit d'être taciturne, maussade, farouche, et plus il donne un libre cours à son humeur sauvage, mieux il est dans l'esprit de son rôle; agréable rôle à coup sûr, mais qui pourtant a ses inconvéniens, à la campagne surtout.

A Paris, un jeune homme qui s'enrôle sous les drapeaux de la mélancolie raisonnée, ne se charge pas d'un service très pénible; pourvu qu'en présence de l'objet de son martyre il se montre convenablement pénétré, dévasté et ravagé, il peut d'ailleurs mener joyeuse vie. Dès qu'il n'est plus de piquet, libre à lui de fumer, de dîner au café anglais, de hanter les coulisses de l'Opéra et de perdre son argent à la bouillotte. Tel qui, le soir, se meurt d'amour dans un recoin du faubourg Saint-Germain, quelques heures plus tard traîne impunément au bal Musard son reste d'existence. Paris est si grand! Il n'en est pas de même à la campagne, où la vie en commun amène de fréquens rapprochemens. Là, point de repos pour l'amoureux mélancolique; à toute heure et en tout lieu, il doit être en grande tenue de souffrance. A la longue, c'est fatigant; mais se relâcher un seul instant, ce serait risquer de tout perdre, car les femmes n'admettent pas que la passion puisse avoir des intermittences.

A la campagne, il est un écueil surtout dont je dois signaler le danger; c'est à table qu'il se rencontre, et j'en parle par expérience. A déjeuner, Mme Baretty mangea à peine, et ce fut d'un air de distraction si dédaigneux, que je compris aussitôt quel irréparable tort me ferait dans son esprit la manifestation d'un appétit grossier; quoi de moins sympathique, en effet, pour une femme sentimentale, qu'un homme qui mange, si ce n'est peut-être un homme qui dort?

En pareille épreuve, il n'y a pas deux manières de se conduire; il

faut payer de sa personne. C'est ce que je fis : malgré l'aspect tentateur du repas, je me mis héroïquement à la diète.

— J'en serai quitte pour une visite clandestine à l'office, me dis-je en résistant aux inintelligentes remontrances de mon estomac.

— Êtes-vous malade? me demanda M. Richomme, qui, à la fin, remarqua mon obstination à laisser mon assiette vide.

Je répondis négativement.

— Alors vous êtes amoureux? reprit-il d'un air railleur.

Cette fois je me contentai de sourire, mais presque aussitôt, d'un regard passionné, j'offris à Mme Baretty l'hommage du sentiment qui m'était imputé. Une œillade des plus encourageantes agréa cet aveu muet. Par malheur, je ne fus pas seul à la remarquer; contre l'usage de ses confrères, le mari jaloux avait d'excellens yeux. En cette occasion sa clairvoyance ne lui fit pas défaut, et, comme la veille, l'émotion qui en fut le résultat se trahit d'une manière assez burlesque : occupé à dépecer une magnifique truite de l'Aar, tout à coup M. Baretty lui enfonça la truelle dans le ventre, par un mouvement si violent, que la plupart des morceaux découpés se trouvèrent lancés hors du plat et s'éparpillèrent sur la table. Ce fait, puéril en lui-même, avait un sens tragique dont l'interprétation n'était pas difficile. C'était moi, sans aucun doute, que venait d'éventrer brutalement le capitaine de voltigeurs, sous l'innocente effigie d'un poisson. Je me tins pour averti : provoquer plus longtemps une jalousie si éveillée et si inflammable eût été le fait d'un écolier, et j'avais la prétention de ne plus l'être. Je m'interdis donc sur-le-champ toute démonstration dont eût pu prendre ombrage le plus intolérant des maris. De quoi m'eût servi d'ailleurs un plus long usage de la pantomime? Qu'aurait-elle pu m'apprendre que je ne connusse déjà? Les indulgentes dispositions de Mme Baretty ne pouvaient plus être pour moi l'objet d'un doute raisonnable. Quelle que fût la cause de sa conduite, coquetterie excessive, besoin d'émotions, ou coup de sympathie, cette charmante femme m'avait autorisé le plus clairement du monde à m'occuper d'elle. Dès à présent il y avait entre nous un accord tacite, une mystérieuse intelligence. La plus exacte circonspection devenait donc impérieuse. Progrès étourdissant et miraculeux : douze heures à peine s'étaient écoulées depuis que je l'avais aperçue pour la première fois, et j'avais déjà le droit d'être prudent!

Je le fus; mais, à ma grande surprise, Mme Baretty, qui aurait dû

me donner l'exemple, parut peu disposée à le suivre. Je remarquai à la dérobée qu'à plusieurs reprises ses yeux cherchaient les miens, et, à l'expression de dépit qui se peignit bientôt sur son visage, je devinai que ma réserve était loin d'obtenir son approbation; j'y persistai cependant, convaincu qu'avant la fin du jour je trouverais l'occasion de m'en dédommager. En ceci, je me trompai; j'avais compté sans mon jaloux.

Après déjeuner, M. Richomme proposa à sa belle-sœur de jouer au billard. Un amoureux sans cervelle les eût accompagnés. Loin de là, je descendis politiquement au jardin. J'espérais que, tranquillisé par mon éloignement, M. Baretty se déciderait à partir pour la chasse, ainsi qu'il en avait manifesté l'intention dès le matin. Après avoir laissé écouler une demi-heure qui me parut un demi-siècle, je me glissai en tapinois vers la salle de billard. Contre-temps fâcheux! la première figure que j'aperçus en entrant fut celle du détestable capitaine, qui avait pris position sur une banquette, d'où, un cigare à la bouche et un journal à la main, il gardait sa femme; car comment qualifier autrement une pareille conduite? A ma vue, il posa le journal sur ses genoux, se croisa les bras sur la poitrine, et me regarda en face. Certes, le loup à qui l'on essaie d'arracher l'agneau qu'il tient dans sa gueule, ne doit pas avoir un autre regard. Au lieu de répondre à cette espèce de provocation, j'eus l'air de ne pas la remarquer; je me composai un maintien insouciant, et, après avoir contemplé un instant les joueurs, je sortis du billard, non sans donner en secret les plus effroyables malédictions à ce mari sauvage qui, possesseur d'un trésor, avait l'intolérable prétention de le conserver pour lui seul.

Quelques heures plus tard, dès que la forte chaleur du jour fut passée, on arrangea une promenade, et l'on choisit pour but un chalet situé dans une position pittoresque, à une demi-lieue du château. Il me parut impossible qu'une semblable excursion, dans un pays si accidenté, ne finît point par mettre en défaut la surveillance de l'odieux vétéran et me donner le moyen de parler à Mme Baretty, à qui jusqu'alors je n'avais pas adressé un seul mot, car, d'après le romanesque caractère que je lui supposais, mieux valait encore débuter près d'elle par un expressif silence que par des lieux communs de conversation. Je me promis de saisir aux cheveux la première occasion favorable; elle ne tarda pas.

Au moment où nous sortions du parc, une pente escarpée se présenta devant nous; un sentier où l'on ne pouvait marcher que deux

de front la coupait diagonalement, et, après avoir décrit plusieurs zig-zags à travers un massif de sapins, descendait au fond d'un étroit vallon que nous devions traverser. En face de ce rude chemin, offrir le bras à une femme était une action fort naturelle, pour ne pas dire un devoir. Un des Suisses avait déjà présenté le sien à Mme Richomme; sans hésiter, je me dirigeai vers Mme Baretty, qui précédait sa sœur de quelques pas; mais, avant d'être arrivé près d'elle, je fus retenu par Maléchard, qui marchait derrière moi.

— Pas d'école, me dit-il d'un ton magistral; vous en avez déjà trop fait depuis hier. Le mari est jaloux, la femme imprudente; soyez raisonnable. Voyez-moi, est-ce que j'ai offert le bras à Mme Richomme? C'est par de pareils enfantillages qu'on gâte tout. Allez faire votre cour au Corse; il a des soupçons, détruisez-les. Pendant ce temps je ferai jaser votre infante, et je saurai ce qu'elle pense de vous.

Le conseil de mon compagnon de voyage me parut rigoureusement conforme aux lois du code galant.

— Vous avez raison, dis-je à Maléchard; conquérir les bonnes graces du mari, ou du moins endormir sa défiance, tel est sans doute le premier soin dont je doive m'occuper. Mais que lui dire, à ce requin?

— Parlez-lui de ses campagnes, de ses blessures; bientôt vous n'aurez plus qu'à écouter.

La corvée était lourde, mais, après en avoir reconnu l'urgence, il eût été peu logique d'en différer l'exécution. Je me résignai donc, et, cédant à mon ami l'agréable office dont un instant auparavant j'avais espéré de m'emparer, je ralentis le pas pour attendre M. Baretty. Le jaloux, peut-être dans le but de me surveiller, s'était placé à l'arrière-garde. Lorsqu'il m'eut rejoint, je lui adressai quelques paroles banales à propos du site agreste que nous parcourions. Un grognement inintelligible fut l'unique réponse du farouche bipède que j'essayais d'apprivoiser. Ce début n'avait rien d'encourageant, mais le premier pas était fait, et c'est, dit-on, le plus difficile.

L'air rogue de mon interlocuteur, son accent bourru, le laconisme de ses réponses, enfin la sardonique grimace qui venait de temps en temps plisser sa bouche balafrée et perfectionner sa laideur, tous ces indices me portèrent à croire qu'il n'était pas dupe de mes prévenances, et que ma tactique était éventée. S'il n'était pas universellement reconnu qu'un mari est un être tellement respectable qu'un amoureux doit tout endurer plutôt que de se brouiller avec lui, j'eusse été mis à une pénible épreuve pendant cet entretien, où les rebuffades ne me furent pas épargnées. Mais, au point de vue où je

m'étais placé, les façons peu civiles de l'ancien capitaine de voltigeurs n'avaient pas plus d'importance morale que n'en a pour un écuyer la résistance du cheval qu'il veut dresser. Le mari ruait; c'était là un obstacle à vaincre et non un affront à punir.

Malgré le peu de succès de mes premières avances, je persévérai dans la patiente amabilité que je m'étais imposée. Je redoublai d'enjouement et de bonhomie, je cherchai les sujets de conversation les plus opportuns, en un mot je manœuvrai si adroitement qu'à la fin, soit que j'eusse réussi à détruire ses soupçons, soit que, choisissant entre deux ennuis, il aimât mieux subir ma compagnie que de me voir papillonner autour de sa femme, M. Baretty s'humanisa. Une circonstance bien puérile et bien triviale m'annonça que nous passions de l'état d'hostilité sourde à celui de désarmement. Et pourquoi omettrais-je ce vulgaire, mais caractéristique incident? Le calumet n'est-il pas chez les sauvages le symbole de la paix, et beaucoup de fumeurs civilisés ne trouvent-ils pas cet usage plein de poésie? Or, d'une pipe à une tabatière, la distance est courte et la dérogeance petite. On a compris déjà que le mari jaloux prenait du tabac; il finit par se décider à m'en offrir, et moi, au risque d'éternuer, j'acceptai pour deux raisons : la première, c'est que Mme Baretty ne me voyait pas; la seconde, c'est que je me rappelai fort à propos la dissertation de Sganarelle sur le tabac considéré comme élément de concorde, d'harmonie et de sociabilité.

En rentrant au château, nous étions, le Corse et moi, de si bon accord, qu'il me proposa une partie de chasse pour le lendemain. Le moyen de refuser? C'eût été chicaner le tigre prêt à s'endormir. J'accueillis donc ce projet d'un air ravi, mais en enrageant; je détestais la chasse.

Aucun incident digne d'être mentionné ne signala le reste de la journée. Quelques regards, de mon côté seulement contenus par la prudence, furent encore échangés entre Mme Baretty et moi. Mais je ne trouvai aucune occasion de lui parler sans témoin, et je persistai dans mon système : — Avec les femmes, le silence plutôt qu'une conversation insignifiante.

Le soir, lorsque chacun se retira, ce fut Maléchard qui, à son tour, m'accompagna dans ma chambre. Pendant une grande partie de la promenade, il avait donné le bras à Mme Baretty, sans que le capitaine, dont la jalousie était évidemment concentrée sur moi, eût eu l'air de s'en occuper. Il me tardait de l'interroger, car, d'après sa promesse, j'avais dû faire le principal sujet de l'entretien.

— Bravissimo! mon cher, me dit-il dès que nous fûmes seuls; hier au soir et ce matin, vous m'aviez paru un peu adolescent, mais à présent je vous rends toute mon estime. Impossible de pêcher un mari à la ligne avec plus de grace et de dextérité.

— Vous en parlez fort à votre aise, lui répondis-je; vous ne savez pas ce qu'il m'en coûte pour conduire la chose selon les règles de l'art. Si, comme moi, vous étiez condamné à tuer demain une quantité indéfinie de perdreaux...

— Il va à la chasse? interrompit Maléchard avec une vivacité singulière.

— C'est-à-dire nous allons à la chasse. Il m'a proposé ce régal tellement à l'improviste, que je n'ai pas eu la présence d'esprit de trouver une défaite.

— Partez-vous de bonne heure?

— Au point du jour.

— Au point du jour! répéta mon ami, dont la figure devint radieuse sans que je songeasse à lui en demander la cause.

— Il n'est pas certain que je ne lui fausse pas compagnie, repris-je en hochant la tête : j'ai bien envie d'avoir la migraine demain matin.

— Perdez-vous l'esprit? s'écria Maléchard du ton le plus chaleureux; des perdreaux à tuer! ne dirait-on pas que ce soit du poison à prendre? Je vous conseille de vous plaindre; moi qui vous parle, j'ai fait pendant six mois trois parties d'échecs par jour avec un époux de ma connaissance. Voilà ce qui s'appelle une corvée. Allons, vous êtes un enfant. Vous voulez donc réveiller sa défiance? Si vous ne l'accompagnez pas à cette chasse, il est homme à n'y pas aller lui-même, et alors qu'aurez-vous gagné?

De nouveau je fus forcé de reconnaître que mon ami avait raison, et je m'armai de patience pour la partie de plaisir du lendemain.

— Maintenant, mon cher, soyez franc, repris-je en abordant un sujet plus agréable; vous avez causé fort long-temps avec Mme Baretty. Avez-vous parlé de moi?

— De quoi aurions-nous parlé? répondit en souriant Maléchard.

— Qu'a-t-elle dit?

— Mille choses.

— Mais encore?

— Vous savez qu'il est fort difficile de se rappeler exactement ce que disent les femmes, lorsqu'elles ont quelque intérêt à déguiser leur pensée. Elles emploient alors des expressions si fines, elles s'entourent de précautions oratoires si adroites, elles arrivent à leur

but par de si ingénieux détours, que c'est beaucoup de comprendre le sens secret de leurs paroles, et qu'il faut renoncer à les reproduire.

— Vous avez donc compris...

— J'ai compris que, si vous parvenez à métamorphoser le féroce capitaine en Cupidon, au moyen d'un bandeau artistement appliqué sur ses yeux, vous aurez fait plus de la moitié du chemin; mais pour cela, mon cher, il faut tuer beaucoup de perdreaux.

— Je tuerai des chamois, des ours, s'il le faut, m'écriai-je dans un transport soudain.

— Bravo! cultivez le mari, c'est l'essentiel. Surtout n'allez pas demain lui fausser compagnie, comme vous en manifestiez l'intention tout à l'heure.

— Soyez tranquille, vous nous verrez au retour de la chasse; si déjà nous ne sommes pas amis intimes, traitez-moi de conscrit.

Animé d'un espoir auquel les encouragemens de Maléchard venaient de donner un aliment nouveau, en ce moment, je ne doutais plus du succès; j'étais tout impatience et tout feu.

Le lendemain à l'heure convenue, c'est-à-dire dès le point du jour, nous nous mîmes en campagne, M. Baretty et moi. La chasse est, dit-on, l'image de la guerre. L'ancien capitaine de voltigeurs se trouvait donc rapproché de son élément naturel. A le voir marcher résolument le fusil sur l'épaule, le sac en bandoulière, le pantalon dans les guètres, le chef couvert d'une casquette semblable aux petits cônes tronqués des soldats de l'armée d'Afrique, on eût dit qu'il reprenait possession de son ancien métier. Des perdreaux à massacrer à défaut de Bédouins lui avaient fait oublier tout le reste, même sa jalousie. De qui d'ailleurs eût-il été jaloux? ne me tenait-il pas à portée de son fusil, en laisse pour ainsi dire? Près de lui, je cessais d'être dangereux, et par conséquent je ne l'inquiétais plus. Sous ce rapport, mon calcul avait réussi. Quelques jours encore d'une pareille manœuvre, et ses soupçons achèveraient de tomber d'eux-mêmes : ainsi me disais-je pour m'encourager à la patience.

Tout alla d'abord assez bien. Moins farouche que la veille, M. Baretty montrait de temps en temps une sorte de jovialité bourrue; c'était là sa plus belle humeur, et je m'efforçais de l'entretenir par ma propre amabilité. Malheureusement les circonstances contrarièrent mes efforts. Les perdreaux sur qui nous avions compté firent défaut; en revanche, un orage aussi violent qu'imprévu nous surprit au milieu des bois, à plus de deux lieues de la maison de M. Ri-

cheminée. Le feuillage, notre unique abri, ne nous protégea guère, et nous fûmes bientôt mouillés jusqu'aux os. Un malheur, dit-on proverbialement, ne va jamais seul. En partant, nous avions eu l'intention de rentrer pour le déjeuner, mais la poursuite d'un gibier imaginaire nous avait entraînés au-delà de toutes prévisions. Nous étions donc à jeun. Le pays semblait désert et nous était inconnu. Pour comble de disgrace, nous nous égarâmes, et nous passâmes une partie de la journée à piétiner sur le sol détrempé par la pluie. Après d'innombrables marches et contre-marches, le sort enfin nous prit en pitié. Nous reconnûmes notre chemin, et deux heures plus tard nous étions de retour au château. Mais dans quel état, juste ciel! La gibecière vide, ainsi que l'estomac, les habits ruisselans et souillés de boue! J'ai avoué que je n'étais pas beau, je dois confesser maintenant que je ne suis pas des plus robustes; de ma vie, je n'avais fait traite si longue ni si rude. Aussi, vers la fin, je ne marchais plus; je me traînais. J'étais harassé, démoralisé, vaincu; je pensais à la retraite de Moscou : pour la première fois je la comprenais. Quant au capitaine, il supportait notre échec avec le patient courage d'un vieux soldat, et, malgré son embonpoint, il marchait au retour d'un pas aussi ferme qu'au départ.

— Votre vocation n'était pas de servir dans les voltigeurs, me dit-il ironiquement en remarquant ma dolente démarche et mon penchant pour rester en arrière.

— Au diable les perdreaux! répondis-je avec humeur.

— On n'est pas heureux tous les jours, reprit-il; demain nous prendrons notre revanche.

Cette manière de me réconforter me donna une certaine envie d'étrangler le bourreau qui l'employait. De peur d'éclater, je me tus; il en fit autant, et nous arrivâmes au château sans avoir renoué la conversation. L'heure du dîner approchait. Je pris en toute hâte le chemin de ma chambre, de peur d'être aperçu par la dame de mes pensées dans le triste état où m'avaient réduit la marche, la pluie et la faim. Je changeai de costume de pied en cap, et j'essayai de réparer mon air défait. Ainsi Mazarin mourant mettait du rouge; mais je n'avais pas cette ressource, et ma triste mine résista à tous mes efforts pour l'améliorer. N'en pouvant mais, je finis par me résigner.

— Après tout, me dis-je, si j'ai les traits tirés, si je suis blême comme Deburau, cela peut être mis sur le compte de la passion tout aussi bien que sur celui de la fatigue. Peut-être vais-je lui paraître fort intéressant.

Tranquillisé par cette réflexion sagace, je descendis au salon, où je ne trouvai que Mme Richomme, sa sœur et Maléchard. La manière dont ils m'accueillirent tous trois fut assez singulière. Mon compagnon de voyage vint à moi d'un bout du salon à l'autre, et me serra la main avec une effusion où paraissait s'épancher la plus vive gratitude. Cependant, à ma connaissance du moins, je ne lui avais rendu aucun service. Mme Baretty, dont la grave beauté se trouvait rehaussée de je ne sais quelle grace langoureuse, m'adressa un sourire enchanteur qui ressemblait à un remerciement. De quoi cette charmante femme pouvait-elle me remercier? Mme Richomme enfin, fidèle à son rôle de trouble-fête, laissa tomber sur moi le plus ironique, le plus dédaigneux, le plus méprisant de ses regards. De quel crime m'étais-je rendu coupable envers cette créature aimable d'ordinaire, et maintenant si revêche? En toute autre circonstance, je me serais évertué à chercher le mot de cette triple énigme, mais en ce moment toutes mes pensées et tous mes sentimens se trouvaient dominés par une sensation éminemment triviale; si ma curiosité parlait, mon appétit hurlait, et je dus obéir avant tout à ses réclamations véhémentes. L'abstinence sentimentale que je m'étais imposée la veille n'était plus praticable. Je m'assis donc à table avec un empressement féroce, et je commençai de manger à la façon de Gargantua, au risque de me perdre à tout jamais dans l'esprit de la belle mélancolique à qui je désirais de plaire.

Tout en dévorant ma part d'un succulent dîner, j'étais dévoré à mon tour d'un indéfinissable dépit. Mécontent de moi-même et des autres, quoiqu'il m'eût été fort difficile de formuler contre qui que ce fût une accusation précise et raisonnable, je récapitulais les petits évènemens accomplis depuis deux jours. Quel pas avais-je fait? quel obstacle renversé? quel triomphe obtenu? Pour un homme positif, car j'avais la prétention de l'être malgré mes romanesques fantaisies, quelle valeur pouvaient avoir quelques regards éblouissans comme l'éclair, mais aussi fugitifs? Fallait-il compter comme un succès six heures d'une averse épouvantable, supportées conjointement avec M. Baretty? A juger la chose sans illusion, je n'étais pas plus avancé qu'au premier instant. Sous peine de tomber dans le mépris de moi-même, je devais donc changer de batteries et employer des moyens plus efficaces que les manœuvres exclusivement prudentes auxquelles j'avais eu recours jusqu'alors.

Après dîner, au lieu de suivre dans le parc la société que le retour du beau temps avait décidée à sortir, je remontai à pas de loup à ma

chambre. Là, inspiré par les beaux yeux de Mme Baretty, par l'irritation nerveuse qui accompagne parfois la mauvaise humeur, et, s'il faut tout dire, par l'excellent vin que je venais de boire, je me mis à composer une épître fort éloquente, dans laquelle je démontrai victorieusement : 1° la grossièreté, la vulgarité, la brutalité, en un mot l'indignité de l'ancien capitaine de voltigeurs; 2° le rare esprit, la grace divine, le charme irrésistible de l'ange incompris qu'une injuste destinée avait donné pour femme à ce barbare; 3° le dévouement, la discrétion, le respect, l'amour enfin de l'homme sensible qui tenait la plume.

Ces trois points capitaux bien établis, la conséquence se déduisait d'elle-même. A moins d'être plus injuste qu'elle n'était aimable et plus cruelle qu'elle n'était charmante, Mme Baretty devait me permettre de l'adorer. Pour conclusion, je la suppliais de confirmer le langage de ses yeux par un mot, un seul mot! formule consacrée, y compris le point d'exclamation que je n'eus garde d'oublier, car à la fin d'une lettre passionnée il fait très bien.

Mon billet achevé et réduit au plus petit format possible, je descendis au salon, où je trouvai tout le monde réuni. La partie de wisth était formée; Mme Richomme y remplaçait Maléchard, qui jouait à l'écarté avec le capitaine. Mme Baretty, assise au piano, lisait une fantaisie de Chopin. L'occasion était plus favorable que je ne l'avais espéré, et je m'empressai de la saisir. M'approchant du piano d'un air insouciant, d'une main je tournai le feuillet quand le moment fut venu, de l'autre je plaçai audacieusement mon épître sur le clavier. Sans perdre la mesure, sans manquer une seule note, la charmante musicienne pinça le papier au vol, à travers une fusée de triples croches et le rendit soudain invisible, si bien que moi-même je ne pus deviner ce qu'il était devenu. A vrai dire, cette prodigieuse dextérité m'émerveilla sans me charmer; elle annonçait beaucoup d'aplomb, passablement d'usage, et ce sont là des qualités dont les hommes aiment assez à conserver le monopole.

A la manière dont venait d'être accueilli mon billet, je ne doutai pas que dès le lendemain je ne reçusse la réponse. Cette fois encore je me trompais. Lorsque je revis Mme Baretty, j'interrogeai inutilement ses beaux yeux, si éloquens d'ordinaire : ils restèrent muets et s'obstinèrent à fuir les miens. Je ne vis, il est vrai, dans cette sévérité inaccoutumée qu'un de ces petits manéges qu'emploient parfois les femmes pour donner plus de prix à une faveur en la faisant désirer; mais, si j'expliquai facilement la réserve de Mme Baretty, j'eus

plus de peine à comprendre le changement survenu dans les manières de son mari. La rudesse bourrue du capitaine avait fait place à une sorte d'aménité doucereuse; sa physionomie de hérisson grimaçait benoîtement, et, avec de la bonne volonté, on pouvait prendre cette grimace pour un sourire. Il marchait à pas comptés, parlait doucement, était de l'avis de tout le monde, se mouchait à petit bruit. Jamais, en un mot, pareille ni si prompte métamorphose. M. Richomme lui-même en fut frappé.

— Sur quelle herbe a marché votre mari? demanda-t-il à sa belle-sœur; ce matin, c'est un vrai mouton.

Au lieu de répondre, Mme Baretty sourit languissamment et leva les yeux au ciel.

Après déjeuner, le capitaine vint à moi d'un air de bonne humeur :

— Eh bien! monsieur Duranton, me dit-il familièrement, voilà le temps qui est redevenu superbe. Avez-vous toujours envie d'aller au Grindelwald?

La veille, en courant après les perdreaux, j'avais parlé vaguement de mon désir de visiter les glaciers de l'Oberland.

— Pour qu'une pareille partie fût agréable, il faudrait être au moins deux, répondis-je sans pressentir l'embarras où m'allait jeter cette imprudente réponse.

— C'est aussi mon avis, reprit le vétéran en me présentant sa tabatière. Je ne suis jamais allé au Grindelwald; si vous voulez, nous ferons cette petite course ensemble.

Je m'attendais si peu à cette amicale proposition, que dans le premier moment la surprise me coupa la parole. Machinalement je regardai Mme Baretty, qui se trouvait derrière son mari. D'un coup d'œil prompt et impérieux, sur le sens duquel il était impossible de se méprendre, elle me dit : Acceptez.

Pour me donner un pareil ordre, elle avait sans doute des raisons qu'elle se réservait de me faire connaître plus tard ; mais au préalable il fallait obéir. C'est ce que je fis, en pestant au fond du cœur contre les beautés de la nature.

— Enchanté de vous avoir pour compagnon de voyage, répondis-je de l'air le plus riant qu'il me fut possible de feindre.

— En ce cas, repartit le capitaine, qui nous empêche de partir aujourd'hui, sur-le-champ? Il n'est que midi, à deux heures nous serons à Thun, où nous laisserons notre voiture. Si le bateau qui fait le service régulier est déjà parti, nous en trouverons facilement un autre. Nous dînerons à Unterseen, et nous pousserons une reconnais-

sance jusqu'à Lauterbrunen, où nous coucherons. Demain, continua le jaloux avec un sourire étrange auquel je fis peu d'attention dans le moment, demain, qui vivra verra!

— Demain, dit M. Richomme, qui assistait à cet entretien, vous monterez au Grindelwald, et, après avoir visité les glaciers, vous descendrez à Meyringen par la Scheidegg. Votre itinéraire est tout tracé, de même que votre retour par le lac de Brienz. Vous pouvez être ici après-demain au soir; mais je vous conseille de prendre un jour de plus. Nos montagnes sont rudes...

— Et M. Duranton n'a pas le pied alpestre, interrompit le capitaine d'un air de condescendance.

J'étais furieux. Comparée à l'épreuve qui m'était réservée, la chasse de la veille me semblait maintenant une délicieuse partie de plaisir. Trois jours et peut-être quatre à passer en tête-à-tête avec M. Baretty! Quelle expiation anticipée des torts que je désirais d'avoir envers lui! Dans ma détresse, je cherchai des yeux Maléchard, espérant qu'il consentirait à partager le calice d'amertume que j'étais condamné à boire. Mon agréable ami avait sans doute prévu ma demande, et, ne se souciant pas d'y obtempérer, il s'était esquivé dès qu'il avait été question du voyage au Grindelwald. Mme Baretty, dont le regard aurait pu soutenir mon courage, venait également de sortir. Abandonné à moi-même, j'eus recours une fois encore à la résignation, cette vertu des misérables. Mon bourreau m'avait accordé une demi-heure pour faire mes préparatifs de départ. Je montai mélancoliquement à ma chambre, et je jetai quelques hardes pêle-mêle dans un petit havresac. Avant l'expiration de la demi-heure, un domestique vint me prévenir que la voiture qui devait nous conduire à Thun était attelée, et que mon compagnon de voyage m'attendait. Je ne revis ni Mme Baretty, que j'avais espéré d'apercevoir avant de partir, ni Maléchard dont j'étais mécontent sans trop savoir pourquoi; mais, sur le perron, je trouvai Mme Richomme qui regardait d'un air soucieux son beau-frère déjà assis dans la voiture. Je la saluai en passant, et je lui exprimai en quelques mots mon désir de la revoir bientôt. Jamais je n'avais été plus sincère.

— Oh! monsieur, me dit-elle tout bas avec l'accent d'une indignation contenue, quel rôle jouez-vous!

Je la regardai d'un air hébété; sans attendre ma réponse, elle rentra aussitôt sous le vestibule. Je fus tenté de la suivre et de lui demander l'explication de ses paroles, mais le capitaine ne m'en laissa pas le temps.

— Voilà un quart d'heure que je vous attends, me cria-t-il d'un ton d'impatience.

Je m'élançai brusquement dans la voiture, et presqu'au même instant les chevaux partirent au grand trot.

— Il est certain que je joue un assez triste rôle, me dis-je alors en songeant à l'étrange exclamation de Mme Richomme ; mais qu'en peut-elle savoir? Évidemment nous ne nous comprenons pas. Je pense à une chose ; elle fait allusion à une autre. Il y a là-dessous une énigme dont je saurai le mot à mon retour.

Pendant cette première journée, nous suivîmes exactement l'itinéraire tracé par mon compagnon. Après avoir traversé le lac de Thun et mal dîné à Unterseen, nous remontâmes à cheval l'étroite vallée de Lauterbrunen. A huit heures du soir, assis devant l'auberge, ainsi que quelques autres voyageurs, nous fumions d'excellens cigares au clair de lune, en face de la cascade du Staubach. Fatigué peut-être des efforts d'amabilité qu'il avait faits dans la matinée, M. Baretty était devenu fort taciturne, et je m'accommodais de ce silence qui me laissait la liberté de rêver. Nous nous retirâmes de bonne heure, car nous devions partir dès le point du jour pour le but de notre pèlerinage. Ma mauvaise humeur ne fit aucun tort à mon sommeil. Je dormais encore, et le soleil commençait à peine à pomper l'épais brouillard répandu dans la vallée, lorsque l'impitoyable capitaine vint frapper rudement à la porte de ma chambre.

— Debout et en route ! me cria-t-il du même ton que s'il eût commandé sa compagnie de voltigeurs.

Je me jetai à bas du lit, et, m'étant habillé en bâillant, je rejoignis mon compagnon. Il m'attendait devant la porte de l'auberge, un cigare à la bouche, un sac de voyage sur le dos, et à la main un long bâton ferré d'un bout, et terminé de l'autre par une corne de chamois.

— Où sont les chevaux? lui demandai-je, surpris de le voir équipé de la sorte.

— Les chevaux! répliqua-t-il en ricanant, supprimés pour le quart d'heure. Il faut de la variété en voyage; hier nous sommes allés en voiture, en bateau et à cheval, aujourd'hui nous irons à pied.

Je regardai d'un œil mélancolique les parois presque verticales de l'immense entonnoir au fond duquel nous nous trouvions, et, en songeant que j'étais condamné à les gravir pédestrement, j'éprouvai aux jambes une lassitude anticipée.

— Il me semble, me hasardai-je à dire, que nous allons nous éreinter inutilement, tandis qu'en prenant des chevaux...

— Je n'ai pas servi dans la cavalerie, interrompit d'un ton bref le capitaine; le cheval me fatigue, et la marche me donne de l'appétit.

A de pareilles raisons que pouvais-je répondre?

— Je n'aperçois pas notre guide, repris-je en voyant que mon aimable compagnon se mettait en marche.

— Un guide, à quoi bon? répliqua-t-il sans s'arrêter; le chemin de Lauterbrunen au Grindelwald est aussi fréquenté que la route du bois de Boulogne.

Cette assertion, sans doute, n'était pas de celles qu'il est impossible de réfuter; mais à quoi m'eût servi de contredire un entêté à qui je devais tant d'égards? Je renonçai au guide ainsi que j'avais déjà renoncé au cheval, et, passant les bras dans les bricoles de mon havresac, je me munis d'un bâton semblable à celui du capitaine. Nous partîmes enfin, silencieux l'un et l'autre. La rapidité des pentes qu'il nous fallait gravir n'était pas favorable à la conversation, et d'ailleurs nous fumions, lui par habitude, moi pour neutraliser l'humidité âcre du brouillard qui nous enveloppait. La Providence, qui veille, dit-on, sur les ivrognes, protége aussi les imprudens. Contre toute probabilité, nous ne nous égarâmes pas, et, après plusieurs heures de l'ascension la plus laborieuse, nous arrivâmes sains et saufs au Grindelwald. Jusque-là, quoique j'eusse parlé à plusieurs reprises de faire une halte, M. Baretty s'y était toujours refusé.

— Vous vous reposerez au glacier, m'avait-il répondu chaque fois avec un sourire dont l'expression sournoise ne me frappa que plus tard.

A l'auberge du Grindelwald, nous trouvâmes un déjeuner passable, mais non le repos sur lequel j'avais compté, et dont mon compagnon devait avoir besoin autant que moi. Ma dernière tasse de thé à peine avalée, et comme j'essayais de faire un lit de ma chaise en en renversant le dossier contre une des encoignures de la salle à manger, l'endiablé vétéran se leva de table et endossa son havresac.

— Au glacier! s'écria-t-il d'une voix rauque près de laquelle l'aboiement d'un dogue m'eût paru plein de mélodie.

— Vous êtes donc de fer? lui dis-je d'un ton piteux, sans faire mine de bouger; laissez-moi dormir une heure.

— Vous dormirez au glacier, répliqua-t-il en accentuant étrangement ces paroles.

— Drôle de lit! me dis-je en moi-même; on voit que le brave homme a commencé sa carrière par la campagne de Russie.

J'avais prévu que ce petit voyage d'agrément serait pour moi un

temps de pénitence. Je me soumis donc à ma destinée, et me levai péniblement en détirant l'un après l'autre mes membres endoloris.

— Partons, puisque vous le voulez, dis-je avec un sourire forcé; mais à quoi bon nous charger de notre bagage? Ne repasserons-nous pas par ici?

— Laissez votre sac si bon vous semble, répondit M. Baretty; je garde le mien. Je marche mieux quand j'ai quelque chose sur le dos.

L'assertion me parut absurde, et en toute autre circonstance je ne l'aurais pas laissée passer; mais la contradiction exige une certaine énergie physique dont je me sentais complètement dépourvu. Je n'avais pas trop de toute ma vigueur pour supporter la fatigue, et en dépenser en controverse la moindre parcelle eût été une dissipation imprudente.

Arrivés au bord du glacier, nous nous arrêtâmes un instant. De l'endroit où nous étions, on saisissait à merveille l'ensemble de ce curieux et magnifique tableau. Je n'avais d'autre désir que de m'étendre sur l'herbe et de m'abandonner à la contemplation, seul plaisir qui convienne à la lassitude du corps comme à celle de l'esprit; mais autrement en avait décidé mon compagnon.

— Descendons sur le glacier, dit-il tout à coup en joignant aussitôt l'effet à la parole.

Je le suivis en silence, et bientôt nous eûmes dépassé la lisière où s'arrêtent la plupart des touristes. M. Baretty marchait sur la glace comme si c'eût été une grande route; de mon côté, je faisais bonne contenance, quoique de temps en temps quelques crevasses missent ma fermeté à l'épreuve. Malgré son embonpoint, le capitaine, ainsi que je l'ai fait observer, était leste et ingambe; à cinquante ans il était resté un digne voltigeur. C'était un amusement pour moi que de le voir, armé de son bâton ferré, s'élançant résolument par-dessus des fentes béantes, que j'avais ensuite un peu moins de plaisir à franchir moi-même. Nous cheminâmes assez long-temps de la sorte à travers cent abîmes, dont quelques-uns, rien qu'à y plonger le regard en passant, me donnaient un commencement de vertige. Au milieu de ce chaos, mon imagination s'exaltait. Nonobstant l'apparence fort vivante et très peu poétique du gros homme qui marchait devant moi, je me comparai à Dante suivant Virgile dans le neuvième cercle de l'enfer, où les traîtres sont plongés dans la glace. Cette belle rêverie fut brusquement interrompue par un faux pas qui faillit m'envoyer au fond d'un gouffre près duquel le puits de Grenelle eût paru un trou fort mesquin. Je sentis mon

front s'humecter d'une sueur froide, et je fus forcé de m'asseoir, car la tête me tournait, et mes jambes se dérobaient sous moi.

— Ah çà! où diable allons-nous? m'écriai-je lorsque je fus un peu remis de cette émotion.

M. Baretty se retourna.

— Est-ce que vous avez peur? me dit-il avec un ricanement qui me parut odieux.

— Je ne suis pas un chamois, répondis-je sèchement; allez vous casser le cou, si cela peut vous être agréable; je ne fais pas un pas de plus.

Le capitaine promena les yeux de tous côtés comme pour explorer l'état des lieux. Cet examen était facile. Dans le lointain, les pics de granit encadrant l'ourlet supérieur du glacier, le ciel sur nos têtes, sous nos pieds une mer pétrifiée : c'était tout. Autour de nous la solitude et le silence. Pas une créature vivante à portée de nous voir ou de nous entendre. Nous aurions pu croire que la terre n'avait pas d'autres habitans.

— Au fait, dit M. Baretty en revenant sur ses pas, pour ce qu'il nous reste à faire, nous sommes aussi bien ici que plus loin.

— Que nous reste-t-il à faire? demandai-je naïvement.

— Vous allez le voir, répondit-il d'un air goguenard.

Il ôta son havresac, le posa sur la glace, et commença d'en défaire les courroies. Je suivais avec une certaine curiosité ces préparatifs, dont je crus presque aussitôt comprendre le but. Le capitaine ne méprisait nullement la dive bouteille. Il avait sans doute pensé qu'un échantillon des vins excellens que nous buvions chez son beau-frère ne perdrait rien de sa saveur pour être dégusté en plein glacier. L'idée me sembla ingénieuse et la précaution louable. Je m'apprêtais à festoyer l'agréable flacon, quel que fût son état civil, clos-vougeot, chambertin ou marsalla, lorsqu'au lieu du goulot que je m'attendais à voir poindre, j'entrevis l'extrémité d'une boîte étroite et plate dont l'aspect fit faire soudain à mes idées le plus brusque soubresaut, et m'ôta ma soif tout net.

Le capitaine, ayant achevé de tirer de son sac cette espèce de nécessaire, l'ouvrit au moyen d'une clé fort mignonne, et offrit à ma vue deux magnifiques pistolets de combat accompagnés de tous leurs accessoires.

— Vous comprenez l'apologue? me dit-il alors en me regardant entre les deux yeux.

La trivialité de ce propos n'en atténuait pas la signification sangui-

naire. La comédie tournait au mélodrame; j'appelai à l'aide mon sang-froid, afin de le maintenir dans une voie paisible.

— Vous voulez faire une expérience d'acoustique? répondis-je du ton le plus naturel qu'il me fut possible de prendre; la condensation de l'atmosphère agit fortement sur le son, et, à la hauteur où nous sommes, nous devons obtenir un effet assez curieux.

— Il ne s'agit ni d'acoustique, ni de musique, ni de physique, répliqua brutalement le mari jaloux; il s'agit de voir si vous regarderez la gueule d'un pistolet avec autant d'aplomb que vous en mettez à lorgner les femmes.

— Qu'entendez-vous par là? repris-je en jouant la surprise.

— J'entends par là que nous sommes arrivés deux au glacier, et qu'un seul de nous en sortira.

— Mais, mon cher capitaine....

— Mais, mon cher monsieur, c'est comme ça.

— Il me semble qu'entre gens de cœur, avant de s'égorger, on s'explique.

— Expliquons-nous donc; cela ne sera pas long. Je ne suis pas un mari de Paris, moi. Je suis de race corse, voyez-vous? Il est possible que je vous paraisse fort ridicule, mais cela m'est parfaitement égal. Je suis jaloux, et je ne m'en cache pas. C'est une faiblesse, c'est une sottise, c'est tout ce qu'il vous plaira; c'est ainsi. L'homme qui cherche à plaire à ma femme devient à l'instant même mon ennemi mortel, tout comme s'il m'avait donné un soufflet ou craché au visage. Et vous êtes cet homme.

— Moi, capitaine? m'écriai-je en joignant les mains.

— Vous, monsieur, vous, reprit le jaloux, qui, en continuant de pousser par saccades des paroles inarticulées assez semblables aux âpres grognemens d'un sanglier, saisit un des pistolets et se mit en mesure de le charger.

La catastrophe était imminente, et il n'y avait pas une minute à perdre pour la prévenir.

— Monsieur, deux mots seulement, dis-je d'un ton que je m'efforçai de rendre calme et digne; vous m'accusez d'avoir cherché à plaire à M[me] Baretty. A cela je réponds que je serais un aveugle si le mérite éminent de M[me] Baretty n'avait pas produit sur moi l'effet qu'il produit sur tous ceux qui ont l'honneur de la connaître; mais d'une admiration réservée et respectueuse à un sentiment dont vous ayez le droit de vous offenser, la distance est grande, ce me semble, et ce sentiment existât-il, tant qu'il ne s'est pas manifesté,

il ne saurait devenir la matière d'une altercation. Il peut y avoir une injure dans un fait, mais non dans une pensée.

— Vous raisonnez admirablement, répondit le capitaine, qui chercha dans sa poche; il vous faut des faits? En voici.

Au même instant, il leva la main à la hauteur de mon menton, et me montra, entre le pouce et l'index, un petit papier dans lequel il me fut impossible de ne pas reconnaître l'éloquente épître que j'avais écrite la veille.

La botte était aussi rude qu'imprévue, et je n'eus pas l'adresse de la parer.

— Je ne devine pas, dis-je en balbutiant, quel rapport peut avoir ce papier...

— Cette lettre est de vous, interrompit impérieusement M. Baretty; je ne m'occupe pas ici de la manière impertinente dont vous y parlez de moi, cet article-là sera réglé dans le compte général, mais je tiens à vous montrer que je suis bien instruit. Hier au soir, n'espérant pas sans doute que ma femme prendrait ce billet, vous l'avez attaché à sa robe avec une épingle.

— Avec une épingle! m'écriai-je au comble de l'ébahissement.

— Ce n'est pas elle qui l'a trouvé, c'est moi; non-seulement elle ne l'a pas lu, mais elle ne se doute même pas qu'il existe. Vous en avez donc été cette fois pour vos frais d'éloquence. Le quiproquo est assez drôle, n'est-il pas vrai?

Tandis que le vétéran s'exprimait de la sorte d'un air d'écrasante ironie et avec la plus évidente conviction, j'éprouvais une de ces hallucinations qui font douter si l'on veille ou si l'on dort. Je fus quelque temps avant de comprendre que la singulière variante survenue à l'histoire de ma lettre n'était autre chose qu'une noire trahison dont la femme du capitaine était l'auteur et moi la victime. A la fin pourtant, j'entrevis cette cruelle et mortifiante vérité. Quel motif avait poussé Mme Baretty à profiter des habitudes inquisitoriales de son mari pour lui faire tomber entre les mains mon billet? Cela était assez difficile à deviner, mais le fait n'en était pas moins incontestable; j'étais la dupe d'une affreuse mystification.

— Eh bien! monsieur, reprit le capitaine en voyant qu'au lieu de répondre je gardais un morne silence, nierez-vous que cette lettre soit de votre main?

— Je ne nie rien, monsieur, répliquai-je avec un amer sourire; j'accepte la responsabilité du billet et même celle de l'épingle, continuai-je en ricanant; voilà donc la discussion bien fixée. Je me re-

connais l'auteur d'une lettre que vous regardez comme un outrage, et dont vous me demandez raison.

— C'est parfaitement ça, dit M. Baretty en enfonçant à coups de maillet une balle dans le canon d'un des pistolets.

— Je suis prêt à vous accorder la réparation que vous demandez, mais je ne me crois pas obligé de me soumettre à l'arrangement fort insolite que vous avez choisi. Je ne me bats pas sans témoins.

— Permettez, répondit le capitaine sans discontinuer ses belliqueux préparatifs; nous sommes d'accord sur le fond, c'est l'essentiel; quant aux détails, je vous crois incapable d'élever des chicanes à propos d'une petite irrégularité que m'imposent des considérations particulières. Je sais que Richomme vous a conté ce qui m'est arrivé l'an dernier à Barèges. Trois mois d'emprisonnement à propos du duel le plus loyal, c'était dur. Aussi ai-je juré qu'on ne m'y prendrait pas une seconde fois, et que la justice ne fourrerait plus le nez dans mes affaires. Des témoins, ça bavarde, et le procureur du roi finit toujours par se mettre de la partie. Il est vrai que nous sommes en Suisse, mais on y est encore plus bégueule qu'en France. Pour nous éviter tout désagrément à l'un ou à l'autre, voici ce que j'ai imaginé : voyez-vous ces deux crevasses? elles sont de taille à engloutir un éléphant; c'est ce qu'il nous faut. Il y a entre elles vingt-cinq pas environ, une bonne distance. Vous vous placerez au bord de celle-ci, moi près de celle-là. Le sort décidera qui fera feu le premier, et nous tirerons alternativement jusqu'à ce qu'il y ait un résultat. Il y a dix à parier contre un que celui qui sera atteint tombera dans la crevasse placée derrière lui. Alors tant mieux pour lui s'il est mort sur le coup. En tout cas, sa disparition passera pour un de ces accidens qui arrivent quelquefois dans les glaciers. Vous comprenez maintenant pourquoi je n'ai pas voulu prendre de guide?

M. Baretty continua d'exposer avec la plus épouvantable tranquillité les avantages de ce joli plan, qui, tout d'abord, m'avait paru digne d'un antropophage, mais je ne l'écoutais plus. Ses paroles venaient de réveiller dans mon esprit un souvenir dont l'effet fut tel, que je devrais renoncer à le décrire. Je me rappelai qu'en visitant Chamouny, quelques années auparavant, j'y avais entendu raconter la tragique histoire d'un voyageur anglais. Ce malheureux était tombé dans une crevasse, et, au bout de trois ans, on l'avait vu reparaître fort bien conservé, à la source de l'Arveyron qui sert de canal excrétoire au glacier. Légende lamentable, à laquelle peut-être j'allais fournir un pendant! Cette idée me serra la gorge comme eût pu faire un étau.

Je m'appropriai l'affreuse agonie du misérable précipité vivant encore dans un de ces gouffres qui ouvraient autour de moi leurs gueules avides. Je me vis, à une profondeur de quelques centaines de pieds, arrêté dans ma chute par le rétrécissement graduel de la crevasse; je me sentis lentement broyé entre deux montagnes dont la puissance de compression ferait paraître débile l'irrésistible étreinte du boa constrictor. Rien que d'y penser, je suffoquais, j'étouffais. En ce moment suprême, les considérations du respect humain tombèrent à plat devant l'instinct animal qui porte tous les êtres créés à veiller à leur conservation. Jusqu'alors j'étais resté assis sur la glace en face du capitaine. Par un bond qui tenait de la frénésie, je me levai; d'une main je lui arrachai le pistolet qu'il tenait encore, de l'autre je ramassai celui qu'il venait de charger, et je les lançai tous deux à tour de bras à travers le glacier; d'un coup de pied j'envoyai au fond d'une crevasse le bâton à corne de chamois dont il s'était servi, et, à l'aide du mien, je gambadai si énergiquement, qu'au bout de quelques secondes j'avais mis deux ou trois abîmes fort respectables entre mon féroce ennemi et moi.

— Lâche!.... polisson! s'écria M. Baretty lorsque la stupeur où l'avait plongé cette manœuvre étourdissante lui eut permis de prendre la parole.

Nous étions à cinquante pas l'un de l'autre; il n'avait plus d'armes, et sans bâton il lui était à peu près impossible de franchir les crevasses qui nous séparaient. Je m'arrêtai donc, et me retournant :

— Je ne suis ni un lâche ni un polisson, répondis-je majestueusement; vous savez mon nom. Je demeure à Paris, rue Trévise, n° 8. J'y retourne et vous m'y trouverez à vos ordres à toute heure. Nous nous couperons donc la gorge quand il vous plaira, mais à condition que ce soit sur un terrain civilisé. Si vous me tuez, je prétends reposer dans de la bonne terre végétale, et non dans cette glace, où j'aurais l'air d'un homard que l'on conserve. N'essayez pas de sortir d'ici sans bâton, vous vous casseriez le cou indubitablement; je vais vous envoyer un guide.

Au lieu d'écouter les furibondes apostrophes que continuait de m'adresser le capitaine, je repris mon élan et traversai le glacier avec une agilité dont je me serais cru incapable. Je descendis en courant à l'auberge du Grindelwald, d'où, fidèle à ma promesse, j'envoyai un guide à la recherche de mon compagnon, qui, selon moi, s'était égaré dans le glacier. Puis, sans reprendre haleine, je me précipitai au pas gymnastique sur le chemin de Lauterbrunen, où je tombai

comme une avalanche. Ma lassitude avait disparu; en songeant aux crevasses auxquelles j'échappais, je me sentais des ailes. A l'auberge où nous avions couché, je trouvai fort à propos un cheval de retour pour Interlaken; je l'enfourchai sans perdre une minute, et, grace à la manière impitoyable dont je le talonnai, j'arrivai au bord du lac de Thun en moitié moins de temps qu'on n'en met d'ordinaire pour faire ce trajet. Un bateau allait partir; je m'y jetai. Quelques heures plus tard je louais à Thun un second cheval, et, au coucher du soleil j'étais de retour au château de M. Richomme, où, selon toute apparence, on ne m'attendait guère.

J'évitai l'entrée principale, et, après avoir décrit un assez long circuit autour du parc, je trouvai une brèche par où je réussis à m'y introduire. Cette invasion clandestine avait un but que je dois avouer, au risque de donner une idée peu avantageuse de la longanimité de mon caractère. Quoique la conduite de Mme Baretty fût entourée d'un mystère que je n'avais pas encore su découvrir, j'en étais outré, et je rêvais une éclatante vengeance. Je calculai que, le dîner fini, on se promènerait sans doute dans le jardin, et que là, au détour de quelque allée, je parviendrais peut-être à la trouver seule. Ce n'était plus l'amour, mais l'indignation qui me faisait désirer cette rencontre. Je me promettais d'être magnifique de froideur, foudroyant d'ironie, plus acéré, en un mot, que l'épingle dont elle avait traîtreusement percé mon infortuné billet.

Du taillis où je m'étais caché, et duquel on entrevoyait une des façades du château, je ne tardai pas à distinguer plusieurs personnes inconnues, arrivées sans doute après mon départ. Au milieu de ce groupe se trouvait le maître du logis, mais je ne vis ni sa femme, ni mon ami Maléchard, ni Mme Baretty. J'allais transporter ailleurs mon embuscade, lorsque tout à coup, à travers une clairière, je reconnus Mme Richomme : elle marchait fort vite, d'un air affairé et mécontent. Je ne sais quelle voix secrète me dit qu'elle cherchait sa sœur. Instinctivement je pris une direction opposée à celle qu'elle paraissait suivre, et, après avoir coupé à angle droit plusieurs sentiers que j'explorai en tout sens, j'arrivai au bord d'une des allées les plus retirées. Au moment de la traverser, je me retins avec un brusque tressaillement, comme fait un épagneul lorsqu'il tombe en arrêt.

A trente pas, tout au plus, je venais d'apercevoir Mme Baretty et Maléchard. Les mains entrelacées sur le bras où elle semblait se suspendre plutôt que s'appuyer, la tête tournée à demi et un peu levée, les lèvres entr'ouvertes par un languissant sourire, elle l'écou-

tait en le regardant. Ils marchaient très lentement et s'arrêtaient presque à chaque pas. Seuls, du moins croyaient-ils l'être, ils parlaient assez haut pour que je pusse les entendre; mais je n'avais pas besoin de nouvelles preuves pour reconnaître la plénitude de mon désastre. Un seul coup d'œil avait suffi pour déchirer le voile qui m'avait aveuglé jusqu'alors.

— Rentrer déjà! disait Maléchard de cette voix roucoulante que les amoureux empruntent aux tourterelles.

— Je crains qu'on ne remarque notre absence, répondit la perfide; Césarine va encore me gronder. Si vous saviez combien elle me tourmente à cause de vous! Je parierais qu'elle nous cherche.

— Elle est sœur aînée, c'est tout dire. Mais qu'importe qu'elle gronde? Vous êtes bien sûre qu'elle ne vous trahira pas.

— Elle m'aime tant!

— Autant, je crois, qu'elle me déteste.

— Non, elle ne vous hait pas, mais elle tremble en pensant à l'affreux danger que provoque ma folie. N'a-t-elle pas raison? Tout ceci me semble un songe, et je crains de m'éveiller. Déjà un jour écoulé, et dans deux il reviendra!

Mme Baretty étouffa un soupir.

— Deux jours! quand on aime, c'est l'éternité, répondit dramatiquement Maléchard.

Il y eut un instant d'éloquent silence.

— Tout m'inquiète, tout m'alarme, reprit Mme Baretty d'un air pensif; il n'est pas jusqu'à mes petites coquetteries à l'égard de votre ami dont je ne me fasse maintenant un crime. C'est vous qui l'avez voulu.

— Je le voudrais encore. N'est-ce pas à cette ingénieuse plaisanterie que je dois mon bonheur d'aujourd'hui?

— C'est qu'il n'est pas le seul qui l'ait prise au sérieux. Je crains d'être allée trop loin. Il est dangereux de jouer avec une si terrible jalousie. Ce billet attaché à ma robe...

— Est une invention ravissante, interrompit Maléchard en riant malignement; c'est le conducteur électrique qui éloigne de nous la foudre et la mène chez le voisin.

— Voilà précisément ce qui m'effraie. Il est si emporté! Si, maintenant qu'il est seul avec ce monsieur, il allait lui chercher querelle...

— Bah! il en serait pour sa provocation. Duranton est un garçon prudent, raisonnable...

— Et passablement présomptueux, dit avec un sourire moqueur Mme Baretty; je suis sûre qu'en ce moment il me croit tout-à-fait subjuguée par le mérite de son style emphatique et de ses gros yeux sans expression.

Je n'y tenais plus. D'un saut furieux je m'élançai hors du taillis, et tombai comme une bombe au milieu de l'allée, en face du couple stupéfait. Mme Baretty poussa un cri d'effroi et se jeta en arrière. Maléchard la retint, et me regardant fixement :

— Ami ou ennemi? me dit-il d'un ton vif et résolu.

— Ennemi, répondis-je sans hésiter.

— Fort bien, reprit-il; je suis à vous dans un instant. Permettez seulement que je reconduise madame au château.

— Permettez-moi vous-même d'adresser à madame les remerciemens que je lui dois.

— Pas un mot à madame! s'écria-t-il impérieusement, attendez-moi là.

Il s'éloigna aussitôt en emmenant Mme Baretty, dont la pâleur extrême et la démarche mal assurée accusaient une grande émotion. En ce moment je tenais dans ma main la vengeance que j'avais méditée. Mais si je suis quelque peu présomptueux, ainsi que je venais de l'entendre dire, du moins n'ai-je pas le cœur méchant. Assez content de l'effet foudroyant que je venais de produire, je jugeai indigne de moi d'abuser de mon avantage.

— C'est une femme, me dis-je, soyons généreux.

Je ne cacherai pas qu'en cet instant je me trouvai presque aussi sublime qu'Auguste pardonnant à Cinna.

J'attendais mon ami Maléchard. Au bout de quelques minutes, je le vis revenir. Sans doute il avait réfléchi de son côté, car, au lieu de l'air courroucé sur lequel je comptais, j'aperçus sur sa figure une expression joviale et débonnaire.

— Ah çà! mon cher, d'où diantre sortez-vous? me dit-il en passant familièrement son bras sous le mien; vous pouvez vous flatter de m'avoir fait une belle peur; je vous ai pris pour un sanglier. Et la Barbe Bleue? J'espère bien qu'elle n'a pas, ainsi que vous, élu domicile en ce taillis; cela compliquerait furieusement la question.

Le ton léger qu'affectait Maléchard me fit voir qu'il n'avait nulle envie de mon sang; malgré le dépit que me causait ma déconvenue, je ne me souciais pas davantage du sien, et je me mis assez facilement à l'unisson de son humeur pacifique.

— Avant tout, répondis-je, finissons-en avec la mystification.

— C'est trop juste, reprit-il tranquillement; vous avez surpris mon secret; autant vaut alors tout vous dire. Vous êtes un galant homme, et je suis sûr que vous ne me trahirez pas. Ce n'est pas de Mme Richomme que je suis amoureux, c'est de sa sœur.

— Parbleu, j'en sais quelque chose, m'écriai-je.

— Voici comment cela arrivé. L'an dernier, tandis que M. Baretty était en prison, à cause de ce duel dont vous a parlé Richomme, sa femme demeurait à Toulouse chez une de ses tantes. C'est là que je l'ai connue.

— Je comprends. Mais moi, à quel propos me trouvai-je mêlé à cette agréable intrigue?

— Le capitaine est, comme vous savez, un jaloux endiablé. Il ne me connaissait pas encore, et il m'importait beaucoup de détourner de mois a jalousie; le seul moyen efficace, c'était de lui donner un autre aliment.

— Ainsi, je suis le gâteau que vous avez jeté dans la gueule de ce Cerbère, afin qu'il ne vous morde pas. Bien obligé. Si du moins vous m'aviez prévenu.

— Vous auriez joué votre rôle avec moins de naturel.

— Et Mme Richomme ferme les yeux?

— Elle les ouvre fort grands, au contraire, et fait des sermons à sa sœur du matin au soir, mais je ne m'en inquiète guère. Elle croit que vous êtes mon confident.

— C'est donc à cela que je dois l'accueil massacrant dont elle m'honore depuis mon arrivée; peut-être se figure-t-elle que j'ai emmené son beau-frère à la chasse et au Grindelwald tout exprès pour vous rendre service?

— Elle en est persuadée, répondit Maléchard en riant.

— Mon cher, repris-je en essayant de rire à mon tour, l'exploitation de l'homme par l'homme est une chose odieuse, anti-sociale, et il me semble qu'à mon égard vous en avez un peu abusé. Cherchez, je vous prie, une autre victime. Je vous préviens qu'à cinq heures du matin je serai parti pour Paris.

— Diable! je vais me trouver fort embarrassé, dit Edmond; l'ogre est bâti de telle sorte qu'il lui faut absolument de la chair fraîche, et si je le laisse chômer, c'est moi qu'il mangera. Il y a bien ici un jeune et beau Lyonnais, arrivé d'hier avec sa maman, et qui a déjà changé cinq fois de cravate; faute de mieux, je tâcherai de l'utiliser.

L'enfant est de votre avis et du mien, il trouve Mme Baretty fort agréable. A la première occasion je le lance. Mais à propos, qu'avez-vous fait du tyran farouche?

Je racontai à Maléchard la scène du glacier; elle lui parut assez divertissante, et, en le voyant rire, je finis par partager son hilarité.

— Nous allons le voir arriver demain matin, reprit mon compagnon de voyage, dont la gaieté parut diminuer à cette idée.

— Vous lui direz de ma part mille choses aimables, et vous lui donnerez mon adresse, dans le cas où il l'aurait oubliée; au bois de Vincennes ou au bois de Boulogne, je serai son homme quand il lui plaira.

— Vous partez donc décidément?

— Que voulez-vous que je fasse ici?

— Mais... ce que vous y avez fait jusqu'à ce jour.

— Mauvais plaisant! Ne dites pas que je suis revenu; je vais me glisser dans ma chambre et me coucher, car je tombe de fatigue.

— Sans rancune? dit Maléchard en me tendant la main.

— Sans rancune, répondis-je, quoique au fond j'eusse quelque peine à lui pardonner.

Le lendemain, ainsi que je l'avais résolu, je partis dès le point du jour, sans prendre congé de personne. J'emportais du canton de Berne une leçon qui m'a profité. Je me défie maintenant des regards des femmes : en revanche, je crois toujours à leurs paroles. Des sceptiques trouveront peut-être qu'il manque encore quelque chose à mon instruction.

Charles de Bernard.

DES

AUTEURS ESPAGNOLS

CONTEMPORAINS.

APUNTES PARA UNA BIBLIOTECA DE ESCRITORES ESPANOLES CONTEMPORANEOS.[1]

Le malheur du génie espagnol est d'avoir été trop grand, trop naïf, trop spontané, trop fort; d'avoir épuisé toute sa sève et fait éclater toute son énergie, sans avarice et sans compter; de s'être fié à ses ressources, à son pouvoir et à sa fécondité; d'avoir oublié que l'opulence des plus magnifiques torrens réclame un renouvellement, un aliment et une économie dans la dépense : son malheur, enfin, a été l'orgueil. Cet orgueil a tout pris en lui-même. Il s'est dévoré. Content de produire, et sûr de sa force, le monde lui importait peu. L'avenir même ne l'embarrassait guère. Il lui suffisait de sa conscience, de Dieu et de son épée. C'est ainsi, armés de cette fière et sombre cuirasse, protégés par ce puissant rempart, inaccessibles

(1) Por don Eugenio de Ochoa. Paris. Baudry.

à toute critique étrangère, que les Espagnols chantaient, qu'ils dessinaient, qu'ils peignaient, qu'ils écrivaient l'histoire, qu'ils faisaient le roman, la pastorale et le drame. Ils ne vantaient pas leurs tableaux, ils ne répandaient et ne cherchaient point à propager leurs systèmes littéraires. Ils se renfermaient dans le sentiment de leur valeur propre. La chaleur du soleil, la vie de la nature, la beauté mystique de l'ame et l'ardente force du sang se reproduisaient sur leurs toiles. Les chances de l'existence humaine et les variétés phénoménales des passions se jouaient dans leurs drames, la majesté de la volonté humaine dans leurs histoires. Ce fut un grand jour et un vaste éclat littéraire; mais, après ce jour, une sombre nuit. A peine nos contemporains se souviennent-ils que l'Europe du XVIe et du XVIIe siècle a puisé à la source de ce drame comme on puise l'eau d'une vaste rivière, sans qu'il y parût, sans que personne vît diminuer ou tarir le bienfaisant trésor. Les tableaux espagnols restèrent ignorés et suspendus aux parois des églises. Toute cette vive flamme périt, et l'Espagne, une fois condamnée à l'imitation, ne fut rien.

Il est vrai que, entre 1550 et 1750, deux influences, celle de l'Italie et celle de la France, tombèrent sur l'Espagne et modifièrent sa décadence. Mais ces deux écoles ne produisirent rien de grand. Aujourd'hui qu'elle est soumise à l'action du Nord, les résultats de cette influence nouvelle ne sont pas meilleurs. Un peu plus de facilité dans la versification et de souplesse dans la facture, voilà tout ce que la poésie espagnole a gagné dans ses rapports avec l'Italie moderne. Aux écrivains français du XVIIe et du XVIIIe siècle, elle a emprunté quelque lucidité dans l'exposition et l'enchaînement des idées, et un certain goût de régularité apparente et extérieure. Faibles conquêtes, qui ne remplacent pas ce que l'Espagne a perdu, fécondité, énergie, nationalité surtout.

Cette glorieuse nationalité, toute catholique, chevaleresque, et, si l'on veut, fanatique, a été récemment en butte à de violens reproches. Rien ne m'étonne plus que les attaques de M. de Sismondi, esprit assurément honnête, érudit d'une patience exemplaire, contre la littérature et les mœurs espagnoles. Le génie du XVIIIe siècle a vaincu et courbé la sagacité de M. de Sismondi; il en a été dompté, rompu, écrasé, jusqu'à devenir incapable de se mêler au vieux génie des nations et d'en sentir la valeur, la fleur ou le poids. Il entre dans le XIIIe siècle avec une lumière de 1820, qui déforme tous les objets, et les voile plutôt qu'elle ne les éclaire. Vous diriez un musicien qui ne connaît qu'une seule clé, celle de *sol*, par exemple, et qui, essayant

de lire une partition à livre ouvert, s'en irait confondant toutes les clés l'une avec l'autre, et se plaignant ensuite de l'épouvantable tintamare dont il ferait au compositeur le cadeau gratuit. Avec le plus grand respect pour les consciencieux labeurs et les sages intentions de ce doyen de la littérature génevoise, il est impossible de ne pas accuser ici la rigueur de ses jugemens; ce n'est pas rigueur, c'est erreur. Il se récrie contre la férocité des mœurs, le fanatisme religieux, le point d'honneur exagéré, qui règnent dans les œuvres espagnoles, c'est-à-dire contre leur originalité, leur vérité, leur ame, leur force et leur grandeur. Autant vaudrait se scandaliser du fanatisme romain de Tacite, de son admiration enthousiaste pour les suicides grandioses, et de sa haine méprisante contre les Juifs.

Est-ce la férocité du coloris qu'il faut blâmer dans Eschyle, Dante, et même chez Homère? Autre chose est la poésie, autre la morale pratique. La scène et les livres français abondent, depuis Jehan de Meung jusqu'à Crébillon fils, en plaisanteries licencieuses que l'on ne peut donner pour modèles à personne, et qui n'empêchent pas *George Dandin* d'être un chef-d'œuvre, ni *Candide* non plus. « Quoi! s'écrie M. de Sismondi, vous voulez que nous souffrions ce mélange adultère dont les Espagnols se sont rendus coupables : la religion jointe à la cruauté, à la licence, à l'infamie! » Blâmez les mœurs, ou plutôt l'infirmité humaine, qui paie toujours si cher sa grandeur; mais ne demandez pas à ces œuvres qui émanent de la passion, qui expriment le préjugé national, qui sont pétries et moulées au feu même des plus ardentes croyances, ne leur demandez pas d'être sans passions, sans préjugés et sans croyance. N'allez pas vous étonner que le frère tue sa sœur sur un simple soupçon de faiblesse féminine, quand il s'agit pour le dramaturge de satisfaire un peuple qui a la superstition et la folie du point d'honneur. Le poète vous montre-t-il un sujet donnant sa vie à son roi, sans espoir de récompense pour sa famille, ou même de renommée, ne vous courroucez pas, fils du XIXe siècle, vous qui lisez les œuvres de Calderon et de Tirso, les yeux fixés sur ce beau lac bleu et sur les Alpes roses, dans votre élégante cellule de philosophe paisible. Rappelez-vous qu'il s'agit de l'Espagne et de la féodalité; songez qu'il est question de ce peuple chez lequel un Guzman vit poignarder son fils sous ses yeux, plutôt que d'être *félon* à son seigneur et de livrer à l'ennemi le château que son roi lui avait confié. Vertus barbares, à la bonne heure; d'un autre temps, je le veux; dangereuses, si vous le jugez ainsi; mais le poète n'est pas le grand moraliste que vous êtes; il est la voix

des nations, l'organe de leur ame, la flamme qui marque leur passage. Dès qu'il se détache des passions nationales, il n'est plus, suivant la belle expression de Dryden, « qu'une flamme peinte. » Il n'a plus d'originalité, il est sans pouvoir.

Cette originalité était surtout essentielle à la littérature espagnole, qui n'avait pas d'autre fonds que ces mœurs si grandement fanatiques. L'originalité du génie anglais n'en approche même pas; cette dernière, toute commerciale, sympathique malgré son individualité, restant elle-même, mais ne méprisant aucune acquisition, a souffert des associations, sans abdiquer sa franchise, sa force, sa puissance teutonique, et s'est permis des alliances. Elle a profité de l'Italie, elle a emprunté des graces ou des essais de grace à la France. L'Espagne, au contraire, toutes les fois qu'elle a plié sous l'imitation, s'est perdue. La liberté et la spontanéité constituent sa vie. Dès qu'elle s'en éloigne, elle meurt.

Elle n'a pas, comme les littératures française, italienne, allemande, d'époque de renouvellement. Son histoire intellectuelle ne possède qu'une fleur magnifique et dont l'épanouissement splendide est suivi d'une rapide décadence; ainsi fleurissent les cactus de ses roches brûlées. Toute romantique et chevaleresque, depuis les premières ballades que chantèrent les fils des héros castillans pendant la guerre chrétienne contre les Maures, elle conserve, jusqu'aux drames catholiques (*autos sacramentales*) de Calderon, le même génie et la même littérature. Tandis que la France était tour à tour italienne, espagnole, anglaise; l'Angleterre, tour à tour italienne, française, allemande; l'Espagne, du XIIIe siècle au XVIIe siècle, se développait dans une direction unique; ses derniers chefs-d'œuvre, ceux de Calderon, sont dictés par la même inspiration qui anime le vieux poème du Cid. Envahie ensuite par le goût français, elle vit tomber si bas sa poésie, son drame et son éloquence, que, vers le milieu du XVIIIe siècle, elle prit en dégoût cette même imitation qui la perdait, et se retourna, non sans tristesse et sans désespoir, vers les langes de pourpre qui avaient fait l'orgueil de son berceau littéraire.

Alors, grace à la paix dont l'Espagne jouissait, l'industrie commençant à se relever, la marine se réorganisant, l'agriculture reprenant honneur, on vit cette impulsion rénovatrice s'étendre aux œuvres de l'esprit, et quelques intelligences solides, fortes ou patientes, honorer leur patrie par des travaux recommandables. C'est à cette génération reposée et fille du XVIIIe siècle qu'appartiennent les noms des historiens et publicistes Quintana, Toreno, Reinoso, Navarrete,

Torres Amat, des orateurs Galiano et Gareli, des savans critiques Clemencin, Hermosilla, Lista, des poètes et polygraphes Arriaza, Somoza, Burgos, Carvajal, Castro, Musso y Valiente, du poète dramatique Moratin, tous nés avant la révolution française, la plupart entre 1770 et 1780, et remarquables par une certaine modération heureuse de la pensée, par une fermeté mâle, par le bon goût et le bon sens plutôt que par l'éclat de la forme ou l'ardeur de la verve. Parmi ces noms graves et honorables, qui ne sont pas sans ressemblance avec la génération italienne des Muratori et des Tiraboschi, je n'en connais pas de plus digne d'estime et d'éloge que don Manuel Quintana, aujourd'hui grand d'Espagne et né à Madrid en 1772.

Les *Vies des Espagnols célèbres*, par Quintana, s'élèvent au-dessus de la plupart des biographies. L'émotion grave et héroïque avec laquelle le narrateur redit les faits, l'associe admirablement aux ames nobles des vieux temps. C'est une prose simple, active, naïve et forte, qui n'est pas sans analogie avec l'excellente prose anglaise de Robert Southey. Comme monument national, comme résumé des vieilles gloires et de l'ancien génie espagnols, nous ne pensons pas que l'Espagne nouvelle ait rien produit de comparable à ces trois volumes qui ne sont pas assez connus en Europe, et qui méritent d'être traduits. Immédiatement après lui nous placerons don Martin Fernandez de Navarrete, né le 9 novembre 1765, dans la province de Rioja, celui de tous les écrivains récens qui a le plus contribué à éclaircir l'histoire moderne des découvertes maritimes. Les biographies des *Navigateurs espagnols*, par Navarrete, remplies de documens curieux et d'une rare exactitude, ses notices et dissertations sur divers points de l'histoire des voyages, œuvres dénuées de chaleur et d'éloquence, mais qui n'ont pas la prétention des mérites qui leur manquent, resteront comme d'excellens et uniques matériaux. Déjà l'Américain Washington Irving en a fait usage avec talent et avec élégance, si ce n'est avec philosophie et profondeur. L'emploi et le choix de l'érudition, l'infatigable patience des recherches, la conscience et le soin qui président à ces fouilles historiques, leur assurent, non peut-être une place littéraire très éclatante, mais un rang historique fort distingué.

Don Alberto Lista jouit parmi ses concitoyens d'une considération au moins égale à celle des deux écrivains que j'ai nommés. Né en 1795, à Séville, d'artisans pauvres, il fit à la fois son apprentissage d'ouvrier chez son père, et ses études à l'université de sa ville natale. Nommé à vingt-un ans professeur de mathématiques au collége royal

de Saint-Telmo, il reçut à vingt-huit ans les ordres sacrés. Polygraphe, traducteur, poète élégant et pur, prosateur sensé et vigoureux, il a plus de profondeur dans la pensée que Navarrete, et moins de puissance dans le style que Quintana. Rien de plus juste et de plus simplement exprimé que l'explication qu'il a donnée, au commencement de sa traduction du onzième volume de l'*Histoire universelle* de M. de Ségur, du principe politique par lequel le moyen-âge a été régi. On trouve, dans cette page, non pas la défense de l'inquisition, mais le mot réel de cette énigme si long-temps obscurcie par les philosophes. C'est le commentaire bref et complet des institutions de l'Espagne, de son génie réel et du rang qu'elle doit occuper entre les peuples modernes. « Le principe religieux, dit Lista, soutint pendant huit siècles la grande querelle des chrétiens contre les mahométans. Ce fut le christianisme *érigé en pouvoir politique et visible*, qui, sous Charles Martel, arma la France dans les plaines de Tours, lui qui délivra la Sicile et l'Italie du pouvoir des Sarrazins, lui qui civilisa les provinces du nord et du Nouveau-Monde, lui qui donna la première idée des parlemens, modelés, dans l'origine, sur les synodes où les évêques représentaient leurs églises, et qui, en divers pays, comme en Espagne, portèrent le nom même de conciles. Ce fut lui qui répandit le goût et l'étude du droit romain, lui qui créa la suprématie des pontifes, lui, enfin, qui précipita toute l'Europe contre l'Asie, et qui découvrit aux yeux des peuples occidentaux les élémens de la civilisation antique, dans ces mêmes régions où ils allaient chercher la mort pour leur Dieu.

« On ne peut méconnaître cette vérité, que dans l'Occident européen, envahi par les barbares, la religion fut une puissance politique au moment où tous les autres principes conservateurs de la société faisaient défaut. Mais comment concevoir une force politique sans pouvoir coercitif? Il fallut promulguer des lois dirigées contre les transgresseurs de la religion, et ces lois furent sévères, car l'hérésie était un crime de haute trahison contre la première autorité de l'état. Ce fut un devoir de faire la guerre aux hérétiques et aux idolâtres, par la même raison qu'une puissance fait la guerre à ses ennemis. Le christianisme ne soutenait pas ces hostilités par lui-même et pour lui-même, il ne reconnaît pour armes que la persuasion. C'était la société qui défendait en lui son dernier lien. Si l'on médite sur ces vérités, on pourra réduire à leur juste valeur les diatribes et les sarcasmes des philosophes du XVIII[e] siècle contre l'intolérance et le fanatisme, contre les guerres religieuses, contre les supplices et

les meurtres qui en furent les résultats. On reconnaîtra que ces tristes effets n'ont eu pour motif que la défense sociale, et la société avait choisi pour principe et pour centre le seul élément politique qui subsistât. »

C'est cette simplicité, cette rigueur, et pour ainsi dire cette santé ferme du bon sens, qui caractérisent les compositions en prose de Lista. Hermosilla et Clémencin s'éloignent davantage du domaine philosophique, et rentrent dans le cercle plus restreint du commentaire et de la critique. Don José Mamerto Gomez Hermosilla, philologue et helléniste, est né à Madrid en 1771, et mort en 1837. Une bonne traduction en vers de l'*Iliade* d'Homère, avec des commentaires excellens, et plusieurs ouvrages didactiques, entre autres son *Cours de critique littéraire*, attestent une érudition vaste et un jugement exercé, mais peu d'originalité dans les vues et peu d'audace dans le style. C'est un bon professeur et un humaniste distingué, qui aime la sévérité de la pensée et la gravité des formes. Don Diego Clémencin, né dans la province de Murcie en 1765, et mort le 30 juillet 1838, traducteur et philologue comme Hermosilla, a laissé des œuvres d'un intérêt plus vif, plus neuf et plus général; son *Mémoire sur les histoires du Cid* et son *Commentaire sur Don Quichotte*, en sept volumes, sont de véritables titres à l'estime et à l'admiration. Le commentaire sur le *Don Quichotte* offre une peinture tellement complète et détaillée des mœurs de l'époque, une analyse si bien étudiée du génie espagnol entre 1580 et 1630, que l'on peut regarder ce livre comme un précieux appendice historique plutôt que comme un travail de philologue.

A cette école que l'on doit nommer ancienne, dont peu de membres subsistent encore, et qui se trouve placée entre le XVIIIe siècle et les écrivains récens, se rattachent les orateurs et les publicistes: Galiano, né à Cadix en 1789; Gareli, avocat et publiciste, né à Valence en 1777; le comte de Toreno, né en 1787, à Oviédo; Torres Amat, né à Sallent en 1772, historien et biographe; l'économiste Florès Estrada, né en 1769, à Pola de Somiedo; le publiciste Arnao, né à Madrid en 1780; Reinoso, né à Séville en 1770; Mora, né à Cadix en 1783; Marina, né en 1757; intelligences développées par le mouvement des affaires, le bruit de l'Europe, le contact des lumières françaises, et offrant plutôt la facilité et la justesse des développemens ou des reproductions que l'élan primesautier et la saillie spontanée du talent.

Parmi ceux que je viens de citer, Quintana et Lista ont écrit de

très beaux vers, regardés aujourd'hui comme des modèles, mais dont l'oreille étrangère admire plutôt la facture érudite et habile, qu'il n'en peut reconnaître la soudaine et naïve inspiration. A cette ancienne école il faut aussi rattacher les poètes Moratin, Arriaza, Burgos, Gil y Zarate, et même Martinez de la Rosa, plus jeune qu'eux. Arriaza, né à Madrid en 1770, nous semble le vrai poète espagnol de ces derniers temps; il n'a point voulu parer la décadence de la muse nationale par un costume emprunté à Walter Scott ou à Byron. Il chante ses amours avec une désinvolture languissante et gracieuse, qui manque quelquefois de force, de correction ou de concision, mais non de charme. On a imprimé cinq fois ses poésies, et cela ne peut étonner. Il est tout-à-fait d'accord avec les goûts de cette haute société espagnole plus occupée de ses plaisirs que de ses intérêts, et plus éloignée que l'on ne pense des passions politiques que les journaux lui attribuent :

Entre los roncos clamores
De gente que atribulada
Ante sus ojos la espada
De la muerte ven lucir,
Yo haré que de mis amores
Tan negro horror se despida;
Y : *¡à dios, Silvia de mi vida!*
Se oirà en los vientos gemir (1).

Don Xavier de Burgos, né à Motril le 22 octobre 1778, poète, dramaturge, publiciste et administrateur, battu comme la plupart de ses concitoyens des flots orageux de ces révolutions espagnoles qui se succèdent comme des vagues, s'est surtout fait connaître dans les lettres par une comédie de mœurs spirituellement écrite, *le Bal masqué*. Musso y Valiente, né à Lorca en 1785, historien, poète et publiciste, auteur d'excellentes réflexions sur la formation des idiomes et sur l'influence exercée par le génie spécial des peuples; don Thomas-José Gonzalez Carvajal, né en 1753, à Séville, traducteur des psaumes; don Juan-Nicasio Gallego, né à Zamora en 1777, poète remarquable surtout par la connaissance du rhythme et l'éclat sonore de la versification; don José-Joaquin Mora, né à Cadix en 1783,

(1) « Parmi les rauques clameurs de ceux qui voient briller à leurs yeux le glaive effroyable de la mort, je saurai dégager de ces tristes pensées celle de mon amour, et ces mots : *Adieu, mon amante et ma vie!* gémiront au loin dans les airs. » — (*La Despedida de Silvia.*)

long-temps secrétaire particulier du général Santa-Cruz à Bolivia, l'un des premiers poètes espagnols qui aient emprunté des couleurs aux poètes anglais; enfin deux hommes célèbres à divers titres, Moratin et Martinez de la Rosa, complètent cette liste des poètes de l'ancienne école. Martinez de la Rosa, né en 1789, à Grenade, se rapproche davantage de notre temps. Don Leandro-Fernandez Moratin, né en 1760, à Madrid, mort en 1828 à Paris, et enseveli non loin de notre Molière, appartient tout entier au XVIIIe siècle. Je doute que l'on puisse signaler Moratin comme un homme de génie; mais c'était un observateur plein de finesse, un écrivain doué de goût et de grace, connaissant les hommes, attendant l'inspiration, aimant le naturel, et infatigable jusqu'à ce qu'il l'eût trouvé. *Le Vieillard et la Jeune Fille* et le *Oui des Jeunes Filles* ont été imités sur presque tous les théâtres de l'Europe. On n'y trouve pas cette vigueur et cette richesse de conception qui distinguèrent Calderon et Alarcon, mais des détails charmans et un mélange heureux et bien ménagé de sensibilité et de verve comique. Comme Moratin, Martinez de la Rosa, auteur de *la Mère au bal et la Fille à la maison*, a reçu les applaudissemens de ce public dédaigneux et blasé de Paris et de Londres, qui donne aux réputations leur dernière couronne. Sa manière rappelle beaucoup celle de Collin d'Harleville. Nous connaissons de délicieuses poésies lyriques dues à cet écrivain facile, pur et bien doué. Comme prosateur, il a publié une excellente biographie, la *Vie de Fernand Perez del Pulgar,* livre remarquable par la rapidité et la sévérité de la narration.

Dans la poésie proprement dite, ce n'est point la sonorité, la fluidité, la grace, même le sentiment, qui font défaut aux écrivains dont nous avons rappelé les noms; c'est la pensée. L'harmonie est douce, l'oreille est caressée, l'esprit suit sans peine les vibrations de la lyre; mais l'étincelle électrique ne jaillit point de ces strophes bien formées ou de ces images agréables. Vous retrouvez là quelque chose de semblable à la poésie italienne du XVIIIe siècle ou à la poésie anglaise, lorsque régnaient Mason, Akenside et Hayley. Dans la génération que nous venons de passer en revue, la postérité distinguera surtout, à côté des dramaturges, les écrivains graves, Lista, Clémencin, Hermosilla, surtout Quintana, dont l'ame espagnole s'est élevée jusqu'à l'éloquence, grace à l'amour du pays et au respect du passé.

La génération suivante n'a point le même caractère. On voit le souffle du Nord s'emparer peu à peu des intelligences espagnoles et

les jeter confusément dans l'imitation de Walter Scott, de Goethe, de Schiller ou de Kotzebue. C'est là ce que, par une erreur étrange, les Espagnols ont appelé *romantisme*. Ne voyaient-ils pas que l'Espagne ancienne était seule véritablement romantique, et que le Nord ne pouvait prétendre à ce titre? Tous les chefs-d'œuvre espagnols portent l'empreinte catholique, chevaleresque et romane, c'est-à-dire romantique, tandis que *Hamlet*, *Faust*, *le Paradis perdu* et les chefs-d'œuvre septentrionaux offrent au contraire le caractère de la pensée analytique, ironique, souvent révoltée, totalement contraire au catholicisme des nations romanes. Les critiques et les écrivains de la moderne Espagne ont eu grand tort, quand ils se sont enrôlés sous les bannières mal comprises et mal connues de Schlegel et de Coleridge. Aussi la plupart des dissertations et des discussions espagnoles sur le romantisme, sur le classicisme, sur le renouvellement social, sont-elles d'assez peu de valeur; et comme en Italie, mais avec bien plus de désastre et de ruine, parce que l'intelligence espagnole est plus originale et plus haute, le flot de l'imitation septentrionale, au lieu de féconder le domaine littéraire, a fait éclore je ne sais quelles moissons de folle ivraie et d'herbes stériles sur les vieux et sublimes débris des monumens gothiques. Qu'avait besoin l'Espagne de s'intéresser à la question moderne du romantisme? Elle seule, je l'ai dit, est romantique par héritage et par tradition; elle seule a le droit de soulever cet étendard auquel le Nord ne peut prétendre. Le génie septentrional n'est point romantique, à proprement parler. Il a sa couleur et sa forme propres; il a sa grandeur et sa puissance. Le génie gothique et chrétien, s'emparant d'une forme *romane* et créant des chefs-d'œuvre, embrasse la Provence et l'Italie jusqu'à Dante, mais caractérise surtout l'Espagne depuis le Cid jusqu'à Calderon.

Toute cette force et cette grandeur *romanes* et *gothiques* vont précisément au rebours de la civilisation européenne et moderne, qui est aujourd'hui essentiellement septentrionale et qui se précipite vers le Nord. Aussi l'Espagne, en s'attachant à la civilisation du Nord, est-elle fatalement entraînée dans une direction opposée aux traditions qui constituaient sa puissance; elle ne répète ainsi que les voix de l'Europe. Pour nous imiter, il faut qu'elle se renie; et quelle nation est forte en se reniant? Le génie n'est possible que si l'esprit national, jaillissant de la propre source des traditions et des passions populaires, traverse fièrement le domaine de la

patrie, absorbant tous les ruisseaux des montagnes et reflétant tous les rayons. Refoulez cette source, perdez-la dans les sables, essayez d'amener à grands frais et d'enfermer dans un canal les eaux empruntées à de lointaines rivières, et vous verrez quelle différence sépare les deux moyens de fécondité, l'un factice, l'autre naturel.

Ce qui étonne l'observateur, c'est qu'au milieu de tant de causes de décadence et de néant, l'Espagne nourrisse encore des intelligences capables d'avidité scientifique et curieux de progrès littéraires. Rien de plus effroyable que la destinée des Espagnols depuis bientôt cinquante années. Les uns fuient à l'étranger et renoncent à leur patrie, à leur langage et à leurs traditions; les autres, jetés en prison par un parti, délivrés par un second parti, exilés par un troisième, attendent d'un quatrième, ou la mort, ou le bannissement. Le mot *carcel* est celui qui se présente le plus fréquemment dans la biographie des Espagnols vivans. Les plus doux des hommes, gens de lettres, chanoines, peintres, poètes, écrivains érotiques ou humoristiques, se trouvent ainsi traités par le sort. Si vous lisez les pages que don Eugenio de Ochoa leur consacre dans ses *Apuntes* (Mémoires pour servir à l'histoire littéraire de l'Espagne moderne), vous n'y voyez que tristes aventures, de sorte que la destinée de chacun, dans ce malheureux et beau pays, est une succession de grands malheurs, et celle de la patrie une calamité sans grandeur comme sans terme.

La plupart des écrivains dont nous venons d'indiquer les noms, Quintana, Navarrete, Clemencin, Martinez de la Rosa, tour à tour bannis, incarcérés, proscrits, ont continué leurs investigations historiques ou poli leurs vers, en mangeant le pain amer de l'étranger, ou, comme l'auteur de *Don Quichotte*, dans les prisons, *donde toda incomodidad tiene su asiento, y donde todo triste ruido hace su habitacion* (où tout malaise a son domicile, où tous les tristes bruits se font entendre). On n'est que juste en se montrant sévère pour une nation organisée, vivante, florissante, telle que l'Angleterre ou l'Allemagne. La même sévérité appliquée à l'Espagne serait injustice. Elle ne vit pas; elle pleure son passé ou le raille. Elle attend son avenir ou le maudit. Il y a en Espagne deux sociétés qui se repoussent : le passé et le présent, une momie qui a été reine et que l'on maltraite fort en sa qualité de momie, et un embryon extrêmement petit, qui n'a point la patrie pour mère, et qui, éclos dans les es-

prits des classes supérieures, sous l'influence des rayons étrangers, se trouve dépourvu de toute parenté avec la nation elle-même. De quel mépris les temps passés sont-ils accablés! Comme l'ancienne Espagne est traitée par les nouveaux Espagnols! Lisez le portrait du *vieux Castillan,* par un des plus ingénieux écrivains de ce temps-ci. Quel dédain! quel dégoût pour ces mœurs grossières et rustiques de l'ancienne gentilhommerie! Comme Larra, Somoza, Campo Alange, Miñano, Mesonero et tous les autres nous prouvent plaisamment que l'Espagne de 1750 était mauvaise et décrépite! Comme ils prennent plaisir et orgueil à se détacher d'elle, à la repousser du pied comme un cadavre! Hélas! pour aller où? Au chaos; car tout se tenait, et le talisman qui donne l'avenir aux peuples, c'est le passé.

Il était impossible que l'Espagne, si violemment mêlée à tous les mouvemens de l'Europe dans ces derniers temps, ne se détachât pas de ses souvenirs, qui ont tant de grandeur et qui faisaient sa force. La littérature espagnole la plus récente, dénuée de première intention et d'initiative, forme donc un supplément et un appendice à la littérature européenne. Il n'y a pas d'académie qui ne s'honorât des noms de Lista, de l'helléniste Hermosilla, de l'érudit et sagace Clemencin, de l'économiste Florez Estrada, de l'historien Navarrete. Ce sont des hommes lettrés et ingénieux que Mesonero, Miñano, et cet infortuné Larra dont nous parlerons tout à l'heure. En dépit de cette fécondité, si vous cherchez une Espagne littéraire, vous ne trouvez que l'Europe imitée par les esprits les plus distingués de l'Espagne. Les cris du Nord, la brise nocturne d'Young, le souffle écossais de Walter Scott, le sifflet aigu de nos feuilles satiriques, le clair de lune de Shelley et de Wordsworth, s'y mêlent et s'y confondent. Vous retrouvez la copie attentive de nos civilisations modernes dans les fragmens empruntés par M. Ochoa aux auteurs espagnols vivans. Ce recueil fait avec une remarquable habileté, avec beaucoup de goût et d'exactitude, semble introduire celui qui le parcourt dans une région paisiblement civilisée, un peu affaiblie, livrée à nos goûts incertains et à nos ternes passions. Vous trouvez là des drames imités de Victor Hugo, des discours sur l'économie politique analogues aux travaux de M. Jean-Baptiste Say, des odes anacréontiques, des élégies à la Wordsworth, des peintures de mœurs dont Addison ne renierait point la parenté, des critiques et des dissertations assez honnêtes sur le romantisme et le classicisme, des essais satiriques d'un ton léger, précisément dans le goût de nos journaux épigrammatiques, enfin quelques-unes de ces inventions sataniques

dont le célèbre Lewis a donné le premier mot. Abordez ces deux volumes, vous ne croyez pas sortir de France; tout ce que vous lisez est français; le costume espagnol tient à peine et voltige au hasard sur les formes et les idées.

Sans contester ni le mérite du style, ni la gravité des vues, ni même l'éloquente facilité des écrivains plus sévères, on cherche bien vite quelques accens qui ne soient pas un écho, et quelques lueurs qui ne soient pas un reflet. Ces bonheurs se rencontrent assez rarement chez les écrivains dramatiques, Breton de los Herreros, Castro, Gil y Zazate et Hartzenbusch, qui tous les trois cependant ont conservé cette verve de dialogue et de situations qui semblent inséparables de la vieille comédie espagnole. Plus de cent trente drames, traduits, imités ou refondus par Breton de los Herreros, attestent sa laborieuse fécondité. Hartzenbusch, allemand d'origine, fils d'un ébéniste domicilié à Madrid, et long-temps simple ouvrier, a écrit, sous le titre des *Amans de Teruel*, un drame remarquable par l'énergie et la passion, mais mêlé de ces lieux communs de situations violentes et de cette déclamation emphatique qui caractérisent notre mélodrame. Gil y Zarate, esprit varié, tour à tour enrôlé dans le bataillon classique et dans la nouvelle armée de ceux qui copient Victor Hugo et Alexandre Dumas, a obtenu des succès dans l'un et l'autre genre. Parmi les poètes les plus complètement envahis par l'influence du Nord, nous citerons Roca de Togores, Salas y Quiroga, dont les strophes sur la *Désespérance* semblent traduites de lord Byron; Pastor Diaz, don José Joaquin Mora, don Pedro Madrazo, don Juan Maria Maury, auteur de *l'Espagne poétique;* Garcia Guttierrez, Castro y Orozco, les deux jeunes écrivains dramatiques de notre époque, qui annoncent le plus de talent; Espronceda, Escosura, Bermudez de Castro, don Juan Floran, mais surtout don Angel de Saavedra, duc de Rivas. Le *Moro Esposito* de ce dernier est la plus heureuse imitation de Walter Scott que la poésie espagnole de ces derniers temps ait produite. Nous préférons encore à cet ouvrage, d'ailleurs remarquable par la facilité et le coloris, quelques légendes du même auteur, rimées à la manière des anciennes romances, entre autres *El Fratricidio*, terrible et dramatique récit de l'assassinat de Pierre-le-Cruel, poignardé par son frère sous les yeux de Duguesclin.

Ce qui manque en général à ces poésies, c'est la nouveauté de l'inspiration. En vain le poète se rejette-t-il dans les ténèbres du moyen-âge ou dans la poudre du champ de bataille féodal; vous

apercevez derrière lui les ombres des écrivains antérieurs qui ont réhabilité la féodalité, Goethe, Walter Scott, Schiller. Vous séparez facilement de l'œuvre qui vous est offerte le travail d'érudition qui a présidé à sa naissance. Vous regrettez la barbare et puissante inspiration du poème du Cid, et, pénétrant dans le cabinet du poète, vous y voyez un savant ingénieux, occupé à recoudre les lambeaux des vieilles cottes de mailles qui ne doivent plus recouvrir une poitrine héroïque. Vous redescendez malgré vous vers cet état social de l'Espagne actuelle, incapable à la fois de détruire un passé qui lui pèse et de défendre des débris qui l'écrasent; triste et noble nation, assise au milieu des ruines qu'elle méprise, en face d'une décadence que tous ses efforts précipitent!

Dans une telle situation, rien n'est plus naturel à un peuple énergique et spirituel, qui se voit mourir, que de se peindre. Aussi la littérature espagnole, jadis hautaine même dans la comédie, grave dans la parodie, héroïque dans les œuvres de Tirso de Molina, le prêtre bouffon, philosophique dans la merveilleuse satire de Cervantès, n'a-t-elle pas aujourd'hui de plus agréables et de meilleurs momens que lorsqu'elle se met à raconter avec un triste sourire et une gaieté un peu amère l'abaissement de cette société grandiose. Les Espagnols modernes ne sont jamais plus ingénieux que lorsqu'ils disent ce qu'ils pensent des juntes, des essais de constitutions, des ébauches de civilisation et de l'état du pays. On ferait un joli et excellent volume de ces tableaux picaresques (1) et pittoresques; ce sont, je n'en doute pas, les fragmens et les produits littéraires auxquels l'Espagne actuelle attache le moins de prix, et ce sont incomparablement, avec ses essais de drame et ses recherches d'érudition, les plus dignes d'attention et d'estime.

Les noms de ces écrivains humoristes sont assez nombreux, et nous citerons pêle-mêle ceux de Campo Alange, de Calderon, de Tapia, de Somoza, de Pelegrin, de Larra, mais surtout de Miñano et de Mesonero. La plupart de ces écrivains, que les troubles de ces trente dernières années ont fait naître en assez grand nombre, sont beaucoup plus remarquables qu'on ne le croit en Europe. La confusion grotesque d'une situation politique sans exemple dans les annales du monde, tout en pénétrant de tristesse les ames élevées et les esprits vifs ou profonds, se mêle de cette bizarrerie comique dont toute

(1) *Picaro*, gueux, mendiant.

décomposition est empreinte. Les squelettes sont des personnages très plaisans, on le savait au moyen-âge, et le *rictus* de la mort, rire permanent et terrible, efface tous les rires humains.

Don Miñano y Bedoya, né en 1779, dans la province de Valence, est un esprit souple, animé, caustique et facile, dont les écrits, surtout les *Lettres d'un pauvre desœuvré* (*Cartas del pobrecito holgazan*), tirées à plus de soixante mille exemplaires, ont exercé à peu près autant d'influence en Espagne et en Amérique que les pamphlets de Courier en France et ceux de Swift en Angleterre. Le style en est varié, gai, original, rapide, et souvent dramatique. Mesonero, auteur du *Curioso Parlante* et du *Panorama Matritense*, loin de sacrifier comme Miñano à la circonstance politique, est resté volontairement étranger à tous les mouvemens de la vie publique. Ce sont ces écrivains et ceux du même genre qu'il faut consulter, si l'on veut se faire une idée de l'Espagne actuelle et du chagrin philosophique avec lequel elle se contemple. Campo Alange, racontant une traversée sur le bateau à vapeur du Guadalquivir, compare l'indolence espagnole avec l'intérêt que l'Espagne inspire aux étrangers. « Aujourd'hui, dit-il, une des parties intégrantes de l'éducation d'un jeune Espagnol bien né consiste à voyager pendant huit ou dix mois au moins, ce que nous appelons vulgairement *correr cortes*, et ce qui semble aussi important que de parler français, de chanter l'italien, et de peindre à l'aquarelle. Un voyage est le complément de l'éducation. Il supplée à tout; c'est un vernis qui donne couleur à ce qui n'a pas de forme. Nous vivons dans un siècle de mouvement, nous vivons à l'échappée; les lumières se communiquent par les diligences, et il faut brûler le pavé pour les attraper. Voyagez donc, jeunes gens!

« Mais tous les lieux n'ont pas reçu en partage la puissance miraculeuse dont nous parlons. Tous les pays ne sont pas également bons à voir. Qu'on demande à un jeune homme bien élevé : Avez-vous voyagé ? — Qu'il réponde : Oui, monsieur, j'ai parcouru la Castille vieille et la terre classique des saucissons que la Guadiana féconde, et la Galice où se fabriquent les meilleures cornemuses de l'univers; je me suis baigné dans le Patute, et les sables de la Manche m'ont dévoré de leurs ardeurs. Qui pourrait s'empêcher de sourire? N'est-il pas clair jusqu'à l'évidence qu'il faut absolument sortir d'Espagne? France, Italie, Turquie, Portugal, tout est bon. Un Espagnol qui peut parler savamment de la Bourse de Paris, de la Scala de Milan, de Constantinople, ou même du château de Tapadiñha en Portugal,

n'a que faire de son pays. Pourquoi nous rendre compte de je ne sais quelle basse-cour ruinée qui subsiste à Merida, ou des édifices gothiques de Burgos et de Tolède, constructions désordonnées, et que nos habitudes repoussent?

« Laissons les étrangers, montés sur de mauvaises rosses, parcourir nos provinces, s'arrêtant pour prendre leurs repas dans des *ventas* misérables, jeûnant la plupart du temps ou forcés de se contenter de pain, d'eau et de vin, si l'on peut nommer vin ce qui remplit admirablement toutes les conditions d'une essence de poix-résine. Ces étrangers doivent se laisser voler avec satisfaction, et même bâtonner sur les grands chemins; libres de décrire ensuite une rencontre avec des brigands espagnols, et de montrer le chef avec le scapulaire sur le sein, le tromblon à la main. Bons étrangers! ils jettent leur argent par la fenêtre, pour se procurer de vieux bouquins (*librotes*), augmentant ainsi considérablement la consommation du papier gris que les susdits bouquins auraient remplacé! Ils mettent la main sur tous les vieux tableaux dont nous ne voudrions pas faire usage pour boucher les trous de nos greniers, quand on nous les donnerait pour rien! En échange, nous leur achetons du papier peint qui sert à donner un aspect galant à nos salons, puis d'élégantes voitures et des étoffes de laine qui nous rendent inutiles les troupeaux de l'Estramadure. Lorsque les étrangers ont consumé de longues veilles pour étudier notre histoire et pour chercher la cause de notre décadence et les moyens de sortir de l'état abject où nous nous trouvons plongés, alors nous traduisons leurs œuvres, et tout bellement, les mains lavées et la tête frisée, nous nous emparons de leurs travaux. Voilà ce qui s'appelle de la finesse. Notre orgueil national ne doit-il pas s'exalter quand nous lisons dans nos ouvrages périodiques les notices statistiques recueillies à grand'-peine par des Anglais ou des Allemands et relatifs à notre Péninsule?

« Ces réflexions et d'autres non moins amères, que je passe sous silence pour ne pas ennuyer mes lecteurs, me venaient à l'esprit il y a peu de temps, comme j'étais appuyé sur la balustre du bateau à vapeur, et contemplant machinalement les eaux jaunes du Guadalquivir, qui, fouettées par les palettes des roues, venaient frapper les deux côtés de l'embarcation, formant des sillons profonds qui s'effaçaient loin de nous. Pour me distraire un peu et repousser les tristes pensées qui venaient m'assaillir, je fixai plus particulièrement mon attention sur le paysage serein et doux qui s'offrait partout à ma vue,

changeant de moment en moment. Les bosquets feuillus d'orangers, les solitaires et mélancoliques oliviers des collines, la terre couverte d'abondantes moissons, et les troupeaux nombreux qui, fatigués de l'ardeur de la canicule, venaient se baigner dans le grand fleuve, rappelaient à ma pensée les champs élysées de l'antiquité, etc. »

Cette tristesse du présent ne se borne pas à notre siècle; elle remonte jusqu'aux époques de la monarchie. Les temps antérieurs à la révolution française sont devenus un objet de sarcasme et de dégoût. On raille à l'envi cette société morte, paralysée par la formule, ensevelie sous l'étiquette, n'ayant plus d'ame et de vie, et dont les moindres coutumes étaient pétrifiées. Voici comment un des écrivains humoristes dont j'ai parlé, don Jose Somoza, décrit les habitudes et la vie d'un gentilhomme de Madrid en 1760. « Tout gentilhomme, dit-il, en sortant du lit, attendait l'homme qui devait lui faire la barbe, opération beaucoup plus longue dans ce temps-là qu'aujourd'hui, où les deux tiers de nos visages ne sont jamais rasés. Personne ne se rasait seul. Après cela, le perruquier commençait son office, qui consistait à peigner, à graisser, à friser et à poudrer la tête, opération fort longue. Alors seulement on passait au grand travail de l'habillement, que les plus diligens ne terminaient pas en moins de trois quarts d'heure, tant il y avait de pièces dans l'ajustement et de chevilles pour les arranger, depuis celles qui assujettissaient le col jusqu'à celles qui attachaient la chaussure. Cette grande manœuvre enfin terminée, notre homme ceignait son épée et se recommandait à Dieu pour qu'il fît beau, car il allait braver l'intempérie de l'air, de pied ferme et tête découverte, quelque temps qu'il fît.

« S'il allait à pied, ce ne pouvait être qu'avec la plus grande précaution et en tâtonnant, pour garantir de la pluie ou de la boue ses bas de soie blancs et ses souliers à la mahonnaise. J'ai connu un officier qui se fit une réputation considérable pour avoir su traverser la ville de Madrid sans se crotter en hiver. Ce talent avait son importance dans une époque où tout le monde courait les rues, exercice qui n'appartient plus aujourd'hui qu'aux négocians et aux hommes d'affaires. Les personnes les plus indépendantes étaient obligées à des devoirs réglés par un cérémonial impérieux qui ne leur laissait pas un seul jour de repos. On fêtait Pâques trois fois l'an : à Noël, à l'Épiphanie et à la Pentecôte. Il y avait le jour de la fête du saint et l'anniversaire de la naissance. Si l'on manquait à l'un de ces devoirs, c'était assez pour que deux familles devinssent

ennemies. Le plus petit voyage nécessitait un congé universel que chacun rendait exactement le lendemain, et cela se répétait au retour, sous le nom de bienvenue. Lorsque c'était fête chômée, celle d'un saint, par exemple, dont le nom est commun, l'étranger qui serait entré dans une ville l'aurait crue en proie à l'incendie ou à l'émeute. Tout le monde courait effaré, se heurtant, se poussant et criant dans les rues. De malheureux artisans mouraient à la peine, fatigués de servir les nombreuses pratiques qu'il fallait peigner, chausser et vêtir dans ces grandes circonstances. Tel était l'état de la société aux jours solennels.

« On dînait à une heure, et l'on mangeait plus qu'aujourd'hui; mais il fallait plus d'adresse pour savoir manger que pour gagner de quoi vivre. On employait de certains cornets de carton qui s'adaptaient sur les manchettes, parce que c'était chose convenue que les mains d'un homme devaient rester oisives tant qu'elles étaient protégées par cet ornement. On avait inventé d'autres machines préservatrices pour protéger contre les taches le bord de la veste et le jabot de la chemise. Aucune de ces inventions n'était aussi compliquée et aussi singulière que celle dont on se servait pour faire la sieste, coutume générale et utile pour notre climat. J'ai vu dormir le célèbre Jovellanos, le nez sur l'oreiller, mais sans le toucher autrement que du front, pour ne pas déranger ses boucles.

« Il n'était permis qu'aux personnes qui n'avaient pas de soirées pour le jour même d'affranchir leur chevelure de cette entrave et de l'envelopper d'une résille. Ceux-là sortaient embossés dans une cape écarlate, mais ils n'en étaient pas plus lestes pour la promenade; le bas de soie et l'escarpin ne leur permettaient pas de quitter les chemins royaux. Enfin, les hommes étaient plus heureux que les femmes; ils pouvaient poser le pied sur la terre, tandis que les femmes, élevées sur de hautes mules de bois, étaient contraintes à une marche périlleuse et sautillante qui les faisait ressembler à la poule grattant la terre. Cruellement serrées d'ailleurs par leur corps de baleine, quel exercice pouvaient-elles faire, et comment la moindre agitation ne les aurait-elle pas abattues? Le corps de baleine était quelque chose de tellement inamovible, que l'on voyait des mères de famille nourrir leurs nouveau-nés et leur donner le sein à travers une petite ouverture ou trappe pratiquée dans le corset, pendant que les pauvres petites créatures, pressant de leur bouche altérée les baleines inflexibles, cherchaient inutilement la chaleur du sein maternel.

« Le cavalier subissait par jour trois métamorphoses : cape et résille le matin, habit militaire à midi, et habit galant le soir, pour assister au combat de taureaux. Afin de jouir d'une si douce récréation, les plus graves personnes se coiffaient d'une *montera* de Malaga et se mêlaient au petit peuple. Là leur divertissement était de siffler ou de crier : *Qu'on amène les chiens !* Les théâtres, qui portaient encore et à juste titre le nom de *basses-cours* ou *corrales,* n'étaient ni moins bruyans ni plus moraux.

« La gravité espagnole réservait son silence, son décorum et sa dignité pour les *tertulias* ou soirées. En effet, rien n'était plus grave et plus pathétique que ce qu'on appelait un *refresco* ou collation. Les dames, placées sur une estrade, formaient un front de bataille redoutable, qui ne donnait pas d'autre signe de sensibilité et de vie que le mouvement régulier et monotone des éventails. La fortification parallèle à celle dont je viens de parler se composait des señores ou messieurs, colloqués tous par ordre de dignité, de rang et de mérite. Vous eussiez dit une réunion d'hommes assemblés non pour se divertir, mais pour prêter l'oreille à la redoutable sentence dans la vallée de Josaphat. Point de musique, point de bal, point de conversation agréable ou intéressante; seulement les joueurs de cartes, placés au milieu de l'appartement, avaient le droit de crier et de se dire de grosses injures, ou de marquer à coups de poing donnés sur la table le nombre de leurs triomphes. Parmi ces derniers, il y en avait qui ne cédaient jamais leur poste, et dont la vie entière n'avait été qu'un reversis de cinquante ans. Cette grande affaire terminée, chaque famille se retirait chez elle, et l'on passait autant de temps à se défaire de ces vêtemens compliqués que l'on en avait mis à s'en parer. Pendant que la tête de la dame se désarmait et jetait bas une énorme coiffe et une perruque gigantesque, le front de l'époux se dégageait de son côté d'une batterie de frisures qui l'entouraient de leurs mèches cotonneuses. Combien de ces dessertes nocturnes n'ai-je pas vu s'opérer lorsque j'étais enfant! Hélas! sous mes yeux affligés autant que surpris, la forme et le volume des auteurs de mon existence diminuaient et finissaient par s'anéantir au point de me rendre méconnaissables leur physionomie et leur stature.

« La dernière des occupations journalières et ostensibles de nos pères était de remonter leurs montres, et ce n'était pas un petit exercice, tout gentilhomme espagnol ayant deux montres, et pour chaque montre deux boîtes. Tout était double dans ce temps heureux : deux montres, deux mouchoirs, deux tabatières.

« Tel est l'aperçu des mœurs espagnoles à cette époque, innocentes autant que possible, mais toutes formalistes. Tout était de formule pour le propriétaire, le marchand, l'artisan, le riche, le noble et le plébéien. La formule dominait l'éducation de l'enfant, la matricule du professeur, le choix d'une carrière. Vous preniez un uniforme, vous vous embarquiez pour l'Amérique, et vous en reveniez sans savoir qu'il y a des antipodes, le tout suivant la formule, par respect pour la même idole. La plupart des fils de famille venaient à la cour, c'est-à-dire à Madrid, où ils passaient leur vie en solliciteurs, jusqu'à ce que leurs cheveux blanchissent, étudiant sans cesse l'almanach royal (1). Mais de toutes les professions, la plus formaliste dans ses coutumes, ses idées et ses habitudes, a disparu devant la civilisation comme le nénuphar et les agarics disparaissent devant la culture. C'était la profession des abbés, qui ont inspiré tant de toñadillas et de saynetes, objets de curiosité, d'admiration et de divertissement pour le beau sexe, qui les considérait avec autant d'attention et de surprise que les jeunes botanistes en accordent à cette plante singulière nommée *mandragore*. »

Nous n'avons pas cité cette description de don Jose Somoza comme un chef-d'œuvre de style et de force comique, mais comme une preuve de la situation sociale dans laquelle l'Espagne était tombée vers 1750. A travers les deux volumes des *Apuntes*, vous ne trouvez que deux sentimens, le regret des temps féodaux de l'Espagne, et la révolte contre les temps monarchiques du même pays. Il paraît prouvé jusqu'à l'évidence que, d'une part, les vieilles mœurs se sont conservées dans les classes inférieures et moyennes, et que, d'une autre, la culture et l'imitation de l'Europe constitutionnelle se sont concentrées dans les classes supérieures. Qui pourrait espérer la vie politique, lorsque la tête essaie de commander ce que les membres refusent, lorsque l'une appartient à un système plutôt espéré que compris, les autres à un système pétrifié, mort et malfaisant? De tous les symptômes le plus triste pour un peuple, c'est le mépris du passé; ainsi l'on coupe toutes les racines de l'arbre social, et l'on empêche la sève nouvelle de vivifier le vieux tronc. Partout, et chez les esprits les plus sages comme les plus brillans de l'Espagne, vous apercevez la raillerie des vieilles mœurs. Don Mariano Jose de Larra ne cesse pas, dans les fragmens que nous avons lus, de fustiger et le siècle actuel et le siècle passé.

(1) La *Guia de Forasteros*.

Ce Larra était un jeune homme admirablement doué, qui a terminé sa vie de sa propre main. Bien plus intéressant que ce Chatterton, auquel les Anglais ont élevé un autel après son suicide, la situation de sa patrie et celle de l'Europe s'offraient à Larra sous un aspect si désespérant et si incomplet, qu'après avoir signalé sa verve et son talent par plusieurs fragmens empreints d'une mélancolie amère dont il ne dissimulait pas la cause, il chercha un refuge dans la mort et se tua.

Je ne connais rien de plus déchirant que ces fragmens satiriques dont M. Ochoa vient de recueillir avec un soin pieux les plus brillans et les plus remarquables. Le cadavre de l'Espagne politique se présente partout à Larra et l'épouvante; il compare sa mélancolie à toutes les mélancolies possibles, dont il fait une description originale et amusante, et il prétend que la sienne est plus sombre encore : — « Un homme, dit-il, qui croyait à l'amitié et qui finit par en voir le dedans, un novice qui s'est amouraché d'une femme, un héritier en expectative dont l'oncle meurt aux Indes *ab intestat*, un possesseur de bons des cortès, une veuve qui a une pension inscrite sur le trésor espagnol, un député nommé aux avant-dernières élections, un militaire qui a perdu une jambe pour l'*Estatuto*, et qui est resté veuf d'une jambe et de l'*Estatuto*, un seigneur qui s'est fait libéral pour devenir grand d'Espagne et qui est resté libéral tout simplement; un général constitutionnel qui poursuit Gomez et qui ne le rencontre pas plus qu'on ne trouve la félicité dans ce monde; un rédacteur de journal mis en prison en vertu de la liberté de la presse; un ministre espagnol et un roi constitutionnel, tous personnages profondément lugubres, — sont des êtres gais si on les compare à moi-même pendant ce triste jour des Morts. »

Figaro-Larra (c'est le nom qu'il se donne) entre au cimetière, dont les tombes lui présentent l'image de toutes les destructions et de toutes les ruines que l'Espagne renferme dans son sein sous le nom de société. Pauvre Yorick espagnol, vous avez raison! Tout ce qui paraît avoir vie dans ces sociétés détruites n'est que fantôme, cendre et vaine apparence. Aussi Figaro-Larra ne voit-il que des épitaphes où le vulgaire voit des actes de naissance : *Ci gît le trône, né sous Isabelle-la-Catholique, et mort à la Granja d'un vent coulis. — Ci gît la moitié de l'Espagne assassinée par l'autre moitié. — Ci gît l'inquisition morte de vieillesse. — La Bourse. Ci gît le crédit espagnol.* Enfin, le malheureux Larra déchiffre ces mots : *Ci gît l'espérance.* Ce furent sans doute les dernières paroles qu'il traça.

La même moquerie pleine de fiel règne dans la description de la *Junta de Castel-o-Branco*, par le même écrivain. On sait combien les Espagnols du dernier temps ont abusé des juntes, expérience politique pour réorganiser, au profit d'un parti, quelque image du groupe social qui n'existe plus. « Rien, dit Larra, n'est tel qu'une junte. Les gens qui composent la junte peuvent bien n'avoir rien à faire; il est très possible qu'ils ne fassent jamais rien. Mais la junte n'en est pas moins la chose du monde la plus nécessaire. A peine un parti est-il né, vous le mettez dans une junte comme en nourrice, et, dès qu'il ouvre les yeux, il la voit rassemblée, ce qui n'est pas un petit avantage. Presque toujours la formation de la junte précède la naissance du parti. Cette espèce de junte va courant les chemins, tantôt interceptant, tantôt interceptée, quelquefois prenant l'air ou prenant des bourses en dehors du royaume; il faut que les juntes prennent toujours quelque chose.

« Commençons par nous occuper de la junte de Castel-o-Branco (1). La nuit tombait et l'horizon s'obscurcissait, lorsqu'un Espagnol du temps passé, un de ceux qui ne s'embarrassent guère des choses politiques et qui disent : *Me gouverne qui voudra, il faudra bien que, de manière ou d'autre, je sois gouverné!* traversa Castel-o-Branco. Que venait-il y faire? il serait long de le déterminer. Quoi qu'il en soit, au milieu du chemin, il fut arrêté par un Portugais qui, d'une voix troublée et avec une physionomie de cause perdue, lui dit : — Ohé! Castillan, êtes-vous vassal du seigneur roi Charles V? Venez-vous de Castille? — Notre Espagnol entendait un peu mieux le portugais que les affaires d'état. D'une voix posée et d'un air tranquille, il lui répondit : — Je ne sais pas de qui je suis vassal, et je n'ai pas envie de le savoir; je vais à mes affaires. Je ne fais pas de rois et je n'en défais pas; quiconque se met en route a des intérêts à ménager.

« Le Portugais commençait à se courroucer, et c'était chose redoutable; l'Espagnol s'en aperçut; avant que l'on jetât la maison par la fenêtre, là où il n'y avait ni maison ni fenêtre : — Ne vous fâchez pas, dit-il au Portugais; je serai vassal de qui vous voudrez; les gens de ma race n'ont jamais troublé l'état, c'est chose connue. Quel est donc le roi de ce pays-ci? — Le seigneur Charles V (2). — A la bonne heure, répliqua le Castillan; jusqu'à ce jour, j'avais laissé régner

(1) Ville de Portugal où se rassemblèrent quelques partisans de don Carlos dans les premiers temps de l'insurrection apostolique.

(2) Don Carlos.

paisible sa majesté la reine.... — Castillan! — Allons, allons, ne vous fâchez pas. — Il ne fallut pas beaucoup de temps pour que le Portugais à la mauvaise figure et l'Espagnol aux bonnes paroles marchassent de conserve comme compère et compagnon.

« Ils avaient à peine fait quelques pas dans le village, lorsque le bruit se répandit au loin qu'un vassal de sa majesté impériale venait d'arriver. Sa majesté impériale ne voit pas tous les jours un vassal qui lui appartienne, attendu que tous ses vassaux sont dans les nuages. Aussi arriva-t-il ce qui devait arriver : quand il y a beaucoup de vassaux et seulement un roi, ce sont les vassaux qui accueillent le roi; mais ici les rois étaient en nombre et le vassal unique. Aussi les rois ne manquèrent-ils pas de fêter l'arrivée du vassal. Les cloches sonnèrent à grande volée. Notre Castillan tout étourdi ne savait ce que cela voulait dire.

— C'est donc grande fête aujourd'hui? demandait le bonhomme. — On fête l'arrivée de votre seigneurie, seigneur Castillan. — Mon arrivée! voyez un peu la différence! En Espagne, je vais et je viens sans que personne y fasse attention; mais, dans ce pays-ci, je vois que l'on s'occupe fort de ce que font les autres.

« Cependant ils arrivèrent à une maison de peu d'apparence, dont l'enseigne portait ces mots en lettres difformes :

JUNTE SUPRÊME DE GOUVERNEMENT
DE TOUTES LES ESPAGNES ET DES INDES, ETC. »

Nous regrettons de ne pouvoir copier toute cette peinture à la Hogarth de la junte et de ses délibérations, le ministère des finances n'ayant pas un maravédis, le ministre de la guerre presque aussi riche, et la discussion qui s'ensuit. Le même Larra est auteur d'une vive et trop juste critique du temps où nous sommes, intitulée *l'A peu près*. Il y traite impitoyablement *l'à peu près* du génie, de l'esprit, de la liberté, de la royauté, de la peinture et de la musique, dont notre époque est victime et témoin.

Les écrivains humoristes sont donc, avec les érudits et les dramaturges, ceux qui nous semblent, parmi les Espagnols modernes, mériter le plus d'éloges. Les squelettes noirs, les pirates bruns, les copies de Byron, les nuages ossianiques, les pastiches de Radcliffe, nous touchent peu. Ces choses d'emprunt, plus ou moins habilement copiées, revêtues du beau langage lumineux et des vastes draperies de la phrase castillane, produisent une sensation désagréable plutôt

qu'heureuse. De quel droit jetez-vous les brouillards du loch d'Écosse sur les sierras que le soleil calcine depuis que le monde existe? Pourquoi cette étoffe lourde et chaude sur des membres hâlés par les étés de l'Andalousie? Ni la raison médiocre et à mi-côte qui ne s'élève pas même jusqu'au scepticisme, ni la critique négative qui nous apprend à nous abstenir et ne nous apprend point le sublime, ni les chiffres douteux de cette science louche et boiteuse que l'on appelle économie politique, n'ont encore porté de bons fruits en Espagne. Mais ce qui fait surtout réfléchir, c'est la distance singulière qui dans ce pays sépare les écrivains du peuple; les écrivains, copistes de Voltaire et de Walter Scott; le peuple, un peu moins instruit que sous les croisades. Quand on pense que les savans commentaires de Clémencin et les poignantes satires de Larra s'impriment dans un pays habité par une population indolente et presque sauvage, et qui s'embarrasse aussi peu de ces résultats philosophiques que des révolutions de Saturne, on est tenté de désespérer de l'Espagne; on s'effraie de cet abîme qui sépare un petit groupe de penseurs de toute une vieille nation. L'Europe réclame comme siens les Lista, les Martinez de la Rosa, les Mesonero, les Miñano, les Clémencin. Ils se détachent de leur pays pour s'affilier à l'autre civilisation supérieure. Mais que devient le pays lui-même? Un peuple qui aurait pour caractère la souplesse, et qui aurait formulé sa gloire d'après d'autres gloires, pourrait fort bien changer d'originalité, n'ayant pas d'originalité véritable : ce peuple, qui a pour caractère le spontané de l'orgueil et la reproduction de son ame propre, ne peut imiter les autres sans changer d'ame et sans perdre son pouvoir. Aussi, malgré les talens que compte aujourd'hui ce pays, la force manque-t-elle à sa littérature. Le tissu de leurs œuvres est généralement peu serré, et cette intensité qui distingue les grandes époques et les peuples puissans ne s'y rencontre guère.

Les Américains des États-Unis n'ont pas encore de littérature; les Espagnols n'en ont plus. L'époque de l'originalité n'est pas venue pour les uns, elle est passée pour les autres. L'heureux et suave imitateur de Robertson et d'Addison, Washington Irving, le peintre de la mer et des forêts, Fenimore Cooper, appartiennent, en dépit d'eux-mêmes, à la race saxonne et au génie saxon; la veine américaine n'est pas trouvée. Elle ne jaillira que d'un état de civilisation plus pressée, plus complète et plus mûre, comme le Rhin, quand il étend ses eaux paresseuses et lentes sur les plaines de sable enclavées dans les rochers des Grisons, n'est pas encore un fleuve et attend

un lit plus profond, une carrière plus étroite, des obstacles plus redoutables, pour devenir le *père des eaux*, le nourricier des deux pays. Si les matériaux suffisans de la société américaine ne sont pas nés, ceux de la société espagnole sont morts. Aussi l'Espagne actuelle a des littérateurs et n'a pas de littérature. On imite, on essaie, on copie, on raille; il y a des esprits droits et fins, des savans distingués, des plumes exercées, des hommes bien doués pour la poésie, et surtout des ames attristées et des esprits mordans, auxquels ces misères n'échappent pas et qui *rient en pleurant*, comme dit Homère. Mais il est facile de reconnaître que la masse populaire ne s'intéresse plus à ces efforts, et que le sommet de la société espagnole n'a point de rapport et de contact avec les pilastres, les colonnes et les fondemens de l'édifice. La littérature se détachant de la nationalité, que peut-elle être? Que peut-on espérer là où le peuple et les femmes (le peuple, qui est femme par l'ardeur des instincts, les femmes, qui sont peuple par la sincérité de la passion) ne participent pas au mouvement et à la vie de l'intelligence?

PHILARÈTE CHASLES.

ESSAI

SUR

LA GUERRE SOCIALE

PAR M. PROSPER MÉRIMÉE.[1]

COLOMBA.[2]

Ces deux écrits, l'un d'histoire érudite et sévère, l'autre d'observation pittoresque et d'imagination, composés presque en même temps, montrent, chez l'auteur à qui on les doit, une alliance et comme un faisceau aussi brillant que serré de qualités diverses et rares. A titre de romancier, d'écrivain original de nouvelles et de petits drames, M. Mérimée a depuis long-temps fait ses preuves et marqué sa place. Venu dans les premiers momens de l'innovation romantique en France, il semble n'avoir voulu, pour son compte, en accepter et en aider que la part vigoureuse, énergique, toute réelle et observée : à d'autres la théorie ou le chant, la vapeur et le nuage. Lui, ennemi du convenu, se méfiant de la phrase, pratiquant à la fois le positif et le distingué, il s'attacha tout d'abord à circon-

(1) Firmin Didot, rue Jacob, 56.
(2) Magen, quai des Augustins, 21.

serrer ses essais pour mieux les creuser et les asseoir. Soit qu'il fît choix d'époques encore neuves à l'étude, soit qu'il se jetât sur des pays à mœurs franches et sauvages, soit même qu'il se tînt à des cas singuliers du cœur, toujours en tout sujet il se retranchait, pour ainsi dire, au début; il mettait une portion de sa vigueur à ne pas sortir du cercle tracé; il faisait comme le soldat romain qui, à chaque halte, avant toute chose, traçait le fossé et posait le camp. C'est ainsi qu'au sein de chaque sujet, de chaque situation donnée, il a opéré avec une sorte de détermination certaine et suivie, qui ne perdait aucun de ses coups. Son audace inexorable poussait droit devant elle, et n'avait pas l'air de se douter d'elle-même. J'ai dit qu'il n'y avait nulle vapeur, rien de vague qui circulât; pourtant, au fond et à travers la discrétion extrême de l'idée, le long de la ligne arrêtée du fait, je ne sais quoi d'une ironie un peu amère se glissait insensiblement et gravait comme à l'eau-forte le trait simple.

On a tant abusé de nos jours du mot *imagination*, on l'a tellement transportée tout entière dans le détail, dans la trame du style, dans un éclat redoublé d'*images* et de métaphores, qu'on pourrait ne pas voir ce qu'il y a d'imagination véritable et d'invention dans cette suite de compositions de moyenne étendue, qui n'ont l'air de prétendre, la plupart, qu'à être d'exactes copies et des récits fidèles. Se figurer et nous représenter si au net les choses comme elles sont, comme elles ont pu être, c'est faire oublier qu'on les crée ou qu'on les combine. Pourtant, je ne crains pas de le dire, chez aucun peut-être des écrivains de ce temps-ci, la faculté impersonnelle, dramatique, narrative, cette qualité que nous avons appris à goûter et à révérer dans Shakspeare, dans Walter Scott, comme dans ses représentans suprêmes, et de laquelle, à l'origine du mouvement romantique, on se promettait ici tant de miracles encore à naître, — nulle part, je le crois, chez nous, cette qualité-là ne s'est produite par des échantillons plus complets et plus purs, plus exempts de faux mélange, que chez l'écrivain réputé si sobre. Le propre de cette faculté, d'ordinaire, en ceux qui la possèdent à quelque degré, est de ne pas se limiter, comme la faculté lyrique, aux années de la jeunesse, et de récidiver bien avant, moyennant les acquisitions variées de l'expérience. *Colomba*, certainement, a prouvé que M. Mérimée, bien qu'il se prodigue peu, n'a pas épuisé ses plus beaux contes, et qu'il est pour long-temps en fonds de fertilité à cet égard. Toutefois, un certain besoin de perfection et de beauté concentrée, une vérité et une justesse de plus en plus soigneusement recherchée, la difficulté

croissante du goût à l'égard de soi-même, l'absence du théâtre aussi et d'un cadre qui incessamment sollicite, bien des causes peuvent faire, en avançant, que les produits de ce genre d'imagination ne remplissent pas toute une vie et y laissent vacantes bien des heures. C'est alors qu'il est bon de se partager, de se faire à temps un goût, une étude durable, ce que j'appellerai un cabinet de curiosités ou un cloître pour la seconde moitié de la vie, la partie de whist ou d'échecs des longues heures paisibles. A mesure que l'esprit juge mieux de l'étendue des choses, de la richesse du passé, de l'incomparable beauté des anciens et premiers modèles, il entre dans une sorte de sérénité un peu calme et refroidie, qui tempère la veine féconde. Cette jouissance de réflexion si douce et légèrement attristée élève davantage peut-être, mais n'a plus rien qui encourage. Par respect pour le beau même, mieux envisagé et pleinement senti, à quoi bon le tenter encore, l'aller offenser peut-être, à moins de quelques retours irrésistibles? L'étude alors est là, l'érudition dans toutes ses branches, et avec ses ingénieux travaux, plus longs à coup sûr que la vie : elles ont pour objet d'occuper, d'animer, s'il se peut, les saisons sur lesquelles d'abord on ne comptait guère, et qui ont déconcerté plus d'un.

M. Mérimée s'y est pris à l'avance, en homme très prudent; voilà près de dix ans qu'il s'est fait antiquaire. J'oserai penser que ses fonctions d'inspecteur-général des monumens n'ont été que le prétexte : la science elle-même l'attirait. De tout temps et jusque dans le premier entrain de l'imagination, on a pu remarquer sa vocation d'étudier de près les choses, de les bien savoir, de les savoir avec précision seulement. Ce qui ne peut être su de cette sorte, ce qui ne peut être saisi et déterminé d'après des caractères positifs et des particularités sensibles, volontiers il l'ignore, ou du moins il fait tout comme, et l'abandonne, sans paraître s'y mêler, aux controverses et aux échos d'alentour. Une fois entré dans l'érudition, il a dû redoubler ce soin rigoureux; célèbre dans le roman et dans le conte, il fallait, avant tout, qu'on ne pût jamais l'accuser de confondre les genres. Ceux qui s'attendaient d'abord à trouver dans ses *Notes* archéologiques une seule trace d'*impressions* de voyages, ont été bien surpris; c'est qu'ils le connaissaient peu. Chose plus piquante, irritante même! cette méthode exclusive avait l'air de tomber d'un air de rapidité et d'aisance. Ils n'y comprenaient plus rien.

L'auteur put sourire tout bas : ce n'était pas, en effet, pour ce public ordinaire qu'il prétendait faire ses preuves dans le moment. Il avait les gens du métier à édifier, à convaincre; et ils sont difficiles,

ils sont en armes, on le sait, contre tout nouveau venu, surtout quand celui-ci se présente avec des titres brillans, acquis ailleurs. Il doit au préalable les faire oublier. Et moi aussi, dira-t-il au besoin pour être admis parmi eux, *anch' io*...; et moi aussi, je ne suis pas peintre. Au fait, chaque genre, chaque branche de l'érudition particulièrement est gardée par des dogues tant soit peu hargneux; on les apaise, non pas en leur jetant des gâteaux de miel (gardez-vous de miel!), mais en leur offrant d'abord quelques petites pierres sèches. Quand ils ont digéré quelques-unes de ces pierres, ils disent que c'est bien, et vous laissent passer, même avec vos idées, avec votre trésor. Une fois passé, on n'a plus à s'occuper d'eux, et l'on va rejoindre les gens d'esprit d'au-delà.

Aujourd'hui donc que les preuves sont fournies, M. Mérimée n'a rien à dissimuler; son esprit des mieux faits et sa plume des plus sûres restent libres; il lui suffit d'observer, dans ses travaux d'érudit, la ligne sévère qui est de son goût et du bon goût propre au genre même. Les nouveaux sujets qui l'occupent désormais, promettent, non pas un mélange, mais bien un emploi uni et concerté de ses facultés les plus belles. Il prépare une histoire de Jules César. L'*Essai sur la Guerre sociale*, dont nous avons à donner idée ici, n'est qu'une espèce d'introduction par laquelle il a cru nécessaire de préluder.

Il est impossible, en effet, de se rendre compte du rôle et des desseins de César sans se retracer à fond l'état de la république, telle que l'avaient faite les dernières luttes de Marius et de Sylla. Or ces grands ambitieux avaient rencontré sur leur chemin des auxiliaires ou des adversaires dans les alliés latins et italiotes; la lutte que ceux-ci avaient entreprise contre Rome, la guerre *sociale*, comme on l'appelle, était venue traverser et compliquer le duel flagrant des deux précurseurs de Pompée et de César. On a bientôt fait de dire que Marius représentait le principe populaire, et Sylla l'élément patricien; que le plébéianisme, depuis les Gracques, était généralement favorable à l'émancipation de l'Italie tout entière et à une égalité de droits à laquelle s'opposait le sénat; que les Italiens s'armèrent pour conquérir par la force ce qu'on leur déniait avec iniquité; que la guerre fut atroce et Rome plus d'une fois en danger; que le patriciat, en triomphant même, en se relevant un moment par l'épée de Sylla, ne put guère faire autre chose que ce qu'aurait fait également l'autre parti s'il eût été victorieux, c'est-à-dire proclamer les concessions devenues inévitables et qui ne s'arrêtèrent pas là. Voilà le gros de l'événement; mais toute l'originalité, toute la vérité gît

dans le détail. En se servant de ces termes abstraits sous lesquels se glissent si aisément des idées toutes modernes, on n'arrive à rien de véritablement satisfaisant pour les esprits investigateurs; on ne fait qu'irriter leur curiosité, comme en leur posant le problème. M. Mérimée s'y est attaché et nous semble l'avoir résolu autant qu'il pouvait l'être. Bien des pièces de conviction manquent en effet : les livres de Tite-Live offrent une lacune à cet endroit, les commentaires de Sylla ont péri. Et puis Rome rougissait de cette plaie au sein qui lui fut faite au plus fort de sa puissance, et ses historiens ont l'air de s'être entendus pour l'embrouiller et pour la couvrir. S'emparant de tous les témoignages qui leur sont échappés, les contrôlant réciproquement, les complétant, lorsqu'il le faut, par des inductions brèves, M. Mérimée, sans phrases, sans système, avec ce sentiment continu de la réalité et ce besoin qu'il a en tout de s'expliquer les choses comme elles se sont passées, nous a donné un récit instructif, enchaîné, attachant, et qui jette, chemin faisant, la plus grande clarté sur l'ensemble de l'organisation romaine.

Quand je dis qu'il nous l'a *donné,* je vais un peu loin pourtant : l'ouvrage (lit-on dans un avis qui précède), tiré à un petit nombre d'exemplaires, n'est pas destiné au public. L'auteur n'aurait voulu véritablement que faire épreuve de son application historique, et la soumettre aux personnes compétentes. Je conçois cela pour le mémoire sur les médailles italiotes qui forme appendice; il y a là matière toute spéciale et demi-grimoire; mais, pour le récit, pour le corps même du volume, dussé-je parler par anticipation d'une seconde édition, je persiste à en juger d'après l'effet éprouvé, c'est à tout le public que l'excellent Essai s'adresse, c'est à travers tout ce public qu'il ira çà et là découvrir son juge entre cent lecteurs.

Nous n'en pouvons parler qu'à titre de lecteur que ces questions, et la façon dont elles sont ici traitées, intéressent. Dès le début, l'historien analyse et expose la condition diverse des divers peuples d'Italie soumis à la domination romaine, les Latins les plus favorisés, les Italiotes : quelque différence de régime qui parût d'abord entre ces peuples de la péninsule et les étrangers proprement dits ou *barbares,* leur liberté se réduisait au fond à une satisfaction d'amour-propre accordée à des vaincus, tandis que la toute-puissance restait en réalité au peuple conquérant. Les causes complexes, qui, après les grandes guerres d'Annibal, rendaient la situation de l'Italiote de plus en plus précaire et pénible, à mesure qu'au contraire celle du citoyen romain s'élevait et visait au roi, sont très bien démêlées et

viennent se traduire en un tableau général d'oppression et de dépopulation tout-à-fait effrayant. C'est alors, vers l'an de Rome 617, qu'un jeune homme d'une famille plébéienne, mais illustre, un élève formé de la main des philosophes grecs, Tibérius Sempronius Gracchus, « dont le caractère bon et humain n'avait pu être corrompu par l'orgueil exclusif de sa nation », comme il traversait l'Etrurie pour aller servir en qualité de questeur dans l'armée qui s'assemblait contre Numance, fut frappé de l'aspect désolé de ce pays célèbre autrefois par sa richesse ; il s'en demanda les causes, il songea aux grands remèdes : de là plus tard ses tentatives de tribun et sa catastrophe. Mais, sans m'engager ici dans les obscurités, même éclaircies, de la loi Sempronia ou de la loi Licinia, je n'ai voulu que faire remarquer en passant le ton naturel et *humain* avec lequel l'historien caractérise le premier mouvement de Tibérius Gracchus. Au rebours en effet de tant d'écrivains de nos jours qui, dès qu'ils abordent l'histoire, se font tout farouches, fatalistes et terroristes à froid, M. Mérimée ne recule pas devant les bons sentimens quand il les rencontre, et ne rougit pas de les exprimer simplement. Il observe le sens moral dans ses récits. Les Samnites révoltés, sous le commandement de Marius Egnatius, ont-ils taillé en pièces, dans la Campanie, une armée nombreuse de Lucius Cæsar forcé de chercher abri sous les murs de Téanum : « L'histoire se tait, dit-il, sur l'origine du vainqueur de Cæsar; mais, d'après la conformité des noms, j'éprouve quelque plaisir à supposer que ce Marius Egnatius était un fils du préteur de Téanum, battu de verges trente ans auparavant sous les yeux de ses concitoyens. La Providence permet quelquefois ces tardives et terribles réparations. »

Maintenant voici le récit du préteur battu de verges : la condition des Italiens, c'est-à-dire des plus favorisés des sujets de Rome, de ceux qu'on appelait alliés, en va cruellement ressortir.

« Un consul romain passait à Téanum, ville de la Campanie, dans le pays des Sidicins. Il voyageait avec sa femme, ses officiers, ses affranchis, ses esclaves, en un mot ce que l'on appelait sa *cohorte*. Dans de semblables occasions il devait être défrayé par la république; mais, comme la plupart des magistrats romains, il vivait partout aux dépens de ses hôtes. Un consul à Téanum! voilà toute la ville émue. Les magistrats s'empressent autour de lui. On le loge dans la meilleure maison, on l'héberge magnifiquement, lui et son monde. Maint affranchi reçoit des présens; peut-être le consul lui-même daigne-t-il en accepter, soit pour épargner à Téanum le fardeau des logemens

militaires, soit pour se souvenir des Sidicins dans le sénat où les pauvres alliés ont tant besoin de protecteurs. La femme du consul veut se baigner. Le bain des femmes est mal orné, il ne lui convient pas. — « Je veux le bain des hommes, » dit-elle. Aussitôt M. Marius, principal magistrat de Téanum, envoie son questeur pour que la foule des baigneurs cède la place à l'illustre voyageuse. Mais il leur faut du temps pour se rhabiller, et la femme du consul attend un instant à la porte des thermes. Elle se plaint; grande colère de son mari. Par son ordre ses licteurs saisissent M. Marius, et le battent de verges dans le forum. Cela se passait vers 630 ; » c'est-à-dire un peu plus de trente ans avant les représailles à main armée d'un autre Marius sous ces murs de Téanum. Mais on voit que M. Mérimée, dans ce nouveau cadre de l'histoire critique, ne s'est pas interdit son parfait talent de raconter (1).

Les vexations croissantes, tous les genres de griefs sourdement accumulés, les tâtonnemens législatifs impuissans, et les tentatives tribunitiennes coupées de tragique, remplissent quarante années préliminaires, durant lesquelles les guerres contre les Cimbres viennent jeter une puissante diversion, mais aussi de nouveaux fermens pour l'avenir. Les Gracques, Saturninus, Drusus, périssent tour à tour à la tâche, laissant des renommées plus ou moins équivoques après des destinées inaccomplies. Caïus Gracchus, je l'avoue, ne m'est pas suffisamment expliqué encore par les alternatives perpétuelles de témérité et d'indécision que dénonce en lui l'historien. C'est un caractère dont la clé ne me paraît pas retrouvée : elle est comme tombée à jamais dans ce gouffre du Forum rouvert sous ses pas. En terminant cette esquisse de la période qui précède la prise d'armes, et durant laquelle l'explosion put sembler à chaque instant imminente, M. Mérimée s'étonne à la fois et de la patience prolongée de l'Italie et de l'aveuglement de Rome; il en retrouve plusieurs causes dans l'organisation politique, bien différente des deux côtés. Les gouvernemens d'Italie, tous plus ou moins aristocratiques, avaient peu changé de forme sous la domination romaine, et s'étaient comme *pétrifiés* au point où la conquête les avait saisis. La noblesse italiote, devenue cliente de Rome, ne fit long-temps de ses réclamations qu'une question personnelle, une affaire de faveur qui se menait par

(1) Le trait est tiré des *Nuits attiques* (liv. X, chap. III); Aulu-Gelle lui-même n'a fait que citer textuellement les courtes paroles de C. Gracchus. En comparant, j'ai mieux apprécié le soin achevé du narrateur et son art de mettre en scène sans en avoir l'air.

la corruption et l'intrigue. Avant qu'elle songeât à généraliser les griefs, et à y intéresser la plèbe domestique qu'elle continuait d'opprimer, il fallut qu'elle se fût bien assurée du peu de succès de son moyen ; il fallut du temps aussi pour que cette plèbe italiote comprît et s'émût. A Rome, enfin, le parti démocratique n'était pas un allié très fidèle et très chaud de la cause italienne, bien que des tribuns essayassent parfois de donner le change et de confondre. Entre la plèbe romaine et les nations italiotes, il y avait, dit M. Mérimée, une barrière aussi haute qu'entre le maître et l'esclave. Céder aux alliés une partie de ses droits, c'eût été aux yeux du dernier plébéien de Rome s'avouer vaincu par des ennemis dont on lui redisait chaque jour la défaite; c'eût été comme renoncer à une propriété qui, pour n'être qu'une satisfaction d'amour-propre, ne lui en était pas moins précieuse. De telles considérations si judicieuses et lumineuses appartiennent à cette véritable et, j'ose dire, unique philosophie de l'histoire, comme Machiavel et Montesquieu l'entendaient, qui ne procède qu'appuyée sur l'observation humaine et sur les faits.

Enfin la guerre éclate; le meurtre de Drusus, patron des Italiotes à Rome, donne le signal, et le complot, depuis quelque temps tramé, se déchire à nu. Bien des lieutenans et des soldats de Marius ressaisissent l'épée, mais cette fois contre Rome. C'est le glaive romain, c'est le pilum, ces terribles armes des légions, qui vont faire de part et d'autre les blessures. Rome recule aux années de son berceau où l'ennemi n'était jamais qu'à quelques journées, et où la fumée des camps montait aux collines de l'horizon. Il lui faut compter comme au premier jour avec ces noms redoutés, les Marses, les Samnites. Il faut, après que ses aigles victorieuses ont rempli le monde, se retrancher au-devant du gîte et redevenir louve.

Nous n'avons pas à suivre M. Mérimée à travers les détails de cette stratégie savante, difficile, à tout moment coupée; il la rend pour la première fois claire, vraisemblable, et se complaît dès-lors, on le conçoit, à la faire saisir. Mais ce dont nous ne lui savons pas moins de gré, c'est d'avoir, avec quelques traits simples, authentiques, et sans rien prêter à l'histoire, retrouvé et comme restauré les caractères de ces chefs vaillans, un Vettius Scaton, un Pompædius Silon, un Papius Mutilus, un Pontius Télésinus. Souvent dans les débris de statues tronquées, quand elles sont de grande façon, un seul reste du torse ou du masque donne à juger de l'ensemble : de même pour quelques-uns des hommes dont il s'agit. Le profil lui-même apparaît, l'attitude grandiose se dessine du moins : l'injure des temps et de la

fortune est, en quelque sorte, réparée. Dirai-je qu'on reconnaît ici, sous la marche couverte et le procédé rigoureux de l'historien, un indice de cette sympathie qui l'a porté, en ses œuvres d'imagination, à suivre de près, à reproduire tour à tour le Corse, l'Illyrien, l'Espagnol en Fionie, les résistances héroïques et sauvages?

La mort surtout de chacun de ces chefs indomptables a de quoi se graver dans la mémoire, par la manière dont l'historien nous l'a fixée. Le Marse Vettius Scaton est fait prisonnier dans une retraite : déjà on le conduit au consul. Un de ses esclaves, auquel personne ne faisait attention, marchait à ses côtés. Tout à coup cet homme, arrachant l'épée à l'un des soldats de l'escorte, en frappe Scaton et le tue sur la place : « J'ai affranchi mon maître, s'écrie-t-il avec triomphe; à mon tour, maintenant! » Et il se passe l'épée à travers le corps. — Un autre chef, Judacilius, s'étant jeté dans Asculum aux abois, voit d'abord qu'il ne peut s'y défendre, et que les habitans sont à bout. Il n'hésite pas; il fait massacrer tous ceux de la faction favorable aux Romains, et à la suite d'un grand festin donné sous le vestibule du temple, lui-même, s'étendant sur le lit funèbre, il boit le poison : ses soldats allument le bûcher tout préparé, qui dévore en un instant, dit l'historien, le plus brave des Asculans et les dieux de sa patrie. Le vainqueur frustré n'aura rien des trophées du triomphe.

Mais c'est quand on est à la seconde ou plutôt troisième guerre sociale, à celle qui complique le retour de Sylla, et dans laquelle les seuls Samnites et Lucaniens indomptés tiennent tête jusqu'à la fin avec l'énergie du désespoir, c'est alors que l'intérêt grandit, et que le sujet, comme dans une dernière scène, se fait égal vraiment au cadre de l'empire. La pointe hardie de Télésinus sur Rome, sa victoire tout d'un coup arrachée, Sylla qui se croit perdu et qui est vainqueur par l'aile opposée, ces jeux sanglans, bizarres, du courage et du destin, fournissent un chapitre d'une haute beauté. Cinquante mille morts des deux partis étaient étendus sur le champ de bataille. « Long-temps, dit l'historien, on chercha Télésinus. On le trouva enfin percé de coups, mais respirant encore, entouré de cadavres ennemis. L'orgueil du triomphe se lisait dans ses yeux éteints, qu'il tournait encore menaçans vers Rome. Heureux si la mort le surprit tandis qu'il se croyait vainqueur! »

Le frère de Télésinus et Marius', fils du grand, étaient enfermés dans Préneste. Ils tentèrent de s'échapper par un souterrain; mais, ne l'ayant pu, ils ne voulurent pas laisser à leurs ennemis la joie de les voir mourir. « A cette époque, dit l'historien, la fureur des com-

bats de gladiateurs avait fait inventer une espèce de suicide à deux. Déterminés à périr, deux amis se battaient l'un contre l'autre; acteurs et spectateurs à la fois, c'était un dernier plaisir qu'ils se donnaient. Tel fut le genre de mort que choisirent Marius et Télésinus. Le Romain, plus adroit escrimeur, tua le Samnite, et, blessé lui-même, se fit achever par un esclave. Eux morts, la ville ouvrit ses portes. »

Et après avoir exposé les conséquences de cette bataille de Rome, où la nationalité italienne périt, et où Rome en même temps épuisa son reste de vigueur et de défense, comme patrie distincte, l'historien résume le tout en cette forte image : « Le duel de Marius et de Télésinus fut comme un présage des destinées de l'Italie. Le Romain tua le Samnite, puis tomba expirant sur le cadavre du guerrier qu'il venait d'abattre. Ainsi l'Italie est morte; mais Rome, frappée au cœur, ne devait pas lui survivre long-temps. »

Parmi les figures qu'il rencontrait au premier plan, il en est deux que M. Mérimée n'a pu négliger : Marius et Sylla, en effet, ressortent de maint passage dans tout leur relief et toute leur empreinte. Énergie, grandeur, grossièreté, vices et bassesse, ces traits en eux de la nature romaine corrompue, sont envisagés d'un coup-d'œil ferme et recueillis dans une parole en quelque sorte latine elle-même, sobre, positive, et qui n'ajoute rien de moderne aux choses. Je ne répondrais pas pourtant que, dans la dernière vue sur Sylla abdiquant et mourant, il n'y ait un coin de perspective à travers lord Byron. Quoi qu'il en soit, cette fin éloquente et majestueuse de ton aspire dignement à rejoindre le dialogue de Montesquieu.

Elle est immédiatement précédée d'une digression approfondie sur la réforme politique du dictateur, et sur l'état probable où il trouva les comices ou assemblées du peuple. Dans un récit destiné au public, on pourrait désirer que quelques-unes de ces pages fussent détachées du texte qu'elles ralentissent, et allassent former une note ou supplément. Nul doute que les érudits n'y trouvent plus d'un point à discuter. Mais notre objet n'a pu être ici que de donner un *extrait*, humble expression très en usage dans l'ancienne critique, dans celle qui se borne à rendre compte et à exposer.

Nous n'avons rien de tel à faire à propos de *Colomba*, si récente ou plutôt si présente, et que tout le monde a lue. Un jugement même semblera bien superflu après le succès universel. Prétendre expliquer à chacun pourquoi il y a pris plaisir, c'est trancher du docteur en agrément. *Colomba*, dans sa nouveauté, a tenu tête au fameux traité du 15 juillet; elle y a fait une diversion charmante, et,

si on a tant parlé du traité, ce n'est pas assurément sa faute à elle, car on ne parlait que d'elle en même temps. Le monde, si léger et si indifférent qu'il soit, ne se trompe guère à ce qui est très bien. Lorsqu'une œuvre puissante, marquée de beautés fortes, poétiques, chargée aussi de bizarrerie et d'excès, se pose devant lui, il peut la méconnaître; mais, dès qu'une production parfaite se présente, il dit du premier coup : *C'est cela!* Très peu de gens sont allés en Corse; les mœurs de ce pays diffèrent des nôtres autant qu'il se peut; elles sont souvent atroces, sanglantes, et le monde n'aime guère en soi l'atroce et le sanglant. Quand on lui en sert au théâtre ou en roman d'un air d'ogre, il hausse les épaules et tourne la tête de dégoût. Mais ici on ne s'y est pas mépris, on a senti au début que c'était vrai, que c'était amusant, que ces singularités énergiques jouaient dans leur cadre, qu'un guide aisé et sûr, et pas dupe le moins du monde, tenait la main. C'est alors qu'il y a plaisir à se laisser aller et à tenter l'aventure. Plus ce qu'on lit sort du cercle des habitudes, et plus on est charmé. L'audace vous gagne, le goût s'aguerrit. Le matin on a suivi Rob-Roy en son Écosse; on se fait Klepte tout un soir, et l'on se jette dans le mâquis du fond de son fauteuil.

Est-il bien que Colomba, pour exciter son frère, aille couper de nuit l'oreille au cheval qu'il doit monter le lendemain, lui laissant croire que ce coup vient des Barricini? Je me rappelle toute une discussion très vive et en fort bon lieu là-dessus. Quelqu'un avait dit que c'était inutile, que l'effet sur Orso était manqué : on se récria. Quoi, inutile? Mais c'est le trait de caractère, la singularité la plus naïve, la plus empreinte de vraie couleur. Dans sa superstition de vengeance, Colomba n'imagine rien de plus odieux, de plus ulcérant, que cette oreille fendue à la pauvre bête. Et puis, pour accomplir son stratagème, qu'elle est belle et féroce, se glissant sans bruit dans l'ombre le long de l'enclos! telle la Simétha de Théocrite opérant sous la lune ses enchantemens.

Les voyages sont très beaux à faire, mais on ne les fait pas toujours, et il en est qu'on n'exécute bien que dans la jeunesse. Irez-vous jamais en Corse et dans le cœur du pays? C'est douteux; il y a mieux, aujourd'hui c'est presque inutile. Quelques heures d'aimable lecture vous en dispensent : vous avez *Colomba*. Lisez, et avec la fatigue de moins, avec les coups de fusil en idée, vous êtes revenu.

Le début est tout gracieux et légèrement ironique, une causerie spirituelle, assaisonnée de plaisant. On n'approche du sujet que par degrés, à travers un prélude ménagé; on s'y apprivoise. Avec Co-

lomba, le génie corse en personne apparaît et ne quitte plus. Au moment où cette belle jeune femme au regard sombre emmène avec elle son frère à cheval, fusil sur l'épaule, et sourit d'une joie maligne, on est comme miss Nevil, et un frisson vous prend : il semble qu'Orso soit ressaisi par la voix fanatique du sang, et qu'il entre sous l'influence barbare. On sent qu'à moins de quelque intervention qui rompe le charme, le voilà enlacé, tôt ou tard perdu ; il a le pied dans le cercle de l'enchanteur. Il eût été plus logique, plus hardi peut-être, de l'engager encore davantage, de le faire céder plus directement qu'il ne fait. Nul doute qu'un narrateur vraiment primitif ne l'eût pris de la sorte et ne fût allé au bout ; mais, pour nous, lecteurs modernes, qui, après tout, ne sommes pas Corses, qui nous intéressons à Orso et qui tenons fort à ce qu'il ne finisse ni par le mâquis ni par les galères, nous sommes heureux de la dextérité du romancier qui nous l'a montré cédant tout autant qu'il faut et s'en tirant toutefois, ne commençant pas le premier, mais, du moment qu'il s'en mêle, faisant *coup double*. L'action du roman, l'honneur d'Orso, et l'agrément du lecteur qui pense en ceci comme miss Nevil, sont parfaitement conciliés.

Cette miss Nevil, avec sa grace de jeune fille pourtant audacieuse, adoucit à point la couleur sans l'amollir ; un air de décence et de pureté virginale circule. C'est un beau moment que celui de l'aveu, quand elle soigne Orso blessé dans le mâquis, et, lorsqu'au retour, à la simple question de son père : « Vous êtes donc engagée avec Della Rebbia? » elle répond par un *oui* simple en rougissant. « Puis elle leva les yeux, et, n'apercevant sur la physionomie de son père aucun signe de courroux, elle se jeta dans ses bras et l'embrassa comme les demoiselles bien élevées font en pareille occasion. » Toujours un peu d'ironie, on le voit, mais qui ne fait que mieux valoir les sentimens choisis et naturels.

Le dernier chapitre, dans lequel Colomba rencontre à Pise le vieux Barricini mourant, et lui verse à l'oreille un dernier mot de vengeance, a paru à quelques-uns exagéré et tomber dans le roman. Mais il fallait finir ; le but était atteint, la Corse était peinte ; l'auteur n'a pas craint de se trahir dans le dernier trait et de laisser voir le jeu. C'est comme au théâtre dans la scène finale ; tous les acteurs font la ronde, et le poète ne se cache plus.

M. Mérimée, même en préparant son histoire de Jules César, ne saurait demeurer sourd à ce cri universel du public : « Donnez-nous encore des *Colomba*. » Il voyage dans ce moment en Grèce, et visite

ce pays des souvenirs redevenu nouveau. Je ne sais trop ce qu'il en rapportera, mais j'ai confiance. En attendant, il me semble à la réflexion que, dans ce fond de l'antiquité immortelle, rien ne représente mieux Colomba qu'Électre; oui, l'Électre de Sophocle pleurant tout le jour son père et attendant Oreste. Oreste, il est vrai, a moins de peine à se décider qu'Orso, et arrive tout enflammé, ne respirant que meurtre. Le chœur aussi, cet excellent chœur débonnaire, est plutôt disposé à apaiser Électre, et il ne joue pas le rôle de provocateur, il ne donne pas le *rimbecco* à la manière corse. Voilà des différences (1). Pourtant, dans la pièce grecque également, tout parle de vengeance, d'immolation : l'oracle d'Apollon, consulté par Oreste, l'a ordonnée. Némésis ou *vendetta*, qu'importent les noms? c'est la même inspiration fatale et comme la même muse. Électre, sous le vestibule du palais de Mycènes, erre depuis des années, criant et hurlant sa douleur; c'est une *voceratrice* sublime d'attente et d'attitude. Elle se compare dans sa plainte au rossignol qui a perdu ses petits; elle s'écrie à qui la veut consoler : « Insensé qui peut oublier ses parens morts de la *male mort!* Ce qui convient à mon cœur, c'est l'oiseau gémissant qui pleure Itys, toujours Itys. Hélas! hélas! ô Niobé, qui as tant souffert, tu es pour moi comme un dieu, ô toi qui, dans ton sépulcre de pierre, toujours pleures! » Eh bien! qu'est-ce là autre chose que l'inspiration constante et même les images familières de l'orpheline Colomba, plus calme d'ailleurs dans sa triste sérénité? Écoutons-la : « — Un jour, un jour de printemps, — une palombe se posa sur un arbre voisin, — et entendit le chant de la jeune fille : — Jeune fille, dit-elle, tu ne pleures pas seule : — un cruel épervier m'a ravi ma compagne.... » Qu'on relise le reste de la *ballata;* on a précisément l'image du rossignol d'Électre. Et cet autre refrain qu'à l'oreille d'Orso tous les échos murmurent, ne le cède à rien en opiniâtre et fixe clameur : « — A mon fils, mon fils en lointain pays, — gardez ma croix et ma chemise sanglante... — Il me faut la main qui a tiré, — l'œil qui a visé, — le cœur qui a pensé... » La scène avec les Barricini autour de la bière du pauvre Pietri ne ferait pas un indigne pendant, pour le tragique, à ce qui se passe là-bas au pied du tombeau d'Agamemnon.

On se rappelle la joie fière, le rayonnement orgueilleux de Colomba emmenant et comme reconquérant son frère; on le compare-

(1) Dans *les Coéphores* d'Eschyle, qui sont le même sujet, le chœur se montre plus excitant.

rait au délire, aux transports éperdus d'Électre reconnaissant le sien : « O chère lumière !... ô voix, est-ce bien toi qui arrives à mon oreille ?... » Mais, encore une fois, Oreste ne résiste pas, il n'y a pas lutte ; le sérieux antique va jusqu'au bout ; au lieu des nuances, on a le sublime et le sacré. Cela ne finit pas, pour tout dire, par un *coup double* et par un mariage.

Une réflexion consolante ressort toutefois : c'est donc ainsi que le talent vrai peut encore, par des retours imprévus, atteindre à quelques accens des anciens. Au moment où, par le sujet et par la manière, il a l'air de se ressouvenir le moins des modèles enseignés, tout d'un coup il les rejoint et les touche au vif sur un point, parce qu'ainsi qu'eux il a visé droit à la nature. Toutes les Électres de théâtre, les Oreste à la suite, les Clytemnestre de seconde et de troisième main (et combien n'y en a-t-il pas !), sont à mes yeux plus loin mille et mille fois de l'Électre première que cette fille des montagnes, cette petite *sauvagesse* qui ne sait que son *Pater*. *Colomba* est plus classique au vrai sens du mot : voilà ma conclusion.

SAINTE-BEUVE.

LA
GALERIE ROYALE
DE TURIN.[1]

Quand on arrive de France, et que l'on vient de traverser les Alpes de la Savoie, Turin semble une ville italienne; quand on revient de Naples ou de Rome, on se croirait dans une ville française. Turin, la plus petite des capitales, est peut-être la plus propre et la plus régulière des villes. La plupart de ses rues sont tracées au cordeau et décorées de chaque côté d'édifices semblables. Quelques-unes sont même bordées d'une double rangée de portiques à arcades. Comme la température y a quelque chose de la vivacité et de la crudité alpestres, on pourrait se croire à Berne, ville des portiques par excellence; mais bientôt les riches uniformes, le bruit des voitures et des chevaux, et, s'il faut tout dire, l'aspect misérable d'une partie de la population qui afflue sous ces portiques, nous reportent de la capitale des vingt-deux cantons en pleine monarchie. Turin est le siége d'une cour, et, à en juger du moins par les dehors, d'une cour militaire. Le luxe des uniformes est celui qui domine avant tout. Ce

(1) *La Reale Galleria di Torino,* illustrata da Roberto d'Azeglio; Torino, stabilmento tipografico di Alessandro Fontana; 1836-1841.

luxe a envahi de nos jours les deux extrémités de la péninsule italique, Naples et Turin. A Naples, cette pompe est quelque peu théâtrale; à Turin, elle est plus sérieuse. Cette ville tient en effet les clés de l'Italie du côté où ses portes ont besoin d'être le mieux fermées. Du haut des remparts, on aperçoit à l'horizon les neiges du Saint-Bernard, les hauteurs de Montenotte et de Millesimo, et la plaine de Marengo.

C'est à cette position frontière, et toujours menacée, que les Piémontais attribuent l'infériorité de leurs artistes comparés à ceux des autres états de l'Italie. Leurs princes, sentinelles avancées du Midi, ont toujours été trop occupés de défendre leur pays contre les invasions de l'étranger pour songer à ce qui pouvait l'orner. L'entretien d'armées considérables et de places fortes importantes épuisait leurs trésors. Si quelqu'un d'entre eux venait à encourager les arts, c'était dans de courtes périodes de repos, quand une trève ou un traité de paix leur permettait de déposer l'épée. Dans un état républicain comme Athènes, Florence, ou la Hollande, les arts peuvent fleurir au milieu des troubles et en des temps de luttes et de guerres continuelles, chaque citoyen ne comptant que sur soi ou sur ses égaux. Dans une monarchie absolue, c'est bien différent. Les encouragemens et les récompenses découlent d'une seule main, de la main du souverain. Que le souverain soit distrait par la nécessité de veiller au salut de l'état, que sa main se ferme, le travail et l'encouragement manquent à la fois à l'artiste, et l'art dépérit et meurt. En revanche, sous un prince homme de goût et judicieusement magnifique, combien l'unité n'enfante-t-elle pas de merveilles! Celui qui est fort de la force de la nation, riche de sa richesse, peut toujours de grandes choses. Il n'a qu'à vouloir et à savoir. Nous ne doutons pas que les princes piémontais n'aient souvent voulu, mais rarement ils ont su, et plus rarement encore ils ont pu.

La peinture a été cultivée de temps immémorial en Piémont, mais presque toujours par des peintres venus du dehors. Il n'y a jamais eu d'école piémontaise proprement dite, et même, à l'exception du mystique Gaudenzio Ferrari, le Piémont n'a jamais eu de peintre du premier ordre.

Les artistes de talent qui travaillaient pour les princes piémontais dans les courts intervalles de paix dont jouissait le pays, furent presque tous étrangers. Rarement ils entreprenaient la décoration d'un édifice, la peinture d'une coupole : c'eût été trop dispendieux; le temps d'achever un ouvrage de longue haleine leur eût d'ailleurs

manqué. Ils terminaient dans leur atelier une statue ou un tableau, et ils l'envoyaient au prince qui les leur avait commandés. Il ne faut donc pas s'étonner si le Piémont, n'ayant jamais été la patrie des artistes, a cependant de fort belles collections de tableaux.

De toutes ces collections, la nouvelle pinacothèque du château, dite la Galerie royale (*Reale Galleria*), est la plus magnifique; on y trouve en grand nombre des tableaux des diverses écoles italiennes, des écoles allemandes et françaises, et particulièrement de l'école hollandaise. Avant la formation de ce musée, Lanzi faisait déjà remarquer, à juste titre, que les palais des princes piémontais, que décoraient une foule de médiocres tableaux italiens, renfermaient plus de tableaux flamands du premier ordre qu'aucune autre habitation royale.

Ce sont les meilleurs tableaux disséminés dans ces divers palais et dans les collections de Gênes, qui appartenaient à l'état, qu'on a réunis dans le *Castello Reale*. Le prince actuel s'est, dans cette occasion, montré vraiment libéral; il a voulu faire jouir plus facilement la nation des richesses accumulées à la longue par ses ancêtres; il a généreusement dépouillé ses collections privées, et il a formé la Galerie royale, qu'il a ouverte au public. La Galerie royale prend désormais place au nombre des premières collections européennes du même genre.

On a prétendu qu'en formant ce riche musée, le monarque piémontais s'était proposé un autre but; qu'il ne voulait pas seulement donner de stériles jouissances au public, qu'il voulait encore ressusciter l'art, présenter à ceux qui le cultivaient un modèle permanent de perfection, et, comme disent messieurs les écrivains piémontais initiés à ses projets, charger ces grands maîtres des vieilles écoles d'un muet et perpétuel enseignement. Nous doutons fort que ce but soit jamais atteint. *Nil facies invitâ Minervâ*, c'est-à-dire, dans ce style mythologique un peu passé de mode, que la sévère déesse est jalouse de Mars, et qu'elle tourne le dos aux adorateurs de Plutus. Je ne crois guère, pour ma part, à ces végétations artificielles, ou, si l'on aime mieux, à cette puissance du galvanisme appliqué aux arts.

C'est encore la prétention de ressusciter l'art, ou tout au moins d'en être le restaurateur, qui a engagé M. R. d'Azeglio, auteur d'un roman estimé de ses compatriotes, et de tableaux dont quelques-uns ont paru dans nos expositions d'une manière honorable, à publier une description de la Galerie royale de Turin, accompagnée de planches gravées par les meilleurs artistes de l'Italie moderne; car, si cette terre inépuisable n'a plus de grands peintres, elle a encore d'excel-

lens dessinateurs et des graveurs d'une incontestable habileté. Dans ce nombre, et comme ayant concouru à l'*illustration* du texte de M. R. d'Azeglio, nous citerons M. Anderloni, directeur de l'école de gravure de Milan; MM. Michel Bisi et Samuel Jesi, les continuateurs les plus renommés de Longhi; le chevalier Lazinio, sous la direction duquel a été publié en Toscane un des plus remarquables ouvrages sur l'Égypte, et enfin MM. Palmieri, Penfolli, Rosaspina, Metalli, Balbi et Toschi, dont nous avons eu occasion d'admirer à Paris les ouvrages si savamment exécutés. Quatre volumes in-folio de cette collection, qui doit en comprendre huit, ont déjà paru. Au point de vue de l'art, ce grand travail est loin d'être sans valeur; sous le rapport de la perfection typographique, nous le recommanderons comme un modèle à ces éditeurs, par trop dédaigneux de leur propre gloire et de la dignité nationale, qui chez nous ont exploité et dégoûté le public. En Italie, l'éditeur, comme le poète et le savant, ont encore de la conscience; l'amour-propre du métier leur tient du moins lieu de génie; chacun d'eux, dans son genre, travaille avec amour et bonne foi. Cette rare probité, qui découle sans doute du sentiment du beau, naturel aux habitans de ce pays si favorisé de la nature, est souvent poussée à un point où par son excès même elle devient un défaut. Si l'assertion qui précède avait besoin d'une preuve, le texte de M. R. d'Azeglio nous la donnerait aussitôt. Le louable désir de bien faire l'a poussé à trop faire : voulant ne rien omettre, il est souvent tombé dans la prolixité et les redites. M. d'Azeglio abuse aussi parfois de l'érudition. Était-il bien nécessaire, en effet, à propos de quelques tableaux des plus obscurs des diverses écoles de l'Italie ou de l'Allemagne, de refaire l'historique de ces écoles? Cet abus d'érudition, ce désir de montrer à tout propos ce qu'on sait, précipite trop souvent dans le pédantisme les écrivains italiens les plus estimables. A quoi bon citer Pétrarque, Tyrtée, Thompson et Beccaria, à propos d'un tableau de Carlo Dolci? Et lorsque, dans une page, nous voyons entasser les noms de Velleius Paterculus, d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide, de Cratinus, d'Aristophane, de Ménandre, de Philémon, de Platon, d'Aristote, de Gorgias, d'Isocrate, de Démosthènes, de Pacuvius, de Cicéron, de Térence et de vingt autres, nous douterions-nous jamais qu'il fût question d'un tableau de Both d'Italie? Le régime politique dont jouissent les littérateurs italiens leur laisse le loisir dont nous manquons; le *journalisme* ne les absorbe pas comme ailleurs, ils ont du temps de trop, et l'on s'en aperçoit.

La Galerie royale de Turin comprend environ cinq cents tableaux;

l'école italienne y domine du moins par le nombre; plusieurs des plus grands peintres de l'Italie n'y sont cependant pas représentés. On n'y voit ni Raphaël, ni Corrège, ni Michel-Ange, ni Titien du premier ordre. Paul Véronèse, Palma Vecchio, Giorgione, Guido Reni, Guerchin, Francia, l'Albane, le Dominiquin, le Bronzino et Daniel de Crespi, servent de lieutenans à ces princes de l'art, et les remplacent assez dignement. Les maîtres hollandais et allemands y sont plus au complet que les maîtres italiens, et l'emportent sur eux par la qualité. On y voit des Gérard Dow d'un mérite supérieur, des Teniers de la plus grande beauté, des Van-Dyck, des Rubens et des Rembrand du plus beau choix, des Ostade, des Berghem, des Mieris, des Breughel et des Wouwermans excellens. Les tableaux de ce dernier peintre sont d'autant plus remarquables qu'ils représentent une action. Albert Durer, Aldegraver, Holbein et Netscher soutiennent l'honneur de l'école allemande. L'école française enfin est représentée par Nicolas Poussin, Claude Lorrain et Vernet; le beau portrait du roi actuel de Piémont, que ce dernier a peint il y a une quinzaine d'années, figure dans cette collection; il doit être gravé par Toschi.

Nous prédisions naguère la résurrection de l'école italienne, que l'école de David et l'école hispano-anglaise, qui domine encore, se sont flattées tour à tour d'avoir enterrée. La persistance de quelques fidèles, et cette qualité spéciale qui distingue chacun des grands maîtres de cette école, la poésie, ont précipité cette inévitable réaction. La compression avait été trop forte pour que, dans le principe, l'intolérance ne signalât pas les apôtres de la nouvelle doctrine; leurs chefs les plus ardens sont même tombés dans l'absurde; ils ont dépassé le but qu'ils voulaient atteindre. Au lieu de s'arrêter par-delà les Alpes, ils ont traversé les mers et sont retournés tout droit à Byzance; ils n'ont vu de naturel que dans la pauvreté, de profondeur de pensée que dans l'exagération de la simplicité et la naïveté outrée; ne s'arrêtant plus à Raphaël ni même au Pérugin, ils sont remontés à Giotto, à Cimabuë et aux peintres grecs. Puis la réflexion est venue; les moins opiniâtres, c'est-à-dire les plus sages, se sont amendés; ils ont consenti à chercher le beau, non plus seulement dans une seule ligne, mais partout où il existait, même chez Corrège, les Carraches, Paul Véronèse, le Titien et d'autres peintres de la troisième époque de l'art. Aujourd'hui la réhabilitation de ces maîtres est complète; on peut citer leurs noms, vanter même leurs qualités, sans craindre l'anathème de ces enthousiastes des premiers temps de l'art.

Gaudenzio Ferrari, le seul grand peintre qu'ait peut-être produit le Piémont, avait trouvé grace devant les plus fanatiques des adeptes de la nouvelle doctrine, même avant qu'ils fussent venus à résipiscence. Gaudenzio avait ce qu'il fallait pour se faire pardonner son titre de peintre de la seconde époque. Élève du Pinturrichio et ami de Raphaël, qu'il avait aidé dans la décoration des *stanze* du Vatican, il s'était plus tard retiré dans son pays natal, et avait continué à Verceil la manière du Pinturrichio, cet aimable peintre des fresques de Sienne. Son style calme et plein d'une grandeur naïve, loin d'être primitif, est plutôt une sorte de combinaison du style de Léonard de Vinci et de celui des maîtres que nous venons de citer. Romain par le caractère de ses têtes, Lombard par le fini et la délicatesse de ses extrémités, son dessin a toute la savante naïveté, souvent même la maigreur étudiée des artistes florentins de la première époque. A l'instar des prédécesseurs de Ghirlandajo, il aimait à envelopper les extrémités inférieures de ses personnages d'amples vêtemens qui les cachaient souvent entièrement. Toutes ces belles qualités brillent dans son tableau de *la Déposition de Croix*, le plus éminent peut-être de la Galerie royale, et ces rares imperfections s'y retrouvent également. On y reconnaît avant tout l'œuvre d'un peintre sincèrement religieux, d'un de ces artistes dont le crayon fixait sur la toile les pieuses méditations, dont la foi guidait le pinceau, et auxquels de mystiques révélations tenaient lieu de l'inspiration profane. En étudiant ses ouvrages, on n'est nullement surpris que ses contemporains l'aient proclamé *pieux* par excellence (1).

La jeune école italienne contemporaine, poétique et philosophique, a tenté la rénovation du sentiment religieux. Les chefs littéraires de l'école lombarde et leurs lieutenans piémontais, tels que M. d'Azeglio et autres, se sont mis à la tête du mouvement; nous les croyons de bonne foi, d'autant plus que, non contens de prêcher et de professer comme nos écrivains religieux du commencement du siècle et nos journalistes religieux d'aujourd'hui, ces messieurs pratiquent. Mais leur exemple même, loin de justifier leur théorie, tendrait à la détruire. Quels chefs-d'œuvre ont produits ces fidèles croyans? Si l'on excepte les hymnes sacrés de M. Manzoni, la littérature peut-elle se glorifier de compositions du premier ordre? La peinture, dans ces provinces du nord de l'Italie, s'est-elle relevée de sa complète décadence? Sabatelli seul promettait un grand peintre,

(1) Gaudentius noster in iis (artibus) plurimum laudatus opere quidem eximio, sed magis EXIMIE PIUS. (*Episc. odesc. synod.*)

mais Sabatelli, même dans ses compositions mystiques sur l'Apocalypse, est plutôt un peintre fantastique qu'un peintre religieux; il manque de simplicité, de profondeur et surtout d'onction. Canova, qui certes fut animé toute sa vie d'un autre sentiment que le sentiment religieux, a-t-il un successeur? Les sculpteurs de l'école religieuse, comme les peintres, sont maniérés quand ils veulent être profonds, affectés quand ils veulent être savans, pauvres de forme et ridicules d'expression quand ils veulent être simples et naïfs. Ils ont la foi sans doute, mais la foi stérile, la foi *sans les œuvres,* sous le rapport de l'art du moins.

Les chefs du mouvement religieux ont néanmoins toute l'intolérance de nouveaux convertis. M. R. d'Azeglio, homme d'intelligence et d'imagination, qui obéit plutôt à l'impulsion donnée qu'il ne cherche à l'activer, n'échappe pas toujours à l'influence de cette sorte d'esprit de secte, fâcheux surtout dans la critique, à laquelle il enlève ce caractère de souveraine indépendance, de haute et impartiale équité, qui seul peut donner de l'autorité à ses jugemens. Fallait-il, par exemple, faire une si terrible querelle au malheureux Lomazzo, cet estimable historiographe de l'art, parce qu'il attribue à la manière large et toute nouvelle avec laquelle Gaudenzio éclaire ses tableaux, le caractère de placidité religieuse et en quelque sorte de sainteté dont ils sont empreints? Lomazzo, dans cette circonstance, n'a qu'un tort, c'est d'attribuer ces grands résultats à cette seule cause; mais il n'est pas moins vrai que cette lumière large et calme, que Gaudenzio a répandue sur le tableau de *la Déposition de Croix*, est pour beaucoup dans l'effet sublime de son œuvre. Qu'on l'éclaire différemment, et cet effet est détruit, quoique cependant l'expression de chaque personnage reste la même. C'est peut-être là un raisonnement d'ouvrier (*artigiano argomento*); néanmoins nous différons complètement d'avis sur ce point avec M. d'Azeglio, nous croyons que certaine disposition de la lumière, et par conséquent de la *matière*, peut contribuer à faire naître dans l'ame du spectateur les mouvemens les plus compliqués. Le sublime ne sort pas tout armé du cerveau du poète et du peintre : une forme plus ou moins heureuse, une épithète pittoresque, un coup de pinceau vigoureux, une certaine combinaison de la lumière, tous moyens mécaniques, il est vrai, concourent à sa composition. Dussions-nous être accusé de matérialisme comme l'innocent Lomazzo, nous ne cacherons pas que telle est notre opinion.

S'il y eut jamais un grand et beau sujet de tableau, c'est celui de

la déposition de croix, cette dernière scène de la sublime tragédie de la passion, qui résume en un seul instant toutes les douleurs physiques de l'homme-dieu, toutes les douleurs morales de ces cœurs tendres qui se réunissent pour rendre de pieux et derniers devoirs à l'adorable maître qu'ils ont tant aimé, et qui pleurent ensemble sur cette dépouille mortelle qu'il leur a laissée : la Vierge, la Madeleine, la mère des fils de Zébédée, Joseph d'Arimathie, le disciple secret et timide, qui du moins a le courage d'honorer mort celui que, vivant, il eût peut-être renié, comme saint Pierre.

Au point de vue humain, une telle scène renferme un degré de pathétique suffisant pour toucher tous les cœurs. Qui de nous n'a pleuré un ami? qui de nous n'a été témoin de la douleur d'une mère, cette douleur qui anéantit toutes les autres? Au point de vue religieux, cette scène devient sublime; toutes ces douleurs changent de caractère. Cette mère pleure, mais elle pleure un Dieu, et son regard, son attitude toute maternelle, sont saintement résignés. Ces hommes et ces femmes sont affligés, ils ont perdu celui qu'ils aimaient par-dessus tout, mais leur confiance survit à sa mort. Loin d'eux la pensée de le regarder comme un imposteur qui les a trompés. Ils l'ont vu battre de verges, et ils sont prêts à le glorifier; ils l'ont vu crucifier, et ils croient toujours en lui; ils l'assistent mort, et, s'il le faut, ils mourront comme lui et pour lui.

La composition de Gaudenzio Ferrari est fort simple. Au centre du tableau on voit le Christ soutenu par sa mère, qui attache ses yeux et tout son visage fatigué par la douleur (car tout son visage a pleuré) sur le visage calme et sublime de son fils; le tenant dans son giron, comme la mère tient son enfant, une main passée sous le bras droit, que soutient affectueusement une des saintes femmes, les doigts entrelacés dans ses doigts, l'autre main à la hauteur des genoux et les rapprochant. A la droite du Christ et de sa mère, et dans l'angle gauche du tableau, la sainte femme qui tient la main de la Vierge semble plongée dans toute la stupéfaction de la douleur, et serre affectueusement contre sa joue ce bras qu'elle soutient. A la gauche du Christ, un de ses disciples debout, enveloppé d'une robe aux larges plis, contemple tristement le visage de son Seigneur bien-aimé, écartant machinalement les bras qui pendent, entr'ouvrant les mains, et faisant ainsi ce geste de résignation commun à tous les hommes. A côté de ce disciple, et tout-à-fait sur le premier plan du tableau, la Madeleine agenouillée a saisi les pieds du Christ, qu'elle appuie contre sa joue avec le mouvement passionné et caressant d'une

femme qui a beaucoup aimé. Des larmes coulent de ses yeux baissés; ses beaux cheveux, qui déjà ont essuyé les pieds du Christ, et qui, aujourd'hui, étanchent l'eau et le sang qui coulent de ses blessures, ondoient richement sur ses épaules. Il est impossible d'imaginer une plus charmante et plus touchante attitude, de plus délicieuses mains, une plus magnifique chevelure que celles de la sainte, et de plus beaux pieds que ceux du Christ. Ces pieds sont, chose singulière! les seuls que l'on voie dans cette composition, qui ne renferme pas moins de douze personnages sur les premiers plans. Gaudenzio Ferrari, fidèle aux doctrines des écoles primitives, a soigneusement enveloppé d'amples draperies les extrémités inférieures de la Vierge et des saintes femmes qui l'entourent. En arrière du groupe formé par le Christ, la Vierge, les femmes et le disciple en contemplation, de saints personnages se tiennent dans diverses attitudes, pleurant l'homme-Dieu, et tous les yeux attachés sur son beau corps. La tête du Christ est belle, sereine; c'est bien la tête divine du rédempteur. L'étude du torse est savante. Gaudenzio Ferrari était un peintre naturaliste. Ce ne sont pas là les courbes pleines et un peu conventionnelles de l'antique, ce ne sont pas non plus les formes maigres et pauvres des écoles primitives. Les jambes et les pieds sont magnifiques, les mains bien souples, bien mortes, mais toujours belles; en général, les extrémités sont traitées avec cette rare perfection qui n'appartient qu'aux grands maîtres. — Les fonds du tableau sont tout-à-fait dans le style de Léonard de Vinci. Ce sont, à peu de distance, vers la droite, de grandes masses de rochers coupées à pans, dans l'épaisseur desquelles le sépulcre est ouvert; à gauche s'arrondissent des bouquets d'arbres d'un vert vigoureux, et à l'horizon se dressent de hautes montagnes. Sur le contrefort d'une de ces montagnes, on aperçoit les trois croix, et à l'entour de la plate-forme du rocher où on les a plantées, circulent indifféremment des cavaliers et des soldats. — Par une sorte d'anachronisme commun aux peintres de cette époque, Gaudenzio Ferrari a placé au nombre des spectateurs de cette scène de douleur saint Antoine abbé et saint Jérôme. Ces artistes dévots commettaient volontiers ces anachronismes, qu'on peut dire prémédités. Ils croyaient, de cette façon, s'attirer la faveur de leurs saints patrons, qu'ils plaçaient en si bonne compagnie.

Nous ne devons pas être surpris si des enthousiastes du talent de Gaudenzio Ferrari, et dans le nombre Paolo Lomazzo et Lanzi, ont placé ce peintre sur la même ligne que Raphaël, tant pour la science

du dessin, le charme de l'exécution, que pour l'énergie sublime de l'expression. Lomazzo va même plus loin encore; il déclare Gaudenzio Ferrari l'un des sept premiers artistes qui aient jamais paru. Quel que soit le rang que ce peintre occupe, ce tableau est sans aucun doute son chef-d'œuvre, et peut-être le seul chef-d'œuvre qu'il ait produit. La plupart des autres ouvrages sortis de son atelier, que nous avons fréquemment rencontrés dans les églises de Verceil et des bourgades du littoral du lac Majeur et du lac de Côme, sont inférieurs de beaucoup à son tableau de *la Déposition*. Comme tant d'autres artistes, il a eu une belle idée et un jour heureux. *La Déposition de Croix* est pour Gaudenzio Ferrari ce qu'est pour le Dominiquin *la Communion de saint Jérôme*, et *sainte Pétronille* pour le Guerchin.

Nous serions injuste cependant de borner à un seul le nombre des chefs-d'œuvre de ce dernier peintre; son *Enfant prodigue* de la galerie de Turin est un fort beau tableau, d'une grande hardiesse de composition et de dessin, et d'une singulière vigueur de coloris. On voit ce tableau avec plaisir, même lorsque l'on a pu admirer le chef-d'œuvre de Murillo, qui faisait partie de la galerie du maréchal Soult. Le père, qui est accouru sur le seuil pour accueillir son enfant, n'a pas dans le tableau du Guerchin la même tendresse que chez Murillo. Ses bras n'enveloppent pas avec le même amour le fils repentant; ils s'ouvrent cependant, et ce personnage, malheureusement chargé de lourdes draperies, ne manque pas d'une sorte d'élan tout paternel. La figure du fils prosterné, que la misère et le repentir accablent, est fort heureuse. Il a jeté le bâton à l'aide duquel il s'est traîné jusqu'au seuil paternel, il joint les mains et rejette sa tête en arrière. On ne voit pas son visage. Dans le fond du tableau, sur un balcon supporté par des portiques décorés de pilastres d'ordre corinthien, des musiciens accordent leurs instrumens, sans doute pour fêter la bien-venue du fils prodigue. Sur un plan plus rapproché, le fils cadet, qui descend de cheval, écoute le récit que lui fait un valet du retour de son frère. Ce tableau, d'un effet vraiment magique, est de la troisième manière du Guerchin, lorsque ce peintre naturaliste, fatigué de l'imitation du Caravage et des Vénitiens, se rapprochait du Guide. La lumière que prodigue ce dernier peintre est venue heureusement adoucir les ombres ténébreuses du Caravage, sans diminuer en rien la puissance de l'effet. La volonté seule a manqué au Guerchin; cet infatigable travailleur, pour être un grand peintre, n'a pas secoué avec assez d'énergie le joug de l'imitation. Au lieu de se

mettre à la suite de l'Amerighi et du Caravage, puis des Vénitiens et enfin du Guide, que n'a-t-il franchement tenté d'être lui-même? Dans ce tableau de l'*Enfant prodigue,* par exemple, la figure principale de l'enfant est toute à lui, et c'est un chef-d'œuvre. Impossible d'imaginer un gueux plus touchant et plus noble dans son abaissement. Si l'on s'occupe des détails matériels de la composition, quelle science d'anatomie dans les attaches des jambes et dans le dos entrevu dans la demi-teinte! Le fond du tableau, trop évidemment emprunté à Paul Véronèse, et ce valet du second plan, qu'on croirait du Titien, sont les parties les plus faibles de cette composition, dont elles détruisent d'ailleurs l'unité.

Le Guerchin n'en fut pas moins un des plus grands peintres du second ordre. Sa manière était large et fière; il savait donner du caractère et de l'expression à ses personnages, de la profondeur au théâtre choisi, de la pompe au costume, de l'intérêt aux accessoires. On rencontre dans ses ouvrages de ces grands *partis pris* de lumière, de ces larges et puissantes demi-teintes, repos qui plaisent à l'œil et le soulagent. Son coloris est solide et plein d'éclat. Sa science de l'effet arrachait au Guide, son rival, qui venait de voir un de ses derniers ouvrages, ce cri d'admiration qui part d'un cœur généreux et vivement touché par le beau : « Vite! vite! s'écriait-il en rentrant dans son atelier et en s'adressant à ses élèves; laissez tout cela, prenez vos chapeaux, accourez tous, et venez voir comment on doit employer la couleur. »

Qu'eût dit le Guide de Rubens, s'il eût vu ses tableaux de *la Sainte-Famille*, de *l'Incrédulité de saint Thomas*, mais surtout le portrait d'un personnage inconnu, qui font partie de la galerie de Turin? Ce dernier morceau est l'un des ouvrages du grand peintre flamand les plus complets et les plus saisissans que nous connaissions. Il n'y a là ni fracas de couleur comme dans ses grandes compositions, ni tumulte de dessin comme dans ses passes d'armes et ses chasses; rien de ce qui impose à la foule et la séduit. On ne voit qu'un homme debout, la main droite sur la hanche, et tenant une cravache de la main gauche. Mais quelle énergie dans cette pose et quel caractère dans toute cette figure! C'est un homme de haute stature, la tête couverte d'un large feutre, le cou entouré d'une collerette de dentelles magnifiques. Il porte la cuirasse; c'est un guerrier, un cavalier dont le regard a toute l'audace, toute l'insolence de l'époque. Ce personnage est vivant; la lumière chatoie admirablement sur cette tête haute, et ruisselle sur la cuirasse. Il faut être coloriste comme Ru-

bens pour intéresser à ce point avec un simple personnage. C'est bien à tort néanmoins que l'on attribue au seul coloris de ce grand peintre le merveilleux effet de la plupart de ses compositions. Quelque paradoxal que cela puisse paraître, nous n'hésiterons pas à dire que Rubens fut aussi grand dessinateur que grand coloriste, dessinateur du mouvement et non de la forme seule, ce qui est fort différent. Trop souvent le dessinateur de la forme pétrifie sa figure; il métamorphose l'être vivant en statue. Le dessinateur du mouvement anime la statue. Cette tête vit, elle peut se mouvoir; ce bras vit, il va s'allonger ou se raccourcir; ce corps vit, il est souple et presque mobile. Le dessinateur de la forme excelle dans chacun des détails de son ouvrage. Il fera une attache du bras, de la jambe ou du col plus parfaite, une main plus régulière, un torse mieux modelé, des extrémités plus précises; mais l'ensemble, composé de toutes ces parties isolément irréprochables, sera condamné, et peut-être bien à cause de la perfection locale de chacune de ces parties, à une sorte de raide immobilité. Le dessinateur du mouvement ne s'occupe pas de chacune de ces lignes, de chacun de ces contours en particulier. Il s'occupe de la grande ligne d'ensemble qui serpente, en jetant une foule de rameaux intermédiaires de la tête aux pieds du modèle. Il n'arrête pas sa ligne; il l'épaissit et la sculpte. Le grand dessinateur du mouvement évitera le *flamboiement*, cet écueil qu'il rencontre à chaque coup de son crayon, ce défaut dominant de l'école de Vanloo, et en général de toute l'école française du dernier siècle. Il sera à la fois précis et accentué, mobile et en même temps suffisamment retenu. C'est par là surtout que Rubens excelle; c'est là son grand art. C'est là ce qui fait qu'indépendamment de la couleur il serait encore un grand artiste, et surtout un grand modeleur. Si vous en doutez, consultez plutôt la simple esquisse du portrait dont nous venons de nous occuper, gravée d'après le dessin de M. Metalli (1), et qui fait partie de la publication de M. d'Azeglio. Ce n'est guère qu'une belle eau forte terminée : est-il possible cependant d'imaginer rien de plus vivant, de plus intéressant et en même temps de plus saillant et de mieux modelé?

Rubens avait pour ami un alchimiste qui s'appelait Zaccharie Brendel, ce jeune homme, fanatique comme tous ses pareils de sa prétendue science, s'épuisait sur ses fourneaux, tout entier à la recherche de la pierre philosophale. Étonné de la vivacité d'esprit et

(1) Par M. Lasinio.

de l'adresse de Rubens, il lui dit un jour : « Je suis bien près, mon ami, d'arriver à la précieuse découverte que vous savez ; si un homme aussi intelligent que vous venait me seconder, sans nul doute nous ne tarderions pas à trouver ces trésors qui s'échappent toujours au moment où je pense les saisir. — Je le crois bien, lui répondit Rubens, il y a tantôt vingt ans que moi je suis en possession de cette science et que j'ai trouvé votre pierre philosophale. — En vérité ! — En vérité; — et ouvrant la porte de son atelier et montrant à son ami ses crayons et ses pinceaux : — Voici, ajouta-t-il, les instrumens dont je me suis servi pour la découvrir. »

Rubens ne se trompait pas, ses crayons et ses pinceaux furent l'origine de sa grande fortune; l'art pour lui n'était pourtant pas un moyen ; il cultiva toujours la peinture avec amour. Aussi l'art ne lui fut-il jamais infidèle. Jouissant d'une grande fortune et proclamé le premier peintre de son temps, Rubens ne pensa pas, comme tant d'autres, que, si les ouvrages font dans le principe la réputation de l'homme, l'homme plus tard fait la réputation de ses ouvrages. Il ne vécut jamais sur sa renommée, pas même dans la seconde partie de sa vie. Il vécut sur son talent, qu'il s'appliqua toujours à fortifier, dans ses missions diplomatiques et à la cour des souverains comme dans le repos de l'atelier.

Si de Rubens nous revenons à l'école italienne, un magnifique portrait de Bronzino, digne pendant du portrait du *cavalier* du peintre flamand, nous servira naturellement de transition. Ce portrait est celui de Cosme Ier de Médicis. Le Bronzino n'est cependant pas coloriste comme Rubens, il accuse peut-être un peu durement la forme ; mais quel caractère et quelle majesté dans cette précision, quelle force dans cette dureté ! Le fils de Jean des Bandes Noires, le grand et astucieux politique dont on a si justement comparé le caractère à quelqu'un de ces terribles ouvrages de Michel-Ange et de Caravage, où de rares et éblouissantes lumières se détachent puissamment sur de fauves demi-teintes et de larges et noires masses d'ombres, renaît-il tout entier dans ce portrait du peintre de Bianca Capello? Nous n'osons l'affirmer. Vil courtisan de Charles-Quint et de Philippe II, meurtrier sans foi des Valori et des Albizzi, ses prisonniers de guerre, assassin de Philippe Strozzi, amant incestueux de sa fille, bourreau de son propre fils et de sa femme, Éléonore de Tolède, Cosme Ier a protégé magnifiquement les arts et les lettres; et les artistes et les écrivains, si facilement reconnaissans, séduits d'ailleurs par quelques grandes et rares qualités, ont jeté le voile de

l'oubli sur les crimes du politique et de l'homme privé, pour célébrer le prince ami des arts. Ce beau portrait du Bronzino prouverait au besoin cette partialité intéressée du peuple des artistes à l'égard de ces coupables illustres, de ces hautes et funestes intelligences. Si les poètes chez les Romains ont glorifié Octave et tenté même de réhabiliter Néron, à Florence les historiens et les peintres se sont joints à eux pour tromper la postérité sur le caractère des Médicis et n'immortaliser que leurs vertus.

Le Bronzino lui-même, l'un des familiers du grand-duc comme Vasari, son émule, a dû flatter le prince, homme de goût et protecteur des arts, quand, à l'aide du pinceau, il retraçait son image sur la toile; mais, quelque noblesse qu'il ait imprimée sur son visage, quelque majestueuse douceur qu'il ait voulu donner à son regard, la vérité est restée la plus forte et a vaincu l'art. Le naturel du tyran qui ne se confiait *qu'en Dieu et en ses mains*, se trahit par la fixité de cette prunelle noire, par l'amincissement de ces lèvres peu colorées, et par ce léger et involontaire froncement de sourcil. Ce cou athlétique, ces larges et fortes épaules, et cette main si belle, mais en même temps si efféminée, dont une bague orne l'un des doigts, dénotent également les instincts physiques et pervers. Un tel homme doit être sensuel jusqu'à la débauche, et on ne saurait s'étonner qu'il ait poussé la luxure jusqu'au raffinement de l'inceste. Comme chez lui la force physique et brutale doit être en lutte continuelle avec la force morale! Si jamais il lâche la bride à ses passions, l'explosion, quoique sourde, sera terrible; s'il frappe, il doit tuer.

Le Bronzino fut l'un des peintres florentins les plus renommés de son époque. De nos jours, c'est l'un des moins appréciés. Émule des Allori, des Ridolfo Ghirlandajo, des Benvenuto Cellini, des Bandinelli, des Daniel de Volterre et de tant d'autres, comme eux, il trouva dans Cosme Ier un patron intelligent et magnifique. Si l'Ammirato, le Borghini, l'Adriani et les autres annalistes de l'époque ont célébré le prince ami du grand historien Varchi et créateur de l'académie florentine, il n'est pas surprenant que le Bronzino ait flatté à sa manière, et autant qu'il était en son pouvoir, le protecteur généreux des arts, le fondateur de la galerie des Offices et de tant d'autres somptueux monumens.

Le premier tableau de la galerie de Turin qui arrêtera nos regards à la suite de ces chefs-d'œuvre, c'est le saint Jean Népomucène, de Daniel de Crespi. Le saint confesse à la fois une impératrice et un paysan. L'idée d'égalité chrétienne ne pouvait être exprimée avec

plus de simplicité et plus de grandeur. Le prêtre, placé au centre du tableau dans un confessional, écoute par l'une des ouvertures latérales la confession de l'impératrice-reine, placée à sa droite. A sa gauche, un paysan agenouillé dans l'autre partie du confessionnal attend que l'impératrice ait reçu l'absolution, et que son tour soit venu. Ce qui ajoute encore à l'intérêt de cette scène, déjà grande par elle-même, c'est la destinée des deux principaux acteurs, du saint et de l'impératrice. Le saint est l'un des martyrs les plus éclatans du secret de la confession. Chanoine de Prague et confesseur de sa souveraine, Jean fut sollicité à diverses reprises par l'empereur Venceslas, qui soupçonnait sa femme de nourrir un amour adultère pour l'un des seigneurs de sa cour, de lui livrer le secret de la confession de l'impératrice. Jean résista aux menaces et aux séductions. L'empereur, voyant qu'il ne pouvait rien tirer du saint homme, le fit jeter dans la Moldaw. C'est à cette occasion que le chanoine Jean fut canonisé sous le nom de saint Jean Népomucène, de Nepomuck, sa ville natale.

La manière de Daniel de Crespi rappelle beaucoup celle de Lesueur. On trouve dans ses compositions religieuses la même simplicité d'effet et de moyens, la même onction et quelquefois la même suavité évangélique. Dans ce tableau de saint Jean Népomucène, la figure mélancolique et résignée du saint exprime assez finement quelle doit être sa destinée ; c'est un martyr et un martyr du dogme religieux plutôt qu'un martyr de générosité humaine ou chevaleresque. Il pourrait parler, en effet, sans perdre sa royale pénitente; la piété de celle-ci est trop calme, trop confiante, pour qu'elle soit coupable. L'extrême sobriété dans l'emploi des accessoires semble l'un des caractères particuliers du talent de Daniel de Crespi et rapproche encore sa manière de celle de Lesueur. Quels sont les accessoires dans ce tableau de *la Confession ?* Le chapelet que tient l'impératrice, le livre de prières du saint et le bâton du paysan. Daniel de Crespi est du nombre de ces artistes privilégiés qui disposent de la lumière, et par conséquent du relief, sans effort, et qui avec la plus grande économie de moyens obtiennent souvent un effet vraiment surprenant. Daniel de Crespi s'était fait en outre une loi de ne jamais employer dans ses compositions un personnage qui ne fût pas nécessaire à l'action. Toute sa vie il resta fidèle à ce principe. Si l'on enlève de l'un de ses tableaux n'importe quel personnage, l'intérêt de la composition est aussitôt détruit, l'action même n'existe plus. Cette règle de l'unité d'action, appliquée à l'art de la peinture, ne fut jamais

une entrave pour lui ; elle contribua au contraire à donner de la sûreté et de la solidité à son talent, dans une époque de relâchement et de décadence. Que l'on consulte en effet ses fresques de la Chartreuse de Milan. Comme Lesueur, Daniel de Crespi a retracé sur les murailles du cloître l'histoire de saint Bruno, fondateur de l'ordre. Il y aurait une comparaison fort intéressante et fort curieuse pour l'histoire de l'art à faire entre cette double suite de compositions simples, énergiques, et surtout consciencieuses. Daniel de Crespi l'emporterait sans doute par la science du clair-obscur et la magie de l'effet, Lesueur par la grandeur de la pensée, la noblesse de l'ordonnance, le calme de l'ensemble. Le chef-d'œuvre de Lesueur, c'est *la Mort de saint Bruno*; le chef-d'œuvre de Daniel de Crespi, c'est *la Résurrection du docteur Raymond*, chanoine de Paris. La terreur, déjà poussée si loin dans le tableau de Lesueur, est portée à son comble dans la composition de Daniel de Crespi. Nous devons ajouter qu'on ne trouve cependant pas dans le tableau de ce dernier une seule figure qui, pour la profondeur de la pensée, puisse être comparée au *saint Bruno* de Lesueur joignant les mains et les yeux fixés sur l'effrayant visage du damné. On y lit une révolution intérieure, une conversion. En revanche, Daniel de Crespi a su tirer un merveilleux parti de l'entente du clair-obscur, que Lesueur néglige souvent. On a trouvé également une singulière analogie (1) entre la manière de Daniel de Crespi et celle de Murillo, mais sous le seul rapport de l'exécution matérielle. Ses lumières sont empâtées avec la même puissance que chez le peintre espagnol; les ombres seules sont moins transparentes et trahissent plus d'indécision dans la brosse; l'ensemble est moins doré.

La galerie de Turin compte au nombre de ses plus beaux ornemens plusieurs tableaux de Paul Véronèse. Le morceau capital de ce peintre à la *Reale Galeria* est une grande composition dans le genre des noces de Cana, de la Samaritaine ou du repas chez Simon le lépreux. On retrouve dans cette page immense toute la vivacité de sa brillante imagination, toute la splendeur de son coloris, toute la magnificence de ses ajustemens et de ses décorations. Ses personnages y portent la tête avec cette majesté quelque peu dédaigneuse qu'aimait à leur donner ce peintre de l'aristocratie vénitienne; ses

(1) L'analogie est si grande, que quelques connaisseurs, jugeant un peu superficiellement, M. Valery entre autres, ont attribué à Murillo ce tableau de Daniel de Crespi.

femmes y ont cet air svelte et superbe, cette ampleur orientale de vêtement, cette éblouissante fraîcheur de carnation, qui distinguaient ses nobles modèles; enfin la lumière est répandue sur toute cette toile avec la prodigalité d'un homme qui sait que, dans ce genre, sa richesse est inépuisable. L'éclat du jour rayonne sur cette foule de personnages d'attitudes si diverses, sur ces colonnes jaspées d'azur et de rose, et sur chacun de ces innombrables accessoires si heureusement disposés. C'est la nature dans toute sa pompe, illuminée par les reflets azurés de ce ciel d'une transparence vraiment divine et si richement lamé d'argent.

Paul Véronèse soutient presque à lui seul la gloire de l'école vénitienne dans la galerie piémontaise. Le Titien n'y est représenté que par une composition d'un mérite tout-à-fait secondaire, et Giorgione, son rival, et son maître s'il eût vécu, par un portrait d'une authenticité fort contestable. Palma Vecchio, auteur d'une belle *Sainte Famille* entourée de saints et de saintes, mérite seul d'être distingué après le grand artiste de Vérone.

Les tableaux des écoles hollandaise et allemande, que l'on voit à la Galerie royale de Turin, sont nombreux et la plupart d'un mérite rare. C'est là que se trouvent peut-être les portraits de Van-Dyck les plus achevés : le prince Thomas à cheval et les enfans de Charles I[er]. Le portrait de ce monarque, par son élève Daniel Mytens, pourrait être pris pour un des ouvrages de ce portraitiste sublime. C'est la nature dans toute sa simplicité majestueuse; l'œil du prince semble mobile, sa bouche va s'ouvrir, son bras se lever; l'architecture seule du fond est un peu lourde et n'a pas l'aspect d'aisance magistrale du reste de ce tableau.

Plusieurs compositions de Gérard Dow, entre autres *la Femme à la grappe de raisin* et *le Médecin*, sont du meilleur temps de ce maître et remarquables par cette prodigieuse finesse d'exécution qui distingue ses moindres tableaux, et qui ne nuit jamais à l'effet d'ensemble. Les Berghem, les Teniers, les Breughel, les Freedeman de Vries, les Ostade et les Both d'Italie y sont nombreux et choisis. *Les Joueurs de Flûte* d'Isaac Van Ostade sont sans doute un admirable petit tableau qui ne peut manquer de plaire à ceux qui aiment la nature toute naïve, quelque disgracieuse qu'elle soit; l'on conçoit néanmoins qu'à la vue de semblables figures Louis XIV se soit écrié : — Qu'on enlève ces magots !

La perle de l'école flamande, c'est le portrait dit *du Bourguemestre*, que M. d'Azeglio attribue à tort à Nicolas Maas, et qui est bien de

Rembrandt. Ce tableau a vivement occupé l'esprit conjectural des érudits piémontais; les uns l'ont attribué à Rubens, d'autres à Van-Dyck. Un autre écrivain reconnait qu'il est bien de Rembrandt, mais à quel propos ajoute-t-il que ce portrait est celui de Théodore de Bèze? La preuve de cette assertion ne serait pas facile à fournir, Rembrandt n'étant né qu'en 1606, un an après la mort du fameux apôtre de la réforme. Quoi qu'il en soit, ce tableau est bien de Rembrandt; il l'a signé, sinon matériellement, du moins avec son talent.

Les meilleurs paysages de la Galerie de Turin sont ceux de Claude Lorrain et de Both d'Italie. Claude Lorrain est toujours ce grand magicien que nous connaissons, ce peintre de la lumière, de la paix, de l'étendue et du bonheur, qui, à l'aide du pinceau et de la palette, sut donner au ciel son éclat, à l'air sa transparence, aux eaux leur limpidité, à l'horizon sa profondeur. Les Italiens, dans leurs sonnets, ont dit de lui que, comme Josué, il avait arrêté le soleil; il est fâcheux que sa puissance se soit bornée là, et qu'il n'ait pas su animer les personnages qui peuplent les devans de ses compositions. Les joueurs de flûte de son magnifique tableau du *Pont ruiné* ont toute la raideur de petites figures de bois (1); ils dépareraient ce beau paysage, si l'harmonie de la couleur des vêtemens et du ton des chairs, d'accord avec celle de l'ensemble du tableau, ne rachetait l'imperfection de la forme. Ce dernier tableau de Claude Lorrain a été gravé dans la collection de M. d'Azeglio par le professeur Bulli. La touche du graveur est trop maigre et trop comptée, et les terrains n'ont ni la solidité ni l'épaisseur suffisante; l'ensemble, néanmoins, est assez harmonieux.

Quelques-uns des riches reflets de cette lumière qui inonde les tableaux de Claude Lorrain illuminent ceux du Flamand Jean Both, dit Both d'Italie. Sa manière est néanmoins fort différente de celle du peintre français. Si l'un est poète, l'autre est naïf; si celui-ci sacrifie tout à l'effet d'ensemble, celui-là néglige cet effet, tout occupé qu'il est des moindres finesses de détail. Jean Both, le plus brillant des disciples d'Abraham Bloemart, quoique inférieur à Claude Lorrain, s'est élevé au-dessus de cette foule d'artistes du second ordre qu'a produits l'école hollandaise; il vit l'Italie et la comprit,

(1) Claude Lorrain avait plutôt le sentiment que l'adresse de l'art. Il n'avait jamais pu apprendre à lire, et ne savait pas même signer son nom; il faisait très péniblement ses personnages, dont il reconnaissait l'imperfection. « Je vends le paysage, je donne les figures, » disait-il en riant à ses amis, qui le critiquaient à ce sujet.

sinon complètement, du moins dans quelques-unes de ses plus secrètes et de ses plus mystérieuses beautés. La liberté d'esprit, le repos de la conscience, le temps enfin, lui manquèrent pour devenir un artiste vraiment supérieur. Coupable d'un crime, il l'expia d'une manière tragique, et se noya avant d'avoir atteint sa quarantième année.

Les historiens de l'école hollandaise nous racontent à cette occasion l'étrange anecdote qui suit. Durant leur séjour à Rome, Jean Both, son frère André, les deux Laar et un autre artiste hollandais, ayant passé une de leurs soirées à jouer et à s'enivrer, se retiraient, vers le milieu de la nuit, de la taverne où ils étaient réunis, par une de ces rues qui longent le Tibre. Tout en cheminant, ils chantaient ou tenaient des propos obscènes, quand tout à coup ils firent la rencontre d'un prêtre. Celui-ci, voyant des gens ivres, chose de tout temps fort rare dans Rome, se jeta au-devant d'eux et commença assez intempestivement à les sermonner. Ces jeunes gens, loin d'être touchés de son éloquence, répondirent à ses véhémentes apostrophes par des injures. L'un d'eux, par forme de plaisanterie, ayant même poussé le cri de la canaille romaine : *Au Tibre! au Tibre!* ses compagnons, dont tout à la fois le vin et la colère troublaient la raison, mirent subitement à exécution cette menace jetée inconsidérément. Ils saisirent le malheureux prêtre, et, s'approchant d'un des quais du Tibre, le précipitèrent dans les flots. Le lendemain, quand la raison et le sang-froid leur furent revenus, ils détestèrent leur coupable égarement, firent leurs adieux à Rome et s'enfuirent chacun de son côté. Mais, racontent les mêmes historiens, à défaut de la justice humaine, la justice divine s'était chargée de les poursuivre; tous ceux qui avaient participé au meurtre du prêtre périrent d'une mort tragique. Pierre de Laar le premier tomba dans un puits et se noya; son jeune frère trouva la mort dans un torrent où il fut précipité; André Both se noya à Venise dans la lagune; enfin Jean Both, dit Both d'Italie, et l'autre artiste hollandais périrent tous deux dans un naufrage.

Les vieux maîtres de l'école allemande pourraient rivaliser avec ces maîtres de l'école hollandaise, dont ils furent les précurseurs, sinon par la quantité, du moins par la qualité des compositions sorties de leurs ateliers, qui enrichissent le musée de Turin. Albert Durer, Aldegraver, Holbein et quelques-uns de leurs élèves y ont de leurs meilleurs ouvrages. Un *Ermite en prière* d'Albert Durer, portrait en pied de quelque religieux inconnu, et *la Visitation* d'Aldegraver, le

meilleur des imitateurs du grand maître de Nuremberg, sont les deux morceaux de ce genre les plus curieux. *La Visitation de la Vierge à sainte Élisabeth* est un de ces précieux chefs-d'œuvre de naïveté, de conception et de finesse d'exécution qu'on rencontre à de longs intervalles dans les musées de ces vieilles cités du centre de l'Allemagne. L'admirable conscience de l'artiste, son angélique pureté morale, la science souvent poussée jusqu'au pédantisme le plus raffiné, dans l'exécution des draperies surtout, brillent dans l'ensemble et dans chacune des parties de ce beau tableau. Le paysage, par exemple, si souvent négligé comme accessoire dans les ouvrages de ce genre, est un chef-d'œuvre d'agencement et d'exécution. Cette belle habitation gothique, placée sur la cime d'une colline et dominant un chemin montueux que bordent de maigres arbustes, nous reporte en plein moyen-âge. Un simple détail cependant date le tableau et nous apprend que nous touchons à l'époque de transition de ces temps reculés aux temps modernes. Ce sont les ailes d'un moulin à vent que l'on entrevoit à l'horizon sur une colline. Comme Dante dans son poème, les peintres religieux faisaient entrer toute leur époque dans leurs compositions, qui réunissent de cette façon à la profondeur de conception et à la naïveté d'exécution un intérêt de curiosité et d'érudition des plus puissans. Ce tableau d'Aldegraver, dessiné par M. Metalli, a été gravé par M. Lazinio. Cette petite gravure réunit à un degré rare l'habileté du praticien moderne et l'intelligence de l'époque. On dirait une des admirables et naïves esquisses de Lucas de Leyde. Les premiers plans seuls sont faibles; les brisures du terrain ressemblent trop aux plis d'une étoffe, la maigreur des plantes est aussi par trop exagérée.

Les portraits de Jean Calvin et de Marguerite de Valois par Holbein ressemblent à tant d'autres portraits du même peintre. C'est la nature prise sur le fait, avec une sorte de bonhomie sublime, mais souvent aussi avec maigreur et petitesse. On voudrait dans cette façon de représenter la nature un peu plus de mouvement et de vie. L'œil de l'artiste a *daguerréotypé* son modèle, n'oubliant ni un cheveu, ni un poil de la barbe, ni un pli de la chair, ni une verrue; il a seulement oublié de l'animer.

L'examen rapide auquel nous venons de nous livrer peut faire juger de l'importance de la nouvelle galerie piémontaise. C'est, en effet, après les musées du palais des *Study* à Naples et du Vatican à Rome, l'une des collections les plus curieuses par le choix et la

variété des ouvrages qu'elle renferme, qui se soit ouverte, dans ces dernières années, par-delà les Alpes. L'Italie est toujours le pays des beaux arts par excellence; si elle ne produit plus que de rares chefs-d'œuvre, elle connaît le prix de ceux qu'elle possède, elle sait les faire valoir, et en faire jouir les autres.

Qu'on nous permette de terminer par une réflexion que nous livrons au bon sens ou plutôt au bon goût de ceux de nos artistes qui soutiennent avec tant d'ardeur l'honneur de l'école française, de ceux particulièrement que l'excellence des écoles étrangères, des écoles primitives surtout, semble parfois trop exclusivement préoccuper. Voici vingt peintres, tous de manières et de mérites différens, dont nous avons analysé et apprécié les chefs-d'œuvre, et qui, à l'aide des procédés les plus divers et en se livrant à l'impulsion particulière de leur génie, ont su nous intéresser et nous plaire. C'est donc surtout à l'originalité que chacun d'eux doit, de nos jours, cette espèce de consécration du succès qu'il obtint dans son temps. La base de l'originalité, c'est l'étude de la nature plus encore que celle des grands maîtres. Au lieu d'étudier exclusivement, souvent même de copier Masaccio, Frà Angelico, Giotto, Raphaël ou Albert Durer, l'artiste intelligent s'inspirera donc de la nature, cette intarissable source du beau où, de son temps, chacun de ces maîtres a puisé; s'il désertait les leçons de ce premier des modèles pour celles des rares génies qu'il a formés, il renoncerait par cela même à l'originalité, et se rangerait dans la classe des artistes secondaires. Son imitation aurait beau s'attacher aux premières époques de l'art, elle ne serait pas moins une imitation. Qu'un artiste de cette espèce s'inspire d'une fresque de Pompeia ou du Campo-Santo, d'un tableau de Cimabuë ou d'un carton de Raphaël, quand bien même le résultat de son imitation ne serait ni un calque ni un pastiche, ce ne serait pas non plus une œuvre originale.

F. Mercey.

DE

LA RENAISSANCE

ORIENTALE.[1]

Toute révélation vient d'Orient, et, transmise à l'Occident, s'appelle tradition. L'Asie a les prophètes, l'Europe a les docteurs; et tantôt ces deux mondes, échos de la même parole, ont entre eux un même esprit, ils s'attirent, ils se confirment l'un l'autre, et gardent le souvenir de la filiation commune; tantôt leurs génies se repoussent comme deux sectes, leurs rivages semblent se fuir; du moins ils s'oublient, pour se retrouver et se confondre plus tard; et jamais l'accord ne se rétablit entre l'un et l'autre, que de cette harmonie ne naisse, avec un dogme nouveau, pour ainsi dire, un dieu nouveau; en sorte que le tableau de ces alternatives d'alliance et de séparation, d'unité et de schisme, est aussi celui des époques principales de la vie religieuse et de la tradition universelle.

Le livre le plus occidental de l'Orient, la Bible, fait à peine mention de la haute Asie. L'horizon du peuple hébreu ne s'étend pas

[1] Au moment où l'Europe étudie l'Orient avec une ardeur toute nouvelle, il convenait dans cette *Revue*, où la question orientale a été tant de fois discutée au point de vue politique, d'en indiquer le côté littéraire et philosophique. M. Quinet, qui a essayé de remplir cette tâche, y était à la fois conduit et préparé par ses travaux sur le génie des religions, que le public sera bientôt à même d'apprécier dans le livre qui doit les contenir et les résumer.

au-delà de la Mésopotamie; tout au plus, par intervalles, touche-t-il à la Bactriane. Les Indiens et les Hébreux ont vécu cachés, les uns aux autres, dans une solitude claustrale. Ils ne se connaissent pas; ils appartiennent à une lignée différente. D'ailleurs le peuple de Moïse a bientôt retrouvé ses titres avec sa généalogie. Il est le fils de Jéhovah, le premier né du Très-Haut. Il vit dans la demeure de l'Éternel. Qu'a-t-il besoin de s'inquiéter davantage de son passé et de chercher plus loin ses origines?

Au contraire, les dieux helléniques étant nés de la première union de l'Occident et du haut Orient, il semble que la Grèce aurait dû, mieux qu'une autre, entretenir le souvenir de sa filiation. Pourtant il n'en fut rien. La Grèce conserva, sans savoir d'où ils venaient, le fond des dogmes asiatiques. De là tout le caractère de cette société. En naissant, la mémoire déjà obsédée de traditions qui lui ont été transmises à son insu, elle s'étonne d'elle-même; elle cherche d'où viennent, avec sa parole déjà achevée, ses dieux tout-puissans dès le berceau. Bientôt elle se persuade qu'elle seule dans le monde a tout inventé, imaginé, créé; comme elle remarque surtout d'étonnantes ressemblances entre ses dogmes et ceux du Nil ou de l'Euphrate, elle croit sincèrement que l'Asie lui a pris ses idoles, que la terre entière ne pense, ne vit, ne respire que par cette ame légère qu'elle s'imagine dispenser à toutes choses. Dans la suite de son histoire, elle ressemble à la statue de Pygmalion, qui s'anime de la vie du sculpteur lui-même. La Grèce, comme Galatée, est descendue de son piédestal de marbre pour s'approcher des objets qui l'entourent. D'abord elle rencontre l'Égypte et ses religions, puis, sans s'étonner, elle dit en souriant : C'est moi. Plus tard elle se communique à la Perse; elle voit de près le grand culte du soleil, au temps de Xénophon; elle dit : C'est encore moi. Elle continue ainsi d'étendre son existence à tout ce qui l'environne, jusqu'au jour où elle vient à rencontrer le christianisme, c'est-à-dire une doctrine si étrangère au monde, si sévère, si austère, si ennemie des fêtes olympiennes, si différente de tout ce qu'elle avait aimé, chanté, adoré, que, saisie, pour la première fois, d'une stupeur religieuse, elle s'écrie par la voix de tout un peuple, en présence de saint Paul : Ce n'est plus moi!

Dans son voyage en Égypte, en Phénicie, Hérodote fut un des premiers qui remarqua l'infatuation ingénue de ses compatriotes. Il ne put la corriger. La Grèce continua de voir tout l'Orient avec les yeux de l'Ionie, et de cette ignorance même naquit son originalité

au sein de l'imitation. Alexandre seul ébranla cette illusion. Poussé par l'amour de l'inconnu, il arriva aux bords de l'Indus. Un instinct divin le ramenait au berceau de la race dont il était le premier représentant. Il touchait le mystère des origines de la civilisation grecque. Il put montrer aux Hellènes, dans les monts sacrés de l'Inde, la mine d'où étaient sortis leurs dieux. Ce fut la fin de l'esprit grec, qui s'évanouit en même temps qu'il perdit son erreur. En brisant ses limites, il cessa d'être. Cependant la pensée de la haute Asie s'insinua dans les écoles d'Europe. L'Inde fut rapprochée d'Alexandrie. La tradition universelle se retrouva pour un moment, et le christianisme scella, en naissant, la seconde alliance de l'Orient et de l'Occident.

Pendant toute la durée du moyen-âge, ce lien est de nouveau rompu, comme s'il n'avait jamais existé. Loin de se rechercher, de s'attirer l'un l'autre, le génie de l'Europe au moyen-âge et celui de la haute Asie se repoussaient mutuellement. Qu'avait de commun l'ascétisme du premier avec les splendeurs de la nature équinoxiale? Le culte de la passion, enseveli parmi les brumes du Nord, dans le linceul des cathédrales, appelait-il le soleil du golfe de Bengale? Et qu'avait besoin du trésor des Indes le Christ gémissant, flagellé, crucifié du XII[e] siècle? Aussi les croisades, dans leur espoir de conquêtes, ne prétendaient qu'au Golgotha. Un tombeau près du désert de Syrie, le triste jardin des Oliviers, encore trempé de la sueur de la passion, l'absinthe desséchée du Calvaire, une terre nue pour un Dieu nu, voilà ce que l'Europe convoitait de l'Asie; tandis que le haut Orient, avec sa nature prodigue dans tous les règnes, devait rester fermé à l'esprit mystique de ces générations comme la terre des enchantemens condamnés et du démon des voluptés.

Il est certain, en effet, qu'aussi long-temps que le dogme de la spiritualité a régné sans partage, la communication avec la haute Asie est restée interrompue. Inutilement, le vénitien Marc-Pol retrouve le continent perdu des Indes, deux siècles avant que le Génois découvre l'Amérique. Ce chemin rouvert est bientôt oublié. Les rivages de l'Orient et de l'Occident se repoussent encore. Les relations entre eux ne se rétablissent véritablement que lorsque l'industrie, au XV[e] siècle, relève les sens et la nature de la condamnation portée contre eux par les temps précédens; et le moyen-âge finit le jour où l'Orient, avec toutes les pompes de la vie extérieure, est rendu à l'Occident par la découverte du cap de Bonne-Espérance. En ce moment l'ascétisme achève de disparaître. La matière, long-temps immolée par les macérations, reparaît triomphante sous les traits de

l'Asie. Au culte de la douleur succède l'esprit de l'industrie. L'Occident adhère encore une fois à l'Orient; une ère nouvelle commence. La race européenne a rejoint son berceau; l'humanité se replie un moment sur elle-même, comme le serpent des symboles qui noue son anneau autour du globe.

Il faut rendre cette justice au XVIIIe siècle, que sous la raillerie il cacha une sorte de pressentiment d'une renaissance orientale. Ce pressentiment, il est vrai, allié au scepticisme, naissait surtout du désir de trouver dans l'ancien Orient une société rivale de la société hébraïque; il faut ajouter que les encyclopédistes ne connurent de la Perse et de l'Inde que ce qu'en avait su Hérodote. Voltaire, surtout, allait le premier au devant de cette société perdue. Une foule de fragmens attestent, vers la fin de sa vie, son impatience toujours croissante. Dans son empressement à saisir tout ce qui pouvait disputer au génie hébraïque la couronne de l'Orient, il fut souvent trompé par des ouvrages supposés. Il fonda en partie sa religion complaisante pour le haut Orient sur un prétendu manuscrit asiatique, l'Ézour Vedam, qu'il fit solennellement déposer à la Bibliothèque royale. On a reconnu que l'auteur, qui devait être antérieur de plusieurs siècles à Moïse, était en effet un jésuite missionnaire du XVIIe siècle. Voltaire trop confiant, trop crédule! le roi du scepticisme pris à la fin dans ses propres embûches! qui s'y serait attendu?

C'est qu'il était facile alors de s'abuser sur l'Inde et sur la Perse. Les bibliothèques d'Angleterre possédaient, il est vrai, quelques lambeaux des anciennes langues de ces peuples, mortes dès le temps de Cyrus; mais personne en Europe n'en connaissait même l'alphabet. Pendant des milliers d'années le trésor des souvenirs de cette double civilisation avait été gardé par le génie de la solitude. Comment ce mystère va-t-il être soulevé? Comment le sceau qui a été apposé sur les lèvres muettes de l'Orient va-t-il être brisé? Comment les paroles ensevelies vont-elles se ranimer et révéler la pensée, les croyances, les dieux perdus de l'extrême Orient? Quel est celui qui laissera le premier son nom à cette découverte? C'est Anquetil Duperron. Il fut le Marc-Pol du XVIIIe siècle.

Une feuille enlevée à l'un des livres sacrés de la Perse tombe par hasard sous ses yeux. A la vue de ces caractères, dont la clé était perdue, ce jeune homme (il n'avait pas vingt-trois ans) se sent consumé d'une curiosité infinie; il se représente toute la sagesse du monde antique cachée sous cette lettre enchantée; il fait serment d'apprendre cette langue que personne n'entend plus en Europe. Il ira l'épeler

aux bords du Gange. Dans cette idée, il prend un engagement de volontaire dans un détachement de la compagnie des Indes. Il part; lui-même raconte comment il sortit de l'esplanade des Invalides, à pied, tambour en tête. Ce jeune soldat, qui emportait dans son sac une Bible, les *Essais* de Montaigne, *la Sagesse* de Charron, arrive dans les Grandes-Indes; délié de son engagement, il entreprend seul, sans ressources, d'immenses voyages par terre, afin de mieux fouiller les souvenirs de la contrée. C'est ainsi qu'il parcourt, un pistolet à sa ceinture, sa Bible à son arçon, la distance comprise entre Bénarès et les côtes de Coromandel. C'était le temps de la guerre des Anglais et des Français. Maltraité par les uns et par les autres, il remonte à Suratte. Là, enfin, il rencontre des prêtres persans qui avaient conservé dans l'exil les anciens monumens de la liturgie des mages, à peu près comme les Hébreux traînés en captivité ont partout conservé les livres de Moïse. Il retrouve cet ancien culte du feu, ce reste de flamme qu'Alexandre n'avait pu éteindre et qu'une population sans patrie ranime aujourd'hui de son souffle. Sa curiosité commence par exciter la défiance des prêtres; mais un séjour de près de dix ans lui sert à gagner l'amitié du plus savant d'entre eux. Le Parsis lui enseigne en secret la langue sacrée de ses ancêtres, le zend, qui avec le sanscrit est pour la haute Asie ce que sont pour notre Occident le grec et le latin, c'est-à-dire une langue qui n'appartient plus qu'au culte. L'espérance de toute sa vie est remplie. Il tient dans ses mains les livres sacrés que n'avait encore vus aucun Européen; car *le regard seul les souille*, disent les Mobeds. Il en a recueilli plusieurs copies; il les lit, il les traduit. Chose qui semble incroyable, il possède dans la langue morte les livres des Mages, compagnons de Darius, de Xerxès, de Cyrus, de Cambyse; de ses voyages il rapporte toute une bibliothèque composée de manuscrits; et comme Camoens, avec son poème échappé du naufrage (car on peut bien comparer le héros au poète), il revient en Europe. Il publie les monumens de la religion persane, un peu avant qu'éclate la révolution française. De ce moment, la science de la tradition orientale est fondée. La révolution est consommée dans les lettres comme dans la politique.

D'autre part, l'Angleterre, restée maîtresse des Indes, achevait d'en prendre possession par la science. Un Français a retrouvé la langue et la religion des peuples persans ou zends. Un Anglais, William Jones, a retrouvé la langue des anciens peuples hindous. Depuis que cette double civilisation est rentrée dans la tradition vivante,

chaque société a été, en quelque sorte, rejetée sur un autre plan. Par delà les dieux de l'Ionie, on aperçoit, dans les montagnes de l'Asie, les dieux indiens. L'Olympe recule jusqu'à l'Himalaya. Peu à peu l'Occident recueille les dépouilles et la sagesse de ce vieux monde, manuscrits apportés par les missionnaires et les voyageurs, hymnes, genèses, liturgies, rituels, épopées, codes de lois écrits en vers, drames, philosophie, théologie, scolastique. Une partie de ces manuscrits, encore inédits, sont de notre temps ce qu'étaient l'Iliade et l'Odyssée pour Pétrarque, qui dévorait inutilement des yeux le premier exemplaire d'Homère transporté de Constantinople à Venise. Ce que Lascaris et les réfugiés de Byzance firent pour la renaissance des lettres grecques, William Jones, Anquetil Duperron, l'ont fait de nos jours pour la renaissance orientale. Dans la première ardeur des découvertes, les orientalistes publièrent qu'une antiquité plus profonde, plus philosophique, plus poétique tout ensemble que celle de la Grèce et de Rome, surgissait du fond de l'Asie. Orphée cédera-t-il à Vyasa, Sophocle à Calidasa, Platon à Sancara? Les dieux de l'Olympe recommenceront-ils leurs luttes contre les anciens dieux orientaux, ou, les uns et les autres cessant de se disputer des cieux trop étroits, ne se réconcilieront-ils pas au sein de la tradition universelle? Tout ce que le passé renferme de religion, tous les élémens sacrés de la tradition se rapprochent subitement dans un chaos divin, pour enfanter, il semble, une forme nouvelle de l'humanité; car ce qui se passe dans la science éclate avec plus d'évidence encore dans la vie civile et politique. L'Occident s'informe de l'Orient non-seulement dans le passé, mais dans le présent. L'Europe adhère désormais à l'Asie par les faits comme par les idées, par les intérêts comme par la tradition. Chaque peuple veut mettre le pied sur cette terre où le sphinx jette de nouveau son énigme; et ce n'est pas seulement l'Europe qui se rapproche de l'Orient : celui-ci sort de son immutabilité, il apprend les disciplines modernes. L'Europe, pour gouverner l'Asie, n'a plus besoin, comme Alexandre, de revêtir la robe asiatique. Constantinople a quitté le turban. Quel ordre nouveau sortira de la fusion, des épousailles de ces deux mondes, de ces traditions qui se ravivent, de ces langues mortes qui se délient dans leur sépulcre embaumé? En même temps que l'ancien testament du genre humain s'augmente des pages retrouvées dans les bibles de l'Inde et de la Perse, ne faut-il pas que le nouveau se développe, qu'il dévoile, qu'il étale de plus en plus l'esprit enseveli dans la lettre? Et si, au XVI[e] siècle, la renaissance grecque et romaine, achevant de

clore le moyen-âge, a donné au monde une forme, une parole nouvelle, si elle a éclaté en même temps que la réformation religieuse, ne voyons-nous pas de nos jours la renaissance orientale correspondre déjà à une réformation nouvelle du monde religieux et civil? Tant il est vrai que le passé, en se creusant, a toujours fertilisé l'avenir, et que le premier n'a cessé d'être la prophétie que le second vient d'accomplir.

Le génie de l'industrie, les découvertes, les voyages, n'ont pas seuls préparé le rétablissement de la tradition de la haute Asie. L'imagination, en même temps que la science, se tournait peu à peu de ce côté. Elle visitait, sur les vaisseaux marchands, les rivages nouvellement retrouvés; elle les rattachait à ceux de l'Occident par d'impalpables anneaux. Les brises de l'Europe, celles de l'Asie unissaient leurs parfums dans de rapides hyménées. De ces épousailles des vents allaient naître, sur la surface d'un océan inviolé, des formes, des images, des fantômes nouveaux, qui devaient flotter bientôt dans le ciel agrandi des poètes. Même sous une apparence sceptique, la poésie des modernes redevenait religieuse, en consacrant le lien de deux mondes rendus l'un à l'autre; et les marques d'une renaissance orientale éclataient à l'origine même de la renaissance grecque et romaine.

En effet, les Portugais, qui, par la découverte du cap de Bonne-Espérance, ont rendu l'Asie à l'Europe, sont aussi les premiers qui aient couronné par l'imagination l'alliance que l'industrie venait de renouveler. Ce peuple ne paraît qu'un moment dans l'histoire, et c'est pour accomplir ce miracle. L'œuvre achevée, il retombe dans le silence. Comme il n'a eu qu'un moment de splendeur, il n'a aussi qu'un poète, un livre. Mais ce poète est Camoëns, qui rouvre à l'imagination les portes de l'Orient; ce livre est celui des *Lusiades*, qui rassemble, avec tous les parfums du Portugal, l'or, la myrrhe, l'encens du Levant, trempés souvent des larmes de l'Occident. Pour la première fois, le génie poétique de l'Europe quitte le bassin de la Méditerranée; il rentre dans les océans de l'ancienne Asie. Sans doute, les souvenirs de la Grèce et du monde chrétien accompagnent le poète aventureux au milieu des flots qu'aucune rame n'avait encore effleurés. On peut même dire que, sous ces cieux brûlans, on retrouve dans ses stances brûlantes une angoisse qui ressemble au mal du pays. Les images, les regrets, les espérances, les fantômes divinisés, les Syrènes de l'Occident surgissent du fond des eaux. Ils

se balancent autour du navire, et c'est pourquoi le poème de Camoëns est véritablement le poème de l'alliance de l'Occident et de l'Orient. Vous respirez tout ensemble les souvenirs de l'Europe et les tièdes senteurs de l'Asie dans ce génie qui est l'accord de la renaissance grecque et de la renaissance orientale. En même temps que vous entendez encore le murmure des rivages européens, l'écho du monde grec, romain, chrétien, vous entendez aussi retentir à l'extrémité opposée ce grand cri : Terre! qui fit tressaillir le xve siècle au moment des découvertes des Indes et des Amériques; vous sentez à chaque vers que le vaisseau de l'humanité aborde des rivages depuis long-temps attendus; vous aspirez des brises nouvelles, qui enflent la voile de la pensée humaine; et les cieux des tropiques se mirent dans le flot le plus pur du Tage. Si les dieux de l'ancienne civilisation, transportés sous un autre ciel, semblent s'y réparer, s'y rajeunir, d'autre part, que de formes, que de créations inspirées immédiatement par cette nature renouvelée dans la solitude! Le fleuve du Gange, depuis si long-temps perdu, est personnifié comme dans l'épopée indienne du Ramayana. Le Titan grec, qui veut fermer le passage au vaisseau de Gama qui porte l'avenir, sort tout ruisselant des mers équinoxiales, agrandi de toute la différence de la mer des Indes à la mer des Cyclades. Il n'est pas jusqu'à cette langue portugaise, si guerrière et si molle, si retentissante et si naïve, si riche en voyelles éclatantes, qui ne paraisse un interprète, un truchement naturel entre le génie de l'Occident et le génie de l'Asie orientale. Mais ce qui fait le lien de tout cela, est-il besoin de le dire? C'est le cœur du poète; c'est ce cœur magnanime qui embrasse les deux mondes et les unit dans une même étreinte de poésie, dans une même humanité, un même christianisme. Vous retrouvez partout une ame aussi profonde que l'Océan, et, comme l'Océan, elle unit les deux rivages opposés.

Je ne puis me décider si tôt à quitter Camoëns; et pourquoi ne laisserais-je pas paraître ma piété pour ce grand homme? Tout me plaît de lui, sa vie d'abord, sa poésie, son caractère, son grand cœur. Seulement je m'étonne que son nom n'ait pas été plus souvent prononcé de nos jours; car je ne connais aucun poète qui réponde mieux, qui s'associe mieux à une grande partie des idées et des sentimens répandus dans ce siècle, puisque cette épopée sans batailles, sans siéges, toute pacifique (chose presque inouïe), n'offre que l'éternel combat de l'homme et de la nature, c'est-à-dire la lutte dont les écrivains de notre temps nous ont si souvent entretenus. Il

y a des dialogues formidables entre le pilote et l'Océan; d'une part, l'humanité triomphante sur son vaisseau pavoisé; de l'autre, les caps, les promontoires, les tempêtes, les élémens vaincus par l'industrie. N'est-ce pas là tout l'esprit de nos temps? L'épopée qui les représente le mieux n'est pas celle du Tasse; elle est trop romanesque. Ce n'est pas celle d'Arioste; où sont parmi nous aujourd'hui la grace, la sérénité, le sourire de ce dernier des trouvères? Ce n'est pas davantage celle de Dante; le moyen-âge est déjà si loin de nous! Mais le poème qui ouvre avec le XVI[e] siècle l'ère des temps modernes, est celui qui, en scellant l'alliance de l'Orient et de l'Occident, célèbre l'âge héroïque de l'industrie, poème non plus du pèlerin, mais du voyageur, surtout du commerçant, véritable odyssée au milieu des factoreries, des comptoirs naissans des Grandes-Indes et du berceau du commerce moderne, de même que l'Odyssée d'Homère est un voyage à travers les berceaux des petites sociétés militaires et artistes (1) de la Grèce.

Si du Portugal on passe en France, on voit d'abord que la correction du siècle de Louis XIV pouvait difficilement s'accommoder de l'inspiration de l'Asie. La poésie biblique n'eut même sur les imaginations de ce siècle qu'un empire contesté, et Sophocle y balança toujours David. C'est seulement vers la fin de sa vie que Racine tenta, dans *Athalie*, l'accord des formes grecque et hébraïque, en même temps que Richard Simon fondait la science de l'interprétation de l'ancien Testament. Plus tard, que pouvait-il y avoir de commun entre le génie railleur du XVIII[e] siècle et le génie solennel de l'Orient? Ce fut surtout pour déguiser leurs opinions les plus hardies, que les écrivains de cette époque se couvrirent quelquefois du manteau de l'Asie. Cependant le nom est prononcé : les esprits se dirigent de ce côté. Bientôt on abordera cette terre; les esprits railleurs, précurseurs, vont pousser devant eux une autre génération qui prendra véritablement possession de ce sol par la science et par la pensée.

Quelques années après Anquetil Duperron, et comme pour servir de commentaire à cette science naissante, un second voyageur, qui devait produire dans les lettres une révolution analogue, Bernardin de Saint-Pierre errait presque sur les mêmes rivages. C'est avec lui que l'imagination, la poésie française, va, pour la première fois, recevoir un baptême nouveau parmi les flots du grand Océan. Avec lui, une ame nouvelle s'insinue dans le XVIII[e] siècle. De son voyage

(1) « Ceux du royaume de Mexico étaient aucunement plus civilisés et plus artistes que n'étoient les autres nations de là. » (Montaigne.)

dans les mers de Camoëns, il ramène deux personnages nés sous ce ciel étranger, Paul et Virginie. Tout vous dit d'abord qu'ils ont, dès leur première heure, respiré un autre air, vu d'autres étoiles que nous. Leurs douces pensées, plus savoureuses que le fruit du dattier, ne se sont pas épanouies au milieu de nos villes. Ils ont reçu leur éducation loin des passions, des souvenirs de notre continent. Leur langue même, d'une suavité inconnue, est semblable à la langue des fleurs dans une île nouvellement émergée au fond des mers inviolées. Rappelez-vous, dans leurs dialogues, cette morale qui semble naître du spectacle des objets qu'ils ont chaque jour sous les yeux, et éclore avec les fleurs qu'ils ont semées. Ils ont appris à épeler, non dans les livres de notre Occident, mais dans celui dont les pages sont les montagnes non encore parcourues, les cieux non encore explorés, les étoiles non encore interrogées, les forêts vierges qui se mirent dans une mer vierge. On pourrait comparer Virginie à quelques figures de la poésie sacrée des Hindous, Sacontala, Damajanti, et l'on serait étonné de voir comment le même sol, les mêmes harmonies, ont produit les mêmes êtres poétiques dans l'esprit des Orientaux et dans celui d'un homme de l'Occident. Virginie est, dans le vrai, de la même famille que les jeunes filles et les Apsaras des poèmes indiens. Même douceur, mêmes instincts, même piété pour les plantes, même tendresse pour toute la nature vivante, seulement tout cela rendu plus touchant par le christianisme. Et s'il fallait parler des *Études de la Nature*, qui ne sent qu'elles ont été faites dans le voisinage des Grandes-Indes? Ne retrouve-t-on pas la douceur d'un créole dans cet amour pour les fleurs, pour les eaux, pour les plus petits insectes? Si l'Indien épargne, dans sa mansuétude universelle, les rameaux des forêts et jusqu'à la rosée des nuits, Bernardin de Saint-Pierre ne fait-il pas éprouver un sentiment tout semblable, recueilli, il semble, à la même source? Et de tout cela ne résulte-t-il pas l'impression d'un brahmane chrétien?

Je n'ai encore rien dit du poète souverain, qui a, mieux que tous les autres, cimenté l'union de l'Europe et de l'Asie. Il fut un des admirateurs les plus naïfs de Bernardin de Saint-Pierre, qu'il venait complimenter sur *Paul et Virginie*, au retour des batailles. Il a marqué l'alliance de l'Occident et de l'Orient, non-seulement par la parole, mais par les faits, par la grandeur des projets, par la vie politique et militaire. N'avait-il pas tracé dans son esprit la route de la France depuis le Nil jusqu'au Gange, à travers la Perse? Le nouvel Alexandre ne voulait-il pas recommencer le travail de l'ancien? Il a

écrit le poème de l'alliance en traits de sang, depuis les pyramides jusqu'aux frontières de cet autre Orient qui commence au Kremlin. Le connaissez-vous, ce poète qui étouffait en Europe? Il s'appelait Napoléon. Il a fait passer plus qu'aucun autre dans le cœur de la France l'esprit et l'ame de l'Asie. Ses poèmes écrits sont ses proclamations. Il a changé non-seulement l'esprit et les institutions, mais aussi la langue de ce pays. Lorsqu'il disait : « Vous êtes descendus des Alpes comme un torrent, » ou encore : « Je suis le dieu des armées, » était-ce la langue diplomatique du siècle de Louis XIV? N'était-ce pas plutôt la parole d'un Mahomet occidental? Et comment s'en étonner, puisque son éducation s'est faite à Aboukir, au Kaire, au Mont-Thabor?

D'autre part, l'Angleterre concourait à cette même renaissance orientale. Aux travaux purement scientifiques des William Jones, des Wilkins, de Colebrooke, répondaient, dans un esprit semblable, les œuvres d'art et d'imagination; chaque écrivain débutait par un poème asiatique. Dans les poètes de l'école des lacs, dans le panthéiste Schelley, dont les drames semblent calqués sur les drames indiens, il serait si facile de trouver l'influence orientale, qu'il suffirait, pour la montrer, de rappeler le titre et le sujet de la plupart de leurs œuvres; mais, sans entrer en trop de détails superflus, je m'arrête au poète qui les résume tous. Dès 1809, lord Byron avait projeté une excursion en Perse. Ce voyage fut changé contre un séjour de près de deux ans en Morée et à Constantinople. Voilà un nouveau lien d'or et de diamant qui va unir l'Europe et l'Asie. Combien de fois le poète ne rappelle-t-il pas qu'il a lui-même touché de ses mains, foulé de ses pieds, cette terre où croissent l'olivier et le cyprès, où les femmes sont plus douces que les roses, où la rose est la sultane du rossignol, où tout est divin, excepté la pensée de l'homme! Le voyage de Childe-Harold, ce pèlerinage de désespoir, qui commence et finit dans les mers et sur les rivages du Levant, montre assez où est la patrie adoptive de son imagination. Il visite la nature immobile, les horizons harmonieux de l'Orient, nobles sépulcres du passé, où tout est redevenu silence, repos, douceur, enchantement. Et d'où vient la beauté de ce poème, qui, dès les premiers mots, a ravi le monde, si ce n'est du contraste de cette paix, de ce repos de la nature orientale, et des pensées troublées, des tortures morales qu'un homme de l'Occident, sorti du milieu de nous, vient y apporter? Athènes, Troie, Corinthe, dormaient sous les roses et les oliviers. Soudain elles retentissent d'un cri aigu, d'une plainte lamentable.

Au loin la mer est calme; le soleil s'assoupit sur les flancs assombris des montagnes. Un mol enchantement est répandu dans tout l'horizon, et voilà que soudain ce bleu cristal des mers du Levant réfléchit l'image, la tourmente spirituelle des peuples d'Europe. La voix de l'Occident, le cri discordant de nos sociétés s'est échappé d'un cœur brisé, au milieu même des harmonies du climat de l'Asie; c'est là tout le voyage de Childe-Harold. Il a rempli des cris de détresse de nos sociétés défaillantes les paysages si calmes, si éternellement sereins de l'Attique, des Cyclades, de l'Asie-Mineure; ces cris ont retenti jusqu'à nous, et plus d'un homme de l'Occident a reconnu l'écho de son cœur dans cet écho parti du Bosphore.

Au reste, Byron ne s'est pas contenté d'exprimer ce mélange, ces noces spirituelles de l'Asie et de l'Europe par des pensées, des réflexions, des considérations. Il a rattaché son île d'Albion au continent asiatique par des chaînes vivantes, c'est-à-dire par des personnages, des êtres qu'il a animés de son propre souffle, le Corsaire, Lara, le Giaour, Mazeppa, la Fiancée d'Abydos, créatures demi-anglaises, demi-asiatiques, qui se soulèvent comme un grand chœur de voix, et s'appellent, se répondent, autour du bassin de la Méditerranée. Le génie anglais est trop insulaire pour se dépouiller, s'oublier jamais au sein d'un autre climat; c'est même cette permanence du type national qui donne aux compositions orientales de Byron un sens aussi profond. Lara, qui personnifie toute sa poésie, ce grand seigneur féodal, a erré long-temps loin de l'Occident. Son teint s'est bruni sous un ciel brûlant. Il sait les langues du désert. Sous l'aspect glacial des hommes de son pays, il cache l'ardeur de l'Arabie. Ses habitudes sont asiatiques. Bien plus, n'a-t-il pas été pirate dans une île africaine? N'est-il pas descendu à Coron dans le palais du pacha? N'a-t-il pas été délivré par Gulnare qui maintenant, sous la figure du jeune page Kaled, veille sur lui à son retour dans son manoir féodal d'Angleterre? Faut-il un autre exemple de ce mélange de l'Asie et de l'Europe? Manfred, cet orgueilleux châtelain, au milieu des glaciers de la Suisse, converse avec les esprits des montagnes. Mais quels sont les génies qu'il invoque? Ceux qui ne hantent que les contrées d'Orient, Ahriman, Ormuzd. Les dieux du culte persan viennent à sa voix effleurer de leurs pieds de feu les neiges des Alpes : étrange préoccupation de l'Asie jusque sous les brumes d'hiver de la Suisse allemande. Telles sont, dans cette poésie, les figures de l'Occident, un mélange du croisé et du pacha, la féodalité anglo-normande jointe au fatalisme musulman, l'Écosse d'Ossian

mariée à l'Asie de Mahomet. Parmi les figures orientales, je ne nommerai que le Giaour, demi-chrétien, demi-mahométan, ou plutôt un renégat du christianisme et de l'islamisme, le scepticisme réuni de deux religions, de deux mondes, le double blasphème de l'Europe et de l'Asie. Il s'écrie, en mourant dans le monastère du mont Athos : Je n'ai pas besoin de paradis, mais de repos! car il n'a que l'apparence du flegme oriental. Le calme est sur son front, la tempête est dans son cœur. Il n'est point assis, à demi enivré d'opium comme ses frères, sur un rivage embaumé. Son cheval fougueux l'emporte; lui-même est aiguillonné, flagellé, par toutes les passions de notre civilisation haletante. Comme des métaux brûlans et de nature différente, qui se fondent et se tordent dans la fournaise, passions, souvenirs, angoisses, préjugés de notre société chrétienne et de la société musulmane, toutes les douleurs s'unissent dans cette ame à la fois d'or et de bronze. Enfin, s'il faut parler des femmes qui donnent la vie à ces compositions, Gulnare, Medora, Kaled, Zuleïka, Leïla et tant d'autres dont il est difficile de parler sans danger, et sur lesquelles on ne peut se taire, qui sont-elles? d'où viennent-elles? où sont-elles nées? ne sont-elles pas toutes filles de l'Asie? Gardez-vous cependant de les chercher en Orient; vous poursuivriez des songes. Si elles portent l'empreinte de l'Orient, elles ont aussi reçu celle de l'Europe. Sous ces fronts impassibles, sous le calme de ces créatures de marbre, couvent les colères, les anxiétés, les tempêtes morales de notre société d'Occident. Où est la résignation, où est l'apathie dans ces cœurs en révolte? Par l'ame, ce sont nos sœurs. La plus calme de toutes, la plus orientale en apparence, Medora, sur le haut de son rocher, est trop rêveuse, trop pensive, trop promptement brisée, pour être une véritable Algérienne. La mélancolie des lacs d'Écosse est voilée à travers ces paupières sous lesquelles se reflète l'azur de la mer de l'Atlas, et le christianisme bat dans ces cœurs musulmans.

L'influence du génie oriental sur le génie allemand ne date pas d'hier; il est même impossible d'assigner le temps où elle a commencé, puisqu'elle se retrouve dans la constitution même de la langue allemande, qui semble puisée immédiatement aux sources de la parole orientale, dans l'ancienne langue des Mèdes, dont elle a conservé plus qu'aucune autre l'empreinte et les aspirations. Suivre depuis la Perse jusqu'à la Scandinavie cette langue qui d'orientale devient peu à peu occidentale, changeant de couleur en même temps que de ciel, ce serait suivre pas à pas la migration des peuples germaniques.

Dans ce changement de demeure, si les formes antiques ont disparu, le fond des instincts, le génie même de la race, sont restés sur le Rhin ce qu'ils étaient sur la mer Noire. De nos jours même, au milieu du tumulte du monde, l'Allemagne n'a-t-elle pas étonné l'Occident par un génie de contemplation qui l'a fait regarder d'un grand nombre comme une sorte d'Orient chrétien, ou d'Asie dans l'Europe?

Dans ses anciens poèmes, lorsque la race germanique est encore païenne, elle est presque tout orientale par la pensée. Ses dieux nébuleux, pluvieux, sous les frênes du Nord, appartiennent à la même famille que ceux qui sont nés du premier rayon de l'aurore sur les montagnes sacrées de la Bactriane. Cet Odin, dont le crâne est la voûte des cieux, dont l'œil est le soleil, dont les cheveux épars sont les rameaux chevelus des forêts, dont les ossemens sont les rochers du globe, n'est-il pas allié de près aux divinités indiennes? Le panthéisme, que le christianisme n'a vaincu qu'à demi, se réveille presque toujours avec le génie germanique. Après avoir reparu timidement au moyen-âge, sous la naïveté virginale des poètes de la chevalerie, il a été encore de nos temps le principe vital de l'esprit allemand dans la poésie comme dans la philosophie.

Ces observations suffisent pour expliquer le caractère particulier que la renaissance orientale a reçu de l'Allemagne. Celle-ci n'a point eu de Camoëns dans le golfe de Malabar; ses vaisseaux ne l'ont point transportée sous des cieux éloignés. La plupart de ses poètes, de ses écrivains, sont restés immobiles à ses foyers, et, malgré cette apparente inertie, il n'est aucun peuple qui reproduise avec plus de vérité, plus d'intimité, l'impression du Levant; phénomène singulier, dont on a vu la cause principale dans ce qui précède. D'une part, l'Allemagne, sans sortir de ses frontières, trouve dans son propre passé l'écho de ce génie asiatique. Elle sent, elle pense, elle imagine naturellement à la manière des Orientaux. D'autre part, le caractère national n'est pas assez fixe pour imprimer sa forme aux objets étrangers. Génie nomade, qui transporte facilement sa tente de siècles en siècles, de régions en régions, il affecte de se dépouiller pour mieux revêtir un autre temps, un autre climat. Son originalité la plus vive est de disparaître, quand il lui plaît, sous l'objet qu'il imite.

Joignez à cela que, la langue de l'Allemagne moderne s'étant formée en partie sur la traduction des Écritures, l'Orient biblique a exercé sur son esprit une action de chaque jour. Pendant le moyen-âge, le nouveau Testament avait, pour ainsi dire, fait oublier l'an-

cien. Les pères de l'église éclipsaient les prophètes. Le Christ se détachait peu à peu de Jéhovah ; c'est-à-dire que le dieu de l'Occident tendait à se séparer du dieu de l'Orient. Un des résultats de la réformation fut de rétablir le lien entre l'un et l'autre. Réunir dans la même langue vulgaire l'ancien Testament et le nouveau, la lettre de Moïse et de saint Paul, n'était-ce pas montrer à tous les yeux que l'Asie et l'Europe n'ont qu'une seule parole, une seule vie scellée dans un seul livre? L'alliance renouvelée de Jéhovah et du Christ marqua ainsi celle de l'Orient et de l'Occident.

De plus, le fondement de la réforme reposant en partie sur l'examen des Écritures, le texte de l'ancien Testament attirant en quelque sorte tous les yeux, il était naturel que l'Allemagne abordât l'Asie par la Judée, comme le Portugal y était entré par la presqu'île des Indes. Le moment était venu où, interprétant Moïse et David avec la même impartialité historique qu'Homère et Sophocle, on allait faire servir les monumens, les livres sacrés de Bénarès et de Persépolis, à commenter ceux de Jérusalem. Tous les rayons du soleil d'Asie se concentraient peu à peu pour éclairer les mystères de la Bible. Cet esprit nouveau dans la critique des Écritures parut surtout dans le livre de Herder sur le *Génie de la poésie hébraïque*. Jamais assurément théologien n'avait encore si bien dépouillé l'esprit et la religion de l'Occident. On dirait qu'il est né sur cette terre de lumière, et que son intelligence est baignée des rayons du Sinaï. Comme Joseph à la cour de Pharaon, il explique à l'Occident, avec la sagesse patriarcale, les songes du vieil Orient. La science, la philologie, relèveront quelques erreurs de détail ; mais ce que nul ne niera, c'est que la poésie hébraïque est interprétée, dévoilée, exaltée, dans ce livre, avec un esprit véritablement hébraïque. Herder redevient un compagnon de Job, d'Isaïe, de Moïse, et personne ne mérite mieux que lui le nom de prophète du passé. Il ne commente pas la Bible du fond d'une bibliothèque ; mais, avec cette imagination que les Gésénius, les Ewald, ces maîtres de la science, ont presque toujours confirmée, il se transporte sur l'Oreb, dans le désert, sous un palmier, près de Jérusalem. Là il ouvre sa Bible, il évoque les objets qui l'environnent : les palmiers, les lions, les vents qui portent les nuées, rendent témoignage de la poésie des prophètes; il feuillette, pour ainsi dire, tout ensemble la nature et la Bible, comme un érudit qui compare deux copies d'un même original ; et l'univers entier devient le commentaire des Écritures. Depuis l'apparition de cet ouvrage, la science des langues, de l'histoire, a tout changé, excepté cette première vue,

qui, de plus en plus confirmée, a été étendue au reste des livres sacrés de l'Orient. Une sorte de divination lui tenant lieu de science, Herder fut, pour le génie asiatique, ce que l'auteur de *Télémaque* a été au XVII[e] siècle pour la critique et le sentiment de l'antiquité grecque.

Ce que Herder tentait de faire par la critique, Goethe le réalisait par des poèmes dont il cherchait le sujet dans le fond de l'Asie. Quelquefois, il prenait pour thème une légende indienne, qui devenait l'ode du Dieu et de la Bayadère; véritable perle du golfe de Golconde ciselée par un lapidaire de Weimar; d'autres fois, il s'inspirait de l'islamisme. Sous le titre de *Divan oriental-occidental*, il composait un recueil de poésies asiatiques qui semblent détachées des voûtes de la mosquée de la Mecque. La pensée, l'ame, la couleur même de ses paroles appartiennent si bien à l'Asie, le christianisme surtout y a si peu de part, que le poète d'Occident se trahit seulement par les détails de la forme et du rhythme, jamais par le sentiment ni par les croyances. Où est ce contraste rendu si pathétique dans les écrivains anglais entre le repos des formes orientales et le tumulte des pensées de l'Occident? On n'en retrouve pas la moindre trace dans l'esprit de l'Allemand. Vous diriez que la société à laquelle il appartient est aussi tranquille, aussi immuable que la société asiatique. Souvent même cet équilibre vous déconcerte comme un déguisement. Vous voudriez qu'un mouvement, une plainte, un sourire, vous fît découvrir un de vos frères sous le turban musulman. D'ailleurs, ces poésies sont toutes lyriques; aucune ne vous montre un personnage vivant à la manière de Lara, du Giaour; voix embaumée, privée de corps et de figure, vous ne savez même où est la main qui ébranle cette harpe éolienne dans ce jardin d'Asie.

Ne retrouverons-nous donc, dans la littérature allemande, aucune de ces personnifications saisissantes où respire sous la langue du Nord tout le génie du Midi? Il en est une seule qui semble le type de toutes les autres, et appartient à Goethe. Je parle de cette jeune Bohémienne qui, enlevée d'une contrée inconnue, a été amenée en Allemagne par une troupe de bateleurs. Sa langue, mêlée d'italien, d'illyrien, et qui est la langue franke, parlée sur tout le littoral de la Méditerranée; ses cheveux et ses yeux noirs, son salut oriental, son habitude de dormir sur la terre nue, tout annonce que son pays est la terre du Levant : ce qui achève de le montrer, c'est ce mal du pays pour une patrie perdue, et qu'à peine elle se rappelle; c'est ce regret vague et brûlant pour le pays des citronniers et des oranges d'or. Puis, lorsque, sous le ciel allemand, elle s'écrie : *J'ai froid ici!*

et que ses larmes coulent par torrens, et qu'elle meurt sans ouvrir les lèvres, n'est-ce pas l'ame du Levant transportée, égarée dans une autre contrée, ou plutôt la poésie de l'Asie elle-même, qui, au moment de fleurir, déracinée de son sol, soustraite à son soleil, vient mourir sur le cœur du poète?

Si l'influence asiatique est visible dans les ouvrages de Goethe, elle devient une sorte de servitude dans quelques autres. Il est évident que Goerres, dans son *Tableau des Religions* (1), s'est formé sur le modèle des philosophes du Gange bien plus que sur les écoles grecques ou romaines. Son ouvrage est une sorte de *Pouranas* occidental. Tel autre écrivain, Rückert, ne se contente pas d'imiter la pensée de l'Orient; il la reproduit dans le rhythme asiatique, de même qu'au XVIe siècle, on imitait dans notre langue les mètres d'Horace ou de Pindare. Comment retracer l'impression de ces dialogues des perles et des pierreries au bord de l'océan, ou du soleil et de la rose, ou du murmure des fleurs cueillies dans Ispahan? Il suffit de dire que cette poésie persane, devenue populaire au bord du Rhin, émeut le cœur de l'Allemand, comme par le souvenir d'une seconde patrie.

De ce qui précède, il résulte que le trait particulier de l'influence du génie oriental sur le génie allemand est l'harmonie tranquille et continue de l'un et de l'autre. L'art, pour les associer, n'a besoin que de les rapprocher. Ces deux génies s'appellent aux deux extrémités du temps. L'Himalaya a son écho dans les Alpes; et si la civilisation gallo-romaine semblait se retrouver au XVIe siècle dans les monumens de l'antiquité classique, de même le génie germanique semble aujourd'hui se compléter, se confirmer par ceux de la Perse et de l'Inde. Cette alliance naturelle explique même une des plus grandes énigmes de notre temps; car, si l'on demande pourquoi l'Allemagne de nos jours a seule évité ce que l'on a appelé la littérature du désespoir, pourquoi elle n'a pas répété à son tour la plainte que l'Occident a fait entendre par la bouche de Byron, pourquoi des figures aussi calmes que celles de Herder, de Goethe, ont paru chez elle au milieu de la tourmente du siècle, dira-t-on qu'elle seule est sur les roses et l'Europe sur les charbons ardens? Croit-on qu'elle n'aurait pas aussi d'étonnantes plaintes à faire entendre si elle ouvrait la bouche? Ne se sent-elle pas désabusée, menacée, ébranlée comme les autres? Assurément. La vraie différence à cet égard vient de ce que le scepticisme allemand a un tout autre caractère que celui du reste de

(1) *Mythengeschichte der Asiatischen welt.* 18 0.

l'Occident. L'Allemagne, en effet, ne s'est pas arrêtée dans le pyrrhonisme de la société grecque et romaine, tel qu'il a été résumé par Lucien, par Lucrèce et par Voltaire. Elle a douté de tout, excepté de la pensée. Son doute, moins tranchant, n'a pas été jusqu'à nier la vie en soi, l'être lui-même. Le panthéisme l'a préservée de l'athéisme. Quand elle a le mieux ébranlé la tradition, elle l'a plutôt transformée que détruite; car le christianisme, étant entré presque tout entier dans les théories de ses métaphysiciens, n'a jamais été aboli, même un seul jour, dans les esprits; en sorte qu'elle a passé de la religion à la philosophie, de la croyance au système, sans secousse, sans violence, sans traverser, par-delà les limites de la science et de la foi, ces régions du vide absolu, habitacle des morts, qui brûlent la plante des pieds et dessèchent jusqu'au cœur des vivans. Jamais elle ne s'est trouvée un seul moment en face du néant, et ce souvenir n'empoisonne pas le présent pour elle. Lorsqu'elle s'est égarée, c'est qu'elle a voulu étreindre l'incommensurable, aspirer à l'inaccessible. Or, cette douleur de l'orgueil vaincu dans la lutte avec l'infini, est celle de Jacob terrassé sous les genoux de l'archange; ce n'est pas celle de l'ame qui vient de se démettre devant le ver de terre ou l'atome des épicuriens. Comment donc s'étonner qu'étant restée orientale dans son scepticisme, l'Allemagne n'ait pas senti, autant que les autres, la douleur attachée au scepticisme de l'Occident? Elle n'avait pas connu le rire de l'esprit de ruine; devait-elle connaître le désespoir, compagnon de cette joie? Rassasiée du dieu des brahmes, des Alexandrins, de Spinosa, où est la merveille, qu'elle n'ait pas jeté ce cri d'un peuple entier, qui, mené dans le désert, hors de l'enceinte de toutes les traditions, a perdu dans le sable la trace et les pas du genre humain.

Dans le vrai, son scepticisme est personnifié par Faust, lequel n'a rien de commun avec la philosophie de Lucien, de Montaigne ou de Voltaire. Étrange sceptique, que dévore la soif de tout savoir! Le breuvage du spiritualisme l'a enivré. Il aspire avec une ardeur désespérée au principe de vie, de vérité. Il le convoite, le poursuit, il prétend le posséder dans chaque objet. Il le demande à la nature, à la science, aux passions humaines, au monde, à la solitude. De cieux en cieux, son esprit effréné poursuit la lumière des lumières. De ce faîte souverain il est précipité. Il succombe sous une doctrine qui ressemble plus à celles du haut Orient qu'à celles du XVIII[e] siècle; car il ne s'est pas découronné de ses mains dans une obscure rivalité avec le grain de sable; il a au contraire lutté contre l'Éter-

nel dont il voulait usurper l'auréole. Deviendra-t-il tel que les dieux? Voilà toute la question. Est-ce la maladie des encyclopédistes? N'est-ce pas plutôt l'orgueil du premier homme sous l'arbre de la science du bien et du mal?

Voulez-vous, en effet, mesurer les degrés différens de cette échelle du doute? avancez encore de quelques pas. Vous êtes descendus de cercle en cercle dans la nuit orageuse de Faust. Croyez-vous que nulle part il n'y ait par delà cet abîme un abîme plus profond? Descendez encore. Sous cet enfer, il y a l'enfer de Méphistophélès. Là est vraiment la borne du néant. Il n'est permis à personne d'entrer plus avant dans la demeure du vide. La logique, la dialectique occidentale, ont tout détruit jusqu'à la place de l'espérance. Arrêtez-vous et saluez le dieu des éternelles ténèbres. Le scepticisme de l'Orient et celui de l'Occident sont aux prises dans le double blasphème de Faust et de Méphistophélès. Chez l'un se mêlent encore à l'impiété l'enthousiasme, l'ardeur de l'ame, l'hymne né de l'aurore, je ne sais quel éclair de désir qui, par intervalle, s'allume dans le chaos. Chez l'autre, tout est subtilité bysantine, ironie, nuit sans chaleur et sans orage, dégoût incurable, poison, sophisme, ennui d'une société vieillie. Deux génies, deux philosophies, deux mondes s'entrechoquent dans ce dialogue maudit. L'Europe a heurté l'Asie. L'air a retenti encore une fois du choc d'Ormuzd et d'Ahriman.

C'est, en effet, dans le principe même de la philosophie, dans l'habitude générale de la pensée, que semblent surtout revivre aujourd'hui l'esprit et la tradition de l'Orient. Comparez à cet égard les systèmes actuels de métaphysique allemande avec ceux de l'Inde : vous trouverez entre eux de telles ressemblances, que ce sera souvent un effort de découvrir en quoi ils diffèrent. Ces analogies, ces traits de ressemblance peuvent tous se résumer sous le nom de panthéisme, qui lui-même résume tout le génie de l'Asie. Ne croyez pas expliquer le renouvellement de ce système seulement par un concours fortuit de circonstances, ni par le génie particulier des institutions civiles. En même temps que l'Asie pénètre dans la poésie, dans la politique de l'Occident, elle s'insinue aussi dans ses doctrines; la métaphysique scelle à son tour l'alliance des deux mondes. Voilà la grande affaire qui se passe aujourd'hui dans la philosophie. Le panthéisme de l'Orient, transformé par l'Allemagne, correspond à la renaissance orientale, de même que l'idéalisme de Platon, corrigé par Descartes, a couronné, au XVIIe siècle, la renaissance grecque et latine.

EDGAR QUINET.

REVUE LITTÉRAIRE.

BIOGRAPHES ET TRADUCTEURS DE DANTE.

I. VITA DI DANTE, par le comte César Balbo. — II. HISTOIRE DE DANTE ALIGHIERI, par M. Artaud de Montor. — III. DANTE ET LA PHILOSOPHIE CATHOLIQUE AU XIIIe SIÈCLE, par M. Ozanam. — IV. LA DIVINE COMÉDIE, traduite par M. Brizeux. — V. LA VIE NOUVELLE, traduite par M. Delécluze. — VI. OPERE MINORI DI DANTE, édition de M. Fraticelli. — VII. SULLO SPIRITO DELLA DIVINA COMMEDIA DI DANTE, par le marquis Azzelino.

On dirait qu'il y a deux hommes dans chaque grand poète, l'un de tous les temps et de tous les pays, qui se fait l'interprète des sentimens généraux, qui s'inspire de lui-même, de la création, du problème de notre destinée, enfin de ce spectacle mobile, mais perpétuel, qu'offrent à la pensée l'ame, la nature, l'humanité; l'autre qui réfléchit seulement les nuances de son époque, les douleurs comme les joies passagères qui sont particulièrement propres aux esprits d'alors. De ces deux poètes, si l'on peut dire, qui se relient et se concentrent dans l'unité puissante du génie, l'un est éternel, toujours accessible, toujours admiré; l'autre, auquel le premier sert au besoin de couvert et de sauvegarde, quand on l'oublie, semble avoir ses *retours,* comme les civilisations de Vico. A certains momens, on remonte vers lui par l'enthousiasme, on se reconnaît en lui avec orgueil, quand les évènemens remettent à nu les mêmes plaies du cœur, quand la société se retrouve dans des conditions, sinon identiques, du moins analogues.

En est-il ainsi pour Dante? Ces deux poètes dont nous parlions se moutrent en lui à un haut degré, l'un impérissable, permanent, pour ainsi dire; l'autre qui a sa date ineffaçable et qui est tout entier de son époque. Est-ce à de secrètes sympathies pour le poète du XIVe siècle, est-ce par conséquent à la similitude des temps, à l'analogie des sentimens exprimés, qu'il faut surtout attribuer l'accueil de plus en plus sympathique qu'on fait de toutes parts aux moindres œuvres d'Alighieri, enfin l'espèce de *renaissance dantesque* qui s'est traduite depuis vingt ans en Europe par tant d'éditions, de travaux, de commentaires, et qui forme à elle seule toute une petite littérature admirative? On le supposerait, à ne croire que cette poétique phrase de M. de Lamartine dans son discours de réception à l'Académie, phrase devenue célèbre, et qui a servi depuis d'épigraphe et comme d'enseigne à bien des apologies : « Dante, dit l'auteur des *Méditations*, semble le poète de notre époque, car chaque époque adopte et rajeunit tour à tour quelqu'un de ces génies immortels qui sont toujours aussi des hommes de circonstance; elle s'y réfléchit elle-même, elle y retrouve sa propre image, et trahit ainsi sa nature par ses prédilections. » Tout compétent que puisse être M. de Lamartine pour parler des grands poètes, j'avoue qu'il m'est impossible d'attribuer à une pareille cause le retour si marqué de notre époque vers *la Divine Comédie*, et, il faut le dire, cette espèce de caprice, de mode, qui s'est emparée de Dante, cet engouement, ce culte exagéré, et presque ce fétichisme qu'affectent à tout propos quelques-uns de ses compromettans admirateurs.

C'est par la partie éternelle de son poème que Dante a vécu, qu'il doit vivre; autrement, quoi qu'on en puisse dire, les érudits seuls sauraient son nom, car le côté contemporain de son œuvre était essentiellement transitoire et est devenu exclusivement historique. C'est un point qu'il faut abandonner sans crainte, et qui n'implique nullement le mépris du grand génie de Dante : rien n'est plus maladroit que les apothéoses déplacées.

Qu'est-ce en effet que ces analogies factices qu'on montre comme nécessaires entre notre temps et *la Divine Comédie?* Qu'ont nos sentimens de pareil à ceux du vieil Alighieri? C'est demander ce que le moyen-âge a de commun avec nous; c'est demander ce qu'après la réforme et la philosophie du dernier siècle, notre scepticisme indifférent peut faire de la foi soumise, visionnaire et mystique, d'un Italien d'il y a cinq cents ans; c'est demander ce qu'après le laborieux avènement de la démocratie moderne il peut se trouver de sympathies entre les passions politiques de notre époque et un sectaire de la faction des *Blancs*, devenu plus tard l'utopiste de je ne sais quelle rénovation impériale imitée de Charlemagne; c'est demander enfin si, en philosophie, après Descartes et Leibnitz, il faut retourner à la scholastique de saint Thomas amendée par des rimes de poète.

Assurément le culte de *la Divine Comédie* est exagéré quand il mène là. C'est que, quoi qu'on en puisse dire, nous devons admirer Dante en critiques plutôt encore qu'en lecteurs. Sans doute il y a sympathie en nous pour ce passé, mais nous sentons bien que c'est du passé. Soyons francs : la fibre érudite es

ici autant en jeu que la fibre poétique, la curiosité est aussi éveillée que l'admiration. On est frappé de ces catacombes gigantesques, mais on sait qu'elles sont l'asile de la mort. En un mot, nous comprenons, nous expliquons, nous commentons: nous ne croyons plus. La foi de Dante nous paraît touchante; aux heures de tristesse, elle nous fait même envie quelquefois, mais personne ne prend plus au sérieux, dans l'ordre moral, l'œuvre d'Alighieri. N'est-ce pas pour tous un rêve bizarre qui a sa grandeur? Et à qui, je le demande, cette lecture laisse-t-elle une terreur sincère et mêlée de joie comme au moyen-âge? Hélas! ce qui nous frappe surtout dans *la Divine Comédie*, ce sont les beaux vers.

Ainsi, rien ne fait du livre de Dante le poème de notre époque, comme on l'a tant dit après M. de Lamartine. C'est tout simplement un poème de génie qui doit avoir pour nous sans doute une grande signification historique, une immense valeur intellectuelle, mais qui n'est en rien une œuvre de circonstance dans les données actuelles de l'art. La réaction qui s'est manifestée depuis une vingtaine d'années en faveur de Dante, le bruit croissant qu'on fait autour de son nom, ne tiennent donc nullement à ces rapports qu'on suppose entre les circonstances et les idées dont s'est inspiré Dante, et les idées et les circonstances au milieu desquelles nous vivons. Cette réaction a une autre cause, et, tant qu'elle n'est pas sortie de la mesure, elle était parfaitement légitime.

Au surplus, l'injuste oubli dans lequel était tombé le poète s'explique par l'histoire. Dante, il importe de se le rappeler, n'est pas un génie précurseur par les idées; il ne devance pas l'avenir, il résume le passé. Son poème est le dernier mot, pour ainsi dire, de la théologie du moyen-âge. C'est le poétique et suprême écho des légendes de l'apocalypse, des traditions mystiques de Bonaventure et de Bernard. Cela est triste à dire peut-être, mais le cynique Boccace est bien plutôt l'homme de l'avenir que Dante. Dante parle à ceux qui croient, Boccace à ceux qui doutent. La réforme est en germe dans le *Décameron*, tandis que *la Divine Comédie* est le livre des générations qui avaient la foi. Aussi, quand, au XVI[e] siècle, une révolte violente éclata contre le moyen-âge, quand il y eut rupture, le poème d'Alighieri cessa-t-il presque d'être lu. Je me rappelle une lettre de Guichardin à Machiavel où il est dit : « J'ai cherché un Dante par toute la Romagne; enfin je suis parvenu à trouver le texte, mais je n'ai pu découvrir la glose. » Voilà ce qu'était devenue en Italie, au temps de Luther, la popularité du grand poète. Ce dédain persista dans les deux siècles qui suivirent. Au temps de Louis XIV, toute noblesse poétique devait remonter à l'antiquité; au temps de Voltaire, il n'y avait que des sarcasmes pour le moyen-âge. Le poème de Dante fut pour l'auteur de *la Henriade* une amplification « stupidement barbare, » pour La Harpe une « rapsodie informe : » voilà les aménités de la critique. L'influence des idées françaises était telle alors, que ces incroyables préventions pénétrèrent jusqu'en Italie. Alfieri assurait qu'au-delà des Alpes *la Divine Comédie* n'avait pas trente lecteurs, et un poète célèbre, Monti, voyait son oncle Bettinelli, écri-

vain assez renommé, se fâcher et le gourmander parce qu'il lisait les « vieilles et obscures extravagances » d'Alighieri.

Si jamais réaction a été légitime, c'est donc celle qui s'est récemment accomplie au profit de Dante. Le XVIIIe siècle avait la haine du moyen-âge; nous, au contraire, dans la situation un peu confuse et indifférente que nous ont faite les évènemens, nous remontons sans haine à l'étude de cette époque transitoire; nous nous éprenons même d'admiration pour des idées que nous n'avons plus, pour des dévouemens qui seraient au-dessus de nos forces. Triste privilége que celui des âges critiques! triste bienfait peut-être que cette impartialité devenue facile par la même aptitude successive à tous les systèmes, par le manque commun de but et de désir! Au moins profitons de nos avantages, et maintenons les priviléges du bon sens : toute idolâtrie est dangereuse.

Je commence par le proclamer, dans le notable retour qui, dès les premières années de la restauration, s'est manifesté vers les études historiques, et qui se continue avec persévérance, avec éclat, Dante devait avoir sa part : Dante n'est pas pour rien le représentant poétique du moyen-âge. Placé, si j'ose dire, comme au carrefour de cette étrange époque, toutes les routes mènent à lui, et sans cesse on le retrouve à l'horizon. En philosophie, il complète saint Thomas; en histoire, il est le commentaire vivant, animé, de Villani; le secret de la vie religieuse, des tristesses, des terreurs de l'époque, est dans son poème. C'est un homme complet à la manière des écrivains de l'antiquité; il tient la plume d'une main, l'épée de l'autre; il est savant, il est diplomate, il est grand poète. Son œuvre est un des vastes monumens de l'esprit humain; sa vie est un combat : rien n'y manque, les larmes, la faim, l'exil, l'amour, la gloire, les faiblesses.

Dante a donc une importance capitale que je suis loin de contester; mais, depuis quelques années, on le cite, on le nomme, on le fait intervenir à tout propos, on le loue sans restriction (ce n'est pas une raison pour qu'on le lise davantage). A cinq siècles de distance, il semble pourtant que la critique pourrait se dégager des admirations voulues et factices : point; on l'a pris pour *la Divine Comédie* sur le ton du lyrisme, et il n'y a pas de passage obscur qui n'ait, à l'aide du mythe et du symbole, des panégyristes frénétiques; on préfère aux splendeurs de la vraie et sublime poésie dantesque la métaphysique quintessenciée et les vagues subtilités de certaines pages du *Paradis*.

Sans doute, les ultras sont moins dangereux en littérature qu'en politique; en politique, ils perdent les gouvernemens qu'ils flattent; en littérature, ils ne font que compromettre un moment les écrivains qu'ils exaltent, et qui, après tout, sont toujours sûrs de retrouver leur vrai niveau. Mais pourquoi ces exagérations? Pourquoi la vogue ose-t-elle toucher à l'austère génie de Dante? Soyons justes : l'œuvre d'Alighieri ressemble à ces immenses cathédrales du moyen-âge que j'admire beaucoup, autant que personne, mais qui en définitive sont le produit d'un temps à demi barbare, et où toutes les hardiesses élancées de l'architecture, ou les fines ciselures et les délicatesses des sculp-

tures s'entremêlent, à travers les époques, à de lourds massifs, à des statues difformes, à des parties inachevées.

Il serait difficile d'énumérer, même incomplètement, tout ce qui s'est publié depuis quarante ans de livres, de brochures, de traités relatifs à Dante, sans compter les quatre-vingts réimpressions des œuvres du poète. C'est une mode qui a fait son tour d'Europe. Un Allemand, M. Witte, a donné une édition spéciale et savante des lettres d'Alighieri que j'ai eue entre les mains, et on peut voir, dans la systématique *Histoire d'Italie* du docteur Leo, l'indication de cinq ou six autres ouvrages relatifs à Dante, et tous publiés au-delà du Rhin... qu'ils n'ont pas franchi, grace à Dieu. C'est bien assez d'un gros et indigeste commentaire anglais sur *la Divine Comédie,* publié à Londres, et dont le premier volume (l'ouvrage est, je crois, resté incomplet, et je ne m'en plains pas) est venu trouver asile dans la bibliothèque du savant M. Fauriel. Ainsi le génie teutonique s'est incliné cette fois devant le génie méridional; la patrie de Shakspeare comme la patrie de Goethe est venue jeter son obole au pied de la vieille statue d'Alighieri.

Mais c'est en Italie surtout, depuis la grande édition donnée en 1791 par Lombardi, qu'on n'a cessé de s'occuper de Dante avec une vigilance très louable dans son principe, mais un peu monotone à la longue, et désormais insignifiante si elle se prolonge. Après les commentaires de Volpi et de Venturi sont venus ceux de Dionisi, de Tommaseo, de Biagioli, de Costa et de tant d'autres encore. M. de Romanis a aussi publié, il y a vingt ans, un texte de Dante enrichi de notes et de documens importans. On a fait des gloses philologiques, des gloses historiques; puis on s'est jeté sur les éclaircissemens biographiques, on a éclairé la vie d'Alighieri par l'histoire de son temps, et l'histoire du temps par l'œuvre et les actes du poète. C'est à ce mouvement littéraire que se rattachent plusieurs traités plus ou moins curieux, mais où beaucoup de fatras et de lieux communs se mêlent à quelques recherches nouvelles; il faut ranger dans le nombre la *Commedia illustrata,* de Foscolo, le *Secolo di Dante* de M. Arrivabene, le *Del veltro allegorico di Dante* du comte Troya, et bien d'autres travaux plus obscurs. Depuis 1830, les commentateurs et les biographes de Dante ne se sont pas reposés. On a disserté sur ses tendances, et on a continué à prêter des opinions au poète; chacun a exploité à son profit cette grande figure. A Rome, l'abbé Féa prétend que, par quelques pages déclamatoires du *De Monarchia* sur l'empire romain, Dante a fondé la philosophie de l'histoire, et a le premier montré, avant Bossuet, la main de la Providence tournant les destinées des empires au profit de la religion. A Londres, M. Rossetti (auquel M. de Schlegel a si bien répondu ici même dans cette *Revue* (1)) a voulu faire de Dante un hérétique, tout comme M. Artaud et M. Ozanam veulent faire de lui à toute force un catholique ardent. Après tout, Dante pourrait bien n'être qu'un poète. Puis, c'est la politique d'Alighieri qu'on met en question; les uns le font guelfe,

(1) N° du 15 février 1836.

les autres gibelin, et l'on ne sait auquel entendre. Les moindres particularités de sa vie fournissent aux pédans des sujets de dissertation, et l'on en est maintenant à discuter s'il savait le grec ou non. C'est surtout en Italie que ce règne de Dante est sensible, et, il faut le dire, un peu fatigant. Poussée à ce point, la critique devient une affaire de rhéteur, de scholiaste, un métier sans inspiration, une véritable œuvre de byzantin. J'entends vanter partout l'école dantesque qui s'est formée au-delà des Alpes et qui doit régénérer la littérature italienne : rien de mieux; mais, le jour où l'influence de Dante y sera sérieuse, on cessera d'annoter ses œuvres, on suivra sa trace.

Les publications relatives à l'auteur de *la Divine Comédie* se sont encore accumulées depuis deux ou trois ans; il a paru, notamment en France et en Italie, de véritables ouvrages sur la vie et les écrits du poète florentin. Serait-il convenable de les passer sous silence? Les restrictions, on se l'imagine, y tiennent peu de place, et l'enthousiasme déborde. M. Balbo met Dante au-dessus de tous les poètes, sans exception; M. Ozanam le place tout à côté de saint Thomas comme philosophe; enfin M. Artaud ne quitte presque pas un instant le ton dithyrambique, et propose sérieusement, tout comme au temps de Boccace, de créer à Paris une chaire spéciale pour l'explication de *la Divine Comédie*; je crois même que Dante est recommandé en note à M. de Ravignan et à M. Lacordaire pour leurs sermons. C'est la panacée universelle. Disons quelques mots de tout cela, et tâchons de rétablir la vraie mesure.

Et d'abord, au premier rang de ces publications nouvelles, il faut placer l'estimable *Vita di Dante* (1), imprimée récemment à Turin par l'un des érudits les plus recommandables des états sardes, qui tient une place éminente dans l'administration de son pays, M. le comte Balbo. Ce livre a paru un peu avant l'*Histoire de Dante Alighieri* (2), donnée à Paris il y a quelques semaines par M. Artaud de Montor. M. Balbo a au moins l'avantage chronologique, nous verrons tout à l'heure s'il a l'avantage littéraire.

Ce serait assurément un grand et utile monument qu'une belle et définitive histoire de Dante; la tâche vaut qu'on s'y dévoue. Sans doute il y a de sérieux inconvéniens à voir un siècle par une biographie, à juger une société par un homme; on ramène tout forcément à son héros, on tire à soi, on exagère l'importance individuelle, on sacrifie tous à un seul, et le point de vue se trouve ainsi faussé. C'est là un danger grave et qu'il est bien difficile d'éviter. Il y a encore une objection qui n'est pas sans valeur. Chacun sait, et nous l'avons tous un peu appris par expérience, qu'il ne faut pas trop se fier aux écrits des hommes célèbres pour juger leur caractère et leur personne. Quelques-uns (et ce sont les privilégiés) valent mieux que leurs livres; d'autres, le grand nombre, valent moins. Or, il se trouve qu'à cette distance de cinq siècles, c'est surtout par les écrits mêmes de Dante, bien plus que par les témoignages insuffisans et tronqués des contemporains, qu'il est possible de reconstruire la biogra-

(1) Deux vol. in-8°, chez Stassin et Xavier, rue du Coq, 9.
(2) Un fort vol. in-8°, chez Adrien Leclère, rue Cassette, 29.

phie du poète. Et si d'ordinaire les écrits sont un miroir qui ne montre l'auteur qu'en beau ou quelquefois en laid, comment se fier à un témoignage si suspect et si souvent invoqué?

La difficulté tombe au moins pour Dante, si peu qu'on y réfléchisse. Ce n'est en effet que dans les époques de raffinement, de civilisation avancée, comme la nôtre, que l'art, la facture, la manière, se substituent fatalement à la spontanéité naïve et individuelle. Il n'en pouvait pas être ainsi au moyen-âge; l'art y étant informe, la culture bornée, on n'exprimait guère que des sentimens vraiment éprouvés. L'art y procédait de la foi et ne s'en séparait pas. L'œuvre de Dante a particulièrement ce caractère sincère, véridique, et on peut sans crainte chercher les détails de la vie du poète dans ses livres, et reconstruire cette vaste existence avec les renseignemens qu'il a lui-même donnés.

Il y a trois grands côtés dans la biographie de Dante, comme il y a trois grands côtés dans ses écrits; son œuvre littéraire a aussi la même et forte unité que sa vie. Tous ses ouvrages en effet se rapportent à une seule pensée, convergent à un seul but, et, avec des diversités de surface, se trouvent être de la même nature. Ce ne sont guère que des développemens, des appendices, des pièces justificatives de *la Divine Comédie*. Or *la Divine Comédie* peut être considérée sous trois aspects différens, la poésie, la politique, la philosophie. Il y a en effet trois hommes chez Dante, un poète, un citoyen, un penseur.

C'est la *Vita Nuova* qui d'abord explique le poète et le fait seule comprendre.

M. Delécluze vient précisément de rendre un notable service aux lettres italiennes en traduisant pour la première fois dans notre langue, et sans se laisser duper par une admiration banale, *la Vie nouvelle* (1) de Dante. La tâche n'était pas facile; ce passage continuel des vers à la prose, ces délicatesses nuancées de l'amour, ce tour rêveur et subtil, ces aridités scholastiques, tant de poésie naïve, de grace sans fard, d'images éclatantes, tant de raffinement sentimental à côté de passions si spontanées, tout cela a été surmonté par M. Delécluze le plus souvent avec habileté, quoi qu'il dise dans sa préface, et quelquefois avec bonheur.

Rien n'est plus étrange que ces confessions d'Alighieri sur ses enfantines amours. Ce n'est point un retour calme vers la vie passée, l'océan regardé de loin et vu du port; ce n'est pas plus Augustin racontant ses erreurs et son repentir comme un sublime exemple au monde chrétien, que Rousseau exalté par la folie morose de l'orgueil et dévoilant à l'avenir, sans honte, sans regret, revêtues des formes magnifiques de son style, toutes les abjectes nudités de son ame. Qu'on se figure des mémoires d'amour sous la plus bizarre de toutes les formes, sous la forme de scholies; qu'on se figure des pages de *Werther*

(1) Bibliothèque Charpentier.

semées dans un livre dont le Maître des Sentences ne désavouerait pas les divisions scholastiques, le plan puéril et aride : c'est un contraste étrange.

La *Vita Nuova* est une sorte de récit en prose italienne, où Dante rapporte toutes les circonstances de son amour pour Béatrice, et où il encadre un assez grand nombre des poésies qu'il lui avait adressées. La prose n'est que le commentaire des vers, lesquels sont rangés dans l'ordre chronologique. Le poète rapporte avec une exactitude méticuleuse la date, l'occasion, de ces pièces : tel morceau a été conçu dans la rue, en voyant passer des pèlerins; tel autre a été fait la nuit, après une vision dans sa chambre; tel autre enfin a été rapporté comme d'un rêve. On ne peut imaginer avec quel respect de sa pensée Dante analyse, étudie les causes occasionnelles de ses soupirs et de ses élégies d'amour. A part les landes scholastiques qu'il faut traverser, à part ce culte insensé de soi-même que rien ne légitime, mais qui, après cinq cents ans, n'est qu'un trait bizarre de plus dans un caractère si marqué et si en dehors, la lecture de la *Vita Nuova* est pleine de charme; on respire, à presque toutes les pages de ce livre naïf, je ne sais quelle mélancolie douce, quel tour naturel et sincèrement passionné qui vous laisse pensif. Il y a des broussailles pédantesques qui obstruent la voie et qui fatiguent; mais, à côté et comme au détour du buisson, on retrouve les graces discrètes et cette simplicité qui n'interdit pas la science amère de la vie.

D'abord ce sont des allusions voilées, une timidité juvénile, jusqu'à ce que l'enthousiasme ait enhardi cette nature respectueuse, et ait, pour ainsi dire, transfiguré Béatrice en un ange consacré, pur, inaccessible. Quant aux cadres de composition, ils sont sans recherche : un regard, un souvenir, une joie, une douleur, un pressentiment, le récit d'un songe, la moindre circonstance de la vie ordinaire poétisée et transformée par la passion, la solitude cherchée après l'enivrement d'une rencontre, un nom aimé jeté, à travers soixante noms indifférens, à une place préférée, pour qu'il ne soit pas deviné du vulgaire, telles sont les données habituelles du poète.

Quand on songe que ce tableau tracé d'une main si émue et que la passion fait trembler encore n'a été écrit que dix-huit ans plus tard, alors que Béatrice était morte, on comprend qu'il soit devenu un grand poète, celui qui était capable d'une exaltation si soutenue, celui qui savait idéaliser à jamais son premier rêve, et ne pas laisser, sous le morcellement successif et infaillible des années, s'effacer un sentiment de l'enfance; car, selon le mot de Byron dans son beau poème de *la Prophétie de Dante*, le poète « avait aimé avant de connaître le nom de l'amour; » et, comme dit admirablement un des vieux biographes de Dante, trop peu cité, dès qu'il eut vu Béatrice, cette enfant pénétra dans son cœur pour ne s'en retirer qu'avec la mort, et les années ne firent qu'ajouter à cette passion, *multiplicatæ sunt amorosæ flammæ*.

Mais ce qui me frappe surtout dans la *Vita Nuova*, ce qui en relève hautement la moralité, ce qui corrige et rachète la mollesse un peu énervée de ces sentimens amoureux, c'est Béatrice devenant peu à peu l'idéal du vrai, du

beau, du bien, servant au poète d'aiguillon, le relevant dans ses défaillances, le retenant dans ses soulèvemens tumultueux : « Aussitôt qu'elle se montrait, une flamme soudaine de charité s'allumait en moi, qui me faisait pardonner à tous, et n'avoir plus d'ennemis. » Assurément, voilà de nobles sentimens; l'amour qui sert de transition, d'initiation, pour ainsi dire, à la charité! la charité dans l'ame d'un guelfe! c'est là un trait peut-être unique dans la farouche histoire des républiques italiennes. Roméo oublie tout pour l'amour de Juliette, Dante pardonne pour Béatrice : il y a la différence d'une passion à une vertu. La réalité ici l'emporte sur le roman.

Au point de vue de l'histoire littéraire, et en dehors de l'intérêt qu'elle présente pour la biographie même de Dante et pour l'intelligence de son poème, la *Vita Nuova,* comme l'observe avec raison M. Delécluze, est une véritable date. C'est le premier en effet de ces livres maladifs et consacrés à la subtile analyse d'une faiblesse, d'un penchant, d'une passion; c'est l'aîné de cette famille de Werther, de René, d'Obermann, d'Adolphe qui seront un produit particulier, et vraiment distinctif, des littératures modernes. Ces types vagues, souffrans, exaltés, dans lesquels des générations entières se reconnaissent, étaient à peu près ignorés avant le christianisme. C'est que l'art chez les anciens portait avant tout, comme le remarquait naguère M. Philarète Chasles, une empreinte d'universalité grandiose au sein de laquelle venaient s'effacer les traits individuels. Le caractère général, au contraire, de l'art moderne, c'est la réhabilitation de la personnalité humaine. De là tous ces livres *intimes* dont la *Vita Nuova* est l'antécédent direct, autant que cela pouvait être à la fin du XIIIe siècle; de là tous ces livres où l'humanité disparaît devant l'homme, ces livres dont une seule ame est l'acteur et le théâtre, ces livres enfin où le *moi* s'étale avec complaisance dans tout l'égoïsme de son développement. Heureusement la candide figure de Béatrice prête à l'ouvrage de Dante un air de désintéressement platonique, de dévouement amoureux, qui est plein de poésie, et qui fait oublier le naïf orgueil du commentateur de soi-même.

L'amour explique bien des choses dans la vie italienne (1); il explique tout un côté du génie de Dante. C'est chez lui un sentiment tout nouveau, épuré par le christianisme, et où viennent se marier et se fondre par la poésie les souvenirs platoniques, la galanterie des cours d'amour et de la chevalerie, avec le mysticisme scholastique des théologiens. On est bien loin des roses de Tibulle, du moineau de Lesbie, et Anacréon ne reconnaîtrait plus cet Amour *vêtu de drap noir* (2), qui ne sait que répéter : « Elle est morte, ma dame est morte. » Les yeux du poète, selon son énergique expression, sont devenus des *désirs de pleurer;* on prévoit déjà, par la lecture de la *Vita Nuova*, tout

(1) C'est ce qui fait dire, avec tant de grace et de sens, à M. Balbo : « .... Chi facesse una storia dell' amore in Italia, farebbe forse la più evidente che si possa, de' costumi de' vari secoli di essa. » (*Vita di Dante*, I, 56.)

(2) Sonnet XXIV.

ce qu'il y aura d'amertume, de tristesse, de désolation dans l'ame de Dante; que sera-ce quand les douleurs de l'exil seront venues s'ajouter aux regrets de la mort de Beatrice, quand le citoyen sera déchiré dans ses affections et dans son orgueil, comme le poète l'est déjà dans son amour?

Les deux nouveaux biographes de Dante, M. Balbo et surtout M. Artaud de Montor, n'ont pas tiré peut-être de la *Vita Nuova* tout le parti qu'ils auraient pu. C'est là encore seulement, c'est dans ce livre étrange et touchant, où apparaissent ensemble l'homme avec ses faiblesses, l'écrivain avec ses bizarreries, le poète avec sa grandeur native, qu'il faut aller chercher le mystère de la destinée d'Alighieri, cette pensée de Béatrice, à laquelle, durant les traverses d'une vie politique agitée, durant les préoccupations d'une vie littéraire si remplie, il demeura malgré tout fidèle.

Les graces naturelles de cette première phase de la biographie de Dante s'effacent un peu, et comme à l'estompe, si j'osais dire, dans le travail, d'ailleurs très recommandable, du comte Balbo. Sa *Vita di Dante* est méthodiquement, régulièrement composée, bien répartie dans ses divisions; mais les curiosités érudites, les faits particuliers, les vues de détail, en un mot, tout ce que l'on s'attendrait volontiers à trouver de rapprochemens piquans, d'éclaircissemens littéraires, dans une monographie de ce genre, tout cela disparaît un peu dans la trame volontiers ample, et par là même un peu vague du récit. M. Balbo se complaît dans les généralités historiques, qu'il entend à merveille, mais où il lui est bien difficile d'apporter autant d'idées nouvelles et ingénieuses, qu'il eût pu le faire en s'en tenant à son héros lui-même, et en pénétrant avec décision dans les profondeurs de ce grand caractère. La *Vita di Dante* respire à toutes les pages une noble affection pour cette Italie toujours chère, une admiration passionnée pour son poète, exagérée même, et que M. Balbo n'aura pas de peine, puisque la mode s'en mêle, à faire partager à beaucoup de ses lecteurs. Son ouvrage, écrit d'un style courant et facile, trop facile même, est digne d'attention et d'encouragement; ce n'est pas un vain effort, *l'andar perduto*, comme dit trop modestement l'auteur. Sans doute, il y a encore à faire après M. Balbo : le manque de concentration se fait vivement sentir dans son livre, et le détail y est parfois insuffisant; mais c'est pourtant un travail sérieux qui honore la littérature italienne et qui mérite d'être distingué.

L'*Histoire de Dante* de M. Artaud de Montor est conçue dans un tout autre système que la *Vita di Dante* de M. Balbo, à laquelle elle est très inférieure de tout point. Ce n'est plus cette méthode simple, lumineuse, qui glane les textes sans les entasser, et qui les fond volontiers dans son récit. M. Artaud, au contraire, ne choisit pas; il cite tout, il insère de longs fragmens pris de toutes mains et comme ils viennent, sans trop de scrupule des sources, sans trop de souci de l'opportunité. Ce mélange, cet entassement, fatiguent à la longue. Tout est prétexte à l'auteur pour nommer pêle-mêle ses amis, ses confrères, pour intercaler des hors-d'œuvre, pour multiplier les noms propres. Chacun de ses laborieux chapitres ressemble à un mémoire confus de

quelque société savante de province. Quelques recherches intéressantes, beaucoup de textes curieux, d'extraits inconnus, quelques vues nouvelles, viennent cependant racheter l'absence de l'esprit critique, et rendent indispensable à ceux qui s'occupent d'Alighieri cette compilation peu méthodique.

Au surplus, la vie de Dante est si remplie, si variée, si traversée d'évènemens, qu'elle sera toujours d'elle-même pleine d'intérêt, quoi que puissent faire les biographes. Dès le berceau de Dante, on pressent un grand homme : le poète a eu son enfance légendaire, son auréole surnaturelle dès le début. Si l'on en croyait, en effet, la biographie, je dis mal, le roman que Boccace nous a laissé sur Alighieri, un de ses maîtres aurait prédit à Dante la gloire qui l'attendait, un rêve aurait révélé à sa mère, avant qu'il naquît, les grandeurs de sa destinée. Ne rions pas trop de ces mystères, de ces fables, de ces pronostics étranges, dont la foule entoure ainsi le berceau des hommes exceptionnels. C'est un hommage involontaire, naturel, sincère, rendu à l'intervention de la Providence dans les évènemens de ce monde; c'est la reconnaissance spontanée, pour ainsi dire, de ce qu'il y a de fatal, de divin, dans le rôle des génies supérieurs.

Rien n'est indigne d'attention dans l'histoire d'un esprit éminent, et la jeunesse laborieuse de Dante offre déjà un spectacle curieux à étudier. Il ne faudrait pas s'imaginer qu'elle est tout entière dans les aspirations amoureuses de la *Vita Nuova,* quoiqu'on puisse cependant deviner dans ce livre les fortes études scholastiques du poète. Dante était en même temps dévoré de l'amour de la science; il avait été à bonne école : c'est Brunetto Latini (que M. Libri va bientôt restituer à la France par la publication du *Trésor*), c'est Brunetto qui lui avait appris comment on s'immortalise, *come l' uom s' eterna :* on sait si Dante a profité de la leçon. Il voulut connaître tout ce qu'on savait de son temps. A un esprit aussi actif il fallait le cercle entier des connaissances humaines.

Il est plusieurs points très intéressans de la jeunesse de Dante que ses biographes, je ne sais pourquoi, n'ont pas touchés ou n'ont pas suffisamment éclaircis: ainsi l'amitié qui, dans sa jeunesse, l'unit à plusieurs artistes éminens de son temps. Et cependant ces liaisons furent-elles sans influence sur le génie du poète? Au musicien Casella ne put-il pas demander ces harmonieuses douceurs de la langue italienne dont hérita plus tard Pétrarque; au peintre Giotto, le modèle de ces vierges élancées qui, dans les vieilles œuvres italiennes, se détachent pensives au milieu d'une lumière d'or; à l'architecte Arnolfo enfin, la hardiesse de ses belles constructions, pour bâtir aussi son édifice, sa sombre tour, maintenant noircie par les années, mais qui domine tout l'art du moyen-âge?

Dès-lors Dante poursuivait dans l'ombre sa destinée poétique et se familiarisait avec la muse. Il se consolait de Béatrice par la poésie; il s'en consola bientôt par la politique. L'accès plus facile du pouvoir donne vite l'aiguillon aux jeunes intelligences dans les démocraties, surtout dans les démocraties restreintes. On y assiste de si près à l'œuvre du gouvernement, on le voit si bien

agir, qu'on s'y habitue comme à une chose possible, facile, et bientôt on n'a d'autre mesure de ses facultés que la mesure de son ambition. De bonne heure donc, Dante sentit le besoin de se mêler aux affaires du temps, d'y apporter l'activité de son esprit, éveillé jeune aux grandes choses. Chez lui, ce désir était légitime. Au surplus, il ne perdit pas comme poète à cette dure école de la politique, à ce rude et déchirant contact des hommes et des choses, à cet enseignement laborieux des révolutions et de l'exil. Il avait en lui l'idéal, l'expérience lui révéla le réel; il put de la sorte toucher aux deux pôles de la poésie.

Le rôle politique de Dante a été singulièrement exagéré; il est très important pour *la Divine comédie*, il est peu important dans l'histoire. Les biographes d'Alighieri en parlent beaucoup, les historiens le mentionnent à peine.

Dante fut-il guelfe, fut-il gibelin? grande question.

Il me semble que ce talent hautain, fier, exceptionnel, féodal, si j'osais dire, aristocratique à coup sûr, qui ne devait guère concevoir l'égalité, car il n'avait pas d'égaux de son temps, eût été naturellement entraîné dans le parti gibelin par ses propres tendances, s'il n'avait pas été jeté du côté des guelfes par ses instincts de famille. On a trop dit que Dante fut guelfe par conviction et gibelin par vengeance; il fut bien plutôt guelfe par hasard, par engagement de naissance, et gibelin par entraînement, par passion. Je suis loin d'en disconvenir d'ailleurs, la dureté démocratique, ces mœurs communales ombrageuses, ces passions politiques toujours en jeu, ce contact avec la foule, ces violences jalouses de l'esprit de corporation, ne furent pas inutiles au développement, à l'excitation de son génie.

Au surplus, les choses s'étaient bien modifiées à l'époque de Dante; ces noms de gibelins et de guelfes ne représentaient plus la vieille lutte du sacerdoce et de l'empire. Le temps est un grand maître; il change les hommes, et les noms que les hommes avaient inventés changent avec eux. Sous ces drapeaux, la féodalité d'abord se substitua aux idées impériales, les libertés communales prirent la place du système théocratique. L'hérédité des bénéfices militaires, apportée dans le Nord par la conquête lombarde, trouva un appui dans l'aristocratie des mœurs gibelines, tandis que la papauté se montra favorable à ces vieilles traditions municipales qui, sur un sol voisin de Rome, se rattachaient aux glorieux souvenirs du droit antique.

Au temps d'Alighieri, la lutte n'avait même plus cette grandeur. Ce n'étaient partout que des haines de maison et de famille, des jalousies de cité; en somme, plus d'idées générales, mais des guerres privées, de mesquines fureurs de factions, un ensemble misérable de petites passions s'étreignant entre elles. Depuis trente années, les guelfes régnaient seuls; il n'était plus question des gibelins. Mais le pouvoir introduisit la division, une division funeste, dans ces rangs que le malheur avait naguère rendus si compacts, si homogènes. Des tendances contraires s'introduisirent dans le parti guelfe. Arrivé au pouvoir, tiré, pour ainsi dire, à ses deux extrémités par la résistance aristocratique, par le mouvement populaire, ce parti finit par céder

des deux côtés. Des différences d'opinions avaient commencé la scission, des haines de famille l'achevèrent. Il y avait donc parmi les guelfes, lorsque Dante entra aux affaires, une faction féodale et une faction démocratique, les *noirs* et les *blancs*. Dante fut jeté dans le parti des *blancs* par sa naissance, et il en emprunta si bien les haines, que plus tard, exilé, aigri, il alla jusqu'à se faire gibelin par aversion des *noirs*. Voilà où pousse la logique des factions.

On sait la part qu'Alighieri prit aux luttes de sa cité, on sait comment il fut banni de Florence. Riche, accoutumé à l'aisance, il vit ses biens pillés, ses maisons incendiées, ses domaines confisqués; père de cinq enfans, il fut séparé de sa famille et laissé à la solitude de sa pensée; poète, il égara son poème commencé, il eut ses manuscrits lacérés dans le pillage; placé au premier rang dans le gouvernement de son pays, il se vit réduit à mendier l'hospitalité, à se faire écrivain pour vivre, à renouveler presque, chez Malespina et Can Grande, le rôle des jongleurs et des troubadours.

Dante ne pouvait pas abdiquer d'un coup les passions de toute sa vie. Son énergie le poussait à combattre, à ne pas se déclarer vaincu dès l'abord. L'amour-propre blessé, la haine comprimée du partisan, le premier déchirement d'une absence forcée, exaltèrent ses facultés. Poète, il ne songea pas que l'art était son vrai, son plus sûr refuge. C'est alors que, dans l'exil, dans l'impuissance, il commença à comprendre tous les vices de l'organisation des municipalités italiennes; c'est alors qu'il vit que deux grandes choses manquaient dans cette agglomération bâtarde de petites républiques rivales, je veux dire la sécurité de la vie et le progrès des institutions. On le sait, il n'y avait là de garanties que pour les vainqueurs, et les vainqueurs changeaient incessamment.

Dante a comparé quelque part Florence se créant sans cesse d'autres lois, d'autres mœurs, de nouvelles magistratures, au malade qui se retourne sur sa couche sans trouver de repos. Il fit lui-même comme Florence; il changea de parti avec son parti. En effet, une sorte d'abdication mutuelle eut lieu. Chassés de la ville, les blancs, qui représentaient les traditions populaires, les franchises communales, s'allièrent aux gibelins. Les noirs de leur côté, représentans de l'aristocratie, ne purent garder le gouvernement à Florence qu'en se faisant républicains. — Dante ne dissimule pas la mobilité de son caractère; il dit au deuxième chant du *Paradis :*

Mi.... che pur di mia natura
Trasmutabile son per tutte guise...

Les liaisons des blancs avec les gibelins initièrent bien vite le poète aux vives passions de ce dernier parti. Les ennuis de « l'escalier d'autrui si dur à gravir, » cette fièvre de regrets que lui donnait la patrie, la haine des noirs, l'inflexible dureté de son caractère, l'aristocratie de son génie, cette supériorité méconnue par ses concitoyens, acceptée par les autres, tout cela lui fit croire au retour possible de l'empire, lui fit évoquer les grandeurs de la monarchie

latine. Il se crut (le poète!) au temps de la grande lutte du sacerdoce et des empereurs, il se prit à rêver l'unité de l'Italie sous la forte tutelle de l'antique royauté romaine, et quand la faible main de Henri VII en fit apparaître un instant le fantôme, il se laissa prendre à ces simulacres. C'est alors que fut composé ce singulier manifeste gibelin, le *de Monarchia,* où Dante établit successivement ces trois points, à savoir que la monarchie universelle est nécessaire au bonheur du monde, que le peuple romain a seul droit d'exercer cette monarchie, et que l'autorité impériale dépend immédiatement de Dieu. Dans ce livre, Dante n'est plus citoyen, il est poète. Ce système politique, cette illusion exaltée, ce développement syllogistique mêlé d'apostrophes en style oriental, tout cela prouve qu'il était déjà habitué à vivre dans l'autre monde. Le *de Monarchia* est une vision tout comme *la Divine Comédie.*

Ainsi s'expliquent pour moi les mutations, tant de fois attaquées ou justifiées, de la vie politique de Dante. La poésie l'excuse. D'ailleurs, à plusieurs époques de sa vie, son exaltation fut poussée presque jusqu'au délire. La lettre étrange qu'il écrivit en latin à tous les rois de l'Europe pour leur apprendre la mort de Béatrice, en est l'irrécusable preuve. Dans ses dernières années, cette exaltation augmenta encore. Il ne lui suffit plus alors de condamner dans son poème ses ennemis vivans aux plus horribles supplices de la damnation, de mettre à jour les ténèbres des consciences, et d'accomplir au sérieux ce rôle d'Asmodée que Le sage rendra plus tard plaisant; il ne se contenta plus de cette terrible royauté de la mort dont il pouvait faire chacun vassal. Sa figure s'assombrissait de plus en plus, et, dans le sublime égarement de sa pensée, il allait jetant des pierres aux enfans et aux femmes qu'il entendait calomnier son parti. Déjà dans le *Convito,* cette tendance farouche était visible, lorsque, combattant une doctrine philosophique, il avait été jusqu'à dire : « C'est par le couteau, non par les argumens qu'il faut répondre à ceux qui parlent ainsi. » Au surplus, il y a un passage peu connu de Machiavel qui confirme, et bien au-delà, ce que je viens de dire. Les biographes de Dante n'aiment guère à le citer. Il est assez facile pourtant de le découvrir dans le *Dialogue sur la langue* : « ...... L'envie était innée dans le cœur de Dante... on le voit à cette foule d'opinions que la passion lui a dictées, et où il se montre si aveugle, si privé de sens, de savoir, de dignité, qu'il paraît un tout autre homme... S'il eût montré dans toutes ses actions un jugement aussi peu sain, ou il serait demeuré tranquille dans Florence, ou il n'en eût été chassé que comme fou... » C'est ainsi qu'à près de trois siècles de distance le plus profond historien de l'Italie, l'historien de Florence, l'un des admirateurs les plus passionnés de la poésie de Dante, répondait d'avance, et avec quelque exagération sans doute, au fanatisme de ces apologistes à tout prix qui veulent retrouver le grand homme dans les moindres essais de l'écrivain, dans les moindres actes du poète.

J'ai nommé tout à l'heure le *Convito;* ce n'est pas seulement en effet dans *la Divina Commedia,* que tout le monde connaît surabondamment et relit, mais dans ses opuscules, dont M. Fraticelli vient de donner une excellente

édition (1) qu'on ne saurait trop recommander), qu'il faut aller chercher les secrets de la biographie intime et du caractère littéraire de Dante. Moins le génie, qui se retrouve çà et là pourtant dans les *Rimes,* mais qu'il a surtout gardé pour son poème, Alighieri est là tout entier.

J'ai dit qu'il y avait trois hommes chez Dante, qu'il ne faut cependant pas séparer : un poète, un politique, un philosophe. C'est de ce dernier que s'est exclusivement préoccupé M. Ozanam dans une vaste thèse, qui, complétée depuis et amplifiée, est devenue un livre important sous le titre de *Dante et la Philosophie catholique au treizième siècle* (2). Le marquis Azzelino, dans un livre assez déclamatoire (3), avait déjà essayé de poser, comme on dit dans le patois d'aujourd'hui, la formule dantesque. M. Ozanam a considéré Dante d'un point de vue encore plus spécial; il n'a vu en lui que le philosophe, le disciple de saint Thomas; il a reconstruit, à grand renfort d'érudition et de textes, ce qu'il croit être le système d'Alighieri. Déjà un professeur distingué, enlevé jeune à la science, M. Bach, dans un opuscule peu répandu, avait touché à ce point curieux et indiqué les plus frappans rapports entre la *Somme* et *la Divine Comédie*. M. Ozanam n'a fait que développer cette donnée sur une plus large échelle et avec beaucoup plus de solennité. On conçoit ce qu'il doit y avoir d'arbitraire dans un procédé qui dédouble ainsi un homme avec parti pris, et qui veut à toute force trouver isolément un philosophe sous un poète. Souvent les assertions de Dante sont flottantes, poétiques, et M. Ozanam, comblant les intervalles, les réduit en formules rigoureuses. Si le vieil Alighieri pouvait encore *revenir de l'enfer,* comme disaient les femmes de Ravenne, il se reconnaîtrait peut-être assez difficilement dans le livre de M. Ozanam, ou du moins il y trouverait sa science philosophique singulièrement étendue et affermie.

M. Ozanam déploie dans son livre une vaste et réelle érudition qui mérite des éloges; mais nous ne saurions goûter son style au même degré, malgré l'incontestable talent dont il fait preuve. M. Ozanam appartient à cette nouvelle école catholique, assez intolérante, très paradoxale, que M. Lacordaire représente dans la chaire; c'est le romantisme religieux, le pire des romantismes, qui sacrifie tout à l'image, à la période, et pour qui la pensée passe toujours après la métaphore. Néanmoins l'ouvrage de M. Ozanam mérite d'être remarqué; il contient beaucoup de vues, de recherches curieuses, d'additions intéressantes. Il est à regretter que tant de qualités précieuses et une naturelle élévation soient gâtées par un ton dogmatique et par un lyrisme vulgaire.

Dans la remarquable traduction en prose qu'il vient de donner de *la Divine Comédie* (4), et qui est assurément une des meilleures que nous possédions,

(1) *Opere minori di Dante,* 1840, 3 vol. chez Stassin et Xavier.
(2) Un vol. in-8°; chez Debécourt, rue des Saints-Pères, 69.
(3) *Sullo spirito della Divina Commedia,* Florence, 1837, in-8°.
(4) Bibliothèque Charpentier.

M. Brizeux a évité avec bon goût ces exagérations qui sentent le sermon. Venant après M. Fiorentino, qui avait déjà restitué dans notre langue son sens rigoureux au poème de Dante, M. Brizeux s'est un peu trop abandonné à ce nouveau système de traduction, qui, dans son exclusive préoccupation de la fidélité littérale, sacrifie l'ensemble au détail, l'esprit à la lettre, et néglige l'ampleur, le nombre, l'énergie, tout ce qui constitue enfin le caractère général du style. Le talent que M. Brizeux vient de montrer tout récemment encore dans ce charmant volume de vers, où il a su si bien allier le sentiment breton au sentiment romain, le rend plus justiciable que qui que ce soit d'une pareille faute contre la poésie. Loin de nous la pensée de vouloir revenir au temps de la traduction *impériale*, de la périphrase de Delille; mais, toute précieuse, tout essentielle que soit l'exactitude, on nous la ferait presque maudire, si elle dégénérait en sécheresse et en aridité. A part ces restrictions nécessaires sur la méthode de traduction adoptée par M. Brizeux, et une fois ce procédé accepté, on ne saurait trop reconnaître ce que l'habile interprète a su mettre dans cette tâche de sagacité et d'intelligence poétique (1).

(1) On pourrait quereller le spirituel traducteur sur le sens de certains passages, et Dante ne prêtait souvent à une double interprétation. — M. Brizeux assure qu'il a emprunté ses notes aux précédens commentateurs; dans ce cas, il aurait dû corriger certaines inexactitudes qui les déparent. Ce sont des vétilles, mais il faut être scrupuleux jusqu'à la minutie avec un esprit qui, comme celui de Dante, a su allier la scholastique à la poésie. Je prends un chant au hasard, le vingt-neuvième du *Purgatoire*. M. Brizeux affirme tout d'abord que les vingt-quatre vieillards qui suivent le chandelier à sept branches et les sept candélabres figurent les vingt-quatre livres de l'ancien et du nouveau Testament; mais l'ancien Testament se compose à lui seul de trente-neuf livres, et le nouveau de vingt-sept, en tout soixante-six; ce qui est un peu loin de vingt-quatre. En ne reconnaissant, comme les Juifs, que vingt-deux livres canoniques dans l'ancien Testament, et en ne faisant des vingt-une épîtres de l'Évangile qu'un seul livre, on a encore vingt-neuf livres. — Ces vingt-quatre vieillards, vêtus de blanc et couronnés de lys, sont les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse qui environnent les quatre attributs des évangélistes eux-mêmes, ainsi que l'annonce une autre note. — L'oiseau à double nature, aigle et lion, le griffon qui traîne un char de triomphe, n'est pas le Christ, selon nous, comme le dit une troisième note, mais bien le pape qui mène le char de l'église. Le pape est lion par la puissance temporelle, aigle par l'autorité spirituelle; il est roi et prêtre. — Ce triomphe du Christ et de l'église est peint sur verre à Notre-Dame de Brou. M. Didron a trouvé ces vieillards et ces attributs des évangélistes peints sur verre à Saint-Étienne-du-Mont, sculptés sur pierre au portail occidental de Saint-Denis et de Notre-Dame de Chartres, au portail méridional de Saint-Julien du Mans. Ce sujet, toujours représenté de même, et figuré plus de cent fois sur nos cathédrales, plus de mille fois dans les manuscrits à miniatures, n'est que la traduction littérale d'un passage du chapitre IV de l'Apocalypse. — Il faut connaître l'art chrétien pour comprendre Dante; Dante n'est, pour ainsi dire, que la glorification en vers de la sculpture et de la peinture des monumens religieux du moyen-âge.

Tels sont les plus récens travaux sur Dante; il importait de constater ce mouvement de retour vers l'auteur de *la Divine Comédie.* Dieu nous garde de le blâmer en lui-même. Il y a toujours dans ce flux et reflux des réactions littéraires quelque chose de grand et d'élevé. Nous avons cru seulement devoir faire nos réserves contre ce fanatisme de prédicant qui s'est emparé de certains esprits en ce temps de philosophie pacifique et d'universelle indifférence. On a suffisamment écrit sur la vie de Dante; un travail définitif serait seul acceptable désormais. Les livres dont nous venons de parler n'ont guère avancé l'histoire littéraire, et, malgré l'affectation de la forme et les prétentions à un enthousiasme presque fougueux, ils ne valent pas la belle biographie que nous a donnée autrefois M. Fauriel à la Faculté des Lettres (et depuis dans cette *Revue*); ils ne valent pas les brillantes leçons de M. Villemain sur le poète de Florence.

Au reste, Dante est au-dessus de tous ces tourbillons passagers que soulèvent par intervalles quelques-uns des grands noms de l'histoire et de la poésie. Les admirations compromettantes ne lui feront pas plus de tort que les attaques injustes. Nous n'en sommes plus, comme au temps de Perrault, à nous quereller sur les anciens et sur les modernes, et, si par impossible nous en étions encore réduits là, la statue de Dante resterait comme celle d'Homère aussi ferme et aussi inébranlable sur son piédestal après qu'avant le combat. Il est bon seulement de protester contre les enthousiasmes maladroits.

Gardons pour le grand poète une admiration sincère, mais réfléchie. Ce qui frappe surtout dans le génie de Dante, c'est qu'il est à la fois un génie créateur et un génie traditionnel. Son œuvre surgit tout à coup dans les ténèbres du moyen-âge : *prolem sine matre creatam ;* et cependant il faut se demander, avec M. Villemain : « D'où vient-il? » D'où vient cette intervention subite du génie, cette dictature inattendue? Dante a tout imité, il n'a dit que ce qu'on disait autour de lui, que ce qu'on avait dit avant lui; à chacun il emprunte quelque chose, sa langue aux patois italiens, son sujet même, par un admirable éclectisme, aux légendes sur l'autre monde, depuis l'Arménien visionnaire de la *République* de Platon (1), jusqu'au voyage infernal de saint Brendan, jusqu'au récit du moine Albéric; il prend l'harmonie de ses vers à Virgile son guide, sa grace à la poésie provençale, sa morale et sa théodicée à la scholastique : et, avec toutes ces imitations, Dante est pourtant le plus original, le plus personnel, le plus primitif des poètes modernes. Comment expliquer ce problème? C'est que précisément c'est là le caractère des très grands poètes d'avoir ainsi toute une généalogie obscure, toute une famille ignorée qu'ils font oublier avec éclat. On dirait que le long travail des intelligences, que les efforts et les tâtonnemens des siècles antérieurs, éclatent tout à coup en eux et s'y résolvent avec une fécondité et une puissance inconnues; il leur suffit de dire sous une forme meilleure, souveraine, de fixer sous l'éternelle poésie ce qui se répète à l'entour. Honneur rarement

(1) Voyez la traduction de M. Cousin, tom. X, pag. 280 et suiv.

accorde que celui de formuler de la sorte, avec génie, une pensée collective, qui autrement n'eût jamais réussi à se produire; honneur immense que d'avoir tout un peuple, tout un temps pour auxiliaires et pour aides!

Dante apparaît en plein moyen-âge; il est le symbole puissant de son époque; il en a la sauvage dureté, les contradictions, la poésie étrange. Société, religion, intelligence, tout se reflète en lui. Voyez plutôt. Politiquement, le moyen-âge met en œuvre les élémens les plus divers : la féodalité, la monarchie, l'enfantement du tiers-état dans les communes. Eh bien! le poème de Dante reproduit tout cela à la fois, dans son mélange : la saveur aristocratique y est très sensible; ailleurs le poète rêve le retour de l'Empire, et néanmoins le vieux guelfe reparaît à chaque instant et maintient l'égalité dans la mort.

Où les mœurs chevaleresques, où le dévouement à la femme se montrent-ils en une plus complète plénitude que dans *la Divine Comédie*? Sur quel front le lis virginal redouble-t-il mieux ses plis que sur celui de Béatrice? Quand Gautier de Coinsy, quand les pieux trouvères chantent les louanges de Marie, quand les sculpteurs taillent ces chastes et sveltes statues, dont les yeux sont baissés, dont les mains sont jointes, dont les traits respirent je ne sais quelle angélique candeur, quand Cimabuë enfin, ce vieil ami de Dante, met une auréole d'or aux blanches figures dont son pinceau touche à peine les lignes suaves, sont-ils mieux inspirés, sont-ils plus de leur temps que l'auteur du *Paradis*? Je ne parle pas de la religion; il est le premier en date des grands poètes chrétiens.

Mais comment, je le répète, en demeurant de la sorte l'homme de son époque, Dante a-t-il empreint à un si haut point son œuvre d'un sceau personnel et original? Comment la réflexion et l'imitation se sont-elles si bien fondues dans la spontanéité de l'art? Ce sont là les inexplicables mystères du talent; c'est dans ce développement simultané du génie individuel d'une part, et du génie contemporain de l'autre, qu'est la marque des esprits souverains. Voilà l'idéal qu'Alighieri a atteint; il ne faut lui disputer aucune des portions, même les moindres, de son œuvre : tout lui appartient par la double légitimité de la naissance et de la conquête. Il était créateur, et il s'est fait en même temps le chantre de la tradition, parce que la poésie ressemble à ces flambeaux qu'on se passait de main en main dans les jeux du stade, à ces torches des coureurs, auxquelles Lucrèce compare si admirablement la vie. La poésie ne meurt jamais; Dante l'a prise des mains de Virgile et des légendaires pour en éclairer le monde moderne.

CH. LABITTE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 septembre 1841.

L'ordre paraît enfin se rétablir et dans Paris et dans les départemens. Des rassemblemens séditieux ne viennent plus porter le trouble et l'inquiétude dans les quartiers les plus populeux et les plus industrieux de la capitale, et les opérations du recensement s'accomplissent désormais dans toutes les communes du royaume sans que l'autorité publique ait à soutenir des luttes sanglantes avec la révolte, et à vaincre à tout prix de coupables résistances.

Il n'est pas moins vrai que le nombre et la coïncidence des faits qu'on a eu à déplorer, ont jeté dans les esprits de vives alarmes qui contrastent avec la joie mal déguisée des ennemis de nos institutions et de la royauté de juillet. On se demande avec anxiété si toutes ces atteintes à la paix publique et ces luttes qui ont ensanglanté plus d'une ville, et l'attentat du 13 septembre, ne sont pas des manifestations de la même cause, des scènes du même drame; s'il ne faut pas y reconnaître une pensée unique, une vaste organisation, l'annonce des combats qu'on veut à tout prix livrer à la monarchie, à la propriété, à l'ordre social.

Sans les partager entièrement, nous concevons ces alarmes et ces craintes. Il y a en effet un grand désordre dans les esprits. Les doctrines les plus folles, les projets les plus criminels, même les plus absurdes, circulent, à l'aide des sociétés secrètes et d'un apostolat très actif, parmi les travailleurs. Il est impossible qu'à la longue ces hommes résistent tous aux appâts qu'on leur offre, aux tentations dont on les entoure. Leur instruction suffit pour comprendre le nouvel évangile qu'on leur prêche; elle ne suffit pas pour en démêler les erreurs et en réfuter les sophismes. Pour comprendre les principes et les résultats de la révolution sociale qu'on voudrait substituer à la glorieuse révolution de 1789, les mauvaises passions viennent en aide à l'intelligence, tandis que, pour reconnaître tout ce que ces projets renferment à la fois de chimérique et de criminel, il faudrait ou des croyances qu'on n'a plus, ou bien une fermeté

d'esprit et une sûreté de raisonnement qu'on n'a pas encore. Nous sommes dans une transition des plus difficiles. Nous ne sommes plus au nombre de ces pays où la multitude accepte l'ordre social sans examen, sans discussion, par cela seul qu'il existe, qu'il a été fondé par des hommes dont elle ne conteste ni les lumières ni le droit; bref, nous ne sommes plus de ces pays où l'ordre établi est un article de foi. La soumission aveugle n'est plus de notre temps. D'un autre côté, l'obéissance raisonnée, par conviction acquise, suppose une instruction, des connaissances, des habitudes qui ne sont pas encore complètes et générales chez nous, qui manquent surtout dans les classes ouvrières. On en sait assez pour vouloir examiner : on n'en sait pas encore assez pour bien juger, pour ne pas s'égarer dans ce périlleux examen.

Voyez ce que les perturbateurs ont pu faire croire aux populations à l'occasion du recensement. Les fables les plus absurdes, les plus sottes inventions ont trouvé des esprits crédules, et peu s'en est fallu que les artifices les plus grossiers ne devinssent un moyen efficace de sédition et de révolte. Ajoutez l'aveuglement de l'esprit parti et les encouragemens que des hommes qui en seraient les premières victimes paraissaient donner aux projets et aux tentatives des prolétaires, toujours avec l'espérance, tant de fois démentie, de pouvoir à son gré diriger et contenir le torrent dont on a brisé toutes les digues, et vous concevrez sans peine les alarmes et les craintes qui agitent dans ce moment les esprits les plus sérieux.

Il est deux sortes de moyens à opposer à ce désordre, les moyens immédiats, topiques, et les moyens lents, mais d'une efficacité plus certaine encore. Les remèdes topiques se résument tous en ceci : l'application prudente et ferme des lois en vigueur. Le gouvernement peut y trouver tous les moyens de défense qui lui sont nécessaires. Il n'a besoin de rien de plus.

Les remèdes plus lents sans doute, mais plus efficaces, ne peuvent se trouver que dans l'éducation morale et religieuse du peuple. Dussions-nous être accusés de lieux communs, il nous est impossible de ne pas insister sur la nécessité de donner à la classe laborieuse une instruction solide, propre à la mettre en garde contre les mauvaises passions qui chercheront toujours à l'agiter et à l'égarer. C'est par l'éducation seulement qu'on obtiendra cette obéissance raisonnée à la loi, ces habitudes d'ordre et de légalité qui remplacent l'obéissance passive chez les peuples que l'esprit de notre temps a déjà remués et éveillés. Comment espérer que de funestes enseignemens ne soient pas suivis de résultats déplorables, si d'un côté ils s'adressent aux passions les plus actives et les plus haineuses, et si d'un autre côté on ne travaille pas suffisamment à éclairer l'intelligence et à développer les nobles instincts des hommes qu'on cherche à égarer.

Nous sommes loin de méconnaître tout ce que le gouvernement de juillet a fait pour l'instruction du peuple. Il a pris une grande et noble initiative; il n'a épargné ni soins ni dépenses; les hommes éminens qui se sont succédés au département de l'instruction publique ont fait de l'instruction primaire l'objet principal de leurs plus vives sollicitudes. Nous avons la plus grande

confiance dans les vues élevées et dans l'habileté gouvernementale de M. Villemain; mais, quels que soient la puissance et le zèle du chef de l'instruction publique, nul ne peut se flatter d'accomplir, uniquement par les voies officielles, ce grand travail de l'éducation populaire. Il faut le concours persévérant, efficace, de tous les hommes intéressés au maintien de l'ordre social, propriétaires, manufacturiers, commerçans, hommes de science. L'éducation peut revêtir les formes les plus diverses, pénétrer dans les esprits par mille voies, par l'enseignement direct comme par l'imitation, par l'exemple. L'éducation des enfans se développe et se perfectionne, plus encore que par l'instruction proprement dite, par leurs communications incessantes avec leurs parens, leurs maîtres, leurs supérieurs. L'éducation des classes laborieuses ne peut se faire que par des moyens analogues. Elle ne peut être l'œuvre d'un jour, elle n'est pas l'accomplissement d'une tâche purement matérielle. Elle doit être un des grands buts de notre vie sociale à tous, la mission des classes éclairées. Tout les y convie : le devoir et l'intérêt. Elles ont à choisir entre l'ordre et la sûreté d'un côté, de l'autre le désordre et des périls de jour en jour renaissans.

Au surplus, ces périls ne sont pas à beaucoup près aussi redoutables et aussi graves qu'on pourrait l'imaginer sous l'impression douloureuse de certains faits. Sans doute le bouleversement total de la société, l'abolition de la propriété, du mariage, de la famille, sont le but que se proposent les hommes qui cherchent à égarer les classes laborieuses. Ce n'est pas là un secret. Ces doctrines ont été publiées sous plus d'une forme; c'est une lumière sinistre qui n'a pas été tenue sous le boisseau.

Heureusement ce n'est pas en France qu'on peut craindre une vaste et puissante propagation de ces doctrines. C'est un des bienfaits de la révolution de 1789, de cette révolution qui a donné à la France des millions de propriétaires, que d'avoir renfermé l'esprit d'innovation dans des limites infranchissables. Désormais, si les réformes sont possibles, les révolutions sociales ne le sont plus. Sans compter les autres propriétaires, il est en France cinq millions de familles, plus de vingt millions d'individus intéressés au maintien de la propriété territoriale. Que les économistes discutent à leur aise sur la grande et la petite propriété, sur la grande et la petite culture, sur le produit net et le produit brut, toujours est-il qu'au point de vue de l'homme d'état, la division des propriétés est aujourd'hui la première sauve-garde de l'ordre social. C'est une digue contre laquelle toutes les irruptions de la démagogie viendront se briser. Les hommes qui imaginent certains bouleversemens ne sont pas moins aveugles que ceux qui ne cessent de rêver le rétablissement de l'ancien régime. La France d'aujourd'hui ne ressemble pas plus à la France de 1793 qu'à la France de Louis XIV. Les lettres de cachet et le *maximum*, les dragonnades et le tribunal révolutionnaire sont également impossibles.

Est-ce à dire que, rassurés ainsi sur l'issue définitive de ces coupables efforts, il faille se croiser les bras, laisser faire, s'endormir? Nul ne le pense. Les tentatives désespérées ne sont pas les moins violentes ni les moins nuisi-

bles à l'ordre public. Ceux qui s'aveuglent sur le but peuvent d'autant plus s'aveugler sur la criminalité des moyens. La société doit se défendre. Il ne lui suffit pas de vivre; elle a le droit de vivre en paix. Seulement il ne faut pas qu'elle exagère ses craintes. Elle a pour elle la force et le droit. Que le pouvoir unisse la prudence à la fermeté, la vigilance à l'esprit de suite, et il trouvera dans les lois existantes et dans l'union de tous les amis de nos institutions et de l'ordre public tout ce qu'un gouvernement éclairé et régulier peut désirer de force et de moyens.

La question du désarmement occupe toujours les esprits, et, si on en croit le bruit public, elle n'occupe pas moins le conseil des ministres. Elle occupe aussi la presse anglaise, qui s'évertue à prouver que la France doit, avant tout, désarmer sa flotte. C'est bien là une gaucherie britannique, car, en supposant que nos ministres eussent eu la pensée de diminuer nos armemens maritimes, cette insistance étrangère devrait suffire pour leur faire ajourner tout projet de cette nature. Ils ne voudraient pas avoir l'air de céder à des injonctions anglaises.

Au reste, nous sommes loin d'affirmer que le cabinet ait eu la pensée de désarmer en tout ou en partie notre flotte. Loin de là; nous aimons à croire qu'il reconnaît avec tout le monde que nos armemens maritimes sont loin d'être au-dessus de nos stricts besoins en temps de paix. Maîtres de l'Algérie, obligés de surveiller Tunis, de ne pas perdre de vue l'Orient, toujours agité et mécontent, de protéger nos colonies, notre commerce dans les parages les plus éloignés, nous ne pourrions réduire notre budget de la marine sans compromettre les intérêts et la dignité du pays. Nous sommes convaincus que c'est là l'opinion du brave amiral qui dirige le département de la marine, et dont l'avis doit être d'un si grand poids en cette matière. La France, malgré la vaste étendue de ses côtes, manque de matelots; la population maritime ne pénètre pas assez avant dans les terres, et, il faut le dire, notre commerce de mer n'est pas encore en état de recruter des marins, d'en former un grand nombre, soit par l'importance de ses expéditions, soit par les appâts qu'il pourrait offrir aux hommes qui seraient disposés à s'embarquer. C'est par les navires de l'état, par leurs équipages, que nous pouvons étendre dans notre population les habitudes de la vie de mer, ces habitudes qui ne s'acquièrent pas dans un jour. Un matelot ne s'improvise pas comme un fantassin. Sans doute cet état de choses peut changer avec le temps. Nous appelons de tous nos vœux le jour où notre commerce maritime prendra le développement qui convient aux intérêts de la France. Mais ce n'est point par des vœux stériles que peut se réaliser ce grand progrès, ce progrès auquel tout nous appelle, et qui cependant se trouve entravé par de nombreux obstacles. Tant que nos lois de douanes resteront ce qu'elles sont, tant que nous n'aurons pas profondément réformé nos réglemens maritimes, nous aurons le chagrin de voir notre marine marchande se traîner en troisième et quatrième ligne parmi les marines marchandes du monde. Il est même d'importantes navigations qui sont presque nulles pour nous. Que le jour vienne où notre commerce mari-

time pourra librement et puissamment se développer, où nos ports seront remplis de bâtimens de notre commerce, et ces bâtimens de matelots français, — où, le cas échéant, nos vaisseaux de guerre pourront d'un instant à l'autre appeler a leur bord des équipages instruits et suffisans, et alors, mais alors seulement, nous pourrons diminuer nos armemens effectifs et confier au commerce des matelots que nos flottes pourraient toujours retrouver. Aujourd'hui le désarmement rendrait un grand nombre de ces hommes à la vie des champs et aux ateliers. Ce ne serait pas seulement désarmer, ce serait s'affaiblir. Si des réductions sont nécessaires, répétons-le, elles ne peuvent s'opérer sans trop d'inconvéniens que dans l'armée de terre et en particulier dans l'effectif des fantassins.

Une nouvelle campagne va commencer en Afrique. Nous devons en attendre les plus heureux résultats. Les affaires de l'Algérie ont été conduites cette année avec une prévoyance, une activité et un esprit de suite que nous nous plaisons à reconnaître, et dont il faut savoir gré et au cabinet qui a fourni les moyens, et à M. le gouverneur-général qui a su les employer avec une grande habileté. L'autorité de la France commence à pénétrer parmi les Arabes; nous luttons avec succès contre Abd-el-Kader sur son propre terrain. Les nouveaux échecs qui l'attendent achèveront peut-être de détruire son influence morale, et par là sa puissance politique et militaire. M. Bugeaud aura obtenu un beau succès, un succès peut-être décisif, si on sait en tirer parti, si on ne s'arrête pas tant qu'il restera quelque chose à faire pour asseoir notre domination en Afrique. Il est sans doute d'une bonne politique d'opposer à Abd-el-Kader des chefs arabes dont l'influence nous soit acquise, et des troupes indigènes combattant sous les drapeaux de la France. Disons cependant que c'est là une partie à jouer avec réserve et habileté. Il ne faudrait pas que la chute de l'émir fût suivie de l'élévation d'un autre chef, d'autant plus redoutable qu'il aurait été formé à notre école, et qu'il connaîtrait mieux le fort et le faible de notre système de guerre. Des velléités d'indépendance et de résistance peuvent toujours fermenter dans l'esprit des indigènes, tant qu'ils n'auront pas la profonde conviction de notre établissement définitif en Afrique, conviction que la colonisation peut seule leur donner. Il faut, si on peut le dire, qu'une forte ceinture européenne les entoure et les contienne. L'Arabe n'est un ami sûr que le jour où il a perdu l'espérance de pouvoir être un ennemi heureux. Tant que les indigènes ne verront en Afrique que des soldats, ils pourront toujours croire qu'une guerre en Europe ou toute autre combinaison politique peut un jour nous décider à évacuer l'Algérie. Cette pensée disparaîtra lorsqu'une population proprement dite sera établie sur notre sol africain, et qu'il y aura une véritable Algérie française. Sous ce point de vue, des colons français seraient préférables à des colons étrangers. Les Arabes n'en seraient que plus convaincus de la ferme détermination où nous serions de conserver à tout prix nos possessions africaines.

Ainsi que nous l'avions prévu, de grandes difficultés se sont élevées dans le cours des négociations commerciales entamées avec la Belgique. Tout paraît

suspendu pour le moment. On a reconnu que les points capitaux, tels par exemple que l'introduction des fers, exigeaient des enquêtes et un examen plus approfondi. C'est un moyen dilatoire, car l'enquête n'apprendra rien qu'on ne sache déjà. Le fait est que le moment est des plus inopportuns pour jeter sur notre marché une profonde perturbation. Si aucune perturbation ne devait avoir lieu, le traité serait insignifiant, et la Belgique n'aurait alors qu'en faire. Est-ce à dire que la pensée de ce traité soit mauvaise en elle-même? Nullement. Ce traité, même à le considérer sous le point de vue purement économique, peut nous être un utile acheminement vers un système dans lequel il faudra entrer un jour. Seulement, il ne faut pas se faire des utopies; il ne faut pas s'imaginer que le système prohibitif puisse être profondément modifié sans trouble, sans perte, sans souffrance pour personne. La question est donc toute politique pour nous; c'est une question de prudence, de prévoyance, d'opportunité. Ces sacrifices, ces souffrances, est-ce en ce moment qu'il faut les imposer aux producteurs intéressés dans la question, soit comme capitalistes et entrepreneurs, soit comme travailleurs? M. le ministre des affaires étrangères a sagement fait en ralentissant le cours d'une négociation dont les avantages économiques et politiques ne pourraient pas, dans ce moment, balancer les inconvéniens.

Les Anglais ont enfin évacué Saint-Jean-d'Acre. Nous devons en féliciter le gouvernement, surtout si Beyrouth a été aussi évacué, s'il ne reste plus de forces anglaises en aucun point de la Syrie. Il ne fallait pas que le traité du 13 juillet eût pour commentaire l'occupation par les Anglais de quelques-unes des possessions rendues à la Porte.

Si on doit ajouter foi aux nouvelles répandues ces jours derniers, il se passe d'étranges choses aux États-Unis. Une population violente et féroce ne connaît d'autre loi que son caprice. Des hommes lui paraissent-ils coupables? elle s'empresse, sans autre forme de procès, de les noyer ou de les brûler, et cela en pleine paix, sans passion, et sans que les magistrats osent intervenir et réprimer ces horreurs. Le président veut-il user de ses droits constitutionnels? on s'emporte contre lui, on l'outrage, on l'accuse de ruse, de perfidie, que sais-je? Le midi s'élève contre le nord, les populations du nord insultent à celles du midi. Triste spectacle, mais qui ne doit pas étonner ceux qui ont étudié l'organisation sociale et politique de ce pays. Il renferme sans doute de nombreux élémens de grandeur et de prospérité : il a fait de grandes choses, et il pourrait en faire encore. Mais depuis quelques années il s'y développe un esprit funeste, un esprit de violence et de désordre, dû sans doute, en grande partie du moins, à ces populations adventices qui s'agglomèrent si rapidement dans les divers points de l'Union, et qui n'ont ni les réminiscences, ni les traditions, ni les idées, ni les mœurs, des fondateurs de la liberté américaine. En présence de ce peuple nouveau, qui n'a qu'une pensée, qu'un but, le gain, et pour qui la vie humaine n'est qu'un moyen et n'a rien de sacré, le pouvoir est sans force, et n'est lui-même qu'un instrument dans la main de la multitude. Il est difficile de ne pas craindre une crise aux États-

Unis, plus difficile encore de dire quelle sera cette crise. Peut-être, ainsi que cela arrive souvent dans les choses humaines, le bien sortira-t-il de l'excès du mal. La France ne peut que faire des vœux bien sincères pour que les discordes s'apaisent, que les lois reprennent leur empire, et que l'Union retrouve cette assiette noble et digne qui l'avait placée si haut dans l'estime des nations.

La diète suisse, n'ayant pu rien terminer relativement aux affaires d'Argovie, s'est ajournée au 25 octobre. Sera-t-elle plus heureuse à cette époque? Pourra-t-elle enfin se débarrasser d'une question qui touche aux deux religions qui se partagent la Suisse, qui agite les partis, et qui, à tort ou à raison, attire sur elle les regards des gouvernemens étrangers? Malheureusement, au point où en sont les choses, toute décision paraît impossible, à moins que l'une ou l'autre des opinions extrêmes ne fît un noble sacrifice dans l'iutérêt de la commune patrie. Ce bel exemple a été donné par le parti radical en 1833; il est juste de le rappeler à son honneur. Le renouvellera-t-il aujourd'hui? Si les opinions extrêmes persistent dans leur avis, comme elles réunissent à elles deux 13 voix, il ne reste aux opinions intermédiaires que 9 voix: c'est dire que toute majorité en faveur d'une mesure de conciliation est impossible.

L'essentiel est de savoir si un nouveau délai ne deviendra pas une cause de trouble, nous ne voudrions pas dire de guerre civile. Dans un autre pays que la Suisse, avec les mêmes élémens de désordre, l'affirmative ne serait guère douteuse. Les Suisses sont de tous les peuples le moins soudain et le moins inflammable. C'est une nation accoutumée aux délais; la médecine expectante lui convient. Il est donc possible que la paix publique ne soit pas troublée par un nouvel ajournement. Au 1er janvier, la présidence de la diète est dévolue au second avoyer de Berne, M. de Tscharner. Le président actuel, homme d'esprit, instruit, courageux, appartient à l'une des opinions extrêmes, à l'opinion radicale; le rôle de conciliateur lui est impossible. C'est un inconvénient dans une assemblée où rien ne peut se faire, absolument rien, que par d'habiles transactions. M. de Tscharner est moins engagé dans la question, et, s'il ne peut pas modifier le vote de son canton, il peut du moins apporter dans la discussion un esprit de conciliation, et solliciter, comme président, un résultat utile au pays.

Le voyage du roi de Prusse à Varsovie paraît avoir attiré l'attention de quelques hommes politiques. Cependant une visite de quelques heures, employée à des revues, ne laisse pas supposer des négociations bien importantes.

— Le congrès des savans italiens vient de se réunir à Florence. Ce congrès est le troisième qui ait lieu en Italie. Il y a deux ans, on se réunit à Pise, et l'année dernière, à Turin. Mais aucune des deux assemblées de 1839 et de 1840 n'a

eu l'éclat qui vient de signaler l'ouverture de celle de 1841. De toutes les villes d'Italie, Florence est le plus justement illustre par les grands hommes qu'elle a produits dans les sciences comme dans les arts, et de tous les souverains actuels de ce pays, le grand-duc de Toscane, Léopold II, est le plus éclairé, le plus libéral, le seul peut-être qui se montre jaloux de ne pas interrompre les nobles traditions du passé. C'est par ce double motif que s'explique naturellement le succès du congrès de cette année.

L'ouverture a eu lieu, le 15 septembre, à midi, par une messe du Saint-Esprit, dans l'église de Santa-Croce. On sait que cette église, la seconde de Florence par sa beauté, est la première par les souvenirs qui s'y rattachent. C'est là que sont les tombeaux des plus illustres Florentins, réunion de morts unique en Europe, car les noms qu'on lit sur les mausolées ne sont pas autres que ceux-ci : Dante, Michel-Ange, Machiavel, Galilée, ce qu'il y a peut-être jamais eu de plus grand dans la poésie, dans les arts, dans la politique, dans la science. Plus de six cents députés de toutes les universités et de tous les corps savans d'Italie se sont trouvés, au jour fixé, réunis au pied de ces tombes augustes, et le reste de l'église était rempli, comme les abords, d'une foule immense de ce peuple toscan si intelligent et si curieux.

On peut contester l'utilité des congrès pour le progrès de la science. Ces sortes de réunions sont à la fois trop nombreuses et trop courtes pour qu'il s'y puisse faire un travail bien profitable. Mais, certes, pour qui a vu le congrès de Florence, il ne saurait être douteux que ces assemblées ne soient d'une véritable importance sociale et nous dirions presque politique, surtout en Italie. Dans l'état de morcellement dont se plaint avec raison cette glorieuse patrie de la civilisation moderne, c'est bien quelque chose que de voir six cents Italiens rassemblés quelque part de tous les points de la péninsule, sous la protection de l'un de leurs gouvernemens, et à peu près libres de dire et d'écrire publiquement ce qui leur plaît; intéressant spectacle qu'on n'était pas habitué à voir en Italie, et qui prouve que la force des choses y fait comme ailleurs son chemin, lent, mais sûr.

Le gouvernement romain est le seul qui se soit montré hostile au principe des congrès. Il a défendu formellement aux professeurs de ses universités de se rendre à Florence. S'il est venu quelques Romains, c'est en quelque sorte par surprise, et il ne s'en trouve aucun parmi eux qui soit à un titre quelconque employé du gouvernement. A Naples, l'autorité a laissé faire, mais de mauvaise grace. Aussi les Napolitains étaient-ils en petit nombre à l'ouverture du congrès. Quant aux gouvernemens du nord de l'Italie, ils ont non-seulement autorisé, mais encouragé leurs savans à se rendre au congrès. Turin, Padoue, Venise, Trévise, Brescia, Bergame, Milan, Vérone, Parme, Lucques, Gênes, Pavie, presque toutes les villes du Piémont, des possessions autrichiennes et des petits duchés, ont envoyé des représentans; il en est venu même de Modène.

Ces faits prennent de l'importance quand on pense que nul ne peut sortir de chez soi en Italie sans avoir obtenu de passeport de son gouvernement, et que ce passeport se refuse souvent sous le plus léger prétexte. Il n'est pas douteux que le grand-duc de Toscane n'ait personnellement insisté auprès des autres gouvernemens pour en obtenir des facilités. Ce prince a pris à cœur le succès du congrès; occupé lui-même d'études scientifiques, il aime la science et les

savans. C'est certainement sur sa prière qu'on s'est montré, dans les autres états, excepté dans ceux du saint-siége, favorable à une réunion qui devait naturellement exciter des défiances, et le congrès lui est redevable du nombre même de ses membres. Il a fallu pour en venir là de véritables négociations diplomatiques.

A son arrivée, chaque savant étranger à la Toscane a reçu un exemplaire d'une description de Florence rédigée par les soins du bureau du congrès et imprimée exprès pour la circonstance, un très beau plan de la ville, un charmant portrait de Dante encore jeune d'après une fresque de Giotto récemment découverte, et plusieurs autres petites publications relatives au pays. C'est le grand-duc qui a voulu faire à ses frais cette politesse aux étrangers. Il s'est chargé en outre de toutes les dépenses du congrès, telles que frais d'impression, appropriation des locaux, etc. Les membres étrangers n'ont eu à payer que leurs dépenses de voyage et de séjour; encore le grand-duc a-t-il donné une forte indemnité (environ 20,000 francs) à un restaurateur de Florence pour qu'il pût bien traiter le congrès à bon marché. On voit qu'il est difficile de pousser plus loin l'hospitalité, d'autant plus que le prince s'est empressé en même temps de mettre ses palais, ses musées, ses jardins, à la disposition de l'assemblée, pour y tenir ses séances et en jouir à son gré.

Après la messe du Saint-Esprit, le congrès s'est rendu processionnellement de l'église de Santa-Croce au *Palazzo Vecchio*. La plus grande salle de cet antique et célèbre palais, le plus historique peut-être de l'Europe, avait été préparée pour une séance publique. Toute la société de Florence y était réunie. Quand l'assemblée a eu pris place, le grand-duc et la grande-duchesse, sœur du roi de Naples, sont entrés dans la salle, où ils ont été accueillis par d'unanimes applaudissemens, et le marquis Cosimo Ridolfi, président général du congrès, a prononcé le discours d'ouverture.

Le passage le plus important de ce discours, remarquable d'ailleurs à plus d'un titre, a été celui où le président a montré les congrès comme devant effacer les anciennes traces des rivalités locales en leur substituant le sentiment d'une patrie commune, et *atténuer ainsi les maux produits par la division politique de l'Italie*. C'est un véritable évènement, dans l'état actuel de la péninsule, qu'une pareille phrase prononcée en présence du grand-duc. Il n'en fallait pas beaucoup plus, il y a quelques années, pour être proscrit. Il est vrai que le grand-duc a prouvé de plusieurs manières qu'il ne craignait pas les proscrits italiens. Deux savans italiens que les évènemens politiques ont forcés de quitter leur patrie, M. de Collegno, de Turin, actuellement professeur de géologie à la faculté des sciences de Bordeaux, et M. Orioli, qui, après avoir long-temps erré, a fini par occuper une chaire à l'université de Corfou, assistent tous les deux au congrès de Florence, et y ont été très bien reçus. Deux autres bannis, M. Mollotti et M. Malaguti, viennent d'être nommés par le grand-duc, l'un à une chaire de l'université de Pise, l'autre à Florence même.

On a remarqué à Florence que, depuis la chute de la république, il n'y avait pas eu dans la grande salle du Palais-Vieux une réunion semblable à celle du 15 septembre. M. Ridolfi est peut-être le premier qui y ait pris la parole en public depuis Savonarola. Sans doute il ne faut pas attacher beaucoup d'importance à de pareils rapprochemens; leurs conséquences positives

seront bien faibles pour l'avenir de l'Italie. Il y a même quelque chose de contradictoire dans les idées des Italiens, qui, tout en invoquant avec ferveur l'unité politique de la péninsule, s'attachent ardemment aux traditions des libertés locales qui ont rendu dans l'origine cette unité impossible. Mais ces deux sentimens n'en sont pas moins également respectables, en ce qu'ils ont pour source commune l'amour passionné de la patrie; et en attendant que les Italiens soient appelés, s'ils doivent l'être jamais, à les concilier dans la pratique, il serait cruel de leur contester le droit de se consoler par le souvenir au moins autant que par l'espérance.

De la grande salle du *Palazzo Vecchio* les membres du congrès se sont rendus au palais Pitti par la galerie couverte que Côme Ier fit construire entre les deux palais, et qui traverse l'Arno sur le Pont-Vieux. Dans cette promenade, véritablement unique au monde, l'assemblée a traversé d'abord les salles du musée fameux dit des *Uffizi*, où se trouve la Vénus de Médicis, avec son cortége de chefs-d'œuvre; puis la galerie couverte, qui ne s'ouvre presque jamais depuis les Médicis, et dont les murs sont couverts de portraits de ces princes et de peintures en leur honneur, dans une longueur d'un demi-quart de lieue; puis les magnifiques salles du musée Pitti, la collection de tableaux la plus choisie qui existe; puis enfin les galeries du muséum d'histoire naturelle, où l'académie *del Cimento* a réuni tant de richesses, et le laboratoire particulier du grand-duc, où étaient exposés les modèles des machines employées pour le grand travail qui occupe la Toscane depuis plusieurs années, le desséchement des maremmes.

A la fin de toutes ces merveilles, et comme pour les couronner, s'ouvrait une salle nouvellement ornée et consacrée à Galilée. Le congrès y a inauguré la statue que le grand-duc vient d'ériger au génie divin qui a en quelque sorte créé la science moderne. Cette apothéose tardive n'est pas le seul hommage que Florence rende aujourd'hui à Galilée. Un éditeur s'est présenté pour publier les manuscrits de cet homme illustre, et le grand-duc, possesseur de ces manuscrits, a consenti à les livrer. C'est une grande nouvelle que nous sommes heureux de pouvoir annoncer au monde savant. La persécution cesse enfin pour Galilée; il va être honoré comme il doit l'être dans son pays natal. C'était un sentiment universel de joie parmi les membres du congrès, quand ils se sont pressés au pied de la statue nouvelle: ils saluaient en elle le symbole sacré de l'affranchissement de la pensée.

Après cette pieuse station en l'honneur de Galilée, le congrès s'est divisé en sections, qui se sont réunies dans des salles séparées et ont nommé leurs présidens respectifs. Ces sections sont au nombre de six: 1° agronomie et technologie; 2° zoologie et physiologie; 3° physique, chimie et mathématiques; 4° minéralogie et géologie; 5° botanique; 6° sciences médicales. Les sciences sociales sont encore bannies, comme on voit, des congrès italiens. Non-seulement la philosophie et l'économie politique n'y figurent pas, mais l'histoire et même l'archéologie n'ont pu y être admises. Il en résulte que la section d'agronomie se renforce de tous ceux qui, n'ayant pas de spécialité scientifique, font cependant partie du congrès à d'autres titres. Cette section était la plus nombreuse; elle a nommé pour son président l'abbé Rafael Lambruschini. Les présidens des autres sections ont presque tous été des professeurs.

Les membres du congrès ont dîné le même jour à une table commune,

dressée dans l'orangerie des jardins Boboli. Il n'y avait pas moins de six cents couverts, et la salle était ornée avec une très remarquable élégance. Le soir, on s'est réuni dans l'ancien palais des Médicis, qui a long-temps appartenu à la famille Riccardi, et qui est redevenu la propriété des grands-ducs. La plus grande salle de ce palais est célèbre par les peintures de la voûte, qui sont de Luc Giordano; c'est le lieu ordinaire des séances publiques de l'académie *della Crusca*. Le grand-duc ne s'est pas borné à offrir aux membres du congrès, pour leurs réunions du soir, cette belle salle et les galeries de la fameuse bibliothèque Riccardiana, qui sont adjacentes; là comme ailleurs il pourvoit à tous les frais, et ce n'est pas une petite affaire, car, la société de Florence étant admise à ces réunions, il ne s'agit de rien moins que d'un millier de personnes à recevoir tous les soirs pendant quinze jours.

Ainsi s'est passée cette première journée du congrès, qui a réellement produit une forte impression sur les assistans. Ce mouvement qui semblait renaître dans une ville autrefois si agitée et aujourd'hui si paisible, ces grands souvenirs qui s'élevaient à chaque pas et qui sortaient en quelque sorte de chaque pierre, ce Palais-Vieux où semblait vivre encore l'ancienne république, et ce palais Pitti tout plein de la grandeur des Médicis, les deux âges de Florence représentés par deux monumens et associés dans une même fête, ce concours inaccoutumé qui défilait sur les places publiques, au pied des statues de Michel-Ange et de Benvenuto Cellini, ces sombres palais sortant de leur solitude pour recevoir des hôtes nouveaux, cette conquête pacifique de la science se substituant aux fureurs éteintes des guerres civiles et pénétrant partout à la fois, ce prince intelligent et affable qui se mêlait familièrement à la foule des lettrés, comme autrefois Laurent-le-Magnifique, tout cet ensemble a singulièrement frappé ceux qui en ont été témoins, et si ce congrès n'est pas une grande chose, il en a eu du moins toute l'apparence.

Le lendemain, 16 septembre, les travaux des sections ont commencé. Nous n'entrerons pas dans le détail des discussions. Le grand-duc a assisté à toutes les séances de la section d'agriculture, et a paru de temps en temps dans quelques autres sections. Le dimanche, 19 septembre, une société d'instrumentistes et de chanteurs a donné un grand concert aux membres du congrès dans la salle du Palais-Vieux. Les exécutans étaient au nombre de six cents, et l'oratorio de la Création de Haydn, qui est le complément obligé de ces sortes de solennités, a été chanté avec un grand succès. Un journal des actes du congrès, imprimé tous les soirs, était distribué tous les matins dans les sections. Les réunions du soir, au palais Riccardi, étaient très brillantes, et la table commune réunissait toujours la plus grande partie des membres du congrès. La session a dû être close hier 30 septembre.

Pour que rien ne manquât à la fête, on a fait coïncider avec l'ouverture du congrès l'ouverture d'une exposition des produits de l'industrie et des arts à Florence. L'exposition industrielle est remarquable en ce qu'elle montre les progrès que les manufactures font en Toscane; on y trouve toute sorte de produits, et la plupart de bonne qualité. Quant à l'exposition des beaux-arts, elle a paru moins satisfaisante. Il y a des intentions spirituelles et une certaine habileté de main dans quelques tableaux du professeur Bezzuoli. Les esquisses exposées par le directeur de l'académie, M. Benvenuti, et d'après lesquelles il a exécuté les peintures du plafond de la chapelle des Médicis, attestent

aussi une grande habitude; mais ces divers ouvrages, si estimables qu'ils soient, ne sont malheureusement pas à la hauteur de ce grand nom d'école florentine. Un jeune peintre qui s'appelle tout simplement Michel-Ange Buonarrotti a exposé un *Botzaris;* l'œuvre n'est pas sans talent, mais pourquoi est-elle signée d'un nom qui l'écrase?

On signale cependant comme dignes d'attention les ouvrages de deux jeunes pensionnaires de l'académie de Florence à Rome. L'un de ces jeunes artistes se nomme Mussini; c'est un peintre, et il a exposé un tableau représentant l'ange de la musique sacrée. L'autre est statuaire, du nom de Fedi; il a envoyé un bas-relief représentant Jésus et le paralytique, et deux bustes-portraits. M. Mussini paraît étudier spécialement les maîtres primitifs; sa manière tend à se rapprocher de celle du Pérugin, mais sans affectation, sans esprit de système. Le bas-relief de M. Fedi est conçu dans une intention analogue; la figure du Christ y est admirable de tout point. Ses deux bustes sont aussi fort remarquables de vie et d'expression, surtout celui de femme. Du reste, la statuaire paraît en meilleure voie que la peinture à Florence; un Américain établi dans ce pays a exposé des bustes d'un très beau travail, et un Florentin, M. Fantacchioti, un buste charmant de la Laure de Pétrarque. Ces diverses sculptures sont en marbre blanc de Serravezza, riche carrière dont une compagnie française a depuis peu de temps entrepris l'exploitation, et qui produit un marbre supérieur même à celui de Carrare.

Au nombre des meilleurs ouvrages de cette exposition de Florence sont sans contredit les tableaux de deux Français. Le *Moïse* de M. Sturler est une œuvre distinguée où se fait sentir l'influence de l'école de M. Ingres. Mais un tableau tout-à-fait remarquable, c'est une vue de l'église de Saint-Marc à Venise, par M. Perrot. M. Perrot est connu par les vues qu'il a déjà données des principaux monumens de l'Italie; celle-ci ne peut qu'accroître sa réputation. C'est, dans le même genre de sujets, autre chose qu'un Canaletto; on n'ose pas dire que ce soit mieux, mais on ne veut pas non plus dire que ce soit moins bien. Les moindres détails de cette architecture si étrange et si frappante de Saint-Marc sont rendus avec le soin le plus consciencieux, et l'ensemble est en même temps d'une grande magie. Du reste, la France n'était pas seulement représentée à l'exposition de Florence; elle l'était encore dans le sein même du congrès par M. de Blainville, ce savant naturaliste, le professeur Lallemand de Montpellier, etc. Le nom de M. Orfila est inscrit sur la liste des membres du congrès, mais le célèbre doyen de notre Faculté de médecine a quitté Florence quelques jours avant l'ouverture.

V. DE MARS.

LE

CONSEIL D'ÉTAT.

Le conseil d'état a été, sous la restauration, l'objet des plus vives attaques. Toutes les oppositions, depuis M. de Villèle jusqu'à M. Bavoux, l'ont successivement pris à partie. Son existence violait la charte; ses actes étaient oppressifs, ses tendances contre-révolutionnaires. On ne parlait de rien moins que de le rayer de la liste de nos institutions publiques; les plus modérés demandaient une réforme radicale dans son organisation et surtout dans sa compétence.

Depuis la révolution de juillet, la plupart de ces préventions se sont dissipées. La publicité a éclairé d'un jour favorable les attributions du conseil d'état qui excitaient le plus d'inquiétudes. Des statistiques très détaillées de ses travaux en ont révélé l'importance et l'étendue. On ne le considère plus comme condamné par la constitution, on admet son utilité, on parle de ses actes sans aigreur, parfois même avec bienveillance; les services qu'il rend ne sont pas contestés.

Le moment est favorable à l'examen sérieux et impartial de cette grande institution, et cet examen ne fut jamais plus opportun. Le gouvernement a présenté, au mois de février 1839, un projet de loi

sur le conseil d'état : une commission de la chambre des députés, composée d'hommes graves et compétens, s'est prononcée contre ses principales dispositions, et propose un système absolument contraire. Le débat s'engagera, selon toutes les apparences, dès le commencement de la prochaine session. Il est à propos d'en indiquer à l'avance les élémens, en exposant le caractère véritable du conseil d'état et les questions les plus importantes qui doivent s'agiter.

I.

Le conseil d'état actuel est le successeur nominal et, en certains points, l'héritier du conseil d'état de l'ancienne monarchie et de celui de l'empire, mais il diffère d'eux par des traits essentiels. Comme eux, il siége auprès du pouvoir central et l'éclaire de ses avis, mais toutes leurs attributions n'ont point passé entre ses mains, et il en exerce dont ils ne furent point investis.

Avant 1789, le conseil d'état offre l'image de la confusion qui régnait dans les pouvoirs publics. Il prend part à la fois à la politique et au gouvernement par son intervention dans les affaires étrangères, les finances, le commerce, à la justice par les règlemens de juges, les évocations et les cassations, à l'administration par la juridiction qu'il exerce sur les ordonnances des intendans, les décisions de la cour des aides et de la cour des comptes; mais, s'il empiète sur la justice, la justice à son tour lui dispute ses pouvoirs, et tandis qu'à l'aide des évocations, il la dépouille de contestations purement judiciaires, elle s'empare, dans les parlemens, par le moyen des arrêts de règlement et des ajournemens personnels, de l'action administrative. Ce qui est considéré comme formant l'ancien conseil d'état, en est moins un que la réunion de cinq conseils séparés, constituant autant de corps distincts : les uns investis d'une véritable juridiction, les autres purement consultatifs, tous dépourvus d'attributions destinées à être exercées en commun.

La robe, l'église, l'épée, la finance, entrent dans ces conseils; les affaires les plus considérables y sont traitées, et cependant, malgré le nombre des attributions, malgré l'étendue d'un pouvoir qui se confondait avec celui de la monarchie, l'importance du conseil d'état s'efface devant celle des parlemens; il n'occupe pas une grande place dans l'histoire de l'administration française, et n'a guère laissé plus

de traces que cette foule de juridictions spéciales et d'institutions secondaires que la royauté absolue a entraînées dans sa chute.

Le conseil d'état, reconstitué sous le consulat, trouve le principe de la séparation des pouvoirs consacré par l'assemblée constituante, une cour de cassation chargée de maintenir, par l'unité de jurisprudence, l'uniforme application des lois, des assemblées dans le sein desquelles toute discussion allait être étouffée, un gouvernement qui, après avoir aboli la délibération politique, avait besoin de se créer un autre instrument pour la conduite des affaires publiques. Cette situation détermine le rôle du nouveau conseil d'état; il reprend, ou plutôt il obtient pour la première fois la haute direction administrative, son domaine propre; il est chargé, dans le jugement des conflits, de prévenir ou d'arrêter les empiètemens de l'autorité judiciaire; il devient enfin le bras droit du gouvernement, le dépositaire des traditions politiques et administratives, et, seul entre tous les corps publics, il voit régner dans son sein la liberté de discussion.

Sous le consulat et l'empire, le conseil d'état est un pouvoir constitutionnel; il rédige les lois, les discute quand elles sont présentées au corps législatif, les interprète quand elles sont rendues; l'empereur l'initie aux plus graves intérêts du temps. Des fonctionnaires de l'ordre le plus élevé, traduits devant des commissions prises dans son sein, sont appelés à lui rendre compte de leurs actes; ses membres, depuis les conseillers d'état jusqu'aux simples auditeurs, reçoivent les missions les plus importantes, administrent les pays conquis, organisent leurs finances, rédigent leurs codes. Les ministres, dominés par ce corps puissant, soumis à son contrôle et presque à sa censure, n'occupent que le second rang dans la hiérarchie administrative. Ses attributions sont peut-être moins nombreuses que sous l'ancien régime, mais son autorité est supérieure. Les gouvernemens forts agrandissent tout ce qui leur appartient : Napoléon communiquait à son conseil d'état un reflet de sa gloire, et, au lieu des débris confus d'un pouvoir en ruines, l'empire réunissait en ses mains toute la force organisée par les lois de l'assemblée constituante que le principe de l'unité dans l'action, introduit par le nouveau régime, avait rendues viriles et efficaces.

Sous le régime constitutionnel, le conseil d'état n'a point, comme sous l'ancienne monarchie, des attributions judiciaires; la justice est

rendue, au nom du roi, par des juges inamovibles. Toute question de droit civil ou d'intérêt purement privé leur appartient exclusivement, et ne peut être, en aucun cas, déférée à une autre autorité.

Il n'est point, comme le conseil d'état impérial, mêlé, par certaines attributions, à la politique du gouvernement. La politique est réservée au conseil des ministres : elle se débat dans les chambres; elle se lie à un ordre de principes et d'intérêts qui ne sont pas du ressort du conseil d'état.

Il est le conseil administratif de la couronne, l'auxiliaire des ministres, le conservateur des principes et des règles du gouvernement intérieur.

Pour concevoir exactement le caractère et l'importance de son rôle, il est nécessaire de se rendre compte des attributions du pouvoir central en France, et du milieu, si l'on peut ainsi dire, dans lequel il se meut.

Sans parler de la politique ni de la justice, étrangères au conseil d'état, la couronne est investie de fonctions qui tiennent à la législation, à l'harmonie des pouvoirs secondaires et à l'administration proprement dite.

Elle participe à la législation à deux titres : comme une des branches du pouvoir législatif; comme son délégué, à l'effet de faire les réglemens et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois.

Elle est gardienne de l'harmonie des pouvoirs secondaires, par le devoir qui lui est imposé de maintenir leur séparation absolue, principe que la révolution française a consacré, et dont les plus graves intérêts du pays commandent le respect.

Enfin, elle est préposée à toute l'administration du royaume.

A ce triple ordre de fonctions se rattachent des devoirs et par suite une responsabilité qui pèsent sans relâche sur les dépositaires du pouvoir royal.

Pour l'exercice des attributions législatives de la couronne, ils doivent préparer les lois qu'ils jugent nécessaire de soumettre aux chambres, en rédiger le texte, en soutenir la discussion. Les chambres, il est vrai, partagent avec le roi l'initiative de la loi, mais fort souvent le gouvernement seul peut exercer cette initiative, et presque toujours il est bon qu'il en use le premier, soit pour imprimer aux débats la direction et l'esprit qui lui conviennent, soit pour faciliter l'adoption des projets par le poids de sa solidarité.

Le devoir de faire les réglemens et ordonnances nécessaires pour

l'exécution des lois impose au pouvoir exécutif d'autres obligations. Il est tenu de demeurer fidèle à la pensée du législateur en la développant, quelquefois même en y suppléant; il porte seul la responsabilité de cette œuvre délicate.

L'intérêt constitutionnel de la séparation des pouvoirs a fait conférer à la couronne des prérogatives importantes.

Selon les formes et dans les cas réglés par les lois, elle a droit de dessaisir l'autorité judiciaire des questions qui seraient du domaine de l'administration; elle déclare le conflit et s'attribue à elle-même la connaissance des contestations qu'elle reconnaît de son ressort.

Elle défend ses agens contre toute entreprise, en empêchant qu'ils soient traduits devant l'autorité judiciaire sans son aveu.

Elle protége ses actes contre toute altération, en usant seule du droit de les interpréter.

Elle juge, par l'intermédiaire de corps spéciaux organisés à cet effet, certains litiges qui, par leurs liens intimes avec l'intérêt public, par leurs rapports avec l'administration, exposeraient l'autorité judiciaire à sortir de sa sphère.

Préposée à l'administration générale du royaume, la couronne doit rappeler toutes les autorités administratives à une jurisprudence unique, les contenir dans les limites de leur compétence, et malgré la diversité des objets, la variété des procédés et le grand nombre des instrumens, imprimer à l'exécution des lois administratives la régularité et l'uniformité.

Ses pouvoirs administratifs sont aussi étendus que nombreux : ils embrassent la gestion de la fortune publique, la perception des impôts, l'emploi des revenus de l'état, l'exécution des travaux publics, l'entretien des armées de terre et de mer, les mesures à prendre pour la défense du royaume, la tutelle sur les départemens, les communes, les établissemens publics; la police enfin, c'est-à-dire l'ensemble des dispositions qui tendent à assurer aux citoyens les bienfaits de l'ordre, de la sécurité et de la salubrité.

Combien l'exercice de ces fonctions diverses exige de science, de soins, de travaux, et par conséquent quelle immense responsabilité encourent les agens chargés de les accomplir! Mais aux difficultés qui résultent des devoirs en eux-mêmes se joignent celles qui tiennent à l'état général des esprits, au caractère des peuples libres, aux contrôles dont l'autorité publique est entourée par l'esprit inquiet des gouvernemens représentatifs.

Dans un pays où le pouvoir a subi de nombreuses vicissitudes et où règne la démocratie, les arrêts de l'opinion sont souverains; la puissance sociale a perdu tout prestige. L'autorité publique n'est rien par elle-même et comme autorité publique; elle est contrainte de discuter, de justifier tous ses actes. La loi obtient la soumission, mais tout ce qui n'est pas la loi même est contredit, contesté, perpétuellement mis en question.

La presse, ce grand inquisiteur des états libres, fait comparaître à sa barre tous les délégués du pouvoir, depuis le garde champêtre jusqu'au ministre; elle soumet à sa censure tous les faits de l'administration, depuis l'ordre du maire de village jusqu'à l'ordonnance du roi.

Le pouvoir exécutif est tenu en arrêt par les deux chambres. Il n'est pas une de ses mesures pour laquelle il ne puisse être, je ne dirai pas mis en accusation, remède violent réservé pour les cas extrêmes, mais interpellé, attaqué, contraint à donner des explications et frappé dans la personne de ses dépositaires.

A tous les degrés de l'administration, les citoyens eux-mêmes, par des organes spéciaux, examinent, vérifient, discutent et dirigent la marche de l'autorité publique. C'est le mandat conféré au conseil municipal auprès du maire, au conseil général auprès du préfet. Ces conseils sont indépendans du gouvernement. Depuis 1830, l'élection les compose, et la couronne peut seulement les dissoudre, sauf encore à l'élection à les recomposer. La constitution a ainsi placé à côté de tous les pouvoirs publics l'œil toujours ouvert des citoyens, garantie précieuse, conquête immense de la liberté, mais aussi, pourquoi le taire? source fréquente de collisions et de luttes. Il est dans la nature des pouvoirs sortis de l'élection de s'exagérer leur importance, de tendre sans cesse à accroître leurs attributions, de nourrir une certaine défiance contre l'autorité non élue, et de la tenir toujours, sinon pour ennemie, du moins pour suspecte. Ce dernier sentiment surtout est particulièrement propre à notre pays et à notre temps. La restauration, qui a pesé sur nous pendant quinze ans, excitait de telles antipathies, laissait percer de si criminelles arrière-pensées, que la plupart des esprits, même les plus droits, se sont habitués à se méfier du gouvernement en se méfiant d'elle. Ce n'est ni le seul préjugé qu'elle ait contribué à répandre, ni le moindre des maux qu'elle nous ait faits.

Comment la couronne pourra-t-elle satisfaire à tant de devoirs et

lutter contre de telles difficultés? Comment pourra-t-elle préparer de bonnes lois et en régler sagement l'exécution, empêcher la confusion des pouvoirs, maintenir l'harmonie entre tous les ressorts de la machine administrative, pourvoir à l'exécution complète, régulière, exacte de tous les services publics? Comment parviendra-t-elle à conjurer les attaques de l'opinion, de la presse, des chambres, des pouvoirs électifs de tout ordre, et à vivre en paix avec toutes ces puissances, diverses par leur origine, leur nature et leurs tendances, mais toutes plus ou moins capables d'entraver son action et de paralyser sa marche?

La charte donne au roi des ministres responsables : auront-ils l'autorité, la vigueur, les talens impérieusement nécessaires à l'accomplissement d'une tâche si rude?

Les ministres consacrent à leurs fonctions une capacité souvent supérieure; ils veulent la prospérité de l'état; ils mettent leur gloire à l'assurer. L'autorité de leur titre s'accroît de la confiance des pouvoirs parlementaires qui les a élevés et qui les soutient; mais les intérêts de la politique sollicitent et obtiennent leurs premiers soins. Le mouvement des chambres les absorbe, et l'instabilité du pouvoir ne permet à aucun d'acquérir la science des lois, les traditions, les connaissances particulières, les notions techniques, élémens indispensables d'une bonne administration.

Les bureaux y suppléent utilement : avec leur aide, les affaires courantes s'expédient, les actes de pure forme s'accomplissent, les prescriptions légales s'exécutent. Les bureaux, en France, ont rendu de grands services. Ils ont été les dépositaires des doctrines administratives. Ils savent consacrer leurs veilles à des travaux dont l'honneur ne doit pas leur revenir, et se conformer fidèlement à des ordres qu'ils ne donneraient point. Mais ces qualités précieuses ont leurs inconvéniens inévitables. Le respect des traditions produit l'esprit de routine; l'habitude de l'obéissance éteint l'indépendance. On ne trouve point dans les bureaux l'élévation de vues, la liberté d'esprit qu'exige la direction générale et supérieure des affaires publiques. Ils n'inspirent pas au public le respect, ils n'ont pas sur l'opinion l'autorité qui s'attache à une position où la résistance est possible. Enfin, si le concours des bureaux est indispensable aux affaires, s'ils sont honnêtes, impartiaux, il ne faudrait point qu'ils fussent à l'abri de tout contrôle, qu'ils devinssent les seuls dispensateurs de l'action administrative, et les temps où ils ont régné n'ont pas laissé des souvenirs qui permettent de désirer le retour de leur puissance exclusive.

Les ministres, assistés des bureaux, ne suffisent donc pas à l'exercice des pouvoirs conférés à la couronne. Dans les difficultés de la politique, les chambres leur viennent en aide et leur présentent toute la force dont ils ont besoin : là est la vertu du gouvernement représentatif; mais, dans les questions d'un intérêt purement administratif et, si l'on peut ainsi dire, intérieur et pratique, ce levier leur fait défaut; ils sont faibles, impuissans, désarmés.

De grands fonctionnaires, placés en dehors des vicissitudes et des préoccupations de la politique et préposés aux diverses branches du service public, pourront bien donner l'impulsion aux affaires; des commissions accidentelles, composées d'hommes spéciaux, de pairs, de députés, d'administrateurs éprouvés, éclaireront une question déterminée; mais les uns et les autres n'offrent qu'un palliatif imparfait à l'état d'isolement du pouvoir central.

Un autre secours lui est nécessaire. Des conseils, organes des citoyens, le surveillent et le contiennent de toutes parts : qu'il ait aussi son conseil. On soumet tous ses actes à la discussion et à la critique : qu'il puisse lui-même, quand il le croit bon, faire discuter et critiquer ses projets, avant de les réaliser. L'opposition fait appel pour le combattre aux recherches des savans, à l'opinion des jurisconsultes, à la plume des publicistes; qu'il ait auprès de lui des savans, des jurisconsultes, des publicistes, qui forment comme un foyer de lumières, comme une sorte de congrès intellectuel; que ce conseil soit composé d'hommes graves et expérimentés, qui trouvent dans ses rangs la récompense de leurs services passés et une situation assez grande, assez stable, pour satisfaire leur ambition et garantir leur indépendance; que plusieurs d'entre eux, appartenant aux deux chambres, établissent entre le parlement et le pouvoir exécutif un échange de communications et de doctrines qui les rapprochent et les concilient; que ce conseil soit aussi éloigné de l'opposition systématique que de la servilité, non moins pénétré des nécessités du gouvernement que soucieux des droits et des intérêts privés, étranger aux luttes d'une politique mesquine et secondaire, supérieur à toutes considérations de personnes, et qu'il voie dans le gouvernement, non les hommes, ses dépositaires passagers, mais l'intérêt social, son but permanent.

Un tel conseil sera dans toute l'action administrative le point d'appui du pouvoir exécutif; aidés par lui, les ministres craindront moins de faillir à cette partie de leur tâche. Sans doute, tous les obstacles ne seront pas aplanis, toutes les oppositions vaincues; mais il don-

nera de la consistance et de l'autorité à l'administration, de l'assurance et du courage, si j'ose le dire, à ses délégués de tous les rangs. Toujours maîtres de leurs résolutions, les ministres conserveront la liberté, sans laquelle ils ne pourraient demeurer responsables, mais ils s'estimeront heureux de pouvoir se rendre le plus souvent aux suggestions consciencieuses d'un corps qui, n'ayant d'autre autorité que celle de la raison, ne peut être tenté d'abuser de sa situation, et, forts de son opinion, ils combattront les résistances et n'auront jamais à désavouer leurs actes.

Ce conseil, c'est le conseil d'état; tel est son caractère, telle est sa destination sous le gouvernement constitutionnel. Il diffère, comme je l'ai dit, du conseil d'état de l'ancien régime, de celui de l'empire, mais sa mission n'est ni moins grande, ni moins utile.

Étranger à toute attribution judiciaire, il n'a point à détourner son attention des affaires générales. Il n'est saisi d'aucun débat que la chose publique ne s'y trouve plus ou moins engagée. Il ne la perd jamais de vue, il étudie incessamment ses besoins, et contracte dans cette exclusive préoccupation l'habitude de résister à toute influence purement privée.

Étranger à la politique, il conserve une impartialité qui fait sa force. Il ne sacrifie pas à des considérations de parti les intérêts permanens de l'administration; sous une forme de gouvernement qui surexcite certaines exigences, il n'en tient aucun compte. Ses délibérations ne s'écartent jamais de leur but ostensible et avoué. Dans les assemblées où se disputent les situations ministérielles, les hommes sont plus considérés que les choses : soutenir ou ébranler le ministère est l'intérêt, souvent dissimulé, mais toujours prédominant, auquel se subordonnent toutes les résolutions secondaires. Autres sont les procédés du conseil d'état. Les questions de cabinet ne s'agitent point dans son enceinte : tout argument pris dans les convenances de la politique ministérielle y serait sans portée. On ne saurait dire combien ses décisions y gagnent en sûreté et en droiture. Les ministres qui le connaissent savent qu'on ne peut le surprendre avec certains argumens qui font fortune ailleurs. Un d'eux, fort habile à la tribune, fort expert à entraîner une assemblée politique, s'opposait, il y a quelques années, dans une commission, à ce qu'une question fût renvoyée par la chambre des députés au conseil d'état, s'écriant : Ne me livrez pas au conseil d'état, j'aimerais mieux avoir affaire deux fois à la chambre.

Suivez dans son action le conseil d'état du gouvernement constitutionnel, et vous verrez combien cette institution est féconde.

Une question doit être soumise aux chambres. Le ministère charge un comité du conseil d'état de préparer un projet de loi. Après l'examen du comité, son travail est soumis à l'assemblée générale. Les ministres qui seront appelés à le soutenir devant les chambres assistent à la séance. Là s'engage une discussion préliminaire où les principales difficultés sont soulevées, les argumens divers proposés, débattus, pesés, réduits à leur juste valeur. Le sujet devient familier aux ministres et aux membres du conseil qui prendront part aux discussions parlementaires.

Le projet est présenté. Le gouvernement charge de sa défense les membres du conseil d'état qui se sont le plus distingués dans la discussion. Ils se rendent d'abord dans les commissions. Ils y apportent les documens officiels, exposent la pensée du projet, défendent l'ensemble et les détails, et exercent l'influence qui s'attache nécessairement à l'étude approfondie de la matière. Ils remplissent ensuite le même rôle devant les chambres : le gouvernement, convaincu du mérite d'un projet si mûrement étudié, appuyé de l'avis du conseil d'état, assisté du concours d'orateurs instruits et exercés, s'oppose avec énergie aux amendemens irréfléchis, défend ses propositions et soutient la lutte avec un avantage réel.

Sous le régime impérial, le droit d'amendement est aboli, la discussion interdite. Sous le gouvernement constitutionnel, les choses se passent moins commodément. La discussion est ouverte, le droit d'amendement illimité. Mais, si le gouvernement n'est plus obligé par la constitution de recourir au conseil d'état, son intérêt certain lui prescrit de l'employer. Obligé de répondre à la discussion par la discussion, d'opposer ses propositions à toutes les propositions contraires, obligé d'avoir raison et de le prouver, le conseil d'état lui fournira des orateurs, et ceux-ci des argumens; la puissance de cette action organisée procurera le résultat que la constitution impériale attendait de ses combinaisons illibérales, et les projets sortiront, sans trop de mutilations, du travail douloureux de l'enfantement parlementaire.

La constitution charge le roi de faire les règlemens d'administration publique. Ces règlemens touchent à des questions de finances, d'administration, d'économie publique; des pénalités s'attachent à leur violation. Le conseil d'état, pour ce travail, offre aux ministres des magistrats, des financiers, des administrateurs, des économistes.

Toutes les garanties d'une délibération éclairée se trouvent, dans la réunion de ces spécialités, rapprochées par les liens communs d'une collaboration habituelle et d'un dévouement égal à la chose publique.

Un conflit s'engage entre l'autorité administrative et l'autorité judiciaire. Celle-ci est à bon droit jalouse de ses attributions. Le public, dans sa juste et heureuse confiance, est toujours prêt à prendre fait et cause pour elle, et s'alarme de tout ce qui semble attaquer ses prérogatives; mais l'administration doit aussi défendre les siennes; c'est son droit et son devoir. Un ministre seul n'oserait dessaisir l'autorité judiciaire; il le fait sans crainte, en vertu de l'opinion d'un corps où règne le respect de la constitution, et qui ne souhaite que la juste distribution des pouvoirs et leur jeu régulier.

Le gouvernement central est en dissentiment avec les assemblées électives du département ou de la commune. Se tromper serait une faute et parfois un danger. Le conseil d'état est consulté : s'il blâme, le gouvernement ne compromet pas sa dignité en déférant à l'avis de son propre conseil; s'il approuve, le gouvernement croit à son bon droit, se sent appuyé et poursuit.

Dans l'ensemble des travaux administratifs, le conseil d'état est pour les ministres un guide d'autant plus suivi, qu'il sait leur résister; pour les citoyens, un défenseur d'autant plus écouté, qu'il sait leur donner tort. Il tient la balance égale entre tous; il apaise les débats d'attributions qui surgissent entre les divers départemens ministériels, et introduit ainsi l'unité dans la pluralité. Il s'interpose, comme un arbitre, entre l'administration et les administrés; il s'attache, sans jamais conseiller d'indignes concessions, à supprimer les frottemens, à rendre la marche du pouvoir plus facile et plus douce.

Les comités sont pour chaque ministre un conseil administratif qu'il peut consulter en toute occasion, conseil spécial, toujours au courant des matières qui lui sont soumises, toujours prêt à donner les avis qui lui sont demandés; ils acquièrent dans leurs travaux habituels la connaissance des affaires de chaque ministère, ils se réunissent quelquefois deux ou trois pour discuter des questions qui intéressent et partagent leurs départemens respectifs et pour les concilier. Tous ensemble ils composent l'assemblée générale du conseil d'état. Il est aisé de comprendre combien, en présence de tant de spécialités diverses qui représentent toutes les branches du service public, la discussion est complète, rapide et éclairée. Aucun renseignement inexact ne peut avoir cours, aucun intérêt d'administration n'est privé d'organe, et si, comme il arrive en toute délibération,

une erreur vient à prévaloir, on peut compter qu'elle n'est ni grave ni dangereuse.

Le conseil d'état et les comités ne se bornent pas à répondre aux questions qui leur sont adressées. Si dans l'examen des affaires ils surprennent quelque principe méconnu, quelque irrégularité commise, ils en avertissent le gouvernement : censure inflexible, mais bienveillante, qui tient les bureaux en éveil, fait respecter les règles et distribue dans toutes les parties du service l'ordre et l'exactitude.

Une dernière attribution est conférée au conseil d'état : elle met le sceau à son autorité et donne une sanction réelle et efficace au pouvoir de surveillance qui lui est confié.

Tout citoyen qui se dit blessé dans son droit par un acte administratif, est admis à demander justice; ces réclamations, pour n'être point portées devant les tribunaux ordinaires, ne sont pas privées de juges. Des juridictions spéciales prononcent. Les conseils de préfecture statuent dans le plus grand nombre des cas; dans les autres, ce sont les ministres, les préfets, des commissions spéciales, etc.

Toute décision de ces diverses juridictions peut être déférée au conseil d'état; il en est saisi, non par un renvoi facultatif de l'autorité publique, mais par le recours même, par le recours direct de la partie intéressée. Ses avis doivent-ils être obligatoires? C'est une question que j'examinerai plus tard. Pour le moment, je mentionne seulement que le conseil d'état prononce sur tous ces recours, et j'ajoute qu'obligatoires ou non, ses décisions ont toujours été adoptées par les ministres.

Le caractère populaire et libéral de l'institution apparaît vivement dans cette attribution, car elle a été créée autant pour la protection et la garantie des droits privés que pour l'indépendance et l'unité de l'action administrative.

Quelques détails statistiques empruntés aux publications officielles et applicables à la période de 1834 à 1839, feront voir le conseil d'état en action, si l'on peut ainsi dire, et achèveront de mettre en relief les devoirs qu'il remplit et les services qu'il rend.

Sur les neuf départemens ministériels, il en est quatre seulement qui soumettent un grand nombre d'affaires au conseil d'état. Ceux de la guerre, de la marine et des finances s'abstiennent de l'employer. J'en reparlerai bientôt. L'instruction publique est placée sous la direction du conseil royal, qui accomplit à son égard, pour le plus grand bien de l'université, l'office d'un comité permanent. Le comité de

l'intérieur, dans les attributions duquel se trouve cette branche du service public, est appelé seulement à délibérer sur l'acceptation de quelques dons et legs, sur quelques actes portant aliénation, acquisition, transaction, etc. De 1834 à 1839, le nombre d'avis qu'il a donnés sur ces matières n'a été que de cent soixante-trois. Les affaires étrangères n'occupent le comité qui leur correspond que de liquidations de pensions, et elles ne peuvent avoir à lui déférer d'autres questions. Restent donc les quatre départemens de l'intérieur, du commerce et de l'agriculture, des travaux publics, de la justice. Leurs affaires sont nombreuses et embrassent presque toute l'admitration du royaume.

Le ministère de l'intérieur consulte son comité, et, selon les cas, le conseil d'état sur les actes essentiels de l'administration des départemens, des communes, des bureaux de bienfaisance, des hospices, des monts-de-piété et des établissemens d'utilité publique.

Les départemens, les arrondissemens, les cantons et les communes, en cinq années, ont motivé 231 projets de loi, sur lesquels le comité de l'intérieur a délibéré. Dans le même espace de temps, parmi les projets d'ordonnance soumis à son examen, 320 concernaient les départemens, 31,637 les communes, 3,384 les bureaux de bienfaisance, 3,951 les hospices, 40 les monts-de-piété, et 46 les établissemens d'utilité publique. Ces affaires avaient pour objet des actes de circonscription et d'organisation, d'acquisitions, d'aliénations, de partages, des emprunts, des contributions extraordinaires, des acceptations de dons et legs, tout ce qui enfin peut affecter l'existence même ou la fortune des communes ou des autres établissemens. Pour donner son avis, le comité étudie leur situation financière ou administrative, recherche les vices de leur régime intérieur, et appelle, s'il y a lieu, le gouvernement à y porter remède. Avec le temps, comme il n'est aucune de ces agrégations qui, à une époque quelconque, ne s'adresse au gouvernement, elles sont toutes, pour ainsi dire, passées en revue. Le comité exerce ainsi la plus salutaire et la plus complète surveillance. Les affaires les plus importantes, soit par la valeur des intérêts, soit par la gravité des questions, sont portées devant le conseil d'état et soumises à un second examen. Sur le nombre que je viens d'indiquer, 2,579 ont été ainsi l'objet d'un renvoi à l'assemblée générale.

Le ministère de l'agriculture et du commerce a renvoyé à son comité 2,087 affaires, dont 676 étaient relatives à des établissemens insalubres, 285 à des sociétés anonymes, 303 à des caisses d'épargne,

25 à des banques, et 798 à des foires; sur ce nombre 1,054 ont passé devant l'assemblée générale. Cet ensemble d'affaires résume toute l'intervention de l'état dans les intérêts commerciaux. La loi, sans se départir des principes de libre concurrence qu'elle a consacrés et que l'on prétend remplacer aujourd'hui par je ne sais quelles organisations nouvelles, a voulu que le gouvernement intervînt dans la création des établissemens insalubres et incommodes pour concilier les nécessités de l'industrie avec les droits de la propriété, dans la formation des sociétés anonymes pour préserver le public contre les piéges de spéculateurs dispensés de tout recours personnel, dans celle des caisses d'épargne pour protéger par de sages précautions les économies du père de famille laborieux, dans l'établissement des banques pour veiller au maintien du crédit, et dans celui des foires pour que les moyens de vente demeurent en rapport avec les demandes des consommateurs. Le comité veille sur ces intérêts variés. Il discute les statuts des entreprises, examine la situation des établissemens, consulte les besoins du public, pose les règles que doit suivre l'administration, et lui imprime une direction également éloignée des imprudences de l'innovation et des timidités de la routine.

Le même comité correspond au ministère des travaux publics. L'exécution des travaux est placée sous la haute direction du conseil technique et savant des ponts et chaussées, et le comité n'en connaît point. Mais son examen prépare les décisions à rendre sur l'ouverture des canaux, le curage des rivières, les règlemens et prises d'eau, la construction des ponts, le classement, la direction et l'alignement des routes, les tarifs de péage, les concessions de mines et de dessèchemens, l'établissement des usines métallurgiques, l'entretien des marais, digues et tourbières. Des intérêts privés très considérables sont engagés dans toutes ces décisions; elles touchent au régime de la propriété, à la jouissance des choses du domaine public; elles ne peuvent être instruites avec trop de soin, discutées avec trop de circonspection. Le comité apporte au ministre le tribut de son expérience et de ses méditations. Les affaires qu'il a examinées ont été au nombre de 3,076, dont 1,016 ont été portées à l'assemblée générale du conseil d'état.

Le département de la justice occupe principalement des affaires des cultes le comité de législation qui lui correspond. Les tarifs d'oblation, l'établissement des chapelles domestiques, les acquisitions, aliénations, les emplois de fonds libres, les baux intéressant les diocèses, fabriques, chapitres, séminaires et écoles ecclésiastiques; l'organisa-

tion des paroisses, la gestion des fabriques, celle des consistoires, le refus ou l'acceptation des dons et legs faits aux établissemens religieux, l'autorisation et le gouvernement des congrégations religieuses; l'enregistrement des bulles de la cour de Rome: tels sont les objets délicats et graves qui passent à l'examen do ce comité; en cinq ans, ils ont motivé 7776 avis du comité et 532 du conseil d'état.

Le comité de législation, et, après lui, le conseil d'état, sont chargés aussi de donner leur avis, 1° sur les demandes en addition et changement de nom: 159 leur ont été déférées de 1834 à 1839; 2° sur les autorisations de plaider demandées par les communes, lorsqu'elles se pourvoient contre un arrêté de refus prononcé par le conseil de préfecture, qui statue en premier ressort: 84 de ces pourvois ont été examinés dans le même temps; 3° sur les demandes en naturalisation formées en vertu du sénatus-consulte du 19 février 1808: elles ont été au nombre de 60; 4° sur les appels comme d'abus, matière importante et qui exige à la fois prudence et fermeté: 3 appels comme d'abus ont été examinés de 1834 à 1839.

A ces travaux purement administratifs se sont joints deux autres ordres d'affaires qui doivent être mentionnés spécialement, vu leur nature particulière. Ce sont d'une part les conflits de juridiction entre l'autorité judiciaire et l'administration, et les autorisations des poursuites à diriger contre les agens du gouvernement, et de l'autre les affaires contentieuses.

En cinq années, le conseil d'état a examiné 128 conflits; 31 étaient élevés sur des arrêts de cours royales, 94 sur des jugemens des tribunaux de première instance, 3 sur des sentences de juges de paix. 78 ont été approuvés et 50 annulés. Il n'est point vrai, comme on le répète souvent, qu'il prenne à tâche de dessaisir l'autorité judiciaire pour grossir le domaine de la juridiction administrative; ces nombres le prouvent. Pendant le même temps, parmi les affaires qui lui étaient soumises à titre de juridiction, il en renvoyait 17 à l'autorité judiciaire.

Depuis 1789, un grand nombre de lois ont garanti les agens du gouvernement contre toutes poursuites judiciaires qu'il n'aurait pas autorisées. Cette garantie n'est pas, comme on le croit généralement, l'œuvre de la constitution de l'an VIII, elle remonte à l'établissement même du gouvernement représentatif, et elle se lie intimement à sa conservation. De 1834 à 1839, 369 demandes en autorisations de cette espèce ont été soumises au conseil d'état; 136 ont été admises, 233 rejetées. Sur 184 concernant des maires ou adjoints, 90 ont été

accueillies par le conseil. Sur 12 s'appliquant à des commissaires de police, 4 seulement ont été rejetées. Les rejets sont beaucoup plus nombreux à l'égard des agens forestiers et douaniers, parce que les administrations elles-mêmes peuvent accorder l'autorisation, et que le conseil n'intervient qu'après leur refus, en cas de recours de la partie lésée. Cette circonstance explique comment, sur 130 demandes relatives aux agens forestiers, 37 seulement ont été suivies de l'autorisation, comment les 32 demandes dirigées contre des douaniers ont été rejetées. Le conseil d'état est loin d'exagérer la protection due aux dépositaires de l'autorité publique; il n'écarte que les demandes dictées par une malveillance évidente; très souvent ceux dont il a autorisé la mise en jugement obtiennent leur acquittement, et les intérêts privés n'éprouvent jamais de dommages réels d'une règle établie pour garantir le principe libéral de la séparation des pouvoirs.

Dans l'examen des affaires contentieuses, le conseil d'état remplit à l'égard des juridictions administratives, comme conseil ou comme tribunal, question que j'examinerai ultérieurement, l'office, tantôt de cour de cassation, tantôt de cour d'appel.

Au premier titre, les décisions rendues par des autorités qui prononcent en dernier ressort lui sont déférées pour incompétence ou excès de pouvoirs. Ainsi, dans les cinq dernières années, il a statué sur 5 arrêts de la cour des comptes, 39 décisions des jurys de révision de la garde nationale, 5 de la commission de l'indemnité de Saint-Domingue, et 2 des conseils de révision en matière de recrutement.

Comme tribunal d'appel, il connaît des recours dirigés contre les diverses autorités administratives. Les 2856 décisions qui lui ont été déférées de 1834 à 1839, se composaient de 110 ordonnances du roi, 639 décisions ministérielles, 1912 arrêtés de conseils de préfectures, 112 arrêtés de préfets, 8 décisions des conseils privés des colonies, 32 de la commission d'indemnité des émigrés, et 43 d'autres autorités. Sur le nombre total, 1217 ont été infirmées et 1639 maintenues. Les matières suivantes ont été l'objet du plus grand nombre de pourvois : les contributions publiques en ont produit 905, la grande voirie 343, les élections départementales et municipales 319, les pensions 250 et les travaux publics 115.

L'administration départementale et municipale, la direction des affaires ecclésiastiques, en tant qu'elles touchent à des intérêts civils, l'industrie et le commerce dans leurs rapports avec la puissance pu-

blique, tous ces grands intérêts réglés par des principes fixes et soumis à des doctrines communes; l'autorité judiciaire et les corps électifs contenus dans les limites de leurs attributions; les autorités administratives ramenées à une action légale et régulière; les lois qui régissent l'administration observées et uniformément appliquées, tels sont les résultats généraux obtenus par l'intervention du conseil d'état dans les nombreuses questions que résument les détails statistiques que je viens d'analyser.

Quelques esprits prévenus considèrent encore le conseil d'état comme un complaisant du pouvoir, souple, commode, subissant toute volonté et approuvant toute chose, si le gouvernement l'ordonne. On cite le conseil d'état de l'empire, et, parce que l'empire était absolu et s'appuyait sur le conseil d'état, on le croit complice nécessaire du pouvoir absolu. Sous la restauration, un député a pu dire, sans trop surprendre la chambre, que les conseillers d'état étaient les oppresseurs du peuple. On est aujourd'hui revenu de ces opinions extrêmes, et, dans un temps où nulle tyrannie n'est possible, on consent à reconnaître que le conseil d'état n'est pas absolument un conseil des dix ni une chambre étoilée, mais on lui refuse encore l'indépendance et l'amour des libertés publiques. Rien n'est plus injuste. Sous l'empire même, la discussion ne cessa jamais d'être libre dans le conseil d'état, et l'opinion du chef de l'état était loin d'y faire loi. Sous la restauration, les acquéreurs de biens nationaux y ont trouvé défense, secours et protection utile. A toutes les époques, quoi qu'on en puisse dire, il a fait son devoir sans faiblesse. Je ne sais ce qu'il serait, appelé à un rôle politique, mais il n'en doit point jouer, et, pour la discussion et le règlement des questions administratives, on ne trouverait pas ailleurs plus de fermeté ni de véritable indépendance. Je ne dis point qu'il soit un instrument d'opposition. Cela n'est point et ne doit pas être; mais j'affirme, pour avoir pris part à ses travaux pendant près de dix années, qu'il n'attache aucun prix à plaire au pouvoir, qu'il n'est esclave que de ses propres principes, que, s'il n'est point opposant, il est essentiellement critique, et je n'en voudrais pour preuve que l'opinion des bureaux eux-mêmes qui redoutent son contrôle et s'appliquent souvent à l'éviter. Je ne prétends pas non plus que le conseil d'état soit un corps libéral, comme l'entendent certaines personnes. J'avouerai, si l'on veut, que, depuis vingt-cinq ans, il a renfermé bon nombre d'hommes qui, après avoir traversé plusieurs révolutions, avaient conservé quelque fatigue de ces agitations,

et ne demandaient qu'à se reposer dans le calme d'institutions libres, mais surtout fortes et obéies. Mais à toutes les époques, sous l'empire, sous la restauration, depuis 1830, a dominé dans son sein le culte des principes de notre révolution, de l'unité, de la grandeur du pays, de l'égalité devant la loi, et de ces règles éternelles de la dignité et de la liberté humaines, que cinquante années de luttes ont pour jamais fondées en France.

On accuse aussi le conseil d'état dans sa juridiction, non de complaisance pour le gouvernement, mais d'un trop grand souci pour les intérêts de l'état, et surtout pour ceux du fisc. J'avoue que je ne saurais traiter sérieusement ce reproche. Ne pourrait-il pas être pris pour un éloge? En tout cas, c'est moins au conseil d'état qu'il s'adresse, qu'aux lois qui touchent à la fortune publique, à celles notamment qui prononcent des déchéances; elles sont inexorables. Les corps chargés de leur application subissent la solidarité de leurs rigueurs. Le conseil d'état n'a jamais sanctionné une prétention de l'état, ni du fisc, la croyant injuste; mais aussi aucune considération privée ne lui fait rejeter une prétention qu'il croit juste. Je sais que beaucoup de plaideurs condamnés se plaignent; aucun tribunal n'échappe à cet inconvénient. Je sais aussi qu'à plusieurs reprises des commissions de la chambre des députés ont critiqué des décisions par lesquelles il avait condamné le trésor.

Tel est donc le conseil d'état. Il pourrait être supprimé sans violation de la charte; mais sa suppression compromettrait plusieurs des droits qu'elle consacre. Dans ses attributions administratives, qui le constituent spécialement, il n'est pas un pouvoir public, mais il vient en aide à tous. Il n'est qu'un simple conseil, mais le gouvernement s'empresse, en adoptant ses avis, d'alléger la responsabilité de l'action par celle de la délibération; les chambres s'en remettent à lui pour préparer, pour achever leurs œuvres, la couronne pour éclairer sa marche; tous cherchent dans son sein les lumières que promettent la science des lois et l'habitude des affaires, l'influence morale que donne une indépendance vraie et sans ostentation, la sûreté de décision qui suit l'impartialité d'examen; cette puissance, si j'osais le dire, est plus grande que celle qu'il tiendrait de la loi, car il la doit à l'utilité prouvée de son concours, à son caractère propre, et à son mérite constaté.

II.

J'ai regret à le dire, depuis 1830, le gouvernement a laissé déchoir le conseil d'état; il ne s'est pas toujours montré assez soucieux de la considération de ce grand corps; il ne lui a pas demandé tous les secours qu'il était sûr d'en obtenir.

L'empire l'avait élevé trop haut; il lui donnait le pas sur le corps législatif : excès d'honneur dont il porte peut-être aujourd'hui la peine. La restauration le fit descendre au rang qui lui revenait constitutionnellement : elle le plaça après les chambres, mais avant les cours et tribunaux. Le conseil d'état n'a point d'action sur l'autorité judiciaire, souveraine, indépendante et exclusive; mais le droit, par les conflits, de la dessaisir en certains cas, la participation légale aux règlemens d'administration publique qui font loi pour les tribunaux, des liens intimes et étroits avec le pouvoir exécutif dont il seconde l'action multiple, tout lui donne la première place après les pouvoirs parlementaires.

Le rang occupé par le conseil d'état dans l'échelle des autorités publiques était marqué par les deux signes qui déterminent la différence des situations : la préséance et le traitement.

Après 1830, on avait adopté d'abord pour les réceptions officielles du roi l'ordre précédemment adopté. Le conseil d'état suivait les chambres et précédait la cour de cassation. Une réclamation isolée et non officielle, mais bruyante de sa nature, survint, dit-on. On craignit l'éclat, et, dans ce temps où les expédiens suppléent à la fermeté, on en imagina un qui ne manque pas de singularité. Au jour de l'an, à la fête du roi, le conseil d'état n'est plus reçu avec les grands corps de l'état; il est admis la veille, au soir, comme en famille, après les *dames* du corps diplomatique, avant les employés de la liste civile. Seulement on revient à l'ancien ordre dans les publications du *Moniteur*. La harangue du conseil d'état est insérée immédiatement après celle de la chambre des députés.

Jusqu'en 1830, les traitemens des conseillers d'état s'élevaient au-dessus de ceux de la cour de cassation. La différence, presque nulle depuis 1816, n'avait pour objet évident que de fixer l'importance respective des deux corps. En 1830, cette différence fut effacée; en 1831, une réduction prononcée par la chambre des députés maintint l'égalité de rémunération. Depuis, le gouvernement a demandé et

obtenu que le traitement de la cour de cassation fût reporté à son ancien taux, ce qui était convenable, juste et nécessaire; mais, dans la session où il a le plus vivement appuyé cette demande et où il l'a fait accueillir, il a laissé de côté le conseil d'état, dont le traitement depuis lors a conservé son infériorité relative.

Je n'ignore pas ce que certains esprits forts diront à ce sujet : ils ne verront dans ces deux faits qu'une atteinte à des intérêts de vanité et d'argent, sans influence sur la véritable situation du conseil d'état. Je ne crois pas pourtant que ces intérêts doivent inspirer un tel dédain. Si la considération n'allait jamais qu'au mérite réel et propre qui devrait seul l'obtenir, on pourrait renoncer aux signes extérieurs qui l'attirent. Je le voudrais de tout mon cœur; mais, de bonne foi, les choses se passent-elles ainsi? Le public ne fait-il aucun cas des distinctions extérieures et honorifiques qui rehaussent les grands corps de l'état? n'a-t-il aucun égard pour le rang qu'ils occupent? ces corps eux-mêmes y sont-ils indifférens? Qui pourra dire que le conseil d'état, supplanté dans les réceptions officielles, réduit à une rémunération inférieure de plus de moitié et même des deux tiers pour quelques-uns de ses membres, à celle qu'il obtenait autrefois, n'ait rien perdu de son élévation? L'opinion se trompe, je le veux bien, mais n'est-elle à considérer que quand elle ne se trompe point? Je regrette surtout que le gouvernement ait prêté les mains à cette sorte de décadence, et qu'il n'ait pas senti qu'à une époque où tout tend à s'amoindrir et à se rapetisser, où le pouvoir exécutif est l'objet d'attaques si vives, il importe de relever et d'agrandir tout ce qui compose ses attributs et le constitue en quelque sorte.

Personne ne niera du moins qu'une bonne composition du personnel donne de la considération aux grands corps de l'état : elle appelle la confiance à eux ; leur valeur se mesure à celle de leurs membres. Si l'opinion que je me fais de la mission du conseil d'état n'est pas exagérée, il devrait être exclusivement recruté par l'appel des hommes les plus éminens des chambres, de la magistrature, de l'administration, et même de l'institut et du barreau. Je n'imagine point de capacité à laquelle il soit inférieur, et je regrette amèrement pour lui, et pour lui seul, qu'un système d'économies mal entendu ne permette point d'arracher aux grandes fonctions et aux professions libres des supériorités qui feraient sa force et sa gloire. Par une combinaison nécessaire, la médiocrité des traitemens a influé sur les choix, et ceux-ci ont contribué au maintien des réductions. Cette

circonstance n'a pourtant pas agi seule. La politique, des ménagemens pour les personnes, des combinaisons intérieures d'administration, ont amené quelques nominations qui, bien qu'elles portassent sur des hommes honorables et instruits, n'étaient pas à la hauteur de la vieille réputation du conseil d'état, et ont permis de croire que des fonctions conférées sans plus de façon n'étaient ni prisées très haut par le ministère ni très difficiles à remplir.

Mais c'est surtout dans la partie du service qui n'est point rétribuée et ne participe qu'exceptionnellement aux délibérations, dans le service extraordinaire, que l'abus a été porté au comble. Aucun traitement n'étant accordé, le budget n'élevait point de barrière. On a fait du service extraordinaire du conseil d'état ce qu'on faisait de la Légion-d'Honneur; les titres ont été prodigués sans compte ni mesure : ils ont servi de récompense aux services les plus étrangers à l'administration, de consolation à des disgraces qui n'étaient pas toutes imméritées; ils sont devenus une monnaie de gouvernement. A aucune époque, même sous l'empire, aux jours de puissance du conseil d'état, autant de personnes n'avaient pu se flatter de l'honneur de lui appartenir. En 1839, un garde-des-sceaux reconnaissait à la tribune de la chambre des députés que les membres du service extraordinaire formaient le nombre énorme et incroyable de trois cent trente-trois. On a ainsi déconsidéré le corps entier : on n'a pas vu que, pour satisfaire pendant un jour quelques amours-propres, que pour aplanir quelques difficultés passagères, on portait une atteinte grave à toute une institution.

Les lois les plus importantes, celles sur lesquelles le conseil d'état aurait été le plus compétent, ont été présentées aux chambres sans avoir passé à son examen. Croirait-on, par exemple, que son avis n'a jamais été pris sur les projets qui réglaient le régime des communes et des départemens? Sans doute, il est des lois qui, par leur nature, doivent lui demeurer étrangères; de ce nombre sont les lois de finances et celles qui se lient à la politique; mais, pour les autres, son examen ne serait jamais stérile. Or, depuis dix ans, quand un si grand nombre ont été présentées et votées, les documens officiels constatent qu'il en a discuté une en 1832, trois en 1834, deux en 1836, et une en 1838 : encore ne sont-ce pas les plus importantes, et plusieurs des projets sur lesquels il a délibéré n'ont-ils pas eu de suite.

Pour justifier l'éloignement dans lequel on l'a tenu, on ne peut

alléguer que deux raisons : il faut accuser ou le personnel de ne pas être à la hauteur de sa mission, ou le règlement de ne point se prêter à la délibération des lois. Si de tels obstacles existaient, on aurait le droit de dire au gouvernement qu'il serait de son devoir de les faire disparaître. Il dépend de lui d'appeler dans le conseil d'état des hommes habiles et capables; il dépend de lui de réformer le réglement et d'assurer aux travaux la rapidité qui leur serait nécessaire. Mais je me hâte de dire que ces deux excuses seraient également fausses.

Le personnel actuel du conseil d'état, dans son ensemble, malgré le peu de soin apporté à son recrutement, contient encore tous les élémens nécessaires à une bonne et solide discussion des projets de loi. Il est toujours embarrassant et périlleux de citer des noms propres; je ne puis trahir le secret des délibérations du conseil d'état. Mais les deux chambres possèdent plusieurs de ses membres, et les services qu'ils y rendent garantissent ceux que leur compagnie obtient de leur capacité; presque tous, appelés habituellement à faire partie des commissions, ainsi que le leur reprochait un jour M. Gauguier, souvent rapporteurs, se mêlant avec succès aux débats, ils y apportent généralement, selon leurs spécialités propres, les bonnes raisons et les argumens vrais. Pour ne prendre que les situations officielles, les noms des vice-présidens du conseil et des comités, MM. Girod (de l'Ain), Bérenger, Degérando, Maillard, Fréville, Préval et Dumon, rappellent des services consacrés par l'estime publique, la science administrative éclairée par une longue pratique, une influence acquise dans les chambres par la rectitude du jugement, le talent du langage ou l'élévation du caractère. Depuis 1830, le conseil d'état a compté dans ses rangs MM. Cuvier, Allent, Thiers, Duchatel, Cousin, Villemain, Salvandy. En ce moment, il renferme encore des hommes de science et de talent autant qu'aucune autre compagnie judiciaire ou administrative. J'ai assisté dans son sein à de nombreuses discussions sur des questions de législation, de droit administratif, d'économie publique; le débat m'a toujours paru complet, approfondi, peut-être plus qu'il ne l'eût été dans les chambres sur de tels sujets; il était au moins plus attentivement écouté, et je suis assuré qu'aucun projet de loi ne traverserait cette épreuve sans y recevoir de notables perfectionnemens.

Quant au réglement, il se prête à toutes les convenances du travail de préparation des lois. Il est vrai que le conseil d'état est fort occupé : la plupart de ses membres siégent cinq fois par semaine,

mais on pourrait mieux distribuer le service, et simplifier notamment l'examen des affaires contentieuses. Ces améliorations s'effectueraient pour ainsi dire d'elles-mêmes, le jour où le conseil d'état, habituellement appliqué à des discussions législatives, reconnaîtrait la nécessité d'apporter plus d'ordre et de rapidité dans l'expédition des travaux d'une importance secondaire.

Ce n'est donc ni l'insuffisance du personnel, ni le règlement du conseil d'état qui empêchent que les projets de loi lui soient soumis. Mais le gouvernement se sent plus maître dans une commission composée arbitrairement, et dont la formation permet d'ailleurs de flatter certaines vanités parlementaires. Une autre cause agit encore plus puissamment. C'est au moment de la clôture des sessions que devraient commencer les travaux du conseil d'état; il faudrait que les projets ou les documens nécessaires à leur rédaction lui fussent immédiatement transmis et qu'il employât à leur examen tout le temps qui doit s'écouler jusqu'au retour des chambres. Malheureusement alors les ministres, accablés par les fatigues de la politique et de l'administration, courbés sous le poids des soins de toute espèce que leur impose la vicieuse organisation du pouvoir ministériel en France, s'abandonnent le plus souvent à une invincible langueur. Ils saisissent avidement le peu de loisir que leur rend l'éloignement du parlement, ne se livrent qu'aux affaires indispensables et ajournent le travail de la session suivante. Ils ont plusieurs mois devant eux, et plusieurs mois n'est-ce pas une éternité pour des ministres? Savent-ils d'ailleurs si le pouvoir ne sera pas sorti de leurs mains quand pourraient être employées les études préparatoires qu'on leur demande? Cependant les chambres sont rappelées, le temps presse, on est obligé d'en finir promptement, et l'on ne peut plus attendre un rapport, une discussion préalable et les délais inséparables de l'intervention d'un grand corps qui veut se prononcer en connaissance de cause, et qui ne croit pas que la précipitation soit un bon législateur.

On supprime donc le recours au conseil d'état, et pour y suppléer on nomme des commissions. C'est l'expédient habituel. M. Cuvier disait, peu de temps avant sa mort, que nous vivions sous le régime de la *commissionocratie*. On réunit à la hâte quelques personnes, spéciales si l'on peut. On ouvre une sorte de discussion pendant deux ou trois soirées, après dîner, à l'heure où presque tous les hommes occupés ont besoin de repos et sont impropres au travail. Le projet est examiné tant bien que mal, à la hâte, sous l'influence souvent exclusive du ministre qui préside et qui aime qu'on se dépêche, et

puis les chambres sont saisies. Qu'en résulte-t-il? Les projets du gouvernement sont dépourvus de toute autorité; lui-même les défend mal, les soutient peu, s'attache seulement à prévenir l'échec politique d'un rejet, et consent à tout ce qui peut les faire passer, n'importe comment. Mutilés dans les commissions, mutilés dans la discussion, ils en sortent tout déchirés, et tombent ainsi de chute en chute au bulletin des lois. Une rédaction vicieuse, confuse; des dispositions incohérentes; point de système, de principe directeur; des articles qui se contredisent, au moins dans leur esprit; des lois en vigueur abrogées par ignorance; la législation générale privée d'unité, et son application créant d'incessantes difficultés; voilà ce que produit l'incomplète préparation des lois. Ces résultats sont déplorables. Qu'on nomme des commissions pour une question technique, comme celle des paquebots transatlantiques, pour l'établissement d'un impôt, pour une enquête, je le conçois; mais dans les sujets ordinaires, dans les matières qui touchent à l'administration, au gouvernement intérieur de l'état, à la police, la seule commission à consulter, c'est le conseil d'état.

Depuis quelques années, un usage louable a été adopté : tous les projets de loi d'intérêt local lui sont soumis. Son contrôle y est fort utile. Ces lois sont surtout des actes d'administration, et les chambres, qui les votent en masse, ne leur accordent qu'une attention très secondaire. C'est au conseil d'état qu'il appartient de les examiner, d'étudier l'état financier des communes ou des départemens, de créer des règles pour les impôts, les emprunts, etc., et d'empêcher le désordre de se jeter dans ces affaires. Il s'est acquitté de ce devoir avec conscience et fermeté, et l'année dernière, préoccupé à juste titre des embarras que signalaient des budgets communaux et départementaux, il a refusé d'approuver plusieurs propositions d'emprunts ou de contributions extraordinaires. Mais ce refus contrariait certaines personnes; elles ont insisté pour que l'avis du conseil d'état ne fût pas suivi, et le ministre a cédé; résolution régulière en droit, mais fort regrettable, car elle avait pour résultat de décourager le conseil d'état, de consacrer des actes de mauvaise administration, et enfin, au point de vue ministériel, d'enlever au gouvernement le droit et la facilité d'opposer, en pareil cas, à la tyrannie de certaines obsessions la délibération du premier corps administratif du royaume.

Tous les règlemens d'administration publique sont délibérés dans

le conseil d'état. Il a fallu obéir à la loi qui le prescrivait. Mais, le plus souvent, ils ne lui sont déférés qu'au moment même où leur promulgation ne peut plus être retardée, et le conseil d'état est condamné à les discuter en courant. Le gouvernement ne cache pas assez qu'il cède à une nécessité légale et qu'il veut seulement accomplir une formalité. Les limites étroites du crédit du conseil d'état permettent à peine les dépenses d'impression les plus indispensables; presque toujours on se borne à distribuer, deux ou trois jours d'avance, le texte du projet à délibérer; des documens fort précieux, des rapports administratifs, des exposés de motifs qui éclaireraient la discussion, qui, distribués aux membres du conseil, leur donneraient le moyen de se livrer personnellement à des études préparatoires, restent entre les mains du rapporteur et servent à peine à la délibération.

Plusieurs des comités du conseil d'état sont, comme on l'a vu, fort occupés. Mais il en est deux presque exclusivement réduits à d'ingrates liquidations de pensions, et qui demeurent étrangers aux affaires de leurs ministères. Ce sont les comités qui correspondent, l'un au département des finances, l'autre aux deux départemens de la guerre et de la marine. Dans les dix années que comprennent les comptes statistiques publiés par le gouvernement, le comité des finances n'a eu que 850 avis à donner, soit 85 par année; on ne lui a soumis que 48 projets d'ordonnance, soit moins de 5 par année; il a été consulté sur 12 projets de loi de 1830 à 1834, sur un seulement de 1835 à 1839. Pour qui sait le nombre et l'importance des affaires du département des finances, il est évident qu'on évite à dessein de consulter le comité. Cependant chacune des régies financières a besoin en mille occasions d'avis et de directions. Celle des contributions directes, pour n'en citer qu'une, n'aurait-elle pas tout à gagner à s'appuyer sur l'avis d'un comité du conseil d'état dans les mesures relatives à l'assiette et à la perception de l'impôt? Je suis convaincu, par exemple, que toutes les complications produites par la question des recensemens eussent été prévenues si, avant de supprimer l'intervention municipale telle qu'elle avait été admise en 1832, et d'établir des formes moins favorables aux intérêts privés, on eût pris l'avis du comité des finances et, au besoin, celui du conseil d'état. S'il eût conseillé le nouveau mode qui a été adopté, la responsabilité du ministre s'en serait trouvée d'autant allégée.

Dans la période décennale comprise aux comptes statistiques, le

comité de la guerre et de la marine a été appelé à donner son avis sur 563 affaires de la guerre, soit 56 par an, et 313 affaires de la marine, soit 31 par an. Le département de la guerre lui a soumis 4 projets de loi, 2 en 1830, 1 en 1831, 1 en 1832, aucun depuis cette époque, et 4 projets d'ordonnance, dont 1 en 1830, 3 en 1831, et 1 en 1835. Le département de la marine lui a déféré un seul projet de loi en 1830, et 4 projets d'ordonnance, 1 en 1830, 1 en 1838, et 2 en 1839 : il est clair encore qu'on n'entend point se servir du comité, et cependant que d'intérêts de tous genres pourraient être réglés par lui! Sous l'empire, le comité de la guerre du conseil d'état était appelé à délibérer sur les plus importantes questions d'organisation militaire; il a laissé de fort beaux travaux qui sont encore consultés avec fruit. Ne peut-il plus rendre de pareils services? Au ministère de la marine, il serait d'un grand secours pour les affaires coloniales, qui offrent de si graves difficultés au moment où s'agite la question de l'émancipation des esclaves, et où les pouvoirs des conseils coloniaux ont reçu une grande extension. Déjà, en 1835, le roi a décidé que tous les décrets des gouverneurs des colonies passeraient au comité, qui par suite en a examiné 15 en 1835, 30 en 1836, 19 en 1837, 68 en 1838, et 60 en 1839. Cette sage mesure pourrait être étendue. Toutes les ordonnances qui règlent le régime des colonies devraient être délibérées, non-seulement par le comité, mais par le conseil d'état tout entier : quand on soumet à son examen l'établissement d'une usine incommode ou dangereuse, l'approbation d'un legs, l'alignement d'une route, on peut bien prendre son avis sur des mesures qui touchent à la condition et en certains points à l'existence de nos établissemens d'outre-mer.

Le conseil d'état, par la nature de son institution, est chargé de prononcer en dernier ressort sur toutes les liquidations; à ce titre, c'est devant lui que sont portés les pourvois dirigés contre les commissions chargées du premier travail. C'est ainsi qu'il a statué sur les liquidations de l'indemnité des émigrés, et, il y a peu d'années, de l'indemnité des créanciers de l'Amérique. Il est bon que cette attribution soit exercée par lui, même dans les liquidations qui ont un caractère presque discrétionnaire et ne sont soumises à aucune règle de droit ; sa jurisprudence lui fournit des précédens, des règles, des raisons de décider. Le gouvernement a encore méconnu cette convenance. En 1839, pour l'indemnité mexicaine, on a formé à la fois une commission de première instance et une commission d'appel.

La liquidation a été soustraite au conseil d'état. Le fait a peu d'importance en lui-même, mais il signale la tendance générale.

Ainsi les ministres ont à leur disposition le conseil d'état et ses comités, et ils ne savent pas se servir d'un si bon instrument. On institue des comités consultatifs, on organise des conseils intérieurs dans les administrations, on s'évertue à créer des moyens d'information et d'étude, quand on a sous la main le plus éclairé, le plus disponible et le plus sûr des conseils. Je ne crois pas, comme quelques personnes le supposent, que les ministres cèdent à de vieux ressentimens contre le conseil d'état, qui les domina sous l'empire, ni que, mobiles et éphémères, ils conçoivent de l'ombrage contre un corps qui dure quand ils ne font que passer, qui n'a point de faveurs d'un jour à distribuer, ni de caprices parlementaires à ménager; j'attribue plutôt cet éloignement aux bureaux, qui n'aiment point le conseil d'état parce qu'il les gêne souvent, et qui profitent de l'inexpérience des ministres dont ils ont l'oreille pour leur faire partager des préventions intéressées.

J'aurais voulu pouvoir me dispenser d'entrer dans ces détails; mais au moment où le conseil d'état doit être le sujet d'une discussion législative, où les deux chambres auront à s'occuper de tout ce qui le concerne, soit pour les dispositions à insérer dans la loi, soit pour l'impulsion à lui donner, il faut que l'on sache que, tandis que l'opinion publique se rapprochait de ce grand corps et lui tenait chaque jour un meilleur compte de ses travaux et de ses services, le gouvernement le délaissait, ne lui témoignait aucune sympathie, et négligeait de l'employer dans de nombreuses occasions où son concours aurait été de la dernière utilité.

III.

Une loi doit-elle être rendue sur le conseil d'état? Règlera-t-elle à la fois son organisation et ses attributions? Le projet de 1839 satisfait-il aux conditions du problème? Y a-t-il lieu de le modifier comme le propose la commission de la chambre des députés?

Plusieurs des mesures les plus utiles au conseil d'état sont du domaine de l'ordonnance. C'est à la couronne d'organiser son conseil, et de fort bons esprits ont pensé qu'elle ne devait pas, à cet égard, être enfermée dans des prescriptions légales. Une bonne ordonnance pourrait introduire plus d'améliorations réelles et pratiques que

toutes les lois proposées, et c'est surtout au gouvernement qu'il appartient de donner au conseil d'état force et grandeur.

Mais la loi doit intervenir pour le règlement des attributions, et une connexité palpable existe entre les *attributions* et l'*organisation;* la loi peut donc régulièrement s'appliquer aux deux choses. L'usage que le gouvernement a fait du droit de réglementer le conseil d'état n'a pas été assez heureux pour que le pouvoir législatif n'intervienne pas, afin de poser au moins quelques principes. C'est ainsi que les abus administratifs provoquent l'action législative : l'extension exagérée des cadres de l'état-major de l'armée a rendu une loi nécessaire; la prodigalité dans les décorations de la Légion-d'Honneur a éveillé l'initiative de la chambre des pairs. Les chambres sont disposées à s'en rapporter beaucoup au pouvoir exécutif, mais, quand elles le surprennent faisant un mauvais emploi de l'autorité qu'elles lui laissent, l'intérêt public les pousse à la ressaisir; s'il leur arrivait d'empiéter sur les attributions de la couronne, on peut être assuré qu'elles ne commettraient cet excès qu'après quelque faute du gouvernement, et il devrait s'imputer à lui-même l'amoindrissement de son pouvoir.

L'*organisation*, ou, selon les termes du projet de 1839, la *composition* du conseil d'état comprend tout ce qui concerne le personnel; elle soulève des questions de détail assez nombreuses et qui ne sont pas dépourvues d'importance. Quel sera le nombre des conseillers d'état, maîtres des requêtes et auditeurs? quelles seront les conditions d'aptitude, les formes de révocation? Avec quelles autres fonctions le service du conseil d'état sera-t-il incompatible? A quel ministre la présidence appartiendra-t-elle? Je ne dirai rien sur ces divers points dont l'examen m'entraînerait trop loin, mais il est deux autres questions que leur importance ne permet point de passer sous silence, car l'une intéresse la dignité et le mode de délibération du conseil d'état, et l'autre l'avenir de l'administration : je veux parler du service extraordinaire et des auditeurs.

L'origine de ce qu'on appelle le *service extraordinaire*, dénomination qui n'existe qu'au conseil d'état, est fort connue. Sous l'empire, les membres appelés à des fonctions extérieures ne les acceptaient jamais sans esprit de retour, et tenaient à honneur de rester attachés par un titre à ce corps alors si puissant. On les y conservait *en service extraordinaire*. Ils ne prenaient part à aucune délibération. Le nombre des conseillers d'état qui se trouvèrent dans ce cas varia de

neuf à dix-huit; il n'alla jamais au-delà. Les grands fonctionnaires de l'ordre administratif et de l'ordre judiciaire qu'on jugeait nécessaire de faire concourir aux travaux du conseil d'état, appartenaient au service ordinaire, mais ils étaient *hors section*, et n'assistaient qu'aux assemblées générales. Certains chefs des administrations financières et des magistrats, tels que le premier président et le procureur-général de la cour de cassation, se trouvaient dans cette catégorie.

La restauration modifia ce système. Le service extraordinaire ne se composa plus seulement des anciens membres promus à des emplois extérieurs, on y fit entrer à titre purement honorifique des personnes étrangères au conseil d'état, mais exerçant des fonctions publiques, *en récompense de leurs bons services.* Le service ordinaire hors section cessa d'exister; tous les fonctionnaires qu'on crut convenable d'appeler à participer aux travaux du conseil d'état furent compris dans le service extraordinaire, comme conseillers d'état ou maîtres des requêtes. Après une longue série d'abus de tous genres, les choses ont été à peu près remises sur ce pied par l'ordonnance du 19 septembre 1839, qui a limité aux deux tiers du service ordinaire le nombre des conseillers d'état en service extraordinaire autorisés à délibérer.

Le projet de loi de 1839 conserve cette organisation avec d'insignifiantes modifications.

La commission de la chambre des députés adopte le service extraordinaire composé des conseillers d'état, maîtres des requêtes et auditeurs investis de fonctions publiques hors du conseil; mais elle n'admet point que ces titres puissent être donnés à des personnes étrangères au conseil d'état et comme récompense. Pour concilier cette exclusion avec la nécessité de faire concourir aux travaux du conseil d'état certains fonctionnaires qui ne lui appartiennent point, elle propose un article qui permet au gouvernement d'appeler, soit temporairement, soit d'une manière permanente et sans leur conférer aucun titre, les membres des deux chambres et de l'Institut, et les fonctionnaires de l'ordre judiciaire, administratif et militaire, à participer aux délibérations du conseil d'état.

Tel est l'état de la question.

Le service extraordinaire du conseil d'état doit être envisagé sous un double point de vue. Les titres qui le composent sont conférés ou d'une manière purement honorifique, ou dans l'intérêt des travaux du conseil d'état; ils sont ou une récompense de services rendus, ou un appel à des services à rendre.

Je n'hésite point à me prononcer contre toute concession honorifique de ces titres. Elles sont contraires à l'esprit et aux principes de notre gouvernement. Depuis 1830, la législation a interdit tout titre de fonction séparé de la fonction elle-même; cette interdiction a été prononcée notamment dans l'armée. Dans la magistrature, l'honorariat même n'est jamais accordé à qui n'a pas occupé l'emploi. Je conviens que la couronne a conservé peu de moyens de reconnaître les services rendus à l'état, et je comprends qu'on regrette la puissance qui accompagnait les nombreuses faveurs dont elle disposait autrefois; mais ce n'était pas toujours aux bons services que ces faveurs arrivaient. Nos institutions et nos mœurs offrent d'autres récompenses à ceux qui servent l'état dans les fonctions publiques ou dans les carrières privées. L'on se trompe fort quand on croit reconstituer la puissance royale, telle que la rêvent certains esprits, en lui créant par surprise ou par abus des moyens d'influence. Ces prérogatives dérobées l'affaiblissent plus qu'elles ne la fortifient. N'est-il pas étrange d'attribuer le titre d'une fonction en dispensant, que dis-je! en interdisant de l'exercer? Donner ainsi le caractère public sans les devoirs qui le constituent, c'est confondre les situations, fausser les termes de la langue, tromper le public, et compromettre à la fois le titre en le prodiguant, et la fonction en faisant supposer qu'elle est confiée à qui souvent ne l'obtient point, parce qu'il ne saurait l'exercer. Pourquoi, si ce mode de rémunération était admis, ne pas l'appliquer à tout autre service public que le conseil d'état? Qu'on nomme donc des préfets, des conseillers de cour, des premiers présidens en service extraordinaire. Chacun le trouverait absurde, et cependant où serait la différence? Que les anciens membres du conseil d'état, investis de fonctions actives, soient autorisés à conserver leur titre en service extraordinaire, cette faculté est sans inconvéniens; elle peut offrir certaines facilités; elle a toujours été accordée, et je suis disposé, comme la commission et le gouvernement, à la maintenir; mais toute autre qualification parasite doit être abolie.

Le service extraordinaire destiné à prendre part aux travaux du conseil d'état appartient à un autre ordre d'idées et se recommande par son incontestable utilité. Cette utilité diffère selon qu'il s'agit des affaires administratives ou des lois et règlemens d'administration publique. Quant aux premières, le service extraordinaire est établi pour donner au conseil d'état les renseignemens pratiques nécessaires à la discussion, et pour personnifier l'administration active auprès de l'administration délibérante; dans la discussion des lois et règlemens,

il a pour objet de rendre la discussion plus élevée, plus large, plus complète : de là résultent plusieurs différences.

Pour les affaires administratives, le service extraordinaire ne doit se composer que de fonctionnaires de l'ordre administratif, et il doit toujours être en nombre inférieur à celui du service ordinaire; il faut que celui-ci ne cesse jamais d'exercer dans le débat une influence prépondérante : si les nombres se balançaient, les traditions seraient sans force et la jurisprudence sans fixité; si le service extraordinaire avait la majorité, l'administration serait chargée de son propre contrôle, et le conseil d'état disparaîtrait. Le service extraordinaire pour les affaires administratives doit être attaché au conseil d'état d'une manière permanente, afin d'être au courant de ses précédens et de pouvoir les prendre en considération dans le débat. A ces conditions, il atteindra le but pour lequel il est institué; le concours de l'action avec la délibération éclairera celle-ci sans l'étouffer, et amènera des communications réciproques et une fusion d'idées qui empêcheront respectivement les bureaux de s'enfermer dans d'étroites pratiques, et le conseil de s'égarer dans des théories sans application.

Pour la discussion des lois et règlemens, le conseil d'état ne peut contenir trop d'élémens d'un débat sérieux, vrai, approfondi; il faut qu'il puisse profiter de l'adjonction de savans et d'hommes d'art pour l'examen de certains sujets spéciaux; les magistrats de l'ordre judiciaire, éloignés de son sein depuis 1830, et souvent regrettés à bon droit, doivent lui porter le tribut de leurs graves doctrines et de leurs sévères traditions; souvent aussi des membres des deux chambres, étrangers à l'administration, mais versés dans les matières en discussion, peuvent lui prêter un utile concours. S'il est convenable que ces adjonctions réunies n'absorbent pas la majorité, il n'est peut-être pas nécessaire d'en limiter le nombre; cette limite résultera de la nature des choses. Enfin, pour prévenir l'encombrement et faciliter les combinaisons que réclame la variété des sujets à discuter, les adjonctions doivent n'être que temporaires, pour une discussion déterminée, et ne conférer par conséquent aucun titre à ceux qui en seront l'objet.

D'après ces considérations, il conviendrait, ce me semble, en ce qui concerne la branche utile du service extraordinaire, d'adopter à la fois, 1° la proposition du gouvernement qui y comprend, avec les titres de conseillers d'état et de maîtres des requêtes, certains fonctionnaires désignés et en nombre limité, en n'appliquant cette mesure qu'aux affaires administratives proprement dites, et 2° la propo-

sition de la commission qui permet d'appeler aux délibérations du conseil d'état, sans leur conférer aucun titre, des membres des deux chambres et de l'Institut, et des fonctionnaires de l'ordre judiciaire, administratif ou militaire, en n'appliquant cette disposition qu'à la discussion des lois et règlemens d'administration publique, avec ou sans limite de nombre, mais sans permanence dans l'adjonction.

L'institution des *auditeurs* contribue à l'expédition des travaux du conseil d'état, mais elle doit être surtout considérée dans ses rapports avec l'administration générale. Les emplois de préfet, de sous-préfet, de secrétaire général ou de conseiller de préfecture, pour ne parler que de ceux-là, exigent des connaissances variées, l'habitude des hommes et des choses, et le sentiment des besoins publics combiné avec le respect des droits privés : leurs titulaires entretiennent avec le public de constantes relations; ils influent sur ses intérêts les plus habituels, sur l'usage de certaines propriétés privées, sur la jouissance de tout le domaine public. Les rapports qu'ils savent établir contribuent plus qu'on ne saurait croire à appeler sur le gouvernement ou à lui faire perdre la confiance et l'affection des citoyens. Ce n'est qu'au conseil d'état que se peuvent acquérir les qualités nécessaires dès le début de la carrière. L'étude du droit administratif dans les facultés, malgré ses progrès incontestables, est encore très incomplète et s'arrête d'ailleurs à la théorie. Les conseils électifs sont de bonnes écoles pratiques, mais on y entre tard et l'on s'y exerce plus à la critique qu'à l'action : le conseil d'état seul, dans ses délibérations savantes et expérimentées, donne à ceux qui les suivent la science des lois et le secret de leur application politique et intelligente. J'ai vu d'anciens préfets dont l'administration avait été heureuse s'étonner des lumières nouvelles qui les frappaient, et reconnaître que, malgré un long exercice, ils y trouvaient encore beaucoup à apprendre. Les sous-préfets qui sortent du conseil d'état ont une incontestable supériorité sur ceux qui ont été privés de ce noviciat. On ne saurait donc trop encourager et fortifier l'institution des auditeurs. Mais elle a souffert des mêmes abus que le service extraordinaire. L'empire n'eut jamais plus de 48 auditeurs attachés aux sections du conseil, ce qui correspond aux auditeurs actuels; la restauration n'en admit que 30; depuis 1830, leur nombre a été successivement élevé jusqu'à 80. A une certaine époque, chaque semaine en voyait arriver de nouveaux, qui encombraient les étroites salles des comités, si bien que, n'en sachant plus que faire et les voyant

si jeunes et si pressés, un des vice-présidens, dont la verve caustique s'exerçait déjà sous l'empire, se prit à demander s'il ne serait pas obligé de les mettre sur ses genoux.

De cet excès dans le nombre des auditeurs, il résulte que le travail qui leur est confié ne suffit point pour les occuper. Plusieurs sont tout-à-fait désœuvrés. D'autre part, l'administration ne leur ouvre pas de carrière, et, tandis que la dernière ordonnance les fait sortir du conseil d'état après six ans, il est de toute impossibilité qu'ils soient placés dans ce délai.

Ce n'est pas un labeur assez considérable pour occuper tous leurs instans qu'il est nécessaire d'imposer aux auditeurs : il leur faut une occupation suffisante pour les instruire et les forcer à l'étude; les jeunes gens doivent être habitués et en quelque sorte contraints au travail. Il en est peu qui sachent se défendre contre l'oisiveté, surtout lorsque, appartenant à des familles opulentes, ils ne sont point aiguillonnés par le souci de l'avenir. Il leur faut donc une occupation obligée, et cette occupation leur manque au conseil d'état. Vingt auditeurs zélés feraient, en se donnant quelque fatigue, ce qui est réparti entre quatre-vingts, et quarante n'y trouveraient pas l'emploi de tout leur temps.

L'auditorat est une fonction sérieuse et ne peut être conféré qu'à ceux qui se destinent à la carrière administrative. C'est ainsi que le considèrent les jeunes gens qui y entrent; tous aspirent à l'honneur d'appliquer au profit de l'état l'instruction qu'ils acquièrent. S'il en était qui n'y prétendissent point, ce ne serait pas un amour platonique de l'administration qui les aurait amenés dans le conseil d'état, mais un sentiment de vanité ou de déférence pour leurs familles, et il ne serait pas à désirer qu'ils y demeurassent. Ils apporteraient avec eux des habitudes de dissipation qu'il ne faudrait pas introduire dans cette jeune milice, généralement laborieuse et pénétrée du désir de se distinguer par de bons et utiles services.

Sans doute, le nombre des auditeurs ne doit pas être rigoureusement limité à celui des emplois auxquels ils peuvent prétendre; plusieurs pourront renoncer à la carrière, d'autres ne déploieront pas une capacité suffisante. Cependant il ne faut pas une disproportion choquante entre ces deux nombres : il ne faut pas qu'un auditeur soit exposé à vieillir dans cette position d'épreuve. Or, c'est ce qui arrive en ce moment. Il en est de très capables, de très zélés, qui ont sept, huit, dix années de service, et personne ne pourrait dire quand ils seront placés.

On répond qu'ils quitteront le conseil d'état, et que, dans les conseils administratifs où les introduira l'élection populaire, ils feront un utile emploi de l'instruction qu'ils auront acquise au conseil d'état. A la bonne heure. Mais est-ce là le résultat qu'ils se promettaient, ainsi que leurs familles, en y entrant? L'auditorat, noviciat public, préliminaire officiel des fonctions administratives, est-il créé pour le service de l'état ou pour faire, comme sur les bancs d'une classe, l'éducation de quelques jeunes privilégiés?

Il faut donc que le nombre des auditeurs soit restreint : il doit être renfermé dans les limites que lui assignent le travail à faire dans le conseil, et les emplois à obtenir en le quittant. Ces limites même observées, le gouvernement devrait prendre des mesures pour assurer aux auditeurs un certain nombre de ces emplois. Il est indispensable de s'occuper de leur avenir, de le garantir dans une juste mesure, non-seulement à leur sortie du conseil d'état, mais encore dans les temps ultérieurs. On blâme avec raison ceux qui refusent d'entrer dans l'administration active; il est vrai que plusieurs n'ont point accepté des sous-préfectures, qu'ils désirent tous rester dans le conseil, ou au moins à Paris, et qu'ils subordonnent leur avancement à ce désir; ils ont tort, et cependant je ne saurais les blâmer très vivement dans la situation qui leur est faite. Ils craignent, non sans fondement, d'être oubliés dans leur nouveau poste, et d'y passer peut-être le reste de leur vie, probablement de bien longues années. Ensevelis dans quelque sous-préfecture plus ou moins obscure, ils n'auront que peu ou point d'occasions de s'y faire remarquer, et le gouvernement n'entendra plus parler d'eux. Le conseil d'état, avec un titre supérieur, serait leur ambition suprême; mais qui les y rappellera? qui songera même à les informer des rares occasions qu'ils auraient d'y rentrer? Pour apaiser ces inquiétudes légitimes, il faudrait que quelque règle d'avancement fût adoptée par l'administration; il faudrait surtout qu'on établît entre elle et le conseil d'état un lien hiérarchique, une espèce de roulement, qui profiterait plus encore à la *communauté*, comme disent les Anglais, qu'aux individus. L'auditeur serait forcé, sous peine de destitution, d'accepter les emplois actifs qui lui seraient offerts; mais l'avenir s'ouvrirait devant lui, et il aurait quelque chance de rentrer dans le conseil d'état comme maître des requêtes : le maître des requêtes n'aurait pas le droit de refuser la préfecture désignée à sa capacité; mais il ne devrait pas désespérer de terminer sa carrière comme conseiller d'état. Ce passage successif du conseil à l'application et de l'action à

la délibération, outre qu'il satisferait des ambitions légitimes, donnerait à l'administration des instrumens d'élite, et le gouvernement saurait à qui confier les postes les plus importans.

Il semble que nul obstacle ne devrait s'opposer à des combinaisons si utiles, et que j'ai souvent entendu approuver par les hommes les plus compétens. Cependant elles gêneraient dans la distribution des emplois; les ministres veulent avoir les coudées franches, conserver les moyens de déférer à certaines exigences, ne sentent pas que des règles ne leur seraient pas moins utiles à eux-mêmes qu'au service public. Pour ne parler que des auditeurs, on ne fait rien pour eux, on ne songe point à donner vie à leur institution. Loin de là, on a imaginé de leur créer des rivaux destinés aux emplois qu'on avait toujours considérés comme leur lot naturel. Le ministère de l'intérieur, de qui ces emplois dépendent, a reçu des *attachés* dont le nombre excède, dit-on, cinquante, et qui sont exclusivement appelés aux postes extérieurs de ce département; le ministère des finances est surchargé de surnuméraires et d'aspirans au surnumérariat. Il semble qu'on prenne à tâche d'effacer le conseil d'état, en lui suscitant partout des concurrences; on crée pour la préparation des lois des commissions, pour les affaires administratives des conseils intérieurs, pour les emplois dévolus aux auditeurs, des attachés et des surnuméraires. Partout le conseil d'état est relégué sur le second plan, et pour ainsi dire annulé.

La commission de la chambre des députés propose deux mesures fort bonnes. Elle veut que, pour devenir auditeur, on ait été déclaré admissible par une commission instituée à cet effet, et que le tiers des emplois des maîtres des requêtes soit dévolu aux auditeurs. J'approuve entièrement la première de ces propositions : nous vivons dans un temps où une capacité expressément constatée doit être la condition de rigueur de toute nomination à des fonctions publiques et un titre absolu à la préférence. Quant à la seconde, je voudrais qu'avant de devenir maîtres des requêtes, les auditeurs fussent tenus d'exercer pendant un temps déterminé un emploi de l'administration active : ce que j'ai dit plus haut justifierait, ce me semble, cette disposition.

La loi ne peut pas consacrer toutes les mesures qui donneraient de la consistance à l'auditorat; elle doit, comme le propose la commission, s'en référer sur ce point à un règlement d'administration publique; il sera nécessaire cependant que la chambre ne néglige point cet objet important. Aucune mesure essentielle ne sera prise qu'en

conseil des ministres, et surtout en vertu d'un concert à établir entre le département de la justice et ceux qui peuvent offrir des emplois aux auditeurs, et comme chacun a ses créatures, ses protégés, ses cliens politiques, une part suffisante ne sera faite aux auditeurs que si les deux chambres laissent voir qu'elles le veulent, et forcent, pour ainsi dire, la main au ministère.

L'ordonnance du 18 juin 1839 permettrait de réduire très prochainement à des proportions convenables le nombre des auditeurs. Elle veut qu'à partir du 1er janvier prochain, tous ceux qui auront plus de six années de service cessent d'appartenir au conseil d'état. Cette disposition atteindrait près de vingt auditeurs au 1er janvier, et en peu de temps l'élimination successive de tous ceux dont les services acquerraient la même durée éclaircirait considérablement les rangs. Une telle mesure est rigoureuse, j'en conviens. J'aurais compris qu'on évitât de la prendre, mais je ne comprendrais point qu'après l'avoir prise, on évitât de l'exécuter. Il n'est pas de la dignité d'un gouvernement de reculer devant ses propres prescriptions; c'est se déclarer impuissant ou léger. M. le garde-des-sceaux jugera s'il lui est possible de proposer au roi de rapporter l'ordonnance. Si, au contraire, il l'exécute, il se gardera certainement de remplir par de nouvelles nominations le cadre exagéré de quatre-vingts auditeurs. Ce serait aggraver le mal en ajoutant aux auditeurs qui seraient éconduits au 1er janvier prochain ceux que le même sort frapperait inévitablement plus tard.

La deuxième partie du projet de loi, celle qui concerne les *attributions* du conseil d'état, soulève la grave question du jugement des affaires contentieuses et des juridictions administratives. Sur ce point, la commission se trouve séparée du gouvernement par un dissentiment radical et absolu. Le savant travail de mon honorable ami M. Dalloz expose avec autant de force que de netteté les raisons de ce dissentiment; il a été l'objet de vives attaques dans une feuille quotidienne et dans des écrits publiés sur le droit administratif par d'habiles professeurs. La matière est trop importante pour ne pas être traitée séparément : elle sera l'objet d'un second article.

VIVIEN.

1er octobre 1841.

NOUVELLES LETTRES

SUR

L'HISTOIRE DE FRANCE.

Scènes du Sixième Siècle.

SEPTIÈME LETTRE.

RÉVOLTE DES CITOYENS DE LIMOGES. — GRANDE ÉPIDÉMIE. — DOULEUR MATERNELLE DE FRÉDÉGONDE. — HISTOIRE DE CHLODOWIG, TROISIÈME FILS DU ROI HILPERIK (1).

Frédégonde avait eu sa part de profit dans les conquêtes du roi de Neustrie; il paraît que plusieurs villes d'Aquitaine lui furent assignées en usufruit, c'est-à-dire avec le droit d'y percevoir tous les impôts dus au fisc en argent et en nature (2). Pressée d'accroître le plus possible ce revenu, qu'elle devait aux chances de la guerre et que les mêmes chances pouvaient lui enlever, elle suggéra au roi

(1) Voyez la livraison du 1er décembre 1836.

(2) Regina..... jussit libros exhiberi, qui de civitatibus suis... venerant. (*Greg Turon.*, Hist. Franc., lib. V, cap. XXXV, apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 253.) — On doit se rappeler ici les cinq villes qui formaient le douaire de Galeswinthe.

Hilperik l'idée de faire, pour son royaume agrandi, un nouveau règlement sur l'assiette et le taux de la contribution foncière. L'impôt foncier, organisé en Gaule par l'administration romaine, se levait encore, au VIe siècle, d'après des rôles de cadastre modelés sur les anciens rôles impériaux. Les propriétaires gallo-romains le payaient seuls, et les hommes libres de race germanique s'en trouvaient exempts par leur coutume originelle et par une résistance obstinée contre laquelle venaient échouer toutes les tentatives, soit violentes, soit astucieuses, des officiers du fisc (1).

Cet exemple n'était pas sans influence sur les possesseurs indigènes, qui, secondés en cela par les évêques et le haut clergé des villes, employaient toute sorte de subterfuges pour éluder les sommations et les enquêtes des collecteurs fiscaux (2). En outre, la dégradation toujours croissante des ressorts administratifs rendait la perception des taxes très irrégulière et les recouvremens très incertains. Les recensemens des biens et des personnes ne se faisaient que d'une manière partielle et devenaient de plus en plus rares; en matière d'impôts, la coutume tendait à remplacer la loi. Vers l'année 580, lorsque Frédégonde, non par une inspiration politique, mais par l'instinct de cupidité qui lui était naturel, s'avisa de conseiller la mesure d'un recensement général, les taxes payées pour les immeubles dans le royaume de Neustrie se réglaient encore sur le même pied que du temps du roi Chlother, c'est-à-dire que, depuis vingt ou trente ans au moins, ni l'assiette ni le taux de la contribution n'avaient changé (3).

(1) Franci verò cum Parthenium in odio magno haberent, pro eo quod eis tributa antedicti regis (Theudeberti) tempore inflexisset, eum persequi cœperunt. (*Greg. Turon.*, Hist. Franc., lib. III, cap. XXXVI, apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 202.) — Habebat (Fredegundis) tunc temporis secum Audonem judicem qui ei tempore regis (Chilperici) in multis consenserat malis. Ipse enim, cum Mummolo præfecto, multos de Francis, qui tempore Childeberti regis senioris ingenui fuerant, publico tributo subegit : qui post mortem regis ab ipsis spoliatus ac denudatus est. (*Ibid.*, lib. VII, cap. XV, p. 299.)

(2) Sed cum populis tributariam functionem infligere vellent, dicentes quia librum præ manibus haberent qualiter sub anteriorum regum tempore dissolvissent, respondimus nos dicentes. (*Greg. Turon.*, Hist. Franc., lib. IX, cap. XXX, apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 350.) — Gaiso vero comes..... tributa cœpit exigere : sed ab Eufronio episcopo prohibitus, cum exacta pravitate ad regis direxit præsentiam (*Ibid.*)

(3) Chilpericus autem rex descriptiones novas et graves per consilium Fredegundis in cuncto regno suo fieri jussit. (Gesta reg. Francor., apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 563.) — Chilpericus etiam rex, suggerente Fredegunde regina,

Le conseil donné par la reine était de ceux que le roi Hilperik ne pouvait manquer d'accueillir avec joie. Il fut décidé qu'un renouvellement d'impôts aurait lieu dans toute la Neustrie, et, quant à l'exécution de ce grand projet, le roi en remit le soin à ses officiers gallo-romains, conservateurs des traditions de l'habileté et aussi de l'avidité administrative. Procédant selon la méthode suivie au temps des empereurs, ils firent un plan qui distinguait par classes les terres cultivées et qui les soumettait à différens taux et à différens genres de contribution; ensuite un décret royal prescrivit l'application de ce plan à tous les pays anciennement ou nouvellement soumis au roi de Neustrie. La condition faite dans ces pays, depuis plus d'un demi-siècle, aux propriétaires indigènes, se trouvait tout d'un coup démesurément aggravée; de nouvelles taxes, variées et graduées avec un certain art, étaient mises sur toutes les cultures et frappaient les instrumens de l'exploitation agricole. Il y en avait pour les champs, les bois, les maisons, le bétail, les esclaves, mais la principale surcharge porta sur les terres à vignes. Pour la première fois, elles étaient imposées à une amphore, c'est-à-dire à la moitié d'un muid de vin par demi-arpent, ce qui semble montrer qu'alors, dans son esprit de convoitise matérielle, Hilperik eut surtout en vue le produit des riches vignobles de l'Aquitaine (1).

La tâche d'aller, de ville en ville, faire le recensement des terres et des personnes soumises à l'impôt, tâche difficile dans ce temps et qui pouvait être périlleuse, fut confiée au référendaire Marcus, homme d'origine gauloise, très zélé pour les intérêts du fisc et très adroit à prélever pour lui-même une part des sommes qu'il percevait (2). Cette commission était double, et il y avait deux manières

proscriptionibus gravissimis populum sibi subjectum atterere cœpit. (Aimoini monachi floriac., de Gest. Francor., lib. III, cap. XXXI; *ibid.*, tom. III, p. 81.)

(1) Chilpericus vero rex descriptiones novas et graves in omni regno suo fieri jussit.... Statutum enim fuerat, ut possessor de propria terra unam amphoram vini per aripennem redderet. Sed et aliæ functiones infligebantur multæ, tam de reliquis terris quam de mancipiis : quod impleri non poterat. (*Greg. Turon.*, Hist. Franc., lib. V, cap. XXIX, apud Script. rer. gallic. et francic., tom. II, p. 251.) — L'*aripennis* gaulois, moitié du *jugerum*, équivalait, suivant l'estimation de M. Dureau de la Malle, à douze ares soixante-quatre centiares; l'amphore contenait vingt-six litres.

(2) Marcum referendarium qui hæc agere jussus fuerat. (*Greg. Turon.*. Hist. Franc., lib. V, cap. XXIX, apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 251.) — Marcus referendarius qui hanc descriptionem faciebat, secum omnes polepticos ferens. (*Greg. Turon.*, Hist. epitomata, *ibid.*, p. 409.) — Marcus referendarius huic muneri

de l'exécuter, l'une applicable aux pays anciennement neustriens, l'autre aux territoires nouvellement conquis. Dans les villes que le royaume de Neustrie possédait depuis le dernier partage, et dont le trésor royal conservait les rôles de cadastre, Marcus, transportant avec lui des copies de ces rôles, devait les rectifier et les compléter par enquête; quant aux villes détachées, soit de l'Austrasie, soit du royaume de Gonthramn, il devait y saisir les registres du cadastre municipal, et, après vérification de leur exactitude, les expédier au trésor du roi. Telle fut la charge donnée au commissaire gallo-romain, avec ordre de hâter, de tout son pouvoir, le recouvrement des nouvelles taxes.

Il partit du palais de Soissons ou de quelque résidence voisine dans l'hiver de 580, et, soit que sa tournée eût commencé par les villes du nord, soit qu'il eût gagné directement la contrée méridionale, vers la fin du mois de février il se trouvait à Limoges. Cette ville, tant de fois prise et reprise, avait appartenu légitimement au roi Hilperik avant d'être à lui par conquête, et ses rôles de cadastre étaient depuis long-temps déposés dans les archives royales de Neustrie. Elle comptait parmi les cités où le nouveau système d'impôts pouvait s'organiser par un simple travail de vérification des rôles, travail qui toutefois n'était possible qu'au moyen d'une enquête publique, et de déclarations faites par les possesseurs de terres devant la curie ou le sénat municipal. Les Calendes, c'est-à-dire le premier jour de mars, étaient, à ce qu'il paraît, jour d'assemblée solennelle et d'audience judiciaire pour la curie de Limoges (1). Ce jour-là, les magistrats municipaux et le corps des décurions siégeaient au tribunal ou délibéraient en conseil, et les habitans de la campagne, propriétaires ou colons, venaient en grand nombre à la ville pour leurs procès ou leurs affaires. Ce fut le jour que Marcus choisit pour ses premières opérations; elles consistaient à donner publiquement lecture des ordres du roi, à obtenir, de gré ou de force, le concours de l'autorité municipale; enfin, à commencer l'enquête sur l'état des biens situés

præpositus... (Aimoini monachi floriac., de Gest. Franc., lib. III, cap. XXXI; *ibid.*, t. III, pag. 81.) — Sous les rois mérovingiens, le titre de référendaire se donnait au chef de la chancellerie, garde du sceau ou de l'anneau royal.

(1) Lemovicinus quoque populus... congregatus in calendis martiis. (*Greg. Tur.*, Hist. Franc., lib. V, cap. XXIX, apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 251.) — *Hadriani Valesii* Rer. francic., lib. X, t. II, p. 102. — Les réunions ordinaires du sénat de Rome avaient lieu chaque mois aux Calendes et aux Ides. (Voy. Adam, *Antiquités romaines*, t. I, p. 14-15.)

dans la circonscription alors très vaste du territoire de la cité, sur la contenance exacte de ces biens, leurs cultures diverses et les mutations de propriété opérées depuis le dernier recensement (1).

Dès le matin du 1er mars, la ville de Limoges fut en rumeur; une foule de citoyens de toutes les classes encombraient les abords du lieu où la curie devait s'assembler. Les magistrats, les décurions, le défenseur, l'évêque et le haut clergé de la ville, prirent place sur les siéges et les bancs du sénat. Le référendaire Marcus entra dans l'assemblée avec une escorte d'honneur et suivi de gens qui portaient ses livres de cadastre et ses rôles d'imposition. Il présenta sa commission scellée d'une empreinte de l'anneau royal, et déclara le taux et la nature des taxes décrétées par le roi. Dans les temps romains, l'homme qui aurait élevé la voix pour faire des objections et des remontrances, eût été le défenseur, la loi de son institution lui en donnait le privilége; mais, depuis le règne des barbares, ce chef laïque du pouvoir municipal s'effaçait devant l'évêque, seul capable de prendre en main la tutelle des intérêts de la cité. L'évêque de Limoges, Ferreolus, ne manqua point à ce devoir. Établissant une sorte de prescription contre les droits du fisc, il dit que la ville avait été recensée au temps du roi Chlother, et que ce recensement faisait loi; qu'après la mort de Chlother, les citoyens ayant prêté serment au roi Hilperik, ce roi avait promis et juré lui-même de ne leur imposer ni loi ni coutume nouvelles, de ne faire aucune ordonnance qui tendît à les dépouiller, mais de les maintenir dans l'état où ils avaient vécu sous la domination de son père (2). Ces paroles, expression calme du mécontentement public et des velléités de résis-

(1) Plusieurs faits mentionnés par Grégoire de Tours prouvent que les questions relatives à l'assiette des impôts se traitaient, dans chaque ville, entre les commissaires royaux et la municipalité, sans intervention du comte. Voyez ce que Grégoire dit de Marowig, évêque de Poitiers, et de lui-même, lib. IX, cap. XXX.

(2) Respondimus *nos* dicentes: Descriptam urbem *Turonicam* Chlothacharii regis tempore manifestum est... Post mortem vero Chlothacharii regis *Chariberto* regi populus hic sacramentum dedit. Similiter etiam et ille cum juramento promisit, ut leges consuetudinesque novas populo non infligeret, sed in illo quo quondam sub patris dominatione statu vixerant, in ipso hic eos deinceps retineret; neque ullam novam ordinationem se inflicturum super eos, quod pertineret ad spolium, spopondit. (*Greg. Turon.*, Hist. Franc., lib. IX, cap. XXX; *ibid.*, p. 350.) — La promesse qu'en 561 le roi Haribert fit aux villes de son partage dut être faite alors par les autres fils de Chlother dans leurs royaumes respectifs. Ce qui concerne la ville de Tours peut donc s'induire pour Limoges, sauf cette différence que Tours prétendait, par privilége, à une exemption absolue d'impôts.

tance qui alors couvaient dans la ville, furent suivies de murmures approbatifs partis des bancs de la curie, et peut-être, suivant la mode romaine, y eut-il, de différens côtés, des acclamations proférées en chœur, telles que celles-ci : « Cela est vrai ! Cela est juste ! C'est l'avis de tous ! oui, de tous (1) ! »

Plein de l'orgueil du pouvoir et impatient des retards que cette opposition pouvait lui causer, Marcus répliqua d'un ton vif et hautain; il dit qu'il était venu pour agir, non pour disputer, somma la ville d'obéir au décret du roi, et joignit aux sommations les menaces (2). Sa voix fut aussitôt couverte par une clameur générale, et, le tumulte de l'assemblée se communiquant au dehors, la foule pressée aux portes ne se contint plus, et pénétra dans la curie. Alors la résistance modérée fit place aux fureurs populaires, et la salle retentit des cris : Point de recensement ! A la mort l'exacteur ! A la mort le spoliateur ! Marcus à la mort (3) ! Accompagnant ces vociférations de gestes significatifs, le peuple se portait vers la place où le commissaire royal était assis auprès de l'évêque. Dans cet instant critique, l'évêque Ferreolus remplit pour la seconde fois le noble rôle de protection attaché à son titre; il dit à Marcus de se lever, et, le prenant par la main, contenant de la voix et du geste le flot des révoltés qui s'arrêtèrent surpris et respectueux, il gagna l'une des issues de la salle, et conduisit le référendaire à la plus prochaine basilique (4). Parvenu à cet asile où sa vie était en sûreté, Marcus avisa aux moyens de sortir promptement de Limoges; il y réussit, aidé encore par l'évêque, et peut-être à la faveur d'un déguisement.

Cependant le tumulte continuait dans la salle de la curie; les magistrats et les sénateurs, laïques et clercs, restaient confondus pêle-

(1) Vere, vere. — Modò verè, modo dignè. — Æquum est, justum est. — Omnes censemus. — Omnes, omnes. Voy. *Lamprid.*, apud Script. histor. Augustæ, p. 59, et, dans les *Mémoires* de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t. I, p. 115, une note sur les acclamations du peuple et du sénat. Des réunions civiles cet usage passa dans les églises, où il fut pratiqué aux élections d'évêques et aux sermons.

(2) Dum cunctas Aquitaniæ urbes quæ ad regnum Chilperici respicere videbantur ad hæc solvenda verbis vel minis invitaret a Lemovicinis... (Aimoini monachi floriac., de Gest. Franc., lib. III, cap. XXXI, apud Script. rer. gallic. et francic., t. III, p. 81.)

(3) Lemovicinus quoque populus cum se cerneret tali fasce gravari, Marcum referendarium... interficere voluit. (*Greg. Turon.*, Hist. Franc., lib. V, cap. XXIX; *ibid.*, t. II, p. 251.)

(4) Et fecisset utique nisi cum episcopus Ferreolus ab imminenti discrimine liberasset. (*Ibid.*)

mêle avec le peuple, les uns mornes, ne sachant que résoudre, les autres se livrant à toute l'effervescence des passions politiques. Parmi ces derniers figurèrent, à ce qu'il semble, des prêtres et des chefs d'abbaye. Indécis un moment et comme étonné d'avoir laissé sortir sain et sauf l'homme dont il voulait se venger, le peuple tourna sa colère contre les livres de cadastre que Marcus avait abandonnés dans sa fuite. Les plus furieux s'en saisirent pour les lacérer, mais un autre avis prévalut, celui de transporter ces registres sur la place publique, et de les y brûler avec un appareil qui signalerait la victoire des citoyens de Limoges et leur résolution de ne point souffrir la levée des nouveaux tributs. On courut fouiller la maison qu'avait occupée le référendaire, et l'on prit tout ce qui s'y trouva de rôles et de volumes destinés à différentes villes. Un bûcher fut dressé aux cris de joie de la multitude enivrée de sa rébellion. Parmi elle, des citoyens de haut rang s'agitaient comme elle, et applaudissaient, en voyant la flamme détruire les livres apportés par l'officier du roi (1). Bientôt il n'en resta plus que des cendres; mais ces livres étaient des copies dont les originaux reposaient en sûreté dans les coffres du trésor royal; l'espèce de délivrance que la cité de Limoges se flattait d'avoir conquise ne pouvait pas être de longue durée. Elle dura peu en effet, et ses suites furent déplorables.

De la première ville où il crut pouvoir s'arrêter, Marcus expédia un message au roi Hilperik pour l'informer des graves évènemens qui venaient d'avoir lieu à Limoges. La sédition, avec menaces de mort contre un officier du prince et destruction de registres publics, était l'un des crimes pour lesquels, sous l'empire romain, l'empereur, quel que fût son caractère, n'avait ni pardon ni clémence. Aux traditions impériales se joignirent, dans ce cas, pour déterminer la conduite du roi de Neustrie, l'esprit de colère et de vengeance personnelle de la souveraineté barbare et l'instinct d'avarice excité par une telle occasion de gagner largement des confiscations et des amendes. Ces divers mobiles concoururent, selon toute apparence, à la décision énergique prise aussitôt par le roi. Il fit partir de son palais, en mission extraordinaire, des officiers chargés de se rendre à Limoges,

(1) Arreptis quoque libris descriptionum incendio multitudo conjuncta concremavit. (*Greg. Turon.*, Hist. Franc., lib. V, cap. XXIX, apud Script. rer. gallic. et francic, t. II, p. 251.) — Et omnes poleptici incendiis sunt concremati. (*Greg. Tur.* Hist. Franc. epitomata, *ibid.*, p. 409.) — Et tomi universi quos secum ferebat igne cremati sunt. (Aimoini monachi floriac., de Gest. Franc., lib. III, cap. XXXI; *ibid.*, t. III. p. 81.)

d'entrer dans la ville, soit de gré, soit de force, et de sévir contre les habitans par des exécutions à mort, par un appareil de supplices capable d'inspirer la terreur, et par un surcroît d'impositions (1). L'ordre fut exécuté de point en point; les commissaires royaux arrivèrent à Limoges, et le peuple qui s'était soulevé témérairement n'osa ou ne put rien pour se défendre. Après enquête sommaire sur les circonstances de la révolte, une sorte de proscription enveloppa les sénateurs de Limoges, et, avec eux, tout ce qu'il y avait de citoyens considérables. Des abbés et des prêtres, accusés d'avoir animé le peuple à l'incendie des livres de recensement, furent soumis, en place publique, à différens genres de tortures (2). Tous les biens des suppliciés et des proscrits échurent au fisc, et la ville fut frappée d'un tribut exceptionnel beaucoup plus dur que les impôts qu'elle avait refusé de payer (3).

Pendant que les citoyens de Limoges étaient si cruellement châtiés de leur rébellion d'un jour, le référendaire Marcus poursuivait sa tournée administrative; il la termina sans rencontrer d'obstacles. Six ou huit mois après son départ, il revint au palais de Braine, apportant avec lui l'argent perçu comme premier terme du nouvel impôt, et les rôles de recensement et de répartition arrêtés pour toutes les villes du royaume. Ceux des villes dont le revenu appartenait à la reine Frédégonde lui furent remis pour être gardés par elle dans les coffres où elle renfermait son or, ses bijoux, ses étoffes précieuses et les titres de ses domaines (4); le reste fut réintégré, ou prit place pour la première fois, dans le trésor royal de Neustrie. De cette vaste opération financière, Marcus tira d'immenses profits plus ou moins illicites; ses richesses furent un objet de haine et de malédiction pour ses frères d'origine, les Gallo-Romains, désolés et ruinés par

(1) Undè multùm molestus rex dirigens de latere suo personas, immensis damnis populum adflixit, suppliciisque conterruit, morte multavit. (*Greg. Turon.*, Hist. Franc., lib. V, cap. XXIX, apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 151.)

(2) Ferunt etiam tunc abbates atque presbyteros ad stipites extensos diversis subjacuisse tormentis, calumniantibus regalibus missis, quod in seditione populi ad incendendos libros satellites adfuissent. (*Ibid.*)

(3) Acerbiora quoque deinceps infligentes tributa. (*Ibid.*)

(4) Regina..... jussit libros exhiberi, qui de civitatibus suis per Marcum venerant. (*Greg. Turon.*, Hist. Franc., lib. V, cap. XXXV, apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 253. — Et ingressa in regestum (Fredegundis) reseravit arcam monilibus ornamentisque pretiosis refertam; de qua cum diutissime res diversas extrahens filiæ adstanti porrigeret. (*Ibid.*, lib. IX, cap. XXXIV, p. 352.)

les nouveaux tributs (1). Soit que ces charges fussent, par elles-mêmes, d'une lourdeur insupportable, soit que le poids en fût aggravé, pour la masse des contribuables, par un mauvais classement des terres et par l'inégalité de la répartition, beaucoup de familles aimèrent mieux abandonner leurs héritages et s'expatrier que de les subir. Durant le cours de l'année 580, une foule d'émigrés quittèrent le territoire de Neustrie pour aller s'établir dans les villes qui obéissaient à Hildebert II ou à Gonthramn (2).

Cette année, où les mesures administratives du roi Hilperik tombèrent comme un fléau sur la Neustrie, fut marquée, dans toute la Gaule, par des fléaux naturels. Au printemps, le Rhône et la Saône, la Loire et ses affluens, grossis par des pluies continuelles, débordèrent et firent de grands ravages. Toute la plaine d'Auvergne fut inondée; à Lyon, beaucoup de maisons furent détruites par les eaux, et une partie des murs de la ville s'écroula (3). Dans l'été, un orage de grêle dévasta le territoire de Bourges; la ville d'Orléans fut à demi consumée par un incendie. Un tremblement de terre assez violent pour ébranler les remparts des villes se fit sentir à Bordeaux et dans le pays voisin; la secousse, prolongée vers l'Espagne, détacha des Pyrénées d'énormes quartiers de roche qui écrasèrent les troupeaux et les hommes (4). Enfin, au mois d'août, une épidémie de petite vérole de la nature la plus meurtrière se déclara sur quelques points de la Gaule centrale, et, gagnant de proche en proche, parcourut presque tout le pays.

L'idée de poison occulte, qui, dans de semblables désastres, ne manque jamais de s'offrir aux imaginations populaires, fut admise presque généralement, et les potions d'herbes anti-vénéneuses jouè-

(1) Marcus quoque referendarius post congregatos de iniquis descriptionibus thesauros... (*Greg. Turon.*, Hist. Franc., lib. VI, cap. XXVIII, apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 251.)

(2) Qua de causa multi relinquentes civitates illas, vel possessiones proprias, alia regna petierunt : satius ducentes alibi peregrinari, quam tali periculo subjacere. (*Ibid.*, lib. V, cap. XXIX, p. 251.)

(3) Pari modo Rhodanus cum Arari conjunctus, ripas excedens, grave damnum populis intulit, muros Lugdunensis civitatis aliqua ex parte subvertit. (*Ibid.*, lib. V, cap. XXXIV, p. 252.)

(4) Ipso anno graviter urbs Burdegalensis a terræ motu concussa est mæniaque civitatis in discrimine eversionis extiterunt. Qui tremor ad vicinas civitates porrectus est et usque ad Hispaniam adtigit, sed non tam valide. Tamen de Pyrenæis montibus immensi lapides sunt commoti... (*Ibid.*)

rent le principal rôle parmi les remèdes qu'on essaya (1). La mortalité, qui était effrayante, frappait surtout les enfans et les personnes jeunes. La douleur des pères et des mères dominait dans ces scènes lugubres, comme le trait le plus déchirant; elle arrache au narrateur contemporain un cri de sympathie dont l'expression a quelque chose de tendre et de gracieux : « Nous perdions, dit-il, nos doux et chers « petits enfans que nous avions réchauffés dans notre sein, portés « dans nos bras, nourris, avec un soin attentif, d'alimens donnés de « notre propre main; mais nous essuyâmes nos larmes et nous dîmes « avec le saint homme Job : « Le Seigneur me les a donnés, le Sei- « gneur me les a ôtés, que le nom du Seigneur soit béni (2). »

Lorsque l'épidémie, après avoir désolé Paris et son territoire, se porta vers Soissons, enveloppant avec cette ville la résidence royale de Braine, l'un des premiers qu'elle atteignit fut le roi Hilperik. Il ressentit les graves symptômes du mal à son début, mais il eut, dans cette épreuve, le bénéfice de l'âge, et il se releva promptement (3). A peine il entrait en convalescence, que le plus jeune de ses fils, Dagobert, qui n'était pas encore baptisé, tomba malade. Par un sentiment de prévoyance religieuse, et dans l'espoir d'attirer sur lui la protection divine, ses parens se hâtèrent de le présenter au baptême (4); l'enfant parut se trouver un peu mieux, mais bientôt son frère, Chlodobert, âgé de quinze ans, fut pris comme lui de la maladie régnante (5). A la vue de ses deux fils en péril de mort, Frédé-

(1) Dysentericus morbus pene Gallias totas præoccupavit... a multis autem adserebatur venenum occultum esse. Rusticiores verò corales hoc pusulas nominabant; quod non est incredibile, quia missæ in scapulis sive cruribus ventosæ, procedentibus erumpentibusque vesicis, decursa sanie multi liberabantur; sed et herbæ quæ venenis medentur, potui sumptæ plerisque presidia contulerunt. (*Ibid.*, lib. V, cap. XXXV, p. 253.) — Voyez dans Grégoire de Tours l'énumération des symptômes, qui sont évidemment ceux de la petite vérole maligne.

(2) Et quidem primum hæc infirmitas a mense Augusto initiata parvulos adolescentes adripuit letoque subegit. Perdidimus dulces et caros nobis infantulos, quos aut gremiis fovimus, aut ulnis bajulavimus aut propria manu ministratis cibis ipsos studio sagaciore nutrivimus; sed abstersis lacrymis cum beato Job diximus... (*Greg. Turon.*, Hist. Franc., lib. V, cap. XXXV, apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, pag. 253.) — Job, ch. I, v. 21.

(3) Igitur in his diebus Chilpericus rex graviter ægrotavit. (*Greg. Turon.*, Hist. Franc., lib. V, cap. XXXV, apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 253.)

(4) Quo convalescente, filius ejus junior, necdùm ex aqua et spiritu sancto renatus, ægrotare cœpit. Quem in extremis videntes, baptismo abluerunt. (*Ibid.*)

(5) Quo parumper melius agente, frater ejus senior, nomine Chlodobertus, ab hoc morbo corripitur. (*Ibid.*)

gonde fut saisie des cruelles angoisses de cœur que la nature fait souffrir aux mères, et, sous le poids de l'anxiété maternelle, quelque chose d'étrange se passa dans cette ame si brutalement égoïste. Elle eut des éclairs de conscience et des sentimens d'humanité; il lui vint des pensées de remords, de pitié pour les souffrances d'autrui, de crainte des jugemens de Dieu. Le mal qu'elle avait fait ou conseillé jusque-là, surtout les sombres évènemens de cette année, le sang versé à Limoges, les misères de tout genre qu'avait produites par tout le royaume l'établissement des nouveaux tributs, se représentaient à elle, troublaient son imagination, et lui causaient un repentir mêlé d'effroi (1).

Agitée par ses craintes maternelles et par ce soudain retour sur elle-même, Frédégonde se trouvait un jour avec le roi dans la pièce du palais où leurs deux fils étaient couchés, en proie à l'accablement de la fièvre. Il y avait du feu dans l'âtre à cause des premiers froids de septembre et pour la préparation des breuvages qu'on administrait aux jeunes malades. Hilperik, silencieux, donnait peu de signes d'émotion; la reine, au contraire, soupirant, promenant ses regards autour d'elle, et les fixant tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre de ses enfans, montrait, par son attitude et ses gestes, la vivacité et le trouble des pensées qui l'obsédaient. Dans un pareil état de l'ame, il arrivait souvent aux femmes germaines de prendre la parole en vers improvisés ou dans un langage plus poétique et plus modulé que le simple discours. Soit qu'une passion véhémente les dominât, soit qu'elles voulussent, par un épanchement de cœur, diminuer le poids de quelque souffrance morale, elles recouraient d'instinct à cette manière plus solennelle d'exprimer leurs émotions et leurs sentimens de tout genre, la douleur, la joie, l'amour, la haine, l'indignation, le mépris (2). Ce moment d'inspiration vint pour Frédégonde;

(1) Ipsumque in discrimine mortis Fredegundis mater cernens, serò pœnitens... (*Ibid.*) — Tandem Fredegundis cujus toties dolor lacera torquebat præcordia, quoties semimortua natorum contemplabatur corpora, pristinæ feritatis oblita, humani induit compassionem animi. (Aimoini monachi floriac., de Gest. Franc., lib. III, cap. XXXI; *ibid.*, t. III, p. 82.)

(2) On en trouve une foule d'exemples dans les *sagas*, qui sont le monument le plus complet des anciennes mœurs germaniques. Les personnages de ces récits, hommes ou femmes, improvisent fréquemment; l'improvisation des femmes est annoncée par ces formules : *Tha kvad hun visu thessa*, *Hun svarar og kvad visu*, *Enn hun kvad visu* (alors elle dit ces vers; elle répondit et dit ces vers; elle lui dit en vers, etc.). Voy. *Saga af Ragnari Lodbrok*, cap. IV, X, XVI; *Skioldunga saga*,

elle se tourna vers le roi, ét attachant sur lui un regard qui commandait l'attention, elle prononça les paroles suivantes (1) :

« Il y a long-temps que nous faisons le mal et que la bonté de « Dieu nous supporte; souvent elle nous a châtiés par des fièvres et « d'autres maux, et nous ne nous sommes pas amendés.

« Voilà que nous perdons nos fils; voilà que les larmes des pau- « vres, les plaintes des veuves, les soupirs des orphelins les tuent, « et nous n'avons plus l'espérance d'amasser pour quelqu'un (2).

« Nous thésaurisons sans savoir pour qui nous accumulons tant de « choses; voilà que nos trésors restent vides de possesseur, pleins de « rapines et de malédictions (3).

« Est-ce que nos celliers ne regorgeaient pas de vin? Est-ce que « nos greniers n'étaient pas combles de froment? Est-ce que nos « coffres n'étaient pas remplis d'or, d'argent, de pierres précieuses, « de colliers et d'autres ornemens impériaux? Ce que nous avions « de plus beau, voilà que nous le perdons (4). »

Ici les larmes qui, dès le début de cette lamentation, avaient commencé à couler des yeux de la reine, et qui, à chaque pause, étaient devenues plus abondantes, étouffèrent sa voix. Elle se tut et resta la tête penchée, sanglotant et se frappant la poitrine (5); puis

cap. xxxi; *Volsunga saga*, cap. xxix, et tout le recueil intitulé *Nordiska Kämpa dater*.

(1) Ait ad regem. (*Greg. Turon.*, Hist. Franc., lib. V, cap. xxxv, apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 253.)

(2) « Ecce jam perdimus filios; ecce jam eos lacrymæ pauperum, lamenta viduarum, suspiria orphanorum interimunt; nec spes remanet cui aliquid congregemus. » (*Ibid.*)

(3) « Thesaurizamus nescientes cui congregamus ea. Ecce thesauri remanent a possessore vacui, rapinis ac maledictionibus pleni. » (*Ibid.*)

(4) « Numquid non exundabant promptuaria vino? Numquid non horrea replebantur frumento? Numquid non erant thesauri referti auro, argento, lapidibus pretiosis, monilibus, vel reliquis imperialibus ornamentis? Ecce quod pulcrius habebamus, perdimus. » (*Greg. Turon.*, Hist. franc., lib. V, cap. xxxv, apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 253.) — Il est difficile de croire que ce discours, si plein d'accent et de mouvement, soit une amplification de l'historien; Grégoire de Tours n'a pas le défaut de déclamer sous le nom de ses personnages; il leur fait dire les paroles qu'il avait lui-même entendues ou que l'opinion des contemporains leur attribuait. Or, si le discours de Frédégonde fut, comme il y a lieu de le penser, reproduit d'après des ouï-dire, on ne peut en expliquer le caractère que par l'induction qui précède.

(5) Hæc effata regina, pugnis verberans pectus... (*Greg. Turon.*, Hist. Franc., lib. V, cap. xxxv, apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 253.)

elle se redressa, comme inspirée par une résolution soudaine, et dit au roi : « Eh bien! si tu m'en crois, viens et jetons au feu tous ces « rôles d'impôts iniques; contentons-nous, pour notre fisc, de ce qui « a suffi à ton père, le roi Chlother (1). » Aussitôt elle donna l'ordre d'aller chercher dans ses coffres les registres de recensement que Marcus avait apportés des villes qui lui appartenaient. Lorsqu'elle les eut sous sa main, elle les prit l'un après l'autre et les jeta dans le large foyer, au milieu des tisons brûlans. Ses yeux s'animaient en voyant la flamme envelopper et consumer ces rôles obtenus à grand' peine; mais le roi Hilperik, étonné bien plus que joyeux de cette action inattendue, regardait sans proférer un seul mot d'acquiescement. « Est-ce que tu hésites? lui dit la reine d'un ton impérieux, « fais ce que tu me vois faire, afin que, si nous perdons nos fils, nous « échappions du moins aux peines éternelles (2). »

Obéissant à l'impulsion qui lui était donnée, Hilperik se rendit à la salle du palais où les actes publics étaient réunis et conservés; il en fit extraire tous les rôles dressés pour la perception des nouvelles taxes, et commanda qu'ils fussent jetés au feu. Ensuite il envoya dans les diverses provinces de son royaume des hommes chargés d'annoncer que le décret de l'année précédente sur l'impôt territorial était annulé par le roi, et de défendre aux comtes et à tous les officiers fiscaux de l'exécuter à l'avenir (3).

Cependant la maladie mortelle suivait son cours; le plus jeune des deux enfans succomba le premier. Ses parens voulurent qu'il fût enseveli dans la basilique de Saint-Denis, et ils firent transporter son corps du palais de Braine à Paris, sans l'accompagner eux-mêmes (4). Tous leurs soins se portaient dès-lors sur Chlodobert, dont l'état ne donnait plus qu'une faible espérance. Renonçant pour lui à tout secours humain, ils le placèrent sur un brancard, et le conduisirent à pied jusque dans Soissons, à la basilique de Saint-Médard. Là,

(1) « Nunc, si placet, veni et incendamus omnes descriptiones iniquas, sufficiatque fisco nostro, quod suffecit patri regique Chlothachario. » (*Greg. Turon.*, Hist. Franc., lib. V, cap. XXXV, apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 253.)

(2) Jussit libros exhiberi, qui de civitatibus suis per Marcum venerant; projectisque in ignem, iterum ad regem conversa : « Quid tu, inquit, moraris? Fac quod vides a me fieri. » (*Ibid.*)

(3) Tunc rex compunctus corde, tradidit omnes libros descriptionum igni, conflagratisque illis, misit qui futuras prohiberent descriptiones. (*Ibid.*)

(4) Post hæc infantulus junior dum nimio labore tabescit, extingitur; quem cum maximo mœrore deducentes a villa Brennaco Parisius, ad basilicam sancti Dionysii sepelire mandaverunt. (*Ibid.*)

suivant une des pratiques superstitieuses du siècle, ils l'exposèrent, couché dans son lit près de la tombe du saint, et firent un vœu solennel pour le rétablissement de sa santé. Mais le malade, épuisé par la fatigue d'un trajet de plusieurs lieues, entra en agonie le jour même, et il expira vers minuit (1). Cette mort émut vivement toute la population de la ville; à l'impression de sympathie que cause d'ordinaire la fin prématurée des personnes royales, se joignait, pour les habitans de Soissons, un retour personnel sur eux-mêmes. Presque tous avaient à pleurer quelque perte récente. Ils se portèrent en foule aux funérailles du jeune prince, et le suivirent processionnellement jusqu'au lieu de sa sépulture, la basilique des martyrs saint Crépin et saint Crépinien. Les hommes versaient des larmes, et les femmes, vêtues de noir, donnaient les mêmes signes de douleur qu'aux obsèques d'un père ou d'un époux; il leur semblait, en accompagnant ce convoi, mener le deuil de toutes les familles (2).

En témoignage de ses regrets paternels, Hilperik fit de grands dons aux églises et aux pauvres. Il ne retourna pas à Braine, dont le séjour lui était devenu odieux, et où l'épidémie continuait ses ravages; parti de Soissons avec Frédégonde, il alla s'établir avec elle dans l'une des maisons royales qui bordaient la vaste forêt de Cuise, à peu de distance de Compiègne. On était alors au mois d'octobre, à l'époque de la chasse d'automne, espèce de solennité nationale au plaisir de laquelle tout homme de race franke se livrait avec une passion capable de lui faire oublier les plus grands chagrins (3). Le mouvement, le bruit, l'attrait d'un exercice violent et quelquefois périlleux, calmaient la tristesse du roi et le rendaient par intervalles à son humeur habituelle; mais, pour la douleur de Frédégonde, il n'y avait ni distraction ni trève. Ses souffrances comme mère s'aggravaient du

(1) Chlodobertum verò componentes in feretro, Suessiones ad basilicam sancti Medardi duxerunt, projicientesque eum ad sanctum sepulcrum, voverunt vota pro eo; sed media nocte, anhelus jam et tenuis, spiritum exhalavit. (*Greg. Turon.*, Hist. Franc., lib. V, cap. xxxv; apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 253.) — Medard, évêque de Noyon, mort en 560, avait été enterré à Soissons, par ordre du roi Chlother.

(2) Magnus quoque hic planctus omni populo fuit; nam viri lugentes, mulieresque lugubribus vestimentis indutæ, ut solet in conjugum exsequiis fieri, ita hoc funus sunt prosecutæ. (*Greg. Turon.*, Hist. Franc., lib. V, cap. xxxv, apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 253.)

(3) Igitur post mortem filiorum Chilperici, rex mense octobri in Cotia silva plenus luctu cum conjuge residebat. (*Ibid.*, cap. xl, p. 256.) — *Hadriani Valesii* Rer. francic., lib. X, t. II, p. 108.

changement que la mort de ses deux fils allait amener dans sa situation comme reine, et des craintes qu'elle en concevait pour l'avenir. Il ne restait plus qu'un seul héritier du royaume de Neustrie, et c'était Chlodowig, le fils d'une autre femme, de l'épouse qu'elle avait supplantée autrefois, l'homme qu'un complot récent venait de lui signaler comme l'objet des espérances et des intrigues de ses ennemis (1). La perspective du veuvage, malheur qu'elle devait craindre chaque jour, la frappait d'épouvante; elle se voyait, dans ses appréhensions, dégradée de son rang, privée d'honneurs, de pouvoir, de richesses, soumise, par représailles, ou à des traitemens cruels ou à des humiliations pires que la mort.

Ce nouveau tourment d'ame ne la conduisit pas au même genre de pensées que le premier. Un moment élevée au-dessus d'elle-même par ce que l'instinct maternel porte en soi d'inspirations nobles et tendres, elle était retombée dans sa propre nature, l'égoïsme sans frein, l'astuce et la cruauté. Elle se mit à chercher les moyens de tendre à Chlodowig un piége où il perdît la vie, et ce fut sur le fléau qui venait de lui enlever son fils qu'elle compta, dans cette machination, pour faire périr son ennemi. Le jeune prince, absent de Braine, avait échappé à l'épidémie; elle résolut de suggérer à son père, à l'aide d'un faux prétexte, l'idée de l'envoyer dans ce lieu où la contagion se montrait de plus en plus meurtrière. La raison qu'elle imagina pour persuader son mari fut sans doute l'intérêt de savoir par le témoignage d'une personne sûre, d'un membre de la famille, ce qui se passait dans cette maison royale subitement abandonnée de ses maîtres et exposée ainsi aux larcins et aux dilapidations de tout genre. Ne soupçonnant rien des motifs secrets de cet avis, Hilperik le trouva bon à suivre; il donna, par un message, à Chlodowig, l'ordre de se rendre à Braine, et le jeune homme obéit avec cette soumission filiale qui était dans les mœurs germaniques (2).

Soit pour inspecter par lui-même ses récoltes de l'année, soit pour varier ses distractions, le roi passa bientôt de la forêt de Cuise au domaine de Chelles, sur la Marne. Là, il se prit à songer à son fils qui était à Braine, exposé, pour lui complaire, à un danger presque

(1) Le complot de Leudaste et du prêtre Rikulf. Voyez la cinquième Lettre, dans la *Revue* du 1er mai 1836.— Chlodowig était alors âgé d'environ vingt-cinq ans.

(2) Tunc Chlodevechum filium suum Brennacum, faciente regina, transmisit, ut scilicet et ipse ab hoc interitu deperiret. Graviter ibi his diebus morbus ille qui fratres interfecerat sæviebat. (*Greg. Turon.*, Hist. Franc., lib. V, cap. XL, apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 256.)

certain, et il le rappela près de lui (1). Chlodowig revint sain et sauf de sa périlleuse mission ; plein de lui-même et de la bonne fortune qu'il avait de survivre à ses jeunes frères, il irrita comme à plaisir les regrets et la haine de Frédégonde. Il étalait devant elle des airs de fierté méprisante, et il tenait à tout venant des propos tels que ceux-ci (2) : « Voilà mes frères morts, le royaume reste à moi seul ; toute « la Gaule me sera soumise, le sort m'a réservé l'empire universel. « — Voilà que mes ennemis sont sous ma main, je les traiterai comme « il me plaira (3). » Souvent il lui arrivait de joindre des invectives contre la reine à ces forfanteries puériles où sa vanité se gonflait de l'orgueil inspiré aux Neustriens par leurs conquêtes récentes, et par l'espoir qu'ils fondaient sur elles de rétablir à leur profit l'unité de la domination franke (4).

Frédégonde était informée des moindres discours de son beau-fils, et, dans l'état de préoccupation extrême où elle se trouvait, ces vaines paroles lui causaient des mouvemens de frayeur. D'abord on lui fit des rapports exacts, ensuite le faux se mêla au vrai ; enfin, il y eut de pures fables inventées par émulation de zèle (5). Un jour, quelqu'un vint lui dire : « Si tu restes privée de fils, c'est par l'effet des « trames de Chlodowig. Il a commerce avec la fille d'une de tes ser- « vantes, et il s'est servi de la mère pour faire mourir tes enfans par des « maléfices. Je t'en avertis, n'attends pas mieux pour toi maintenant

(1) Ipse enim rex Calam parisiacæ civitatis villam advenit. Post paucos vero dies Chlodovechum ad se venire præcepit. (*Ibid.*) — Chelles est dans le département de Seine-et-Marne, à six lieues est de Paris.

(2) Igitur cùm in supradicta villa apud patrem habitaret, cœpit immature jactare... (*Greg. Turon.*, Hist. Franc., lib. V, cap. XL, apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 256.)

(3) « Ecce mortuis fratribus meis, ad me restitit omne regnum ; mihi universæ Galliæ subjicientur, imperiumque universum mihi fata largita sunt. Ecce inimicis in manu positis inferam quæcumque placuerit. » (*Ibid.*)

(4) Sed et de noverca sua Fredegunde regina non condecibilia detrectabat. (*Ibid.*) — L'agrandissement de la Neustrie se poursuivait, depuis l'année 577, par l'occupation successive de toutes les villes d'Aquitaine, appartenant soit à l'Austrasie, soit au royaume de Gonthramn ; cette invasion fut complète en l'année 582. Voyez troisième et sixième Lettres (*Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1834 et du 1er decembre 1836.).

(5) Quæ illa audiens, pavore nimio terrebatur. (*Greg. Turon.*, Hist. Franc., lib. V, cap. XL, apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 256.) — Non defuere tamen qui delatoria contra eum usi arte, non solum quæ ipse injuriose loquebatur de regina verum et aliqua ad ipsam referrent mendacia. (Aimoini monachi floriac., de Gest. Franc. ; *ibid.*, t. III, p. 87.)

« que tu as perdu ce qui te donnait l'espérance de régner (1). » Cette dénonciation mensongère, frappant la reine comme d'un coup électrique, réveilla en elle toute son énergie et la fit passer de l'abattement à la fureur. Elle fit saisir dans sa maison, garrotter et amener devant elle les deux femmes qui lui étaient désignées. Par son ordre, la concubine de Chlodowig fut battue de verges et on lui coupa les cheveux, signe d'infamie que les coutumes germaniques infligeaient, avant toute punition, à la femme adultère et à la fille débauchée; puis, on exposa cette malheureuse dans la cour du palais, le corps serré entre les deux moitiés d'un pieu fendu qu'on avait dressé devant le logement du jeune prince pour lui faire honte et peine à la fois (2). Pendant que la fille subissait ce genre de supplice, la mère fut mise à la question, et, à force de tortures, on tira d'elle un faux aveu des sortiléges qu'on lui imputait (3).

Munie de cette preuve qui semblait péremptoire, Frédégonde alla trouver le roi, lui dit ce qu'elle venait d'apprendre, et demanda vengeance contre Chlodowig. Son récit, adroitement mêlé d'insinuations capables de donner à Hilperik des craintes pour sa propre vie, fit sur lui une telle impression, que, sans rien examiner, sans interroger de nouveau personne, sans même entendre son fils, il résolut de le livrer à la justice de sa marâtre (4). Devenu pusillanime à force de crédulité, supposant à Chlodowig, outre le crime dont on le chargeait, des pensées d'usurpation et de parricide, il n'osa le faire arrêter dans le palais, au milieu de ses jeunes compagnons, et ce fut par une sorte de guet-apens qu'il voulut s'assurer de sa personne. Ce jour-là, une partie de chasse eut lieu dans la forêt voisine de Chelles; le roi s'y rendit accompagné seulement de quelques leudes dévoués parmi lesquels figuraient le duc Bob ou Baudeghisel, et le duc Desi-

(1) Post dies vero aliquot adveniens quidam ait reginæ : Ut orbata filiis sedeas, dolus hic Chlodovechi est operatus. Nam ipse concupiscens unius ancillarum tuarum filiam, maleficiis tuos per matrem ejus filios interfecit; ideoque moneo ne speres de te melius, cum tibi spes per quam regnare debueras sit ablata. (*Greg. Turon.*, Hist. Franc., lib. V, cap. XL; *ibid.*, t. II, p. 256.)

(2) Tunc regina timore perterrita et furore succensa, nova orbitate compuncta, adprehensa puella in quam oculos injecerat Chlodovechus, et graviter verberata incidi comam capitis ejus jussit : ac scissæ sudi impositam defigi ante metatum Chlodovechi præcepit. (*Ibid.*)

(3) Matre quoque puellæ religata et tormentis diù cruciata elicuit ab ea professionem quæ hos sermones veros esse firmaret. (*Ibid.*)

(4) Regi exinde hæc et alia hujuscemodi insinuans, vindictam de Chlodovecho poposcit. (*Ibid.*)

derius, l'habile et heureux chef de l'armée d'invasion qui poursuivait alors en Aquitaine la conquête des villes de Hildebert et de Gontramn (1). Venu à la cour de Neustrie dans l'intervalle de deux campagnes, on eût dit qu'il s'y trouvait à point nommé pour aider de sa main la colère insensée du père contre le fils, et remplir ce rôle de ministre de la fatalité que les nobles gallo-romains jouèrent plus d'une fois dans les catastrophes domestiques de la dynastie mérovingienne (2).

A l'une des stations de la forêt, Hilperik s'arrêta et fit partir un message ordonnant à Chlodowig de se rendre auprès de lui, seul, pour un entretien secret (3). Le jeune homme crut peut-être que ce rendez-vous mystérieux était arrangé par son père afin de lui donner le moyen de s'expliquer devant lui, de parler librement et de prouver son innocence; du moins il obéit sans retard, n'ayant aucun soupçon de ce qui allait suivre. Arrivé à la forêt, il se trouva bientôt en présence de son père et des ducs Bob et Desiderius, qui se tenaient tous deux près de lui. On ne sait de quel air le roi accueillit son fils, s'il éclata en reproches et en malédictions, ou s'il n'y eut de sa part qu'un morne silence avec un signe de commandement. A ce signe, ou à l'ordre qui leur fut donné, Desiderius et Bob s'approchèrent du jeune prince, et, le saisissant, chacun de son côté, par un bras, ils le tinrent avec force pendant qu'on lui enlevait son épée (4). Quand il fut désarmé, on le dépouilla de ses riches habits, et on le couvrit de vêtemens grossiers; accoutré ainsi et chargé de liens comme un vil malfaiteur, il fut conduit devant la reine et remis à sa discrétion (5).

Quoique Frédégonde eût d'avance bien arrêté ce qu'elle voulait

(1) Tunc rex in venationem directus.... (*Greg. Turon.*, Hist. Franc., lib. V, cap. XL, apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 256.) — Bobo dux filius Mummoleni.... Bodegisilus, filius Mummoleni suessionici. (*Ibid.*, lib. VI, cap. XLVI, p. 290, et lib. X, cap. II, p. 364.) — Les syllabes *Bob*, *Bab*, *Bod*, *Bad*, *Bat*, se substituaient souvent, comme petit nom familier, aux noms germaniques formés du composant *Bald* ou *Baud*, et d'un autre mot quelconque. — Voyez, dans la *Revue*, les troisième et sixième Lettres (15 juillet 1834 et 1er décembre 1836).

(2) Voy. l'histoire d'Arcadius, sénateur arverne. (*Grégoire de Tours*, liv. III, ch. IX, XII et XVIII.)

(3) Eum præcepit arcessiri secretius. (*Greg. Turon.*, Hist. Franc., lib. V, cap. XL, apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 256.)

(4) Quo adveniente, ex jussu regis adprehensus in manicis a Desiderio atque Bobone ducibus... (*Ibid.*)

(5) Nudatur armis et vestibus, ac vili indumento contectus, reginæ vinctus adducitur. (*Ibid.*)

faire quand elle se verrait maîtresse de la vie du dernier de ses beaux-fils, elle ne précipita rien ; et, suivant l'esprit de calcul et de prévoyance qui ne l'abandonnait jamais, elle retint Chlodowig prisonnier dans le palais de Chelles pour l'interroger elle-même, et tirer de ses paroles, soit des preuves contre lui, soit des renseignemens sur ses liaisons d'intérêt et d'amitié (1). Durant trois jours, cette procédure domestique mit en présence l'un de l'autre, dans une lutte inégale, deux êtres de nature bien différente, la femme aussi adroite qu'impitoyable, pleine d'art pour dissimuler et de force pour vouloir, et le jeune homme imprudent, étourdi, franc de cœur et léger de propos. L'interrogatoire du prisonnier roula sur trois points qui lui furent présentés sous toutes les formes : Qu'avait-il à dire sur les circonstances du crime dont il était chargé? De quelles personnes avait-il reçu des suggestions ou des conseils? Avec quelles personnes se trouvait-il particulièrement lié d'affection (2)

De quelques détours qu'on usât pour le surprendre, Chlodowig fut inébranlable dans ses dénégations sur tous les faits allégués; mais, ne résistant pas au plaisir de se faire gloire de la puissance et du dévouement de ses amis, il en nomma un grand nombre (3). Cette information suffit à la reine, qui mit fin à son enquête pour passer à l'exécution de ce qu'elle avait résolu. Au matin du quatrième jour, Chlodowig, toujours lié ou enchaîné, fut conduit de Chelles à Noisy, domaine royal situé à peu de distance sur l'autre rive de la Marne (4). Ceux qui le transférèrent ainsi, comme pour un changement de prison, avaient des ordres secrets; peu d'heures après son arrivée, il fut frappé à mort d'un couteau qu'on laissa dans la plaie, et enterré dans une fosse creusée le long du mur d'une chapelle dépendant du palais de Noisy (5).

Le meurtre consommé, des gens instruits par Frédégonde se ren-

(1) At illa in custodia eum retineri præcepit, elicere ab eo cupiens... (*Greg. Turon.*, Hist. Franc., lib. V, cap. XL, apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 256.)

(2) Si hæc ita ut audierat se haberent, vel cujus consilio usus fuerit, aut cujus hæc instinctu fecisset vel cum quibus maxime amicitias conligasset. (*Ibid.*)

(3) At ille reliqua denegans, amicitias multorum detexit. (*Ibid.*)

(4) Denique post triduum, regina vinctum jussit eum transire Matronam fluvium et in villa cui Nuceto nomen est custodiri. (*Ibid.*) — Noisy-le-Grand, à quatre lieues nord-est de Paris.

(5) In qua custodia cultro percussus interiit : ipsoque in loco sepultus est. (*Greg. Turon.*, Hist. Franc., lib. V, cap. XL, apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 256.) — *Ibid.*, lib. VIII, cap. X, p. 316.

dirent auprès du roi et lui annoncèrent que Chlodowig, poussé au désespoir par la grandeur de son crime et l'impossibilité du pardon, s'était tué de sa propre main ; comme preuve du suicide, ils ajoutèrent que l'arme qui avait causé la mort était encore dans la blessure (1). Hilperik, imperturbable dans sa crédulité, ne conçut aucun doute, ne fit ni enquête ni examen; regardant son fils comme un coupable qui s'était puni lui-même, il ne le pleura point et ne donna pas même des ordres pour sa sépulture (2). Cette omission fut mise à profit par la reine, dont l'inimitié ne pouvait s'assouvir; elle s'empressa de commander qu'on déterrât le corps de sa victime et qu'on le jetât dans la Marne, pour qu'il fût à jamais impossible de l'ensevelir honorablement (3). Mais ce calcul de barbarie demeura sans effet; au lieu de se perdre au fond de la rivière ou d'être emportés au loin par le courant, les restes de Chlodowig furent poussés dans un filet tendu par un pêcheur du voisinage. Quand cet homme vint lever ses filets, il retira de l'eau un cadavre, et reconnut le jeune prince à sa longue chevelure qu'on n'avait point songé à lui enlever. Touché de respect et de compassion, il transporta le corps sur la rive et l'inhuma dans une fosse qu'il couvrit de gazon afin de la reconnaître, gardant pour lui seul le secret d'un acte de piété qui pouvait causer sa perte (4).

Frédégonde n'avait plus à craindre qu'un fils de Hilperik né d'une autre femme qu'elle héritât du royaume; sa sécurité à cet égard était complète, mais ses fureurs n'étaient pas à bout. La mère de Chlodowig, l'épouse qu'elle avait fait répudier, Audovère, vivait encore dans un monastère de la ville du Mans; cette femme avait à lui demander compte de sa propre infortune et de la mort de deux fils, le premier traqué par elle comme une bête fauve et contraint au suicide (5), le second assassiné. Soit que Frédégonde crût possible qu'au fond de son cloître Audovère nourrît des projets et trouvât des moyens de vengeance, soit que sa haine contre elle n'eût d'autre

(1) Interea advenerunt nuntii ad regem qui dicerent, quod ipse se ictu proprio perfodisset : et adhuc ipsum cultrum de quo se perculit, in loco stare vulneris adfirmabant. (*Ibid.*, lib. V, cap, XL., p. 256.)

(2) Quibus verbis rex Chilpericus inlusus, nec flevit, quem ipse, ut ita dicam, morti tradiderat, instigante regina. (*Ibid.*, p. 257.)

(3) *Greg. Turon.*, Hist. Franc., lib. VIII, cap. X, apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 316.

(4) *Ibid.*

(5) Merowig. Voyez la troisième Lettre dans la *Revue* du 15 juillet 1834.

cause que le mal qu'elle-même lui avait fait, cette haine était au comble; un nouveau crime suivit de près le meurtre de Chlodowig.

Des serviteurs de la reine, chargés de ses ordres, partirent pour le Mans, et, arrivés là, ils se firent ouvrir les portes du monastère où, depuis plus de quinze ans, Audovère était retirée et où avait grandi auprès d'elle sa fille Hildeswinde, qui portait le surnom de Basine (1). Toutes les deux étaient comprises, chacune pour sa part, dans l'horrible commission donnée par Frédégonde; la mère fut mise à mort, et la fille, chose incroyable si un contemporain ne l'attestait, la propre fille du roi Hilperik fut violée, et, lui vivant, subit un tel outrage (2). Les domaines qu'Audovère avait reçus autrefois comme consolation du divorce, ses autres biens et tous ceux de Chlodowig et de sa sœur devinrent la propriété de Frédégonde (3). Quant à la malheureuse jeune fille qui survivait déshonorée, sans famille, quoiqu'elle eût un père, et que son père fût roi, elle alla s'enfermer dans le monastère de Poitiers, et se remettre aux soins maternels de la fondatrice de cette maison, la douce et noble Radegonde (4).

La femme à qui les souffrances de la torture avaient arraché des déclarations contre elle-même et contre Chlodowig fut condamnée par jugement à être brûlée vive. En allant au supplice, elle rétracta ses aveux, criant à haute voix que tout ce qu'elle avait dit était mensonge; mais celui que ces paroles auraient dû faire tressaillir, Hilperik, ne fut point tiré de son étrange engourdissement, et les protestations de la condamnée expirèrent inutiles au milieu des flammes du bûcher (5). Il n'y eut point d'autres supplices au palais de Chelles; les serviteurs et les amis de Chlodowig, instruits par l'exemple de ce

(1) Voyez la première Lettre (livraison de la *Revue* du 1er décembre 1833). — *Basine* signifiait *la bonne;* le radical de ce nom, *bas* ou *bat*, suivant les dialectes, se retrouve en allemand et en anglais moderne dans les comparatifs *besser* et *better*, et dans le superlatif *best*.

(2) Mater autem ejus crudeli morte necata, soror illius... delusa a pueris reginæ... (*Greg. Turon.*, Hist. Franc., lib. V, cap. XL, apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 257.)

(3) Opesque eorum omnes reginæ delatæ sunt. (*Ibid.*)

(4) In monasterium... transmittitur in quo nunc veste mutata consistit. (*Ibid.*) — Voyez la cinquième Lettre (livraison de la *Revue* du 1er mai 1836).

(5) Mulier quæ super Chlodovechum locuta fuerat, dijudicatur incendio concremari. Quæ cum duceretur, reclamare cœpit misera, se mendacia protulisse: sed nihil proficientibus verbis, ligata ad stipitem, vivens exuritur flammis. (*Greg. Turon.*, Hist. Franc., lib. V, cap. XL, apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 257.)

qui était arrivé trois ans auparavant aux compagnons de son frère, avaient pris la fuite à propos, se dispersant de différens côtés, et faisant diligence pour sortir du royaume (1).

Des ordres expédiés aux comtes des frontières leur enjoignirent de barrer le passage aux fugitifs; mais un seul, le trésorier de Chlodowig, fut arrêté au moment où il arrivait sur le territoire de Bourges, pays du royaume de Gonthramn. Comme on le ramenait par la ville de Tours, l'évêque Grégoire, le narrateur de ces tristes scènes, le vit passer les mains liées, et apprit de ses gardiens qu'ils le menaient à la reine et à quel sort il était destiné (2). Grégoire, ému de compassion pour ce malheureux, chargea ceux qui le conduisaient d'une lettre où il demandait sa vie. A cette prière d'un homme qu'elle révérait en dépit d'elle-même, Frédégonde fut saisie d'un salutaire étonnement, et, comme si une voix mystérieuse lui eût dit : « C'est assez, » elle s'arrêta. Sa fièvre de cruauté finit; elle eut la clémence du lion, le dédain du meurtre inutile, et non-seulement elle fit grace au prisonnier des tortures et du supplice, mais encore elle le laissa libre de s'en aller où il voudrait (3).

Cinq ans après, Hilperik était mort assassiné, laissant pour héritier de son royaume un fils âgé de quatre mois, et Frédégonde, incapable de faire tête au soulèvement de ses ennemis, avait mis cet enfant et elle-même sous la protection du roi Gonthramn, venu auprès d'elle à Paris. Dans ce voyage, qui devait lui donner la haute main sur les affaires de la Neustrie, Gonthramn était agité de sentimens très divers : la joie de pouvoir prendre sa revanche des torts que lui avait faits Hilperik, et la tristesse qu'en bon frère il ressentait de sa mort; la défiance que lui causait l'amitié si trompeuse de Frédégonde, et l'intérêt qu'il avait à lui rendre service pour s'assurer la tutelle de son fils et la régence du royaume (4). D'un côté, l'ambition le retenait à Paris; de l'autre, une vague terreur le pressait d'abréger le plus

(1) Servientes quoque illius per diversa dispersi sunt. (*Greg. Turon.*, Hist. Franc., lib. V, cap. XL, apud Script. rer. gallic. et franc., t. II, p. 257.) — Voyez, dans la troisième Lettre, la mort des compagnons de Merowig (*Revue* du 15 juillet 1834).

(2) Thesaurarius Chlodovechi a Cuppane stabuli comite de Biturico retractus, vinctus reginæ transmissus est diversis cruciatibus exponendus. (*Ibid.*)

(3) Sed cum regina et suppliciis et vinculis jussit absolvi; liberumque, nobis obtinentibus, abire permisit. (*Ibid.*)

(4) Comperto autem Guntchramnus rex de fratris excessu amarissime flevit; moderato quoque planctu, commoto exercitu Parisius dirigit. (*Ibid.*, lib. VII, cap. V, p. 295.)

possible un séjour qu'il croyait périlleux; il jouait le rôle de patron et de défenseur de Frédégonde, et il se gardait contre elle (1). Ses préoccupations lui ramenaient vivement à l'esprit la fin violente de son frère et de ses neveux, Merowig et Chlodowig; ces derniers surtout, morts à la fleur de l'âge et dont il n'avait reçu aucun mal, étaient le sujet de ses rêveries mêlées de craintes pour lui-même et de regrets pour les siens. Il en parlait sans cesse et se plaignait de ne pouvoir au moins leur donner une sépulture honorable, ignorant qu'il était du lieu où leurs corps avaient été jetés (2). De telles pensées le conduisirent à chercher des informations à cet égard, et bientôt le bruit de sa pieuse enquête fut répandu autour de Paris. Sur ce bruit, un homme de la campagne vint au logis du roi, demandant à lui parler, et, admis en sa présence, il dit: « Si cela ne doit pas « tourner contre moi dans la suite, j'indiquerai en quel lieu est le « cadavre de Chlodowig (3). »

Joyeux de ce qu'il venait d'entendre, le roi Gonthramn jura au paysan qu'il ne lui serait fait aucun mal, et que bien au contraire, s'il donnait des preuves de ce qu'il annonçait, on le récompenserait par des présens (4). Alors cet homme reprit : « O roi, ce que je dis « est la vérité, les faits eux-mêmes le prouveront. Lorsque Chlo« dowig eut été tué, et enterré sous l'auvent d'un oratoire, la reine, « craignant qu'un jour il ne fût découvert et enseveli avec honneur, « le fit jeter dans le lit de la Marne. Je le trouvai dans les filets que « j'avais préparés, selon le besoin de mon métier qui est de prendre « du poisson. J'ignorais qui ce pouvait être, mais à la longueur des « cheveux je reconnus que c'était Chlodowig. Je le pris sur mes « épaules et le portai au rivage, où je l'enterrai et lui fis un tombeau « de gazon. Ses restes sont en sûreté, fais maintenant ce que tu « voudras (5). »

(1) Nam Fredegundem patrocinio suo fovebat, ipsamque sæpius ad convivium evocans, promittens se ei fieri maximum defensorem. (*Greg. Turon.*, lib. VII, cap. VII.) — Sed quia non erat fidus ab hominibus inter quos venerat, armis se munivit, nec umquam ad ecclesiam aut reliqua loca quò ire delectabat, sine grandi pergebat custodia. (*Ibid.*, cap. VIII, p. 296.)

(2) Denique cum interitum Merovechi atque Chlodovechi sæpius lamentaretur, nesciretque ubi eos postquam interfecerant, projecissent... (*Greg. Turon.*, Hist. Franc., lib. VIII, cap. X, apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p, 316)

(3) Venit ad regem homo qui diceret : « Si mihi contrarium in posterum non habetur, indicabo in quo loco Chlodovechi cadaver sit positum. » (*Ibid.*)

(4) Juravit rex nihil ei molestum fieri, sed potius muneribus ampliari. (*Ibid.*)

(5) Tunc ille : « Veritatem, inquit, me loqui, o rex ipsa ratio quæ acta est com-

Gonthramn, feignant d'aller à la chasse, se fit conduire par le pêcheur au lieu où cet homme avait élevé un monticule de gazon (1). La terre ayant été creusée, on trouva le cadavre de Chlodowig couché sur le dos et presque intact; une partie de la chevelure, celle qui posait en dessous, s'était séparée de la tête, mais le reste, avec ses longues tresses pendantes, y demeurait encore attaché (2). A cet indice qui ne laissait point de doute, le roi Gonthramn reconnut le fils de son frère, l'un de ceux dont il avait tant souhaité de pouvoir retrouver les restes. Il ordonna pour le jeune prince des funérailles magnifiques, et, menant lui-même le deuil, il fit transporter son corps à la basilique de Saint-Vincent, aujourd'hui Saint-Germain-des-Prés (3). Quelques semaines après, le corps de Merowig, découvert dans le pays de Térouane, fut apporté à Paris, et enterré dans la même église, où reposait aussi le roi Hilperik (4).

Cette église fut le tombeau commun des princes mérovingiens, de ceux-là surtout qui, enlevés par une mort violente, ne purent choisir eux-mêmes leur sépulture. Son pavé subsiste, et, dans l'enceinte de l'édifice rebâti plusieurs fois, il garde encore la poussière des fils du conquérant de la Gaule. Si ces récits valent quelque chose, ils augmenteront le respect de notre âge pour l'antique abbaye royale, maintenant simple paroisse de Paris, et peut-être joindront-ils une émotion de plus aux pensées qu'inspire ce lieu de prière consacré il y a treize cents ans.

AUGUSTIN THIERRY.

probabit. Nam quando Chlodovechus interfectus est ac sub stillicidio oratorii cujusdam sepultus, metuens regina ne aliquando inventus cum honore sepeliretur, jussit eum in alveum Matronæ fluminis projici. Tunc intra lapsum quod opere meo ad capiendorum piscium necessitatem præparaveram, reperi. Sed cum ignorarem quisnam esset, a cæsarie prolixa cognovi Chlodovechum esse...(*Greg Turon.*, Hist. Franc., lib. VIII, cap. x, apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 316.)

(1) Quod cum rex comperisset, confingens se ad venationem procedere... (*Ibid.*)

(2) Detectoque tumulo, reperit corpusculum integrum et inlæsum; una tantum pars capillorum quæ subter fuerat, jam defluxerat; alia vero cum ipsis crinium flagellis intacta durabat. (*Ibid.*, p. 317.)

(3) Convocato igitur episcopo civitatis, cum clero et populo et cereorum innumerabilium ornatu, ad basilicam sancti Vincentii detulit tumulandum. (*Ibid.*)

(4) Post hæc misit Pappolum Carnotenæ urbis episcopum, qui Merovechi cadaver requirens, juxta Chlodovechi tumulum sepelivit. (*Ibid.*)

LE

DOCTEUR HERBEAU.

I.

En quelle année naquit le docteur Herbeau, Aristide Herbeau, docteur de la Faculté de médecine de Montpellier, membre du conseil municipal de Saint-Léonard, chevalier de la Légion-d'Honneur, une des figures les plus poétiques qu'ait ensevelies l'ombre des temps modernes? A quelle époque vint-il exercer la médecine à Saint-Léonard? C'est ce que nul ne saurait dire. Il n'est personne qui se rappelle avoir assisté aux débuts du docteur Herbeau, personne qui se souvienne qu'un autre docteur ait existé à Saint-Léonard avant le docteur Herbeau. On l'a toujours connu avec la même perruque, le même ventre et le même jonc à pomme d'or; il a toujours eu cinquante ans, le même cheval, la même femme, la même culotte de velours et les mêmes souliers à boucles d'argent. Son cheval, c'était une jument, avait nom *Colette :* horrible bête, d'un gris sale, mais d'un trot solide, qui boitait toujours en sortant de l'écurie, mais qui, au bout d'une heure, allait comme un petit vent. Mme Adélaïde Herbeau était une grande femme sèche, acariâtre, et d'un tempérament jaloux. Le docteur, qui était versé dans la connaissance de l'antiquité grecque, se consolait en songeant à Socrate.

C'était bien à coup sûr le plus aimable des docteurs, d'une bonté vraie, d'une humeur facile, d'une naïveté charmante. Il aimait le chevalier de Parny, citait volontiers Horace, recherchait la société des femmes, et jouissait auprès du beau sexe d'une réputation de galanterie qui aurait pu justifier la jalousie d'Adélaïde, s'il n'avait porté dans ses mœurs une austérité qui eût fait honneur à un esprit nourri de lectures moins profanes. Je ne dirai rien de son habileté pratique : ses cliens ne s'en plaignaient pas. Il tuait les uns, guérissait les autres, et tout le monde était content. Sans rivaux, sans confrères, il régnait seul à Saint-Léonard. A la ville et aux alentours, on ne vivait, on ne mourait que par le docteur Herbeau. Aussi quelle existence occupée que la sienne! Rarement le soleil levant le surprenait auprès d'Adélaïde. En été, à trois heures du matin, à six heures en hiver, par la bise, par la pluie, par la glace, le docteur était sur *Colette*, trottant dans les sentiers, gravissant les monts, côtoyant les eaux de la Vienne. Et c'était le bon temps! Il visitait la ferme, le château, la chaumière, et partout il trouvait des visages amis et des cœurs bienveillans. — Monsieur Herbeau! s'écriait-on aussitôt qu'il apparaissait le long de la haie, ses ailes de pigeon au vent, la face épanouie, le ventre mollement ballotté par le trot régulier de sa monture, — et les enfans d'accourir; l'un prenait la bride, l'autre l'étrier, un troisième venait en aide aux courtes jambes du docteur. La ménagère rinçait les verres, et, pendant qu'Aristide prescrivait ses ordonnances, l'enfance joyeuse, grimpée sur *Colette*, promenait le pacifique animal, qui baissait humblement la tête et prenait son triomphe en patience. Au château, c'était bien autre chose! on y aimait la gaieté d'Aristide, sa bonhomie et sa grace parfaite. Aussi quel touchant accueil et quelles tendres prévenances! Il s'y rencontrait bien parfois quelques esprits dénigrans et sceptiques qui traitaient assez légèrement la science du cher docteur; mais ce que je puis affirmer, sans crainte d'être démenti, c'est que tous les gens bien portans le voyaient avec plaisir et faisaient de lui le plus grand cas.

Il était roi de la ville. Si deux maisons rivales choisissaient le même jour pour réunir à leur table les gloutons de Saint-Léonard, on se disputait le docteur presque à main armée (de fourchettes, s'entend), et c'étaient des querelles dont l'acharnement rappelait les divisions des Capulet et des Montaigu. Pour prévenir à la fois ces façons d'agir malséantes et les inimitiés que lui aurait nécessairement attirées, soit un double refus, soit une préférence plus impru-

dente encore, le docteur avait décidé qu'en pareille occurrence on le tirerait au sort. Dans les derniers temps, on le jouait en un cent de piquet. Un soir, chez la directrice de la poste aux lettres, le brigadier de gendarmerie proposa au receveur des contributions indirectes de jouer Mme Herbeau à qui perd-gagne. Ce mot incisif et méchant fut rapporté le lendemain à Mme Herbeau, qui ne pardonna jamais à la gendarmerie royale. L'année suivante, une épidémie, qui frappa particulièrement les gendarmes, s'étant déclarée dans le pays, Mme Herbeau menaça Aristide d'une séparation judiciaire, s'il visitait un seul gendarme de Saint-Léonard. Belle occasion dont ne profita pas Aristide! Époux soumis et résigné, il refusa ses soins à la gendarmerie souffrante : tous les gendarmes guérirent. Je suis loin d'approuver cette soumission d'Aristide aux rancunes d'une épouse implacable. Un médecin se doit à l'humanité tout entière. Toutefois, si l'on songe aux orages que le docteur, en résistant aux ordres d'Adélaïde, eût infailliblement déchaînés sur sa tête, peut-être l'excusera-t-on d'avoir sacrifié à la tranquillité de son ménage les intérêts de la société, frappée dans ses enfans les plus chers.

Il faut bien reconnaître, hélas! qu'en toutes choses le docteur ployait ainsi sous la volonté conjugale. Aristide tremblait sous un regard de Mme Herbeau, comme la perdrix sous l'œil magnétique du chien qui la tient en arrêt. Souvent, dans les cercles brillans de la ville, on le voyait, auprès des jeunes beautés, se livrant à toutes les graces d'un esprit attique et léger. Sa figure rayonnait; Horace et Parny voltigeaient sur ses lèvres; de ses petits yeux sortaient des jets de flamme, et ses mains, enhardies par la poésie latine, osaient parfois des libertés toutes paternelles. Mais soudain ses traits se cristallisaient, un nuage cuivré passait sur son front, ses mains se retiraient confuses. C'est qu'un regard de Mme Herbeau, parti, comme une flèche, de la table de jeu, avait traversé le salon et frappé Aristide au cœur. Le reste de la soirée, le docteur était triste et muet. On le voyait errer, comme une chauve-souris, autour des parties de boston, insensible aux agaceries des femmes, morne, inquiet, et se crispant douloureusement aux approches de l'orage qu'il entendait gronder à l'horizon. L'orage éclatait au retour. Auprès d'Adélaïde, les transports d'Othello, la jalousie d'Hermione, n'eussent été que fureur de ramier et colère de gazelle. C'étaient toute la nuit des cris, des larmes, des sanglots, des tonnerres mêlés de pluie et de grêle à renverser des chênes druidiques; comme le roseau, Aristide ployait la tête, attendant, pour la relever, qu'un rayon de soleil vînt rendre un coin d'azur au ciel.

De ces scènes déplorables, qui ne se renouvelaient que trop souvent, le docteur avait retiré je ne sais quelle outrecuidance juvénile, dont il ne se rendait pas bien compte à lui-même, mais qui n'en était pas moins réelle. A force de s'entendre déclarer coupable, le bon docteur en était arrivé à douter de son innocence, à sentir je ne sais quelle velléité de fatuité posthume se glisser dans son cœur et se loger sous sa perruque. Il finit par interpréter la jalousie de Mme Herbeau en faveur de ses agrémens personnels, et sa vanité, fleur hivernale, éclose sous les transports jaloux d'Adélaïde, grandit au milieu des orages, comme ces violiers qu'a semés la tempête et qui croissent sur les ruines, battus des vents et de la tourmente. Hélas! il la caressait avec amour, cette fleur épanouie sur ses rameaux jaunissans, et ne prévoyait pas qu'elle dût un jour attirer la foudre sur l'arbre de ses prospérités!

Adélaïde était donc la plaie du docteur, l'ombre de son soleil, l'eau qui trempait son vin, le rugueux revers de sa médaille d'or. Mais quelle existence n'a pas un mal secret qui la ronge? La plus belle rose cache un ver destructeur au fond de son calice, disait à ce propos un poète de Saint-Léonard. Au reste, le docteur puisait aux réalités de la vie des consolations beaucoup plus positives que celles qu'auraient pu lui offrir toutes les muses limousines. Il avait fait de son jonc à pomme ciselée un véritable sceptre, qui régnait sans partage sur dix lieues à la ronde, et, grace aux contributions qu'il levait tous les ans sur la santé de ses sujets, il préparait à ses vieux jours cette médiocrité dorée qu'avait chantée son cher Horace. Déjà sa maison s'élevait, blanche et coquette, sur la place des *Récollets*, dominant les riches prairies, les champs baignés par la Vienne, et les fabriques de porcelaine semées au pied du coteau. Déjà, sur les flancs de la colline, couraient les allées sablées d'un jardin où, nouveau Zénon, le docteur promenait ses rares loisirs. On y remarquait un kiosque dont l'architecture, excessivement chinoise, faisait honneur au goût d'Aristide Herbeau, qui, plus heureux que Perrault, fut à la fois un habile architecte et un grand médecin. C'était là que, durant les soirées chaudes et sereines, il aimait à rassembler les intelligences d'élite qui faisaient revivre alors à Saint-Léonard les beaux jours de la cité de Périclès. Il leur montrait avec orgueil les bordures de jacynthes et d'œillets qui encadraient symétriquement ses planches de légumes, et ne manquait jamais de citer l'*utile dulci* de son bien-aimé poète, précepte que les beaux esprits de la ville, versés dans la latinité du siècle d'Auguste, étaient parvenus à traduire ainsi : — Mêlez les œillets aux choux-fleurs et les jacynthes aux navets. — Les petites

réunions du kiosque furent célèbres dans le pays, on en parle encore à Limoges. Il s'y buvait une énorme quantité de bière. La politique en était bannie; mais les arts, la science et la littérature s'y voyaient traités avec une supériorité qu'on ne rencontre guère que dans les salons de Saint-Léonard. Les poètes du lieu y lisaient de petits vers, et parfois les dixièmes muses d'alentour venaient y montrer le coin de leurs bas azurés. Aristide présidait ces assemblées avec une aménité qui lui gagnait tous les cœurs; aux grandes solennités, il maniait lui-même le théorbe et la lyre, et l'on comprenait bien, à l'entendre, qu'Apollon, dieu des plantes salutaires, fût aussi le dieu des savantes mélodies.

La maison du docteur était petite, mais l'intérieur en était élégant et habilement disposé. Il est vrai que les cheminées fumaient, qu'il fallait passer par la cuisine pour arriver à la salle à manger, que les tapis en étaient proscrits, le carreau glacé; qu'on y gelait en hiver, qu'on y grillait en été; mais c'était d'ailleurs un véritable bijou. Enfin, l'écurie de *Colette*, bonbonnière où la paille était moins rare que l'avoine, rappelait confusément les écuries du château de Condé aux habitans de Saint-Léonard qui ne connaissaient pas Chantilly. Ajoutez à tout ceci que le docteur Herbeau était adjoint au maire, membre du conseil municipal, chevalier de la Légion-d'Honneur; que si le présent était riant, l'avenir était plus riant encore; qu'au bout de quelques années de labeur Aristide pourrait se retirer dans un noble repos, laissant l'exemple de ses vertus et l'exploitation de sa clientèle à son fils, Célestin Herbeau, élève en médecine à la faculté de Montpellier, jeune bachelier qui faisait déjà pressentir, par sa haute capacité, le digne successeur de son père; et vous conviendrez que la destinée, en infligeant Adélaïde au docteur, avait pris soin d'envelopper cette pilule amère dans le miel le plus doux. Mais rien n'est stable ici-bas : le bonheur de l'homme est bâti sur le sable, un coup de vent suffit à le balayer.

II.

Par une belle soirée d'avril, Aristide Herbeau, monté sur *Colette*, suivait, tout pensif, le sentier qui mène du château de Riquemont à Saint-Léonard. Il venait de visiter Mme Riquemont, mariée depuis deux ans, et depuis deux ans affligée d'un mal qui déroutait tout l'art du docteur. C'était, à vrai dire, un mal étrange qui n'avait pas de nom,

résistait à tous les remèdes, changeait chaque jour de place, de symptômes et de nature, mettait en défaut tous les systèmes et faisait tourner la cervelle du cher Aristide. Aristide, qui avait probablement lu dans Hippocrate qu'il vaut mieux dire une sottise que confesser son ignorance, avait fini par déclarer que Mme Riquemont était affectée d'une gastrite passée à l'état chronique, et depuis deux ans il la traitait en conséquence. Pour M. Riquemont, il prétendait que sa femme avait des vapeurs et ne s'en souciait pas autrement.

Je professe une vive sympathie pour les maris en général. Je me suis toujours senti au cœur une extrême tendresse pour ces parias des temps modernes, et je me dis parfois que ces pauvres bourreaux pourraient bien être plus à plaindre que leurs victimes. J'ai vu partout tant de féroces tyrans égorgés par de faibles opprimées, tant de cruels sacrificateurs immolés par de tendres martyres, tant de voraces vautours déchirés par d'aimables colombes, que je commence à craindre que la littérature contemporaine n'ait pris la pitié à l'envers. Jamais on ne m'a vu dans les rangs de ces galans chevaliers, croisés pour conquérir l'indépendance de l'épouse, et je n'ai pas encore déposé mon offrande de maris sur les autels de cette liberté, ensanglantés déjà par plus d'une hétacombe. C'est donc avec un véritable désespoir que je me vois contraint d'avouer que M. Riquemont était un de ces types malheureux qui défraient les romans à la mode, un de ces époux chargés de crucifier la femme, messie des sociétés nouvelles. Ce n'est pas que M. Riquemont descendît en ligne directe de Barbe-Bleue : à Dieu ne plaise! C'était tout simplement un honnête butor, qui pensait qu'une femme n'a rien à demander au ciel quand son mari ne la bat pas et ne l'oblige point à laver la vaisselle. Je puis même assurer qu'il aimait réellement Mme Riquemont; seulement, il l'aimait à sa manière, en véritable rustre qu'il était. Comme il lui laissait le loisir de veiller à ses heures, de dormir son sommeil et de manger sa faim, qu'elle avait des bois et des prairies, un toit solide et chaud, des serviteurs soumis, une table abondante, il l'estimait heureuse entre les heureuses, et n'imaginait pas qu'en dehors de félicités si belles il y eût quelque petit bonheur à rêver.

En acquérant le château d'un noble ruiné, M. Riquemont avait oublié de s'appropier en même temps la grace, le savoir-vivre et les manières élégantes des hôtes qu'il avait remplacés. C'était un de ces campagnards enrichis qui ne parviennent jamais à briser la forme du moule à fromage où Dieu les a coulés, un de ces châtelains d'hier, dont la seigneurie sent toujours un peu l'étable à vaches d'où elle est

sortie. Celui-là sentait l'étable moins encore que l'écurie. La grande occupation de son existence, le but le plus direct de sa destinée, était d'élever des chevaux, de propager la pure race limousine. Il vivait avec ses poulains, il les appelait ses enfans, et une belle jument poulinière avait à ses yeux plus de prix que la plus belle femme du monde. Que Mme Riquemont fût malade, il s'en inquiétait peu, tant la santé de ses élèves absorbait sa sollicitude. Une mollette troublait son sommeil, un javart lui donnait la fièvre. Excellent agronome d'ailleurs, habile horticulteur, chasseur intrépide; nature abrupte, mais active; esprit borné, mais doué d'une rare intelligence pour tout ce qui ne sortait pas de sa juridiction, il augmentait chaque année ses revenus, méprisait souverainement les écrivains et les poètes, jetait au feu les livres de Mme Riquemont, sous prétexte que les romans perdent les femmes, raillait impitoyablement toute science qui ne traitait pas de l'agronomie ou de l'hippiatrique, et ne trouvait pas que la pensée pût avoir un plus bel emploi que celui qu'il en faisait lui-même. Il avait quarante ans, des traits durs, mais honnêtes, un appétit féroce et presque toujours une gaieté brutale, trop grossière pour blesser ses victimes, mais assez lourde pour les assommer.

Mlle Louise de Marsanges, riche héritière de la Creuse, échappait à peine aux joies de l'enfance, lorsque M. Riquemont l'avait demandée en mariage. Elle était orpheline et n'avait plus qu'une grand' mère, qui ne voulait pas mourir avant d'avoir assuré la destinée de sa petite fille. M. Riquemont jouissait dans tout le pays d'une belle réputation de probité et d'esprit; de probité, parce qu'il ne volait personne; d'esprit, parce qu'il faisait fortune. Mme de Marsanges était bien vieille et sentait approcher l'heure de la séparation éternelle. Tremblant pour l'avenir de Louise, elle fit passer son effroi dans le cœur de la jeune enfant. Louise comprit en pleurant que la mort de sa grand' mère la laisserait seule, sans appui, sans soutien, et, moins cependant pour prévenir le malheur qu'on lui laissait entrevoir que pour rasséréner les derniers jours de sa vieille amie, elle accepta la main qui lui était offerte. Quelques semaines après le mariage de Louise, Mme de Marsanges emporta au ciel tout le bonheur de sa petite-fille.

Louise était une nature élégante, fine et délicate : mélange d'espièglerie charmante et de douce mélancolie, car l'enfance folâtre n'était pas morte en elle, et déjà son cœur s'ouvrait aux rêveries de l'inquiète jeunesse. Le premier mois de son séjour à Riquemont ne fut pas sans charme pour elle. M. Riquemont lui montra avec orgueil ses

bois et ses guérets, ses coteaux couronnés de blés noirs, ses prairies où bondissaient les poulains pétulans, espoir de ses haras. Louise aimait les beaux chevaux : elle eut un beau cheval, ardent à la course, docile à la voix de sa belle maîtresse. Ce fut pour elle une grande joie de se sentir emportée, les cheveux au vent, par le galop d'un coursier rapide. Puis elle s'intéressa aux travaux de la campagne. Tout était nouveau pour elle, M. Riquemont lui expliqua tout. Elle visita les étables; elle eut une génisse de prédilection. Vers la chute du jour, elle aimait à voir les troupeaux passer sur la terrasse, en revenant des pacages. On était alors à l'époque de la moisson; elle alla voir couper les blés, et revint, chaque soir, assise sur les gerbes dorées, traînée par les bœufs mugissans. Elle éleva des couvées de perdreaux; elle eut ses oiseaux et ses fleurs. Elle apprit à battre la crème, moins blanche que ses blanches mains. Elle gouverna son ménage avec la joie d'une reine de quinze ans.

Malheureusement, toutes ces petites félicités n'étaient guère faites pour amortir l'énergie d'un cœur de dix-huit ans. Au bout d'un mois, Louise s'aperçut que toutes les ressources de l'esprit de M. Riquemont avaient été absorbées par la culture des champs et par l'éducation des chevaux. Elle demanda des livres, M. Riquemont lui conseilla de méditer la *Maison Rustique*. Un jour, entre une dissertation sur l'entretien des prairies artificielles et une discussion sur l'éparvin d'une jument, elle essaya de glisser quelques mots littéraires : M. Riquemont lui signifia qu'il avait en horreur les femmes pédantes et beaux-esprits. Elle manifesta le désir d'aller quelquefois à Aubusson, où elle avait laissé toutes ses affections d'enfance : M. Riquemont lui déclara qu'il détestait la sensiblerie et la locomotion chez les femmes. Pendant le premier mois de son mariage, M. Riquemont avait accompagné Louise dans toutes ses courses. Au bout d'un mois, — Louison, lui dit-il, tu connais maintenant le pays et les habitudes; point de gêne entre nous, mon enfant; je vais à mes affaires et te laisse à tes plaisirs. — A partir de ce jour, M. Riquemont ne rentra guère au gîte que pour manger et pour dormir. Louise voulut se plaindre de la solitude où se consumaient ses jours; M. Riquemont lui demanda sérieusement si elle était folle. Elle le pria de vouloir attirer au château quelques personnes de la ville; M. Riquemont répondit que les nouvelles connaissances étaient dangereuses. La pauvre enfant fit quelques prévenances au vieux curé du village : M. Riquemont cria qu'il n'aimait ni les jésuites ni les cafards, et qu'il n'entendait pas que sa femme frayât avec des Tartufes. Le second mois de son mariage,

Louise se promenait pensive le long des haies, et déjà bien des pleurs avaient mouillé ses yeux.

L'automne approchait, saison des rêveuses tristesses. Louise vit ses beaux jours se flétrir et tomber avec les feuilles des charmilles. Elle passait ses heures solitaires dans le parc, inquiète, inoccupée, et mêlant le deuil de son ame au deuil de la nature. C'est ainsi qu'elle vit en quelques semaines le soleil décliner dans le ciel et la jeunesse dans son cœur. Son beau front se voila, ses joues se décolorèrent, l'azur de ses yeux se ternit, et la gaieté, cette riante fleur de son printemps, pâlit et mourut sur sa tige.

L'hiver fut plus sombre encore. Louise le passa presque tout entier sous le manteau d'une vaste cheminée, morne, affaissée, ou bien lisant quelques livres qu'elle dérobait au regard de son mari, mais qui ne faisaient qu'aggraver son mal, car tous lui parlaient de bonheur et d'amour. M. Riquemont sortait le matin et ne rentrait que le soir, à l'heure du repas. Il rentrait assez ordinairement escorté de quelques maquignons ou de quelques rustres du village, et c'était au milieu de ces aimables convives que Louise allait s'asseoir, silencieuse et résignée; heureuse encore lorsque sa tristesse n'offrait pas à son mari un sujet de quolibets grossiers ou de reproches amers.

Vers le printemps, la santé de Mme Riquemont s'altéra si visiblement, que M. Riquemont s'en aperçut lui-même; il s'en préoccupa médiocrement, disant que c'étaient des vapeurs. Toutefois, pour l'acquit de sa conscience, il fit appeler le docteur Herbeau.

Le docteur accourut, monté sur *Colette.* Il vit Louise, il étudia le mal, mais vainement. Le mal était partout et nulle part. Aristide commença par saigner le sujet et par lui administrer quelques grains d'émétique, remèdes anodins, disait-il, qui ne pouvaient aggraver le cas, s'ils ne le guérissaient point. Louise voulut bien résister aux ordonnances du docteur; mais M. Riquemont les lui signifia avec tant d'autorité, — disant que, si elle était réellement malade, elle se prêterait de meilleure grace à la guérison, qu'il était las de l'entendre gémir, qu'il voyait bien que c'était un jeu et qu'elle voulait se donner des airs intéressans, qu'une bonne saignée la corrigerait de ces manies, qu'on serait trop heureux de jouir des bénéfices de la maladie sans en avoir les inconvéniens, et tant d'autres absurdités pareilles, — que la pauvre Louise, pour conquérir le repos, se livra, comme une victime, à la lancette et à l'émétique du docteur. L'émétique détermina une violente inflammation à l'estomac de la malade; et comme la tristesse est un des symptômes moraux de la gastrite, et

que l'affection présentait d'ailleurs tous les caractères d'une affection chronique, Aristide décida hardiment que Louise avait une gastrite passée à l'état chronique. Le mal était baptisé, mais Louise n'en valait guère mieux, et son état empira sous les soins assidus de la science.

Le docteur allait deux fois par semaine au château de Riquemont. Il s'établit bientôt entre ces trois personnages une intimité dont les détails se lient nécessairement au dénouement de cette histoire.

On comprend facilement qu'entre les mœurs rustiques de M. Riquemont et la molle nature du docteur Herbeau, il n'était guère de sympathies possibles. Le langage fleuri d'Aristide, ses citations latines, sa parole légèrement emphatique, ses manières toutes proprettes, l'insoucieuse ignorance qu'il affectait à l'endroit du pur sang limousin, étaient odieux au campagnard. D'un autre côté, les façons brusques de M. Riquemont, son mépris de toute noble science, ses gestes, ses discours, tout en lui révoltait le docteur; seulement, l'antipathie de ce dernier ne se révélait que par une réserve pleine de politesse, tandis que celle du châtelain affectait des formes acerbes, railleuses, impitoyables. C'étaient, à chaque instant et à propos de toute chose, des plaisanteries de mauvais goût qui frappaient le bon Aristide dans ce qu'il avait de plus respectable. *Colette*, par exemple, était le but accoutumé des sarcasmes du campagnard; il n'épargnait pas davantage la perruque du docteur, ses souliers à boucles d'argent, sa croix d'honneur et son cher poète. Et puis le docteur et le châtelain ne différaient pas moins d'opinions que de caractères. Essentiellement monarchique, Aristide Herbeau soutenait l'autel et le trône; c'était un esprit nourri des plus saines doctrines de la *Gazette* et de *la Quotidienne*. M. Riquemont, au contraire, était une des marionnettes que le libéralisme fit, pendant quinze ans, danser au bout de ses mauvaises phrases. Il croyait aux jésuites et prêchait à ses paysans la haine des missionnaires. Le poisson et les légumes étaient impitoyablement proscrits de sa table le vendredi et le samedi. Il empêchait sa femme d'aller à la messe; et, s'il rencontrait sur son chemin le curé de Riquemont, il détournait la tête avec affectation, afin de ne le point saluer. Comme tous les libéraux, il conciliait d'ailleurs le culte de l'empire avec celui de la liberté, et coiffait, sans sourciller, Napoléon du bonnet de la république. Il recueillait avec soin dans le département toutes les aventures scandaleuses où les curés et les vicaires se trouvaient plus ou moins impliqués, et il les adressait, revues et corrigées, au *Constitutionnel*, qui les lui renvoyait considérablement augmentées. En littérature, il ne connais-

sait que *la Pucelle* de Voltaire. Aristide évitait autant que possible les occasions de se mesurer avec un si rude joûteur; mais celui-ci avait un art merveilleux pour l'amener, bon gré, mal gré, sur le terrain de la discussion. Le docteur y apportait des formes courtoises qui ne faisaient qu'irriter le campagnard, et c'était alors, de la part de ce dernier, des éclats de voix qui frappaient Louise de stupeur, et le docteur lui-même d'épouvante. Ainsi, M. Riquemont n'avait pas de plus grande joie que de déclamer avec emphase, devant Aristide, les passages de son journal, extraits du carton aux vicaires. Aristide avait pris le parti de subir patiemment ces lectures et de ne jamais y répondre; mais si, par malheur, en les écoutant, il laissait échapper un sourire, ou s'il se permettait de balancer, d'un air incrédule, sa jambe droite croisée sur la gauche, le rustre, qui le guettait sournoisemeut, s'interrompait aussitôt et l'apostrophait de la façon la plus grossière. Et vainement Aristide protestait de son innocence; vainement il se défendait d'appartenir à la congrégation des jésuites; vainement il assurait qu'il n'était point un suppôt de la tyrannie, ajoutant qu'il appelait, avec autant d'ardeur que M. Riquemont lui-même, le bonheur et la liberté des peuples; M. Riquemont criait à l'hypocrisie, et tenait le docteur Herbeau pour un séïde du pouvoir. Je ne saurais dire tout ce que le bout de ruban rouge qu'il portait à sa boutonnière valut à ce pauvre bonhomme de sarcasmes amers et de brutales railleries. Dieu sait cependant qu'il l'avait gagné d'une manière bien innocente, et c'est le cas de raconter quelles voies détournées prit la Providence pour attacher le signe de l'honneur sur la poitrine d'Aristide : récompense tardive, inespérée, tant était épaisse la mousse de modestie sous laquelle il cachait la violette de ses mérites!

Ce grand fait s'accomplit durant les premières années de la restauration. Un prince de la branche aînée visitait les provinces du centre de la France. Comme Limoges le possédait en ses murs, Saint-Léonard sollicita l'honneur de le posséder à son tour. Le prince daigna y consentir. Ce fut un beau jour pour Saint-Léonard, le jour où il lui fut donné d'ouvrir ses portes à l'auguste visiteur. Dès le matin, la ville avait pris ses vêtemens de fête. La façade de la mairie était pavoisée de drapeaux; les habitans, dans leur enthousiasme, avaient illuminé en plein jour. A midi, une députation, qui se composait des personnages les plus éminens de la cité, partit à cheval pour aller à la rencontre de l'altesse. De temps immémorial, Saint-Léonard n'avait vu, même en carnaval, une si belle cavalcade. Le

docteur Herbeau s'y faisait remarquer par son bon air. Le maire de Saint-Léonard étant mort d'émotion l'avant-veille, en apprenant qu'il allait avoir à haranguer un prince du sang, c'était le docteur Herbeau qu'on avait chargé de ce soin, moins en sa qualité de premier adjoint qu'en raison de son éloquence. Il tenait dans l'un des arçons de sa selle une petite harangue qui devait lui faire quelque honneur près du prince et dans le pays. Malheureusement, ce jour-là, soit que *Colette* fût souffrante, soit qu'elle n'eût pas été jugée digne de figurer dans une pareille solennité, Aristide montait un cheval qu'il essayait pour la première fois. C'était d'ailleurs un fort pacifique animal, vrai mouton bridé, un cheval de meunier, je crois. Le docteur Herbeau, véritable centaure, qui n'eût pas craint de monter Bucéphale, était à l'aise là-dessus comme un prélat en son fauteuil. Il portait haut la tête et s'étalait d'une si fière grace, que chacun en faisait la remarque au passage. Les femmes disaient en se le montrant : — Voyez, ma chère, quelle belle mine a le docteur Herbeau! Il les saluait avec sa cravache, mais d'un geste si charmant que toutes en étaient ravies.

Les choses allaient le mieux du monde, et la cavalcade trottinait depuis une heure sur la route, lorsqu'un nuage de poussière qui tourbillonnait au loin comme une trombe, annonça la venue du prince. C'était bien le prince en effet. Descendu de voiture à deux lieues de la ville, il arrivait à cheval, suivi de son état-major. La députation de Saint-Léonard avait fait halte, au commandement du docteur Herbeau. Tous les cœurs battaient dans les poitrines. Le docteur tenait d'une main sa harangue, de l'autre les rênes de son coursier. Le prince s'étant arrêté à quelque distance, Aristide piqua des deux, et, se détachant de ses compagnons, s'avança vers l'altesse au trot de sa monture. Mais, ô catastrophe imprévue! comme le docteur, après s'être incliné, allait débiter sa harangue, son diable de cheval se prit à cabrioler comme une chèvre, et le pauvre Aristide, perdant d'un seul coup la tête et les étriers, roula comme une boule dans la poussière. Un murmure moqueur faillit s'élever dans la suite du prince, mais le prince l'étouffa d'un regard; puis, se penchant avec bonté vers Aristide, qui, dans sa confusion, ne songeait pas à changer d'attitude, il laissa tomber un de ces mots exquis qui firent la popularité d'Henri IV, un de ces mots charmans qui consolent de toutes les disgraces, un de ces adorables à-propos qui font la fortune des rois.

— Monsieur, relevez-vous, lui dit-il.

Touché jusqu'aux larmes, Aristide se releva et baisa la main de l'altesse.

Ce fut quelques mois après cette mésaventure que le docteur Herbeau fut nommé chevalier de la Légion-d'Honneur. Cette histoire est bien connue dans le pays, et l'on y dit encore que le docteur Herbeau serait mort sans la croix, s'il n'eût jamais monté un autre cheval que *Colette*. Je laisse à penser si c'était là pour M. Riquemont un magnifique sujet de quolibets. En vérité, le château de Riquemont était un cirque où deux fois par semaine le malheureux Herbeau était livré aux bêtes et endurait mille martyres.

Louise était le seul lien qui existât entre ces deux hommes. Le docteur avait apporté une espèce de distraction aux ennuis qui la dévoraient. Louise était dans cette situation de cœur et d'esprit qui ne connaît point de romans ennuyeux ni de visiteurs incommodes. Elle commença par trouver le docteur ridicule et par rire tout bas de sa perruque et de son ventre; elle finit par apprécier sa bonté et par l'aimer d'une amitié véritable. Les jours qui amenaient le docteur au château étaient les beaux jours de Louise, tant cette existence était délaissée. Du moins elle pouvait échanger avec lui quelques fragmens d'idées, quelques lambeaux de sentimens. D'un autre côté, la jeunesse de Mme Riquemont, sa grace, sa beauté, sa tristesse, sa santé frêle et débile, avaient vivement intéressé le chevaleresque Aristide, et il s'était pris pour elle d'une noble et sincère affection. Malheureusement, le docteur ne comprenait pas que l'amitié la plus pure et la plus désintéressée pût emprunter auprès d'une femme, jeune et belle, un autre langage que celui de la vieille galanterie dont il était un des derniers représentans. Louise s'en amusait innocemment; mais M. Riquemont en prenait quelque ombrage, et son humeur se manifestait par un redoublement d'épigrammes, qui tombaient sur Aristide comme en été la grêle sur les toits.

Or, plus M. Riquemont se montrait dur et brutal, plus Louise, par un sentiment de bonté délicate, se montrait affectueuse et tendre.

Elle avait des secrets charmans pour amortir les coups que son mari portait à l'amour-propre d'Aristide. C'étaient pour son cher docteur mille cajoleries adorables, telles qu'une femme peut en avoir pour un vieillard ou pour un enfant. Elle tournait autour de lui comme une belle chatte blanche, lui donnant ses petites mains à baiser, et ne l'appelant jamais que son bien-aimé docteur. Elle se montrait plus réservée en présence de M. Riquemont; mais lorsqu'il s'éloignait pour aller visiter ses poulains, laissant Aristide tout meur-

tri sur le champ de la discussion, Louise alors se mettait à l'œuvre. Elle relevait la victime et lui faisait de sa tendresse un édredon sur lequel elle le berçait mollement. Aristide était le médecin du corps de Louise; Louise était le médecin de l'ame d'Aristide. Si le mal qui la consumait lui laissait quelque trève, elle prenait le bras de son docteur chéri, et tous deux s'en allaient à pas lents le long des charmilles. La jeune femme avait un art exquis pour flatter les manies de son vieux camarade. Le docteur savait un peu de botanique; Louise se faisait dire le nom des plantes et des fleurs, l'histoire de leurs instincts et de leurs amours. Elle aimait les poètes que le docteur aimait. Elle regrettait que son éducation imparfaite ne lui permît pas de lire Horace dans le texte. S'ils rencontraient *Colette* au retour de l'abreuvoir, elle s'approchait de l'horrible bête, et flattait affectueusement son vilain col gris. Elle cueillait de beaux bouquets de fleurs des champs, et les offrait coquettement à son chevalier. Elle manquait rarement de lui passer un bluet à la boutonnière, disant qu'elle aimait le bleu, et qu'elle voulait que son cher docteur portât la couleur de sa dame. Enfin, que vous dirai-je? elle cherchait à se faire pardonner son mari.

Il arriva que le docteur, qui n'avait pas les perceptions du cœur bien déliées, et dont la vanité, ainsi que je l'ai dit déjà, fleurissait, comme les primevères, sous la neige, s'exagéra l'expansive tendresse de Louise, en dénatura le sens, et qu'au lieu de remercier, dans son humilité, le butor qui lui valait de si doux dédommagemens, il ne rendit grace, dans son orgueil, qu'aux séductions de son génie et aux charmes de sa personne. Il imita ce vétéran de la grande armée qui s'enivrait régulièrement tous les jours avec la liqueur destinée à laver ses blessures. Louise ne comprit pas ce qui se passait dans cette ame, et comme, chez elle, l'esprit avait autant besoin de distraction que le cœur, elle ne put résister au plaisir d'assaisonner son intimité d'un petit grain de coquetterie et d'agacer parfois la sentimentalité surannée de son vieux ami, n'imaginant pas que ce jeu pût avoir pour elle ou pour lui le moindre danger. Aristide fut dupe de ce petit manége, et la jeune femme, un jour qu'elle craignait pour lui quelques nouvelles bordées de sarcasmes, lui ayant conseillé gaiement de réserver l'expression de ses beaux sentimens pour les heures où son mari serait absent, le vieux Céladon ne douta plus qu'il ne fût lancé dans une intrigue amoureuse. Si l'on veut bien se rappeler que la jalousie d'Adélaïde autorisait depuis long-temps ces retours d'une jeunesse évanouie, si l'on songe qu'après tout le docteur n'était

ni beaucoup plus vieux ni plus laid que M. Riquemont, qu'il avait sur lui, par son intelligence et par ses manières, une supériorité incontestable, et qu'enfin, grace à l'isolement de Louise, il n'avait pas d'autre comparaison à redouter, peut-être s'étonnera-t-on moins de la présomption du trop inflammable Aristide. Et puis, il faut bien se dire qu'en changeant de nature, son affection avait conservé la même allure et le même langage. C'était une flamme discrète qui brûlait doucement dans son cœur, sans éclat et sans bruit, et que Louise entretenait sans beaucoup de frais à son insu. Les passions avaient toujours traité M. Herbeau avec tant d'indulgence, qu'il leur rendait politesse pour politesse, et son amour était à la fois si plein de confiance et de réserve, qu'il aurait pu vivre de longues années auprès de Louise sans qu'elle se doutât que l'expression de cet amour fût autre chose que le langage d'une antique chevalerie, et sans qu'il soupçonnât la tendresse de Louise de n'être que ce qu'elle était véritablement, une douce amitié, relevée par une coquetterie innocente. Cette petite intrigue, dont il faisait tous les honneurs, remplissait de joie le bon docteur, qui prenait hardiment pour des frégates les coquilles de noix qu'il avait lancées sur le fleuve de *Tendre;* d'une joie d'autant plus vive, que la conscience de son bonheur, quoique purement honoraire, suffisait aux exigences de sa passion et le vengeait secrètement des railleries de M. Riquemont. Pour M. Riquemont, il avait bien remarqué l'intimité qui existait entre sa femme et le docteur; il l'avait même observée de près, et bien qu'il n'eût rien découvert qui pût alarmer ses susceptibilités conjugales, il nourrissait contre Aristide je ne sais quelle humeur jalouse qu'il ne s'expliquait pas à lui-même, mais qui n'attendait qu'une occasion pour éclater. Les choses en étaient là depuis plusieurs mois et ne semblaient pas devoir prendre de long-temps une face nouvelle : Louise toujours souffrante, le docteur toujours épris, le châtelain toujours brutal.

Le docteur revenait donc tout pensif du château de Riquemont, par une belle soirée d'avril; il en revenait, sachant moins que jamais à quoi s'en tenir sur la maladie de Louise, car Louise était devenue la préoccupation continuelle d'Aristide. C'était la fleur de sa clientèle, le diamant de sa couronne : fleur étiolée, diamant dont chaque jour altérait le limpide éclat. A chaque visite nouvelle au château, la science du docteur recevait un vigoureux soufflet, et cette fois la pauvre fille revenait la joue toute meurtrie.

En approchant de la ville, les sombres rêveries d'Aristide firent

place à des pensées plus sereines. Sans rivaux à Saint-Léonard, unique docteur dans la contrée, il se disait qu'en dépit de M. Riquemont lui-même, la clientèle du château ne pouvait pas lui échapper. Bientôt il aperçut son kiosque qui se dressait majestueusement sur la colline, les volets verts de sa maison blanche, la fumée de son toit qui flottait dans l'air bleu du soir. A ce glorieux aspect, son cœur s'épanouit, et *Colette* elle-même fit entendre un hennissement de joie. *Hoc erat in votis!* s'écria-t-il en pressant les flancs de sa bête. Et, en gravissant le coteau, il contemplait complaisamment la vaste étendue de pays qui se déroulait à ses pieds, et il pensait, dans son orgueil, que sous ce ciel et sur cette terre qu'il embrassait de son regard, il n'était pas une fièvre, pas une gastrite, pas un catarrhe, pas une inflammation, pas un pythiriasis, pas une jambe cassée, qui ne fût le bien exclusif d'Aristide Herbeau, docteur de la faculté de médecine de Montpellier, membre du conseil municipal de Saint-Léonard, chevalier de la Légion-d'Honneur, et père de Célestin Herbeau.

Seigneur, la foudre qui gronde sous vos pieds n'éclate point brusquement sur la terre. Vous voilez votre ciel avant d'y déchaîner la tempête. Vous préparez la nature aux effets de votre colère; à l'approche de vos orages, les animaux se retirent effrayés dans leurs retraites, et vous envoyez aux plantes elles-mêmes je ne sais quels pressentimens de tristesse et d'inquiétude. Pourquoi, Seigneur, avez-vous traité l'homme moins favorablement que la gazelle et que la germandrée? Nos orages, à nous, éclatent dans l'azur du ciel; votre justice n'a point d'avant-coureurs, c'est toujours au milieu de nos joies que votre droite terrible s'appesantit sur notre tête.

Colette venait de s'arrêter devant la porte de son maître; Aristide mit pied à terre, et, après avoir abandonné son destrier aux soins de Jeannette, grosse fille limousine qui cumulait dans le ménage des deux époux la triple charge de cuisinière, de palefrenier et de femme de chambre, il entra d'un pied joyeux dans sa maison. Adélaide était absente. Aristide se jeta dans une bergère habillée d'une toile grise, et, après avoir promené un regard caressant sur ses fauteuils de velours d'Utrecht, sur ses flambeaux de bronze, enveloppés d'une gaze toute souillée par les mouches irrévérencieuses, après avoir contemplé avec amour sa pendule dorée, surmontée du Temps armé d'une faux, ses rideaux à carreaux rouge et blanc, qui faisaient un damier de chaque fenêtre : *O Melibæe, deus*, s'écria-t-il en se couchant sur le dos, *nobis hæc otia fecit!* car il savait un peu de Vir-

gile. Jeannette le surprit dans cet état de béatitude, les pieds en l'air, les mains endormies sur le ventre.

— Qu'est-ce? Jeannette, demanda Aristide sans tourner la tête.

— C'est un monsieur, répondit Jeannette, un étranger qui n'est pas de la ville.

— Idiote que vous êtes! s'écria le docteur, sans changer de position; s'il n'est pas de la ville, c'est qu'il est étranger; s'il est étranger, c'est qu'il n'est pas de la ville : vous faites là un pléonasme, petite, un horrible pléonasme.

— Un étranger qui n'est pas de la ville, répéta Jeannette sans s'émouvoir, et qui vient pour l'habiter. Il a dit qu'il était bien fâché de n'avoir trouvé ni monsieur ni madame...

— Mettez de la suite dans vos idées, Jeannette, mettez de la suite dans vos idées, mon enfant, s'écria le docteur. Il fallait commencer votre discours par dire qu'un étranger était venu faire visite au docteur Herbeau et à son épouse. Procédons par ordre, si la chose est possible. N'opérons pas la saignée avant d'avoir fait la ligature. Et quel est cet étranger? semble-t-il jouir d'une robuste constitution?

— Il a dit, répéta Jeannette avec un imperturbable sang-froid, qu'il était bien fâché de n'avoir trouvé ni monsieur ni madame, mais qu'il serait plus heureux une autre fois, et il m'a remis ce chiffon, ajouta-t-elle en tirant de sa gorgerette une carte satinée qu'elle présenta au docteur.

— Quelque surnuméraire de l'enregistrement, dit Aristide en se parlant à lui-même; quelque commis à pied des droits réunis; mauvaise clientèle! tout ce monde-là est obligé de se bien porter. Voyons, Jeannette, voyons cette carte, ajouta-t-il en tendant la main, mais sans tourner la tête, et toujours dans la même attitude.

Jeannette la lui ayant glissée entre l'index et le pouce, le docteur pressa légèrement la carte, la soupesa quelques instans avec un sourire goguenard, la flaira d'un air impertinent, puis enfin y abaissa un regard nonchalant.

O Balthasar, lorsqu'au milieu de tes courtisans et de tes femmes, tu aperçus une main mystérieuse traçant des mots fatals sur le marbre de ton palais; ô Robinson, lorsqu'un jour, dans ton île, tu découvris l'empreinte d'un pas humain sur le sable; ô Leporello, lorsque tu vis entrer dans la salle de ton maître la blanche statue du commandeur; certes, ô mes amis, chacun de vous dut passer un horrible quart d'heure de terreur et d'effroi. Eh bien! il était réservé au

docteur Herbeau de résumer en une seule minute ces trois quarts d'heure de classique épouvante.

Aristide se leva d'un seul jet, comme les diablotins à ressort lorsqu'on ouvre la boîte où ils sont comprimés. Il se tint un instant sur ses jambes, droit, raide, immobile, terne, les yeux hagards, puis il retomba lourdement sur sa bergère, comme un taureau sous la massue de l'abattoir. De sa main glacée s'était échappée la carte de l'étranger, mais sur la porcelaine luisante il avait lu un nom écrit en lettres de feu; et ce nom, il le voyait partout, sur ses bronzes, sur ses rideaux, sur ses fauteuils, et jusque sur sa culotte de velours, partout flamboyant, terrible, ineffaçable comme la tache que Miranda portait au cœur.

Il demeura long-temps ainsi; enfin, se tournant vers Jeannette, qui le regardait d'un air hébété, il demanda une lumière. L'infortuné cherchait à douter de son désastre. Peut-être ses yeux l'avaient-ils abusé. Le malheur est si prompt à l'espoir! L'ame qui se noie s'attache à tous les brins d'herbe que lui jette la brise du rivage. Lorsque Jeannette eut apporté la lumière demandée, Aristide releva la carte d'une main tremblante, et, l'approchant du suif enflammé, il lut une seconde fois ce nom, ce nom fatal qu'il n'avait que trop bien lu d'abord, aux pâles lueurs du crépuscule, ce nom dont chaque lettre s'incrustait, en plomb brûlant, dans la chair du docteur, ce nom sorti de l'enfer : *Henri Savenay, docteur-médecin de la faculté de Paris.*

— Je suis ruiné, s'écria-t-il avec un morne désespoir, ma femme est ruinée, mon fils est ruiné, nous sommes tous ruinés!

Au retour de Mme Herbeau, ce fut bien autre chose, vraiment! Elle apporta sous le toit domestique toutes les rumeurs de la ville. L'arrivée du nouveau docteur avait mis Saint-Léonard sens dessus-dessous. Il n'était bruit dans Saint-Léonard que de l'arrivée du nouveau docteur. Aristide avait des ennemis; quel être supérieur n'en a pas? Ses succès, ses cures merveilleuses, ses longues prospérités, qu'aucune gloire rivale n'était venue troubler jusqu'alors, lui avaient fait bien des envieux, et déjà plus d'une voix jalouse prophétisait la ruine de Sion. Comme l'ancien Aristide, on s'ennuyait de l'entendre appeler le juste. L'arrivée du nouveau docteur fut donc accueillie par plusieurs avec une joie secrète, et par tous avec ce sentiment de bienveillance qui s'attache en province à tous les visages nouveaux. En quelques heures, le vieux soleil d'Aristide pâlit devant cet astre d'un jour. Débarqué de la veille, Henri Savenay avait à peine ouvert ses

malles, qu'on exaltait déjà ses talens : c'était un élève de Dupuytren, l'orgueil de Dubois, l'amour d'Alibert, la providence des pauvres infirmes, l'espoir des mourans; que n'était-il pas? Il rendait la vue aux aveugles, la parole aux muets, le mouvement aux paralytiques. Il avait à peine montré le bout de son nez sur la place et sur les boulevarts, qu'on célébrait déjà sa grace, son esprit, l'élégance de ses manières. Certes, le docteur Herbeau était un habile docteur, mais il avait fait son temps; puis *Colette* était bien vieille et demandait un peu de repos; puis la médecine avait dû faire bien des progrès et laisser le cher docteur Herbeau dans l'ornière; puis Henri Savenay était de la faculté de Paris, et Aristide Herbeau de la faculté de Montpellier; puis ceci, et puis cela. — Et l'on s'apitoyait sur Aristide, on affectait pour lui une compassion charitable. Il était bien cruel à son âge, après avoir régné si long-temps sans rivaux, de voir partager son empire et de ne laisser à son fils qu'une clientèle morcelée. L'établissement de Célestin devrait nécessairement en souffrir. Il faudrait renoncer à des prétentions désormais trop ambitieuses. Mme Herbeau ne serait-elle pas réduite elle-même à tenir sa maison sur un pied plus modeste? Adieu les réunions du kiosque et les flots de bière mousseuse! Le docteur Herbeau n'aurait plus désormais que de l'absynthe dans sa cave, disait, à ce propos, un poète de Saint-Léonard. Et c'est ainsi que l'envie des méchans, blottie sous le manteau de la pitié, s'y rigolait tout à son aise, et pleurait de l'huile bouillante sur les blessures du malheureux docteur Herbeau.

La gendarmerie prouva bien dans cette occasion que la vengeance, pour être le plaisir des dieux, n'est pas moins celui des gendarmes. Tous les gendarmes de Saint-Léonard laissaient éclater leur joie d'une façon particulière, et déjà se mettaient en quête de sympathie pour le nouveau docteur. Un gendarme, nommé Canon, atteint d'une fièvre chaude, avait fait appeler le jour même M. Savenay, et s'était montré, deux heures après, sur la place des Récollets, attestant à tous ceux qui voulaient l'entendre qu'il avait été guéri par la seule vue de ce merveilleux médecin. Les esprits impartiaux de la ville n'étaient pas dupes de ce manége, et comprenaient bien que le gendarme Canon n'avait d'autre but que de déprécier le docteur Herbeau; mais à Saint-Léonard, comme en maint autre lieu, les esprits impartiaux sont rares, et il n'était bruit, sur la place et sur les boulevarts, que de la guérison miraculeuse de ce diable de Canon. Le lendemain, la gendarmerie royale de Saint-Léonard se présenta en corps chez M. Savenay, pour lui offrir sa clientèle. Le brigadier porta la parole; mais

il le fit en termes si offensans pour Aristide et pour son épouse, que le nouveau docteur se vit obligé de l'interrompre au beau milieu de son discours. Cette démarche des gendarmes et l'attitude pleine de dignité que M. Savenay sut garder en cette circonstance, produisirent une vive sensation dans la cité; le soir on s'en entretint longuement au raout du percepteur. Mais n'anticipons point sur cette lamentable histoire, et revenons, je vous prie, au chevet du docteur Herbeau.

Adélaïde entra dans l'alcôve d'Aristide, pareille à une vieille lionne blessée. Elle apportait pendans à son cœur saignant tous les traits décochés par la pitié de Saint-Léonard. Aristide était couché. En entendant le pas haletant de son épouse, il se leva sur son séant, et tous deux demeurèrent quelques instans à se contempler l'un l'autre en silence; puis le docteur, sans avoir dit une parole, retomba de tout son poids sur le lit et se cacha sous la couverture. Dans les circonstances difficiles de la vie, les femmes déploient plus de courage que les hommes. En voyant l'abattement de son mari, Mme Herbeau se sentit grandir de dix coudées. Elle releva la couverture sous laquelle Aristide étouffait sa douleur, et par de douces paroles elle chercha à remonter cette ame affaissée. — Au bout du compte, lui dit-elle, ce n'est qu'un docteur de plus; ses débuts seront longs, son succès n'est point assuré; d'ailleurs vous avez besoin de repos, Aristide.

— Vous oubliez Célestin, dit le docteur désolé. Ma clientèle devait être sa dot; c'était une dot de roi.

— Eh bien! il aura une dot de prince. Deux docteurs peuvent fort bien vivre à Saint-Léonard, sans se faire tort l'un à l'autre. Dans toute écurie, il y a litière pour deux chevaux. Le pays est bon, et Dieu sait que vous ne l'avez pas gâté.

— Adélaïde! s'écria le docteur en se dressant de nouveau sur sa couche, vous ne comprenez rien à ce qui se passe; vous ne voyez rien, vous ne prévoyez rien! une pierre de votre maison se détache, et vous dites : — Ce n'est qu'une pierre qui tombe. — Une bardane croît dans votre jardin, et vous dites : — Ce n'est qu'une mauvaise herbe qui pousse. — Et moi, je vous dis que cette pierre qui se détache entraînera toutes les autres; que cette mauvaise herbe qui pousse étouffera toutes les bonnes. Tout est perdu, et Célestin mourra sur la paille. Ah! vous ne la connaissez pas, cette engeance de docteurs qui fourmillent, qui pullulent sur le pavé de Paris et qui finiront par dévorer la France. Ce sont des oiseaux de proie qui s'attirent les uns les autres. Quand l'un d'eux tombe sur un cadavre, tous arrivent pour le dépecer. Avant deux ans, vous verrez une

nuée de ces corbeaux voraces s'abattre sur le pays et disputer quelques os décharnés à l'appétit de notre Célestin.

Les sanglots interrompirent la voix du docteur, et Mme Herbeau ne put s'empêcher de mêler ses larmes à celles de son époux.

Aristide avait raison : le bonheur est pareil aux murs de clôture; la première pierre qui tombe entraîne toutes les autres. A peine quelques jours avaient passé sur cette nuit douloureuse, qu'un paysan de Riquemont, venu à la ville pour vendre des bestiaux, apporta au docteur une lettre ainsi conçue :

« CHER DOCTEUR,

« Mon mari a été pris hier d'une maladie qui demande toute votre sollicitude : M. Riquemont s'est mis pour moi en frais de tendresse. Il est bruit ici d'un nouveau médecin, récemment arrivé de Paris, et, pour l'acquit de sa conscience, M. Riquemont désire que vous puissiez vous consulter avec M. Savenay (c'est ainsi, je crois, qu'il se nomme) sur le misérable état de ma santé. Vous comprenez bien, cher docteur, que je n'attends rien de ce concours de la science, et que je ne l'ai pas sollicité; puisque vos soins n'ont pu rappeler ma jeunesse envolée, ni ranimer mes forces éteintes, c'est que je dois mourir, et Dieu sait que je suis prête. Mais que voulez-vous? M. Riquemont est las de me voir souffrir : il faut bien pardonner quelque chose aux caprices de cet ennui. Soyez donc assez bon pour venir demain déjeuner au château; M. Savenay sera notre convive.

« Adieu, le plus aimable et le plus aimé des docteurs.

« LOUISE R. »

Le même jour, M. Savenay reçut un billet conçu en ces termes, qui, bien que fort vulgaires, avaient été nécessairement écrits sous la dictée de Mme Riquemont :

« Monsieur le docteur Savenay est prié de vouloir se rendre demain au château de Riquemont, afin de pouvoir se consulter avec M. le docteur Herbeau sur l'état de Mme Riquemont. En arrivant à l'heure du déjeuner, M. Savenay obligerait doublement M. et Mme Riquemont.

« RIQUEMONT. »

Château de Riquemont, 27 avril 18..:

Il serait difficile d'expliquer l'état de perplexité dans lequel la lettre de Mme Riquemont jeta le docteur Herbeau. Sa culotte de

velours déchirée par l'épine d'une haie, sa perruque pêchée à la ligne par quelque enfant malicieux, son kiosque en flammes, *Colette* poussive, tous ses cliens bien portans, enfin toutes les catastrophes dont la prévision avait parfois effrayé son imagination timorée, l'eussent plongé, en se réalisant, dans une affliction moins tourmentée. La charge sonnait déjà, et la lutte allait commencer! Elle allait commencer par un combat singulier, par un duel au grand jour, face à face, sur le même terrain, sur un terrain où le pauvre Aristide n'avait encore marché qu'en tâtonnant. Et quelles armes inégales, grand Dieu! Henri Savenay tout frais émoulu, Aristide Herbeau tout rouillé par une longue sécurité. Et quelle honte pour ce dernier, s'il allait faillir à la première passe! Quel affront, si le nouveau docteur allait la découvrir, la source de ce mal, si long-temps et toujours vainement cherchée par Herbeau! Quel désastre, s'il allait le dompter et le vaincre, ce mal contre lequel s'était brisée la science d'Aristide! Que dirait le pays? que dirait M. Riquemont? que dirait Louise elle-même? La clientèle du château ne serait-elle pas le prix du vainqueur? Angoisses du cœur, qui pourra vous peindre? qui pourra dire tout ce qu'Aristide avala de couleuvres durant la nuit qui précéda cette joûte solennelle?

La nouvelle que M. Savenay venait d'être appelé au château de Riquemont pour conférer avec M. Herbeau sur la santé de la jeune châtelaine s'était en moins de quelques heures répandue dans toute la ville. L'état maladif de Mme Riquemont préoccupait depuis long-temps les habitans de Saint-Léonard. Les ennemis d'Aristide en murmuraient tout haut; ses amis osaient à peine le défendre tout bas. On attendait donc impatiemment le résultat de ce grand concours de la science. Il s'agissait désormais de savoir si le sceptre resterait entre les mains du docteur Herbeau, ou s'il passerait entre celles du docteur Savenay : grave question qui devait se vider le lendemain au château de Riquemont.

Ce fut encore Adélaïde qui chercha à relever le courage abattu de son époux. — Aristide, lui dit-elle, il ne faut pas vous dissimuler que votre honneur, votre réputation et l'avenir de Célestin dépendent du jour de demain. Toute la contrée a les yeux sur vous : vaincu, elle vous délaisse; triomphant, elle est toute à vous. Vous triompherez, c'est mon cœur qui me le dit. Qu'est-ce, après tout, que ce Savenay? On le vante, on le prône : qu'a-t-il fait? qui l'a vu? Allez, prenez courage et songez que vous allez combattre pour vos autels et pour vos foyers.

Elle ignorait, la malheureuse, que son infidèle époux eût, avec les intérêts de sa gloire et l'avenir de Célestin, d'autres droits non moins doux à défendre! Sa noble assurance ranima le cœur d'Aristide. Pareil aux guerriers qui visitent leurs armes la veille de la bataille, il passa la nuit entière à fourbir sa science, à épousseter son cerveau, à feuilleter tous les ouvrages de médecine qui composaient sa bibliothèque. Adélaïde avait tiré de l'armoire une chemise à jabot, une cravate brodée, des manchettes de dentelle, des bas fin et luisans, une perruque toute neuve. A cinq heures du matin, Jeannette étrillait *Colette* et lavait les harnais. A six heures, Adélaïde parfuma d'eau de Cologne le mouchoir d'Aristide, et noua un ruban neuf à la boutonnière de son habit. C'était l'habit qu'il portait aux jours de cérémonie, un habit bien large, bien étoffé, à la taille longue, aux basques flottantes, coupé dans un petit drap de Châteauroux, qui, vu à la brune, jouait le drap de Louviers d'une façon toute merveilleuse. A six heures et demie, le docteur emprisonna ses jambes dans des bottines à courroies, et, comme sept heures sonnaient à l'église de la ville, il enfourchait bravement Colette. Toute sa personne respirait un mâle courage; son front était serein et son air vaillant. Il se pencha sur sa selle pour déposer un baiser sur le front d'Adélaïde; puis, coupant l'air avec sa cravache, il enfonça ses éperons dans les flancs de Colette, qui partit au pas en boitant.

L'enthousiasme du docteur fut court. A peine Aristide eut-il perdu de vue le chapeau chinois de son kiosque et la girouette de sa maison, qu'il sentit ses forces faiblir et son courage chanceler. La cravache, si fanfaronne à l'heure du départ, pendait nonchalamment sur le flanc du destrier; la bride, tenue mollement par une main paresseuse, flottait sur le cou de Colette, et Colette, pour se conformer aux tristes pensées de son maître, allait d'un pas lent et rêveur, enlevant par-ci par-là des touffes de gazon au sentier et des branches vertes au buissons. Vainement les paysans qui se rendaient à Saint-Léonard, les pâtres qui traversaient le sentier, les jeunes filles filant leur quenouille de chanvre et menant paître les moutons sur la colline, vainement les femmes, les enfans, les vieillards, qui rencontraient le docteur, lui envoyaient le salut accoutumé; le docteur passait sans se découvrir, sombre, silencieux, le front baissé; et chacun de se dire : Qu'a donc le docteur Herbeau?

Vous demandiez, bonnes gens, ce qu'avait le docteur Herbeau, lorsque, par une belle matinée de printemps, vous le vîtes passer, se rendant à Riquemont, brumeux comme une soirée d'hiver? Quand

bien même il vous eût confié les ennuis de son cœur, vous ne les auriez pas compris, ames champêtres et naïves, qui avez toujours ignoré la vanité de la science, les tortures de l'ambition, les terreurs de l'amour, les angoisses de l'amour-propre. Il allait, encore tout meurtri par les rudes pensées qui l'avaient secoué la veille, aiguisant ses argumens, passant en revue toutes ses forces, se récitant à lui-même les volumes de sa bibliothèque, tour à tour agité par l'espoir et par la crainte, suivant qu'il trouvait sa mémoire docile ou revêche. Au bout de deux heures, il se fit dans ses souvenirs une telle confusion de textes, Hippocrate et Parny, l'ode et la phlyctène, l'élégie et la phlogose, se mêlèrent d'une façon si étrange dans son pauvre cerveau fatigué, qu'il crut sentir tous les rayons de sa bibliothèque danser sous sa perruque une sarabande infernale. L'infortuné n'en était plus aux diables bleus, mais à tout ce que l'enfer a de plus noir en fait de diables. Je n'affirmerais pas que la raison d'Aristide eût tenu quelques heures de plus contre cet horrible cauchemar, et j'oserais même assurer qu'elle était déjà bien ébranlée et près de céder, lorsque, heureusement pour la cervelle de son maître, Colette s'arrêta devant la grille du parc de Riquemont. Aristide leva le loquet avec le manche de sa cravache, et Colette, poussant avec sa tête la porte obéissante, prit un petit trot tout gaillard qui conduisit d'un seul trait le docteur sur la terrasse du château.

Ce château était, avant que M. Riquemont l'occupât, un des rares refuges ouverts encore à la poésie exilée. Le temps en avait tapissé les murs de ravenelles et de campanules. La girouette fleurdelisée criait au vent sur la tringle rouillée; l'écusson seigneurial se cachait humblement au-dessus de la porte sous des touffes de pariétaire. L'intérieur en était mystérieux et sombre; on ne pouvait y marcher sans éveiller un écho du passé. Les boiseries étaient de chêne sculpté; aux lambris pendaient les portraits de famille dans leurs vieux cadres enfumés. Mais, plus impitoyable que le temps, M. Riquemont était venu, et, avec ce tact exquis qu'il apportait en toute chose, il avait remis à neuf et façonné à son image ce vénérable et poétique débris. La fleur de lis de la girouette s'était vue détrônée par un chasseur de fer-blanc, précédé d'un chien en arrêt. Les murs, dépouillés de leur robe de fleurs et de feuillage, avaient été blanchis à la chaux. L'écusson seigneurial était tombé sous le marteau. M. Riquemont avait fait abattre les tourelles pour anéantir tout vestige de féodalité. Il se vantait d'avoir aboli dans ses domaines la dîme, la corvée et le droit du seigneur. Il avait fait une écurie de la chapelle. Louise avait

supplié vainement pour qu'on en fît du moins un colombier. Le château n'avait pas subi à l'intérieur une profanation moins complète. On s'était chauffé tout un hiver avec les boiseries de chêne, et M. Riquemont les avait remplacées par un papier représentant des Chinois en palankin et des Indiens sur des éléphans. Aux vieux cadres, aux vieux portraits, avaient succédé les portraits lithographiés de Lafayette, de Benjamin Constant et du général Foy. La chambre à coucher de M. Riquemont était particulièrement ornée des batailles de l'empereur et de quatre tableaux racontant la vie et la mort de Poniatowski. Louise avait eu bien des luttes à soutenir pour préserver son appartement du patriotisme de son mari; encore n'avait-elle pu obtenir de garder au chevet de son lit un grand Christ d'ivoire qu'elle tenait de sa grand-mère, M. Riquemont ayant signifié qu'il ne saurait jamais se résoudre à encourager la superstition et le fanatisme. Louise était, à vrai dire, en ce lieu la poésie exilée dont je vous parlais tout à l'heure.

Le docteur l'aperçut assise sur le perron : pâle et languissante, Mme Riquemont tâchait de réchauffer ses membres glacés au soleil du printemps. Elle n'avait jamais voulu se soumettre à garder le lit ni la chambre; elle traitait son mal en femme impérieuse et coquette, et la douleur était plutôt esclave des caprices de Louise que Louise n'était esclave des exigences de la douleur. Aristide mit pied à terre, se débarrassa de ses bottines, et, faisant voltiger son mouchoir le long de ses jambes et sur ses souliers pour en enlever la poussière, il marcha vers la jeune malade d'un air gracieux et pimpant. Il monta les degrés du perron avec une dignité parfaite, s'approcha galamment de Mme Riquemont, et lui prit une main blanche et sèche qu'il porta tendrement à ses lèvres.

— Toujours aimable! dit Louise en pressant la main d'Aristide.

— Et vous, toujours plus belle et plus charmante! s'écria le délicieux Herbeau.

— Ah! docteur, vous vous vantez! dit-elle en souriant.

Le docteur avait raison : Mme Riquemont était charmante. Je ne sais quel mélange de finesse et de mélancolie donnait à ses traits quelque chose de la physionomie de la gazelle. Ses lèvres étaient minces et décolorées, mais encore armées d'un sourire à la fois doux et presque railleur, que n'avait pas émoussé la souffrance. Son front, net et pur, était veiné de bleu, et ses beaux yeux, dont l'azur se détachait sur la mate blancheur du visage, semblaient deux pervenches épanouies sur la neige, aux premiers rayons du printemps. Ses

cheveux blonds et fins, lissés en bandeau sur le front, se cachaient sous un bonnet de point d'Alençon, garni de rubans roses; sa taille, svelte comme la tige d'un jeune bouleau, était serrée par une douillette de soie verte. Ces goûts d'élégante simplicité étaient tout ce que Louise avait sauvé de sa jeunesse.

— Toujours un peu de fièvre, dit le docteur en interrogeant le pouls de la malade.

— Une fièvre continue, docteur, une fièvre continue, répéta-t-elle avec découragement.

— C'est une azodès, madame; vous avez une azodès, reprit gravement le docteur.

— Quelle horrible maladie! s'écria Louise; une azodès, dites-vous? Qu'est-ce que cela, je vous prie?

— L'azodès, reprit le docteur, est une fièvre continue.

— Mon Dieu! dit Louise en se levant, que la science est une magnifique chose! Prêtez-moi votre bras, docteur, et menez-moi un peu le long de ces haies dont le vent m'apporte les vertes senteurs. Vous dites donc, ajouta-t-elle en s'appuyant coquettement sur le bras d'Aristide, vous dites que j'ai une azodès?

— Et j'ajoute, divine Louise, que nous pratiquerons de nouvelles émissions sanguines, afin de maîtriser la diathèse inflammatoire, dit le docteur d'un ton solennel.

— Tenez, cher docteur, répondit Louise en regardant Aristide d'un air suppliant, je ne vous demande qu'une seule chose.

— Demandez ma vie, madame! s'écria-t-il avec chaleur.

— Eh! mon Dieu! je ne vous demande même pas la mienne.

— Tout mon sang est à vous, Louise! ajouta le docteur en pressant le bras de la malade.

— Eh bien! docteur aimé, dit Louise en souriant, gardez votre sang et laissez-moi le mien. Tout ce que je demande, ajouta-t-elle, c'est de pouvoir mourir tranquillement. Que le soleil est doux! dit-elle en s'asseyant sur un tertre vert; que l'air est enivrant et pur! Les oiseaux gazouillent sous la feuillée, les insectes bruissent sous l'herbe, les herbes frémissent à nos pieds, et la brise semble confier de doux mystères aux fleurs qui s'entr'ouvrent pour les recevoir. Quel luxe! quels parfums! quels flots de sève et de vie débordent de toutes parts! Toutes les joies s'éveillent et chantent sur la terre : c'est jour de fête sous le ciel, et, seule, je suis triste à pleurer.

La pauvre enfant fondit en larmes.

— Voyons, voyons, dit le docteur véritablement ému, il ne faut

pas ainsi se désespérer. Les ressources de la science sont inépuisables. Nous combattrons la gastrite par les antiphlogistiques. Déjà le mal est enrayé, et je réponds devant Dieu de votre prochaine guérison, si toutefois des prétentions rivales ne viennent point contrarier mon système et me disputer la gloire de vous sauver, seul prix, chère Louise, qu'ambitionne ma sollicitude.

— Ah! vous voulez parler du nouveau docteur? dit Louise avec nonchalance. Voyez, je l'avais oublié. Ce n'est pas moi qui l'ai voulu, vous le savez bien, n'est-ce pas? Qui pourrait remplacer près de moi vos soins et votre tendresse?

— Personne, Louise, personne au monde, s'écria le docteur attendri.

— Oh! je le sais bien, allez! n'est-ce pas vous qui avez mis un peu de soleil dans ma pauvre existence? Vous m'avez aidée à vivre et vous m'aiderez à mourir.

— Louise, chère enfant, ne parlez pas ainsi! dit Aristide d'une voix étouffée.

— Il faut bien en parler, puisque je sens que chaque jour emporte un débris de moi-même. Tenez, ajouta-t-elle en lui prenant une main qu'elle posa doucement sur son cœur, vous avez beau faire, je sens là quelque chose qui me tue. Qu'est-ce donc? il me semble pourtant que ma vie pourrait être si belle. Ah! mon ami, je l'aime, cette vie qui m'échappe! Ah! sauvez-moi! s'écria-t-elle en se pressant effrayée contre lui, comme si elle eût aperçu un serpent se glisser à ses pieds.

Aristide la serra tendrement contre sa poitrine et osa la baiser au front.

— Vous vivrez, s'écria-t-il; vous êtes trop aimée pour mourir.

— Ah! vous aussi, vous êtes bien aimé, dit-elle.

— Louise, vous êtes adorée!

— Et vous aussi, et vous aussi! dit Louise en souriant à travers ses pleurs. Mais, soyons gais, monsieur Herbeau, ajouta-t-elle en passant précipitamment son mouchoir sur ses yeux; soyons gais, il le faut; j'aperçois mon mari, et je ne veux pas qu'il puisse rire de mes larmes.

Aristide attribua ce mouvement à un tout autre motif, et crut de bonne foi que Louise craignait d'éveiller la jalousie de M. Riquemont. Il prit aussitôt un air grave et compassé, car c'était là le côté le plus plaisant de la passion du docteur. Il ne se serait point pardonné de troubler le repos domestique de Mme Riquemont, et pour

cacher un bonheur imaginaire il se donnait autant de mal que d'autres en auraient pris pour le réaliser.

Louise se leva, et, s'appuyant sur le bras du docteur, tous deux allèrent à la rencontre de M. Riquemont, qui venait, un fusil sur l'épaule, précédé d'une meute complète.

— Bonjour, papa Herbeau, dit le campagnard en frappant de sa main le ventre d'Aristide. Comment se porte la maman Herbeau? Et ce cher Célestin? avons-nous de ses nouvelles? marche-t-il toujours à grands pas dans la voie de vos vertus et de vos mérites? Et cette chère Colette? Vous, papa, toujours frais et fringant! décidément vous volez la santé de vos malades. Mais je ne vois pas M. Savenay. Ah çà! j'espère bien, docteur, que vous ne vous formaliserez pas de la présence d'un confrère au château. C'est une pure formalité; mais il faut tout prévoir : un malheur est si vite arrivé! Du moins, si on a fait, pour le prévenir, tout ce qu'il était humainement possible de faire, eh bien! ma foi, lorsqu'il arrive, on n'a rien à se reprocher; la conscience est calme et on dort tranquille. — Pas vrai, Louison? ajouta-t-il en se tournant vers Mme Riquemont, qui ne répondit pas.

M. Riquemont parla long-temps ainsi, ajoutant à l'élévation des pensées et à la distinction du langage la grace de son rire limousin et l'élégance de son geste rustique. Louise était rêveuse. Aristide marchait silencieux et tout occupé à garantir les basques de son habit des caresses de la meute qui gambadait autour de lui. M. Riquemont faisait à lui seul tous les frais de la conversation.

Comme ils arrivaient sur la terrasse, le garde-champêtre remit à son maître un paquet de journaux qu'il apportait de la ville : c'étaient le *Constitutionnel*, le *Journal des Haras* et les *Annales agronomiques*. Le châtelain déchira les bandes et se prit à parcourir chaque feuille d'un air important. Il lisait depuis quelques instans, quand tout d'un coup son visage s'épanouit, ses narines se gonflèrent, son front s'illumina. Il interrompit sa lecture, et, cherchant du regard le docteur Herbeau qui s'était éloigné de quelques pas :

— Papa Herbeau! s'écria-t-il.

Le docteur s'étant approché :

— Écoutez cela, papa! dit M. Riquemont en lui frappant sur le ventre.

Et déployant les feuillets du journal, il lut complaisamment, à haute et intelligible voix :

« On nous écrit de Nantes, à la date du 20 avril 18.....

« Un fait déplorable, qui ne se renouvelle que trop souvent dans

nos campagnes, vient de se passer à Tiffauges. Un vieillard de la commune étant mort dans le plus affreux dénuement, et n'ayant pas laissé de quoi subvenir aux frais de sépulture, le vicaire de la paroisse s'est obstinément refusé à lui ouvrir les portes de l'église et à le conduire à sa demeure dernière. Vainement les enfans, les petits-enfans et les arrière-petits-enfans du défunt, vainement ses frères, ses sœurs, ses neveux et ses petits-neveux se sont précipités aux genoux du ministre des autels; vainement ils ont arrosé ses mains de larmes brûlantes. Le serviteur d'un dieu de charité s'est montré inflexible et a fait jeter par sa servante tous ces malheureux à la porte. Jamais le village de Tiffauges n'avait assisté à un plus lamentable spectacle. On dit, et nous sommes portés à le croire, que ce refus de sépulture n'a pas eu seulement pour cause une sordide avarice. On assure que le fanatisme religieux et l'intolérance politique y ont eu la plus grande part. Cet infortuné vieillard avait servi avec distinction dans les armées de la république, et, de retour dans ses foyers, il s'était fait remarquer autant par l'élévation de son caractère que par l'indépendance de ses idées libérales. Le village l'a suivi jusqu'au cimetière et a pleuré sur sa tombe. Tous les hommes de bien de Tiffauges étaient là; il n'y avait qu'un vicaire de moins. »

— Eh bien! que dites-vous de cela? s'écria M. Riquemont.

— Je dis, monsieur, répondit le docteur, que c'est un vicaire de moins dans les cartons de votre journal.

— Allons donc! allons donc! répliqua le campagnard en haussant les épaules. Les noms y sont, docteur. On nous écrit de Nantes..... à Tiffauges..... c'est clair comme le jour et précis comme un acte authentique.

— J'ajouterai, monsieur, reprit humblement le docteur, qu'en admettant que les faits se soient passés de la sorte, il n'en est pas moins déplorable de les voir ainsi livrés à une publicité malveillante. Il est tant d'esprits disposés à frapper de la même réprobation l'abus qu'on fait de la religion et la religion elle-même! Il faut craindre de les encourager.

— Nous y voilà! Vous voteriez contre la liberté de la presse! Vous voulez mettre la lumière sous le boisseau et la vérité dans le sac! Le soleil vous effraie; il vous faut l'ombre et le silence.

— Eh non! monsieur, eh non! répondit doucement le docteur; mais il en est de certaines vérités comme de l'arsénic et de l'acétate de morphine : je pense qu'il serait imprudent d'en délivrer à tout le monde.

— Raisonnement de jésuite et d'apothicaire! s'écria violemment le châtelain.

— Mon ami!... dit Louise d'une voix suppliante, en serrant furtivement la main d'Aristide.

— Que diable, aussi! dit M. Riquemont avec humeur, le papa Herbeau s'emporte tout de suite comme une soupe au lait; il n'est pas avec lui de discussion possible. Tenez, monsieur, écoutez cela, je vous prie, et vous m'en direz votre avis.

Et il reprit la lecture du journal.

— On nous écrit de Langres...

— La patrie de Diderot, interrompit le docteur Herbeau.

— Qu'est-ce que cela, Diderot? demanda M. Riquemont; quelque cafard de votre connaissance?

Le docteur sourit et ne répondit pas.

— On nous écrit de Langres...

— Célèbre pour sa coutellerie, interrompit de nouveau le docteur.

— Ah çà! monsieur Herbeau, me laisserez-vous finir? s'écria M. Riquemont avec impatience.

— Je vous écoute, monsieur, dit le docteur, qui comprit bien qu'il ne pouvait pas l'échapper.

— On nous écrit de Langres, à la date du 21 avril 18...

« Il vient de se passer dans notre ville un fait dont il serait difficile de trouver l'équivalent dans les époques de barbarie les plus reculées. Une femme enceinte de huit mois se sentit prise de douleurs si violentes, qu'elle fit appeler en même temps un médecin et le vicaire de la paroisse. Le vicaire et le médecin accoururent. C'était par une nuit affreuse : les éclairs sillonnaient la nue; le tonnerre ébranlait les vitres; la cloche de l'agonie tintait à l'église voisine; la lueur blafarde d'une lampe éclairait seule la chambre funéraire. L'infortunée palpitait encore; son sang n'était point glacé; on pouvait douter que la vie l'eût abandonnée. Eh bien! dans un excès de zèle que nous ne savons comment qualifier, le vicaire, s'adressant au médecin qu'il avait assisté, lui intima l'ordre, au nom de Dieu, d'ouvrir les flancs de l'agonisante, afin que l'enfant ne mourût pas sans avoir été baptisé. Le médecin, bien connu dans le pays autant pour l'élévation de son caractère que pour l'indépendance de ses idées libérales, refusa courageusement de prêter son ministère à un pareil acte de férocité. Exaspéré par le noble refus de ce vertueux médecin, le zèle du vicaire ne connut plus de bornes; ce prêtre fanatique arma son bras d'un fer assassin... »

— C'est horrible, cela! s'écria Louise.

— « Et se précipitant sur la victime, au bruit de la foudre, à la lueur des éclairs, au tintement de la cloche funèbre... »

— Mais, monsieur, c'est horrible! répéta Louise en arrachant le journal des mains de M. Riquemont.

— Voilà donc où nous allons! s'écria le châtelain en croisant ses bras sur sa poitrine et en laissant tomber sur le docteur Herbeau un regard foudroyant. Voilà, monsieur, où vous voulez mener la France! Qu'on vous laisse faire, et nous aurons, avant dix-huit mois, les massacres de la Saint-Barthelemy, les dragonnades, le rétablissement de la torture et les horreurs de l'inquisition!

— Mais, monsieur, hasarda timidement le docteur Herbeau.

— Allons, voilà que vous vous emportez! On ne peut pas causer avec vous que la discussion ne dégénère aussitôt en dispute.

Aristide poussa un profond soupir, regarda Louise et se sentit vengé.

— Et que dit-on du nouveau docteur? demanda Louise, pour détourner le cours de la conversation.

— Oui, au fait! s'écria M. Riquemont sans laisser à Aristide le temps de répondre, que dit-on du nouveau docteur? C'est un rival, un fossoyeur de plus qui va vous disputer le cimetière de Saint-Léonard. Est-il jeune? est-il vieux? Je suis curieux de le voir. Chose singulière, tous les docteurs que j'ai connus étaient vieux et laids. Au reste, monsieur, vous pouvez dormir tranquille; vous n'avez pas ici de rivalité à craindre, et si quelqu'un meurt au château, ce ne sera que de votre main. — Pas vrai, Louison?

— Mon ami, dit Louise d'un air souffrant, vous êtes ce matin d'une gaieté impitoyable.

— En effet, dit Aristide, je trouve M. Riquemont excessivement gai.

— Oui, oui, très gai, s'écria le campagnard en riant aux éclats. Et toi, Louison? Mais ce diable de Savenay ne vient pas, ajouta-t-il en tirant de son gousset une horrible montre de similor. Vous, papa, à la bonne heure; vous ne faites pas attendre vos malades, surtout lorsque l'aiguille du cadran marque en même temps l'heure de la consultation et celle du déjeuner.

Louise tourna vers le docteur un regard si long et si tendre, ses beaux yeux bleus eurent une expression à la fois si triste et si suppliante, qu'Aristide se sentit remué jusque dans le fond du cœur. Seulement, il ne comprit pas que c'était, comme toujours, le morceau de sucre qu'on donne aux enfans pour adoucir sur leurs lèvres l'amertume de la médecine qu'ils ont avalée, et cette fois, comme

toujours, au lieu d'un sentiment de pure reconnaissance, il caressa un sentiment d'orgueil. Au reste, rien n'était moins exigeant que cet orgueil : un regard, une pression de main suffisaient au bonheur d'Aristide. Il fallait que l'amour l'eût traité jusqu'alors bien frugalement, tant quelques miettes, tombées du cœur de Louise, lui faisaient de somptueux repas!

La tendresse de Mme Riquemont, les paroles mêmes de son mari, bien que férocement brutales, avaient rassuré le docteur sur les chances de la lutte qui allait s'engager; plein de sécurité, il attendait l'ennemi de pied ferme. L'ennemi ne tarda pas à se présenter. Au bout de quelques instans, le pas d'un cheval se fit entendre dans l'allée du parc, éloigné, mais vif et rapide, et à peine les chiens s'étaient élancés en aboyant, que M. Savenay entra au galop sur la terrasse.

A quelques pas du groupe que formaient Mme Riquemont, son mari et le docteur Herbeau, le cheval se cabra légèrement sous la pression presque imperceptible du mors, puis demeura immobile au temps d'arrêt. C'était un de ces beaux chevaux limousins qui semblent avoir absorbé la meilleure partie de l'esprit du terroir, aux jambes de cerf, au col de cygne, à la tête fine et busquée. Ses naseaux aspiraient l'air avec fierté, ses oreilles se dressaient au vent; sa robe, bai-doré, étincelant au soleil, ressemblait au manteau d'un roi.

L'étranger mit pied à terre; c'était un jeune homme, grand, svelte, d'un aspect froid et réservé, d'un costume élégant et simple. M. Riquemont s'était avancé pour le recevoir.

— Pardieu! monsieur, s'écria-t-il, vous avez là un bel animal! Combien vous coûte cette bête, monsieur? Pure race limousine, monsieur! Je vous l'achète; cinquante louis, et topez là, ajouta-t-il en tendant la main.

L'étranger regarda M. Riquemont d'un air étonné, puis, apercevant Mme Riquemont, il alla vers elle et la salua avec respect.

— Monsieur Savenay? dit Louise avec un sourire bienveillant.

— Oui, madame, répondit le jeune homme; votre air souffrant m'apprend trop bien que c'est à madame Riquemont que j'ai l'honneur de parler.

Et comme il se tournait vers Aristide, le prenant sans doute pour M. Riquemont.

— M. Herbeau, dit Louise, mon cher et bon docteur, l'ami que rien ne décourage, le plus charmant de vos confrères, monsieur Savenay, celui dont la science éclairée et le dévouement infatigable ne m'ont jamais abandonnée.

S'inclinant devant M. Herbeau :

—Combien je suis heureux de vous voir, monsieur! dit le jeune homme; j'ai eu l'honneur de me présenter chez vous et le malheur de ne pas vous rencontrer. Croyez que je me félicite d'avoir à conférer avec un homme aussi éclairé et de pouvoir faire mes premières armes sous un maître que la science honore.

Louise adressa au jeune docteur un regard qui voulait dire merci, et Aristide, serrant affectueusement la main de M. Savenay, se dit en lui-même : — Voilà un garçon charmant qui ne m'a pas l'air bien redoutable.

Cependant M. Riquemont était toujours en contemplation devant la monture de l'étranger, admirant le nerf détaché des jambes, la saillie des veines, gonflées d'un sang généreux, explorant du geste et du regard toutes les parties de la bête et s'assurant qu'aucune infirmité cachée n'en déparait les admirables perfections. Le jeune docteur allait prendre le châtelain pour le vétérinaire du village, lorsque Louise, s'appuyant sur le bras d'Aristide, et marchant doucement vers M. Riquemont :

— Vous voyez, monsieur, dit-elle à Savenay, que mon mari est amateur de beaux chevaux, et le vôtre est en effet superbe, ajouta la jeune femme en caressant de sa petite main le poitrail du noble animal, qui releva la tête avec orgueil.

M. Savenay salua M. Riquemont.

— Monsieur, lui dit le châtelain, je suis fou de belles bêtes, et vous me voyez enchanté de faire votre connaissance.

M. Savenay salua de nouveau, puis, après avoir tenu, durant quelques instans, sous son regard préoccupé, Mme Riqnemont, son mari et le docteur Herbeau, il prit l'aisance habituelle de l'homme qui sait à quoi s'en tenir sur les choses et sur les personnes au milieu desquelles il se trouve engagé.

—Eh bien! papa, s'écria M. Riquemont, que vous en semble? voilà ce que nous appelons un cheval! A la bonne heure! c'est beau, c'est vaillant, c'est bien attaché, ça fait honneur à son cavalier. Mais qu'est-ce, je vous prie, que votre Colette? Une oie, docteur, une oie bridée, qui n'est pas digne de cirer les sabots que voici.

Un garçon de charrue, qui vint prendre le cheval de M. Savenay pour le conduire à l'écurie, sauva le pauvre Aristide des spirituelles railleries de son hôte. Au même instant, une grosse fille de cuisine ayant crié du haut du perron que le déjeuner était servi, tous quatre marchèrent vers le château, Louise toujours appuyée sur le bras de

son fidèle chevalier, et M. Savenay s'entretenant avec M. Riquemont de l'éducation des chevaux avec un intérêt et une intelligence qui enchantaient le campagnard et qui eussent fait honneur à un grand prix de *New-Market*.

Arrivée dans le salon, Louise, épuisée par la marche et par le grand air, se laissa tomber dans une bergère; sa pâleur était livide et sa respiration étouffée.

— Ce ne sera rien, dit M. Riquemont, cet état la prend dix fois par jour : pas vrai, Louison? Au reste, messieurs, ajouta-t-il en passant dans la salle à manger, c'est votre affaire et je vais à la mienne.

Aristide cherchait à ranimer Louise. Debout et silencieux, Savenay tenait sur elle un regard profond et rêveur.

— C'est une syncope occasionnée par l'affaissement du système général, dit Aristide d'une voix solennelle; le pouls est imperceptible et la prostration complète.

— Ce n'est rien, ce n'est rien, dit Louise en reprenant ses sens; un peu de fatigue, voilà tout. Messieurs, oubliez-moi; je suis mieux, beaucoup mieux, répéta-t-elle encore.

En cherchant Savenay qu'elle n'apercevait pas, ses yeux rencontrèrent le regard scrutateur que le jeune homme avait rivé sur elle. Une légère teinte rosée colora la pâleur de ses joues.

Aristide était passé dans la salle à manger, afin de laisser au jeune docteur la liberté d'interroger le sujet et le loisir d'étudier le mal. Le jeune homme s'approcha et prit une des mains de Louise dans les siennes. Les mains de Savenay étaient douces et blanches, et sous leur chaleur fine et parfumée le pouls de la malade sembla palpiter moins faible et plus rapide. Il la contempla quelques instans en silence, toujours avec ce même regard inquisiteur et lent qui semblait s'infiltrer jusqu'au fond du cœur de Louise; puis, après lui avoir adressé quelques questions générales, prélude obligé de tout interrogatoire médical, ses yeux exprimèrent un sentiment de pitié douloureuse, et il pressa avec une affectueuse gravité les doigts amaigris qu'il tenait encore. Nature faible et nerveuse, Louise se sentit frappée d'une commotion électrique.

— Madame, lui dit-il enfin d'une voix pleine d'onction, les ressources de la science sont bien bornées : la science ne donne pas la rosée aux plantes, le soleil aux fleurs, la sève aux rameaux; mais vous guérirez, madame, parce que la nature est bonne.

Et, laissant Louise étonnée et rêveuse, il alla s'asseoir entre les deux convives.

Durant le déjeuner, M. Savenay fut grave sans pédanterie, fit honneur aux vins du château, parla de tout, excepté de son art, entretint longuement M. Riquemont des dernières courses du Champ-de-Mars, s'intéressa à ses plantations et sollicita la faveur d'être admis à visiter ses prés et ses poulains. Il traita plusieurs questions d'agronomie et d'hippiatrique avec une sagacité rare, et soutint sur la culture des melons une discussion qui lui fit le plus grand honneur dans l'esprit de M. Riquemont. La politique eut son tour. Il trouva le moyen de flatter les opinions de son amphitryon, sans trop blesser la religion de son confrère. Il sut faire la part du passé et de l'avenir. M. Riquemont ne se sentait pas d'aise de voir ce jeune homme à sa table. Il but et mangea férocement, trouva le jeune médecin adorable et déclara, à la perruque d'Aristide, que M. Savenay était le premier docteur spirituel qu'il eût rencontré jusqu'alors. Aristide fut calme et digne, mangea d'un appétit résigné, dans l'attente de l'heure pour laquelle il avait réservé toutes les ressources de son esprit, heure solennelle qui devait le venger de l'impertinence de son hôte; car cette heure de la consultation, qu'il avait si longtemps redoutée, ne l'effrayait plus : enorgueilli de l'humilité de son rival, puisant à chaque instant une nouvelle audace dans la conversation frivole de M. Savenay, Aristide se sentait fort de la faiblesse présumée de son adversaire, et, sûr d'un triomphe facile, il appelait vaillamment le combat.

Le rusé châtelain ne l'appelait pas avec une moindre impatience, car on se tromperait étrangement, si l'on pensait que M. Riquemont, en attirant le nouveau docteur, n'eût cédé qu'à un sentiment de sollicitude conjugale. Il mentait horriblement, comme un fin paysan qu'il était, quand il cherchait, quelques heures auparavant, à rassurer les susceptibilités d'Aristide. Le fait est qu'il avait imaginé cette espèce de tournoi médical, dans l'unique espoir que le docteur Herbeau y mordrait la poussière. Ce n'était pas qu'il tînt précisément à lui enlever la clientèle du château; seulement il se promettait une grande joie de le voir vaincu et humilié sur le terrain de la science, le seul sur lequel il ne pouvait le poursuivre et l'atteindre. Ce fut lui qui donna le signal et mit les deux champions aux prises. Mais, ainsi qu'on va le voir, M. Riquemont fut cruellement trompé dans ses perfides espérances, et le docteur Herbeau se couvrit d'une si belle gloire, qu'il déclarait, au lit de mort, n'avoir jamais eu un plus beau jour en sa vie, pas même celui où il gagna la croix d'honneur.

— Eh bien! docteur Savenay, dit M. Riquemont vers la fin du repas, que pensez-vous de cette petite Louison?

— Je crois, monsieur, répondit Savenay, que mon avis est complètement inutile. Le nom de M. Herbeau, ce nom que la Faculté révère, était déjà venu jusqu'à moi, et si je n'eusse pris conseil que de ma vanité, j'aurais sans doute refusé l'honneur auquel vous m'avez appelé. Je cherche la lumière et ne l'apporte pas, et vous me verrez toujours heureux, monsieur, ajouta-t-il en se tournant vers Aristide, de pouvoir reprendre auprès de vous les cours que je n'ai qu'imparfaitement achevés à Paris.

— Voilà une modestie qui me charme, s'écria M. Riquemont en avalant un verre de vin de Bordeaux.

— Et que je ne saurais prendre au mot, reprit Aristide. Nous avons à conférer sur la santé de Mme Riquemont, et nous en conférerons, monsieur, nous en conférerons, répéta le cher docteur, qui ne voulait pas avoir dérouillé son espingole pour tirer sa poudre aux mésanges, d'autant plus acharné à conférer qu'il prenait la modestie du jeune homme pour l'aveu de son ignorance.

M. Savenay s'inclina respectueusement; M. Riquemont remplit son verre.

— Allons, papa, s'écria-t-il en se frottant les mains, il s'agit de soutenir l'honneur de votre maison; songez que du haut du cimetière de Saint-Léonard trente années de gloire vous contemplent.

— Monsieur..., dit Aristide d'un air contrit et d'une voix suppliante.

— Bon! vous vous emportez; je ne dirai plus rien, s'écria le rustre en s'accoudant sur la table. Parlez, docteur, on vous écoute,

— Monsieur, s'écria le docteur Herbeau en s'adressant à Savenay, vous connaissez le sujet, vous l'avez interrogé : vous avez pu vous convaincre qu'il est affecté d'une maladie chronique; car, lorsque les puissances vitales déploient une action faible et interrompue, que les symptômes sont modérés, que leur succession est lente, que le même ordre de phénomènes se manifeste sans variations pendant un long espace de temps, on dit qu'il y a maladie chronique. Or, c'est le cas qui se présente ici.

M. Savenay s'inclina de nouveau; M. Riquemont laissa échapper un geste d'impatience.

— Est-ce que vous serez long? demanda-t-il avec anxiété.

— Avant d'entrer dans l'examen détaillé de l'affection particulière qui doit nous occuper, reprit Aristide, il est nécessaire, monsieur, que je connaisse votre opinion sur le traitement des maladies chroniques en général. Partagez-vous celle d'Arétée, qui a laissé des ouvrages considérables sur cette partie intéressante de l'art? Pensez-vous,

comme Cœlius-Aurelianus, que les maladies chroniques ne sauraient être terminées heureusement par la seule force de la nature, et qu'elles doivent être nécessairement confiées à l'habileté du médecin; ou croyez-vous, comme Bordeu, que ces affections ne soient assujetties qu'aux révolutions spontanées et aux mouvemens critiques? Ou bien enfin abondez-vous dans le sens de l'illustre recteur de l'Académie de Montpellier, Charles-Louis Dumas, qui, pensant que le système de Cœlius-Aurelianus conduirait à une pratique violente, confuse et tumultueuse dans le traitement de ces maladies, et que celui de Bordeu livrerait les malades à une expectation funeste, a gardé un juste milieu entre ces deux systèmes opposés?

Aristide s'interrompit, porta son verre à ses lèvres et attendit la réponse du jeune docteur.

— Papa Herbeau, s'écria M. Riquemont, vous êtes sublime, et je vous remercie de n'avoir point encore craché un seul mot latin dans votre assiette. Mais ne sauriez-vous arriver à Louison?

— Sur toutes ces questions, répondit M. Savenay, monsieur le docteur Herbeau me trouvera toujours de son avis.

— Mon avis, monsieur, reprit Aristide, est qu'au lieu de rechercher péniblement les causes directes et prochaines des maladies, la science doit s'appliquer à connaître les affections primitives dont elles se composent et à déterminer l'influence qu'elles ont sur les phénomènes, sur la marche et sur toutes les modifications de ces maladies. Remarquez, monsieur, que cette méthode est une imitation heureuse de celle que l'on suit dans les autres sciences pour établir la théorie spéciale des objets qu'elles considèrent. C'est ainsi que la chimie reconnaît que la composition et les phénomènes chimiques des corps ont pour cause l'action déterminée de leurs principes constituans et le rapport des affinités naturelles qu'ils exercent les uns à l'égard des autres; c'est ainsi que l'idéologie.....

— Papa, s'écria M. Riquemont qui venait d'étouffer un horrible bâillement dans son verre, et qui commençait à craindre que le piége tendu à l'amour-propre d'Aristide ne tournât à sa plus grande gloire, ne sauriez-vous passer à Louison?

— Sur toutes ces questions, dit gravement M. Savenay, je suis absolument de votre avis, docteur.

— On attribue généralement aux modernes, s'écria Aristide triomphant, l'invention de cette espèce d'analyse appliquée à la connaissance des maladies, qui nous fait distinguer les affections élémentaires dont elles sont composées; mais il ne faut pas croire que les

modernes aient tout découvert, les jeunes gens s'imaginent volontiers que les modernes ont tout inventé. L'ère de la science date pour eux du jour où ils ont reçu leur diplôme. O trop présomptueuse jeunesse! Galien, dans son beau livre sur la différence des maladies.....

— Ah! docteur, de grace, passez à Louison, répéta le campagnard dont la patience était moins longue que la soif, et qui se sentait furieux d'avoir offert au docteur Herbeau l'occasion d'un si beau triomphe.

— Galien indique qu'il connaissait cette analyse et qu'il en usait au lit de ses malades, reprit Aristide un peu troublé; c'est ce qui fait..... c'est ce qui fait..... répéta-t-il en gourmandant sa mémoire paresseuse.....

— C'est ce qui fait, s'écria M. Riquemont en se levant, que Louison est malade et que Colette est boiteuse! En voilà bien assez là-dessus; papa Herbeau, vous abusez de la science. Monsieur Savenay, allons visiter mes élèves.

Aristide se leva rouge de colère. M. Savenay se leva à son tour, et, se tournant vers le vieux docteur :

— Monsieur, lui dit-il d'un air modeste, je regrette que tant de lumières ne puissent se produire au grand jour et sur un plus vaste théâtre. Lorsqu'on voit la foule des médiocrités se disputer la scène du monde, on ne saurait trop déplorer que tant de nobles intelligences se tiennent dans les coulisses, sans éclat et sans bruit, et disparaissent oubliées de la gloire qu'elles n'ont point sollicitée, pareilles à ces astres qui s'éteignent avant que leur clarté soit venue jusqu'à nous.

— Monsieur! s'écria Aristide plein d'une confusion charmante; monsieur, vous me flattez!

— Durant les courts instans que j'ai passés auprès de Mme Riquemont, ajouta M. Savenay, j'ai pu me mettre au courant du traitement que vous avez suivi pour combattre le mal, et j'approuve en tout point ce traitement, comme une application naturelle et directe de vos théories générales.

— A la bonne heure! s'écria M. Riquemont, voilà qui est noblement terminé; et si Louison ne guérit pas, ma foi! messieurs, il n'y aura pas de votre faute.

Les trois convives passèrent dans le salon. Louise était à la même place, toujours plongée dans la rêverie où l'avaient laissée les paroles du jeune docteur. Elle frissonna au bruit des pas de Savenay qu'elle reconnut instinctivement, et ses yeux évitèrent de se tourner vers lui.

— Louison, lui dit son mari, viens visiter mes poulains; une petite promenade te fera du bien.

— La faiblesse du sujet et la force de ma volonté s'y opposent, s'écria Aristide, pressé de proclamer les droits dont il venait de s'assurer la jouissance.

— En effet, dit-elle, mes pauvres jambes me soutiennent à peine; mais j'aurai la force de vous accompagner jusqu'à la porte du parc.

Le docteur fut obligé de céder au caprice de sa malade, et tous quatre sortirent, accompagnés de la meute joyeuse. M. Riquemont s'étant emparé d'Aristide pour lui montrer ses espaliers en fleurs, M. Savenay offrit naturellement son bras à Mme Riquemont, qui ne l'accepta qu'en rougissant. Il mesura son pas à celui de Louise, et tous deux allèrent lentement, sur les gazons fleuris, suivant à longue distance le vieux docteur et le campagnard.

— Eh bien! monsieur Herbeau, demanda celui-ci, que pensez-vous de ce jeune homme?

En voyant Louise attachée au bras de Savenay, le vieux docteur n'avait pu réprimer un mouvement de jalousie. Ce n'était pas assez pour lui d'avoir triomphé sur le terrain de la science : il est des triomphes plus doux! Aristide s'était assuré la conquête de la gastrite; mais il fallait encore sauver la clientèle du cœur. D'ailleurs, M. Herbeau ne se dissimulait pas que cette conquête pouvait lui échapper d'un jour à l'autre. Il connaissait M. Riquemont; il savait combien son humeur était capricieuse et fantasque, et, malgré les belles protestations qu'il avait reçues de ce diable d'homme, il ne se cachait pas à lui-même que M. Savenay avait singulièrement réussi dans le cœur de son hôte. En moins d'un instant, la candeur d'Aristide s'altéra, son innocence pâlit, sa vertu chancela, et Yago passa tout entier dans cette ame que Dieu avait pétrie d'amandes douces, de lait et de miel.

— Ce jeune homme est bien, très bien, en vérité, répondit le perfide Herbeau. Il manque d'expérience, il a besoin d'études, mais l'exercice de son art le fortifiera. Et puis, c'est un garçon modeste, s'exprimant avec facilité, jugeant bien les hommes....

— Et les chevaux aussi, s'écria M. Riquemont; avec cela un véritable agronome, qui pourrait en montrer aux plus habiles; en même temps un excellent horticulteur, capable de nous faire manger des melons à la Saint-Philippe!

— Ce jeune homme est fort bien, à coup sûr, ajouta le docteur d'une voix paternelle; dans quelques années, il pourra faire un mé-

decin distingué, pourvu toutefois qu'il ne veuille point se jeter dans les innovations de la science; car c'est là ce qui perd les jeunes gens, monsieur Riquemont, c'est là ce qui les perd tous. Et M. Savenay est bien jeune encore! Il est plus jeune que nous, monsieur Riquemont. Au reste, un charmant cavalier, à ce qu'il m'a semblé, un aimable cavalier, je ne crains pas de le dire.

— Et un bon convive, s'écria M. Riquemont; un convive qui boit sec et n'éternue pas du grec à chaque phrase.

— Ce jeune homme est décidément fort bien, ajouta encore une fois l'insinuant Herbeau, qui glissait comme une vipère dans le cœur de l'époux; ses manières m'ont charmé, et je m'emploierai certainement de tout mon pouvoir au succès de ses débuts.

— Voilà qui est d'un galant homme, monsieur Herbeau, dit M. Riquemont en lui frappant sur le ventre.

— Oh! mon Dieu, reprit le docteur avec une modestie pateline, je n'ai pas grand mérite à parler de la sorte, car je crois sincèrement que les succès de M. Savenay pourront très aisément se passer de mon influence.

— Il est certain que M. Savenay semble annoncer un mérite du premier ordre, dit M. Riquemont avec l'air important d'un homme qui a la prétention de s'y connaître.

— Un très grand mérite sans doute, ajouta le docteur, et qui ne manquera pas de trouver un patronage plus doux et plus puissant que celui du pauvre vieil Herbeau. Tenez, je me rappelle avoir assisté, comme j'étudiais encore à Montpellier, aux débuts d'un docteur récemment établi en cette ville. Il était ignorant comme une carpe, mais jeune et beau comme Antinoüs.

— Qu'est-ce que cela, Antinoüs? demanda M. Riquemont; je ne sais pas de cheval qui porte ce nom.

— Antinoüs, répondit Aristide, était un bel homme de l'antiquité, et mon docteur, un de ces jeunes médecins auxquels les hommes sensés ne confient ni leur santé ni leur femme. Il faut bien que le sens commun soit fort rare à Montpellier chez les hommes, car, au bout de six mois, ce gaillard-là avait la plus belle clientèle de la cité. Pour arriver à la fortune, il avait pris le bon chemin : il s'était faufilé par l'alcôve.

— Ce jeune docteur, dit M. Riquemont avec une indifférence apparente, était moins ignorant que vous ne voudriez le laisser croire, et je le tiens, moi, pour un garçon d'esprit.

— Eh! sans doute, s'écria le docteur; il y a deux sortes d'esprits; la beauté est celui des sots.

— Tous les sots n'ont pas cet esprit-là, monsieur, répondit le rustre en regardant effrontément le docteur.

— C'est possible, répliqua Aristide en se mordant les lèvres; mais voilà où je voulais en venir, à vous démontrer que M. Savenay a des chances de succès assurées, et qu'il peut fort bien se passer de ma protection. Il est jeune, plus jeune que nous; il a les plus beaux yeux du monde, et des dents!... je ne sais, monsieur, si vous avez remarqué ses dents?

— Monsieur, répliqua froidement le châtelain, je regarde les chevaux aux dents et les hommes au mérite.

Ces paroles furent prononcées d'un ton qui ne demandait pas de réplique, et le docteur n'ajouta pas un mot.

Après avoir marché quelques instans en silence, M. Riquemont s'arrêta, observa Louise et Savenay, qui suivaient doucement l'allée, puis ramenant son regard sur le docteur, qui avait remarqué ce mouvement de jalousie avec un secret sentiment de joie :

— Il est certain, lui dit-il, que M. Savenay est beaucoup moins laid que vous — et que moi, ajouta-t-il par politesse.

Ils poursuivirent leur marche silencieuse et arrivèrent à la porte du parc sans échanger une parole. M. Savenay était à peine au milieu de l'allée, et ses deux compagnons l'attendirent, tous deux préoccupés de leurs pensées secrètes.

— Eh quoi! monsieur, disait Louise au jeune docteur, vous êtes né dans la Creuse! Nous sommes compatriotes; nous avons vu le jour sous le même ciel. J'étais bien jeune encore, lorsque je quittai ce petit pays, mais j'en ai conservé un bien tendre, un bien doux souvenir, et le parfum de ses bruyères embaume encore tous mes rêves. C'est le pays que mon cœur habite; c'est au milieu de ses landes solitaires, sur le versant de ses collines, au bord de ses ruisseaux limpides, que j'ai semé les joies de mon enfance. Parlez-moi de la Creuse, monsieur; vos paroles m'apporteront je ne sais quelles bonnes senteurs de menthe et de genêts fleuris.

— Je ne suis qu'un exilé comme vous, madame, répondait Savenay; seulement mes regrets sont moins amers, depuis que je les mêle aux vôtres.

— Ah! vous, du moins, vous reverrez nos chères montagnes! plus heureux que moi sans doute, vous ne tenez pas à la patrie par vos seuls souvenirs; la patrie vous garde des parens, des amis; elle n'a plus pour moi que des tombes.

— J'ai laissé dans nos monts une vieille mère et une jeune sœur : toutes mes joies, madame, et toutes mes douleurs sur la terre.

— Vos joies, sans doute; mais pourquoi vos douleurs?

— Ma sœur est consumée par un mal sans remède.

— Vous dites sans remède, vous, docteur! vous, son frère!

— La science n'y peut rien, madame, et, si l'amour d'un frère avait pu la guérir, je ne pleurerais pas sur elle.

— La jeunesse la sauvera.

— C'est la jeunesse qui la tue. Hélas! son mal n'a pas de nom; c'est une de ces ames solitaires qui se dévorent dans le silence, un de ces cœurs trop richement doués qui se flétrissent et meurent au milieu de leurs richesses inactives. Il serait difficile, madame, de compter tout ce que la province renferme de ces natures languissantes. Le monde ne les connaît pas, et elles ignorent elles-mêmes le mal qui ronge leur printemps dans sa fleur. Éplorées, elles ne savent pas la cause de leurs larmes; rêveuses, elles entrevoient à peine la patrie de leurs rêves. Elles portent en elles un deuil qui ne pleure personne et qui s'étend sur toutes choses. Le monde, les voyant entourées des faveurs de la fortune, déplore que Dieu ait refusé la santé à tant de bonheur, et la science, s'épuisant pour elles en vains efforts, torture ces faibles corps qui ont déjà bien assez de leur ame. Le monde est grossier, et la science est aveugle. Mais que vous conté-je là, madame? J'oublie que ces réflexions, inspirées par le misérable état d'une personne qui m'est chère, ne sauraient avoir pour vous qu'un médiocre intérêt.

— Vous vous trompez, monsieur, vous vous trompez peut-être; poursuivez, je vous prie; votre sœur m'intéresse vivement; jeune, noble et souffrante, n'a-t-elle pas droit à l'intérêt de tous? Qu'est-ce donc enfin que ce mal? ajouta Louise avec une inquiète curiosité.

— Qui pourrait le dire, madame? Elle sent en elle un fleuve de vie qui voudrait s'épancher, et qui, refoulé sans cesse, dévaste le sein où il est enfermé. Dieu, dans sa cruelle bonté, l'a faite riche de trésors qui n'ont point cours autour d'elle. Pâle, triste, affaissée, elle promène sur nos collines ses jours mornes et ennuyés, ou bien, assise au coin du foyer, elle cache des larmes que ne comprendrait pas sa mère. L'inaction la consume, une secrète impatience la dévore. Il est un bonheur innomé, souvenir du ciel que nous apportons en naissant; elle le demande à la nuée qui passe, à l'oiseau qui vole, au vent qui gémit. Les soupirs de la brise à travers le feuillage la plongent dans d'inexplicables rêveries. Parfois pèse sur elle, comme un sommeil de plomb, une insoucieuse indolence; parfois aussi, saisie de

je ne sais quelle soudaine ardeur, son ame, franchissant l'horizon borné qui l'écrase, s'élance et se perd dans les régions mystérieuses. Mais l'ame s'épuise bien vite à ce vol solitaire, et retombe, fatiguée et meurtrie, sur la pierre de son exil. Ame sainte! cœur trois fois noble, qui se meurt de trop de vie! Quand on songe qu'il n'est pas un coin de la province où ne se cache une de ces existences étouffées, faut-il s'étonner, madame, que des voix éloquentes se soient élevées contre une société où la souffrance est répartie en raison des facultés de bonheur que nous avons reçues de Dieu?

— A ces existences malheureuses Dieu envoie la résignation, répondait Louise en baissant la tête.

— Non, madame, non, s'écriait Savenay; la résignation est fille des hommes, la résignation est lâche, car la souffrance est impie. Faillir au bonheur, c'est manquer à sa destination. Que dira le créateur, lorsqu'il verra les ames, qu'il avait envoyées sur la terre comblées de ses dons et de son amour, lui revenir pâles, éperdues et usées dans les larmes?

— Votre sœur n'est point mariée sans doute?

— C'est là ma seule consolation, madame; car la pauvre enfant, que peut-elle attendre du mariage, si ce n'est un surcroît de douleurs? Dans la position de fortune où nous a laissés la mort de notre père, la main de ma sœur doit prétendre moins haut que son cœur : elle ne se mariera pas. Pourquoi la plaindre? Vous connaissez la race d'hommes qui peuplent nos campagnes, et peut-être pensez-vous, comme moi, qu'il vaut mieux s'éteindre victime de ses illusions que de survivre à leur ruine.

Tous deux arrivaient à la porte du parc; Savenay pressa doucement le bras de Louise et la salua avec une froide politesse. Le docteur Herbeau, qui se sentait médiocrement curieux de visiter les élèves de M. Riquemont, proposa à la jeune malade de la ramener au château; Louise refusa. Elle avait besoin de recueillement, et d'ailleurs, M. Riquemont ayant déclaré qu'il n'était nullement disposé à céder la société d'un docteur si spirituel, force fut bien au pauvre Aristide de suivre avec ses petites jambes le campagnard et M. Savenay, qui marchaient à grands pas, dissertant chaudement sur le traitement des chevaux glandés, et ne s'apercevant pas de la piteuse mine du compagnon qui trottait sur leurs traces.

Louise, aussitôt qu'elle les eut perdus de vue, fut inondée de je ne sais quel sentiment de solitude enivrante. Elle se jeta sur le gazon. Les oiseaux gazouillaient dans la ramée; les feuilles du tremble et du

bouleau frémissaient d'amour autour d'elle; les insectes ailés semaient l'air de rubis, d'améthistes et d'émeraudes; les herbes, échauffées par le soleil, faisaient entendre cette crépitation voluptueuse qui remplit les champs durant les beaux jours. Louise pleura, mais ses larmes ne furent point amères; elle rêva, mais cette fois ses rêves parcoururent des régions enchantées, son ame y rencontra des ames fraternelles. Les tièdes brises passaient sur son visage comme des bouffées de bonheur; il lui semblait que la création venait de commencer pour elle. L'univers était jeune et beau; elle souriait au printemps, à la lumière, à l'azur du ciel; elle croyait entendre des voix mélodieuses qui chantaient en elle, et se mêlaient aux divins concerts de la nature. Quel changement s'était fait dans son existence? Elle l'ignorait et ne se le demandait pas; mais elle sentait que le monde n'était plus désert et que la vie avait des fleurs, des fruits et des ombrages verts. Elle demeura long-temps ainsi. Il était l'heure de midi; les arbres n'avaient plus d'ombre : elle se leva et suivit l'allée du château. Son pas était lent, mais léger. Arrivée sur la terrasse, le vieux castel de Riquemont lui parut moins laid et moins triste. Le cheval de Savenay revenait de l'abreuvoir; elle l'admira avec un sentiment de satisfaction intérieure dont elle ne chercha pas à se rendre compte. Rentrée au salon, elle se laissa tomber sur sa bergère. La croisée était ouverte; Louise aspira l'air avec joie. Son pouls était rapide, les roses de la santé semblaient prêtes à refleurir sur ses joues; tous ses membres étaient chargés de cette molle fatigue que jette à la jeunesse le retour du printemps. Elle se rappela les premières paroles que lui avait murmurées Savenay; elle se dit qu'en effet la nature était bonne.

Cependant le docteur Herbeau expiait cruellement le triomphe éclatant qu'il venait de remporter. Obligé de reconnaître la supériorité d'Aristide, poussé par le sentiment d'une jalousie que nous n'avons qu'indiquée jusqu'ici, mais qui doit se développer plus tard, M. Riquemont faisait payer chèrement au docteur ses succès et ses avantages. Au lieu de suivre les sentiers qui couraient tapissés de verdure sous le dôme des ormeaux et des chênes, il avait pris méchamment à travers les terres labourées, sous un soleil de feu, et, quand Aristide, le front ruisselant de sueur, restait en arrière et faisait mine de vouloir s'échapper le long de quelque haie, le châtelain s'arrêtait aussitôt, et, l'appelant du geste et de la voix, se gaudissait de le voir péniblement enjamber les sillons qui, comme autant de poutres, lui barraient le passage.

— Allons, papa, s'écriait-il, l'exercice est recommandé par Hippocrate.

Il arriva que le docteur, ayant empêtré ses jambes dans les ronces d'un champ, trébucha et s'étendit gentiment sur le chaume. M. Riquemont courut à lui, et le relevant :

— Chevalier de la Légion-d'Honneur, je vous crée officier, lui dit-il.

Jamais le rustre n'avait déployé tant de brutale impertinence; jamais il ne s'était acharné si opiniâtrément à sa victime. M. Savenay, qui souffrait visiblement de la position d'Aristide, cherchait par mille moyens à détourner l'humeur de cet homme terrible; mais il y réussissait rarement. Croirait-on qu'une fois dans la prairie où pâturaient ses élèves, cet infernal Riquemont fut pris de la fantaisie de faire monter le docteur Herbeau sur un étalon, et de le voir ainsi galoper à cru, sans bride et sans étriers? Je laisse à penser si le docteur Herbeau se récria! Mais l'impitoyable châtelain, le saisissant à bras le corps, ne parlait de rien moins que de l'attacher, comme Mazeppa, sur l'une des plus fringantes bêtes, et je ne sais trop ce qu'il en serait advenu sans l'intervention de M. Savenay, qui parvint, non sans peine, à délivrer son infortuné confrère. Certes, Aristide aurait fait là une rude promenade, s'il n'eût porté dans son cœur une source d'eau vive dans laquelle il étanchait le sang de ses blessures. Louise était cette source mystérieuse qu'il entendait murmurer sans cesse, et qui entretenait en lui la fraîcheur embaumée d'un printemps éternel. Dans sa candeur, ce vieil enfant allait même jusqu'à se féliciter des mauvais traitemens que M. Riquemont lui faisait subir. Il se disait que c'était justice qu'il payât son bonheur, et que, pour le mériter, il pouvait bien souffrir un peu. Et puis ne se sentait-il pas coupable lui-même à l'endroit de M. Riquemont? Sa conscience d'honnête homme n'était-elle pas quelque peu troublée? Ah! sans doute, car il savait ses perfidies; il n'était pas de ces séducteurs passés maîtres qui prennent la femme de leur hôte sans plus de scrupule qu'ils n'en auraient de cueillir une pomme dans le verger de leur voisin. Il est de nobles ames chez lesquelles la passion ne saurait étouffer le sentiment du devoir. Telle était l'ame du docteur Herbeau. Que de nuits il passa à pleurer sur ses félicités criminelles, à s'accuser tout bas vis à vis de M. Riquemont et d'Adélaïde! Que de fois il entendit les serpens du remords lui siffler aux oreilles les noms de parjure et de traître! Quand par hasard il trouvait au logis Adélaïde affectueuse et soumise, au château M. Riquemont amical et poli, il se sentait mourir de honte. Parfois l'exaltation de sa con-

science aux abois lui inspirait des résolutions désespérées : il se décidait à rompre un lien illicite, et, pour modérer les élans de son repentir, ce n'était pas trop d'une recrudescence de brutalité de la part de M. Riquemont et d'un redoublement d'humeur chez l'acariâtre Adélaïde. Alors, du moins, il avait une excuse à ses trahisons; plus tourmenté, plus abreuvé de fiel, son bonheur lui semblait moins amer et plus légitime. Son martyre lui rouvrait les portes du ciel; il trouvait dans les persécutions qu'on lui faisait subir la permission d'aimer et d'être aimé.

Cependant les trois promeneurs avaient repris le chemin du château. Arrivé sur la terrasse, le docteur parvint à s'échapper et courut, l'imprudent, où l'appelait son cœur.

Louise était plongée, depuis une heure, dans cet état de rêverie qui flotte entre la veille et le sommeil, et qui est à la pensée ce que le crépuscule est à la terre, lorsqu'elle se sentit tout à coup réveillée par la pression d'une main qui s'était emparée de la sienne. Elle ouvrit les yeux et reconnut le docteur Herbeau agenouillé aux pieds de la bergère.

— Cher docteur! s'écria-t-elle avec effusion, tout émue qu'elle était encore du bonheur nouvellement éclos qui chantait dans son ame.

Ce cri de tendresse pénétra de part en part le cœur d'Aristide, et en fit jaillir une de ces phrases surannées qui, pour cet esprit naïf, étaient restées l'expression la plus vraie et la plus hardie de la passion.

— Divine Louise! dit-il en baisant une petite main qu'on ne retira pas; Vénus endormie n'était pas plus belle que vous!

— Prenez garde, répondit la coquette en faisant allusion à Mme Herbeau, dont la jalousie était bien connue dans le pays; prenez garde, comme Pâris, de vous brouiller avec Junon.

— Pour vous, ravissante Louise, s'écria l'amoureux Aristide, qui n'avait jamais sollicité de plus doux transports, ni rêvé de plus tendre langage; pour vous, je me brouillerais avec tout l'Olympe; pour vous, chère enfant, que ne ferais-je pas!

— Vous ne feriez pas galoper Colette! dit une voix formidable qui se fit entendre sous la fenêtre du salon.

Cette voix était celle de M. Riquemont, qui avait tout vu et tout entendu. Louise ne put s'empêcher de rire; pour Aristide, il demeura foudroyé sur place. Son visage passa subitement par toutes les teintes du vermillon et du blanc de céruse; son ventre oscilla sur

ses jambes, et ses ailes de pigeon s'aplatirent d'elles-mêmes sur ses tempes, Louise riait toujours, et, toujours en dehors du salon, M. Riquemont, dont la tête s'élevait au-dessus de la fenêtre, regardait le docteur d'un air en même temps réfléchi et goguenard.

M. Savenay, qui venait de faire brider son cheval, tira le docteur de cette position difficile. Il présenta ses hommages à la jeune femme, qui rougit en les recevant; M. Riquemont lui serra cordialement la main.

— Nous nous reverrons, monsieur, lui dit-il : j'aime les gens de votre trempe; nous nous reverrons à coup sûr. Vous me plaisez beaucoup, monsieur Savenay, mais beaucoup, et je persiste à dire que si vous voulez me vendre votre cheval...

— Je regrette, monsieur, répondit Savenay, de ne pouvoir vous être agréable en cette occasion; cette bête a été élevée par mon père, à mon intention; mon père n'est plus, et vous comprenez...

— Très bien! très bien! s'écria M. Riquemont. Ah! votre père faisait de semblables élèves! Eh bien! monsieur, c'était un digne homme qui élevait également bien ses chevaux et ses enfans; le pur sang limousin a fait, en le perdant, une irréparable perte.

En parlant ainsi, M. Riquemont lui serra de nouveau la main. Le jeune docteur adressa quelques paroles respectueuses à son silencieux confrère, puis, une fois en selle, il envoya du regard un long adieu à Louise, de la main un salut gracieux au châtelain, et, maîtrisant l'ardeur de sa monture, il s'éloigna lentement, comme s'il eût craint d'humilier le vieux docteur dans son affection pour Colette.

Le départ de Savenay ne précéda que de quelques minutes celui du docteur Herbeau. Aristide se sentait mal à l'aise auprès de M. Riquemont; toutefois celui-ci n'ayant plus fait allusion à la situation dans laquelle il l'avait surpris, et n'ayant témoigné là-dessus ni jalousie, ni soupçons, ni ressentiment d'aucune espèce, Aristide finit par se rassurer et par conclure que M. Riquemont n'avait rien vu, ou rien compris. Louise, qui souffrait pour son vieil ami des prévenances affectueuses que son mari venait de prodiguer au jeune étranger, — grace à cet instinct charmant que les femmes connaissent seules, elle en souffrait d'autant plus pour lui qu'en secret elle en était heureuse; — Louise redoubla de séductions innocentes et trouva moyen de lui donner à la dérobée son beau front à baiser. Elle s'approcha de Colette, caressa la crinière du vilain animal, et remarqua tout haut combien une telle monture était préférable, en ses pacifi-

ques allures et pour son air doux et honnête, au cheval de M. Savenay. Aristide ne se sentait pas d'aise; il fit observer à son tour que la queue de Colette frétillait en signe de joie, comme si l'intelligente bête eût compris les complimens de Louise. M. Riquemont ajouta qu'il ne lui manquait que la parole pour s'exprimer aussi galamment que son maître. On se quitta les meilleurs amis du monde. Le campagnard lui-même s'était singulièrement radouci; il accompagna le docteur jusqu'au bout de l'allée, le complimenta sur la manière brillante dont il avait soutenu sa réputation en ce jour, parla de l'avenir de Célestin avec intérêt, et lui laissa par ses façons franches et naturelles une entière sécurité. Mais, lorsqu'il l'eut vu disparaître au détour d'une haie, pourquoi donc se frappa-t-il le front et s'en revint-il le long des charmilles d'un air pensif et préoccupé?

Le retour d'Aristide à Saint-Léonard fut une véritable ovation. Tous les amis du docteur étaient rassemblés chez Adélaïde: la crainte et l'espoir agitaient tous les cœurs; celui d'Adélaïde était dévoré d'angoisses. On allait, on venait, de la maison au kiosque, du kiosque à la maison. Tous les regards plongeaient dans la vallée, tous les yeux interrogaient le sentier qui devait ramener Aristide. On se parlait, on s'appelait, on s'interrogeait: — sœur Anne, ne vois-tu rien venir? — Soudain un cri, parti du kiosque, vola jusqu'à l'épouse d'Herbeau. Un cavalier s'avançait au galop dans la plaine.

— Ce n'est pas lui! répondit l'épouse en soupirant.

En effet, c'était Savenay. M. Savenay! le nouveau docteur! s'écriait-on de toutes parts. Ce fut un horrible remue-ménage; tous les amis d'Aristide, Adélaïde elle-même, coururent sur la place des Récollets, pour voir passer le nouveau docteur. Il passa bientôt, au pas relevé de son cheval, sans laisser tomber un regard sur les curieux qui le contemplaient. On ne put s'empêcher d'admirer sa bonne mine, l'élégance de son maintien et la beauté de sa monture; Adélaïde sentit son cœur qui s'éteignait dans sa poitrine.

Enfin, long-temps après, on aperçut sur le flanc du coteau un vieux cheval gris, surmonté d'une tête à perruque. Cette fois c'était bien lui! on se répandit de nouveau sur la place, et, au bout d'une petite heure, on vit apparaître successivement sur le plateau de la colline un chapeau, des ailes de pigeon, un visage épanoui, le tout glorieusement porté par Colette. En moins d'un instant, le docteur fut entouré de la foule de ses partisans.

— Eh bien! Aristide? demanda Adélaïde avec anxiété.

— Adélaïde, répondit le docteur, votre époux s'est couvert de

gloire. Mes enfans, la victoire est à nous. Riquemont nous reste. Jeannette, allez tirer de la bière.

Dans sa joie, Adélaïde pressa sur son cœur le chanfrein de Colette. On enleva le docteur, on le porta jusqu'à sa maison, et là, au milieu de ses amis, assis auprès de son épouse, Aristide raconta tous les détails de cette journée si glorieuse pour sa maison. Toutefois il eut soin d'omettre l'épisode de Vénus endormie. On but à la conservation de sa clientèle, à l'avenir de Célestin, à la beauté de Mme Herbeau, à l'extinction de tous les docteurs de la faculté de médecine de Paris. On s'enivra d'orgueil, de houblon et d'orge fermenté, et cette réunion charmante se prolongea bien avant dans la nuit, c'est-à-dire jusqu'à neuf heures et demie, heure à laquelle tout repose et tout dort dans la cité de Saint-Léonard.

Certes, et qui pourrait le nier? ce jour fut un grand jour dans la vie du docteur Herbeau, un de ces jours radieux qui suffisent à illuminer toute une existence, jour trois fois grand et trois fois heureux, qui vit cet aimable vieillard triompher des embûches de ses ennemis, consolider sa puissance et sa gloire, et, pour nous servir de son langage familier, tresser aux palmes de la science quelques brins de myrte dérobés aux bosquets amoureux. Mais, quoi qu'on dise, les jours de fête ont rarement un beau lendemain, et celui-là n'eut pas même une belle nuit.

III.

Tout dormait à Saint-Léonard; Adélaïde veillait seule. Engourdies par l'anxiété de ces derniers jours, les vipères de la jalousie venaient de se réveiller et se tortillaient dans son sein. A la lueur de la lampe qui éclairait encore le sanctuaire conjugal, elle observait d'un œil inquiet le sommeil de son époux, et se demandait si c'était bien là le sommeil du juste. Instincts de la femme jalouse, qui pourra vous tromper jamais! La tête d'Aristide s'était creusé un nid dans l'oreiller, dont les bords relevés encadraient cet honnête visage. Ses lèvres demi-closes souriaient; le front semblait illuminé moins par l'éclat de la lampe que par le rayonnement d'une ame immaculée; le nez, plein de quiétude et de majesté, égayait d'une douce harmonie le silence profond de l'alcôve. Seigneur, si ce n'était en effet le sommeil du juste, comment donc les justes dorment-ils? Mais tant de calme et de sérénité, loin d'obtenir grace aux yeux d'Adélaïde,

ne faisait qu'irriter son humeur. Le jour, elle pleurait son époux infidèle, et n'avait pas, la nuit, les profits du remords.

Ce n'était pas la première fois qu'Adélaïde veillait ainsi, la défiance au cœur. Il y avait long-temps que ses soupçons rôdaient autour du château de Riquemont. L'assiduité d'Aristide auprès de Mme Riquemont, la jeunesse de Louise, ses graces et sa beauté souffrante, troublaient depuis long-temps la sécurité de l'épouse. Elle avait observé qu'Aristide, toutes les fois qu'il allait au château, ne revenait jamais sans une fleur à sa boutonnière. Un jour, elle avait trouvé dans un des arçons de sa selle un gros bouquet de vergissmeinnicht; un autre jour, dans la poche de son gilet, une lettre de Louise qui prodiguait au docteur les noms les plus tendres. Un jour enfin, elle l'avait surpris écrivant dans le kiosque quelques couplets amoureux. C'étaient de petits vers adressés à la bergère Sylvanie, par lesquels Aristide implorait la fin de son martyre. On ne saurait imaginer tout ce que ces découvertes avaient soulevé de tempêtes dans l'ame d'Adélaïde. Toutefois, lorsqu'il s'était agi de la gloire de sa maison, Adélaïde, en vraie Romaine, avait crié tout beau à son cœur. Mais à présent que l'honneur était sauf et que Riquemont restait à la clientèle du docteur Herbeau, elle ne pouvait s'empêcher de déplorer ce triomphe qui allait lui coûter tant de jours sans repos, tant de nuits sans sommeil. Que résoudre et que faire? D'une part, abandonner Riquemont, déserter une place où les Herbeau venaient d'affermir si glorieusement leur drapeau, céder au jeune docteur une clientèle dont la défection entraînerait nécessairement toutes les autres, il n'y fallait pas songer. D'une autre part, autoriser, comme par le passé, les assiduités du docteur auprès de Louise, Adélaïde n'en sentait plus en elle l'héroïque courage. Concilier les intérêts de son amour et ceux de sa maison, conserver à la fois Riquemont et le cœur d'Aristide, c'était là la question.

Sur le coup de minuit, Mme Herbeau appela son mari. Mais tous les canons de Saint-Léonard auraient tonné aux oreilles d'Aristide sans le réveiller. Mme Herbeau se décida à le tirer violemment par le bras. Il ouvrit les yeux, et, prenant la lueur de la lampe pour l'éclat du jour, il se préparait à sauter à bas du lit pour aller seller Colette, quand, au même instant, la pendule sonna minuit.

— Aristide, dit Mme Herbeau, il s'agit de choses sérieuses, et je souffre de vous entendre ronfler comme une toupie d'Allemagne, quand votre gloire et votre fortune sont à la veille de leur ruine. Vous dormez comme un loir, sur le bord d'un abîme.

— Ah çà! s'écria le docteur ébahi, suis-je fou ou bien êtes-vous folle? ai-je rêvé ce qui s'est passé hier à Riquemont? Rien n'est-il fait? tout reste-t-il à faire?

— Rien n'est fait et tout reste à faire. Tant qu'il a fallu ranimer vos forces et relever votre courage, je ne vous ai laissé voir que la moitié du danger; mais, ne vous y trompez pas, notre position est plus critique et plus périlleuse que vous ne l'avez cru jusqu'alors, et vous-même, pourtant, en recevant la fatale nouvelle, vous vous êtes écrié que tout était perdu et que Célestin mourrait sur la paille.

— Riquemont nous reste, et Célestin mourra sur la plume.

— Sur la paille, vous dis-je, si vous n'y prenez garde, si vous vous endormez, comme vous faites, dans l'orgueil d'un premier succès. Riquemont vous reste, dites-vous? je vous dis, moi, que Riquemont peut vous échapper d'un jour à l'autre. Riquemont d'ailleurs n'est pas tout le pays, et si vous pensez que le docteur Savenay va rester ici les bras croisés et se contenter de parader sur le pavé de Saint-Léonard, vous vous abusez singulièrement. Avant qu'il soit peu, si vous n'y mettez ordre, il aura ouvert une large brèche dans votre clientèle, il se sera creusé un trou profond dans votre fromage. Et le mal n'en restera pas là, car, vous l'avez dit vous-même, ce sont des oiseaux de proie qui s'attirent les uns les autres; vous en verrez bientôt une nuée s'abattre sur le pays et disputer à Célestin les miettes de votre héritage.

— Vous m'effrayez, dit le bon docteur, qui commençait à dresser les oreilles, comme un lièvre qui entend remuer autour de son gîte la pointe des bruyères.

— Il ne faut pas vous dissimuler, Aristide, que vous avez atteint le point culminant de votre destinée; à cette heure, il ne vous reste plus qu'à descendre. Disons le mot, vous avez fait votre temps. Je n'entends rien à la science, mais, entre nous, il est impossible que la science qui, dit-on, marche à pas de géant, ne vous ait pas laissé un peu bien en arrière.

— Si c'est là tout ce que vous aviez d'agréable à me dire, vous auriez pu, ce me semble, attendre au soleil levant, grommela le docteur en plongeant, comme un canard, sous la couverture.

— Vous avez beau vous récrier, vous êtes passé de mode; Colette est ridicule, et l'on rit tout bas de son maître. Vous avez des ennemis.

— C'est à vous que je les dois, dit Aristide; c'est vous qui m'avez brouillé avec la gendarmerie du département.

— Ne réveillons point le passé.

— Il ne faut réveiller personne, interrompit Aristide.

— Je vous le dis, vous avez jeté hier votre dernier éclat, et l'heure n'est pas éloignée où votre étoile va pâlir. Ne nous aveuglons pas. M. Savenay est un cavalier de la plus belle mine; je l'ai vu, de mes propres yeux vu, et vous pouvez m'en croire; je m'y connais. M. Savenay arrive de Paris; il est jeune. Tout révèle en lui une distinction parfaite. Je ne sais rien de son talent. Hier, s'il vous en faut croire, il s'est humilié devant vous et vous a rendu hommage : je le veux bien, mais je crains fort qu'en tout ceci il n'ait été, à votre insu, votre compère et votre complice. Tenez, je serai franche jusqu'à la rudesse; je crois qu'il s'est moqué de vous.

— Madame Herbeau! s'écria le docteur, rouge comme la crête d'un coq.

— Il vous a dit, poursuivit Adélaïde, qu'il serait heureux de reprendre auprès de vous les cours qu'il n'a qu'imparfaitement suivis à Paris, et vous avez cru cela, vous! Vous avez pris au mot cette hypocrite modestie! Vous vous êtes laissé choir au piége de cette humilité perfide! Je vous le répète, avant qu'il soit long-temps, si vous n'y veillez de près, vous verrez M. Savenay giboyer sur vos terres; heureux, s'il vous permet de tirer, par-ci par-là, quelque lièvre efflanqué ou quelque perdrix étique. En vérité, crédule que vous êtes, c'est vous, et non pas lui, qu'il faut renvoyer à l'école.

— J'en perdrai la tête, murmura le docteur; quel salmis de métaphores incohérentes! Du moins, Adélaïde, mettez de l'analogie dans vos images.

— Il s'agit bien d'analogie! Dans cette occurrence, que prétendez-vous faire? demanda Mme Herbeau.

— Mais, pour Dieu, que voulez-vous que je fasse! s'écria le docteur avec désespoir.

— Je vais vous le dire. Après vous avoir montré le mal, je vais vous indiquer le remède. Je veux que vous sortiez vainqueur de cette grande et terrible épreuve. Vous le pouvez, il en est temps encore. Vous pouvez, par un coup de maître, prévenir la réaction qui se prépare contre vous, déjouer les espérances de vos ennemis, et fonder dans cette contrée la dynastie des Herbeau. M. Savenay est jeune, renaissez plus jeune que lui; comme le phénix, élancez-vous radieux de vos cendres.

— De mes cendres! dit Aristide.

— Renaissez dans votre fils. Célestin vient d'achever ses cours à Montpellier; appelez près de vous cet ange que nous n'avons pas em-

brassé depuis cinq ans. Avant qu'elle vous échappe, remettez votre clientèle entre ses mains; abdiquez pour régner encore. Qui pourra lutter contre tant de grace et de jeunesse, aidées de votre expérience et de l'influence de votre nom? Ainsi faisant, vous assurez l'avenir de votre race et le repos de vos vieux jours. Mais hâtez-vous; quelques mois encore, il sera trop tard. Pour mettre votre couronne sur le front de Célestin, n'attendez pas que les fleurons soient tombés de votre couronne; pour jeter votre manteau sur les épaules de votre fils, n'attendez pas que votre manteau soit mangé des vers et montre la corde.

— Vous êtes biblique, dit Aristide.

— Vendez Colette, poursuivit Adélaïde, et qu'au lieu de cette abominable bête, Célestin trouve dans votre écurie un cheval qui lui fasse honneur.

— Vendre Colette! dit Aristide.

— Enfin, que Célestin vous remplace tout d'abord à Riquemont, passez-lui tout d'abord au doigt le plus beau diamant de votre écrin. Laissez-lui la gloire de poursuivre et d'achever votre œuvre. Vous, cependant, vous rentrerez dans un noble loisir; vous cultiverez les muses et les fleurs de votre jardin, et votre Adélaïde, jusqu'à ce jour trop négligée peut-être, heureuse d'avoir enfin retrouvé son fils et son époux, deviendra l'envie de toutes les mères et de toutes les épouses de Saint-Léonard.

Le conseil était prudent et sage, et je ne sache pas qu'en pareille circonstance Catherine de Médicis eût rien imaginé de plus fin ni de plus habile. C'était la jalousie qui parlait, mais la raison n'eût pas mieux dit. D'ailleurs, Adélaïde était, comme on a pu le voir, ce que nous appelons une maîtresse femme, d'un jugement sûr et rapide, et certes elle avait en ceci consulté les intérêts de sa maison, pour le moins autant que les instincts jaloux de son cœur. Oui, rappeler Célestin, puisque ce bel enfant, après cinq ans d'études, loin du toit paternel, venait enfin d'achever ses cours et de recevoir son diplôme; le rappeler, remettre entre ses mains une clientèle encore intacte; détourner la curiosité qu'avait éveillée M. Savenay pour l'attirer sur cette blonde tête; confier à ce jeune Rodrigue le soin de venger, de continuer son père; le faire apparaître aux yeux de Saint-Léonard, à la fois surpris et charmé; oui, c'était un coup de maître qui eût placé le docteur Herbeau au rang des plus profonds politiques de son endroit.

Depuis tantôt cinq ans que ce jeune homme était parti pour Mont-

pellier, on ne l'avait point revu au pays; les deux époux avaient résolu qu'il ne rentrerait au gîte qu'après ces cinq années d'épreuve, avec le titre de docteur. C'était un garçon timide qu'on sentait le besoin de dépayser, réservé, silencieux, craintif, et rougissant comme une vierge, quand une femme lui parlait. Lors de son départ, il comptait quatre lustres à peine : blond, rose et frêle, nature délicate et presque débile. On avait eu l'idée de l'envoyer à Paris, mais à cause de sa faible constitution on s'était décidé pour Montpellier, le climat de Montpellier étant, comme on sait, le plus sain et le plus indulgent du royaume. C'était d'ailleurs à Montpellier qu'Aristide Herbeau avait gagné ses grades, et il se croyait engagé d'honneur à faire hommage de son fils à l'académie dont il était membre. La séparation avait été cruelle, car, de part et d'autre, on prévoyait qu'elle serait longue. Mme Herbeau s'était évanouie dans les derniers adieux; Célestin avait versé des larmes abondantes. Le docteur, dans une allocution sévère et touchante, avait tracé à son fils le plan de conduite qu'il aurait désormais à suivre, l'engageant par-dessus toute chose à vaincre cette timidité naturelle qui paralysait ses moyens et nuisait au développement de ses facultés. Depuis ce jour, cinq ans avaient passé sans ramener l'enfant à sa famille. Plus d'une fois, Mme Herbeau avait éprouvé le besoin d'aller embrasser son fils; mais les communications entre Saint-Léonard et Montpellier sont difficiles et périlleuses : Célestin avait fait de son voyage une relation terrible. A l'en croire, la route du Puy à Alais serait suspendue sur un abîme. Entre Castaro et Langogne, ayant eu l'imprudence de descendre de voiture pour se réchauffer les pieds, il avait été poursuivi par une bande de loups affamés. Adélaïde ne pouvait guère s'aventurer seule dans ces dangereux parages; Aristide, de son côté, ne pouvait délaisser ses malades. Il avait donc fallu se résigner et s'en tenir aux lettres de Célestin. Le jeune étudiant avait commencé par se plaindre de l'isolement de sa vie et du vide affreux de son ame, pleurant le kiosque de son père et les bords fleuris de la Vienne; car c'était un esprit éminemment pastoral, nourri, dès l'enfance, de Virgile et de Théocrite. Il avait plus d'une fois embouché les pipeaux champêtres, et les dryades, les faunes et les sylvains charmés étaient accourus pour l'entendre. Durant la première année de son exil, lors de la fête de Mme Herbeau, Célestin avait adressé à sa mère une idylle dont on parle encore à Saint-Léonard. C'était un dialogue entre deux bergers, dont l'un, exilé et proscrit, gardait ses moutons sur la terre étrangère. Vainement l'autre berger lui vantait les gras pâturages, les haies ver-

doyantes, les ruisseaux murmurans; insensible à tous ces biens, le berger exilé regrettait sa patrie. Ce petit morceau, qui se distinguait autant par la nouveauté du sujet que par l'originalité de l'exécution, avait profondément remué les deux époux. Il y régnait une douleur si poignante et si vraie; les misères de l'exil, l'amour du sol natal, la haine de la terre étrangère, y étaient exprimés avec tant d'énergie, que M. et Mme Herbeau, saisis d'une terreur panique, s'étaient empressés d'écrire à leur unique héritier qu'il eût à faire sa malle et à revenir au logis, ajoutant que leur cœur, leur maison et leurs bras s'ouvriraient toujours avec bonheur pour le recevoir. On avait dû s'attendre à voir d'un jour à l'autre arriver Célestin; mais, au lieu de Célestin, on vit tout simplement arriver une lettre, en prose celle-là, dans laquelle le jeune drôle, tout en remerciant son père et sa mère de leurs pieuses dispositions, faisait assez clairement entendre qu'il ne fallait pas ainsi prendre au sérieux l'exagération du langage poétique, ne doutant pas d'ailleurs que le travail et l'ambition de marcher sur les traces de son père ne l'aidassent à supporter patiemment les douleurs de l'exil. « Sans doute, écrivait-il, le pain de l'étranger est amer, mais trempé dans les eaux de la science, il perd beaucoup de son amertume. » Il ajoutait que, si le docteur Herbeau daignait augmenter de quelques cents francs la pension de son fils, cette munificence permettrait au pauvre exilé de beurrer quelque peu le pain de l'étranger, et le lui rendrait d'une digestion plus facile.

Tant de courage et de volonté, cette noble ardeur qu'il témoignait à vouloir suivre l'exemple de son père, avaient singulièrement ému ces bons parens, et le docteur s'était empressé d'élever à quinze cents francs la pension du cher espoir de sa race, non sans lui faire observer toutefois que de son temps la jeunesse était moins onéreuse aux familles, et qu'il avait, lui, Aristide Herbeau, alors qu'il étudiait à Montpellier, trouvé le moyen d'économiser sur sa pension de mille livres le prix de ses examens et de sa thèse. Mais il voulait que Célestin se répandît dans le monde élégant et figurât convenablement à l'école des belles manières; car, ce qui le révoltait surtout dans la jeune médecine, c'était l'oubli du savoir-vivre, le mépris du beau langage, l'absence des façons galantes. Aussi, en écrivant à son fils, n'avait-il jamais manqué d'insister sur ce point, ne cessant de répéter qu'Esculape était fils d'Apollon, et qu'Hippocrate avait été le premier gentilhomme de la Grèce.

Ainsi dirigé, Célestin, au bout d'un an, était devenu pour ses parens un grand sujet de légitime orgueil et de satisfaction intérieure.

Le jeune homme avait tenu les promesses de l'adolescent; toutes les fleurs avaient donné leurs fruits. Bientôt les lettres de Montpellier étaient arrivées comme de glorieux bulletins. Au lieu de s'exhaler, comme autrefois, en idylles plaintives, Célestin chantait d'un ton mâle les charmes du travail et l'amour des saintes études. « Je me nourris, écrivait-il, de la moelle des lions et des ours. » Il parlait de sa lampe studieuse qu'il voyait bien souvent pâlir aux premières lueurs de l'aube naissante. Son corps se fortifiait en même temps que son esprit. Il se louait de l'air pur du midi et des relations brillantes qu'il avait recherchées, conformément au désir paternel. Il était reçu chez la marquise de R***, chez le comte de C***, et notamment chez lord Flamborough, qui l'avait fait appeler pour vacciner quatre petits chiens. Il cultivait aussi plusieurs sociétés savantes, et ne négligeait rien pour devenir un jour la gloire de son pays. Tout cela l'induisait bien en dépenses, mais le docteur Herbeau saurait apprécier et reconnaître dignement les sacrifices que son fils s'imposait pour le satisfaire. Il se plaignait toujours un peu de cette timidité qui l'avait tenu si long-temps garrotté, et dont il n'était pas encore parvenu à se défaire entièrement; mais il reconnaissait lui-même que chaque jour en détendait les liens, et ne doutait pas que la fréquentation des hautes classes de la société ne lui valût bientôt une complète délivrance. Il avait, lui aussi, un bien vif désir de presser sur son cœur son cher père et sa tendre mère; mais le temps des vacances doublait ses travaux au lieu de les suspendre : il faisait à lui seul le service de l'hôpital. Et puis, c'était durant la saison d'automne qu'il allait herboriser aux alentours de Montpellier. Il avait composé un magnifique herbier destiné à son père; mais lord Flamborough ayant laissé voir combien il serait heureux de posséder un pareil trésor, Célestin n'avait pas cru pouvoir se dispenser de l'offrir à sa seigneurie. D'un autre côté, il n'osait appeler à lui sa tendre mère, car le trajet était difficile, et la route, en certains endroits, périlleuse. Il racontait de temps à autre des histoires de loups effrayantes. Entre Castaro et Langogne, une troupe de comédiens avait été dévorée par une troupe de loups; dans ce coquin de pays, il n'était pas rare de voir les loups se jeter dans les voitures et emporter les voyageurs, comme des agneaux, au fond des bois. Ces relations glaçaient d'épouvante Mme Herbeau et surprenaient fort le bon docteur, qui avait fait maintes fois cette route sans apercevoir la queue d'un loup; il en concluait, après de mûres réflexions, qu'entre Castaro et Langogne, le nombre de ces féroces animaux s'était considérablement augmenté.

Tel était à peu près le texte habituel des lettres de Célestin. On pense bien que ces bienheureuses lettres avaient couru dans Saint-Léonard. Aussi, dans la ville et aux environs, n'était-il pas de merveilles qu'on ne racontât de ce jeune homme; il n'était bruit surtout que de son intimité avec lord Flamborough. Les pères le citaient comme exemple à leurs fils; les mères le convoitaient comme époux pour leurs filles; plus d'un jeune visage rougissait au nom de Célestin, l'espoir de son retour agitait plus d'un jeune cœur. Il est très-vrai que l'arrivée du nouveau docteur avait refroidi ces bonnes dispositions et fait baisser en moins d'un jour les actions du jeune Herbeau. Mais en suivant les conseils d'Adélaïde, rien n'était perdu, tout était réparable encore; on pouvait escamoter au profit de Célestin la faveur qu'avait surprise Henri Savenay. Ses cours étaient achevés, il venait de passer sa thèse de la façon la plus brillante; s'il ne l'avait pas envoyée à ses parens, c'est qu'il voulait la déposer lui-même aux pieds de son auguste père. Il fallait donc rappeler Célestin sur-le-champ et l'opposer à M. Savenay. Quelques mois auparavant, Aristide avait décidé que son fils, pour se compléter, resterait à Montpellier un ou deux ans après avoir soutenu sa thèse, car il était bien jeune encore; Adélaïde avait jugé cette décision sage et prudente. Oui sans doute, sage et prudente alors, mais les circonstances avaient terriblement changé, et désormais les deux époux ne pouvaient plus, sans folie, prolonger l'absence de ce fils bien-aimé.

Malheureusement Aristide était trop enivré des triomphes de tout genre qu'il venait de remporter pour pouvoir apprécier convenablement l'opportunité et l'urgence d'une telle mesure; d'une autre part, Adélaïde avait mis à la proposer trop de hâte et de sauvage brusquerie. Le cœur avait emporté la tête, la jalousie avait égaré la raison. Enfin la passion aux abois lui avait inspiré une foule de métaphores incongrues qui ne pouvaient que révolter un esprit élégant et correct, trempé, dès le berceau, aux sources de la latinité la plus pure. Si la forme du discours d'Adélaïde avait déplu au docteur Herbeau, le fond de la proposition ne lui avait pas agréé davantage. Abdiquer le lendemain d'un jour de victoire! vendre Colette! abandonner Riquemont! céder à d'autres soins la santé de Louise, ce trésor si doux et si cher! Aristide sentit courir dans ses os le froid de la mort et demeura quelques instans comme anéanti sous le coup de ces rudes paroles.

— Vous ne répondez pas? s'écria la lionne en courroux.

Aristide connaissait la jalouse: comme elle n'avait rien laissé percer

jusqu'alors de ses craintes à l'endroit de Riquemont, il ne démêlait pas nettement ce qui se passait dans cette ame ; mais, sachant tout ce qu'un refus formel de sa part pourrait y éveiller de soupçons, il se tint prudemment sur ses gardes et sut contenir dans son sein l'indignation et la colère qui grondaient et voulaient éclater.

Il releva lentement la tête, et se tournant vers Adélaïde :

— Nous en reparlerons, dit-il.

— Nous en reparlerons! s'écria l'impétueuse en frappant ses mains avec violence. Nous en reparlerons, dites-vous? mais vous ne sentez donc pas votre maison chanceler sur ses fondemens? vous ne voyez donc pas le gouffre ouvert pour nous engloutir?

— Chère amie, répliqua le docteur avec bonté, soyez sûre que la maison ne chancelle pas le moins du monde, et que vous seriez très embarrassée vous-même de me montrer le moindre petit gouffre entr'ouvert pour nous engloutir. Rassurez-vous, la maison est solide, et nous ne serons point engloutis. Quelque désobligeante qu'elle soit pour moi, la mesure que vous me proposez ne me semble pas complètement déraisonnable ; mais il faut voir, il faut attendre : tout cela mérite réflexion.

— Attendre ! s'écria-t-elle.

— Sans doute, nous verrons plus tard. Vous savez mes projets sur Célestin; voici trois mois à peine que vous-même les approuviez. Peut-être serait-il sage de laisser Célestin un ou deux ans de plus au foyer de la science. Songez qu'il est bien jeune encore pour porter le fardeau que vous lui réservez. J'oserai vous faire observer que, de mon côté, je ne suis point encore assez vieux pour jouer le rôle de don Diègue. D'ailleurs, je le répète, je ne décide rien à cette heure; je réfléchirai, nous en reparlerons. Quant à vendre Colette, ajouta-t-il d'un ton ferme en élevant la voix, il n'y faut pas compter; cette noble bête mourra dans mon écurie, et, tant que son maître aura du pain pour sa faim et un matelas pour son sommeil, il y aura pour Colette du foin au râtelier et de la paille pour sa litière.

— Allez, allez, s'écria Mme Herbeau, laissant enfin couler à pleins bords les flots tumultueux qu'elle avait si long-temps tenus enfermés dans son ame; je sais bien, moi, ce qui vous arrête! Perfide, je lis dans ton cœur; j'en connais tous les détours, toutes les ruses, toutes les trahisons.

— Qu'est-ce à dire? s'écria le docteur pâlissant.

— Vous le demandez! vous demandez ce que cela veut dire! Ah! tu le sais bien, va! Mais comment as-tu pu penser un instant que

j'étais ta dupe? Est-ce moi qu'on abuse, et n'ai-je pas l'expérience de tes perfidies?

— Adélaïde, je vous jure... dit le docteur tremblant, éperdu.

— Ne jurez pas; je sais le charme qui vous attire à Riquemont, j'apprécie l'intérêt que vous portez à cette péronnelle qui ne sait ni vivre ni mourir. Ruses que tout cela! mensonges imaginés pour autoriser vos visites! Voilà pourquoi l'apparition de M. Savenay vous a jeté dans un si grand trouble; car ce n'était pas pour notre avenir que vous trembliez, mauvais époux, ni pour l'héritage de votre fils, mauvais père, mais pour vos coupables amours. Ah! puissé-je un jour avoir entre les mains une preuve de ces basses intrigues, et je me vengerai, dût ma vengeance entraîner notre perte à tous!

Elle parla long-temps ainsi. Le docteur, dès qu'il eut compris que la jalousie d'Adélaïde ne s'appuyait que sur des conjectures, se sentit délivré d'un grand poids, et se prit à respirer plus à l'aise. Il y avait même dans ces emportemens, qui semblaient confirmer son bonheur, quelque chose qui ne lui déplaisait pas. Cette scène suivit le cours de toutes celles qui l'avaient précédée. Après les transports furieux vinrent l'attendrissement et les larmes, comme l'averse après l'orage; le tout assaisonné de spasmes, de syncopes et d'évanouissemens. Aristide avait l'habitude de ces ouragans domestiques. Il laissa gronder la tempête sans chercher à lutter contre les élémens déchaînés; puis, lorsque les éclairs pâlirent et que la foudre baissa de ton, il se mit à rassurer Adélaïde par toute sorte de paroles insinuantes, d'autant plus éloquent cette fois, qu'il se sentait réellement coupable. Tout ce que le ciel lui avait départi de grace dans les manières, de séduction dans l'esprit, de persuasion dans le langage, il le déploya en cette circonstance, et l'épouse infortunée revint une fois encore à la joie et à la confiance.

— Je ne vous demande, dit-elle en essuyant ses pleurs, qu'une preuve de votre sincérité. Rappelez Célestin, et suivez mes conseils, car ce n'est pas la jalousie seule qui les a inspirés. Je crois sérieusement que c'est l'unique parti qui nous reste à prendre.

— Qu'il soit donc fait ainsi que vous le désirez, répliqua le docteur. Je vous charge d'écrire vous-même à notre fils et de lui transmettre mes ordres. Préparez tout pour son retour, et que le jour qui le ramènera soit un jour de fête et d'allégresse.

Mme Herbeau allait se jeter dans les bras de son mari, quand les hennissemens de Colette, que Jeannette étrillait dans la cour, interrompirent les témoignages de cette réconciliation touchante. Aristide

sauta précipitamment au bas du lit; le soleil entrait à pleins rayons dans la chambre.

Aussitôt levée, Mme Herbeau écrivit à son fils une lettre ainsi conçue :

« Mon cher fils,

« Des évènemens imprévus ont changé notre détermination à votre égard. Vous ne sauriez rester plus long-temps à Montpellier sans compromettre gravement nos intérêts et les vôtres. Votre présence est nécessaire à Saint-Léonard. Réglez donc vos affaires en toute hâte, et empressez-vous d'accourir. Nous vous attendons sous quinze jours au plus tard. Songez, mon cher fils, que, si vous ne répondiez pas à cet appel, vous encourriez la malédiction de votre mère affectionnée. « Adélaïde. »

De son côté, pendant qu'Adélaïde écrivait ce billet et que Jeannette harnachait la jument boiteuse, le docteur, retiré dans le kiosque du jardin, écrivait à son fils une lettre ainsi conçue :

« Mon cher fils,

« Des évènemens tout-à-fait imprévus viennent de changer la détermination que nous avions prise aujourd'hui même à votre égard. Regardez donc comme non avenue la lettre que votre vertueuse mère vient de faire jeter à la poste. En moins d'une heure, tout a pris une face nouvelle. Vous ne sauriez en cet instant venir à Saint-Léonard sans compromettre gravement les intérêts de votre famille. Votre présence est indispensable à Montpellier. N'oubliez pas, mon cher fils, que si le désir, bien naturel d'ailleurs, de revoir le berceau de votre enfance vous y ramenait contre mon attente, vous vous exposeriez à la malédiction de votre père, qui vous presse tendrement sur son cœur. « Aristide Herbeau. »

Ces deux lettres, à l'adresse de Célestin, partirent le même jour.

Une fois sur Colette, le docteur disparut bientôt dans les sentiers verts du Limousin. Il eût été difficile de reconnaître en lui le triomphateur de la veille. Il était soucieux et préoccupé de pensées graves. Son bonheur commençait à le gêner. La veille, il avait failli être surpris par M. Riquemont; Adélaïde flairait la vérité, et pour la mettre sur la trace il suffisait d'un hasard malheureux. Que résulterait-il de tout ceci? Le docteur s'interrogeait avec inquiétude. Il se disait que la vie de ruses et de duplicité dans laquelle l'avait jeté l'amour

de Louise compromettait vis-à-vis de lui-même la dignité de son caractère; il se demandait s'il n'était pas, comme l'avait dit Adélaïde, mauvais époux et mauvais père. Des remords sérieux l'agitaient. Il y avait des instans où, décidé à en finir avec ce trouble de son ame, il prenait la résolution d'aller offrir une rupture à Mme Riquemont, mais presque aussitôt il s'accusait de lâcheté; puis, en songeant à cette belle enfant aux yeux bleus, au divin sourire, il ne sentait plus le courage d'éteindre ce rayon de printemps qui égayait sa saison d'automne.

Il allait de ce pas visiter quelques malades à Savigny, petit village situé au-delà de Riquemont. A la même heure, par le même sentier, M. Riquemont se rendait à la ville. Les deux cavaliers se croisèrent à mi-chemin. Le châtelain salua froidement le docteur, et, ralentissant le trot de sa monture :

— Je vais, dit-il, à Saint-Léonard engager M. Savenay à venir passer quelques jours au château. Ce jeune homme me plaît, et ma femme en raffole. Bien des choses de ma part à votre épouse. Ne m'oubliez pas quand vous écrirez à Célestin.

Puis il piqua des deux et partit au galop.

IV.

Le docteur consterné laissa tomber la bride sur le cou de Colette, et deux larmes, deux grosses larmes, montèrent de son cœur à ses yeux, et roulèrent silencieusement sur ses joues. Il entrevit de grands malheurs, et son ame frissonna douloureusement sous le pressentiment de sa destinée.

On a pu se convaincre que M. Riquemont n'aimait pas le docteur Herbeau. On se rappelle qu'il nourrissait contre lui une humeur jalouse qu'il n'expliquait pas, mais qui pouvait d'un jour à l'autre prendre des formes plus nettes et plus arrêtées. Malgré son mépris de toute noble science, malgré le dédain qu'il affectait pour la distinction des manières et l'élégance du langage, il se confessait néanmoins à lui-même la supériorité d'Aristide, et, lorsque celui-ci débitait ses phrases fleuries, le châtelain, tout en le raillant, éprouvait vis-à-vis de sa femme un sentiment d'humiliation inavouée, mais réelle. Par une inexplicable bizarrerie du cœur humain, M. Riquemont, qui eût peut-être pardonné cette supériorité dans un jeune homme, s'indignait de la rencontrer dans le vieux docteur, et de voir que ce bonhomme s'avisât d'être aimable et trouvât le secret de

plaire où lui, M. Riquemont, n'avait plus que le don d'ennuyer. Il s'apercevait qu'Aristide amusait Louise, qu'elle avait plaisir à le voir, qu'il était une distraction pour elle; c'était là surtout ce qui l'exaspérait et le rendait furieux. On sait s'il s'en vengeait, et comment! Malheureusement, ainsi que je l'ai dit plus haut, il était un terrain sur lequel le rustre ne pouvait atteindre sa victime, et lorsque M. Herbeau se retranchait dignement dans sa science de docteur, force était bien au campagnard de se retirer et de lui laisser le champ libre; il s'en affligeait d'autant plus qu'il soupçonnait fort Aristide de n'être pas beaucoup plus solide sur ce terrain que sur beaucoup d'autres. Il avait été tenté plus d'une fois d'appeler un médecin de Limoges et de le mettre aux prises avec celui de Saint-Léonard; mais il avait toujours reculé devant les frais qu'aurait entraînés un pareil tournoi. D'ailleurs, qu'en serait-il résulté? Aristide convaincu d'ignorance, il eût fallu confier la santé de Louise au vainqueur; Dieu sait ce qu'auraient coûté les visites! Mais un jour, ayant appris qu'un nouveau docteur était venu s'établir à Saint-Léonard, il résolut aussitôt de les appeler tous deux en consultation auprès de sa femme. L'occasion d'humilier Aristide à bon compte était trop belle pour qu'il la laissât échapper. Nous devons dire aussi qu'il commençait à s'irriter singulièrement de l'état de langueur de Louise, qu'il était las de la voir souffrir, fatigué, alarmé peut-être, et qu'enfin sa conscience troublée entrait bien pour quelque chose dans cet appel aux lumières réunies du jeune et du vieux médecin. Louise s'était efforcée d'en dissuader M. Riquemont, elle comprenait vaguement que la médecine n'avait rien à faire auprès d'elle, elle craignait surtout de blesser la susceptibilité de son vieil ami; mais M. Riquemont, voyant que sa femme répugnait à ce concours de la science, ne l'avait que plus énergiquement sollicité. On en connaît les résultats, si glorieux pour M. Herbeau. On n'a point oublié la gaieté perfide du châtelain, quelques heures avant la consultation, alors qu'il espérait assister à la défaite d'Aristide, ni son désappointement, ni de quelle façon brutale il leva la séance et coupa court à l'éloquente dissertation du docteur. Plût à Dieu que celui-ci se fût tenu à ce premier triomphe! C'était bien assez pour un jour. Mais l'imprudent voulut aller trop loin; il se perdit. On se souvient de ses insinuations auprès de M. Riquemont, à l'occasion de M. Savenay. M. Riquemont était un de ces hommes, — l'espèce n'en est point rare, — qui s'estiment trop eux-mêmes pour se faire l'injure d'être jaloux. Chercher à les rendre jaloux est l'offense la plus mortelle que vous puissiez leur faire; c'est

supposer, c'est admettre qu'ils ne sont pas ce qu'il y a de plus parfait au monde et de plus digne d'être aimé. Ces gens-là se défendent de la jalousie comme les fanfarons de la lâcheté; il suffit de leur indiquer le danger pour qu'ils s'y jettent tête baissée. M. Riquemont avait donc cruellement souffert dans son amour-propre, et, pour prouver sa sécurité, il eût volontiers jeté Aristide à la porte et mis le jeune docteur à la place du vieux. En moins d'un instant, son affection pour M. Savenay redoubla, et l'antipathie que lui inspirait M. Herbeau devint presque de la haine. Ce fut bien une autre affaire, lorsqu'au retour de la promenade il aperçut, par la croisée ouverte, l'amoureux docteur agenouillé aux pieds de Louise, lui baisant la main et roucoulant comme un gros ramier. Il y avait long-temps que M. Riquemont supportait impatiemment les privautés que M. Herbeau s'arrogeait auprès de la jeune femme, ses petits soins, sa tendresse mignarde, sa galanterie surannée; mais jamais il n'avait jusqu'alors vu les choses poussées à ce point. Le trouble du coupable, en se croyant découvert, passa tout à coup dans l'esprit de l'époux; des pensées étranges, bizarres, dont il ne pouvait encore se rendre compte, se prirent à bourdonner dans sa tête; et voilà pourquoi M. Riquemont, après avoir conduit le docteur jusqu'à la grille du parc, s'en était revenu le long des charmilles d'un air sombre et préoccupé.

Le lendemain, il se leva en belle humeur. Il avait fini par rire des folles idées qui l'avaient agité la veille, se promettant, toutefois, d'observer de près le docteur Herbeau. Il se leva, décidé à partir pour Saint-Léonard, à cette fin de faire visite à M. Savenay et de le ramener au château. Celui-là, du moins, était un bon compagnon, qui causait volontiers et doctement de toute chose, un savant modeste qui s'exprimait simplement et ne citait point Horace, un homme grave qui semblait beaucoup plus désireux de s'éclairer sur une question rurale que de conter fleurette aux femmes, un de ces hommes rares et sensés qui mettent un beau cheval au-dessus d'une belle maîtresse, préfèrent l'hippodrôme au boudoir, et laissent l'amour aux oisifs. Sa conduite froide et réservée auprès de Louise, son peu d'empressement à la questionner, l'espèce d'indifférence avec laquelle il avait traité la question sanitaire, tout en lui avait charmé le châtelain. Aussi M. Riquemont voulait-il ne point tarder à lui témoigner toutes ses sympathies, d'autant plus empressé que c'était en même temps servir ses rancunes, désobliger la maison Herbeau, et montrer tout le mépris qu'il faisait des insinuations d'Aristide.

Au moment du départ, comme son cheval, sellé et bridé, piaffait devant le perron et rongeait le mors avec impatience, il entra, la cravache au poing, dans la chambre de sa femme. Louise venait de s'éveiller, encore tout émue des songes qui avaient visité son sommeil.

— Petite, dit M. Riquemont en faisant siffler sa cravache, je vais à la ville, chez ce diable de Savenay. Nouveau dans le pays, ce jeune homme ne doit pas être encore installé, et je veux le prier de venir passer quelques jours au château, en attendant qu'on lui ait préparé son gîte. C'est un bon garçon, qui boit bien et qui te plaira. Tu as besoin de distractions. Nous reviendrons ensemble. Que tout soit prêt pour le recevoir.

Louise, à ces mots, devint rouge comme une cerise et tremblante comme une feuille. Elle se leva sur son séant avec un sentiment de terreur indicible, et tourna vers son mari un regard de biche effarée. Mais, avant qu'elle eût trouvé le temps de répondre, M. Riquemont avait disparu, et presque aussitôt elle entendit le galop du cheval dans l'allée du parc. Elle retomba sur son lit et pressa sa poitrine de ses deux mains, comme pour retenir son cœur, qui battait à coups redoublés et semblait vouloir s'échapper.

La pauvre enfant passa cette journée dans un trouble inexprimable. Pourquoi l'image de ce jeune homme la troublait-elle ainsi? Pourquoi cette agitation, jusqu'alors inconnue, à la pensée de le revoir? Pourquoi ce mystérieux effroi à l'idée qu'il allait vivre là, près d'elle, et dormir sous ce toit? Et pourquoi donc aussi, au milieu de ce trouble, de cette agitation, de cet effroi sans nom, pourquoi ce profond sentiment de bonheur qui l'inondait de toutes parts, dans tous les replis de son ame? Pourquoi sa vie qui, hier encore, à la même heure, s'affaissait tristement dans l'ombre, se relevait-elle, ce matin, comme une jeune fleur au soleil? Elle n'aurait pu le dire; tout était nouveau pour elle; comme le premier homme, elle assistait pour la première fois aux splendeurs de la création, mais avec le souvenir des ténèbres et du néant où elle avait végété jusqu'à ce jour. Elle se leva, pâle, inquiète, s'interrogeant avec anxiété, craignant de se trouver coupable. Elle ne savait, mais elle se trouvait coupable en effet; elle s'accusait de n'avoir pas retenu son mari; un vague instinct lui disait que M. Savenay n'était pas l'homme de M. Riquemont, et que M. Riquemont se trompait. Elle se rappelait les premières paroles du jeune docteur, les discours qu'ils avaient échangés sur le gazon, dans l'allée des charmilles; n'existait-il pas déjà entre elle et lui un lien invisible, un secret qui les unissait? Son front se couvrait de rou-

geur et ses yeux se mouillaient de larmes. Puis, en comparant l'attitude qu'il avait eue vis-à-vis d'elle et celle qu'il avait gardée vis-à-vis de M. Riquemont, ne semblait-il pas que M. Savenay s'était joué de son mari, et qu'en l'accueillant de nouveau, elle allait devenir son complice? Sa conscience s'alarmait. Elle s'écriait dans son cœur que cela n'était pas possible, que ce jeune homme ne pouvait accepter l'invitation de M. Riquemont; que, s'il l'acceptait, s'il avait cette audace, elle se jetterait aux pieds de son mari, et qu'elle lui ferait entendre que cela ne se pouvait pas, et qu'au besoin elle lui dirait tout. Mais que lui dire? A cette question, sa tête se perdait; car ce qu'il eût fallu dire, elle l'ignorait et ne se l'était pas dit encore à elle-même. Et tout en s'écriant que cela ne se pouvait pas, elle donnait des ordres pour la réception de son hôte. Elle faisait préparer dans l'aile la moins sombre du château la chambre la moins triste et la moins délabrée, ouverte aux rayons du levant, et toute parfumée de la fleur des acacias, qui secouaient leurs grappes blanches sur le balcon de la fenêtre. — Il ne viendra pas, se disait-elle; s'il a vraiment le noble esprit, l'ame délicate, le cœur intelligent qu'il m'a permis d'entrevoir, il ne viendra pas. — Et, quoique faible et languissante, elle veillait elle-même à ce que cette petite chambre eût un air de fête. Elle envoyait les roses et les lis du jardin s'y étaler dans leur magnificence. Sur le carreau, dévasté par le temps, on avait improvisé un tapis, taillé dans une vieille tapisserie représentant Apollon poursuivant Daphné : Apollon une jambe en l'air, les deux bras en avant; Daphné éperdue, les pieds déjà enracinés au sol et les mains s'allongeant en branches de laurier. Le double rideau tombait en plis gracieux de la tringle dorée, et amortissait les ardeurs de midi. Rien n'avait été négligé pour donner à ce réduit un aspect joyeux et charmant. Louise voulut s'assurer par elle-même que tous ses ordes avaient été fidèlement exécutés; mais, près de franchir le seuil, elle fut prise, sans savoir pourquoi, d'une grande honte, et se sauva toute confuse.

Ces soins avaient absorbé une partie de la journée. Louise venait, à son insu, de s'amuser avec le sentiment fraîchement épanoui dans son sein, comme un enfant avec son premier jouet. Elle avait paré la chambre de M. Savenay avec une joie de petite fille qui fait une chapelle. Mais, ces soins accomplis, toutes les terreurs, toutes les perplexités du matin revinrent l'assaillir en foule. Elle pensait aussi à son cher vieux docteur; elle savait combien était vulnérable cette ame douce et tendre, toute remplie de susceptibilités exquises. Que

penserait le bon Aristide en voyant cet étranger, cet ami de la veille, son rival enfin, installé au château, accueilli, fêté, comme il ne l'avait jamais été, lui, vieil ami de la maison? Ah! son cœur saignerait sous cette cruelle injure. Il accuserait Louise de dureté et d'ingratitude; il se dirait qu'il n'avait été qu'un pis-aller pour elle, et qu'un jour avait suffi pour effacer deux années de constante sollicitude. Voilà ce que penserait, ce que dirait le vieux docteur, et le vieux docteur aurait raison peut-être. A ces réflexions, la jeune femme sentait son trouble redoubler et se changer presque en remords. Elle était souffrante, nerveuse, agacée. Le moindre bruit du dehors, l'aboiement des chiens, un éclat de voix, une rumeur lointaine, la faisaient tressaillir et suspendaient le cours du sang dans ses artères. Puis elle finissait par se demander pourquoi cette folle agitation et ces vaines angoisses, puisqu'elle était sûre que M. Savenay ne viendrait pas; elle en avait le pressentiment, et ses pressentimens ne la trompaient jamais. Était-il probable en effet que ce jeune homme accepterait les offres de M. Riquemont? qu'il répondrait autrement que par un refus discret à ces avances indiscrètes? qu'il viendrait s'établir familièrement chez des connaissances d'un jour? En y songeant bien, Louise ne concevait même pas qu'elle eût pris au sérieux les ordres de son mari, et fait tout préparer pour recevoir cet hôte impossible. Cependant elle allait à chaque instant de sa bergère à la fenêtre, du salon à la terrasse, et, chose étrange, plus elle trouvait de raisons pour se rassurer, plus elle s'agitait comme une ame en peine.

Épuisée par tant d'émotions, elle était assise depuis une heure, prêtant l'oreille aux bruits qui venaient de la ville, lorsqu'elle entendit des pas de galop qui semblaient se diriger vers le château. Tout son sang afflua vers son cœur, elle crut qu'elle allait mourir. Les pas s'approchaient en effet; elle resta à la même place, froide, immobile, inanimée. Au bout de quelques minutes, la porte du salon s'ouvrit et M. Riquemont entra : il était seul. A peine entré, il se jeta dans un large fauteuil, et, laissant ses jambes glisser sur le parquet, jusqu'à ce qu'il se trouvât assis sur le dos :

— Notre ami a refusé net, dit-il; j'ai eu beau prier, supplier, insister, il a tenu bon. J'ai joint tes sollicitations aux miennes; inflexible, inébranlable, un roc. Papa Herbeau ne se serait pas tant fait prier, lui; mais ce diable de Savenay, impossible. Charmant jeune homme d'ailleurs! J'ai déjeuné chez lui : nous avons parlé de toi, Louison. Il affirme que ton état n'offre aucun danger; c'était déjà mon opinion. Tu ne m'as jamais inspiré la moindre inquiétude; les femmes à ton

âge ont toujours quelques petites choses. Dans quelques années, tu engraisseras et deviendras énorme. Savenay dit aussi ce que je te disais ce matin, qu'il te faut des distractions; je t'en procurerai, petite. Aussitôt que tu seras un peu plus forte, je te mènerai aux foires et aux assemblées. Et puis nous voyagerons, nous irons de temps en temps à Limoges. Le changement d'air te fera du bien, la variété des sites te plaira; je suis décidé à te donner de l'agrément. Mais tu ne réponds rien, Louison; si, au lieu de rester là comme une borne, tu me préparais un verre d'absinthe? J'étouffe de chaleur et de soif.

Louise se leva et sortit gravement, comme une ombre superbe et dédaigneuse, sans laisser tomber une parole ni même un regard autour d'elle.

Après avoir transmis à un serviteur les ordres de son mari, elle se sauva dans un coin, et là sa poitrine gonflée éclata, et ses yeux fondirent en larmes. Cette enfant avait passé tout le jour à redouter l'arrivée de Savenay, à s'indigner à l'idée qu'il pût accepter l'invitation de M. Riquemont, et maintenant elle pleurait avec amertume ses terreurs trompées et ses indignations déçues. Pourquoi n'était-il pas venu? Ce n'était pas seulement aux instances de M. Riquemont qu'il avait résisté, mais aussi à celles de Louise. Si M. Riquemont n'eût pas imprudemment mêlé les sollicitations de sa femme aux siennes, M. Savenay, en refusant, aurait pu sembler n'obéir qu'à un louable sentiment de réserve et de convenance; mais invité au nom de Louise, ce refus n'était plus que du dédain et pouvait, au besoin, passer pour une offense. Encore, s'il fût venu s'en excuser lui-même! Mais non, rien, pas un mot; il était difficile de pousser plus loin l'indifférence et le mépris.

Ainsi, cherchant à s'abuser elle-même, elle s'exaltait dans la douleur de sa dignité blessée; elle détournait le cours de ses pleurs, comme pour en cacher la source.

Ce transport apaisé, Louise courut, autant que ses forces le lui permirent, à la chambre inhabitée; elle arracha de leurs vases les fleurs qu'elle avait cueillies le matin, et les jeta par la fenêtre avec un mouvement de colère. Lorsqu'elle rentra dans le salon, elle trouva son mari endormi dans la position où elle l'avait laissé, près d'un flacon d'absinthe dont le cristal, frappé par les rayons du soleil couchant, brillait comme une magnifique émeraude. Louise demeura quelques instans à contempler M. Riquemont, puis, d'un air triste et résigné, elle alla s'asseoir près de la croisée ouverte, et resta rêveuse à regarder les ombres descendre des coteaux dans la plaine, et les étoiles s'allumer au ciel.

Cette journée s'acheva plus tristement encore pour le docteur Herbeau, car c'est toujours à l'aimable docteur qu'il nous faut revenir. Il rentra dans Saint-Léonard, non pas radieux comme la veille, mais sombre, inquiet, jaloux, et tout agité de pressentimens funestes. Il apprit avec une secrète joie que M. Riquemont était retourné seul au château; il en conclut aussitôt que M. Savenay ne l'avait point accompagné. Mais qu'il était loin de s'attendre au coup terrible que venait de lui porter en ce jour l'apparition du châtelain à Saint-Léonard! Certes, il eût mieux valu pour Aristide que sa maison eût croulé dans les flammes, ou que ses champs eussent disparu sous les eaux débordées de la Vienne.

On se rappelle que Saint-Léonard s'était vivement préoccupé, plusieurs jours à l'avance, de la consultation qui devait avoir lieu au château de Riquemont; les amis et les ennemis d'Aristide en attendaient le résultat avec une égale impatience. Dès le soir de cette mémorable journée, la grande nouvelle avait couru de rue en rue et s'était bientôt répandue dans toute la ville. Partout, dans les salons, dans les cafés, au théâtre, — Mme Saqui donnait alors des représentations à Saint-Léonard, — il n'avait été bruit que des avantages remportés par le docteur Herbeau. En moins d'un instant, l'étoile d'Aristide, perçant les nuages qui commençaient à la voiler, avait reparu brillante d'un nouvel éclat, et celle de Savenay, si lumineuse à son lever, s'était éclipsée dans la brume. Décidément, le docteur Herbeau était encore le plus grand médecin qui se pût rencontrer, et, quoiqu'on s'intitulât modestement de la faculté de Montpellier, on était de taille à se mesurer avec la faculté de Paris. Il faisait beau voir qu'un blanc-bec comme M. Savenay, à peine échappé des bancs de l'école, osât se poser en rival de ce patriarche de la science. Qu'était-il besoin d'ailleurs d'un nouveau médecin à Saint-Léonard? M. Herbeau ne suffisait-il pas à toutes les exigences? Se souvenait-on qu'un malade eût succombé dans la contrée, faute des soins du docteur Herbeau? Colette n'était pas si vieille qu'on voulait bien le dire; il est vrai qu'elle boitait, mais s'agissait-il de porter son maître au chevet des souffrans, comme la bienfaisance, Colette avait des ailes.

Et puis, songez qu'il en est d'un médecin comme d'un confesseur, et que la confiance ne se déplace pas en un jour. Livre-t-on au premier venu la santé de son corps plutôt que le salut de son ame? M. Herbeau connaissait les influences du climat, les variations de la température, la qualité des eaux, la nature du sol, la manière de vivre des indigènes, leurs besoins, leurs mœurs et leurs habitudes.

Combien d'années ne fallait-il pas pour acquérir ces connaissances essentielles, si sévèrement recommandées par Hippocrate, sans lesquelles un médecin est plus fécond en funérailles que la guerre civile ou la peste!

Le docteur Herbeau se faisait vieux sans doute, mais le fruit de l'expérience ne mûrit pas sur de jeunes rameaux. Enfin, quand l'heure du repos aurait sonné pour lui, serait-il nécessaire de recourir aux soins d'un inconnu? Saint-Léonard se verrait-il réduit à confier à des mains étrangères le sceptre échappé aux mains du vénérable Herbeau? Eh quoi! n'aurait-on pas Célestin, revenu de Montpellier, comme les arbres de ce doux pays, tout chargé de fruits et de fleurs, le front couronné des palmes de la science et des roses de la jeunesse? Célestin, charmant espoir, pousse verdoyante qui promettait d'ombrager un jour le tronc paternel!

Ainsi, durant cette soirée, le vent de la faveur avait tourné vers le docteur Herbeau; mais, plus funeste que le *sirocco*, plus terrible que le *mistral*, un vent contraire devait se lever, le lendemain, sur les pas de M. Riquemont.

Le châtelain entra dans Saint-Léonard au trot contenu de son cheval. Toute la ville avait mis le nez à la fenêtre. Il était par sa fortune le personnage le plus influent de la contrée, et, dans les petites villes, on se met toujours aux fenêtres pour voir passer trente mille livres de rente. Mme Herbeau était à la sienne, en train d'arroser des pots de giroflées et de résédas. Lorsqu'elle aperçut M. Riquemont, ses lèvres, courbées en arc d'amour, lui décochèrent un des plus gracieux sourires qui soient jamais partis d'une bouche assassine. M. Riquemont n'y répondit que par un salut sec et hautain. Il s'arrêta toutefois devant la porte du docteur, mais, au lieu de mettre pied à terre, ainsi qu'il en avait l'habitude, il leva la tête vers Adélaïde, et, de façon à être entendu de tout le voisinage :

— Madame Herbeau, cria-t-il, savez-vous où demeure M. Henri Savenay, docteur-médecin de la faculté de Paris, nouvellement établi dans votre ville?

Adélaïde, d'une voix altérée, donna l'indication demandée, et M. Riquemont s'éloigna au pas allongé de sa bête. La curiosité des voisins n'avait rien perdu de cette petite scène, et déjà de sourds murmures, précurseurs de l'orage, commençaient à courir dans l'air. Il y eut bientôt un *crescendo* épouvantable, et l'orage éclata vers le milieu du jour sur la maison du docteur Herbeau.

Vous n'êtes pas sans avoir entendu parler de certaines salles dis-

posées de telle sorte que chaque coin recèle un écho, et que les sons les plus faibles et les plus étouffés se répètent distinctement dans tous les angles. Les petites villes semblent construites d'après ce système. Rien ne s'y dit ici, qu'on ne le redise aussitôt là bas; rien ne se fait là bas qu'on ne le sache aussitôt ici. Bien mieux : commencez une phrase dans le faubourg du sud, on l'achève, avant vous, dans le faubourg du nord. Il faut que l'atmosphère qui enveloppe les petites villes soit peuplée d'oreilles, d'yeux et de langues invisibles qui voltigent çà et là, les langues racontant ce qu'ont vu les yeux et ce qu'ont entendu les oreilles.

La visite de M. Riquemont au jeune docteur éclata donc, comme une bombe, à Saint-Léonard. Toute la ville se leva en émoi; des groupes se formèrent sur la place et sur les boulevarts; on s'abordait, on s'interrogeait, comme il arrive dans les grandes joies ou dans les grandes calamités publiques. Quoi de nouveau? Pourquoi la foule s'épand-elle à grands flots des maisons dans les rues, des rues dans le forum? Pourquoi cette mer agitée autour des rostres et des temples? C'est que M. Riquemont déjeune chez M. Savenay. — M. Riquemont! chez le nouveau docteur! — Est-il vrai? La chose est-elle possible? — Mieux que cela. M. Riquemont est venu tout exprès pour quérir M. Savenay et retourner avec lui au château. — Le nouveau docteur au château! — Comme vous dites. — Tenez, les voilà qui sortent ensemble, M. Riquemont appuyé familièrement sur l'épaule de son ami. — Ils fument des cigares de la Havane. — Le châtelain insiste pour emmener son hôte; mais le jeune homme s'en défend. — M. Riquemont va partir; son cheval est là, tout bridé; un pied dans l'étrier, il serre par trois fois la main de M. Savenay. — Voyez, quels tendres adieux! — Écoutez, que de paroles affectueuses! — Il s'éloigne; mais, au bout de la rue, il se retourne pour saluer une fois encore le jeune docteur, et lui crier que son couvert sera toujours mis au château. — Cependant Mme Herbeau est à sa fenêtre, guettant le passage de M. Riquemont. Jamais M. Riquemont n'est venu à Saint-Léonard sans faire une halte à la maison du bon Aristide. Adélaïde a tout préparé pour le recevoir, les plus beaux fruits de son verger, un pot de bière fraîche, un flacon de vieux rhum. Mais, vain espoir! Riquemont file comme une flèche, et ne laisse derrière lui que la fumée de son cigare.

— Eh quoi! s'écria Saint-Léonard, sont-ce là les avantages remportés par le docteur Herbeau! la faveur dont il jouit au château de Riquemont! les fruits du triomphe de la veille! Qu'est-ce à dire? A

l'entendre, il s'est couvert de gloire; et voilà qu'on l'abreuve d'humiliations! Depuis quand l'honneur de la victoire revient-il au vaincu, la honte de la défaite au vainqueur? Depuis quand recueille-t-on des chardons où l'on a planté des lauriers? M. Herbeau nous en a fait accroire; il s'est joué de notre crédulité; il a publié de faux bulletins; il a planté des trophées menteurs.

Les sots ne sont jamais plus impitoyables que lorsqu'ils croient s'apercevoir qu'on a surpris leur estime et volé leur admiration. Saint-Léonard passa bientôt de l'étonnement et de la stupeur à l'indignation et à la colère; les ennemis d'Aristide relevèrent la tête, et ses amis eux-mêmes pressentirent sa ruine prochaine. Ainsi qu'une boule de neige détachée du sommet des Alpes grossit en roulant et finit par devenir une avalanche, le bruit de la visite du châtelain au nouveau docteur devint, en courant de bouche en bouche, quelque chose de forminable qui écrasa en moins d'un jour la fortune du docteur Herbeau. Ce fut comme un ballon qui, parti de la salle à manger de M. Savenay, s'éleva d'abord au souffle de la curiosité, puis, gonflé par la sottise et la méchancete, alla s'abattre et crever sur le toit d'Aristide. Une heure après le départ de M. Riquemont, on ne parlait de rien moins que de traîner Colette à l'abattoir et son maître aux gémonies. Célestin, Célestin lui-même n'était plus qu'un grand niais bon à composer des idylles sous l'ombrage touffu des hêtres. Le pays n'avait d'espoir et de confiance qu'en M. Savenay, et l'on ne pouvait trop remercier la Providence qui avait envoyé ce dieu sauveur à Saint-Léonard.

Ce même jour, la directrice de la poste aux lettres, M[me] d'Olibès, qui jusqu'alors avait compté parmi les plus chauds partisans des Herbeau, profita d'une forte migraine pour donner publiquement sa clientèle au nouveau docteur, se vengeant ainsi d'Adélaïde qui l'avait accusée, dans un temps, d'ouvrir les lettres et de les taxer, après avoir reçu le prix de l'affranchissement. La nouvelle de cette défection ne tarda pas à se répandre, et porta un coup de plus à la popularité d'Aristide.

De retour au logis, il ne trouva pas, comme la veille, le cercle des amis empressés : la bière ne pétillait pas dans les verres, ni l'allégresse dans les ames; on respirait déjà autour de sa maison l'âpre parfum des vastes solitudes. Assise sur le pas de la porte, Jeannette avait l'air grave et pensif des sphinx accroupis dans le sable. Interrogée par le docteur sur les nouvelles du jour, elle répondit qu'une corneille avait chanté toute l'après-midi sur la cheminée de la cui-

sine. Superstitieux comme tous les esprits tendres et poétiques, Aristide sentit redoubler le poids de sa tristesse. Il entra, non plus d'un pas jeune et joyeux, mais d'un pied alourdi par les sombres pressentimens. Vainement il chercha autour de lui des visages amis et sourians; ses appartemens étaient déserts, et le froid de l'isolement tomba comme un manteau glacé sur son cœur. Adélaïde l'attendait au salon, et l'on devine aisément ce qu'il eut à subir de reproches et de doléances.

V.

Cependant les choses semblaient avoir repris leur cours accoutumé. Sur le rapport d'Adélaïde, le docteur Herbeau avait cru, avec Saint-Léonard, que c'en était fait pour lui de la clientèle du château, et que le diamant de sa couronne allait passer, au premier jour, entre les mains de son heureux confrère. Mais au grand étonnement de la ville et à la grande joie du docteur, la visite de M. Riquemont à M. Savenay n'avait eu d'autre résultat que d'occuper pendant tout le jour l'oisiveté des méchans et des sots; M. Herbeau continuait, comme par le passé, ses soins à la jeune et belle châtelaine. En apparence rien n'était changé, et les sympathies en déroute s'étaient une fois encore ralliées autour d'Aristide Herbeau, faibles, il est vrai, ébranlées, tremblantes et prêtes à lâcher pied au premier choc, retenues seulement par l'autorité du château de Riquemont qui pesait sur elles, comme ces plaques de marbre ou de bronze qu'on pose sur les feuilles volantes pour empêcher le vent de les disperser. Déjà même quelques transfuges avaient passé dans le camp ennemi, mais ces désertions étaient rares, et, si l'on en excepte celle de Mme d'Olibès, trop peu importantes pour causer un dommage réel aux intérêts de la maison Herbeau. M. Savenay se montrait d'ailleurs médiocrement empressé de profiter du trouble qu'il avait jeté dans l'existence d'Aristide. Tout entier au soin de son installation, il faisait disposer, selon ses goûts, une maisonnette qu'il avait louée sur le boulevart. On ne l'avait encore vu dans aucun cercle; il ne répondait qu'avec une excessive réserve aux avances des officieux, et ne manquait jamais d'exalter la science du docteur Herbeau, toutes les fois que l'occasion lui en était offerte. Il semblait n'être venu à Saint-Léonard que pour exercer la médecine en amateur, et déjà le bruit courait que c'était un prince étranger, voyageant *incognito* de ville en ville,

pour étudier les mœurs et les coutumes de la France. Les lettrés de l'endroit citaient, à l'appui de cette opinion, l'exemple du czar Pierre-le-Grand qui s'était fait charpentier à Saardam.

La confiance était rentrée dans le cœur du docteur Herbeau, mais non dans celui d'Adélaïde. L'épouse jugeait sainement de la position et ne prenait pas au sérieux ce temps d'arrêt sur le bord de l'abîme. Elle comprenait parfaitement qu'Henri Savenay n'était pas un prince étranger, mais un bel et bon médecin qui ne se ferait point faute de gripper un à un les malades du crédule Aristide. Aussi ne se reposait-elle que sur le prochain retour de Célestin, qu'elle attendait d'un jour à l'autre. La chambre qu'on lui destinait sous le toit paternel était prête à le recevoir; Mme Herbeau l'avait parée elle-même avec la tendre coquetterie d'une mère; tout y était blanc et virginal, comme l'ame qui devait l'habiter : un nid de colombe, un sanctuaire de vestale. Cependant les jours suivaient les jours, et Célestin n'arrivait pas. Mais Aristide trouvait à ces retards mille prétextes ingénieux, mille spécieuses excuses. On ne quitte pas en vingt-quatre heures une ville où l'on a séjourné pendant cinq ans et plus. Célestin devait avoir des affaires à régler, des relations à ménager. Lord Flamborough s'était opposé sans doute à ce brusque départ. Peut-être aussi quelques études à compléter; Célestin n'avait pas voulu quitter le jardin des Hespérides sans en avoir dérobé toutes les pommes d'or. Peut-être enfin les loups interceptaient-ils le passage entre Castaro et Langogne : mieux valait un retard de quelques jours que de savoir Célestin exposé à l'appétit de ces grossiers animaux. Adélaïde se rendait à ces raisons, et le perfide et bon docteur s'en remettait à la destinée du soin de dévider l'écheveau de fil qu'il avait si étourdiment embrouillé.

Le château de Riquemont avait, de son côté, repris son mouvement, disons mieux, son repos habituel. M. Riquemont était retourné à ses champs et à ses poulains, Louise aux ennuis qui la consumaient. Le poids de l'existence, un instant soulevé, venait de retomber plus lourd et plus écrasant sur son cœur. Il ne lui restait plus qu'un souvenir confus de l'apparition lumineuse qui avait brillé dans sa vie, comme un rayon traverse l'ombre; elle n'en gardait plus qu'une vague impression, pareille à celles produites par les rêves. Ç'avait été dans son ame comme une de ces aubes resplendissantes qui s'allument parfois dans la nuit et semblent annoncer le jour. Le voyageur qui chemine dans l'ombre, voyant soudain l'horizon blanchir, s'étonne de la fuite des heures; les oiseaux gazouillent dans leurs

nids et secouent leurs ailes humides; les coqs chantent dans les villages; écoutez, le feuillage n'a-t-il pas frissonné sous le frais baiser des brises du matin? Mais les feuilles sont immobiles; voilà déjà que les trompeuses lueurs pâlissent et s'effacent; l'horizon s'éteint, la terre se rendort, le voyageur poursuit sa route à la clarté des étoiles, et le char de la nuit reprend sa course silencieuse.

Depuis le grand jour de la consultation, plusieurs jours s'étaient écoulés, et M. Savenay n'avait point reparu au château de Riquemont. Une fois seulement il avait envoyé demander des nouvelles de Louise. Le docteur Herbeau était redevenu, comme par le passé, l'unique distraction du logis; mais Louise n'y trouvait plus le charme d'autrefois. Elle était d'une tristesse que rien ne pouvait dissiper; Aristide, d'une gravité qui n'osait plus se compromettre. M. Riquemont, toujours présent à leurs entrevues, les observait tous deux avec une attention qui imposait singulièrement au docteur et ne lui permettait même pas de risquer à la dérobée un sourire, un regard, une pression de main furtive.

Ce n'était déjà plus entre ces trois personnages l'intimité dont nous parlions voici quelques heures. Les petits incidens qui l'avaient si long-temps égayée semblaient devoir ne plus jamais se reproduire. M. Riquemont n'avait plus cette brutale jovialité qui valait autrefois de si doux dédommagemens à son hôte. Il se montrait grave, sérieux, presque poli; Aristide ne savait que penser de ce changement de manières et se tenait prudemment sur ses gardes.

D'un autre côté, l'humeur enjouée de Louise, n'étant plus attisée par la galanterie de l'ami ni par les vertes saillies du maître, achevait de s'éteindre sous les cendres de la jeunesse. Louise se souvenait d'un jour où mille voix divines s'étaient mises à chanter en elle et autour d'elle, d'un jour éclatant où la vie avait fait explosion dans son sein et s'y était épanouie en gerbes éblouissantes; ce souvenir aggravait ses ennuis. Son caractère, que n'avaient pu altérer deux années de souffrance, était devenu tout à coup inégal, inquiet, bizarre, inexplicable; elle allait même parfois jusqu'à s'irriter de la présence et des soins de l'excellent docteur. Le pas de Colette l'agaçait, la sollicitude d'Aristide lui était importune. Un jour, elle refusa de le recevoir, et le bonhomme s'en retourna l'ame toute navrée. Mais cette petite disgrace devait raffermir le galant vieillard dans son bonheur, et le reporter au meilleur temps de sa liaison avec la jeune châtelaine.

Louise était bonne et charmante; le docteur n'était pas au bout de

l'allée du parc, qu'elle eût voulu pouvoir le rappeler; elle pria même son mari de faire courir après Colette, mais le rustre s'y refusa, disant que c'était bonne justice, et que Louison aurait dû, dans l'intérêt de sa santé, en agir plus tôt de la sorte. Il partit de là pour se répandre en invectives contre le docteur. Louise ne souffla pas un mot; mais le soir, retirée dans sa chambre, elle ne voulut pas s'endormir sur le mal qu'elle avait fait. Elle écrivit à son vieil Herbeau une adorable petite lettre qu'il reçut le soir même par un garçon du village venu tout exprès à la ville. C'était une de ces lettres dont les femmes ont seules le secret. Mme Riquemont avait retrouvé pour l'écrire toutes les graces de son esprit, toutes les coquetteries de son cœur. Aristide baisa le précieux billet à plusieurs reprises. Le lendemain, bien que ce ne fût pas son jour de visite au château, il ne put s'empêcher, en se rendant à Savigny, de faire une pointe à Riquemont. Louise était seule; l'entrevue fut courte, mais touchante. Aussitôt qu'elle aperçut Aristide, la jeune femme lui tendit la main et s'excusa avec de douces larmes.

— Pardonnez-moi, lui dit-elle; ami bien cher, pardonnez à cette enfant qui vous aime. J'ai mes mauvais jours, depuis quelque temps surtout. J'ignore ce qui se passe en moi. Vous qui savez tout, ne pourriez-vous me l'expliquer? Autrefois je n'étais pas ainsi. Voyez, voilà que j'afflige ce que j'ai de meilleur au monde. Oh! vous ne m'en voulez pas, docteur! J'étais folle, je ne sais pas ce que j'avais.

Son regard était suppliant, sa voix caressante, et ses paroles tombaient comme une rosée bienfaisante sur le cœur ému du docteur. Toutefois le brave homme n'était pas à l'aise, et la crainte d'être surpris par M. Riquemont dans un amoureux tête-à-tête gênait cruellement les transports de sa joie. Il écoutait Louise d'un air distrait; les bruits du dehors le faisaient pâlir et frissonner; il lui semblait voir à chaque instant la figure du terrible châtelain apparaître railleuse et menaçante à la fenêtre. Aussi s'empressa-t-il de couper court lui-même aux séductions de cette heure enivrante.

— Il faut que je m'arrache de vos bras, s'écria-t-il en portant galamment à ses lèvres le bout des doigts de la jeune malade.

Comme il allait se retirer :

— Croyez, lui dit-elle en le retenant par la main et en tournant vers lui ses beaux yeux bleus encore tout humides, croyez bien que si je l'avais pu, je serais allée chercher moi-même à Saint-Léonard le pardon que vous m'avez si généreusement apporté.

— Quelle imprudence! s'écria le docteur. Malheureuse enfant, c'eût été vous perdre.

— Le pouvais-je? répondit Louise avec un triste sourire; mes forces sont épuisées, je ne saurais me soutenir jusqu'à la grille du parc. Je voudrais bien pourtant, ajouta-t-elle, ne pas mourir sans avoir visité votre maison, les fleurs de votre jardin, et ce kiosque merveilleux dont vous m'avez tant de fois parlé.

— Quelle folie! dit Aristide, que de pareilles fantaisies ne charmaient pas le moins du monde, et qui, tremblant de voir arriver M. Riquemont, se pencha vers Louise pour la baiser au front en signe de dernier adieu.

Par un gentil mouvement de tête, Louise esquiva le baiser, et, retenant toujours le docteur par la main :

— Vous êtes bien pressé, dit-elle d'un ton de doux reproche.

Il était sur des charbons ardens, et cherchait des yeux quelque armoire dans laquelle il pût se blottir au besoin.

— Ne partez pas encore, poursuivit l'impitoyable enfant, qui, ne comprenant rien aux angoisses du docteur, ne voulut point le renvoyer sans l'avoir cajolé de son mieux en expiation de la veille. Je veux vous dire un rêve que je caresse depuis long-temps avec amour. Si Dieu et vous me rendez la santé...

— Nous vous la rendrons, Louise, affirma M. Herbeau avec assurance.

— Eh bien! quand vous me l'aurez rendue, le premier usage que je me suis promis d'en faire sera de m'échapper de Riquemont, et d'aller, par une belle matinée, vous surprendre à Saint-Léonard. Vous me recevrez dans votre kiosque, nous visiterons ensemble tout votre petit domaine. Je le veux; ne le voulez-vous pas? Quelle joie pour moi, docteur, et pour vous aussi, quelle joie de me voir courir sur le sable de votre jardin! car c'est à vous, ami, que je devrai la vie, la santé, la jeunesse.

Ces paroles comblèrent Aristide de bonheur et d'effroi, et il s'éloigna ivre d'orgueil, mais aussi d'épouvante, en songeant à quels égaremens l'exaltation de la passion pouvait pousser cette jeune tête. Heureusement l'état de Louise lui promettait encore de longs loisirs. Un fois en selle, il aiguillonna Colette de l'éperon, du geste et de la voix, et se hâta de gagner la route de Savigny, craignant de voir M. Riquemont surgir à chaque détour de haie. Lorsqu'il eut perdu de vue les tourelles du château et qu'il se vit hors des champs de l'ogre, le docteur respira plus à l'aise, et, ralentissant le pas de sa monture, se prit à déguster en vrai gourmet les délices dont son ame était pleine.

Le soir du même jour, M. Riquemont, en rentrant au gîte, crut

reconnaître dans le sentier l'empreinte du sabot de Colette. Pour s'en assurer, il interrogea une gardeuse de dindons qui filait sa quenouille de chanvre sur le revers d'un fossé, tandis que son troupeau gloussant picorait aux alentours. La gardeuse répondit qu'en effet elle avait vu passer dans la matinée monsieur le médecin revenant du château; elle ajouta même que, sauf respect, elle lui avait demandé un remède pour un de ses oiseaux malade.

De retour au logis, M. Riquemont entra chez sa femme, et attendit vainement qu'elle lui fît part de la visite du docteur Herbeau. Soit qu'elle craignît d'irriter l'humeur de son mari, soit plutôt indifférence de la chose et paresse de raconter un fait sans importance qu'elle n'imaginait pas intéresser en rien M. Riquemont, Louise garda là-dessus le silence le plus absolu. Le châtelain imita la réserve de Louise, et se retira sans avoir fait la moindre allusion à la visite du docteur; mais son visage était sombre, et l'on eût pu voir ses sourcils, épais et touffus comme la queue d'un blaireau, relevés en panaches menaçans sur son front.

Ce même soir, le ciel, qui avait été serein durant tout le jour, se chargea au couchant de nuages épais et immobiles, au milieu desquels le soleil s'abîma comme dans un sanglant linceul. La journée, d'ailleurs, avait été brûlante. La nuit fut plus lourde et plus accablante encore. Louise la passa tout entière à sa croisée ouverte. De vifs éclairs partaient du banc de nuages qui pesaient sur l'horizon comme une chaîne de montagnes; mais la foudre était muette, pas un bruit ne troublait le silence de l'air. La nature semblait affaissée sous le poids de l'atmosphère. Tout souffrait : les fleurs étaient penchées sur leur tige, les plantes se crispaient, les feuilles flétries pendaient languissamment aux branches. Au lieu de rosée, le ciel versait du feu à la terre.

Louise veillait sous ces orageuses influences. Un invincible malaise l'agitait; une anxiété non encore éprouvée l'oppressait. Elle se jeta sur son lit à plusieurs reprises sans pouvoir y trouver un instant de repos. Elle appuya, sans pouvoir le rafraîchir, son front sur le marbre de la cheminée. Elle pleura, et son cœur ne fut pas soulagé. Le retour de la lumière, au lieu de les calmer, ne fit que redoubler ces angoisses.

Le soleil se leva sans rayons, dans une vapeur embrasée, comme un disque de fer sortant rouge de la fournaise. Presque aussitôt ces lourdes vapeurs se changèrent en une épaisse nuée, pareille à celle qui, depuis la veille, se tenait immobile au couchant. Soudain l'air

frémit, la cime des arbres se courba, l'orient et l'occident déchaînèrent à la fois leurs vents et leurs tempêtes; les deux nuées s'ébranlèrent, et toutes deux, les flancs chargés de foudre, s'avancèrent l'une contre l'autre, comme deux corps d'armée près d'en venir aux mains. En cet instant, la nature entière fut saisie d'un inexprimable sentiment de terreur. Le parc se prit à mugir comme la colère de l'océan; les chiens hurlèrent, les bestiaux dans les étables poussèrent des mugissemens de détresse. Épouvantée, Louise fit appeler M. Riquemont.

M. Riquemont se campa devant la fenêtre, et, les bras croisés sur sa poitrine, observa l'état du ciel. Les deux nuages avançaient toujours, échangeant de rapides éclairs qui serpentaient en lignes de feu sur leurs flancs noirs et allaient s'éteindre dans le lac d'azur qui les séparait encore.

— Louison, dit enfin M. Riquemont, tu vas voir dans deux heures tomber des grêlons gros comme des œufs de pigeon, qui broieront nos blés et couperont nos fruits aussi proprement que pourraient le faire cent mille canons chargés à mitraille. Nous en serons quittes, moi pour vendre mes grains plus cher, toi pour ne pas manger d'abricots. — Voilà un bon temps, ajouta-t-il, pour les malades du docteur Herbeau!

Comme il disait, la voûte céleste craqua avec un bruit terrible, et la foudre découronna un chêne séculaire qui s'élevait à l'angle de la terrasse. Louise poussa un cri et cacha sa tête entre ses mains.

— Ne me quittez pas, dit-elle.

— Et mes poulains! s'écria-t-il; tu es à l'abri, toi, tandis que ces agneaux sont aux champs!

— Ah! de grace, ne me quittez pas! répéta Louise avec effroi, toute pâle et toute tremblante.

M. Riquemont la regarda d'un air de pitié narquoise.

— Je croyais, dit-il en ouvrant la porte, avoir épousé un homme; je me trompais, Louison; décidément, tu n'es qu'une femme.

Il sortit en haussant les épaules, et Louise demeura seule. Hélas! oui, ce n'était qu'une femme, et encore des plus faibles et des plus timides. Mais ce sont les vraies, celles-là, les seules qu'il soit doux d'aimer. C'est à ces craintives ames qu'il est doux d'inspirer la passion qui brave tout, le dévouement que rien n'effraie, l'héroïsme que rien n'arrête. L'ardeur des lionnes n'a rien qui nous surprenne; mais donner du courage aux gazelles et les mener à la bataille, c'est le triomphe de l'amour.

L'orage éclata bientôt dans toute sa furie. Les deux nuées s'étaient heurtées et confondues, on eût dit une mêlée de combattans. Les éclairs se succédaient sans intermittence, et les coups de foudre se répondaient de tous les points de l'horizon. C'était un orage sec, ceux-là sont les plus redoutables : images des grandes douleurs qui ne pleurent pas. Les nuages de bronze et de cuivre ne versaient pas une goutte de pluie à la terre altérée; seulement il s'en échappait par intervalles de rares grêlons qui frappaient, brisaient et bondissaient comme des balles.

Louise éperdue priait. Tout à coup un cheval effaré déboucha sur la terrasse du château, et, au bout de quelques instans, Mme Riquemont vit entrer M. Savenay, pâle, défait, couvert d'écume. Ses gants étaient en lambeaux et ses mains ensanglantées. Parti, le matin, de Saint-Léonard, avec l'espoir de trouver dans la campagne un peu d'air et de fraîcheur ou d'échapper par le mouvement aux influences de l'atmosphère, il avait été surpris par l'orage aux alentours de Riquemont, et il venait demander au château une hospitalité de quelques heures. A cette brusque apparition, le trouble de Louise redoubla; mais, remarquant presque aussitôt la pâleur du jeune homme, ses vêtemens en désordre et ses mains tachées de sang :

— Vous êtes blessé? s'écria-t-elle.

M. Savenay raconta en quelques mots que son cheval, effrayé, s'étant jeté à travers champs, ç'avait été, pour gagner Riquemont, une véritable course au clocher.

— Mais vous-même, madame, vous êtes émue et tremblante?

Louise confessa ingénument qu'elle avait peur de l'orage; le jeune homme, assis auprès d'elle, l'écoutait avec bonté et la rassurait en souriant. Il essaya de lui faire comprendre la grandeur et la magnificence du spectacle qu'offraient en cet instant tous les élémens déchaînés. M. Riquemont avait parlé en agronome, M. Savenay s'exprimait en poète; Louise sentit, en l'écoutant, son effroi se changer en un sentiment exalté de religieuse admiration. D'ailleurs, la voix de Savenay couvrait celle de la tempête, et déjà ce n'était plus l'orage qui la troublait ainsi, cette enfant.

Cependant la nuée creva, et, comme l'avait prévu M. Riquemont, il y eut une décharge de grêle, telle que les naturels ne se rappellent pas avoir jamais vu rien de pareil en ces contrées. Ce fut une averse de cailloux blancs et drus qui tomba, durant près d'un quart d'heure, avec une fureur inouie.

Louise contemplait ce grand désastre avec une émotion doulou-

reuse. Elle pensait à ses fermiers, à ses paysans, aux pauvres gens de ses domaines, aux misères du prochain hiver.

— Là finit la poésie, dit-elle tristement en montrant à M. Savenay les ravages de l'ouragan.

— Et commence la bienfaisance, ajouta le jeune homme, qui avait deviné les pensées qui la préoccupaient.

En moins de cinq minutes, le sol fut enseveli sous un ciment de grêlons si épais et si dur, qu'il en resta jusqu'au soir des vestiges. La foudre continuait de gronder, et le vent fracassait les grands arbres. Les ardoises du toit tourbillonnaient dans l'air, les volets battaient les murs, et le château semblait devoir à chaque instant être emporté par la tourmente. Louise et Savenay se tenaient silencieux. Louise parfois encore tressaillant d'épouvante, mais aussitôt rassurée par le regard affectueux qui veillait sur elle; il y avait même dans l'appréhension d'un danger commun quelque chose qui ne lui déplaisait pas, et elle y trouvait un charme mystérieux qu'elle eût été fort embarrassée d'expliquer.

Enfin l'orage s'apaisa, la nuée s'éclaircit, et le soleil, sans paraître encore, y sema des trouées d'azur. Les vents s'étaient calmés, le tonnerre s'éloignait, et le ciel versait doucement une pluie tiède et menue, comme pour guérir les blessures que la grêle avait faites. L'air était frais et sonore; déjà les oiseaux chantaient sous la feuillée, l'horizon fumait, et de toutes parts s'exhalait l'enivrant parfum de la terre mouillée par l'orage. Louise partageait le sentiment de bien-être et de délivrance répandu sur la nature entière, et le premier rayon qui perça les nuages descendit aussitôt dans son cœur. Savenay, silencieux comme elle, la contemplait avec un intérêt grave et tendre. Ils demeurèrent long-temps ainsi. Puis ils causèrent, et tout ce que disait ce jeune homme arrivait à Louise comme un écho de ses pensées. Ils parlaient de choses et d'autres, une conversation brisée, mais charmante dans ses hasards. Louise s'était tant de fois entendue railler par M. Riquemont, qu'elle avait fini par douter d'elle-même et par se dire que son mari avait raison peut-être. Elle comprit enfin que le monde de ses sentimens, de ses idées et de ses rêves, ce monde que M. Riquemont, en ses jours de gaieté, appelait l'hôpital des fous, existait quelque part, et que du moins son ame n'était pas seule à l'habiter. Pour la première fois, elle trouvait à changer son or; elle découvrait pour la première fois que c'était de l'or en effet.

— Il a pourtant fallu cet orage pour vous ramener au château, dit Louise en souriant; mon mari vous grondera, monsieur, car vraiment

vous avez fait le cruel avec lui. Savez-vous qu'on vous a attendu ici tout un jour et que tout était prêt pour vous recevoir? Il est vrai, ajouta-t-elle, que ce n'est pas bien gai, le château de Riquemont.

— Madame, répliqua Savenay, je n'ai vraiment été cruel qu'envers moi-même. Les prévenances de M. Riquemont me sont allées droit au cœur, et croyez qu'il m'eût été doux de pouvoir y répondre; mais le pouvais-je sans démériter de M. Herbeau, sans affliger cet excellent homme qui vous aime et que vous aimez? Toute affection vraie est ombrageuse, inquiète et jalouse, et vous-même, madame, n'auriez-vous pas souffert de voir un étranger usurper en ces lieux les droits d'une vieille amitié?

Louise remercia par un regard; ces paroles avaient répondu à tous les nobles instincts de son cœur. Le nom de M. Herbeau une fois prononcé, on parla du bon docteur, Louise avec tendresse, Savenay avec toute sorte de respect et de bienveillance. Puis, par je ne sais quelle transition, la conversation alla s'égarer sur les rivages de la Creuse. Ils regrettaient ces bords heureux, ils en parlèrent avec amour. Savenay récita les vers qu'un poète, leur compatriote, adressa, exilé comme eux, à la rivière de ce doux pays, et lorsqu'il arriva à ces deux vers :

> Le bonheur était là, sur ce même rocher
> D'où nous sommes partis tous deux pour le chercher,

Louise se troubla et ses yeux se remplirent de larmes. Ils s'entretinrent aussi de cette jeune sœur qui avait été tout d'abord un mystérieux lien entre eux. Louise écouta, comme au premier jour, avec un avide intérêt, le douloureux poème de cette languissante jeunesse. Il se trouva que le coin de terre où s'était élevé M. Savenay avoisinait presque le domaine de Marsanges, où Louise avait passé les meilleurs jours de son enfance. Ils avaient dû boire aux mêmes sources, gravir les mêmes coteaux, s'asseoir sous les mêmes ombrages. Ils auraient pu se rencontrer aux alentours, mais Louise n'était encore qu'une enfant, qu'il allait déjà, loin des champs paternels, demander au travail les secrets de la science. Comme Louise semblait s'étonner qu'aimant ainsi le sol natal, ce jeune homme s'en fût exilé pour venir se fixer à Saint-Léonard, il raconta que sa mère était née à Saint-Léonard, et que sa dernière ambition était de pouvoir achever la vie où elle l'avait commencée. D'ailleurs, ajoutait Savenay, les braves gens qui nous ont vu naître nous voient toujours avec des lisières, et il est moins difficile d'être prophète que médecin en son pays.

Comme ils devisaient de la sorte, arriva M. Riquemont, en sabots et crotté jusqu'à l'échine; ajoutez d'une humeur de dogue. Mais ces dispositions chagrines ne tinrent pas contre la présence du jeune docteur. Aussitôt qu'il l'aperçut, le rustre poussa, en signe de joie, un effroyable jurement, et, lui serrant les mains à les briser :

— Comment se porte votre cheval? s'écria-t-il; j'ai trois de mes poulains qui viennent d'attraper un écart, mes trois chéris, la fleur de mon haras, Manuel, Benjamin et le dernier des Beaumanoir. N'en dites rien à M. Herbeau : il l'écrirait à la *Gazette*. Manuel et Benjamin s'en relèveront peut-être, mais le petit Beaumanoir est bien malade. Quel orage, mes enfans! tout a été broyé, coupé, haché comme chair à pâté. Ma ferme de Grosbois a croulé comme un château de cartes; au Coudray, trois bœufs ont été écrasés dans leur étable. Le tonnerre a mis le feu à mes granges de Saint-Herblain. Pas une cloche dans mes melonnières, pas un carreau de vitre dans mes domaines qui ne soit en mille morceaux. C'est un désastre dont on n'a pas d'exemple. Louison, nous n'irons pas en Italie cet automne, et nous ne recevrons pas le prochain hiver. Nous nous occuperons de nos pauvres.

Puis s'adressant au jeune docteur : — Comment diable, docteur Savenay, vous trouvez-vous ici par un temps pareil? Toujours le bien-venu, jeune homme! ajouta-t-il en lui tendant la main.

M. Savenay ne put, cette fois, échapper au dîner de M. Riquemont. Le châtelain traita royalement son hôte; les vins les plus exquis furent servis à profusion. Louise ne parut qu'au dessert. Le repas achevé, on se leva de table pour aller prendre le café sur le perron. Il faisait une soirée charmante. Le soleil se couchait tranquille dans sa gloire. Des nuages blancs et roses se jouaient dans l'azur du ciel, comme une troupe folâtre de cygnes et de flammans. Les insectes ailés bourdonnaient dans l'air du soir; les hirondelles joyeuses traçaient de grands cercles autour du château. Une vapeur transparente, pareille à une gaze d'argent, flottait sur la cime des arbres, et le feuillage, encore tout meurtri, exhalait ses plus vertes senteurs. Assise sur le perron, Louise se tenait silencieuse et recueillie. M. Riquemont vidait, en fumant, un flacon de genièvre. Silencieux comme Louise, M. Savenay était visiblement souffrant. La pâleur de son visage, qu'il avait expliquée d'abord par l'émotion de la course, était devenue livide : il s'efforçait de sourire et de faire bonne contenance; mais par intervalles ses traits se contractaient douloureusement, et son front se couvrait de sueur. Louise l'observait avec inquiétude.

— Jeune homme, vous ne buvez pas, disait M. Riquemont, chaque fois qu'il remplissait son verre.

— Vous souffrez, monsieur, dit enfin Mme Riquemont.

Savenay essaya de se lever, mais il chancela aussitôt, et on eût dit que le souffle de la mort venait de passer sur son visage. Louise courut à lui et remarqua avec effroi que son gilet était taché de sang. M. Riquemont le prit dans ses bras et le porta dans la chambre qui lui avait été réservée. Louise n'osa pas l'y suivre : elle attendit avec anxiété, donnant des ordres et veillant à toute chose avec une sollicitude que rien ne saurait exprimer. Au bout d'un quart d'heure, M. Riquemont descendit. Ce n'était rien; en luttant contre son cheval effaré, M. Savenay avait reçu un coup violent dans la poitrine, et ce coup avait rouvert une blessure mal fermée; voilà tout.

— Mais cela est très grave, dit Louise. Qu'est-ce que cette blessure?

— Louison, répondit M. Riquemont, je crois pouvoir affirmer que c'est un joli petit coup d'épée. Quelque histoire galante! quelque aventure romanesque! ajouta-t-il en se frottant les mains de l'air d'un homme qui se connaît à ces sortes d'affaires.

— Il faut envoyer chercher M. Herbeau, dit Louise.

— C'est inutile, répliqua M. Riquemont; les loups ne se mangent pas entre eux. D'ailleurs, Savenay, en homme d'esprit, a déclaré qu'il se soignerait lui-même.

Louise, accompagnée de son mari, se rendit auprès du malade. Il était assez calme et ne souffrait que d'une forte oppression. Il voulut parler, mais la jeune femme l'en ayant empêché par un geste charmant, pendant que M. Riquemont rôdait dans la chambre en sifflant, il lui prit une main qu'il baisa silencieusement. Louise n'avait jamais senti sur ses mains d'autres lèvres que celles du docteur Herbeau; elle se retira le cœur en émoi. La nuit qu'elle passa fut moins calme encore que la précédente; turbulente, agitée, fiévreuse et cependant inondée d'un sentiment de bonheur qui en fit une nuit enchantée. L'aube recommençait, l'aube resplendissante dont nous parlions tout à l'heure. A cette enfant qui venait de vivre les deux plus belles années de sa jeunesse près de M. Riquemont, et qui n'avait eu jusqu'alors d'autres distractions à ses ennuis que la galanterie de M. Herbeau, ni d'autres évènemens dans sa vie que les visites du médecin, cette journée devait sembler tout un poème. Ce fut un poème en effet qui se chanta dans ce jeune cœur. Au lieu de chercher le som-

meil, elle entretint avec complaisance les pensées tumultueuses qui veillaient en elle. Elle joua avec les incidens de ce jour comme elle avait fait une fois avec la chambre de Savenay. Elle les embellit des rêves de son imagination, comme elle avait paré des fleurs de son jardin les vases de la cheminée. L'arrivée de ce jeune homme, au plus fort de l'orage, pâle, défait, ensanglanté; le danger qu'il avait couru, ce qu'il avait dû souffrir lorsqu'il causait doucement auprès d'elle; l'évanouissement sur le perron, cette blessure rouverte, ce baiser silencieux sur une main tremblante, tous ces détails prirent, aux yeux de Louise, une solennité poétique qui ne laissa pas un instant de repos à son esprit. Ce coup d'épée surtout, dont avait parlé M. Riquemont, la tint durant toute la nuit dans une préoccupation étrange. Un coup d'épée dans la poitrine! Et cela s'appelait une histoire galante, une aventure romanesque! Elle ignorait pourquoi, mais ce coup d'épée la contrariait, elle en souffrait, elle en était jalouse; et cependant, à son insu, peut-être n'était-elle pas fâchée qu'il eût reçu ce coup d'épée : M. Riquemont, lui, n'avait jamais reçu que des coups de pied de cheval. Louise ne s'endormit qu'au matin, bercée par une voix qui chantait à son chevet. Elle rêva que M. Savenay avait été blessé pour elle, et qu'elle s'était faite sœur grise pour le soigner.

Louise dormait encore que M. Savenay était sur pied, faible il est vrai, mais assez fort, il le croyait du moins, pour pouvoir retourner à Saint-Léonard. Il craignait d'abuser de l'hospitalité du château. En l'entendant parler de la sorte, le Riquemont entra dans une épouvantable colère et jura qu'il mettrait plutôt le feu à tous ses domaines que de laisser partir ainsi son hôte. Il était de bonne foi dans son affection pour Savenay; d'un autre côté, il se faisait une fête de montrer au docteur Herbeau son rival installé au château. Au reste, dans l'état de santé où se trouvait M. Savenay, il n'était guère possible qu'il retournât à la ville, soit à pied, soit à cheval, et les sentiers abîmés par l'orage ne devaient pas, de quelques jours encore, être praticables pour la carriole qui servait de calèche au châtelain dans les grandes solennités. Louise, qu'avaient réveillée les éclats de voix de M. Riquemont, était venue prendre part à la discussion; elle se rangea timidement de l'avis de son mari.

— Qui vous presse? dit celui-ci; vos malades n'en mourront pas. Vous avez ici bonne table et bon gîte. Il faut que j'aille aujourd'hui à la foire de Pouligny. Vous tiendrez compagnie à ma femme. Cette

petite s'ennuie quand elle est seule. N'est-ce pas, Louison, ajouta-t-il en lui pinçant la joue, que tu t'ennuies, quand tu n'as pas ton petit Riquemont?

— Mais, mon ami, dit Louise, qui s'effrayait instinctivement à l'idée de demeurer seule avec ce jeune homme, ne sauriez-vous vous dispenser de vous absenter aujourd'hui? Je crains que monsieur ne s'ennuie.

— Me dispenser d'aller à la foire de Pouligny! s'écria M. Riquemont, la plus belle foire de chevaux du département!... Le docteur ne s'ennuiera pas avec toi : pas vrai, docteur? Manquer la foire de Pouligny! c'est comme si M. le curé manquait la messe le dimanche.

En disant cela, il s'attachait autour du corps une ceinture de cuir garnie de gros écus sonnans, passait sur son habit une blouse bleue à passemens rouges, et s'armait d'un gros bâton ferré qu'il portait aux foires en guise de cravache. Son cheval de bataille l'attendait sur la terrasse. Il serra la main de Savenay, et partit en promettant de revenir le soir.

Ce fut encore un heureux jour. Louise emmena Savenay visiter avec elle les métairies voisines qui avaient le plus souffert de l'orage de la veille. Faibles tous deux et souffrans, ils marchaient d'un pas lent, non sans des haltes fréquentes le long des sentiers couverts. Ils purent s'assurer eux-mêmes des dégâts causés par la foudre et la grêle. M. Riquemont n'avait rien exagéré. Ils aperçurent au loin la ferme de Gros-Bois qui n'était plus qu'un monceau de ruines. Louise, sur son passage, essuya plus d'une larme et fit renaître l'espoir dans plus d'un cœur découragé. Elle était bonne pour ses paysans, et tous l'aimaient. Tous semblèrent heureux de la voir au bras de ce beau jeune homme qui l'accompagnait, et les petits enfans de Saint-Herblain lui demandèrent, en la tirant par sa robe, si elle avait changé de mari. La journée se passa ainsi, çà et là, sous les toits de chaume. Ils partagèrent gaiement le repas rustique et émiettèrent le pain bis dans le lait fumant. Savenay se prêtait à tous ces enfantillages avec une grace dont sa gravité naturelle relevait singulièrement le prix. Il y avait un mariage au Coudray : Louise et Henri restèrent quelques instans à voir danser la noce dans une grange. Ils attendirent pour retourner au château que le soleil eût amorti l'ardeur de ses rayons. Ils revinrent, causant des misères qu'ils avaient soulagées, admirant les jeux de la lumière dans le feuillage et sur les coteaux, comparant les sites de la Vienne avec les aspects de la

Creuse, s'entretenant des livres aimés, des poètes préférés, et mêlant ainsi dans une conversation sans fin leur cœur, leur esprit et leur ame. Louise s'enivrait sans crainte de ce plaisir tout nouveau pour elle. Comment cette enfant se serait-elle défiée du charme de ces chastes entretiens? Elle ne savait rien de l'amour; jamais une pensée mauvaise n'avait terni l'éclat de sa blanche jeunesse. Elle ignorait, voici quelques jours à peine, sous quelle influence s'effeuillait la couronne de son printemps, et maintenant elle s'épanouissait, aux rayons vivifians, sans savoir et sans se demander d'où lui venaient la chaleur et la vie.

Leur retour au château ne précéda que de quelques minutes celui de M. Riquemont. Le châtelain revint en belle humeur. Il avait fait des affaires d'or, et, comme ces sortes d'affaires ne se traitent pas sans de copieuses libations, M. Riquemont était à peu près ivre. Aussitôt arrivé, il demanda son lit, but un verre d'absinthe et s'alla coucher. Ce retour de son mari ramena Louise au sentiment de la réalité et termina assez prosaïquement cette poétique journée. Pour la première fois elle comprit nettement quel homme c'était là et combien était lourde la chaîne qu'elle portait. Elle tomba dans une tristesse que Savenay n'essaya pas de dissiper. Tous deux restèrent silencieux le reste de la soirée. Près de se retirer, il arrêta sur Louise un regard où se peignait une sympathie douloureuse; par un brusque mouvement, elle lui tendit la main sans rien dire; il la pressa gravement et sortit.

Le lendemain était jour de visite du docteur Herbeau. Sur le coup de midi, Colette trottinait dans l'allée du parc, où M. Riquemont se promenait depuis une heure. Aussitôt qu'il l'aperçut, Aristide mit pied à terre et salua le châtelain, qui lui rendit poliment son salut. Colette, la bride sur le col, gagna l'écurie d'un pas guilleret.

— Votre jument boite, dit M. Riquemont.

— Je le sais, monsieur, répondit le docteur en soupirant.

Il le savait depuis quelque vingt ans.

— C'est dommage, ajouta M. Riquemont, car c'est une jolie bête.

— Monsieur, dit le docteur, nous n'avons pas lieu de rire. Un grand malheur vient de frapper la ville de Saint-Léonard, et nous sommes tous plongés dans une consternation que vous partagerez sans doute.

— Pardieu! monsieur, s'écria M. Riquemont, j'ai bien le temps de m'intéresser aux malheurs de Saint-Léonard! savez-vous ce qui

m'arrive? ma ferme de Gros-Bois est écroulée, j'ai trois bœufs écrasés, deux granges brûlées, trois chevaux sur le flanc. Par-dessus le marché, ma femme est malade depuis deux ans, et vous êtes son médecin. Que Saint-Léonard s'arrange! s'il s'agit de souscription, merci : je ne donnerai pas un rouge liard. Je me suis ruiné pour les Grecs.

— Monsieur, dit le docteur, nous avons tous souffert de cet affreux orage, et moi-même j'ai vu mon kiosque emporté par un coup de vent et précipité dans la Vienne. Le tonnerre s'est introduit dans mon salon par la cheminée de la cuisine et s'est échappé par la fenêtre, après avoir saccagé ma vaisselle et tordu indignement tous les instrumens de ma trousse. Jour funeste! Mais plût à Dieu que nous n'eussions pas de plus grand désastre à déplorer!

— Ah ça! monsieur, où voulez-vous en venir? s'écria M. Riquemont avec impatience. Mme Herbeau est-elle morte?

— M. Savenay, ce grand médecin, cet aimable jeune homme qui avait su vous plaire, vient d'être enlevé prématurément à la science et à ses amis. M. Savenay n'est plus.

— Il n'est plus! s'écria M. Riquemont.

— Il n'est plus! répéta le docteur Herbeau. Le jour de ce fatal orage, on a vu, dans la matinée, ce jeune imprudent sortir à cheval de la ville; on ne l'a pas vu revenir, et ce matin nous avons reçu la nouvelle que son cadavre a été retrouvé dans la Vienne, près du moulin de Champfleuri.

— Vous avez la chance, monsieur, dit le châtelain : les dieux sont pour vous.

— Monsieur, veuillez croire à la sincérité de mes regrets, s'empressa de répondre Aristide.

— Sans doute, ces regrets vous honorent, et je m'y associe de grand cœur. C'était un brave jeune homme, que j'aimais beaucoup. Je n'oublierai jamais le déjeuner que j'ai fait chez lui : il traitait bien, son vin valait mieux que le vôtre. Mais enfin, monsieur, c'était pour vous un rival, un rival dangereux, j'ose le dire.

— Je n'ai jamais souhaité la mort de personne! s'écria le docteur Herbeau.

— Sans doute; mais il ne faut pas être ingrat envers le ciel lorsqu'il veut bien se charger lui-même du soin de nos intérêts. Vous ne vous êtes pas dissimulé, n'est-ce pas? que l'établissement de M. Savenay en ce pays vous était on ne peut plus préjudiciable? Il ne s'agissait, croyez-moi bien, que de la ruine de votre maison.

— Monsieur...

— Je mets de côté la question de mérite; je fais plus, j'admets, avec vous, votre supériorité : vous n'en étiez pas moins perdu, monsieur. Rappelez-vous l'histoire de ce jeune médecin de Montpellier que vous m'avez racontée vous-même, dans cette même allée, le jour de la consultation. Savenay était jeune et beau, vous n'auriez pas tenu long-temps contre ces deux avantages. Comptez plutôt les défections que vous avez essuyées en moins d'un mois. Je ne nommerai que Mme d'Olibès; mais il en est vingt autres que je pourrais citer. Je ne vous cacherai pas que ce jeune homme plaisait singulièrement à ma femme.

— Quoi qu'il en soit, monsieur, répliqua le docteur Herbeau, je déplorerai toujours le coup affreux qui vient de le frapper.

— Qui vous parle, monsieur, de vous en réjouir? Je dis seulement que la vie du docteur Savenay était la mort du docteur Herbeau.

— Il est bien vrai, dit Aristide en soupirant, que ce malheureux jeune homme était l'espoir de mes ennemis. Mais plût à Dieu qu'il vécût encore! Ce n'était pas ainsi que je devais triompher de leur orgueil.

— Oui, sans doute, reprit M. Riquemont, plût à Dieu qu'il vécût encore! Je l'aimais, moi; il buvait sec. Mais avez-vous songé, monsieur, à la destinée que ce jeune homme préparait à Célestin? car vous êtes père, monsieur, vous avez un fils. Vous n'êtes pas de ces gens qui peuvent jeter gaiement leur bonnet par-dessus les moulins, en s'écriant : Après moi la fin du monde! Que serait devenu Célestin?

— Il est certain, dit le docteur Herbeau, que cet infortuné jeune homme avait compromis l'avenir de mon cher enfant.

— N'en doutez pas; Savenay vivant, Célestin n'aurait pu recueillir le fruit des labeurs de son père. Tenez, papa Herbeau, nous sommes souvent en contradiction l'un avec l'autre. Nous n'avons pas les mêmes opinions politiques; vous êtes vif, emporté et même un peu colère. De là des discussions qui dégénèrent aussitôt en dispute. Mais au fond, papa, nous nous aimons; vous avez beau dire et beau faire, vous êtes un brave homme : votre famille m'intéresse. J'ai toujours eu de la sympathie pour Mme Herbeau, et je sens là quelque chose pour ce jeune Célestin. Eh bien! franchement, entre nous, il ne faut pas trop murmurer de ce qui arrive.

— Ah! monsieur, c'est un grand malheur, c'est une perte irréparable.

— Que voulez-vous? nous n'y pouvons rien, et la Providence ne nous a pas consultés. Nous pleurerions toutes les larmes de notre

corps, nous nous frapperions la poitrine à coups de poing, nous nous couvririons la tête de cendres, que tout cela ne changerait rien à l'affaire. D'ailleurs, ce pauvre garçon, je ne le connaissais pas, moi. C'est vous qui me l'avez amené.

— Je ne le connaissais pas davantage, reprit le docteur Herbeau; je l'ai vu chez vous pour la première et dernière fois.

— Vous était-il ami?

— Pas le moins du monde.

— Parent?

— A Dieu ne plaise!

— Eh bien donc! pourquoi se désoler? et si nous pleurons les indifférens, que ferons-nous pour nos morts? Je vous l'ai dit, vous avez la chance, et le ciel vous protége. Et puis, voyons, sérieusement, est-ce pour la science une si grande perte?

— Je n'ai vu qu'une fois ce jeune homme, dit le docteur, et je n'oserais décider...

— Osez, monsieur, osez : indulgence pour les vivans, mais justice aux morts. Il me faisait l'effet, à moi, de mieux s'entendre à la culture des melons qu'à la guérison des malades, et de vider plus volontiers un verre de vin de Bordeaux qu'une question scientifique.

— Il faut bien avouer que sa conversation était quelque peu frivole.

— L'avez-vous observé pendant la consultation? Je suis obligé d'en convenir, vous l'avez roulé, papa.

— Entre nous, dit Aristide en souriant, je crois qu'il n'était pas très fort.

— Je crois, moi, que c'était une ganache, dit M. Riquemont en enfonçant résolument ses mains dans ses poches.

— Vous pourriez bien ne pas vous tromper, s'écria le docteur en riant.

— C'eût été un fléau pour le pays.

— Il aurait fait beaucoup de mal.

— Et savez-vous, docteur, qu'il était plein de morgue et d'insolence? Vous n'ignorez pas comment je l'ai reçu, quelles avances je lui ai faites. Le drôle est mort sans nous avoir rendu sa visite de digestion!

— A vrai dire, c'était un jeune homme assez mal élevé. Peu de tenue, point de manières, un laisser-aller incroyable!

— Un beau-fils!

— Un faiseur d'embarras!

— Tranchons le mot, c'était un faquin.

— Ma foi! monsieur, dit le docteur, ce n'était pas grand' chose de bon.

— Et d'où venait-il? je vous le demande. Sa famille, ses amis, ses antécédens? Ni vu ni connu. Il s'appelait Henri Savenay, c'est tout ce que nous en savons. Henri Savenay, qu'est-ce que cela, je vous prie? Qui connaît les Savenay? Où les Savenay perchent-ils? Riquemont, Herbeau, voilà des noms, à la bonne heure! Mais Henri Savenay, ne pensez-vous pas que ce devait être quelque enfant trouvé?

— Tout est possible, répondit le docteur.

— Tenez, papa, voulez-vous que je vous parle à cœur ouvert? Voulez-vous que je vous dise toute mon opinion?

— Monsieur, vous me ferez plaisir.

— Eh bien!... dit M. Riquemont à voix basse, en se penchant à l'oreille du docteur.

Il s'interrompit et regarda autour de lui pour s'assurer qu'on ne pouvait l'entendre.

— Eh bien? demanda le docteur d'un air effaré.

— Eh bien! monsieur, mon opinion est que c'était un espion du gouvernement.

— Je crois, monsieur, que vous allez trop loin, s'écria le docteur Herbeau; nous devons respecter les morts et ne point accuser qui ne peut se défendre.

— Je soutiens, répliqua M. Riquemont, que ce jeune homme n'était pas plus médecin que vous et moi. Est-il naturel qu'un homme libre vienne exercer une profession indépendante dans un pays où il ne connaît personne, où personne ne le connaît? Comment expliquez-vous qu'ayant à choisir dans quatre-vingt-six départemens, il ait mis précisément le doigt sur Saint-Léonard? Voici long-temps, monsieur, que les opinions avancées de Saint-Léonard inquiètent le pouvoir; le pouvoir, sachez-le bien, a les yeux sur Saint-Léonard; je pense, moi, que ce Savenay était un envoyé du pouvoir.

— Au fait, on aurait vu des choses plus étonnantes que celle-là, dit Aristide en hochant la tête.

— Vous voyez donc bien, monsieur, que la mort de cet homme n'est pas un si grand malheur que vous le prétendiez d'abord, et je veux que ce soir, à dîner, nous vidions ensemble un vieux flacon, en signe de réjouissance.

A ces mots, comme ils venaient de monter les marches du perron,

M. Riquemont ouvrit la porte du salon et poussa en avant le docteur Herbeau, qui aperçut Louise et Savenay assis l'un près de l'autre et causant.

Peut-être n'a-t-on pas oublié l'effet que produisit, un soir, sur le docteur Herbeau la carte du docteur Savenay. Certes, ce fut pour Aristide un rude moment à passer, et Jeannette a raconté souvent qu'elle n'avait pas vu deux fois son maître dans un état pareil. Eh bien! la terreur qu'alors il éprouva, terreur bien légitime et bien cruellement justifiée, puisque c'est à partir de cette heure fatale que l'astre des Herbeau pâlit et déclina, ne fut qu'une frayeur d'enfant, comparée à celle qu'il ressentit en apercevant son rival assis auprès de Louise, dans le salon du château de Riquemont. Le diable en personne l'eût frappé de moins d'épouvante. Son chapeau et sa cravache échappèrent à ses mains défaillantes, et il demeura debout, immobile, les pieds vissés, rivés, scellés au parquet. M. Riquemont se tenait derrière lui, les bras croisés, souriant d'un sourire satanique. Louise et Savenay s'étaient levés et regardaient d'un air étonné.

— La chose est facile à dire, s'écria enfin M. Riquemont. Docteur Savenay, on vous croit mort à Saint-Léonard. M. Herbeau me racontait, en venant, qu'on a repêché votre cadavre dans la Vienne, près du moulin de Champfleuri. Le brave homme pleurait en me faisant ce récit lamentable, et moi, je n'avais garde de le détromper, tant je jouissais de ces larmes qui vous honoraient tous deux. En vous apercevant, plein de vie et de santé, dans ce salon, près de ma femme, la surprise, la joie, le saisissement... Allons! papa, ne vous gênez pas, lâchez la bride à vos transports et jetez-vous dans les bras de votre confrère.

En parlant ainsi, il le poussait vers Savenay, qui, fort embarrassé lui-même, ne savait quelle contenance tenir.

— Oui, balbutia le docteur Herbeau qui se sentait mourir de jalousie, de stupeur et de honte, oui, la surprise, la joie, le saisissement... je vous croyais mort... Souffrez, jeune homme, que je vous embrasse.

— Ce tableau m'attendrit jusqu'aux larmes, s'écria M. Riquemont. Ah! docteur Savenay, vous pouvez vous flatter d'avoir un ami dans papa Herbeau. Embrassez-vous encore, car je ne sais rien de plus beau ni de plus touchant que deux médecins qui s'embrassent. Jeune homme, si vous aviez entendu, comme moi, l'oraison funèbre que M. Herbeau a prononcée sur votre cadavre, le cantique de louanges

et de regrets qu'il a chanté en votre honneur, vous seriez satisfait, j'ose l'affirmer.

M. Herbeau eût été plus à l'aise dans un buisson d'épines ou dans un nid de serpens.

— Non, docteur Savenay, poursuivit le féroce châtelain, non, vous ne sauriez croire quel ami vous avez là! Papa Herbeau n'aurait pas pleuré autrement son fils Célestin. Comme je cherchais, pour l'éprouver, à déprécier votre mérite et votre caractère, essayant, par des insinuations perfides, de l'amener à reconnaître que votre mort était pour lui une bénédiction du ciel, croiriez-vous que ce patriarche a levé sa cravache et déclaré qu'il m'en frapperait plutôt que de me laisser parler de la sorte? Papa, je n'y tiens plus, ajouta-t-il en ouvrant les bras, souffrez qu'à mon tour je vous embrasse. Je veux que nous dînions ensemble pour fêter dignement ce beau jour.

M. Herbeau tenta à plusieurs reprises, mais toujours en vain, de détourner les persécutions du bourreau. Celui-ci ne se lassa point de harceler sa victime. Confus et jaloux, blessé à la fois dans son amour et dans son amour-propre, honteux de s'être laissé prendre au piège, aiguillonné sans relâche par le rustre qui s'acharnait à lui comme un taon, Aristide finit par arriver à un état d'exaspération difficile à décrire. La meilleure crème s'aigrit. On a vu des moutons devenir enragés. Le cerf aux abois se retourne contre les chiens qui le poursuivent, et succombe rarement sans en avoir éventré deux ou trois. Poussé à bout, le docteur Herbeau jura de se venger, et Mme Riquemont, qu'avait si long-temps respectée son amour, fut l'holocauste promis à sa vengeance.

— C'est toi, Riquemont, qui l'as voulu! s'écria-t-il dans son cœur, en serrant ses poings avec rage.

M. Herbeau s'excusa de ne pouvoir dîner au château, et, profitant d'un instant où M. Riquemont causait avec M. Savenay, qui se préparait, lui aussi, à prendre congé de ses hôtes, il s'approcha de la jeune femme.

— Louise, lui dit-il à voix basse et d'un ton déterminé, il faut que je vous voie sans témoins, non pas au château où nous pourrions être surpris, mais aux environs. Fixez vous-même le jour, l'heure et le lieu.

— Mais, cher docteur, répondit Louise en riant, c'est un rendez-vous que vous me demandez.

— Oui, Louise, c'est un rendez-vous que je vous demande, répliqua M. Herbeau de l'air le plus sérieux du monde.

Et comme Mme Riquemont réfléchissait et ne répondait pas :

— Louise, jusqu'à ce jour je ne vous ai rien demandé, dit Aristide d'un ton de reproche.

— Mon Dieu! rien de plus simple, dit enfin Mme Riquemont, tout étonnée d'avoir pu hésiter un instant à satisfaire la fantaisie de cet excellent homme; si ma santé me le permet, j'irai, jeudi prochain, dans l'après-midi, visiter mes pauvres de Saint-Herblain. Venez à la métairie entre quatre et cinq heures; j'y serai.

— Jeudi prochain, de quatre à cinq heures, à la métairie de Saint-Herblain? répéta le docteur d'un air mystérieux.

— Est-ce entendu? dit Louise.

— C'est entendu, répondit le docteur Herbeau.

Un sourire indéfinissable passa sur ses lèvres, et l'ame de don Juan rayonna un instant sur ce pacifique visage.

VI.

Le soir du même jour, M. Riquemont entra dans la chambre de sa femme. Il s'étendit, comme de coutume, sur un canapé, et, après avoir parlé de choses et d'autres, des chevaux qu'il avait vendus à la foire de Pouligny, des fureurs du dernier orage, de ses bœufs écrasés, de sa ferme écroulée, de ses moissons détruites :

— A propos, Louison, dit-il avec un air d'indifférence, que penses-tu de ce nouveau docteur?

— Ce que je pense du nouveau docteur? répondit Louise troublée par cette question inattendue, qui semblait s'adresser aux secrètes préoccupations de son cœur; je n'en pense absolument rien.

— Allons donc, ma chère! tu plaisantes, s'écria M. Riquemont; si je te demandais ton avis sur la valeur d'un pré, ou sur le prix d'une bête à cornes, à la bonne heure! mais pardieu! il s'agit bien ici d'autre chose! Je te demande, Louison, ce que tu penses du nouveau docteur?

— Quelle étrange insistance! dit-elle en rougissant, car dans son innocence alarmée elle craignait déjà de se trouver coupable; que répondriez-vous, si je demandais ce que vous en pensez vous-même?

— Je répondrais, ma chère, que M. Savenay est fort de mon goût, que c'est un garçon d'un rare mérite, un jeune homme simple et modeste, et que je le préfère certainement à ton Aristide, qui n'est qu'un vieux sot.

— Mon ami, dit Louise, vous êtes sans pitié pour ce pauvre doc-

teur. Que M. Savenay ait beaucoup de mérite, je ne le conteste pas; mais vous oubliez que M. Herbeau me prodigue depuis deux ans des soins véritablement paternels.

— Paternels! paternels! dit M. Riquemont en serrant les poings; que ces soins soient véritablement paternels, je ne le conteste pas, mais tu oublies que depuis deux ans que le docteur Herbeau te prodigue des soins véritablement paternels, ta santé ne fait que décroître de jour en jour. N'aimerais-tu pas mieux des soins moins véritablement paternels et plus véritablement efficaces?

— Mon ami, dit Louise qui ne voyait pas bien clairement où son mari voulait en venir, je ne vous comprends pas. Si je n'ai pu me rétablir, il ne faut en accuser personne, et le docteur Herbeau moins que tout autre. N'avez-vous pas entendu M. Savenay lui-même approuver en tout point le traitement auquel je suis soumise? Je conçois que vous soyez ennuyé de me voir souffrir; mais, si cet ennui doit vous rendre injuste, je voudrais que ce ne fût pas envers mon pauvre docteur.

— Louison, répondit brusquement M. Riquemont, je ne suis injuste envers personne, et je persiste à déclarer que M. Herbeau est un sot, dont je ne voudrais même pas pour soigner mes poulains malades.

— Je le conçois, répondit Louise. Mais comme jusqu'à ce jour vous l'avez trouvé assez bon pour soigner votre femme, je ne sais pas pourquoi vous voudriez aujourd'hui...

— C'est toi qui deviens injuste, ma chère; tu oublies que M. Herbeau ayant été jusqu'alors l'unique docteur de la contrée, je n'ai pas eu l'embarras du choix. Au reste, il est bon que tu saches que, si je l'ai préféré au vétérinaire de Saint-Léonard, c'est moins par amour pour ta santé que par respect pour ta personne.

— Mon ami, dit Louise, je vous remercie.

— Mais à présent, Louison, c'est autre chose! Voilà qu'il nous arrive enfin un nouveau docteur, un docteur de Paris, celui-là, un enfant de la jeune médecine, qui a suivi les progrès de la science, et qui nous apporte les nouvelles découvertes de l'art. Puisque M. Herbeau, avec son grec et son latin et ses phrases poudrées à frimas, n'a pu déterminer encore une amélioration dans ton état, je crois qu'il serait sage et convenable de recourir à d'autres remèdes et d'essayer d'un système nouveau; en un mot, dans ma sollicitude, que tu n'apprécies point assez, je viens te proposer d'en finir avec M. Herbeau et de mettre à l'épreuve le talent de M. Savenay.

A cette proposition, Louise tressaillit d'effroi. Soit que le trouble de son cœur se fût trahi déjà, et que son mari cherchât à le surprendre, soit que M. Riquemont parlât sérieusement et fût décidé à remplacer le vieux médecin par le jeune, les deux cas étaient également embarrassans pour Louise, qui n'entrevoyait ni dans l'un ni dans l'autre de grands motifs de sécurité. Toutefois, il faut le dire à la gloire de la pauvre enfant, elle s'effrayait moins des soupçons qui pesaient peut-être sur son innocence, que des dangers réels qui la menaçaient. L'idée que M. Savenay pourrait venir au château aussi fréquemment que l'avait fait le bon Aristide, la frappait d'une instinctive épouvante. Louise était d'ailleurs sincèrement attachée au docteur Herbeau, et son cœur ne pouvait se résoudre à congédier ce vieil ami, dont la tendresse avait distrait si souvent les ennuis d'une tristesse amère. Mme Riquemont fut donc de bonne foi dans la chaleur qu'elle mit à repousser la proposition de son mari.

— Mon ami, s'écria-t-elle vivement, vous n'y songez pas! quitter M. Herbeau que nous connaissons depuis deux ans, un homme de cœur, un ami sûr et dévoué, le quitter sans motif, pour M. Savenay que nous connaissons à peine! Vous-même ne le voudriez pas. Que M. Savenay soit un sujet distingué, un médecin habile, je vous l'accorde; mais n'est-ce pas une raison de plus pour conserver M. Herbeau, puisque M. Savenay, dont vous reconnaissez le mérite, a rendu un hommage éclatant à celui que vous dénigrez? Qu'est-ce donc que cette humeur irascible que vous nourrissez contre M. Herbeau? vous êtes sans pitié pour ses ridicules; tous, n'avons-nous pas les nôtres? Mon ami, ayez quelque indulgence. Je vous livre bien volontiers Colette, mais, de grace, laissez-moi mon docteur, ajouta-t-elle en souriant.

— Voilà bien comme vous êtes toutes! s'écria le campagnard, qui interprétait dans le sens de sa jalousie la résistance de Louise; voilà comme vous êtes toutes! répéta-t-il en se levant. Si je vous proposais de conserver M. Herbeau, vous pleureriez pour avoir M. Savenay. Eh bien! je vous dis, moi, que M. Savenay sera votre docteur. Pensez-vous qu'il me soit agréable d'entretenir ici une vieille perruque qui n'est bonne à rien? de payer deux visites par semaine, d'avoir un âne à ma table, une bourrique dans mon écurie, et vous malade, par-dessus le marché? Non, de par tous les diables! Vous me demandez ce que j'ai contre votre Herbeau : je vous demande, moi, ce que vous avez contre mon Savenay? Parce qu'il ne vous crible pas de complimens, qu'il ne fait pas la roue devant votre soleil, qu'il ne

roucoule pas autour de vous comme ce gros pigeon d'Aristide, ce jeune homme ne vous plaît pas? j'en suis fâché! il me plaît, à moi, et charbonnier est maître en sa maison.

— Encore une fois, dit Louise les larmes aux yeux, mon ami, vous n'y songez pas; réfléchissez un instant, et vous comprendrez que, lors même que M. Herbeau serait tout aussi déplaisant que vous le prétendez, ce qui n'est pas, il faudrait encore lui conserver ses droits.

— Qu'est-ce à dire? demanda brutalement M. Riquemont.

— Il est des circonstances où nous devons savoir sacrifier nos sympathies et nos antipathies aux exigences du monde, et de toute façon il serait peu convenable que les assiduités de M. Savenay succédassent ici à celles de M. Herbeau.

— Qu'est-ce à dire, madame? répéta M. Riquemont d'une voix tonnante.

Louise rougit, se tut, puis enfin, faisant un pénible effort sur sa timidité :

— Je veux dire, mon ami, répondit-elle, que la sollicitude que vous semblez avoir pour ma santé me touche vivement, mais que je désirerais vous voir aussi jaloux du soin de ma réputation. Je veux dire que vous êtes rarement au château, que M. Savenay est jeune, et que le monde est méchant.

— Madame, répliqua M. Riquemont avec un ton sentencieux, la réputation est à la vertu ce que la physionomie est au cœur, et vous savez qu'il est des physionomies menteuses. Pour ce qui est de la rareté de ma présence au château, j'y suis encore assez souvent pour ne rien perdre de ce qui s'y passe; et quant à la jeunesse de M. Savenay, je conviens avec vous que les vieux sont beaucoup plus commodes.

Là-dessus, M. Riquemont se retira, laissant Louise à sa douleur, à son effroi et à ses réflexions, car les dernières paroles de son mari étaient une énigme pour elle, et vainement elle essaya d'en pénétrer le sens.

JULES SANDEAU.

(La fin au prochain n°.)

LA

FLOTTE FRANÇAISE

EN 1841.

Une sérieuse étude à faire serait celle du rôle que joue la marine dans la vie des nations et de l'influence qu'elle exerce sur leurs destinées. Pour le prestige et l'éclat, rien ne la surpasse, rien ne l'égale; partout où elle acquiert quelque développement, de brillans résultats l'accompagnent. A diverses époques de l'histoire, la marine a eu la vertu d'élever au niveau des puissances du premier ordre plusieurs villes, plusieurs états, qui ne tenaient qu'une place imperceptible sur la carte du globe : ainsi Tyr et Sidon dans l'antiquité, Venise et Gênes dans le moyen-âge. Son action sur la grandeur d'un pays ne semble dépendre ni du chiffre de la population, ni de la superficie du sol. Long-temps la Hollande domina, du sein de ses canaux, toutes les mers connues, et la fortune de l'Angleterre est évidemment hors de proportion avec l'étendue de son territoire européen et le nombre de ses sujets originaires.

Ce phénomène tient à plusieurs causes, à deux surtout. L'une est la prospérité financière qu'une navigation considérable détermine toujours. La richesse est un grand élément de force, surtout depuis que les guerres sont devenues des questions de crédit public. Le mouvement maritime assure donc des ressources pour les jours de lutte. En outre, il affermit la trempe du caractère national. Les peuples voya-

geurs puisent dans une vie aventureuse des qualités inconnues aux peuples sédentaires, la persévérance, la résignation, le besoin d'activité. Leur courage se forme par les hasards, leurs idées s'agrandissent par l'observation. De là, leur rôle si brillant, leur puissance d'initiative, et ces titres de supériorité qui doublent la valeur du nombre.

Quand ce caractère entreprenant s'affaiblit chez un peuple, on peut présager avec certitude sa décadence. Le Portugal a eu sa période d'expansion lointaine. Son pavillon est le premier qui se soit déployé dans l'Océan indien, et Albuquerque sut long-temps en maintenir le prestige. Cabral et Juan de Barros le firent reconnaître dans l'Amérique du sud et y fondèrent un vaste empire. Que reste-t-il aujourd'hui de tout cela? Qu'est devenu le Portugal, depuis que, désertant son rôle actif, il s'est, pour ainsi dire, replié sur lui-même? Chacun peut le voir et calculer ce que l'esprit national a dû perdre de vigueur dans cette abdication graduelle. L'exemple de l'Espagne n'est pas moins décisif. On se souvient de ce que fut sa marine dans la période de découvertes, honneur éternel du XVIe siècle. Cette fortune si rapide, si merveilleuse, qui la mit, pendant un siècle, à la tête de tant de royaumes et de tant de trésors, n'a pas survécu à l'agent qui l'avait conquise. A mesure que la navigation déclinait, on voyait s'en aller les mines du Mexique et du Pérou, les galions et les capitaineries. Sous le coup de ces pertes, l'Espagne s'est peu à peu éteinte : la paralysie, mal combattue aux extrémités, a fini par gagner le cœur. Cette brillante existence s'est évanouie le jour où l'effort extérieur a cessé, et l'on dirait que le génie espagnol s'est brisé sur les récifs anglais en même temps que les vaisseaux de la célèbre *Armada*.

La marine élève donc les petits états, et, quand elle manque aux grands, ils déchoient. Ces deux faits suffisent pour fixer son importance. Les nations qui veulent tenir leur rang doivent dès-lors, parmi leurs moyens défensifs, faire figurer en première ligne une flotte imposante, une organisation navale placée à l'abri des caprices de l'opinion et des intermittences de la politique. La puissance n'est complète qu'à ce prix. Fût-il maître du continent entier, un peuple serait faible encore, si les mers lui étaient interdites.

Jusqu'ici la France ne semble pas avoir apporté un grand esprit de suite dans la gestion de ses intérêts maritimes. L'histoire de nos flottes se compose d'une succession de triomphes éclatans et de grands désastres, de périodes lumineuses et sombres. L'esprit public obéit à cette alternative. Tantôt il semble faire reposer sur la marine

l'avenir entier du pays, tantôt il s'en éloigne comme d'une arme impuissante et inutile. Il ne sait garder de mesure ni dans l'engouement ni dans le délaissement. Aucune persévérance, aucun effort soutenu! Avec Colbert et Seignelay, nos escadres atteignent des proportions inouies. On a 60,000 marins en activité, 100 vaisseaux à la mer, d'autres sur le chantier. La bataille de La Hogue arrête cet essor, et Dubois, complice de l'Angleterre, lui sacrifie les débris de nos escadres. Machault cherche à les réorganiser vers le milieu du dernier siècle, mais une intrigue le renverse du ministère, et des amiraux de cour, tels que Laclue et Conflans, compromettent nos armes d'une manière irréparable. Des échecs honteux se succèdent. Sous de Boyne, l'abaissement est tel, que l'on fait vendre aux enchères les approvisionnemens et les agrès. Sous d'Aiguillon, il va plus loin encore. Le cabinet de Londres exige le désarmement de nos derniers vaisseaux, et une frégate anglaise vient mouiller dans la rade de Toulon pour appuyer cette injonction impérative. La guerre de l'indépendance américaine donne à nos flottes l'occasion d'une revanche; elles y effacent leurs échecs antérieurs et balancent la fortune de nos rivaux. La révolution et le consulat sont moins heureux. Deux grands désastres les traversent; nos armées navales sont anéanties : quelques succès brillans et isolés protestent seuls pour l'honneur du pavillon. Sous l'impression de ces évènemens, Napoléon désespère de notre marine, et, tout entier à ses gloires continentales, il la confine désormais dans un rôle secondaire.

On voit par quelles alternatives a passé notre établissement maritime. Faute de le maintenir d'une manière constante, chaque effort nouveau équivalait à une création : au lieu de continuer, on recommençait de fond en comble. Des sommes énormes ont été ainsi prodiguées sans profit et sans honneur. Cependant l'existence d'un état naval est si inséparable du jeu régulier des forces françaises, que la marine s'est toujours relevée d'elle-même, par sa propre vertu, en dépit des préventions et des obstacles. La nature, qui nous a donné un magnifique littoral sur trois mers, nous condamne à ce souci et à cette gloire. Il est des tâches qu'on ne peut pas déserter, si ingrates qu'elles soient, des devoirs qu'il faut remplir même au prix de quelques mécomptes. L'empire appartient tôt ou tard aux peuples qui ne s'abandonnent pas; c'est à cette condition seulement que le destin leur ménage des diversions imprévues et des réactions inespérées.

Depuis la paix de 1815, et depuis quelques années surtout, la marine tend à reprendre en France la position qu'elle n'aurait jamais

dû perdre. Quand l'empire croula, nos blessures étaient profondes. Quinze années de blocus avaient pour ainsi dire aboli la navigation marchande, et les registres de l'inscription maritime, sur lesquels figurent tous les matelots disponibles, comptaient à peine quelques milliers de noms. La renaissance du commerce, les armemens auxquels il se livra, l'essor du cabotage, remplirent peu à peu les vides occasionnés par la guerre, et c'est ainsi que l'on put arriver au chiffre de soixante mille marins valides qui forment aujourd'hui le noyau de nos flottes. En même temps les cadres de nos officiers se renouvelaient, se rajeunissaient. L'esprit de corps se réveillait dans leurs rangs, et des études plus fortes ajoutaient un nouveau prix à leurs services. Le matériel s'améliorait aussi, quoique plus lentement. L'empire avait laissé un assez grand nombre de vaisseaux, mais ces vaisseaux, construits en régie, dépérirent presque tous sans faire aucun service. Au lieu de les réparer, on se contenta d'abord, faute de ressources suffisantes, d'entreprendre des constructions plus légères, telles que des bricks et des corvettes. Ce fut une faute : on le sentit bientôt, et après quelques essais malheureux on renonça aux navires de flottille pour songer sérieusement aux vaisseaux de ligne et aux frégates, qui seuls forment la base d'une marine. L'armement et l'équipement firent des progrès rapides, et, vanité nationale à part, on peut dire qu'aujourd'hui personne ne marche avant nous pour l'installation des bâtimens de guerre. A aucune époque, les améliorations de détail ne furent poursuivies avec plus de patience, ni introduites avec plus de sagacité (1).

A mesure que la marine se frayait ainsi de nouvelles voies, il s'opérait dans les esprits une réaction en sa faveur. La France n'est pas, comme l'Angleterre, une sorte de vaisseau flottant dont la mer est le seul appui. Nous tenons au continent par une longue étendue de frontières, et le Rhin nous inquiète plus que la Manche. Les souvenirs les plus vifs des générations actuelles inclinent de ce côté. Le

(1) Parmi les perfectionnemens introduits dans l'armement et l'installation des vaisseaux, il faut placer en première ligne l'usage des percuteurs, pour les bouches à feu, qui donnent une énergie au moins double à chaque pièce. Les câbles en fer, les caisses à eau, les caisses à poudre, sont aussi des améliorations précieuses. Il faut citer, en outre, les cabestans de MM. Barbotin et Lavergne, les expériences de MM. Janvier et Béchameil pour les bateaux à vapeur, les crémaillères à ridage, les linguets de sûreté pour les câbles, les appareils distillatoires et les fours de MM. Sochet et Pironneau, le système de ridage de M. Campaignac, les projectiles de MM. Jure et Billette, les stoppeurs de MM. Legoff et Joffe, etc.

siècle s'est ouvert au bruit des clairons du consulat et de l'empire, et tout se ressent encore de cette odyssée militaire qui promena nos aigles à travers l'Europe. L'action continentale fut si prodigieuse alors, qu'elle laissa le reste dans l'ombre. Les bulletins impériaux ne parlaient pas de nos armées de mer; c'était assez pour les vouer à l'indifférence. Cette impression a long-temps survécu aux circonstances qui l'avaient fait naître; peut-être ses traces ne sont-elles pas encore entièrement effacées. La marine française a eu à lutter contre ces préventions, contre ce dédain. Ceux qui ne l'avaient pas oubliée doutaient ouvertement d'elle. Sur le littoral, on ne croyait pas à son succès; dans l'intérieur, on ignorait jusqu'à ses efforts. C'était une situation assez triste; la marine en a triomphé par ses services. Portant avec dignité le poids d'une déchéance antérieure, elle en a peu à peu conjuré l'effet, et a fini par obtenir grace pour le passé, justice pour le présent. Quoiqu'on lui mesurât les fonds d'une main avare, elle n'en a pas marché avec moins de résolution vers son but, et l'attitude délibérée qu'elle a prise devant Lisbonne, sous les remparts d'Ancône et de Saint-Jean d'Ulloa, prouve que la conscience de sa force lui est revenue. La faveur publique a salué ces glorieux débuts et remis la marine dans le chemin d'une popularité nouvelle.

Toutefois ce n'est guère que depuis 1839, et dans l'armement nécessité par les difficultés orientales, qu'on a enfin trouvé le moyen d'en faire un instrument militaire de quelque valeur. Avant ce temps, le système fatal des intermittences régnait encore : legs du passé, il semblait survivre aux désastres dont il fut cause. Quand on avait besoin de quelques vaisseaux, de quelques frégates, on les armait; on les désarmait quand leur mission était remplie. Il en résultait deux graves inconvéniens : l'un de condamner les équipages à des apprentissages successifs et incomplets sans qu'ils parvinssent jamais à acquérir une instruction réelle; l'autre d'absorber en frais d'armement et de désarmement des sommes avec lesquelles on aurait pu obtenir un bon service continu. Ainsi ce système sacrifiait notre force à de faux semblans d'économie; il était à la fois coûteux et impuissant. Tandis que dans l'armée de terre on admettait la permanence des cadres comme la base indispensable d'une bonne organisation, dans l'armée de mer on ne procédait que par solutions de continuité. A peine un équipage était-il exercé, qu'on le brisait, soit pour le congédier, soit pour le reconstituer autrement. Dès-lors la valeur des hommes était diminuée; la valeur de l'ensemble était anéantie. On avait une marine viagère et non une marine stable. Avec ces arme-

mens interrompus, plus de grandes manœuvres, plus d'évolutions d'escadres : l'instruction navale restait à son premier degré, et la guerre pouvait nous surprendre sans que nos officiers en eussent fait l'apprentissage. La longue campagne d'Orient nous a fait entrer dans un meilleur système, celui de l'armement permanent. Ne lui dût-on que ce progrès, elle aurait assez fait pour la réforme navale. De cette campagne est sortie une flotte dont la valeur se multiplie par trois années de service suivi, et qu'on n'énervera pas, il faut l'espérer, par une dislocation inopportune.

Il faut avoir vu les rades d'Hyères et de Toulon dans le cours des trois mois qui viennent de s'écouler, pour se faire une idée exacte de la puissance de ce bel armement (1). Aucun spectacle n'est plus imposant que celui-là; l'imagination la mieux inspirée n'en saurait concevoir la grandeur ni le charme. Quinze vaisseaux de ligne, se couvrant de signaux ou s'enveloppant de fumée, ouvrant à la brise leurs blanches pyramides de toile, ou les faisant disparaître comme par magie, offrent un ensemble qui éveille un sentiment d'orgueil mêlé d'enthousiame. Un œil exercé comprend sans peine tout ce qu'il y a d'énergie dans ces instrumens de destruction qui peuvent vomir plus de deux mille livres de fer par minute, et continuer pendant dix heures

(1) Voici l'état de notre flotte dans la Méditerranée :

Océan, Souverain, Friedland, Montebello, de 120 canons;	
4 vaisseaux, portant ensemble.	480 canons.
Jemmapes, Hercule, de 100;	
2 vaisseaux.	200 —
Iéna, Inflexible, Suffren, de 90;	
3 vaisseaux.	270 —
Diadème, Jupiter, Santi-Petri, Neptune, de 86;	
4 vaisseaux.	344 —
Trident, Généreux, Marengo, Triton, Ville de Marseille, Alger, Scipion, de 80;	
7 vaisseaux.	560 —
En tout 20 vaisseaux, portant ensemble.	1,854 canons,

et montés par 18,000 marins environ.

Cette flotte est commandée par le vice-amiral Hugon, le vice-amiral La Susse et le capitaine de vaisseau Lerav. Trois vaisseaux sont à Tunis, deux dans le Levant, le reste à Toulon ou en service sur les côtes de l'Algérie.

A ces vingt vaisseaux il faut ajouter dix frégates armées et une vingtaine de bateaux à vapeur. Dans ces forces ne sont pas comprises celles qui se trouvent dans nos ports de la Manche.

cette formidable besogne. Rien de plus émouvant que les grandes scènes du combat maritime simulées par cette armée flottante, depuis l'épisode du branle-bas jusqu'à celui de l'abordage. Quel ordre et quelle précision! On croirait que chaque vaisseau prend une ame dans laquelle toutes les volontés viennent se confondre. A un signal, les vergues se peuplent; à un autre signal, elles se dégarnissent. On ne saurait dire d'où sort cette nuée d'hommes qui paraît et se dissipe avec la rapidité d'une vision. Mille matelots se croisent sur le pont, dans les airs, au sein des batteries, sans s'embarrasser, sans se heurter, sans se nuire; et quand la voix du commandant les lance sur un vaisseau ennemi, on est effrayé de voir par quels chemins ces démons ailés arrivent jusqu'à leur proie.

L'esprit qui a présidé à l'organisation de cette flotte est, comme on l'a dit, tout nouveau parmi nous. Les brillans exploits de l'amiral Roussin dans le Tage, et du vice-amiral Baudin au Mexique, ont préparé les voies à cette renaissance, et les évènemens récens l'ont sanctionnée. C'est le produit d'efforts nombreux et de circonstances diverses. Avant 1839, MM. Lalande et La Susse, à la tête de quelques vaisseaux, parcouraient déjà la Méditerranée : ils allaient prévenir dans la baie de Tunis les entreprises de la Porte contre cette régence, ou paraissaient devant Naples, comme autrefois La Touche-Préville, pour y demander compte, sous les canons du château de l'OEuf, des restrictions onéreuses que l'on y imposait à notre commerce et à nos paquebots d'Orient. Mais nos forces navales étaient alors bien peu considérables. En fait de vaisseaux de ligne, on n'avait que *le Suffren* et *le Triton*, dont l'installation remonte à 1837, et *l'Hercule*, prêt en 1838. Les premiers ordres donnés pour un armement sérieux datent de la fin de 1838, et dans le cours de 1839 dix vaisseaux prirent la mer : en janvier *le Jupiter* et *l'Iéna*, en mai *le Trident* et *le Généreux*, en juin *le Diadème* et *le Santi-Petri*, en août *le Neptune* et *le Montebello*, en septembre *l'Alger*, en octobre *l'Océan*. Au 1er janvier 1840, treize vaisseaux étaient en activité de service, quatre en disponibilité, *le Souverain*, *le Marengo*, *la Ville de Marseille*, *le Scipion*. Dans les huit mois qui suivirent, on compléta la flotte telle que nous la voyons aujourd'hui, en achevant l'équipement des vaisseaux placés en commission de port et en y ajoutant les trois beaux vaisseaux neufs, *l'Inflexible*, *le Jemmapes* et *le Friedland*. Tel a été le mouvement matériel et successif de l'armement actuel; il est facile d'en dégager la part qui revient à chaque ministère. L'initiative de l'envoi d'une flotte dans les mers du Levant appartient au 15 avril, qui y expédia

le contre-amiral Lalande; le 12 mai poussa les travaux avec quelque zèle; le 1er mars les compléta avec une résolution qui lui fait honneur.

Deux officiers-généraux, MM. Lalande et Hugon, qui se sont succédés dans le commandement de cette flotte, ont apporté à son instruction les soins les plus attentifs, les plus assidus. Une émulation féconde a régné, grace à eux, dans toutes les parties du service, et, s'étendant jusqu'aux chefs, a produit les meilleurs effets. Dans la longue campagne d'Orient, les Anglais eux-mêmes ont pu reconnaître l'habileté de nos équipages dans les manœuvres de la voile et du canon. En croisant des rades de Métélin aux Dardanelles, du golfe d'Ourlac à Bezica-Bey, nos vaisseaux ont acquis, en temps de paix, une portion des qualités pratiques de la guerre. Secondé par d'excellens capitaines, M. Lalande a donc contribué à donner à la marine française l'impulsion heureuse qui l'anime aujourd'hui. M. Hugon n'a montré ni moins de persévérance ni moins d'activité. Sous l'empire de circonstances politiques plus ingrates, il a su entretenir dans la flotte cette vie et ce mouvement dont elle a besoin; il l'a maintenue en haleine par de fréquentes sorties, par des évolutions en corps d'armée, par des appareillages et des mouillages renouvelés souvent. Pour rendre justice à cette suite d'efforts, il suffit d'avoir vu nos vaisseaux, leur brillante tenue, l'ordre qui y règne, la discipline des équipages et la merveilleuse intelligence qui préside aux exercices. Un vaisseau est un microcosme, un monde en miniature; tout y a sa place rigoureusement assignée, et l'existence de ce bel ensemble tient surtout à la précision des détails. Chaque pièce de canon a ses servans; chaque hune a ses gabiers. Ces longues batteries, à un moment donné, vont servir de dortoirs, et l'on verra de longues files de hamacs s'y balancer au gré de la vague. Mais qu'un signal se fasse entendre, à l'instant ces hommes sont debout, ces hamacs disparaissent, la batterie n'est plus qu'un champ de combat. Il en est ainsi de tout le reste. Chacun à bord a le sentiment de sa fonction; la vie y est méthodiquement ordonnée; les usages, les devoirs, les relations, y sont aussi formellement réglés que la distinction des logemens et des tables. La force de l'arme est dans cette organisation. A ce point de vue, la flotte ne laisse rien à désirer. Jamais le personnel de notre marine ne fit preuve de qualités plus réelles et n'eut, à un plus haut degré, cette valeur combinée qui naît de la qualité des hommes et de leur éducation acquise.

Peut-être le matériel offre-t-il un peu plus de prise à la critique. La flotte ne compte qu'un très petit nombre de vaisseaux neufs : *le*

Friedland et *le Jemmapes*, lancés en 1840; *l'Inflexible*, en 1839; *l'Hercule*, en 1836. Parmi les autres, il en est qui remontent au temps de la république, comme *l'Océan*, magnifique trois-ponts, sur lequel M. Hugon a mis son pavillon d'amiral. Il est vrai que *l'Océan*, lancé en 1790, a été en 1836 l'objet d'une refonte à peu près complète. Huit vaisseaux datent de l'empire : *le Montebello*, refondu en 1822; *l'Iéna*, refondu en 1834; *le Diadème*, en 1836; *le Trident*, en 1820; *la Ville de Marseille*, en 1825; *le Scipion*, en 1823; *l'Alger*, en 1834; *le Marengo*, en 1822. Les sept autres vaisseaux armés, *le Santi-Pétri*, *le Neptune*, *le Jupiter*, *le Triton*, *le Généreux*, *le Souverain*, appartiennent à la restauration ou au régime actuel. Dans le nombre il n'en est que deux, *le Généreux* et *le Jupiter*, qui n'aient pas encore subi de refonte. On le voit, ce matériel n'est pas très neuf dans son ensemble, et sur bien des points il faudrait le rajeunir. *L'Iéna* et *le Triton*, fortement éprouvés par la campagne d'hiver, doivent être prochainement réformés. *Le Scipion*, *le Trident*, *la Ville de Marseille*, *le Marengo*, ont accompli, depuis leur dernier radoub, les seize années d'âge qui sont, pour les vaisseaux, la limite d'un bon service. *Le Montebello*, dont les réparations datent de 1822, est dans le même cas. Dix vaisseaux à peine sur vingt présentent toutes les conditions désirables de solidité et de durée. Il serait donc temps de mettre la main à ceux qui dorment sur nos chantiers, et dont seize au moins se trouvent entre dix-huit et vingt-deux vingt-quatrièmes d'avancement.

C'est là un de nos côtés faibles, et nous ne voyons pas qu'on fasse rien pour y remédier. On dirait que la pensée de M. le baron Portal, ministre si fatal à la marine, survit encore dans l'administration. Refondre de vieux vaisseaux au lieu d'en construire de neufs, voilà quelle semble être la marche constamment suivie; on a pu voir cependant, dans une série d'épreuves, combien elle était funeste aux armemens et en même temps dispendieuse. Des vaisseaux ont été refondus jusqu'aux dix-neuf vingt-quatrièmes, c'est-à-dire qu'à cinq vingt-quatrièmes près on a refait un ancien vaisseau, au lieu d'en installer un neuf. Les chantiers ne manquent pas de vaisseaux commencés : nous en avons vingt-six, et pourtant on n'en a lancé que quatre depuis neuf ans, dont trois en 1839 et 1840. Même après les évènemens d'Orient, le budget de la marine portait cette déclaration affligeante : « Les 2,621,000 fr. qu'on propose d'affecter, en 1841, aux constructions navales ne seront appliqués, quant aux vaisseaux et aux frégates, que pour la somme de 343,000 francs, avec lesquels on

fera quatre vingt-quatrièmes de vaisseau et trois vingt-quatrièmes de frégate. » Ainsi, au milieu même des incertitudes de la politique, le gouvernement se résignait à ne construire qu'un vaisseau et une frégate dans le courant de huit années. Cette situation ne saurait se prolonger. La flotte a besoin de vaisseaux neufs : il est temps qu'on le sente et qu'on y pourvoie.

Les moyens de renouvellement de ce matériel ne sont pas non plus à la hauteur de nos besoins. Nos arsenaux militaires ne contiennent pas, il s'en faut de beaucoup, les approvisionnemens nécessaires pour l'armement fixé par l'ordonnance du 1er février 1837. D'après des calculs qui paraissent fort exacts (1), il manquait, il y a un an, dans nos magasins, 21,000 stères de bois, 300,000 kilog. de cuivre et de bronze, 700,000 kilog. de chanvre, 2 millions de kilog. de poudre de guerre, 4 millions de mètres de cordages, 400,000 boulets, 2 millions de balles de mitraille, 9,000 affûts, 3,000 pièces d'artillerie, et, dans des proportions équivalentes, de la toile à voile, des câbles de fer, des caisses à eau, et autres articles d'équipement. Le dernier budget a sans doute contribué à niveler une portion de ce déficit, mais la distance qui existe entre l'approvisionnement actuel et l'approvisionnement normal est encore très grande. La qualité des matériaux a aussi plus d'une fois excité des plaintes, et dans les existences figurent particulièrement des fers et des bois qui doivent être regardés comme de rebut. Au lieu de 80 cales de construction que nécessitent des travaux actifs, on n'en compte que 53, 10 bassins de carénage quand il en faudrait 20. Tous nos ports militaires manquent de forges, et Toulon, faute d'ateliers suffisans, ne peut pas utiliser tous ses vieux fers, dont l'emploi offrirait une grande économie. Les scieries de bois sont encore dépourvues, dans plusieurs ports, de machines perfectionnées. Enfin les ateliers accessoires restent ce qu'ils étaient avant qu'on eût songé à faire de notre marine un élément de force respectable et sérieux. Pour ce qui concerne la navigation à vapeur, les choses ont fort peu changé depuis l'époque où il en a été question dans cette *Revue* (2). Le bateau *le Ténare*, dernièrement essayé, n'a pas eu des destinées heureuses, et *le Pluton*, malgré des résultats plus satisfaisans, laisse encore beaucoup à désirer. Il faut attendre maintenant l'épreuve des paquebots

(1) Rapport de M. le baron Tupinier, directeur des ports. — Brochure de M. Maissin, lieutenant de vaisseau.

(2) Voyez dans le n° du 1er mai 1840, l'article intitulé *Avenir de notre Marine.*

transatlantiques, dont la construction se poursuit dans divers ports militaires ou marchands. Mais avant tout il importe que l'état ait enfin, pour la construction et la réparation des machines, des ateliers plus importans que l'ébauche ridicule qui figure dans l'arsenal de Toulon.

Ainsi l'impression qui naît du spectacle de nos flottes ne saurait désarmer la sévérité des jugemens que l'on peut porter sur leur mécanisme. Cependant, en ceci encore, il faut se défendre de l'exagération, et ne pas pousser les choses à l'extrême, comme l'a fait un organe accrédité du gouvernement. Les imperfections du matériel naval ne sont pas irréparables, et chaque jour elles tendent à disparaître. Déjà, grace à l'élan donné par le dernier ministère et à la dotation généreuse qui l'a suivi, de grandes améliorations ont été réalisées dans divers services. Les magasins sont dégarnis sans doute, mais pas autant qu'on affecte de le dire, et s'il y a insuffisance pour l'armement de quarante vaisseaux et de cinquante frégates, fixé par l'ordonnance de 1837, il y a excédant sur les besoins de l'effectif actuel. N'outrons rien, ni notre faiblesse, ni notre force. Quant au personnel, il est évident que son instruction pour les manœuvres d'escadre ne date que de ces trois dernières années; mais il serait puéril d'y voir un motif réel d'infériorité, et rapprocher cette situation de celle d'Aboukir et de Trafalgar est une injustice gratuite. Ving-sept années de paix ont mis, sous le rapport de la grande tactique, toutes les marines sur le même niveau. A l'étranger comme en France, les équipages ont été renouvelés à diverses reprises, et si la tradition survit encore dans les règlemens, elle n'existe plus dans les hommes. Les cadres de l'amirauté anglaise comptent sans doute des vétérans nombreux; mais, à vingt-sept ans d'intervalle, un pareil avantage se transforme presque toujours en inconvénient (1). Il n'y a donc pas lieu de s'alarmer aussi haut de ce que nos officiers de marine n'ont pas fait la guerre comme Nelson. Les Nelson sont rares de tous les temps, et après un quart de siècle de paix ils sont impossibles.

Loin de nous la pensée d'exciter l'orgueil national et de le pousser vers des entreprises téméraires. L'Angleterre a des ressources navales

(1) Les journaux anglais le sentent eux-mêmes. L'un d'eux disait dernièrement : « *Our list of admirals is better calculated to make the country tremble than the ennemy.* » (Notre liste d'amiraux est de nature à faire trembler le pays plutôt que l'ennemi.) — Sur 159 amiraux, il n'y en a que 12 en activité; 10 ont plus de 80 ans, et 48 plus de 70.

que la France ne semble pas destinée à posséder. Sa marine militaire s'alimente dans une réserve de 180,000 matelots, tandis que la nôtre roule dans un cercle de 50,000 hommes. Que chaque nation obéisse à son génie et à sa fortune : notre pays ne peut pas aspirer à l'empire des mers, mais il faut qu'il soit assez fort pour en assurer la liberté. Ce n'est pas pour nous une question d'ambition, mais d'indépendance. Notre commerce appelle une protection chaque jour plus nécessaire; nos possessions coloniales, si réduites qu'elles soient, ne sauraient se passer de l'appui du pavillon national. Laisser de semblables intérêts à la merci d'un peuple rival, ne paraître sur les mers que sous son bon plaisir et relever entièrement de son caprice, serait une abdication si formelle, que personne en France, il faut le croire, ne se résignerait à la subir. Cette abdication, d'ailleurs, n'est plus possible depuis qu'une province nouvelle a été fondée dans le nord de l'Afrique. La libre circulation de la Méditerranée importe à la conservation d'Alger, et si nous ne nous sentions pas la force de défendre, en tout temps, par tous les moyens, une conquête si chèrement payée, il vaudrait mieux l'abandonner sur-le-champ aux dévastations des Arabes.

Il faut que nous soyons respectés sur les mers : les plus grandes questions de notre époque n'auront pas d'autre théâtre. Mille difficultés, souvent signalées, toujours présentes, dominent encore la politique et enchaînent les états à des mesures de précaution. L'Orient est ce qu'il était, ce qu'il sera tant que les ambitions qui méditent sa ruine ne seront pas satisfaites; la Grèce, la Crète, Tunis, l'Espagne, offrent des embarras qu'il est plus facile d'ajourner que de faire disparaître. Une surveillance active est donc commandée sur divers points, pour diverses causes. Nos flottes seules peuvent y pourvoir. Toujours disponibles et prêtes à se porter vers les points compromis, elles sont l'arme de la situation. Leurs mouvemens n'ébranlent pas l'Europe comme le ferait la marche de nos bataillons; elles ne portent pas nécessairement la menace dans leurs flancs, et peuvent réduire leur rôle à une protection pacifique. Une flotte, c'est la paix, mais la paix vigilante, et par conséquent durable, la paix fondée sur la puissance, la force dans le repos. Vingt vaisseaux de ligne ne sauraient en aucun cas être considérés comme un effectif de guerre : ce nombre est à peine suffisant pour former les marins nécessaires à notre défense. L'Angleterre peut désarmer ses flottes, car son commerce ouvre ses cadres aux matelots congédiés, les salarie, les perfectionne, et les lui rend de nouveau au premier appel. Le personnel

change ainsi de destination et de service, mais sans s'appauvrir, sans se dissoudre. En France, les choses vont autrement. Notre navigation marchande ne s'exerce que dans des limites fort étroites. Les moindres secousses l'affectent, son travail n'est pas soutenu. Aussi, dans son organisation actuelle, ne saurait-elle assurer de l'emploi aux équipages que l'état licencie. Ces hommes prennent alors une autre direction et sont presque tous perdus pour nos vaisseaux. De là cette nécessité d'un armement permanent, qui forme constamment des sujets, et ne les libère qu'après les avoir renouvelés. La pénurie des matelots se trouve ainsi balancée. C'est pour la même raison qu'il convient de ne pas disloquer, éparpiller les escadres. Quand on a des forces restreintes, il faut les multiplier par la cohésion, par la simultanéité. Les plus grands désastres de notre marine tiennent à ce que nos forces se sont partagées entre les grands ports militaires de la France. Prises isolément, nos divisions ont presque toujours été écrasées, et pour ne citer que ce fait, la bataille de la Hogue n'eut un résultat funeste que parce que d'Estrées ne fit pas à temps sa jonction avec Tourville. Que la flotte entière fût sortie de Brest, et nous restions maîtres de la mer au moins pour un demi-siècle.

Il est des esprits que la conscience de notre infériorité décourage, et qui, au lieu d'y puiser le devoir de persévérer, pencheraient pour la résignation. Les chances de la lutte les effraient, et ils s'en remettraient volontiers à la magnanimité du plus fort. Ils se défient de la hardiesse que peuvent donner des préparatifs imposans, et redoutent encore, de la part de notre marine, quelques-unes de ces déceptions dont son histoire est semée. Capituler leur paraît plus sage que de courir vers la défaite. A ces conseillers timides il faut répondre que la France ne serait dans aucun cas prise au dépourvu. Une rupture injuste y ferait éclater tout ce que l'esprit national renferme d'énergie et de ressort. Les duels inégaux ne tournent pas toujours à l'avantage des provocateurs, et la bonté d'une cause ajoute beaucoup à ses chances. Si jamais notre pays en était réduit à recourir à la fortune des armes, il trouverait, qu'on n'en doute pas, de quoi suffire à la situation qu'on lui aurait faite. La France représente en Europe un grand principe, celui de la liberté des mers. On la sait courageuse, on la sait désintéressée : elle ne fait pas acheter son concours; elle n'exploite pas ses alliances. Les marines secondaires n'attendent qu'un signal pour se rallier à une marine du premier ordre qui leur donnerait une valeur combinée, une puissance fédérative. Lorsqu'elles croiront rencontrer chez nous ce point d'appui, elles vien-

dront ranger leur pavillon à l'ombre du nôtre, jalouses de venger enfin ces avanies de détail qu'on ne leur a jamais épargnées, et de fonder, à l'aide d'une association, ce respect des faibles, qu'elles n'ont jamais pu faire prévaloir dans leur isolement. Une semblable coalition pourrait embrasser l'Europe et l'Amérique, afin qu'une fois au moins dans les siècles il fût décidé si la mer est l'apanage exclusif d'une nation ou la propriété de toutes.

Cette ressource défensive ne serait pas la seule; notre pays en aurait d'autres sous la main. Une arme nouvelle, la vapeur, semble destinée à faire désormais une diversion puissante dans les guerres navales. Quoique son emploi ne soit encore ni bien défini ni bien déterminé, on pressent que les privilèges de topographie s'amoindriront devant elle, et qu'elle peut devenir, jusqu'à un certain point, un pont jeté entre les terres que la mer sépare. Un pays exposé à une surprise continentale cesse d'être dès-lors aussi fier de son inviolabilité; il lui faut une armée de terre pour se défendre; il est astreint à une double dépense et à un double effort. Plus vulnérable, il devient moins accessible aux inspirations de l'orgueil ou de l'intérêt; il ne force pas son ennemi jusque dans son honneur, car il sait que des représailles pourraient l'atteindre jusque dans son existence.

Dieu merci, personne n'en est là aujourd'hui. Nous vivons dans une époque de tempéramens, de concessions mutuelles, et on ne place aucun peuple dans la nécessité de vaincre ou de périr. Sans doute l'Angleterre a plus d'une fois, dans le cours des siècles, abusé de ses succès et écrasé ce qui faisait obstacle à son ambition. Vis-à-vis de la France, sa politique n'a pas toujours été juste ni loyale; une jalousie profonde semblait surtout l'animer. Ainsi, tant que nos ports militaires étaient déserts, nos ports marchands inactifs, l'Angleterre nous abandonnait à nos destinées et nous honorait d'une majestueuse indifférence. Mais notre commerce se réveillait-il, nos armemens reprenaient-ils quelque vigueur, à l'instant même la susceptibilité renaissait, et avec elle l'aigreur et les mauvais procédés. Alors tout devenait prétexte à une rupture. La guerre commençait par une brusque confiscation de nos bâtimens marchands et se terminait par une coalition continentale. Par trois fois les hostilités se sont reproduites avec ce même caractère et les mêmes circonstances : la première fois, sous Louis XIV, à la rupture de la paix de Nimègue; la seconde, sous Louis XV, à l'origine de la guerre dite de Sept-Ans; la troisième, sous le consulat, quand la paix d'Amiens fut inopinément violée. Trois coalitions, la ligue d'Augsbourg, la guerre avec le grand Fré-

déric, et la sainte-alliance, caractérisèrent ces trois époques : elles furent toutes l'œuvre de l'Angleterre. Ce n'est pas nous qui l'accusons, c'est l'histoire.

Ce qu'elle a été dans le passé, nous ne croyons pas que l'Angleterre puisse l'être de nos jours. Il est des rôles qui ne sauraient se soutenir long-temps, et une heure sonne où l'on revient de soi-même à des sentimens de modération et de sagesse. La turbulente croisade de lord Palmerston a pu un moment faire croire au retour des procédés anciens et à un nouvel épisode de cette politique mêlée de ruse et de violence qui a tenu une si grande place dans nos relations; mais du sein même de cet incident il s'est dégagé la preuve que rien ne ranimera plus désormais, dans toute leur vigueur, les longues haines qui divisèrent les deux peuples. Le réseau des intérêts, des habitudes, des idées, est trop serré maintenant pour qu'on puisse le briser avec impunité. La situation de l'Angleterre lui conseille d'ailleurs de la prudence : elle porte avec fermeté le poids des embarras qui l'assiégent, elle y suffit, elle les conjure; mais elle est arrivée à un point où la mesure serait facilement comblée. Certes ce n'est pas du côté de la France qu'est venu le moindre obstacle à ses entreprises : jamais longanimité plus grande et tolérance plus complète ne furent données en exemple au monde. Aucun des empiétemens réalisés dans les Indes ne nous a arraché une remontrance; nous avons laissé arborer le pavillon anglais sur les deux continens de la Nouvelle-Zélande, au préjudice des droits antérieurs; nous avons assisté à l'exécution du pacha d'Égypte, notre allié naturel, nous avons même aplani, par une médiation efficace, les difficultés survenues entre le gouvernement napolitain et le cabinet de Londres. Que de preuves d'abnégation fournies dans le cours de quelques années!

Ces preuves auraient dû suffire à nos voisins, et empêcher qu'ils ne prissent le moindre ombrage du maintien de notre armement naval. Cependant l'Angleterre insiste sur la nécessité d'une réduction réciproque de ses forces de mer et des nôtres ; elle fait valoir des raisons de concorde et d'économie, elle nous invite à ménager nos finances, peut-être à cause des inquiétudes que lui donnent les siennes. On a vu pour quels motifs, dans toute hypothèse, une ouverture pareille devait nous trouver extrêmement circonspects. Mais ici se présente en outre une circonstance au moins singulière. En même temps qu'il nous invite à désarmer, le cabinet anglais envoie des renforts à ses flottes. En même temps qu'il nous propose une dislocation navale, il réorganise ses escadres et donne avec quelque

solennité sir E. Owen, choix bien caractéristique (1), pour successeur à lord Stopford dans le commandement de la Méditerranée. Les proportions d'ailleurs sont encore toutes à l'avantage de l'Angleterre, et, dans l'état des deux effectifs, les réclamations devraient plutôt partir de notre côté que du sien. La flotte anglaise, dans ses diverses stations, compte 32 vaisseaux de ligne, portant 2572 canons (2); la nôtre n'en offre que 20, armés de 1854 canons. La différence est au moins la même pour les frégates et les bâtimens de flottille. Dans l'armement à vapeur, notre infériorité est plus grande encore, non-seulement pour le nombre des navires, mais encore pour leur force. 54 *steamers* de guerre figurent dans le service anglais, tandis qu'en y comprenant même les deux bâtimens qui viennent d'être mis à la mer, nous n'en avons encore que 32. Les paquebots-poste, si on les ajoutait à cet effectif, ne suffiraient pas pour niveler les situations, et l'Angleterre d'ailleurs pourrait se prévaloir, à bien plus juste titre, des magnifiques paquebots de 450, 500 et 600 chevaux que ses ports de commerce expédient à travers le grand Océan. Ce n'est pas tout : parmi ses *steamers* militaires, la flotte anglaise en présente 7 de la force de 220 chevaux, c'est-à-dire de véritables

(1) Sir Édouard Owen passe dans les cercles maritimes pour un acharné antagoniste de la France. En 1833, il se présenta comme candidat aux hustings de Sandwich, et le début de son discours fut ceci : « Je suis de l'école de Pitt, et je résume ma politique dans ma haine contre la France. » Le capitaine Towbridge, son concurrent, prit le thème contraire, et fut élu.

(2) Voici l'état actuel de la flotte anglaise :

Dans la Méditerranée, sous les ordres de l'amiral Omanney : ***Britannia, Howe,*** de 120 canons; ***Rodney,*** de 92; ***Asia, Powerfull, Thunderer, Ganges, Calcutta, Bellerophon, Vanguard,*** de 82; ***Implacable, Benbow, Monarch, Indus, Hastings,*** de 72;

15 vaisseaux, portant ensemble. . . . . 1,266 canons.

Dans les divers ports de l'Angleterre, sous les ordres de l'amiral Owen : ***Queen,*** de 110; ***Princess Charlotte, Imprenable,*** de 104; ***Formidable,*** de 84; ***Cambridge,*** de 78; ***Belle-Isle, Edimbourg, Hercule, Illustrious,*** de 72; ***Warspite, Dublin,*** de 50;

11 vaisseaux, portant ensemble. . . . . 868 —

Dans la station du Portugal : ***Donégal,*** de 78; ***Revenge,*** de 72;

2 vaisseaux . . . . 150 —

Dans les Indes orientales et occidentales : ***Magnificent, Melville, Wellesley, Blenheim,*** de 72;

4 vaisseaux . . . . 288 —

En tout 32 vaisseaux, portant ensemble. . . . . 2,572 canons, sans compter les frégates à voiles et à vapeur et une flottille considérable.

frégates pour les dimensions : *Vesuvius*, *Stromboli*, *Salamandre*, *Rhadamanthe*, *Prometheus*, *Phenix*, *Dee*, et un de 320 chevaux, qui a l'aspect d'un vaisseau de ligne, *Gorgon*. Nous n'en avons que trois de 220 chevaux : *Véloce*, *Caméléon*, *Pluton;* aucun au-dessus. Les distances respectives sont donc bien gardées quant au matériel. Le personnel maritime de l'Angleterre est de 37,000 hommes, et c'est à peine si nous en comptons aujourd'hui 25,000 sous notre pavillon. Ainsi même disproportion, et toujours contre nous. Les ressources des budgets ne sont pas moins inégales : dans les années 1841 et 1842, la marine anglaise a été dotée de 141,200,000 et de 171,310,000 francs, sans préjudice des crédits extraordinaires. Ce ne sont d'ailleurs là pour elle que des allocations très modérées, si on les compare au temps où les flottes britanniques absorbaient annuellement un demi-milliard (1). Notre marine n'a jamais eu ni les mêmes prétentions ni les mêmes besoins. Il est vrai que ses dépenses figurent, dans le budget de 1842, pour une somme de cent vingt-cinq millions environ, mais dans ce chiffre sont compris les débours imprévus causés par les évènemens de l'an dernier, débours qui ont dû s'aggraver de l'insuffisance de tous les budgets antérieurs (2). De 1815 à 1841, la

(1) Voici les budgets de la marine anglaise durant les guerres de l'empire. A la progression de leurs chiffres, on pourra se faire une idée des efforts que lui a coûtés la résistance de Napoléon.

ANNÉES.		LIV. STERL.			ANNÉES.		LIV. STERL.
1803.	—	10,211,378	—	—	1809.	—	19,578,467
1804.	—	12,350,606	—	—	1810.	—	18,975,120
1805.	—	15,035,630	—	—	1812.	—	19,395,759
1806.	—	18,864,341	—	—	1813.	—	20,096,709
1807.	—	17,400,337	—	—	1814.	—	19,312,070
1808.	—	18,087,547	—				

Ainsi, pendant cinq ou six années, l'Angleterre a dû affecter annuellement plus de 500 millions de francs au budget de sa marine. Le Boucher a calculé que les deux guerres de 1773 à 1802 et de 1803 à 1815 ont coûté à la Grande-Bretagne 40 milliards 500 millions.

(2) Voici quelques-uns des budgets de la marine française, antérieurs au budget extraordinaire de 1842 :

ANNÉES.		FRANCS.			ANNÉES.		FRANCS.
1820.	—	49,421,000	—	—	1830.		(Conquête d'Alger) :
1822.	—	60,818,000	—				90,456,000
1823.	—	(Guerre d'Espagne) :		—	1831.	—	70,874,000
		73,543,000	—	—	1832	—	61,000,000
1826.	—	58,613,000	—		1839.	—	68,000,000.
1828.	—	80,907,900	—	—			

En 1840 seulement, la dotation commence à s'élever par suite de la nécessité

dotation de notre marine n'a pas dépassé en moyenne soixante-cinq millions, somme insuffisante pour la faire vivre, mais qui a du moins servi à l'empêcher de périr. A ce point de vue, aucun régime n'a moins fait que le nôtre pour la marine, si ce n'est celui de Dubois. Pendant la guerre de l'indépendance américaine, la France consacra à l'entretien et à l'augmentation de ses flottes 200 millions par an; la république française y employa 140 millions, le consulat 92, l'empire 127. L'empire et le consulat, qui souscrivaient à de tels sacrifices, avaient pourtant désespéré de la marine. Nous sommes moins prodigues de moitié, nous qui avons repris confiance en elle.

Voilà, sans exagération comme sans déguisement, les deux situations. Si l'une des parties a le droit de réclamer contre un défaut d'équilibre, ce n'est évidemment pas celle qui a fait entendre les premières plaintes. Il y a mieux : tout en nous proposant un désarmement, l'Angleterre n'est pas certaine de pouvoir l'opérer de son côté. N'accusons pas les intentions : les reproches de perfidie ont été trop long-temps échangés entre les peuples, et souvent on a fait peser sur les hommes les torts des situations. L'Angleterre est sur la pente d'une prospérité pour ainsi dire fatale; le succès, auquel elle a tant sacrifié, est une divinité implacable; on ne l'apaise qu'à force de victimes. La vie intérieure de la Grande-Bretagne s'est arrangée à l'unisson de ses agrandissemens extérieurs, et avec la rapidité du mouvement qui emporte ce peuple, toute halte serait un choc mortel. Dans cette vaste usine, que tourmente la fièvre d'une production sans cesse accrue, chaque débouché qui se ferme au dehors provoque une douleur, détermine une souffrance. L'industrie anglaise est inquiète quand on ne lui donne pas sa proie, elle cherche alors de nouveaux pays à dévorer. Un triste jour sera celui où, le dehors lui manquant, elle regardera autour d'elle. Jusqu'ici on a eu constamment quelque chose à offrir à cette avidité croissante, tantôt les Indes, tantôt le Canada, l'Australie ou le cap de Bonne-Espérance, un jour le bassin entier de l'Indus, le lendemain la Chine, sans compter les priviléges de pavillon, et des avantages commerciaux sur tous les

d'entretenir une escadre dans les mers du Levant. Cette année-là, le chiffre est de 72,015,000; l'année suivante, de 74,015,000.

On peut voir par ce tableau que l'allocation pour les dépenses de la marine a été plus élevée sous la restauration que sous le régime de juillet. La moyenne de 1822 à 1831 est de 69,500,000 francs, celle de 1832 à 1841 n'est que de 66,110,000 francs. Cette diminution, il faut le remarquer, a eu lieu dans une période où la dotation de tous les autres services s'est accrue.

points du globe. Mais ces besoins sont du nombre de ceux qui s'excitent par leur satisfaction même, et leur intensité empire à chaque succès. La politique de l'Angleterre, au lieu de commander aux situations, leur est ainsi subordonnée; elle est devenue une politique d'intérêt, une politique manufacturière. Dès-lors elle ne peut plus répondre de rien, elle ne peut pas engager l'avenir, il ne lui appartient pas. Les métiers, les martinets de forge vident les questions de paix ou de guerre, la diplomatie se règle sur l'état des marchés, et la justice des décisions est à la merci des commandes. De toute évidence, un gouvernement placé dans ces conditions n'a pas l'entière liberté de ses mouvemens, et il peut arriver qu'il soit contraint à attaquer les autres pour n'avoir pas à se défendre lui-même. Une force sérieuse, permanente, lui est donc nécessaire; il faut qu'il ait constamment les moyens de provoquer une diversion aux misères de ses ouvriers et aux fluctuations de son industrie.

Le désarmement est donc moins facile pour l'Angleterre qu'elle ne le croit, qu'elle n'affecte de le dire. Mais, sa proposition fût-elle plus sérieuse, il faudrait encore se garder d'y adhérer. On ne saurait trop le répéter, il n'y a pas, entre les deux pays, de parité possible, et un équilibre apparent pourrait au fond n'être qu'une disproportion effrayante. De ce côté de la Manche, les armemens se poursuivent avec une lenteur mortelle; de l'autre côté, ils s'improvisent. Woolwich, Sheerness, Plymouth, Deptfort, Chatham, Portsmouth, sont encombrés d'objets d'équipement et d'approvisionnement; Toulon, Brest, Cherbourg, ont souvent manqué des choses les plus usuelles, les plus indispensables. La création d'une flotte est un jeu pour l'Angleterre; pour nous, c'est un travail pénible, un long enfantement. Nous avons aujourd'hui les élémens d'une organisation viable, laissons-les se développer. Assez long-temps on a fait de la marine une toile de Pénélope où les uns s'ingéniaient à détruire ce que les autres avaient créé. Le système de l'armement permanent nous a ramenés dans une bonne voie : ne nous laissons troubler dans cet essai, ni par les séductions, ni par les menaces. Comme expédient et comme concession, on a proposé de désarmer les vaisseaux et de garder les hommes, mais quel serait le rôle des hommes hors des vaisseaux? La vertu du système actuel est toute dans cette identification, si l'on peut s'exprimer ainsi, des marins et des bâtimens. On forme ainsi des matelots, on les tient constamment en haleine, constamment exercés, et on les renouvelle en les exerçant encore.

La question étant ainsi vidée, quant aux offres un peu intéressées

du pays voisin, il reste à l'examiner du seul point de vue national et dans ses rapports avec une administration prudente de la fortune publique. De politique qu'il était, le débat devient alors financier, et, quoiqu'à un degré plus secondaire, tout aussi digne d'attention. Le problème a déjà été posé, et il est des plus simples. Nos ressources nous permettent-elles d'entretenir à la fois une armée considérable et une imposante marine, de prétendre à une double influence continentale et navale? N'est-ce pas là un trop grand effort pour notre budget? N'y a-t-il pas à s'alarmer de ces bilans en déficit qui se succèdent depuis quelques sessions? Voilà les craintes que fait naître la perspective du maintien de nos armemens, et le sentiment qui les inspire est, dans une certaine mesure, respectable. L'amour des situations régulières tient une place parmi les devoirs de l'homme politique, et le bon ordre des finances importe à la richesse du pays, au crédit public, à la sécurité générale. Loin de nous la pensée de méconnaître un pareil intérêt: il est essentiel, il mérite qu'on le pèse; mais autant il y aurait de légèreté à l'abandonner, autant il y aurait de péril à lui sacrifier des intérêts plus graves. Les pertes d'argent se réparent, les pertes d'honneur ne se réparent pas. En plus d'une occasion, des économies mal faites furent l'origine de sacrifices ruineux. C'est là surtout que le détail ne doit pas emporter l'ensemble, et qu'il faut savoir subir un petit mal pour préparer un plus grand bien.

Les dépenses que peut occasionner le maintien de notre état naval ne sont pas, du reste, aussi considérables qu'on se le figure. Pendant quelques années encore, on aura à porter la peine des négligences antérieures, et à essuyer les sacrifices qui s'attachent à toute création. Mais, quand une fois les bases du nouveau système seront solidement assises, quand la permanence de l'armement aura toutes ses racines, quand les arsenaux renfermeront le matériel fixé par les ordonnances, quand les améliorations partielles auront été réalisées, l'entretien de cet ensemble ne sera plus qu'une charge légère pour le pays, et la dotation de la marine sera ramenée sans effort à des termes très raisonnables. Peut-être s'apercevra-t-on alors que le système énervant des intermittences était, au fond, plus dispendieux qu'un effort constant et soutenu. Les dépenses faites à propos sont surtout essentielles pour un matériel qui tend à dépérir; il est une foule d'objets qu'un usage modéré conserve et que l'inaction ruine. On ne se fait pas d'ailleurs une idée exacte de ce que coûtent les bâtimens de guerre, et de l'économie qui résulterait de leur désarmement. Quelques chiffres éclairciront ce point, et donneront la mesure des

avantages pécuniaires attachés à un abandon que combattent tant de motifs politiques.

Un vaisseau de 90 canons, monté par 810 hommes, coûte annuellement à l'état 480,000 francs pour le matériel, et 488,520 francs pour le personnel, en tout 968,520 francs.

Une frégate de 50 canons, montée par 440 hommes, coûte 210,000 fr. pour le matériel, 285,480 francs pour le personnel, en tout 495,000 fr.

Un brick de 20 canons, monté par 113 hommes, coûte 60,000 fr. pour le matériel, et 84,600 francs pour le personnel, en tout 144,600 fr.

Un bateau à vapeur de 160 chevaux de force, monté par 92 hommes, coûte 40,000 francs pour le matériel, et 72,000 pour le personnel, en tout 112,200 francs.

Ainsi, en portant à 1 million l'entretien d'un vaisseau en activité, et à 500,000 francs celui d'une frégate, la suppression de 10 vaisseaux et de 10 frégates n'aboutirait, en définitive, qu'à une économie de 15 millions, et encore faudrait-il déduire de ce chiffre les frais qu'exige tout bâtiment de guerre à l'état de désarmement. Voici donc en présence, d'un côté 12 ou 15 millions d'économie, de l'autre l'avenir maritime du pays, sa grandeur, son salut peut-être. Il serait même possible que ces 15 millions, ainsi arrachés au soin de notre véritable défense, fussent gaspillés en petits armemens de corvettes et de bricks, proportionnellement plus coûteux, comme on peut le voir, mais qui offrent l'avantage de procurer à des officiers favorisés les commandemens en chef qu'ils ambitionnent.

Après de tels calculs, il n'y a pas à hésiter. Maintenons notre flotte : l'intérêt est vital, le sacrifice minime, nul argent n'est mieux placé que celui-là. Souvent, en matière de comptabilité, nous nous sommes montrés magnifiques; cette fois nous ne serons que prévoyans. Ne laissons pas s'échapper cette arme de nos mains, tout le conseille, même les réclamations dont elle est l'objet. Si elle est une inquiétude à l'étranger, c'est qu'elle est une force pour le pays. Une seule éventualité pourrait faire renoncer la France à la permanence d'un armement naval, ce serait celle où notre commerce prendrait un essor assez grand pour nous créer des ressources en personnel analogues à celles que possède l'Angleterre. Sans prétendre à devenir les facteurs de l'univers, nous devons espérer pour notre navigation marchande, dans un temps plus ou moins prochain, des destinées moins précaires que celles dont elle subit aujourd'hui l'influence. Si jamais nos flottes pouvaient compter sur cent à cent vingt mille matelots empruntés aux ports de commerce, elles seraient, comme

les flottes anglaises, en position d'affronter sans crainte un désarmement. C'est l'absence de cet élément nécessaire qui nous oblige à suivre une autre ligne de conduite.

Il n'est pas sans intérêt de savoir au juste où nous en sommes pour notre marine marchande, cette auxiliaire indispensable de la marine militaire. Cette recherche n'a rien que de triste, mais il est des illusions qu'il faut détruire. Nous faisons fausse route, et la statistique, si nous voulons l'écouter, nous donnera de sévères leçons. Pendant qu'autour de nous plusieurs marines marchandes se développent à vue d'œil et s'emparent du mouvement commercial, la nôtre est non-seulement stationnaire, mais encore en voie de décroissance. En 1663, sous Charles II, la navigation nationale de la Grande-Bretagne ne roulait que sur un chiffre de 95,266 tonneaux, qui s'éleva successivement à 243,693 sous la reine Anne, à 609,798 dans les premières années du règne de George III. En 1787, le total avait atteint 1,101,711 tonneaux; aujourd'hui il flotte entre 2,900,000 et 3,000,000 de tonneaux, c'est-à-dire que, dans le cours du dernier demi-siècle, la navigation anglaise a triplé d'importance. La fortune des États-Unis a été plus rapide encore, et chaque jour elle se rapproche de celle de l'Angleterre. De 1789 jusqu'à nos jours, le tonnage commercial de l'Union américaine a décuplé. Présentant à son début un chiffre de 200,000 tonneaux, elle a déjà dépassé celui de 2 millions de tonneaux, et ses progrès sont si rapides, qu'il devient presque impossible de les suivre. Par deux voies différentes, l'Angleterre et l'Union sont arrivées au même résultat. L'une, par l'acte de navigation de Cromwell, s'est appuyée sur le monopole; l'autre a invoqué la liberté. Pour fonder son monopole, l'Angleterre s'est vue obligée de conquérir par les armes les marchés du globe; l'Union américaine, moins exclusive, les a conquis par son activité pacifique. Il est évident que, dans cette lutte des deux principes, ce sont les États-Unis qui ont eu le dessus. La liberté s'est montrée plus féconde que le monopole, et l'Angleterre a dû tempérer l'acte de Cromwell par des traités de réciprocité.

La France n'a su prendre ni l'une ni l'autre voie, et c'est ce qui constitue sa faiblesse. Elle ne veut pas que l'étranger vienne la chercher, et elle ne fait rien pour l'aller trouver. Sa navigation marchande repose sur un privilége étroit qui n'a ni la grandeur de l'exclusion anglaise, ni l'attrait de la tolérance américaine. Ce sont des entraves sans compensation, des chaînes sans profit. Ses ports de commerce ne sont ni bien ouverts ni bien fermés; ils n'attirent ni ne repous-

sent d'une manière absolue; ils semblent céder en se défendant et retenir tout en ayant l'air d'accorder. Ce faux système se résout en impuissance, et les chiffres de notre mouvement maritime l'attestent suffisamment. Pendant qu'en un demi-siècle les autres marines manifestaient leur vitalité par des développemens inouis, la marine marchande de la France en restait toujours à peu près au même point. En 1789, avant les désastres que les guerres acharnées de la république et de l'empire firent peser sur notre commerce, nos divers ports réunis présentaient une navigation d'environ 500,000 tonneaux, et aujourd'hui, à cinquante-deux ans d'intervalle, ce chiffre s'est à peine élevé à 680,000 tonneaux. Depuis quinze ans, une immobilité inquiétante semble avoir marqué le terme de cet essor; il y a même eu, jusqu'à un certain point, déchéance. Ainsi, en 1835, notre effectif se composait de 15,599 navires jaugeant 680,631 tonneaux, et l'année dernière, on n'a plus compté que 14,800 navires; c'est le chiffre de 1829. Si l'on décompose les élémens de cet effectif, les choses se présentent sous un aspect plus affligeant encore. Sur ces 15,000 navires, on en trouve 10,600 au-dessous de 30 tonneaux, et 3,000 entre 30 et 100 tonneaux. Qu'on juge de ce qu'il reste en bâtimens de quelque importance.

C'est là une situation qui appelle de prompts remèdes. Dominé par des idées de protection, notre gouvernement a cru trouver un palliatif efficace dans les primes qu'il alloue aux pêches lointaines; mais ce ne sont là, les faits le témoignent, que de vains expédiens. Le principal obstacle au progrès de la marine marchande de la France, c'est qu'elle s'exerce sur une navigation exclusive, celle de nos colonies. Cantonnée dans ce privilége, elle manque d'audace pour engager de front une lutte avec les marines étrangères, et se contente des bénéfices qu'elle glane sur ce terrain réservé. Cette erreur de système provient surtout du culte aveugle de la tradition. Dans le cours du XVIIIe siècle, nos possessions coloniales formaient un riche lot de notre empire : la plus belle des Antilles nous appartenait; le Canada et la Louisiane relevaient des lois françaises, et un instant, grace à Dupleix, nous eûmes un véritable royaume dans les Indes. Avec ces dépendances lointaines, une navigation réservée pouvait se fonder utilement et suffire à l'essor de notre activité maritime. Saint-Domingue seule pourvoyait au commerce le plus étendu. Il y avait quelque bénéfice à recueillir à l'ombre de ce privilége. Mais, à la paix de 1815, quand il fut bien constaté que la guerre ou la révolte nous avaient dépossédé de ces opulentes annexes, quand

il ne nous resta plus en fait de colonies que quelques îles à sucre ou des établissemens sans importance en terre ferme, il fallait comprendre que le système d'une navigation réservée avait fini son temps, et qu'on devait songer à se faire une place sur les mers avec d'autres ressources, par d'autres procédés. On avait un exemple frappant de ce que peut l'audace dans la manière dont les Américains s'étaient emparés des marchés du globe, malgré la jalousie anglaise et les avantages de la priorité. C'était dans ce sens qu'il fallait marcher, et non sur les traces des lentes routines d'autrefois.

Si le gouvernement s'élève un jour à l'intelligence complète des intérêts généraux, il comprendra ce que vaut la marine marchande et songera sérieusement à elle. Les petites faveurs dont elle a été l'objet n'ont servi qu'à l'endormir dans une indolente sécurité et à circonscrire son effort dans un cercle d'opérations timides. L'esprit de nos lois, la nature de nos habitudes, sont même antipathiques à son essor. On dirait que nous ne travaillons qu'à pouvoir nous passer du reste de l'univers, et le dernier terme de nos succès dans cette voie serait de tout produire, de tout consommer sur place, sans rien demander au dehors, sans rien lui fournir. Bien des symptômes feraient croire que c'est là l'économie politique la plus populaire en France. N'a-t-on pas dit, à la tribune, qu'une invasion de bestiaux étrangers serait une calamité publique, et que fortuné serait le jour où chaque paysan pourrait lui-même confectionner son sucre? Vouloir tout faire de ses mains et payer un tribut continuel à la nationalité des produits, tel est le régime qui règle la fortune de la France. La nature pourtant procède dans un sens inverse; elle place une denrée dans le nord, une autre dans le midi, et convie ainsi les deux zones à des échanges incessans. Elle a voulu que l'Amérique eût besoin de l'Europe, l'Europe de l'Amérique, et que les pays, même les plus voisins, même les plus identiques, continssent des élémens assez divers pour s'attirer les uns les autres. Ce sont là des liens mystérieux auxquels il est presque impie de se soustraire.

L'une des principales causes de l'infériorité de notre marine marchande tient précisément à ce que les lois fiscales nous empêchent de demander à l'étranger des objets qu'il offre en meilleure qualité et à meilleur compte que ne le sont ceux de nos fabriques ou de notre sol. Ainsi, pour le fer et le bois, ces deux bases des constructions navales, nos armateurs sont contraints de subir les produits inférieurs que fournit la France, ou bien de supporter les droits excessifs qui frappent les similaires exotiques. Qu'en résulte-t-il?

Cela se devine. Des navires, établis à plus grands frais, ne peuvent supporter la concurrence de la navigation étrangère, et l'on retombe nécessairement dans le giron des petites entreprises, où le pavillon national trouve son abri. Ainsi la protection fiscale est occupée à guérir d'une main les blessures qu'elle a faites de l'autre. Il en est de même pour tout : aucun des matériaux nécessaires aux armemens maritimes n'échappe aux atteintes du tarif. Goudron, chanvre, suif, chaque article est assujetti à un droit qui en élève le prix. Les choses vont si loin, qu'on a calculé que deux navires construits à Trieste ne coûtaient pas plus cher qu'un seul navire, de même dimension, construit dans l'un de nos ports de l'Océan ou de la Méditerranée. Ce fait dit tout; il explique à la fois et la langueur de notre marine marchande et l'élan qu'a pris celle des commerces rivaux.

Ainsi nous sommes en retraite, même avec les marines secondaires, et l'Adriatique gagne aussi du terrain sur nous. De nos 60,000 matelots, il faut en déduire 10,000 environ, et des meilleurs, que l'appât d'un salaire élevé et l'attrait d'une navigation plus active retiennent sous le pavillon étranger. C'est là un triste abaissement, un marasme déplorable. Comme remèdes partiels, on pourrait bien supprimer une portion des droits de douane qui pèsent sur les élémens de constructions navales, de manière à ce que nos bâtimens ne nous coûtent pas plus cher que les bâtimens suédois, hollandais ou autrichiens. Mais ce ne serait là qu'un premier pas dans une réforme qui a besoin, pour prouver sa fécondité, d'une application complète et d'une sanction générale. Les expédiens de détail ont toujours un tort, celui de ne soulager un mal qu'en déterminant ailleurs une souffrance, et de déplacer la plainte au lieu de l'apaiser. Il s'est fait depuis vingt-cinq ans de nombreuses tentatives dans cette direction, sans qu'aucune amélioration réelle s'en soit suivie. Substituer un équilibre artificiel à l'équilibre naturel des intérêts, c'est vouloir gouverner la mer à l'aide d'écluses. Dans le travail humain comme dans celui de la nature, il existe des lois éternelles contre lesquelles les erreurs des hommes ne prévalent jamais : le génie de ceux qui gouvernent est de deviner ces lois et de leur obéir, au lieu de les combattre.

La plus grande partie des hommes qui sont appelés à régir la fortune de la France ne comprennent guère que l'activité agricole : ils tiennent au sol, et l'on dirait qu'ils en ont l'immobilité. Cependant un peuple ne saurait être enchaîné ainsi dans ses facultés les plus énergiques, languir faute d'essor, et cesser de se tenir au niveau du mouvement extérieur. Poussée à ses dernières conséquences, cette

situation est celle de l'empire chinois se défendant, par des institutions et par des murailles, contre les idées et les produits du dehors, habité par une race qui professe surtout l'horreur du contact étranger. Or, on peut voir où aboutit cette nationalité exclusive et systématique. Faute d'issue, les populations meurent étouffées sur ce territoire, et quand les récoltes des céréales viennent à manquer, l'équilibre entre les bouches et les subsistances se rétablit par d'épouvantables épidémies. Mais la Chine est glorieuse; elle n'a pas été tributaire des barbares. Il est vrai que, quand les barbares frappent à ses portes, elle ne sait se défendre qu'avec des monstres peints, et laisse une poignée de soldats rançonner une ville de cinq cent mille ames. Quelle leçon pour les peuples casaniers qui se retranchent volontairement de l'humanité!

Une réforme dans toute l'économie du système extérieur peut seule venir en aide à la marine marchande de la France. La protection directe ne vaut pas l'élan indirect que la liberté imprime toujours aux relations. On a vu les États-Unis improviser une formidable puissance en ouvrant leurs ports à l'univers entier, en se livrant à lui avec la même ardeur que l'on met ailleurs à s'en défendre. Il se peut que les positions ne soient pas les mêmes, et il est hors de doute que nous sommes astreints à plus de ménagemens. Mais il n'en est pas moins évident que la générosité apparente du système américain cachait un calcul profond, et qu'à tout prendre, dans leur intelligent cosmopolitisme, les États-Unis ont plus reçu qu'ils n'ont donné. Cette invasion de toutes les marines du globe n'a pas empêché leur marine de se former, de se placer au premier rang, tant il est vrai que la concurrence, dont on médit de nos jours, est l'aiguillon le plus vif pour pousser les peuples vers la fortune.

La régénération de notre marine marchande tient ainsi à un ensemble de réformes qui ne prévaudront pas de long-temps, parmi nous, à cause des préjugés de l'habitude et des conseils de l'intérêt. Chacun voit sa ruine dans la prospérité du voisin; on s'effraie moins d'un dépérissement qu'il partage. Nos forces s'épuisent dans cette lutte stérile. On ne saurait donc prévoir le temps où le commerce offrira à nos flottes 150,000 matelots comme chez les Américains, 180,000 comme chez les Anglais. Il ne reste plus dès-lors à notre marine militaire qu'à former de ses mains les élémens que la navigation marchande lui refuse. Sans doute il vaudrait mieux que les mêmes hommes pussent contribuer à la richesse du pays en temps de paix, et à sa défense en temps de guerre; mais, ce cumul nous étant in-

terdit, il convient de pourvoir à notre sécurité et au soin de notre indépendance. C'est là le mérite et le but d'un armement naval constamment exercé, toujours sur la défensive. En égalisant les chances de la guerre, il la prévient, il l'empêche : on ne s'attaque pas légèrement à ceux qu'on n'a pas l'espoir de surprendre. Cette flotte permanente est en outre une école ouverte à l'instruction maritime, et le recrutement, sagement étendu, pourrait y amener des sujets nombreux de toutes les parties de la France. Le service de mer se populariserait ainsi en se mettant en contact avec un rayon plus vaste, et le côté attrayant des épisodes dont il est semé lui ferait bientôt une place dans les veillées du soir et au foyer des chaumières.

Maintenons nos armemens, on ne saurait trop le redire : ils ne sont que ce que comporte l'état de paix, ce que, depuis vingt-cinq ans, ils auraient dû être; ils ne doivent troubler que les mauvaises consciences. La mer tend à devenir le siége d'événemens chaque jour plus décisifs : on ne peut, sans déshonneur, déserter ce théâtre, et la politique commande d'y prendre une position, sinon menaçante, du moins respectée. Tous les partis ont compris combien cette question engage l'avenir; notre flotte a eu en sa faveur cette unanimité qui se rencontre si rarement. On assure aussi que l'amiral chargé du département de la marine a défendu son arme avec une grande chaleur de conviction, et que le maintien du système actuel devra beaucoup à ses efforts. C'est là un titre nouveau pour le marin dont les débuts furent si brillans, et ce succès, s'il parvient à le rendre complet et définitif, lui sera compté un jour à l'égal de sa plus belle campagne dans les mers des Indes.

LOUIS REYBAUD.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 octobre 1841.

L'Espagne est encore une fois le théâtre d'une lutte sanglante entre les partis qui l'agitent et la déchirent. Espartero n'a pas tardé à apprendre que le pouvoir n'est pas une tente dressée pour le sommeil. A peine avait-il commencé à goûter ce repos superbe qu'on croit trouver dans les pompes de la royauté, que l'orage, éclatant au sein même du palais des rois, a frappé de terreur cette enfant dont Espartero a voulu se faire le protecteur. Le sang a coulé à Madrid comme dans les provinces. C'est une lutte qu'il était facile de prévoir, et qu'Espartero n'a aucun moyen de terminer par une victoire décisive de son parti.

La question est si simple, que toute illusion nous paraît impossible. Espartero est le représentant d'un parti extrême, et par cela même d'un parti peu nombreux, d'une faible minorité. Il a profité de la lassitude du pays, de l'indolence de la majorité. Il s'est élevé au pouvoir en prenant ses points d'appui d'un côté dans l'armée, de l'autre chez l'étranger, en Angleterre.

Arrivé au faîte par une révolte militaire, Espartero est resté le chef nominal d'un parti, l'instrument des exaltés, l'homme de l'Angleterre; il n'avait rien en lui de ces grandes qualités qui transforment rapidement en chef de l'état le soldat parvenu, le soldat heureux. Pour faire ainsi oublier son origine et les moyens dont on s'est servi, pour s'imposer à l'admiration, à la reconnaissance et en quelque sorte au culte du pays, il faut être César, Napoléon, Cromwell: avec moins d'éclat, ce dernier était peut-être le plus puissant et le plus habile

des trois. Espartero a sans doute beaucoup de bravoure personnelle : sur le champ de bataille, il paie noblement de sa personne. Mais d'ailleurs qu'a-t-il fait? Quels sont ces grands exploits, ces victoires éclatantes qui auraient changé la face des choses et placé le vainqueur fort au-dessus de tous ses égaux? Il n'y a pas un général de brigade de la république ou de l'empire dont la vie militaire ne soit plus remarquable que la sienne. Aussi, lorsque, l'an dernier, il donnait à Barcelone une méchante contrefaçon du 18 brumaire, le pays l'a laissé faire, mais il n'a pas accepté son ouvrage.

Le premier étonnement une fois passé, chacun a regardé autour de soi et a vu avec surprise l'œuvre qui venait de s'accomplir. Le parti modéré a dû se reprocher amèrement sa coupable insouciance, ce déplorable égoïsme personnel qui a souvent aveuglé les majorités, qui leur ôte toute vue d'ensemble et toute puissance d'action. Le parti légitimiste, trop convaincu désormais de la profonde incapacité de don Carlos, a pu craindre que le principe monarchique lui-même ne se trouvât compromis en Espagne par l'avénement du parti exalté, et plus d'un carliste a dû se dire qu'après tout la question de la monarchie devait l'emporter sur la querelle de la succession.

D'un autre côté, pouvait-on ne pas voir que l'élévation d'Espartero avait profondément blessé plus d'un de ses compagnons d'armes? que les faveurs accordées à certains corps de l'armée étaient une offense pour les autres? qu'Espartero n'avait pas cette puissance morale qui dompte les égaux et fanatise les inférieurs?

Instrument d'un parti, Espartero avait dû en suivre les inspirations, et n'avait pu s'élever à aucune de ces grandes mesures qui, en réorganisant un pays, l'enchaînent dans les liens de la reconnaissance, et lui font oublier l'illégalité des procédés par l'utilité des résultats. Si Espartero avait pu imiter le général Bonaparte faisant violence à la loi, il était hors d'état d'imiter le premier consul. Aussi, tandis que, par une mesure digne d'éloges, il rappelait en Espagne les carlistes, les *modérés*, effrayés des tendances révolutionnaires du pouvoir, quittaient le sol de l'Espagne; le clergé s'irritait de plus en plus contre le nouvel ordre de choses, et le gouvernement, désespérant désormais d'obtenir le concours du pays, s'appliquait d'autant plus à épurer l'armée et à mériter les bonnes graces de l'Angleterre.

On dit qu'en même temps il avait fini par prêter l'oreille aux ouvertures qui lui avaient été faites par les agens de l'infant don François de Paule. L'infant aurait demandé une part dans la tutelle de la reine Isabelle, le mariage de la reine avec le duc de Cadix, fils de l'infant, et quelques autres concessions moins importantes. On ajoute qu'Espartero, après avoir long-temps repoussé ces propositions, avait en dernier lieu changé d'avis, et envoyé en France M. de Hoyos pour régler les points préliminaires et ramener en Espagne la famille de l'infant. La résolution d'Espartero paraît s'expliquer facilement. D'un côté, le mariage de la reine avec le duc de Cadix est un des projets de l'Angleterre à l'égard de l'Espagne. De l'autre, Espartero n'est plus, dit-on,

en bonne intelligence avec Arguelles, et ne serait pas fâché de pouvoir, sous le nom de l'infant, s'emparer en réalité de la tutelle; enfin, ne pouvant pas ignorer la répugnance qu'il inspire aux Espagnols attachés aux traditions monarchiques, il lui semble utile de s'allier à un prince du sang, et d'opposer le nom d'un infant à celui de la reine Christine.

Tous ceux qui connaissent (et qui ne la connaît pas aujourd'hui?) l'histoire des émigrations et des partis politiques, n'ont dû éprouver aucun étonnement en apprenant qu'au milieu de ces circonstances et de ces intrigues, une nouvelle tentative de guerre civile a été faite en Espagne. Il fallait même un pays comme l'Espagne, il fallait ces habitudes de nonchalance et de lenteur qui distinguent nos voisins, pour qu'Espartero ait pu jouir paisiblement du pouvoir pendant une année tout entière. En France, un pouvoir comme le sien, n'ayant d'autre appui que la faveur d'un gouvernement étranger et quelques régimens, en supposant qu'il eût pu s'établir, n'aurait pas vécu trois mois.

On a dit, on dira encore, que ce mouvement doit être en grande partie attribué à notre gouvernement. Hélas! il ne mérite ni cet éloge ni ce reproche. C'est le cas de dire : je n'en sais rien, mais j'en suis certain. Notre gouvernement ne cherche pas le mouvement; il n'en produit nulle part, dans aucun sens. On le sait bien. Pour les uns, cette réserve est une preuve d'habileté; pour les autres, elle n'est qu'une marque d'impuissance. Les uns vous disent que c'est ainsi qu'on laisse à l'ordre établi le temps de pousser des racines et de grandir; les autres répondent que la plante, se trouvant ainsi privée de toute nourriture, ne peut avoir ni sève ni racines. Laissons cette polémique désormais épuisée, fastidieuse, et exagérée dans l'un et dans l'autre sens. Toujours est-il qu'il faudrait les preuves les plus irrécusables pour croire que notre gouvernement est sorti de son rôle de spectateur à l'égard de l'Espagne.

Nous le disons sans détours, et plus volontiers encore aujourd'hui que, les évènemens de Madrid ayant tourné à l'avantage d'Espartero, nous n'avons pas l'air de venir au secours du vainqueur; si notre gouvernement avait fait ce qu'il n'a pas fait, s'il avait en réalité contribué à renverser en Espagne un pouvoir qui est hostile à la France et tout dévoué à l'Angleterre, un pouvoir qui est, au vu et au su de tout le monde, sous la tutelle de l'ambassade anglaise, au lieu de lui en faire un reproche, peut-être oserions-nous l'en louer hautement. Nous concevons une parfaite inaction, une froide neutralité dans les débats intérieurs des nations voisines, lorsque tous les gouvernemens se renferment dans la même ligne et s'abstiennent de toute intervention matérielle ou morale. C'est là le droit, c'est là la justice. Mais lorsqu'un gouvernement de parti se livre à une influence étrangère, lorsque cette influence est visiblement contraire aux intérêts français, faut-il que la France aide par son adhésion morale ce gouvernement à s'établir, à se consolider? et tandis que l'Angleterre seconde ouvertement en Espagne

le parti exalté, il nous serait interdit à nous, France, de seconder le parti modéré !

Quoi qu'il en soit, notre gouvernement, fidèle à ses principes trop négatifs, a poussé la neutralité jusqu'au scrupule. Il n'a pas empêché l'infant don François de Paule de pénétrer en Espagne et de porter à Espartero le secours de son nom et de son titre monarchique, et, docile aux représentations de l'ambassadeur espagnol, il a donné l'ordre d'*interner* les légitimistes qui se trouvaient près de la frontière.

Quelle sera l'issue de la lutte du parti modéré, livré ainsi à lui-même, avec le parti exalté, soutenu par l'Angleterre? Probablement Espartero triomphera de cette première attaque; son pouvoir et son existence politique n'en seront pas moins ébranlés. La raison en est simple. L'appui d'Espartero en Espagne était l'armée : la révolte de plusieurs régimens lui ôte le seul prestige dont il était entouré; aujourd'hui plus que jamais le régent n'est qu'un homme de parti; il aura beau parler au nom de l'Espagne et de l'armée espagnole, personne n'ajoutera foi à ses paroles.

Les circonstances où il se trouve sont des plus difficiles. Les principes de l'insurrection ont pénétré jusque dans le régiment de Luchana. On assure qu'Espartero ne peut compter que sur un des bataillons de ce régiment.

Avec le caractère espagnol, une défaite n'est jamais décisive. Battus aujourd'hui, les insurgés recommenceront demain. Les supplices irritent et n'effraient personne. Le fameux *no importa* s'applique à tout. Souffrir pour un Espagnol n'est pas une raison de se tenir tranquille, mais bien de se préparer froidement à faire endurer à son ennemi des souffrances encore plus aiguës. Le dé est jeté : Espartero n'est plus qu'un chef dont on veut se débarrasser.

Connaissant la gravité de sa situation, Espartero doit s'irriter. D'ailleurs, les hommes naturellement faibles et qui ne deviennent actifs que par accès, sont ordinairement emportés et violens dans leurs ressentimens. On a répandu le bruit d'exécutions sanglantes et précipitées qui auraient eu lieu à Madrid. Le ciel nous préserve d'imputer à qui que ce soit des faits atroces sans preuves suffisantes. Nous espérons qu'Espartero n'a pas oublié que le caractère essentiel de tout gouvernement qui se prétend régulier, c'est la justice. Mais, disons-le, nous craignons qu'il ne se laisse emporter par le sentiment des périls dont il est entouré et par la violence de son parti.

On doit aussi s'attendre à le voir se jeter de plus en plus dans les bras du gouvernement anglais. Plus il sentira sa faiblesse au dedans, plus il cherchera force et protection au dehors. L'Angleterre saisira avec plus de cupidité que d'habileté cette bonne fortune, et le sentiment national de l'Espagne en sera profondément blessé.

Est-ce à dire que de l'ensemble de ces circonstances on puisse conclure la chute certaine d'Espartero, le triomphe prochain du parti modéré? Nulle-

ment. L'Espagne est faite pour déjouer toutes les prévisions et tromper toutes les attentes.

Trois partis la divisent, et, comme on l'a dit mille fois, aucun de ces partis ne paraît encore en état de prendre définitivement possession du pays. Le parti exalté est trop peu nombreux et trop opposé par ses tendances et par ses projets à l'esprit et aux opinions des masses. Il en est de même dans un autre sens du parti carliste. Le parti modéré est sans contredit le plus nombreux et celui dont les principes et les vues pourraient rallier la majorité des Espagnols. Malheureusement ce parti manque de cohésion, de dévouement, d'énergie. Il se subdivise en nuances rivales et qui se méfient les unes des autres. Il n'a rien fait encore d'important, et il paraît aussi fatigué, aussi las que s'il avait soutenu les luttes les plus acharnées et les plus longues.

En présence de ces faits, il est impossible de ne pas se livrer pour l'Espagne aux plus sinistres prévisions; il est difficile de ne pas craindre pour elle le renouvellement de la guerre civile, et toutes les souffrances et toutes les horreurs qu'elle entraîne. Les partis énergiques sont des partis extrêmes, et par cela même peu nombreux. Le parti modéré, qui aurait pour lui les forces matérielles et morales du pays, n'a pas montré jusqu'ici la ferme volonté de les employer utilement. Il a succombé, parce qu'il n'a pas eu le courage de combattre; il s'est débandé, parce qu'il n'a pas su s'organiser pour la résistance.

En sera-t-il autrement aujourd'hui? Nous avons peine à le croire. Le pouvoir d'Espartero nous paraît ébranlé jusque dans ses fondemens : nous ne pensons pas qu'il puisse se raffermir et avoir une longue durée. Est-ce à dire que sur ses ruines puisse s'élever un pouvoir durable et sérieux? L'Espagne peut voir recommencer une longue suite de troubles, une de ces guerres civiles dont nul ne peut dire d'avance les phases ni assigner le terme.

C'est là le principal argument qu'on fait valoir en faveur d'Espartero et de son gouvernement. L'Espagne, dit-on, était tranquille, elle avait retrouvé un peu de repos; pourquoi le troubler? A qui ce reproche s'adresse-t-il? A notre gouvernement? Encore une fois, rien ne prouve qu'il ait eu la moindre part dans les faits qui viennent de se passer en Espagne. Il ne cache sans doute pas, nous le croyons, ses sympathies pour le parti modéré, pour le parti qui ne peut avoir aucune pensée hostile envers la France. Ce serait pour notre gouvernement une insigne lâcheté que de témoigner de l'intérêt, de l'affection, pour le parti anglais qui domine en Espagne; il doit à ce parti, si l'on veut, une stricte et froide neutralité, rien de moins à la bonne heure, mais surtout rien de plus. Et, nous le répétons, si un gouvernement étranger quelconque profitait des troubles de l'Espagne pour sortir des limites de la neutralité et y faire prévaloir une influence décidément contraire aux intérêts français, l'inaction de notre gouvernement nous paraîtrait alors une faiblesse, un véritable abandon de cette politique éminemment française qui remonte à Louis XIV.

Le reproche d'avoir troublé la paix de l'Espagne s'adresse-t-il aux partis? Nous le voulons bien. Mais pourquoi le parti exalté a-t-il troublé à main armée la paix dont l'Espagne jouissait sous l'administration de la reine Christine? Pourquoi l'insurrection militaire, légitime en 1840, serait-elle un crime en 1841? Ces récriminations n'ont pas de sens. C'est demander pourquoi l'Espagne est ce qu'elle est, au lieu d'être un pays fortement constitué et réunissant toutes les conditions d'un ordre social stable et régulier.

Voyez l'Amérique du Sud : que manque-t-il à ce vaste et magnifique pays? Des élémens d'ordre et de paix publique. L'inertie dans les masses, et chez les hommes d'action des passions ardentes et peu de lumières; que peut-il en résulter, si ce n'est l'anarchie?

L'Espagne aussi ne cessera d'être agitée et déchirée par quelques poignées d'hommes ardens jusqu'au jour où le pays, secouant enfin sa longue léthargie, ne voudra plus être spectateur indolent des sanglantes saturnales des partis. Ce jour-là ce ne seront ni les absolutistes ni les *exaltados* qui prendront le gouvernement du pays. Le jour où le vœu national pourra réellement se faire entendre, l'Espagne arborera le drapeau de la liberté et de l'ordre; elle aussi entrera, avec les admirables moyens dont la Providence l'a dotée, dans les voies de la civilisation moderne, sous l'égide de la monarchie constitutionnelle.

L'Angleterre paraît menacée d'une crise financière. Une baisse extraordinaire a frappé tout à coup les fonds anglais. Les esprits timides en ont conçu quelques alarmes. Ils ont imaginé que la panique des hommes de bourse trahissait des craintes sérieuses d'une guerre prochaine. La baisse des fonds n'est due, ce nous semble, qu'à l'emprunt que réalise dans ce moment le gouvernement anglais. Par cela même que les souscriptions n'ont pu atteindre le chiffre de 5 millions sterling, elles prouvent que la place a des engagemens énormes, et que l'argent y est rare. Parmi les souscripteurs, il se trouve sans doute des spéculateurs imprudens qui, trompés dans leur attente, sont maintenant forcés de vendre à tout prix. L'Angleterre ne pourrait dans ce moment avoir de démêlé sérieux qu'avec les États-Unis. Sans doute si Mac-Leod était condamné, ou si, acquitté par le jury, il était égorgé par la populace, sans que le gouvernement américain intervînt d'une manière efficace pour prévenir ou réprimer ces excès, le gouvernement anglais ne pourrait pas dévorer cet affront. Toutefois, dans cette triste hypothèse, il n'est pas à croire qu'il débutât par une déclaration de guerre et par des actes d'hostilité. Il demanderait d'abord une réparation éclatante, réparation que les États-Unis pourraient difficilement lui refuser, car une guerre dans ce moment serait encore plus funeste aux Américains qu'à l'Angleterre. Leur marine militaire est faible, leurs côtes sont désarmées, leurs finances délabrées, et plus d'un élément de discorde agite l'Union et la menace d'un déchirement prochain.

Le président a sanctionné le bill qui frappe d'un droit de 20 pour 100 *ad valorem* les denrées importées en Amérique. Les efforts de notre ministre,

M. Bacot, le mémoire qu'il a présenté et qui n'était pas moins remarquable par la connaissance approfondie des faits que par la vigueur du raisonnement, n'ont pu empêcher une résolution dont l'Union elle-même ne tardera pas à éprouver les funestes conséquences. Un droit de 20 pour 100 est plus qu'un impôt : c'est un droit protecteur, c'est le commencement du régime prohibitif. Il peut développer chez elle des industries artificielles, des intérêts factices qui un jour ajouteront de nouvelles complications à un état social et politique déjà si compliqué et si difficile. Au surplus, soyons justes. Les gouvernemens européens ont-ils le droit de se plaindre de cette mauvaise mesure? L'Amérique nous imite. Elle se trompe sans doute; mais c'est l'Europe qui l'a induite en erreur par ses exemples et par les étranges enseignemens de ses hommes politiques. Nous avons entendu prononcer le mot de représailles. Ce serait répondre à une folie par une plus grande folie : se couper la main parce qu'on nous a fait une piqûre au doigt. C'est le cours naturel des choses qui peut amener une sorte de représailles, dans ce sens que, si l'Amérique paralyse par son bill une de nos productions, elle ne tardera pas à reconnaître qu'une production équivalente se trouve paralysée chez elle, car après tout on ne vend qu'autant qu'on achète, et réciproquement. Quant à ce qui concerne nos vins, nous n'avons pas dans ce moment le bill sous les yeux, mais nous croyons nous rappeler que la clause de notre traité avec l'Amérique y est respectée.

La diète suisse se réunira de nouveau dans quelques jours. Tout annonce que cette réunion n'amènera aucun résultat. Le canton de Vaud vient, dit-on, de donner à ses députés des instructions dans le sens radical; mais cela ne suffit pas pour que l'opinion du canton de Berne obtienne la majorité.

Les affaires de la Grèce paraissent prendre une meilleure tournure. Les renseignemens qu'en rapporte M. Piscatory, observateur impartial, éclairé, et qui a pu d'autant mieux juger le pays qu'il le connaissait déjà, rassurent, dit-on, sur l'avenir de cet état naissant. L'ordre a été rétabli dans les finances, et le commerce maritime en particulier y a fait des progrès très remarquables. M. Mavrocordato avait apporté en Grèce des idées trop anglaises. Tout à ses idées étrangères et d'emprunt, il ne connaissait plus ni les hommes ni les choses du pays. Il a complètement échoué. M. Cristidès, le ministre dirigeant actuel, paraît un homme capable, prudent et ferme à la fois. La conduite de notre gouvernement à l'égard de la Grèce a été franche, bienveillante, et propre à assurer les meilleurs rapports entre les deux pays.

On révoque en doute aujourd'hui l'évacuation de Saint-Jean-d'Acre. Nous espérons que le gouvernement ne tardera pas à faire connaître la vérité, et que, si l'évacuation n'est pas accomplie, il insistera vivement pour faire cesser cette prolongation indirecte du traité du 15 juillet.

A l'intérieur, le calme se rétablit dans les départemens comme à Paris. Les questions qui agitaient les esprits ont quitté la place publique pour rentrer

dans leur domaine naturel, qui est la presse périodique, en attendant le jour où elles pourront être vidées à la tribune.

Rien n'annonce que la session puisse s'ouvrir avant la fin de décembre. Nous ne voulons pas répéter ici tous les bruits qui circulent sur nos hommes politiques, sur les projets qu'on leur prête et les combinaisons qu'on enfante. Il n'y a probablement rien de vrai dans tous ces bruits, et qu'importent, d'ailleurs, toutes ces questions d'hommes, lorsqu'en réalité elles ne touchent point aux choses?

C'est des choses que nous voudrions qu'on s'occupât sérieusement, avec résolution et maturité. Entendrons-nous traiter les affaires du pays, ou assisterons-nous comme juges du camp aux luttes toutes personnelles de nos orateurs? Nous prions les électeurs de ne pas perdre de vue cette question le jour où les candidats se présenteront humblement devant leurs commettans. Qu'ils ne leur demandent pas ce qu'ils ont dit, mais qu'ils leur demandent ce qu'ils ont fait, quelles sont les lois importantes dont ils ont doté le pays, ce qu'ils ont fait pour nos prisons, pour nos colonies, pour nos projets de chemins de fer, dont nous parlons beaucoup tandis que les nations voisines exécutent les leurs; pour notre système hypothécaire, si imparfait qu'il paralyse le crédit foncier; pour l'organisation du conseil d'état, pour le noviciat judiciaire; bref, ce qu'ils ont fait pour le progrès et l'amélioration du pays, pour que la France, si riche en ressources de toute nature, conserve parmi les nations civilisées et puissantes le rang élevé qui lui appartient.

Espérons que le gouvernement, par une initiative hardie et féconde, mettra les députés en état de présenter aux électeurs des résultats positifs et dignes de la reconnaissance publique. On nous assure en effet que, dans plus d'un ministère, il s'élabore des projets importans; on nous fait espérer que la session ne sera pas stérile. On parle d'un grand projet de loi sur les chemins de fer, réalisant le système qui nous a toujours paru le plus conforme à notre situation politique et financière, je veux dire l'action combinée du gouvernement et des compagnies.

M. le ministre du commerce avait promis d'étudier à fond la question des droits qui pèsent sur le bétail, et de présenter aux chambres le résultat de ses recherches. Il n'a pas sans doute oublié ses promesses. Il paraît s'occuper aussi des moyens d'étendre l'institution des prud'hommes et de l'appliquer en particulier à la ville de Paris. C'est un point des plus délicats; mais, bien combinée, l'institution peut amener d'excellens résultats, dissiper de fâcheux préjugés et ôter des prétextes de troubles et de désordre. Nous reviendrons sur cette importante question.

M. le ministre de l'instruction publique présentera de nouveau aux chambres un projet de loi sur l'instruction secondaire, avec toutes les améliorations que lui auront suggérées une étude encore plus approfondie de cette matière si délicate, et les vives discussions dont le premier projet a été l'occasion. M. Villemain est du petit nombre de ces hommes qui réunissent aux vues

générales d'un esprit élevé cette sagacité et cette connaissance intime des détails qui distinguent les administrateurs habiles. On peut dire sans flatterie qu'il est aussi compétent dans un comité du contentieux, qu'il l'est à l'Académie. Aussi espérons-nous qu'il saura, dans son projet, entourer la liberté d'enseignement, que la charte commande et que le pays attend, de ces garanties que le pays attend également, et qui seules peuvent rassurer les pères de famille.

En attendant, M. Villemain a profité de l'intervalle entre les deux sessions pour réaliser plusieurs améliorations importantes et pour lesquelles une loi n'était pas nécessaire. Nous citerons entre autres l'ordonnance du 3 octobre, qui ajoute un complément si utile à l'instruction pratique des élèves en médecine. Dorénavant, nul ne pourra être reçu docteur s'il n'a suivi pendant une année au moins le service d'un hôpital. Les facultés de médecine et les administrations des hospices ont unanimement applaudi à cette heureuse pensée. On ne verra plus de ces jeunes docteurs qui, la tête pleine de théories et de systèmes, manquaient des connaissances pratiques les plus vulgaires et les plus indispensables. L'ordonnance n'augmentera pas le nombre des grands médecins, mais il y aura plus de souffrances soulagées et moins de tâtonnemens périlleux et d'expériences hasardées. C'est beaucoup.

Les nouvelles de l'Algérie sont toujours favorables Les chefs et les soldats sont également pleins d'ardeur, et n'ont que le regret d'avoir affaire à un ennemi qui n'ose plus les affronter. Abd-el-Kader paraît en effet découragé. S'il est fâcheux de ne pas pouvoir atteindre l'ennemi, il n'est pas moins vrai que l'émir, en évitant toute rencontre, perd tous les jours de sa puissance morale, et que les Arabes pourront enfin se persuader que notre protection leur est nécessaire. Mais, dussions-nous être accusés de redites, nous insisterons encore une fois sur la nécessité de fortifier nos établissemens par de nombreuses colonies françaises.

V. de Mars.

POÈTES

ET

ROMANCIERS MODERNES

DE LA FRANCE.

XLVI.

CLOTILDE DE SURVILLE.

M. Raynouard ayant à parler, dans le *Journal des Savans* de juillet 1824, de la publication des *Poètes Français depuis le douzième siècle jusqu'à Malherbe,* par M. Auguis, reprochait à l'éditeur d'avoir rangé dans sa collection Clotilde de Surville, sans avertir expressément que, si on l'admettait, ce ne pouvait être à titre de poète du XV[e] siècle. Le juge si compétent n'hésitait pas à déclarer l'ingénieuse fraude, quelque temps protégée du nom de Vanderbourg, comme tout-à-fait décelée par sa perfection même, et il croyait peine perdue de s'arrêter à la discuter. « Ces poésies, disait-il, méritent sans doute d'obtenir un rang dans notre histoire littéraire; mais il n'est plus permis aujourd'hui de les donner pour authentiques. Leur qualité reconnue de pseudonymes n'empêchera pas de les rechercher comme on re-

cueille ces fausses médailles que les curieux s'empressent de mettre à côté des véritables, et dont le rapprochement est utile à l'étude même de l'art. » Et il citait l'exemple fameux de Chatterton, fabriquant, sous le nom du vieux Rowley, des poésies remarquables, qui, par le suranné de la diction et du tour, purent faire illusion un moment. Comme exemple plus récent encore de pareille supercherie assez piquante, il rappelait les *Poésies occitaniques*, publiées vers le même temps que Clotilde, et que Fabre d'Olivet donna comme traduites de l'ancienne langue des troubadours. Elles étaient, en grande partie, de sa propre composition; mais, en insérant dans ses notes des fragmens prétendus originaux, Fabre avait eu l'artifice d'y entremêler quelques fragmens véritables, dont il avait légèrement fondu le ton avec celui de ses pastiches; de sorte que la confusion devenait plus facile et que l'écheveau était mieux brouillé.

Si donc Clotilde de Surville, au jugement des philologues connaisseurs, n'est évidemment pas un poète du XV[e] siècle, ce ne peut être qu'un poète de la fin du XVIII[e], qui a paru au commencement du nôtre. Nous avons affaire en elle, sous son déguisement, à un recueil proche parent d'André Chénier, et nous le revendiquons.

M. Villemain, dans ses charmantes leçons, avec cette aisance de bon goût qui touchait à tant de choses, ne s'y est pas trompé, et il nous a tracé notre programme. « Encore une remarque, disait-il après quelques citations et quelques observations grammaticales et littéraires. M. de Surville était un fidèle serviteur de la cause royale. Il s'est plu, je crois, dans la solitude et l'exil, à cacher ses douleurs sous ce vieux langage. Quelques vers de ce morceau sur les malheurs du règne de Charles VII sont des allusions visibles aux troubles de la France à la fin du XVIII[e] siècle. C'est encore une explication du grand succès de ces poésies. Elles répondaient à de touchans souvenirs; comme l'ouvrage le plus célèbre du temps, *le Génie du Christianisme*, elles réveillaient la pitié et flattaient l'opposition (1). »

Mais, avant de chercher à s'expliquer d'un peu près comment M. de Surville a pu être amené à concevoir et à exécuter son poétique dessein, on rencontre l'opinion de ceux qui font honneur de l'invention, dans sa meilleure part du moins, à l'éditeur lui-même, à l'estimable Vanderbourg. Cette idée se produit assez ouvertement dans l'éloge de cet académicien, prononcé en août 1839 par M. Daunou, et je la lis résumée en trois lignes dans une lettre que le vénérable

(1) *Tableau de la Littérature au moyen-âge*, tome II.

maître, interrogé à ce sujet, me répondit : « Il me paraît impossible que les poésies de Clotilde soient du XVe siècle, et j'ai peine à croire qu'Étienne de Surville *ait été capable* de les composer au XVIIIe. Vanderbourg doit y avoir eu la principale part en 1803. »

Sans nier que Vanderbourg n'ait eu une très heureuse coopération dans le recueil dont il s'est fait le parrain, sans lui refuser d'y avoir mis son cadeau, d'y avoir pu piquer, si j'ose dire, çà et là plus d'un point d'érudition ornée, peut-être même en lui accordant, à lui qui qui a le goût des traductions, celle de l'ode de Sapho qu'il prend soin de ne donner en effet que dans sa préface, comme la seule traduction qu'on connaisse de Clotilde, et avec l'aveu qu'il n'en a que sa propre copie, je ne puis toutefois aller plus loin, et, entrant dans l'idée particulière de son favorable biographe, lui rien attribuer du fond général ni de la trame. Vanderbourg a laissé beaucoup de vers; il en a inséré notamment dans les dix-sept volumes des *Archives littéraires*, dont il était le principal rédacteur. Mais, sans sortir de sa traduction en vers des Odes d'Horace, qu'y trouvons-nous? J'ai lu cette traduction avec grand soin. Excellente pour les notes et les commentaires, combien d'ailleurs elle répond peu à l'idée du talent poétique que, tout plein de Clotilde encore, j'y épiais! Ce ne sont que vers prosaïques, abstraits, sans richesse et sans curiosité de forme; à peine quelques-uns de bons et coulans comme ceux-ci, que, détachés, on ne trouvera guère peut-être que passables. Dans l'ode à Posthumus (II, XIV), *linquenda tellus :*

La terre, et ta demeure, et l'épouse qui t'aime,
Il faudra quitter tout, possesseur passager!
Et des arbres chéris, cultivés par toi-même,
Le cyprès, sous la tombe, ira seul t'ombrager.

Et ceux-ci à Virgile : *Jam veris comites*... (IV, XII) :

Messagers du printemps, déjà les vents de Thrace
Sur les flots aplanis font voguer les vaisseaux;
La terre s'amollit, et des fleuves sans glace
On n'entend plus gronder les eaux.

Ou encore à Lydie (I, XXV) :

Bientôt, sous un portique à ton tour égarée,
Tu vas de ces amans essuyer les mépris,
Et voir les nuits sans lune aux fureurs de Borée
Livrer tes cheveux gris!

Mais ce mieux, ce *passable* poétique est rare, et j'ai pu à peine glaner ces deux ou trois strophes. Ainsi, jusqu'à nouvel ordre, et à moins que des vers originaux de Vanderbourg ne viennent démentir ceux de ses traductions, c'est bien lui qui, à titre de versificateur, me semble parfaitement *incapable* et innocent de Clotilde (1).

J'avais songé d'abord à découvrir dans les recueils du XVIIIe siècle quelques vers signés de Surville, avant qu'il se fût vieilli, à les mettre en parallèle, comme mérite de forme et comme manière, avec les vers que nous avons de Vanderbourg, et à instruire ainsi quant au fond le débat entre eux. Mais ma recherche a été vaine; je n'ai pu rien trouver de M. de Surville, et il m'a fallu renoncer à ce petit parallèle qui m'avait souri.

En était-il sérieusement besoin? Je ne me pose pas la question; car, le dirai-je? ce sont les préventions même qui pouvaient s'élever dans un esprit, héritier surtout de l'école philosophique, contre le marquis de Surville émigré, un peu chouan et fusillé comme tel, ce sont ces impressions justement qui me paraissent devoir se tourner plutôt en sa faveur, et qui me le confirment comme le *trouvère* bien plus probable d'une poésie chevaleresque, monarchique, toute consacrée aux regrets, à l'honneur des dames et au culte de la courtoisie.

Sans donc plus m'embarrasser, au début, de cette double discussion que, chemin faisant, plus d'un détail éclaircira, je suppose et tiens pour résolu :

1° Que les poésies de Clotilde ne sont pas du XVe siècle, mais qu'elles datent des dernières années du XVIIIe (2);

2° Que M. de Surville en est l'auteur, le rédacteur principal. Et si je parviens à montrer qu'il est tout naturel, en effet, qu'il ait conçu cette idée dans les conditions de société où il vivait, et à reproduire quelques-unes des mille circonstances qui, autour de lui, poussaient et concouraient à une inspiration pareille, la part exagérée qu'on

(1) Si on me demande comment j'accorde cette opinion avec l'idée que la traduction, très admirée, de l'ode de Sapho pourrait bien être de lui, je réponds qu'il aurait été soutenu dans cet unique essai par l'original, par les souvenirs très présens de Catulle et de Boileau, par les licences et les facilités que se donne le vieux langage, par la couleur enfin de Clotilde, dont il était tout imbu. Un homme de goût, long-temps en contact avec son poète, peut rendre ainsi l'étincelle *une fois*, sans que cela tire à conséquence.

(2) Pour ceux à qui les conclusions de M. Raynouard et la rapidité si juste de M. Villemain ne suffiraient pas, j'indiquerai une discussion à fond qui se rencontre dans un bon travail de M. Vaultier sur la poésie lyrique en France durant ces premiers siècles (Mémoires de l'Académie de Caën, 1840).

serait tenté de faire à l'éditeur posthume se trouvera par là même évanouie.

Le marquis de Surville était né en 1755, selon Vanderbourg, ou seulement vers 1760, selon M. Du Petit-Thouars (*Biographie universelle*) qui l'a personnellement connu; ce fut en 1782 qu'il découvrit, dit-on, les manuscrits de son aïeule, en fouillant dans des archives de famille pour de vieux titres; ce fut du moins à dater de ce moment qu'il trouva sa veine et creusa sa mine. Il avait vingt-deux ou vingt-sept ans alors, très peu d'années de plus qu'André Chénier. Or quel était, en ce temps-là, l'état de bien des esprits distingués, de bien des imaginations vives, et leur disposition à l'égard de notre vieille littérature?

On a parlé souvent de nos *trois siècles littéraires;* cette division reste juste : la littérature française se tranche très bien en deux moitiés de trois siècles, trois siècles et demi chacune. Celle qui est nôtre proprement, et qui commence au XVIe siècle, ne cesse plus dès-lors, et se poursuit sans interruption, et, à certains égards, de progrès en progrès, jusqu'à la fin du XVIIIe. Avant le XVIe, c'est à une autre littérature véritablement, même à une autre langue, qu'on a affaire, à une langue qui aspire à une espèce de formation dès le XIIe siècle, qui a ses variations, ses accidens perpétuels, et, sous un aspect, sa décadence jusqu'à la fin du XVe. La nôtre se dégage péniblement à travers et de dessous. On cite en physiologie des organes qui, très considérables dans l'enfant, sont destinés ensuite à disparaître : ainsi de cette littérature antérieure et comme provisoire. Telle qu'elle est, elle a son ensemble, son esprit, ses lois; elle demande à être étudiée dans son propre centre; tant qu'on a voulu la prendre à reculons, par bouts et fragmens, par ses extrémités aux XVe et XIVe siècles, on y a peu compris.

On en était là encore avant ces dix dernières années. Certes les notices, les extraits, les échantillons de toutes sortes, les matériaux en un mot, ne manquaient pas; mais on s'y perdait. Une seule vue d'ensemble et de suite, l'ordre et la marche, *l'organisation*, personne ne l'avait bien conçue. L'abbé de La Rue et Méon, ces derniers de l'ancienne école, et si estimables comme *fouilleurs*, ne pouvaient, je le crois, s'appeler des guides. Ce n'est que depuis peu que, les publications se multipliant à l'infini, et la grammaire en même temps s'étant déchiffrée, quelques esprits philosophiques ont jeté le regard dans cette étude, et y ont porté la vraie méthode. Tout cela a pris une tournure, une certaine suite, et on peut se faire

une idée assez satisfaisante aujourd'hui de ces trois siècles *littéraires* précurseurs, si on ose les qualifier ainsi.

Dans l'incertitude des origines, le XVIe siècle et l'extrémité du XVe restèrent long-temps le bout du monde pour la majorité même des littérateurs instruits. On n'avait jamais perdu de vue le XVIe; l'école de Ronsard, il est vrai, s'était complètement éclipsée; mais, au-delà, on voyait Marot, et on continuait de le lire, de l'imiter. Le genre marotique, chez Voiture, chez La Fontaine, chez J.-B. Rousseau, avait retrouvé des occasions de fleurir. Refaire après eux du Marot eût été chose commune. L'originalité de M. de Surville, c'est précisément d'avoir passé la frontière de Marot, et de s'être aventuré un peu au-delà, à la lisière du moyen-âge. De ce pays neuf alors, il rapporta la branche verte et le bouton d'or humide de rosée : dans la renaissance romantique moderne, voilà son fleuron.

Il se figura et transporta avant Marot cette élévation de ton, cette poésie ennoblie, qu'après Marot seulement, l'école de Ronsard s'était efforcée d'atteindre, et que Du Bellay, le premier, avait prêchée. Anachronisme piquant, qui mit son talent au défi, et d'où vint sa gloire!

Cette étude, pourtant, de notre moyen-âge poétique avait commencé au moment juste où l'on s'en détachait, c'est-à-dire à Marot même. C'était presque en antiquaire déjà que celui-ci avait donné son édition de Villon qu'il n'entendait pas toujours bien, et celle du *Roman de la Rose* qu'il arrangeait un peu trop. Vers la seconde moitié du siècle, les *Bibliothèques* françaises d'Antoine Du Verdier et de La Croix du Maine, surtout les doctes *Recherches* d'Étienne Pasquier, les *Origines* du président Fauchet qui précédèrent, établirent régulièrement cette branche de critique et d'érudition nationale, laquelle resta long-temps interrompue après eux, du moins quant à la partie poétique. Beaucoup de pêle-mêle dans les faits et dans les noms, des idées générales contestables lorsqu'il s'en présente, une singulière inexactitude matérielle dans la reproduction des textes, étonnent de la part de ces érudits, au milieu de la reconnaissance qu'on leur doit. Ceux qui étaient plus voisins des choses les embrassaient donc d'un moins juste coup d'œil, et même, pour le détail, il les savaient moins que n'ont fait leurs descendans (1). C'est

(1) En 1594, l'avocat Loisel fit imprimer le poème *de la Mort*, attribué à Hélinand, qu'il dedia au president Fauchet, comme au *père et restaurateur* des anciens poètes. Cette petite publication, une des premières et la première peut-être qui ait

qu'être plus voisin des choses et des hommes, une fois qu'on vient à plus de cinquante ans de distance, cela ne signifie trop rien, et que tout est également à rapprendre, à recommencer. Et puis il arrivait, au sortir du moyen-âge, ce qu'on éprouve en redescendant des montagnes : d'abord on ne voit derrière soi à l'horizon que les dernières pentes qui vous cachent les autres; ce n'est qu'en s'éloignant qu'on retrouve peu à peu les diverses cimes, et qu'elles s'échelonnent à mesure dans leur vraie proportion. Ainsi le XIIIe siècle littéraire, dans sa chaîne principale, a été long à se bien détacher et à réapparaître.

Au XVIIe siècle, il se fait une grande lacune dans l'étude de notre ancienne poésie, j'entends celle qui précède le XVIe. La préoccupation de l'éclat présent et de la gloire contemporaine remplit tout. De profonds érudits, des juristes, des feudistes, explorent sans doute dans tous les sens les sources de l'histoire; mais la poésie n'a point de part à leurs recherches : ils en rougiraient. Un jour, Chapelain, homme instruit, sinon poëte, fut surpris par Ménage et Sarazin sur le roman de *Lancelot*, qu'il était en train de lire. Il n'eut pas le temps de le cacher, et Ménage, le classique érudit, lui en fit une belle querelle. Sarazin, qui avait trempé, comme Voiture, à ce vieux style, se montra plus accommodant. Il faut voir, dans un très agréable récit de ce dialogue, que Chapelain adresse au cardinal de Retz, et qui vaut mieux que toute sa *Pucelle*, avec quelle précaution il cherche à justifier sa lecture, et à prouver à M. Ménage qu'après tout il ne sied pas d'être si dédaigneux, quand on s'occupe, comme lui, des origines de la langue (1). — Un autre jour, en plein beau siècle, Louis XIV

été tentée d'un très vieux texte non rajeuni, est pleine de fautes, d'endroits corrompus et non compris. De Loisel à Méon inclusivement, quand on avait affaire même à de bons manuscrits, on paraissait croire que tous ces vieux poëtes écrivaient au hasard, et qu'il suffisait de les entendre en gros. Un tel à-peu-près, depuis quelques années seulement, n'est plus permis.

(1) *Continuation des Mémoires* de Sallengre, par le P. Desmolets, t. VI, seconde partie. — Chapelain montre très bien le profit philologique qu'il y aurait, presque à chaque ligne, à tirer de ces vieilles lectures; mais il se trompe étrangement lui-même quand il croit que son roman de *Lancelot* en prose (édition Vérard probablement), qui était pour la rédaction de la fin du XVe siècle ou du XVIe, remonte à *plus de quatre cents ans,* et va rejoindre le français de Villehardouin. Il est d'ailleurs aussi judicieux qu'ingénieux lorsque, sortant de la pure considération du langage et en venant au fond, il dit que, « comme les poésies d'Homère étaient les fables des Grecs et des Romains, nos vieux romans sont aussi les fables des Français et des Anglais; » et quand il ajoute par une vue assez profonde : « *Lancelot,* qui a été composé dans les ténèbres de notre antiquité moderne, et sans autre lecture

était indisposé et s'ennuyait; il ordonna à Racine, qui lisait fort bien, de lui lire quelque chose. Celui-ci proposa les *Vies de Plutarque* par Amiot : « Mais c'est du gaulois, » répondit le roi. Racine promit de substituer, en lisant, des mots plus modernes aux termes trop vieillis, et s'en tira couramment sans choquer l'oreille superbe. Cette petite anecdote est toute une image et donne la mesure. Il fallait désormais que, dans cette langue polie, pas un vieux mot ne dépassât (1).

Fontenelle, qui est si peu de son siècle, et qui passa la première moitié de sa vie à le narguer et à attendre le suivant, marqua son opposition encore en publiant chez Barbin son Recueil des plus belles pièces des vieux poètes depuis Villon; mais ce qui remontait au-delà ne paraissait pas soupçonné.

L'Académie des Inscriptions, instituée d'abord, comme son nom l'indique, pour de simples médailles et inscriptions en l'honneur du roi, et qui ne reçut son véritable règlement qu'au commencement du XVIIIe siècle, ouvre une ère nouvelle à ces études à peine jusqu'alors ébauchées. Les vieux manuscrits français, surtout de poésies, avaient tenu fort peu de place dans les grandes collections et les cabinets des Pithou, Du Puy, Baluze, Huet. M. Foucault, dans son intendance de Normandie, en avait recueilli un plus grand nombre; Galland, le traducteur des Contes arabes, en donna le premier un extrait; mais avec quelle inexpérience! Il s'y joue moins à l'aise qu'aux *Mille et une Nuits*. L'histoire seule ramenait de force à ces investigations, pour lesquelles les érudits eux-mêmes semblaient demander grace. Sainte-Palaye, en commençant à rendre compte de l'*Histoire des trois Maries*, confesse ce dégoût et cet ennui qu'il ne tardera pas à secouer. Dans la série des nombreux mémoires qu'il lit

que celle du livre du monde, est une relation fidèle, sinon de ce qui arrivait entre les rois et les chevaliers de ce temps-là, au moins de ce qu'on était persuadé qui pouvait arriver... Comme les médecins jugent de l'humeur peccante des malades par leurs songes, on peut par la même raison juger des mœurs et des actions de ce vieux siècle par les rêveries de ces écrits. » Le bonhomme Chapelain entendait donc déjà très bien en quel sens la littérature, même la plus romanesque et la plus fantastique, peut être dite l'expression de la société. Allons! nous n'avons pas tout inventé.

(1) « Pourquoi employer une autre langue que celle de son siècle, » disait le sévère bon sens de Boileau à propos de la fable du *Bûcheron*, par La Fontaine. Mais La Fontaine, dans ce ton demi-gaulois, parle sa vraie langue; il n'a fait expressément du pastiche que dans ses stances de *Janot et Catin*. Mme Des Houlières et La Fare, s'il m'en souvient, en ont fait aussi en deux ou trois endroits.

à l'Académie, on peut saisir le progrès de sa propre inclination : il entre dans l'amour de cette vieille poésie par Froissart qu'il apprécie à merveille comme esprit littéraire fleuri, d'une imagination à la fois mobile et fidèle. L'abbé Sallier lit, vers le même temps (1734), ses observations sur un recueil manuscrit des Poésies de Charles d'Orléans. Sans guère revenir au-delà des idées de Boileau et de l'*Art poétique* qu'il cherche seulement à rectifier, et sans prétendre à plus qu'à transférer sur son prince poète l'éloge décerné à Villon, le docte abbé insiste avec justesse sur le règne de Charles V et sur tout ce qu'il a produit; il fait de ce roi *sage*, c'est-à-dire savant, le précurseur de François Ier. L'époque de Charles V, en effet, après les longs désastres qui avaient tout compromis, s'offrait comme une restauration, même littéraire, une restauration méditée et voulue. En bien ressaisir le caractère et l'effort, c'était remonter avec précision et s'asseoir sur une des terrasses les mieux établies du moyen-âge déclinant. Comme première étape, en quelque sorte, dans cette exploration rétrospective, il y avait là un résultat.

Charles d'Orléans et Froissart, ces deux fleurs de grace et de courtoisie, appelaient déjà vers les vieux temps l'imagination et le sourire. Hors de l'Académie, dans l'érudition plus libre et dans le public, par un mouvement parallèle, le même courant d'études et le même retour de goût se prononçaient. La première tentative en faveur des poètes d'avant Marot, et qui les remit en lumière, fut le joli recueil de Coustelier (1723), dirigé par La Monnoie, l'un des plus empressés rénovateurs. Les éditions de Marot par Lenglet-Dufresnoy (1731) divulguaient les sources où l'on pouvait retremper les rimes faciles et les envieillir. La réaction *chevaleresque* à proprement parler put dater des éditions du *petit Jehan de Saintré* (1724), et de *Gérard de Nevers* (1725), rendues dans le texte original par Guellette : Tressan ne fera que suivre et hâter la mode en les modernisant. On voit se créer dès-lors toute une école de chevalerie et de poésie moyen-âge, de trouvères et de troubadours plus ou moins factices; ils pavoisent la littérature courante par la quantité de leurs couleurs. Tandis qu'au sein de l'Académie les purs érudits continuaient leur lent sillon, ce qui s'en échappait au dehors éveillait les imaginations rapides. Le savant Lévesque de la Ravalière donnait, en 1742, son édition des Poésies de Thibaut de Champagne, roi de Navarre, une renommée romanesque encore et faite pour séduire. Sainte-Palaye en recueillant ses *Mémoires sur la Chevalerie*, le marquis de Paulmy en exécutant sa *Bibliothèque des Romans* et plus tard ses *Mélanges tirés d'une grande*

Bibliothèque (1), jetaient comme un pont de l'érudition au public : Tressan, en maître de cérémonies, donnait à chacun la main pour y passer. L'avocat La Combe fournissait le Vocabulaire. Qu'on y veuille songer, entre Tressan rajeunissant le vieux style, et Surville envieillissant le moderne, il n'y a qu'un pas : ils se rejoignent.

Ce n'est pas tout, et l'on serre de plus près la trace. Par l'entremise de ces académiciens-amateurs auxquels il faut adjoindre Caylus, il s'établit dans un certain public une notion provisoire sur le moyen-âge, et un lieu commun qu'on se mit à orner. Moncrif arrange son *Choix* d'anciennes chansons, et rime, pour son compte, ses deux célèbres romances dans le ton du bon vieux temps, *les constantes Amours d'Alix et d'Alexis,* et *les Infortunes inouies de la tant belle comtesse de Saulx.* Saint-Marc compose pour le mariage du comte de Provence (1771) son opéra d'*Adèle de Ponthieu,* dans lequel les fêtes de la chevalerie remplacent pour la première fois les ingrédiens de la magie mythologique; c'est un *Château d'Otrante* à la française; la pièce obtient un prodigieux succès et l'honneur de deux musiques. On raffole de chevaliers courtois, de gentes dames et de donjons. Du Belloy évoque *Gabrielle de Vergy;* Sédaine (Grétry aidant) s'empare du fabliau d'*Aucassin et Nicolette.* Legrand d'Aussy s'empresse de rendre plus accessibles à tous les Contes pur gaulois de Barbazan. Sautreau de Marsy avait lancé, en 1765, son *Almanach des Muses;* plus tard, avec Imbert, il compile les *Annales poétiques,* par où nos anciens échantillons quelque peu blanchis s'en vont dans toutes les mains. Dans le premier de ces recueils, c'est-à-dire l'*Almanach*, les rondeaux, triolets et fabliaux à la moderne foisonnent; le jargon puérilement vieillot gazouille; les vers pastiches ne manquent pas : c'est l'exact pendant des fausses ruines d'alors dans les jardins. Dans l'un des volumes (1769), sous le titre de *Chanson rustique de Darinel,* je lis, par exception, une charmante petite pièce gauloise communiquée peut-être par Sainte-Palaye (2). Enfin La Borde, éditeur des Chansons du châtelain de Coucy, ne ménage, pour reproduire nos vieilles romances avec musique, ni ses loisirs ni sa fortune, et il ne résiste pas non plus à un certain attrait d'imitation. On arrive

(1) Il y fut fort aidé par Contant d'Orville et par M. Magnin, de Salins, père du nôtre.

(2) M. Paul Lacroix, à qui je suis redevable de plus d'une indication en tout ceci, me signale encore d'Arnaud-Baculard comme un des auteurs les plus probables de vieux vers pastiches. En sujets fidèles, on prêtait surtout des chansons à nos rois.

ainsi tout droit à la romance drôlette du page dans *Figaro : Mon coursier hors d'haleine !*

Je n'ai point parlé encore d'un petit roman pastiche qui parut dans ces années (1765), et qui eut un instant de vogue, l'*Histoire amoureuse de Pierre Le Long et de Blanche Bazu*, par Sauvigny. Ce littérateur assez médiocre, mais spirituel, d'abord militaire, et qui avait servi à la cour de Lunéville, où il avait certainement connu Tressan, composa, rédigea dans le même goût, et d'après quelque manuscrit peut-être, cette gracieuse nouvelle un peu simplette, où d'assez jolies chansonnettes mi-vieillies et mi-rajeunies sont entremêlées. Tout cela doit suffire, je le crois, pour constater l'espèce d'engouement et de fureur qui, durant plus de trente ans, et jusqu'en 89, s'attachait à la renaissance de notre vieille poésie sous sa forme naïve ou chevaleresque. Rien ne manquait dans l'air, en quelque sorte, pour susciter ici ou là un Surville.

Ce que tant d'autres essayaient au hasard, sans suite, sans études, il le fit, lui, avec art, avec concentration et passion. Ce qui n'était qu'une boutade, un symptôme de chétive littérature qui s'évertuait, il le fixa dans l'ordre sévère. La source indiquée, mais vague, s'éparpillait en mille filets; il en resserra le jet, et y dressa, y consacra sa fontaine.

On ne sait rien de sa vie, de ses études et de son humeur, sinon que, sorti du Vivarais, il entra au service dans le régiment de colonel-général, qu'il fit les campagnes de Corse et d'Amérique, où il se distingua par son intrépidité, et qu'étant en garnison à Strasbourg il eut querelle avec un Anglais sur la bravoure des deux nations. L'Anglais piqué, mais ne pouvant ou ne voulant jeter le gant lui-même, en chargea un de ses compatriotes qui était en Allemagne : d'où il résulta entre M. de Surville et ce nouvel adversaire un cartel et une rencontre sur la frontière du duché des Deux-Ponts. Les deux champions légèrement blessés se séparèrent. M. de Surville, on le voit, avant de chanter la chevalerie, sut la pratiquer. A partir de 1782, il dut employer tous ses loisirs à la confection de sa *Clotilde*, dont quelque trouvaille particulière put, si on le veut absolument, lui suggérer la première idée. Sept ou huit ans lui suffirent. M. Du Petit-Thouars, qui le vit à Paris en 1790, un moment avant l'émigration, assure avoir eu communication du manuscrit, et l'avoir trouvé complet dès-lors et tel qu'il a été imprimé en 1803. Si, en effet, on examine la nature des principaux sujets traités dans ces poésies, et si on les déshabille de leur toilette brillamment surannée, on ne voit

rien que le XVIII[e] siècle à cette date, à cette veille juste de *Clotilde,* n'ait pu naturellement inspirer, et qui (forme et surface à part) ne cadre très bien avec le fond, avec les genres d'alentour. Énumérons un peu :

Une *Héroïde* à son époux Bérenger; Colardeau en avait fait (1). De plus, le nom d'*Héloïse* revient souvent, et c'est d'elle que Clotilde aime à dater la renaissance des muses françaises.

Des *Chants d'Amour* pour les quatre saisons; c'est une reprise, une variante de ces poèmes des *Saisons* et des *Mois* si à la mode depuis Roucher et Saint-Lambert.

Une ébauche d'un poème *de la Nature et de l'Univers;* c'était la marote du XVIII[e] siècle depuis Buffon. Le Brun et Fontanes l'ont tenté; André Chénier faisait *Hermès.*

Un poème de *la Phélyppéide;* voyez *la Pétréide.*

Les Trois Plaids d'or, c'est-à-dire *les Trois Manières* de Voltaire; une autre pièce qui rappelle *les Tu et les Vous,* et où la *Philis* est simplement retournée en *Corydon* (2). — Des stances et couplets dans les motifs de Berquin.

(1) Colardeau et bien d'autres. J'ai sous les yeux un petit recueil en dix volumes, intitulé *Collection d'Héroïdes* et de pièces fugitives de Dorat, Colardeau, Pezay, Blin de Sainmore, Poinsinet, etc. (1771). Je note exprès ces dates précises et cette menue statistique littéraire qui cotoie les années d'adolescence ou de jeunesse de Surville. On est toujours inspiré d'abord par ses contemporains immédiats, par le poète de la veille ou du matin, même quand c'est un mauvais poète et qu'on vaut mieux. Il faut du temps avant de s'allier aux anciens.

(2) Ici la réminiscence est manifeste et le *contre-calque* flagrant. Surville a été obligé, dans son roman-commentaire, de supposer que Voltaire avait connu le manuscrit. Ainsi, une pauvre *chanteresse* appelée Rosalinde chante devant son ancien amant, Corydon, devenu roi de Crimée, et qui n'a pas l'air de la reconnaître :

Viens ça, l'ami! N'attends demain!...
Ah! pardon, seigneur!... Je m'égare :
Tant comme ici, l'œil ni la main
N'ont vu ni touché rien de rare.
Qu'un baiser doit avoir d'appas
Cueilli dans ce palais superbe!...
Mais il ne te souvient donc pas
De ceux-là que prenions sur l'herbe?

Ce sont les derniers vers des *Tu* et des *Vous :*

Non, madame, tous ces tapis
Qu'a tissus la Savonnerie,

. . . .

Ces riches carcans, ces colliers,

Et ces noms pleins d'à-propos qui reviennent parmi les parens ou parmi les trouvères favoris, *Vergy*, Richard *Cœur-de-Lion!* Il y a telle ébauche grecque d'André Chénier qui me paraît avoir pu naître au sortir d'une représentation de *Nina ou la Folle par amour;* il me semble entendre encore, derrière certains noms chers à Clotilde,

Et cette pompe enchanteresse,
Ne valent pas un des baisers
Que tu donnais dans ta jeunesse.

Mais, chez Voltaire, le ton est badin; chez Surville, pour variante, la chanteresse chante *avec pleurs.* Et dans *les Trois Plaids d'or,* tout correspond avec *les Trois Manières,* soit à l'inverse, soit directement, et jusque dans le moindre détail. Quand l'un des conteurs, Tylphis, se met à raconter son aventure en vers de huit syllabes :

S'approcha leste et gai, l'œil vif et gracieux;
Réjouit tout chacun son air solacieux,
Et, dès qu'eut Lygdamon son affaire déduite,
Cy conte en verselets, sans tours ambitieux;

on a un contre-coup ralenti du ton de Voltaire :

. . . .
Les Grecs en la voyant se sentaient égayés.
Téone souriant conta son aventure
En vers moins allongés et d'une autre mesure,
Qui courent avec grace et vont à quatre pieds,
Comme en fit Hamilton, comme en fait la nature.

Et surtout quand on en vient au troisième amoureux chez Surville, à la troisième amante dans Voltaire, et au vers de dix syllabes si délicieusement défini par celui-ci :

Apamis raconta ses malheureux amours
En mètres qui n'étaient ni trop longs ni trop courts:
Dix syllabes, par vers mollement arrangées,
Se suivaient avec art et semblaient négligées;
Le rhythme en est facile, il est mélodieux;
L'héxamètre est plus beau, mais parfois ennuyeux;

on a de l'autre côté cette imitation qui, lue en son lieu, paraît jolie, mais qui, en regard du premier jet, accuse la surcharge ingénieuse :

Là, contant sans détour, ces mètres employa
Par qui douce Élégie autrefois larmoya,
Et qu'en France depuis, sur les rives du Rhône,
A Puytendre Apollo pour Justine octroya.

Géographie, généalogie, comme on sent le chemin à reculons et le besoin de dépayser!

l'écho de la tragédie de Du Belloy ou de l'opéra de Sedaine (1). Clotilde, à bien des égards, n'est qu'un *Blondel*, mais qui vise au ton exact et à la vraie couleur.

Et *Blondel* lui-même, à sa manière, y visait; rien ne montre mieux combien alors ces mêmes idées, sous diverses formes, occupaient les esprits distingués, qu'un passage des intéressans *Essais* ou mémoires de Grétry. Le célèbre musicien raconte par quelles réflexions il fut conduit à faire cet air passionné de Richard : *Une fièvre brûlante.....* dans le vieux style : « Y ai-je réussi? dit-il. Il faut le croire, puisque cent fois on m'a demandé si j'avais trouvé cet air dans le fabliau qui a procuré le sujet. La musique de *Richard*, ajoute-t-il, sans avoir à la rigueur le coloris ancien d'*Aucassin et Nicolette*, en conserve des réminiscences. L'ouverture indique, je crois, assez bien que l'action n'est pas moderne. Les personnages nobles prennent à leur tour un ton moins suranné, parce que les mœurs des villes n'arrivent que plus tard dans les campagnes. L'air *O Richard! ô mon roi!* est dans le style moderne, *parce qu'il est aisé de croire que le poète Blondel anticipait sur son siècle par le goût et les connaissances.* » Transposez l'idée de la musique à la poésie, vous avez Clotilde.

Je reviens. De tous ces vieux trouvères récemment remis en honneur par l'érudition ou par l'imagination du XVIIIe siècle, Surville, remarquez-le bien, n'en omet *aucun*, et compose ainsi à son aïeule une flatteuse généalogie poétique tout à souhait : Richard donc, Lorris, Thibaut, Froissart, Charles d'Orléans, et je ne sais quelle postérité de dames sous la bannière d'Héloïse, voilà l'école directe. De plus, dans les autres trouvères non remis en lumière alors, mais dignes de l'être et qu'on a retrouvés depuis, tels que Guillaume Machau et Eus-

(1) Dans le *Dialogue* d'Apollon et de Clotilde :

...... Adonc par cettui je commence,
Qui fut ensemble ornement de la France
Et son flagel (*fléau*); c'est le roi d'Albion,
Richard qu'on dit prince au cœur de lion;
Bouche d'abeille, à non moins digne titre
Dut s'appeler. *Comme il se dit d'un philtre*
Qui fait courir en veines feux d'amour,
Tels, quand lisez le royal troubadour,
Sentez que flue es son ardente plume
A flots brulans le feu qui le consume...

Je crois sentir encore plus sûrement que Surville a entendu chanter d'hier soir : *Une fièvre brûlante...* La première représentation est d'octobre 1785.

tache Deschamps, il n'en devine *aucun*. Son procédé, de tout point, se circonscrit.

Surville, lisant les observations de l'abbé Sallier sur les poésies de Charles d'Orléans, a dû méditer ce passage : « Pour ce qu'il y aurait à reprendre dans la versification du poète, il suffira de dire que la plupart de ses défauts ne tiennent qu'à l'imperfection du goût de ces premiers temps : *l'idée des beaux vers n'était pas encore venue à l'esprit*, et elle était réservée à un siècle plus poli. » Mais supposons que cette idée fût, en effet, venue à quelqu'un, pensa Surville. Et comme il avait lui-même le vif sentiment des vers, il ne s'occupa plus que du moyen, à cette distance, de le réaliser.

Faisons, se dit-il encore, faisons un poète tout d'exception, un pendant de Charles d'Orléans en femme, mais un pendant accompli (1).

Une fois la pensée venue, qui l'empêcha de se lier avec quelqu'un des érudits ou des amateurs en vieux langage, sinon avec Sainte-Palaye, mort en 1781, du moins avec son utile collaborateur Mouchet, avec La Borde? Il avait composé des pièces de vers dans le goût de son temps; il essaya, La Combe ou Borel en main, d'en envieillir légèrement quelqu'une, et il en fit sans doute l'épreuve sur l'un ou l'autre de ses doctes amis (2). Sûr alors de sa veine, il n'eut plus qu'à la pousser. Il combina; il caressa son roman; il créa son aïeule, l'embellit de tous les dons, l'éleva et la dota comme on fait d'une enfant chérie. Il finit par croire à sa statue comme Pygmalion et par l'adorer. Que ce serait mal connaître le cœur humain, et même d'un poète, que d'argumenter de ce qu'à l'heure de sa mort, écrivant à sa femme, il lui recommandait encore ces poésies comme de son aïeule, et sans

(1) *Un Charles d'Orléans femme*, ce genre de substitution de sexe est un des déguisemens les plus familiers à Surville dans ses emprunts et imitations. Ainsi quand il imite *les Tu et les Vous*, on a vu que c'est adressé à Corydon et non plus à Philis; ainsi quand il s'inspire des *Trois Manières*, au lieu de l'archonte Eudamas pour président, il institue la reine Zulinde, et on a, par contre, les chanteurs et conteurs Lygdamon, Tylphis et Colamor, au lieu des trois belles, Églé, Téone et Apamis.

(2) L'épreuve ne pouvait être que relative, et elle se marque aux connaissances imparfaites d'alors. Des personnes familières avec les vieux textes noteraient aujourd'hui dans *Clotilde* les erreurs de mots dues nécessairement à cette manière de teinture. Quand La Combe ou Borel se trompent dans leurs vocabulaires, Surville les suit. Roquefort, en son *Glossaire*, remarque que le mot *voidie, voisdie,* ne signifie pas *vue*, mais *pénétration, prudence fine, ruse.* Surville lit dans Borel que *voidie* signifie aussi *vue*, et il l'emploie en ce sens (fragment III, vers 17).

se déceler! Il n'aimait donc pas la gloire? Il l'aimait passionnément, mais sous cette forme, comme un père aime son enfant et s'y confond. Cette aïeule refaite immortelle, pour lui gentilhomme et poète, c'était encore le nom.

Il faut le louer d'une grande sagacité critique sur un point. Il comprit que cette réforme, cette restauration littéraire de Charles V, avait été surtout pédantesque de caractère et de conséquences, et que ce n'était ni dans maître Alain (malgré le baiser d'une reine), ni dans Christine de Pisan, qu'il fallait chercher des appuis à sa muse de choix. Il fut homme de goût, en ce qu'allant au cœur de cet âge, il déclara ingénieusement la guerre aux gloires régnantes, animant ainsi la scène et sauvant surtout l'ennui.

Mais M. de Surville montre-t-il du goût dans les fragmens de prose qu'il a laissés et qu'on cite? Vanderbourg y accuse de la raideur, de l'emphase. Cela ne prouverait rien nécessairement contre ses vers. Surville avait l'étincelle : quelque temps il ne sut qu'en faire; elle aurait pu se dissiper; une fois qu'il eut trouvé sa forme, elle s'y logea tout entière. Qu'on ne cherche pas l'abeille hors de sa ruche, elle n'en sortit plus.

Et puis il ne faut rien s'exagérer : ce qui fait vivre Clotilde, ce qui la fait survivre à l'intérêt mystérieux de son apparition, ce sont quelques vers touchans et passionnés, ces couplets surtout de la mère à l'enfant. Le reste doit sa grace à cette manière vieillie, à une pure surprise. Tel vers, telle pensée qu'on eût remarquée à peine en style ordinaire, frappe et sourit sous le léger déguisement. Tel minois qui, en dame et dans la toilette du jour, ne se distingue pas du commun des beautés, redevient piquant en villageoise. Rien ne rajeunit les idées comme de vieillir les mots; car *vieillir* ici, c'est précisément ramener à l'enfance de la langue. Comme dans un joli enfant, on se met donc à noter tous les mots et une foule de petits traits que, hors de cet âge, on ne discernerait pas. Quoi? se peut-il que nos pères enfans en aient tant su? C'est un peu encore comme lorsqu'on lit dans une langue étrangère : il y a le plaisir de la petite reconnaissance; on est tout flatté de comprendre; on est tenté de goûter les choses plus qu'elles ne valent, et de leur savoir gré de ressembler à ce qu'on sent. Mais ce genre d'intérêt n'a que le premier instant et s'use aussitôt. Je croirais volontiers qu'une des habiletés du rédacteur ou de l'éditeur de *Clotilde* a été de perdre, de déclarer perdus les trop longs morceaux, les poèmes épiques ou didactiques : c'eût été trop mortel. Déjà le volume renferme des pièces un peu prolongées; car

dans *Clotilde*, comme presque partout ailleurs en poésie française, ce sont les toutes petites choses qui restent les plus jolies, les rondeaux à la Marot, à la Froissart :

Sont-ce rondels, faits à la vieille poste
Du vieux Froissart? Contre lui nul ne joste (1),
Ne jostera, m'est avis, de long-temps;
Graces, esprit et fraîcheur du printems
L'ont accueilli jusqu'à sa derraine heure;
Le vieux rondel habite sa demeure
A n'en sortir . . . .

Est-il donc permis de le confesser tout haut? En général, quand on fait de la poésie française, on dirait toujours que c'est une difficulté vaincue. Il semble qu'on marche sur des charbons ardens; il n'est pas prudent que cela dure, ni de recommencer quand on a réussi : trop heureux de s'en être bien tiré! Lamartine est le seul de nos poètes (après La Fontaine), le seul de nos contemporains, qui m'ait donné l'idée qu'on y soit à l'aise et qu'on s'y joue en abondance.

Pour en revenir à la méthode d'envieillissement et au premier effet qu'elle produit, je me suis amusé à l'essayer sur une toute petite pièce, très peu digne d'être citée dans sa forme simple. Je n'ai fait qu'y changer l'orthographe *à la Surville,* et n'y ai remplacé qu'une couple de mots. Eh! bien, par ce seul changement à l'œil, elle a déjà l'air de quelque chose. Si on supprimait les articles, si on y glissait quelques inversions, deux ou trois vocables bien accentués, quelques rides souriantes enfin, elle aurait chance d'être remarquée. Il faut supposer qu'une femme, Natalie ou Clotilde, — oui, Clotilde elle-même, si l'on veut, remercie une jeune fille peintre pour le bienfait qu'elle lui doit. Revenant de Florence où elle a étudié sous les maîtres d'avant Pérugin, cette jeune fille aura fait un ressemblant et gracieux portrait de Clotilde à ce moment où les femmes commencent à être reconnaissantes de ce qui les fait durer. C'est donc Clotilde qui parle :

De vos doits blancs, effilés et légiers,
  Vous avez tracé mon ymaige.
Me voyla belle, à l'abry des dangiers
  Dont chasque hyvert nous endommaige!

Por ce doulx soing, vos pinceaulx, vos couleurs,

(1) Joûte.

Auroyent, seulz, esté sans puissance,
Et de mes traicts n'auroyent seu les meilleurs
Sans vostre amour et sa présence.

Aînz de vostre ame à mon ame en secret
Ugne lumière s'est meslée;
Elle a senty soubs la flour qui mouroit
Ugne beaulté plus recélée.

Vostre doux cueur de jeune fille au mien
A mieulx leu qu'au mirouër qui passe;
Vous m'avez veue au bonheur ancien
Et m'avez paincte soubs sa grace.

Vous vous diziez : « Ce cueur sensible et pront
Esclayre encore sa pronelle.
Li mal fuyra : levons ce voyle au front;
Metons-y l'estoile éternelle. »

Et je revys; et dans mes plus biaulx ans
Je me recognois, non la seule;
De mes enfans, quelque jour, les enfans
Soubriront à leur jeune aïeule.

O jeune fille, en qui le ciel mit l'art
D'embelir à nos fronts le resve,
Que le bonheur vous doingt (1) un long regard,
Et qu'ugne estoile aussy se lesve!

Et remarquez que je n'y ai mis absolument que la première couche. Mais, je le répète, dès que la poésie se présente avec quelque adresse sous cet air du bon vieux temps, on lui accorde involontairement quelque chose de ce sentiment composé qu'on aurait à la fois pour la vieillesse et pour l'enfance; on est doublement indulgent.

Dans *Clotilde* pourtant, il y a plus, il y a l'art, la forme véritable, non pas seulement la première couche, mais le vernis qui fixe et retient : ainsi ces rondeaux d'un si bon tour, ces flèches des distiques très vivement maniées. Le style possède sa façon propre, son nerf, l'image fréquente, heureuse, presque continue. De nombreux passages exposent une poétique concise et savante, qui me rappelle le poème de *l'Invention* d'André Chénier et sa seconde Épitre si éloquemment didactique. Dans le *Dialogue* d'Apollon et de Clotilde,

(1) Donne.

celle-ci, ramenée par la parole du dieu aux pures sources de l'antiquité classique qui ont toujours été, à elle, ses secrètes amours, exhale ainsi son transport (1) :

Qu'est-ce qu'entends? donc n'étois si fallotte
Quand proscrivis ces atours maigrelets,
Et qu'au despris (2) de la tourbe ostrogotte
Des revenans, démons et farfadets,
Dressai mon vol aux monts de Thessalie,
Bords de Lesbos et plaines d'Italie!
Là vous connus, Homère, Anacréon,
Cygne en Tibur, doux amant de Corinne!
Là m'enseigna les secrets de Cyprine
Cette Sapho qui brûla pour Phaon.
Dès ce moment m'écriai dans l'ivresse :
« Suis toute à vous, dieux charmans de la Grèce!
O du génie invincibles appuis,
Bandeaux heureux de l'Amour et des nuits,
Chars de Vénus, de Phébé, de l'Aurore,
Ailes du Temps et des tyrans des airs,
Trident sacré qui soulèves les mers,
Rien plus que vous mon délire n'implore!... »

Et Apollon, lui répondant, la tempère toutefois et l'avertit du danger :

Trop ne te fie à d'étranges secours;
Ne quiers d'autrui matière à tes discours;
Pour guide auras, telle soit ta peinture,
Deux livres seurs, ton cœur et la nature!

Or que dit Chénier (Élégie XVIII) :

. . . . Les poètes vantés
Sans cesse avec transport lus, relus, médités;
Les dieux, l'homme, le ciel, la nature sacrée
Sans cesse étudiée, admirée, adorée,
Voilà nos maîtres saints, nos guides éclatans.

La poétique est la même, et ne diffère que par la distance des temps où elle est transplantée. Mais on pourrait soutenir qu'il y a bien du grec fin à travers l'accent gaulois de Surville, de même qu'il

(1) Je cite en ne faisant que rajeunir l'orthographe; c'est une opération inverse à celle de tout à l'heure, et qui suffit pour tout rendre clair.

(2) En dépit.

se retrouve beaucoup de la vieille franchise française et de l'énergie de XVIe siècle sous la physionomie grecque de Chénier : ce sont deux frères en renaissance.

On sait l'admirable comparaison que celui-ci encore fait de lui-même et de son œuvre avec le travail du *fondeur :*

> . . . . De mes écrits en foule
> Je prépare long-temps et la forme et le moule;
> Puis sur tous à la fois je fais couler l'airain :
> Rien n'est fait aujourd'hui, tout sera fait demain.

Clotilde, dans un beau fragment d'épître, rencontrera quelque image analogue pour exprimer le travail de refonte auquel il faut soumettre les vers mal venus.

> Se veyons, s'épurant, la cire au feu mollir,

si nous voyons la cire s'épurer par la chaleur, dit-elle, les rimes au contraire ne s'épurent, ne se fourbissent (1) qu'à froid. Elle a commencé par citer agréablement *Calysto,* c'est-à-dire l'ourse qui a besoin de lécher long-temps ses petits,

> Ses oursins, de tout point, naissants disgraciés;

elle ajoute :

> Point d'ouvrage parfait n'éclot du plus habile;
> Cuidez qu'en parle à fond : quand loisir m'est donné,
> Reprends de mon jeune âge un fruit abandonné;
> Le revois, le polis; s'est gentil, le caresse;
> Ainz, vois-je qu'est manqué, la flamme le redresse.

Mainte page ingénieuse nous offre ainsi, en détail, du Boileau refait et du Malherbe anticipé. On reconnaît qu'on a affaire à l'homme qui est surtout un poète réfléchi, et qui s'est fait sa poétique avant l'œuvre.

Lorsque l'élégant volume parut en 1803 (2), avec son noble frontispice d'un gothique fleuri et ses vignettes de trophées, il ne se présenta point sous ce côté critique qu'aujourd'hui nous y recherchons. Il séduisit par le roman même de l'aïeule, par cette absence trop

(1) Au lieu de *forbir,* Vanderbourg a lu *forcir,* qu'il ne sait comment expliquer; mais je croirais presque qu'il a mal lu son texte, ce qui serait piquant et prouverait qu'il n'y est pour rien.

(2) L'année même où parurent à Grenoble les Poésies de Charles d'Orléans, mais qui, bien moins heureuses que *Clotilde,* attendent encore un éditeur digne d'elles.

vraie de l'éditeur naturel qui y jetait comme une tache de sang, par la grace neuve de cette poésie exhumée, et par la passion portée çà et là dans quelques sentimens doux et purs. Ces regrets d'abord marqués sur les insultes d'*Albion*, sur les malheurs et les infortunes des *Lys*, devinrent un à-propos de circonstance, auquel l'auteur n'avait guère pu songer si, comme on l'assure, son manuscrit était antérieur à l'émigration (1). Mais toutes les femmes et les mères surent bientôt et chantèrent les *Verselets à mon premier-né* sur la musique de Berton :

O cher enfantelet, vrai pourtraict de ton père,
  Dors sur le sein que ta bouche a pressé !
Dors, petiot ; clos, ami, sur le sein de ta mère,
  Tien doux œillet par le somme oppressé !

Ce ne sera pas faire tort à cette adorable pièce de rappeler que le motif, qu'on a rapproché souvent de celui de la *Danaë* de Simonide, paraît emprunté plus immédiatement à deux romances de Berquin, nées en effet de la veille : l'une (1776) dont le refrain est bien connu :

Dors, mon enfant, clos ta paupière,
Tes cris me déchirent le cœur...

et l'autre (1777), qui n'est plus dans la bouche d'une mère, mais dans celle du poète lui-même auprès du berceau d'un enfant endormi :

Heureux enfant, que je t'envie
Ton innocence et ton bonheur !
Ah ! garde bien toute ta vie
La paix qui règne dans ton cœur.

Que ne peut l'image touchante
Du seul âge heureux parmi nous !
Ce jour peut-être où je le chante
De mes jours est-il le plus doux...

(1) Dans le séjour pourtant qu'il fit à Lausanne en 1797, et pendant lequel il préludait à sa publication par des morceaux insérés dans le journal de Mme de Polier, M. de Surville put retoucher assez la première pièce, l'*Héroïde* à Bérenger, pour lui donner cet air de prophétie finale :

  Peuple égaré, quel sera ton réveil ?
Ne m'entend, se complaît à s'abreuver de larmes,
  Tise les feux qui le vont dévorans.
Mieux ne vaudroit, hélas ! repos que tant d'alarmes,
  Et roi si preux que cent lâches tyrans ?...

Voila le meilleur du Berquin; on y retrouve un accord avec cette stance de *Clotilde :*

Tretous avons été, comme ez toi, dans cette heure;
   Triste raison que trop tôt n'adviendra!
En la paix dont jouis, s'est possible, ah! demeure!
   A tes beaux jours même il en souviendra.

Mais l'art et la supériorité de Surville ne m'ont jamais mieux paru qu'en comparant de près la source et l'usage. La première romance de Berquin a pour sujet une femme abandonnée par son amant; ce qui peut être pathétique, mais qui touche au banal et gâte la pureté maternelle. Chez Surville, c'est une mère heureuse. Et pour le détail de l'expression et la nuance des pensées, ici tout est neuf, délicat, distingué, naturel et créé à la fois :

Étend ses brasselets; s'étend sur lui le somme;
   Se clot son œil; plus ne bouge... il s'endort...
N'étoit ce teint flouri des couleurs de la pomme (1),
   Ne le diriez dans les bras de la mort?

Arrête, cher enfant!... j'ai frémi tout entière...
   Réveille-toi; chasse un fatal propos...

Et tout ce qui suit. Chez l'autre, on va au romanesque commun, à la sensiblerie philantropique du jour. En pressant Surville dans ce détail, on est tout étonné, à l'art qu'on lui reconnaît, de trouver en lui un maître, un poète comme Chénier, de cette école des habiles studieux, et, à un certain degré, de la postérité de Virgile.

Le propre de cette grande école seconde, à laquelle notre Racine appartient, et dont Virgile est le roi, consiste précisément dans une originalité compatible avec une imitation composite. On citerait tel couplet des Bucoliques où le génie éclectique de Virgile se prend ainsi sur le fait (2). Pour ce trait si enchanteur de Galatée, on pour-

(1) « O vous, petits Amours, *pareils à des pommes rouges,* » a dit Théocrite dans l'idylle intitulée *Thalysies.* On se croit dans le gaulois naïf, on rencontre le gracieux antique : ces jolies veines s'entrecroisent.

(2) Dans l'Églogue VIII, par exemple, au couplet : *Talis amor Daphnim...*, pour l'ensemble, Virgile s'inspire de la genisse de Lucrèce *: At mater virides saltus;* de Lucrece encore pour un detail, *propter aquæ rivum,* et de Varius pour un autre. Il compose de tous ces emprunts, et dans le sentiment qui lui est propre, un petit tableau original :

Tous ces métaux unis dont j'ai formé le mien!

rait soutenir sans rêverie qu'il s'est ressouvenu à la fois de trois endroits de Théocrite. De même encore se comporte-t-il sans cesse à l'égard d'Homère. Ce sont des croisemens sans fin de réminiscences, des greffes doubles, et des combinaisons consommées : *tres imbris torti radios*. J'en demande bien pardon à nos Scaligers, mais le procédé ici n'est pas autre, quoiqu'il n'ait lieu que de Surville à Berquin. Simonide en tiers est dans le fond.

Le premier succès de Clotilde fut grand, la discussion animée, et il en resta un long attrait de curiosité aux esprits poétiques piqués d'érudition. Charles Nodier, dont la riche et docte fantaisie triomphe en arabesques sur ces questions douteuses, ne pouvait manquer celle-ci, contemporaine de sa jeunesse. Dans ses *Questions de Littérature légale*, publiées pour la première fois en 1811, il résumait très bien le débat, et en dégageait les conclusions toutes négatives à la prétendue Clotilde, toutes en faveur de la paternité réelle de M. de Surville. Après quelques-uns des aperçus que nous avons tâché à notre tour de développer : « Comment expliquer, ajoutait-il, dans ce poème *de la Nature et de l'Univers* que Clotilde avait, dit-on, commencé à dix-sept ans, la citation de Lucrèce, dont les œuvres n'étaient pas encore découvertes par le Pogge et ne pénétrèrent probablement en France qu'après être sorties, vers 1473, des presses de Thomas Ferrand de Bresse? Comment comprendre qu'elle ait pu parler à cette époque des sept satellites de Saturne, dont le premier fut observé pour la première fois par Huyghens en 1655, et le dernier par Herschell en 1789 (1). » M. de Roujoux, dans son *Essai sur les Révolutions des Sciences* publié vers le même temps que les *Questions* de Charles Nodier, avait déjà produit quelques-unes de ces raisons, et elles avaient d'autant plus de signification sous sa plume qu'il se trouvait alors avoir entre les mains, par une rencontre singulière, un nouveau manuscrit inédit de M. de Surville. Si ingénieux que soit le second volume attribué à Clotilde encore et publié en 1826 par les deux amis, je ne puis consentir à y reconnaître cet ancien manuscrit pur et simple; j'ai un certain regret que les deux éditeurs, entrant ici avec trop d'esprit et de verve dans le jeu poétique de leur rôle, n'aient plus voulu se donner pour point de départ cette opinion critique de 1811, qu'ils ont, du reste, partout ailleurs soutenue depuis.

(1) Ton vaste Jupiter, et ton lointain Saturne,
Dont sept globules nains traînent le char nocturne.

Ces vers toutefois ne se trouvent que dans le volume de *Clotilde*, publié en 1826.

Il n'y avait déjà que trop de jeu dans la première *Clotilde*, et de telles surprises ne se prolongent pas. Les *Verselets à mon premier-né* seront lus toujours; le reste ensemble ne suffirait pas contre l'oubli. Quant à l'auteur qui a réussi trop bien, en un sens, et qui s'est fait oublier dans sa fiction gracieuse, un nuage a continué de le couvrir, lui et sa catastrophe funeste. Émigré en 91, il fit, dans l'armée des princes, les premières campagnes de la révolution. Rentré en France, vers octobre 1798, avec une mission de Louis XVIII, il fut arrêté, les uns disent à La Flèche, d'autres à Montpellier (tant l'incertitude est grande!), mais, d'après ce qui paraît plus positif, dans le département de la Haute-Loire, et on le traduisit devant une commission militaire au Puy. Il tenta d'abord de déguiser son nom; puis, se voyant reconnu, il s'avoua hautement commissaire du roi, et marcha à la mort la tête haute. L'arrêt du tribunal (ironie sanglante!) portait au considérant : *condamné pour vols de diligence*. André Chénier à l'échafaud fut plus heureux.

Ni l'un ni l'autre n'ont vu sortir du tombeau leurs œuvres. L'un se frappait le front en parlant au ciel; l'autre, d'un geste, désignait de loin à sa veuve la cassette sacrée.

Surville n'a pas eu et ne pouvait avoir d'école. On se plaira pourtant à noter, dans la lignée de renaissance que nous avons vu se dérouler depuis, deux noms qui ne sont pas sans quelque éclair de parenté avec le sien : M[lle] de Fauveau (si chevaleresque aussi) pour la reproduction fleurie de la sculpture de ces vieux âges, et dans des rangs tout opposés, pour la prose habilement refaite, Paul-Louis Courier.

SAINTE-BEUVE.

LE

DOCTEUR HERBEAU.[1]

VII.

Décidément, le Riquemont était jaloux. A partir du jour où il avait surpris le docteur Herbeau aux genoux de Louise, lui baisant les doigts et la comparant à Vénus, ç'avait été chez lui une idée fixe que le docteur Herbeau faisait la cour à Louison. Les gens que les idées visitent rarement se jettent avec avidité sur celles que le hasard leur présente; ils s'y attachent, s'y cramponnent, et s'en dessaisissent difficilement. M. Riquemont avait d'autant mieux accueilli celle-ci, qu'elle rôdait depuis long-temps autour de son cœur, et qu'il était déjà, à son insu, familiarisé avec elle. Il avait commencé par en rire, mais ses soupçons, à peine éveillés, s'étaient presque aussitôt changés en certitude. Une fois sur la piste, le fin renard s'était tenu en observation, ne perdant pas de vue Aristide, épiant ses moindres gestes, commentant ses moindres paroles, toujours présent à ses visites; et, bien que de son côté le docteur se tînt prudemment sur ses gardes, chaque visite avait illuminé d'un nouveau trait de lumière l'esprit clairvoyant du rusé châtelain.

Le premier mouvement de M. Riquemont avait été de provoquer

(1) Voir la première partie dans la livraison du 15 octobre.

Aristide, et de lui passer d'abord son grand sabre à travers le ventre. Mais la prévoyante nature avait pris soin de mitiger la férocité de cette ame par une forte dose d'amour-propre; la crainte de jouer un rôle ridicule lui conseilla d'attendre, et de se venger sans éclat et sans bruit. Il savait d'ailleurs à quoi s'en tenir; tout en s'exagérant les coupables intentions d'Aristide, il savait que le mal n'était pas allé loin, et je dois dire à la honte de cet homme abominable qu'il puisait ses motifs de sécurité moins dans la vertu que dans la santé de sa femme.

Au point où en étaient les choses, la position pouvait sembler embarrassante. Après l'avoir suffisamment abreuvé d'amertumes et de déboires de tout genre, il s'agissait de trouver un prétexte honnête pour jeter M. Herbeau à la porte. Rien n'était plus simple en apparence ni plus difficile en réalité. Pour rien au monde l'orgueilleux butor n'aurait consenti à s'avouer jaloux du vieux docteur. Reconnaître une pareille rivalité, en convenir vis-à-vis de sa femme, donner à M. Herbeau la satisfaction de croire qu'il avait pu troubler le grand Riquemont dans sa sécurité conjugale, étaient autant d'humiliations auxquelles sa vanité répugnait invinciblement. Il redoutait surtout de devenir la fable du pays et de compromettre la belle influence politique qu'il avait conquise dans son département. M. Riquemont jaloux du docteur Herbeau! certes le cas eût été plaisant, et les malins esprits de la Vienne en auraient fait des gorges-chaudes. C'était là ce qu'il fallait éviter. Cependant que résoudre? à quel parti se rendre? Obliger, à force de mauvais procédés, l'ennemi à se retirer? M. Riquemont avait tout épuisé, et le docteur ne semblait nullement disposé à déserter la place. Surprendre le coupable en flagrant délit amoureux? au train dont allaient les choses, l'occasion pouvait ne se présenter jamais, ou du moins se faire long-temps attendre. Après de mûres réflexions, M. Riquemont avait pensé que le parti le plus convenable était de renvoyer l'amant sous le prétexte du médecin. On sait la façon dont il s'y prit auprès de Louise, comment il aborda la question, de quelle sorte il leva la séance. Il s'était bien attendu à quelque résistance; mais il n'avait pas compté sur une telle obstination. Son humeur jalouse s'en irrita et faillit éclater. Il se retira furieux et ne doutant plus que sa femme ne fût complice du perfide.

Le grand air le calma et le ramena à des idées plus saines. Après quelques tours d'allées, il finit par se demander s'il était vraisemblable que Louise se fût laissé prendre avec ses vingt ans aux graces éclopées d'Aristide. Il est vrai qu'en songeant à l'étrange figure qu'il

avait aperçue dans son miroir toutes les fois qu'il s'était fait la barbe, il convenait avec une impitoyable impartialité que la femme qui avait pu se résoudre à épouser un pareil visage, pouvait, sans beaucoup déroger, accueillir favorablement les hommages du vieux docteur. Puis il se rappelait ce qu'il avait entendu compter de l'influence des médecins sur leurs malades. A vrai dire, il ne savait trop que croire ni qu'imaginer. Ce qu'il y avait de plus clair en tout ceci, c'est que le docteur Herbeau lui était odieux pour toute espèce de raisons, qu'il le haïssait pour son esprit, pour ses manières, pour ses opinions, pour sa croix d'honneur, pour sa jument, pour sa culotte courte, pour ses bas de soie, pour sa perruque, pour ses boucles d'argent; que tout en cet homme lui était souverainement antipathique, et qu'enfin il n'avait rien tant à cœur que de se débarrasser de cet hôte incommode. Mais là se reproduisait la difficulté dont nous parlions tout à l'heure. Vis-à-vis de lui-même, M. Riquemont avait bien un prétexte plausible et plus que suffisant; malheureusement ce prétexte, l'orgueil lui commandait de le taire. Vis-à-vis du monde, vis-à-vis de Louise et du docteur Herbeau, il fallait un autre expédient qu'il pût mettre en avant sans aventurer la dignité de son caractère. Congédier l'amant, c'était couronner la victime de myrtes et de roses; une telle disgrace équivalait au triomphe le plus beau, tandis qu'en congédiant le médecin comme convaincu d'ignorance, M. Riquemont sauvait une défaite à son amour-propre, perdait son rival dans l'esprit public et le couvrait de honte pour la fin de ses jours. Mais à cela Louise avait répondu victorieusement : — Pourquoi vouloir remplacer le docteur Herbeau par le docteur Savenay, puisque le docteur Savenay, appelé en consultation, a rendu un éclatant hommage au talent du docteur Herbeau? — Que répliquer? le rustre en perdait la tête.

Le lendemain, il se leva de grand matin, et, après avoir visité ses écuries et ses étables, il fit seller un cheval et partit pour Saint-Léonard. Il mit pied à terre à la porte de M. Savenay. Le jeune homme le reçut avec une grave cordialité, sans contrainte et sans empressement.

— Je viens, lui dit M. Riquemont, déjeuner avec vous et parler d'affaires.

— Je suis tout à vous, monsieur, répondit le jeune docteur.

On déjeuna, car partout où se trouvait M. Riquemont, on dînait ou on déjeunait. Vers la fin du repas, le châtelain s'accouda sur la table, et après avoir vidé préalablement un grand verre de vin :

— Jeune homme, dit-il, je vais vous entretenir de choses graves.

— Monsieur, je vous écoute, répondit M. Savenay en croisant les bras sur sa poitrine.

M. Riquemont promena lentement sa langue sur ses moustaches rousses et hérissées comme l'enveloppe d'une châtaigne.

— Jeune homme, dit-il enfin, que pensez-vous du docteur Herbeau?

— Je pense, comme vous, monsieur, répondit M. Savenay, que le docteur Herbeau est l'honneur de cette ville. Je le tiens pour un galant homme, pour un modèle d'urbanité, de grace et de savoir-vivre, pour un de ces rares esprits, charmans et naïfs, dont le type s'efface chaque jour et se perdra bientôt parmi nous, pour un de ces hommes enfin qu'on ne saurait entourer de trop d'estime ni de trop de respect.

— Excusez du peu! dit M. Riquemont en remplissant son verre. Et comme médecin?

— Comme médecin, monsieur, répliqua M. Savenay, le docteur Herbeau jouit d'une réputation acquise et justifiée par vingt ans de nobles travaux. Vous avez entendu ma profession de foi, le jour où j'eus l'honneur d'être appelé par vous en consultation au château de Riquemont; cette profession de foi, je suis prêt, si vous le souhaitez, à la renouveler à cette heure.

— Ah çà! mon petit, s'écria le châtelain d'un ton familier et goguenard, vous me la donnez belle! Nous ne sommes point ici en consultation; gardez ce langage académique pour une occasion meilleure. Le vin est bon, rien ne nous presse; parlons franchement et à cœur ouvert. Voulez-vous que je vous dise, moi, ce que vous pensez du docteur Herbeau? Vous pensez que c'est une vieille bête.

— J'imagine, monsieur, que vous voulez parler de Colette, répondit froidement le jeune docteur.

M. Riquemont demeura quelque temps interdit sous le regard glacé de l'amphitryon. Il vida son verre et reprit :

— Voyons, sérieusement, entre nous, pensez-vous ce que vous dites?

— J'ai pour habitude de penser tout ce que je dis.

— Eh bien! jeune homme, vous êtes dupe! s'écria M. Riquemont en donnant sur la table un grand coup de poing qui fit vaciller les flacons. Vous êtes dupe, vous dis-je! Savez-vous comment le docteur Herbeau, lorsqu'il vous croyait mort, s'est exprimé hier sur votre compte? Savez-vous ce qu'a dit le docteur Herbeau? monsieur, le

savez-vous? Non, vous ne le savez pas, vous ne le saurez jamais, car je n'oserai le redire, je connais trop le respect que l'on doit à votre personne. Il a dit que vous étiez une ganache.

— Soyez sûr, monsieur, que le docteur Herbeau n'a pas dit cela, affirma M. Savenay avec assurance.

— C'est moi qui l'ai dit, répliqua M. Riquemont un peu troublé, mais pour le lui faire répéter.

— Vous avez eu tort, monsieur, ajouta le jeune homme en souriant. Rappelez-vous les paroles du Christ : Vous ne tenterez pas votre Dieu. Mais brisons là. M. Herbeau me croyait mort, il m'a pu juger sévèrement. L'Égypte en faisait autant de ses rois; j'aurais mauvaise grace à me plaindre.

— Mais vous ne savez pas tout ce qu'a dit le vieux scélérat! s'écria le châtelain avec rage. Il s'est réjoui de votre mort.

— Permettez-moi de n'en rien croire.

— Il a prétendu que vous n'étiez pas grand'chose de bon.

— C'est tant pis pour moi.

— Que vous étiez un faiseur d'embarras!

— La chose est possible.

— Un faquin!

— Comme il vous plaira.

— Un espion de la police!

— Cessons, monsieur, ces enfantillages. Quelle que soit l'opinion que le docteur Herbeau professe à mon égard, elle ne saurait modifier en rien celle que j'ai de son esprit, de son caractère et de son mérite.

M. Riquemont se mordit les lèvres et resta silencieux, déconcerté par ce ferme langage et par cette digne attitude.

— Jeune homme, reprit-il au bout de quelques instans, souffrez que je vous adresse une question qui pourra d'abord vous sembler indiscrète, mais qui vous prouvera le sérieux intérêt que je vous ai voué. Êtes-vous riche?

— Ma pauvreté ne doit rien à personne, répondit le jeune docteur.

— Vous êtes pauvre?

— Oui.

— Et vous voulez faire fortune?

— Non.

— De par tous les diables! vous êtes fou, monsieur, s'écria le châtelain avec humeur. Qu'êtes-vous donc venu chercher à Saint-Léo-

nard, et quel but vous proposez-vous ici-bas, si ce n'est l'argent et la fortune? La fortune, monsieur, vous en parlez bien à votre aise. C'est la grande affaire de la vie, c'est la vie, la vie tout entière. Que faire en ce bas monde, si l'on n'y fait fortune? La fortune! ah! vous n'en voulez pas. Je la garde; merci!

— Voyons, monsieur, où voulez-vous en venir? demanda M. Savenay en laissant échapper un geste d'impatience.

— A vous dire, monsieur, que votre fortune, cette fortune que vous dédaignez, est entre mes mains, et qu'il dépend de vous de la voir passer dans les vôtres.

— En vérité, je ne vous comprends pas, dit M. Savenay d'un air étonné.

— Vous allez me comprendre. Étranger à Saint-Léonard, vous avez à lutter contre un homme qui, depuis vingt ans, a l'unique privilége de tuer en ce pays; on est fait à sa manière, et, bien que je vous croie fort habile, vous aurez de la peine à le détrôner. N'oubliez pas son fils, qu'il ne va pas manquer d'appeler à son aide pour l'opposer à vos débuts. C'est un niais, il réussira; vous êtes un garçon d'esprit, votre succès est incertain; toujours est-il qu'il vous faudra long-temps l'attendre, combattre tous les jours avec acharnement, gagner pied à pied le terrain. Eh bien! moi, je vous offre l'occasion de rafler sur-le-champ, d'un seul coup, la clientèle du père et du fils. Cela vous va-t-il?

— De grace, expliquez-vous, s'écria M. Savenay, qui de l'étonnement arrivait à l'ébahissement.

— Je vais m'expliquer, dit M. Riquemont.

Il but un verre de rhum, passa sa main sur ses moustaches, puis, élevant la voix et d'un ton solennel :

— Je suis riche, moi, reprit-il. Mon bon ami, tel que vous me voyez, j'ai trente petites mille livres de rentes au soleil. Ajoutez-y une influence politique qui s'étend à vingt lieues à la ronde. Je représente le parti libéral dans mon département. Les tyrans me redoutent, les vicaires tremblent à ma vue, les jésuites ont juré ma mort. Je corresponds avec le *Constitutionnel*.

A ce nom, M. Savenay s'inclina.

— C'est ainsi que j'ai l'honneur de vous le dire, poursuivit le châtelain. Je suis roi de la contrée. Je tiens Saint-Léonard comme une pièce de cent sous dans ma main; j'en puis disposer à ma guise. Cela est si vrai, jeune homme, que, s'il me prenait fantaisie de retirer aujourd'hui la clientèle du château au docteur Herbeau, le docteur

Herbeau n'aurait pas demain six pratiques dans la ville et aux environs; me comprenez-vous maintenant?

— Pas le moins du monde, dit M. Savenay.

— Comment, ventrebleu! vous ne comprenez pas que je vous aime et que je vous veux du bien! s'écria M. Riquemont. Oui, jeune homme, je l'avoue, je vous aime; tout me plaît en vous. Nous avons les mêmes goûts, les mêmes idées, les mêmes opinions. Je vous ai tout de suite aimé, rien qu'en voyant votre cheval. Vous m'intéressez: je sais que vous avez, dans quelque coupe-gorge de la Creuse, une vieille bonne femme de mère qui vous pleure, une jeune fillette de sœur qui, faute de dot, ne peut se marier. Eh bien! votre vieux Riquemont veut réunir la mère et le fils et donner un mari à la fille. Docteur Savenay, déclarez que votre confrère n'entend rien à la maladie de ma femme, et, dès aujourd'hui, je congédie le docteur Herbeau, je vous offre la clientèle du château et vous confie la santé de Louise.

Ayant ainsi parlé, M. Riquemont se frotta les mains d'un air triomphant et satisfait.

— Je vous comprends, monsieur, répondit M. Savenay. Croyez que je suis profondément touché de l'intérêt que vous voulez bien prendre à ma destinée. Vous me voyez heureux et confus des sentimens affectueux que vous avez daigné m'exprimer. Quant à la position que vous m'offrez, j'apprécie, n'en doutez pas, tout ce qu'elle a pour moi d'honorable et d'avantageux; mais je ne saurais l'accepter.

— Vous refusez! s'écria M. Riquemont.

— Je refuse, répliqua M. Savenay.

En cet instant, la conversation fut empêchée par un épouvantable vacarme qui ébranla tout à coup les vitres du jeune docteur. C'était un bruit d'instrumens tel que les murs de Jéricho n'en entendirent pas de pareil. S'étant approché du balcon pour voir ce que ce pouvait être, M. Savenay aperçut sous ses fenêtres un groupe de grotesques musiciens qui, aussitôt qu'ils le reconnurent, interrompirent brusquement l'ouverture de *la Caravane* pour attaquer vigoureusement le grand air de triomphe de *la Muette*. Une foule compacte encombrait les boulevarts, et quelques cris de: Vive le docteur Savenay! éclatèrent çà et là dans les rangs. M. Savenay se retira du balcon et demanda d'un air irrité ce que signifiait cette plaisanterie. Son domestique lui répondit que c'était une sérénade que lui donnait la musique de la ville. En effet, la nouvelle du retour du jeune docteur, qu'on avait cru mort, s'étant répandue dans Saint-Léonard, ses par-

tisans avaient décidé qu'on lui donnerait une sérénade en signe de félicitation et de réjouissance, mais, en réalité, à cette seule fin d'humilier le docteur Herbeau.

— Voilà qui m'est souverainement déplaisant, dit M. Savenay visiblement contrarié. Messieurs, ne sauriez-vous aller faire plus loin votre tapage! ajouta-t-il en reparaissant à la fenêtre.

Mais sa voix fut étouffée par l'enthousiasme de la grosse-caisse. L'orchestre se composait de deux trompettes, de quatre violons, d'un tambour et d'une clarinette. Mme Saqui, alors en représentation à Saint-Léonard, ainsi que nous l'avons dit, avait prêté sa grosse caisse, ses cymbales et deux chapeaux chinois. Parmi les exécutans, on remarquait surtout le gendarme Canon, qui soufflait de toute la force de ses poumons dans une trompette fêlée. Lorsque M. Savenay se montra de rechef au balcon, il fut salué par l'air de : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille?*

— Allez tous au diable! leur cria-t-il en fermant sa croisée avec colère.

M. Riquemont ne se sentait pas d'aise.

— J'aime à voir les populations honorer ainsi le vrai mérite, dit-il en rouvrant la fenêtre. Jeune homme, laissez mon cœur, mes yeux et mes oreilles se repaître de ce touchant spectacle et de cette douce harmonie. Bien! mes amis, bien! s'écria-t-il en jetant quelques gros sous que se disputèrent deux ou trois petits ramoneurs, en criant: Vive monsieur Savenay! vive monsieur Riquemont!

— Que diable! monsieur, dit le jeune homme en l'arrachant de la fenêtre, qu'il referma violemment, tout ceci n'a pas le sens commun, et, si cette scène devait se renouveler, je quitterais sur-le-champ Saint-Léonard pour ne plus y rentrer. Je prétends ne point servir de jouet et de prétexte à la sottise des méchans. Pour qui me prend-on ici? Je n'ignore pas que cette sérénade est un charivari à l'adresse du docteur Herbeau, et je tiens à ce qu'on sache que je rougis d'un pareil hommage.

Cependant la musique allait son train. Pour compléter l'affaire, une petite fille vêtue de blanc, blonde et rose comme un chérubin, jambes et bras nus, petits pieds chaussés de brodequins mignons, entra dans la salle à manger et s'avança gentiment vers le jeune docteur, qui reconnut Mlle Atala d'Olibès, la fille de la directrice de la poste aux lettres. Elle tenait d'une main une couronne d'immortelles et de l'autre un énorme bouquet de dahlias, si gros que c'était le bouquet qui semblait porter la belle enfant. Elle l'offrit à M. Savenay,

et, d'une voix fraîche et argentine comme le murmure d'un clair ruisseau, elle gazouilla ce compliment :

Hier, je pleurais votre trépas;
Mais ce matin, avant l'aurore,
Un dieu me dit : Ne pleure pas,
Monsieur Savenay vit encore.
A ces mots, je cours au jardin
Moissonner les présens de Flore,
Pour les offrir au médecin
Qu'en ces lieux tout le monde honore.
De ces beaux dahlias la fraîcheur
Se flétrira, douleur extrême!
Voici le véritable emblème
Des sentimens de notre cœur.

Et, à ce dernier vers, elle tendit la couronne d'immortelles au jeune docteur.

— C'est charmant! ravissant! étourdissant! s'écria M. Riquemont. Je n'ai jamais rien entendu de pareil.

— C'est en effet très joli, dit M. Savenay, qui ne put s'empêcher de sourire.

— Tiens, mon petit ange! voici de quoi acheter des dragées, ajouta M. Riquemont en lui présentant un gros sou tout souillé de vert-de-gris.

— Est-ce que j'ai besoin de votre argent, gros vilain! dit Mlle d'Olibès en lui jetant son morceau de cuivre à la tête.

M. Savenay prit l'enfant sur ses genoux, la caressa avec bonté, et la renvoya à sa mère les poches bourrées de friandises et de biscuits.

Près de se retirer :

— Monsieur, dit-elle, voulez-vous que je vous récite une fable?

La cigale, ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvue...

— Va, mon enfant, va, ta poupée t'attend, dit le jeune homme en la reconduisant par la main jusqu'au bas de l'escalier. Il est impossible, s'écria-t-il en rentrant, de rien voir de plus burlesque ni de plus ridicule que ce qui se passe ici depuis un quart d'heure. J'ai donné ordre qu'on bridât nos chevaux; si vous y consentez, monsieur, nous irons faire un tour hors de la ville, car, en vérité, la place n'est pas tenable.

— Docteur Savenay, dit M. Riquemont, je veux bien aller avec vous faire un tour hors de la ville. Votre modestie souffre, je le conçois....

— Ma modestie! s'écria M. Savenay avec emportement; ah çà! monsieur, êtes-vous complice de tous ces imbéciles et vous moquez-vous de moi?

— Calmez-vous, jeune homme, reprit le châtelain; je veux dire seulement que ce qui se passe est plus sérieux que vous ne semblez le croire. Quel que soit le motif qui préside à ces démonstrations, le moment est favorable pour frapper un grand coup. Dites un mot, je congédie le docteur Herbeau, et tout Saint-Léonard est à vous.

— Non, non, mille fois non! s'écria le jeune homme en frappant du pied le parquet, car il était au bout de sa patience : ce mot, je ne le dirai point. Je ne veux pas de la fortune à ce prix, et, si vous voulez que je vous parle franchement, j'oserai vous avouer, monsieur, que je vous juge ingrat, car les services du docteur Herbeau méritent une autre récompense que celle que vous leur réservez.

A ces mots, il prit sa cravache, descendit précipitamment l'escalier et sauta sur son cheval, qui l'attendait depuis quelques instans dans la cour. Suivi de M. Riquemont, il passa fièrement devant le bruyant orchestre, sans jeter un regard aux exécutans qui, en le voyant paraître, avaient entamé, les uns l'ouverture de *Lodoïska*, les autres la marche de *Moïse*.

Une fois hors de Saint-Léonard, le châtelain revint à la charge, mais vainement; M. Savenay fut inflexible, et tous deux se séparèrent à mi-chemin de Riquemont, médiocrement satisfaits l'un de l'autre.

M. Riquemont s'en retourna, d'autant plus acharné contre le docteur Herbeau, qu'il ne savait comment s'y prendre pour se débarrasser de cet homme. Tout le bien que lui en avait dit le jeune docteur n'avait fait qu'envenimer son humeur irascible et jalouse. On se tromperait, d'ailleurs, si l'on pensait que M. Savenay se fût aliéné en ce jour les bonnes graces du châtelain. La nature grossière du Riquemont n'était pas inaccessible au sentiment du juste et de l'honnête. La noble contenance de notre jeune ami lui avait singulièrement imposé, et, tout en s'irritant de son refus, le rustre n'avait pu s'empêcher d'en apprécier la délicatesse et d'en admirer le désintéressement. Mais plus son cœur le portait vers le jeune médecin, plus il ressentait d'aversion pour le vieux, et M. Savenay, par sa belle conduite, n'avait réussi qu'à porter un dernier coup à son infortuné confrère.

M. Riquemont éprouvait le besoin de rafraîchir son ame brûlante

par des émotions douces et patriarcales. Avant de rentrer au château, il s'arrêta dans la prairie où ses chevaux et ses poulains pâturaient en liberté. Ils étaient tous là, ses amours, errant ou mollement étendus sur l'herbe, au soleil, à l'ombre des chênes. A cet aspect, son cœur soulagé se gonfla de satisfaction et son regard rayonna d'orgueil. Il resta long-temps au milieu d'eux, comme un pacha dans son harem, allant de l'un à l'autre, de celui-ci à celui-là, les flattant de la main, leur parlant, les baisant au front, les examinant des pieds à la tête avec une sollicitude amoureuse. A sa voix bien connue, les poulains familiers accouraient en bondissant, puis s'échappaient brusquement en gambades charmantes, tandis que, sur son passage, les chevaux, couchés sur le gazon, allongeaient le col et tournaient vers lui leurs grands yeux caressans. Ils avaient tous un nom de son choix. Or, la chose est assez curieuse pour valoir la peine d'être contée. Croirait-on que ce diable d'homme, comme s'il eût voulu fondre en une seule les deux passions qui partageaient sa vie, l'hippomanie et le libéralisme, avait choisi à chacun de ses élèves un parrain parmi les membres de l'opposition? En un mot, pour baptiser ses chevaux, il s'était servi du tableau de la chambre des députés en guise de calendrier. Chaque animal était nommé suivant son mérite. Aux plus fringans, aux plus ardens, aux plus vigoureux, aux plus aimés enfin, appartenaient les noms les plus formidables de l'extrême gauche. Ceux qui venaient ensuite, d'un sang moins généreux, d'une race moins pure, représentaient les consciences douteuses et les flottantes opinions. Enfin, comme il se trouvait dans le nombre quelques anciens serviteurs, fourbus ou couronnés, dont on tolérait la vieillesse, ceux-là portaient les noms les plus vénérables de l'extrême droite. Grace à cette ingénieuse invention, M. Riquemont en était arrivé à identifier les filleuls et les parrains, de telle sorte qu'aux jours de visite, en parcourant les rangs de ses élèves, il les apostrophait tous par un nom célèbre, distribuant à chacun l'éloge, l'encouragement ou le blâme, selon que le parrain s'était montré plus ou moins féroce aux dernières séances de la chambre.

— Bien, mon garçon! disait-il à l'un. — Bravo, mon fils! criait-il à l'autre. Vous avez bien mérité du pays! — Toi, mon vieux, tu fléchis, tu baisses! — Toi, là-bas, mon petit, tu me fais l'effet de vouloir tourner casaque! Allons! mes enfans, courage! l'horizon politique se rembrunit. La mère-patrie vous tend les bras, et demande que vous brisiez ses fers. — Et vous, vieillards, ajoutait-il en s'adressant aux membres décrépits de la droite, vil troupeau de tyrans et

d'esclaves, rangez-vous, faites place à la liberté qui s'avance. — Et, ce disant, il leur administrait par-ci par-là quelques bons coups de cravache, si bien qu'un jour un de ces vieillards, rajeuni par l'outrage, lui détacha dans le ventre une ruade qui vous le mit au lit pour deux mois.

On pense bien que M. Riquemont ne se livrait à ces excentricités qu'en ses jours de gaillarde humeur. Cette fois, il s'abstint de toute démonstration politique. D'ailleurs, étant parti de grand matin, il n'avait pas lu son journal, et ne savait à quoi s'en tenir sur les destinées de la France. Après avoir fait la revue de ses élèves, de ses enfans, comme il les appelait, il alla s'asseoir au pied d'un hêtre et laissa errer autour de lui un regard triste et mélancolique. Certes, le pèlerin n'était pas élégiaque, et ce n'est pas lui qu'on accusera de promener sa douleur sur les lacs et de confier sa plainte aux échos du rivage. Eh bien! en cet instant, il sentit son cœur de granit se fendre et près d'éclater. Il se rappela le temps où, libre de toute préoccupation étrangère à ses goûts et à ses instincts, il s'abandonnait exclusivement à la culture de ses terres et à l'éducation de ses poulains : temps heureux où son ame de faune et de centaure ignorait les tourmens de la jalousie et ne connaissait d'autres soucis que les variations de l'atmosphère et l'amélioration de la race chevaline! Il savoura longtemps le miel de ses souvenirs; puis, en repassant dans son esprit les derniers jours qui venaient de s'écouler, en songeant que c'était le docteur Herbeau qui avait empoisonné ce paisible bonheur, sa rage, un instant assoupie, se réveilla plus vive et plus terrible, et le miel des souvenirs se changea en flots d'amertume qu'il jura de faire avaler au perfide Herbeau jusqu'à la dernière goutte. Il se leva avec colère, remonta sur son cheval, et gagna le château d'un air sombre.

Cependant le cœur de Louise était plein d'orages. A l'idée que M. Savenay pouvait remplacer le bon Aristide, sa jeune ame se mourait d'épouvante. La pauvre enfant s'était bien interrogée depuis la veille : à force de s'interroger, Louise avait fini par comprendre ce qui se passait en elle, d'où lui venaient ce trouble et cet effroi. Elle s'était avoué qu'elle avait peur d'aimer, elle aimait.

Cette découverte la jeta dans un vrai désespoir. Avant d'être une honnête et charmante femme, Louise avait été une brave et noble fille, chaste et pure autant que belle. Morte à la fleur de l'âge, sa mère ne lui avait laissé que de bons exemples. Son éducation avait été religieuse. Son aïeule, aimable et pieuse, l'avait élevée saintement dans la solitude. Jamais les mauvais bruits du monde n'étaient parvenus

jusqu'à elle. Aucune image décevante n'avait voilé le ciel de ses jeunes années. Aucune lecture malfaisante n'avait inquiété sa joyeuse ignorance. Elle s'était mariée sans se douter de l'amour, sans imaginer qu'il pût exister un autre sentiment que celui qu'elle éprouvait pour son mari, un autre bonheur que l'accomplissement de ses devoirs, convaincue que tous les maris ressemblaient à M. Riquemont, et tous les mariages au sien. Plus tard, la tristesse et l'ennui, l'imagination et les sens s'éveillant, quelques livres aussi, dérobés aux regards du maître et dévorés en cachette, durant les soirées d'hiver, sous le manteau de la cheminée, tandis que le vent sifflait aux portes et que le grillon chantait dans les fentes de l'âtre, lui avaient bien révélé de vagues horizons qui ne ressemblaient en rien à ceux qui bornaient la vue du château de Riquemont; mais ces horizons, ces plages inconnues, ne lui étaient apparus que flottant au loin dans la brume des rêves, et jamais elle n'avait songé qu'elle pût y aborder un jour. Ce nouveau monde que nous cherchons tous, comme Christophe Colomb, patrie mystérieuse vers laquelle nous pousse incessamment le curieux instinct de notre divine nature, elle l'avait entrevu, mais confusément et sans le chercher ailleurs que dans le ciel. Elle croyait sa vie close ici-bas et n'attendait rien sur la terre. Elle s'était sentie dépérir sans connaître le mal qui la consumait. Elle avait vu sa jeunesse pâlir, sans savoir, sans se demander d'où soufflait le vent qui la flétrissait avant l'âge.

Lorsque l'amour éclata dans son cœur, lorsque Louise comprit qu'elle aimait, elle fut saisie d'un grand remords, et toutes les pieuses voix qui avaient bercé son enfance s'élevèrent pour la maudire. Dans son innocence, elle s'exagérait son crime. Elle se jugeait déjà épouse infidèle et parjure. — Pourtant, mon Dieu! ce n'est pas ma faute, s'écriait-elle avec désespoir. Je ne prévoyais rien, je ne me doutais de rien. Je ne sais pas comment cela s'est fait. Mon Dieu! ne m'abandonnez pas, et je triompherai des coupables pensées qui m'assiégent. — Elle pleurait et se tordait les bras. Quoique faible et n'en pouvant plus, elle s'échappa de sa chambre, de cette chambre que le jeune homme absent remplissait tout entière. Mais elle retrouva partout l'image qu'elle voulait fuir. Partout elle le voyait pâle, défait, sanglant, tel qu'il s'était présenté à elle le jour de ce funeste orage. Partout elle entendait sa voix grave, affectueuse et parfois tendre. En dépit d'elle-même, elle se racontait heure par heure, instant par instant, les jours enchantés qu'ils avaient passés ensemble. Elle s'enivrait, à son insu, du charme de son repentir.

Le sentiment du devoir l'emporta. Après bien des larmes et des

déchiremens intérieurs, Louise décida que non-seulement M. Savenay ne pouvait remplacer le docteur Herbeau, mais encore qu'elle ne devait plus le revoir. Elle irait donc noblement à son mari et lui confesserait à genoux le trouble et l'effroi de son cœur, le priant de lui pardonner et de la sauver d'elle-même. Ce parti pris une fois, elle se sentit plus calme et mieux avec sa conscience.

Le lendemain, elle se leva de bonne heure pour accomplir sa résolution. Lorsqu'elle fit demander M. Riquemont, son pauvre cœur battit bien fort et ses jambes se dérobèrent sous elle. Elle ne savait plus où elle avait pris le courage d'un si hardi dessein. Elle était toute pâle et toute tremblante. On vint lui dire que M. Riquemont était parti de grand matin pour Saint-Léonard, et qu'il ne reviendrait que le soir. A cette nouvelle, la jeune femme se sentit soulagée d'un grand poids. C'était un jour de gagné : peut-être le soir n'arriverait pas.

Le soir arriva vite. Au bruit des pas de M. Riquemont, Louise tressaillit, et toute force l'abandonna. M. Riquemont n'entra pas dans la chambre de sa femme et resta dans la salle voisine. Louise, l'ayant vainement appelé, se résigna à l'aller trouver. Il se promenait de long en large, et n'accorda pas la moindre attention à Louise, qui le regardait d'un air inquiet. Elle essaya de lui parler, il lui répondit en sifflant. La pauvre enfant avait de grosses larmes dans les yeux. M. Riquemont s'étant assis, elle alla s'appuyer craintivement sur son épaule; puis, se laissant glisser furtivement entre ses genoux, elle se prit à le regarder d'un air humble, timide et suppliant, comme une blanche levrette qui demande grace à son maître. Le maître laissa tomber sur elle un regard superbe et dédaigneux.

— Mon ami, dit-elle enfin d'une mourante voix, j'ai bien réfléchi à ce que vous m'avez proposé hier, et je vous dois, je me dois à moi-même de vous déclarer encore une fois que cela ne se peut pas. Mon ami, daignez m'écouter.

M. Riquemont s'était levé brutalement. Louise s'attachait à ses genoux.

— J'ai besoin, s'écria-t-elle, de toute votre indulgence.

— Comment! mille millions de tonnerres! s'écria M. Riquemont en éclatant comme une bombe, il est donc écrit là-haut que je n'aurai pas un instant de repos ici-bas! Comment! vous allez encore me casser la tête de cette sotte affaire! Malheur à qui a jeté la discorde dans ma maison! Je me vengerai, mille diables! Quant à vous, madame, rentrez dans votre appartement.

A ces mots, il sortit en brisant les portes.

Louise rentra dans sa chambre et fondit en pleurs. Telle était donc la récompense de ses pieuses intentions! Mais la noble enfant ne se laissa pas décourager par ce premier échec; elle ne cherchait pas un prétexte à sa faiblesse, mais un appui, une sauvegarde. Elle imposa silence aux rébellions de son amour-propre offensé, et, moins jalouse de sa dignité que de son salut, elle employa une partie de la nuit à écrire à son mari ce qu'il avait refusé d'entendre. Ce fut une lettre touchante, telle que nul ne saurait l'écrire, adorable dans ses aveux, dictée par un sentiment ingénu, plus charmant et plus méritoire que l'irréprochable vertu. La candeur et l'effroi d'une ame timorée s'y révélaient à chaque ligne. C'était le cri d'une conscience troublée, plus précieuse et plus respectable que l'austère innocence en sa sécurité.

Le lendemain, après avoir fait remettre par un serviteur cette lettre à M. Riquemont, Louise attendit la réponse avec anxiété. Elle connaissait le caractère emporté de son mari, son humeur atrabilaire, ses susceptibilités étroites. D'ailleurs, elle se sentait coupable vis-à-vis de lui, vis-à-vis d'elle-même; aussi, pour prix de ses aveux, la mort lui aurait semblé douce. Au bout d'une heure, les pas lourds et pesans de M. Riquemont se firent entendre. L'innocente coupable recommanda son ame à Dieu et s'apprêta à mourir. M. Riquemont parut; il tenait à la main la lettre de sa femme. Louise baissa la tête et attendit l'arrêt de son juge. Après un long silence, durant lequel il tint Louise palpitante sous son regard :

— Il ne manquait plus que cela! s'écria-t-il d'un ton ironique; vous m'écrivez! Je vais être obligé d'établir à Riquemont une petite poste pour desservir notre correspondance! Je suis en effet un mari si terrible et si redoutable! Vous allez voir que j'interdis à madame la liberté de la parole.

— Mon ami, dit Louise sans lever les yeux, j'ai voulu vous parler hier, et...

— Eh bien! vous en ai-je empêchée? ai-je refusé de vous entendre? mais vous avez préféré m'écrire. Cela flattait vos goûts romanesques.

— Mon ami...

— Vous êtes romanesque, ne vous en défendez pas. Vous avez des prétentions au beau style, voici long-temps que je m'en aperçois. Avant qu'il soit peu, vous écrirez de petits chefs-d'œuvre. Puis vous publierez vos mémoires. Voilà qui me plaît dans une femme! Je prétends, au jour de votre fête, vous faire présent d'une bouteille d'encre et d'un paquet de plumes d'oie.

— Mon ami, dit Louise, avez-vous lu la lettre que je vous ai adressée?

— Moi! s'écria M. Riquemont; halte-là! je ne veux pas de la liberté de la presse dans mon ménage. J'attendrai, pour lire vos lettres, que vous les écriviez en vers.

Et, parlant ainsi, il mit en pièces le papier qu'il tenait à la main.

— Ainsi, monsieur, demanda Louise, vous n'avez pas lu cette lettre?

— Non, madame, répliqua M. Riquemont, et je réserve le même sort à toutes celles que vous voudrez bien m'adresser. Sachez, d'ailleurs, que quoi que vous puissiez écrire et dire, vous ne changerez rien à mes décisions; ce que Riquemont veut, Dieu le veut.

A ces mots, il se retira tout fier de sa belle équipée.

— Seigneur! s'écria la jeune femme; puisque mon mari me repousse et m'abandonne, qui me sauvera, si ce n'est mon vieil ami, le bon Aristide Herbeau?

Hélas! jeune imprudente, implorez un autre appui! car mieux vaudrait à la colombe éperdue se réfugier entre les griffes d'un vautour, mieux vaudrait à la gazelle harcelée par les chiens des chasseurs s'abriter dans la gueule d'un loup affamé.

Aristide Herbeau n'est plus reconnaissable. Ne cherchez plus le bon Aristide; notre héros s'est transfiguré. Ses mouvemens sont brusques, son geste est prompt, sa voix impérieuse, sa parole saccadée, sa démarche belliqueuse. Son regard étincelle; son front est chargé de tempêtes. Ce n'est plus le docteur Herbeau; c'est un lion rugissant, c'est un sanglier blessé. Jeannette se demande ce qu'est devenu son maître; Adélaïde, son mari. Colette elle-même ne reconnaît plus le poids accoutumé. Ses flancs frissonnent sous l'éperon et ses oreilles se dressent avec étonnement aux sifflemens aigus de la cravache. Adélaïde, Jeannette et Colette ne savent qu'imaginer. Vainement l'épouse interroge l'époux; vainement elle s'alarme du long retard de Célestin. Le docteur Herbeau n'est plus ni époux ni père. Il ne vit et ne respire que pour la vengeance.

Cependant le jour de la sérénade avait été assez fatal à la maison Herbeau pour qu'il fût permis de s'en inquiéter. On sait que depuis long-temps cette maison tremblait sur sa base, et qu'il ne fallait plus qu'un grand coup de vent pour la jeter à bas. M. Riquemont avait dit vrai : il n'y avait que son patronage apparent qui la retînt encore dans sa ruine et l'empêchât de crouler comme un château de cartes. On s'étonnait avec raison que Célestin ne vînt pas disputer son héritage

à l'ambition du nouveau médecin. Déjà des bruits fâcheux, auxquels Mme d'Olibès n'était pas étrangère, couraient dans la ville sur le jeune absent. On assurait qu'à cause de sa constitution débile et de sa timidité naturelle qu'il n'avait pu vaincre, Célestin était à jamais perdu pour la science. On ajoutait que c'était par vanité et par orgueil que les parens retardaient son retour. Il est vrai qu'on prétendait d'autre part que Célestin avait réalisé glorieusement toutes les espérances de sa famille, et qu'il allait bientôt apparaître radieux, comme un jeune guerrier armé de pied en cap, pour venger l'honneur et les intérêts de son père. Malheureusement, les bruits que sème la bienveillance n'éveillent point d'échos et meurent bientôt à la peine, tandis que les autres courent, prospèrent, grossissent, grandissent, choyés, caressés, nourris par la charité publique. Au milieu de toutes ces rumeurs, éclata, comme un obus entre les jambes du docteur Herbeau, le double incident de la mort et de la résurrection du jeune docteur. Depuis quelques jours, on commençait à se moins préoccuper de M. Savenay. Cet épisode réveilla dans toutes leurs fureurs les sympathies et la curiosité qui faisaient mine déjà de s'assoupir.

La nouvelle de la mort du jeune étranger avait remué tous les esprits. Nous sommes obligé d'avouer que Mme Herbeau ne chercha point à dissimuler la joie qu'elle en éprouvait. Quant au docteur, bien que nous l'ayons vu tomber dans le piége de M. Riquemont, nous devons dire qu'il s'en affligea sincèrement, et qu'il alla même jusqu'à gourmander vertement l'allégresse d'Adélaïde. Il y eut à ce sujet une scène assez vive entre les deux époux. Toujours est-il que, durant quatre jours, M. Savenay avait passé pour mort à Saint-Léonard. Chacun racontait la catastrophe à sa manière. Les uns soutenaient qu'il avait été foudroyé sous un chêne; les autres, que son cheval l'avait jeté sur un tas de pierres; d'autres, qu'il avait été emporté par une trombe. Enfin, on apprit, à n'en pouvoir douter, que son cadavre venait d'être retrouvé dans la Vienne, près du moulin de Champfleuri. Le fait était attesté par M. Grippard, huissier, qui le tenait du percepteur, lequel se l'était laissé dire par un rat de cave qui le savait d'un cabaretier. Rien n'était plus sûr ni plus authentique. Quatre garçons meuniers devaient, le soir même, rapporter sur un brancard les restes mortels à la ville. Saint-Léonard s'était mis en mesure de rendre quelques honneurs au défunt. On avait fait creuser un grand trou dans le cimetière, et, vers les quatre heures de l'après-midi, les cloches se prirent à se lamenter. Après avoir bien dîné, Saint-Léonard se leva de table et se répandit sur la route de Champ-

fleuri pour voir arriver le cadavre. Mais voilà bien une autre fête! le noyé ressuscite! Au lieu de M. Savenay mort, porté sur un brancard par quatre garçons meuniers, on le vit arriver vivant, sain et sauf, à cheval. Il fendit la foule ébahie au grand trot et ne s'arrêta qu'à sa porte, où l'attendait son enterrement. Qui fut bien désappointé? Mme Herbeau d'abord, puis les chantres de la paroisse et un poète de Saint-Léonard qui avait composé une ode sur le trépas du jeune médecin.

On imagine aisément de quel intérêt romanesque dut se voir entouré l'étranger. On sut bientôt que, tandis qu'on le croyait flottant sur les eaux de la Vienne et pêché sous les roues d'un moulin, il était installé au château de Riquemont, hébergé comme l'ami de la maison. Le lendemain, la sérénade et la visite du châtelain complétèrent l'ovation commencée la veille. On avait aperçu M. Riquemont jetant des pièces d'or aux musiciens; on avait vu M. Savenay, pour se dérober aux transports de la foule, déserter son logis et s'échapper à travers champs. On s'entretenait aussi des vers charmans composés par Mme d'Olibès; il en circulait déjà plusieurs copies dans la ville. Les ennemis du docteur Herbeau allaient partout, les déclamant avec emphase. On racontait que M. Savenay, dans sa reconnaissance, avait fait présent à la petite Atala d'Olibès d'un magnifique bracelet orné de rubis et d'émeraudes. On ne doutait pas qu'il n'épousât très prochainement la directrice de la poste aux lettres, que les érudits de l'endroit, depuis qu'ils avaient lu ses vers, appelaient la moderne Sapho. Le soir du même jour, on assurait que M. Riquemont avait jeté des billets de 500 francs par la fenêtre, que M. Savenay avait fait cadeau d'une cassette de diamans à Mlle d'Olibès, et que les bans de son mariage avec la mère seraient publiés le lendemain.

Disons-le hautement à leur gloire, dans cette circonstance, les amis du docteur Herbeau déployèrent une énergie et firent preuve d'un dévouement bien rares en pareille occurrence. Comprenant que le cas était grave, ils se rendirent en corps à la maison d'Aristide. Aristide était absent. Ils trouvèrent Adélaïde en proie à une violente attaque de nerfs. Le bruit de la sérénade et les nouvelles du dehors l'avaient jetée dans cet état. Elle se tordait sur son lit en poussant des cris perçans, tandis que Jeannette, aux abois, frappait dans les mains de sa maîtresse et lui versait sur le visage une carafe d'eau glacée. La présence des amis la calma. Ils eurent pour la consoler des paroles bonnes et tendres. Ils cherchèrent à lui démontrer que tout n'était pas perdu, et qu'il ne fallait pas se désespérer pour si

peu, convenant toutefois que la situation ne manquait pas de gravité et qu'il était urgent de prendre un parti décisif.

— Que faire, hélas! dit Adélaïde.

— Rappelez Célestin, s'écrièrent-ils tous à la fois.

Sur ces entrefaites, le docteur Herbeau arriva. Il écouta sans sourciller le récit de cette funeste journée. Lorsqu'il fut question de M. Riquemont et de son attitude malveillante en cette désastreuse affaire, le visage du docteur s'alluma, et un sourire fatal passa sur ses lèvres.

— C'est bien! dit-il d'un air à la fois calme et sombre.

Dès qu'ils eurent achevé de chanter cette lamentable épopée :

— Rappelez Célestin ! reprirent les amis en chœur. C'est le seul parti qu'il vous reste à prendre; c'est la seule digue, le seul rempart que vous puissiez raisonnablement opposer à la faveur près de vous échapper. Rappelez Célestin! vos ennemis s'étonnent eux-mêmes que ce ne soit pas déjà fait. Ils triomphent de vos lenteurs. Qu'attendez-vous? que M. Savenay ait éclairci votre clientèle et substitué sa puissance à la vôtre? Il n'est déjà que trop de mal. Rappelez, rappelez Célestin!

— Nous l'avons rappelé, dit Adélaïde; mais le cruel enfant ne vient pas.

— Il viendra, dit le docteur Herbeau, gardez-vous d'en douter. Il viendra, comme un jeune archange, mettre son pied vainqueur sur la tête de nos ennemis.

— Qu'il vienne donc! s'écria le chœur des amis.

— Mes amis, dit le docteur Herbeau en élevant la voix et avec une affectueuse dignité : souffrez que je vous remercie de votre présence en ces lieux. Je suis heureux et fier de vous voir réunis autour de moi en ce jour difficile. Un poète a dit quelque part :

Donec eris felix, multos numerabis amicos;
Tempora si fuerint nubila, solus eris;

ce qui signifie, pour ceux qui ne savent pas le latin : — Tant que vous serez heureux, vous aurez beaucoup d'amis; si votre ciel se couvre, vous serez seul. *Solus eris!* — On voit bien, messieurs, que le poète qui a écrit ce distique ne connaissait pas Saint-Léonard. Mon ciel s'est couvert, et vous voilà tous rangés autour de mon malheur comme autour d'un drapeau. Vous êtes de nobles cœurs! Vous n'ignorez pas que le vent a jeté mon kiosque dans la Vienne, ce kiosque où nous avons passé ensemble de si douces heures en des

temps plus heureux! J'élèverai sur l'emplacement un petit temple à l'Amitié....

Un murmure flatteur courut dans les rangs des amis.

— Et chaque année, à pareil jour, poursuivit le bon Aristide avec attendrissement, je l'ornerai des plus belles fleurs de mon jardin, en reconnaissance de votre généreux dévouement.

A ces mots, on l'entoura de plus près, on lui prit les mains; quelques-uns même l'embrassèrent avec effusion. Adélaïde pleurait silencieusement dans un coin, et Jeannette, présente à cette scène, sanglottait bruyamment, sans savoir pourquoi.

— Les jours heureux reviendront, reprit le chœur des amis. Étouffez ces sanglots et séchez ces larmes. Il ne sera pas dit qu'un étranger sans renom n'ait eu qu'à paraître à Saint-Léonard pour renverser votre vieille et bonne renommée. Vous triompherez de cette épreuve. Nous avons espoir dans le retour de Célestin. Le bonheur et la prospérité rentreront avec lui sous le toit des Herbeau. Rappelez, rappelez Célestin!

Les amis ne se retirèrent que sur le tard. Le docteur Herbeau voulut qu'on vidât, comme par le passé, quelques cruchons de bière. On s'entretint longuement de Célestin, qu'on appela l'enfant du miracle. Pour démentir victorieusement les calomnies que les méchans semaient dans la ville, Adélaïde communiqua à l'assemblée plusieurs lettres de ce jeune homme. Lues à haute voix, ces épîtres furent plus d'une fois interrompues par l'enthousiasme des assistans. Tous en admirèrent à l'envi la distinction du style et l'élévation des sentimens. Une fois sur ce chapitre, l'orgueilleuse mère raconta avec complaisance les progrès de son fils dans la science et en toutes choses, ses belles relations, ses beaux succès dans le monde. Lord Flamborough ne fut pas oublié; c'était un riche seigneur anglais, établi depuis quelques années à Montpellier, qui avait pris Célestin en grande affection. Adélaïde ne tarissait pas, et le docteur se vit obligé de mettre un frein à ses épanchemens. Entre neuf et dix heures de la nuit, le chœur des amis se retira en répétant : — Rappelez Célestin!

Resté seul avec sa femme, le docteur Herbeau se mit à marcher avec agitation dans la chambre. Les mains enfoncées dans les poches de sa culotte courte, il faisait crier le parquet sous ses souliers à boucles d'argent. Il ne parlait pas; seulement, de temps en temps, ses lèvres serrées s'entr'ouvraient pour laisser passer avec une expression de fureur concentrée le nom de M. Riquemont. Adélaïde, qui

ne l'avait jamais vu ainsi, l'observait avec un étonnement mêlé d'inquiétude. Elle voulut l'interroger, mais il ne répondit pas, et, comme elle insistait, il ne se gêna point pour lui imposer silence. C'était le monde renversé : Aristide maître en sa maison! Parfois un sourire infernal sillonnait, comme un éclair, son visage assombri : c'est qu'alors il songeait au lendemain, au jour promis à sa vengeance. En effet, mercredi tirait à sa fin; le jour du rendez-vous était proche.

De son côté, Adélaïde n'attendait pas ce jour avec une moindre impatience. Alarmée de ne point voir arriver son fils, surprise de ne pas même recevoir de réponse à la lettre pressante qu'elle lui avait adressée, se doutant de quelque mystère, Mme Herbeau avait pris le parti, à l'insu du docteur, d'écrire de nouveau à Célestin pour lui demander raison de son retard et de son silence, lui enjoignant expressément de répondre courrier par courrier, s'il ne voulait encourir la malédiction maternelle. A ce compte, une lettre de Célestin devait arriver le lendemain, jeudi, à Saint-Léonard, à moins que ce malheureux enfant ne fût mort, ou que Mme d'Olibès ne retînt à la poste la correspondance de la maison Herbeau, à moins enfin que Célestin n'arrivât lui-même en personne.

Le couple dormit peu ou point. Aristide se leva avec le soleil; mais, au lieu de seller Collette et de partir pour les alentours, ainsi qu'il en avait l'habitude, il s'alla promener en pantoufles dans son jardin. Il huma le grand air et lut quelques odes d'Horace. Sur le coup de dix heures, il déjeuna de grand appétit et but à lui seul une bouteille de vieux bordeaux. Adélaïde n'en revenait pas de le voir agir de la sorte. Mais ce fut bien autre chose, lorsqu'après le déjeuner elle vit son époux, le docteur Herbeau, procéder à la plus brillante toilette qu'il eût faite de sa vie entière, et cela sans parler, sans mot dire, s'agitant en silence comme un automate. — Que signifie ceci? expliquez-moi cela? disait-elle. — Rien, pas un mot, pas même un regard.

Elle se démenait autour de lui, inquiète, éperdue, comme une poule qui, ayant couvé des œufs de canard, voit ses petits à peine éclos courir et se jeter à l'eau.

La toilette du docteur achevée, Adélaïde ne put s'empêcher d'admirer son époux ainsi façonné. A vrai dire, il paraissait vingt ans. Son visage fraîchement rasé avait la blancheur mate et parfumée d'un pain de savon à la pâte d'amandes. Sous la perruque poudrée à frimas, son front rayonnait du suave éclat de la jeunesse; ses yeux lançaient des jets de flammes; sous son nez gonflé de projets amou-

reux, sa bouche demi-souriante s'épanouissait comme une rose. Son costume était on ne peut plus galant, habit noir qu'il portait pour la première fois, rappelant par sa coupe les meilleures traditions du XVIIIe siècle; cravate blanche, négligemment enroulée; jabot étincelant; épingle de diamant brochant sur le tout; manchettes de batiste tombant à mille plis sur des mains potelées; gilet de satin noir éblouissant; culotte et bas de soie de la même couleur, dessinant une jambe juvénile et fine encore en sa mâle vigueur; souliers à boucles d'argent toutes neuves; chaîne d'or et breloques chatoyant sur le ventre; ongles roses, taillés en ogives; pierre fine brillant à l'annulaire de la main droite; le tout exhalant les senteurs de l'iris et singulièrement relevé par une fière mine et par une grace tout-à-fait guerroyante.

— Seigneur Dieu! où donc allez-vous? s'écria Mme Herbeau stupéfaite.

— Je vais, répondit le docteur, dîner chez le curé de Savigny.

— Vous iriez dîner chez un évêque, répliqua Mme Herbeau d'une voix aigre, que vous ne seriez pas mis de la sorte.

— Je vais où il me plaît d'aller, riposta le docteur sans s'émouvoir.

A ces mots, au lieu de cravache, il prit son jonc à pomme d'or, et gagna le devant de sa porte, où l'attendait Colette sellée et bridée.

— Aristide, dit Mme Herbeau de plus en plus émerveillée, il se passe des choses que je ne dois pas savoir.

— Alors pourquoi m'interroger? répondit Aristide en enfourchant Colette.

Et il partit au pas de sa monture, sans avoir déposé sur le front de son épouse le baiser accoutumé. Après l'avoir long-temps suivi du regard, Adélaïde se frotta les yeux et se demanda si elle était bien éveillée. Au bout d'une heure, le facteur de la poste lui remit un paquet au timbre de Montpellier. A la suscription, Mme Herbeau reconnut l'écriture de son fils bien-aimé. Elle brisa le cachet d'une main émue, et trouva sous l'enveloppe trois lettres incluses. La première qu'elle ouvrit était ainsi conçue :

« MA CHÈRE ET TENDRE MÈRE,

« Je suis fort étonné que vous vous étonniez de ne me point voir arriver à Saint-Léonard. J'espère que les deux lettres ci-incluses vous donneront de ma conduite une explication satisfaisante. Je vous réponds à la hâte; l'heure du courrier me presse, et lord Flamborough est là qui m'attend.

« Recevez, ma chère et tendre mère, l'expression de tous mes respects et de mes plus affectueux sentimens.

« CÉLESTIN HERBEAU,
« Docteur-médecin de la Faculté de Montpellier. »

Adélaïde jeta les yeux sur les deux lettres qui accompagnaient celle qu'elle venait de lire.

L'une était l'épître qu'elle avait adressée à son fils, quelques semaines auparavant, pour lui ordonner de partir; l'autre, celle que le docteur Herbeau avait, le même jour, — le timbre en faisait foi, — écrite à Célestin pour lui enjoindre de rester.

VIII.

Une fois dans le sentier de Riquemont, lorsqu'il eut perdu de vue le clocher de Saint-Léonard, le docteur Herbeau ne réprima plus les mouvemens tumultueux de son cœur; une joie sauvage et presque farouche éclata dans ses yeux et rayonna sur son visage. Il allait se venger enfin de deux années d'outrages dévorés en silence. Avait-il assez long-temps souffert? l'avait-on assez abreuvé de fiel? avait-on assez abusé de sa résignation et de sa longanimité? Ah! certes, il était quitte avec sa conscience et se pouvait sentir en paix vis-à-vis de lui-même. Il avait largement payé le droit de représailles; il pouvait en user sans crime et sans remords.

Sans remords! En étiez-vous sûr, ô le plus charmant des docteurs! et n'était-ce pas trop présumer de l'endurcissement de votre ame? Ah! sans doute, vous étiez justement irrité par le sentiment de l'injure; mais étiez-vous sûr de ne pas sentir votre haine faiblir et vos rancunes s'apaiser en songeant à l'aimable victime que vous alliez froidement immoler?

Il s'avançait au trot de Colette, le long de ces haies qui l'avaient vu passer tant de fois inoffensif, ne rapportant que de purs souvenirs ou ne caressant que de chastes espérances, éternelles prémices de l'amour! Sur ce chemin si souvent parcouru en des intentions meilleures, il n'était pas un arbre, pas un hallier en fleurs qui ne fût consacré dans sa poétique mémoire, pas un coin de ce paysage qui ne fût peuplé de l'image saintement adorée, pas un brin de l'herbe qu'il foulait qui ne fût imprégné du virginal parfum de ses pacifiques tendresses. Sans y songer, Aristide avait laissé sa monture ralentir

le pas, et déjà, à son insu, le calme de la nature descendait insensiblement dans son ame. Déjà ses traits avaient perdu l'expression féroce qu'ils avaient au départ; on eût dit qu'une main invisible versait goutte à goutte un baume adoucissant sur ses blessures. Comme autrefois, les liserons de neige se penchaient sur les traînes pour le regarder; les oiseaux le saluaient de leurs chants, les papillons d'azur voltigeaient dans l'air; les menthes, échauffées par l'ardeur du soleil, répandaient sur son passage leurs exhalaisons enivrantes. Bientôt ses pensées, par degrés détournées de leur cours impétueux, suivirent des pentes moins alpestres, et, ramenées enfin dans leur lit naturel, s'égarèrent en gracieux méandres. Il allait lentement, déroulant dans son esprit la trame immaculée de sa liaison avec la jeune châtelaine, ressaisissant à chaque pas les honnêtes émotions de cet amour plus blanc que les liserons des haies, plus odorant que les menthes qui tapissaient les marges du sentier. Ses visites au château, les regards échangés à la dérobée, les pressions de main furtives, les entretiens voilés, les secrètes intelligences, tout ce riant passé, tous ces pudiques incidens, toute cette amoureuse histoire, bourdonnaient autour de lui comme autour d'une ruche un essaim de blondes abeilles. Cependant les pâtres, en l'apercevant, se découvraient avec respect; les enfans des hameaux voisins lui envoyaient le bonjour accoutumé, et les jeunes filles qui gardaient leurs troupeaux, retenant leurs chiens hargneux qui s'élançaient après Colette, disaient : — Voici le bon docteur Herbeau qui va visiter ses pauvres.

Il passait, touché de ces témoignages d'affection et de déférence, rendant à tous leur salut, non sans adresser à chacun quelques paroles bienveillantes, ni sans demander aux uns et aux autres des nouvelles de la ferme, de la métairie et de la chaumière. Les pauvres gens de la campagne l'aimaient et le vénéraient, car il avait toujours été bon pour leur pauvreté. Non-seulement il ne leur vendait pas sa science, mais encore il les visitait avec une sollicitude toute spéciale, et sa bourse se vidait volontiers au chevet des indigens. Il allait donc, recueillant çà et là le prix humble, mais précieux, de ses soins et de ses bienfaits, récoltant, pour ainsi dire, sur sa route la dîme de la reconnaissance. Cette popularité à travers champs le vengeait et le consolait de la sottise et de la méchanceté de la ville. Son cœur s'amollissait et ses yeux se mouillaient de larmes. L'image de Louise se mêlait à tous ces naïfs enchantemens. Dans les pervenches épanouies sous les buissons, il croyait voir le bleu regard de l'objet adoré, il entendait sa voix dans le murmure des brises à travers le feuillage;

dans les émanations des plantes, il retrouvait le parfum de ses blonds cheveux, plus fins que les fils de la Vierge qui flottaient sur l'azur du ciel. Mais ce qu'il retrouvait surtout dans son ame attendrie, c'était le sentiment de pieuse adoration qui, depuis deux ans, faisait le charme de ses jours; c'était l'amour profond et vrai qu'il nourrissait pour cette belle enfant depuis qu'il l'avait vue s'appuyer sur lui pour essayer de vivre ou pour achever de s'éteindre.

Ainsi rêvant et cheminant, le docteur approchait du château de Riquemont, et déjà il pouvait voir au loin les massifs de verdure sous lesquels se cachait la ferme de Saint-Herblain, quand tout d'un coup, ramené confusément au sentiment de l'heure présente, il s'examina des pieds à la tête, et, reconnaissant la peau de loup ravisseur qu'il avait endossée en partant, il arrêta brusquement Colette, et s'apostrophant lui-même avec indignation :

— Où vas-tu, malheureux! s'écria-t-il. Quel démon t'agite et te pousse? Tu vas flétrir la fleur d'amour et de beauté qui, depuis deux ans, embellit ta vie et réjouit ton cœur! Tu vas immoler à ton orgueil ce qu'avait jusqu'ici respecté ta tendresse! Ce n'est même pas la passion qui t'égare, c'est la vanité qui t'emporte. Tu veux te venger, malheureux! mais est-elle coupable des affronts qu'on t'a fait subir, cette adorable enfant dont tu n'as pas craint de méditer la perte? Ne l'as-tu pas vue sans cesse occupée à t'en adoucir l'amertume? Tu veux te venger, et c'est là la victime que tu désignes à ta fureur! Pour satisfaire un transport insensé, tu veux ternir la blancheur de cette ame, souiller la pureté de ce lis! Ingrat! c'est le lis qui parfume tes jours, c'est l'ame dont le souffle a rajeuni la tienne!

Il avait penché sa tête sur sa poitrine, comme pour cacher sa honte et ses remords.

— C'est donc là, poursuivit-il le cœur plein de confusion et le front couvert de rougeur, c'est donc là ce docteur Herbeau dont on vante l'honneur et la loyauté! le bon docteur Herbeau, comme ils disent, qui va visiter ses pauvres! Hommages usurpés! menteuse renommée! le bon docteur Herbeau va séduire l'innocence et déshonorer la vertu!

A ces mots, le brave et digne homme n'y tint plus : deux ruisseaux de larmes inondèrent ses joues et soulagèrent un peu sa conscience. Durant ce temps, Colette, d'abord immobile, avait fait volte-face, comme si elle eût deviné les pensées de son maître, et la noble bête regagnait Saint-Léonard d'un pied joyeux et tête haute.

Cependant, ce premier transport apaisé, Aristide sentit bientôt sa

haine et sa colère, un instant submergées par les larmes, s'agiter dans son cœur et remonter à la surface. Au souvenir des outrages qu'il avait si long-temps endurés, son sang s'alluma de nouveau, la voix du remords se calma, et celle de la vengeance prit encore une fois le dessus. Les plaies de son amour-propre s'étaient rouvertes et saignaient toutes vives. Les mauvais traitemens que M. Riquemont lui faisait subir depuis plus de deux ans, les sarcasmes de cet homme, ses paroles amères, ses procédés indignes, tout ce douloureux poème, tout ce cruel et long martyre, lui revenaient en mémoire. Il s'accusait de faiblesse et de lâcheté; il était las de son innocence, et il se disait que son supplice lui semblerait moins dur dès-lors qu'il l'aurait mérité.

Ramenant donc Colette du côté de Saint-Herblain, il lui pressa les flancs d'un talon irrité.

Mais, dans cette belle ame, la conscience, un instant étouffée, ne devait pas tarder à reconquérir ses droits. Bientôt l'image de Louise, comme l'étoile des mers qui apaise les tempêtes et rend l'espoir aux matelots, perça une fois encore les nuages qui la voilaient, les éclaircit, les dispersa, et versa dans le cœur orageux d'Aristide ses calmantes et chastes influences. Toutefois, l'orgueil se débattait et ne voulait pas mourir. Les deux principes qui, depuis qu'il existe, se disputent le monde, étaient aux prises et se livraient des combats acharnés sous la perruque du docteur. Irait-il ou n'irait-il pas à ce rendez-vous criminel? — Va, disait le mauvais principe. — Retourne, s'écriait le bon. — Il allait, mais flottant, indécis, ne sachant que résoudre, passant tour à tour de l'attendrissement à la fureur, se demandant s'il devait épargner ou frapper la victime. L'ange et le démon, que chacun de nous porte en soi, le tiraillaient en sens contraire, l'un par devant, l'autre par derrière, avec un égal acharnement. Le démon l'aiguillonnait et le poussait; l'ange le retenait par les basques de son habit. L'un lui jetait Louise à dévorer, l'autre enveloppait la belle enfant de ses ailes. — Point de pitié! s'écriait Satan. — Grace pour elle! disait l'ange d'une voix suppliante. — Venge-toi de deux années d'outrages! s'écriait l'esprit infernal. — Ne renie pas en un jour deux années d'abnégation et de vertu! disait le céleste esprit. — Cueille la palme de ton martyre, s'écriait le diable. — Conserve à ton amour, disait l'ange, sa couronne de roses blanches. — Le bon docteur suait à grosses gouttes et ne savait lequel des deux entendre. Tantôt l'ange terrassait le démon, tantôt le démon terrassait l'ange. Qui triompherait du ciel ou de l'enfer? c'est ce que nul n'aurait pu décider.

A la même heure Louise, et M. Riquemont sortaient du château et s'en allaient chacun de son côté : M. Riquemont, escorté de ses chiens, son fusil sur l'épaule, et réfléchissant au moyen d'en finir avec son odieux rival; Louise, son ombrelle à la main, triste, alarmée, rêveuse, et n'ayant plus d'espoir qu'en son vieil ami, le docteur Herbeau, pour échapper au danger qui la menaçait. Elle prit le sentier de Saint-Herblain, ce même sentier qui l'avait vue, quelques jours auparavant, appuyée sur le bras du jeune docteur, s'enivrant sans défiance de ce bonheur sans nom dont la source lui était alors inconnue. Louise ne put défendre son cœur de ces trop charmans souvenirs. Elle s'arrêtait de loin en loin pour contempler avec mélancolie les sites qu'ils avaient admirés ensemble; ce n'était pas le soleil qui dorait les coteaux, mais l'image de ce jeune homme. Elle marchait lentement, cherchant sur le gazon les traces mêlées de leurs pas; toutes les paroles qu'avait laissées tomber Savenay, elle les entendait s'éveiller sur son passage et chanter, comme des oiseaux, dans les haies. Vainement elle accusait sa mémoire de lâche complaisance, vainement elle s'efforçait de repousser les gracieux fantômes qui se venaient jouer autour d'elle; pour un qui s'enfuyait, il en accourait mille, et mieux que jamais la pauvre enfant comprenait qu'elle ne devait plus revoir le jeune étranger.

A Saint-Herblain, les gens de la ferme s'informèrent du beau monsieur qui accompagnait leur jeune dame à sa dernière visite. Tous se louaient de son affabilité et de sa bonne grace. Les enfans s'étaient pris d'affection pour lui, et le plus mutin de la troupe, tout barbouillé de raisiné, dit à Louise que ce mari-là était plus à son gré que l'autre. Mme Riquemont sortit de la ferme pour aller visiter les pauvres familles du village; elle découvrit qu'à sa dernière venue elle avait eu M. Savenay pour complice de sa bienfaisance. Tout semblait conspirer contre le repos de son ame. Émue, troublée, elle s'échappa du hameau et suivit un sentier bordé de sureaux, par où devait arriver Aristide. Que lui voulait le docteur Herbeau? Pourquoi ce rendez-vous mystérieux, sollicité avec tant d'insistance? Sans doute il avait surpris ce qui se passait en elle, et cet excellent ami venait pour l'aider de son appui, de son expérience et de ses conseils. Ah! lui seul, en effet, oui, lui seul pouvait la sauver! Ainsi, confiante, elle allait à la rencontre du loup cervier qui s'approchait pour la déchirer.

Mais que faisait le docteur? L'heure du rendez-vous était passée. Déjà l'ombre des peupliers commençait à s'allonger sur l'herbe des

prés. Aristide ne venait pas. Louise prêta l'oreille aux lointaines rumeurs; au milieu des confuses harmonies de la campagne, hymne éternel de la terre au ciel, elle n'entendit pas le trot inégal de Colette. A quoi pensait le docteur Herbeau? Louise sentait ses forces épuisées par la marche. Plus d'une fois elle avait tenté de s'asseoir sous la haie du sentier; mais, par suite du dernier orage, les fossés étaient encore pleins d'eau, et vainement elle cherchait un tertre qui pût offrir un siége à sa fatigue.

A quelque distance de Saint-Herblain, sur le bord du chemin que suivait Louise depuis près d'une heure, était une masure dès longtemps inhabitée. Ouverte à tous les vents, les hirondelles en faisaient une volière durant les beaux jours. Le soleil et la pluie en avaient transformé le toit de chaume en un véritable parterre où les joubarbes, les campanules et les giroflées croissaient sur une mousse épaisse. On eût dit un tapis de velours vert broché des plus riches couleurs. Affaissé sous les ans moins encore que sous son propre poids, ce toit chargé de fleurs et de verdure offrait une pente presque insensible. Un noyer voisin étendait au-dessus ses feuilles odorantes. Aux alentours, les arbres fruitiers ployaient, comme aurait pu dire le docteur Herbeau, sous les dons luxurians de Pomone. Louise, prompte à saisir les poésies de la nature dans leurs révélations les plus humbles et les plus modestes, se prit à regarder cette pauvre cabane oubliée sur la lisière du sentier, comme d'autres regarderaient Saint-Pierre de Rome ou la colonnade du Louvre; puis, lassitude et caprice d'enfant, elle eut la fantaisie d'aller chercher sur la toiture le siége et le lit de repos que lui refusait le chemin. Une échelle qui servait probablement à la ferme prochaine pour grimper dans les pruniers et dans les pommiers, était appuyée contre le mur et permettait une facile ascension. En moins de quelques secondes, Louise se vit assise sur un coussin de mousse au milieu des violiers et des campanules qui agitaient, comme pour la saluer, leurs clochettes roses et bleues : toute joyeuse et toute fière de sa conquête, car deux années de souffrance et d'ennui n'avaient pu flétrir entièrement en elle les graces naïves de l'extrême jeunesse, et, même au milieu des récentes préoccupations, il suffisait d'un rayon de soleil, d'une fleur, d'un nuage flottant dans l'air, pour égayer et pour distraire cette aimable et bonne nature.

Tout n'était autour d'elle que lumière, fraîcheur et parfum. Elle se tenait à demi couchée, mollement accoudée sur la mousse, sa tête reposant sur sa main, ses petits pieds, chastement voilés, dépassant

à peine le bord de la toiture. Au bout de quelques instans, une volée de pigeons vint s'abattre auprès d'elle. C'étaient les pigeons de son colombier. Bien que ces oiseaux soient naturellement très sauvages, Louise était parvenue à les apprivoiser, et sa présence les attirait, au lieu de les effaroucher. Ils se groupèrent aux angles du toit, et, après avoir fait la toilette de leur plumage, se mirent à roucouler et à se becqueter les uns les autres. En même temps une compagnie de poules et de poulettes picorait au pied de l'échelle, sous la surveillance inquiète d'un coq amoureux et superbe. Le soleil déclinait à l'horizon, on respirait de toutes parts la senteur des foins nouvellement coupés; on entendait au loin les chants des pâtres, lents et tristes comme tous les chants primitifs.

Mais que faisait donc le docteur Herbeau? à quoi donc pensait le docteur Herbeau? Il accourait, le bon docteur, bourrelé de remords, la conscience aux abois, plus humble et plus abattu que nous ne l'avons vu fier et conquérant au départ. Tandis que l'ange et le démon se disputaient son faible cœur, il avait, lui, le docteur Herbeau, fini par envisager la question sous son point de vue véritable. Qu'adviendrait-il s'il lâchait la bride à la passion de Louise, s'il brisait le dernier lien qui l'attachait à ses devoirs? Certes, la vengeance avait son charme; mais qu'amers en seraient les fruits! D'une part M. Riquemont, de l'autre Adélaïde : deux jalousies déjà sur le qui-vive, il n'en pouvait douter, qui n'attendaient peut-être qu'une occasion pour éclater. S'il avait eu tant de peine à cacher un amour innocent, comment s'y prendrait-il pour cacher un amour criminel? comment échapperait-il au châtiment d'un double adultère? Que deviendrait Louise? que deviendrait-il lui-même? Deux ménages à jamais divisés, quatre existences à jamais flétries! Quel exemple pour Célestin! quel scandale pour Saint-Léonard!

Ces réflexions avaient singulièrement modifié les coupables desseins d'Aristide. Il ne savait plus et se demandait avec effroi où il avait pris l'incroyable audace d'implorer une si dangereuse faveur. Il fut tenté de rebrousser chemin; mais la galanterie française, qu'il représentait en sa personne, lui imposait la loi rigoureuse de ne pas manquer à cet entretien qu'il avait sollicité lui-même. Ici, difficulté nouvelle : comment suppléer aux intentions qu'il avait emportées au départ? quel prétexte trouver auprès de Louise pour justifier cette solennelle entrevue? comment éluder le crime? que mettre à la place du bonheur? que dire enfin? que faire? qu'imaginer?

Il allait, front baissé, au pas languissant de sa bête, quand tout

d'un coup il s'entendit appeler par une voix qui descendait du ciel. Il leva la tête et resta le nez en l'air, dans une muette contemplation.

— Il y a place pour vous, lui dit Louise.

— Quelle folie! certes, vous voulez rire! répondit Aristide Herbeau.

Louise voulait rire en effet. La cruelle enfant se promettait un malin plaisir de voir son vieux docteur, en bas de soie et en culotte courte, monter à l'échelle et venir se percher sur le toit. La nonchalante se trouvait bien d'ailleurs et n'était pas pressée de descendre.

— Venez donc, lui dit-elle; vous ne sauriez croire comme on est bien ici! Nous aurons un coucher de soleil magnifique, et nous pourrons causer à l'aise, sans crainte d'être surpris. Vous chercheriez en vain un lieu plus solitaire, un endroit plus propice.

Mais le docteur Herbeau n'était que médiocrement tenté de se rendre à l'invitation de la jeune femme.

— Imprudente enfant, s'écria-t-il, vous êtes sous un mortel ombrage. Ignorez-vous qu'Hippocrate recommande aux voyageurs de ne jamais s'asseoir à l'ombre des noyers! L'ombre du noyer est funeste.

— Allons! dit Louise en l'attirant du geste et du regard.

— Je n'en ferai rien, je vous jure.

— Vous n'êtes pas galant, dit-elle.

Ce reproche alla droit au cœur d'Aristide. Et puis il regardait Louise, et Louise était charmante sur son trône de mousse et de fleurs. Le docteur la contemplait avec amour, et ne pouvait surtout détacher ses yeux de deux petits pieds qui, sous la robe que lutinait la brise, semblaient lui sourire et l'agacer.

— Eh bien! vous ne venez pas? dit Mme Riquemont. Ah! si vous m'aimiez, vous seriez déjà près de moi.

Aristide hésitait.

— Louise, s'écria-t-il, vous compromettez étrangement la dignité de mon caractère!

— Quand vous m'avez demandé un rendez-vous, dit Louise, ai-je craint, moi, de me compromettre? car c'est un rendez-vous, docteur, ajouta-t-elle en souriant.

Aristide regardait toujours les deux petits pieds qui le fascinaient, et de temps en temps la brise indiscrète qui jouait follement dans les plis de la robe de Louise, dévoilait à demi les trésors d'une jambe charmante, que pressait coquettement un brodequin de coutil gris. Cependant les pigeons piétinaient et roucoulaient amoureusement,

au bas du mur le coq faisait merveilles, l'air embrasé par le soleil était chargé de parfums irritans, et le docteur sentait se réveiller en lui on ne saurait trop dire quelles velléités de vengeance.

Il mit pied à terre, attacha Colette par la bride à un anneau de fer scellé dans le mur de la maisonnette; puis, après s'être assuré que l'échelle était d'aplomb et solide, il monta gravement, et prit place à côté de Louise. Les oiseaux roucouleurs, qui s'étaient enfuis à son aspect, revinrent presque aussitôt à la voix aimée de leur belle maîtresse.

— Voyons, êtes-vous donc si mal ici? dit-elle en s'appuyant affectueusement sur son épaule.

Le docteur était au supplice. Il étouffait et ne savait que faire de son ventre. Le bord de la toiture lui coupait les jarrets; ses jambes pendaient le long du mur, et, en moins d'un instant, il crut sentir dans ses souliers à boucles d'argent toute une fourmilière lui grimper de la plante des pieds aux mollets. Le soleil, qui baissait, lui envoyait obliquement tous ses rayons en plein visage. Colette, au bas de l'échelle, n'était guère plus à l'aise que son maître; les mouches l'incommodaient à un point inimaginable; elle s'agitait, hennissait, reniflait, secouait ses harnais à rompre sangles et cour roies, et donnait de droite et de gauche des ruades à lancer un homme au quatrième ciel.

— N'est-ce pas que nous sommes bien? demanda Mme Riquemont.

— Divinement bien, répondit en soupirant le pauvre docteur. Je crains seulement que l'ombrage de ce noyer...

— Et quel beau spectacle nous prépare le coucher du soleil! ajouta-t-elle en l'interrompant.

— Un spectacle éblouissant, dit le docteur en clignant des yeux.

— Avouez, docteur, que j'ai eu là une heureuse idée!

— Une idée merveilleuse; mais Hippocrate dit avec raison...

— Et que vous n'êtes pas fâché d'être venu vous asseoir près de moi?

— Vous m'en voyez ravi, Louise, et n'était l'ombrage de ce noyer...

— Ce n'est pourtant pas sans peine que vous vous êtes décidé! dit-elle en lui portant aux lèvres sa petite main à baiser.

Les gaietés de Mme Riquemont étaient pareilles aux dernières lueurs d'un foyer presque éteint, vives, imprévues, passagères. Le souvenir de M. Savenay, la prévision du danger qui pesait sur elle, toutes les préoccupations du moment, tout le trouble enfin de son ame, se

réveillèrent brusquement et répandirent un nuage de tristesse sur son visage, un instant égayé. Comme elle ne doutait pas que le docteur Herbeau n'eût pénétré ce qui se passait dans son cœur, et qu'il ne fût venu tout exprès pour la secourir et pour la conseiller, elle attendait, confuse et tremblante, qu'il abordât le premier ce sujet, qu'elle n'osait elle-même entamer, tandis que le docteur, qui ne savait quel motif assigner au rendez-vous qu'il avait obtenu, gardait de son côté un silence morne et embarrassé.

Ils restèrent long-temps ainsi, les yeux baissés, n'osant se regarder l'un l'autre. Louise pensa que son vieil ami se taisait par délicatesse, dans l'attente d'une confidence qui l'autorisât à offrir l'appui de son expérience et le secours de sa sagesse. Elle fit donc effort sur elle-même, et d'une voix émue, sans lever les yeux :

— Je comprends votre silence, dit-elle enfin; je sais quel sujet vous amène.

A ces mots, le docteur rougit, pâlit et se troubla.

— Oui, reprit-elle, il n'est pas besoin d'explication entre nous; épargnez-moi la honte d'un aveu désormais inutile. Écoutez; mais dites-moi d'abord si je puis compter sur vous?

Et comme le docteur, terrifié par ce préambule, ne répondait pas :

— Dites-moi, s'écria-t-elle avec fermeté et cette fois le regardant en face, dites-moi si vous m'aimez véritablement, sérieusement, courageusement; si vous m'aimez enfin?

— De la prudence! Louise, de la prudence! s'écria le docteur d'une voix éperdue.

— Vous ne répondez pas, dit-elle.

— Je vous aime, balbutia le bon Aristide; mais, malheureuse enfant, songez à tous les ménagemens que nous avons à prendre et à garder.

— Soyez tranquille, poursuivit la jeune femme; si vous m'aimez comme vous l'assurez, et comme il m'est doux de le croire, je ne crains rien et suis sauvée. Écoutez donc : vous savez l'histoire de mon cœur; sachez ce qui se passe dans celui de M. Riquemont. Mon mari ne vous affectionne pas, c'est tout simple; peut-être avez-vous remarqué qu'en ces derniers temps sa haine contre vous n'a fait que croître et redoubler. Avant-hier, après votre départ, il est entré dans ma chambre, et m'a signifié qu'il ne voulait plus de votre présence au château. Que vous dirai-je? En un mot, il exige que vous cédiez la place à votre rival, et que M. Savenay devienne mon médecin.

— Tout est perdu! s'écria le docteur Herbeau, plus blanc que la

poudre de sa perruque, plus tremblant que les feuilles que le vent du soir agitait sur sa tête.

— Rien n'est perdu si vous m'aimez, dit Louise résolument. Je ne veux pas, entendez-vous bien, docteur? je ne veux pas qu'on me sépare de vous; je n'accepterai jamais d'autres soins que les vôtres. Puisque M. Riquemont refuse de m'entendre, je saurai résister à ses aveugles exigences. Si ce n'est mon droit, c'est mon devoir; c'est mon devoir vis-à-vis de lui, vis-à-vis de moi-même, et aussi vis-à-vis de vous, cher et tendre ami, qui me prodiguez depuis deux ans les trésors de votre sollicitude.

Le docteur ne comprit qu'une chose en tout ceci, c'est qu'il allait se trouver pris entre l'amour de Louise et la jalousie de M. Riquemont comme entre deux plaques de fer rouge.

— Le cas est grave, mon enfant, répliqua-t-il; M. Riquemont est votre maître, vous lui devez obéissance.

— J'aurai Dieu et mon cœur pour m'absoudre, dit Louise avec entraînement. J'ai compté sur vous pour me soutenir; vous ne m'abandonnerez pas. Quoi que M. Riquemont puisse faire, vous resterez auprès de moi. Je mets solennellement entre vos mains mon existence et mon bonheur; en acceptez-vous le dépôt, et vous sentez-vous le courage de le garder et de le défendre?

— Tout est perdu! répéta le docteur consterné.

— Ah! s'écria Louise en pleurant, je savais bien que vous ne m'aimiez pas! Tout me repousse, tout me trahit, tout m'abandonne! Mon Dieu, ayez pitié de moi!

Le docteur allait protester de son amour et de sa tendresse, quand tout d'un coup il crut apercevoir à travers champs, au-dessus des haies, la tête de M. Riquemont, qui semblait se diriger de leur côté. Il est aisé d'imaginer ce qu'il dut éprouver à cette douce apparition, c'est-à-dire qu'il aurait vu avec moins de terreur s'ouvrir sous ses pieds la gueule d'un crocodile, qu'il aurait senti avec moins d'épouvante un serpent à sonnettes se glisser dans la poche de son habit.

— Louise, dit-il en avançant un pied vers l'échelle, nous reparlerons de cette affaire.

— Quoi! vous partez? s'écria-t-elle. Ainsi telle est l'assistance que vous êtes venu m'offrir! En vérité, ce n'était pas la peine de nous déranger l'un et l'autre. Allez, vous n'êtes qu'un ingrat!

Le docteur n'existait plus que dans le point noir et mobile qu'il venait d'apercevoir au loin, et sur lequel il avait rivé son regard et sa vie tout entière. Il s'était flatté d'abord de l'espoir que ses yeux

l'avaient abusé; mais le point fatal se rapprochait de plus en plus. Aristide ne s'était pas trompé : c'était l'ogre.

Il se précipita vers l'échelle; mais, ô contre-temps! ô désastre! ô amère dérision du sort! ô fatalité sans exemple! comme il allait poser son pied sur le premier échelon, Colette, que dévorait un essaim de mouches assassines, lâcha une ruade, dirigée et lancée de telle sorte, qu'elle envoya sauter l'échelle à vingt pas. Louise partit d'un franc éclat de rire. Mais ce qui se passa en cet instant dans l'esprit du docteur Herbeau, c'est ce que tous peuvent concevoir et ce que nul ne saurait exprimer. Il demeura comme frappé de la foudre, regardant tour à tour d'un œil hébété l'échelle qui gisait à terre et la tête de Méduse qui s'avançait au-dessus des haies.

— Mais, au nom de Dieu, qu'avez-vous? s'écria Louise, qui ne comprenait rien à ce grand effroi.

— Ce que j'ai? répondit le docteur les yeux hagards et la face livide. Mais vous-même, qu'avez-vous donc, grand Dieu! que vous ne voyez pas là-bas votre mari qui s'avance?

— Vous vous trompez, docteur, ce n'est pas lui, dit la jeune femme.

— C'est lui, c'est lui, vous dis-je! s'écria le docteur en se frappant le front.

— En effet, reprit Louise en regardant avec attention, je reconnais ses chiens, et je vois briller sur son épaule le fusil qu'il avait en partant.

A ces mots, le docteur sentit une sueur froide lui couvrir le visage; il fit un mouvement pour se jeter à bas du toit, mais Mme Riquemont le retint, et la crainte de se casser une jambe ou deux l'arrêta.

— Voyons, mon ami, dit Louise, calmez-vous. Je comprends ce que cette position peut avoir pour vous de désagréable, mais vous n'avez pas sujet de vous affecter de la sorte; il ne s'agit plus à présent que de faire bonne contenance.

— Mais, au nom du ciel! qu'êtes-vous venue faire sur ce toit? s'écria-t-il avec désespoir.

— Remettez-vous, mon ami; soyez sûr que vous vous alarmez au-delà de toute raison. D'abord, il est possible que M. Riquemont ne nous aperçoive pas; ensuite, s'il nous aperçoit, eh bien! nous en serons quittes pour essuyer la bordée de sa belle humeur; ce ne sera pas la première fois.

— Mais, Louise, qu'êtes-vous venue faire sur ce toit? répéta le docteur avec une anxiété croissante.

— Vraiment, mon ami, dit Louise en souriant, si mon mari vous surprend dans cet état, je ne sais trop ce qu'il n'imaginera pas.

Comme elle disait, M. Riquemont, le fusil sur l'épaule, escorté de toute sa meute, déboucha dans le sentier des sureaux, et se dirigea du côté de la maison.

— Décidément, dit Louise, voici l'orage qui s'approche.

— Ah! maudit toit! s'écria le docteur.

— Du courage, dit Louise.

— Mais, ventre-saint-gris! s'écria-t-il encore, quelle idée avez-vous eue de me faire monter sur ce toit?

M. Riquemont s'avançait au pas de charge, mais tête basse, le front incliné sous les préoccupations du moment, si bien qu'on pouvait raisonnablement espérer qu'il s'éloignerait sans s'apercevoir de rien. En effet, il allait dépasser la chaumière, et déjà le docteur Herbeau respirait plus à l'aise et se croyait sauvé, quand, par malheur, les chiens aboyèrent après Colette. M. Riquemont tourna la tête, et reconnut le noble animal; il leva les yeux, et aperçut nos deux coupables juchés l'un près de l'autre. Louise ne put s'empêcher de rire en voyant l'étrange mine que firent le docteur et le châtelain. Mais Aristide ne riait pas, et volontiers il aurait donné sa part de bonheur dans l'éternité pour que la toiture sur laquelle il était perché s'abîmât à cent pieds sous terre. Il se tenait immobile, silencieux et blême, tandis que M. Riquemont, appuyé sur le canon de son fusil, le regardait avec une expression de visage indéfinissable. Louise riait à gosier déployé.

> Eh! bonjour, monsieur du Corbeau,
> Que vous êtes joli! que vous me semblez beau!

s'écria M. Riquemont en ôtant sa casquette.

> Sans mentir, si votre ramage
> Se rapporte à votre plumage,
> Vous êtes le phénix des hôtes de ces bois.

A ces mots, le docteur ne se sentit pas d'épouvante. Il ôta machinalement son chapeau et rendit au châtelain son salut.

— Ah çà! monsieur, dit celui-ci d'un ton sévère, que diable faites-vous là?

— Mon ami, dit Louise, qui continuait de rire comme une enfant qu'elle était, je vous conterai la chose; mais veuillez d'abord relever

l'échelle et la mettre contre le mur. Si vous n'étiez pas venu par aventure, nous courions risque de passer la nuit sur ce toit.

Au milieu de son trouble, de sa confusion et de son effroi, le docteur Herbeau ne pouvait s'empêcher d'admirer l'aplomb, le sang-froid et la présence d'esprit de Louise. Il allait même jusqu'à s'en affliger intérieurement; il reconnaissait avec tristesse cette vérité, vieille comme le monde, qu'il n'est pas d'Agnès que l'amour ne change aussitôt en Rosine.

M. Riquemont se prêta d'assez bonne grace aux désirs de sa femme. Il releva l'échelle et l'appliqua contre le mur; puis, reculant de quelques pas, il arma son fusil et se tint prêt à mettre en joue, comme un chasseur dont le chien vient de tomber en arrêt.

— Allons, monsieur, je vous attends, dit-il en regardant le docteur Herbeau.

L'infortuné docteur pensa sérieusement que son heure suprême avait sonné et que c'en était fait de lui; de grosses gouttes de sueur ruisselaient de son front, et le jabot de sa chemise, répondant aux battemens de son cœur, ressemblait à un éventail agité par une main légère.

— J'espère, monsieur, dit-il enfin, que vous n'avez pas l'intention de recourir à un lâche assassinat?

— De par tous les diables! descendrez-vous, monsieur? s'écria le châtelain avec impatience.

Aristide se mit à descendre; mais il n'était pas au milieu de l'échelle que M. Riquemont le coucha en joue et lâcha la détente. Au bruit de l'explosion, Louise jeta un cri, les pigeons s'envolèrent, Colette tressaillit, toute la meute s'élança en aboyant, et le docteur glissa, comme un sac, jusqu'à terre. Il chancela, s'appuya contre le mur et porta la main à sa poitrine, tandis que le rustre arrachait de la gueule d'un de ses chiens le pigeon qu'il venait d'abattre.

— Vous êtes cruel! s'écria Louise avec chagrin. Vous savez que j'aime ces oiseaux.

— Moi aussi, je les aime... à la crapaudine, répliqua le brutal en fourrant le pigeon dans sa poche.

Pendant que Louise descendait à son tour, il s'approcha du docteur et lui dit à voix basse :

— Monsieur, vous allez nous suivre. Vous dînerez avec nous, il le faut; j'ai à vous parler. Offrez votre bras à madame...

Ces paroles furent dites d'un ton qui ne souffrait pas de réplique. Ils prirent tous trois le chemin du château, Louise appuyée sur le

bras du docteur, M. Riquemont en avant, Colette par derrière, tous les chiens gambadant autour du cortége. Louise, bien qu'elle ne fût pas dans le secret des préoccupations de ses deux compagnons, était redevenue triste et silencieuse, car elle comprenait que ce nouvel épisode ne ferait qu'irriter l'humeur de son mari et l'encouragerait dans ses projets contre le docteur. Quant à celui-ci, il allait, soutenu par elle plutôt qu'il ne la soutenait, sur les pas du farouche Riquemont, dont le fusil, incliné sur l'épaule, semblait avoir au bout du canon un œil de cyclope qui le menaçait. Ils arrivèrent ainsi au logis sans avoir échangé une parole. Seulement, de loin en loin, la jeune femme pressait doucement le bras de son vieil ami, comme pour le plaindre et le consoler.

Le dîner fut médiocrement gai. Assise auprès du docteur, Louise ressemblait à la coupe, attribut d'Esculape, qu'entoure un serpent de ses anneaux entrelacés, et dans laquelle il plonge sa tête symbolique. Assis en face, M. Riquemont les tenait tous deux sous son regard d'épervier.

— Il paraît, monsieur, dit-il au docteur en lui servant du potage, que vous exercez la médecine à la façon dont les chats font l'amour, sur les toits. Le procédé est nouveau, ce me semble, car je ne sache pas que votre maître Hippocrate en ait jamais parlé.

M. Herbeau essaya de sourire. Louise raconta comment s'était passée la chose; mais M. Riquemont ne répondit pas.

— Savez-vous, monsieur, que vous êtes superbe? reprit-il en lui versant à boire. Je ne vous avais jamais vu dans un si galant équipage. Vous avez l'air d'un croque-mort. Vous aimez le noir : vous en avez le droit.

— Monsieur... murmura le docteur d'un air suppliant.

— Ne vous emportez pas, que diable! Toujours vif comme un petit salpêtre. A propos, docteur, quel âge avez-vous?

A cette question insidieuse, le docteur rougit et balbutia.

— Papa, quel âge avez-vous? répéta l'impitoyable Riquemont.

— Monsieur, dit enfin Aristide, au mois de juillet de l'an passé j'ai dû compter quarante-neuf ans.

— En ce cas, monsieur, répliqua le bourreau, comme nous sommes au mois de juillet de l'année courante, tout bien calculé vous avez, sauf erreur, vos petits cinquante ans. C'est un bel âge pour marier ses enfans, ajouta-t-il en versant du vin dans son verre. Il serait difficile d'ailleurs de trouver un vieillard mieux conservé que vous. Vous avouez cinquante ans, mais vous n'en portez pas soixante. La

perruque vous sied à ravir. Dans quelque vingt ans d'ici, je vous demanderai l'adresse de votre coiffeur.

Et, parlant de la sorte, il passait complaisamment sa main dans son épaisse et brune crinière.

— Pas vrai, Louison, que la perruque sied bien à papa Herbeau?

— Mon ami, dit Louise, ces plaisanteries sont pour le moins de mauvais goût et n'ont pas même, dans votre bouche, le mérite de la nouveauté. Vous n'avez déjà que trop abusé de la patience de M. Herbeau, de son indulgence et de sa bonté.

— Je ne plaisante pas, mille diables! et je vous le dis sérieusement, docteur : voici une trentaine d'années, je ne vous aurais pas confié volontiers ma femme.

Le docteur une fois encore essaya d'un pâle sourire.

— Dans votre temps, monsieur, reprit le féroce animal, vous avez dû avoir bien du succès auprès du beau sexe. Vous étiez un gaillard; je suis sûr que vous avez fait avaler à la maman Herbeau moins d'anguilles que de couleuvres. On se souvient de vos prouesses à Saint-Léonard. Vous étiez la terreur des époux. Mais vous ne mangez pas, monsieur? Mais, papa, vous ne buvez pas? Vous êtes blanc comme un âne de moulin, et vous tremblez comme un moineau qui sèche ses plumes au soleil.

Louise, qui souffrait visiblement de la grossièreté de son mari et de la position d'Aristide, se leva de table avant le dessert et se retira dans sa chambre, non sans avoir jeté à son cher et pauvre docteur un regard de tendresse compatissante.

— On étouffe ici! s'écria le docteur Herbeau. Baptiste, mon ami, ouvrez, je vous prie, la fenêtre.

Baptiste regarda le docteur d'un air ébahi. Depuis le commencement du repas, la fenêtre était toute grande ouverte.

Le repas achevé, M. Riquemont se leva, et, présentant au docteur Herbeau son chapeau et son jonc à pomme d'or :

— Si vous voulez bien, monsieur, nous irons respirer l'air du soir dans l'allée du parc. La soirée est belle, et l'exercice nous fera du bien.

Pour le coup, le docteur ne douta plus que sa dernière heure ne fût proche. Il prit sa canne et son chapeau, et suivit machinalement le châtelain.

Une fois dans la grande allée, M. Riquemont, pour prolonger son plaisir, pour savourer à longs traits sa vengeance, commença par entretenir le docteur de choses indifférentes. Il lui soumit plusieurs questions d'agriculture : il lui parla de la rentrée des foins, de l'espoir

des regains, d'améliorations à tenter dans l'entretien des prairies artificielles. Il lui demanda tranquillement son avis sur le meilleur mode à suivre pour engraisser les bestiaux, à cette fin de balancer au marché de Poissy la prééminence des produits normands. C'était là son unique ambition, disait-il. Le docteur Herbeau n'en revenait pas et se croyait sauvé encore une fois, lorsqu'après avoir joui tout à l'aise de l'anxiété de sa victime :

— Monsieur, dit gravement M. Riquemont, vous m'avez conté l'autre jour l'histoire d'un jeune docteur de Montpellier; cette histoire m'a vivement intéressé, et, pour vous rendre le plaisir que je vous dois, je prétends, à mon tour, vous conter l'histoire d'un vieux docteur de ma connaissance. Cette histoire est courte et vous amusera, je l'espère. Ce vieux docteur, ainsi que votre jeune docteur, était ignorant comme une carpe. Vous avez dit comme une carpe, je crois? C'est d'ailleurs la seule ressemblance qui ait jamais existé entre votre docteur et le mien. Le mien était fort laid; toutefois à sa laideur il joignait les prétentions du vôtre. Appelé auprès d'une femme jeune, belle et souffrante, il se vit accueilli par le mari avec une confiance dont il abusa. Le mari s'en aperçut et prit le parti d'en rire. Seulement, un soir qu'ils avaient dîné ensemble, chez le mari bien entendu, car chez le docteur on ne dînait guère, l'amphitryon entraîna son convive dans une allée qui servait d'avenue à sa maison. La maison de ce mari était située comme la mienne, et l'allée dont je vous parle était pareille à celle-ci. C'était, comme aujourd'hui, par une belle soirée d'été, et mon docteur et mon mari cheminaient lentement, côte à côte, ainsi que nous faisons tous deux. Cette histoire vous ennuie peut-être?

— Au contraire, répondit d'une voix éteinte le défaillant et malheureux Herbeau.

— Vous m'en voyez charmé. Mon mari et mon docteur cheminaient donc lentement entre deux haies de charmilles, par une belle soirée d'été. Le mari regardait le docteur absolument comme je vous regarde en cet instant. Le docteur était silencieux comme vous et quelque peu troublé, j'imagine, car il se doutait de quelque méchante affaire. Arrivés au bout de l'avenue, le mari, sans mot dire, ouvrit la porte à deux battans, ainsi que je fais à cette heure, et le docteur aperçut sellé, bridé et harnaché, son cheval, qu'il croyait encore dans les écuries de son hôte.

Aux pâles lueurs du crépuscule, le docteur Herbeau reconnut, en dehors du parc, Colette attachée par la bride à un arbre.

— Je pense, monsieur, s'écria M. Riquemont en croisant ses bras sur sa poitrine, qu'il est inutile de vous conter le dénouement de mon histoire : vous le devinez sans peine.

Sûr de son malheur, le docteur Herbeau reprit enfin toute la dignité de son caractère. A son tour il pouvait se venger, et d'une façon sanglante; il pouvait réhabiliter d'un seul mot ses cinquante ans si indignement outragés, mais il ne songea qu'au salut de Louise.

— Monsieur, dit-il avec une noble assurance, ma vie est entre vos mains, vous pouvez en disposer à votre gré; je n'attends ni grace ni merci; l'unique faveur que je demande, c'est qu'il me soit permis d'espérer que vous épargnerez votre épouse. J'en atteste le ciel! Mme Riquemont est innocente.

— Je le sais, monsieur, je le sais, répliqua le châtelain; vous me diriez le contraire que je ne vous croirais pas, mon brave homme. Quant à votre vie, je n'en ai que faire, merci; seulement, retenez bien ceci : tout le pays saura demain que vous avez perdu la clientèle du château de Riquemont. Dans votre intérêt, monsieur, dans l'intérêt de vos oreilles, je vous conseille de veiller à ce que le pays et ma femme surtout ignorent toujours le vrai motif de votre renvoi; car, j'en atteste le ciel à mon tour, si je dois être ridicule, je ne le serai pas à demi.

A ces mots il ferma la grille et s'éloigna en sifflant, tandis que le docteur Herbeau, pareil au premier homme chassé de l'Eden par l'ange au glaive flamboyant, regardait pour la dernière fois d'un air consterné et d'un œil plein de larmes les célestes ombrages d'où il était à jamais exilé. Mais Ève suivait les pas de notre premier père, et tous deux, du moins, avaient mordu dans la même pomme.

Il faudrait une langue qui s'écrivît avec des larmes et se parlât avec des sanglots, pour pouvoir raconter en quel état le docteur Herbeau retourna à Saint-Léonard. Vers le soir, le ciel s'étant voilé de nuages, il faisait une nuit sans lune et sans étoiles, moins sombre toutefois que le cœur du docteur Herbeau. Quelle journée! et quel dénouement à de si charmantes amours! Aristide s'arrêta devant sa porte, et, s'étant laissé glisser jusqu'à terre, il entra pâle et défait dans sa maison. Aussitôt qu'elle l'aperçut, Adélaïde faillit se précipiter sur lui; mais se contenant d'abord :

— Vous venez de dîner chez le curé de Savigny? lui dit-elle avec un calme apparent.

— Sans doute, répliqua négligemment le docteur.

Après un silence durant lequel la lionne rugit intérieurement :

— Comprenez-vous rien, reprit-elle, au retard de l'arrivée de Célestin ?

— Rien assurément, répondit le docteur d'un air distrait.

— Il est fâcheux pour vous, dit l'épouse en grinçant des dents, que le curé de Savigny ait dîné aujourd'hui même chez le curé de Saint-Léonard. Deux heures après votre départ, vous avez reçu sa visite. Quant à l'arrivée de notre fils, la lettre que voici vous en expliquera peut-être le retard.

A ces mots, elle lui porta sous le nez le billet de contre-ordre qu'il avait lui-même écrit à son héritier.

Ainsi commença l'orage le plus violent et le plus terrible qui eût éclaté jusqu'alors sous le toit des deux époux. Mais qu'importait au docteur Herbeau? que lui importaient désormais toutes choses? Il demeura impassible et ne se donna même pas la peine de répondre aux emportemens de sa femme. Au bout de deux petites heures, force fut bien à la mégère d'adoucir l'éclat de sa voix. La foudre s'éteignit dans les larmes. L'ouragan apaisé, le docteur se leva gravement et sonna Jeannette. La grosse fille s'étant présentée :

— Notre fils Célestin, dit-il à haute voix en s'adressant à Mme Herbeau, sera de retour avant une semaine accomplie. Que tout s'apprête pour sa réception. Dès demain, je m'occuperai d'acheter un cheval qui lui fasse honneur. Vous, Jeannette, suspendez en lieu sûr et convenable ma selle et ma bride, et que Colette, soignée comme par le passé, achève en paix ses jours dans mon écurie; vous la mettrez seulement à la demi-ration d'avoine. Aux malades qui m'enverront chercher, vous ferez répondre qu'à partir d'aujourd'hui le docteur Herbeau n'exerce plus la médecine, et qu'il a déposé sa clientèle entre les mains de son fils Célestin Herbeau, docteur-médecin de la faculté de Montpellier.

M. Herbeau se retira ensuite dans le salon, et s'y enferma pour le reste de la nuit. Là, seul et libre, le bon docteur cacha sa tête entre ses mains et répandit des larmes abondantes. Le sacrifice était consommé! En moins d'un jour, il avait perdu deux couronnes. Pour ne pas compromettre Mme Riquemont, il venait d'abdiquer sa clientèle. Plus grand que son illustre homonyme de l'antiquité grecque, Aristide prévenait en même temps l'injustice de ses concitoyens et se condamnait lui-même à l'ostracisme. Ah! ce n'était point là ce qui faisait couler ses larmes! Ce dernier sacrifice, il l'avait accompli avec une sombre joie; c'était comme une immolation de lui-même qu'il

offrait avec bonheur au souvenir de la jeune beauté qu'il avait tant aimée, qu'il devait aimer jusqu'à son heure dernière : heureux de renoncer à la science, dès-lors qu'il ne pouvait plus l'exercer en vue de la santé chérie! Non, ce qu'il pleurait, c'était Louise; c'était le doux rayon qui dorait son automne, la voix qui chantait dans son cœur, la source qui coulait sous ses gazons flétris et conservait à leurs racines un reste de fraîcheur et de vie. Il pleurait aussi sur la destinée de cette enfant, qu'il avait brisée peut-être. Il tremblait enfin qu'égarée par la passion, elle n'embrassât quelque résolution funeste. Il se rappelait avec terreur qu'un jour cette jeune imprudente n'avait parlé de rien moins que de s'échapper du domicile conjugal et de venir le surprendre à Saint-Léonard. Aujourd'hui même, sur le toit fatal, toit à jamais maudit! Louise n'avait-elle pas fait un appel formel à l'amour du docteur? n'avait-elle pas, pour preuve de cet amour, demandé qu'il entrât avec elle en rébellion ouverte contre l'autorité de son mari? A toutes ces questions, il sentait redoubler ses angoisses. Ce fut une cruelle nuit. Vers le matin, pour compléter son œuvre, il écrivit à Mme Riquemont une lettre ainsi conçue :

« MADAME,

« Des raisons de haute convenance, que le monde doit ignorer, me font une loi de renoncer à l'exercice de mon art. Les dégoûts de tout genre dont je me suis vu abreuvé en ces derniers temps suffiraient d'ailleurs pour expliquer et justifier au besoin la détermination que je viens de prendre. Dans l'exil volontaire que je m'impose, il me reste cette pensée consolante, que mon dévouement ne saurait vous être suspect, et qu'en cherchant les motifs qui m'ont commandé, vous ne sauriez me soupçonner d'ingratitude et d'indifférence. Vous vous direz, madame, qu'il a fallu des motifs bien impérieux et bien légitimes pour que j'aie cru devoir confier à des mains étrangères le soin de votre personne, et me déshériter d'une tâche qui me rendait heureux et fier. Croyez, ah! croyez bien que du fond de la retraite où je vais tristement achever de vieillir, ma sollicitude vous accompagnera sans cesse: croyez que mon cœur continuera de veiller sur vous, et que le jour où j'apprendrai que vous avez retrouvé la santé sera jour de fête dans ma solitude.

« Recevez, madame, avec mes adieux, l'expression de tous les hommages.

« ARISTIDE HERBEAU. »

On imagine sans peine ce que cette lettre dut coûter au docteur Herbeau, et tout ce qu'il lui fallut étouffer pour s'en tenir à cet adieu froid et compassé. Vingt fois, en écrivant ces lignes, il sentit son cœur près de se fondre en flots de tendresse; mais vingt fois il refoula les épanchemens de son cœur. Cependant, quoi que nous ayons dit plus haut, le sacrifice n'était pas consommé. Il lui restait à boire la lie de son calice.

Vers le milieu du jour qui suivit cette nuit désastreuse, on put voir dans Saint-Léonard un spectacle digne d'une éternelle pitié. Le docteur Herbeau sortit à pied de sa maison, pâle, abattu, se soutenant à peine, mais, dans son affaissement, plein de noblesse et de dignité. Il gagna la demeure de son rival et pria le domestique de M. Savenay de l'annoncer à son maître. Le jeune homme s'empressa d'aller le recevoir au bas de l'escalier, et l'introduisit dans sa chambre avec révérence. Après l'avoir fait asseoir :

— Monsieur, lui dit-il, quel que soit le sujet qui me procure l'avantage de votre visite, souffrez d'abord que je vous en exprime ma reconnaissance; c'est le plus grand honneur qu'il me fût permis d'espérer.

Le docteur Herbeau demeura quelques instans silencieux; il ne pouvait s'empêcher de penser avec quelque amertume que tous ses malheurs dataient de l'arrivée de ce jeune homme à Saint-Léonard.

— Monsieur, dit-il enfin, je me fais vieux. Unique médecin en ce pays, j'ai dû mener durant vingt-cinq ans une vie active et laborieuse. C'est un rude ministère que le nôtre; jeune homme, vous le saurez plus tard. Que nous en revient-il la plupart du temps? l'ingratitude, couronnement inévitable de toute existence vouée au bien public. Puissiez-vous, au bout de votre carrière, rencontrer moins d'épines que je n'en ai trouvé à la fin de la mienne!

— Quelle qu'en doive être la récompense, puissé-je, monsieur, répliqua Savenay, fournir une carrière aussi noble, aussi belle, aussi bien remplie que la vôtre!

— Je ne vous cache pas, poursuivit le docteur Herbeau, que depuis long-temps je me sentais succomber à la tâche; et voilà long-temps que j'aurais en effet succombé, si le sentiment de mes devoirs ne m'eût imposé l'obligation de rester debout à mon poste. J'y suis resté, monsieur; si je l'avais abandonné, que seraient devenus mes pauvres malades? J'étais seul alors; trop jeune encore pour me suppléer, mon fils Célestin n'avait pas achevé son cours. Dieu merci! je

n'aurai point failli à mes concitoyens; durant les vingt-cinq ans qui viennent de s'écouler, personne en ce pays n'est mort ou n'a vécu sans mon assistance. Mais puisque je peux désormais, sans trahir la cause de l'humanité, me décharger sur vous et sur mon fils du pesant fardeau qui m'accable, je rentre dès à présent dans le repos et vous laisse à tous deux le soin de vous partager mes labeurs.

— J'espère, monsieur, se hâta de répondre M. Savenay, que vous ne persisterez pas dans cette résolution. Vous êtes dans la force de l'âge; le pays ne saurait se passer de vos soins, de vos talens, de votre expérience.

— Le pays, monsieur, répliqua tristement le docteur Herbeau, s'inquiète peu de ses vieux serviteurs. Depuis Athènes jusqu'à Saint-Léonard, toujours et partout le peuple est le même, oublieux, inconstant, ingrat. Mon parti est pris irrévocablement. Dans peu de jours, mon fils Célestin m'aura succédé. Je souhaite que vous viviez fraternellement, sans haine et sans rivalité : Célestin est doux, timide, point avantageux; il vous plaira.

— Croyez, monsieur, dit le jeune homme, que je serai heureux de me lier d'amitié avec monsieur votre fils, et que je ne négligerai rien pour me rendre digne de sa bienveillance.

— Cela vous sera bien facile. Vous le verrez, c'est un agneau. Mais souffrez, monsieur, que j'arrive au véritable but de ma visite.

M. Savenay redoubla d'attention.

Après quelques instans de recueillement :

— Hier encore, reprit le docteur Herbeau d'une voix émue, j'avais dans ma clientèle une personne qui me sera éternellement chère. Cette personne, vous la connaissez; je veux parler de Mme Riquemont. C'est un ange. Pour des motifs que je dois taire, je désire que Célestin n'entretienne avec le château aucun genre de relations. Mon fils est d'ailleurs, ainsi que je vous le disais tout à l'heure, une nature timide, délicate, ombrageuse; M. Riquemont l'effaroucherait infailliblement. C'est donc à vous, monsieur, qu'il appartient d'achever l'œuvre de guérison que j'ai commencée voici deux années. C'est entre vos mains que je dépose cet inestimable trésor. Je vous le confie. Jeune homme, j'appelle sur cette jeune tête votre sollicitude la plus constante et la plus assidue. Veillez sur elle sans cesse, à toute heure; nulle créature ici-bas n'est plus digne de vos soins et de vos hommages.

— J'accepte avec orgueil et reconnaissance la tâche que vous voulez

bien me transmettre, répondit M. Savenay. Votre confiance me touche et m'honore, je m'efforcerai de la mériter, et peut-être y réussirai-je, si vous daignez, monsieur, m'aider de vos conseils et m'éclairer de vos lumières.

— Vous trouverez sur ces feuillets, dit M. Herbeau en tirant de sa poche quelques papiers qu'il remit au jeune docteur, l'analyse du traitement que j'ai fait suivre à notre chère souffrante. C'est, ainsi que vous l'avez reconnu vous-même le jour où j'eus l'honneur de vous voir pour la première fois, l'application directe des théories que je développai devant vous sur les maladies chroniques en général. J'y ai joint sur le tempérament du sujet en particulier quelques réflexions qui pourront ne pas vous être tout-à-fait inutiles. Toutes les fois, d'ailleurs, qu'il vous plaira de vous adresser à ma vieille expérience, vous me trouverez prêt à vous communiquer mon sentiment en toutes choses.

A ces mots, le docteur Herbeau se leva.

— Adieu, monsieur, dit-il au jeune docteur. Vous avez servi de prétexte à la malveillance de mes ennemis, je suis convaincu que vous en avez plus souffert que moi, et je vous prie de me pardonner, ajouta-t-il avec bonté en tendant sa main au jeune homme.

M. Savenay, tout ému et tout attendri, s'empara de cette main avec effusion et la pressa respectueusement entre les siennes.

Ce dernier devoir accompli, le docteur Herbeau tourna sa pensée vers son fils, depuis deux ans trop négligé peut-être! De retour au logis, il se mit aussitôt à son bureau et écrivit la lettre suivante à Célestin :

« MON CHER FILS,

« L'heure est venue de tenir vos promesses et de réaliser les espérances que votre mère et moi avons placées sur votre tête. Mon cœur m'assure que vous reconnaîtrez dignement notre amour et nos sacrifices, et que vous ne serez pas au-dessous de la position qui vous est réservée. Je vous attends, mon fils, pour remettre publiquement ma clientèle entre vos mains. Je vous appelle pour me succéder. Hâtez-vous donc, car chaque jour qui s'écoule compromet vos intérêts et ceux de votre famille. Les temps sont bien changés, Célestin! Il ne s'agit plus de vous asseoir paisiblement dans mon héritage et de régner sans rivaux sur le pays. Vous trouverez établi à Saint-Léonard un jeune docteur de la faculté de Paris qui vous disputera avec achar-

nement la succession de votre père. Vous saurez défendre vos droits. Que ce titre de docteur de la faculté de Paris ne vous intimide pas! Rappelez-vous, mon fils, que l'académie de médecine de Montpellier est illustre entre toutes, et que ses titres de noblesse sont les premiers inscrits sur le livre d'or de la science. Vous ne démentirez pas la renommée de cette glorieuse école; vous ajouterez un rayon de plus à cet astre resplendissant. Vous êtes bien jeune encore pour la tâche que je vous destine, mais j'ose croire que vous la remplirez avec honneur. Vous serez l'orgueil et la joie de notre vieillesse. Revenez avec confiance, et que la prévision des luttes que vous aurez à soutenir ne trouble point la sérénité de votre ame. Soyez fort. Je vous ai vu partir enfant, que je retrouve en vous un homme, l'homme à la fois élégant et sérieux que vos lettres m'ont permis d'entrevoir. Unissant, par un rare privilége, aux graces de la jeunesse l'expérience de l'âge mûr, vous marcherez d'un pas sûr et ferme dans la voie qui vous est ouverte. Depuis quelques années, mon cher fils, il s'accomplit autour de nous un mouvement fatal, qui, s'il n'est comprimé, conduira nécessairement la France à sa perte. Vous vous garderez du danger des idées révolutionnaires; la gloire de tracer un sillon parallèle à celui qu'a tracé votre père suffira, sans doute, à vos honnêtes ambitions. En politique, fidèle à vos princes ; inaccessible, en littérature, aux doctrines insensées que le goût et la raison réprouvent; soumis, en médecine, à la tradition des grands maîtres, vous pratiquerez en toutes choses le culte et la religion du passé. Vous aurez toujours présent à l'esprit cet axiome qui résume à lui seul ma vie tout entière : *Meliùs est sistere gradum quàm progredi per tenebras.*

« Nous vous attendrons jeudi prochain, par la voiture de Limoges. Ce sera pour votre mère et pour moi, mon cher fils, un bien heureux jour, un jour trois fois béni. Nos cœurs sont altérés de votre présence. Vous trouverez ci-incluse une traite qui vous permettra de subvenir aux exigences du départ. Désirant réunir quelques amis pour fêter le jour de votre arrivée, votre mère vous conseille de vous reposer à Limoges et d'y faire un peu de toilette.

« Priez lord Flamborough d'agréer nos hommages, et croyez, notre cher enfant, à l'impatience que nous avons de vous presser tendrement dans nos bras.

« A. Herbeau. »

Le docteur fit jeter par Jeannette cette lettre à la poste. Celle qu'il avait écrite à Louise fut confiée au garde champêtre de Riquemont,

qui venait tous les jours à Saint-Léonard chercher les journaux de son maître.

Louise ignorait absolument ce qui s'était passé la veille. Comme M. Riquemont n'avait plus reparlé de remplacer le docteur Herbeau, et qu'au contraire il semblait avoir renoncé à lui donner un successeur, elle avait retrouvé un peu de calme et de sécurité. La veille, après avoir mis le docteur à la porte, M. Riquemont était entré dans la chambre de sa femme. — Décidément, avait-il dit, papa Herbeau est un bon diable; il prend bien la plaisanterie. Je l'affectionne au fond, et ne saurais me passer de lui. Puisqu'il te plaît, nous le garderons. Tu comprends bien que je tiens par-dessus tout à t'être agréable. D'ailleurs, tout bien calculé, je me soucie médiocrement de ce petit Savenay. Tu avais raison l'autre soir, papa Herbeau est plus convenable. C'est un brave homme. Il m'amuse, et, s'il ne revenait plus au château, je sens qu'il me manquerait quelque chose. Va donc pour le docteur Herbeau! Je ne suis pas jaloux, moi. J'aime tout ce que tu aimes, et tes sympathies font les miennes. Je ne sais pas quelle lubie m'avait passé, l'autre jour, par la tête! Tu ne m'en veux plus, n'est-ce pas? On a ses mauvais momens, mais cela n'empêche pas qu'on adore sa petite Louison.

Louise avait remercié son mari de ses bonnes dispositions; mais, par une contradiction que nous ne nous chargeons pas d'expliquer, le bonheur qu'elle en ressentit fut moins près de la joie que de la tristesse. Le lendemain, dans l'après-midi, elle reçut, en présence de son mari, la lettre du docteur Herbeau. M. Riquemont rôdait depuis le matin autour d'elle, inquiet de ne rien voir arriver, et curieux de savoir comment le vieux docteur se tirerait de l'impasse où il l'avait acculé. Le jeune femme ouvrit la lettre , et, l'ayant lue :

— Vous triomphez! monsieur, s'écria-t-elle les yeux remplis de larmes; vous en êtes venu à vos fins. Vous avez si bien fait, que M. Herbeau m'abandonne. Quelle patience et quel dévouement n'a-t-il pas fallu pour résister si long-temps à vos indignes procédés!

M. Riquemont releva la lettre échappée des mains de sa femme; puis, après en avoir pris connaissance :

— Comment, mille diables! s'écria-t-il, le docteur Herbeau quitte les affaires! le docteur Herbeau abandonne ses amis! Il trahit l'amitié, le docteur Herbeau! Mais c'est infame, cela! mais c'est impossible! je ne le souffrirai pas; j'irai plutôt me jeter à ses pieds, j'embrasserai ses genoux, je lui demanderai excuse à mains jointes. Bap-

tiste, qu'on me selle un cheval! Rassure-toi, Louison; la résolution du docteur Herbeau ne tiendra pas contre mes prières. Je m'engage à te le ramener aujourd'hui même; sois tranquille, je te le rendrai. Mais, ventrebleu! il fallait donc me dire qu'il était susceptible à ce point! Pouvais-je m'en douter, moi? Je riais, je plaisantais, je folâtrais. Tu verras qu'il se sera piqué de ce que j'ai dit hier soir à propos de sa perruque. Tu conviendras aussi que c'est être par trop difficile à vivre.

— Allez, dit Louise en pleurant, vous avez été abominable. Quand je songe à la façon dont vous avez reconnu l'affection et les soins que m'a prodigués cet excellent homme, j'ai honte, et je rougis pour vous et pour moi-même. Mon pauvre vieil ami, toujours si bon, si tendre, si dévoué, un esprit si charmant, un caractère si doux, une humeur si facile! Je n'avais que lui, vous me l'avez ôté.

— Je répète que je te le rendrai. Baptiste, mes éperons, ma cravache! Je lui croyais un meilleur caractère. Je te promets, puisqu'il en est ainsi, de m'observer à l'avenir. Je prétends désormais faire assaut avec lui de politesse et de belles manières. On est campagnard, mais au besoin on sait son monde.

Ce disant, il avait, pour ajuster ses éperons, appuyé tour à tour ses pieds malhonnêtes sur le bras du fauteuil où sa femme était assise. Cette opération achevée, il s'élança, la cravache au poing, et partit au galop pour ne s'arrêter qu'à la porte de M. Savenay.

— Eh bien! jeune homme, vous savez la nouvelle, s'écria-t-il en se frottant les mains. Le docteur Herbeau se retire des affaires. Il donne sa démission et se fait justice lui-même. Riquemont ne pouvait vous échapper.

— En effet, monsieur, dit le jeune docteur, je viens d'apprendre par M. Herbeau lui-même la nouvelle que vous m'apportez. C'est une grande perte pour la science et pour le pays.

— Allons donc! allons donc! s'écria M. Riquemont en faisant siffler sa cravache. Quoi qu'il en soit, la clientèle du château vous revient de droit; et, à moins que vous ne désiriez la mort de ma femme, vous ne sauriez lui refuser vos soins. Il s'agit de savoir, jeune homme, si vous voulez la mort de Louison.

— Je connais mes devoirs et saurai les remplir, répondit gravement M. Savenay.

— Ce qui veut dire?...

— Que je m'efforcerai, monsieur, de remplacer le docteur Herbeau auprès de Mme Riquemont.

— A la bonne heure donc! s'écria le châtelain; mais, mille diables! ce n'aura pas été sans peine.

Là-dessus, il s'en retourna joyeux et triomphant, et certes il pouvait être fier de la façon dont il avait mené cette aventure. Grace à sa perspicacité, grace à son active intelligence, il avait, en moins de vingt-quatre heures, accompli toute une révolution. Il s'était vengé sans éclat et sans bruit, au-delà de ses espérances. Il avait, en moins d'un jour, ruiné un odieux rival dans ses prétentions et dans sa fortune, et, du même coup, installé dans sa maison un médecin qu'il aimait et auquel il voulait du bien.

De retour au château, il se laissa tomber lourdement dans un fauteuil, en poussant des exclamations lamentables.

— Qu'est-ce donc? demanda Louise avec inquiétude.

Mais M. Riquemont se tordait, se roulait, se frappait le front et ne répondait pas.

— Louison, s'écria-t-il enfin, tu vois ton époux au désespoir. J'en ferai une maladie. Tout ce que j'ai pu dire a été inutile. J'ai prié, supplié : absolument comme si j'avais chanté! Le docteur Herbeau est inflexible, une barre de fer! Il a de la médecine par-dessus la tête, et ne veut plus entendre parler de malades. Au reste, il est bon que tu saches que je ne suis pour rien dans sa détermination. Il a coupé court à mes excuses, en m'assurant que je l'avais hier beaucoup diverti. Il dit qu'il est dégoûté de son métier, et qu'il a besoin de repos. Cela se conçoit. Colette a le trot dur, et, si tu l'avais eue pendant vingt-cinq ans entre les jambes, tu serais de l'avis du papa Herbeau; tu éprouverais un vif désir de t'étendre dans ta bergère et d'y passer le reste de tes jours. Il faut que ce brave homme se repose. Voici long-temps qu'il tire à sa fin. J'ai voulu te l'amener; mais il prétend avoir pour jamais renoncé au monde. Il te présente ses civilités. Nous nous sommes embrassés en nous quittant. Je pleurais, moi; oui, j'en conviens, je pleurais comme une vieille bête. On a beau être fort, la nature ne perd jamais ses droits. Sur le pas de sa porte, je lui ai demandé ce que nous lui devions pour deux années de visites et de soins; mais là-dessus le docteur Herbeau n'a rien voulu écouter, et, voyant que j'insistais, il m'a fermé la porte au nez. Il peut être sûr, par exemple, de recevoir le premier lièvre qui se trouvera au bout de mon fusil, et, si je puis y joindre quelques cailles et quelques perdreaux, je te jure, Louison, que je le ferai de grand cœur. Un bienfait n'est jamais perdu.

— Mais que vais-je devenir, moi! s'écria Louise avec épouvante.

— Ce que tu vas devenir, Louison? c'est tout simple. N'ayant pu fléchir le docteur Herbeau, je suis allé chez le docteur Savenay...

Louise tressaillit à ce nom.

— Mais, mon ami, s'écria-t-elle, je vous ai dit que je ne pouvais, que je ne devais pas...

— Allons-nous recommencer? interrompit M. Riquemont avec colère. Comment, ventrebleu! je me donne un mal d'enfer pour vous trouver un médecin; je crève des chevaux, j'use le pavé de Saint-Léonard; je vais de l'un à l'autre, du docteur Herbeau au docteur Savenay; je néglige mes poulains, et vous n'êtes pas contente! Vous attendez peut-être que M. Chomel ou M. Gendrin vienne de Paris s'établir à Riquemont tout exprès pour soigner vos gastrites? A votre aise! Vivez, mourez, cela vous regarde; pour moi, je ne m'en mêle plus.

Il sortit. Demeurée seule, Louise s'agenouilla au pied de son lit. La pauvre enfant ne comprenait qu'une chose à la comédie qui venait de se jouer autour d'elle, c'est qu'elle restait sans appui, sans défense, et qu'en perdant le docteur Herbeau elle perdait son dernier refuge. Elle joignit ses mains, et les yeux pleins de larmes, et d'une voix suppliante :

— Mon Dieu, secourez-moi! dit-elle.

JULES SANDEAU.

(*La fin au prochain n°.*)

LA HOLLANDE.

VI.[1]

Établissement des Hollandais dans l'Inde.

Si j'étais membre de cette riche société de Hollande si connue sous le nom de *Handels Maatschappii*, ou tout simplement citoyen du royaume de Guillaume II, je demanderais qu'on élevât à la pointe du Helder un monument sur lequel serait gravé le nom de Houtmann. La pierre et le bronze ont été souvent employés à consacrer des souvenirs moins mémorables. C'est de cette côte du Helder que partit, il y a plus de deux siècles, la flotte qui devait ouvrir à la Hollande une source immense de richesses. Les liens qui avaient longtemps uni les Pays-Bas à la maison de Bourgogne et à l'Espagne étaient rompus. La ténacité prudente et adroite de Guillaume-le-Taciturne avait vaincu la puissance farouche de Philippe II. Une troupe de paysans, de pêcheurs, conduits par quelques gentilshommes portant avec orgueil le nom de *gueux*, qui leur avait été donné par une amère dérision, avait arrêté dans ses projets sanguinaires l'orgueilleux duc d'Albe. Le traité d'Utrecht sanctionnait l'accord et l'affranchissement des Provinces-Unies, et des bords de

(1) Dernier article. — Voyez les livraisons des 1er janvier, 1er février, 1er avril, 15 juin et 1er août 1841.

la Meuse jusqu'aux rives septentrionales de la Frise, tout le pays, naguère asservi à une domination étrangère, proclamait avec une mâle fierté son indépendance, et s'organisait en république. Après cette longue lutte mêlée de tant d'incidens dramatiques et d'épisodes glorieux, après cette victoire si chèrement achetée par le sang qui coula sur la place de Bruxelles, par les souffrances du siége de Leyde, par les cruautés espagnoles qui atteignirent les plus nobles têtes, la république naissante était menacée d'un grand péril. Elle ne pouvait subsister que par le commerce, et Philippe II lui interdisait toutes les routes qu'elle avait sillonnées jusqu'à cette époque avec tant d'ardeur. Victorieuse dans ses frontières, elle trouvait au dehors une flotte puissante qui l'arrêtait dans ses excursions. Elle avait eu par le Portugal le bénéfice du commerce de l'Inde; le Portugal venait d'être réuni à l'Espagne, et nul navire hollandais ne pouvait pénétrer dans le Tage. Nous avons dit (1) comment les états-généraux essayèrent de surmonter cet obstacle en cherchant au nord un passage pour arriver dans l'Inde, et comment échouèrent ces courageuses tentatives. L'inutile navigation de Heemskerke et de Barentz ayant enlevé aux pilotes des Pays-Bas l'espoir de trouver l'issue septentrionale qu'ils avaient rêvée, il fallut aviser à un autre moyen de reconquérir le commerce des denrées du sud. Un hasard révéla tout à coup à la république inquiète ce que ses géographes eussent peut-être long-temps encore et vainement cherché. Un négociant hollandais, nommé Cornelius Houtmann, fut arrêté à Lisbonne, et condamné comme agent d'un pays ennemi à une amende considérable. C'était un homme intelligent et hardi. Il profita du temps qu'il passa en prison pour s'enquérir auprès des Portugais de la route qui conduisait aux Indes, et de la manière dont on y faisait le commerce. Puis, quand il se crut suffisamment instruit, il fit secrètement prévenir quelques armateurs d'Amsterdam que, s'ils voulaient payer son amende et le faire élargir, il retournerait auprès d'eux muni d'importantes instructions. Si vague que fût sa promesse, les hommes auxquels il s'adressa n'hésitèrent pas à lui envoyer l'argent dont il avait besoin, dans l'espoir d'obtenir de lui d'utiles renseignemens. De retour en Hollande, Houtmann raconta ce qu'il avait appris, et inspira tant de confiance à ses libérateurs, qu'ils équipèrent pour les Indes quatre navires.

Le 2 avril 1595, la petite flotte mit à la voile. Houtmann en avait

(1) Voyez la *Revue* du 1er août 1841.

la direction. Il devait doubler le cap de Bonne-Espérance, que les Hollandais n'avaient pas encore atteint, recueillir sur les côtes qu'il visiterait tous les documens propres à faciliter le commerce, et il lui était enjoint d'éviter autant que possible les établissemens portugais.

Houtmann accomplit avec courage et habileté la mission dont il s'était chargé. Il reconnut chemin faisant les côtes d'Afrique et du Brésil, relâcha à Madagascar, aux Maldives et aux îles de la Sonde. Arrivé à Java, il se présenta, avec le titre d'amiral, au principal souverain de l'île, et contracta avec lui un traité d'alliance. Les Portugais établis dans le pays ne pouvaient voir sans une violente jalousie cette expédition hollandaise dans des contrées qu'ils avaient eux-mêmes découvertes, et dont ils se croyaient en droit de conserver le monopole. Ils suscitèrent toutes sortes d'entraves à Houtmann et engagèrent avec lui plusieurs luttes à main armée. L'heureux navigateur surmonta tous les obstacles, remporta la victoire sur ses rivaux, et, le 14 août 1597, il ramenait en triomphe ses quatre navires sur la côte de Hollande. Il avait acheté aux îles de la Sonde, à très bon prix, une cargaison de poivre et d'autres épices. Cependant, sous le rapport purement financier, son voyage n'était pas fort avantageux; mais il avait d'autres résultats plus importans : il tranchait la grande question de commerce jusqu'alors indécise, il ouvrait aux Hollandais la route qu'ils désiraient tant parcourir, et ce qui valait mieux pour l'avenir que la cargaison de poivre et d'épices, c'était un pilote de Surate connaissant très bien les côtes de l'Inde, que Houtmann avait eu l'adresse d'engager à son service et de conduire en Hollande.

Une seconde expédition fut aussitôt résolue. Houtmann partit de nouveau avec une flotte plus nombreuse que la première, aborda à Madagascar, à la Cochinchine et à Sumatra. Le souverain de cette île lui fit d'abord un accueil favorable et lui permit de charger, comme il le désirait, ses navires; puis, à l'instigation des Portugais, il changea subitement de conduite envers lui et le fit enfermer. Les navires revinrent en Hollande avec une riche cargaison. Houtmann resta en prison. Il fut mis en liberté quelque temps après, mais à la condition de ne jamais revoir son pays. Exilé dans un des districts de l'île, abandonné des siens, et soumis à la rigoureuse surveillance de ceux qui l'avaient fait arrêter, des Portugais qui ne lui pardonnaient pas d'avoir montré à ses compatriotes la route des Indes, le pauvre Houtmann mourut de douleur. Le nom de ce navigateur, qui a tant fait pour la Hollande et auquel la Hollande n'a pas même consacré une pierre funéraire, est un nom de plus à ajouter à ce triste et glo-

rieux martyrologe des hommes dont l'ame ardente se dévoue à une idée féconde, à un sentiment de patriotisme, et qui meurent oubliés ou méconnus dans les fers ou dans l'isolement, victimes de leur zèle et de leur noble ambition.

Le retour des compagnons de Houtmann éveilla dans toute la Hollande de nouvelles espérances. Outre les renseignemens que ces navigateurs rapportaient sur les productions, sur le commerce des contrées qu'ils venaient de visiter, ils révélaient à leurs compatriotes la situation réelle des Portugais dans ces mêmes contrées. Jusque-là, on les croyait tout puissans sur les côtes qu'ils avaient découvertes, maîtres absolus des lieux où ils avaient fondé des établissemens, et l'on apprenait que leur avidité cruelle, leur fanatisme, avaient soulevé contre eux les diverses populations de l'Inde, et qu'ils ne se maintenaient, sur plusieurs points, que par la force et par des luttes continues.

Tous les armateurs des Pays-Bas voulurent alors faire leur croisade dans les Indes. C'était la terre promise des marchands, c'était là que la fortune apparaissait aux yeux des spéculateurs rayonnante de gloire et de splendeur comme un nouveau Messie. Une société de commerce pour l'exploitation de ces parages lointains venait de s'établir à Amsterdam; plusieurs autres se formèrent, à son exemple, dans les diverses provinces. Chacune de ces compagnies avait ses agens particuliers, ses comptoirs, et l'on ne tarda pas à reconnaître qu'elles se portaient toutes par la concurrence un grand préjudice. De plus, elles avaient souvent à se défendre contre les attaques des Portugais ou des princes indiens. Isolées l'une de l'autre, elles ne résistaient que difficilement à leurs ennemis; réunies en un même corps, elles pouvaient leur opposer une force redoutable.

Les Hollandais avaient le coup d'œil trop juste pour ne pas saisir la portée de ces considérations, et l'esprit trop sensé pour ne pas s'y soumettre. En 1602, les diverses associations des provinces furent réunies en une seule grande société, qui prit le titre de société des Indes orientales. Les états-généraux lui accordèrent un privilége de vingt-un ans. Il était dit dans cet acte solennel que la société aurait seule le droit de négocier sur toutes les côtes situées à l'est du cap de Bonne-Espérance, qu'elle pourrait mettre sur pied des troupes, élever des forteresses, faire des conquêtes, signer des traités. Le capital de cette compagnie s'élevait à 25 millions. La ville d'Amsterdam en avait à elle seule fourni la moitié; le reste provenait des négocians de Rotterdam, Hoorn, Enkhuizen et autres villes.

La fécondité du sol de Java, la commodité de la principale rade de

cette île, décidèrent la société à y établir son comptoir principal. Quelques mois après son organisation, elle équipa pour l'Inde quatorze bâtimens et plusieurs yachts. L'amiral Warwick, à qui le commandement de cette flotte fut confié, fonda le comptoir de Batavia, en établit un autre dans les états du roi de Jahor, et fit des traités d'alliance avec plusieurs princes du Bengale. L'année suivante, treize bâtimens, commandés par l'amiral Van der Hagen, partirent du Texel et revinrent, quinze mois après, chargés de denrées précieuses.

Toutes ces tentatives de commerce ne pouvaient cependant se poursuivre qu'à travers de grands obstacles et de nombreux périls. Les Hollandais avaient contre eux les Anglais, les Portugais, les Espagnols et les princes du pays, qui commençaient à comprendre les dangereux projets des Européens. Les bâtimens de la société ne pouvaient s'arrêter sur aucune côte sans courir risque d'y rencontrer une flotte ennemie. En pleine mer, ils engageaient souvent le combat avec les Espagnols, qui les guettaient comme des oiseaux de proie, mais qui s'en retournaient souvent démâtés et criblés de boulets. A Batavia, les Hollandais avaient également de rudes luttes à soutenir; tantôt c'étaient les insulaires qui voulaient les empêcher de construire une forteresse, tantôt les Portugais et les Anglais qui poursuivaient leurs navires jusque dans la rade. Les riantes et fécondes plaines de l'Inde étaient comme une pâture livrée à la rapacité des Européens; c'était à qui en prendrait la plus grande part, à qui en éloignerait ses voisins par force ou par ruse.

Malgré ces obstacles sans cesse renaissans, ces attaques continuelles, ces batailles sanglantes, la compagnie hollandaise prospérait et grandissait. Par sa prudence et sa ténacité, elle surmontait les entraves que lui opposaient ses rivaux. Par le courage de ses marins, elle effrayait les flottes de Philippe II, et portait son pavillon victorieux sur toutes les plages. Déjà elle ne se contentait plus d'occuper Java; elle envahissait les îles Moluques, elle pénétrait dans le golfe de Bengale et s'emparait de l'île de Ceylan, cette île précieuse qui lui a été enlevée par les Anglais; elle fondait un comptoir au Japon et s'avançait vers la Chine. C'est de Java qu'elle partait pour faire toutes ces conquêtes; c'était là le point d'appui de ses flottes, le joyau de sa couronne, le champ fécond de son commerce. Batavia devenait peu à peu une grande et belle ville. Une vingtaine d'années après que les Hollandais y eurent établi le siége de leur société, elle faisait l'admiration des peuplades de l'Océanie, des navigateurs européens, et on l'appelait la reine de l'Orient. Les princes de Java, effrayés de cette

puissance toujours croissante des Hollandais, et suscités d'ailleurs par les Anglais, résolurent de chasser de leur île la colonie marchande et guerrière qui s'y était en peu de temps si bien implantée. Deux fois ils s'avancèrent avec une armée considérable devant la forteresse construite à Batavia, deux fois ils en firent le siége avec opiniâtreté, deux fois ils furent repoussés par une troupe peu nombreuse, mais intrépide.

Nous ne dirons pas toutes les autres guerres que la Hollande eut à soutenir pour se fixer dans l'Inde, tous les exploits par lesquels elle se signala dans sa longue lutte avec des nations jalouses de son accroissement, tous les noms glorieux qu'elle inscrivit dans ses annales à la suite de ses batailles. Notre but n'est pas d'écrire l'histoire militaire de la compagnie hollandaise des Indes : nous voulons montrer par quel système d'administration cette compagnie est parvenue à tirer un si grand produit de ses possessions coloniales, et par quelles phases différentes elle a passé pour atteindre ce résultat.

Quand cette société fonda le comptoir de Java, elle ne possédait pas, dans toute l'étendue de l'île, la moindre parcelle de terrain. Plus tard, elle acquit l'espace nécessaire pour bâtir ses magasins et élever sa forteresse. Tout son domaine alors fut renfermé dans ses remparts. Cet état de choses dura pendant soixante-dix ans (de 1602 à 1672), et jamais, si l'on en excepte ces années dernières, sa situation ne fut plus florissante. Ses efforts étaient alors concentrés dans les spéculations de commerce. Habile et économe, éloignée de toute fausse idée de luxe et de toute vaine ambition, sans cesse elle apprenait à restreindre ses dépenses et à augmenter ses bénéfices. Son commerce était, du reste, établi sur des bases fort peu compliquées; c'était simplement un commerce d'échange dont elle avait bien vite saisi le côté le plus avantageux. Elle expédiait à Java des marchandises européennes achetées à bas prix, et les échangeait contre des denrées coloniales qu'elle faisait arriver dans les ports de Hollande et vendait fort cher. Elle n'avait de relations d'affaires qu'avec les princes et les chefs de l'île; c'était à eux qu'elle livrait ses cargaisons, c'étaient eux qui lui remettaient les productions de leur sol récoltées par leurs sujets et entassées dans leurs magasins. Tout se traitait ainsi par voie d'échange, et tout était bénéfice pour la compagnie. D'année en année, son revenu s'augmentait dans des proportions énormes. En 1653, après avoir payé ses frais d'achat et de transport, et les intérêts de son capital, elle réalisait un bénéfice de 25,526,682 florins (51,153,364 francs). En 1673, ce bénéfice s'élevait à plus de 44 mil-

lions de florins, et, en 1693, à 48,319,507 florins, c'est-à-dire près de 100 millions de francs. A partir de cette époque, elle commença à déchoir, et ce qui semblait devoir assurer plus que jamais sa grandeur fut la première cause de son désastre (1).

En 1672, la compagnie avait soutenu l'empereur de Mattaram dans une guerre où il était engagé avec plusieurs de ses voisins. Ce prince, pour la récompenser de ses sacrifices et de l'appui qu'elle lui avait prêté, lui abandonna la partie occidentale de l'île de Java jusqu'au fleuve Pamanukan. Plus tard, en lui demandant de nouveaux secours, il lui céda les ports et les provinces de la côte septentrionale de l'île. Il mourut en 1749, et, par son testament, lui légua toutes ses possessions. C'est ainsi que la Hollande est devenue maîtresse de Java.

Dès l'année 1672, la compagnie hollandaise se présente aux yeux de l'observateur sous une double face. Ce n'est plus cette simple société de commerce qui emploie tout son temps et toute son habileté à fréter des navires, à échanger et à vendre ses marchandises aux conditions les plus favorables. C'est une puissance administrative et militaire qui a un pays à régir, des sujets à gouverner, des troupes à solder, qui fait la loi à des princes et commande à des millions d'hommes. Dans cette nouvelle situation, elle eut le bon esprit de respecter l'autorité héréditaire des familles souveraines du pays. La nature du Javanais est douce, résignée, passive. Le despotisme oriental, l'ardeur du climat, l'ont réduit à cet état de soumission servile et timide. Une rigueur extrême peut seule le faire sortir de son apathie et le jeter dans le désespoir. Il a pour ses princes et pour leur famille un dévouement profond, une sorte d'affection idolâtre. Il leur livre sans murmurer le fruit de son travail, il se courbe sans regret sous leur joug. Si la tâche qui lui est imposée devient trop rude, si les sacrifices qu'on lui demande le réduisent à la misère, il ne se révolte pas, il dit adieu au sol qui ne peut plus le nourrir, au foyer où une loi cruelle le poursuit : il émigre. C'est là le seul acte de protestation qu'il ose faire contre la tyrannie de ceux que ses pères lui ont appris à vénérer. Avec ces habitudes de résignation, il accepte l'autorité étrangère, pourvu qu'elle ne pèse que sur lui et n'atteigne pas la famille de ses princes. Il respecte ceux qui respectent ses souverains. Si on les offense, tout ce qu'il y a en lui d'énergie secrète, de force morale, s'éveille à l'instant même. A la voix de ses chefs, il

(1) Voyez l'ouvrage intitulé : *Uber die vergangene und gegenwaertige Lage der Insel Java*, von Ed. Selberg.

se lève en colère, et la main puissante qui lui a fait signe de prendre les armes peut seule l'arrêter dans ses projets farouches.

En s'alliant aux princes de Java, en s'assurant de leur fidélité, la société hollandaise s'assurait par là même de celle de leurs sujets; mais ses relations avec les princes n'étaient plus les mêmes. Jusqu'alors elle achetait au plus bas prix possible les denrées de Java; peu lui importait de quelle manière, par quelles exactions les chefs du pays amassaient ces denrées. Dès qu'elle eut la souveraineté de l'île, elle voulut l'asservir toute entière à son intérêt, sans tenir compte des habitudes prises, des règles établies jusqu'à cette époque. Son désir était d'accroître sans cesse ses bénéfices, d'amasser de l'argent, et, pour arriver à ce résultat, elle froissa, elle appauvrit sans ménagemens ses nombreux sujets. Si une culture particulière lui offrait quelque chance de gain plus considérable que les autres, elle imposait à tous les champs une nouvelle transformation, elle condamnait toutes les familles à un nouveau travail. Si une branche de commerce obtenait quelque succès, elle en prenait le monopole absolu et l'abandonnait quand elle était épuisée. Entraînée par son avidité, aveuglée par l'ambition de ses calculs, elle déviait de la marche simple et régulière qui l'avait enrichie, elle allait impitoyablement d'essai en essai, et chacun de ces essais avait des suites fatales pour elle et plus fatales encore pour la contrée qu'elle exploitait.

En même temps elle était astreinte à des dépenses énormes qu'elle n'avait pas eu à supporter jusqu'alors. Tant qu'elle ne possédait que ses magasins et sa forteresse, elle n'avait à payer que les intérêts de ses capitaux, les dividendes de ses actionnaires. Elle n'entretenait que le nombre de soldats et d'employés strictement nécessaire. Investie de la souveraineté du pays, elle eut des troupes considérables à sa solde, des fonctionnaires dans les divers districts de l'île. Ces fonctionnaires, qui achetaient leur place à un prix élevé, commettaient, pour s'enrichir, toute sorte de fourberies et d'exactions. Il fallait en outre que la compagnie fît de temps à autre de riches présens aux familles princières de l'île, afin de conserver leur bienveillance et d'assurer par là sa domination sur les Javanais.

A la même époque à peu près où les Hollandais s'établissaient à Java, les Anglais jetaient les fondemens de l'immense empire qu'ils se sont créé en Asie. Comme les Hollandais, ils organisèrent d'abord une société de commerce qui fréta des navires pour l'Inde; comme les Hollandais, ils s'enrichirent par l'échange et la vente de diverses denrées; comme les Hollandais enfin, ils devinrent souverains d'un

pays où ils étaient entrés à titre de marchands. Mais là s'arrête la similitude des deux entreprises. Les deux compagnies ne se trouvaient point placées dans les mêmes conditions. La compagnie anglaise brisa le pouvoir des princes et de la noblesse dans les provinces qu'elle conquérait, rallia la population à son intérêt, et la soumit à son autorité directe. La compagnie hollandaise, au contraire, fut forcée de prendre les princes du pays pour intermédiaires entre elle et les habitans de Java, de respecter l'ascendant des familles souveraines, et de se rendre en quelque sorte tributaire de leur puissance. La première, en prenant possession de ses vastes royaumes, sépara très nettement l'administration du pays des intérêts du commerce. La seconde ne songea qu'à l'exploitation du moment. De cette différence de situation provint en grande partie la différence des résultats dans la fortune des deux compagnies.

Vers la fin du XVIII[e] siècle, les revenus de la compagnie anglaise s'élevaient par année, terme moyen, à plus de 100 millions de francs, et la compagnie hollandaise, obérée de dettes, s'affaissait sous son propre fardeau. Pour maintenir autant que possible son crédit, elle continuait à payer un dividende considérable à ses actionnaires; elle cachait avec soin les brèches faites à son édifice. Un malheur inattendu trahit son secret et révéla au public l'abîme profond où elle était près de tomber. En 1780, pendant les hostilités qui avaient éclaté entre l'Angleterre et la Hollande, les Anglais s'emparèrent de plusieurs navires qui revenaient des Indes richement chargés. La compagnie des Pays-Bas, à laquelle appartenaient ces navires, les attendait avec impatience pour en vendre en toute hâte la cargaison et remplir ses coffres vides. Privée de cette ressource, hors d'état de payer l'intérêt de ses capitaux, elle fut forcée d'avouer sa détresse et de solliciter un délai pour acquitter ses dettes les plus pressantes. Les états-généraux accédèrent à sa requête, mais en même temps ils exigèrent qu'elle fît connaître jusque dans ses plus rigoureux détails l'état réel de ses finances.

Une commission spéciale fut nommée pour s'enquérir, sur les lieux mêmes, des causes de décadence de cette société jadis si florissante, de la situation de son budget, et des moyens de remédier à ce désastre. En 1791, les commissaires partirent pour Java, et le résultat de leur enquête jeta la consternation en Hollande. Dès l'année 1694, les dépenses de la société avaient outrepassé ses recettes de plusieurs millions. Chaque année, le déficit n'avait fait que s'accroître. Les agens de la société le couvraient en contractant des dettes. En 1779,

ces dettes s'élevaient à plus de 84 millions de florins (168 millions de francs). Pendant la guerre de l'Angleterre avec la Hollande, elles augmentèrent bien plus rapidement encore, et en 1791, à l'époque où les commissaires nommés par le gouvernement arrivèrent dans l'île, ils eurent à constater dans les finances de la compagnie un passif de 119,055,675 florins (238,111,350 francs). Les grands évènemens qui survinrent bientôt en Europe, l'invasion, la conquête de la Hollande, les changemens successifs de gouvernement imposés à ce pays, les guerres du nord et du midi, l'empire, le consulat, détournèrent l'attention du bilan de la société de commerce. Elle subsista encore jusqu'en 1808. Alors elle fut dissoute. Le gouvernement hollandais prit lui-même la gestion des colonies et la confia au général Daendel, qui partit immédiatement, très désireux de réformer les abus signalés dans l'enquête de la compagnie. Avant de raconter les résultats de son système, nous devons dire quelle était, lorsqu'il y arriva, l'organisation de Java.

Toute la population indigène de l'île, dispersée dans les villages, était divisée en *tiatias* ou familles. Chacune de ces familles se composait d'un chef et de plusieurs parens, amis, ouvriers, dépendant de lui. Le nombre des personnes appartenant à cette association variait selon la nature des lieux. Dans quelques districts, il était de quinze ou dix-huit, dans d'autres de vingt ou vingt-deux. Tous les membres de la *tiatia* travaillaient sous les ordres immédiats ou sous la direction de leur chef, et devaient lui remettre, selon le degré de fécondité de l'année, la moitié ou les deux cinquièmes de leur récolte de riz.

Les princes de l'île avaient droit à un cinquième de la récolte dans toutes les terres soumises à leur autorité. Ils pouvaient échanger ce tribut contre une corvée; dans ce cas, le chef de la tiatia désignait ceux de ses subordonnés qui devaient travailler pour la famille du prince et les exemptait de leur redevance envers lui-même.

La compagnie hollandaise, en s'emparant de la souveraineté du pays, prit pour elle l'impôt annuel que les Javanais payaient aux descendans de leurs rois. Les fonctionnaires de chaque district étaient chargés d'en régler la quotité dans chaque tiatia et de la recevoir. Dans ce travail annuel de contrôle et de recensement, ils commettaient souvent de graves injustices, ils exerçaient de coupables rigueurs, dont on a fait un amer reproche à la compagnie, qui les ignorait complètement. La compagnie remplaça la corvée irrégulière à laquelle les princes avaient droit, par l'obligation pour chaque tiatia de planter annuellement mille pieds de café, d'en récolter les fruits,

de les faire sécher et de les lui livrer. Une telle tâche exigeait soixante jours de travail. A cette condition, la famille avait la libre jouissance de ses champs de riz; elle devait seulement remettre un dixième de sa récolte au fonctionnaire du district. La compagnie avait du reste, comme nous l'avons dit, établi dans ses possessions le monopole du commerce.

Le général Daendel était un homme d'une intelligence remarquable et d'une rare fermeté, un de ces hommes comme la Hollande en a produit beaucoup, qui voient de loin leur but, qui s'attachent de cœur à une idée et la suivent opiniâtrément à travers tous les obstacles. Il arrivait à Java dans les circonstances les plus difficiles. La Hollande, épuisée d'hommes et d'argent, menacée par l'Angleterre, obligée de se tenir en garde contre un danger imminent, avait besoin d'être secourue par ses colonies et ne pouvait les secourir elle-même. Les princes de Java, voyant sa faiblesse, pensaient à secouer le joug qu'elle avait fait peser sur eux et à reconquérir leur ancienne souveraineté. Dans une telle complication d'embarras et de périls, Daendel comprit que les demi-mesures ne feraient qu'aggraver la situation et qu'il fallait nécessairement faire preuve d'énergie. On l'a accusé d'avoir agi avec dureté. Cette dureté était nécessaire pour corriger les abus tolérés par la compagnie.

Il commença par rendre aux habitans de Java la liberté du commerce. En les délivrant des entraves du monopole, il les astreignit à un travail plus rigoureux, à des corvées plus nombreuses. Il les obligea non-seulement à cultiver le café, mais à construire des édifices et des fortifications, et à faire des routes. Une partie des revenus du pays était affermée à des Chinois qui tiraient de leur bail un revenu considérable et commettaient d'odieuses exactions. Il abolit leur contrat et rendit au gouvernement la perception directe des impôts. Il assigna aux fonctionnaires un traitement proportionné à leur grade, et leur interdit, sous les peines les plus sévères, tout acte arbitraire. L'administration des forêts, des salines, négligée depuis plusieurs années et livrée au pillage, fut entièrement réorganisée. Batavia devint le siége réel du gouvernement, le point central d'où le général expédiait ses ordres et où il recevait les rapports de ses subordonnés. Une police active surveillait les employés des diverses administrations, et une justice rigoureuse sévissait contre les coupables. En même temps que Daendel s'occupait ainsi des détails de son gouvernement, il prenait ses mesures pour se défendre contre les Anglais en cas d'attaque. Il augmentait le nombre des trou-

pes, il élevait des remparts et des forteresses, et ouvrait çà et là dans le pays de nouvelles voies de communication et de nouvelles routes.

Grace à cette justesse d'esprit, à cette probité austère et à cette énergie, Daendel accomplit, dans l'espace de quelques années, de grandes réformes et prit une imposante attitude. Il croyait toucher à son but, il avait établi son budget, et voulait que non-seulement les colonies ne coûtassent rien à la Hollande, mais qu'elles lui donnassent 10 millions de florins par an. Les circonstances trahirent ses efforts et firent échouer ses calculs. Les relations de Java avec la Hollande étaient entravées par les Anglais. L'Angleterre entretenait dans les mers des Indes une flotte puissante; la Hollande, déchue de son ancienne puissance, n'avait que quelques vaisseaux. Par suite de cette situation, les denrées coloniales rapportèrent beaucoup moins que ne l'avait présumé le général Daendel, et les dépenses du pays s'élevèrent plus haut. Il en résulta qu'au lieu de l'excédant de recette que le général espérait obtenir, il éprouva, en 1808, un déficit de plus de 8 millions de florins, en 1809 de 2 millions, et en 1810 de 3 millions et demi.

Pour comble de malheur, Daendel négligea ou dédaigna d'employer les ménagemens dont la compagnie avait toujours usé envers les princes du pays. Deux d'entre eux se révoltèrent, et il s'ensuivit une guerre longue, sanglante, coûteuse. Sur ces entrefaites, Daendel fut rappelé en Hollande. Beaucoup de gens l'accusaient d'avoir mal compris sa mission; mais, s'il eut des adversaires ardens, il trouva aussi des partisans zélés. Le fait est qu'il méritait plus d'éloges que de blâme.

Son successeur, le général Janssen, ne fit qu'un rapide séjour à Java, et n'eut le temps de rien réformer. Quelques mois après son arrivée, les Anglais s'emparèrent de la colonie. On eût dit que le nouveau gouverneur était venu là tout exprès pour les recevoir.

L'expédition que l'Angleterre dirigea, en 1811, sur Java, était commandée par lord Minto, qui, dans son orgueil britannique, amenait avec lui une cohorte de fonctionnaires auxquels il voulait donner des emplois dans le pays, tant il se croyait d'avance certain du succès de son entreprise. Il eut le bonheur, en effet, de prendre presque sans coup férir possession de Java, et il y installa, en qualité de gouverneur, Raffles, qui a publié sur la situation, les ressources et l'administration de ce pays, un ouvrage curieux, mais partial et trop hostile à la Hollande.

Le premier soin du nouveau gouverneur, en entrant en fonctions, fut d'examiner le système d'administration mis en pratique avant lui

et de se demander quel pouvait en être le résultat. Convaincu qu'il ne devait raisonnablement en attendre aucun fruit avantageux, il résolut de l'abandonner et d'en fonder un nouveau, sur le modèle de celui que lord Cornwallis avait établi dans le Bengale.

Dans les districts de l'île de Java, il y avait eu autrefois des institutions populaires assez semblables à celles du Bengale. Les habitans de chaque village, ou du moins les principaux d'entre eux, jouissaient du droit de se choisir eux-mêmes un chef. Ce chef formait, avec les vieillards, le conseil magistral de la communauté, décidait les questions litigieuses, répartissait les impôts, et distribuait le travail aux divers habitans du village, en épargnant les vieillards et les femmes mariées.

L'administration générale de la contrée était confiée à un certain nombre de députés des différentes tribus, lesquels ne pouvaient prendre aucune décision, prononcer aucun vote, sans l'aveu de leurs commettans; et lorsqu'une question était mise en délibération dans l'assemblée générale, elle ne pouvait être résolue à la pluralité des voix. Chacun des délégués ayant à soutenir les intérêts de son village, il fallait, pour promulguer un règlement, que tout le monde en acceptât les dispositions; sinon les dignes mandataires se rendaient sur le champ de bataille, et le vaincu cédait à la volonté du vainqueur.

Au XVe siècle, l'islamisme s'était répandu dans les divers districts de Java et avait détruit ces institutions. Le despotisme oriental avait aboli les droits du peuple; la volonté du prince avait remplacé l'élection. Mais le souvenir de ces anciens priviléges s'était perpétué par la tradition et vivait encore dans la mémoire des Javanais. Ce fut sur ces anciens priviléges que les Anglais fondèrent leur nouveau système d'administration. Ils assignèrent un traitement déterminé aux princes de l'île, et s'emparèrent de leurs revenus. Ils choisirent dans chaque village un Javanais, qu'il nommèrent chef de sa tribu, et auquel ils affermèrent, moyennant une rente fixe, toutes les propriétés appartenant à son village, à charge par lui de les livrer à la culture et d'en recueillir le produit. Leur but, en agissant ainsi, était d'annuler autant que possible, comme ils l'avaient fait avec succès dans le Bengale, l'influence des princes du pays, et d'agir eux-mêmes directement sur les insulaires. Ils ne furent pas plus heureux dans leur nouvelle combinaison que le général Daendel, et ne purent échapper à un déficit qui s'élevait, au bout de trois années, à près de 20 millions de francs. De plus, ils eurent une rude guerre à soutenir contre un des principaux souverains de l'île, et tandis qu'ils organisaient leurs

troupes, il découvrirent une conspiration dont le chef avait des affidés nombreux dans chaque district de Java, et dont le but était d'égorger les Européens. En suivant dans toute leur étendue les longues ramifications de ce complot, en luttant contre les princes révoltés et en examinant l'état de son budget, Raffles fut bien obligé de reconnaître qu'il s'était trompé dans ses plans de finance et d'administration. Les traités de 1814 vinrent fort à propos le tirer de sa perplexité. La Hollande rentra en possession de ses colonies.

Une commission générale, composée de MM. Buyske, Elout, Van der Capell, fut chargée d'examiner l'état de Java. Après maint calcul et mainte délibération, après avoir tour à tour étudié le système de la compagnie, celui du général Daendel et celui des Anglais, elle résolut d'adopter au moins pour quelque temps ce dernier, et la Hollande le suivit pour son malheur pendant quinze ans. Le revenu des terres fut affermé aux chefs de chaque village; ils divisaient entre leurs subordonnés le travail de culture et de récolte, et dans le cas où leur communauté ne suffisait pas pour faire ce travail, ils étaient obligés d'abandonner une portion de leur territoire aux habitans du village voisin. Chaque année, à l'époque de la récolte, le bail était renouvelé, et un contrat, rédigé en malais et en hollandais, en réglait les conditions. Les premières années de ce nouveau mode de perception furent très infructueuses. Les Anglais, soit par négligence, soit par haine pour les Hollandais qui devaient leur succéder, avaient laissé en partant un grand désordre dans leurs livres de compte. On trouva des baux faits à des époques irrégulières, des inventaires sans commencement ni fin, des quittances sans date, tout ce qu'il fallait enfin pour jeter le nouveau gouvernement dans l'embarras, et l'exposer ou à faire payer injustement deux fois les fermiers des différens villages, ou à perdre les arrérages qui lui étaient dus. Les commissaires hollandais, dans leur probité, préférèrent cette dernière chance, et, pendant trois années, tout bail indéterminé, toute réclamation douteuse, furent abandonnés. Il n'y eut de compte régulier qu'à partir de 1818.

Bientôt l'administration reconnut que le système de fermage adopté par les Anglais ne serait pas plus avantageux à la Hollande que ceux qui avaient été mis en pratique précédemment. Pour prévenir les pertes qu'elle était menacée d'éprouver, elle voulut joindre un produit de plus aux revenus ordinaires de l'année. Le café se vendait alors fort cher, elle obligea chaque village à planter un certain nombre de pieds de café, deux cents ou trois cents, selon l'impor-

tance de la communauté. Elle prenait pour elle les deux cinquièmes de la récolte, et abandonnait le reste aux cultivateurs. En agissant ainsi, elle espérait pouvoir tout à la fois réaliser un bénéfice considérable et ménager l'intérêt des paysans. L'une de ces prévisions n'était pas mieux fondée que l'autre. Tant que le café se vendit à un prix élevé, les étrangers et surtout les Chinois en prenaient la plus grande part. Les Chinois entraient dans la maison du chef de la communauté l'argent à la main. Ils parlaient la langue du pays, ils savaient par expérience quels étaient les meilleurs moyens à employer pour séduire les Javanais, et cette connaissance, jointe à leur esprit naturellement rusé et subtil, leur donnait un grand avantage sur les Hollandais. Il leur arrivait souvent de tromper les fonctionnaires les plus zélés et d'acheter en entier la récolte de plusieurs villages.

Cette culture du café, qui augmentait si peu les revenus de la Hollande, était en même temps une rude corvée pour les insulaires. Souvent, pour obéir à la volonté de l'administration, il fallait abattre une forêt, défricher un terrain, poursuivre pendant quatre années un labeur pénible avant de recueillir un seul grain de café, et les trois cinquièmes de la récolte, abandonnés aux ouvriers, ne pouvaient, à beaucoup près, compenser tant de peines. Ces malheureux ouvriers étaient d'ailleurs souvent victimes d'une injustice cruelle. C'était le chef du village qui leur assignait leur tâche, qui prenait le fruit de leurs sueurs et le distribuait à son gré. De combien d'actes arbitraires, de combien de cruautés ne se rendait-il pas coupable, sans que l'administration hollandaise fût instruite de ces méfaits et pût les réprimer!

Au bout de l'année, les revenus de l'île n'atteignaient pas le chiffre des dépenses, et toute une population laborieuse, patiente, vraiment digne de pitié, avait été froissée, pressurée, maltraitée, pour enrichir des marchands chinois ou des chefs de village. C'était un système plus dur et plus dangereux que celui du général Daendel ou de l'ancienne compagnie.

En 1823, le prix des denrées coloniales baissa considérablement. L'année suivante, une guerre éclata entre le gouvernement hollandais et un prince puissant. L'administration de Java était si appauvrie, que, pour subvenir à ses dépenses ordinaires et aux frais imprévus occasionnés par cette guerre, elle fut forcée de recourir à l'emprunt. Elle reçut de la maison Palmer et compagnie, de Calcutta, 10 millions de florins, à 9 pour 100 d'intérêt, en lui donnant une hypothèque sur les revenus, sur les propriétés mobilières et immobilières de l'île. Le capital devait être payé en vingt ans, et pour l'amortir peu à peu,

pour en acquitter les intérêts, les Hollandais devaient livrer chaque année à la maison Palmer autant de denrées coloniales qu'elle pourrait en vendre avantageusement à Calcutta.

En 1826, M. du Bus de Ghisignies fut envoyé à Java en qualité de commissaire général, pour examiner l'état de la colonie et aviser aux moyens de réparer ses pertes. Il tâcha d'accroître les impôts et de diminuer les dépenses; il présenta au gouvernement un budget approximatif d'après lequel les revenus devaient s'élever à 106 millions de florins et les dépenses à 104 millions, ce qui aurait donné chaque année un excédant de recette de 2 millions. Mais la guerre, le prix variable des denrées, les accidens imprévus, trompèrent ses prévisions, et, deux ans après son arrivée dans la colonie, il fallut de nouveau recourir à l'emprunt. Plusieurs maisons de Hollande qui faisaient le commerce dans l'Inde liquidèrent alors leur entreprise à 20 et 30 pour 100 de perte; plusieurs autres maisons firent faillite.

En abolissant le monopole, le général Daendel n'avait pas prévu toutes les conséquences de cette mesure, et la commission générale envoyée dans l'île en 1814 ne fut pas mieux avisée à cet égard. Dès que la liberté de commerce eut été rendue à Java, on vit arriver en foule dans les divers ports de l'île des Anglais, des Français, des Américains, qui apportaient sur leurs bâtimens des denrées de diverse nature, et formaient ainsi une concurrence dangereuse pour les Hollandais. Celle des Anglais surtout était terrible. Ils répandaient dans la colonie, à un prix modique, des produits industriels bien supérieurs à ceux de Hollandais, et ne tardèrent pas à s'emparer complètement de cette branche de commerce. Les Hollandais en furent réduits à n'apporter dans l'île que des approvisionnemens. Pour subvenir à leurs dépenses, les capitaines de navires exigeaient un fret considérable; les Anglais au contraire, qui gagnaient sur la vente de leurs objets de fabrication à Java et sur la vente des denrées coloniales en Angleterre, s'occupaient à peine des frais de transport. Chaque année, d'ailleurs soixante à soixante-dix bâtimens anglais s'en allaient à Botany-Bay, à la Nouvelle-Hollande et dans d'autres établissemens avec une cargaison dont le transport leur était chèrement payé. En s'en revenant, ils passaient à Java et prenaient pour 80 ou 100 florins le même chargement que les navires hollandais ne pouvaient accepter à moins de 150 ou 160 florins. Une ordonnance du parlement qui fixait à 9 pence le droit d'importation du café venant de Singapour, tandis que celui des autres contrées devait payer 1 shelling, portait encore un grand préjudice à la navigation hollan-

daise. Les Anglais achetaient le café à Java, le portaient à Singapour, de là en Angleterre, et réalisaient à chaque cargaison un bénéfice considérable. En outre, les capitalistes hollandais, si riches qu'ils fussent, ne pouvaient rivaliser avec ceux de l'Angleterre. Leurs navires revenaient des Indes à des époques irrégulières. Tantôt les denrées coloniales étaient rares en Hollande et se vendaient très cher, puis soudain elles arrivaient en quantité, et leur valeur baissait subitement. Toutes ces hausses et ces baisses si rapides et si fortes donnaient lieu à des spéculations dangereuses qui troublaient la sécurité du commerce et ébranlaient souvent le crédit des maisons les plus respectables.

Pour obvier à ces graves inconvéniens, pour relever autant que possible la navigation hollandaise, on résolut de former une société de commerce qui, en réunissant ses capitaux, pourrait plus facilement rivaliser avec les armateurs anglais et diriger avec plus d'ordre et de régularité ses entreprises. En 1824, la *Handels Maatschappii* fut organisée dans ce but. Le roi lui-même était à la tête des actionnaires, ce roi qui vient d'abdiquer la couronne et de quitter le pays dont il fut pendant vingt-cinq ans le premier négociant. Pour la favoriser dès son origine, le gouvernement lui vendit d'avance toute la récolte du café de plusieurs années; il la chargea exclusivement de pourvoir aux approvisionnemens de l'administration indienne. Il lui abandonna le transport des troupes nécessité par la guerre qui éclata contre Diepo Negoro. La société de commerce manquant alors de navires, paya aux armateurs de Hollande un fret considérable, et fit de grands bénéfices.

Mais tandis que cette société s'enrichissait par le privilége qui lui était accordé, par l'habileté avec laquelle elle l'exploitait, le pays n'en souffrait pas moins de l'état de la colonie. Chaque année, le déficit s'accroissait, et la guerre entraînait la Hollande dans un abîme de dépenses. A l'appel de Diepo Negoro, des populations nombreuses avaient pris les armes, les chefs des villages et des districts essayaient en vain de les maintenir sous la domination hollandaise. Les malheureux Javanais, long-temps froissés, opprimés, condamnés à de rudes travaux, à l'injustice et à la misère, se levaient en fureur et s'en allaient le fer à la main, à travers les champs qu'ils arrosaient naguère de leurs sueurs, ravageant et incendiant tout ce qu'ils rencontraient sur leur passage, massacrant sans pitié tous les Européens. Ce fut une guerre d'extermination, une guerre qui dura cinq ans de suite, et dans laquelle périrent plus de deux cent mille Javanais, et plus de trente mille hommes servant sous le pavillon hollandais.

La colonie était alors dans un état déplorable. Depuis environ cinquante ans, la Hollande avait sacrifié pour elle des troupes superbes et plus de 150 millions de florins (300 millions de francs), sans retirer de tant d'essais difficiles, de tant de luttes opiniâtres, un avantage réel. On m'a dit en Hollande qu'il fut alors sérieusement question d'abandonner cette terre ruineuse. Mais c'est souvent au moment où l'on désespère le plus d'une grande entreprise qu'on est près de recueillir le fruit de ses efforts. La fortune a de ces caprices. Elle met à l'épreuve les nations comme les individus, elle les tient haletans au bout de sa baguette magique, s'amuse de leur impatience, se joue de leur hésitation, et ne couronne que ceux qui persévèrent. Depuis plus de deux siècles, la Hollande cherchait un moyen d'administrer de la manière la plus avantageuse ses possessions indiennes, et le problème si long-temps, si vainement étudié allait être enfin résolu.

En 1830, le général Van der Bosch fut nommé gouverneur de Java. La guerre touchait à sa fin. Les principaux chefs de la rébellion avaient été arrêtés, ou avaient fait volontairement leur soumission, et Diepo Negoro s'était retiré dans les montagnes de Diokiokarta, suivi d'une troupe peu nombreuse. Cependant aussi long-temps que cet homme audacieux était en liberté, on n'osait mettre l'armée sur le pied de paix, et elle se composait encore de plus de trente-cinq mille hommes. Enfin Diepo Negoro fut fait prisonnier, et après cette importante capture l'armée fut licenciée. Cependant il fallait entretenir encore les troupes qui avaient servi sous les ordres des rebelles, et rompre peu à peu leur union afin de prévenir une nouvelle révolte. Il fallait donner à leurs chefs des sommes d'argent considérables pour achever de les soumettre. Enfin il fallait réparer les pertes que les princes fidèles à la cause hollandaise avaient éprouvées pendant cette longue guerre. C'était là une lourde charge pour la Hollande, qui était déjà venue si souvent au secours de la colonie, et tandis qu'elle tâchait de pacifier Java, la révolution éclatait en Belgique.

Le général Van der Bosch eut le bonheur de surmonter toutes les difficultés de sa situation, de faire face avec peu de ressources à toutes les dépenses, et la gloire de rendre utile à son pays une contrée qui, jusque-là, avait été pour les Hollandais une cause perpétuelle d'anxiété.

Ce fut au milieu des discussions de la Belgique avec la Hollande, des récits de bataille dont il écoutait le retentissement dans son île lointaine, qu'il combina son système d'administration. La Providence semblait l'avoir envoyé tout exprès pour donner à la noble patrie des Nassau une nouvelle source de prospérités, au moment où elle

en avait si grand besoin. Son désir était d'imaginer un mode d'administration qui, en ménageant les coutumes traditionnelles et les intérêts des Javanais, donnât à la Hollande tout ce qu'elle avait raisonnablement droit d'attendre d'une terre si vaste et si féconde. Ce mode d'administration, il le trouva après une étude patiente de la nature physique et morale de la colonie, et, après en avoir fait çà et là un essai heureux, il le mit à exécution dans toute l'étendue de l'île.

Les habitans de chaque *tiatia* étaient, comme nous l'avons dit, astreints envers leurs chefs soit à un travail d'une soixantaine de jours, soit à un impôt qui leur enlevait le cinquième de leur récolte. Daendel et ses successeurs avaient parfois doublé cet impôt et augmenté le nombre des corvées. Van der Bosch renonça entièrement à leur système, ainsi qu'au système de fermage établi par les Anglais. Il demanda à chaque communauté de lui abandonner la cinquième portion de ses champs de riz, d'ensemencer cette portion des plantes qui avaient le plus de prix en Europe. A cette condition, il l'exemptait de l'impôt, des corvées, auxquels elle était astreinte autrefois, et lui assurait même une part dans le bénéfice des denrées dont il exigeait la culture. Il déclarait en outre que, si la récolte venait à manquer, non point par la faute des ouvriers, mais par un accident quelconque, le gouvernement subirait cette perte et ne demanderait à la communauté aucune compensation. De la sorte, il dégrevait les Javanais des charges qu'ils avaient eu à supporter autrefois, et les intéressait à un labeur dont ils pouvaient retirer quelque fruit.

Ce premier point une fois réglé, il établit des fabriques et organisa les ouvriers en diverses sections. Les uns étaient chargés seulement de la culture des plantes, d'autres de leur récolte, ceux-ci de les porter à la fabrique, ceux-là de leur faire subir les préparations nécessaires pour les vendre plus facilement en Europe; et comme ces derniers avaient un travail plus long et plus pénible que les autres, on leur donnait gratuitement à l'atelier une portion de riz et de sel. La plupart des fabriques furent confiées à des Chinois et à des Européens qui avaient appris à les diriger et qui y plaçaient des capitaux. Cependant le gouverneur, reconnaissant la répugnance que les Javanais éprouvent à travailler sous la surveillance immédiate des Européens, ménagea cette susceptibilité, et leur donna, autant que possible, des indigènes pour chefs.

Dans les districts où les habitans ne connaissaient pas la culture des plantes qui leur était imposée, on envoya des ouvriers habiles pour la leur enseigner. Dans ceux où la communauté refusait d'aban-

donner un cinquième de ses propriétés, on désigna une certaine partie de terrain libre pour les membres de cette communauté qui travaillaient selon les indications du gouvernement, et qui obtenaient par ce travail l'exemption de l'impôt. Le chef du village choisissait, pour accomplir cette tâche, un certain nombre d'hommes qui se mettaient l'un après l'autre à l'œuvre pendant un mois ou une semaine. Dans cette féconde contrée de Java, la culture est une œuvre facile, il ne faut que jeter la semence en terre pour qu'elle germe et porte ses fruits. Le plus difficile est de vaincre l'apathie des habitans alourdis par la chaleur du climat.

Peu à peu le système du général Van der Bosch a mis en mouvement cette sorte d'indolence innée, en donnant au Javanais un mobile nouveau, en lui offrant une récompense assurée pour prix de son travail. Déjà, dans l'espace de quelques années, la population est devenue active et industrieuse. Elle a profité des leçons que lui donnait son habile gouverneur. Elle s'est mise à cultiver pour son propre compte les plantes qui rapportent le plus grand bénéfice. Elle les vend à la société de commerce, et enrichit la Hollande et s'enrichit elle-même par son travail et ses spéculations. Deux fois par an, la *Handels Mahtschappii* importe en Hollande, pour le compte du gouvernement, les denrées de Java, et les vend aux enchères à Rotterdam, Amsterdam et Middelbourg. Depuis 1830, la quantité de ces denrées a été presque triplée. La colonie a payé avec ses propres revenus 45 millions de dettes; elle suffit à toutes ses dépenses, elle sert à fréter une quantité de navires, elle anime tout le commerce, toute la marine de la Hollande, et rapporte au gouvernement un revenu dont le chiffre réel a été pendant plusieurs années caché mystérieusement dans les cartons du ministre des finances, mais qui doit être considérable, au dire de tous les hommes compétens.

Maintenant, Java ressemble à un immense jardin couvert d'une végétation abondante, traversé par de larges routes, parsemé d'élégantes habitations et animé par une foule de laboureurs, d'ouvriers, de marchands. Batavia est une ville de soixante mille ames, où l'on trouve tout le luxe des habitudes européennes joint aux merveilleuses richesses de l'Orient. A quelques lieues de là est la résidence du gouverneur et des principaux fonctionnaires, véritable palais de roi au milieu d'une nature féerique.

Les Chinois arrivent chaque année à Java en grand nombre. Accablés d'impôts, parqués dans certaines rues comme des êtres conta-

gieux, honnis et maltraités, ils bravent tout pour échapper à la misère affreuse dont ils seraient victimes dans leur pays. La population les méprise et cependant a besoin d'eux. Ingénieux et actifs, ils se jettent dans toutes les entreprises, ils sont prêts à faire tous les métiers; aujourd'hui matelots, demain laboureurs, un autre jour ils entreront comme ouvriers dans une raffinerie de sucre, ou prêteront de l'argent à gros intérêts. Peu leur importe de quelle manière ils emploient leurs bras, leur habileté, leur temps, pourvu qu'à la fin de leur labeur ils trouvent quelque bénéfice; et comme à toute leur patience et leur adresse ils joignent un grand esprit d'ordre et d'économie, il est rare qu'au bout d'un certain nombre d'années ils n'aient pas amassé une fortune assez convenable. Ce sont les juifs de ce pays lointain; ils en ont les qualités, les vices, la destinée. Repoussés et méprisés par les Européens et les Javanais, un beau jour, en mesurant leur valeur industrielle et financière, ils en viennent à rire à leur tour de celui qui les traite avec arrogance. Pendant la dernière guerre de la Hollande avec les princes de Java, le gouverneur, ayant besoin d'une somme considérable, la demanda en vain aux négocians de sa nation. Nul d'entre eux n'était en état de la lui fournir; ce fut un Chinois qui la lui prêta.

Les employés du gouvernement, les officiers sont tous Hollandais. Beaucoup de négocians, d'artisans hollandais, vont ainsi chaque année s'établir dans la colonie. Le climat de ce pays si beau, si riche, est cependant fatal aux Européens, et la plupart de ceux qui tentent de séjourner au milieu de ces plaines si riantes et si parfumées courent grand risque de n'en jamais revenir. Un fonctionnaire de Java me disait, il y a quelques mois : « En 1816, je partis du Texel pour Batavia avec trois cents de mes compatriotes appelés à exercer là-bas diverses fonctions. L'année dernière, je voulus compter ce qui restait de cette colonie d'émigrans qui, au jour du départ, étaient tous jeunes et robustes. Nous n'étions plus que quatre. » Mais le désir de s'enrichir l'emporte sur les idées de danger. Les fonctionnaires sont assez bien payés pour pouvoir, sans trop de parcimonie, amasser peu à peu un capital respectable; les négocians ont à chaque instant l'occasion de faire quelque spéculation avantageuse. Après dix ou quinze ans d'essais et de travail, ceux qui ont eu le bonheur d'échapper à l'influence meurtrière du climat reviennent dans leur pays, achètent une maison de campagne en tête de laquelle ils placent une inscription idyllique, vivent paisiblement de leurs revenus, et élèvent leurs enfans dans l'amour de la Hollande et de l'île de Java.

Il n'y a pas plus de dix ans qu'un grand nombre de gens sensés désespéraient des colonies hollandaises et en demandaient l'abandon. Ces mêmes colonies sont aujourd'hui l'une des premières ressources de la Hollande. Ne pourrait-on se souvenir de cet exemple quand on discute la question d'Alger? Ici, je le sais, les conditions ne sont pas les mêmes. Le sol d'Afrique ne vaut pas celui de l'Inde, et l'Arabe est plus difficile à dompter que le Javanais. Cependant une leçon de persévérance pourrait bien aussi porter parmi nous ses fruits. Pendant deux siècles, la Hollande a lutté avec opiniâtreté contre tout ce qui entravait la prospérité de ses colonies. Elle a lutté contre trois puissantes nations jalouses de la voir s'avancer dans l'Inde, contre les souverains du pays effrayés de ses tentatives d'accroissement, contre une population nombreuse fanatisée par les descendans de ses anciens souverains. Elle a fait, pendant deux siècles, des essais de cultures inutiles, elle espérait toujours recueillir le fruit de ses efforts, de ses sacrifices, et cette terre de Java était comme un gouffre où elle engloutissait ses meilleurs soldats et ses trésors. Nous ne luttons dans l'Algérie que depuis dix ans, et déjà nous y avons fait plus de progrès que la Hollande n'en avait fait dans le même espace de temps à Java. Qui sait jusqu'où la constance, secondant notre courage, pourrait nous conduire, quelle œuvre de conquête et de civilisation l'avenir nous réserve sur le sol barbare de l'Afrique?

En terminant cette dernière lettre sur la Hollande, je voudrais pouvoir donner une idée précise de la situation matérielle et des ressources financières de ce pays; mais ce n'est pas chose facile. On ne trouve pas là, comme en France, le compte annuel des recettes et des dépenses. Nulle nation n'agit sous ce rapport avec une sincérité semblable à la nôtre. L'Angleterre elle-même, qui affecte de publier à chaque session du parlement un budget détaillé, tient toujours quelques chiffres en réserve, tandis que nous livrons franchement à la publicité l'état minutieux de nos finances. De tous les pays de l'Europe, la Hollande est celui qui garde le plus grand mystère sur sa situation. La discrétion que ses habitans observent dans leurs affaires de commerce, ils veulent l'avoir aussi dans leurs affaires d'administration, et il n'est pas douteux que cette discrétion ne soit parfois fort utile. Cependant les Hollandais ont fini par trouver que le roi Guillaume I[er] la portait un peu trop loin. Peut-être auraient-ils voulu qu'il usât de ses mystérieuses combinaisons avec les étrangers, et fût très explicite envers ses sujets. Or, c'était là ce dont le bon roi ne se souciait aucunement. Depuis 1815 jusqu'à 1830, il eut toujours

une gestion secrète qu'il dissimulait de son mieux à l'investigation des chambres, et, après la révolution de la Belgique, il s'entoura d'un voile plus épais encore que par le passé. Il voulait à tout prix reconquérir les provinces révoltées; il repoussait avec une inflexible ténacité, malgré le vœu unanime de la Hollande, les protocoles de Londres, et, pour mieux suivre ses projets obstinés, il puisait dans le trésor de l'état des sommes considérables dont il cachait strictement l'emploi à ses sujets. On dit aussi qu'il envoya plusieurs fois de l'argent à don Carlos; mais le fait n'est pas avéré, et je ne le donne que comme il m'a été donné, sans preuves positives. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, pendant dix années consécutives, il y a eu un déficit constant dans les finances de la Hollande, que ce déficit était couvert par des emprunts successifs, et qu'on n'a pas su au juste ce que les colonies avaient produit. En 1839, la chambre des députés, lassée des vaines promesses du gouvernement et de ses nouvelles demandes de crédit, ne voulut voter le budget que pour six mois; l'année suivante, la constitution fut réformée, et M. Rochussen fut appelé à la direction des finances. En acceptant le poste qui lui était confié, le jeune et intelligent ministre y mit pour condition que l'état réel des finances lui serait révélé, et qu'il pourrait le révéler au pays. L'abdication du roi, qui seul pouvait s'opposer à ce compte explicite, le maintien de M. Rochussen aux affaires, les preuves qu'il a déjà données de la lucidité de ses vues et de la fermeté de son caractère, font espérer que la Hollande saura bientôt la situation exacte de ses ressources et de son passif. A l'heure qu'il est, le public ne la connaît guère que par approximation; il n'y a pas dans tout le pays un seul livre de statistique où elle soit nettement indiquée.

Essayons cependant de pénétrer dans l'examen de cette situation, de voir quelle peut être la force actuelle de la Hollande et sa tendance.

Le royaume de Hollande, tel qu'il est constitué depuis la séparation de la Belgique, présente une surface de 533 milles carrés, non compris le duché de Luxembourg et le Limbourg, et renferme 2,510,000 ames.

Son budget, pour l'année 1840, s'élevait à la somme de 58,227,215 florins (116,454,430 francs). Près de la moitié de cette somme (21,458,205 florins) est employée à acquitter les intérêts de la dette publique, dont une partie est cotée à 2 et demi pour 100, une autre à 1 un quart.

La marine de guerre, si forte et si redoutable au XVII[e] siècle, la

marine qui, sous les ordres de Ruyter et de Tromp, effrayait Louis XIV et occupait du bruit de ses victoires l'Europe entière, se compose à présent de 12 vaisseaux de ligne de 64 à 84 canons, 24 frégates de 32 à 60 canons, 44 bricks et corvettes de 7 à 28 canons, 103 bateaux armés de différentes grosseurs. L'état-major se compose d'un amiral, 3 vice-amiraux, 6 contre-amiraux, 18 capitaines, 41 capitaines-lieutenans, 84 lieutenans de première classe, 174 lieutenans de seconde classe, et 74 enseignes.

La marine marchande est aussi considérablement amoindrie, quoiqu'elle se soit relevée dans les derniers temps. Les Hollandais avaient, au XVIIe siècle, le monopole du commerce dans plusieurs contrées, et notamment dans le Nord. En 1690, on comptait en Europe 22,000 bâtimens de transport; la Hollande en avait à elle seule 11,400, l'Angleterre 2,500, la France 1,300, l'Espagne et l'Italie, le Danemark et la Suède 6,000. Aujourd'hui les relations de commerce sont tout autres. La Hollande n'a plus que la vingtième partie des bâtimens existans, l'Angleterre sept vingtièmes, la France deux vingtièmes et demi, les peuples qui avoisinent la mer Baltique trois, les États-Unis quatre et demi; les nations riveraines de la Méditerranée n'en ont que deux.

La grande plaie de la Hollande est sa dette, qui s'élève à un milliard et demi de francs, son lourd budget, qui se monte à 38 francs par tête, sans compter les octrois des villes et plusieurs autres impositions locales.

Une telle charge est énorme pour une contrée qui a peu de fabriques et de produits agricoles. Cependant il y a dans ce pays de très grandes fortunes, et ceux qui possèdent des capitaux considérables ont en général au plus haut degré l'amour du travail, l'esprit d'ordre et d'économie, et tous sont prêts à faire de nouveaux sacrifices pour améliorer les finances publiques, dès qu'ils en sauront la situation exacte; car les Hollandais ont dans le cœur un sentiment de probité austère qui se manifeste constamment dans leurs relations privées, et qu'ils veulent apporter dans les affaires de l'état. Avec de telles fortunes particulières et un tel patriotisme, un pays, si obéré qu'il soit, présente encore de puissantes garanties, et la Hollande a d'ailleurs une immense ressource dans ses colonies.

Celles d'Afrique sont peu importantes. La Hollande n'a là que quelques comptoirs et quelques forts. Les principaux sont ceux d'Orange, Saint-Sébastien, Nassau, Vredenburg, Elmina; en tout à peu près 8 milles carrés de terrain et 15,000 habitans.

En Amérique, elle a le gouvernement de Surinam, les îles de Curaçao et de Saint-Eustache, de Saba et une partie de l'île Saint-Martin. Dans cette contrée, ses possessions ont eu une étendue de 510 milles et une population de 85,000 ames, dont 5,800 blancs, 3,000 indigènes libres, et 38,290 nègres esclaves.

Son véritable empire est dans l'Océanie. Elle a là d'importantes possessions dans l'île de Sumatra, des garnisons dans le pays des Lampongs, l'ancien empire de Monang-Kabou, le royaume de Palembang.

Les chefs des différentes îles composant l'archipel de Sumbawe-Timon sont presque tous ses tributaires.

L'archipel des Célèbes, qui renferme plus de 3,000,000 d'habitans, est en grande partie soumis aux Hollandais.

L'archipel des Moluques est tout entier sous leur domination; plusieurs petits états de l'île de Bornéo dépendent aussi de la Hollande, et enfin elle occupe l'île de Java, qui a 2,350 milles carrés d'étendue et près de 5 millions d'habitans.

De Surinam elle tire le cacao, des Moluques la muscade et le girofle, de ses autres possessions le poivre et différentes épices. A Bama elle a de riches mines d'étain, à Bornéo des mines d'or.

Java lui donne du coton, de la soie, du riz, de la cochenille, du tabac et plusieurs autres denrées.

En 1839, cette île merveilleuse a produit 50 millions de kilog. de café, plus de 40 millions de kilog. de sucre et 680,000 d'indigo.

Le monopole du commerce a été, comme nous l'avons dit, aboli dans cette île. Tous les bâtimens étrangers peuvent y porter des marchandises et y acheter des denrées; mais ils sont frappés à leur entrée et à leur sortie d'un droit assez considérable. Ils doivent payer 16 pour 100 de la valeur des marchandises dont ils sont chargés. Pour chaque quintal de café qu'ils emportent, ils paient 10 francs; pour chaque quintal de sucre, 2 francs. Les bâtimens hollandais ne sont soumis qu'à la moitié de cet impôt. Par suite de cette différence de tarif, par l'influence que les autorités hollandaises exercent naturellement sur le pays, presque toutes les productions de Java sont livrées à la *Handels Maatschappii*, et le commerce, proclamé libre par la loi, est de fait à peu près entièrement livré à la Hollande.

C'est par ce commerce qu'elle se relèvera peu à peu de la dangereuse situation dans laquelle elle est tombée, et assurera son avenir. Pour en venir là, il lui faut encore de longs jours d'efforts, de travail, d'économie, il lui faut surtout plusieurs années de paix. Une

guerre compromettrait en un instant tout le résultat de ses heureuses tentatives et de ses spéculations. Une guerre exposerait à l'envahissement d'une puissance étrangère ses précieuses colonies, et la rejetterait, faible et sans ressources, sous le poids de ses lourds impôts et de sa dette énorme. Il lui en a assez coûté de rester pendant dix ans dans un état d'hostilité envers la Belgique, d'entretenir une armée nombreuse pour satisfaire au vain espoir de son roi. Que serait-ce si elle se trouvait engagée dans une guerre contre la France ou contre l'Angleterre, qui déjà l'a harcelée sur toutes les mers, qui a gouverné Java pendant quatre ans, et qui envie aujourd'hui cette florissante colonie, comme elle envie tout ce que les autres peuples acquièrent par leur courage ou leur industrie!

Dans le cas où une rupture violente éclaterait entre quelques-unes des nations de l'Europe, la Hollande ne doit prendre parti ni pour l'une ni pour l'autre. Sa situation matérielle, ses espérances d'avenir l'obligent à rester neutre, et c'était là l'attitude qu'elle était résolue de prendre, l'année dernière, quand un cri de guerre parti des bords de la Seine, retentit jusqu'aux rives du Nil. « Nous ne pouvons avoir, me disait alors un de ses principaux publicistes, qu'une politique commerciale. Notre ministre des finances devrait être en même temps notre ministre des affaires étrangères; ce qu'il y aurait de mieux, ce serait d'abdiquer une fois pour toutes nos prétentions de petit royaume, de ne pas nous mêler aux questions politiques et de former purement et simplement une honnête nation marchande. »

Au XVIIe siècle, un tel langage aurait sans doute révolté la puissante république qui prenait une si grande part au mouvement général de l'Europe; mais les temps d'héroïsme, de chevalerie, s'en vont. L'amour du bien-être matériel l'emporte, dans le cœur des nations comme dans le cœur des individus, sur les généreux élans auxquels on s'abandonnait autrefois. Du haut de son char la fortune régit la pensée, l'industrie fascine les regards. En vain quelques poètes, fidèles au culte du passé, essaient de faire revivre, par leur parole enthousiaste, les nobles traditions qu'ils vénèrent; le monde marche à la conquête de la toison d'or, et n'accepte plus les chants sacrés, les chants d'amour et de gloire qui ébranlaient l'ame de nos pères, que comme un son harmonieux pour le distraire dans le cours de sa morne pérégrination.

X. MARMIER.

DE L'ÉTAT ACTUEL

DES

PARTIS EN FRANCE

ET

DE LA NÉCESSITÉ D'UNE TRANSACTION.

Depuis quelques années, les partis politiques en France offrent un spectacle singulier et qui met en défaut les observateurs les plus exercés et les plus attentifs. De quelque point de vue qu'on les regarde, de loin ou de près, en masse ou en détail, dans les principes qui forment leur lien ou dans les hommes qui les composent, partout on n'aperçoit que traits indécis et effacés, qu'images confuses et flottantes. C'est bien pis encore si l'on veut pénétrer au sein même des partis, et les suivre dans leurs agitations intestines. Des ressentimens d'autant plus implacables, des querelles d'autant plus vives, que trop souvent rien de sérieux ne les motive et ne les justifie; des ambitions et des rivalités personnelles qui se couvrent à peine du masque de l'intérêt public; des intrigues en tout sens qui se mêlent, qui se

croisent, qui se heurtent, et, au milieu de tout cela, une lassitude chaque jour croissante et un épuisement presque général, voilà ce que l'on découvre, voilà ce dont il est impossible, quand on aime nos institutions, de n'être pas douloureusement affecté. Il est évident en effet que, sans des partis sérieusement constitués, le gouvernement représentatif ne saurait avoir ni dignité, ni puissance. Quand les partis croient en eux-mêmes et marchent d'accord, il y a une majorité réelle, indépendante, et qui ne flotte pas au gré de tous les évènemens; il y a un ministère doué d'une vie active, de la vie qu'il puise chaque jour au sein de la majorité, capable par conséquent de gouverner, et que ne renverse pas le premier souffle royal ou populaire. Quand les partis au contraire n'ont plus ni principe commun qui les dirige, ni point d'honneur qui les tienne unis, alors les majorités appartiennent à tout le monde, et les ministères, sans force et sans point d'appui, végètent au lieu de vivre, et meurent comme ils sont nés, à l'improviste, au milieu de l'apathie et de l'indifférence publique. Si cette situation est bonne pour quelqu'un, ce n'est certes pas pour le pouvoir parlementaire, qui, à travers toutes ces vicissitudes, se rapetisse et s'éteint.

Par quel chemin en sommes-nous venus là, et comment faut-il expliquer cette décomposition générale des partis et cette triste décadence? Quels sont en outre les moyens actuels, les moyens pratiques de guérir le mal, ou du moins d'en arrêter les progrès? C'est ce que je me propose d'examiner. Certaines personnes, je le sais, trouvent commode de s'en prendre à notre société même et à nos institutions. Le mal vient, selon les unes, de ce que la France, secouant le joug des vieilles traditions, a osé faire une révolution et prétendu réaliser, dans son gouvernement comme dans ses lois civiles, les deux grandes idées des temps modernes, la liberté et l'égalité. Le mal vient, selon les autres, de ce que la France, s'arrêtant trop tôt dans cette voie, a préféré la monarchie constitutionnelle à la république, et la souveraineté de l'intelligence à celle du nombre. Ai-je besoin de dire que je regarde ces deux opinions comme également fausses? Notre société et nos institutions ont certainement leurs imperfections et leurs vices. En somme, je crois qu'elles sont bonnes, et qu'elles peuvent, si on veut en tirer parti, donner d'excellens fruits. En politique, d'ailleurs, les faiseurs d'utopies rétrogrades ou progressives n'ont jamais été rares, et le monde, à aucune époque, n'a manqué de professeurs fort habiles à démontrer que l'humanité a dégénéré ou qu'elle commence à peine à sortir de ses langes, que l'âge d'or est dans le passé ou

qu'il est dans l'avenir. Il y a eu certainement de bonnes choses dans le passé, et il y en aura, j'espère, de meilleures dans l'avenir; mais le présent surtout importe à la politique, et c'est à l'aide des élémens aujourd'hui existans qu'elle doit former ses combinaisons et achever sa tâche. Je prends donc, quant à moi, le monde tel qu'il est, et je cherche, dans l'intérêt bien entendu du pays, ce qu'il y a de mieux à en faire. Sur ce terrain, ce me semble, il y a place pour tout le monde, même pour ceux qui se nourrissent de regrets ou qui se bercent d'espérances.

Pour bien comprendre l'état des partis en 1841, il faut d'abord se rendre compte de ce qu'ils étaient en 1830, et des phases diverses qu'ils ont traversées depuis. Malheureusement, quand on a pris part soi-même à la lutte, il est difficile de n'en pas garder une certaine empreinte, et de se défendre de toute prévention, de toute partialité. J'y ferai pourtant mes efforts, bien convaincu qu'au point où nous en sommes, rien de bon n'est possible en France si les difficultés et les querelles du présent s'augmentent et se compliquent encore des souvenirs et des ressentimens du passé.

La révolution de 1830, on le sait, eut deux causes principales, l'une directe et immédiate, la violation du pacte constitutionnel par le prince et par les ministres qui avaient juré de le maintenir; l'autre, moins apparente, mais pour le moins aussi efficace, le souvenir de 1815 et l'impatience de la domination étrangère. C'est sous l'influence combinée de ces deux causes que la population se leva d'un bout à l'autre de la France avec une rare unanimité. Mais une fois le gouvernement renversé, l'unanimité cessait naturellement, et de nouvelles questions se posaient entre les vainqueurs. Voici, ce me semble, quelles étaient ces questions :

Quant à la politique intérieure, s'en tiendrait-on à la monarchie constitutionnelle telle que le pays venait de la conquérir, c'est-à-dire à la coexistence de trois pouvoirs, dont l'un, le pouvoir électif, eût, en cas de dissidence, l'influence prépondérante et le dernier mot, ou bien ferait-on un pas de plus et détruirait-on tout pouvoir héréditaire? En supposant la question résolue en faveur de la monarchie constitutionnelle, laisserait-on le pouvoir politique, résultat de l'élection, entre les mains des classes qui par l'intelligence et le travail se sont élevées à l'indépendance et à l'aisance, ou bien le placerait-on subitement et sans préparation aux mains des classes dont un travail rude et nécessaire occupe la vie et absorbe tous les instans et toutes les facultés?

Quant à la politique extérieure, se contenterait-on par une bonne attitude, par un langage ferme et digne, par des armemens sérieux et significatifs, de faire respecter les révolutions qui venaient de s'accomplir en France et dans les pays limitrophes, ou bien, profitant de l'élan populaire au dedans et de quelques mouvemens révolutionnaires au dehors, déchirerait-on les déplorables traités de 1815, et demanderait-on à l'Europe, les armes à la main, une nouvelle distribution territoriale?

Enfin, une fois le jugement légal du pays prononcé, quelle attitude convenait-il de prendre à l'égard de la minorité, si la minorité protestait violemment contre ce jugement? Fallait-il chercher à l'apaiser, à l'adoucir, à la désarmer par des concessions? Fallait-il au contraire, par une résistance énergique, la réduire à l'impuissance? Pendant que la lutte durerait, en un mot, et sauf examen ultérieur, est-ce du côté de la liberté, est-ce du côté de l'ordre, que la législation devait pencher?

Ainsi, d'une part, la monarchie constitutionnelle, la prépondérance des classes aisées, la paix, la résistance énergique à toute espèce de désordre, et, s'il le fallait, le sacrifice momentané de quelques garanties libérales; de l'autre, la république avouée ou déguisée, la participation plus ou moins active, plus ou moins directe, des classes les plus nombreuses au gouvernement; une protestation immédiate contre les traités de 1815 et la conquête d'une meilleure frontière; quelques concessions enfin aux mécontens, et, dans les lois à faire, le développement non interrompu du principe libéral, comme si l'ordre n'était pas troublé : tels furent, après quelques hésitations et quelques tentatives infructueuses de conciliation, les deux drapeaux qui se trouvèrent définitivement déployés; tels furent les deux camps dans lesquels chacun dut se ranger selon ses tendances et ses prédilections. Le premier fut celui du 13 mars et du 11 octobre, le second celui du compte-rendu.

Je suis fort loin de dire que, dans le premier de ces deux camps, tout le monde voulût également la monarchie constitutionnelle avec ses conséquences, la prépondérance politique des classes aisées, la paix, et la résistance énergique, par la législation et par le gouvernement, aux tentatives des factions; que dans le second, d'un autre côté, il n'y eût qu'un avis sur les institutions républicaines, sur la participation au pouvoir des classes les plus nombreuses, sur la guerre, enfin sur le développement qu'il convenait de donner aux libertés individuelles. Dans la majorité du 13 mars et du 11 octobre, comme

dans la minorité du compte-rendu, il y avait, je le sais, de très graves divergences, soit sur l'un, soit sur l'autre des articles du programme. Il n'en est pas moins certain que tous ces articles, chacun pour sa part, et à des degrés divers, concoururent à rallier et à tenir unis les grands partis qui, de 1830 à 1836, se livrèrent tant et de si brillans combats. Il n'en est pas moins évident qu'avant de nous classer dans l'un ou dans l'autre, nous eûmes tous à nous demander de quel côté se trouvait, non la vérité absolue, la vérité toute entière, mais, relativement aux besoins et aux intérêts les plus pressans du pays, la plus grande somme de vérité.

Mon intention n'est point de rechercher ici lequel des deux partis eut raison contre l'autre. J'ai appartenu à l'un des deux, et, sans nier les fautes qu'il a pu commettre, je crois sincèrement encore que, sous les rapports les plus essentiels, il comprit bien la situation et les vrais intérêts du pays. Quoi qu'il en soit, il y avait alors des deux parts des convictions sincères et une foi active. Il y avait aussi, malgré de rares exceptions, un dévouement sincère à sa cause et un noble désintéressement. Aussi, pendant cette période longue et troublée, les luttes parlementaires, malgré quelques tiraillemens et quelques tracasseries, furent-elles généralement grandes et belles. Ce n'était point, comme on l'a trop vu depuis, le duel de quelques ambitions personnelles; c'était le combat des deux idées fondamentales qui se disputent l'empire du monde; c'était la discussion des questions les plus graves qui puissent occuper un peuple et s'emparer de son attention passionnée. Gouvernement, opposition, tout grandissait dans la lutte, tout paraissait également digne et sérieux. Après quelques années seulement d'exercice, il semblait que les institutions représentatives en France eussent atteint le même degré de perfection qu'en Angleterre après plus de cent cinquante ans. Pourquoi cette situation changea-t-elle en 1836?

En 1836, il faut d'abord en convenir, il y avait au sein même des partis des causes toutes naturelles de dissolution. Notre organisation constitutionnelle et politique était à peu près achevée. La question de paix et de guerre avait disparu. Les partis extrêmes enfin, vaincus dans plusieurs combats et contenus par une législation sévère, semblaient renoncer à leurs projets et attendre désormais de la discussion, non de la violence, le triomphe de leurs idées. Les questions qui depuis 1830 servaient de lien aux deux grands partis de la chambre se trouvaient dès-lors presque éteintes, et d'autres questions naissaient sur lesquelles il était possible qu'on se classât tout autrement.

Ainsi, parmi ceux qui avaient formé le parti de la résistance et de la paix, il existait, soit sur la nature et l'esprit des institutions constitutionnelles, soit sur le rôle que la France doit jouer en Europe, des vues très diverses, et qui, une fois le calme rétabli, ne pouvaient manquer d'apparaître. Parmi ceux qui avaient combattu la politique du 13 mars et du 11 octobre, on trouvait sur les mêmes questions et sur d'autres encore une égale variété d'opinions. Les partis se trouvaient donc dans un de ces momens critiques où, le nœud qui les retenait se relâchant peu à peu, ils ne restent unis que par habitude; où, entre le gros de l'armée et ses chefs, quelquefois entre les chefs eux-mêmes, il n'existe plus cette intelligence, cette harmonie qui maintient la discipline et vivifie l'association; où, en un mot, les mêmes mots et les mêmes actes ont cessé d'exprimer les mêmes pensées et de répondre aux mêmes sentimens. Quand les partis en sont venus là, on peut prédire à coup sûr que le jour de leur dissolution n'est pas loin.

Et cependant six ans de vie commune créent entre des hommes politiques qui se respectent des rapports si intimes et une solidarité si étroite, que la crise eût pu être retardée, si des circonstances accidentelles n'étaient venues la précipiter. Depuis la mort de M. Périer, la majorité parlementaire avait pour guides et pour chefs trois hommes d'une haute et juste renommée, MM. de Broglie, Thiers et Guizot, esprits et caractères divers sans doute, mais qui, en donnant satisfaction à toutes les nuances de la majorité, concouraient, par leur diversité même, à la maintenir et à la fortifier. Unis, MM. de Broglie, Thiers et Guizot étaient maîtres du terrain à la chambre comme ailleurs, et en état de faire prévaloir partout leur avis. Pour ceux, quels qu'ils soient, qui ne partageaient pas cet avis, ou que cette prépondérance gênait, il y avait donc un intérêt manifeste, un intérêt commun à briser leur union. C'est vers ce but que de divers points de l'horizon des batteries furent dirigées. Malheureusement elles firent brèche.

Un jour viendra sans doute où l'on pourra raconter sans inconvénient tout ce qui se passa à cette époque, et éclairer un coin encore assez obscur de notre histoire parlementaire. Il doit suffire aujourd'hui de dire que, par le concours des causes naturelles et des causes accidentelles que je viens de signaler, les vieilles associations politiques reçurent en 1836 une atteinte mortelle, et que les combinaisons existantes s'évanouirent sans que des combinaisons nouvelles fussent naturellement prêtes à les remplacer. A partir de ce moment, six

ministères se sont succédés, qui, un seul jour excepté, ont tous trouvé dans les chambres une majorité sinon confiante et dévouée, du moins suffisante pour qu'ils pussent garder le pouvoir. A partir de ce moment aussi, l'anarchie parlementaire a fait chaque jour des progrès contre lesquels luttent en vain les amis sincères du gouvernement représentatif. Dans diverses circonstances, il s'opéra sans doute, entre des hommes long-temps divisés, quelques rapprochemens, mais qui furent compensés et au-delà par de nouvelles scissions entre des hommes long-temps unis. S'arrêtant aux principales divisions des partis, la désorganisation avait d'abord respecté chacun des groupes dont ces partis se composaient. Bientôt elle pénétra dans ces groupes eux-mêmes, et n'y fit pas moins de ravages. C'est alors que l'on vit les vanités individuelles s'exalter au point de ne plus reconnaître les supériorités les plus évidentes, quelquefois même de ne plus admettre le partage et l'égalité; c'est alors qu'au lieu d'aspirer au pouvoir pour faire prévaloir ses opinions, on commença, presque à visage découvert, à composer ses opinions pour arriver au pouvoir; c'est alors aussi que, grace aux haines chaque jour plus nombreuses et plus vives, on put prévoir le moment où il deviendrait impossible de réunir huit hommes de quelque valeur pour en former un cabinet : situation déplorable dont tout le monde gémit, sans que presque personne consente, pour y remédier, à faire le plus léger sacrifice.

Il faut rechercher maintenant ce que sont devenus, dans ce pêle-mêle universel, les divers partis auxquels l'opinion publique donne un nom, et qui ont joué un rôle depuis dix ans. Et d'abord, tout le monde le comprend, pour que ce travail soit sérieux, il ne convient pas de s'en tenir aux grandes divisions de la chambre, à ce qu'il plaît encore d'appeler la majorité et la minorité. Depuis que la chambre a été élue, la majorité et la minorité y ont varié au moins une fois par an dans leurs élémens, dans leurs opinions, dans leur conduite, dans leur langage, et tout annonce qu'une nouvelle variation n'est pas loin. On ne peut donc voir là qu'un assemblage fortuit, passager, mobile, auquel il est absolument impossible d'appliquer le nom de parti. Quand je parle des partis, c'est de ceux qui ont donné signe de vie et dont une certaine durée consacre l'existence. Or, dans l'ordre politique, et indépendamment de quelques sectes qui ne songent à rien moins qu'à refondre la société tout entière, ces partis sont au nombre de six : hors du cercle de la constitution, les légitimistes et les républicains; dans le cercle de la constitution, la droite, com-

posée de cette portion considérable de la chambre et du pays qui a soutenu le ministère du 15 avril contre la coalition; le centre droit, dont les doctrinaires sont le noyau principal; le centre gauche; enfin la gauche constitutionnelle. Passons-les successivement en revue, et voyons quel est leur état réel.

Parmi les amis fidèles de la dynastie déchue, il en est, tout le monde le sait, qui l'eussent sauvée si elle eût pu l'être. Il en est d'autres qui l'ont aidée à se perdre. Bien que fort différens par leurs antécédens comme par leurs opinions, les uns et les autres se confondent aujourd'hui sous un même nom et semblent appartenir au même parti; mais les seconds sont incontestablement les plus nombreux et les plus actifs. Or, quel était leur langage, quelle était leur opinion sous la restauration? A les entendre, avec des chambres maîtresses de briser le ministère choisi par la royauté et d'exercer ainsi dans le gouvernement l'influence prépondérante; avec la liberté de la presse, même contenue par des lois sévères et par une magistrature permanente et déléguée; avec des administrations municipales élues, quelque restreint que fût le nombre des électeurs; enfin avec une garde nationale choisissant elle-même ses officiers, il était impossible, absolument impossible, de sauver l'ordre et de donner au pays le repos et la sécurité. C'étaient là des idées et des institutions révolutionnaires, des idées et des institutions qui devaient périr, si l'on voulait que la société subsistât.

Quand la révolution de 1830 eut donné à la France tout ce que le parti légitimiste avait repoussé comme mauvais et funeste, le rôle de ce parti semblait donc tout tracé. Il fallait qu'il persistât dans ses opinions, et qu'il puisât dans nos discordes, dans nos agitations, de nouveaux argumens pour les défendre. « Vous avez voulu, devait-il « dire, le gouvernement parlementaire, la liberté de la presse, des « municipalités électives, une garde nationale souveraine; vous les « possédez maintenant, et vous pouvez en apprécier les désastreux « effets. Les tiraillemens parlementaires dont vous vous plaignez, « les doctrines pernicieuses que vous cherchez vainement à atteindre, « les conflits entre le pouvoir central et les pouvoirs locaux qui vous « embarrassent et vous troublent, les désordres enfin que vous réprimez à coups de fusil, tout cela est la conséquence nécessaire, logique, inévitable, des institutions libérales que vous vous êtes « données. Reconnaissez donc que nous avions raison; avouez votre « erreur, et revenez aux idées et aux principes pour lesquels nous

« avons combattu et succombé. La question de dynastie viendra en-« suite. Le plus important, le plus pressé, c'est de dompter la révo-« lution et de sauver l'ordre social. »

Si les légitimistes eussent tenu ce langage, ils se fussent montrés dignes et conséquens. J'ajoute qu'à l'époque où l'émeute grondait périodiquement dans nos rues, ils eussent pu trouver, même au sein des classes moyennes fatiguées et découragées, une certaine sympathie. Dans ce temps où le culte du bien-être matériel semble avoir détrôné tous les autres, il est en effet plus d'une ame faible que les agitations de la liberté repoussent vers le despotisme; il est plus d'un esprit timide ou étroit qui ne peut comprendre que la société dure au milieu d'une lutte de tous les jours. En se posant comme les représentans immuables du principe d'ordre dans toutes ses conséquences, les légitimistes avaient donc chance d'opérer quelques conversions et de faire certaines recrues. La conduite la plus digne était ainsi pour eux la plus utile, et le profit marchait de pair avec l'honneur.

Au lieu de cela, qu'ont fait les légitimistes? Personne ne l'ignore. En trois jours, on les a vus passer de la censure à la liberté illimitée de la presse, du double vote au suffrage universel, des municipalités nommées par le roi et dénuées de toute initiative à des municipalités rivales du pouvoir central et presque souveraines, de la monarchie pure enfin à la monarchie républicaine; et cette étrange, cette inconcevable gageure, voilà onze ans qu'ils la soutiennent sans plus d'hésitation que d'embarras!

Maintenant, je le demande, est-il possible de supposer que le parti légitimiste tout entier veuille long-temps encore s'associer à une pareille manœuvre, surtout quand, en définitive, elle a produit pour lui de si fâcheux résultats? Le parti légitimiste, il doit le savoir lui-même, n'est plus aujourd'hui ce qu'il était au commencement de la révolution. Il y a dans ses rangs des hommes qui blâment hautement la politique qu'on lui a fait suivre. Il y en a d'autres qui ne s'étaient associés à ses espérances que parce qu'ils en croyaient la réalisation prochaine, et qui commencent à trouver que onze années de durée sont pour un gouvernement une épreuve et une sanction suffisante. Il y en a quelques-uns enfin qui, tout en restant fidèles à leur drapeau, pensent que c'est assez d'une génération, et conseillent eux-mêmes à leurs enfans de ne pas les imiter. Ce sont là des symptômes qui décèlent au sein du parti légitimiste une crise imminente, si elle n'est déjà commencée. Sans doute, à moins d'un évènement qui le

mettrait à l'aise, ce parti n'est pas à la veille de périr; mais il est facile, malgré les efforts qu'on fait pour le maintenir en bon ordre, de voir qu'il se réduit et qu'il se transforme chaque jour. A vrai dire, son histoire future peut se lire dans l'histoire passée des jacobites anglais qui, transportant un beau jour leur dévouement de la dynastie déchue à la dynastie régnante, retrouvèrent tout à coup leurs vieux principes et leurs vieilles opinions. Tant que les jacobites avaient combattu pour la maison de Stuart, il leur était aussi arrivé d'emprunter, en les aiguisant, les armes de leurs adversaires et d'exagérer leurs doctrines. Le jour où ils se rallièrent à la maison de Hanovre, ils redevinrent les champions les plus ardens de la prérogative.

Telle est, j'en suis convaincu, la destinée des légitimistes français. C'est dire qu'il y a là le germe d'un changement grave, et que les amis des principes de 1830 ont, en définitive, peu d'intérêt à ce que le nombre de leurs adversaires légaux se trouve ainsi subitement accru. Il faut pourtant qu'ils sachent que ce moment viendra, et qu'ils ne se laissent pas prendre au dépourvu.

Comme le parti légitimiste, le parti républicain me paraît avoir fait fausse route, mais par de tout autres motifs, et avec de tout autres conséquences. Qu'il y eût en France, après 1830, un parti républicain, cela était inévitable, et, j'ose le dire, jusqu'à un certain point, légitime. C'est en effet un grand problème dans le monde, un problème non encore résolu, que de savoir à quel gouvernement appartient l'avenir, et laquelle, de la forme républicaine ou de la forme monarchique plus ou moins modifiée, doit l'emporter en définitive. Je crois, pour ma part, la monarchie constitutionnelle préférable à la république, et j'espère que l'avenir le démontrera; toutefois on ne peut nier que la démonstration ne soit encore incomplète, et que le doute ne soit permis. Je conçois donc qu'un certain nombre d'esprits élevés aient pensé et pensent encore que la monarchie constitutionnelle est une transition vers un ordre de choses plus logique et plus parfait, je conçois que le principe démocratique leur paraisse assez puissant, assez fécond pour s'emparer un jour de la société tout entière; mais le parti républicain aurait dû songer qu'en supposant ses idées vraies, c'est par la discussion qu'il était appelé à les faire prévaloir. Il aurait dû penser en outre que rien de durable ne se fait vite, et qu'avant d'arriver au jour fatal où les institutions périssent, la monarchie constitutionnelle, à peine essayée en France, a, dans tous les cas, bien des années à vivre et bien des phases à traverser.

A peine pourtant la monarchie constitutionnelle avait-elle, en 1830,

reçu du vœu national sa dernière consécration, qu'au mépris de ce vœu le parti républicain conspira et s'insurgea pour la renverser. La monarchie constitutionnelle avait pour elle l'immense majorité du pays, qui, pour la conquérir, venait de courir les chances périlleuses d'une révolution. Le nom de république au contraire, lié à d'affreux souvenirs, n'excitait parmi les classes aisées que répugnance et terreur. Le parti républicain n'en tint compte, et, pour réaliser son utopie, ne craignit pas d'armer les citoyens les uns contre les autres et d'ensanglanter nos villes. Ce n'est pas tout. Précisément parce qu'il était minorité, et minorité très faible, le parti républicain ne pouvait se montrer difficile dans le choix de ses alliés. Il eut donc pour auxiliaires naturels, inévitables, d'une part cette lie de la société que le désordre appelle toujours à la surface, de l'autre les sectes antisociales, pour qui la réforme de l'ordre politique n'est que le prélude et l'avant-coureur de réformes plus profondes. De là, au sein même du parti républicain, chaque fois qu'il déposait les armes, des querelles ardentes et des haines implacables; de là aussi l'effroi chaque jour croissant qu'il inspirait à toute la partie honnête et paisible du pays.

Aujourd'hui le parti républicain paraît reconnaître son tort. D'un côté, il affecte de se séparer ouvertement, avec éclat, des sectes désorganisatrices auxquelles trop long-temps il est resté associé; de l'autre, il déclare que désormais il demandera à la discussion seule, à une discussion calme et grave, le triomphe de ses principes. Si le parti républicain persiste dans de tels projets, il pourra, par degrés, reprendre la place qu'il avait en 1830, et que ses violences lui ont enlevée; mais il doit savoir qu'il n'entrera pas dans cette voie sans laisser derrière lui une bonne portion de son armée. S'il y a dans le parti républicain des convictions réfléchies et modérées, il y a aussi d'aveugles et coupables passions. Or, ces passions ne consentiront jamais à troquer le fusil pour la plume, et les chances d'une victoire profitable pour l'espoir d'un succès idéal et lointain.

Quoi qu'il en soit, il est clair que le parti républicain, comme le parti légitimiste, est à la veille d'une transformation, et qu'entre ses divers élémens le triage s'opère déjà. Le parti républicain, par ses propres forces et avec son drapeau, n'est plus d'ailleurs en mesure d'ébranler la société et de menacer le gouvernement. Quand on s'insurgeait il y a quelques années, c'était au nom de la république; c'est aujourd'hui au nom de la communauté des biens, et le cri de guerre contre la richesse trouve un peu plus d'écho que le cri de

guerre contre la royauté. Si le parti républicain refuse d'aller jusque-là, il faut donc qu'il se replie sur les opinions constitutionnelles, précisément comme il le fit sous la restauration, dans une situation semblable, après la défaite de la charbonnerie. A cette époque, le parti républicain ne conspirait plus; il discutait et attendait. Ce sera, s'il suit encore cette marche, au gouvernement de 1830 de rompre l'analogie et de tromper son attente.

Avant-gardes naturelles, l'un du parti conservateur, l'autre du parti libéral, les deux partis extra-constitutionnels ne pouvaient pas être passés sous silence. Placés en dehors de toutes les combinaisons parlementaires, et très peu nombreux dans la chambre, il importe pourtant assez peu, en définitive, qu'ils soient unis ou divisés. Il en est tout autrement des partis constitutionnels, de ceux au sein desquels la majorité peut se fixer et le pouvoir se constituer sans dommage pour nos institutions et sans danger pour l'état. Or, de ces partis, le plus considérable, sans contredit, est celui qui, avec une persistance honorable, appuya énergiquement, en 1838 et 1839, le ministère de M. le comte Molé. Bien que vaincu dans les élections, ce parti forme encore plus du tiers de la chambre, et peut, en passant tout entier dans l'opposition, rendre le gouvernement à peu près impossible. Mais est-il vrai qu'il se soit préservé de la maladie commune et maintenu parfaitement uni et compact? Est-il vrai que par lui-même il puisse suffire au gouvernement, et que, pour constituer une majorité réelle et durable, il n'ait besoin que d'un appoint de quelques voix. Il le dit beaucoup, et peut-être il le croit. Voyons jusqu'à quel point les faits justifient sa prétention.

Trois choses constituent l'homogénéité d'un parti, ses antécédens, ses opinions, les chefs qu'il reconnaît et qu'il suit. Pour savoir si le parti dont il s'agit est homogène, il faut donc l'examiner sous ces trois rapports. Je commence par ses antécédens.

On comprend facilement qu'en parlant des antécédens du parti conservateur actuel, il n'entre pas dans ma pensée de remonter au-delà de 1830. Je ne sache en politique rien de plus puéril et de plus fâcheux que d'imaginer ainsi des incompatibilités artificielles et rétrospectives. Je n'ai rien non plus à dire des légères divergences que crée toujours, que crée inévitablement la diversité des esprits et des caractères. Mais quand le parti conservateur actuel se donne pour la continuation pure et simple de la majorité du 13 mars et du 11 octobre, je lui refuse cet honneur. Parmi les membres qui composent ce parti, à côté d'hommes qui ont soutenu alors nos grandes luttes,

j'en vois d'autres qui se tenaient prudemment à l'écart, et qui marchandaient au gouvernement tous ses moyens de salut. J'en vois même qui figuraient ouvertement dans les rangs opposés et qui signaient le compte-rendu. Il ne faut pas croire d'ailleurs que ce soient là de simples unités venant s'ajouter à un tout immobile et compact. Pendant que la droite faisait des recrues, elle faisait aussi des pertes, et voyait successivement s'éloigner d'elle quelques-uns des hommes qui avaient combattu à sa tête. Il vint ainsi un jour où, par un contraste singulier, les anciens chefs du parti du 13 mars et du 11 octobre se trouvèrent dans l'opposition, tandis que les restes de ce parti se ralliaient à la voix de ministres et d'orateurs dont les plus éminens avaient, sous le 13 mars et sous le 11 octobre, attaqué sa politique et décrié ses mesures. Ce jour-là, à vrai dire, l'ancien parti du 13 mars et du 11 octobre avait cessé d'exister.

Je n'entends point rechercher quels motifs ont pu déterminer les uns ou les autres à changer de situation. Ceux qui se sont joints à la droite, comme ceux qui l'ont quittée, ceux qui ont cru, en 1836, le moment venu de porter secours à l'ordre, comme ceux qui ont jugé que ce secours était tardif, et qu'il y avait alors d'autres dangers à conjurer, tous, je le crois, ont agi honorablement, consciencieusement : tout ce qu'il importe de constater, c'est que le parti conservateur actuel n'est point celui de 1831 et 1832 ; c'est qu'à des époques diverses il s'est au contraire formé de couches fort peu similaires et d'élémens qui n'ont rien d'analogue. Si ces couches se sont fortement attachées l'une à l'autre, si ces élémens se sont solidement agglomérés, c'est par l'effet d'une compression toute récente, et sans que le temps y soit pour rien.

Voilà pour les antécédens. Quant aux opinions, la dissemblance est plus frappante encore.

Au temps même de son union la plus intime, le parti conservateur, je l'ai déjà indiqué, comprenait des opinions très différentes. Tout le monde combattait pour l'ordre; mais, pour les uns, le rétablissement de l'ordre matériel était l'unique prix de la victoire, tandis que les autres portaient plus loin leurs espérances et leurs vues. Ce n'est point d'ailleurs du même œil que tous envisageaient la révolution de juillet. Aux yeux de quelques-uns, il y avait deux parts à faire dans cette révolution, l'une bonne, le changement de dynastie et le déplacement du pouvoir; l'autre mauvaise, ou au moins fort dangereuse, le progrès du principe démocratique et le développement des libertés publiques. Gouvernement parlementaire, liberté de la presse,

jugemens par jury des délits politiques, élection des conseillers municipaux, tout cela constituait, au gré de ceux-ci, un ensemble d'institutions nécessaires peut-être, mais fâcheuses, et qu'il fallait, si l'on voulait vivre, dénaturer et corrompre; au gré de ceux-là, une réunion de conquêtes glorieuses et salutaires qu'il convenait de fortifier et de développer. Même désaccord au fond sur la politique pacifique, mais digne et ferme, des ministres du 13 mars et du 11 octobre. Tout le monde la soutenait, mais avec des vues et des arrière-pensées fort diverses. L'expédition d'Ancône et celle d'Anvers, par exemple, n'obtenaient pas partout une égale approbation, et la noble politique qui donne invariablement pour limite à l'action de la France sa frontière actuelle trouvait déjà plus d'un admirateur.

Que chacun ne se rendît pas parfaitement compte de ces dissidences, je l'admets volontiers. Elles existaient pourtant, et ne pouvaient manquer de se faire jour, une fois l'ordre assuré. Elles se firent jour en effet, et il est facile de voir qu'aujourd'hui, parmi ceux-là même qui prétendent les nier, elles sont plus vives que jamais. Ici ce sont, avec quelques modifications, les opinions ultrà-monarchiques que 1830 semblait avoir abattues, mais qu'un publiciste, récemment enlevé au parti conservateur, relevait, il y a trois ans, avec autant de courage que de talent. Là ce sont au contraire des opinions franchement constitutionnelles. Ici c'est une conviction profonde qu'en temps de calme comme en temps d'agitation la répression la plus énergique, la plus éclatante, est le seul moyen de maintenir l'ordre dans la société et de sauver le gouvernement établi. Là c'est une répugnance ancienne et instinctive pour une telle répression et pour ceux qui la défendent. Et si de l'intérieur on passe à l'extérieur, que de sentimens, que d'avis, que de langages! Ceux qui, depuis dix ans, ont suivi les séances de la chambre, se souviennent d'un député qui commençait ainsi qu'il suit la plupart de ses discours : « Je vote comme le préopinant, mais par des motifs diamétralement opposés. » Telle paraît être, sur presque toutes les questions importantes, la formule tacite du parti conservateur.

Au surplus, il y a un fait qui parle bien haut. En mars 1840, un ministère se constitua qui annonçait hautement l'intention de modifier au dehors comme au dedans l'ancienne politique, et d'offrir aux hommes modérés de tous les partis le moyen d'opérer une honorable transaction. Des cent quatre-vingts membres qui composent le parti conservateur, quatre-vingts à peu près répondirent à l'appel, et cent s'y refusèrent. Peut-on dire que leur opinion fût la même, et qu'il y ait entre eux identité?

Je pourrais, à l'aide de noms propres, rendre plus frappante et plus palpable encore cette situation du parti conservateur. Je n'en veux citer qu'un. Si l'on demande quel est l'homme politique, quel est l'orateur qui, dans la lutte de la coalition et depuis, s'est placé à la tête du nouveau parti conservateur, tout le monde nomme M. de Lamartine. Or, qui ignore qu'entre les opinions de M. de Lamartine et celles de la fraction la plus nombreuse du parti conservateur, il n'existe que des rapports en quelque sorte accidentels et négatifs. Le parti conservateur et M. de Lamartine ont combattu ensemble la coalition d'abord, puis le 1er mars, les uns avant, les autres après sa chute. Où est d'ailleurs le point de contact? Quant à la politique extérieure, M. de Lamartine n'a pas cessé de dire que, depuis dix ans, même sous le 13 mars, même sous le 11 octobre, la France est loin d'avoir joué le rôle qu'elle aurait dû jouer dans le monde, et pris la place qui lui appartient. La majorité du parti conservateur est-elle de cet avis? Quant à la politique intérieure, M. de Lamartine croit que, si le 11 octobre a péri, c'est pour avoir voulu prolonger outre mesure le système de résistance; il déclare que la révolution française est une révolution sociale dont le dernier mot est démocratie; il condamne comme radicalement faux le système semi-aristocratique, semi-bourgeois qu'à tort ou à raison il impute à M. Guizot; il dit que la gauche est le parti de l'avenir, et que, loin de s'alarmer si elle arrivait au pouvoir, on devrait se réjouir de la voir apporter à son tour dans la politique du mouvement et des idées; il proteste enfin, en ce qui le concerne, contre le nom de conservateur, parce que ce nom, selon lui, « exclut les améliorations du présent et l'intelligence de l'avenir (1). » Est-ce ainsi que le parti conservateur comprend et juge le système de résistance, la révolution française, l'avènement possible de la gauche, et sa propre mission? Et qu'on ne vienne pas prétendre que ces idées jetées dans un journal par M. de Lamartine vers la fin de 1839, ne sont plus celles qu'il professe aujourd'hui. Tout, au contraire, annonce, tout prouve qu'il y tient plus que jamais. N'est-ce pas M. de Lamartine qui, dans la discussion de la dernière adresse, déplora si amèrement, si éloquemment, la situation que l'exécution du traité du 15 juillet faisait à la France, et qui conseilla au cabinet de n'accepter jamais ce traité sans de notables concessions? N'est-ce pas lui qui, lorsque la commission des fonds secrets essaya

(1) Voir trois lettres de M. de Lamartine, insérées dans *la Presse* en novembre 1839.

de reconstituer la majorité nouvelle sous le vieux drapeau, contribua plus que personne à imposer au cabinet le désaveu implicite du programme de la commission? Et l'on se flatterait après cela d'enchaîner long-temps M. de Lamartine à une politique immobile au dedans, inactive au dehors! C'est une étrange illusion, une illusion que M. de Lamartine lui-même se chargera bientôt d'enlever à ses alliés actuels, quand la préoccupation du 1er mars pèsera moins sur son esprit.

Par ses opinions pas plus que par ses antécédens, le parti conservateur n'arrive donc à cette unité qu'il poursuit et qui le fuit. Y arrive-t-il par ses chefs? Bien moins encore. Quels sont aujourd'hui, à l'heure où j'écris, les chefs réels, les chefs avoués du parti conservateur? M. Molé et ses collègues du 15 avril? Oui, si l'on regarde au fond des cœurs; non, si l'on en juge par la conduite et par les votes, à l'exception peut-être d'une cinquantaine d'amis toujours prêts à donner à M. Molé, comme ils l'ont fait lors de la dotation, un témoignage secret de leurs regrets et de leur attachement. M. Guizot, M. Villemain, M. Duchâtel? Le parti conservateur, qui a besoin de leur secours, les soutient et les suit; mais il se souvient profondément, amèrement qu'ils ont fait partie de la coalition, et toute confiance en eux est éteinte. M. Dupin? Le parti conservateur apprécie son talent, et en profite à l'occasion; mais il compte peu sur lui et ne lui porte qu'une médiocre affection. M. de Lamartine enfin? Le parti conservateur l'aime et l'admire; mais il sait qu'il est séparé de lui par un abîme. Voilà donc des hommes politiques plus ou moins éminens, dont quelques-uns sont ennemis jurés entre eux, et qui tous ont, au milieu du parti conservateur, certaines intelligences et certains appuis. Aucun, en revanche, n'y trouve cette confiance énergique et ferme qui fait à la fois la force de ceux qui l'accordent et de ceux qui l'obtiennent.

Ainsi des trois élémens qui constituent l'unité d'un parti, le parti conservateur actuel n'en possède pas un seul. Ses antécédens sont différens, ses opinions contradictoires, ses chefs incertains et divisés. Si l'homogénéité est quelque part dans la chambre, c'est ailleurs qu'il faut la chercher.

Le parti doctrinaire a été long-temps, tout le monde lui rend cette justice, le plus compact et le mieux discipliné de la chambre. Liés entre eux par des idées communes sur le principe et sur le but de la révolution, pleins de confiance dans les hommes supérieurs qu'ils avaient le bonheur d'avoir à leur tête, et pénétrés pour eux d'une respectueuse affection, les membres de ce parti tenaient à honneur

de marcher toujours d'accord, et, pour y parvenir, il n'était pas de sacrifice qui leur coûtât. Ils réservaient donc pour l'intimité les dissidences qui quelquefois déjà venaient troubler leur union, et n'en laissaient rien apparaître au dehors. Une fois une résolution prise par leurs chefs et approuvée par la majorité d'entre eux, ils s'y ralliaient tous, et, le moment venu, ne reculaient jamais.

Cette heureuse, cette salutaire harmonie se maintint jusqu'à la chute du 11 octobre. Elle reçut un échec grave à la formation du 6 septembre, quand les deux chefs reconnus du parti doctrinaire se séparèrent, et que l'un rentra sans l'autre au pouvoir. Ce fut une faute énorme, une faute dont aujourd'hui encore, aujourd'hui plus que jamais, le parti doctrinaire subit les tristes conséquences. Quoi qu'il en soit, la chute du 6 septembre et la longue durée du 15 avril rendirent au parti doctrinaire son ancienne unité et son action commune. Après quelques hésitations, il passa tout entier dans l'opposition, et devint une des fractions les plus importantes et les plus vives de la coalition. A la chambre des pairs, à la chambre des députés, ses chefs n'hésitèrent pas à lancer de concert contre le cabinet deux accusations également graves, celle d'abaisser et d'humilier la France au dehors, celle de s'écarter au dedans des principes de la constitution, et de laisser périr le gouvernement parlementaire. Dans les élections aussi le parti doctrinaire tout entier s'unit au centre gauche et à la gauche constitutionnelle pour abattre le ministère et pour faire triompher l'opposition. M. Guizot, M. Thiers, M. Barrot, tels étaient alors les trois chefs avoués de la coalition, et aucun de leurs amis ne songeait à les renier.

Ce n'est point le moment de dire les causes qui, à mon profond regret, ont enfin rompu définitivement une si vieille, une si étroite association. Il doit seulement m'être permis de rappeler que, bien peu de jours après la victoire électorale de la coalition, il s'éleva dans le parti doctrinaire de graves dissentimens. La trêve du 12 mai vint rétablir, en apparence du moins, le bon accord, et ceux des doctrinaires qui n'approuvaient pas tout-à-fait cette solution crurent devoir faire à l'union de leur parti le sacrifice de leurs scrupules et de leurs doutes. Mais, sous le 1er mars, d'autres ne jugèrent pas à propos d'agir avec la même prudence, avec la même modération. Tandis que M. le duc de Broglie donnait ouvertement au ministère du 1er mars l'assistance si précieuse de ses conseils et de son influence; tandis que M. Guizot, ambassadeur à Londres, semblait s'associer à la poli-

tique de ce ministère, il avait à lutter dans la chambre et hors de la chambre contre l'opposition systématique de M. Duchâtel et de quelques-uns de ses amis. Il y avait dès-lors, dans le parti doctrinaire, deux drapeaux et deux camps.

On peut dire à la vérité que depuis le 29 octobre un de ces deux camps a reconquis l'armée presque entière, et que, malgré quatre ou cinq défections plus ou moins importantes, le parti doctrinaire a repris son ancienne unité, son ancienne cohésion. Rien n'est plus faux. Parmi les doctrinaires ralliés au ministère, il en est qui très consciencieusement, très sincèrement déplorent la part qu'ils ont prise à la coalition, et n'ont d'autre pensée que d'en effacer le souvenir. Il en est qui ont conservé pour la politique du 15 avril les sentimens de 1838, et qui croient de bonne foi pratiquer aujourd'hui une tout autre politique. Il en est enfin qui, sans avoir la contrition des premiers, ni les illusions des derniers, se laissent entraîner par l'autorité bien naturelle de leur ancien chef, et gémissent tout bas des votes qu'on leur demande. Est-ce là le vieux parti doctrinaire? et ceux qui ont été forcés de s'en séparer n'ont-ils pas le droit de dire que le parti n'existe plus?

Je passe maintenant d'un côté de la chambre à l'autre, et j'arrive au centre gauche.

Pendant quelques années, on le sait, le centre gauche a joui d'une grande faveur. « La France est centre gauche, » avait dit un orateur de l'opposition dans un jour de politesse, et ce mot, relevé et commenté, devint en quelque sorte le mot d'ordre du parti. C'était une prétention un peu ambitieuse et que l'évènemeut n'a pas justifiée. Il faut reconnaître pourtant que pendant long-temps le centre gauche eut dans la chambre et dans le pays une grande force d'attraction. Dès 1835, en s'opposant à quelques conséquences peut-être exagérées du système de résistance, il avait acquis beaucoup de consistance et de popularité. En 1836, M. Thiers vint lui apporter ce qu'il y a de fécond dans son esprit, de pratique dans sa conduite, de large et d'élevé dans ses idées. De plus, ce parti enleva à la gauche, vers la même époque, un député d'une grande valeur, M. Dufaure, de sorte qu'on le vit se recruter des deux côtés, et parmi les premières illustrations de la chambre. En 1837, le ministère, qui, pour vivre, avait besoin de lui, lui fit de tendres avances, et prit en quelque sorte son drapeau. Aux élections de la même année enfin, il eut l'avantage de voir presque tous les candidats nouveaux adopter son programme

devant les électeurs et s'inscrire d'avance sur ses contrôles. Ce fut l'apogée du centre gauche, qui, depuis ce moment, n'a, comme les autres partis, fait que déchoir et se décomposer.

La première perte notable qu'il subit fut celle d'un de ses plus anciens chefs, M. Dupin, qui, on s'en souvient, refusa de le suivre dans la coalition. Cette perte isolée et toujours réparable n'avait pourtant point affaibli le centre gauche, qui, le lendemain des élections de 1839, restait encore le vrai centre de gravité politique et le maître de la situation. Mais une scission aussi difficile à prévoir qu'à expliquer éclata dans ses rangs, qui, en peu de jours, détruisit sa puissance et son autorité. Depuis cette scission, qui ne voit que, flottant entre des tendances diverses, le centre gauche ne sait plus où prendre son assiette, où trouver son point d'appui? La majorité sans doute, la grande majorité, est restée fidèle à M. Thiers et à la coalition; mais, dans cette majorité même, il y a des consciences troublées, des esprits perplexes, des cœurs découragés. C'est évidemment le moment d'une crise dont l'issue est encore incertaine; c'est le commencement d'une transformation qui autorise toutes les conjectures et se prête à toutes les combinaisons. Si jadis le centre gauche a eu un lien réel, ce lien est évidemment brisé. C'est par des alliances et sur des bases nouvelles qu'il est appelé à se reconstituer.

Je viens de parler de trois partis qui, pendant les premières années de notre révolution, ont marché souvent d'accord et concouru à faire prévaloir la politique dont M. Périer est la plus claire et la plus glorieuse personnification. Le parti qu'il me reste à examiner a, au contraire, combattu cette politique, et n'a guère depuis quitté l'opposition. Long-temps donc on avait pu supposer que, dominée par de vieilles habitudes et enchaînée aux idées comme aux pratiques de l'opposition, la gauche constitutionnelle était incapable de devenir un parti de gouvernement, et de prêter à un pouvoir, quel qu'il fût, un appui durable et sérieux. Long-temps on avait pu croire au moins qu'il faudrait acheter un tel appui par des concessions incompatibles avec tout bon gouvernement. En 1836, sous le 22 février, en 1840 surtout, sous le 1er mars, la gauche constitutionnelle a prouvé qu'on se trompait. C'est là un progrès notable et qui doit réjouir tous ceux qui croient que tôt ou tard le mécanisme constitutionnel doit appeler la gauche au pouvoir en lui donnant la majorité.

S'ensuit-il pourtant que la gauche constitutionnelle soit aujourd'hui plus que la droite, plus que le centre droit, plus que le centre gauche, composée d'élémens homogènes et animée par une pensée

commune? Je ne le pense pas. Dans la gauche constitutionnelle, il y a aujourd'hui une portion nombreuse qu'il serait difficile de distinguer du centre gauche autrement que par ses antécédens. Il y en a une autre que ses idées et ses tendances radicales rapprochent beaucoup de la gauche républicaine. Or, tant qu'il y a simplement des lois à rejeter, des abus à dénoncer, des dépenses à réduire, une politique, en un mot, à combattre et un ministère à renverser, ces deux portions de la gauche peuvent aisément marcher d'accord et ajourner ou cacher leurs dissentimens très réels. En serait-il de même le jour où il y aurait un ministère à soutenir et une politique à faire prévaloir, des impôts à voter, des fautes à pallier, des lois à adopter, même imparfaites et quelquefois impopulaires? Il ne faut pas se le dissimuler, le rôle d'un parti ministériel est plus difficile et plus pénible que celui d'un parti d'opposition. Quand on est de l'opposition, on dispose à son gré du temps, des circonstances, des obstacles, et de plus on a l'avantage de juger des actes par leurs résultats, et de prophétiser après coup. Quand on est ministériel, il faut ne pas trop exiger, et souvent encore être déçu dans son attente. C'est une nécessité assez dure, et à laquelle tout le monde ne se plie pas également.

Il y a donc dans la gauche constitutionnelle des opinions et des dispositions différentes. Aussi s'en faut-il qu'elle soit d'accord tout entière sur le rôle qu'il lui convient de jouer dans la chambre et dans le pays. Si je ne me trompe, la majorité de la gauche, pénétrée des vraies idées parlementaires, désire qu'il lui soit permis d'appuyer honorablement un cabinet, et d'exercer ainsi, au prix même de quelques sacrifices, une action directe sur le pays; mais il existe dans la gauche une minorité ennemie jurée de toute transaction, et qui, par goût autant que par opinion, veut à tout prix rester opposition. C'est seulement dans l'opposition, comme d'autres dans le pouvoir, qu'elle se sent vivre à l'aise, qu'elle se meut et respire librement.

Si ce tableau est exact, voici quel est l'état réel des partis dans la chambre. Quand on veut la regarder dans ses deux grandes divisions, dans celles qui, depuis les dernières élections, ont formé la majorité et la minorité, le parti ministériel et l'opposition, on n'y voit rien qu'un mélange confus, qu'un va-et-vient perpétuel d'hommes et d'opinions. Quand on l'examine dans ses fractions principales, dans celles auxquelles l'opinion publique donne un nom, on y trouve tous les symptômes, tous les signes, d'une décomposition déjà avancée et d'une mort prochaine. Une majorité homogène est donc impossible,

d'abord parce qu'aucune fraction n'est assez nombreuse pour la fournir, ensuite parce qu'aucune fraction, dans son sein même, n'en possède les élémens. C'est, quant à présent, une pure chimère, une chimère qu'il serait insensé de poursuivre.

Mais je veux bien qu'à un signal donné les dissensions intérieures s'arrêtent comme par miracle, et que les partis recouvrent subitement leur accord et leur unité; je veux même, pour simplifier la question, que les fractions intermédiaires disparaissent entièrement, et que, des quatre partis constitutionnels qui se partagent la chambre, il en reste deux seulement, la droite telle que le 15 avril l'a laissée, la gauche telle que dix années d'opposition l'ont produite. Dans ce cas, il y aurait à droite ou à gauche une majorité, et par conséquent un ministère homogène. Il reste à savoir si cette majorité ou ce ministère serait en mesure de donner satisfaction à tous les besoins légitimes du pays, et de gouverner utilement.

Il est juste de le reconnaître, la droite a, comme parti de gouvernement, de grandes et précieuses qualités. L'amour de l'ordre, de la discipline, de la hiérarchie, est chez elle vif et puissant, et les dangers que des doctrines perverses et des tentatives coupables font courir à la société, ne la trouvent jamais insensible. Elle sait d'ailleurs que le pouvoir ne s'exerce qu'à de pénibles conditions, et qu'on doit lui prêter un appui énergique, si l'on veut qu'il accomplisse sa difficile mission. Elle soutient donc énergiquement le pouvoir de son choix, malgré les fautes qu'il peut commettre, et se résigne, quand il le faut, à partager son impopularité. Enfin, elle est animée d'un sentiment conservateur qui donne au gouvernement le lest dont il a toujours besoin, et qui l'empêche d'être à la merci de tous les vents et de tous les courans. Ce sont là de rares avantages, des avantages qu'on aurait tort de ne pas apprécier.

Malheureusement, à côté de ces mérites, une portion notable de la droite a un grand défaut, celui de ne pas croire assez à la vertu de nos institutions. Elle en a un autre plus grand encore, celui de chercher ailleurs qu'en elle-même sa force et son point d'appui. Je m'explique clairement. La vie politique a nécessairement ses agitations et ses désordres; la liberté, sa licence et ses dangers. Dans ce monde, ce sont là malheureusement des abus inséparables de l'usage. Faut-il pourtant, de peur des abus, supprimer l'usage, ou du moins l'énerver et le corrompre? Une portion notable de la droite penche vers cet avis. Ce n'est pas tout. La droite pense avec beaucoup de raison que la royauté a dans notre ordre constitutionnel un rôle important à jouer,

et qu'on ne saurait l'annuler sans mettre l'état en péril. Elle se souvient en outre qu'il y a cinquante ans une autre assemblée, en détruisant tout équilibre, a précipité le pays dans une longue suite d'épreuves et de malheurs. Il en résulte que, dans le conflit régulier qui de temps en temps s'établit entre les pouvoirs, elle est rarement prête à soutenir les droits et la juste influence du pouvoir auquel elle appartient. Loin de là, c'est vers un autre pouvoir, déjà fort de sa prérogative, qu'elle tend sans cesse à faire pencher la balance. C'est à ce pouvoir qu'elle consent jusqu'à un certain point à se subordonner. De là une facilité singulière à accepter les ministres qui lui sont donnés, pourvu qu'ils le soient librement. De là, au contraire, une disposition remarquable à repousser les ministres nés de la prérogative parlementaire, et qui ont été plutôt subis que choisis. De là enfin, lorsque, entre la couronne et ses conseillers responsables, quelque dissidence se manifeste, la résolution presque invariable de prendre parti pour la couronne contre ses conseillers.

Ce que je raconte comme fait, d'autres, je le sais, l'érigent en système, et soutiennent que telle doit être nécessairement en France la conduite du parti conservateur. Et quand on leur cite l'exemple de l'Angleterre où le parti conservateur est si indépendant de la couronne, ils répondent que cela peut être convenable et bon dans un pays aristocratique, mais qu'au milieu de la démocratie française le parti conservateur ne peut se maintenir et se défendre que sous le patronage et par l'influence de la royauté. Je n'examine point en ce moment si cette opinion est fondée, et si, dans le cas où elle le serait, elle n'attaquerait pas à la racine le gouvernement représentatif et notre constitution. Quoi qu'il en soit, il est impossible de ne pas reconnaître qu'une telle disposition chez le parti conservateur en France est un fait des plus importans, et dont la politique doit tenir compte.

Voilà pour la droite. Quant à la gauche, on ne peut lui adresser le même reproche, et le pouvoir parlementaire est assuré de trouver toujours en elle une assistance persévérante et dévouée. La gauche aussi croit aux institutions libérales et les aime. Loin qu'elle cherche à les restreindre, à les affaiblir, c'est donc à les étendre et à les fortifier qu'elle consacre ses efforts. Mais la gauche, préoccupée des périls de la liberté, a-t-elle au même degré le sentiment des dangers que l'ordre peut courir? Comprend-elle assez surtout quels sont, en présence de ces dangers, les devoirs du gouvernement et à quelles conditions le pouvoir peut s'exercer? Il y a, pour qu'il n'en soit pas

ainsi, deux raisons : l'une, qu'élevée et nourrie dans des idées d'opposition, une portion de la gauche ne peut encore se défendre de regarder le pouvoir comme un ennemi naturel, et d'imputer à ses mauvais desseins, à ses violences, à ses fautes, tous les maux dont le pays est atteint; l'autre, que, pendant plusieurs années, les partis extrêmes, ceux qui poussent au désordre, ont été ses alliés, et qu'elle a dû les traiter avec des ménagemens qui ne peuvent cesser tout à coup. Et qu'on ne se fasse pas contre la gauche une arme de mes paroles. Il est inévitable que les oppositions extrêmes et violentes viennent, dans les luttes parlementaires et électorales, prêter quelquefois appui aux oppositions modérées et régulières. Il est inévitable, en outre, que celles-ci leur en sachent quelque gré. Depuis qu'en Angleterre les radicaux aident les whigs, croit-on que les whigs n'aient pas pour les radicaux bien plus d'égards qu'auparavant? Et dans la dernière élection les tories eux-mêmes ont-ils refusé ou dédaigné l'appui momentané des chartistes? Ce sont là, dans les gouvernemens libres, des combinaisons naturelles, et dont l'ignorance ou la mauvaise foi pourrait seule s'indigner.

Quand, dans la chambre et dans le pays, la gauche modérée a accepté le concours de la gauche extrême, elle n'a donc rien fait, en définitive, que n'eût fait le parti contraire à sa place, et les avances que certains organes ministériels prodiguent aujourd'hui au parti légitimiste en sont une démonstration suffisante. Il n'en est pas moins vrai qu'en se prolongeant, ce concours a créé des engagemens et des habitudes dont, comme parti de gouvernement, la gauche modérée doit être embarrassée. Les partis parlementaires ne sauraient d'ailleurs être isolés et séparés de ceux qui les soutiennent. Or, il est certain que les proportions relatives de la gauche modérée et de la gauche extrême ne sont pas les mêmes dans le pays que dans la chambre. Dans la chambre, la gauche modérée l'emporte de beaucoup sur la gauche extrême. Je penche à croire que c'est le contraire dans le pays. Livré tout entier à la gauche, le gouvernement, s'il en est ainsi, pourrait se trouver sur une pente rapide et dangereuse, sur une pente où les efforts de la gauche modérée ne suffiraient pas à l'arrêter.

Ce que je conclus de là, c'est que, si la droite gouverne seule, elle offre un point d'appui très réel contre le désordre, non contre les obstacles que peut rencontrer dans une sphère supérieure la volonté parlementaire; c'est que, si la gauche gouverne seule au contraire, elle prête à la volonté parlementaire une force suffisante, mais n'op-

pose pas à l'invasion des opinions extrêmes une digue assez solide et assez haute. Pour qu'un ministère accomplisse utilement sa mission, il faut pourtant qu'il trouve le moyen d'être partout fort et respecté; il faut qu'il ne fléchisse pas plus devant l'esprit révolutionnaire que devant l'esprit courtisan, devant les agitations de la place publique que devant les complots de salon et de palais; il faut enfin qu'au besoin il sache et puisse braver en bas l'impopularité, en haut la défaveur. Or, c'est là, l'expérience le prouve, une double mission, une double épreuve à laquelle il est difficile et rare de suffire, surtout dans les temps agités, où ne manque ni l'une ni l'autre attaque, ni l'une ni l'autre tentation.

Je ne sais si je m'abuse, mais jamais, à mon sens, la difficulté ne fut plus grande, le danger plus pressant des deux parts. Que voyons-nous en effet depuis quinze ans? Ici, chez quelques esprits uniquement préoccupés de l'ordre, un complot permanent pour absorber dans le pouvoir royal tous les autres pouvoirs, un complot souvent déjoué, souvent vaincu, mais qui se renouvelle sans cesse, sous une forme ou sous l'autre, avec une infatigable persévérance; là, de la part d'autres esprits qui croient toujours la liberté à la veille de périr, une conspiration éternelle pour affaiblir, pour annuler les garanties sociales au profit des garanties individuelles, conspiration que ne peuvent satisfaire ou lasser les succès ni les échecs. Puis, entre ces deux écueils, un ministère ballotté de l'un à l'autre sans une majorité solide et compacte où il puisse s'appuyer, sans un parti ferme et consistant qui lui donne en même temps le moyen de se garantir de tous les deux. Comment veut-on qu'un tel ministère marche droit, et qu'il ne dévie pas plus ou moins du chemin qu'il s'est tracé? C'est trop, quand on n'est armé et soutenu qu'à demi, que d'avoir à se défendre par tous les côtés à la fois. C'est trop que de lutter au-dessous et au-dessus de soi contre des adversaires si divers, sans pouvoir s'aider contre tous des mêmes adhésions et du même concours. Dans de tels combats, les forces s'épuisent, le courage tombe, les meilleures résolutions s'affaiblissent et chancellent.

Je l'ai déjà dit dans la *Revue* (1) et je le répète avec une entière conviction, pour qu'il en soit autrement, il n'existe qu'un moyen, l'alliance sincère, sérieuse, de la portion libérale de la droite et de la portion conservatrice de la gauche. Là seulement se rencontrent les élémens d'une majorité qui, dans aucun cas, ne puisse être ou pa-

(1) *De la Politique du 1er mars*, livraison du 1er janvier 1841.

raître servile ou factieuse; d'une majorité assez nombreuse, assez puissante, assez indépendante pour que le ministère émané d'elle et soutenu par elle soit toujours en mesure de faire prévaloir partout la volonté nationale et de triompher de toutes les résistances; d'une majorité, en un mot, qui mette l'état à l'abri du double péril que je viens de signaler. Or, l'alliance de la droite libérale et de la gauche conservatrice, comment l'obtenir, si ce n'est par une transaction?

En France, où les mots comme les idées s'usent et passent vite, le mot de transaction, je l'avoue, commence à paraître vieux, et, pour obtenir faveur, il serait peut-être bon d'en inventer un nouveau. Je m'y tiens pourtant, parce qu'à mon sens il exprime mieux que tout autre l'idée dont je suis préoccupé. Je m'y tiens aussi parce qu'il est consacré, et qu'il me paraît puéril, en politique, de vouloir imaginer chaque année quelque chose de nouveau. Les faits ne vont pas si vite que les idées, et les situations sont plus persévérantes que les esprits. Or, depuis un an, malgré de grandes vicissitudes dans les positions personnelles, la situation générale n'a pas changé. Ce qui était bon et utile alors l'est encore aujourd'hui. Je ne vois, quant à moi, aucune raison d'en douter ou de le dissimuler.

Je veux, au surplus, essayer de démontrer deux choses: l'une, que l'idée de transaction est en soi si excellente, si nécessaire, que, depuis cinq ans, tout le monde y cherche sa force et son salut; l'autre, qu'au point où les choses en sont venues, les bases d'une transaction sérieuse et durable sont faciles à poser. Si je réussis dans cette double démonstration, j'aurai, je crois, fait faire un pas à la question.

Je ne remonterai point au-delà de 1836, époque où commença réellement la dissolution des vieux partis. Avant 1836, il s'était bien formé, sous la conduite de M. Dupin et sous le nom de tiers-parti, une opinion intermédiaire; mais cette opinion avait plutôt la prétention de s'isoler des deux autres que de les concilier. C'était une protestation plus ou moins opportune, plus ou moins éclairée, en faveur de l'indépendance individuelle; ce n'était point une tentative sérieuse et féconde de transaction. Si l'idée en existait déjà dans quelques esprits, elle n'y existait qu'en germe. Après la chute du 11 octobre, sous le ministère du 22 février, on la vit briser son enveloppe et grandir; mais alors encore elle n'eut rien de précis, rien de mûri, rien de systématique. A vrai dire, il semblait que le cabinet s'y attachât par situation plus que par choix. Le chef de ce cabinet, M. Thiers, sortait en effet du 11 octobre, et ne pouvait, sans un motif très grave, changer de politique et de parti. Il n'en est pas moins évident que

son avénement signifiait quelque chose et marquait un pas vers la gauche. De là une situation compliquée, difficile, et par conséquent un peu d'hésitation dans la conduite du cabinet, un peu d'incertitude dans son langage. Par degrés pourtant l'idée de transaction se dégageait et prenait le dessus, quand une question de politique extérieure renversa le cabinet du 22 février et jeta M. Thiers dans l'opposition.

On sait que le 6 septembre, bien que privé du concours de M. Thiers d'une part, de M. de Broglie de l'autre, annonça l'intention de reconstituer l'ancienne majorité et de replacer les esprits et les partis dans la situation où ils étaient avant la chute du 11 octobre. C'était un essai hardi, périlleux, mais qui avait sa grandeur et ses chances. Malheureusement pour ceux qui en avaient conçu la pensée, les partis auxquels on faisait appel n'avaient plus qu'un reste de vie, et ne se souciaient point de l'épuiser en de nouveaux combats. Plus le ministère du 6 septembre s'efforçait de les réchauffer et de les ranimer, plus donc il les trouvait froids et inertes; plus aussi ils s'irritaient d'un commun accord contre les hommes d'état qui venaient les tirer de leur apathie et leur faire violence. C'est ce qui fait que, vivement attaqués d'un côté, ces hommes d'état ne furent de l'autre que très mollement défendus. Ils tombèrent enfin, et, dès le lendemain de leur chute, l'idée de transaction fut reprise par leurs successeurs avec bruit et ostentation.

On ne saurait le nier, le chef du cabinet du 15 avril avait, pour achever la décomposition des anciens partis et pour fonder une majorité de transaction, quelques avantages réels. Par ses opinions bien connues sur la nature et sur la portée des institutions représentatives, il plaisait naturellement à la droite, et lui offrait toutes sortes de garanties. Par sa résistance à plusieurs des lois répressives votées sous le 11 octobre et par son attitude dans le procès d'avril, il avait accès dans la gauche. Il profita habilement de cette circonstance, et le jour où il put, avec l'approbation de la droite, offrir l'amnistie à la gauche, l'œuvre parut définitivement accomplie. C'était, en effet, de la part du parti conservateur une concession immense, puisqu'elle entraînait à la fois l'abandon de la politique suivie jusqu'alors et le désaveu implicite des doctrines sur lesquelles s'appuyait cette politique. En acceptant l'amnistie sans opposition, le vieux parti de la résistance déclarait lui-même son abdication et signait son arrêt de mort. Tout le monde le comprit alors, et c'est ce qui fait que cet acte mémorable eut tant de retentissement.

Le ministère du 15 avril avait donc débuté dans la voie de la transaction par un pas énorme, et qui laissait bien loin derrière lui le ministère du 22 février. Pourquoi le 15 avril ne réussit-il pas en définitive, et se vit-il bientôt attaqué avec ardeur par ceux-là même auxquels il avait tant accordé? Cela s'explique par plusieurs raisons; j'en signalerai une seule, la plus importante selon moi. L'amnistie avait tout d'un coup vidé la question si long-temps débattue du système de résistance; mais derrière cette question il y en avait une foule d'autres relatives à la politique extérieure et intérieure. Or, sur ces questions long-temps ajournées, mais qui reprenaient leur importance, l'opinion du chef du cabinet du 15 avril différait radicalement de celle de ses nouveaux alliés. Sur ces questions, au contraire, il existait une certaine analogie entre les idées de la gauche et celles des défenseurs les plus persévérans du système de résistance, de ceux qui, sous le ministère du 6 septembre, avaient livré pour ce système une dernière bataille. A mesure que le souvenir de l'amnistie s'éloignait, il s'opérait donc d'un côté une séparation, de l'autre un rapprochement naturel et légitime. Encore une fois, depuis la chute du 11 octobre, depuis l'échec du 6 septembre, depuis l'amnistie surtout, les vieux partis étaient en poussière, et chacun restait libre de choisir, et de contracter à son gré de nouveaux mariages de raison ou d'inclination. J'ajoute qu'à droite, au centre, à gauche, tout le monde s'en occupait également, tant l'éparpillement et la confusion parlementaires paraissaient regrettables et fâcheux à toutes les opinions.

C'est de ce mouvement général que sortit l'appel le plus hardi, le plus sérieux qui ait été fait à la transaction. Je veux parler de la coalition. J'ai pris peut-être à cet évènement une part trop directe et trop active pour qu'il me soit possible de la juger avec une parfaite impartialité. Quand tant de ceux qui y sont entrés comme moi l'abandonnent et la renient, je veux dire pourtant que, sans me dissimuler ses fautes et ses échecs, j'y persiste plus que jamais. Assurément ce n'est point aujourd'hui, après ce qui s'est passé, que je voudrais garantir la sincérité, le désintéressement de tous ceux qui en faisaient partie. Mais c'était, je le crois toujours, une grande et salutaire pensée que celle d'en finir avec les vieilles querelles, et de faire concourir au rétablissement de la puissance nationale au dehors, des principes constitutionnels au dedans, toutes les opinions nationales et constitutionnelles. C'était une grande et salutaire pensée aussi que celle de réunir des hommes d'état trop long-temps divisés, et de rendre au gouvernement la base large et solide qu'il a perdue. Devant

la chambre d'abord, devant le pays ensuite, l'entreprise, malgré sa hardiesse et ses difficultés, réussit admirablement, et il ne restait qu'à en recueillir les fruits. Mais, dans chaque situation, il n'y a réellement qu'une solution logique, complète, féconde. Continuer ensemble dans le pouvoir l'œuvre commencée ensemble dans l'opposition, telle était cette solution après la victoire électorale de la coalition. Malheureusement elle fut manquée.

Je n'entends ici accuser personne, mais il est bon de constater que, si la coalition a échoué, ce n'est ni parce que le pays l'a condamnée, ni parce que l'expérience a prouvé qu'elle s'était trompée; c'est uniquement parce que le lendemain de la victoire ses généraux se querellèrent entre eux, et qu'à la suite de ces querelles quelques-uns crurent devoir passer dans le camp opposé. L'idée de transaction, bien qu'affaiblie, bien que mutilée, survécut pourtant à ce déplorable incident, et le 12 mai, héritier bénéficiaire de la coalition, la recueillit et essaya de la faire fructifier. Une portion du 12 mai le nierait volontiers aujourd'hui; pour s'en convaincre cependant, il suffit de se rappeler d'une part les paroles et les actes des ministres qui composaient ce cabinet, de l'autre l'attitude des diverses fractions de la chambre à leur égard. C'est bien en dehors des opinions extrêmes, au sein des opinions intermédiaires que le 12 mai chercha et trouva son appui. C'est bien aussi du côté où ne siége pas d'ordinaire l'opposition qu'il rencontra la malveillance la plus active. Un seul mot suffit pour le prouver. Le jour où la chambre eut à se prononcer sur la dotation de M. le duc de Nemours, la gauche renversa le ministère, sans le vouloir, pour rester fidèle à ses opinions; cinquante membres de la droite votèrent contre leur opinion pour renverser le ministère.

Ce que le 12 mai avait fait avec hésitation et timidité, le 1er mars le fit hardiment et hautement, et, dès le début, malgré des efforts inouis, une majorité de cent voix répondit à son appel. La transaction devint donc sans réserve ni détour le symbole politique du nouveau cabinet. Est-il vrai, comme quelques personnes ont intérêt à le dire, que l'épreuve soit décisive, et qu'elle ait condamné irrévocablement le symbole du 1er mars? Je crois précisément le contraire. Avant le 1er mars, je doutais encore qu'une transaction fût possible. Je n'en doute plus aujourd'hui. Ce n'est certes point une tâche facile que de faire marcher d'accord des opinions long-temps divisées, récemment rapprochées, et qui se regardent encore d'un œil de défiance et d'envie. Tout naturellement chacune de ces opinions évalue

à haut prix l'appui qu'elle donne, et ne tient aucun compte de l'appui qui vient d'ailleurs. En principe, tout le monde admet donc que l'influence doive être partagée; en fait, personne ne le veut, et chaque pas vers l'un paraît à l'autre une marque d'indifférence ou de mépris. Dans une telle situation, d'ailleurs, il ne manque jamais d'ennemis habiles ou d'amis maladroits pour rallumer les haines, pour réveiller les susceptibilités, pour ranimer les jalousies. Ce sont là des difficultés et des obstacles sérieux. A tout prendre, pourtant, ces difficultés et ces obstacles furent, sous le 1er mars, moindres qu'il n'était permis de s'y attendre, et on put presque toujours les surmonter heureusement. Sans les funestes évènemens qui ont précipité le 1er mars du pouvoir, il est évident, ce me semble, qu'il eût achevé son œuvre, et réalisé, autant qu'il était en lui, une des pensées fondamentales de la coalition.

La situation et la prétention du ministère du 29 octobre sont fort différentes. Appuyé principalement sur le parti hostile à la coalition, ce ministère voudrait refaire, non la majorité du 11 octobre, mais celle du 15 avril; c'est ce désir qui, vers le milieu de la dernière session, se manifesta si clairement dans un rapport de fonds secrets. Et cependant telle est la force des choses, que, dans cette circonstance, le ministère du 29 octobre dut reculer et abandonner la commission, qui ne s'était certes pas avancée sans son aveu. Au fond, le ministère du 29 octobre, quelque mépris qu'il affecte pour l'idée de transaction, ne vit que par elle, et tombera le jour où elle lui manquera. N'est-ce donc pas une transaction que l'alliance de quelques-uns des chefs de la coalition avec quelques-uns des ministres que la coalition a renversés? N'est-ce pas une transaction plus marquée encore que le bon accord de la droite et d'une portion du centre gauche? Qu'on dise quel rapport d'antécédens, d'opinions, de sentimens, il peut y avoir entre M. Dufaure et M. Guizot, entre M. Passy et M. Martin du Nord? Ou je me trompe fort, ou, de l'un à l'autre de ces hommes politiques, la distance est pour le moins aussi grande que de M. Thiers à M. Barrot, que de M. de Rémusat à M. de Tocqueville. D'où vient donc que le rapprochement de M. Thiers et de M. Barrot, de M. de Rémusat et de M. de Tocqueville, vous paraît si monstrueux et si coupable, quand vous trouvez si naturel et si légitime le rapprochement de M. Dufaure et de M. Guizot, de M. Passy et de M. Martin du Nord?

Que personne ne se fasse illusion : depuis six ans, il n'est pas, le 6 septembre excepté, un seul ministère qui, chacun à sa façon et

dans sa mesure, n'ait voulu mettre fin aux vieilles classifications et offrir à des opinions long-temps divisées un terrain honorable de réconciliation; il n'est pas un seul parti qui, tout en trouvant la transaction très mauvaise et très ridicule quand on s'en servait contre lui, ne l'ait trouvée très bonne et très raisonnable quand il pouvait s'en servir contre ses adversaires. L'unique différence, c'est que les uns ont avoué leur pensée franchement, hautement, hardiment, tandis que les autres ont essayé de la pratiquer dans l'ombre et à petit bruit. Que conclure de là, si ce n'est que l'idée de transaction a pour elle ce qu'il y a de plus irrésistible au monde, le besoin général des esprits et la force des choses? Rien de plus commode pour un parti que d'entrer au pouvoir tout d'une pièce, et que de s'y maintenir, quand il le peut, par ses propres forces; rien de plus gênant au contraire que de prendre un pouvoir partagé, et que d'avoir chaque jour à rapprocher des opinions, à ménager des susceptibilités divergentes. Tout le monde pourtant se soumet à cette condition, non par goût, mais par nécessité.

En réalité, la question de savoir si, dans l'état actuel des partis, il doit y avoir ou non transaction, est résolue par le fait, aussi bien que par le raisonnement. Il reste à chercher comment et à quelles conditions la transaction doit s'opérer pour être sérieuse et durable.

Il est d'abord un point sur lequel il importe de s'expliquer. Dans la vie politique, les ressentimens privés et les ambitions personnelles jouent souvent un grand rôle, et contribuent plus que les questions politiques à déterminer telle ou telle séparation, telle ou telle alliance. Il peut donc arriver, il arrive que des esprits fort divisés et des opinions toutes contraires se trouvent momentanément réunis, non parce qu'ils veulent la même chose, mais parce qu'ils détestent la même personne. Il peut arriver, il arrive qu'il se forme ainsi des mariages monstrueux et condamnés d'avance à la stérilité. On conçoit que de telles associations puissent difficilement supporter la discussion publique, et que le silence, un silence obstiné et systématique, soit le seul moyen de les faire vivre.

Est-ce là pourtant ce qui constitue une vraie, une honorable transaction? Pour qu'une vraie transaction existe, il faut, ce me semble, qu'il y ait entre les parties contractantes autre chose que des rancunes ou des ambitions à satisfaire; il faut qu'à travers des opinions diverses d'ailleurs, il apparaisse un but à poursuivre, une pensée à réaliser; il faut enfin que cette pensée ait assez d'importance, que ce but soit assez prochain, pour que chacun puisse à ses propres

yeux, comme aux yeux du pays, justifier sa conduite. C'est ainsi qu'il y a six ans se forma en Angleterre, entre les whigs et les radicaux, la grande transaction qui, jusqu'aux dernières élections, a gouverné le pays.

Quant au silence considéré comme moyen de former ou de maintenir une majorité de transaction, je ne le crois ni digne, ni honorable, ni constitutionnel. A chaque question embarrassante, il est sans doute aisé de répondre qu'on ne dira rien, de peur de troubler l'union naissante du parti auquel on appartient. Il est aisé de mettre ainsi cette union sous la protection des réticences, et, lorsque la majorité s'y prête, d'escamoter un vote ou deux; mais est-ce là le gouvernement représentatif, et le pays nous envoie-t-il à la chambre pour assister à un spectacle de ce genre? Qu'eût-on dit en Angleterre si, lorsque lord John Russell était pressé sur le scrutin secret, il eût répondu : « Deux cents de mes amis sont pour le scrutin secret, et cent cinquante sont contre. Or, pour ne blesser ni les uns ni les autres, je refuse de dire mon opinion. » De quelques formes superbes que lord John Russell eût accompagné une telle déclaration, nul doute qu'elle n'eût été fort mal accueillie. Nous sommes plus indulgens en France.

Quand on a l'honneur d'être ministre et qu'on est soutenu par une majorité de transaction, il n'y a point deux conduites à suivre. On doit dire nettement ce que l'on pense, ce que l'on veut, et jusqu'où l'on entend aller. Chacun ensuite est maître de peser la déclaration ministérielle et de se décider en conséquence. C'est ce que pendant six années lord John Russell n'a jamais manqué de faire, même quand ses paroles pouvaient déplaire à une portion notable de ses amis. C'est ce qu'a fait également M. Thiers en 1840, au sujet de la réforme électorale. La gauche alors appuyait M. Thiers et demandait la réforme. M. Thiers, le jour où la question a surgi, s'est-il pourtant renfermé dans un silence prudent? Pas le moins du monde. Obéissant à la loi du gouvernement représentatif, M. Thiers est monté à la tribune, et, au risque de mécontenter la gauche, a dit que le cabinet du 1er mars ne ferait pas la réforme. Quelques jours auparavant, au risque de mécontenter la droite, il promettait de s'occuper de la question des fonctionnaires députés. C'est ainsi qu'un ministre vraiment parlementaire comprend ses devoirs et s'honore aux yeux de ses amis et de ses ennemis.

Pour qu'une majorité de transaction puisse marcher le front levé et faire les affaires du pays, deux conditions préliminaires sont donc

indispensables : la première, qu'elle ait pour lien des questions politiques sérieuses, non des intérêts ou des ressentimens; la seconde, qu'elle n'hésite pas à déclarer hautement, sincèrement, quelles sont les questions sur lesquelles elle s'est mise d'accord, et quelles sont celles qui restent ajournées ou réservées. Si de ces deux conditions une seule manque, la transaction n'est plus, ne saurait plus être qu'une intrigue ou un trafic.

Je viens maintenant à la transaction elle-même, et je cherche quels en peuvent être les élémens.

Pour peu qu'on ait l'intelligence du gouvernement représentatif, on comprend qu'il est quelquefois nécessaire de céder une partie de son opinion pour obtenir l'autre, et, comme on dit, de sacrifier l'accessoire au principal. Si, pour mettre fin à l'anarchie qui nous tue, il fallait faire certains sacrifices, je n'hésiterais donc pas, pour ma part, et d'autres, je l'espère, n'hésiteraient pas davantage. Mais est-il même besoin d'un tel effort? Il y a dans les partis de vieille formation deux choses fort distinctes, ce qu'ils disent et ce qu'ils pensent, ce qu'ils demandent et ce qu'ils désirent. Ne nous inquiétons donc pas de l'apparence, et allons au fond des cœurs. Qu'y voyons-nous? Beaucoup de ressentimens et de préjugés nés des anciennes luttes, mais, à côté, des opinions bien plus rapprochées, des intentions bien plus semblables qu'elles ne le paraissent d'abord; des défiances fâcheuses, mais en même temps un désir de conciliation qui s'accroît chaque jour à la vue des évènemens du dehors et du dedans; des divergences nombreuses enfin, mais, au milieu de ces divergences, certaines idées qui, dans la chambre comme dans le pays, réunissent une majorité réelle, une majorité que les combinaisons et les intrigues de parti empêchent seules de se produire. Ce sont, pour constituer cette majorité, ces idées qu'il s'agit de dégager et d'éclairer.

En première ligne se présente la question étrangère, la plus difficile, la plus délicate, mais aussi la plus importante de toutes. Voyons pourtant si, sur cette question même, il n'est pas possible de trouver dans la chambre une majorité imposante. Le lendemain de la révolution de juillet, une portion considérable de la gauche crut le moment favorable pour déchirer les traités de 1815 et pour modifier profondément, au profit de la France, la carte de l'Europe. Aux yeux même de ceux qui pensaient ainsi en 1830, ce moment est passé. Tout le monde donc préfère la paix à la guerre; tout le monde fait des vœux sincères pour que la paix puisse durer. Mais les uns subordonnent à cette unique pensée toute leur conduite, toutes leurs

résolutions, tandis que les autres croient que la paix n'est pas le seul bien dont un grand pays doive se montrer jaloux. Il y a donc deux politiques en présence : la première, qui, tout en regardant la guerre comme un malheur, est d'avis que la France peut la faire, et pense qu'entre nations comme entre individus, il faut quelquefois, si l'on veut être respecté, mettre son droit sous la protection de sa force; la seconde, qui, uniquement préoccupée des bienfaits et des douceurs de la paix, n'admet pas que, hors le cas d'attaque violente et directe, il soit permis d'en compromettre la durée. Comme chacune de ces deux politiques a son idée fondamentale, chacune aussi a son langage et ses pratiques. C'est la première qui, l'an dernier, luttait avec courage contre la coalition du 15 juillet 1840, et préparait la France à maintenir par les armes, s'il le fallait, son influence et son honneur. C'est la seconde qui a signé la convention du 13 juillet 1841, et qui, ces jours derniers, déclarait publiquement, avec une singulière bonne foi, que la France, quand elle est mécontente, peut bien mettre la main sur la garde de son épée, mais sans jamais la tirer (1).

Telles sont, tout débat spécial écarté, les deux pensées, les deux tendances, les deux conduites, entre lesquelles la chambre et le pays ont à choisir. Il est, je le sais, des hommes qui, par instinct ou par calcul, refusent d'accepter la question ainsi posée. A les entendre, entre une politique folle, aventureuse, désespérée et la politique actuelle il n'y a pas de milieu, et c'est simplement, absolument pour la guerre ou pour la paix que nous avons tous à voter. Quand on leur parle de la puissance de la France qui décline, de son influence qui périt, de sa renommée qui tombe, ils n'ont qu'un mot à répondre : « La guerre!... voulez-vous la guerre? Si vous ne voulez « pas la guerre... courbez la tête et soumettez-vous. » Avec ce seul mot ils excusent tout, ils justifient tout, ils se tirent de tout.

A ceux qui exploitent ainsi la crainte de la guerre, je ne sais ce que le ministère du 29 octobre serait en humeur ou en mesure de répondre; mais je sais ce que leur répondaient, il y a trois ans, les membres principaux de ce ministère, M. Guizot notamment. « Parce que nous demandons pour notre pays, leur disaient-ils, une poli-

(1) « L'Europe a été rassurée et avertie, rassurée par l'évidence de nos intentions pacifiques et par le loyal accord de notre conduite et de nos intentions, avertie que la France ne se laisserait jamais traîner à la suite d'une politique autre que la sienne, *qu'elle saurait, sans faire la guerre, se séparer nettement de ce qu'elle n'approuverait pas.* » (Discours prononcé à Lisieux, le 22 août 1841, par M. le ministre des affaires étrangères.)

tique plus ferme, plus digne, plus forte; parce que nous ne voulons pas que la puissance, l'influence, la renommée de la France, continuent à déchoir, vous dites que nous voulons la guerre, que nous courons à la guerre, et vous cherchez à susciter au cœur des classes modérées et paisibles de honteuses, d'imbécilles frayeurs. Mais cette guerre que vous redoutez tant, c'est votre faiblesse même qui l'infligera un jour à la France. Quand vous aurez cédé partout, sur tout, à la première invitation ou à la première menace; quand vous aurez perdu successivement toutes les positions que la France avait prises, toutes les influences dont elle s'était fortifiée; quand, en un mot, à force de reculer, vous aurez d'une part froissé les sentimens nationaux, de l'autre habitué les puissances étrangères à ne plus compter avec vous, il viendra un jour où les puissances étrangères oseront tant, où les sentimens nationaux feront une telle explosion que, malgré vous, la guerre éclatera, une guerre terrible, et dont personne ne peut prévoir les conséquences. Sachez-le bien; le vrai, le seul moyen de maintenir la paix, c'est de se faire respecter et craindre. Vous ne faites ni l'un ni l'autre, et c'est pour cela que nous vous accusons devant la chambre et devant le pays. »

Tel était, on s'en souvient, le langage commun de M. Guizot, de M. Duchâtel, de M. Villemain, à l'époque de la coalition, et le pays consulté, on s'en souvient aussi, leur donna pleinement raison. Qui oserait dire que ce qui s'est passé depuis fasse perdre à ce langage quelque chose de sa force et de sa vérité? Qui oserait dire qu'en 1841 la France soit plus grande, plus puissante, plus respectée qu'en 1838? On peut porter sur tel ou tel acte, sur tel ou tel ministre, des jugemens divers. On peut même se rejeter de l'un à l'autre la responsabilité des évènemens si tristement accomplis. On ne peut pas, si l'on a l'esprit droit et le cœur bien placé, refuser de reconnaître les échecs que la France a subis et l'abaissement qui en est la conséquence. On ne peut pas s'empêcher de faire des vœux ardens pour que les évènemens qui se préparent lui donnent l'occasion de demander et d'obtenir une juste réparation. Or, qui ne comprend que pour demander, pour obtenir cette réparation, la première condition est d'en sentir le besoin? Qui ne comprend que, si la situation actuelle doit être modifiée, ce n'est point par ceux qui semblent s'en enorgueillir et s'y complaire?

La question ainsi posée, ainsi circonscrite, ainsi dégagée de tout ce qui la compliquait l'an dernier, je ne puis, malgré des votes que je regrette, croire que la majorité de 1839 oublie complètement son

origine et le mandat qu'elle a reçu. Il y a trois ans, cette majorité a été élue expressément pour relever la dignité de la France et pour imprimer au gouvernement, dans ses rapports avec l'étranger, une marche plus ferme et plus hardie. Ira-t-elle solliciter le renouvellement de son mandat en laissant la dignité de la France plus compromise, la marche de son gouvernement plus vacillante et plus timide que par le passé? Parmi ceux qui, en 1839, combattaient la coalition, beaucoup d'ailleurs, sans partager son avis sur les affaires intérieures, le partageaient sur les affaires extérieures, et convenaient, tout haut ou tout bas, que la France avait, en diverses occasions, trop fléchi et trop cédé. Approuvent-ils qu'elle fléchisse aujourd'hui et qu'elle cède encore davantage? Qu'on y fasse bien attention, ce n'est point là, ce ne doit jamais être une question de parti. En Angleterre, il y a comme en France un parti conservateur ami passionné de l'ordre. Si dans la politique extérieure quelque chose distingue ce parti du parti contraire, c'est pourtant, ainsi que M. de Rémusat l'a fait si justement remarquer, un sentiment plus vif de l'honneur national et une susceptibilité plus jalouse. Il serait déplorable que dans le parti conservateur français un tel exemple ne trouvât pas d'imitateurs.

Je sais, au reste, qu'au point où en sont les choses, il n'est pas permis d'espérer qu'un cabinet, même résolu, même libre, même soutenu dans les chambres et hors des chambres, puisse subitement réparer le mal des derniers temps, et rendre à la France le rang qu'elle a perdu. Des fautes telles que celles qu'on a commises ont malheureusement de longues conséquences, et le pays, quoi qu'il arrive, souffrira plusieurs années encore des faiblesses qu'il a tolérées. Ce serait beaucoup pourtant qu'il y eût dès aujourd'hui dans cette politique descendante un temps d'arrêt bien marqué, et que les puissances étrangères ne pussent pas en douter. Ce serait beaucoup qu'il leur fût clairement, péremptoirement démontré que la coupe est pleine, et qu'une goutte de plus la fera déborder. Mais, il faut le répéter, ce résultat même, ce résultat négatif, est-ce à la politique qui en a produit un tout contraire qu'il est possible de le demander? Malgré le déclin de notre puissance territoriale et l'abandon de notre puissance révolutionnaire, malgré la perte récemment consommée de nos dernières alliances, de nos dernières influences, l'Europe sait que la France, rajeunie par vingt-cinq ans de paix, contient en elle-même de grandes, de formidables ressources. C'est donc de notre volonté qu'elle doute plus que de notre force; c'est sur notre amour immodéré de la paix qu'elle fait fonds plus que sur notre fai-

blesse. Voilà l'opinion fatale, l'opinion désastreuse qu'il faut détruire à tout prix. Voilà l'opinion qu'on ne détruira pourtant que par un vote notable et significatif. S'il est une vérité incontestable dans le monde, c'est que les mêmes causes produisent les mêmes effets. Pour changer les effets, changez donc les causes, ou préparez-vous d'avance à de nouveaux désastres, à de nouvelles humiliations.

On peut trouver que je m'explique peu clairement. Je crois cependant en avoir assez dit pour faire comprendre ma pensée. Encore une fois, il ne saurait être question de replacer la France dans la situation où elle était en 1840, et de défaire tout ce qui a été fait. Mais depuis la dernière session des actes se sont accomplis qui, bien qu'irrévocables peut-être, restent du moins justiciables de la chambre et du pays; mais d'autres actes s'accomplissent ou se préparent dans le même esprit, sous l'empire des mêmes craintes et avec les mêmes conséquences en perspective; mais enfin, d'un jour à l'autre, de nouveaux évènemens peuvent surgir et donner lieu à nouvelles complications. Il s'agit de savoir si la majorité, en approuvant les actes accomplis, veut encourager et sanctionner l'accomplissement d'actes pareils. Il s'agit de savoir si elle entend que les questions nouvelles seront résolues comme l'ont été les précédentes, et que la France continue à jouer dans le monde le rôle qu'elle joue depuis quelques années. La majorité, j'en suis profondément convaincu, n'est pas de cet avis. Qu'elle secoue donc les déplorables préventions qui la troublent; qu'elle se dégage des liens qui la retiennent, et qu'en se montrant elle rende à l'Europe une inquiétude salutaire, à la France une juste confiance. Ce ne sera point peut-être tout ce qu'elle avait promis; ce sera quelque chose, et le pays, relevé dans sa propre opinion, lui en devra tenir compte.

A mon sens, auprès de la question extérieure, les autres questions qui nous divisent n'ont qu'une importance secondaire. Je reconnais pourtant que dans aucun pays la question extérieure seule n'a pu suffire à un classement durable des partis. La raison en est simple. La question extérieure, jusqu'au jour où un évènement grave vient la mettre à la portée de tous, est d'ordinaire enveloppée de voiles et chemine dans l'ombre. A toutes les attaques de l'opposition, le ministère est presque toujours maître d'opposer la réponse si simple et si facile de négociations entamées et de secret de l'état. La question extérieure, rarement débattue, ne donne donc point, ne peut point donner aux partis l'aliment quotidien qui les nourrit et les soutient. Voyons quels sont dans la politique intérieure les points sur

lesquels les opinions qu'il s'agit de réunir se sont à peu près entendues d'avance et spontanément; je m'attacherai à ceux-là seulement, et j'écarterai tous les autres.

Dans un article récent (1), j'ai essayé d'expliquer comment en France le gouvernement représentatif est faussé, entravé, paralysé dans son action par la rencontre et le conflit des institutions diverses que nous ont données cinq ou six gouvernemens superposés l'un à l'autre. J'ai surtout tâché de montrer combien dans la chambre, dans les élections, au sein même de l'administration, il existe de chocs inévitables entre la monarchie administrative telle que l'empire nous l'a léguée, et la monarchie constitutionnelle telle que l'ont faite 1814 et 1830. Or, de ces difficultés, la plus grave assurément est celle qui naît de la double qualité et des doubles devoirs de certains fonctionnaires députés. Selon la monarchie administrative, un fonctionnaire doit obéir en tout à son supérieur hiérarchique, et lui prêter loyalement son concours; selon la monarchie constitutionnelle, un député doit toujours parler et agir conformément à son opinion, tantôt pour, tantôt contre le cabinet. Quelle est donc la situation du député fonctionnaire pressé entre deux devoirs contradictoires, et hors d'état d'observer l'un sans manquer à l'autre? Si, comme quelques personnes le voudraient, le devoir du fonctionnaire passe avant tout, voilà cent députés peut-être condamnés, chaque fois que le ministère change, à la pénible alternative de changer eux-mêmes d'opinion et de parti. Si le devoir du député est le premier, voilà cent fonctionnaires donnant l'étrange spectacle d'une sorte de guerre civile au sein de l'administration, et couverts par leur opposition même contre le mécontentement de leur supérieur. Il est vrai qu'il existe un troisième moyen, c'est que tous les fonctionnaires députés quittent et reprennent leurs places à chaque crise ministérielle. Mais qui ne sent que cela est impossible dans un pays où les crises ministérielles sont si communes, et où pour une classe nombreuse et estimable de la société les fonctions publiques sont une carrière, comme l'industrie et le commerce. Qu'il en soit ainsi en Angleterre, rien de mieux. Des fonctions publiques rares et gratuites, une classe riche et nombreuse qui se prépare dès l'enfance à la vie parlementaire et qui remplit la chambre des communes aussi bien que la chambre des pairs, une société, en un mot, organisée de telle sorte que la poli-

(1) *Du Gouvernement représentatif en France et en Angleterre*, livraison du 15 mai 1841.

tique et l'administration ne se touchent presque par aucun côté, et que le jour où un parti succède à l'autre, il n'a, pour être maître du pouvoir, qu'une cinquantaine de hauts fonctionnaires à changer, voilà l'Angleterre. Une société démocratique, telle que la société française, a nécessairement de tout autres conditions.

En France, le problème a donc deux données invariables, l'une que les fonctions publiques sont une carrière ouverte à tous, et qu'on ne peut quitter et reprendre cinq ou six fois dans sa vie; l'autre qu'à défaut d'une classe élevée pour la vie publique, il ne peut manquer d'entrer dans la chambre élective beaucoup de fonctionnaires publics. C'est en partant de ces données impossibles à modifier qu'il faut concilier l'indépendance de la chambre et la libre action du pouvoir ministériel. Ce n'est pas tout, et l'état de choses actuel a encore un autre vice, un vice très grave, et dont l'attention publique est vivement préoccupée. On se plaint que pour beaucoup de fonctionnaires, surtout d'un ordre secondaire, la députation soit une sorte de marchepied, à l'aide duquel ils s'élèvent aux degrés supérieurs. On se plaint qu'entre les ministres et quelques députés il s'établisse ainsi un échange de services et de complaisances aussi fâcheux pour le parlement que pour l'administration. Que de telles plaintes soient quelquefois injustes ou exagérées, je le veux bien. Oserait-on dire qu'elles sont tout-à-fait sans fondement?

Maintenant n'est-il pas évident qu'il y a dans la chambre comme dans le pays une majorité frappée de ces inconvéniens divers, et convaincue que la question des fonctionnaires députés appelle un examen approfondi et une prompte solution? J'en ai pour preuve deux prises en considération successives, l'une sous le 12 mai, l'autre sous le 1er mars, et les rapports de deux commissions favorables au principe de la réforme. Dans la dernière session, il est vrai, une troisième proposition incomplète et tardive n'a pas obtenu la même faveur; mais tout le monde sait que cela a tenu à des circonstances particulières et à l'influence ministérielle. Malgré cet échec, je maintiens que dans les rangs même du parti conservateur cinquante membres au moins croient, au fond de l'ame, avec M. le ministre actuel des travaux publics, « qu'il y a quelque chose à faire. » Qu'ils se réunissent à ceux qui ne se contentent pas de le croire, et la question sera résolue.

Je ne prétends point discuter et apprécier à leur valeur les divers systèmes qui ont été proposés. Il n'est aucun de ces systèmes, on l'a dit avec raison, qui soit parfaitement satisfaisant, et qui pro-

mette une complète guérison. Il n'est aucun de ces systèmes, d'un autre côté, qui ne diminue le mal. Dès-lors, si de part et d'autre on ne veut pas montrer trop d'entêtement, la transaction est facile. Encore une fois, ce n'est pas là une de ces réformes hasardées, précipitées, qui inspirent à tout esprit sage et modéré une salutaire défiance. C'est une réforme bien accueillie sur tous les bancs de la chambre, préparée par de longues discussions, et à laquelle plusieurs des ministres actuels avaient eux-mêmes, à une autre époque, donné leur assentiment. S'ils l'ont retiré depuis, ce n'est pas une raison pour que la chambre retire le sien en même temps.

Si la réforme parlementaire, en ce qui concerne les fonctionnaires députés, est arrivée à sa maturité, il en est tout autrement de la réforme électorale. Là encore on ne rencontre que principes et projets non pas dissemblables seulement, mais contradictoires, et qui s'excluent mutuellement. Il existe pourtant un progrès notable et qu'il importe de constater. Il y a quelques années, les partisans de la réforme électorale semblaient tous partir de ce principe, que l'électorat est un droit, et que ce droit doit être reconnu et proclamé même quand l'intérêt momentané de la société en commande la violation. Dans le débat qui s'est engagé depuis trois ans à ce sujet entre la gauche républicaine et la gauche constitutionnelle, celle-ci n'a pas hésité à condamner la théorie de la souveraineté du nombre, et à proclamer que l'électorat n'est point un droit, mais un devoir et une fonction. Elle n'a pas dès-lors hésité à déclarer que la base de toute loi électorale raisonnable est l'indépendance et la capacité.

Malheureusement, l'indépendance et la capacité ne peuvent se démontrer rigoureusement, et c'est par des signes plus ou moins arbitraires et incertains qu'il est possible de les atteindre. Or, il est reconnu que le meilleur de ces signes est une certaine aisance constatée par la possession d'une certaine industrie. Tel est incontestablement le principe de la loi électorale de 1831. Cette loi pourtant est-elle sur tous les points parfaitement fidèle à son principe? Voici deux frères qui ont partagé également l'héritage de leur père, mais dont l'un a employé sa part à acheter un champ, l'autre à acquérir une charge d'avoué ou de notaire. Le second est aussi indépendant et assurément aussi capable que le premier. Le premier, pourtant, est électeur, le second ne l'est pas. Pourquoi cela? Si la loi électorale était fondée sur le principe féodal et exclusivement territorial, rien de plus naturel. Mais il n'en est pas ainsi; que signifie dès-lors une telle anomalie?

Cette anomalie, il faut le reconnaître, est l'œuvre du hasard plus que du législateur. La loi électorale de 1831 adjoignait à la liste électorale un certain nombre de professions libérales, celles à peu près qui figurent aujourd'hui sur la liste du jury. Par un concours de circonstances singulières, une des catégories fut rejetée, et presque toutes les autres tombèrent ensuite par de justes représailles. Deux des catégories pourtant restèrent debout, comme témoignage de la pensée véritable du législateur, comme indice de la lacune qui restait à combler.

Les faits ainsi rétablis, qui peut s'opposer sérieusement, sensément, à ce que la lacune soit comblée, et la méprise de 1831 réparée? Je sais que, depuis cette époque, nous avons fait du chemin, et qu'une loi, présentée en 1831, par M. de Montalivet, paraît à certains conservateurs de 1841 anarchique et presque factieuse. Cependant j'ai la certitude que beaucoup d'entre eux ne sont pas de cet avis. Beaucoup, en effet, ne s'en sont-ils pas expliqués, soit dans leurs circulaires électorales, soit même à la tribune? Beaucoup ne s'en expliquent-ils pas encore chaque jour dans leurs conversations? A vrai dire, il n'y a contre cette réforme qu'un argument spécieux, c'est qu'elle est sans grande importance, et que pour si peu ce n'est pas la peine de remettre la loi électorale en question. Mais on doit savoir que dans le gouvernement représentatif, une fois constitué, les grandes réformes sont toujours l'exception. Refuser les grandes réformes parce qu'il en résulterait un bouleversement permanent dans les institutions, et les petites parce qu'elles ne les modifient pas assez profondément, c'est une vraie dérision.

Là encore je vois donc un terrain où, le plus facilement du monde et sans nul sacrifice, la portion libérale du parti conservateur et la portion conservatrice du parti libéral peuvent se rencontrer et s'entendre. Il y aura sans doute cette différence, que parmi les nouveaux alliés, les uns iront jusqu'au bout de leur opinion, tandis que les autres feront leurs réserves. Mais qu'importe? N'est-ce pas ainsi que les choses se passent toujours, dans tous les pays et dans tous les partis? De quelques élémens qu'un parti se compose, ce parti a toujours sa droite, sa gauche et son centre. Tout ce qu'on peut demander, c'est que ces trois fractions ne représentent que des degrés divers de la même opinion.

Quand je songe aux lois de septembre, j'éprouve, je l'avoue, plus d'inquiétude et de perplexité. A mon sens, ces lois sont bonnes, sinon dans tous leurs détails, du moins dans leur ensemble et leur esprit.

Pour ne parler que de l'article principal, de celui qui a excité toujours d'honorables scrupules et de vives réclamations, il est hors de doute, selon moi, que des attentats peuvent être commis par la voie de la presse, et que dès-lors ils sont, comme tous les autres attentats, justiciables de la cour des pairs. Et, cependant, je le reconnais, dans la rédaction de la loi, il y a quelque chose d'arbitraire et de vague. Quand, en 1835, ce défaut nous a été signalé par l'opposition, nous avons cru répondre en disant qu'après tout la cour des pairs restait maîtresse de sa compétence, et qu'elle pourrait toujours s'affranchir d'un procès injuste ou ridicule. Eh bien! l'expérience l'a prouvé, cette réponse ne valait rien. Une fois la chambre des pairs saisie, la question judiciaire disparaît devant la question politique, et la question d'incompétence devant la question de ministère. Il y a là pour les pairs, pénétrés de leur devoir, une pénible alternative à laquelle il convient peu de les soumettre. Qui ne se souvient de ce qui s'est passé lors du procès Laity? Dans l'écrit incriminé, il n'y avait certes pas un attentat caractérisé, et beaucoup de pairs en étaient convaincus. Cependant on leur fit entendre qu'en se déclarant incompétens, ils renversaient le ministère, et, dans les circonstances où l'on se trouvait alors, ils n'osèrent prendre une si grande responsabilité.

Assurément cela est grave et mérite toute l'attention des hommes politiques et des jurisconsultes. La révision de l'article relatif à l'attentat a d'ailleurs été promise, le lendemain des élections, par tous les ministres qui, jusqu'au 29 octobre, ont pris place au conseil. Plusieurs des ministres du 29 octobre eux-mêmes ont pris à cet égard des engagemens que sans doute ils tiendront à honneur de remplir. La question de l'attentat est donc aussi une de celles qui peuvent et doivent réunir dans la chambre une majorité certaine.

Je m'en tiens à ces trois réformes, non que d'autres ne puissent s'y joindre, mais parce que plus que d'autres elles me paraissent mûres et acceptées par l'opinion. Voilà donc un programme qui n'est point le résultat d'un jeu arbitraire de l'esprit ou d'un caprice momentané, mais de plusieurs années d'étude et d'un besoin bien senti. Voilà un programme dont aucun article n'est de nature à blesser ou à effrayer la portion libérale de la droite, et dont la portion conservatrice de la gauche semble disposée à se contenter en ce moment (1).

(1) J'en ai pour preuve trois articles remarquables d'un des hommes les plus éclairés de la gauche, M. Gustave de Beaumont, insérés, il y a quelques mois, dans *le Siècle*. Dans ces articles, M. de Beaumont établissait une distinction fort juste

Voilà un programme, en un mot, qui, pour les hommes éclairés et modérés de tous les partis, offre une occasion toute naturelle d'unir leurs efforts et de fonder leur alliance sur quelque chose de positif et de réel. Croit-on que, dans l'état actuel des partis et de la chambre, un tel résultat soit à dédaigner?

Ainsi, à l'extérieur, une politique calme et prudente, mais digne, ferme, bien pénétrée des pertes de tout genre qu'a subies la France, et bien déterminée à réparer ces pertes à la première occasion; à l'intérieur une réforme parlementaire modérée en ce qui concerne les fonctionnaires députés, l'adjonction aux listes électorales de certaines professions libérales qui supposent à la fois indépendance et capacité; enfin une nouvelle définition de l'attentat qui fixe plus positivement la compétence de la chambre des pairs en matière de presse : telles sont les conditions auxquelles je crois la transaction praticable et facile; tel est le drapeau que je voudrais voir arborer dans la chambre par les hommes que leurs antécédens placent naturellement à la tête de la nouvelle majorité. Une fois ces conditions arrêtées et ce drapeau déployé, n'est-il pas évident que les partis sortiraient de la confusion actuelle pour se classer et pour s'organiser? Ce qui fait cette confusion, ce qui empêche ce classement et cette organisation, c'est que personne, à vrai dire, ne sait bien où il va ni ce qu'il veut; c'est que personne ne sait aussi jusqu'à quel point et pour combien de temps il peut compter sur ceux dont il se trouve l'allié. On est de tel parti parce qu'on a de l'affection pour tel homme politique ou de la répugnance pour tel autre. Puis, comme, dans ce temps, l'affection et la répugnance sont assez mobiles, on passe d'un camp à l'autre sans scrupule et sans hésitation. Cela serait moins facile si dans chaque camp il y avait quelques idées claires à réaliser, un but précis à atteindre.

Est-ce tout pourtant? et pour former, pour maintenir la majorité que je désire, suffit-il de trois ou quatre réformes législatives? Certainement non. La réforme des lois est dans la vie des peuples quelque chose d'important; mais il y a quelque chose de plus important encore, la manière d'appliquer les lois existantes, et, pour tout exprimer en un seul mot, la conduite. Eh bien! là encore je suis convaincu qu'il est aisé de se mettre d'accord. Je suis de ceux qui ont tenu le plus long-temps au vieux système de résistance comme à la vieille classification des partis. Dans mon opinion, il y avait inconvénient

entre les réformes que l'on peut préparer pour l'avenir et celles qui sont immédiatement réalisables. Or, les seules qu'il plaçât dans cette dernière catégorie sont précisément celles dont je viens de parler.

grave à déchirer de sa propre main le drapeau sous lequel on avait combattu, à briser le cadre où l'on était volontairement entré; mais l'évènement a prononcé, et du vieux système de résistance aussi bien que des vieux cadres il ne reste plus aujourd'hui que des débris. Pense-t-on qu'il soit possible et utile de réunir et de remettre sur pied ces débris? Pense-t-on que l'on puisse ainsi faire en 1841 ce qu'on n'a pu faire en 1837 avant l'amnistie, avant la coalition? Pense-t-on, en un mot, que, pour gouverner et pour pacifier le pays, il soit bon de tendre la corde comme on a dû la tendre jadis, et d'user jusqu'à la dernière extrémité de ses droits et de ses armes?

Il n'entre point dans mon plan d'examiner en ce moment les questions dont s'occupe toute la France. Il est pourtant un double fait qu'il importe de constater. De mars à octobre 1840, il y a eu dans le pays des causes très graves de désordre et d'agitation : la cherté des grains, des coalitions formidables d'ouvriers, enfin le traité du 15 juillet et l'émotion si naturelle, si légitime que le pays en ressentait. Tout cependant s'est terminé sans troubles sérieux et sans que le sang coulât. Quelques banquets, quelques promenades, quelques chants patriotiques dans les théâtres et dans les rues, voilà, en définitive, à quoi l'agitation s'est réduite.

De mars à octobre 1841, au contraire, pas un évènement extérieur ou intérieur n'est venu, en dehors des actes du pouvoir, compromettre l'ordre et la paix. Cependant jamais, de l'aveu même des organes ministériels, le pays n'avait été plus profondément agité, la royauté exposée à plus d'outrages, l'ordre troublé par des attentats plus audacieux, la société menacée jusque dans ses fondemens par des doctrines plus perverses. D'où vient cela? Le hasard seul doit-il être accusé, ou bien n'est-ce entre les deux ministères du 1er mars et du 29 octobre qu'une question d'habileté? Pour moi, je crois peu au hasard, et je sais qu'à d'autres époques les ministres du 29 octobre ont donné des preuves d'habileté. C'est donc ailleurs, c'est plus profondément que je cherche la vraie cause de leur échec et du succès de leurs prédécesseurs. Cette cause, la voici, selon moi :

Il y a des momens, je le crois, où l'ordre ne peut être sauvé que par un grand déploiement de forces et par une infatigable répression. Ce sont les momens où ceux qui l'attaquent, aussi bien que ceux qui le défendent, sont pleins d'ardeur et de colère. Il y a d'autres momens, au contraire, où l'ordre ne peut être maintenu qu'au moyen d'une modération soutenue et d'habiles ménagemens. Ce sont les momens où parmi les adversaires, comme parmi les défen-

seurs de l'ordre, il y a lassitude et froideur. Loin de rendre aux partis leur excitation par d'imprudens défis, il faut alors, par une conduite prudente et mesurée, achever de les calmer et de les désarmer. Loin de mécontenter les jurés, les gardes nationaux, les magistrats municipaux, en leur demandant des efforts hors de proportion avec leurs sentimens, il faut les ménager, et réserver leur action pour le jour du danger. Il faut surtout se garder d'inventer soi-même des causes de désordre et d'agitation, et de les lancer comme à plaisir au milieu du pays. Gouverner doucement, paisiblement, à petit bruit, tel est, quand les esprits sont dans cet état, le meilleur plan de conduite. Or, c'est ce plan de conduite qu'avait adopté à l'intérieur le ministère du 1er mars, et que le ministère du 29 octobre a répudié.

Je désire qu'on ne se méprenne pas sur ma pensée. Je suis loin de croire que le pouvoir doive désormais regarder faire et se contenter, quand l'ordre matériel est troublé, de le rétablir à coups de fusil. Mais je vois dans ce qui se passe depuis six mois la preuve incontestable que, pour rendre le repos au pays, les procès nombreux et les circulaires menaçantes sont aussi impuissans que les coups de fusil; j'y vois aussi la preuve que, si la faiblesse perd les gouvernemens, il existe en revanche une certaine irritation obstinée et tracassière qui ne les sauve pas. Qui ne gémit, par exemple, de voir la royauté imprudemment traînée dans l'arène judiciaire, et venant en quelque sorte partager avec les accusés toutes les anxiétés, toutes les vicissitudes de procès sans cesse répétés? Qui ne sent qu'à tout prendre, il y a là pour elle un danger mille fois plus grand que celui de quelques articles souvent inaperçus le jour de leur publication, ou dès le lendemain oubliés?

Maintenant, si je connais un peu la chambre, je reste persuadé qu'entre les deux politiques dont je viens d'indiquer les principaux traits, la majorité n'hésite pas. Je reste persuadé que, dans le parti conservateur, beaucoup blâment la politique irritante, tracassière, obstinée, dont quelques écrivains et quelques administrateurs se partagent aujourd'hui la théorie et la pratique. Je reste persuadé que, si, sans paraître infidèles à leur parti, le moyen leur en était offert, ils concourraient avec joie à faire prévaloir une politique différente. Or, une telle politique ne peut guère prévaloir et réussir que sous une majorité et sous un ministère de transaction. Je vais expliquer pourquoi.

Ce que les partis disent tous les jours avec plus ou moins d'à-propos, avec plus ou moins de vérité, finit par produire peu d'effet, et

plus d'une fois, dans des occasions importantes, ils en ont fait eux-mêmes la triste expérience. Quand le parti conservateur plaide pour l'ordre, et le parti libéral pour la liberté, les esprits n'en sont donc pas frappés, et la partie flottante de l'opinion ne s'en émeut guère. Mais qu'à un jour donné le parti conservateur déclare lui-même la liberté en danger, que le parti libéral s'écrie que l'ordre est sérieusement compromis et qu'il importe avant tout de le rétablir, alors chacun s'étonne, chacun s'effraie, chacun se dispose à voler au secours d'un intérêt si évidemment menacé. C'est précisément ce qui fait que, l'an dernier, au moment du traité de juillet, les déclamations belliqueuses du parti conservateur remuèrent cent fois plus profondément le pays que les appels guerriers de la gauche. Depuis dix ans, en effet, la gauche se plaint de la politique extérieure de la France, et signale ce que M. Villemain appelait jadis « l'abaissement continu. » Depuis dix ans, au contraire, le parti conservateur soutient que la politique extérieure est bonne, et que le pays a obtenu la paix sans rien sacrifier de sa puissance et de son honneur. Le jour où le parti conservateur proclama, par tous ses organes, que la mesure était remplie, et que la France, pour cette fois, devait prendre les armes, on ne douta donc point que cela ne fût vrai, et le sentiment public répondit de toutes parts aux énergiques déclarations du parti conservateur. C'était, pour ceux qui voulaient résister à l'Europe, une force inattendue, mais considérable, et à laquelle il n'a manqué que de persister plus long-temps.

Cela posé, qui ne comprend combien, lorsque le pays s'agite, il importe au pouvoir d'avoir l'appui du parti libéral et populaire? On voudrait, à la vérité, que cet appui lui fût assuré dans tous les cas, et que, le jour où l'ordre est troublé, tous les partis constitutionnels oubliassent aussitôt leurs griefs, leurs dissentimens, leurs combats, pour se réunir dans un sentiment et dans un effort commun. On voudrait qu'ils vinssent ainsi au secours d'une politique qu'ils croient mauvaise aussi bien que d'une politique qu'ils croient bonne, d'un ministère dont ils se défient aussi bien que d'un ministère en qui ils ont confiance. C'est là tout simplement méconnaître la nature humaine et la croire exempte de passions et de préjugés. Quoi qu'ils fassent ou qu'ils disent, le parti ministériel et le parti de l'opposition ne peuvent envisager du même œil les désordres moraux ou matériels qui troublent la société. Pour l'un, ces désordres n'ont aucun prétexte, aucune excuse; pour l'autre, ils trouvent dans les fautes du gouvernement un prétexte et une excuse. Ce n'est certes pas une

raison de les approuver. C'en est une de les traiter avec plus de ménagement.

Ainsi, point d'illusion, point d'hypocrisie. L'appui du parti libéral et populaire contre le désordre sera tout autre quand il aura le pouvoir pour allié, ou quand il l'aura pour ennemi. Or, je le répète, cet appui, dans de certaines circonstances, a d'immenses avantages. Quand le désordre est à son comble, et qu'il ne s'agit plus que de frapper et de punir, le parti libéral et populaire, je l'ai reconnu, a des habitudes, peut-être des préjugés, qui tendent trop à désarmer le pouvoir. Quand le désordre ne fait que de naître, et qu'il s'agit de le prévenir plutôt que de le réprimer, son assistance est incomparable. C'est cette assistance sur laquelle pourraient naturellement compter une majorité et un ministère de transaction. Elle n'a pas manqué au 1er mars, et le 1er mars sait quel profit il en a tiré. Elle manque au 29 octobre, et le 29 octobre sait combien elle lui serait utile.

Sur ce point, au reste, les hommes les plus éclairés, les plus intelligens du parti conservateur ne se laissent point abuser. Pendant l'intervalle de nos sessions, des troubles graves ont éclaté en France, et des symptômes plus graves encore ont apparu au milieu de ces troubles. La violence poussée jusqu'à la dévastation, jusqu'au pillage, la théorie barbare de l'abolition de la propriété professée et pratiquée au milieu du désordre, la guerre déclarée par ceux qui ne possèdent rien à ceux qui possèdent quelque chose, voilà ce qu'on a vu et ce qui a justement effrayé le pays tout entier. Or, contre cette nouvelle jacquerie, les conservateurs les plus ardens ont senti que ce n'était pas trop de toutes les forces sociales, et ils ont adressé à l'opposition constitutionnelle un chaleureux appel. « L'opposition constitutionnelle, ont-ils dit avec raison, n'a rien de commun avec l'opposition sauvage et désordonnée dont les doctrines et les actes révoltent tous les honnêtes gens. Bien plus, si cette opposition triomphait jamais, l'opposition constitutionnelle serait la première victime. Qu'elle oublie donc des dissidences secondaires, et qu'elle vienne au secours de l'ordre social menacé. »

Cet appel à l'union est juste et sensé; mais, pour qu'il fût écouté, il serait bon que le parti conservateur prêchât d'exemple. Vous appelez l'union de toutes les opinions constitutionnelles, et dans le même moment il n'est pas d'injures, pas de sarcasmes, que vous ne jetiez à une de ces opinions. Vous demandez qu'on oublie de misérables dissidences, et ces dissidences vous les relevez, vous les reconstruisez, vous en faites la base même de votre politique et le marche-pied de

votre pouvoir. Croyez-vous qu'en disant chaque jour à une portion de la chambre et du pays qu'elle est incapable, absolument incapable d'arriver jamais au pouvoir, vous la disposiez à répondre favorablement à votre appel? Pensez-vous qu'en déclarant qu'un ministère aujourd'hui tombé était indigne d'inspirer la plus légère confiance, par cela seul que la gauche lui donnait son appui, vous fassiez de grands pas vers la conciliation? Tel est pourtant votre langage journalier, tels sont les sentimens dont vous faites parade. Je n'appartiens pas, quant à moi, à la gauche, et je n'ai pas le droit de parler pour elle. Je sais pourtant qu'elle a, comme le parti conservateur, sa dignité à maintenir, ses opinions à défendre. Respectez cette dignité, transigez avec ces opinions, si vous voulez qu'elle puisse consciencieusement, honorablement joindre sa force à la vôtre.

Si pourtant la transaction devait avoir pour conditions ou pour conséquences au dehors la guerre révolutionnaire, au dedans la destruction de toutes les garanties légales d'ordre et de stabilité, le parti conservateur ferait bien de la trouver trop chère à ce prix, et j'approuverais, quant à moi, ses refus. Mais en est-il ainsi? A l'extérieur, à peu de chose près, la politique que le parti conservateur a lui-même soutenue et vantée quand le pouvoir était entre les mains de M. Casimir Périer, de M. de Broglie, de M. Thiers; à l'intérieur, quelques réformes proposées ou acceptées à diverses époques, sinon par le parti tout entier, du moins par plusieurs de ses membres: voilà à quel prix il serait possible, facile de mettre fin à de vieilles querelles, et de constituer enfin dans la chambre une vraie majorité. Sans doute de telles conditions ne satisferont pas tout le monde, soit dans le parti conservateur, soit dans le parti opposé. Ici on les trouvera insuffisantes, là démesurées, et dans les deux camps il y aura des murmures et des séparations. Une majorité de transaction ne peut se constituer sans laisser sur ses deux ailes deux minorités extrêmes, également mécontentes, bien que par des motifs opposés. Là précisément doit être la force de la majorité nouvelle et sa raison d'exister. Entre les exagérations monarchiques et démocratiques, un parti existe certainement plus nombreux à lui seul que les deux autres réunis, et qui, s'il le voulait bien, serait le maître. C'est ce parti dont il s'agit de rassembler, de rapprocher, d'organiser les élémens dispersés.

J'ai tâché de prouver dans cet article, d'abord que les vieux partis sont bien morts, et que, parvinssent-ils à ressusciter, aucun d'eux ne serait, par ses propres forces et sous son ancien drapeau, en état

de former une majorité et de gouverner le pays. Prenant ensuite l'idée de transaction à son origine, je l'ai suivie dans ses développemens, et j'ai montré que, toujours en progrès depuis 1836, tout le monde l'a successivement embrassée, même ceux qui s'en montrent le moins épris. Puis j'ai discuté cette idée elle-même, et indiqué quelles pourraient être les bases, les chances, les avantages de la transaction. Mais, à mon sens, il y a toujours quelque chose qui domine cette discussion, la nécessité absolue, impérieuse, de sortir de l'état actuel. Je suis loin d'être pessimiste, et je crois fermement à l'avenir de nos institutions. Comment pourtant, si elles devaient toujours être comprises et pratiquées comme depuis quelques années, se défendre du scepticisme et du découragement? Qu'est-ce que des hommes d'état qui démentent aujourd'hui leurs paroles d'hier, et qui démentiront demain celles d'aujourd'hui, pour peu qu'ils y trouvent quelque profit? Qu'est-ce que des associations politiques qui se forment et se dissolvent tous les six mois, au gré de quelques vanités ou de quelques rancunes personnelles? Qu'est-ce que des chambres qui ont des ministres pour toutes les causes et des majorités pour tous les ministères? Sans doute, cela vaut mieux que le gouvernement absolu, puisqu'il reste la liberté de la tribune et la liberté de la presse, ces deux puissantes garanties; mais ce n'est pourtant pas là le gouvernement représentatif comme nous l'avons conçu et tel qu'il existe ailleurs. Serait-il vrai que le gouvernement représentatif ne puisse exister et fleurir que dans les pays où règne une riche et puissante aristocratie? Serait-il vrai que nos fortunes médiocres, nos occupations nécessaires, notre besoin si vif, si général, d'emplois publics salariés, nos mœurs démocratiques en un mot, soient un obstacle invincible à toute persévérance, à tout désintéressement, à toute grandeur dans nos résolutions? Je refuse de le croire, et, quand je me sens ébranlé, je me rassure en pensant que l'aristocratie anglaise a mis plus de cent ans à constituer l'admirable gouvernement dont elle s'enorgueillit aujourd'hui. Cependant il est temps d'y songer et de travailler à former une majorité qui soit unie dans ses élémens, ferme dans son avis, persévérante dans sa conduite. Persuadons-nous-en bien : tant que cette majorité n'existera pas, toutes nos discussions sur le rôle que doit jouer chacun des grands pouvoirs dans la monarchie parlementaire seront une pure logomachie, et le pouvoir parlementaire ne sera rien. C'est donc pour tous les amis de ce pouvoir une question vitale, une question de beaucoup supérieure à toutes leurs petites querelles. Ceux qui ne le

comprendraient pas seraient des hommes aveugles ou de mauvais citoyens.

En résumé, la situation nouvelle du pays, comme l'état déjà ancien des partis, le besoin d'opposer aux tentatives de désorganisation sociale toutes les forces constitutionnelles, comme la nécessité d'assurer au pouvoir parlementaire le point d'appui qui lui manque; l'intérêt de l'ordre et de la liberté au dedans, de la dignité et de la puissance nationale au dehors, tout se réunit pour concilier, pour commander la solution que j'indique. Et qu'on ne croie pas qu'une telle solution soit, dans l'histoire des gouvernemens représentatifs, quelque chose d'extraordinaire et d'irrégulier. L'état habituel du gouvernement représentatif, c'est, sans doute, l'existence parallèle d'un parti libéral et d'un parti conservateur, qui, au lieu de se confondre, se succèdent au pouvoir et se contiennent mutuellement; mais il est dans les pays les mieux constitués des époques de transition où les lignes se rompent, où les rangs se mêlent et où, pour arriver à un nouveau classement, il faut de grands efforts et de longs tâtonnemens. J'en citerai un exemple récent et éclatant. En 1826, avant la mort de lord Liverpool, il s'était fait, en Angleterre, au sein des vieux partis, un travail latent qui les avait obscurément minés et décomposés. Dans les chambres et hors des chambres, l'opposition whig, le ministère tory, se livraient encore leurs combats habituels et se servaient de leur langage accoutumé; mais, parmi les whigs comme parmi les tories, il s'opérait un double mouvement, l'un de séparation dans chaque parti, l'autre de rapprochement entre les membres modérés des deux partis. Le jour où lord Liverpool mourut, ce mouvement éclata, et, sous la direction d'abord de l'illustre Canning, puis après lui de lord Goderich, un parti intermédiaire se forma, qui écrivit sur son drapeau le mot de transaction, et entreprit de gouverner contre les opinions extrêmes des deux côtés. Cette entreprise, comme il fallait s'y attendre, fut vivement blâmée, violemment attaquée, et réunit contre elle une double opposition. Elle résultait pourtant si bien de la force des choses et de la situation des esprits, que le jour où la faiblesse de lord Goderich rendit le pouvoir aux tories, le duc de Wellington lui-même ne put s'empêcher de la suivre. Pendant presque toute la durée de son ministère, il eut donc contre lui, comme M. Canning, comme lord Goderich, deux oppositions, l'une libérale, l'autre conservatrice. Il ne fallut rien moins, pour mettre fin à cette situation, que le bruit et le contre-coup d'une grande révolution.

C'est sous l'empire d'une nécessité semblable que nous nous débattons aujourd'hui. J'ignore si la majorité intermédiaire que je désire se constituera d'une manière assez forte pour gouverner long-temps le pays ; mais je sais que cette majorité est aujourd'hui notre seul moyen de salut. Que quelques échecs accidentels ne nous rebutent donc pas. Nous sommes en France prompts à concevoir et à entreprendre, plus prompts à nous décourager et à quitter la partie. Quand le succès ne suit pas immédiatement la tentative, nous déclarons volontiers la tentative chimérique et le succès impossible. C'est une déplorable disposition. L'idée la meilleure, la plus juste, peut rencontrer des obstacles qui l'empêchent long-temps de se réaliser. Elle se réalise pourtant à la fin, et récompense pleinement ceux qui n'ont pas désespéré. Telle est, dans l'état actuel des partis en France, l'idée de transaction. Quant à ceux qui verraient dans une telle combinaison quelque chose de peu moral et de peu sûr, ce n'est pas moi, c'est M. Guizot qui se chargera de leur répondre.

« Quand le rapprochement est sincère, écrivait il y a moins de « trois ans l'honorable M. Guizot, quand on ne met en commun que « ce qu'on a de sentimens, d'idées, d'intentions réellement sembla- « bles, je voudrais bien savoir qui aurait le droit, qui aurait l'audace « de trouver là quelque chose à redire. Cela est non-seulement légi- « time, mais excellent. C'est l'un des meilleurs résultats de nos belles « institutions, qui, en tenant sans cesse en présence les idées et les « hommes, les amènent à se comprendre, à s'épurer, et tôt ou tard « à transiger au sein de la raison et de l'intérêt public. Le régime « représentatif est un régime de transaction et de conciliation conti- « nuelle. La liberté divise d'abord et rapproche ensuite. Qui ne serait « frappé aujourd'hui de ce progrès des sentimens équitables, des « idées modérées, qui tend à s'accomplir et à se manifester partout? « Et il ne serait pas permis de le faire passer dans la pratique des « affaires! Les camps politiques seraient des prisons où les hommes « demeureraient éternellement renfermés, farouches, inabordables « les uns pour les autres, comme au jour du plus vif combat. Une « telle prétention, de tout temps fausse et nuisible, ne peut être de « nos jours, après toutes nos révolutions, qu'un mensonge intéressé « ou une absurdité palpable. »

J'ajoute seulement qu'après ce qui s'est passé depuis que M. Guizot écrivait cette belle page, l'absurdité serait plus palpable que jamais, et le mensonge plus audacieusement intéressé.

P. DUVERGIER DE HAURANNE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 octobre 1841.

La tentative des *christinos* a complètement échoué. Le parti modéré a manqué cette fois encore d'unité, de dévouement, d'énergie. Les généraux qui avaient pris la direction du mouvement cherchent leur salut dans l'exil, ou tombent sous le glaive des vainqueurs. Espartero voudra-t-il, pourra-t-il mettre un terme à ces dures réactions qui, loin d'étouffer les germes des discordes civiles, les fécondent et préparent au pays de nouvelles et sanglantes catastrophes? Il est permis d'en douter.

Le parti exalté s'est vivement agité à la nouvelle de la tentative de Pampelune. Il a senti qu'il s'agissait pour lui d'être ou de n'être pas. Si les modérés fussent parvenus à enlever à Espartero la plus grande partie de l'armée, s'ils avaient ressaisi à la fois l'autorité civile et la puissance militaire du pays, il eût été difficile en effet, impossible peut-être aux exaltés de renouveler les scènes de la Granja et de Valence. Une minorité qui succombe a peu de chances de se relever. C'est l'audace qui, en lui donnant les apparences de la force, peut seule lui assurer la victoire. Le succès entretient ce prestige, une défaite le dissipe. Le jour où chaque parti ose également regarder en face et compter ses adversaires, le jour où tout homme comprend qu'il peut tenir tête à l'homme qui lui est opposé, ce jour-là la question n'est plus qu'une question de nombre, et la majorité triomphe; c'est dire le parti de la modération et de la liberté régulière, parti qui en réalité, dans les discordes civiles, forme presque toujours la majorité. Ce jour n'est pas encore arrivé pour l'Espagne. Le parti modéré a fléchi devant l'audace des exaltés. Les vainqueurs, irrités par l'agression inattendue d'O'Donnell, par le souvenir du danger auquel ils viennent d'échapper, voudront profiter de la victoire pour franchir

les bornes dans lesquelles ils se sont renfermés jusqu'ici. Il est dans la nature d'un parti extrême d'oser de plus en plus et d'avancer toujours, jusqu'à ce qu'un obstacle insurmontable l'arrête et le brise.

Déjà de graves symptômes peuvent faire craindre en Espagne de terribles commotions. A Barcelone, l'autorité du régent est méconnue. Malgré les protestations du chef politique et du général Zabala, la démolition de la citadelle a commencé, en présence de la junte de vigilance et de la municipalité. La garde nationale défilait devant les membres de la junte, chacun tenant une pierre de la citadelle à la main. Que fera Espartero en recevant ces nouvelles? A Madrid, il a laissé fusiller ses frères d'armes; il a voulu que la justice ait son cours, que la loi soit appliquée. Et à Barcelone? Aura-t-on démoli impunément, au mépris du pouvoir central, la citadelle d'une ville maritime? Aura-t-on bravé impunément et l'autorité civile et l'autorité militaire? Certes nous ne lui demanderions pas, en eût-il le pouvoir, de faire répandre du sang. La peine capitale ne convient pas aux commotions politiques : elle est à la fois excessive et impuissante. Mais la répression peut être efficace sans être sanglante. L'ordre a besoin d'une justice certaine plus encore que d'une justice sévère. Ce n'est pas par la douceur des peines, c'est par l'impunité, qu'on sape les fondemens de la société, qui ne peut exister sans justice. Le moment est décisif pour la gloire et l'avenir d'Espartero. Si on en croit les apparences, il peut être appelé avant peu à se prononcer entre je ne sais quelle république et la royauté, entre la monarchie et l'anarchie; il aura à nous apprendre s'il est en effet le chef de l'état ou l'instrument d'un parti, s'il est véritablement digne de garder le dépôt qu'il arrachait, à Valence, des mains d'une mère éplorée.

L'Espagne est aujourd'hui le seul pays où le parti républicain puisse tenter une explosion avec quelques chances de succès. non à la vérité d'un succès durable, mais de ce succès momentané qui fait illusion aux partis et exalte leurs espérances. La faiblesse du pouvoir central, les emportemens de l'esprit municipal, les habitudes irrégulières et violentes d'un pays que la guerre civile a si long-temps agité, l'appui que le parti des *exaltados* a trouvé en Angleterre et qui ne lui serait probablement retiré qu'à la dernière extrémité, que le jour où, jetant complètement le masque, il proclamerait la république, l'indifférence et la joie secrète des carlistes, qui se flatteraient d'être ramenés au pouvoir par les excès de l'anarchie, la mollesse et le décousu du parti modéré, que la dernière défaite a de plus en plus abattu : tout se réunit pour frayer la route aux ennemis de la monarchie, tout semble les inviter à d'audacieuses tentatives. Si ces conjectures sont fondées, c'est avec eux qu'Espartero aurait bientôt une lutte à soutenir, et nous aimons à croire qu'il ne faiblirait pas dans le combat, qu'il resterait fidèle au serment qu'il a prêté en prenant la régence. Sans être au nombre des admirateurs d'Espartero, nous reconnaissons qu'il peut dans ce moment rendre de grands services à son pays et le préserver peut-être des plus odieuses catastrophes. Il déploierait

sans doute, pour conserver intact ce pouvoir royal dont il est dépositaire, la même activité et, si l'on veut, la même habileté qu'il a déployées pour l'obtenir.

Au surplus, quelque crainte que puisse inspirer l'état présent de l'Espagne, quelque redoutable que paraisse en ce moment le parti exalté, il est encore possible que les tentatives de ce parti se trouvent paralysées par les mêmes causes qui semblent interdire aujourd'hui aux Espagnols tout effort considérable, tout mouvement général. Il y a dans le pays une lassitude, une impuissance qui doivent se retrouver, dans une certaine mesure, même au sein du parti exalté. Ce qui nous frappe, c'est le manque d'originalité dans tout ce qui se fait ou se prépare en Espagne. Dans ce pays, qui a plus que tout autre la prétention d'être un pays à part, on n'aperçoit cependant dans les mouvemens des partis que de pâles et imparfaites imitations de la révolution française. On n'y voit rien de véritablement national, rien de cette profonde et terrible agitation d'un grand pays qui, contraint de se renouveler violemment, lance, pour ainsi dire, à la surface tout ce qu'il renfermait de bien et de mal dans la profondeur de ses entrailles. On voit alors les hommes nouveaux et puissans surgir tout à coup, par milliers. Les idées ne manquent pas plus aux hommes que les hommes aux idées. Il y a quelque chose de gigantesque dans l'audace des partis, de surprenant dans leur habileté. Le monde est frappé d'admiration et de terreur. Les héroïques dévouemens et les épouvantables forfaits, dans leur rapide succession, laissent à peine le temps de respirer. — Rien de pareil ne peut s'accomplir en Espagne. Il y a loin des cortès aux assemblées nationales, de la junte de vigilance au comité de salut public, de je ne sais quel *ayuntamiento* à la commune de Paris. Ajoutons que le principe municipal, assez puissant en Espagne pour affaiblir le pouvoir central, n'est nulle part en état de se substituer à lui et de prendre le gouvernement du pays. Il en est de l'Espagne comme d'une confédération mal organisée. Toute localité peut résister, nulle ne peut dominer et imposer ses décisions au pays tout entier. Au contraire, ce qui se fait dans une ville est souvent une raison de faire autrement pour la ville ou la province voisine. Le parti exalté, devant s'appuyer sur les municipalités, éprouvera tous les inconvéniens que traîne à sa suite cet incommode auxiliaire. Ses mouvemens manqueront d'unité. Il n'y aura probablement que des révoltes partielles, et non une insurrection générale contre la royauté. Il faut aussi ne pas oublier que l'Espagne, par les mêmes raisons, n'a pas de véritable capitale; elle n'a pas une ville sur laquelle se fixent tous les regards avec une anxiété respectueuse, avec une attention qui peut être mêlée de quelque envie, mais qui n'est pas moins pleine de déférence. Madrid n'est qu'une résidence royale. Ses télégraphes et ses diligences n'apporteraient pas une révolution toute faite à Vittoria, à Barcelone, à Saragosse, à Cadix. Il est également vrai que Barcelone et Cadix ne pourraient pas imposer une révolution andalouse ou catalane aux populations de la Castille.

L'infant don François de Paule est rentré en Espagne. Ce prince serait peut-être embarrassé de dire quel est le rôle qu'il peut y jouer dans ce moment. Il a cédé, ce nous semble, à d'imprudens conseils. Les princes, comme les particuliers, doivent avant tout avoir soin de leur dignité : lui sera-t-il facile de la garder au milieu des troubles civils, de l'emportement des partis, des conditions qu'on peut lui imposer, des sacrifices qu'on peut lui demander? Au surplus, si tout ce que les journaux ont raconté ces derniers jours est fondé, il y aurait eu plus d'un aveuglement autour de la famille royale d'Espagne. L'Espagne aurait deux ou trois Coblentz au lieu d'un : ce seraient encore des imitations, et des imitations malheureuses. Nous avons lu, entre autres, une incroyable proclamation attribuée à don Carlos. On y rêve pour lui le retour sur le trône à la suite de l'anarchie, comme si c'eût été l'anarchie qui eût ramené les Bourbons en France.

Les négociations commerciales avec la Belgique viennent d'être reprises. On désire évidemment arriver à une conclusion. La Belgique, pressée entre l'Allemagne et la France, est menacée d'étouffement; elle demande à pouvoir respirer, et il est juste de reconnaître que plus d'un intérêt nous conseille de lui en donner les moyens. Aussi n'y a-t-il qu'un avis sur le principe, sur la convenance générale d'une transaction. Les difficultés sont toutes relatives au mode, à la mesure et à l'opportunité. La question est fort compliquée, et demanderait plus de développemens que nous ne pouvons lui en donner ici.

La fusion des deux pays, sous le rapport des douanes, serait sans doute la mesure la plus complète, et sous certains rapports celle à laquelle nos producteurs pourraient le mieux se résigner. Qu'auraient-ils fait si la Belgique eût été incorporée politiquement à la France? A coup sûr ils n'auraient pas demandé le rétablissement des douanes intérieures, ou c'est en vain qu'ils l'auraient demandé. On peut ajouter que par l'incorporation commerciale les capitaux des deux pays pourront se porter de l'un dans l'autre, et y trouver leur emploi tout aussi facilement que s'il y avait eu incorporation politique; qu'ainsi on peut se résigner à la première comme on se serait sans doute résigné à la seconde. Reconnaissons cependant que la fiction est quelque peu hardie. Les sacrifices qu'ils feraient dans un cas à leur pays, ces producteurs privilégiés sont sans doute moins disposés à les faire au profit du royaume belge. On leur dira que ces sacrifices tourneront à l'avantage de la France, car ils profiteront aux consommateurs français; on leur dira que d'autres producteurs nationaux gagneront ce que perdraient les producteurs aujourd'hui protégés, car c'est avec des produits français que nous paierons les produits belges. Cela est irrécusable, mais il n'est pas moins certain qu'une profonde perturbation se manifesterait dans plusieurs de nos industries, qu'il y aurait des capitaux perdus, du travail plus ou moins long-temps paralysé; ces producteurs ainsi menacés opposeront à ces mesures toute la résistance légale qui est en leur pouvoir. Ils trouveront des représentans, des défenseurs, des collègues peut-être dans les chambres, dans les conseils, dans les administrations, partout. Le gou-

vernement se croit-il en mesure de vaincre ces résistances? en aurait-il les moyens, le courage? le moment lui paraît-il opportun? Il y a là une question politique qui a plus d'une ramification, qui touche à plus d'un intérêt et qui mérite la plus sérieuse attention.

Notre association commerciale avec la Belgique entraînerait nécessairement l'adoption dans ce pays de nos lois et règlemens fiscaux relatifs aux monopoles, en particulier à celui du tabac. Nous ne pourrions certes pas compromettre une des principales ressources de notre budget. La Belgique accepterait donc notre système. Cela se conçoit facilement. La Belgique le connaît : il n'y a pas long-temps qu'elle a cessé d'être française. Toutefois l'exécution de la mesure ne serait pas aisée. Qui garderait les frontières belges contre l'invasion du tabac étranger? La France confierait-elle un intérêt si capital pour ses finances à une inspection étrangère, ou bien la Belgique recevrait-elle des douaniers français?

En présence de ces difficultés, il est à présumer que le cabinet n'osera pas présenter aux chambres un projet d'association commerciale. Il rendra sa tâche un peu moins scabreuse en se bornant à un traité de commerce. Ce traité lui-même rencontrera de violentes oppositions. Les producteurs privilégiés jetteront les hauts cris; et les Belges ne voudraient pas du traité s'il n'était pas de nature à faire jeter les hauts cris à nos fabricans de fer et de toile. Pour dire notr pensée toute entière, nous sommes convaincus qu'après avoir beaucoup discuté, beaucoup négocié, le ministère finira par ne rien conclure du tout. A mesure que la session approche, il sentira son zèle se refroidir. N'oublions pas qu'avec la session arrive aussi en perspective la question des élections générales. A coup sûr le ministère ne l'oublie pas.

Depuis quelques jours, il n'est question que de nominations et de promotions, surtout dans l'ordre judiciaire et dans notre diplomatie. On a dit que le cabinet a partagé avec la Providence le soin de nos affaires, qu'il se réserve les personnes et lui laisse les choses. Il ne faudrait pas se plaindre du partage : Dieu protège la France. Sérieusement parlant, nous n'avons rien à dire sur les choix connus. Toute question de personnes nous répugne, et d'ailleurs parmi les élus il en est plus d'un que nous connaissons et dont nous ne pourrions qu'approuver le choix et l'avancement. Nous applaudirions surtout à la nomination de deux conseillers d'état, nomination dont la presse parle aujourd'hui. Ce serait un acte de justice et de bon goût.

Deux remarques générales peuvent frapper dans ces nominations. L'une, c'est le contingent fort considérable, il est vrai, qu'on a pris parmi les députés. Il est impossible de ne pas y apercevoir une pensée politique, un moyen de stratégie parlementaire. D'un autre côté, nous reconnaissons sans peine combien il serait fâcheux qu'un député capable ne pût être nommé ou promu à des fonctions publiques, que la députation le frappât d'incapacité. On peut ajouter qu'après tout, le pays juge la question dans chaque cas particulier, le député nommé devant se présenter de nouveau devant ses électeurs. S'il est réélu, ne peut-on pas dire que la nomination est justifiée? Ces considérations, quelque

graves qu'elles paraissent, ne suffisent peut-être pas pour apaiser l'opinion publique. Il y a là des questions qui ne sont pas encore bien éclaircies. Nos mœurs, nos idées, diffèrent à ce sujet des mœurs et des idées des Anglais. Ainsi qu'on l'a dit, la question des incompatibilités se représentera avec beaucoup de vivacité devant les chambres, et on peut craindre que cette année la chambre des députés, en délibérant sur cette matière délicate, ne songe trop aux électeurs, trop peu à elle-même et aux exigences de la chose publique. La perspective des élections générales pourrait jeter les députés dans quelque résolution excessive : ils ne peuvent pas se dissimuler qu'un grand nombre d'électeurs sont disposés à révoquer en doute l'indépendance du député qui accepte des fonctions rétribuées. Or, sans vouloir affirmer que l'ordre de choses actuel ne doive être en rien modifié, nous n'hésitons pas à penser que des exclusions trop nombreuses et trop absolues, en élevant, pour ainsi dire, un mur de séparation entre l'administration et la chambre, entraveraient la marche régulière des affaires publiques, et prépareraient des tiraillemens funestes entre les pouvoirs de l'état.

Si des hautes régions du droit constitutionnel on veut descendre à la politique personnelle et du moment, on peut remarquer, au sujet de toutes ces nominations, qu'un grand nombre d'entre elles ont été coup sur coup adressées aux hommes les plus dévoués et les plus ardens du 15 avril. Ne dirait-on pas un rapprochement intime, un retour de tendresse, une fusion entre le 15 avril et le 29 octobre? C'est une pure conjecture : nous serions d'ailleurs très loin de blâmer, nous qui avons toujours déploré et qui déplorons encore les schismes, tous les schismes de notre église gouvernementale.

Laissons les personnes et revenons aux choses. La question du désarmement occupe toujours les esprits, et on cherche maintenant à combiner avec elle la question des chemins de fer. On veut compliquer l'une par l'autre. Sur la première, nous persistons à croire que, dans l'état général des affaires, il importe de conserver la flotte, les cadres, le matériel, les armes savantes, mais qu'on peut, dans un pays comme la France, diminuer sans danger l'effectif de l'infanterie. L'Europe sait qu'avec des cadres et un matériel suffisant la France peut entrer rapidement en campagne et présenter à ses ennemis ces phalanges formidables qui lui ont valu de si nombreuses et de si brillantes victoires. A quoi bon épuiser nos finances et donner à nos adversaires le plaisir de nous voir jeter notre argent pour entretenir, en pleine paix, pendant des années peut-être, des fantassins qu'en cas d'alarme la conscription nous fournirait en peu de jours?

Mais qu'on diminue ou qu'on conserve l'effectif de l'infanterie, nous ne concevons pas qu'on puisse subordonner à cette question la question des chemins de fer. Voudrait-on établir que, s'il convenait à la France d'entretenir une armée de 400,000 hommes, elle serait hors d'état de se donner ces puissans moyens de communication, et que, tandis que les Belges, les Allemands, les Autrichiens, volent sur les *rail-ways*, nous devrions nous résigner à nous traîner dans les vieilles ornières? Est-ce à un pays qui hier encore

empruntait sans difficulté à moins de 4 pour 100 qu'on pourrait ainsi persuader qu'il est hors d'état de faire ce qui se fait en Prusse, en Hongrie, en Lombardie? Sans doute moins seront lourdes les charges du budget, et plus il sera facile à l'état de se procurer, au moyen du crédit, les fonds nécessaires à de vastes entreprises. Mais encore une fois, dût-on conserver un effectif de 400,000 hommes, rien n'empêcherait d'entreprendre ces grands travaux. Les prêteurs s'effraient peu des quelques millions de plus portés au budget. Ils savent que la richesse nationale augmente chaque année, et que, par une conséquence nécessaire, les revenus de l'état doivent suivre une progression analogue. Ce sont les bruits de guerre qui les effraient, et souvent leurs craintes à cet égard sont poussées jusqu'au ridicule. Quoi qu'il en soit, ces craintes n'existent pas; l'état, plus encore que les compagnies, trouverait par des emprunts les fonds nécessaires pour une dépense annuelle qui ne serait pas folle. Les capitalistes savent très bien que construire un chemin de fer *utile,* c'est créer un véritable capital. C'est plutôt un placement qu'une dépense, ou, pour mieux dire, c'est une dépense productive.

Au surplus, ces considérations n'ont pas pour but de prouver que l'état doit décidément se substituer en tout et pour tout aux compagnies, et entreprendre directement la construction des chemins de fer que la France réclame. Le système mixte est probablement le meilleur. Peut-être aussi convient-il d'appliquer des moyens divers aux diverses entreprises, selon les localités, selon le but qu'on se propose, d'après l'ensemble des circonstances.

Ce que nous tenions à établir, c'est que, dans tous les systèmes, même dans celui qui exclurait complètement les compagnies, l'état peut suffire aux besoins du pays, à moins toutefois que, par une pensée plus ambitieuse que prudente, on ne voulût entreprendre des travaux multipliés et gigantesques. C'est là, disons-le, notre crainte. Les intérêts des localités vont se trouver en présence dans le conseil des ministres et dans les chambres. La lutte sera vive, les efforts obstinés; il est à craindre que les ministres ne veuillent tout concilier en accordant quelque chose à tout le monde, et que les chambres ne soient entraînées vers cet étrange moyen de conciliation. N'oublions pas les deux chemins de Paris à Versailles, ces quinze ou vingt millions inutilement dépensés sous l'influence d'idées aveugles et opiniâtres.

Tout entreprendre à la fois, c'est le sûr moyen de ne rien faire et surtout de ne rien terminer. En établissant une concurrence effrénée, les travaux seront plus chers, les matériaux seront mauvais, les entreprises se nuiront l'une à l'autre, et l'achèvement de tous les chemins entrepris en sera retardé. Il faut choisir dans le nombre des projets les deux ou trois chemins qui sont les plus utiles et les plus urgens, soit sous le rapport commercial, soit sous le rapport politique, et se borner d'abord à ce travail déjà fort considérable. L'état peut confier aux compagnies les chemins utiles au commerce, et se charger de ceux dont l'utilité serait avant tout politique. Mais, avant d'entrer dans la discussion des points particuliers, il convient d'attendre la publication des projets. Nous espérons que le gouvernement ne tardera pas à les

faire connaître. Il faut que la discussion puisse en être approfondie : il faut qu'elle ait lieu promptement. Il serait déplorable de voir ces importans projets se traîner misérablement de session en session.

Quelques changemens survenus dans l'état des armemens maritimes de l'Angleterre nous engagent à compléter ici, par des documens plus récens, les renseignemens que contenait l'article inséré dans notre livraison du 15 octobre, sous le titre de : *La Flotte française en* 1841. Ainsi plusieurs vaisseaux qui figuraient dans les escadres de la Méditerranée et des autres stations ont été désarmés. Ce sont : *Princess Charlotte,* de 104; *Asia,* de 84; *Bellerophon,* de 80; *Donégal,* de 78; *Belle-Isle, Hercule, Édimbourg, Melville,* de 72, auxquels on peut ajouter le *Magnificent,* de 72, qui sert à la Jamaïque d'hôpital et de caserne; en tout, neuf vaisseaux portant 706 canons. Mais en revanche les vaisseaux suivans viennent d'être armés ou sont en cours d'armement : *Saint-Vincent, Caledonia,* de 120; *San-Josef* (caserne), de 110; *Victory, Camperdown,* de 104; *Formidable,* de 84; *Ocean,* de 80; *Poictiers, Malabar, Cornwallis* (omis), de 72; en tout, dix vaisseaux de haut bord armés de 938 canons. On a donc désarmé neuf vaisseaux pour en armer dix, et l'armement excède le désarmement de 232 bouches à feu. Dans ce nombre ne sont pas compris plusieurs vaisseaux de troisième rang et de 50 canons, tels que : *Alfred, Vindictive, Excellent, Royal-George.* Nous omettons aussi les trois beaux vaisseaux neufs qui viennent d'être lancés : *Goliath, Indostan, Collingwood,* de 80 canons.

Voici d'ailleurs la situation exacte des forces actuelles de l'Angleterre en vaisseaux de ligne armés ou en armement. (Les bâtimens de 50 canons, tels que *Warspite, Dublin,* etc., ne figurent pas dans ce tableau).

Britannia.	120	canons.	Vanguard . . .	80	canons.
Howe.	120	—	Indus	80	—
Saint-Vincent . .	120	—	Ocean	80	—
Caledonia	120	—	Revenge. . . .	76	—
San-Josef.	110	—	Poictiers. . . .	74	—
Queen	110	—	Illustrious. . .	72	—
Impregnable. . .	104	—	Benbow	72	—
Camperdown. . .	104	—	Cambridge. . .	72	—
Victory.	104	—	Hastings. . . .	72	—
Rodney	92	—	Malabar. . . .	72	—
Formidable. . . .	84	—	Implacable. . .	72	—
Powerfull	84	—	Wellesley . . .	72	—
Calcutta	84	—	Blenheim . . .	72	—
Ganges.	84	—	Cornwallis. . .	72	—
Thunderer. . . .	84	—	Melville	72	—
Monarch.	84	—			

La flotte anglaise compte donc en tout 31 vaisseaux de haut bord, portant 2,718 canons. C'est 146 canons en excédant du chiffre que constatait l'article du 15 octobre, et 866 bouches à feu de plus que les 1,854 dont sont armés nos vingt vaisseaux. Les argumens pour le maintien intégral de nos forces navales n'en acquièrent que plus de valeur.

Les officiers-généraux qui commandent les flottes anglaises sont l'amiral E. Codrington, les vice-amiraux G. Moore, H. Digby, E. Owen, et les contre-amiraux Ommaney, Bouverie et Bremer.

Une ordonnance du roi, rendue sur le rapport de M. le ministre de l'instruction publique, a récemment prescrit la rédaction et l'impression du catalogue général des manuscrits conservés dans les bibliothèques des villes des départemens. C'est une mesure qui était depuis long-temps désirée par l'Europe savante, et qui honore l'administration de M. Villemain. On sait qu'il existe dans nos dépôts publics des collections précieuses de manuscrits, qui proviennent, pour la plupart, des établissemens religieux supprimés par la révolution. Ces manuscrits n'avaient été jusqu'à présent l'objet d'aucun travail de catalogue méthodique et complet. Il avait bien paru quelques notices partielles rédigées par les bibliothécaires des villes; mais ces notices en petit nombre, et faites sur des plans différens, ne pouvaient tenir lieu d'un catalogue général et raisonné, et les savans regrettaient tous les jours que des ouvrages inédits du plus grand intérêt, cités dans les anciens recueils comme appartenant à tel ou tel dépôt, eussent disparu depuis l'époque de la révolution, sans qu'il fût possible d'en rechercher la trace, à l'aide d'un inventaire détaillé des manuscrits de nos bibliothèques.

C'est cet inventaire si important que M. le ministre de l'instruction publique s'occupe de faire dresser et publier. Les amis des lettres qui avaient accueilli avec reconnaissance la mesure prise par M. le ministre, pouvaient craindre que la réalisation n'en fût long-temps ajournée, et qu'il n'en fût du catalogue général comme de tant de travaux utiles qui restent à l'état de projet dans les cartons administratifs. M. Villemain s'est empressé de dissiper à cet égard toutes les craintes; il a fait immédiatement commencer, sur plusieurs points, des recherches actives, dirigées d'après des instructions uniformes, et qui ont produit les meilleurs résultats. MM. Libri et Ravaisson ont déjà rédigé le catalogue complet de quelques-unes des riches collections de manuscrits qu'ils étaient chargés d'explorer; les travaux du même genre, confiés aux bibliothécaires des villes, à des professeurs de l'Université, à des élèves de l'école des chartes, seront promptement terminés. Il y a donc lieu d'espérer que les matériaux du premier volume du catalogue général pourront être réunis d'ici à quelques mois; et si rien ne ralentit le mouvement imprimé à

cette entreprise, il sera facile au ministère de l'instruction publique de mener à fin, dans l'espace de quelques années, une publication qui pourra figurer au premier rang parmi les monumens de l'érudition nationale.

Quel sera le plan suivi dans cette publication? Comment seront classés les catalogues des bibliothèques, et dans ces catalogues les notices des divers manuscrits? Ce sont là autant de questions, dont l'examen est confié à une commission instituée près du ministère de l'instruction publique, pour assurer les travaux relatifs à la préparation du catalogue général. Les lumières de cette commission, composée presque tout entière de membres de l'Institut et présidée par M. Victor Leclerc, sont une garantie du soin qui sera apporté dans la révision et dans le classement des différens catalogues. Un point qui est dès à présent décidé et qui nous paraît de la plus grande importance pour le succès de la publication projetée, c'est l'insertion, dans les notices consacrées aux manuscrits inédits, de quelques extraits ou analyses des passages les plus intéressans; cette méthode a été heureusement appliquée dans des recueils du même genre, tels que ceux de Lambecius et de Casiri, par exemple. Nous ne pouvons que féliciter M. Villemain de l'avoir adoptée pour la collection dont il fait réunir les élémens; elle répandra sur les indications toujours un peu sèches d'un catalogue l'attrait et la variété d'une suite de morceaux choisis, offerts pour la première fois à la curiosité des savans.

— Un écrivain connu par d'intéressantes études sur la philosophie allemande, M. Barchou de Penhoën, vient de publier, sous le titre d'*Histoire de la conquête et de la fondation de l'empire anglais dans l'Inde*, un livre sur lequel nous appelons l'attention de nos lecteurs. La naissance, le progrès, le développement de la puissance anglaise en Orient forment, sans nul doute, un des épisodes les plus importans de l'histoire contemporaine. Il est peu d'évènemens qui soient faits pour éveiller plus vivement l'intérêt de l'homme d'état, de l'historien, du penseur. Aussi peut-on s'étonner que ce sujet n'ait tenté jusqu'à présent la plume d'aucun de nos historiens, et nous concevons sans peine qu'un écrivain philosophe se soit laissé aller à l'ambition de combler cette lacune. Ce que nous avons lu de l'ouvrage de M. Barchou de Penhoën nous persuade qu'il n'est pas resté au-dessous de sa tâche. Il est difficile de porter avec une liberté plus brillante le joug d'un long travail. En attendant l'examen que nous ne manquerons pas d'en faire, nous souhaitons que le succès de ce livre réponde au courage dont l'auteur a eu besoin pour l'entreprendre.

V. de Mars.

LA QUESTION D'ORIENT

D'APRÈS

LES DOCUMENS ANGLAIS.

I. — PAPERS RELATIVE TO THE ARRANGEMENT MADE BETWEEN THE PORTE AND MEHEMET-ALI IN 1833 (publié en 1839).

II. — COMMUNICATIONS WITH MEHEMET-ALI IN 1838 (publié en 1839).

III. — CORRESPONDENCE RELATIVE TO THE AFFAIRS OF THE LEVANT PRESENTED TO BOTH HOUSES OF PARLIAMENT, by command of her Majesty (3 vol. in-f°, publiés en 1841).

IV. — FRANCE AND THE EAST (*Edinburgh Review*, janvier 1841).

V. — THE SYRIAN QUESTION (*Westminster Review*, janvier 1841).

VI. — LE STATU QUO D'ORIENT (in-8°, Paris, 1839).

Le 10 juillet 1841, les plénipotentiaires de la Grande-Bretagne, de la Russie, de la Prusse, de l'Autriche et de la Turquie, réunis au *Foreign Office*, déclaraient solennellement que les difficultés qui avaient amené leur alliance étaient aplanies, et que la convention du 15 juillet 1840 n'avait plus d'objet (1). Le même jour, la France

(1) Protocole du 10 juillet 1841.

était invitée à reprendre sa place dans le concert européen, et, trois jours plus tard, M. de Bourqueney, par ordre de son gouvernement, signait la convention du 13 juillet, déjà paraphée depuis le 15 mars. L'isolement officiel de la France avait cessé.

Ainsi les conséquences diplomatiques du traité de Londres sont désormais épuisées; il sort du domaine des faits actuels pour entrer sur le terrain de l'histoire. Les passions qu'il avait suscitées s'éteignent de part et d'autre; il n'en reste plus que ces colères sourdes qui fermentent encore dans le cœur des peuples quand le souvenir des évènemens s'est refroidi. Les partis qui s'étaient formés au milieu de la crise, prenant l'un la guerre et l'autre la paix pour drapeau, sont dissous ou cherchent à s'ouvrir de nouvelles perspectives. Les deux personnes politiques de ce drame européen, le ministère de M. Thiers et le ministère de lord Melbourne, n'existent plus. La tribune et la presse ont eu leurs combats, qui retentiront long-temps; mais, en Angleterre comme en France, l'opinion publique a posé les armes. Après avoir changé l'état de l'Europe, on s'arrête aujourd'hui pour mesurer l'étendue de ce changement.

Le moment paraît favorable à un examen calme et sincère de ce passé, qui est à la fois si près et si loin de nous. Il est temps de juger la moralité des actes. Le succès a eu ses apologies; le malheur doit avoir la sienne. Mettons chaque chose à sa place, et que ceux qui ont savouré les joies insolentes du triomphe ne prétendent pas du moins aux honneurs de la loyauté.

Je ne m'occuperai point des querelles qui ont agité nos chambres pendant la dernière session. Je n'établirai pas de parallèle entre les divers ministères qui ont mis successivement la main aux affaires de l'Orient. Je ne prendrai parti ni pour M. Thiers ni contre M. Guizot. Sous le coup des évènemens et au bruit du canon qui renversait les remparts de Saint-Jean d'Acre, ces débats avaient leur importance. Ils apprenaient à la France comment ses intérêts avaient été compris et ses affaires dirigées; ils faisaient connaître la valeur des hommes, le fond des opinions, le secret des positions. L'œuvre est achevée; nous n'avons plus à la reprendre. Ce qui était alors un enseignement pour tout le monde ne pourrait plus fournir aujourd'hui qu'un prétexte à de vaines récriminations.

J'ai en vue, pour ma part, une satisfaction d'un ordre plus élevé. L'influence de la France étant à peu près détruite en Europe, je voudrais lui restituer cette réputation de bonne foi qui est son patrimoine le moins contesté depuis plusieurs siècles, et que ses ennemis d'hier,

aujourd'hui ses alliés douteux, se sont efforcés de ternir. Quelles qu'aient été les inspirations du gouvernement français, je ne puis pas admettre que notre honneur ait fait naufrage dans la question d'Orient en même temps que notre fortune. On a cherché à immoler un ministère, et dans ce ministère un homme à l'étranger; j'entreprends de relever tous les cabinets, le 12 mai comme le 15 avril, et le 1er mars comme le 12 mai, d'une imputation qui retomberait en définitive du gouvernement sur le pays. C'est là un soin pieux, et, dans tous les cas, exempt d'ambition. Si le traité de Londres a été, comme on l'a dit, le Waterloo de notre diplomatie, qui pourrait nous faire un crime d'aller relever sur le champ de bataille et d'enterrer honorablement nos morts?

L'attitude que les cabinets européens ont gardée dans cette crise est sans précédens, et ne s'explique pas par les règles ordinaires du droit des gens. Si les puissances coalisées pour l'exécution du traité de Londres avaient dû entrer en campagne contre la France, il était naturel qu'elles fissent précéder les hostilités d'un manifeste destiné à exposer leurs griefs. On comprend les proclamations barbares du duc de Brunswick, en 1792, quand on voit l'armée prussienne porter bientôt après sur notre territoire le fer et le feu. En 1815, lorsque le congrès de Vienne mettait Napoléon au ban de l'Europe, il dirigeait en même temps contre lui les armées de la coalition. Mais les signataires du traité de Londres avaient au contraire la prétention de rester en paix avec la France, l'Angleterre en particulier professait les dispositions en apparence les plus cordiales, et c'est le moment que l'on a choisi pour soulever contre nous l'opinion du monde civilisé! Les mêmes cabinets qui nous ont accusés de légèreté, de mauvaise foi, et qui nous ont prêté des vues ambitieuses, protestaient du désir sincère qu'ils avaient d'étendre à la France le concert européen! Étrange et déloyale inconséquence! car, si le gouvernement français avait donné à l'Europe de tels sujets de plainte, ce n'était pas contre le pacha d'Égypte qu'il fallait se liguer, et les flottes de l'alliance, au lieu de bombarder les côtes de la Syrie, devaient pointer leurs canons sur Toulon ou sur Brest.

Cette guerre de mots avait pourtant un but. On voulait tenir la France dans l'inaction, pendant que l'on exécuterait le pacha d'Égypte. De peur d'avoir nos flottes et nos armées à combattre, on nous constituait en état de prévention devant l'Europe. Les puissances qui allaient troubler violemment la paix et l'équilibre politique, nous réduisaient à la nécessité de nous défendre devant les peuples de la

pensée d'attenter à leur repos. A la conspiration manifeste qui s'était tramée entre les signataires du traité de Londres pour exclure de l'Orient l'influence française, s'ajoutait un autre complot non moins réel et non moins vaste : une campagne entreprise pour nous déposséder de l'ascendant moral que la France a toujours exercé sur les esprits.

La même main qui avait tracé les préliminaires du traité se retrouve dans ces manœuvres ténébreuses dirigées contre notre honneur. Le signal de l'attaque est donné par le premier *memorandum* de lord Palmerston (17 juillet 1840), document confidentiel que les alliés, par une indiscrétion calculée, ont livré presque aussitôt à la publicité. Cette pièce a une véritable importance; elle démasque déjà les batteries de la coalition. Le plan consiste d'une part à rejeter sur la France la responsabilité du changement qui se fait dans les alliances européennes, et, de l'autre, à la lier pour l'avenir par ses propres déclarations. Les signataires du traité savent bien que l'Europe ne verra pas sans inquiétude un accouplement aussi monstrueux que celui de l'Angleterre et de la Russie, et ils s'arrangent pour lui persuader que c'est la faute de la France. « Bien que les quatre cours, dit le *memorandum*, aient proposé tout dernièrement à la France de s'associer avec elle pour faire exécuter un arrangement entre le sultan et Méhémet-Ali, fondé sur des idées qui avaient été émises vers la fin de l'année dernière par l'ambassadeur de France à Londres, cependant le gouvernement français n'a pas cru pouvoir prendre part à cet arrangement. » L'Europe aurait pu craindre encore que l'isolement de la France ne mît la paix en péril. Au lieu de donner elles-mêmes des garanties contre ce danger, les puissances, par un procédé sans exemple, nous font parler comme elles l'entendent, et prennent des engagemens en notre nom. « La France, dit encore le *memorandum*, ne s'opposera *dans aucun cas* aux mesures que les quatre cours, de concert avec le sultan, pourront juger nécessaires pour obtenir l'assentiment du pacha d'Égypte. »

Ce système d'insinuations devient plus direct et plus agressif dans le second *memorandum* de lord Palmerston (31 août 1840). On ne se borne plus à nous imputer tantôt un fol entêtement et tantôt une légèreté sans excuse; on nous accuse d'avoir voulu tromper les puissances. « Le gouvernement de sa majesté a de bonnes raisons de croire que, depuis quelques mois, le représentant français à Constantinople a isolé la France d'une manière tranchée des quatre autres puissances, en ce qui concerne les questions auxquelles cette note

se rapporte, et a pressé vivement, et à plusieurs reprises, la Porte de négocier directement avec Méhémet-Ali, et de conclure un arrangement avec le pacha, non-seulement sans le concours des quatre autres puissances, *mais encore sous la seule médiation de la France*, et *conformément aux vues particulières du gouvernement français.* »

Cette imputation, à laquelle le gouvernement français a eu le tort de ne pas répondre sur-le-champ, prévint les esprits contre lui en Angleterre et en Allemagne. Le *memorandum* de M. Thiers, réplique décisive et complète, ne parut qu'après les évènemens de Beyrouth. Alors ceux qui auraient voulu s'en prévaloir pour défendre la France trouvaient l'opinion publique absorbée par d'autres soins, et ceux que la réponse du gouvernement français aurait pu troubler dans leur assurance, demeuraient libres de la regarder comme non avenue.

A quelques jours de là, les accusations lancées par lord Palmerston avaient de l'écho dans nos chambres. Le parti conservateur ne craignait pas de se faire le complice de l'étranger dans cette téméraire agression. On ne se contentait pas d'avancer que le ministère du 1er mars avait été inhabile; on prétendait prouver qu'il avait manqué de sincérité. Qui ne se souvient de cette joie impie qui éclata dans la commission de l'adresse, lorsque les membres qui la composaient crurent avoir trouvé, dans la mission de M. Eugène Périer, la preuve des efforts que le gouvernement français aurait faits en faveur de l'arrangement direct? Et de quel poids lord Palmerston n'a-t-il pas dû se sentir soulagé, lorsque M. le général Bugeaud, se portant garant de ses intentions, a déclaré que les alliés n'avaient pas voulu outrager la France!

Ces encouragemens, venant de la tribune française, devaient ajouter à la confiance du cabinet anglais. Aussi, dès ce jour, mit-il tout ménagement de côté. La calomnie, qui s'était d'abord contenue et qui s'enveloppait de formes hypocrites, va déborder maintenant. Dans un article écrit pour la *Revue d'Édimbourg*, à la demande expresse de lord Palmerston, M. H. Bulwer, chargé d'affaires de sa majesté britannique à Paris, ne craint pas de dire : « La France, dans tout le cours des négociations, n'a pas été sincère. C'est peu d'avoir caché un secret à des puissances avec qui elle négociait; sa conduite tout entière n'a été qu'un tissu de subterfuges et de duplicités. » Ailleurs, M. Bulwer parle avec la même légèreté de ce qu'il appelle « notre vanité blessée et notre ambition sans repos. » M. Thiers, l'homme qui a résisté aux prétentions de lord Palmerston, n'est plus pour lui « qu'un ministre sans scrupules. » *Les manœuvres*

de la France, *les intrigues de la France*, *les desseins hostiles de la France*, reviennent à chaque page de cet écrit semi-officiel, acte d'accusation dressé, pour plus d'inconvenance, par l'agent qui représente encore auprès de nous le gouvernement anglais.

On pourrait croire qu'à force de dévouement M. Bulwer a passé la mesure, et que le cabinet britannique ne ratifie pas tous les écarts de ce zèle fougueux. A ceux qui se feraient encore illusion sur ce point, nous recommandons la lecture du discours que lord John Russell a prononcé dans la discussion de l'adresse, le 26 janvier 1841. C'est le dernier mot de ce système de dénonciation pratiqué par le ministère whig à l'égard de la France. Il faut voir avec quelle naïveté l'orgueil anglais s'y donne carrière, et avec quelle insolente bonne foi il s'indigne de ce que l'on a osé lui résister. Voilà, voilà le véritable crime de la France! « La Russie, dit quelque part M. Bulwer, nous avait fait le sacrifice d'un intérêt particulier; nous attendions la même concession du cabinet des Tuileries. » Lord John Russell ne s'explique pas avec moins de clarté sur les prétentions de l'Angleterre : « Nous avions le droit d'espérer que, dans le cours des négociations, quelle que pût être la pensée de la France sur la partie de la Syrie qu'il convenait de laisser à Méhémet-Ali, ces vues auraient cédé à l'opinion générale des puissances, *quelle que fût cette opinion*.» Or, on sait que l'opinion des puissances n'était autre que celle de l'Angleterre, qui avait reçu carte blanche de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie.

Ceci posé, et après nous avoir déclarés rebelles à la volonté de l'Europe, lord John Russell articule contre la France les griefs suivans :

« 1° Ce n'est pas l'Europe qui s'est séparée de la France; c'est la France qui a rompu violemment avec l'Europe.

« 2° Cette séparation n'autorisait pas le gouvernement français à crier à l'insulte et à l'outrage, ni à menacer la paix de l'Europe par de formidables armemens. En mettant ainsi en péril la bonne intelligence de l'Angleterre et de la France, ce gouvernement s'est montré bien imprudent (*reckless*).

« 3° Le ministère français, en refusant de s'associer à l'arrangement proposé par les puissances sans autre motif que la répugnance de Méhémet-Ali à y accéder, a *abaissé*, par cette politique, *les intérêts et la dignité de son pays*.

« 4° Le ministère français, en considérant toujours ce qui serait agréable à Alexandrie plutôt que ce qui devait être honorable et sûr

pour Constantinople, a transporté par le fait à Méhémet-Ali l'attachement qu'il avait professé pour le sultan ainsi que pour les intérêts de l'empire ottoman. »

L'accusation atteint ici, on le voit, un degré de précision et de clarté qui n'a plus rien d'équivoque. C'est devant le parlement, c'est-à-dire à la face de l'Europe, que le cabinet britannique dénonce l'inconséquence, la mauvaise foi, l'emportement et l'ambition de la France. La calomnie prend un caractère officiel; et, si l'on passe du discours de lord John Russell à celui que lord Palmerston adressait six mois plus tard aux électeurs de Tiverton, on comprendra ce que la haine peut ajouter à la calomnie.

Du côté de la France, il n'a point été fait de réponse à ces libelles de la presse et de la tribune anglaise. Les débats engagés dans nos chambres sur les affaires de l'Orient avaient précédé ceux du parlement, et, au moment où le ministère britannique a exhalé ainsi publiquement ses plus mauvaises pensées, l'opinion chez nous, affaissée sur elle-même, n'était déjà plus en état de rendre coup pour coup.

Le discours de lord John Russell a donc passé, comme le *memorandum* de lord Palmerston, à peu près sans contradiction. Les cabinets européens en ont fait leur évangile politique. Les peuples, il est vrai, n'y ont cru qu'à moitié, et l'Allemagne, avec l'honnêteté ordinaire de ses jugemens, a reconnu les torts du ministère britannique. Mais l'Angleterre a été dupe de son gouvernement. A l'exception d'un très petit nombre d'hommes clairvoyans et généreux, tels que M. Grote, M. Leader, M. Hume, sir W. Mollesworth, le D. Bowring et lord Brougham, les radicaux eux-mêmes se sont convertis à la politique extérieure de lord Palmerston. A l'heure qu'il est, la Grande-Bretagne tout entière partage les préjugés, sinon les passions des hommes qui ont dirigé ses affaires dans la dernière crise. C'est cette opinion aveugle et par conséquent injuste que nous avons à redresser.

En faisant l'histoire des négociations dont la convention du 13 juillet 1841 marque le point culminant, je m'adresserai donc à l'Angleterre autant qu'à la France. Lord Palmerston a publié, à la demande du parlement, la correspondance officielle du cabinet anglais avec ses propres agens et avec ceux des cabinets étrangers. Ce sont les seuls documens auxquels je veuille avoir recours. Je n'aurai pas besoin de chercher ailleurs pour établir de quel côté, dans ce long duel de notre diplomatie avec celle de l'Europe, s'est trouvée la loyauté, et de quel côté la mauvaise foi, la perfidie, la trahison.

Assez d'assertions contradictoires ont été produites; je laisserai parler les faits.

Un mot d'abord sur ce reproche, que le cabinet whig adresse à la France, d'avoir manifesté successivement deux opinions différentes dans la question d'Orient. Je ne le discute pas ici; mais il sera permis de montrer à quel point le gouvernement anglais lui-même a fini par le juger peu sérieux. On en trouvera la preuve dans les extraits suivans d'une conversation que M. Guizot eut avec lord Palmerston au moment de partir pour Paris, où il allait remplacer M. Thiers. C'est lord Palmerston qui parle dans ce récit (1) :

« M. Guizot me dit que la France et les quatre puissances n'étaient point dans la même situation par rapport aux affaires d'Orient; que la France s'était toujours prononcée pour le maintien du *statu quo* de l'état de choses réglé à Kutaya; que les quatre puissances avaient défendu la même combinaison jusqu'à une époque récente; que c'était seulement depuis peu qu'elles avaient changé de système, et qu'elles avaient jugé nécessaire de rendre la Syrie au sultan. On ne peut pas attendre de la France, ajoute M. Guizot, qu'elle sacrifie ses opinions et son *amour-propre* uniquement parce qu'il a plu aux autres puissances de renoncer aux leurs. Ainsi les quatre puissances feront bien de modifier l'arrangement du 15 juillet, si elles veulent faciliter au gouvernement français le maintien de la paix.

« Je répondis que les quatre puissances avaient jugé nécessaire de défaire (*undo*) l'arrangement de Kutaya, parce que l'expérience avait montré que cet arrangement était incompatible avec le maintien de la paix dans l'empire ottoman; que M. Guizot avait raison de dire que la France et les quatre puissances ne se trouvaient pas dans la même situation par rapport aux affaires d'Orient, mais que c'était par une cause bien différente de celle qu'il avait assignée; car la France défendait son amour-propre et demeurait attachée à des opinions uniquement *parce qu'elle les avait professées à une époque antérieure*, tandis que les quatre puissances tenaient à leur opinion, parce qu'elles étaient convaincues que l'accomplissement de ce système était essentiel à la paix de l'Europe et à la balance des pouvoirs. J'ajoutai qu'une considération d'amour-propre n'était pas un terrain sur lequel on pût placer les grandes affaires de l'Europe, et que les raisons qui faisaient agir les quatre puissances me semblaient être les vrais principes qui devaient diriger les gouvernemens. »

Cette dépêche renverse de fond en comble l'échafaudage d'argumens et d'insinuations à l'aide duquel le cabinet anglais avait défendu jusque-là le traité du 15 juillet. C'était pourtant une belle occasion

(1) Le vicomte Palmerston à lord Granville, dépêche du 27 octobre 1840.

d'insister. Lorsque M. Guizot revendiquait pour la France le mérite de la fidélité à ses convictions, lord Palmerston était certes mis en demeure de renouveler les imputations articulées dans son *memorandum* du 31 août. Qui l'empêchait de soutenir, comme lord John Russell l'a fait trois mois plus tard, que la bonne foi et la constance des opinions se trouvaient du côté des signataires du traité? Si lord Palmerston a déserté son dire, c'est que l'on ne garde pas à volonté, dans le huis-clos des entretiens diplomatiques, ce vêtement de convention dont on aime à se draper devant le public. Lord Palmerston avait cherché à tromper M. Thiers; il ne prend pas tant de peine avec M. Guizot. L'Angleterre convient de bonne grace, le danger passé, qu'elle a voulu révolutionner l'Orient, et prétend fièrement que le succès l'absout. Nous avons son aveu. Cherchons maintenant, à travers les pièces historiques, le moment précis et les causes réelles du changement.

« Le gouvernement de sa majesté, dit lord Palmerston dans son *memorandum*, a invariablement prétendu que toutes les puissances qui désireraient conserver l'intégrité de l'empire ottoman et maintenir l'indépendance du trône du sultan, devaient s'unir pour aider ce dernier à rétablir son autorité directe en Syrie. » Le gouvernement anglais se défend vainement ici, le 31 août, de ce qu'il devait avouer le 27 octobre; il y a eu un moment, dans l'histoire des querelles qui agitent l'Orient depuis huit ans, où il a pensé, où il a paru penser comme la France et comme tout le monde. Après la bataille de Koniah, lorsqu'Ibrahim victorieux marchait sur Constantinople, et avant qu'un corps d'armée russe eût débarqué à Scutari, la Porte, saisie d'effroi, s'adressa aux envoyés de la France et de l'Angleterre, les pressant d'intervenir entre le sultan et le pacha révolté. La part que l'Angleterre a prise à cette négociation n'est pas assez connue; on en jugera en lisant la dépêche que le chargé d'affaires britannique à Constantinople, M. Mandeville, écrivait à lord Palmerston le 31 mars 1833.

« Le reiss-effendi me dit (1) : « Je pense, quoique je ne sois pas autorisé à « vous le déclarer, que la sublime Porte ferait un grand sacrifice dans l'intérêt « de la paix et de la tranquillité, et qu'elle donnerait à Méhémet-Ali une « partie considérable du territoire qu'il demande. Par exemple, si nous ajou- « tions, aux concessions que nous avons déjà faites, les gouvernemens d'Alep « et de Damas, mais non Adana et Itcheli, ni les ports (Selefkev et Alaya),

(1) La date de l'entretien est celle du 27 mars 1833.

« que nous ne cèderons jamais, et si ces propositions avaient l'appui de l'am-
« bassadeur de France et le vôtre, nous pensons qu'Ibrahim-Pacha, à qui la
« conduite des négociations a été confiée par son père, oserait à peine les
« refuser. Je vous prie donc d'aller trouver avec ces propositions l'ambassadeur
« français, de vous concerter avec son excellence, et de prendre l'affaire dans
« vos mains. Je ne demande ni de son excellence ni de vous de vous rendre
« auprès d'Ibrahim-Pacha; mais il me paraît que l'ambassadeur de France ne
« devrait pas faire difficulté d'envoyer l'ancien chargé d'affaires, M. de Va-
« rennes, qui, en présentant cette offre finale, l'appuierait par des explica-
« tions assez positives des sentimens de l'Angleterre et de la France à l'égard
« de la Turquie, pour déterminer Ibrahim à conclure la négociation dans
« ces termes. Je vais demander au gouvernement la permission d'envoyer
« l'amedgi et le prince Vogoridi pour apprendre la résolution finale de son
« excellence sur ce point. »

« J'y consentis, et je promis d'employer tous mes efforts pour déterminer l'amiral Roussin.

« A mon retour à Therapia, le lendemain matin, je vis l'ambassadeur français, et je mis en détail sous les yeux de son excellence les propositions du reiss-effendi. Il me dit qu'on ne le prenait pas par surprise, qu'il y était préparé, et qu'il était prêt à les adopter; qu'il serait d'ailleurs bien aise de s'entretenir de cette affaire avec M. Vogoridi et avec l'amedgi; que nous pourrions préparer nos lettres pour Ibrahim-Pacha, et que M. de Varennes partirait immédiatement pour le quartier-général de l'armée égyptienne.

« Le 29, l'amedgi et le prince Vogoridi se rendirent à l'ambassade de France à Therapia, et il fut alors convenu que M. de Varennes accompagnerait l'amedgi à Kutaya, ayant pour instructions d'appuyer les négociations que le plénipotentiaire turc était autorisé à entamer avec Ibrahim, et de lui déclarer que son altesse ne devait pas compter sur l'assentiment du gouvernement français pour la cession d'Adana, d'Itcheli, ainsi que des ports, et qu'en refusant de conclure la paix aux conditions que lui offrait la Porte, savoir l'administration de la Syrie entière avec les villes d'Alep et Damas, il offenserait le gouvernement français. »

Il est inutile de reproduire la lettre de l'amiral Roussin, car ce n'est pas la France qui a décliné les conséquences de l'engagement contracté ce jour-là par les deux puissances occidentales à l'égard de Méhémet-Ali. Mais voici les conclusions de la lettre adressée par M. Mandeville, au nom de l'Angleterre, à Ibrahim-Pacha, le 29 mars 1833 :

« Quant à la Grande-Bretagne, les sentimens du gouvernement de sa majesté sont trop connus aujourd'hui à son altesse Méhémet-Ali pour laisser dans son esprit le moindre doute sur l'impression pénible que donnerait un

tel refus au gouvernement britannique, et *sur les conséquences qui s'ensuivraient immédiatement.*

« En conseillant donc à votre altesse d'accepter promptement les conditions honorables et avantageuses qui vous ont été accordées, je vous presse d'adopter le parti le plus utile à vos intérêts et à ceux de son altesse le pacha d'Égypte. »

Voilà certes un langage péremptoire, et il faut bien qu'Ibrahim-Pacha l'ait jugé tel pour avoir dit à M. de Varennes, qui le pressait de répondre : « Ma retraite est la meilleure réponse que je puisse donner au ministre anglais. »

A la vérité, M. Mandeville se défend, dans une dépêche postérieure (1), dont lord Palmerston s'est prévalu devant la chambre des communes, d'avoir garanti à Méhémet-Ali, au nom de la Grande-Bretagne, la possession de la Syrie; mais cette garantie résulte évidemment de l'intervention de l'Angleterre dans les négociations qui ont abouti à l'arrangement de Kutaya. La Porte n'a demandé aux représentans de la France et de l'Angleterre d'interposer leur influence que parce qu'elle savait bien qu'Ibrahim n'ajouterait pas foi à sa parole, et qu'elle avait besoin d'une puissante caution. Ibrahim lui-même se serait-il arrêté sans la crainte que lui inspiraient les représentations de l'Europe? La France lui déclarait qu'en résistant aux propositions de la Porte, il encourrait son déplaisir; l'Angleterre allait plus loin, et lui faisait entendre qu'il s'exposait à des mesures coërcitives de sa part. Quand on a pressé la conclusion d'un arrangement jusqu'à employer la menace, ne devient-on pas responsable de l'inexécution? En déterminant la soumission du pacha aux propositions de la Porte, l'Angleterre ne s'engageait-elle pas à faire respecter, de part et d'autre, les termes qu'elle-même avait posés?

Dans la même dépêche, M. Mandeville rapporte une circonstance qui mérite d'être notée. La Porte avait prié le ministre anglais de faire savoir à Ibrahim qu'elle consentait à céder encore Adana. M. Mandeville refuse de servir d'intermédiaire à cette proposition, et voici la raison qu'il donne de son refus :

« Il devenait évident, par cette ouverture, que l'objet du reiss-effendi était de s'autoriser de mon adhésion pour la cession d'Adana, à laquelle je m'étais toujours opposé. Et la Porte ayant déjà pris son parti, quant au sacrifice de ce territoire, il était clair que l'on n'avait d'autre but, en sollicitant mon intervention, que de me faire sanctionner l'arrangement. En conséquence, je

(1) M. Mandeville à lord Palmerston, Therapia, 14 avril 1833.

demandai la permission de ne pas me rendre à la requête de son excellence, en me rejetant sur l'inutilité de la démarche à laquelle on m'invitait. »

En voyant ce que M. Mandeville refuse de faire, on peut juger de l'importance qu'il attache à ce qu'il a fait. Le ministre qui déclare s'être abstenu dans la transaction relative au district d'Adana, parce que l'intervention de l'Angleterre eût impliqué son adhésion, ne reconnaît-il pas par cela même que la cession de la Syrie, faite au pacha d'Égypte sous la médiation de l'Angleterre, engage la responsabilité de son gouvernement? Cette dépêche dessine dans leur vérité la position de la Porte et celle des deux puissances qui ont protégé de leur influence l'arrangement de Kutaya. Il reste évident que la Porte a fait une cession de territoire, et que cette cession a été faite sans esprit de retour, sans autre réserve que celle de la suzeraineté du sultan. Il en résulte tout aussi clairement que, l'Europe entière se liguant pour enlever la Syrie au pacha d'Égypte, la France et l'Angleterre n'étaient pas libres de se joindre à la coalition. Cet engagement, dans lequel les deux puissances occidentales se trouvaient solidaires, la France l'a rempli seule; on verra plus loin comment l'Angleterre l'a rompu.

Sans doute, le gouvernement britannique n'avait concouru à l'arrangement de Kutaya qu'avec une extrême répugnance et pour obéir à la nécessité. Cependant lord Palmerston n'avait pas désavoué M. de Mandeville, et sa correspondance ultérieure avec les agens qui représentaient l'Angleterre en Orient prouve qu'il a long-temps considéré comme une situation normale le partage réglé en 1833 des territoires musulmans (1). De 1834 à 1839, l'Angleterre ne se montra préoccupée, comme le reste de l'Europe, que du soin de modérer le pacha d'Égypte et de le renfermer dans les limites que la convention de mai 1833 lui avait assignées.

Vers la fin de 1834, Mehémet-Ail soumit aux cabinets de Paris, de Londres et de Vienne le plan d'une vaste croisade contre la Russie.

(1) « La convention de Kutaya fut non-seulement reconnue par la Grande-Bretagne, mais fut annoncée au parlement, dans le discours du roi, le 4 février 1834, en ces termes solennels : « La paix de la Turquie, depuis l'arrangement qui a été « conclu avec Mehémet-Ali, n'a pas été troublée, et ne sera menacée, je l'espère, « d'aucun nouveau danger. » Cependant le sultan n'a-t-il pas été encouragé, n'a-t-il pas été assisté par l'Angleterre dans ses efforts pour rompre cet arrangement et pour troubler la paix que cet arrangement avait établi? Ce qu'il y a d'onéreux dans un arrangement est-il une raison suffisante de le violer? » (*The Syrian question, Westminster Review.*)

Il s'agissait de réveiller les populations musulmanes de leur léthargie, d'insurger l'Asie mineure, d'appeler la Perse aux armes, et d'effacer l'humiliation qu'avait imprimée au front du sultan le traité d'Unkiar-Skelessi. Le vieux pacha, se considérant comme le représentant de l'islamisme, promettait de former l'avant-garde avec treize vaisseaux de ligne ou frégates, et avec cent cinquante mille soldats. Sans doute il mettait un prix élevé à sa coopération, en demandant que l'Europe le reconnût comme un souverain indépendant; mais la grandeur et l'utilité de l'entreprise qu'il proposait aux puissances valaient bien une telle concession. Il n'entre pas dans le plan de ce travail d'exposer les raisons qui firent repousser les propositions du vice-roi. La seule chose qu'il importe d'établir, c'est que les puissances furent alors unanimes pour réclamer et pour imposer au besoin le maintien du *statu quo*. La dépêche de lord Palmerston au colonel Campbell, sous la date du 26 octobre 1834, s'explique comme il suit :

« L'opinion de sa majesté est que l'intégrité et l'indépendance de l'empire ottoman sont essentiellement nécessaires au maintien de la paix en Europe, mais que séparer de cet empire les vastes et fertiles provinces dont *le gouvernement a été confié à Méhémet-Ali,* ce serait non-seulement porter atteinte à l'intégrité de l'empire turc, mais encore influer d'une manière fatale sur son indépendance. »

Lord Palmerston invitait ensuite Méhémet-Ali à évacuer les districts d'Orfa et de Raka, « qui ne sont point compris, dit la dépêche, dans les limites de la Syrie, et dont l'administration n'a point été confiée à Méhémet-Ali. » Cette dépêche est précieuse. Elle prouve en effet, et par le témoignage le moins contestable, par celui de lord Palmerston lui-même, que le gouvernement britannique a ratifié l'arrangement de Kutaya. En déclarant que le pacha ne pourrait pas changer le titre en vertu duquel il gouverne la Syrie et l'Égypte, sans porter atteinte à l'intégrité et sans mettre en péril l'indépendance de l'empire ottoman, le ministre anglais admettait implicitement que cette indépendance et cette intégrité demeuraient sauves, tant que Méhémet-Ali occuperait et régirait les deux provinces à titre de prince vassal. C'est là un démenti péremptoire infligé par avance aux assertions du *memorandum*.

Au reste, la garantie donnée par les puissances européennes à l'arrangement de Kutaya se trouve exprimée en termes formels dans la réponse du gouvernement français au vice-roi.

« L'Europe veut en Orient le maintien du *statu quo,* l'intégrité de l'empire

ottoman, sa tranquillité intérieure; elle demande à la Porte de *ne pas rompre la paix de Kutaya*, de ne pas prendre l'initiative d'une agression contre Méhémet-Ali, de renoncer même dans le voisinage de la Syrie à toute concentration de forces qui ne serait par justifiée par les préparatifs militaires d'Ibrahim dans cette province. Elle demande à Méhémet-Ali de se replacer franchement dans les relations d'un vassal envers sa hautesse, d'évacuer immédiatement les districts d'Orfa et de Raka; d'acquitter les tributs arriérés qu'il doit à la Porte pour l'Égypte, pour l'île de Candie, pour la Syrie, depuis le jour où il en a reçu l'investiture; enfin de renoncer à cette attitude qui, exagérant beaucoup les nécessités de la plus simple défense, a tous les caractères de la provocation, et même de la révolte. »

Le gouvernement français ajoute que toutes les puissances s'accordaient dans ces vues, et que le consul anglais, M. Campbell, était chargé de remettre à Boghos-Bey une dépêche « absolument dentique par ses principes et par ses conclusions. »

Quatre ans plus tard, le gouvernement britannique était encore fidèle, en apparence du moins, aux engagemens de 1833. On en trouvera la preuve dans une dépêche écrite, le 12 juillet 1838, par le colonel Campbell, consul-général d'Angleterre en Égypte, à lord Palmerston. M. Campbell rend compte des observations qu'il a présentées au pacha, qui projetait alors de se déclarer indépendant.

« Le pacha me dit que le gouvernement anglais ne paraissait pas comprendre sa position, et combien il lui était impossible, après les sacrifices qu'il avait déjà faits et après les améliorations qu'il avait introduites en Égypte, de descendre au tombeau avec la tache qu'imprimerait à sa mémoire un état de choses qui laisserait sa famille sans héritage, et qui l'exposerait même à toute sorte de persécutions.

« Je répliquai qu'à mon avis il devait se tenir pour satisfait du *statu quo* tel qu'on l'avait réglé à Kutaya, et se *reposer sur les grandes puissances du soin de préparer un arrangement pour l'avenir*. J'ajoutai que le gouvernement de sa majesté lui avait donné toute espèce de preuves de sa sollicitude pour le bien-être de l'établissement égyptien aussi long-temps qu'il consacrait la puissance et l'énergie de son esprit aux arts de la paix, ainsi qu'à introduire la prospérité et le *comfort* parmi les populations soumises à son gouvernement. Je lui dis qu'à lui parler avec franchise, je pensais que le meilleur moyen qu'il pût employer pour obtenir cette indépendance qui lui tenait tant à cœur, eût été de gouverner l'Égypte de manière à prouver à toute l'Europe la supériorité de son gouvernement sur celui des autres parties de l'empire turc, et le bonheur incomparable dont il faisait jouir ses administrés, et qu'une telle conduite aurait été particulièrement appréciée en Angleterre par le gouvernement, ainsi que par toutes les classes de la population. »

La dépêche que l'on vient de lire donnait peut-être au pacha des espérances que le cabinet de Londres se réservait de réprimer au moment opportun; M. Campbell avait promis plus que lord Palmerston ne se proposait de tenir. Mais, sans aller au-delà des inductions qu'autorise bien légitimement le langage du colonel Campbell, on peut affirmer qu'en 1838, comme en 1834, l'Angleterre adhérait encore, avec le reste de l'Europe, à la politique du *statu quo*.

Enfin, et quelque temps avant la bataille de Nézib, la politique du cabinet anglais n'avait pas changé; car il joignait ostensiblement ses efforts à ceux des autres puissances pour détourner la Porte de reprendre les hostilités. Après avoir menacé le pacha d'Égypte, en 1838 (1), de prendre parti pour le sultan, dans le cas où Méhémet-Ali persisterait à se déclarer indépendant, lord Palmerston menaçait le sultan de l'abandonner à sa destinée dans le cas où ce serait la Porte qui troublerait la paix. Cette dépêche, il est vrai, paraît le dernier effort d'une vertu expirante. Au-delà commencent les intrigues qui ont amené le traité du 15 juillet. Il importe donc de marquer la date et de produire le texte. Lord Palmerston écrivait le 15 mars 1839 à lord Ponsonby :

« Le gouvernement de sa majesté approuve le langage que vous avez tenu au sultan, en l'invitant à ne pas se compromettre (*to avoid committing himself in any way*), de quelque manière que ce soit, *pour le moment.* J'enjoins à votre excellence de faire sentir au sultan, dans les termes les plus vifs, que, si la Grande-Bretagne est déterminée à l'assister dans sa résistance à une agression venant de Méhémet-Ali, la question changerait de face dans le cas où le sultan prendrait l'initiative du conflit. »

Au reste, l'opinion du gouvernement anglais à cette époque, je parle toujours de l'opinion ostensible, de celle que l'on avoue, se trouve constatée par un document officiel, qui n'est pas le fait le moins grave de ces négociations. Lord Palmerston pouvait se contenter de donner des conseils de modération à la Porte; il fit plus, et, pour mettre un terme aux inquiétudes que lui donnait la puissance croissante de Méhémet-Ali, il proposa une alliance défensive et un plan d'opérations pour les flottes combinées de la Grande-Bretagne et de la Turquie. Voici le texte de ce projet, qui était jusqu'ici demeuré secret (2).

(1) Dépêche de lord Palmerston au colonel Campbell, 7 juillet 1838.

(2) Cette traduction est faite sur une traduction turque envoyée de Londres pas

« Attendu la possibilité que le pacha d'Égypte, qui se considère comme indépendant, manque à l'accomplissement de quelqu'un de ses devoirs, auxquels il est obligé en sa qualité de sujet; attendu qu'il est à présumer que, par suite du décès du pacha ou de quelque autre évènement, quelqu'un de ses fils, ou quelque membre de la famille du pacha, ou *quelqu'un autre,* se rende coupable de désobéissance à la résolution et à la volonté de sa hautesse, il a été jugé à propos de convenir des articles suivans :

« Art. 1er. — Le sultan étant le souverain (padishah) de l'Egypte, de la Syrie et dépendances, sa hautesse permet à la flotte anglaise d'arrêter les bâtimens de guerre et de commerce du pacha; et comme il est probable que le pacha se servira de bâtimens marchands des puissances amies, *qui resteront neutres,* pour prendre ou envoyer des munitions de guerre et de bouche, la flotte du sultan visitera, d'après le droit clair et évident de sa hautesse, les bâtimens ci-dessus désignés, et, s'il le faut, elle en saisira les chargemens.

« Art. 2. — Les flottes ottomane et anglaise se réuniront pour agir de concert sur les côtes d'Égypte et de Syrie.

« Art. 3. — Le présent traité sera en vigueur l'espace de .... années. »

Ce projet, tout informe qu'il est, contient en germe le traité du 15 juillet 1840. On y voit déjà percer la tendance de l'Angleterre à se séparer de la France et à faire agir ses forces maritimes contre le pacha. La nature des mesures coërcitives, le théâtre de l'action, le principe en vertu duquel on courra sus aux vaisseaux du pacha et même aux navires neutres, tout cela est déjà indiqué dans les termes que l'on devait adopter plus tard. Mais il y a autre chose à remarquer ici : c'est que les moyens que l'on a fait servir à battre en brèche la puissance égyptienne, l'Angleterre ne songeait alors à les employer que dans l'intérêt du *statu quo.* Et voilà pourquoi la Turquie refusa d'y donner les mains. Les raisons de ce refus sont positivement signalées dans deux dépêches de lord Ponsonby à lord Palmerston, sous la date du 6 et du 22 avril 1839.

« Le moustechar Nourri-Effendi a répondu à ma communication que « la « sublime Porte ne pouvait pas être satisfaite du traité, parce que ce n'était « pas le traité que Reschid-Pacha désirait conclure; que la Porte voulait dé- « truire le *statu quo,* et que le traité proposé par lord Palmerston, *non-seule- « ment le laissait dans toute sa force,* mais condamnait encore la Porte à ne « pas prendre avantage des occasions favorables qui pourraient s'offrir à « l'avenir. »

« Le 21, Nourri-Effendi me dit qu'aucun traité ne servirait les intérêts de

Reschid-Pacha, vers la fin de mars 1839. Nous l'avons extraite du premier volume des documens parlementaires sur les affaires d'Orient.

la Porte, *à moins d'avoir pour objet la destruction de Méhémet-Ali*, et que par conséquent la Porte ne devait pas faire de traité.

« Je répliquai que l'on ne pouvait pas attendre du gouvernement anglais *qu'il abandonnât sa politique bien connue;* que le gouvernement de sa majesté n'avait rien demandé à la Porte, et qu'au contraire il donnait à la Porte, par ce traité, une garantie solide contre tout danger qui pourrait la menacer de la part du pacha d'Égypte, garantie qui diminuerait matériellement ses dépenses, si elle le voulait bien. »

On le voit, c'est un fait désormais à l'abri de toute contestation, que l'Angleterre a confirmé, par sa sanction expresse, l'arrangement de Kutaya. Pendant six ans, cette convention est restée le point de départ de sa politique, politique bien connue, comme l'a dit lord Ponsonby lui-même, que l'ambassadeur britannique à Constantinople défendait encore le 21 avril 1839 contre les *ébullitions belliqueuses* du sultan, et dans laquelle le gouvernement anglais s'était avancé au point d'insinuer au pacha qu'il n'avait qu'à remplir les engagemens de 1833 et que les puissances se chargeraient de son avenir, au point d'offrir à la Porte un traité définitif pour le cas où Méhémet-Ali franchirait les limites des provinces qui lui étaient assignées.

Après des déclarations aussi positives et aussi solennelles en faveur du *statu quo*, après cette double garantie donnée au sultan et au pacha d'Égypte, la Grande-Bretagne ne pouvait pas être reçue à changer d'attitude dans la question d'Orient. Il fallait du moins, pour justifier ce changement et pour légitimer ses actes d'hostilité contre le pacha d'Égypte, que Méhémet-Ali eût troublé le premier l'état de paix que la France et l'Angleterre avaient garanti. A l'exemple de ces oracles de l'antiquité qui, deux armées se trouvant en présence, annonçaient que celle des deux qui attaquerait l'autre serait battue, les puissances avaient signifié au sultan et au pacha d'Égypte, à la veille des hostilités, que l'Europe entière se déclarerait contre l'agresseur. De quel côté sont les torts de l'agression? Voilà ce qu'il importe d'éclaircir.

Il est très vrai que le règlement de Kutaya n'a jamais satisfait ni la Porte ni le vice-roi. La Porte, qui s'estimait heureuse, en 1833, d'acquérir à ce prix un peu de sécurité, ne tarda pas à regretter les provinces qu'elle avait cédées, et à manifester des projets belliqueux. Le pacha, de son côté, voulait assurer l'avenir de sa famille, et demandait l'indépendance pour obtenir l'hérédité. Mais il faut ajouter que Méhémet-Ali, contrarié dans ses plans par la résistance de

l'Europe, avait promis de respecter et avait respecté, en effet, la convention de Kutaya. Le sultan, au contraire, l'a violée, malgré les conseils des puissances; les témoignages historiques abondent pour la démonstration de ce fait.

On vient de lire cet aveu naïf du moustechar Nourri-Effendi à l'ambassadeur d'Angleterre, le 6 avril 1839 : « La Porte veut détruire le *statu quo;* » et cet autre du 21 avril : « La Porte veut la destruction de Méhémet-Ali. » Mais les projets aventureux du sultan remontaient à une date plus ancienne, et, il faut le dire, ces pensées funestes avaient reçu des encouragemens. Voici ce qu'écrit un ministre ottoman, le même qui a signé le traité du 15 juillet, Reschid-Pacha (1) :

« Les Russes venaient de proposer (2) au sultan un secours de cinquante mille hommes. On accueillait avec empressement tous les projets et plans d'attaque contre l'Égypte; on nommait Tahir-Pacha au pachalik d'Aïdin; les ministres partisans de la paix étaient obligés, *pour leur sûreté,* de se ranger de l'avis contraire. » Et ailleurs : « On (3) n'avait pas plus tôt, par les déclarations faites pour empêcher la sortie de la flotte, blessé et irrité le sultan, que la Russie s'empressa de lui offrir cinquante mille hommes et une flotte pour marcher contre le pacha d'Égypte. On sait que l'existence de Méhémet-Ali est un cauchemar pour Sultan-Mahmoud, et que la destruction de ce vassal est le rêve de ses jours et de ses nuits. »

Ainsi, l'idée fixe du sultan, le rêve de ses jours et de ses nuits, c'était la destruction du pacha d'Égypte. Il allait commencer les hostilités, lorsque la France et l'Angleterre après elle, redoutant pour la Porte les conséquences d'un conflit avec les forces égyptiennes, s'opposèrent à la sortie de la flotte turque. La Russie, au contraire, l'encourageait et lui offrait le secours de ses armées ainsi que de ses vaisseaux. A cette époque, en 1838, le sultan, voyant les puissances divisées, feignit de se rendre pour un temps aux conseils de la modération. Veut-on savoir le mot de cette énigme? L'Angleterre lui avait fait espérer qu'il atteindrait sans péril, et par des moyens pacifiques, le but qu'il se proposait. Voilà le secret de la soudaine conclusion du traité de commerce, signé le 16 août 1838, entre l'Angleterre et la Porte ottomane. Écoutons encore sur ce point Reschid-Pacha :

(1) *Du Statu quo en Orient.*
(2) En juillet 1838.
(3) *On*, c'est-à-dire la France et l'Angleterre.

« L'article 2 de ce traité, qui abolit virtuellement tous les monopoles, sera exécuté par tout l'empire, nommément en Égypte. De deux choses l'une, s'est-on dit à Constantinople : ou Méhémet-Ali sera obligé de renoncer à la moitié de son budget de recettes, procuré par les monopoles, *et verra par conséquent sa puissance détruite;* ou bien il refusera d'exécuter ce traité, et, *si l'Angleterre y tient*, elle se trouvera dans la nécessité de contraindre le pacha à s'y soumettre. »

Faut-il prouver que le traité de commerce n'était, dans la pensée des parties contractantes, qu'un moyen d'agression contre le pacha d'Egypte, une machine de guerre déguisée? Reschid-Pacha nous apprend encore que, « si le vice-roi d'Égypte se soumet au traité et s'il ne donne aucun prétexte à des mesures coërcitives, *le sultan se croira trompé par ses propres ministres ainsi que par l'Angleterre*, et qu'il se jettera dans les bras de la Russie. » En effet, au mois de novembre 1838, la soumission du pacha ayant déjoué les espérances que l'on avait conçues, l'ambassade russe recouvrait toute son influence et proposait au sultan de renouveler le traité d'Unkiar-Skelessi. Mais, comme il fallait sauver les apparences, M. de Boutenieff conseillait d'accorder à Méhémet-Ali l'hérédité de l'Égypte, à la condition du retour immédiat de la Syrie sous la domination directe de Mahmoud II. C'était, à peu de chose près, le traité du 15 juillet.

Le caractère impétueux du sultan ne s'accommodait d'aucune transaction. Les projets et les préparatifs de guerre furent repris et poussés avec une grande vigueur. Au commencement de 1839, le divan ordonna une levée de quatre-vingt mille hommes. En même temps Mahmoud adressait au grand conseil le message suivant : « Hafiz-Pacha me fait savoir que mon armée peut battre l'armée égyptienne en Syrie. Le capitan-pacha me fait savoir que ma flotte est assez forte pour vaincre et pour détruire la flotte égyptienne. Il vous reste à être braves et à faire votre devoir. »

Les dispositions de la Porte ne furent pas combattues à Constantinople par tous les ambassadeurs des puissances européennes. Lord Ponsonby en particulier se bornait à conseiller au sultan (1) « de ne rien précipiter, d'être prudent, et de différer les hostilités jusqu'au dernier moment. » Ou bien, voyant la détermination de la Porte irrévocable, il exprimait le vœu « qu'elle eût pris les meilleurs moyens d'assurer le succès. » Les autres cabinets, au contraire, effrayés à

(1) Dépêches de lord Ponsonby, 27 avril, 6 avril, 8 février, et surtout du 22 mai 1838.

l'approche du danger, adressèrent à la Porte les plus vives représentations, et commencèrent à échanger entre eux des projets vagues encore pour rétablir uue paix durable en Orient.

La Porte cependant dissimulait avec l'Europe. Ses ambassadeurs protestaient des intentions pacifiques du sultan, pendant que l'armée turque s'avançait vers les frontières de la Syrie. Sommé par le prince de Metternich d'abandonner ces préparatifs de guerre, Mahmoud faisait répondre à l'internonce autrichien :

« M. l'internonce a parlé à Nourri-Effendi d'un terme moyen pour la solution de cette question, sans avoir recours aux armes; cela veut dire la rentrée de Méhémet-Ali dans la position qui lui convient comme sujet. Mais cette position ne peut se réaliser que par la restitution par Méhémet-Ali d'Adana, de Damas, d'Alep, de Seyda, de Jérusalem et de Naplouse, et par la réduction de ses flottes actuelles, à ce point qui seul serait compatible avec sa qualité de sujet. Si les grandes puissances veulent travailler à faire naître un pareil état de choses, alors il serait digne de moi d'y donner mon adhésion impériale.

« J'ai également reçu de sa hautesse l'ordre de dire que, si le gouvernement de sa majesté britannique veut faire un acte de bienveillance et d'amitié, en adhérant à un traité d'alliance conçu dans le sens ci-dessus exprimé, sa hautesse l'acceptera avec plaisir. »

Cet ultimatum du sultan ne laissait plus aucun espoir de conserver la paix. Aussitôt que les puissances en ont acquis la conviction, au lieu de se montrer fidèles à leurs déclarations réitérées et de persévérer dans le blâme qu'elles avaient déjà infligé à la conduite de la Porte, elles se résignent à la guerre qu'elles n'ont pas su empêcher, et s'associent même aux passions du sultan en cherchant à renvoyer à Méhémet-Ali la responsabilité des évènemens. La Russie et l'Angleterre jettent le masque avant les autres. Cette conspiration déloyale se montre à découvert dans une dépêche écrite par lord Ponsonby, le 20 mai 1839, un mois avant la bataille de Nézib.

« Le lieutenant-colonel Campbell a transmis à votre seigneurie la copie d'une lettre à la date du 1er mai, écrite par Artin-Bey, et communiquée aux consuls (1). Une copie en est parvenue aussi au sultan, qui a été tellement exas-

(1) Voici cette lettre :

« Son altesse le généralissime vient de faire connaître que les forces du sultan ont dépassé Biledjik (appelé actuellement Bir), et y ont fait quelques fortifications. Son altesse, après avoir donné ordre à nos régimens cantonnés en Syrie de marcher vers Alep, allait se rendre en personne dans cette ville.

« Son altesse le vice-roi, ayant jugé que cette conduite de la Porte devait avoir pour but de faire tomber la faute sur nous, a écrit à son altesse le généralissime

péré, qu'il a donné ordre de déclarer la guerre à Méhémet-Ali. La réflexion cependant a fait retirer cet ordre; mais on a pressé l'armement de la flotte ainsi que l'envoi des troupes et des munitions à l'armée.

« Le sultan a dit qu'il *mourrait plutôt que de ne pas détruire son sujet rebelle*. Le langage de tous ceux qui l'entourent est celui-ci : « Nous espérons le succès, car tous les Syriens sont ennemis du pacha. »

« Les grandes puissances ont établi pour règle (*as the criterion of right or wrong*) l'abstinence de toute agression, déclarant que le coupable serait le sultan ou le pacha, selon que l'un ou l'autre commencerait les hostilités. Le jugement a été rendu par la Russie, *qui a pris sur elle de parler au nom de tous les cabinets*, et le pacha a été déclaré l'agresseur. L'accusation portée contre lui par la Russie est limitée aux actes les plus récens du pacha. Mais, dès le principe aussi bien qu'à la dernière heure, le pacha a toujours été l'agresseur, et le sultan a le droit de sommer les grandes puissances de se montrer fidèles à leurs déclarations, etc. »

Il est impossible de ne pas faire remarquer les contradictions vraiment grossières dans lesquelles tombe l'auteur de cette dépêche. Lord Ponsonby commence par dire que tout respire la guerre à Constantinople, que le sultan veut détruire le pacha d'Égypte, et que Mahmoud périra plutôt que de renoncer à ses projets; puis il affirme gravement que c'est le pacha d'Égypte qui a les torts de l'agression, et met son gouvernement en demeure de l'exécuter. L'opinion qu'exprime ici avec tant d'énergie l'ambassadeur britannique ne se fonde pas sur les rapports de ses agens, qui déposent tous au contraire, comme on le verra plus loin, des intentions pacifiques du sultan. C'est sur la parole de M. de Nesselrode que lord Ponsonby provoque une démonstration armée contre le pacha d'Égypte. Or, M. de Nesselrode, dans la dépêche qu'il adressait à M. de Medem le 29 mars 1839, ne s'expliquait pas absolument comme lord Ponsonby le fait parler :

« Les deux armées se trouvent aujourd'hui en présence. Les troupes de Méhémet-Ali ont été les premières à se rapprocher de la frontière; celles du sultan n'ont fait que suivre le mouvement, pour ne point être prises au dépourvu et pour pouvoir repousser la force par la force, dans le cas où l'armée égyptienne se livrerait à des actes d'hostilité. Ce mouvement, *sans être agressif*, porte néanmoins le caractère d'une démonstration menaçante que rien ne saurait justifier. »

On peut juger maintenant du respect que lord Ponsonby a pour la

de ne faire aucun mouvement avant d'être sûr de l'avancement des troupes du sultan, et de se confier en Dieu et d'agir en conséquence, si l'avancement de ces forces se constatait d'une manière positive.

vérité quand elle gêne ses vues. Non-seulement la Russie n'a pas déclaré que Méhémet-Ali avait les torts de l'agression, mais elle reconnaît que le mouvement des troupes égyptiennes, tel qu'on le lui a rapporté, n'a pas un caractère agressif. M. de Nesselrode ne prononce pas davantage la sentence du pacha ; il se borne à demander des explications et à proposer que la distance qui séparait jusqu'alors les deux armées soit rétablie. Mais ce n'est pas tout ; les renseignemens qui avaient déterminé la démarche de M. de Nesselrode étaient complètement inexacts. Lord Ponsonby lui-même va nous l'apprendre :

« Le comte Medem a écrit à M. de Boutenieff que les explications de Méhémet-Ali l'ont convaincu que les Égyptiens n'étaient pas les agresseurs. M. de Nesselrode l'avait supposé. » (Dépêche du 26 mai 1839.)

Que devient donc ce fameux oracle que la Russie et l'Angleterre empruntaient à Frédéric-le-Grand pour condamner le pacha d'Égypte : « Ce n'est pas la puissance qui frappe le premier coup qui est coupable de l'agression ; c'est bien plutôt celle qui a forcé l'autre pour se défendre? » En partant de la règle posée par Frédéric et invoquée par lord Ponsonby, n'est-ce pas au contraire le sultan que l'on doit déclarer l'agresseur? et n'a-t-il pas contraint le pacha d'Égypte à livrer, pour sa propre sûreté, la bataille de Nézib ?

J'insiste sur ce point, parce que l'opinion de lord Ponsonby a été partagée par son gouvernement, et parce qu'elle est devenue l'argument principal sur lequel s'est fondée la conférence de Londres pour déclarer le vice-roi déchu des droits que lui conférait l'arrangement de Kutaya.

« Le résultat de la bataille du 24 juin, dit lord Palmerston dans une dépêche adressée à lord Beauvale le 26 juillet 1839, ne peut pas devenir un titre pour Méhémet-Ali à des conditions meilleures ; c'est bien plutôt le contraire qui doit arriver, car cette bataille a été livrée au mépris des remontrances et des avertissemens des cinq puissances, l'armée égyptienne ayant attaqué l'armée turque, et le théâtre de l'action étant en dehors des frontières de la Syrie. »

Est-il vrai cependant que Méhémet-Ali n'ait tenu aucun compte des conseils des puissances, et qu'il ait voulu la guerre à tout prix? Ce n'était pas son intérêt, car il savait bien que l'arrangement de Kutaya était inattaquable tant qu'il le respecterait lui-même, et qu'il ne pouvait pas commencer les hostilités sans donner à la Russie et à l'Angleterre un prétexte pour se tourner contre lui. Mais voici un

document qui tranche la question et qui prouve que Méhémet-Ali a fait, pour déférer au vœu des puissances, tout ce que peut faire dans l'intérêt de la paix un général qui a l'ennemi en face et qui s'attend à être attaqué. C'est la déclaration de Méhémet-Ali au colonel Campbell, dans le moment où la Russie le sommait de rappeler ses troupes à Damas.

« Le vice-roi a déclaré à M. le colonel Campbell, agent et consul-général de sa majesté britannique, qu'il s'engage, dans le cas où les troupes du sultan, qui ont franchi l'Euphrate près de Bir, se retireraient de l'autre côté du fleuve, à faire faire un mouvement rétrograde à son armée, et à rappeler son fils Ibrahim à Damas; que, dans le cas où cette démonstration pacifique serait à son tour suivie d'un mouvement rétrograde de l'armée d'Hafiz-Pacha au-delà de Malatia, son altesse rappellera le généralissime en Égypte. De plus, son altesse le vice-roi a ajouté, de son propre mouvement, que, si les quatre grandes puissances consentaient à lui garantir la paix et s'intéressaient à lui obtenir la succession de sa famille, il retirerait une partie de ses troupes de la Syrie, et serait prêt à s'entendre sur un arrangement définitif propre à garantir la sécurité et adapté aux besoins du pays. » (Dépêche du 19 mai.)

La même déclaration fut faite aux consuls d'Autriche et de Russie, qui la trouvèrent complètement satisfaisante. Les motifs de leur adhésion sont développés dans la dépêche suivante de M. de Laurin à l'internonce autrichien.

« J'ai énoncé à M. le comte de Medem l'opinion d'accepter cette déclaration, quoique conditionnelle :

« 1° Parce que j'ai considéré que la dépêche de la cour de Saint-Pétersbourg est basée sur un état de choses bien différent de celui dans lequel Méhémet-Ali se trouve actuellement vis-à-vis de la sublime Porte; que, d'agresseur qu'il y est supposé, il est maintenant de fait lui-même menacé par les troupes du grand seigneur;

« 2° Parce qu'il est raisonnable de supposer que ladite cour impériale, si elle eût connu la complication actuelle, aurait cru ne devoir pas obliger Méhémet-Ali à rappeler ses troupes, pour ne pas le priver de moyens de défense et pour ne pas encourager les Osmanlis à pénétrer dans la Syrie et à en troubler la paix; et finalement,

« 3° Parce que la condition que Méhémet-Ali a stipulée de commencer par faire d'abord repasser les troupes du grand seigneur l'Euphrate est de peu de conséquence à l'égard du grand seigneur, qui peut-être n'avait pas même ordonné le passage de ce fleuve, tandis qu'elle est du plus haut intérêt pour la tranquillité et le repos de la Syrie, surtout après une excitation si forte et si dangereuse que celle qui a été produite par l'apparition desdites troupes en-deçà de l'Euphrate. » (Dépêche du 16 mai.)

Le gouvernement britannique aurait peut-être le droit de se plaindre, si on le jugeait sur le témoignage des envoyés étrangers. Il faut aller au-devant de cette objection. Les documens que lord Palmerston a publiés attestent qu'en accusant Méhémet-Ali, le cabinet anglais ne tenait aucun compte des déclarations très précises de ses propres agens.

M. Campbell, consul-général en Égypte, écrivait d'Alexandrie à lord Palmerston, le 28 mai :

« La conduite perfide du sultan, qui a agi contrairement aux conseils que lui donnaient les ambassadeurs à Constantinople, aura non-seulement épuisé ses ressources, mais aura affaibli son influence morale en Turquie, tandis que la conduite prudente et modérée d'Ibrahim-Pacha, agissant d'après les ordres de son père, s'abstenant de tout acte d'hostilité, lorsqu'il pouvait détruire l'armée d'Hafiz-Pacha, élèvera dans la même proportion Méhémet-Ali, et augmentera son influence dans l'empire ottoman. »

Voici ce que l'on trouve dans une dépêche du même agent à lord Ponsonby, sous la date du 5 juin :

« Des lettres du quartier-général, écrites le 30 mai, font connaître qu'un parti de cavalerie turque a attaqué la cavalerie égyptienne campée devant Aïntab, et a excité les villages du district à la révolte. Onze villages, ayant reçu des armes et des munitions d'Hafiz-Pacha, se sont révoltés. »

Après avoir fait remarquer que le signal des hostilités a été donné par la Porte, et que l'attaque a eu lieu sur le territoire égyptien, le colonel Campbell ajoute, en réponse aux plaintes de l'amiral Roussin, qui avait fait écho, dans sa bonne foi, aux clameurs hypocrites de lord Ponsonby :

« L'amiral Roussin a écrit à M. Cochelet pour l'informer que la Porte se plaignait hautement de plusieurs actes d'agression commis par Méhémet-Ali, tels que, 1° l'envoi à Orfa de cent cinquante soldats qui avaient pillé la ville; 2° l'entrée de Kourschid-Pacha à Bassora avec l'armée égyptienne. L'amiral Roussin enjoint à M. Cochelet de demander des explications précises sur ces deux points.

« *Il paraît que la Porte mystifie l'amiral Roussin* en bien des cas, et ce n'est qu'à cet ambassadeur qu'elle porte de pareilles plaintes. Tout cela est entièrement faux. Comment l'amiral Roussin peut-il supposer que cent cinquante hommes traversent l'Euphrate pour aller piller une ville qui a une forte garnison, et à quelque distance au-delà de Bir, où est aussi une garnison? Il n'est pas plus vrai que les troupes de Kourschid soient entrées à Bassora. Toutes ces allégations de la Porte ne font que montrer le désir qu'elle a d'allumer la guerre, et de rejeter sur Méhémet-Ali le blâme de l'agression. »

Ainsi, de l'aveu d'un agent anglais, la Porte mystifiait l'ambassadeur français, en lui faisant accroire qu'elle n'avait que des intentions pacifiques, et que le pacha d'Égypte la mettait dans le cas d'armer pour sa propre sûreté; mais à coup sûr elle n'avait pas mystifié l'ambassadeur britannique, qui voyait clair dans ses projets, et qui n'y apportait pas une bien vive opposition, comme le prouve la dépêche suivante :

« On déploie la plus grande activité pour envoyer des renforts à l'armée d'Hafiz-Pacha et pour que cette armée ne manque de rien. Je crois qu'Hafiz-Pacha continuera d'éviter les hostilités jusqu'au moment où la flotte ottomane, paraissant sur les côtes de la Syrie, aura donné aux partisans de la Porte le courage de se montrer; on veut aussi attendre les résultats de la collision qui ne peut manquer d'éclater entre la flotte ottomane et la flotte égyptienne. » (Lord Ponsonby à lord Palmerston, 12 juin.)

Le sultan se proposait d'attaquer le pacha d'Égypte par terre et par mer; la Porte l'avoue à lord Ponsonby (1), lord Ponsonby l'avoue à lord Palmerston, et l'on accuse ensuite le pacha d'avoir enfreint le *statu quo!*

Si quelque doute pouvait subsister après ces témoignages, les instructions données par la Porte au séraskier, et qui ont été trouvées au quartier-général de l'armée turque après la bataille de Nézib, prouveront aux plus incrédules que cette armée ne devait pas s'arrêter sur l'Euphrate, et qu'Ibrahim, en la dispersant, a prévenu un danger plus sérieux pour son père que la perte de la Syrie (2). En voici les extraits les plus saillans; c'est le sultan qui parle :

« Il n'y aura que la guerre qui me rendra maître de l'Égypte, et qui l'unira à l'empire des Osmanlis.

« L'armée doit être composée de 60,000 à 70,000 hommes, avec 120 pièces de canon.

« Partout où l'ennemi sera rencontré, il devra être battu par l'artillerie.

« Le généralissime marchera droit sur Alep, et de là à Damas, et ensuite à Acre, pour prendre possession de cette forteresse et ne pas perdre de temps pour s'emparer de toutes lesdites villes. Après la prise d'Acre, il faut laisser dans cette place un grand nombre de soldats et marcher en droite ligne sur

(1) « Le capitan-pacha dit qu'il a des ordres positifs de venir en contact avec la flotte égyptienne. » (M. Pisani à lord Ponsonby, Dardanelles, 20 juin.)

(2) « On ne sait pas et l'on ne croit pas que l'armée ait franchi la frontière; mais on espère qu'elle en est assez près *pour rendre l'attaque des Égyptiens inévitable,* et le sultan le désire ardemment. » (Dépêche de l'amiral Roussin, 16 mai 1839.)

l'Égypte. La prise d'Acre sera considérée comme la première conquête de cette guerre; cette entreprise pourra avoir son succès peut-être avant quatre ou cinq mois. »

Lord Ponsonby alléguait, dans une précédente dépêche, que la Russie, parlant au nom des puissances, avait rendu son jugement, et qu'elle avait déclaré Méhémet-Ali l'agresseur. Voici une sentence bien autrement décisive; c'est le conseil, disons mieux, l'autorisation donnée à Méhémet-Ali par les consuls des quatre puissances, *de repousser la force par la force*. Il est vrai que ce conseil était enveloppé de réserves et de restrictions; par exemple, les consuls engageaient Méhémet-Ali à enfermer ses troupes dans une ville de la Syrie, et à attendre là que le séraskier vînt les attaquer. Cela prouve que les diplomates européens n'entendent pas grand'chose à l'art militaire, car le vice-roi eût perdu la Syrie, s'il eût pris à la lettre l'avis qui lui était donné. Il ne le fit pas et fit bien. Voici la lettre qui a déterminé Ibrahim à livrer la bataille de Nézib :

« J'ai sous les yeux vos lettres du 14 et du 15 du présent mois, ainsi que celle du Kaftana-Bey, qui vous a été adressée, par lesquelles j'ai eu connaissance que quelques détachemens de la cavalerie turque ont saccagé les villages du district d'Aïntab, et qu'ils ont pris possession d'Ouront. En conséquence, vous me demandez la ligne de conduite à tenir dans cette circonstance. J'ai sur-le-champ fait traduire ces trois pièces, et je les ai communiquées aux consuls-généraux des quatre grandes puissances résidant à Alexandrie. Après avoir longuement discuté leur contenu, il m'ont dit : « L'intérêt de votre altesse est toujours de se tenir sur le pied de la défensive; mais avec cela votre altesse repoussera la force par la force par tous les moyens qui sont en votre pouvoir. Il est donc essentiel que son altesse Ibrahim-Pacha envoie un officier à Hafiz-Pacha pour lui demander des explications de sa conduite; et dans cet intervalle, pour protéger la province et la garnison d'Aïntab contre un coup de main, fortifiez-la en envoyant le nombre suffisant de troupes; et si, malgré tout cela, les Turcs persistent dans leurs menées et marchent vers Aïntab, la garnison se repliera vers le corps d'armée, qui s'avancera en même temps, et marchera à la rencontre de l'armée turque. Par cette mesure, la bataille n'aura lieu que sur le territoire égyptien; par là, vous prouverez facilement que la première agression a eu lieu de leur part. »

« Cette explication me parut d'autant plus convenable, qu'elle s'accorde tout-à-fait avec la conduite modérée que j'ai tenue à leur égard. En conséquence, je vous invite, mon fils, à vous régler exactement au contenu de la présente lettre. » (Méhémet-Ali à Ibrahim. — 22 Rabi-el-evil 1155.)

Arrêtons un moment nos regards sur cet étrange spectacle. Deux armées sont en présence, brûlant l'une et l'autre d'en venir aux

mains. Des deux côtés l'on consulte l'Europe. Nourri-Effendi s'adresse à lord Ponsonby (dépêche du 22 mai), et demande ce qu'il faut faire, à quoi lord Ponsonby répond : « Mon gouvernement ne vous conseille pas la guerre; mais, si vous la faites, tâchez de réussir. » Méhémet-Ali s'adresse aux quatre consuls-généraux, et ceux-ci, cédant à l'évidence des faits, ne peuvent que lui dire : « Si vous êtes attaqué, repoussez la force par la force. » Dans cette guerre civile entre musulmans, l'Europe, comme si elle assistait à un tournoi, laisse tomber les barrières, et crie aux deux champions : « Allez! »

Mais la déclaration des consuls, ce laissez-passer donné à la victoire égyptienne, n'a-t-il pas été désavoué par leurs gouvernemens respectifs? On ne trouve pas la moindre trace d'un tel désaveu dans les documens anglais. Il y a mieux, en refusant d'assister le sultan dans cette dernière tentative, l'Angleterre et la Russie ont clairement montré qu'elles le considéraient comme l'agresseur. Toutes les réclamations que la diplomatie européenne a pu soulever contre Méhémet-Ali postérieurement à la bataille de Nézib, tombent devant ce fait. Les puissances, n'étant pas venues au secours de la Porte lorsque leur assistance pouvait prévenir sa défaite, ne devaient pas être admises à protester contre le vainqueur (1); car, selon la parole de M. de Metternich, elles avaient abandonné l'empire à sa destinée (2).

De tout ce qui a été dit jusqu'ici, il résulte que le changement qui se fait remarquer, après la bataille de Nézib, dans l'attitude de la diplomatie anglaise, ne trouve pas sa justification dans la conduite de Méhémet-Ali. L'Angleterre avait d'ailleurs renoncé déjà au *statu quo* au moment où elle en recommandait l'observation au pacha d'Égypte, et où elle refusait d'assister la Porte dans les efforts que celle-ci faisait pour le troubler. Dès le mois de juin 1839, lord Palmerston agitait avec les puissances la question de savoir si l'on déposséderait le vice-roi de la Syrie, et se montrait déjà très entier

(1) « Le gouvernement russe a paru penser que, pourvu que les hostilités entre le sultan et Méhémet-Ali fussent confinées à la Syrie, les puissances européennes pourraient, sans danger pour leurs intérêts généraux et communs, rester les spectateurs passifs du conflit. Le gouvernement russe propose encore, dans l'éventualité d'un succès de Méhémet-Ali, de laisser les Égyptiens en possession d'Orfa et de Diarbekir. » (Dépêche de lord Palmerston à lord William Russell, 4 juillet 1839.)

(2) « La défaite de l'armée du sultan par celle de Méhémet-Ali serait une calamité moins funeste à nos intérêts que ne le serait le partage de l'empire (il était question de donner la Syrie à Méhémet-Ali), si ce partage devait s'opérer avec notre concours. » (Dépêche de lord Ponsonby, 27 mai 1839.)

sur ce point. « Si la Syrie devait continuer à être gouvernée par Méhémet-Ali, on ne pourrait pas déterminer le sultan à concéder à Méhémet-Ali le gouvernement héréditaire de l'Égypte. » (Dépêche de lord Palmerston, 10 juin.)

Il est vrai de dire que le sultan Mahmoud avait fait de la restitution de la Syrie la condition de la paix; mais, dans ces exigences si peu en rapport avec une situation presque désespérée, la Porte n'était que l'instrument de l'Angleterre. Depuis que l'expédition du colonel Chesney avait démontré la possibilité de rendre l'Euphrate navigable, de lier cette navigation avec celle de l'Oronte, et de mettre ainsi le golfe Persique en communication avec la Méditerranée, Malte avec Bombay, l'Angleterre ne pouvait pas consentir à laisser dans les mêmes mains la Syrie et l'Égypte, les deux routes du commerce européen vers les Indes. Enchaînée au *statu quo* par ses propres déclarations, elle ne désirait rien tant que de le voir rompre. Son intérêt particulier, intérêt de guerre, contrariait l'intérêt européen, intérêt de paix. De là les deux conduites qu'elle a tenues, les deux politiques très différentes qu'elle a menées de front dans les affaires d'Orient : l'une patente et officielle, celle de ses notes diplomatiques, l'autre secrète et souterraine, celle de ses agens, qu'elle se réservait d'avouer en temps opportun. Lord Palmerston personnifie en lui la première, et lord Ponsonby la seconde; elles se rejoignent et se confondent ostensiblement après la mort du sultan Mahmoud.

Les menées très peu loyales de la diplomatie anglaise se révèlent principalement dans l'insurrection de Syrie. M. Thiers, dans son *memorandum* du 3 octobre, accuse ouvertement les agens de l'Angleterre de l'avoir fomentée. Lord Palmerston s'en est défendu, à plusieurs reprises, devant le parlement. « Quelles que soient les causes de la révolte, disait-il dans la séance du 6 août 1840, les Syriens n'ont été soulevés ni à l'instigation des autorités anglaises, ni par des officiers anglais. » On vient de lire la dénégation; voici les faits, tels que les attestent les trois volumes de correspondance publiés par lord Palmerston.

On sait que lord Ponsonby se vantait à Constantinople d'avoir une politique à lui, et de ne transmettre à la Porte que pour la forme les recommandations pacifiques que lui adressait d'abord son gouvernement. Il formait, avec M. de Stürmer, internonce autrichien, un conciliabule d'où partaient les encouragemens donnés au parti de la guerre dans le divan. M. de Stürmer en fait naïvement l'aveu par une lettre à lord Ponsonby, du 7 janvier 1841.

« Je vous avoue que ce n'est pas sans quelque regret que je vois ainsi s'évanouir l'espoir que nous avions de *voir la puissance de Méhémet-Ali s'écrouler de fond en comble;* mais *mon rôle est fini*, et il ne me reste plus qu'à attendre les ordres que mon gouvernement voudra bien me faire parvenir, et à les exécuter scrupuleusement. »

Quel est donc ce rôle de l'internonce qui finit au moment où M. de Metternich exige impérativement la paix, sinon un rôle secret, un rôle belliqueux, le rôle d'agent provocateur? Lord Ponsonby n'a que trop bien rempli la même mission. Dès l'année 1835, et par les conseils de l'ambassadeur anglais, la Porte envoyait un agent à l'émir Béchir, pour l'inviter à secouer l'autorité de Méhémet-Ali. Cet agent était, dit-on, M. Fitznechter, secrétaire de M. Blake, qui rédigea plus tard le *Moniteur Ottoman*. L'émir accueillit avec empressement l'envoyé de la Porte; mais, avant de se déclarer, il voulait attendre que les Turcs se fussent rendus maître du littoral de la Syrie. « Les montagnards, disait-il, n'auraient de chances de succès que lorsque la plaine serait au pouvoir de la Porte; car la montagne, ne produisant de blé que pour une consommation de trois mois, serait bien vite affamée par un ennemi qui occuperait Beyrouth et Tripoli. » Cette raison est la même que l'émir donnait encore en 1840 aux agens de l'Angleterre pour expliquer son inaction.

En 1836, l'intervention de l'Angleterre prend une forme plus directe. Un nouvel émissaire est envoyé dans le Liban, non plus un étranger, ni un employé de la Porte, mais un Anglais attaché à l'ambassade britannique, M. Richard Wood, beau-frère de M. Moore, consul d'Angleterre à Beyrouth. Le prétexte dont lord Ponsonby couvrit cette mission fut la nécessité pour M. Wood, dont on voulait faire un drogman, de se familiariser avec la connaissance de la langue arabe; mais l'agent de lord Ponsonby devait en réalité se mettre en rapport avec les scheiks de la montagne, et les sonder sur leurs dispositions à l'égard de Méhémet-Ali. On en trouvera la preuve dans les lettres écrites par M. Wood pendant le cours de sa seconde mission, et qui font allusion à ces préliminaires de la révolte.

« Lorsque j'eus l'honneur de présenter mes respects à votre excellence, *il y a quatre ans*, je fis allusion à la séparation qui s'opérerait probablement un jour entre la Syrie et les domaines de Méhémet-Ali. (Lettre de M. Wood à l'émir Béchir. — Il-Shehaby, 13 août 1840.)

« Mon prince, vous devez vous souvenir de la conversation que nous avons eue, *il y a quatre ans*, et de la détermination que vous manifestâtes alors d'armer vos compatriotes, *pourvu que l'Angleterre vous assistât* dans vos

nobles efforts pour procurer la liberté à votre pays. Cet heureux moment est arrivé» ! (Lettre de M. Wood à l'émir Béchir. Il-Kasim, — 13 août 1840.)

La troisième tentative a précédé de quelques semaines la signature du traité du 15 juillet, et avait probablement été concertée entre lord Palmerston et lord Ponsonby, dans la pensée d'ouvrir ainsi aux puissances, qui tenaient encore, pour la forme, au *statu quo*, une espérance qui les déterminât à conclure cet arrangement.

Le gouvernement anglais a dissimulé avec beaucoup de soin la part qu'il avait prise dès l'origine à l'insurrection de Syrie. La Porte seule parut d'abord s'en mêler. « Des émissaires arrivent chaque jour d'Égypte et de Syrie, dit l'amiral Roussin dans une dépêche du 16 mai 1839, envoyés secrètement par le sultan; ils lui rapportent que toutes les populations sont prêtes à s'insurger contre Méhémet-Ali au premier signal. » Cependant on remarque déjà une différence très marquée entre le langage que tient lord Ponsonby et celui des consuls anglais qui résident à Alexandrie, à Damas, à Alep et à Beyrouth. Ceux-ci, n'étant pas encore dans le secret des desseins de leur gouvernement, se bornent à donner loyalement leur avis sur la marche et sur les chances de l'insurrection. Ces renseignemens ne sont pas toujours favorables. Ainsi, M. Campbell écrit à lord Palmerston, le 6 juillet 1839 :

« Quant aux espérances que l'on entretient généralement à Constantinople d'un soulèvement de la population syrienne à l'apparition de l'armée turque, je ne les ai jamais partagées. Comme j'avais l'expérience de mes propres observations sur ce pays, je n'ai jamais été disposé à mettre une grande confiance dans les rapports que faisaient les agens anglais ou autres du mécontentement de la Syrie. Il est maintenant démontré que tous les efforts des émissaires du sultan n'ont produit que des mouvemens partiels et sans importance, et seulement dans la population musulmane; car je puis dire en toute sûreté que, pour les chrétiens de toute communion et pour les juifs, ils craignent de rentrer sous la vieille domination du sultan. »

Le même agent, dans ses dépêches du 28 juillet et du 6 août, a prédit avec un grand sens l'état de choses auquel nous assistons depuis l'expulsion des Égyptiens.

« J'ai plus d'une fois pris la liberté d'exposer à votre seigneurie mon opinion relativement à la succession héréditaire de la Syrie dans la famille de Méhemet-Ali, combinaison qui, je le pense, serait très avantageuse à la Porte elle-même, et qui tendrait plutôt à la fortifier qu'à l'affaiblir. Le principal motif de mon opinion est la misère qui accablerait les chrétiens et les juifs de

la Syrie dans le cas où cette contrée se trouverait gouvernée comme auparavant. Je suis convaincu que non-seulement la Syrie serait alors livrée à l'anarchie et au carnage, mais que le commerce européen serait entièrement détruit. »

Cependant les dépêches de lord Ponsonby à lord Palmerston se terminent presque toutes par un appel plus ou moins direct à l'insurrection. Au moment où il juge le succès du complot suffisamment préparé, l'ambassadeur anglais se dévoile et demande en termes exprès l'autorisation d'agir.

« Si Ibrahim avance, il sera facile de soulever tous les Syriens contre son gouvernement. *Je puis répondre des habitans du Liban, de l'émir Béchir et de tous,* pourvu que l'Angleterre veuille agir et les aider. Je pense que la seule apparition d'une escadre anglaise, quelque faible qu'elle soit, accompagnée d'une frégate ottomane portant le pavillon du sultan, suffira pour soulever le pays tout entier. Le sultan est disposé à envoyer la frégate et à donner tout l'appui qui sera en son pouvoir. » (Dépêche du 25 avril 1840.)

Est-ce clair? la conspiration de l'Angleterre avec la Porte pour insurger la Syrie est-elle assez manifeste? Quel aveu plus explicite peut-on désirer des tentatives que lord Ponsonby a faites pour détourner les montagnards du Liban de l'obéissance qu'ils devaient à Méhémet-Ali, aux termes de l'arrangement de Kutaya, arrangement que l'Angleterre elle-même avait garanti? L'ambassadeur britannique répond de l'émir Béchir et de tous les autres scheiks! Il s'était donc mis en rapport avec eux; il y avait donc eu d'autres émissaires que ceux de la Porte envoyés dans le Liban pour exciter la révolte! Lord Ponsonby avait donc abdiqué son caractère de médiateur et d'arbitre! il avait prêché la paix au pacha d'Égypte, et la guerre aux montagnards de la Syrie! L'on pourrait être tenté de croire que l'ambassadeur d'Angleterre, en tenant cette conduite à Constantinople, s'écartait des instructions de son gouvernement; mais voici une pièce qui lèvera tous les doutes à cet égard. Pendant que lord Ponsonby demandait, de Constantinople, la permission d'aller en avant, lord Palmerston lui traçait, de Londres, un véritable plan d'action.

« Je donne pour instruction à votre excellence de faire vos efforts pour décider la Porte, en temps opportun, à concéder aux Druses des priviléges et des exemptions (d'impôt apparemment) qui puissent raisonnablement satisfaire leurs désirs. » (Dépêche du 21 avril 1840.)

Il est évident qu'en conseillant à la Porte d'accorder directement

aux Druses des priviléges qu'ils avaient vainement réclamés de Méhémet-Ali, lord Palmerston espérait les confirmer dans la pensée de briser le joug égyptien. Cette politique sans scrupule obtint bientôt un commencement de succès. Une partie des montagnards se souleva. On peut juger des espérances que ce premier acte de la révolte dut exciter à Londres par l'extrait suivant d'une dépêche écrite le 10 juin 1840, par M. Moore, consul à Beyrouth.

« Je considère l'influence égyptienne comme touchant à sa fin en Syrie. Si l'on fournit aux insurgés des armes et des munitions, les troupes du pacha seront chassées du pays ou massacrées. »

Mais le résultat se faisant trop attendre au gré du gouvernement anglais, lord Ponsonby prit la résolution d'envoyer en Syrie son drogman, M. Wood, que l'on a vu déjà figurer dans les intrigues nouées en 1836 avec les chefs du Liban. La mission de M. Wood a été l'objet d'une controverse assez animée dans la chambre des communes. Dans la séance du 20 septembre 1841, le docteur Bowring accusait le gouvernement britannique d'avoir fomenté l'insurrection en Syrie et d'avoir employé à cette œuvre un agent anglais; lord Palmerston répondit que M. Wood était un Anglais turcoman qui avait agi par les ordres du sultan et non par ceux du gouvernement anglais.

On ne saurait trop s'étonner et de la témérité de cette assertion et de la parfaite indifférence avec laquelle le parlement l'a reçue; car enfin tout membre des communes avait sous sa main la preuve du contraire. Il ne s'agissait que d'ouvrir la correspondance diplomatique imprimée pour l'usage des chambres, et de lire les propres dépêches de lord Ponsonby ainsi que celles de lord Palmerston. Les adversaires de lord Palmerston auraient-ils craint d'afficher au grand jour dans sa personne une politique qui ne peut que déshonorer une grande nation? Quoi qu'il en soit, voici les faits dans toute leur nudité.

Le premier prétexte dont on décora la mission de M. Wood, en 1840, fut la nécessité d'obtenir des renseignemens exacts sur l'état de la Syrie.

« J'ai cru de mon devoir, écrivait, le 29 juin 1840, lord Ponsonby, d'envoyer en Syrie M. Wood, mon drogman, *qui a des relations personnelles avec* la plupart des chefs du Liban. M. Wood est parti sur *le Cyclope*. »

Le départ de M. Wood pour la Syrie est antérieur, comme on

voit, au traité du 15 juillet. Cet agent écrivait, le 3 juillet, de la rade de Beyrouth :

« Je me suis déterminé à ne pas prendre terre à Beyrouth, où je serais exposé à des insultes, et d'où l'on m'empêcherait peut-être plus tard de sortir. »

Les craintes que laisse voir ici M. Wood prouvent qu'il ne se considérait pas lui-même comme un observateur inoffensif, et qu'il avait autre chose à faire en Syrie que de se mettre à l'affût des évènemens. Le 22 juillet, l'envoyé de lord Ponsonby n'avait pas quitté la rade de Beyrouth, où il recevait, à bord d'un vaisseau de 84, les visites des insurgés. C'est de là qu'il adressait leurs pétitions à lord Ponsonby, et qu'il demandait pour eux l'assistance des troupes européennes ainsi que des armes et des munitions. (Dépêche de M. Wood, 22 juillet 1840 (1).

Il y a deux périodes bien distinctes dans la mission de M. Wood. Pendant la première, celle qui précède le traité du 15 juillet et la proclamation de ce traité en Orient, M. Wood est un agent secret que l'on n'avoue pas encore, et qui ne se met en rapport avec les insurgés syriens que pour savoir jusqu'à quel point l'on peut compter sur eux, dans le cas où l'Angleterre viendrait à leur secours. Ses provocations à la révolte ne peuvent être que conditionnelles; il va semer ce que Napier doit recueillir plus tard. Ce plan de conduite est nettement indiqué dans sa dépêche du 24 juillet à lord Ponsonby.

« Les Druses sont dans la situation la plus désespérée. Ils implorent chaque jour notre assistance, et promettent que, si nous leur en donnons les moyens, ils se lèveront jusqu'au dernier homme. Tout ce qu'ils demandent, ce sont des munitions et des armes.... Il n'y a jamais eu peut-être un moment plus favorable pour séparer la Syrie de l'Égypte, et *pour accomplir les vues politiques de lord Palmerston, par rapport à Méhémet-Ali,* sans de grands sacrifices de notre part.

« J'explique aux Syriens les désirs et la politique de la Grande-Bretagne, et le succès qui doit nécessairement suivre, s'ils nous assistent en demeurant fermes et unis entre eux. Tout cela, ils le comprennent parfaitement, mais ils demandent toujours un appui indirect de notre part; autrement, ils disent qu'ils finiront par être accablés.

« Je ne doute pas que, si l'on avait empêché l'expédition égyptienne de

(1) « J'ai donné d'amples instructions à M. Wood, par des lettres que l'amiral Stopford doit lui transmettre. » Et plus loin : « Je recommande à la bienveillance de votre seigneurie la bonne conduite de M. Wood. Il a couru personnellement de grands dangers. » (Lord Ponsonby, 5 août 1841.)

débarquer, la Syrie ne fût aujourd'hui libre. Ai-je besoin d'ajouter, milord, que je n'épargnerai aucun effort pour remplir les vues de votre seigneurie, malgré les difficultés dont je suis environné et celles qui dérivent de ma position personnelle : car les argumens que j'emploie à l'égard des Syriens peuvent être excellens; *mais les Syriens voudraient les voir suivis d'effet.* Je brûle d'apprendre quel genre de secours la Porte doit leur donner, et encore plus de connaître les intentions du gouvernement de sa majesté. »

Ainsi, dès le 24 juillet, M. Wood portait aux insurgés des ouvertures de la part de son gouvernement. Il parlait au nom de la Grande-Bretagne, et comme l'envoyé de lord Ponsonby. Sa mission va-t-elle changer de caractère, lorsqu'il aura reçu l'autorisation d'agir à découvert?

« Je vous ordonne, lui écrit lord Ponsonby le 4 août 1840, de déclarer hautement en mon nom, à quiconque voudra vous entendre, que je suis autorisé à faire connaître aux Syriens que le gouvernement anglais, de concert avec les gouvernemens d'Autriche, de Prusse et de Russie, protégera ceux qui voudront rentrer sous l'obéissance directe du sultan; que la flotte anglaise viendra au secours des Syriens; que la sublime Porte enverra des armes et des munitions, etc. »

Une seconde dépêche de lord Ponsonby, à la date du 22 août, prouve qu'à cette époque il considérait toujours M. Wood comme l'agent direct de l'Angleterre; car il lui transmettait une lettre de Reschid-Pacha à l'émir Béchir, en lui enjoignant de déclarer à l'émir qu'il encourrait l'inimitié des quatre puissances, s'il persistait à demeurer fidèle à Méhémet-Ali.

En conséquence de ces instructions, M. Wood écrivit à tous les chefs de la montagne, adressa des proclamations aux insurgés du Liban et du Hauran, et fit tant qu'il *organisa*, comme il le dit lui-même dans sa dépêche du 23 août, *une réaction en Syrie.* Lord Ponsonby lui a du reste rendu plus tard ce témoignage, dans sa dépêche du 11 novembre 1840 :

« L'amiral Walker m'a assuré ce matin que M. Wood, par son habileté et par ses efforts, avait fait plus que personne pour le succès que nous avons obtenu en Syrie, à l'exception du commodore Napier. . »

Afin que l'on voie plus clairement ce que M. Wood était autorisé à promettre, et au nom de qui il promettait, il convient de citer textuellement la lettre écrite par cet agent à l'émir Béchir :

« L'intérêt que le gouvernement de sa majesté prend à la prospérité de

votre famille, de votre excellence et du peuple placé sous votre direction, me détermine à vous annoncer sans délai, à vous ainsi qu'aux Syriens, *au nom de son excellence l'ambassadeur anglais,* que la Grande-Bretagne, l'Autriche, la Russie et la Prusse ont résolu d'aider le sultan à recouvrer la Syrie. A cet effet, le gouvernement de sa majesté a ordonné à la flotte anglaise de couper toute communication par mer entre Alexandrie et le Syrie, et de secourir les Syriens par tous les moyens possibles. Le sultan enverra des armes et des munitions pour seconder les efforts qu'ils feront pour reconquérir leur liberté. On prépare, avec autant d'activité qu'il est possible, d'autres mesures de protection et de secours.

« Les quatre grandes puissances ayant unanimement adopté cette résolution, votre excellence n'a rien à craindre. La prévoyance et les talens qui distinguent si éminemment votre excellence, lui feront comprendre sans peine les résultats de cette démarche qui doit amener la chute de Méhémet-Ali et la restitution de la Syrie au sultan ; dans ces évènemens, votre prospérité à venir et le bonheur de vos enfans dépendront matériellement de l'assistance et de l'appui que vous donnerez au sultan, qui, de son côté, promet fidèlement pardon et récompense à ceux qui rentreront dans le devoir. Les quatre puissances se chargent de procurer aux habitans du Liban les lois, les libertés et les priviléges dont ils jouissaient auparavant sous l'autorité de leur légitime souverain.

« Ce qui me détermine à vous adresser cette lettre, c'est le désir que j'ai de vous faire accepter mes services et de porter en même temps à votre connaissance la détermination de la Grande-Bretagne en votre faveur et en faveur de votre peuple. En terminant, permettez-moi de rappeler à votre excellence les services qui lui furent rendus par sir Sydney Smith, et de vous assurer qu'un autre commodore anglais est prêt à vous assister de la même manière. » (13 août 1840.)

Deux jours plus tard, dans une lettre confidentielle adressée au même prince, M. Wood s'expliquait encore plus nettement, et promettait une sorte d'indépendance à l'émir Béchir, pour le cas où il abandonnerait Méhémet-Ali.

« L'ambassadeur britannique m'autorise à vous déclarer qu'outre la liberté qui vous sera accordée, vous recevrez la récompense de vos services passés et futurs, et que vous tiendrez votre autorité directement de la Porte, ce qu est un avantage digne de considération. »

Mais voici une preuve, que lord Palmerston ne récusera pas, du caractère purement anglais donné à la mission de M. Wood. Le 26 septembre 1840, cet agent est nommé vice-consul à Beyrouth; on l'at-

tache en même temps, en qualité d'interprète, à l'expédition dirigée par sir Charles Smith (1).

Ce ne fut que le 29 septembre que la Porte, à la demande de lord Ponsonby, et afin de rendre M. Wood indépendant du nouveau pacha d'Acre, Izzet Méhémet, lui conféra de pleins pouvoirs pour agir en son nom (2). Mais il ne cessa pas, pour cela, de recevoir les ordres du gouvernement anglais et jouit, en qualité d'agent diplomatique, de la même autorité que sir Charles Smith à la tête des forces de terre et le commodore Napier à la tête des forces de mer. Quand on parcourt ses nombreuses dépêches, on le voit licencier les conscrits syriens qui sont dans l'armée d'Ibrahim, déposer l'émir Béchir, et lui nommer un successeur, traiter enfin avec les chefs des Druses et des Mutualis insurgés, qui lui obéissent comme à un visir parlant avec l'autorité du Koran (3). La Porte avait affranchi M. Wood du contrôle des pachas; lord Ponsonby l'affranchissait de toute espèce de subordination envers les autorités anglaises.

(1) « Je donne à Sélim-Pacha toute l'assistance que je puis, en écrivant aux scheiks en son nom, en lançant des proclamations, en donnant toute espèce de renseignemens sur le pays et sur les populations. Je visite même la nuit les avant-postes avec lui jusqu'à minuit, pour lui donner confiance et pour servir d'interprète aux officiers anglais. » (Dépêche de M. Wood, 11 septembre 1840.)

(2) Le grand-visir à Richard Wood :

« Les ministres de la sublime Porte ont eu connaissance du zèle et de l'activité que vous avez déployés en défendant les intérêts de la Porte en Syrie. Cette conduite s'accorde avec votre caractère de *fidèle agent de son allié sincère*, le gouvernement britannique, qui a toujours rendu à la Porte les meilleurs services, dans les circonstances les plus importantes. Votre profonde connaissance de l'état des affaires dans ce pays et votre récente nomination au consulat de Beyrouth nous font espérer que vous voudrez continuer à vous employer pour régler et pour terminer les affaires de la Porte en Syrie. En conséquence, le présent document vous est envoyé, vous autorisant, de la part de la sublime Porte, à agir ainsi à l'avenir.

« RAOUF. »

Shaban 3,1256. — 29 septembre 1840.

(3) « Comme tout le peuple et les gouverneurs sont rentrés dans le devoir à l'égard du sultan, conformément à la loi sacrée (le Koran), et comme nous sommes actuellement à Sidon, nous vous écrivons de venir et de recevoir vos amis en sûreté, et vous serez récompensé de vos services et de votre loyauté. Toute garantie vous sera donnée. Soyez assuré, avant tout, que vous serez confirmé dans votre gouvernement. Dans l'attente d'avoir l'honneur de vous voir vendredi prochain, puisse Dieu vous donner la force de vous décider selon le livre saint (le Koran)! » (Lettre circulaire de M. Wood aux scheiks des Mutualis, 27 septembre.)

« J'ai relevé M. Wood de l'obligation de servir d'interprète à sir Charles Smith et de ces devoirs secondaires que tout le monde peut remplir. Je l'ai invité à reprendre ses démarches actives auprès des Syriens, démarches qui ont déjà produit des résultats signalés. J'ai aussi enjoint à M. Wood de ne plus se considérer comme vice-consul, et de se regarder comme *absolument indépendant de l'autorité et du contrôle de qui que ce soit en Syrie* dans l'accomplissement des devoirs que la confiance de la Porte lui impose, mais *de m'adresser ses rapports sur tout ce qu'il fera.* » (Dépêche du 18 novembre 1840.)

Enfin, et pour conclure, nous avons le témoignage de M. Wood lui-même, qui déclare qu'il a pris des engagemens avec les Syriens au nom de l'ambassadeur britannique, et que c'est la garantie de l'Angleterre qui a déterminé les montagnards à se révolter de nouveau.

« J'ai distinctement notifié à Izzet-Pacha qu'avant son arrivée j'avais déclaré aux Syriens, *avec l'autorisation de votre seigneurie*, que la Porte leur accorderait leurs anciens droits et priviléges s'ils rentraient dans le devoir, et que, comme je savais que *c'étaient ces promesses qui leur avaient donné le courage de se révolter* encore une fois contre les autorités égyptiennes, quelques semaines après qu'ils avaient posé les armes, j'attendais maintenant avec une pleine confiance qu'il exécutât tout ce que j'avais promis en votre nom. » (M. Wood à lord Ponsonby, 8 octobre 1840.)

Lord Palmerston lui-même a reconnu que M. Wood avait parlé au nom de l'Angleterre, et que les promesses faites aux Syriens engageaient le gouvernement anglais. On peut opposer avec confiance à ses dénégations parlementaires du 20 septembre 1841 ses aveux antérieurs.

« Je saisis cette occasion de rappeler à votre excellence que, comme les Syriens *ont été déterminés par les autorités anglaises à prendre les armes* pour le sultan, et à se déclarer en sa faveur, c'est un devoir particulier pour le gouvernement anglais de ne rien négliger pour décider la Porte à prendre à l'avenir, pour l'administration de la Syrie, des arrangemens qui puissent mettre les Syriens à l'abri de l'oppression, et les rendre heureux et satisfaits. » (Dépêche de lord Palmerston à lord Ponsonby, 12 décembre 1840.)

Lord Palmerston en convient, les populations de la Syrie ne se sont pas insurgées de leur propre mouvement; il a fallu, pour les déterminer à prendre les armes, les encouragemens et la garantie du gouvernement anglais. L'Angleterre les a appelées à la révolte secrètement avant le traité du 15 juillet, et ouvertement depuis ce traité.

Ses agens ont travaillé pendant quatre ans à fomenter cette insurrection dont lord Palmerston s'est fait ensuite un argument pour déterminer les puissances à renverser le *statu quo*. Après avoir excité les Syriens à massacrer les garnisons égyptiennes, il a prétendu que l'Europe ne pouvait pas abandonner les peuplades du Liban aux vengeances d'Ibrahim. On a invoqué des motifs d'humanité (1) pour décider l'expédition qui devait aboutir au bombardement de Saint-Jean-d'Acre et de Beyrouth. Il n'y a certainement rien de plus machiavélique ni de plus immoral dans les manœuvres politiques qui préparèrent le partage de la Pologne entre Catherine, Marie-Thérèse et Frédéric II.

Dans la conduite d'un gouvernement comme dans la vie privée, les actes que l'on n'avoue pas sont rarement des actes honnêtes. En déclarant, au mépris de la vérité et de sa propre signature, que les Syriens n'avaient été soulevés ni à l'instigation de l'Angleterre ni par des agens anglais, lord Palmerston a donné la mesure de l'opinion qu'il avait lui-même de cet épisode de son intervention dans les affaires de l'Orient. Si l'on avait pu se méprendre sur le caractère d'un tel procédé, le soin qu'a mis le ministre anglais à s'en disculper suffirait pour le flétrir. Lord Palmerston l'a bien senti; car, après avoir démenti la participation de l'Angleterre aux mouvemens de la Syrie, il a cherché à justifier l'insurrection elle-même. « La révolte, disait ce ministre à la chambre des communes, le 6 août 1840, la révolte, puisqu'on l'appelle ainsi, a éclaté en Syrie contre les autorités locales qui occupaient le pays; ce n'était point une révolte contre le souverain. »

L'argument n'est admissible ni en équité ni en droit. Dans le droit féodal de l'empire ottoman, les populations syriennes devaient obéissance au pacha d'Égypte, que la Porte avait fait leur gouverneur, tant que Méhémet-Ali n'aurait pas rompu le lien de subordination qui l'attachait au sultan; et tant que ce lien subsistait, c'était se révolter contre le grand-seigneur que de prendre les armes contre son vicaire temporel, le vice-roi. En fait, les choses ne se sont pas passées autrement. Les montagnards du Liban, qui avaient concouru avec

(1) On lit dans le protocole réservé du 15 juillet : « Lesdits plénipotentiaires, étant profondément pénétrés de la conviction que, vu l'état des choses en Syrie, des *intérêts d'humanité*, aussi bien que les graves considérations de politique européenne qui constituent l'objet de la sollicitude commune des puissances, réclament impérieusement d'éviter tout retard dans l'accomplissement de la pacification, etc. »

les Anglais et avec les Turcs à chasser l'armée égyptienne de la Syrie, ont prétendu se rendre indépendans de la Porte aussi bien que de l'Égypte; l'intervention des forces britanniques a été nécessaire pour les décider à payer un modique et dérisoire tribut.

Si l'on s'en tient aux considérations d'équité, le raisonnement de lord Palmerston doit paraître encore plus faible. L'arrangement de Kutaya obligeait en effet le sultan comme le pacha; c'est le sultan qui l'a violé. Veut-on dire que cette infraction, venant du suzerain, pouvait délier les Syriens de la fidélité qu'ils devaient au vassal? Lorsque l'Europe a contenu Ibrahim au milieu de sa victoire, et qu'Ibrahim s'est arrêté pour lui obéir, n'a-t-elle pas contracté l'obligation morale de le maintenir dans la possession des territoires qu'il s'était abstenu de franchir? Était-il juste de punir le vice-roi d'Égypte de sa modération, et de récompenser le sultan de sa témérité?

Lord Palmerston a beau dire, la révolte a été bien nommée. Les puissances européennes peuvent, en se coalisant, déplacer les limites des empires, mais elles ne changeront pas le droit. Il sera éternellement honteux pour l'Europe, pour les cabinets qui représentent des nations civilisées, de n'avoir su vaincre Méhémet-Ali, un barbare, qu'en le trompant et qu'en manquant à la foi jurée.

LÉON FAUCHER.

(*La suite au prochain numéro.*)

LE

DOCTEUR HERBEAU.[1]

IX.

La nouvelle de l'abdication du docteur Herbeau en faveur de son fils s'était, en moins d'un jour, répandue dans Saint-Léonard. On en parlait diversement. Les uns approuvaient le docteur ; les autres le blâmaient hautement. On cherchait les motifs de cette détermination soudaine. On savait déjà que le château de Riquemont venait d'échoir au docteur Savenay. La ville entière était aux abois. On se préoccupait surtout du prochain retour du jeune Célestin. On se demandait si la gloire et la puissance de la maison Herbeau refleuriraient dans ce jeune homme, si le vieux docteur, ainsi que l'avait dit Adélaïde, renaîtrait comme le phénix de ses cendres. Les avis étaient partagés. La politique, qui s'envenimait fort à cette époque, mêlait son fiel et son venin à toutes les discussions qui s'entamaient à ce sujet. Le parti libéral tenait pour le docteur Savenay, qui ne se doutait pas d'un si grand honneur ; le parti monarchique, pour le docteur

(1) Dernière partie. — Voyez les livraisons du 15 octobre et du 1er novembre.

Herbeau, qui le représentait. Les uns prétendaient que les Herbeau étaient une dynastie usée, avec laquelle on devait une bonne fois en finir; les autres, qu'il n'en était rien, et que les destinées du pays reposaient sur cette famille. Ainsi placées sur ce terrain brûlant, les discussions ne tardaient pas à prendre un caractère d'acharnement difficile à décrire. Chacun personnifiant dans le docteur Herbeau ses haines et ses sympathies politiques, on en arrivait bientôt à se traiter les uns les autres de tyrans et de sans-culottes, de jésuites et de buveurs de sang. Durant la semaine qui précéda l'arrivée de Célestin, on put voir chaque jour des groupes furieux parcourir en tous sens la ville. Comme autrefois à Florence, entre guelfes et gibelins, on s'insultait dans les rues de Saint-Léonard, sur la place et sur les boulevarts, et chaque soir les cafés, transformés en clubs, continuaient les discordes et les querelles de la journée.

Sourd au bruit qui se faisait autour de son nom, le docteur Herbeau vivait retiré dans sa maison et ne recevait que ses amis les plus chers. Vainement quelques fièvres et quelques érysipèles, courtisans du malheur, vinrent le solliciter. Il refusa leurs hommages et les pria d'attendre le retour de son fils. Il était triste et grave. Chose étrange! ce noble et doux visage que les années avaient à peine sillonné du bout de leurs ailes, se flétrit en moins de quelques jours. Ses yeux s'éteignirent, ses joues se plissèrent, et son front se chargea de rides. Ainsi l'hiver succède brusquement à l'été de la Saint-Martin; ainsi la nature, un instant rajeunie par les derniers baisers du soleil, s'affaisse en une nuit, se dépouille et s'endort. Toutefois, de même que l'hiver a ses floraisons mystérieuses, le bon Aristide cachait sous ses ennuis une pensée jeune et charmante. Louise habitait en lui comme une perle au fond d'une coupe amère.

Le lendemain de son abdication, il avait reçu par un messager du château une petite boîte qu'accompagnait une lettre ainsi conçue :

« Non, je ne vous accuserai jamais d'ingratitude ou d'indifférence. J'ignore les motifs qui vous ont pu décider; mais il faut qu'en effet ils soient aussi impérieux que vous le dites, puisque, sachant ce qui se passe dans mon pauvre cœur, vous avez cru devoir m'abandonner et me retirer mon unique appui. Laissez-moi vous dire cependant que vous avez été cruel. Oui, vous avez été cruel pour l'enfant qui vous aime et que vous aimiez. Fallait-il me délaisser ainsi et ne pouviez-vous attendre un peu? Il me semble que cela vous était facile. Et puis, pourquoi me quitter de la sorte? Pourquoi ne vous ai-je

pas vu avant notre séparation ? Ne dois-je donc plus vous revoir? Tout ceci est bien étrange, et je ne saurais rien y comprendre. Ma tendresse en souffre et ma raison s'y perd. Ami, quoi qu'il en soit, je me rappellerai toujours avec bonheur et reconnaissance ces deux tristes années qui viennent de s'écouler; et si désormais vous ne devez être pour moi qu'un souvenir, croyez que ce souvenir me sera éternellement cher.

« Adieu. Je renonce à vous exprimer ma gratitude autrement que par mes larmes dont vous reconnaîtrez la trace. Agréez, pour l'amour de moi, ces objets qui ne peuvent avoir d'autre prix que celui que vous daignerez vous-même y attacher.

« LOUISE. »

La boîte renfermait une magnifique tabatière de platine russe, qui avait appartenu à Mme de Marsanges. Dans la tabatière se trouvait une petite miniature d'un fini merveilleux, richement montée en épingle, et représentant les traits de Louise quelques années avant son mariage. A cet aspect, le docteur s'était sauvé dans son jardin, et là il avait arrosé de pleurs et de baisers la lettre et le portrait de Louise.

Ce dernier incident d'une liaison brisée ne put toutefois détourner la pensée du docteur de l'avenir de Célestin. Il s'accusait, non sans quelque raison, d'avoir trop négligé cet aimable enfant dans son cœur. A l'idée qu'il allait revoir son fils, le presser dans ses bras, et revivre en lui une nouvelle vie, son ame ne se pouvait défendre de palpiter d'aise et de joie. Il revenait à des sentimens plus calmes et à des tendresses meilleures. Il avait fait acheter par un de ses amis un petit cheval de bonne mine, qui mangeait déjà au ratelier de Colette. Il avait transporté lui-même et mis en ordre dans la chambre de Célestin les livres de sa bibliothèque. De son côté, Adélaïde, tout entière au bonheur de retrouver du même coup son époux et son fils, avait fait trêve à sa passion jalouse, et s'occupait uniquement à préparer la fête du retour. Elle avait décidé que, pour célébrer ce beau jour, les Herbeau donneraient un grand repas à leurs amis et partisans. Le docteur, qui n'avait pas le cœur aux réjouissances, s'y était opposé d'abord; mais Adélaïde avait tenu bon, disant que, si l'on avait tué le veau gras au retour de l'enfant prodigue, il était juste qu'on en fît au moins autant au retour de l'enfant vertueux, honneur et gloire de sa famille. D'ailleurs c'était le moyen de montrer tout d'abord Célestin au pays, et de remettre publiquement entre ses mains

la clientèle de son père. Le docteur s'était rendu à cette dernière raison. On ne pouvait, en effet, pour écraser la calomnie, se trop hâter de mettre en évidence l'esprit, la grace et la noble assurance de ce jeune homme, que Saint-Léonard se rappelait avoir connu simple, timide et rougissant comme une vierge. Mme Herbeau avait juré qu'en ce jour les ennemis de sa maison crèveraient de honte et de dépit. Déjà, de tous les coins des départemens d'alentour, les produits les plus fins et les plus exquis affluaient dans les buffets et dans la cuisine du docteur. Limoges envoyait ses pâtes d'abricots, Tours ses pruneaux, Niort ses carpes d'angélique, la Creuse ses truites saumonnées. Déjà on avait tiré des armoires et des bahuts tout ce luxe de linge, d'argenterie et de vaisselle, que la province n'expose à l'air que dans les grandes solennités. Jeannette, du matin au soir, frottait les meubles et le carreau. C'était un remue-ménage infernal; mais Mme Herbeau avait la tête à tout. Les lettres d'invitation étaient expédiées; pour ajouter au lustre de la fête, le docteur venait, à l'instigation de son épouse, d'en adresser une à Mme K..., femme poète de Limoges, qui avait autrefois échangé quelques petits vers avec Célestin, du temps que ce jeune homme courtisait les muses et s'abreuvait des eaux du Permesse. Ce n'est pas que Mme Herbeau affectionnât les bas-bleus en général et Mme K... en particulier; mais, nourrissant de vieilles rancunes contre la directrice de la poste aux lettres, elle n'avait rien imaginé de mieux pour faire enrager Mme d'Olibès, qui, depuis les vers qu'elle avait adressés à M. Savenay, tenait à Saint-Léonard le sceptre poétique.

On pense bien qu'il n'était bruit dans la ville que des apprêts de ce festin, près duquel le repas des noces de Gamache ne devait plus être qu'une collation frugale. Tous les soirs, on calculait dans chaque maison ce que Mme Herbeau avait acheté le matin au marché. Les libéraux accusaient le docteur d'accaparer les vivres et d'affamer les pauvres; les républicains criaient aux prodigalités de Lucullus, aux gloutonneries de Trimalcion et aux orgies de Tibère à Caprée.

Enfin il brilla sur le monde et sur Saint-Léonard, ce jour si impatiemment attendu, qui devait ramener le jeune Rodrigue sous le toit de son père; jour trois béni, ainsi qu'avait dit Aristide, qui allait rendre aux deux époux, après cinq ans de séparation, l'unique gage de leur tendresse. Le matin, aux premières blancheurs de l'aube, réveillés tous deux par le sentiment de leur bonheur, ils s'embrassèrent l'un l'autre avec attendrissement. A cette heure solennelle, le docteur Herbeau dépouilla le jeune homme, et ne fut plus qu'époux

et père. Ils se levèrent dans la joie de leur cœur, et remercièrent Dieu, qui leur avait permis de vivre jusqu'à cet heureux jour. Jeannette, qui partageait l'allégresse de ses maîtres, vint les embrasser en pleurant et en sanglotant, à ce point que M. et Mme Herbeau ne pouvaient rien y comprendre. — Jeannette, mon enfant, dit le docteur avec bonté, comment donc serez-vous le jour de mon enterrement? A ces mots, la pauvre jeune fille jeta des cris aigus, voulut s'arracher les cheveux, et l'on eut bien de la peine à la calmer.

On avait reçu, l'avant-veille, une lettre de Célestin, quelques mots seulement par lesquels il annonçait son retour pour le jour indiqué. Deux voitures faisaient le service de Limoges à Saint-Léonard; l'une arrivait à huit heures du matin, l'autre à quatre heures de l'après-midi. Celle du matin n'ayant déposé que Mme K... à la porte du docteur Herbeau, on n'attendit plus Célestin que par la diligence du soir. Mme K... fut accueillie par les deux époux avec les sentimens de respect et d'admiration dus à son beau talent. C'était une grande femme sur le retour, qui avait le nez rouge.

Dès quatre heures, les conviés commencèrent à se présenter. C'était, à vrai dire, l'élite de la société du pays : les autorités, le clergé, la noblesse. En moins de quelques instans, le salon du docteur Herbeau fut rempli par les personnages les plus éminens de Saint-Léonard et des environs : hommes de choix, femmes élégantes, jeunes filles au cœur palpitant à l'approche de Célestin. Le docteur faisait les honneurs de sa maison avec sa grace accoutumée; Adélaïde veillait aux soins de la fête. Célestin était le sujet de toutes les conversations; seulement, dans un angle du salon, un groupe de lettrés, que présidait Mme K..., s'entretenait vivement de beaux-arts et de poésie. On s'y raillait finement des essais de l'école moderne, et Mme K... récitait de temps en temps quelques vers de sa façon qui excitaient le plus vif enthousiasme. Il n'y avait qu'une voix autour d'elle pour la comparer à Corinne improvisant au cap de Misène.

— Vous me flattez, disait-elle en rougissant; Corinne habite en ces murs; vous m'offrez un encens qui ne m'appartient pas; vous volez l'autel de Mme d'Olibès.

A ces mots on se récriait. Qu'était-ce après tout que Mme d'Olibès? un esprit lyrique sans doute, mais gâté, mais perdu par l'influence des doctrines nouvelles; on n'en voulait pas d'autre preuve que les vers adressés à M. Savenay. Ces vers, on les récitait en les dénigrant; on en faisait ressortir avec malignité les tendances romantiques; on les perçait un à un avec l'aiguille du sarcasme. On effeuil-

lait comme une rose, aux pieds de la Corinne de Limoges, la couronne poétique de la Sapho de Saint-Léonard.

Mais il était près de cinq heures, et la voiture n'arrivait pas. Déjà l'anxiété se peignait sur le visage du docteur. A cinq heures et demie, rien encore! Tous les estomacs criaient la faim; on se regardait, on s'interrogeait; Mme Herbeau était aux champs; les sauces brûlaient sur les fourneaux, les rôtis desséchaient à la broche. Enfin voilà qu'on entendit tout à coup un roulement sourd, et au bout de quelques minutes, la diligence de Limoges s'arrêta devant la maison. Tous les invités se ruèrent aux fenêtres, tandis que les deux époux se précipitaient vers la porte. Tous les pères et toutes les mères comprennent ce qui dut se passer en cet instant dans ces deux cœurs, qui n'en faisaient qu'un à cette heure.

Une foule d'oisifs, qui guettaient l'arrivée de la voiture, se pressèrent avidement autour des roues et des chevaux. M. et Mme Herbeau se tenaient, pâles de joie, sur le pas de leur porte; derrière eux, Jeannette pleurait comme une fontaine. Des grappes de têtes curieuses pendaient de toutes les croisées du voisinage.

Deux voyageurs descendirent à reculons de l'impériale de la diligence. Aussitôt qu'il eut mis pied à terre, le premier jeta un bout de cigare qu'il tenait entre ses dents, et s'élançant vers Mme Herbeau :

— Ma tendre mère! s'écria-t-il en la serrant entre ses bras.

Il la tint long-temps embrassée; puis se tournant vers le docteur, dont les yeux étaient mouillés de larmes :

— Mon père! s'écria-t-il.

Et de ses bras entrelacés il l'étouffait à demi sur sa large poitrine.

Durant quelques instans, on n'entendit que ces paroles, entrecoupées de baisers : Mon père! ma mère! mon cher fils! mon enfant bien-aimé!

Spectateur de cette scène attendrissante, un étranger, long et mince, cheveux blond ardent, collier de barbe rouge autour du visage, nez pointu, œil vitreux, se tenait muet, impassible et grave, derrière Célestin.

— Mon père et ma mère, dit enfin le jeune homme en se retournant, permettez que je vous présente mon noble ami, lord Flamborough, qui a bien voulu se décider à venir passer quelques semaines avec nous.

— C'est le plus grand honneur qu'aura reçu notre maison, répondirent à la fois Adélaïde et le docteur.

Lord Flamborough s'inclina sans desserrer les lèvres, sans qu'un imperceptible sourire dérangeât l'immobilité de ses traits.

Cependant l'ivresse des premiers transports dissipée, les deux époux examinaient Célestin d'un air inquiet, et, se regardant l'un l'autre avec stupeur, semblaient se demander si c'était bien là leur enfant. C'est que les cinq années qui venaient de s'écouler l'avaient bien changé. Jeannette, aussitôt qu'elle l'avait aperçu, s'était enfuie dans la cuisine, en refusant de le reconnaître. C'est qu'il était méconnaissable en effet! Ange aux cheveux dorés, jeune ange rêveur qu'on voyait jadis, à travers les saules bleuâtres, errer sur les bords de la Vienne; ange aux yeux d'azur, qu'êtes-vous devenu? Ses cheveux blonds et fins qu'aimait autrefois à soulever la brise, ont bruni et tombent en touffes incultes sur son col et sur ses épaules. Son visage, autrefois blanc comme le camélia et velouté comme la pêche, est enseveli presque tout entier sous une barbe épaisse, panachée et relevée en éventail. L'azur de ses yeux s'est terni; son front, qu'on aurait pris autrefois pour une lame d'ivoire, ressemble à une feuille de parchemin jauni par le temps. Qu'est devenue cette taille frêle et flexible qu'un coup de vent ployait comme un roseau? Qu'a-t-il fait de ces mains fines et délicates qu'auraient enviées une duchesse et qui rendaient jalouses les vierges de Saint-Léonard? On a vu partir le jeune et bel Hylas, et l'on voit revenir Hercule. Son costume n'est pas moins étrange : pantalon collant, bottes montant jusqu'à mi-jambe, à la façon des étudians allemands; gilet à larges revers qui rappelle les modes d'une époque sanglante; habit exagéré, chapeau de feutre gris, à poil ras, se terminant en pain de sucre. Lord Flamborough porte un pantalon de nankin trop court, que tire et retient sur la botte une courroie en forme de sous-pied; habit étriqué; gilet faisant des efforts inouis pour arriver jusqu'à la ceinture, et mourant, comme Léandre, avant d'avoir touché le rivage.

Ces observations avaient lieu dans la chambre de Célestin, où l'on avait conduit tout d'abord les deux jeunes gens. A peine entré dans cet asile :

> A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère!

s'écria Célestin, et, vidant ses poches, il déposa sur le marbre de la cheminée une pierre à fusil, quelques morceaux de sucre, un briquet, deux gros sous et un étui de bois. Les deux époux l'observaient avec l'étonnement du petit Chaperon rouge qui trouve un loup cou-

ché dans le lit de sa mère grand'. — Mon Dieu! mon fils, que vous avez une grande barbe! — Mon Dieu! Célestin, que vous voici étrangement vêtu! — Mon Dieu! mon enfant, que vous êtes donc changé!

Célestin souriait dans sa barbe.

— Tout change, répondit-il; si quelques siècles suffisent à renouveler la face du monde, doit-on s'étonner que quelques années aient pu changer la mienne?

Puis il ajouta :

— Croyez, mes chers parens, que mon cœur est resté le même.

Et il pressa de rechef M. et Mme Herbeau dans ses bras.

— Cher fils, dit Adélaïde, qui ne revenait pas de sa stupéfaction, je croyais vous avoir prié de faire un peu de toilette à Limoges.

— Tudieu, ma tendre mère! répliqua le jeune homme à son tour étonné, espériez-vous que j'arriverais déguisé en empereur romain? Il me semble pourtant que je suis assez présentable, ajouta-t-il en passant ses pouces dans les entournures de son gilet.

Durant ce colloque, le docteur Herbeau examinait d'un air distrait les objets que son fils avait déposés sur le marbre de la cheminée. Il prit l'étui de bois et l'ouvrit, pensant y trouver quelque instrument de chirugie; mais il n'en tira qu'une horrible pipe culottée.

— Vous fumez, mon fils! s'écria-t-il avec douleur.

— Quoi! mon fils, vous fumez! répéta la tendre mère consternée.

— Autre temps, autres mœurs, dit Célestin sans s'émouvoir. Mais, chère mère, peut-être serait-il convenable d'offrir quelques rafraîchissemens à lord Flamborough? N'ayant rien bu depuis le dernier relai, nous viderions volontiers un petit verre de vieux rhum.

— Ah! mon fils, s'écria Mme Herbeau en retenant ses pleurs, vous ne buviez autrefois que de l'eau sucrée.

A ces mots, s'étant retirée, non sans jeter un regard de défiance sur lord Flamborough, qui se tenait droit, immobile, et n'avait point encore laissé tomber une parole, Adélaïde se réfugia dans la cuisine, où le docteur Herbeau ne tarda pas à la rejoindre. Là, les deux époux se regardèrent l'un l'autre en silence sans oser se communiquer leurs pensées. Enfin les larmes de Mme Herbeau s'ouvrirent un passage, et le bon docteur y mêla les siennes. Jeannette soutenait qu'ils étaient dupes d'un intrigant, que ce n'était point là M. Célestin, et qu'on avait changé leur fils à l'École de Médecine. Ce fut, cette fois, Aristide qui releva la confiance de son épouse. A l'entendre, il n'était pas temps de se désespérer, on ne devait pas se hâter de juger Célestin sur les apparences. Certes, au premier coup d'œil, la forme

était rude et l'écorce grossière; mais sous ces ronces et sous ces épines se cachait sans doute un puits de science. Il était sage et prudent d'attendre. D'ailleurs, Célestin n'affectait peut-être ces manières hardies, ces façons cavalières, que pour échapper aux reproches qu'on lui avait si souvent adressés à propos de sa timidité. Peut-être n'était-ce qu'un jeu; peut-être enfin le désir de prouver qu'il s'était entièrement débarrassé du malheureux défaut de son jeune âge l'entraînait-il, à son insu, dans un excès contraire. Prompte à s'abuser, comme toutes les mères, Adélaïde convenait qu'Aristide pouvait avoir raison; mais ce qu'il y avait d'affreux, c'était cette société qu'ils avaient réunie pour assister au triomphe de leur orgueil, et qu'ils allaient rendre témoin de la ruine de leurs espérances.

— Et puis, ajoutait Mme Herbeau, qu'est-ce que ce monstre d'Anglais qui nous arrive sans crier gare? Est-ce donc là ce lord Flamborough dont Célestin nous a tant parlé?

Il s'agissait, vis-à-vis des invités, de faire, comme on dit communément, contre mauvaise fortune bon cœur. Le docteur Herbeau rentra dans le salon, et, le sourire sur les lèvres, il annonça d'abord que lord Flamborough avait daigné accompagner son fils. A ce nom bien connu, un murmure de flatteuse approbation circula dans l'assemblée. — Ces deux messieurs, ajouta le docteur, prient ces dames de vouloir bien les excuser s'ils osent se présenter en habits de voyage. Un peu de toilette devant entraîner beaucoup de temps, lord Flamborough et Célestin ont pensé qu'il était plus convenable de mettre votre indulgence que vos estomacs à l'épreuve.

De nouveaux murmures, gages de bienveillance, coururent dans les rangs.

— Ah çà! demanda M. X... en se penchant à l'oreille de son voisin, est-ce que, par hasard, Célestin et lord Flamborough seraient les deux Chinois qui viennent de descendre de l'impériale de la diligence?

— Nous allons bien voir, répondit le voisin.

En cet instant, la porte du salon s'ouvrit à deux battans, et Célestin et lord Flamborough entrèrent de front, présentés par Mme Herbeau qui les conduisait chacun par la main.

Il y eut dans l'assemblée un mouvement de consternation qu'il n'est pas donné à la parole humaine d'exprimer. Les femmes frissonnèrent d'horreur à la vue de la barbe de Célestin; les jeunes filles se demandèrent avec confusion si c'était bien là le gracieux compagnon de leur enfance; les hommes échangèrent à la dérobée des regards significatifs. Toutefois, après un instant de silence et d'hésitation,

qui dut sembler un siècle à chaque assistant, on entoura le jeune docteur. Chacun s'empressa de lui faire fête, et ce ne fut, durant quelques minutes, que reconnaissances, accolades et poignées de main. Lord Flamborough eut sa part de ce bon accueil; mais il fut impossible de lui arracher une parole ni même un sourire. Pour couper court aux impressions fâcheuses, Mme Herbeau se hâta de faire annoncer que le dîner attendait les convives.

Ayant pris le bras de lord Flamborough pour passer dans la salle à manger :

— Il paraît, milord, dit Adélaïde en lui indiquant une place auprès d'elle, il paraît que vous vous plaisez beaucoup à Montpellier?

— Je m'ennuie partout, répondit froidement l'Anglais.

Célestin avait offert son bras à Corinne.

— J'espère, monsieur, lui dit-elle, que la science ne vous a pas brouillé avec les neuf sœurs, et que vous faites toujours des *verses?*

— En médecine, nous disons des vers, répondit Célestin en se mettant à table.

Il n'entre ni dans nos goûts ni dans nos idées de donner le menu du dîner, de compter les plats, d'analyser les sauces, d'énumérer les cristaux et de décrire les fourchettes. Ces sortes de nomenclatures sont fort à la mode, mais reviennent de droit aux maîtres-d'hôtel et aux commissaires-priseurs. Nous nous contenterons d'affirmer que la salle à manger du docteur Herbeau offrait un spectacle à ravir tous les sens; et si l'on veut bien se figurer, rangé autour d'une table magnifiquement servie, tout ce que Saint-Léonard et les environs possédaient de plus marquant dans les arts, dans l'aristocratie et dans les hautes fonctions publiques; si l'on se représente ces graves personnages émaillés de femmes élégantes et de blanches jeunes filles, semées çà et là comme des roses et des pâquerettes dans une guirlande de fleurs sombres; enfin, si l'on ajoute à ce tableau déjà magique les verres étincelans à la lueur des bougies, les porcelaines du crû, et, à chaque bout de la nappe, deux vases de fleurs artificielles dans l'un desquels se voyait, sous verre, un bouquet d'oranger, gage de virginité, que Mme Herbeau ne pouvait regarder sans rougir, on ne s'étonnera pas qu'il soit encore question dans le pays de ce somptueux festin qui finit, hélas! aussi misérablement que celui de Balthazar.

Ainsi qu'il arrive toujours, les convives furent d'abord silencieux. A table, il en est de la conversation comme à la guerre d'une bataille. Long-temps les deux armées s'observent, puis on échange de çà de

là quelques coups de fusil : bientôt les coups deviennent plus fréquens; le canon tonne enfin, et la mêlée devient générale. C'est là du moins ce qu'on put observer au dîner du docteur Herbeau. On n'entendit d'abord que le bruit des fourchettes et des assiettes; on regardait en dessous Célestin et lord Flamborough, qui dévoraient à qui mieux mieux. Puis, quelques mots spirituels du bon docteur partirent de loin en loin, comme des fusées : les esprits s'animèrent; on riposta de droite et de gauche; des causeries s'établirent sur tous les points, et vers la fin du premier service la conversation ressembla au bouquet d'un feu d'artifice où soleils, fusées, bombes, pétards et feux de Bengale tournent, éclatent, jaillissent et ruissèlent de toute part et tout à la fois. On parlait de tout et de quelques choses encore. Littérature, poésie, politique, toutes les affaires du jour, toutes les questions *palpitantes d'actualité*, furent mises sur le tapis, ou plutôt sur la nappe. Célestin se montra d'abord plein de réserve et de convenance, et plus d'une fois un murmure flatteur accueillit ses discours; plus d'une fois Adélaïde et le docteur tressaillirent d'orgueil et de joie. Cependant les deux époux observaient avec effroi que leur fils buvait outre mesure. Quant à lord Flamborough, il buvait, mangeait, sans s'inquiéter de rien, suppléant, comme la plupart de ses compatriotes, l'esprit par le silence, l'élégance par la gravité, et la distinction par l'impassibilité.

Célestin commença par écouter patiemment ce qui se disait autour de lui; mais, échauffé bientôt par les vins de son père, moins encore que par les opinions tant soit peu surannées qu'il entendait émettre à sa barbe, il se prit à lâcher quelques hérésies qui glacèrent l'assemblée d'épouvante et firent bondir le docteur Herbeau sur sa chaise. Poussé à bout par Mme K..., qui l'avait imprudemment engagé dans une discussion littéraire, Célestin décapita sans respect toutes les gloires du XVIIe et du XVIIIe siècle. Pas un autel ne fut respecté, pas un dieu ne resta debout sur son piédestal. Il déclara qu'il tenait Corneille pour un buveur de cidre, Racine pour un faquin, et que l'heure était enfin venue de renouveler le Parnasse. — C'est dans le peuple, s'écria-t-il, dans le peuple et non ailleurs qu'est l'avenir de la poésie. Avec les rois s'en vont les vieilles muses. L'Hélicon, c'est la patrie; Apollon, c'est la liberté.

— Les rois s'en vont! s'écria-t-on de toutes parts avec indignation.

— La patrie! s'écria l'un.

— La liberté! s'écria l'autre.

— Qu'est-ce que cela? dit un troisième.

— Que parlez-vous de vieilles muses? ajouta Mme K..., rouge de colère; sachez, monsieur, que les muses ne vieillissent pas.

— Au contraire, elles rajeunissent, répliqua Célestin en la regardant d'un air effronté.

Ce fut un tohu-bohu épouvantable; mais le désastre ne devait pas en rester là. Il était impossible qu'une question littéraire ainsi posée n'empiétât pas presque aussitôt sur le terrain de la politique. Nous devons à Célestin la justice de reconnaître qu'il fit des efforts surhumains pour se vaincre et pour se dominer. Contenu par les regards que ne cessaient d'attacher sur lui son père et sa mère, long-temps il essuya, sans broncher, le feu de ses adversaires, se contentant de vider, de remplir et de vider son verre; mais à la fin, exaspéré et n'en pouvant plus, las de voir égorger sans pitié ses opinions et ses principes, las de voir égorger ses frères, il oublia toute retenue, et le vin aidant à la chose, il éclata tout d'un coup comme un canon chargé à mitraille.

Les femmes cachèrent leurs têtes entre leurs mains; le docteur Herbeau chancela; Adélaïde faillit s'évanouir, et le curé de Saint-Léonard, regardant Célestin avec douleur, pleura l'enfant religieux et timide qui, le jour de sa première communion, avait édifié toute la paroisse par son recueillement et sa pieuse attitude. Mais Célestin allait toujours; vainement on murmurait autour de lui; vainement le docteur s'efforçait de le rappeler à l'ordre; vainement Mme Herbeau lui lançait des regards à le percer de part en part et à le clouer contre la muraille; il allait, ainsi qu'un cheval échappé, à travers dix-huit siècles, saccageant la monarchie comme il avait fait du Parnasse : Henri IV, François Ier et Louis XIV allèrent rejoindre Racine et Corneille dans le panier aux chiffons. Il démontra, clair comme le jour, que c'était fini de la royauté, et qu'une aurore nouvelle allait se lever sur le monde! Le docteur Herbeau suait sang et eau; Adélaïde adressait sous la table des coups de pied aux jambes de son fils; de toutes parts on criait à Marat et à Robespierre. Lui cependant allait toujours, ne s'interrompant que pour vider son verre, et reprenant aussitôt l'exposé de ses doctrines, l'œil en feu, le poil hérissé, la bouche écumante. Il flétrit le gouvernement de l'étranger, déchira les traités de 1815, et porta plusieurs toasts au renversement de la tyrannie, à l'expulsion des jésuites et au triomphe de la jeune France.

— Il est gentil, Célestin! dit M. X... à M. de B..., son voisin, vieux gentillâtre limousin, qui avait émigré en 89, et n'était rentré en France qu'avec ses maîtres légitimes.

M. de B..., qui avait écouté Célestin sans mot dire, se leva froidement de table et demanda sa canne et son chapeau; on était à peine au dessert.

— Eh quoi! s'écrièrent à la fois M. et Mme Herbeau, monsieur le chevalier se retire!

— Je fais comme les rois, dit le chevalier en souriant; il est tard, les chemins sont mauvais, je ne voudrais pas inquiéter ma maison. Recevez mes complimens, docteur, ajouta-t-il en offrant sa main à Aristide; votre fils est charmant; Célestin a tenu toutes ses promesses.

A ces mots il salua poliment, et s'esquiva sans laisser aux deux époux le temps d'exprimer leurs regrets et leur étonnement.

— Il suffit de la voix d'un homme libre, s'écria Célestin, pour mettre en fuite les esclaves.

— Vous êtes beaucoup trop libre, mon fils, répliqua le docteur Herbeau, qui étouffait de honte et de colère, et se sentait près d'éclater.

Au même instant, le curé de Saint-Léonard se leva, et demanda son chapeau à Jeannette.

— Et vous aussi, monsieur le curé! s'écrièrent les deux époux.

— Je vais où m'appelle mon ministère, répondit le vieux pasteur.

Ayant dit, il se retira, après avoir jeté sur Célestin un regard rempli de tristesse.

— C'est une ouaille égarée, dit-il au docteur, qui l'avait accompagné jusqu'à la porte; avec le secours de Dieu, nous le ramènerons au bercail.

En rentrant dans la salle du festin, le bon Aristide avait les yeux pleins de larmes; Adélaïde pleurait dans son assiette. Les convives souffraient visiblement; un sentiment de gêne et d'embarras se trahissait sur tous les visages. Célestin ayant fait trève à son éloquence, un morne silence, un silence de plomb, plus terrible, plus fatal que l'orage qu'avait soulevé le jeune démagogue, pesait sur l'assemblée tout entière; lord Flamborough seul continuait de manger d'un appétit imperturbable.

Le départ presque simultané du curé de Saint-Léonard et du chevalier de B... avait un peu dégrisé Célestin, qui venait enfin de comprendre qu'il s'était laissé entraîner trop loin. Il fut frappé de l'attitude douloureuse de son père, qui, pareil au roi de Thulé, buvait ses larmes dans son verre. Les regards de Mme Herbeau achevèrent de le ramener à des idées plus calmes. Il essaya donc de réparer le mal autant que faire se pouvait. Il sut ranimer la conversation éteinte;

il s'entretint gravement de poésie avec Mme K..., d'administration avec le percepteur; il rappela aux jeunes vierges les souvenirs de leur enfance; il eut plus d'un mot gracieux pour les mères. Puis il parla de Montpellier, de ses études, de son long exil, et de la joie qu'il éprouvait de son retour dans la patrie et dans sa famille. Bien qu'il lui échappât fréquemment des paroles qui éclataient comme des grenades au nez des convives, Célestin parvint, sinon à effacer entièrement, du moins à adoucir les impressions malveillantes qu'il avait fait naître. On respirait plus librement; on l'écoutait avec un certain charme; un peu de confiance et de sérénité rentrait dans l'ame des deux époux. On était en plein dessert; les flacons circulaient; le vin de Champagne disposait merveilleusement tous les cœurs à la bienveillance; les yeux s'animaient, les fronts s'illuminaient; un sourire de béatitude s'épanouissait sur toutes les bouches; la mousse pétillait dans les cristaux et l'esprit dans tous les discours. Lord Flamborough lui-même avait parlé; il avait daigné se plaindre de ce que le vin de Champagne n'était pas frappé de glace.

Le docteur Herbeau pensa que le moment était propice pour adresser à l'assemblée une petite allocution qu'il avait préparée depuis plusieurs jours; il sollicita donc l'attention des convives, et lorsqu'il les vit silencieux, recueillis, et comme suspendus à ses lèvres :

— Mes amis, mes concitoyens, dit-il en élevant la voix; près de rentrer dans le repos et de remettre les soins de ma clientèle entre les mains de mon fils, j'éprouve, à cette heure solennelle, le besoin de vous remercier des honorables sympathies que vous m'avez témoignées durant ma longue carrière. (Mouvement dans l'assemblée.) Les sentimens d'estime et d'affection dont vous m'avez entouré m'ont récompensé bien au-delà de mes faibles mérites, et s'il m'est permis d'espérer que quelques regrets m'accompagneront dans ma retraite, j'aurai touché le but le plus cher de mes ambitions. (Murmures d'assentiment.) Il est cependant, messieurs, un autre prix que j'ose solliciter de votre justice et de votre bonté. (Redoublement d'attention.) Si vous ne pensez pas que durant les vingt-cinq années qui viennent de s'écouler j'aie démérité du pays, si vous croyez au contraire que la vie du docteur Herbeau n'a pas été tout-à-fait inutile, vous reporterez sur le fils les sentimens de haute bienveillance dont vous avez honoré le père; vous ne dépouillerez pas Célestin de son plus précieux héritage. (Silence, hésitation : l'orateur se trouble.) Célestin est jeune, messieurs, reprit le bon docteur; comme tous les jeunes gens, il a subi la contagion des idées nouvelles; mais quelques mois de

séjour à Saint-Léonard l'auront bientôt ramené à des opinions plus saines. Je me porte garant de son avenir, je réponds de lui devant Dieu et devant les hommes. Mon fils, votre père n'a jamais failli à sa parole : voudrez-vous le rendre parjure! (Approbation dans l'assemblée. Célestin caresse sa barbe.) J'en ai la conviction, messieurs, mon fils se montrera digne de votre confiance et de vos suffrages. Un séjour de cinq ans à Montpellier l'a mis à même de faire, en médecine, des études sérieuses. Mes conseils ne lui manqueront pas; il s'appuiera sur ma vieille expérience; je dirigerai sa jeunesse et lui rappellerai chaque jour les devoirs de son ministère : heureux et fier de le voir continuer mon œuvre et ajouter quelques bienfaits à ceux que j'ai rendus peut-être! (Attendrissement général.)

Après quelques instans d'agitation, le maire de Saint-Léonard se leva, et s'exprima en ces termes, au milieu d'un religieux silence :

— Notre digne ami, nos cœurs tout entiers vous suivront dans votre retraite. Vous avez été, pendant vingt-cinq ans, le dieu sauveur de notre ville et de nos campagnes. Votre probité, vos talens, votre esprit, votre caractère et votre amour du bien public, laisseront parmi nous des souvenirs qui ne s'effaceront jamais. Vos concitoyens vous expriment ici, par ma voix, leur reconnaissance. (Émotion universelle; le bon docteur essuie ses yeux.) Que votre fils suive l'exemple de vos vertus et de vos mérites, que Célestin nous rende son père : à ce titre, il ne trouvera parmi nous qu'estime, appui et bienveillance. (Applaudissemens.)

Le maire s'étant assis, Célestin se leva à son tour et prit la parole. Lord Flamborough s'était endormi.

« Messieurs et chers concitoyens,

« Je ne chercherai pas à vous exprimer le bonheur que je ressens à me voir au milieu de vous. Pour comprendre ma joie, il faudrait être dans le secret de ce que j'ai souffert durant les cinq années d'exil que je viens d'endurer. La patrie n'est pas un vain mot; lorsque j'ai aperçu de loin le clocher de Saint-Léonard, mon cœur s'est troublé, et mes yeux se sont mouillés de douces larmes. (Mouvement.) Je suis bien profondément touché de l'accueil flatteur que j'ai reçu de vous; qu'il me soit permis de le dire, je crois l'avoir déjà mérité. (Marques d'étonnement.) Oui, répéta Célestin avec une noble assurance, je crois l'avoir déjà mérité par les études opiniâtres auxquelles je me suis livré durant de longues années, à cette unique fin de vous

apporter les bienfaits de mes découvertes. C'est pour vous, pour vous seuls, que j'ai pâli dans le travail, pour vous que j'ai brûlé mon sang dans les veilles. Pendant cinq ans, messieurs, privé des baisers de ma mère, j'ai fouillé chaque jour, chaque nuit, à toute heure, le grand mystère de la science; mes belles années s'y sont consumées; mais à force de plonger dans l'abîme, une fois j'en suis sorti vainqueur. (Murmures d'approbation; triomphe des deux époux.) J'ai cru m'apercevoir, messieurs, poursuivit Célestin, que les opinions politiques et littéraires que j'ai professées devant vous n'avaient pas entièrement conquis votre suffrage. Demandez ma vie, prenez ma tête; quant au sacrifice de mes opinions, jamais. Laissez-moi vous dire, d'ailleurs, que vous ne sauriez désormais les proscrire sans une horrible ingratitude, car ce sont elles qui m'ont poussé dans les voies nouvelles de la science; c'est à elles que je dois et que vous devez la découverte que je vous apporte. (Écoutez, écoutez.) Tout se tient, messieurs; les arts, la littérature, la science et la politique sont unis par des liens invisibles qu'on ne saurait briser sans arrêter la marche progressive de l'humanité. La politique, les arts, la science et la poésie, grand quadrige humanitaire, marchent ensemble et du même pas. Je sais des gens qui ne consentent à avancer d'un pied qu'à condition qu'ils reculeront de l'autre; des gens qui concilient le culte du passé avec la religion de l'avenir, poussent au char de la main gauche et le retiennent de la droite, accouplent les institutions d'un peuple libre avec une littérature de tyrans et d'esclaves, et posent effrontément le bonnet de la liberté sur la perruque académique. Moi, messieurs, plus conséquent avec mes principes, je suis allé de la réforme politique à la réforme littéraire, et de là, passant à la science, je me suis convaincu qu'elle devait, elle aussi, subir l'éternelle loi du progrès qui régit le monde, et sortir de l'ornière où elle se crottait depuis quelques milliers de siècles. (Marques de vive curiosité; Adélaïde frissonne; le docteur avale un verre d'eau.) Jusqu'à présent, messieurs, on s'était imaginé qu'Hippocrate, ce roi de la routine, avait établi la science médicale sur des bases impérissables. Hier encore, on croyait que Gallien, Avicenne, Boerhaave, Stall, Bordeu, Pinel, Broussais, Bichat, Andral et tous les prétendus savans qui ont étudié l'organisation de l'homme et l'action des corps de la nature sur cette organisation; on croyait, dis-je, que ces illustres empiriques avaient trouvé quelques vérités lumineuses, et légué à leurs successeurs quelques observations utiles. Profonde erreur qui n'a fait que trop de victimes! Nous sommes deux ou trois qui venons de

découvrir que toutes les formules et tous les aphorismes stéréotypés jusqu'ici par ces maîtres ignorans ou menteurs sont autant de bévues et d'impostures qui doivent à jamais disparaître du livre profané de la science. Que l'humanité entonne donc des chants d'allégresse en signe de délivrance! La vieille médecine, ce Minotaure qui a dévoré plus d'existences que toutes les pestes d'Orient; cette vieille empoisonneuse, cette vieille buveuse de sang, l'allopathie, puisqu'il faut l'appeler par son nom, l'allopathie est morte, et l'homœopathie vient de naître! »

Exprime qui pourra l'effet que produisit cette profession de foi sur les convives en général et sur le docteur Herbeau en particulier. Pour nous, nous devons renoncer à la tâche. Les convives qui venaient d'entendre pour la première fois les mots d'allopathie et d'homœopathie, ne comprenant rien à la chose, se regardaient d'un air étonné. Mais le docteur Herbeau, qui savait qu'une réforme nouvelle venait de surgir du fond de l'Allemagne et menaçait d'envahir la France, que dut-il éprouver, grand Dieu! en apprenant que son fils était le Mélancthon du Luther de la médecine? C'est ce que nul ne saurait dire. Il voulut se lever, mais il retomba sur son siége; il voulut parler, mais la parole mourut sur ses lèvres. Il resta sans voix, sans mouvement, sans haleine, en un mot foudroyé.

— La vieille médecine, messieurs, poursuivit Célestin, s'appliquait à rechercher et à écarter les causes des maladies. *Tolle causam!* s'écriait-elle; et, pour détruire les causes du mal, elle procédait d'après cet axiome : *Contraria contrariis curantur.* D'après ce principe, plus meurtrier, plus funeste que les boulets ramés et les fusées à la Congrève, elle combattait les irritations par les calmans et les inflammations par les saignées, raisonnant comme un homme qui, voyant sa maison brûler, s'aviserait de jeter de l'eau sur la flamme. Nous autres, nous avons changé tout cela. Nous disons : *Similia similibus.* Nous irritons les irritations, nous enflammons les inflammations; pour le guérir, nous doublons le mal du même; nous le poussons à bout, nous l'aiguillonnons, nous l'exaspérons.

— Décidément, dit M. X.... à son voisin, le jeune drôle se moque de ses concitoyens.

— Malheureux! s'écria le docteur Herbeau, chez qui l'indignation venait enfin de s'ouvrir un passage, il ne vous reste plus qu'à abjurer la religion de vos pères!

— Cela viendra, répondit Célestin avec calme. Il en est de la religion de nos pères comme de leur politique, de leur littérature et de

leur médecine; elle a fait son temps. Je l'ai dit, tout se tient, tout va du même pas. Le christianisme ne suffit plus aux besoins des sociétés modernes; le ciel de Jéhovah est aussi délabré que l'Olympe. Nous y remédierons. Je sais de source certaine que des dieux nouveaux se préparent.

Ce fut le coup de grace. Mme Herbeau poussa un cri de douleur et d'effroi; le docteur se frappa le front avec désespoir; l'assemblée se leva en tumulte; lord Flamborough se réveilla. Les hommes cherchaient leurs cannes et leurs chapeaux; les femmes demandaient leurs châles et leurs socques.

— Je supplie l'honorable société, s'écria Célestin, de vouloir bien ne pas se retirer avant d'avoir écouté l'exposé de notre admirable système. La vieille médecine, messieurs, s'était imaginé que les médicamens produisaient d'autant plus d'effet qu'on les administrait à plus fortes doses. Il n'en est rien. Nous autres, nous avons imaginé qu'un remède agit d'autant plus sûrement, qu'il est pris en fraction plus minime et plus exiguë. Nous avons inventé les doses infinitésimales; nous avons découvert la médicamentation microscopique. Si nous pouvions parvenir à fractionner au-dessous de zéro, l'homœopathie ne laisserait plus rien à désirer : nous y parviendrons, je l'espère. Notre *posologie* est quelque chose de si merveilleusement simple, que j'avais d'abord refusé d'y croire; mais mon illustre maître m'ayant donné sa parole d'honneur que tout cela était parfaitement exact, la foi est descendue dans mon cœur. Quoi de plus simple, ô mes concitoyens! quoi de plus merveilleux en effet! ajouta Célestin en tirant de sa poche une boîte d'acajou qu'il ouvrit, et dans laquelle étaient rangés, comme des cartouches dans une giberne, des tubes de verre presque imperceptibles. Avez-vous une broncho-pleuro-pneumonie? une hépatite? une splénite? mon père, avec ses vieilles idées, vous criblerait de coups de lancette et de piqûres de sangsues. Moi, je vous fais avaler un de ces globules, si petit, si ténu, que vous ne le verriez pas à la loupe. Cela fait, si le principe vital triomphe, vous ne mourrez pas, et vous gardez tout votre sang, qui est de la chair coulante, comme l'a dit Bordeu, dont je fais d'ailleurs peu de cas. L'homœopathie, messieurs, n'a jamais versé et ne versera jamais une goutte de sang. Nous saignons en dedans, nous autres.

Tout ce que disait Célestin semblait si surprenant, que les convives, près de se retirer, s'étaient arrêtés pour l'entendre. Les deux époux consternés se demandaient si ce n'était pas un rêve.

— Avez-vous une forte migraine? poursuivit le jeune homme. Je

prends un petit tube renfermant une dilution à un décillionième de grain d'extrait de n'importe quoi; je vous le fais flairer, puis j'en mets une gouttelette invisible dans trois cent cinquante pintes d'eau; vous en buvez modérément, et, si le principe vital l'emporte sur le principe morbifique, vous n'avez plus mal à la tête. Mon père, lui, vous aurait appliqué une ventouse scarifiée à la nuque, ou vous aurait brûlé les mollets avec des bains synapisés.

Convaincus que Célestin les prenait pour des niais et qu'il se moquait, ne sachant d'ailleurs quelle contenance tenir vis-à-vis de la douleur des deux époux, les amis commencèrent à se glisser furtivement par la porte entr'ouverte. En cet instant, la voiture de Limoges venant à passer, Mme K... salua ses hôtes, et courut se blottir dans la rotonde.

— Messieurs, continua Célestin, il y a en homœopathie des choses vraiment extraordinaires et qui tiennent tout-à-fait du prodige. Ainsi, quelques coups de pilon donnés à une substance médicamenteuse suffisent pour ajouter à sa puissance d'action. Une once d'extrait de quinquina jeté à la source de la Vienne en rendrait les eaux merveilleusement propices à guérir, durant cinq années, toutes les fièvres du département, le frottement de ces eaux sur les cailloux de leur lit et contre les rochers de leurs rivages devant donner au médicament une force incalculable. Malheureusement, ô mes concitoyens, une pareille expérience ne saurait être tentée sans danger, car les remèdes homœopathiques donnant nécessairement la maladie qu'ils sont destinés à guérir, une semblable dilution, faite à la source de la Vienne, procurerait, en un seul jour, une fièvre de tous les diables à tous les riverains qui s'aviseraient d'en boire.

L'orateur s'aperçut, au bout de sa tirade, que tout le monde était parti et qu'il n'avait plus pour auditeurs que son père et lord Flamborough. Adélaïde s'était enfuie dans la cuisine pour y pleurer tout à son aise; le docteur Herbeau tenait son visage caché entre ses mains; lord Flamborough bâillait démesurément; Célestin se mit tranquillement à charger sa pipe.

— Est-ce que nous n'allons pas nous coucher? demanda l'Anglais au jeune homme.

— Je crois, répondit celui-ci, que nous n'avons rien de mieux à faire. Vous le voyez, milord, ajouta-t-il en se levant; je ne vous avais pas trompé : la table est bonne, mes parens sont de braves gens, les habitans de Saint-Léonard sont affables et pleins d'esprit; j'espère que vous n'aurez pas à vous plaindre.

— Le plumpudding manquait, répondit sévèrement le lord, les viandes étaient trop cuites, et l'on avait oublié de chauffer le vin de Bordeaux et de glacer le vin de Champagne.

— A l'avenir, j'y veillerai, milord, répliqua respectueusement Célestin.

A ces mots, ayant allumé son brûle-gueule, il offrit le bras à son hôte, et tous deux s'allèrent reposer des fatigues de leur voyage.

Quand le docteur Herbeau sortit de l'espèce de léthargie dans laquelle il était plongé, et que, relevant la tête, il se vit tout seul devant cette table en désordre dans cette salle à manger déserte, il refusa d'abord de croire à son malheur, et pensa qu'il était le jouet de quelque hallucination infernale. Mais le retour d'Adélaïde éplorée ne lui laissa bientôt plus de doute ni d'espoir. Ils passèrent une partie de la nuit à mêler l'amertume de leurs réflexions. Ils avaient enfin le secret de ces histoires de loups que Célestin absent racontait sans cesse! Ils comprenaient quel intérêt leur fils avait à les éloigner l'un et l'autre du théâtre de son inconduite; ils comprenaient tout à cette heure.

— Ah! je le disais bien, s'écria le docteur avec désespoir; je disais bien qu'il n'y avait pas de loups entre Castaro et Langogne.

Dès le même soir, tout Saint-Léonard fut instruit de ce qui venait de se passer sous le toit des Herbeau; les cafés ne fermèrent qu'à dix heures et demie, et jusqu'à minuit des groupes de curieux stationnèrent sur la place et sur les boulevarts.

S'étant endormi vers le matin, le docteur Herbeau rêva que son fils s'était fait médecin homœopathe : songe affreux, qui devait, au réveil, se trouver une réalité.

X.

Il en est des familles comme des empires : elles ont leur phase ascendante, leur point culminant, leur époque de décadence. Ainsi, nous avons vu la maison Herbeau au faîte de la gloire et de la prospérité : nous l'avons vue, en moins de quelques mois, ébranlée dans sa base, se pencher sur l'abîme; nous venons de voir Célestin l'y précipiter à jamais. Oui, c'est est fait de la maison Herbeau! Il ne nous reste plus qu'à suivre le bon docteur jusqu'à sa tombe, où le pousse, avant l'âge, la main terrible qui s'est appesantie sur sa tête. Mais, hélas! qu'il est loin encore d'avoir épuisé le calice de ses douleurs!

Le lendemain du fatal dîner, comme Célestin et lord Flamborough

dormaient encore, le docteur Herbeau vit entrer dans son salon M. Grippard, huissier, dont il avait traité autrefois la femelle et les petits. Aristide, en l'apercevant, pensa qu'il venait réclamer pour quelqu'un des siens les secours de la médecine. Sans lui laisser le temps de s'exprimer :

— Monsieur Grippard, dit-il aussitôt, je ne puis rien pour vous ni pour personne. Vous devez savoir que j'ai renoncé à l'exercice de mon art. Mme Herbeau serait malade, qu'à défaut de mon fils je ferais appeler le docteur Savenay.

— Monsieur, veuillez m'écouter, répondit humblement l'honnête Grippard.

— Je n'écouterai rien, je ne veux rien entendre, s'écria le docteur Herbeau. Vos prières seraient inutiles. Adressez-vous au docteur Savenay, ou bien à mon fils, si vous avez foi dans l'homœopathie.

— Monsieur, je vous supplie...

— Je vous dis, monsieur Grippard, que je laisserais mourir mon meilleur ami plutôt que de signer une ordonnance à son chevet. Vous n'obtiendrez rien de moi, pas même une consultation.

— Dieu merci! ma femme et mes enfans se portent bien, dit M. Grippard en tirant plusieurs liasses de papier de ses poches.

— Si vous êtes malade, répliqua le docteur Herbeau, allez vous faire guérir ailleurs.

— Mais, monsieur, si vous daigniez m'accorder quelques minutes d'attention...

— Ah çà! monsieur, vous y mettez une insistance qui passe toute mesure; vous abusez de ma patience, et si vous m'y contraignez...

— Monsieur, s'écria M. Grippard en élevant enfin la voix, je suis dans l'exercice de mes fonctions.

A ces mots, M. Herbeau recula de trois pas, comme s'il venait d'apercevoir un crapaud sur le seuil de sa porte.

— Qu'est-ce à dire, monsieur? demanda-t-il avec fierté.

— C'est-à-dire, monsieur, répliqua le Grippard d'un air patelin, que je viens de recevoir par le courrier d'aujourd'hui quelques petits effets protestés que m'adresse un de mes confrères de Montpellier, en me chargeant d'en recouvrer le montant, tant en principal qu'intérêts et frais, jusqu'à parfait paiement de la somme. Ces effets ont été souscrits par M. Célestin Herbeau, au profit de tailleurs, maîtres d'hôtel, cafetiers et autres commerçans de la susdite ville.

— Monsieur, dit le docteur Herbeau, que cet horrible grimoire, qu'il entendait pour la première fois, glaçait jusque dans la moelle des

os, je ne réponds pas des dettes de mon fils. Célestin a toujours eu de quoi subvenir à ses besoins; ses parens ne l'ont laissé manquer de rien, ses folies ne me regardent pas.

— Je le sais, mon cher monsieur Herbeau, je le sais, reprit Grippard d'un air attendri; mais la chose est plus grave que vous ne pensez peut-être, et, avant d'agir rigoureusement, j'ai cru devoir, pour éviter un esclandre dans le pays, m'adresser tout d'abord à vous; car, outre le respect qui vous est dû en général, je vous dois en mon particulier beaucoup de gratitude, tant en mon nom qu'en celui de mes enfans et de mon épouse. Je n'ai pas oublié combien vous avez été bon pour les Grippard.

— De quoi donc s'agit-il, monsieur? demanda le docteur d'une voix effrayée.

— Vous n'ignorez pas ce que c'est que les jeunes gens, mon bon monsieur Herbeau; c'est jeune, c'est gentil, ça ne calcule pas. Ajoutez que Montpellier est un petit Paris. Les femmes y sont bien séduisantes! Vous devez en savoir quelque chose.

— Monsieur, de quoi s'agit-il? répéta le docteur avec un geste d'impatience.

— De six prises de corps, mon cher monsieur Herbeau, répondit Grippard d'un ton doucereux. Les jugemens sont définitifs, les arrêts exécutoires. J'aurais pu remettre les pièces à qui de droit, mais je n'ai pas voulu procéder sans avoir usé auparavant de tous les moyens de conciliation qu'autorise mon ministère, et que m'impose la reconnaissance.

— Voyons, monsieur, dit le docteur Herbeau, dont le cœur était un abîme sans fond d'indulgence et de miséricorde; à combien se monte la somme des effets souscrits par mon fils?

— Une misère, mon cher monsieur Herbeau, une misère, répondit Grippard en souriant. Six petits effets de 150 fr. chacun. 900 fr. en tout. Il est bien des pères qui seraient heureux d'en être quittes à si bon compte.

Parlant ainsi, il remit au docteur Herbeau six petits effets de commerce paraphés par l'enregistrement, sur chacun desquels Aristide reconnut la signature de son fils. Le docteur ouvrit son secrétaire, y prit deux billets de 500 fr. et les tendit au Grippard en disant : — Payez-vous là-dessus, monsieur, et rendez-moi.

— Pardon, monsieur, pardon, dit Grippard avec un doux sourire : nous avons les frais et les intérêts.

— Eh bien! demanda le docteur.

— Il faut bien, mon bon monsieur Herbeau, que les pauvres huissiers gagnent leur pauvre vie! Il faut bien qu'ils nourrissent leur pauvre femme et leurs pauvres enfans! Les temps sont bien durs, mon cher monsieur Herbeau!

— Au nom du ciel, monsieur, finissons! s'écria le docteur en frappant du pied le parquet.

— Eh bien! monsieur, répondit Grippard, tant en principal qu'en intérêts et frais, c'est 3,333 fr. 75 c. que vous avez à me remettre.

— Vous vous moquez, monsieur!

— 900 fr. en principal, calcula Grippard; intérêts et frais, 2,433 fr. 75 c. : cela donne au total, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire, 3,333 fr. 75 c., sauf erreur, ajouta-t-il en s'inclinant.

— Mais c'est affreux, cela! mais savez-vous, monsieur, que c'est infame? s'écria le docteur Herbeau, qui, ayant toujours suivi la ligne inflexible de l'ordre et du devoir, n'avait jamais soupçonné qu'il existât de pareilles misères.

— Permettez, monsieur, permettez, dit Grippard en dépliant l'énorme liasse de papiers qu'il avait entre les mains. Remarquez qu'on a joué sur chaque billet de M. votre fils ce que nous appelons la grande symphonie à grand orchestre : pas un instrument n'a fait défaut. Voici la partition : elle est au complet, rien n'y manque; vous pouvez vous en assurer vous-même. Il paraît que lorsqu'il s'en mêle, M. Célestin fait bien les choses. C'est un des plus beaux cas qui se soient présentés jusqu'ici. D'abord, les effets étant souscrits sur papier libre, nous avons l'amende du timbre, une bagateller. Le timbre est un brave homme, pour 3 sous qu'on lui vole, il réclame 30 fr. Puis, comme s'il en pleuvait, en veux-tu, en voilà, sauve qui peut! protêts, dénonciations, assignations, jugemens, coûts de jugemens, significations, oppositions, déboutés d'opposition; commandemens, saisies, oppositions, déboutés d'opposition, procès-verbaux de carence, prises de corps, envois de pièces, ports de lettres, frais d'enregistrement et de déplacement, courses, démarches, intérêts du capital, etc., etc. Tout ceci, mon bon monsieur Herbeau, pour 2,433 fr. 75 c.; entre nous, c'est pour rien. Voyez quel beau papier et au coin de chaque feuillet quelles gentilles petites images! Tenez, voici Mercure avec son caducée; au-dessous, la Justice avec son glaive et sa balance. Comme c'est gracieux! comme ça se détache! ne dirait-on pas des camées antiques? Dans des médaillons, on pourrait croire que ça vient de Pompéi ou d'Herculanum.

Tandis que M. Grippard parlait de la sorte, le docteur Herbeau

parcourait du pouce et de l'œil ces papiers immondes, dont l'aspect seul est un outrage, dont le contact est une flétrissure, où chaque mot est comme une marque infamante appliquée par la main du bourreau. Jetant loin de lui ces obscénités fiscales avec un sentiment de dégoût mêlé de colère :

— Savez-vous bien, monsieur, s'écria-t-il, que c'est un brigandage abominable, et que je m'en plaindrai aux tribunaux? Il est impossibe que la loi sanctionne des abus si crians. 2,400 fr. de frais! C'est un vol, monsieur, c'est un vol infame!

— Je vous assure, mon cher monsieur Herbeau, répondit Grippard, qu'on vous a traité en ami. Il n'y a rien à dire. J'aurais eu cette affaire entre les mains, qu'en bonne conscience je n'aurais pu vous ménager davantage. J'ai bien examiné les pièces, j'affirme qu'elles sont en règle. C'est au plus bas prix, au prix coûtant. Les tribunaux condamneraient monsieur votre fils; vous n'y gagneriez qu'un peu de scandale. Au reste, mon bon monsieur Herbeau, on ne vous met pas le pistolet sur la gorge, on vous donnera du temps : les huissiers ne sont pas des Turcs. Payez d'abord les frais et les intérêts, et prenez à votre aise quinze jours pour acquitter le reste.

— Je ne paierai rien, s'écria le docteur irrité; faites jeter mon fils en prison, et qu'il s'en tire par l'homœopathie!

Ce n'était pas le compte de Grippard, qui aimait mieux appréhender les écus du père que la barbe du fils.

— Ah! monsieur, dit-il en portant son mouchoir à ses yeux, quelle horrible condition est la mienne! ne m'avez-vous sauvé mon aîné de la rougeole et mon dernier de la coqueluche que pour me réduire plus tard à l'affreuse nécessité de faire traîner dans les cachots de Saint-Léonard le fils de mon respectable bienfaiteur? Maudit soit le jour où feu mon père, Étienne Grippard, m'a transmis son étude! Je ne devais pas être huissier, monsieur; j'avais reçu de ma mère un cœur trop tendre, une ame trop sensible. J'étais né pour être avoué. Monsieur, prenez pitié de ma peine. Songez, monsieur, que vous allez ruiner à jamais l'avenir de M. Célestin, et qu'il vous sera impossible de l'établir dans la contrée. Vous le savez, mon bienfaiteur, la province a des idées bizarres. Il suffit qu'un jeune homme ait subi d'un seul coup six contraintes par corps pour que les familles ne le voient pas d'un bon œil et lui donnent difficilement leur fille. Voudrez-vous, pour 900 misérables francs, fermer irrévocablement à M. Célestin la porte du temple de l'Hyménée?

Le docteur Herbeau n'avait pas attendu les réflexions de Grippard

pour entrevoir les funestes résultats qu'aurait cette affaire en suivant son cours. Il ne s'agissait de rien moins en effet que de l'avenir de Célestin, déjà trop compromis, hélas! il s'agissait aussi de sauver l'honneur de son nom. Ayant donc de nouveau ouvert son secrétaire, où se trouvaient heureusement quelques fonds disponibles, Aristide vida quatre gros sacs d'écus, fruits de ses honnêtes labeurs, qu'il s'occupa d'aligner en piles de 100 fr. sur la table. Sur ces entrefaites, Célestin entra enveloppé dans une robe de chambre de son père; il avait sur sa tête un bonnet à la Louis XI, de velours noir crasseux, à fleurs de soie fanées, brodées sans doute par quelque chère main; aux pieds, des pantoufles de velours violet à la poulaine. Au fond de sa barbe brillait, comme un ver luisant dans un buisson, le fourneau d'un petit brûle-gueule embrasé, d'où s'échappaient des flots de fumée.

— Vous arrivez à propos, monsieur, dit le docteur Herbeau d'un ton sévère.

Célestin reconnut maître Grippard, et, voyant les papiers aux armoiries du fisc et les écus que comptait son père, il se douta sur-le-champ de quelle affaire il retournait.

— Que signifie ceci? s'écria-t-il aussitôt; mon tendre père aurait-il la prétention de vouloir payer les dettes de son fils? Je ne le souffrirai pas! Que maître Grippard saute par la fenêtre, s'il ne préfère sortir par où il est entré.

— Silence, mon fils! répliqua le docteur Herbeau avec une indignation contenue. Le nom que vous portez ne vous appartient pas : c'est le nom, c'est l'honneur de votre père que vous avez laissé protester. Ignorez-vous, monsieur, ce que c'est qu'un nom? c'est le drapeau de la famille. Quant à vous, monsieur, ajouta-t-il en s'adressant à Grippard, qui tremblait de tous ses membres sous le regard de Célestin; vous et vos confrères, vous remplissez un ministère odieux. Il est triste à penser que vous avez la loi pour complice. Vous et les vôtres, vous avez fait du glaive de la justice, que vous me montriez tout à l'heure, un couteau d'égorgeurs, et de la balance une bourse de suppôts avides où s'engloutissent les deniers de vos victimes. Prenez cet argent que j'ai gagné à la sueur de mon front, et ne souillez pas plus long-temps de votre présence cette maison, vierge jusqu'à ce jour de semblables outrages.

A ces mots, le Grippard empocha, sans se le faire répéter, les écus du docteur Herbeau et se glissa, comme un reptile, vers la porte. Célestin l'attendait au passage. — Grippard, mon ami, dit-il en lui

frappant sur l'épaule, le jour de la vengeance approche. Il approche le saint jour où dégorgeront les sangsues et les vampires qui ont sucé le sang du pauvre peuple. Regardez bien cette place, Grippard! c'est la place des *Récollets*. Plus d'une tête est destinée à tomber sur cette place : la première qui tombera, vous ne la relèverez pas.

Là-dessus, l'honnête huissier prit ses jambes à son cou, et s'enfuit comme s'il avait eu tous les démons de l'enfer à ses trousses.

Nous devons renoncer à raconter en détail le trouble et le désordre que Célestin continua de jeter sous le toit de ses parens. Ce fut, chaque jour, dans ses mœurs et dans ses habitudes, quelque découverte affligeante, chaque jour quelque nouvel épisode aussi déplorable que celui qui signala le lendemain de son arrivée. Un matin, ayant enfourché le cheval que lui avait acheté son père, il le fit galoper de telle sorte, que la pauvre bête rentra fourbue à l'écurie et fut trouvée, le lendemain, sans vie, sur la paille. Le docteur Herbeau acquit bientôt la certitude que son fils n'avait rien fait à Montpellier que hanter les estaminets, boire, fumer, et se perdre de dettes. Il n'était guère de courrier qui n'apportât au logis quelques épîtres au sujet des sommes dues par Célestin ; entre autres, un débitant de tabac réclamait sept cent vingt-sept francs pour fourniture de cigares. Célestin remplissait la maison paternelle des éclats de sa voix et de la fumée de sa pipe. Ni les prières de sa mère, ni les sollicitations de son père n'avaient pu le décider à se faire émonder le visage. Il jurait, crachait du matin au soir, passait la moitié des journées au billard, et ne rentrait au gîte que pour désespérer sa famille par son appétit, par ses manières, par ses opinions et par son langage. Il s'était observé d'abord; mais, au bout de quelques semaines, il avait lâché la bride à tous ses mauvais instincts. C'était Riquemont à domicile, Riquemont doublé de lord Flamborough !

Les jours suivaient les jours, les semaines se succédaient, le jeune lord ne bougeait pas; il semblait avoir pris racine à Saint-Léonard. Voici en peu de mots quel était le genre de vie qu'il avait adopté dès le lendemain de son installation, et duquel il ne s'était pas une fois départi. Il se levait à six heures du matin, avalait une grande tasse de café à la crème, puis allait, jusqu'à l'heure du déjeuner, pêcher à la ligne sur les bords de la Vienne. A l'heure du déjeuner, il rentrait ponctuellement, saluait froidement les deux époux, serrait la main de Célestin et se mettait à table. Il mangeait en silence, vidait gravement sa bouteille de vin de Bordeaux, ne répondait que par monosyllabes aux questions qu'on lui adressait, et, le repas ter-

miné, il retournait à sa ligne et à ses poissons. Il revenait à l'heure du dîner, mangeait, buvait, sans s'inquiéter de ce qui se disait autour de lui, et, le dîner achevé, il se levait de table et allait se promener seul sur les boulevarts, où l'insultaient les petits drôles de la ville, jusqu'à l'heure de son coucher. Il serait impossible de citer une vie plus régulière et plus uniforme. Jeannette l'avait pris en horreur, Adélaïde en haine sourde; le docteur le portait sur ses épaules. Célestin était le seul qui le traitât avec déférence. Il l'appelait son noble ami et milord gros comme le bras. Tout Saint-Léonard en faisait des gorges-chaudes. Ainsi que nous le disions tout à l'heure, les petits polissons couraient après lui dans les rues, criant à l'Anglais et lui jetant des pierres. Les grisettes lui riaient au nez, les passans le montraient au doigt. On pouvait raisonnablement espérer que lord Flamborough ne séjournerait pas long-temps dans une cité si hospitalière, et qu'il se hâterait de retourner à Montpellier. Loin de là : deux mois avaient passé sur son arrivée, qu'il n'était pas plus question de son départ qu'au premier jour. Déjà plus d'une fois M. et Mme Herbeau s'étaient efforcés de lui insinuer qu'ils avaient de lui par-dessus la tête, et qu'il abusait quelque peu de l'hospitalité de leur maison; mais lord Flamborough s'était montré sourd ou rebelle à toutes les insinuations. Jeannette le malmenait fort; mais milord ne semblait pas s'en apercevoir. On avait fini par ne lui épargner ni les regards équivoques, ni les accueils glacés, ni les procédés malveillans; mais les balles bondissaient ou s'aplatissaient sur sa peau d'hippopotame.

Avant de recourir à des moyens extrêmes qui répugnaient à sa délicatesse, le docteur Herbeau eut l'idée de faire donner congé par son fils à cet hôte opiniâtre. Il s'adressa donc directement à Célestin; mais à peine Célestin eut-il compris où son père voulait en venir, qu'il jeta les hauts cris et repoussa vertement la mission qu'on osait lui offrir.

— Eh quoi! s'écria-t-il, c'est ainsi que vous reconnaissez l'honneur qu'a daigné nous faire mon noble ami? Tel est le prix que vous réservez aux bontés qu'il a prodiguées durant cinq ans à votre fils exilé du foyer paternel! et c'est moi que vous chargez du soin de le mettre à la porte! On veut que je chasse lord Flamborough! On veut que je lui donne congé comme à un locataire qui ne paie pas son loyer! O mon noble ami!... N'y comptez pas, mon père. Quand même je pourrais oublier les devoirs de la reconnaissance, je n'oublierai jamais ceux que l'hospitalité nous impose. Lord Flamborough est votre hôte : tout ici lui appartient. Quoi! voudriez-vous qu'on

pût dire un jour que le toit du docteur Herbeau est moins hospitalier que la tente de l'Arabe ou la hutte du Mohican? Notre hôte, mon père! vous êtes-vous jamais demandé ce que c'est que notre hôte? En tout temps et partout, vous voyez l'hospitalité en honneur. Interrogez les peuplades les plus sauvages, les antropophages eux-mêmes vous répondront que congédier son hôte, c'est mettre le bon Dieu à la porte de sa maison.

— Mais, mon fils, dit le bon docteur, que la noblesse de ces sentimens avait attendri malgré lui, outre qu'il est un hôte peu agréable, lord Flamborough rend les devoirs de l'hospitalité très rudes et très onéreux. Il boit et mange outre mesure; c'est à la fois un gouffre et une éponge.

— Lord Flamborough! s'écria Célestin; mais vous n'y songez pas, mon père, c'est un chameau pour la sobriété; il vivrait au besoin d'eau claire et de pois chiches. Seulement, il croirait faillir lui-même aux devoirs de l'hospitalité, s'il ne faisait honneur à la vôtre.

— Ainsi, dit le bon docteur, c'est pour me faire honneur que lord Flamborough boit tous les matins à son déjeuner une bouteille de mon vieux bordeaux?

— Oui, sans doute, mon père, répondit Célestin.

— Mais enfin, dis-moi, mon fils, quel intérêt que je ne puis deviner, quel charme que je ne puis comprendre, attache lord Flamborough aux pavés de Saint-Léonard? Ce ne saurait être seulement l'amitié qu'il vous porte. Vous n'avez ni les mêmes goûts, ni les mêmes habitudes. Vous êtes rarement ensemble. Expliquez-moi....

— Rien n'est plus simple, répliqua Célestin. Lord Flamborough, en m'accompagnant, avait l'intention de ne rester que quelques heures parmi nous. Il voulait vous voir, être témoin de notre bonheur, et repartir presque aussitôt pour Montpellier, dont le climat lui est salutaire. Qu'est-il arrivé? ce qui devait arriver, mon père. Lord Flamborough a des goûts paisibles; il aime le seuil domestique, les mœurs patriarcales, les conversations intimes. Dieu lui a fait un cœur avide des joies du foyer. Orphelin depuis plus de dix ans, il traînait dans l'ennui sa jeunesse solitaire, quand son amitié pour moi le pousse à Saint-Léonard. Qu'y trouve-t-il? une famille des temps bibliques; votre esprit l'enchante, la bonté de ma mère le ravit. Il n'était venu que pour quelques jours, et voilà qu'il s'oublie plusieurs mois. Lord Flamborough a des dehors froids et austères, mais vous ne savez pas quels trésors de sensibilité se cachent sous ces glaciales apparences. C'est un brasier sous six pieds de neige. Je voudrais que vous pussiez

l'entendre, lorsqu'il vient, le soir, me trouver dans ma chambre, et qu'assis comme un frère au chevet de mon lit, il épanche son ame dans la mienne. Hier encore, il me disait : — Mme Herbeau ressemble à ma mère; oui, ce sont les yeux de lady Flamborough, c'est la même démarche, la même dignité à la fois grave et bienveillante. J'aime Mme Herbeau. Mais votre père! ajoutait-il avec une ineffable tendresse, je crois, Célestin, que je préfère votre père. Quel esprit! quelle grace! quelle élégance de manières! Vous êtes heureux, mon jeune ami; vous avez un intérieur adorable. C'est là, c'est parmi vous que je voudrais achever mes jours. — Ainsi parlait lord Flamborough, et tel est, oui, tel est, mon père, le charme que vous ne pouviez comprendre ni définir.

Tout ceci était dit avec tant de chaleur et de bonne foi, que le docteur Herbeau, ne sachant plus qu'imaginer, se résignait à attendre quelques jours encore. Mais les jours s'écoulaient, et lord Flamborough tenait bon. Moins patiente que son époux, Mme Herbeau ayant enfin déclaré qu'elle était décidée à faire porter la valise de l'Anglais à la diligence, le docteur, qui répugnait à ces procédés peu chevaleresques, prit sur lui de congédier son hôte aussi galamment que possible.

Un matin donc, qu'après avoir vidé sa tasse de café le jeune lord s'apprêtait à sortir pour aller jeter son hameçon dans les eaux de la Vienne, le docteur Herbeau, qui, de son côté, s'était levé avec l'aube, lui manifesta le désir de l'accompagner. Lord Flamborough s'inclina en silence, et tous deux gagnèrent le sentier qui mène au rivage. Il faisait une fraîche matinée, une de ces brumeuses matinées d'automne où la terre sent le vin. Dès qu'ils eurent gagné les traînes qu'avait dépouillées le vent d'octobre :

— Milord, dit le docteur Herbeau en lui montrant de la main les côteaux submergés par la brume, les arbres effeuillés et toute la nature prise déjà des premiers frissons de l'agonie; milord, voici l'hiver, saison fatale aux constitutions débiles qui ont besoin des tièdes brises du midi. C'est l'époque où les oiseaux frileux émigrent : déjà les hirondelles nous ont quittés. C'est l'heure où nos malades, pour échapper aux influences du nord, vont chercher la santé sous des cieux indulgens.

Lord Flamborough ne répondit pas.

— Faible comme vous êtes, poursuivit le docteur Herbeau, poitrine délicate, organisation souffreteuse, je conçois, milord, que vous avez choisi pour résidence la ville de Montpellier. C'est le doux

ciel de l'Italie : c'est presque la terre où les orangers fleurissent. Il y règne un printemps éternel. Vous avez agi prudemment, milord, en vous établissant dans ce paradis de la France. La température de votre patrie vous eût été mortelle; je crois même que vous n'auriez pas long-temps résisté au climat de nos provinces du centre. L'hiver est très âpre à Saint-Léonard; nous nous ressentons du voisinage de la Creuse.

Lord Flamborough regarda le docteur d'un air presque étonné.

— Je ne suis pas faible, répondit-il froidement; ma poitrine n'est pas délicate, mon organisation n'est pas souffreteuse. J'ai passé deux hivers à Saint-Pétersbourg; j'ai voyagé dans la Norvége; je suis allé au Spitzberg; j'ai vécu chez les Esquimaux et chez les Lapons. Je n'ai jamais été malade, et je vous tuerais d'un coup de poing.

Le docteur Herbeau demeura quelques instans abasourdi.

— Il paraît toutefois, milord, que Montpellier a su fixer votre humeur voyageuse; c'est là que sont vos affections, c'est là que vous avez dressé votre tente.

— Je m'ennuie partout et n'ai d'affection nulle part, répliqua lord Flamborough.

— Ah! milord, s'écria le docteur Herbeau, permettez-moi de croire que vous aimez mon fils et que Saint-Léonard a su vous plaire; comment expliquer autrement votre long séjour dans ma maison?

— Je n'aime pas votre fils, répondit gravement lord Flamborough. Je n'aime que la pêche à la ligne. Saint-Léonard est la plus sotte ville que j'aie jamais rencontrée sur mon chemin. Votre rivière est comme la mer de Gênes, *mare senza pesce,* elle n'a pas de poissons. Quant à votre maison, on y vit fort mal.

— Pourquoi diable y restez-vous? dit le docteur poussé à bout par cette rare impertinence.

— Vous êtes bien curieux? répliqua tranquillement l'Anglais.

— Ah çà! monsieur, s'écria le docteur, qui ne se contenait plus, prenez-vous ma maison pour une auberge?

— Pour une auberge détestable, répondit le lord sans s'émouvoir.

— Monsieur!... s'écria le docteur Herbeau, rouge comme une pivoine.

— J'ai beaucoup voyagé, poursuivit paisiblement lord Flamborough. Je connais les *locande* de l'Italie, les tavernes anglaises, les kermesses allemandes, les cabarets de la France, les *ventas,* les *fondas* et les *posadas* de l'Espagne. J'ai visité les Calabres et la Sicile. Mais

je déclare n'avoir rencontré en aucun pays civilisé une guinguette aussi misérable que la vôtre.

— Vous partirez, monsieur ! balbutia le docteur d'une voix qu'étouffait la colère.

— Quand vous voudrez, riposta Flamborough avec un imperturbable sang-froid.

— Vous partirez aujourd'hui même.

— C'est le plus grand plaisir que vous me puissiez faire.

— Vous ne remettrez pas les pieds dans ma maison !

A ces mots, lord Flamborough appuya sur l'épaule du docteur Herbeau une main blanche et froide comme la main du commandeur, et, de ses lèvres de marbre, il laissa tomber ces terribles paroles sous lesquelles le docteur resta pâle et anéanti :

— Vous avez donc, monsieur, 6,000 fr. dans votre poche?

Voyant que le docteur ne répondait pas :

— Tenez, monsieur, ajouta-t-il, j'avais promis de me taire, mais vous me nourrissez si mal, je suis l'objet de tant de malveillance, tant de la part de Mme Herbeau que de celle de vos compatriotes; votre rivière est si peu poissonneuse, je joue d'ailleurs vis-à-vis de vous un si singulier rôle, que votre fils me pardonnera, je l'espère, d'avoir enfin rompu le silence. En bonne conscience, la place et la table, la rivière et les habitans, ne sont plus tenables.

— Expliquez-vous, milord, dit le docteur Herbeau, qui s'attendit à voir la foudre éclater sur sa tête.

— Je serai bref, reprit lord Flamborough. Durant les deux premières années de son séjour à Montpellier, j'ai obligé votre fils d'un prêt de 6,000 francs. Il avait surpris ma reconnaissance en me vaccinant avec succès quatre petits chiens de chasse auxquels je m'intéressais vivement. Je dois convenir, d'ailleurs, que Célestin me plaisait; je ne saurais dire pourquoi, car ce n'a jamais été qu'un vaurien. Toujours est-il que je lui prêtai 6,000 francs. Dès-lors il me fut impossible de lui arracher 1 shelling. A l'heure de son départ, je déclarai qu'il ne quitterait pas Montpellier sans avoir acquitté sa dette. Il lui restait à peine de quoi payer les frais de son voyage. Pour le tirer d'embarras et ne pas vous priver plus long-temps du bonheur de revoir cet enfant adoré, j'imaginai d'aller m'établir chez vous à raison de 5 francs par jour. Célestin m'avait assuré que votre cuisine était confortable, que vous étiez de braves gens, et que la Vienne regorgeait de tanches et de goujons. J'eus la niaiserie d'ajouter foi à ses paroles; nous partîmes ensemble. Vous savez quelles furent

mes déceptions. Vous m'avez nourri d'avanies et de mauvais beefsteacks; votre thé n'a jamais été qu'une horrible décoction de plantes vulnéraires, votre café qu'une affreuse tisane de chicorée. Votre vin de Bordeaux ne vaut pas le diable. Les enfans de la ville m'ont insulté dans les rues, et, depuis deux mois que je pêche huit heures par jour dans votre rivière, je n'ai pas vu deux ablettes frétiller au bout de ma ligne. Je suis aussi las de vous tous que vous l'êtes de ma personne. Votre visage m'agrée peu, celui de votre femme encore moins. Vos matelas sont durs; les rats m'empêchent de dormir. Vous souhaitez mon départ, je le désire autant que vous; seulement, j'en jure par les destinées de l'Angleterre, je ne viderai pas les lieux sans être rentré dans mon argent. Je suis chez vous depuis deux mois, à raison de cent sous par jour : c'est 300 francs que vous m'avez remboursés en comestibles avariés. Comptez-moi 5,700 francs, et je pars sans vous dire adieu ; sinon, dussé-je crever à votre régime, dussé-je, comme le lierre, mourir où je m'attache, je reste encore chez vous trente-neuf mois.

A ces mots, lord Flamborough jeta sa ligne dans la Vienne. Le docteur Herbeau se tenait immobile, sans force contre ce nouveau coup. Il regardait couler d'un air stupide l'eau de la rivière, il écoutait d'une oreille distraite les dernières feuilles que le vent abattait autour de lui. Il demeura long-temps ainsi, plongé dans une méditation douloureuse.

Au bout de dix minutes :

— Vous le voyez, monsieur, dit lord Flamborough avec un sombre découragement, ça ne mord pas! C'est tous les jours la même chose.

Ces paroles tirèrent le docteur Herbeau de l'abîme de sa rêverie. Sans répondre à lord Flamborough, qui ne tourna même pas la tête pour le regarder partir, il se dirigea vers la ville d'un pas affaissé, que pressaient toutefois l'indignation et la colère. Du bout de la place des Récollets, il aperçut Célestin qui fumait sa pipe du matin sur le seuil paternel. Il courut à lui, et, le saisissant par le collet de son habit, il l'entraîna dans le salon.

— Malheureux! s'écria-t-il, tu as donc juré de ruiner ta famille? Tu veux donc réduire ton père et ta mère à la mendicité?

Il ne put en dire davantage; une main de fer lui serrait la gorge, et sa voix étranglée expira sur ses lèvres. Au cri qu'il avait poussé, Mme Herbeau et Jeannette accoururent.

— Viens, ma femme, venez, Jeannette, dit le bon docteur après avoir repris haleine, quittons tous trois cette maison maudite, et

allons tendre la main aux portes. Nous sommes ruinés, ma pauvre femme; c'est fait de nous, ma chère fille. Il ne nous reste plus qu'à mendier dans les rues de Saint-Léonard, avec un bissac sur le dos. Le malheureux que voici a porté sous ce toit la misère et le déshonneur.

Célestin n'avait rien compris d'abord à cette scène de désolation; mais, illuminé par une clarté soudaine :

— Ah! mille millions de tonnerres! s'écria-t-il en brisant sa pipe, il n'y a plus d'amis; ce drôle de Flamboroug a parlé!

Jeannette, éplorée, tournait autour du docteur et d'Adélaïde, qui mêlaient leurs imprécations et leur désespoir.

— Mon bon maître! ma bonne maîtresse! disait l'excellente fille en leur baisant les mains, soyez sûrs que ce n'est là ni M. Flambeau-Rouge ni M. Célestin, mais deux bandits, deux filous, Cartouche et Mandrin, qui s'entendent pour vous mettre au pillage. Ah! tas de gueux! ajouta-t-elle en montrant le poing au jeune homœopathe.

— Ah! traître! ah! Judas! ah! vil délateur! murmurait Célestin en marchant de long en large, les mains dans ses poches. A qui se fier désormais? dans quelle ame épancher son cœur? J'aurais dû m'en douter. Perfide Albion, ce sont là de tes coups! je te reconnais là, patrie de Pitt et de Hudson Lowe, nid de serpens au milieu des flots!

— Malheureux! s'écria le docteur Herbeau en s'arrachant des bras d'Adélaïde, qui cherchait vainement à le retenir; malheureux! répéta-t-il en étendant vers son fils ses deux mains convulsives : je te donne ma malédiction!

— Calmez-vous, mon père, dit Célestin, sur qui la malédiction paternelle venait de produire l'effet d'un moxa sur le tronc d'un chêne. Que diable! aussi, il faut être juste : vous avez voulu que votre fils fréquentât le monde élégant et figurât convenablement à l'école des belles manières. Aviez-vous espéré qu'avec 1,500 francs de pension je deviendrais la fleur des pois de Montpellier? La fleur des pois est une fleur qui demande beaucoup d'entretien et veut être arrosée sans cesse. Et puis, de quoi s'agit-il? d'une pitoyable somme de 6,000 francs. Quand nous avons là 30,000 livres de rente assurées, ajouta-t-il en tirant de la poche de son habit sa petite pharmacie homœopathique, qui ne le quittait jamais; quand chacun de ces globules nous représente dans l'avenir un capital de 20,000 francs, est-il raisonnable de crier à la ruine et de se lamenter pour de semblables vétilles?

Tant d'aplomb et tant d'impudence clouèrent le docteur Herbeau

sur son siége et le réduisirent au silence. Cependant l'heure du déjeuner approchait; c'était l'heure où l'Anglais revenait de la pêche. Aristide ne voulut pas que cet abominable étranger eût le droit de s'asseoir encore une fois à sa table. Il avait quelques fonds placés à Montpellier; il se mit à son bureau et tira sur son banquier une lettre de change de 6,000 livres à l'ordre de lord Flamborough. Au même instant, celui-ci entra dans le salon.

— Tenez, monsieur, nous sommes quittes, dit le docteur Herbeau en lui tendant la traite qu'il venait de souscrire.

Lord Flamborough prit le billet, et, après en avoir étudié attentivement la forme et la teneur :

— A raison de 5 francs par jour, répliqua-t-il, je vous suis redevable là-dessus de 300 livres.

— Non, monsieur, non! s'écria le docteur Herbeau; quoi que vous ayez pu croire, notre maison n'est point une auberge.

Célestin fredonna entre ses dents :

Chez les montagnards écossais
L'hospitalité se donne
Et ne se vend jamais.

— Puisque vous l'exigez, ajouta lord Flamboroug, je garderai ces 300 francs à titre de dommages et intérêts.

A ces mots, il sortit pour aller préparer sa valise.

— Vous m'en rendrez raison, Flamborough, dit Célestin en l'arrêtant au pied de l'escalier.

— A l'épée, répondit froidement l'Anglais, j'ai tué, à Palerme, trois officiers du roi de Naples. A Paris, j'ai touché Lozès. Je connais la garde sicilienne et vous embrocherais comme un bec-figue. Je suis passé maître dans l'art de boxer : à Londres, j'ai crevé un œil au professeur de lord Byron. Au pistolet, je mouche à vingt pas une chandelle. Je vous laisse le choix des armes.

— Que le diable t'emporte! s'écria Célestin en tournant sur les talons.

Une heure après, à défaut du diable, la voiture de Saint-Léonard à Limoges emportait lord Flamborough et sa fortune.

Le docteur Herbeau passa le reste de la journée à réfléchir sur la situation présente et à se concerter avec Adélaïde sur le parti qu'ils avaient à prendre vis-à-vis de Célestin. Deux mois avaient suffi pour perdre, à Saint-Léonard, ce jeune homme de réputation. Maître Grippard ne s'était pas fait scrupule de semer l'épisode des six prises

de corps dans tous les carrefours. L'histoire de lord Flamborough ne tarderait pas à se répandre. On savait déjà que Célestin était criblé de dettes. Mme d'Olibès racontait qu'il arrivait tous les jours à l'adresse de M. Herbeau des lettres de forme équivoque et d'aspect malhonnête qui exhalaient un haut fumet de créancier. On n'ignorait pas que le désordre habitait sous le toit des Herbeau, sous ce toit autrefois si calme et si paisible, que troublait seulement de temps à autre la jalousie d'Adélaïde. Grippard contait à qui voulait l'entendre que Célestin l'avait menacé de lui faire couper la tête. A ce propos, des bruits étranges circulaient : on ajoutait tout bas qu'il s'était vanté de relever un jour, sur la place des *Récollets,* l'échafaud de 93; les gendarmes, qui poursuivaient le docteur Herbeau dans sa race, avaient agité la question de savoir s'ils ne lui mettraient pas au collet leurs larges mains gantées de peau de daim. Par une fatalité sans exemple, Célestin avait contre lui tous les partis et toutes les opinions : les royalistes le tenaient pour un louveteau altéré de sang; les libéraux, pour un jésuite coiffé du bonnet phrygien. On ne voulait de lui dans aucun camp; on se le renvoyait de part et d'autre comme la navette d'un tisserand, comme un volant sur des raquettes. Il était lié, d'ailleurs, avec tous les mauvais sujets de la ville. Il hantait les estaminets, s'enivrait de vin chaud épicé de cannelle, et montait sur les tables pour proclamer la mort des tyrans, le triomphe de l'homœopathie et le règne de l'égalité. On devait s'attendre chaque jour à voir le parquet lancer contre lui un mandat d'arrestation. Cependant tous les cliens du docteur Herbeau passaient au docteur Savenay, et Célestin avait beau exhiber ses globules et prêcher son système, il ne trouvait pas une victime à sacrifier sur les autels du moderne Esculape. Certes, nous sommes loin de ce timide et beau jeune homme dont nous avons si long-temps caressé l'image. Jamais plus riantes illusions ne furent plus cruellement déçues; jamais plus belles fleurs n'amenèrent des fruits plus amers. Eh bien! malgré tous ces désenchantemens, nous pouvons affirmer, nous qui le connaissons, que c'était au fond un bon diable, fils indigne sans doute de ce charmant vieillard que nous nommons Aristide Herbeau, mais doué de plus de sens qu'on ne le pourrait croire. A l'heure où nous achevons ce triste récit, Célestin a renoncé depuis long-temps à l'homœopathie, à la longue barbe, aux bottes collantes et à tous les travers du jeune âge. Il vient d'épouser la fille aînée de maître Grippard, et tient à Saint-Léonard une boutique de pharmacie. Garde national zélé, bon père, bon époux, bon citoyen, dévoué à

l'ordre de choses, il voudrait pouvoir administrer des pilules d'acide prussique à tous les perturbateurs de la tranquillité du royaume. Il hait les républicains, abomine les communistes, et voue aux dieux infernaux Saint-Simon, Fourier et Robert Owen. Il est d'avis que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Rentré dans le giron de la belle littérature, on peut, chaque matin, durant les beaux jours, le voir, en casquette de loutre, à sa porte, se délectant à la lecture du feuilleton quotidien, tandis que sa femme, accorte et gentille, distribue gracieusement à sa pratique ses drogues enveloppées dans le numéro de la veille.

Mais revenons au docteur Herbeau.

Le jour même du départ de lord Flamborough, après s'être consulté avec son épouse, Aristide avait écrit à son vieux ami, M. Pistolet, célèbre pharmacien de Limoges. Le lendemain, ayant reçu de cette ville une réponse conforme à ses désirs et telle, en un mot, qu'il l'avait sollicitée, il fit appeler son fils, et lorsque Célestin fut en présence de son père :

— Monsieur, dit le docteur Herbeau avec une dignité sévère qui imposa tout d'abord au jeune gars, vous nous avez indignement trompés, vous vous êtes joué cruellement de notre crédulité et de notre aveugle tendresse. Vous êtes un mauvais fils, la honte et le désespoir de deux cœurs qui se plaisaient à vous appeler leur orgueil et leur joie. Vous deviez être la gloire de nos vieux jours, vous en êtes le déshonneur. Puisse Dieu vous pardonner! puisse aussi vous être douce et consolante la pensée que vous aurez abrégé la vieillesse de votre père!

A ces mots, Célestin, véritablement ému, ôta son bonnet de velours qu'il avait d'abord gardé sur sa tête.

— Ne m'interrompez pas, poursuivit le docteur. Assez long-temps vous avez mystifié notre amour, il convient de mettre un terme à cette triste comédie; vous nous avez fait une douleur assez grande pour que vous la respectiez désormais. Écoutez-moi, monsieur; c'est de vous qu'il s'agit à cette heure. Vous êtes pauvre. J'ose le dire avec une noble fierté, j'ai fait, durant ma longue carrière, plus de bien que je n'en ai reçu; ma clientèle était la seule fortune qu'il vous fût permis d'espérer : incapable de la recueillir, vous l'avez laissé passer en des mains étrangères. Quant à l'héritage qui vous attend après ma mort, croyez-moi, vos désordres l'ont réduit à très peu de chose. Indigne d'exercer le grand art de la médecine, qu'allez-vous devenir? quel parti prétendez-vous prendre, à moins que vous

n'ayez espéré que je nourrirais complaisamment votre paresse et votre inconduite?

Célestin baissa les yeux et ne répondit pas.

— Vous êtes jeune, monsieur; vous pouvez encore réédifier votre destinée, moins brillante sans doute que ne l'avait rêvée votre orgueil; mais la déchéance de vos ambitions sera votre châtiment sur la terre. Vous partirez aujourd'hui même pour Limoges. A ma sollicitation, mon digne ami M. Pistolet, que vous connaissez, consent à vous prendre pour élève apothicaire.

— Apothicaire, jamais! s'écria Célestin, qui sentit, à cette injonction, tout son sang lui monter au visage. Plutôt douanier, plutôt gendarme; huissier même, si vous l'exigez, mais apothicaire!...

— Monsieur, répliqua le docteur Herbeau, attendez, pour dénigrer ce titre cher à l'humanité souffrante, que vous soyez digne de le porter.

— Jamais! répéta Célestin.

— Vous partirez ce soir, dit le docteur avec fermeté.

Et levant la séance, il abandonna son fils à son désespoir et à ses méditations.

Notre jeune homœopathe commença par se frapper le front, par arracher quelques mèches de ses longs cheveux, et par jurer qu'il ne mettrait jamais les pieds dans le laboratoire de M. Pistolet. Puis la réflexion le calma. Il ne put s'empêcher de convenir avec lui-même qu'il n'avait obtenu qu'un médiocre succès à Saint-Léonard, qu'il s'était joué outrageusement de sa famille, et qu'avec ses globules pour toute ressource il courait grand risque de mourir de faim. Nous devons dire aussi que le langage du docteur Herbeau avait produit sur lui une assez vive impression. D'une autre part, il se trouvait avoir sur les bras deux ou trois méchantes affaires qui devaient se vider au premier jour; il était brave, mais il n'aimait pas à se battre. Enfin, en y songeant bien, il en vint à se dire qu'il n'y avait pas de pharmacien à Saint-Léonard, et que c'était une place à prendre. Toutefois, s'il arriva à la résignation, ce ne fut pas par des pentes faciles. Long-temps il hésita, il se cabra long-temps sous la volonté de son père. Lorsque le sacrifice fut accompli dans son cœur, il tira de sa poche sa boîte homœopathique, et la regardant avec tristesse :

— O mon maître! s'écria-t-il; que diras-tu en apprenant que ton plus fervent disciple s'est vu réduit à se faire garçon apothicaire chez un pharmacien allopathe?

Le même jour, comblé des malédictions de sa famille et de l'animadversion de ses concitoyens, il partit à neuf heures du soir, comme il était venu, sur l'impériale de la diligence, pour aller piler de la rhubarbe dans la patrie de Mme K.... et de M. de Pourceaugnac.

XI.

Ce n'est que lorsqu'il est passé qu'on peut évaluer les dégâts causés par l'orage. Ainsi, ce ne fut qu'après le départ de leur fils que les deux époux purent apprécier nettement leur désastre et leur désespoir. Célestin présent, l'ivresse de la douleur, l'étourdissement, la consternation, la stupeur, ne leur avaient pas permis de mesurer l'étendue de leur infortune; mais, lorsqu'après deux mois de cet horrible cauchemar, ils se réveillèrent seuls, dans cette maison que Célestin venait de dévaster comme une trombe, lorsqu'ils comprirent enfin que ces deux mois n'étaient pas un rêve, mais une sombre réalité, ce fut un terrible réveil, et ce dut être un spectacle digne d'une pitié profonde, que ces deux vieillards mêlant silencieusement leurs larmes sur les débris de leur bonheur et sur les ruines de leurs espérances.

De même que les orages du ciel ne s'éloignent pas tout d'un coup, et que, long-temps après que l'horizon s'est éclairci, partent encore de loin en loin des éclairs et des coups de foudre, de même la tempête que Célestin avait amassée sur le toit paternel gronda long-temps après sa fureur apaisée. Long-temps encore des tonnerres lancés de Montpellier, sous forme de lettres de change, vinrent de loin en loin éclater dans le salon du docteur Herbeau.

Écrions-nous avec le roi-prophète : Que les gloires de la terre sont vaines et périssables! Voici quelques mois à peine, le docteur Herbeau s'épanouissait au faîte des félicités humaines. Tout lui souriait et lui faisait fête. L'aisance et le bien-être affluaient à son foyer. Des amis empressés égayaient sa fortune. Il s'endormait dans la confiance et s'éveillait dans la joie de sa destinée. Une étoile invisible illuminait son front; dans son cœur fleurissait une mystérieuse violette. Mais, ainsi qu'il suffit de quelques coups de hache pour mettre le cèdre au niveau de l'hysope, il a suffi de quelques jours pour abattre tant de prospérités. Hélas! combien est rapide et facile à descendre la pente du bonheur, si lente et si rude à gravir!

Ce n'est déjà plus la haine qui veille à sa porte, mais le silence et

la solitude. Le docteur Herbeau n'a plus même d'ennemis. Les gendarmes lui ont pardonné; maître Grippard seul vient de temps en temps lui présenter quelques autographes de son fils L'indifférence pèse sur son nom, l'oubli l'enveloppe de son froid linceul. Il assiste vivant à sa mort. Tout ce pays qu'il a soigné durant vingt-cinq ans ne s'inquiète pas de savoir si le docteur Herbeau existe encore. Les cercles, qu'il a si long-temps charmés par sa grace et par son esprit, ne remarquent plus son absence. Il a filé comme une étoile, sans laisser de vide au ciel. Bientôt Saint-Léonard se demandera ce que c'était qu'Aristide Herbeau. Il se déciderait à reprendre le cours de ses visites, qu'il ne trouverait pas un malade qui le fît appeler, sinon les pauvres qui l'aimaient, et qui seuls ont gardé sa mémoire. Sa maison est morne, sa table silencieuse, son foyer désert. Ses amis, comprenant que son malheur est sans ressource, se sont retirés de lui. Les amis sont pareils aux feuilles des arbres, ils tombent au vent de l'adversité comme les feuilles au souffle de l'hiver. Cependant le bon docteur a tenu sa promesse. Sur l'emplacement de son kiosque s'élève un petit temple grec; sur le fronton, on lit : A L'AMITIÉ. Chef-d'œuvre d'architecture! tout s'y trouve, colonnade, feuillage d'acanthe, intérieur élégant et simple; il n'y manque que des amis.

Le règne du docteur Herbeau est passé; celui du docteur Savenay commence. Que dis-je! il est déjà dans l'éclat de toute sa gloire. Il n'est bruit dans la ville et aux alentours que de la guérison merveilleuse de la jeune dame de Riquemont. En moins d'un an, M. Savenay a rendu la santé à cette charmante femme, que tout le pays avait cru perdue à jamais. Ce n'est de toutes parts qu'un cantique de louanges en l'honneur du savant médecin qui vient d'accomplir cette cure miraculeuse. Toutes les mères le convoitent, ainsi qu'elles faisaient autrefois de Célestin. Il en est qui, pour l'attirer, ordonnent à leurs filles d'être malades. Toutes les vierges rougissent à son nom, baissent les yeux à son aspect. Mme d'Olibès l'accable de vers et de fleurs des quatre saisons. Mais, comme le farouche Hippolyte, M. Savenay est inaccessible à toutes les agaceries, insensible à toutes les prévenances; tous les traits s'émoussent sur son cœur de Scythe. C'est Mme d'Olibès qui prétend qu'une Amazone de la Thrace l'a nourri de son lait sauvage, sur les bords du Termodoon. Il n'en est rien. M. Savenay a pris avec lui sa vieille mère, excellente femme, née tout simplement, voici quelque soixante années, à Saint-Léonard, sur les bords de la Vienne : heureuse de pouvoir achever ses jours sous le coin de ciel qui l'a vue naître, près de son fils qui l'entoure de tous les

témoignages de la plus adorable tendresse. Un confrère de M. Savenay, de la Faculté de Paris, le jeune docteur Lombard, déjà cher à la science presqu'autant qu'à ses amis, est venu dernièrement s'établir dans la même ville. Il a épousé Mlle Savenay, honnête et belle fille de vingt ans à laquelle il a su plaire, et que le bonheur et l'amour ont guérie, comme le soleil guérit les fleurs qui souffraient à l'ombre. Tout ce monde se mêle peu à la province, vit heureux, travaille et s'aime. Déjà le jeune ménage a fait présent à Savenay, pour le jour de sa fête, d'une jolie petite nièce, blanche et rose comme sa mère.

Pendant ce temps, Célestin accomplit ses destinées. Il se réhabilite par l'ordre et par le travail. Il expie courageusement les égaremens de sa jeunesse. Célestin a trouvé son maître. M. Pistolet est un apothicaire de la vieille roche. A peine a-t-il vu notre jeune ami, qu'il a fait aussitôt appeler un barbier du voisinage pour faucher ce luxe incongru de barbe épaisse et de longs cheveux. Vainement Célestin s'est débattu. Deux jeunes Purgon en herbe vous l'ont empoigné, vous l'ont scellé sur une chaise, et Figaro a promené sur cette tête inculte et sur ce visage feuillu les branches de ses ciseaux et la lame de son rasoir. Puis, la moisson achevée, on a passé un tablier de toile verte autour du corps de l'homœopathe, on lui a mis un pilon entre les mains, et on vous l'a placé tout d'abord devant un mortier de marbre. Le jour même de son arrivée, il a pilé durant dix heures consécutives. Le soir, il s'est délassé à rouler dans de la poussière de réglisse les pilules qu'il avait préparées le matin; ainsi des jours suivans. On ne saurait croire quelle influence a le pilon sur ce caractère indomptable. Il semble que Célestin ait mis dans le même mortier tous ses défauts, tous ses vices, tous ses travers, et qu'il les pile, les écrase et les réduit en poudre. Déjà, vous ne reconnaîtriez plus l'étudiant de Montpellier. Mais quelle n'est pas sa confusion en voyant, un jour, entrer dans la pharmacie de son patron Mme K...., qui recule elle-même d'étonnement en reconnaissant le nourrisson des muses, occupé à lui préparer une potion suivant l'ordonnance! Se remettant aussitôt, Corinne, qui avait à se venger, le salua de ces trois vers d'un poète qu'un poète venait tout récemment de découvrir et de donner à la France :

Apollon, dieu sauveur, dieu des savans mystères,
Dieu de la vie et dieu des plantes salutaires,
Dieu vainqueur de Python, dieu jeune et triomphant!

Aiguillonné par l'amour-propre, Célestin faillit répondre une impertinence; mais il montra bien, par un silence respectueux, quelles victoires éclatantes il savait déjà remporter sur lui-même.

Cependant le docteur Herbeau offrait à ses concitoyens, qui ne paraissaient pas s'en soucier le moins du monde, le plus beau spectacle qui se puisse voir, celui d'un homme aux prises avec l'adversité et ne se laissant point abattre : grave, résigné, plus fort que le destin, plus grand que son malheur.

Il n'en fut pas de même d'Adélaïde. Son caractère, qui n'était déjà pas de miel rosat, acheva de s'aigrir; son humeur jalouse, ne pouvant s'attaquer au présent, tant la conduite de son époux était d'un juste et d'un sage, se prit à remuer les cendres du passé, et trouva le moyen d'en faire jaillir de vives étincelles. Un jour, en fourrageant les tiroirs d'Aristide, elle découvrit le portrait de Louise avec la lettre d'envoi. Dès-lors le docteur Herbeau dut se résigner à se voir lacéré journellement par les vipères de la jalousie. Il n'opposa qu'un dédaigneux silence aux fureurs de sa vieille lionne; mais la discorde veillait sous son toit et la tristesse dans son cœur. Sa femme l'avait pressé inutilement de reprendre le cours de ses visites; il persista dans son abdication, préférant un noble repos aux soucis d'une agitation vaine. Il ne se plaignait pas. Parfois seulement, en se promenant dans son jardin, il s'écriait avec amertume : Ingrate, ô ingrate patrie! Les arts, les lettres, la poésie latine, occupaient ses heures oisives. Il sortait rarement; de temps à autre, il allait seul et rêveur sur les bords de la Vienne, mais jamais on ne le rencontrait dans le sentier qui mène de Saint-Léonard à Riquemont.

Malgré le coup de pied qu'elle avait donné dans l'échelle, il avait conservé pour Colette une tendresse véritable. Chaque matin il la visitait, lui adressait de douces paroles, et ne la quittait jamais sans avoir caressé son poil gris. Colette avait assisté à la dernière bataille de son maître; il avait, lui aussi, son cheval blanc de Waterloo.

Le sort n'est pas toujours de fer. Le ciel, dans sa clémence, daigna ravir Adélaïde à la terre. Bien qu'elle l'eût abreuvé de fiel durant sa vie entière, le docteur Herbeau la pleura sincèrement. D'or ou de fer, de chanvre ou de soie, l'habitude est un lien qu'on ne rompt pas impunément. Aristide pleura sa femme après l'avoir à jamais perdue, comme le prisonnier de Chillon regretta son cachot après avoir recouvré la liberté. Il continua de vivre seul avec son cher Horace, qui lui, du moins, ne l'avait pas abandonné. *Eheu! Posthume, Posthume*, s'écriait-il souvent, *fugaces labuntur anni*.

Les années fuyaient en effet. Jeannette était restée fidèle à son vieux maître. Vainement le bon docteur l'avait engagée à chercher une condition meilleure; elle déclara qu'elle ne sortirait de la maison qu'avec le cercueil du docteur Herbeau. Il est à remarquer qu'elle s'est toujours refusée à reconnaître Célestin, et qu'à cette heure même, qu'il a coupé sa barbe et qu'il édifie tout Saint-Léonard par sa conduite et par ses vertus, Jeannette soutient plus haut que jamais que ce n'est point le fils de son ancien maître, mais un vil intrigant qui, pour se faire apothicaire, a volé le nom du docteur Herbeau. Lorsqu'elle rencontre Célestin dans la rue, elle ne se gêne pas pour l'invectiver, car Jeannette est forte en gueule, comme les servantes de Molière, et jamais elle ne passe devant la boutique du jeune pharmacien sans y jeter un regard de travers et quelque parole outrageante.

Le docteur Herbeau recevait de temps à autre des lettres de son digne ami, M. Pistolet, toutes à la louange de Célestin. Ce jeune homme marchait à pas de géant dans la carrière nouvelle qu'il s'était ouverte; sa conduite devenait de jour en jour plus exemplaire, et son patron ne doutait pas qu'il ne prît place un jour parmi les apothicaires les plus distingués du royaume. Mais, tout en le rassurant sur l'avenir de son fils, ces bulletins ne consolaient que bien médiocrement l'orgueil du docteur Herbeau, qui ne pouvait s'empêcher de souffrir à la pensée que son nom figurerait un jour sur l'enseigne d'un pharmacien de Saint-Léonard.

Comme le roi-prophète que nous citions tout-à-l'heure, Aristide était devenu pareil au pélican des déserts et au hibou, qui n'habite que les lieux solitaires. Frappé dans sa race, délaissé de ses amis, trahi, oublié, abandonné de tous, le docteur Herbeau finit par se réfugier dans la pensée de Mme Riquemont. Il se replia tout entier sur ce souvenir toujours jeune et toujours enchanté. Il lui arrivait souvent de s'oublier des heures entières dans le temple de l'Amitié, à relire les lettres, à baiser le portrait de Louise, à respirer les fleurs desséchées qu'il rapportait autrefois de Riquemont, et qu'il avait religieusement conservées. Il se plaisait à remonter le courant des jours écoulés, à retrouver sur le rivage les poétiques accidens qui l'avaient si long-temps charmé. Il achevait d'une voix mélancolique et tendre ce grand duo de l'amour qu'il avait chanté durant deux ans et plus, sans se douter qu'il le chantait à lui tout seul. Nature naïve et vraiment aimable qu'on ne saurait s'empêcher d'aimer dans une époque de cœurs blasés et d'ames appauvries avant l'âge, où l'on voit la

jeunesse elle-même se targuer de son impuissance et désespérer hautement de la jeunesse et de l'amour!

Il avait goût à la solitude, et, s'il en souffrait parfois, c'est qu'il lui eût été doux d'entendre de loin en loin le nom de son enfant bien-aimée. La santé de Louise l'inquiétait. Jeannette lui avait bien rapporté qu'on disait Mme Riquemont entièrement rétablie; mais ces bruits qui venaient du dehors ne suffisaient pas à rassurer sa sollicitude. Un soir, quand les ombres de la nuit eurent enveloppé Saint-Léonard, le docteur sortit furtivement de sa maison, et, se glissant le long des murs, il gagna, par des rues détournées, le logis de M. Savenay. Il refusa d'entrer, et fit avertir le jeune docteur qu'il l'attendait à la porte. C'était par une soirée d'hiver; M. Savenay causait au coin du feu avec sa vieille mère. Aussitôt prévenu, il se hâta d'accourir, et supplia M. Herbeau de venir prendre place au foyer. Le vieillard s'en défendit.

— N'insistez pas, dit-il tristement; voici bien long-temps que je ne suis plus de ce monde, et que ma place est vide même au foyer de mes amis. Mais je n'ai pas voulu mourir sans entendre parler une fois encore de la jeune beauté que je vous confiai jadis. Jeune homme, dois-je croire ce qu'on m'a rapporté? Est-il vrai que la science ait triomphé de la nature? Est-il vrai que cette belle enfant ait recouvré la santé, et que je puis quitter la vie, rassuré sur cette chère tête?

— Rien n'est plus vrai, monsieur, répondit Henri Savenay. Mme Riquemont brille à cette heure de tout l'éclat de la jeunesse.

— Béni soit Dieu et béni soyez-vous, jeune homme! s'écria le vieux docteur en prenant avec attendrissement les mains de M. Savenay.

— C'est vous, monsieur, qu'il faut bénir, répliqua modestement le jeune homme, en serrant avec respect la main de son vénérable confrère. C'est à vous, à vous seul, après Dieu, que revient la gloire de cette guérison. Pour moi, monsieur, je n'ai d'autre mérite que d'avoir suivi religieusement le traitement que vous aviez commencé et que vous avez daigné m'indiquer. Je n'ai pas fait autre chose que recueillir le prix de vos soins.

— Ainsi, monsieur, c'est mon système qui l'a guérie? s'écria le bon docteur, avec un sentiment d'orgueil bien permis et bien légitime.

— Oui, monsieur, répartit Savenay, et je dois dire comme Alexandre, en parlant du roi son père, que vous ne m'avez laissé rien à faire.

— C'est mon système! répéta le docteur Herbeau, qui ne se sentait pas de joie. Ah! jeune homme, c'est mon dernier triomphe,

c'est mon triomphe le plus doux. J'en étais sûr, monsieur, j'étais sûr qu'avec les antiphlogistiques nous aurions raison de cette cruelle maladie. Chère enfant! Et vous dites, jeune homme, qu'elle rayonne à présent de tous les dons de la santé et de la jeunesse? Dieu soit béni d'abord, puis la science qui l'a sauvée!

— C'est à vous, monsieur, à vous seul, ajouta M. Savenay, que Mme Riquemont reporte sa reconnaissance; c'est vous qu'elle remercie chaque jour, à toute heure...

— Elle parle de moi?...

— Sans cesse. Pourrait-il en être autrement? Hier soir encore, dans l'allée du parc, Mme Riquemont me confiait qu'elle n'attendait qu'un jour de soleil pour s'échapper à cheval et vous aller visiter à Saint-Léonard.

— Qu'elle s'en garde bien! s'écria le docteur avec effroi, — car ç'avait été là sa crainte incessante, et même à cette heure qu'Adélaïde n'était plus, il redoutait pour Louise et pour lui-même les représailles de M. Riquemont. Dites-lui, monsieur, dites à cette enfant, reprit-il d'une voix plus calme, que je suis touché de son aimable souvenir, mais que son vieux ami en a désormais fini avec le monde, et qu'il s'est condamné à une solitude éternelle.

A ces mots, il salua M. Savenay, et s'en retourna tout fier et tout joyeux.

— Jeannette, s'écria-t-il en rentrant, on ne vous avait pas trompée, ma fille : il est bien vrai que Mme Riquemont est entièrement rétablie. C'est votre maître qui a fait ce miracle. Je veux vider ce soir un vieux flacon pour fêter la confirmation de cette heureuse nouvelle.

Jeannette, tout heureuse elle-même de voir son bon maître ainsi dispos, s'empressa de courir à la cave, et le docteur Herbeau demeura jusqu'à près de minuit attablé avec son poète de Tibur, traduisant dans son cœur Lydie par Louise, et dans son verre Falerne par Saint-Émilion.

Ce fut là son dernier bonheur, le dernier rayon qui dora le soir de sa vie. Un jour, il trouva Colette étendue sur sa litière. Il l'appela vainement : pour la première fois la noble bête ne répondit pas. Elle était morte de décrépitude. Une grosse larme tomba sur sa crinière : ce fut son oraison funèbre.

La mort de Colette fut pour Aristide d'un sinistre présage. Depuis long-temps il était souffrant et chétif; bientôt il se prit à décliner visiblement. Il ne sortait plus de sa chambre. Son jardin était né-

gligé; les ronces croissaient dans les plates-bandes; les mauvaises herbes étouffaient les fleurs; le gazon poussait dans les allées. Le docteur Herbeau vivait étranger à toutes choses. Vieux fidèle pourtant, il avait dévotement continué son abonnement à *la Quotidienne;* mais depuis plusieurs mois il n'en avait pas ouvert un numéro, et, plein de confiance dans les destinées de la royauté, il ne s'inquiétait pas de s'enquérir de ses nouvelles.

Un dernier coup lui était réservé, le plus terrible peut-être de tous ceux qui l'avaient frappé jusqu'alors.

Un matin qu'il déjeunait tristement auprès de sa croisée ouverte, — c'était par un beau jour d'été, — il entendit une grande rumeur, pareille au bruit de la marée montante. Il n'y donna d'abord qu'une médiocre attention; mais bientôt des cris étranges étant parvenus jusqu'à lui, le docteur Herbeau se mit à sa fenêtre, et demeura glacé d'étonnement et d'épouvante devant le spectacle invraisemblable qui s'offrit à ses yeux. Toutes les maisons de Saint-Léonard étaient pavoisées de drapeaux tricolores. Un drapeau tricolore flottait comme un panache sur le clocher de l'église; la mairie avait un drapeau tricolore; on voyait un drapeau tricolore sur la caserne des gendarmes. Une foule bruyante encombrait la place des *Récollets*. Deux douzaines d'honnêtes bourgeois, armés de fusils sans chien, de gibernes sans cartouches et de sabres sans lame, se livraient à des évolutions guerrières au milieu des clameurs enthousiastes des assistans. Le tambour battait; les cloches sonnaient; un canon enrhumé toussait de quart d'heure en quart d'heure. Au bout de quelques instans, M. Riquemont déboucha sur la place, aux acclamations de l'assemblée. Il tenait d'une main la bride de son cheval, et de l'autre un immense drapeau tricolore; derrière lui marchaient au pas de charge une trentaine de paysans armés de faux, de pioches et de bâtons. Après avoir fait ranger sa troupe sur deux rangs, M. Riquemont prononça un discours qui fut plus d'une fois interrompu par les cris de : *Vive la charte! vive la liberté de la presse! vive l'École polytechnique! vive la garde nationale! vive M. Riquemont! vive Paris! vive Saint-Léonard! à bas les ministres!* Le discours achevé, les deux troupes réunies exécutèrent de brillantes manœuvres; après quoi la foule, exaltée par ces belliqueuses images, se dirigea vers la maison du receveur des contributions pour brûler les registres.

Or, le docteur Herbeau se tenait toujours à sa fenêtre, la seule de la ville qui ne fût point pavoisée; il se tenait debout, l'œil hagard et les bras ballans, ne pouvant imaginer tout ce que ceci voulait dire.

En défilant devant sa porte, la sainte canaille, furieuse de ne pas voir de drapeau tricolore aux croisées, et se souvenant d'ailleurs des opinions du maître du logis, se mit bravement à insulter ce vieillard inoffensif. Puis, des cris on passa galamment aux pierres, on lui brisa tous ses carreaux de vitre, et on ne parlait de rien moins que de saccager sa maison sous le prétexte de s'assurer que M. de Polignac ne s'y trouvait pas, quand heureusement la garde nationale mit fin à tout ce désordre.

C'était la révolution de juillet qui venait de s'accomplir à Saint-Léonard.

Quand le docteur Herbeau sut à quoi s'en tenir, lorsqu'il sut, à n'en pouvoir douter, qu'une tempête de trois jours venait de fracasser le vieux trône de France et de jeter toute une dynastie dans l'exil, il arracha le ruban rouge qui brillait à sa boutonnière, et, courbant la tête, il se plaignit au ciel qui l'avait laissé vivre assez long-temps pour être témoin d'un si grand désastre. Son cœur, ses regrets et ses vœux accompagnèrent pieusement les augustes proscrits sur la terre étrangère.

Il ne lui restait plus qu'à mourir. Le docteur Herbeau ne tarda pas, en effet, à se sentir mortellement atteint. Instruits de sa maladie, les deux jeunes docteurs se présentèrent pour lui offrir leurs soins, il les fit remercier par Jeannette, et refusa de les recevoir. La fin de toutes choses ne l'effrayait pas. Il souriait doucement à la mort qu'il voyait s'approcher. Toutefois, un vieux remords troublait la sérénité de ses derniers jours. Ne voulant pas quitter la vie sans s'être réconcilié avec ceux qu'il avait offensés, il fit, un matin, appeler à son chevet le gendarme Canon, qui, grace à son intelligence et à la belle conduite qu'il avait tenue durant les trois glorieuses journées, était passé brigadier après vingt-cinq ans de service. A la sollicitation de Jeannette, Canon s'empressa d'accourir; l'ayant fait asseoir près de son lit, le moribond, après s'être accusé d'avoir autrefois refusé ses soins au respectable corps de la gendarmerie royale, pria le brigadier de lui pardonner à cette heure suprême, tant en son nom qu'en celui de ses camarades. Le bon docteur s'exprima d'une façon si humble et si touchante, que Canon ne put retenir ses larmes, et qu'il demanda à M. Herbeau la permission de l'embrasser, ce qui lui fut accordé de grand cœur. Il se retira tout ému, non sans avoir promis solennellement au docteur d'assister, lui et ses camarades, à son enterrement, de le conduire jusqu'au champ des morts et de ne le quitter que lorsqu'il serait à six pieds sous terre.

Après s'être humilié devant les hommes, le bon docteur demanda au repentir le pardon des fautes plus graves. Il s'accusa devant Dieu des égaremens où l'avait jeté l'amour. Il s'accusa d'avoir troublé un jeune cœur et trop justifié peut-être la jalousie d'Adélaïde. Tout entier désormais au salut de son ame, il acheva d'éteindre avec les larmes de la pénitence les cendres encore brûlantes d'une ardeur criminelle. Résolu d'en finir avec les vanités de ce monde, craignant d'ailleurs de laisser après soi des traces qui pourraient compromettre l'honneur et le repos de Louise, il se fit apporter près de son lit un réchaud embrasé; puis, ayant tiré de dessous son oreiller un paquet de lettres liées entre elles par un ruban rose, — c'étaient, pour la plupart, des invitations à dîner, assaisonnées coquettement de tendres bonjours et de caresses innocentes, — après les avoir baisées une dernière fois, après en avoir respiré le parfum, ce doux parfum, ce parfum enivrant qui s'exhale des lettres aimées, il les livra une à une aux flammes. Lutinées par les brises d'avril que laissait entrer la fenêtre ouverte, les feuilles consumées, après avoir voltigé dans la chambre, gagnèrent les plaines de l'air; le vieillard les suivit long-temps d'un regard mélancolique; il les vit flotter, s'élever, disparaître dans l'azur du ciel, où son ame, qu'à vrai dire elles emportaient tout entière, ne devait pas tarder à les suivre. Il brûla du même coup, à la même flamme, les fleurs qu'il avait rapportées, durant les jours heureux, du château de Riquemont : il ne voulut pas qu'aucun de ces chers souvenirs pût être profané après sa mort.

Bien qu'il sentît sa fin prochaine, il refusa de faire appeler son fils. Il ne souffrait pas, il s'éteignait. Des pensées austères occupèrent ses derniers jours. Les poètes profanes s'étaient vus exilés de son chevet; il ne lisait plus que des livres pieux qui lui enseignaient à mourir. Il avait pardonné dans son cœur à Célestin, à lord Flamborough, à M. Riquemont, aux huissiers, à l'homœopathie et à tous ceux qui l'avaient abreuvé d'amertume. Détachée des passions de la terre, son ame était prête à comparaître devant le souverain juge.

Un soir de mai, comme le soleil, près de se coucher, inondait de lumière les prairies qu'arrose la Vienne, le bon docteur se fit porter dans un fauteuil près de sa fenêtre. Il voulait dire un dernier adieu à cette belle nature qu'il aimait. C'était une soirée enchantée. Les côteaux nageaient dans la vapeur enflammée du couchant. La rivière roulait des flots d'or que voilait sans les cacher un rideau de feuilles naissantes. L'air était chargé des senteurs embaumées de l'aubépine. La ville se taisait comme pour écouter les bruits de la campagne; les

tintemens de l'*angelus* se mêlaient seulement aux harmonies de la nature.

Le docteur Herbeau avait plongé ses regards dans la vallée que sillonnait le sentier de Riquemont. Il se tenait depuis une heure immobile et recueilli, bercé par les mélodies du soir qui lui arrivaient comme un écho lointain de son bonheur évanoui, quand il tressaillit soudain; ses yeux éteints s'animèrent; la pâleur de ses joues s'alluma; un dernier éclair de jeunesse et d'amour illumina son front livide. Dans le sentier qui blanchissait à travers la verdure, il venait d'apercevoir une jeune amazone glissant le long des haies, sur un coursier rapide, les cheveux épars, en corsage blanc, comme un lis emporté par la brise.

Quand le soleil eut disparu derrière les collines, Jeannette, qui redoutait pour son maître la fraîcheur des soirées sereines, entra dans la chambre et s'approcha du docteur Herbeau. Il n'avait pas changé d'attitude : la tête appuyée sur le dos du fauteuil, les yeux tournés vers le château de Riquemont. Il ne répondit pas à la voix de sa servante. Jeannette lui prit une main; cette main était glacée. La bonne fille s'agenouilla auprès du fauteuil et pleura : le docteur Herbeau était mort.

A quelques jours de là, Mme Riquemont et son mari se promenaient ensemble dans l'allée de leur garenne. Louise avait recouvré depuis long-temps tous les trésors de la santé. Sa démarche était souple et légère. La vie brillait dans son regard : son frais visage rayonnait du pur éclat de la belle jeunesse. Ses blonds cheveux ruisselaient le long de ses joues en flots de boucles luxuriantes. Jeune reine du printemps en fleurs, il y avait autour d'elle comme une atmosphère de bonheur, et l'on eût dit que le soleil la contemplait avec amour.

Le galop d'un cheval se fit entendre, et bientôt M. Savenay parut à la grille du parc. Il mit pied à terre et s'avança vers les deux promeneurs. Un voile de tristesse était étendu sur sa figure. Après avoir salué Mme Riquemont avec respect et serré cordialement la main du campagnard :

— Je vous apporte une fâcheuse nouvelle, dit-il d'un ton pénétré.

— Quoi donc, mon Dieu! s'écria Louise.

— Qu'y a-t-il? demanda le châtelain.

— Vous n'ignorez pas, répartit le jeune docteur, que M. Herbeau était souffrant depuis quelques mois? Eh bien!...

— Eh bien? dit Louise avec inquiétude.

— Eh bien! madame, le docteur Herbeau a trouvé le mot de la grande énigme que cherche vainement la science. Le docteur Herbeau n'est plus : nous l'avons conduit avant-hier à sa demeure dernière.

Deux larmes roulèrent sur les joues de Louise.

— Pauvre vieil ami! dit-elle.

— Ah! il est mort, s'écria M. Riquemont en se frottant les mains; ceci prouve qu'il est une justice au ciel. Papa Herbeau doit se trouver au cimetière en pays de connaissances.

— Mon ami, dit Louise, vous avez assez tourmenté la vie de cet excellent homme; vous devriez au moins ménager sa mémoire.

— Allons donc! s'écria le châtelain. Un cafard! un carliste! un sot qui m'a ruiné en frais de tout genre, et qui n'a pu faire en deux ans ce que mon ami Savenay a fait en dix mois! Et puis, docteur, croiriez-vous que ce vieux diable était amoureux de ma femme?

— En vérité? répondit Savenay.

— Quelle folie! dit Louise en rougissant.

— Oui, oui, oui, répéta M. Riquemont, en appuyant sur chaque mot; le docteur Herbeau était amoureux de ma femme. Maintenant qu'il est mort, convenez, docteur Savenay, que le vieux mécréant n'a jamais rien compris à la maladie de Louison?

— Monsieur, répondit le jeune homme, le temps est magnifique, et, si vous le voulez, nous irons visiter vos poulains.

JULES SANDEAU.

LE
CONSEIL D'ÉTAT.

Attributions du Conseil. — Nouvelle Organisation.[1]

Les *attributions* du conseil d'état embrassent les objets nombreux et variés pour lesquels la couronne a recours à son intervention.

Les règles auxquelles il est assujéti dans l'exercice de ses fonctions tiennent à la nature même de son institution.

Il est le conseil des ministres : en conséquence, consulté par eux, il leur doit toujours son avis; son indépendance d'opinion demeure entière, il répond selon sa conscience, mais il est tenu de répondre. Que s'il pensait qu'il vaudrait mieux que le gouvernement ne l'interrogeât point, soit parce que la même question serait soumise à une autre autorité, avec laquelle il ne conviendrait pas de se constituer

(1) Second article. Voyez la livraison du 15 octobre.

en dissentiment, soit par tout autre motif, il en réfère au ministre et expose ses doutes; mais, si le ministre insiste, il doit déférer à son invitation.

Il n'est point un pouvoir public armé d'initiative : en conséquence, il peut bien, à l'occasion d'une affaire déférée à son examen, traiter une question accessoire et connexe, signaler une faute commise, rappeler une règle méconnue; mais il n'a pas le droit de s'emparer d'office d'une question ou d'une affaire qui ne lui seraient point soumises.

Il est placé auprès du gouvernement pour le service public : en conséquence, les ministres seuls peuvent le consulter; bien qu'il défende et soutienne les intérêts privés quand il les trouve appuyés sur le bon droit, les citoyens ne sont pas autorisés à le mettre en action; il n'a point à statuer sur les réclamations qui lui seraient adressées par eux.

Il forme un conseil administratif intérieur : en conséquence, ses séances ne sont point publiques et ses avis ne peuvent être publiés que du consentement des ministres intéressés. La publicité dénaturerait la discussion, donnerait à la critique les couleurs de l'opposition, et priverait les communications qui s'échangent sans cesse entre lui et le gouvernement, de la confiance et, si l'on peut ainsi dire, de l'intimité qui les rend libres et sincères.

Les ministres sont toujours maîtres de lui adresser toute question, fût-elle politique ou judiciaire; leur droit n'a point de limites. En certains cas même, la loi leur fait un devoir de le consulter. Son avis n'est point obligatoire, mais il doit être pris; il devient un élément nécessaire de l'instruction, sans lequel toute décision ultérieure manquerait de régularité et parfois d'une force légale suffisante pour commander l'obéissance aux citoyens.

Pour le travail préparatoire des lois, son intervention est facultative; malgré les considérations puissantes qui doivent faire désirer qu'il soit consulté sur la plupart des projets, leur présentation et leur rédaction touchent si étroitement à la responsabilité des ministres, qu'elle ne doit pas être atteinte par le devoir de recourir à une consultation, même sans obligation de s'y soumettre. L'avis du conseil d'état serait tardif dans certains cas, dans d'autres inutile, ou compromettant, ou dépourvu d'autorité. Une règle absolue ne peut être tracée. C'est aux ministres à reconnaître l'avantage qu'ils retireront presque toujours de la collaboration du conseil d'état, et aux cham-

bres à témoigner l'importance qu'elles lui attribuent; la loi doit s'en rapporter au gouvernement.

Mais elle ne peut lui laisser la même latitude pour les règlemens d'administration publique. Il s'agit là, non plus d'un travail purement préparatoire soumis à une discussion ultérieure et subordonné au vote des deux chambres, mais d'une espèce de loi, de dispositions exécutoires par elles-mêmes et sanctionnées par des pénalités. Le pouvoir exécutif, quand il fait les règlemens d'administration publique, est substitué au législateur. L'exercice d'un mandat si grave ne peut être accompagné de trop de soins, de trop de précautions. Que le gouvernement soit maître de la décision à prendre, sa responsabilité le veut; mais qu'il soit tenu de rassembler toutes les lumières propres à le guider, le respect des droits privés ne l'exige pas moins, et l'on a vu combien le conseil d'état est capable de répondre à cet impérieux besoin.

Pour tous les autres actes, les lois de chaque matière déterminent les cas dans lesquels les ministres doivent nécessairement prendre son avis; le gouvernement pourra lui-même dans ses règlemens s'imposer cette obligation. La loi du conseil d'état ne saurait énumérer tous les cas; elle se borne par une formule générale à consacrer la nécessité d'un appel au conseil d'état *toutes les fois que des dispositions législatives ou réglementaires l'auront prescrit.*

Ces règles diverses découlent naturellement du rôle départi au conseil d'état dans le gouvernement, mais elles ne concernent que les affaires administratives proprement dites; d'autres sont appliquées aux affaires du *contentieux administratif*. Pour celles-ci, l'intervention du conseil d'état n'a lieu que dans des cas restreints et déterminés hors desquels il a le droit et le devoir de s'abstenir; elle peut être invoquée directement par les citoyens; le conseil d'état ne doit se prononcer que sur les conclusions même qui lui sont présentées, et il procède publiquement. Quant à la valeur des avis qu'il donne, un dissentiment que j'ai déjà mentionné divise les meilleurs esprits. Ces avis seront-ils obligatoires ou simplement consultatifs pour le gouvernement? En d'autres termes, le conseil d'état exercera-t-il une juridiction, ou ne remplira-t-il que les fonctions de simple conseil? Tel est le sujet d'une controverse dont, sur ce simple énoncé, il est facile de mesurer la portée.

Les publicistes et les jurisconsultes sont partagés : les organes du gouvernement l'ont été eux-mêmes; mais, chose remarquable, quoi-

qu'elle ne soit pas neuve, la division n'existe pas seulement sur la solution à adopter, elle se produit sur les termes même de la question; si nous parvenons à les préciser avec exactitude, nous aurons fait faire un pas au débat; nous en aurons peut-être hâté la conclusion.

Qu'est-ce donc que le contentieux administratif? Tel est le premier point à éclaircir.

Les opinions les plus erronées sur sa véritable nature ont été exprimées par des publicistes, par des jurisconsultes fort éclairés : ils ne voient en lui qu'un assemblage de contestations distinctes, disparates, réunies, par la force de la loi, sous une qualification commune, et enlevées violemment à la juridiction des tribunaux civils. Les juridictions administratives ne composent, selon eux, qu'un démembrement de la justice ordinaire opéré par l'esprit révolutionnaire ou par le despotisme, au détriment des droits privés et de la liberté des citoyens. Ils ne font consister le véritable contentieux administratif, dégagé de ces emprunts, que dans le règlement de simples intérêts sur lesquels l'administration doit exercer une pleine autorité; intérêts qu'elle pèse, si elle veut, avec un soin spécial, qu'elle défère par condescendance à des conseils pour avoir leur avis, mais qui, en définitive, ne relèvent que d'elle et dépendent de son jugement libre et absolu.

A l'occasion du livre par lequel M. Macarel a ouvert la série de ses travaux si clairs, si méthodiques, si substantiels sur le droit administratif, un publiciste éminent a publié, en 1828, dans la *Revue française*, un article fort savant, fort disert, fort logique, où il soutient cette opinion. Le contentieux administratif ne doit comprendre, à l'en croire, que « les réclamations élevées sur le mérite, la justice, l'opportunité d'une mesure prise par le gouvernement, *discrétionnairement* et dans la limite de ses pouvoirs. » Il attribue au contentieux judiciaire « toute plainte qui se fonde sur les termes exprès d'une loi, d'un décret, d'une ordonnance, d'un arrêté; toute question dont la solution se trouve écrite d'avance dans un texte, tellement que, les faits étant vérifiés, il ne reste plus qu'à voir ce que porte le texte invoqué, jusqu'à quel point il s'applique ou ne s'applique pas. »

Toute cette théorie repose sur une confusion, sur une appréciation inexacte des élémens dont se compose réellement le contentieux administratif. Il est vrai que plusieurs contestations qui, par leur nature, appartiendraient aux tribunaux, ou qui ne mettent en jeu

que de simples intérêts, en font partie en vertu de lois spéciales; mais les exemples de ce genre, sur lesquels je reviendrai, ne constituent que des exceptions, et si, en général, on ne peut fonder un principe sur une exception, c'est surtout lorsqu'il s'agit de l'étude et de l'application de notre législation administrative. Elle contient de nombreuses anomalies et se compose de lois faites à des époques différentes, sous l'influence de principes opposés, sous des formes de gouvernement diverses, au moins par leur esprit. Les rédacteurs, les rapporteurs, les législateurs successifs, ont obéi à des habitudes d'esprit, à des impressions qui ne concordaient pas toujours ensemble, fort zélés, par exemple, dans le règlement des compétences, les uns pour l'autorité administrative, les autres pour l'autorité judiciaire, et faisant pencher la balance d'un côté ou de l'autre, beaucoup moins en vertu de doctrines fixes et arrêtées, que par entraînement ou préjugé.

Le contentieux administratif, en principe et abstraction faite de dispositions purement exceptionnelles, n'est ni un contentieux judiciaire, dérobé aux tribunaux civils, ni le règlement discrétionnaire de simples intérêts, détourné de l'administration pure.

Il diffère du contentieux judiciaire en ce qu'il ne s'applique qu'à des questions de l'ordre administratif, qu'il est réglé par des lois particulières, et soumis à des principes et à des conditions qui lui sont propres. Comme le contentieux judiciaire, il se compose de procès, mais ces procès ont leur caractère spécial, de même que ceux du contentieux commercial ont le leur qui les distingue des procès civils.

Il diffère du règlement discrétionnaire des simples intérêts en ce qu'il ne se produit que quand un droit est invoqué.

Son domaine est immense : il comprend toutes les lois administratives; toutes en effet lui apportent leur tribut, et concourent à le composer. C'est la conséquence de l'organisation même du pouvoir administratif et de ses rapports avec le pouvoir législatif : quelques réflexions sont nécessaires pour faire comprendre notre pensée.

L'administration publique est instituée pour régler les intérêts généraux, et, tout en les faisant prévaloir sur les intérêts privés, pour concilier leurs exigences respectives, autant que le comportent les circonstances et les nécessités sociales. Pour remplir sa mission, elle a besoin d'air et d'espace; la liberté est sa vie. L'administration n'est pas un instrument aveugle et fatal; les citoyens veulent trouver en

elle un être intelligent, doué de discernement et en possession de son libre arbitre. Quand la loi, son maître jaloux, l'enferme dans des liens étroits qui gênent tous ses mouvemens et la privent de tout essor, il peut y avoir encore des agens qui se décorent du titre d'administrateurs, mais il n'y a plus d'administration. Ce système, grace au bon sens du pays, n'a pas prévalu en France : l'administration y jouit d'une latitude non pas excessive, comme le prétendent quelques publicistes, mais étendue et presque toujours suffisante. Nos législateurs ont préféré avec raison son action souple, accommodante et équitable aux prescriptions inflexibles et à la raideur des dispositions qu'ils pouvaient établir; mais ils ont pris leurs sûretés et ont voulu que les délégations nombreuses qu'ils lui faisaient fussent toujours soumises à de certaines conditions et contenues dans des limites déterminées.

Tantôt la loi désigne l'autorité qui devra prononcer sur les questions qu'elle renvoie à l'administration : ainsi elle exige que la décision soit rendue par un arrêté de préfet ou de ministre, par une ordonnance du roi; en transmettant le pouvoir, elle désigne la main qui en sera dépositaire.

Tantôt elle exige que l'instruction des affaires soit l'objet de certaines garanties : ainsi elle ordonne des expertises, elle impose l'obligation de prendre l'avis de tel conseil, du conseil d'état par exemple, ainsi que nous venons de le voir; elle prescrit la communication des pièces aux parties intéressées, exige qu'elles soient entendues et les autorise à se défendre.

Tantôt enfin elle ne concède à l'administration qu'un mandat limité. Elle la charge de statuer, mais en lui imposant certaines règles dont elle lui interdit de s'écarter : ainsi elle l'autorise à inscrire d'office des dépenses au budget d'une commune, mais elle ne le lui permet que quand il s'agit de dépenses obligatoires; elle l'autorise à déterminer l'emplacement d'un cimetière, mais elle fixe les distances qui devront être maintenues entre cet emplacement et les habitations.

Il est même des cas dans lesquels l'administration, bien que préposée à certains soins, n'est investie d'aucun pouvoir discrétionnaire. Ainsi elle est chargée de délivrer les brevets d'invention, mais elle n'en peut refuser à quiconque consigne une somme et accomplit des formalités matérielles légalement prescrites.

Les limites que sa puissance reçoit des volontés de la loi résultent en d'autres cas des règlemens émanés de la couronne ou de ses pro-

pres engagemens : les règlemens d'administration publique ont la force et l'autorité de la loi; ils procèdent comme elle et limitent à leur tour les pouvoirs qu'ils transmettent. L'administration a traité avec des tiers pour la fourniture des subsistances de l'armée, pour l'exécution de travaux publics; les conditions de ces opérations ont été arrêtées de commun accord : elle est liée par ce contrat, qui devient sa loi; dans les clauses même des marchés se trouve parfois un mélange d'arbitraire et de droit : elle aura stipulé par exemple qu'elle désignerait les carrières où s'approvisionnera l'entrepreneur d'une chaussée en pierres; elle s'est alors réservé un pouvoir discrétionnaire qu'elle aurait perdu si l'entrepreneur fût demeuré maître du choix.

Le pouvoir de l'administration se trouve ainsi limité et défini : elle tient en quelque façon en ses mains deux sortes d'autorités, l'une discrétionnaire, l'autre réglée, l'une intelligente, l'autre passive, l'une libre et soumise dans son exercice à toutes les vicissitudes des temps et des lieux, l'autre contrainte et absolue comme la loi ou le contrat dont elle n'est que l'application littérale et forcée.

Tant que l'administration ne suscite aucune réclamation, il est indifférent que ses mesures appartiennent à son autorité discrétionnaire ou à ce que j'appelle son autorité réglée. L'une et l'autre sont exercées par elle au même titre, quoiqu'à des conditions différentes, et composent également son domaine légal. Elle accomplit indistinctement ses fonctions complexes et prend, s'il lui convient, les avis de ses conseils, spécialement du conseil d'état. Celui-ci lui fait connaître son opinion, quelle que soit la capacité dans laquelle elle agisse. Seulement il se renferme dans les termes des pouvoirs créés par la loi : quant aux actes discrétionnaires, il en examine le mérite, la justice, l'opportunité; pour les autres, il se borne à rechercher le sens et la portée de la loi ou du contrat appliqués par l'administration; pour tous, il donne son avis comme conseil et dans son rôle administratif.

Mais, au moment où des réclamations s'élèvent, il devient nécessaire de savoir à quel ordre d'autorité appartiennent les actes attaqués, et si l'on impute à l'administration d'avoir, dans l'exercice de son autorité discrétionnaire, blessé des intérêts, ou, par la violation d'une loi ou d'un contrat, porté atteinte à des droits. Dans le premier cas, les réclamations sont purement administratives; elles appartiennent à ce qu'on désigne sous le titre de juridiction gracieuse, pour indiquer

que toute concession est purement chose de grace et de bon vouloir. Dans le second cas, elles appartiennent au contentieux administratif.

Ainsi, le contentieux administratif se compose de toutes les réclamations fondées sur la violation des obligations imposées à l'administration par les lois qui la régissent ou par les contrats qu'elle souscrit; ainsi, toute loi qui établit une compétence, qui trace une forme d'instruction ou qui pose une règle de décision, peut donner ouverture à un débat contentieux, s'il est allégué que la compétence soit intervertie, la forme inobservée ou la règle enfreinte. Tout contrat passé par l'administration a le même effet, si quelque contestation s'élève sur le sens ou l'exécution de ses clauses. L'ensemble de ces débats considérés en masse forme le contentieux de l'administration : il se compose donc d'une nature particulière de contestations qui se distinguent, comme on voit, du contentieux judiciaire et de l'administration pure.

On a souvent parlé de dresser la nomenclature des affaires contentieuses et même de l'insérer dans la loi du conseil d'état : à plusieurs reprises, le gouvernement a promis de se livrer à ce travail; en 1830, il avait été remis à une commission formée par M. le duc de Broglie, ministre de l'instruction publique et président du conseil d'état, d'après les principes de l'article de la *Revue française*. Cette commission devait examiner successivement les attributions du conseil d'état, et restituer les unes aux tribunaux civils, les autres à l'administration pure; elle s'est courageusement mise à l'œuvre et a rédigé un projet en deux cent quarante-six articles fort savant et fort consciencieusement élaboré, mais entièrement basé sur l'erreur qui fait consister le contentieux administratif, non dans un genre d'affaires, mais dans une série d'espèces distinctes, erreur fort répandue et dont on retrouve la trace dans l'ordonnance du 1er juin 1828 sur les conflits. Donner la nomenclature des affaires contentieuses est chose impossible; il faudrait prendre une à une toutes les lois administratives pour rechercher dans chacune les dispositions qui dépendent de ce que j'ai appelé le pouvoir discrétionnaire et le pouvoir réglé; on ne pourrait découvrir les questions qui résulteraient de leur silence, quand elles sont muettes; la loi générale ne serait jamais au courant des lois spéciales que chaque jour voit naître. Toute loi administrative crée virtuellement des affaires nouvelles; celle sur l'état des officiers, par exemple, en constituant des droits nouveaux, a agrandi ce terrain d'alluvion. Il serait impossible de régler à l'avance

toutes les difficultés que peuvent soulever les contrats passés par l'administration. Les affaires du contentieux administratif sont innombrables, mobiles, incessantes : elles n'en font pas partie en vertu d'un texte de loi, parce qu'il aura, pour ainsi dire, plu à un législateur de les y comprendre, mais bien par leur nature propre : aucune loi spéciale n'a dû intervenir pour les y classer, il en faudrait une pour les en distraire; elles composent entre elles un ensemble légal, un corps de droit; les lois et les principes généraux qui les régissent forment le droit commun de l'administration, comme le Code civil est celui des intérêts privés et des transactions ordinaires des citoyens.

La véritable définition du contentieux administratif se trouve dans la jurisprudence du conseil d'état qui, depuis quarante ans, exerce la haute juridiction administrative, et c'est cette longue et scrupuleuse élaboration qui l'a composé.

Le conseil d'état s'est toujours renfermé dans les deux caractères qui constituent exclusivement le contentieux administratif; jamais, sauf les dispositions exceptionnelles qui en décidaient autrement d'une manière expresse, il n'a admis de recours, s'il ne contenait une réclamation fondée sur un droit, et si ce droit n'appartenait pas à l'action administrative.

Ainsi, il a toujours repoussé toute prétention fondée sur un simple intérêt, l'a renvoyée devant l'administration pure et a refusé d'en connaître par la voie contentieuse. (Jurisprudence du conseil d'état, *passim*.)

Il a soigneusement rendu aux tribunaux toute question de droit commun ou d'intérêt privé. Dans les affaires contentieuses dont il était saisi régulièrement, il a distrait tous les incidens qui n'avaient pas un caractère administratif et s'est abstenu de les juger. (*Ibidem*.)

Dans les actes même du gouvernement, il a distingué ceux qui tenaient spécialement au pouvoir administratif, des actes qui remontaient aux autres attributions de la couronne.

Ainsi, il a refusé de connaître de discussions relatives à des traités ou à des négociations diplomatiques, laissant au gouvernement seul le règlement de droits qui pouvaient affecter nos relations internationales. (Arrêts des 4 mai 1835, 7 mars et 5 décembre 1838.)

Il a refusé de connaître de discussions relatives à des règlemens financiers soumis au vote des chambres, laissant à l'action parlementaire son droit d'examen et sa juridiction politique sur ces matières. (Arrêt du 4 décembre 1835.)

Il a refusé de connaître de discussions relatives à des mesures de haute police prises par les ministres dans un intérêt de sûreté publique, laissant à la responsabilité constitutionnelle son jeu libre et entier. (Arrêt du 2 août 1836.)

La jurisprudence a ainsi renfermé le contentieux administratif dans des limites bien arrêtées, et en a distrait tout ce qui ne devait point lui appartenir.

Cependant il est vrai, comme je l'ai dit, que des lois exceptionnelles y ont compris des affaires qui, par leur nature, ressortissaient à l'autorité judiciaire, et dans ce nombre, pour choisir l'exemple le plus frappant, les contestations sur les ventes de domaines nationaux. Ces questions tenaient au droit de propriété et étaient du domaine des juridictions civiles. C'est par une transposition de la loi, par un déclassement, selon l'expression de M. Chauveau Adolphe dans son studieux travail sur la *Compétence et la juridiction administratives*, que leur jugement a été remis à l'administration. Des intérêts politiques ont dicté ce déclassement dont les évènemens ultérieurs ont prouvé la sagesse et la nécessité. Certaines contestations relatives aux domaines engagés, d'autres qui surviennent après les dessèchemens entre les propriétaires intéressés, ont été également comprises dans le contentieux administratif, bien qu'elles dépendissent plutôt du contentieux judiciaire.

Le conseil d'état statue encore par la voie contentieuse sur la validité des élections municipales et départementales, qui, sans être judiciaires, constituent moins des actes administratifs que des opérations politiques. Il statue sur les contraventions de grande voirie, et peut prononcer des amendes, pouvoir qui semble usurpé sur les tribunaux correctionnels.

D'un autre côté, il prononce par la voie contentieuse sur des questions qui, par leur nature, paraîtraient appartenir au pouvoir discrétionnaire, par exemple sur les autorisations accordées ou refusées aux établissemens insalubres et incommodes de deuxième et troisième classes, Ces autorisations, comme toutes celles que l'administration est appelée à donner, ne devraient point relever de la juridiction contentieuse, d'autant plus que celles qui concernent la première classe de ces établissemens sont considérées et traitées comme purement administratives.

Ces diverses espèces appartiennent donc *en fait*, si l'on peut ainsi dire, au contentieux administratif, mais elles ne le constituent point

et ne doivent pas servir à le caractériser *en droit*. Le législateur pourra leur conserver cette qualification artificielle, les maintenir dans cette catégorie exceptionnelle : c'est une question qui s'engagera, si l'on veut, à l'occasion de la loi du conseil d'état, et avec plus d'opportunité à l'occasion des lois spéciales relatives à chaque matière. Quant au contentieux administratif en lui-même, il existe indépendamment de ces accroissemens irréguliers, qui ne s'y lient que par une sorte de juxtaposition et ne doivent pas être confondus avec lui.

Il est une dernière catégorie d'affaires dont le conseil d'état est directement saisi, sur plusieurs desquelles il statue par la voie contentieuse, et qui sont également distinctes du contentieux administratif.

A ne voir que les droits privés qui y sont impliqués et leur nature administrative, on pourrait croire qu'elles en dépendent nécessairement; mais elles engagent des intérêts de politique et de gouvernement tellement graves, que le pouvoir exécutif doit en conserver la solution directe : toutes les opinions s'accordent à laisser ces affaires au conseil d'état, simple conseil, qui les examinera dans des formes diverses, mais toujours à titre purement consultatif, et la question de la juridiction leur est étrangère.

J'entends désigner ainsi :

1° Les conflits. Le maintien des compétences entre les autorités administrative et judiciaire repose sur l'application des lois qui en ont fait le partage. Mais la solution des questions qu'elles soulèvent résulte moins encore de l'examen des textes que des règles générales qui ont déterminé la séparation des pouvoirs. Maintenir cette séparation est un devoir de gouvernement. Ce n'est pas l'administration qui prononce, c'est le roi, chef du pouvoir exécutif qui assure le respect des compétences diverses et contient chaque autorité dans sa sphère. La décision doit être préparée avec un soin religieux, elle peut être confiée à l'examen préalable des conseils administratifs ou des juridictions contentieuses, mais elle ne peut émaner que de la couronne, parce qu'elle se lie au maintien même de la constitution.

2° Les recours pour incompétence ou excès de pouvoir contre les arrêts de la cour des comptes et des autres juridictions administratives statuant en dernier ressort.

La liberté des citoyens, leurs droits les plus sacrés seraient en péril si jamais une autorité investie de la juridiction souveraine pouvait impunément excéder ses pouvoirs et sortir de ses attributions. Réprimer de telles énormités est encore un devoir de gouvernement

qui ne peut avoir d'autre sanction que la responsabilité politique, garantie suprême de tous les droits consacrés par la charte.

3° Le règlement de la compétence entre les diverses autorités administratives.

Le roi, chef de l'administration, est le souverain régulateur des compétences. La loi du 14 octobre 1789 a proclamé, dès l'origine du gouvernement constitutionnel, cet attribut de la royauté.

4° L'autorisation de poursuivre judiciairement les fonctionnaires publics.

Aucune matière ne se lie plus étroitement à la responsabilité ministérielle. Si le cours de la justice civile est interrompu, il faut que la justice politique puisse agir à son défaut. La partie lésée, dépourvue de tout recours contre l'auteur du dommage, doit être admise à agir par les voies constitutionnelles contre le ministre qui a couvert son subordonné.

5° Les appels comme d'abus. Ceux qui sont formés par le gouvernement se lient, comme le reconnaît la commission, à des intérêts politiques du premier ordre. N'en est-il pas de même des recours privés? question grave et difficile dont la discussion m'éloignerait de mon sujet.

6° Les prises maritimes.

Des droits privés sont engagés dans le jugement de la validité des prises; mais il touche aussi aux plus graves intérêts de l'état : il peut influer sur ses rapports extérieurs et susciter des querelles internationales. Il forme une prérogative nécessaire de la couronne.

Tel est donc le contentieux administratif : comme on le voit, il ne comprend que des questions administratives; la politique proprement dite, les actes de gouvernement, les mesures diplomatiques, ne lui appartiennent pas plus que les questions judiciaires ou purement administratives. Les contestations que soulèvent les lois qui régissent l'administration, et les stipulations qu'elle a souscrites, tel est son objet normal et exclusif : c'est dans ces termes et à ce point de vue qu'il convient d'examiner à quelle autorité il sera donné de le juger.

Sera-ce le gouvernement ou une juridiction qui prononcera?

Le conseil d'état se trouve mêlé à cette question parce qu'il sert de conseil dans un système et de tribunal dans l'autre, mais cette question est indépendante de son existence et devrait encore être résolue quand le conseil d'état n'existerait point.

Quelques jurisconsultes répondent par un principe que je ne saurais accepter. Ils font deux parts de la justice, la justice ordinaire et la justice administrative, et prétendent que la couronne n'a délégué que la première et a retenu à elle la seconde. Je comprends une telle prétention avec une royauté de droit divin, qui a octroyé au peuple des libertés et des garanties; on peut dire qu'elle s'est réservé certaines attributions; avec une royauté de *droit écrit* et de conditions débattues, ce système est inadmissible. La royauté ne délègue ni ne se réserve rien. Elle a les droits, elle exerce les pouvoirs que lui donne la charte : rien de plus, rien de moins. Il y a long-temps que la cognée a renversé le chêne de Vincennes, et, si l'on a des juges à Berlin, on n'en doit pas manquer en France. Ces argumens fondés sur des prérogatives royales, sur des droits inhérens à la couronne, indépendamment de la constitution du pays, sont d'un autre temps et d'un autre régime; ils ne peuvent être invoqués sans anachronisme. Discutons avec les idées, les principes et les conditions générales de notre forme de gouvernement et de notre époque.

Or, en France, il n'y a pas de droit dépourvu de sanction. Pour ceux qui touchent à l'action du gouvernement, si une justice régulière n'est pas constituée, la responsabilité ministérielle y supplée. Le citoyen obtient toujours ou la garantie judiciaire ou la garantie politique, des juges institués pour reconnaître son droit et le faire respecter, ou des ministres responsables de sa violation devant les pouvoirs parlementaires. C'est un principe non contesté, et ceux qui ne veulent pas que le contentieux administratif soit soumis à une juridiction, entendent le placer sous l'abri de la responsabilité ministérielle.

La question, dans son expression la plus générale, consiste donc à savoir si le jugement du contentieux sera considéré comme étant dans le domaine de la responsabilité ministérielle ou dans celui d'une justice réglée.

Ainsi posée, elle est résolue par tous les principes de notre droit public.

Toute difficulté qui donne lieu à l'examen du texte d'une loi ou d'une convention, à l'effet d'en déterminer le sens et d'en donner l'interprétation, non arbitraire et libre, mais formelle et doctrinale, doit être soumise à une juridiction.

Toute difficulté qui consiste à constater des faits pour les rapprocher d'une loi ou d'une convention doit être soumise à une juridiction.

Les questions que soulève le contentieux administratif tiennent toutes à cet ordre de difficultés : elles portent sur des applications de lois ou de conventions, et sur des constatations de faits; elles constituent de véritables procès.

J'admets, comme on l'a souvent répété, que l'état, dans les contestations dont se compose le contentieux administratif, ne peut être considéré comme une partie, dans le sens ordinaire et usuel de ce mot. Je consens à ne voir en lui, ainsi qu'on l'a dit encore, que « le pouvoir public agissant comme conservateur de l'ordre social et non comme propriétaire de ses domaines, ou comme exerçant des actions civiles. » Mais le pouvoir public qui s'appelle l'administration, n'est pas au-dessus des lois; loin de là, toutes celles qui composent ses attributions contiennent des prescriptions sous lesquelles il doit se courber. Les contrats qu'il passe ne sont pas moins impérieux pour lui : il ne peut être admis à décider lui-même quels sont les droits qu'il tient de ces lois ou de ces conventions. Les unes et les autres ont pour objet de restreindre ou de régler son action, d'introduire des garanties contre ses abus, des précautions contre ses erreurs; il n'y a qu'une autorité impartiale et indépendante qui puisse en assurer l'exécution. Cette autorité se trouve dans une juridiction.

Il n'est pas exact de prétendre que les questions qui touchent au pouvoir social ne puissent être déférées à des juges. Notre législation contient une foule d'exemples contraires : tous les procès relatifs au domaine et à l'enregistrement, aux douanes, aux contributions indirectes, sont soumis aux tribunaux ordinaires; les règlemens de police reçoivent d'eux leur sanction pénale; les plus grandes questions de l'ordre public sont impliquées dans l'administration de la justice criminelle.

Quand l'autorité administrative a usé de ses pouvoirs discrétionnaires, il est tout simple, il est nécessaire qu'elle statue elle-même sur les réclamations élevées à l'occasion de ses actes. Elle était juge, et juge sans appel : ces réclamations ne sont qu'une sorte de supplique, le recours à un plus ample examen, un appel à l'administration elle-même : elle était maîtresse de sa décision, elle pouvait admettre ou rejeter, autoriser ou défendre, faire ou ne pas faire. Tout lui était facultatif; elle ne peut perdre la liberté d'action dont la loi l'avait pourvue; la plainte qui s'élève n'a pas l'effet de l'en dépouiller. Quant à la partie lésée, elle n'est pas fondée à protester contre cet arbitraire, car elle ne tenait aucun droit de la loi.

Mais quand la réclamation porte sur une mesure du pouvoir limité,

il est fait appel non plus au bon vouloir de l'administration, mais à la loi elle-même : c'est à une juridiction à prononcer.

A son défaut, la responsabilité ministérielle deviendrait la dernière sauve-garde des droits privés; mais elle est sans application possible à ces sortes de questions. Si je le démontre, j'aurai achevé de prouver qu'une juridiction seule doit prononcer.

Le principe de la responsabilité ministérielle est une des bases de notre constitution politique, mais on n'en renferme pas toujours l'application dans de sages limites; on l'étend sans mesure et l'on ne s'aperçoit point qu'il ne conduit à rien moins qu'à l'omnipotence ministérielle avec les développemens qu'on lui donne dans la théorie, et à l'impunité des abus, c'est-à-dire à la tyrannie, avec le peu d'application dont il est susceptible dans l'usage.

L'administration est responsable, il est vrai; grace à ce principe, elle peut être investie de pouvoirs nombreux et importans; facilité heureuse et qui ne sert pas moins les intérêts privés que la chose publique. Mais à quelle responsabilité sont dus ces avantages? Uniquement à celle qui s'attache à l'exercice de ses attributions discrétionnaires. Le pouvoir parlementaire, en les déléguant, retient à lui un droit de contrôle et de surveillance et s'assure ainsi que l'administration remplira, comme il l'entend, le mandat qu'il lui remet : elle devient responsable de l'esprit qui l'anime, des règles qu'elle adopte, des résultats qu'elle obtient; placée sous cette surveillance incessante, elle suit nécessairement le mouvement et les progrès de l'opinion, obéit aux instincts publics et satisfait à tous les besoins du pays. La responsabilité qui pèse sur elle devient un des élémens nécessaires du gouvernement représentatif.

Le principe de la responsabilité ne s'applique point et ne peut pas s'appliquer aux faits pour lesquels l'administration est soumise à des règles et ne jouit d'aucune liberté d'action; elle n'est pas responsable de ce qu'elle exécute ni de ce qu'elle omet, par l'ordre ou l'interdiction de la loi. La responsabilité ne peut exister sans la liberté; c'est un principe de droit autant que de morale et de philosophie. Je conviens que, si elle n'est pas responsable de l'exécution d'une loi impérative, elle le serait de sa violation; mais il faut à cet égard éviter toute confusion. Que dans des circonstances où le salut de l'état est en question, il appartienne à un ministère d'user de pouvoirs extraordinaires, en dehors des lois et même contre leurs dispositions, sauf à réclamer ensuite du parlement un bill d'indemnité,

c'est une des ressources de la constitution, un bienfait du gouvernement représentatif, un secours suprême que réclame l'intérêt social, et les hommes qui savent avec courage et à propos engager ainsi leur responsabilité sont plus dignes d'éloge que de blâme. Mais ce droit extraordinaire, qu'aucune loi ne consacre, ne peut être considéré comme un exercice normal de l'action administrative, ni s'étendre à des lois qui touchent aux droits privés : il est circonscrit par sa nature dans le cercle de celles qui règlent les attributions générales et politiques de la couronne; il ne saurait franchir cette limite; il est d'ailleurs complètement étranger au règlement du contentieux administratif. A vrai dire, ce règlement n'a pour résultat et pour objet ni la violation des lois, ni leur exécution, mais seulement leur application et la solution des difficultés qu'elles soulèvent. Peut-il y avoir lieu à responsabilité à la charge de qui fait cette application ou donne cette solution? tel est en réalité le point sur lequel doit porter notre examen.

Quelle serait cette responsabilité?

La responsabilité pénale et criminelle, il n'en peut être question.

La responsabilité civile des ministres n'est point admise par notre législation, et, bien que la loi qui devait régler cet important sujet ne soit pas encore rendue, les trois pouvoirs se sont accordés pour ne la point établir. Le projet délibéré il y a quelques années admettait des actions civiles en dommages-intérêts de la part des particuliers contre les agens du pouvoir, mais il en affranchissait les décisions, ordonnances du roi, arrêtés de ministres ou de préfets rendus en matière contentieuse.

Reste la responsabilité politique ou morale, c'est-à-dire le droit de blâme et les manifestations parlementaires qui renversent un ministère.

Le règlement du contentieux administratif, à quelque autorité qu'il soit confié, ministère ou juridiction, est toujours un acte de justice et d'appréciation intellectuelle. Le ministre interpellé sur une décision de ce genre se retranchera dans sa conscience : il a prononcé selon son opinion; le contrat, la loi, lui ont paru sujets à l'interprétation qu'il leur a donnée; les circonstances de l'affaire se sont offertes à lui sous le point de vue auquel il les a envisagées. Il peut s'être trompé, mais qui en décidera, qui pourra d'ailleurs le rendre responsable d'une erreur commise de bonne foi?

Supposons toutefois que le ministre ne puisse invoquer cette immunité; il devra discuter la question et rendre compte des motifs

qui l'ont dirigé. Mais qui ne voit la monstrueuse confusion de pouvoirs qu'engendre un tel système? Les chambres sont appelées à connaître de questions d'intérêt privé, de procès particuliers; elles deviennent de véritables tribunaux, sans débat contradictoire, sans examen de pièces, sans aucune des garanties d'une justice réglée; les voilà descendues de leur haute sphère pour prononcer sur des clauses de marchés, sur des règlemens de prix, sur des interprétations de textes. Qu'arrivera-t-il si elles ne sont pas d'accord, si l'une approuve quand l'autre blâme? Enfin, et ce n'est pas une considération de médiocre importance pour ceux qui se préoccupent à juste titre des prérogatives du pouvoir exécutif, l'administration passe dans leurs mains.

Admettons toutefois qu'elles acceptent ce rôle secondaire. Quel sera l'effet de leur décision? La mesure prise par le gouvernement demeurera irrévocable; c'est un principe en matière contentieuse : si, par exemple, le trésor a été déclaré libéré d'une créance réclamée contre lui, cette déclaration forme un droit acquis à l'état. Le ministre sera blâmé, renversé, si l'on veut; mais qu'importe au citoyen ruiné peut-être par sa décision? Établira-t-on que dans certains cas les ordonnances rendues au contentieux pourront être rapportées? C'est un principe dangereux à introduire dans notre droit administratif. Mais, si c'est le citoyen qui a gagné son procès, le condamnera-t-on à payer les sommes dont il avait obtenu la décharge?

Qu'on ne prétende point que les mêmes objections s'appliquent à la responsabilité politique pour les actes du pouvoir discrétionnaire. Là, aucun droit privé n'est compromis et ne demande une réparation; aucune violation de loi n'est alléguée et n'appelle une décision interprétative. Les intérêts généraux seuls sont en cause, et leur défense est dans le domaine des chambres. Prenons un exemple. L'administration statue sur l'acceptation ou le refus des libéralités faites aux établissemens publics; elle prononce en toute liberté; qu'elle abuse de cette faculté soit pour refuser systématiquement toutes les libéralités de ce genre, ce qui nuit à des établissemens dignes d'appui, soit pour les accepter toutes, ce qui accroît démesurément les propriétés de main morte, elle en deviendra responsable, en ce sens que les chambres peuvent se plaindre de l'un ou l'autre de ces abus, le blâmer, frapper le ministre qui l'aura commis, quand il pouvait agir autrement, y mettre ainsi un terme, et enfin au besoin modifier la loi de manière à garantir l'avenir. Leur intervention en ce cas est utile, efficace et conforme à leurs attributions.

En est-il de même de l'action qu'elles exerceraient sur le contentieux?

Un honorable député, rapporteur d'une commission de la chambre en 1835, a cru qu'on pourrait procéder de la même façon en matière de contentieux et faire peser sur le ministère la responsabilité collective d'une jurisprudence qui, « par trop de facilité dans la liquidation des pensions, dans l'interprétation des marchés, dans l'application des déchéances, ferait éprouver des dommages au trésor; qui, par une interprétation erronée des lois sur les places de guerre, compromettrait la défense du pays. » On comprend ces procès de tendance quand l'administration jouit d'une certaine liberté d'action; mais le jugement du contentieux n'admet pas le plus ou le moins, il est chose de droit strict et d'obligation étroite, non d'arbitraire et de caprice. Pour ne prendre qu'un seul exemple, qu'entend l'honorable membre par les facilités dans la liquidation des pensions? Elle est rigoureusement établie par les règlemens. Compter les années de service, appliquer le tarif; il n'y a rien de plus à faire. L'arbitraire préside aux admissions à la retraite, mais elles dépendent de l'administration pure, qui en sera responsable à ce titre. L'appréciation des infirmités qui donnent droit à des pensions exceptionnelles peut créer des difficultés et se faire diversement; mais elle n'est pas plus arbitraire que la constatation des faits qui se rencontrent dans tous les procès. Les lois sur les pensions peuvent enfin contenir des dispositions obscures susceptibles d'interprétation, mais leur application est encore rigoureuse et de droit. Or, comment admettre que les ministres seront responsables de la façon dont ils auront apprécié des infirmités alléguées, ou interprété des textes de loi invoqués pour obtenir pension? J'en pourrais dire autant des autres exemples cités.

Le système qui attribue à la responsabilité ministérielle le contentieux administratif produit d'étranges contradictions.

Ses partisans ne peuvent nier que des droits s'y trouvent impliqués, et ils les livrent à l'arbitraire. Dans la loi sur le conseil d'état, on veut leur enlever la protection d'une juridiction et leur donner la responsabilité ministérielle pour seule garantie; dans la loi sur la responsabilité des ministres, on leur refuse tout recours en indemnité, après la décision rendue, apparemment parce que cette décision est considérée comme l'œuvre d'une juridiction et non d'un pouvoir responsable.

Certaines matières contentieuses obtiennent, à titre de garanties nécessaires, ce qui est refusé à d'autres comme concessions dange-

reuses pour l'état. Plusieurs impôts relèvent des tribunaux ordinaires, d'autres seraient privés de toute juridiction. Toutes les questions de comptabilité sont déférées à la cour des comptes, juridiction souveraine, indépendante et inamovible, et les questions relatives à la liquidation des pensions, à l'application des déchéances, etc., appartiendraient à une justice arbitraire, politique et non réglée.

Les mêmes affaires, selon qu'elles seraient examinées en premier ressort ou sur un appel, seraient soumises à un système différent : en premier ressort, elles appartiendraient, par exemple, au conseil de préfecture, véritable juridiction; sur l'appel, elles tomberaient dans les mains du pouvoir responsable.

Je n'aperçois pas clairement comment on peut expliquer ces contradictions.

Mais je laisse de côté ces difficultés pratiques, toutes graves qu'elles soient. On repousse la juridiction au nom des intérêts de l'état; je veux voir s'il est vrai que le système de la responsabilité les protège réellement.

On se tromperait singulièrement si l'on s'imaginait que l'état trouve un grand profit dans l'arbitraire dont le principe de la responsabilité ministérielle est le corollaire. Pour ce qui concerne les marchés qu'il passe, plus il se réserve d'autorité discrétionnaire, plus il subit des conditions onéreuses pour le trésor : il achète à beaux deniers comptans la faculté de faire la loi à ceux qui traitent avec lui; après l'avoir payée fort cher, il peut rarement en user; la voix impérieuse de la justice, des obstacles de tout genre lui lient les mains et l'empêchent d'exercer tout son droit : il est donc loin d'y trouver son compte. Quant à l'application des lois administratives, je ne sais pas ce que gagne l'état à s'en attribuer le règlement suprême et quels dangers lui ferait courir une juridiction instituée pour en connaître. On dirait que les juridictions abusent toujours, et que les ministres ont le privilége exclusif de faire bien. La proposition contraire serait plus voisine de la vérité. Tout en faisant une part légitime aux droits privés, une juridiction, si elle est bien constituée, deviendra la gardienne fidèle des intérêts publics, et souvent même elle les défendra plus énergiquement que les ministres. Si l'on comparait l'ensemble des décisions rendues par les ministres avec celles du conseil d'état, par exemple, je suis assuré qu'on trouverait les bonnes maximes de gouvernement, les règles d'administration, les intérêts financiers de l'état plus constamment, plus puissamment défendues par les dernières, et il ne serait pas difficile d'en dire les raisons. Le gouverne-

ment est souvent entraîné à faire de larges concessions aux intérêts privés, et dans l'état de nos habitudes et de nos mœurs politiques, avec nos majorités flottantes, avec le besoin qu'éprouvent certains hommes d'état de se créer des appuis à tout prix, j'avoue que les intérêts publics me paraissent mieux gardés par une juridiction quelconque que par des ministres trop souvent exposés aux violences de la cupidité privée.

Si les intérêts de l'état sont mal garantis par ce système, il ne faut pas croire que ceux des particuliers s'en trouvent mieux. Le premier besoin des citoyens dans leurs relations d'intérêt, dans leurs affaires, c'est l'absence d'arbitraire, la sécurité, la justice, en un mot. N'eussent-ils à redouter qu'une décision injuste sur cent, l'inquiétude s'empare d'eux, et un système qui répand l'alarme dans tous les esprits ne sera jamais ni tutélaire, ni libéral.

J'avoue enfin qu'autant je suis partisan du principe de la responsabilité ministérielle pour tout ce qui touche aux choses politiques et de gouvernement général, autant je le redoute dans les affaires de détail et d'intérêt privé.

Pour la politique, pour l'administration elle-même, dans l'exercice des pouvoirs discrétionnaires, qui, à mes yeux, la constituent seuls, la responsabilité ministérielle est la base de notre constitution, le complément et la raison dernière du gouvernement représentatif. Par la responsabilité politique, les chambres font prévaloir leurs doctrines, leurs volontés; elles ne soutiennent un ministre qu'autant qu'il s'y dévoue et se montre leur fidèle interprète : admirable système tant qu'il n'attribue à la responsabilité que des objets dignes de la mettre en jeu. A cette condition, elle est réelle; elle tient les ministres sur leurs gardes en les exposant à un péril sérieux, elle excite la sollicitude des chambres en n'appelant leurs regards que sur des questions qu'elles ont le devoir et le goût de discuter. Que si l'on soumet à la responsabilité des objets qui n'appartiennent ni à la politique, ni aux grands intérêts de l'état, ils seront inévitablement sacrifiés à de plus hautes considérations. Les questions privées, qui n'enflamment aucune passion, qui n'ébranlent aucun système, qui n'agitent aucune idée générale, passent presque toujours inaperçues dans les assemblées. Les majorités ne veulent pas descendre à de telles misères, et mettre un ministère en question pour de si obscurs démêlés. J'affirme que tout ce qui est attribué à la responsabilité ministérielle, en dehors de sa compétence politique, est livré à l'arbitraire et au despotisme.

Tout me paraît donc s'opposer à ce que le contentieux administratif soit considéré comme dépendant de la responsabilité ministérielle, et cette garantie supprimée, celle de la juridiction subsiste seule.

Mais le système de la juridiction soulève à son tour de graves objections.

On prétend que ce système est nouveau, et qu'il introduira dans notre droit administratif un principe qui n'y a pas encore trouvé place.

Mais, comme on l'a vu, plusieurs branches du contentieux administratif sont depuis long-temps confiées, soit aux tribunaux civils, soit à de véritables juridictions : indépendamment de ces exemples fort concluans par eux-mêmes, plusieurs monumens de notre législation portent la trace du principe de la juridiction en matière administrative.

En 1790, dans le sein de l'assemblée constituante, qui avait proclamé le principe de la séparation des pouvoirs et n'aurait pas souffert qu'on l'exposât à y porter atteinte, le comité chargé de préparer la loi sur l'organisation judiciaire annonçait qu'il proposerait d'établir dans chaque département « un tribunal d'administration qui jugerait, d'après des lois précises et des formes déterminées, les affaires contentieuses qui peuvent s'élever à l'occasion de l'impôt ou relativement à l'administration. »

Le projet du comité ne fut pas réalisé; mais, par la loi du 11 septembre 1790, les réclamations des particuliers « en matière de contributions directes, de travaux publics, d'indemnités pour terrains pris ou fouillés et autres, » furent renvoyées aux administrations départementales jugeant en dernier ressort. Des vues d'économie et la crainte de faire revivre des tribunaux d'exception déterminèrent cette résolution. Les administrations départementales différaient à beaucoup d'égards des préfets qui les ont remplacées : elles étaient collectives et sortaient de l'élection; à cette époque, il n'y avait de confiance que pour les autorités de cette nature. Du reste, la loi les constituait en juridictions, puisqu'elles rendaient des décisions souveraines, sans aucun mélange de la responsabilité ministérielle.

Il est vrai que l'assemblée constituante, par la loi du 17 juillet 1790, réserva à un de ses comités et à elle-même la liquidation de la dette publique; mais cette attribution toute politique ne consacrait pas un principe et ne dura pas au-delà des circonstances qui l'avaient commandée.

Lorsqu'en l'an VIII, le gouvernement réorganisa l'administration, les conseils de préfecture furent créés pour statuer sur la plus grande partie du contentieux administratif, et notamment sur les contestations que la loi du 11 septembre 1790 avait renvoyées aux administrations départementales. Leur établissement fut l'exécution du projet du comité de l'assemblée constituante dont j'ai parlé plus haut. L'orateur du gouvernement expliquait alors que le projet de loi proposait d'introduire l'unité dans l'administration et la pluralité dans les conseils de préfecture, parce que « administrer est le fait d'un seul, et *juger* le fait de plusieurs. » La loi du 28 pluviôse an VIII créa donc les conseils de préfecture, véritable juridiction dont les décisions acquièrent l'autorité de la chose jugée, si elles ne sont pas l'objet d'un pourvoi dans un délai déterminé, et emportent hypothèque.

A la même époque était rétabli le conseil d'état. La constitution de l'an VIII l'avait appelé « à *résoudre* les difficultés qui s'élèvent en matière administrative. » L'arrêté des consuls du 5 nivôse an VIII décida qu'il *prononcerait* sur les affaires contentieuses dont la décision était précédemment remise aux ministres. »

Malgré ces expressions qui semblent claires et formelles, depuis l'origine et la reconstitution du conseil d'état, ses décisions ont toujours été converties en décrets ou ordonnances, c'est-à-dire soumises à l'approbation du chef de l'état; mais on ne saurait inférer de cet usage que le jugement des questions déférées à son examen ne lui appartînt pas en propre. Le recours à la signature du monarque était fondé sur ce que des décrets ou des ordonnances se trouvaient parmi les actes susceptibles d'être annulés par le conseil d'état; il était convenable que le souverain lui-même intervînt pour prêter l'autorité de son concours à la décision. Il en résultait en fait que la sanction aurait pu être refusée, j'en conviens, quoique la chose ne soit jamais arrivée; mais il n'en résultait nullement en droit qu'une autre décision pût être substituée à celle du conseil, comme on est arrivé à le prétendre aujourd'hui. A quel titre, et en vertu de quelle loi, aucune autorité quelconque, fût-ce la couronne, se serait-elle attribué le droit de prononcer? La loi l'a remis au conseil d'état, elle ne l'a point placé en d'autres mains. Je nie absolument qu'il fût loisible au gouvernement de l'exercer par lui-même.

Le principe de la juridiction en matière administrative est donc dans nos lois; il est admis pour les décisions de première instance; s'il a reçu quelque atteinte par les formes introduites à l'égard du conseil d'état, il n'a pas cessé d'avoir place dans notre système admi-

nistratif, et la loi qui le rétablirait dans son intégrité ne contiendrait pas une innovation.

Je conviens, avec les défenseurs des projets de loi présentés à diverses reprises par le gouvernement, que l'arbitraire qu'on veut consacrer au profit de l'administration serait tempéré par des précautions qui assurent aux parties privées des garanties réelles. Le conseil d'état sera saisi de l'affaire; un rapporteur en rendra compte, des avocats, un commissaire du roi seront entendus, et l'avis sera donné en assemblée générale, après une délibération rendue par les seuls membres du service ordinaire. Un avis entouré de telles formalités méritera toute confiance, je l'accorde; mais quelle autorité légale exerce-t il? Aucune. Le gouvernement demeurera entièrement libre de le suivre ou de s'en écarter; il pourra, s'il lui plaît, le remplacer par une décision diamétralement opposée.

Étrange combinaison, par laquelle tous les moyens d'information sont donnés à qui n'émettra qu'un simple avis, et refusés à qui aura la décision; qui, selon les expressions de l'honorable et savant rapporteur de la chambre des députés, n'accorde aux droits privés « ni la responsabilité du juge légal, » le ministre ne pouvant être sérieusement responsable, « ni celle du juge réel, » le conseil d'état n'émettant qu'un simple avis : « fiction, » comme il le dit encore éloquemment, « qui brise le lien moral et sacré qui unit le juge au jugement, dont l'effet est d'imprimer à la juridiction du conseil d'état on ne sait quel caractère insaisissable qui n'a ni les formes de l'administration ni les conditions de la justice.... de la justice dont il est impossible de concevoir l'idée, là où n'existe pas la tutélaire et inviolable garantie de la responsabilité du juge. »

Un ministre sera donc responsable des décisions du conseil d'état et pourra en conséquence les modifier, les rapporter, les dénaturer. Mais quel sera ce ministre? Apparemment celui qui contre-signera l'ordonnance. Mais lequel sera chargé de ce contre-seing? Celui au département duquel l'affaire appartiendra? Le voilà appelé à juger ses propres actes, à reconnaître lui-même s'il a ou non excédé ses pouvoirs, mal appliqué les lois, porté atteinte à des conventions obligatoires. Le ministre président du conseil d'état? Mais il ne sait point l'affaire, il n'a pas lu l'instruction, pas entendu le débat oral : le voilà juge de tous ses collègues et responsable d'une signature donnée sans connaissance de cause, ou obligé d'étudier et de vérifier après coup, et en l'absence des élémens nécessaires, toutes les décisions du conseil d'état.

On objecte que les choses se passent ainsi en ce moment et que le gouvernement, qui n'a jamais ni modifié ni rejeté aucun des avis du conseil d'état, continuera de les suivre tous sans exception.

Dans quel but lui réserver un droit dont on annonce qu'il ne se servira point? Suffit-il qu'un système soit pratiqué pour que la loi l'approuve et le consacre? Mais passons. Je nie encore une fois que le régime qu'on veut établir soit actuellement en vigueur. Il est vrai qu'on a toujours respecté les décisions du conseil d'état, mais ce respect n'a pas été accordé à leur autorité morale seulement : il a tenu en grande partie au doute réel que le gouvernement éprouvait sur son droit. Je n'hésite pas à dire que l'opinion commune, opinion entretenue par le langage même des organes de la couronne, donnait au conseil d'état, en matière contentieuse, une autorité propre. Les lois qui lui confèrent des attributions le nomment seul et ne font aucune mention, même indirecte, d'une approbation ultérieure. J'ai entendu cent fois des ministres, à l'occasion de pétitions, opposer que la décision objet d'une plainte avait été rendue par le conseil d'état, et décliner en conséquence toute responsabilité; jamais les chambres n'ont fait difficulté de passer à l'ordre du jour en pareil cas. Il est donc tout simple qu'aucun ministre n'ait touché à une décision du conseil d'état, mais il n'en sera plus de même si le principe de la responsabilité est explicitement proclamé. Les ministres n'auront plus seulement le pouvoir de fait de détruire les décisions du conseil d'état; ils en auront le devoir toutes les fois qu'elles ne leur paraîtront pas susceptibles d'approbation. Leur responsabilité ne serait qu'un vain mot, s'il leur suffisait, pour y échapper, de se retrancher derrière l'avis du conseil d'état. Cet avis n'ayant plus désormais qu'une valeur de raison, ils devront se faire une opinion à eux-mêmes, en rendre compte et en répondre. Par suite, ils useront du droit de réformer les décisions et de substituer leur opinion à celle du conseil d'état. La loi aura changé, elle sera au moins devenue plus explicite, et l'exemple du passé n'est pas une garantie pour l'avenir.

On témoigne enfin des craintes sur les abus que pourrait commettre une juridiction indépendante. On la représente envahissant les droits du ministère, ceux même des chambres, constituant un quatrième pouvoir et compromettant à la fois l'intérêt social, la fortune de l'état et les libertés publiques.

C'est supposer à plaisir des dangers imaginaires.

Tous ceux qui proposent de confier à une juridiction le conten-

tieux administratif sont d'avis de prendre à son égard de telles précautions, que tout abus est impossible. La commission de la chambre des députés les prodigue avec un luxe qui dépose de sa sollicitude pour les intérêts publics. La juridiction n'offrirait de danger réel qu'autant qu'elle pourrait sortir de ses attributions; le contentieux de l'administration touche de si près à l'administration pure, la distinction entre l'un et l'autre est quelquefois si subtile et si délicate, que la confusion pourrait aisément s'établir. Mais le gouvernement, qui peut toujours dessaisir l'autorité judiciaire elle-même quand elle s'écarte de sa sphère, posséderait à bien plus forte raison ce droit à l'égard d'une juridiction administrative, et rien n'est plus facile que d'en organiser l'exercice.

Avec cette garantie, toute inquiétude doit disparaître. Le jugement du contentieux renfermé dans ses limites ne peut mettre en question aucun grand intérêt de l'état. On a vu qu'il ne peut affecter ni les négociations diplomatiques, ni les mesures de sûreté publique, ni l'action parlementaire. Il ne peut jamais donner lieu à des arrêts de règlement. De bonne foi, la cour des comptes jugeant souverainement tous les comptables de deniers publics, les tribunaux civils statuant sur le domaine de l'état et l'enregistrement, les tribunaux correctionnels tenant entre leurs mains l'exécution des lois sur les douanes et les contributions indirectes, les cours criminelles statuant sur la définition et la compétence dans les matières de leur ressort, n'offriraient-ils pas de bien autres dangers s'il fallait céder à cet esprit de défiance qui suppose toute juridiction prête à violer les lois, à méconnaître l'intérêt public et à troubler l'ordre social?

Je ne puis donc me rendre à aucune des objections dirigées contre l'établissement d'une juridiction souveraine pour le jugement du contentieux administratif, et j'ai la confiance que la discussion démontrera leur futilité.

Mais comment constituer la juridiction? A qui la confier? C'est la dernière question à examiner, et elle est encore pleine de difficultés.

Quelques esprits absolus dans leur logique ont proposé de renvoyer aux tribunaux le contentieux administratif. C'était l'opinion de l'homme d'état illustre auquel on attribue l'article de la *Revue française* de 1828. Je doute fort qu'après avoir traversé les affaires et contrôlé ses théories par une longue et habile application, son avis soit demeuré le même. Quoi qu'il en soit, je ne saurais le partager.

Rien n'est plus simple que le raisonnement en vertu duquel on soutient que, si un jugement doit intervenir, il doit émaner de l'autorité instituée par les lois pour rendre des jugemens; mais aussi rien n'est plus contraire aux données de l'expérience.

Les affaires administratives comportent une justice réglée comme les affaires judiciaires, mais elles doivent être appréciées selon certaines tendances qui leur sont propres.

Dans les affaires de droit civil ordinaire, les parties en présence procèdent au même titre, ont droit aux mêmes avantages, et la balance ne peut jamais pencher plus pour l'une que pour l'autre. Dans les affaires administratives, l'intérêt public réclame certaines facilités, certains avantages qui ne modifient pas le droit, mais qui peuvent influer sur son appréciation. Un jour, le premier président d'une cour royale refusait d'accorder un tour de faveur à une cause qui intéressait l'état. Il s'agissait de l'expropriation d'une maison faisant saillie sur la voie publique. Cette maison laissée debout, dit-il, attestera qu'en France la justice est égale pour tous : voilà l'esprit de l'autorité judiciaire. Devant le conseil d'état, la gêne éprouvée par la circulation publique eût déterminé l'examen de la contestation avant toute autre; voilà l'esprit de la juridiction administrative. Un particulier qui n'exécute pas un marché passé avec l'entrepreneur lui doit une indemnité relative au gain dont il le prive; le Code civil l'établit ainsi. L'administration qui rompt un tel marché ne doit d'indemnité que relativement à la perte éprouvée; c'est le principe du droit administratif. L'état, c'est-à-dire la collection de tous les citoyens, le trésor public, c'est-à-dire l'ensemble des contribuables, ne peuvent jamais être sacrifiés au citoyen ou au contribuable isolé défendant son intérêt individuel.

Les lois administratives sont entièrement distinctes des lois civiles; elles exigent des études spéciales et particulières; elles sont conçues dans un autre esprit et fondées sur des principes généraux qui leur appartiennent.

Ces différences rendent les tribunaux de l'ordre judiciaire peu propres au jugement des affaires administratives. J'en excepte le premier de tous, la cour de cassation. Elle est l'énergique et intelligent soutien des intérêts de l'état, mais elle doit cette vertu au grand nombre de ses membres qui, ayant passé par les affaires publiques, dans les chambres, dans les hauts emplois du gouvernement, en apprécient les nécessités et en comprennent les besoins. Du reste, elle n'a pas trop de son autorité, de sa constance et de son courage,

pour réprimer les tendances contraires des juridictions placées sous sa loi.

Des raisons d'un autre ordre s'opposent à ce que la justice civile connaisse du contentieux administratif.

Les procédures judiciaires entraînent des frais et des lenteurs que comporteraient difficilement les litiges administratifs. Ils exigent généralement une solution prompte, et ce serait nuire à l'exercice même de droits légitimes et dignes d'appui et imposer au trésor des charges onéreuses, que de soumettre ces litiges à des instructions coûteuses.

Les tribunaux civils sont nombreux, et par suite ils occupent un territoire restreint; plusieurs cours d'appel se partagent le royaume. Les affaires administratives, celles par exemple qui concernent les fournitures aux armées, les grands travaux publics, les dessèchemens, etc., embrassent souvent de vastes circonscriptions. Le contentieux de l'administration doit être centralisé comme le gouvernement lui-même, et déféré, au moins sur l'appel, à un tribunal unique.

Enfin, et cette considération est la plus grave peut-être, si le contentieux administratif était déféré à l'autorité judiciaire, les limites qui le séparent de l'administration pure seraient exposées à de fréquentes violations. Leur maintien ne pourrait être assuré qu'au moyen de conflits sans cesse répétés, dont la fréquence établirait des luttes fâcheuses entre l'administration et l'autorité judiciaire, et jetterait peut-être l'inquiétude parmi les citoyens.

Je ne crois donc pas que les tribunaux civils puissent être chargés du jugement du contentieux administratif.

La création d'une cour administrative spéciale offrirait moins d'inconvéniens : parallèle à la cour des comptes, investie d'une juridiction d'appel, placée sous la censure du conseil d'état, en cas de recours pour incompétence, excès de pouvoirs, ou violation de la loi, elle offrirait aux justiciables des garanties étendues et ne mettrait point en péril les intérêts publics. Mais on érigerait ainsi un corps nouveau, une autorité non encore essayée, et, dans notre pays de hardiesse révolutionnaire et de théories parfois aventureuses, toute création inquiète; le budget serait grevé d'une dépense nouvelle; enfin, les craintes qu'inspire à des hommes de très bonne foi la reconnaissance légale d'une juridiction administrative, trouveraient, je l'avoue, une base plus réelle dans la formation d'un tel corps que dans les autres combinaisons proposées jusqu'ici.

Je préfère donc la proposition déjà faite à plusieurs reprises et adoptée par M. de Courvoisier en 1828, à la suite d'un rapport de M. de Cormenin, où l'on trouve toute la vigueur de style, toute la science du premier écrivain de notre droit administratif. Cette proposition consiste à remettre le jugement du contentieux à une section du conseil d'état; la commission de la chambre des députés la reproduit. Elle crée dans le sein du conseil d'état une section du contentieux investie d'une juridiction souveraine et de dernier ressort, procédant avec les formes des tribunaux ordinaires, jugeant publiquement après plaidoiries d'avocats et conclusions d'un ministère public.

Elle soumet les arrêts de cette section à un recours devant le conseil d'état entier, statuant en assemblée générale, avec le concours même de la section du contentieux, pour incompétence, excès de pouvoirs, omissions de certaines formes substantielles spécialement déterminées, et violation expresse de la loi. Mais ce recours n'appartient qu'à l'état.

Les membres de la section du contentieux ne sont pas inamovibles, mais cette section ne peut se composer que de conseillers d'état ayant au moins cinq ans d'exercice, et choisis par le roi dans les deux premiers tiers du tableau dressé selon l'ordre d'ancienneté. Ils ne peuvent en être distraits que sur leur demande; en cas de révocation, ils doivent conserver leur titre et le tiers de leur traitement.

J'adopte avec la commission la pensée de remettre le jugement du contentieux à un comité du conseil d'état; dans tous les systèmes, même dans celui du gouvernement, mon avis est qu'un comité seulement, et non le conseil entier, connaisse du contentieux. Dans l'état actuel, les trente conseillers d'état y prennent part; aucun tribunal, aucune cour ne siége habituellement en tel nombre. La cour de cassation rend ses arrêts avec le concours de onze membres, les cours royales avec celui de sept seulement. Les affaires contentieuses, malgré leur importance, n'exigent pas la réunion de tant de juges. Il ne faut pas croire que la bonté des arrêts tienne au nombre de ceux qui les rendent : la responsabilité s'affaiblit en se divisant et pèse moins sur chacun; la discussion est moins pressante dans une grande réunion, et la majorité cède à des impressions générales souvent plus qu'aux argumens topiques et vrais. Les magistrats de cour royale, ceux même de la cour de cassation, confessent que les arrêts rendus en audience solennelle, toutes les chambres assemblées, ne sont pas toujours les plus irréprochables. Le conseil d'état, pour répondre à

toutes les nécessités du service, doit contenir des membres qui appartiennent à des branches spéciales et techniques de l'administration, des généraux, des savans, des hommes de lettres. Je ne les offenserai pas en disant que tous n'ont peut-être pas toujours une aptitude bien décidée pour le jugement des affaires contentieuses? On m'a assuré qu'un homme à qui ne manquait certainement ni l'étendue de l'esprit, ni la finesse de l'intelligence, ni la science du gouvernement, que Benjamin Constant ne paraissait pas apporter une compréhension bien nette à la discussion de ces affaires. Il est donc désirable qu'elles soient examinées seulement par un comité composé des hommes les plus compétens; elles seront ainsi mieux jugées, et le reste du conseil d'état s'occupera plus librement des autres parties du service, et particulièrement de la préparation des lois.

Les précautions prises par la commission de la chambre des députés pour la composition du comité du contentieux sont dictées par un louable esprit de justice, mais elles laissent percer une défiance excessive. Je pense avec la commission que les juges du contentieux ne doivent pas être inamovibles. Cette garantie est précieuse en général; la charte l'a consacrée avec raison, mais il ne faut pas qu'elle soit prodiguée. Trop souvent l'inamovibilité ne profite qu'aux incapables et aux magistrats affaiblis par l'âge ou les infirmités. La commission démontre parfaitement, comme l'avait fait plus explicitement encore l'honorable M. Vatout, dans son rapport de 1837, que les juges du contentieux administratif peuvent, sans blesser la charte, demeurer amovibles. Mais je ne voudrais pas davantage des mesures par lesquelles on propose en quelque sorte de remplacer l'inamovibilité. L'obligation de cinq années de service et la condition de se trouver dans les deux tiers plus anciens du conseil d'état peut être un obstacle à l'entrée dans le comité du contentieux de conseillers d'état qui y rendraient des services notables. Un grand jurisconsulte, un magistrat de l'ordre judiciaire, appelés au conseil d'état, pourraient, dès leur entrée, devenir de fort bons juges du contentieux; cette considération serait de nature à déterminer leur nomination; faudrait-il qu'ils en fussent exclus pendant de longues années? La garantie de la conservation du tiers du traitement, en cas de révocation, produirait ce singulier résultat, que le conseiller d'état révoqué obtiendrait une rémunération supérieure et de beaucoup à la pension de celui qui prendrait sa retraite après trente années de bons services. Cette disposition pourrait d'ailleurs favoriser des abus nuisibles au trésor.

Mais, pour parler franchement, toutes ces propositions ont pour base une idée fausse. On s'imagine que le gouvernement cherchera à se créer à l'avance des majorités dociles, et qu'il violentera les membres du conseil d'état pour leur arracher des décisions conformes à ses désirs; on veut les protéger contre sa tyrannie. Ces soupçons sont dépourvus de tout fondement : où trouver jamais une administration assez oublieuse de sa dignité pour organiser systématiquement à l'avance une juridiction servile et inique? Le voulût-elle, elle n'y parviendrait point : l'opinion en ferait justice, et nul n'accepterait cette humiliante mission. Quel ministre, en France, dans ce pays d'honneur si fier, de délicatesse si susceptible, oserait adresser une menace à un magistrat? Il est vrai que des destitutions ont frappé des conseillers d'état, mais elles ont toujours eu pour cause des faits politiques, jamais des votes donnés dans le conseil d'état, soit en matière contentieuse, soit même dans les affaires administratives. D'ailleurs, on l'a souvent dit, et l'expérience le prouve tous les jours, l'indépendance est bien plus dans le caractère que dans les garanties de situation.

J'admets donc le jugement du contentieux par une section du conseil d'état, mais je me refuse à des précautions dictées par un sentiment injuste de défiance.

Les recours autorisés par la commission devant le conseil d'état entier contre les décisions de la section du contentieux ont pour objet de faire disparaître les inquiétudes que suscite l'établissement d'une juridiction; mais le système est trop compliqué et dépasse le but en certains points.

Les décisions de la section sont déférées au conseil d'état; alors recommence toute une nouvelle instruction : mémoires, rapport, plaidoiries d'avocat, conclusions du ministère public, et comme, en cas d'annulation, la décision pourra s'étendre même au fait, le débat ne s'arrêtera pas seulement à la forme et au point de droit, ainsi qu'il arrive devant la cour de cassation, il devra traiter toutes les questions indistinctement. Le recours ouvre un troisième degré de juridiction quant à l'instruction, et, dans tous les cas, de nullité quant à la décision du litige.

Le système de la commission déplace et recule la difficulté que soulève le jugement du contentieux administratif; il ne la résout point. Les objections adressées au projet de loi portent sur l'attribution qu'il entend faire du contentieux à la responsabilité ministérielle, au lieu de les déférer à une juridiction. La commission con-

stitue bien cette juridiction, mais elle place au-dessus d'elle le conseil d'état fonctionnant selon les principes et les formes du projet de loi, et les ministres adoptant ou rejetant ses avis sous leur responsabilité. A la vérité, la section du contentieux jugera le fait souverainement, les recours ne pourront porter que sur le droit; mais, comme on l'a vu, en cas d'annulation, le conseil d'état, ou plutôt le gouvernement, peut statuer sur le fond, et il en résulte qu'en toute affaire le droit, et, dans celles où se rencontrera une cause d'annulation, le fait lui-même, pourront être enlevés à la juridiction pour passer dans le système de la responsabilité. Toutes les objections subsistent donc, à cette différence près que, dans le plus grand nombre des affaires, la décision du fait demeurera souveraine et interviendra par voie de juridiction : c'est une garantie pour les intérêts privés; je ne veux pas en contester l'importance, mais je crains qu'elle ne soit facilement éludée, et les combinaisons diverses de la commission me paraissent introduire dans les rouages administratifs une complication qui ne serait peut-être pas rachetée par les améliorations incomplètes qu'elles procureraient.

J'hésite donc devant le projet de la commission; j'hésite plus encore à proposer mon propre système. Je reconnais les immenses difficultés de la matière; je sais et je vais prouver peut-être combien les objections sont faciles et la solution délicate. Je ne veux pourtant ni ne dois me renfermer dans un rôle de critique : je dirai donc mes idées, non comme bonnes, mais comme miennes. Je les livre à la discussion, avec le désir de les voir servir de texte ou d'occasion à des propositions meilleures, avec une disposition bien sincère à accueillir tout ce qui leur serait préférable.

Je voudrais substituer au recours organisé par la commission des formes beaucoup plus simples.

Le ministère public établi près du conseil d'état aurait d'abord un droit péremptoire de revendication des affaires qui ne seraient pas du ressort de la section du contentieux ; celle-ci devrait s'arrêter devant ses réquisitions, et toute décision postérieure serait frappée d'une nullité absolue. Le conseil d'état prononcerait ensuite sur la compétence, comme en matière de conflit.

Avec la garantie que ce droit de revendication donnerait contre toute usurpation de pouvoirs, le plus grave des dangers d'une juridiction, comme je l'ai déjà dit, je laisserais la section du contentieux statuer souverainement sur les affaires portées devant elle : ses décisions ne pourraient être frappées par aucun recours. Seulement,

pour des cas extrêmes où l'intérêt de l'état courrait un danger réel, où la chose publique se trouverait gravement compromise, cas qui ne se présenteront probablement pas plus à l'avenir qu'ils ne se sont présentés depuis l'origine du conseil d'état, j'admettrais que, par mesure de gouvernement, le conseil des ministres pût, à charge d'en rendre compte aux chambres, proposer au roi d'apposer son *veto* sur une décision de la section du contentieux. Pour faciliter l'exercice de ce pouvoir, les décisions contentieuses devraient, comme par le passé, être approuvées par ordonnance du roi, forme plus solennelle et dont l'emploi est nécessaire toutes les fois que la décision porte sur des actes de la couronne qui ne peuvent être mis au néant que par l'autorité même dont ils émanent. La responsabilité du ministre contre-signataire d'une ordonnance d'approbation ne serait engagée que dans des circonstances tout-à-fait extraordinaires, où il n'aurait pas déféré la décision au conseil des ministres. La responsabilité du cabinet entier serait engagée toutes les fois qu'une ordonnance de *veto* interviendrait.

Ce système consacrerait, non le droit dont on dit le gouvernement investi de substituer une décision improvisée et irréfléchie à l'avis mûrement préparé du conseil d'état, mais la faculté qu'il possède aujourd'hui d'empêcher l'exécution d'une décision qui violerait ouvertement les lois et compromettrait un intérêt social.

L'intervention du conseil des ministres, l'obligation de rendre compte aux chambres, donnent à la mesure un caractère solennel qui prévient l'abus, et qui la fait rentrer dans le domaine de la responsabilité : elle n'est plus un acte de juridiction comme dans le projet du gouvernement; elle devient un acte politique.

Ce système fort simple me paraît satisfaire à toutes les nécessités.

Aux citoyens, il donne dans presque tous les cas, dans tous probablement, une juridiction véritable; il ne la leur enlève jamais que pour la remplacer par une responsabilité sérieuse, vraiment politique et susceptible d'être exercée.

A l'état, il assure, pour les circonstances où son intérêt le prescrirait impérieusement, un remède extrême contre des énormités qui mettraient la société en péril.

Les chambres sont informées des mesures prises par le gouvernement. Si elles approuvent, un ordre du jour maintient le *veto;* si elles blâment, elles avisent selon les cas, renvoient l'affaire au ministre, provoquent une mesure administrative ou légale, et au besoin recourent à leur initiative. Jusque-là, le droit en litige est suspendu.

Je ne me dissimule point les objections qui peuvent être dirigées contre ces propositions. Je sens qu'elles ne règlent pas définitivement la question, qu'elles pourront avoir pour résultat un déni de justice, et enfin qu'elles transportent devant les pouvoirs parlementaires des questions privées. Je ne connais pas une solution qui n'offre des difficultés analogues et peut-être plus sérieuses. Ces objections m'arrêteraient s'il s'agissait de mesures qui dussent être employées fréquemment, dans des cas ordinaires et pour des motifs légers; mais le *veto* que j'autorise n'est, comme je l'ai dit, qu'un moyen extrême pour des circonstances tout-à-fait exceptionnelles et tellement graves, qu'elles mériteraient d'occuper les chambres. Dans mon intime conviction, le gouvernement n'aurait jamais besoin d'y recourir.

Ainsi, une section connaîtrait du contentieux, au lieu du conseil entier, innovation nécessaire, à mon avis, dans tous les systèmes; sa composition serait laissée au choix du gouvernement, sans condition spéciale; cette section serait investie d'un droit de juridiction reconnu par la loi; le gouvernement pourrait la dessaisir de toute affaire étrangère à sa compétence, et, pour celles dont elle conserverait le jugement, il aurait le droit, dans des cas extrêmes et par mesure exceptionnelle, d'empêcher l'exécution de la décision.

Ces dispositions se rapprochent beaucoup du régime actuel; elles le régularisent, à vrai dire, plus qu'elles ne le modifient. J'avoue que je cherche à m'en écarter le moins possible. Ce régime est vicieux avec les développemens qu'on prétend lui donner, avec les théories dont on l'entoure spéculativement, sans les avoir jamais appliquées; cependant il faut convenir qu'il ne produit pas de mauvais résultats, et que les décisions rendues par le conseil d'état satisfont aux conditions d'une bonne justice. Je veux donc, tout en donnant raison aux principes, ne point substituer un inconnu dont on ne pourrait prévoir toutes les conséquences à un système depuis long-temps pratiqué, défini, et dont les intérêts privés ne souffrent pas plus que ceux de l'état.

Je me hâte de terminer cet exposé; j'ai besoin de demander grace pour sa longueur et sa sécheresse. Plus court, j'aurais été en même temps plus obscur, et il est des questions qu'on résout presque en s'attachant à les exposer clairement. L'importance du sujet et la prochaine discussion qu'il doit soulever dans les chambres me serviront d'excuse.

VIVIEN.

PHILOSOPHES MODERNES.

MAINE DE BIRAN.[1]

L'histoire de M. Maine de Biran touche aux circonstances les plus critiques de notre histoire contemporaine, et au premier développement de la philosophie qu'on a depuis appelée la philosophie éclectique. Sa vie n'offre qu'un seul évènement, mais il s'agit de la chute de l'empire et de la première invasion du territoire; sa philosophie roule sur une seule question, mais c'est par l'étude approfondie de cet unique point que la philosophie française a été renouvelée de fond en comble, ou du moins c'est par là qu'a commencé la grande révolution que nous avons vue s'accomplir dans les méthodes et dans les idées. Mêlé toute sa vie aux plus grandes choses, il est resté volontairement obscur, pendant que ses amis s'illustraient à côté de lui; et, par une bizarre destinée, sans la publication de ses œuvres, effectuée après quinze ans, à travers mille obstacles, par les soins d'une pieuse et persévérante amitié, la génération nouvelle ignorerait peut-être le nom de celui qui fut l'ami le plus constant de M. Lainé, et que M. Cousin appelle son maître.

(1) OEuvres complètes, publiées par M. V. Cousin, 4 vol. in-8°, chez Ladrange.

Il y a près de trente ans que l'école éclectique a été fondée. Les cours de M. Royer-Collard l'établirent dès l'abord avec autorité dans le monde scientifique et littéraire, et depuis, l'enseignement et les ouvrages de M. Cousin lui ont donné cette importance et cet éclat que ses ennemis mêmes ne songent pas à contester. Qui ne sait de quelle popularité jouissait cette école sous les dernières années de la restauration, et de quelles attaques cette popularité fut bientôt suivie? Il arrive aujourd'hui à l'école éclectique ce qui arrive toujours à la cause victorieuse : toutes les oppositions se réunissent contre elle, et divisées sur tous les points, elles ne sont d'accord que dans leur ressentiment. M. de Maistre, qui n'a pas eu d'adversaires, et ne connut jamais que des ennemis; M. de Bonald, et son disciple M. Buchez, qui n'étudient la philosophie qu'en haine de la philosophie, et rejettent également les méthodes expérimentales et les doctrines rationnelles; M. de Lamennais, sous sa double forme d'apôtre et de tribun; M. Pierre Leroux, rationaliste pourtant, et moins éloigné qu'il ne le pense d'une doctrine qu'il calomnie et qu'il ignore; tous, jusqu'aux derniers et obscurs défenseurs de la philosophie sensualiste, tant de fois réfutée, tant de fois écrasée, reviennent sur cette polémique avec un acharnement sans exemple, et combattent l'éclectisme avec passion, avec colère, comme on attaque un parti, et non pas comme on discute un système. Quel fruit ne retirerait-on pas de ces discussions pour la grande cause philosophique, si elles étaient sérieuses et approfondies! Mais parmi tant de détracteurs, combien y en a-t-il qui connaissent à fond ce qu'ils réfutent? A part un petit nombre d'esprits élevés, tels que le traducteur d'Hamilton et quelques autres, qui font de la philosophie pour elle-même et se soucient plus de la vérité que du bruit, tous ces grands contempteurs de la méthode éclectique ne crient si fort à l'infamie que pour se mettre à l'unisson de leurs coryphées, et contenter derrière eux une troupe d'ignorans présomptueux et turbulens dont l'applaudissement les enivre. Aucun fait ne démontre mieux que la philosophie n'entre pour rien dans ces débats, et qu'il s'agit au fond d'un tout autre intérêt. A qui la faute, si la philosophie éclectique n'est pas mieux connue de ses adversaires? Depuis trente ans qu'elle est publiquement enseignée en France, s'il est un reproche qu'on soit en droit de lui adresser, c'est de trop insister sur les principes et d'en outrer en quelque sorte la démonstration. Au-delà du Rhin, cette excessive clarté de l'école éclectique, cet attachement continuel à légitimer les méthodes et le point de départ, passent

pour un signe de faiblesse; et dans ce pays où la philosophie domine les passions politiques et ne leur est pas asservie, on a peine à comprendre qu'une école soit jugée parmi nous sur la vie publique de quelques-uns de ses chefs, et non pas sur sa profession de foi, sur ses principes explicitement proclamés. Quelle était la situation de la philosophie en France, quand elle passa aux mains des éclectiques? Contre quels adversaires ont-ils dû lutter pour s'établir? Dans quel esprit, pour quelle fin, ont-ils commencé la lutte? Sur quel point de la science a d'abord éclaté le dissentiment? Comment le saurait-on, quand on connaît à peine le nom d'un des plus profonds penseurs de l'école, de celui qui a donné l'impulsion à ce mouvement philosophique, et qui, le premier en France, a fait la guerre à la doctrine de la sensation, au nom de l'activité libre de l'esprit humain? Quand M. Maine de Biran mourut en 1824, M. Royer-Collard et M. Cousin suivirent le cercueil presque seuls avec sa famille, et ils disaient entre eux : « Nous venons de perdre le plus grand métaphysicien français de notre temps. » Dix ans après, M. Cousin étant parvenu à arracher à la famille de M. de Biran le manuscrit du premier des quatre volumes qu'il a publiés, ce fut, pour presque tout le monde, une révélation.

M. de Biran n'est pas un chef d'école. En philosophie comme en politique, il n'a jamais affecté le premier rang, et s'est toujours tenu caché derrière quelqu'un : en politique derrière M. Lainé, en philosophie derrière M. Royer-Collard et M. Cousin. Son action ne pouvait être qu'indirecte; il lui manquait deux choses, sans lesquelles on n'exercera jamais aucune influence sur les hommes, la parole et le style. A la chambre, l'extrême faiblesse de sa voix le tenait nécessairement éloigné de la tribune; mais, quand il aurait pu se faire entendre de l'assemblée, son goût ni son talent ne l'y portaient pas. Sa conception était lente et difficile; aucune spontanéité, point d'imagination, point de chaleur, une réserve extrême, une timidité d'esprit et de caractère dont il ne triomphait que dans les occasions importantes, et par des motifs que la réflexion avait long-temps mûris; toujours en défiance de lui-même « par conviction et par tempérament, » dit-il quelque part; avec cela une grande indifférence pour l'approbation des hommes, et le besoin de concentrer ses affections et de resserrer sa vie dans le cercle de l'intimité. M. de Biran n'était pas un sage, sa vie n'était pas fermée à l'ambition, mais il n'avait pas l'ambition des grands théâtres. Quand il fut parvenu à la chambre et au conseil d'état, il se trouva satisfait de la considération personnelle

et du bien-être que cette position lui assurait, et ne chercha pas à tirer un autre parti de sa liaison étroite avec M. Lainé. S'il avait désiré la gloire, ou du moins la renommée, n'avait-il pas en lui et autour de lui mille moyens d'y atteindre? Et pourtant il se condamna à l'obscurité, non pas comme tant d'autres par pure insouciance ou par paresse, mais de parti pris, par indifférence pour « la gloire que le monde donne. » Il recherchait pour ses écrits les suffrages des corps savans, parce qu'il y voyait surtout une confirmation de ses idées, et le beau mémoire auquel l'académie de Copenhague décerna le prix, il n'y avait pas mis son nom. Une seule fois il commença l'impression d'un de ses ouvrages, mais le dégoût le prit à moitié chemin, et la publication n'eut pas lieu. Il lui arriva d'entreprendre un article pour un journal de philosophie, et à peine se fut-il mis en train de le composer, qu'il oublia l'article et le journal, et écrivit un long mémoire destiné, comme les autres, à rester enfoui dans ses cartons, après avoir été communiqué à quelques amis.

Le caractère de la philosophie de M. de Biran s'accorde à merveille avec cet esprit de modération timide et de réserve. La grande ambition lui a manqué dans la philosophie comme dans la vie; il n'a été, il n'a voulu être qu'un psychologue. Tandis que d'autres philosophes, comme s'ils rougissaient de l'austérité de la science, se hâtent de mettre en avant les conséquences pratiques et de jeter cette pâture aux esprits d'un ordre inférieur, M. de Biran songe à peine pour lui-même aux conclusions que fournit la science de l'esprit humain sur la théodicée, la morale et la politique. Ces grandes questions, qui attirent toutes les intelligences, ne font au contraire qu'effrayer la sienne. Il semble qu'il s'est retiré si profondément en lui-même, qu'il n'a plus ni le besoin ni la force d'en sortir. La psychologie n'est pas pour lui le commencement de la science, mais la science toute entière, et quand il l'entreprend, ce n'est pas pour marcher ensuite en avant par son secours, c'est pour s'y arrêter et s'y complaire, et en faire l'occupation de toute sa vie.

Les œuvres de M. de Biran sont aujourd'hui complètement publiées, et, de tous les mémoires dont elles se composent, il n'en est pas un qui n'ait pour objet l'analyse des faits de conscience. On peut suivre la marche de son esprit et faire en quelque sorte l'histoire de ses pensées en lisant ses quatre principaux ouvrages dans l'ordre de leur composition. Le premier est un mémoire sur *l'Habitude*, qui fut couronné par l'Institut en 1802. C'est une analyse très ingénieuse et très délicate, qui atteste déjà un grand fonds d'observations sur la nature

humaine, et une intelligence très vive et très nette du jeu de nos facultés entre elles; mais le sujet est loin d'être épuisé, le rapport de l'habitude avec les lois qui régissent notre développement, soit que l'habitude les fasse naître ou qu'elle les subisse, n'est pas suffisamment approfondi : les habitudes intellectuelles, et surtout les habitudes morales, sont négligées, et l'auteur semble trop exclusivement préoccupé de ce qui touche à nos sensations et à nos besoins physiques. L'école de philosophie qui régnait alors étudiait de préférence à toute autre question les rapports du physique et du moral de l'homme, et ne les étudiait guère que pour arriver à constater, suivant l'expression de Cabanis, que « le moral n'est autre chose que le physique diversement modifié. » M. de Biran, qui sans doute n'allait pas jusque-là, croyait pourtant, dans ces commencemens de sa carrière philosophique, que tous les phénomènes de conscience avaient leur origine dans la sensation. Un second mémoire, qui traite de la *Décomposition de la Pensée*, et qui obtint aussi le prix de l'Institut en 1805, est déjà au contraire une protestation directe contre le sensualisme. Le but de M. de Biran, dans ce mémoire, est de montrer qu'il y a tout un ordre d'idées qui demeurent inexplicables, si l'on n'admet pas le fait primitif de l'aperception immédiate du moi par lui-même, à titre de cause; c'est ce même principe qu'il a depuis entouré de tant de lumières, et dont il a fait une des théories les plus originales et les plus complètes dont la philosophie moderne se soit enrichie. Dès qu'il eut entrevu la véritable importance de la notion de cause, il concentra toutes ses observations sur ce seul point, et ne tarda pas à pénétrer si avant dans le mystère de la puissance humaine, que tout cet ordre de faits, jusque-là mal connu, devint, grace à lui, un des points les moins obscurs de la science psychologique, et servit même bientôt à éclairer tous les autres. Déjà, dans un troisième mémoire, intitulé *de l'Aperception immédiate interne*, couronné en 1807 par l'académie de Berlin, on voit se développer toute cette admirable théorie de la volonté, qui devait être le dernier terme et le but des travaux de M. de Biran, en même temps que le point de départ de la philosophie éclectique; il exposa enfin cette théorie, avec la maturité de jugement et la richesse d'applications qui décèlent un maître, dans son grand ouvrage sur les *Rapports du physique et du moral de l'homme*, envoyé en 1815 à l'académie de Copenhague, et qui aurait obtenu le prix, suivant la déclaration de la classe, si son auteur l'avait signé. Ce problème des rapports de l'ame et du corps attirait à lui tous les esprits philoso-

phiques au commencement de ce siècle, et si Cabanis et Bérard l'ont traité avec talent au point de vue de l'école sensualiste, M. de Biran a eu la gloire de le ramener à ses véritables termes, et de nous montrer à la fois le rapport et la distinction des deux principes. Descartes disait de cette question : « Si nous savions cela, nous saurions tout. »

Outre ces quatre grands mémoires, M. de Biran a encore écrit un excellent article sur les leçons de philosophie de M. Laromiguière, une réfutation du système de Hume, un article sur Leibnitz, inséré dans la *Biographie universelle*, et d'autant plus remarquable que la théorie de M. de Biran sur la notion de la cause l'introduisait tout directement dans les plus secrètes profondeurs du système des monades de Leibnitz. Dans un ordre d'idées un peu différent, quoique rentrant au fond dans le même sujet d'études, M. de Biran a composé un mémoire sur *le sommeil, les songes et le somnambulisme*, qui réunit au mérite d'une grande sagacité philosophique l'attrait d'anecdotes piquantes et d'ingénieuses observations. Il y a dans toute cette partie de ses recherches une tendance au vitalisme, qui lui fournit des explications au moins plausibles de tous les phénomènes de notre activité où la conscience n'a point de part. L'animal humain est, suivant lui, distingué de l'homme, et le serviteur du maître; et quand cette ame animale, qui n'est, dans la vie normale, qu'un pouvoir exécutif, prend en main la direction du corps pendant l'absence ou le sommeil de notre gouverneur ordinaire, elle exécute à notre insu, par une sorte d'imitation instinctive, ce que dans l'état de veille nous lui avons fait exécuter sous notre surveillance, et nous devenons ainsi étrangers à nos propres actes.

Si les ouvrages de M. de Biran n'avaient pas été publiés, il n'en serait pas moins, par son influence sur M. Cousin, un des maîtres de la philosophie française; mais alors un de nos titres à la gloire philosophique aurait péri, nous n'aurions pas cet admirable modèle d'observation psychologique, et une mémoire, qui mérite d'être respectée, n'aurait pas été sauvée du naufrage. Il s'en est fallu de bien peu qu'une si grande perte ne fût consommée. Lorsqu'après la mort de M. de Biran, M. Cousin reçut de M. Lainé, son exécuteur testamentaire, la mission de reconnaître et d'examiner tous les papiers déposés entre ses mains, il proposa, d'après le résultat de l'examen auquel il s'était livré, de publier en quatre volumes les œuvres complètes de M. de Biran, ou de donner au moins au public son dernier ouvrage, les *Considérations sur les rapports du physique et du moral de l'homme*. Ni l'une ni l'autre de ces propositions ne fut acceptée,

et M. Cousin dut rendre tous les papiers qui lui avaient été confiés, excepté le manuscrit des *Rapports du physique et du moral*, que M. Lainé l'autorisa à garder. C'est ce même ouvrage qui fut publié séparément dix ans après, avec une belle introduction sur la philosophie de M. de Biran; mais, quoique cette importante publication pût suffire, à la rigueur, à faire connaître M. de Biran, dont elle renfermait toutes les idées principales, M. Cousin ne renonçait pas à l'idée d'une édition complète, et enfin, après mille efforts, en faisant de nouvelles instances auprès de la famille, en fouillant dans les archives de l'Institut, en écrivant à Berlin et à Copenhague, il est parvenu à son but. Il a recouvré aussi quelques feuilles imprimées du vivant de l'auteur, et confiées par lui à M. Ampère lorsque l'impression de l'ouvrage fut abandonnée. La plupart de ces manuscrits étaient dans un désordre extrême, presque indéchiffrables; l'éditeur a dû les revoir avec le plus grand soin, et même les corriger un peu, non pour effacer, mais pour corriger les négligences d'une première rédaction. Grace à tant de soin et à un zèle si persévérant, nous avons aujourd'hui tout ce qu'a jamais écrit M. de Biran. M. Cousin, qui aurait pu s'approprier un système que personne ne revendiquait, et dont il avait déjà fait son profit dans ses leçons, ne s'est donné ni paix ni trève jusqu'à ce qu'il eût élevé ce monument à la mémoire de son ami, et restitué à M. de Biran une gloire qu'on voulait presque le contraindre à garder pour lui.

Pour les gens du monde qui veulent juger la science sans la connaître, quand ils lui font l'honneur de songer à elle, et pour cette pléiade de philosophes sans érudition et presque sans intelligence que l'école saint-simonienne a laissée dans notre littérature en se dissolvant, M. de Biran s'est épuisé dans une étude vaine, et le résultat de ses recherches, fût-il vrai, n'importerait que fort peu aux intérêts généraux de la philosophie. Qu'y a-t-il en effet de plus humble et de plus misérable que la question de savoir si la vie humaine est véritablement une série de sensations comme celle de l'animal, ou le développement d'une force libre, unie pour un temps à des sens qu'elle doit dominer, et faite pour une destinée plus haute? Ce n'est pas en agitant de pareils problèmes qu'on attire à soi l'attention de la foule; les sensations, les facultés de l'ame, l'origine des idées, ne sont pas des mots à écrire sur une enseigne; et pourtant, si l'on prenait la peine de regarder au fond des choses, on reconnaîtrait que de ces humbles questions dépendent en définitive tant d'orgueilleuses théories, qu'on ne peut rien savoir de l'enchaînement ou de la direction

des causes secondes si on ne remonte à la cause première, et que la cause première, qui est Dieu, s'évanouit elle-même, et que ce nom n'apporte plus à la pensée qu'une collection d'idées incohérentes et contradictoires, s'il est vrai, comme le prétendent les sensualistes, que toutes nos idées viennent des sens, et que l'idée même de Dieu, pour arriver à l'entendement, a dû passer par cette filière.

A l'époque où M. de Biran écrivait ses premiers Mémoires, la France était livrée aux sensualistes. De rares disciples de Jean-Jacques, quelques cartésiens plus rares encore, ne sauvaient pas le pays de cette décadence intellectuelle. L'Encyclopédie avait prévalu. Le sensualisme, il faut l'avouer, ne s'était pas fait hypocrite pour s'implanter parmi nous. Helvétius, dans sa morale égoïste, en avait dit tout brutalement le secret, qu'une femme d'esprit appelait le secret de tout le monde. Diderot s'appelait lui-même l'athée. D'Holbach, qui prêchait Dieu partout en attendant sa vocation d'apôtre de l'athéisme, poursuit Diderot de ses argumens et de ses prières jusqu'au milieu des imprimeurs de l'Encyclopédie; il le conjure avec larmes de renoncer à son endurcissement; Diderot résiste, et d'Holbach sort de là athée et fanatique, pour chercher et trouver des complices de sa foi nouvelle. C'est le sort des doctrines sensualistes, d'être si évidemment liées à la négation de Dieu et à la morale de l'intérêt, qu'elles ne paraissent jamais sans traîner aussitôt à leur suite ce déplorable cortége. Épicure, Gassendi, Locke, Condillac lui-même, n'échappent pas à la loi commune. Si le maître résiste et se rattache, malgré tout, à l'éternelle foi du genre humain, ses disciples ne tardent pas à fouiller plus avant et à mettre à nu la hideuse plaie de l'école. La morale d'Helvétius ne diffère pas de celle de Hobbes, ni la morale de Hobbes de celle d'Épicure. Cet accord est-il volontaire? La plupart des sensualistes n'y ont pas songé seulement; ils sont partis d'un principe qui leur paraissait vrai et en ont bravement poursuivi les conséquences jusqu'à nier notre ame immortelle, Dieu et les lois saintes du devoir. Les encyclopédistes, en vrais philosophes, n'ont pas sourcillé devant ce mauvais génie que leurs conjurations avaient évoqué; mais pour ceux qui méprisent l'étude de la philosophie, comme ces gentilshommes du moyen-âge qui dédaignaient de savoir lire, qu'ils jugent au moins par leurs fruits les doctrines sensualistes!

Du moins, vers le milieu du XVIIIe siècle, dans le premier développement de l'école sensualiste en France, quand elle n'était pas encore tombée de Locke à Condillac, si elle régnait, ce n'était pas sans contestation. Il y avait alors un grand mouvement philosophique,

des écoles en présence, une lutte, un combat; les sensualistes dominaient, mais à côté d'eux l'école de Descartes et de Malebranche défendait la cause de la raison contre les sens, et la philosophie de Jean-Jacques, quoique sans force et sans portée, était une protestation éloquente en faveur du rationalisme. Toutes les écoles nouvelles, divisées sur les principes de métaphysique, avaient d'ailleurs une mission commune qu'elles accomplissaient avec dévouement. Il s'agissait de renverser, non de construire; pour cette œuvre révolutionnaire, le sensualisme était la meilleure des philosophies. Mais la révolution achevée, les sensualistes, qui y avaient eu la plus grande part, se retrouvèrent seuls pour représenter la philosophie française; et le jour où ils voulurent édifier, après avoir tout détruit, le vice de leur principe les condamna à la stérilité. On vit l'école s'enfermer comme à plaisir dans les questions les plus élémentaires, déployer un luxe de méthode d'autant plus vain que tant d'appareil n'aboutissait qu'à des mots, à des définitions, à des systèmes réguliers et vides; et, comme Diderot l'avait déjà dit quelques années auparavant, elle pensa ouvrir des routes et ne put que tracer des lignes mathématiques. C'était là, pour le pays de Descartes et de Montesquieu, tomber dans une véritable décrépitude. La philosophie écossaise qu'un Reid, un Adam Smith, un Stewart, avaient élevée si haut; la spéculation allemande, si neuve, si hardie, si féconde, se développaient des deux côtés de la France sans qu'on entendît à Paris aucun écho d'Édimbourg, de Munich et de Kœnigsberg. Au dedans la guerre civile, au dehors la guerre européenne; un peuple ainsi remué appartient tout à l'action, et, s'il pense, ses théories lui poussent de son propre fonds : il n'a guère le temps de rien emprunter aux idées de ses ennemis. L'empereur, qui vint tout rasseoir, ne fit rien pour la philosophie; quand on proscrit la liberté de la tribune et celle de la presse, comment protéger une science qui ne vit que de liberté, ou plutôt qui est la liberté même dans le domaine de l'intelligence? La classe des sciences morales et politiques fut retranchée de l'Institut impérial; ce fut être suspect que de s'occuper de philosophie. L'Université, pour enseigner à toute force de la philosophie, enseigna Condillac. C'était laisser le nom et ôter la chose.

M. de Biran, ancien garde-du-corps de Louis XVI, retiré pendant la révolution dans le département de la Dordogne, où il remplit quelque temps une place de sous-préfet, appartenait alors corps et ame aux doctrines sensualistes, et ne se doutait guère qu'il dût un jour commencer la réaction qui les a détruites. Du fond de la petite

ville de Bergerac, il envoyait des mémoires à toutes les académies de l'Europe. Ses recherches *sur l'Habitude*, rejetées une première fois par l'Institut, puis couronnées l'année suivante (1802), appartiennent tout-à-fait au mouvement philosophique de l'époque, et Cabanis, qui avait alors la haute main dans ces matières, le cite avec éloge dans une note de son grand ouvrage. Ce fut un coup de fortune pour M. de Biran d'avoir passé par cette école. Toute faible qu'elle est, nous lui devons le triomphe de la méthode expérimentale, et M. de Biran en particulier, sans la fréquentation de cette école de physiciens et de matérialistes, n'aurait peut-être jamais acquis ces connaissances étendues en physiologie, qui lui ont été d'un si grand secours. Quoique fort disposé à s'accommoder de la solitude et de l'exil où le retenaient ses fonctions, il venait à Paris par intervalles, et c'est ainsi qu'il fit partie de la célèbre société d'Auteuil. Dans sa double carrière de sensualiste d'abord, et plus tard d'adversaire du sensualisme, il connut chaque fois intimement les grands personnages de l'école à laquelle il appartenait; et s'il fut en 1811 un des auditeurs assidus de M. Royer-Collard, dix ans auparavant, à Auteuil, dans le salon de Mme Helvétius, il discutait avec Cabanis, Volney, Destutt-Tracy, Garat et les principaux idéologues.

Là se réunissaient tous ceux qui cultivaient alors la philosophie avec quelque renommée. On comptait parmi eux plusieurs hommes justement célèbres, et qui, dans des genres divers, ont rendu de grands services. En politique, assez indifférens pour la plupart à la forme du gouvernement, et amis de l'ordre, malgré les boutades de l'empereur qui les accusait d'être des brouillons, ils professaient surtout un ferme attachement aux doctrines libérales. En philosophie, ils étaient tous ou presque tous condillacciens. Condillac avait recueilli cette influence comme un héritage que lui avait laissé la philosophie « du sage Locke. » Le XVIIIe siècle avait pris Locke pour sa doctrine sensualiste dont il avait besoin, et pour sa méthode expérimentale dont l'importance réelle couvrait en quelque sorte et compensait la stérilité de cette prétendue métaphysique; et plus tard Condillac, qui régularisa la méthode et le système, se substitua sans difficulté à l'influence de Locke, dans un moment où l'on prenait la philosophie en patience, et où on la prônait sans y croire, comme un bienfaiteur dont on n'aurait plus rien à attendre. Condillac eut le mérite (si c'est un mérite) de dissimuler assez bien à ses propres yeux et à ceux des autres le néant de sa doctrine. Il construisit de vastes magasins d'une belle ordonnance, dont l'ensemble offrait à

l'œil une régularité, une simplicité, qui le charmaient sans le fatiguer, et l'on était à ce point préoccupé de leur belle architecture, qu'on oubliait en les voyant que toutes les salles en étaient vides.

Rien ne prouve mieux la faiblesse de cette triste philosophie que la parfaite assurance de ses partisans et leur confiance inaltérable en leur propre infaillibilité. Ce grand repos, cette immobilité, c'est la mort. Le sensualisme dévore vite toute sa carrière, et arrive sur-le-champ à sa propre limite, qu'il prend pour la limite même de la science. Descartes faisait le *Discours de la Méthode;* les sensualistes au contraire, écrivaient tous leur *Catéchisme :* c'est que l'un avait la conscience d'ouvrir à la curiosité humaine une carrière inépuisable, et les autres, après quelques pas, se croyaient arrivés et ne voyaient plus rien à tenter. « Il faut prendre Cabanis et moi, disait M. de Tracy en confidence à ses amis, tirer de nos livres un petit catéchisme populaire et le répandre à profusion. » Le professeur de philosophie des écoles normales, Garat, disait de Condillac que « ses découvertes ne laissaient plus à aucun génie et à aucun siècle la possibilité et l'espérance d'en faire de plus belles et de plus utiles. » Quant à Cabanis, dont l'œuvre avait été de miner peu à peu la barrière qui sépare la médecine de la philosophie, voici ce qu'il écrivait dans ses *Rapports du Physique et du Moral de l'Homme :* « Nous ne sommes pas sans doute réduits à prouver que la sensibilité physique est la source de toutes les idées et de toutes les habitudes qui constituent l'existence morale de l'homme... Parmi les personnes instruites et qui font quelque usage de leur raison, il n'en est maintenant aucune qui puisse élever quelques doutes à cet égard. » Le bon et spirituel Laromiguière, qui était resté psychologue, mais qui n'en fait pas moins, pour d'autres raisons, partie de la même phalange, était aussi tout satisfait des perfectionnemens qu'il avait introduits dans la doctrine de Condillac. Il ne concevait pas qu'on pût désirer d'aller plus loin. Le sentiment-rapport était à ses yeux les colonnes d'Hercule de la science. Quand un philosophe illustre, qu'il avait eu pour disciple, et qui déjà sur les bancs dépassait son maître d'une coudée, fut le visiter dans sa dernière maladie, le moribond, qui lisait en ce moment un nouvel ouvrage de son élève, lui dit avec cette malice et cette douce ironie qui ne le quittait pas même alors : « Vous trouvez donc toujours? » tant ils étaient rassurés dans leur prétendue science! Jamais Montaigne ne s'arrangea si tranquillement dans son scepticisme. Loin de céder aux idées nouvelles, M. Laromiguière les

raillait jusqu'au bout; mais, chez lui, c'était plutôt fidélité à son caractère qu'à ses principes.

M. de Biran se sépara complètement de l'école condillaccienne par son mémoire sur *la Décomposition de la Pensée*, qui fut couronné à l'Institut en 1805. Depuis son traité *De l'Habitude*, son esprit s'était mûri, et les doctrines sensualistes ne lui suffisaient plus. Tandis que dans son premier ouvrage, les habitudes morales et intellectuelles sont sacrifiées presque partout à ce qui touche aux besoins physiques et aux sensations, on voit, on sent, dans le second, que l'auteur est en proie à des préoccupations tout opposées. L'activité personnelle n'y est plus une sensation transformée, mais un principe distinct et spécial qui produit des phénomènes d'une autre nature, qui réagit sur les sensations, qui les corrige l'une par l'autre, qui les dompte ou les reçoit comme des modifications de lui-même, en un mot qui s'oppose comme énergie spontanée à l'action de forces externes qui s'exercent sur lui et tendent à le modifier par les sensations qu'elles lui impriment. La volonté reprend dans la psychologie la place usurpée par des phénomènes passifs. La sensation a deux qualités qui lui sont inhérentes; elle est passive, elle est éphémère. Avec un pareil élément, si vous construisez tout l'homme, il n'y aura rien en lui que de passif et de transitoire. Non-seulement il ne sera pas une cause, mais il n'aura pas même la notion de cause. De là, à nier avec Hume l'existence des corps, et avec Diderot celle de Dieu, il n'y a qu'un pas. Une telle psychologie, qui met l'homme à la merci de tout ce qui l'entoure, serait bonne tout au plus pour cette triste et plaintive famille de poètes qui ouvrent sans cesse leur ame aux impressions du dehors, n'expriment dans leurs vers qu'un sentiment passager, et se comparent eux-mêmes à une lyre dont chaque souffle du vent fait frémir les cordes. Poésie vague et indécise, philosophie énervée qui croit connaître la nature humaine et ne sent pas se développer et grandir sous son regard cette force vivante et libre, seule image de Dieu dans les créatures! La formule de Descartes, « je pense, donc je suis, » donne à la science humaine la connaissance immédiate du moi comme être pensant; formule profondément vraie, mais incomplète, qui, en présentant d'abord la pensée comme l'unique attribut de la personne humaine que la conscience perçoive directement, laisse la philosophie s'égarer ensuite à la recherche des causes, et la conduit trop aisément, et par une pente trop naturelle, à des doctrines mécaniques. Si Descartes avait dit, comme M. de Biran : « Je veux, donc je suis, » par le même coup de génie qui

fondait la science psychologique, il en aurait révélé le résultat le le plus précieux, et il n'y aurait pas eu de Spinosa.

La commission de l'Institut qui examina ce mémoire de M. de Biran se composait presque exclusivement de membres de la société d'Auteuil, tous sensualistes, qui durent comprendre dès-lors qu'ils avaient un ennemi dans leur propre sein. C'étaient Cabanis, Daunou, Destutt-Tracy, Ginguené et Réveillère-Lépeaux, l'inventeur de la théophilanthropie, qui, lors de son passage au directoire, avait voulu créer un culte à l'exemple de Robespierre. Ils s'honorèrent en accordant le prix à un ouvrage dont toutes les idées leur étaient contraires. M. de Biran, dans son troisième mémoire, qui fut couronné en 1807 à l'académie de Berlin, acheva ce qu'il avait si heureusement commencé; c'est là qu'il prend pour type de la volonté l'effort musculaire, et qu'il en donne une théorie complète. Quelle révolution ne fait pas cette seule découverte dans le monde des hypothèses! Dans l'impuissance d'expliquer par la seule observation expérimentale les rapports de l'ame et du corps, l'imagination des philosophes s'était donné carrière. Les moins hardis avaient inventé une substance intermédiaire entre la substance spirituelle et la substance corporelle, êtres équivoques qui n'avaient d'attribut bien déterminé que leur mobilité extrême, qui, heureusement pour les inventeurs, échappaient, comme esprits, à l'analyse du corps, et, comme corps, à l'analyse de la conscience, et dont l'existence n'avait d'autre cause que cette croyance naïve, qu'en multipliant le mouvement on l'expliquerait. D'autres appelaient à leur secours une légion de sylphes invisibles, serviteurs soumis des moindres volontés de l'homme, attentifs à mouvoir mon bras quand je me résous de le mouvoir, tout un monde des contes de fées et des *Mille et Une Nuits*, qui n'expliquait rien sans doute, mais qui donnait le change à l'esprit en occupant l'imagination et en transportant la difficulté de ce monde réel dans un monde imaginaire. De grands philosophes ne craignaient pas d'attribuer à Dieu lui-même ces humbles fonctions; hypothèse plus merveilleuse que toutes les autres, qui résolvait le problème en le supprimant et en l'abîmant, pour ainsi dire, dans le problème éternellement insoluble de la toute-puissance divine. Pour couper court à toutes ces hypothèses et reléguer toutes ces machines qui encombraient la philosophie dans les ouvrages d'imagination, leur véritable place, il n'y avait tout simplement qu'à regarder les faits. En philosophie comme partout, l'observation est l'irréconciliable ennemie de la fantaisie, et à la différence de la philosophie hypothétique qui pro-

mène la pensée de miracle en miracle, la philosophie expérimentale, c'est-à-dire la philosophie fondée sur la psychologie, est toujours d'accord avec le sens commun.

Du reste, si la théorie de M. de Biran est déjà tout entière dans ce traité de *l'aperception immédiate interne* couronné par l'académie de Berlin, elle y est exposée avec une obscurité, un désordre, une absence de développement qui trahit le malaise qu'éprouvait encore l'auteur, tout nouveau dans cette voie qu'il venait de s'ouvrir, et dont il n'avait pas pris pleinement possession. Le travail de l'enfantement se fait partout sentir. M. de Biran n'est parfaitement maître de ses pensées que dans son mémoire sur les *Rapports du Physique et du Moral de l'Homme*, qu'il envoya en 1813 à l'académie de Copenhague, et dont il fit depuis, en le remaniant, le plus considérable et le mieux fait de tous ses ouvrages. Il y expose les théories diverses de Descartes, Malebranche, Leibnitz, Stahl, Haller, Bichat, en homme qui a assez réfléchi sur ces matières pour pénétrer dans les profondeurs les plus cachées d'un système et en découvrir immédiatement le fort et le faible. Son style y est toujours négligé et obscur, mais dans quelques passages son observation psychologique a été si sûre et si heureuse, qu'il fait jaillir en quelque sorte des entrailles de la chose un mot, une phrase, qui rendent tout à coup le fait avec une vérité frappante. Dans l'intervalle de ces deux mémoires, tout avait changé dans M. de Biran et autour de lui; l'école sensualiste n'avait plus ni vogue ni défenseurs. Elle ne fut ressuscitée que long-temps après par les efforts énergiques, et en définitive impuissans, de M. Broussais. Les cours de M. Royer-Collard avaient commencé en 1811 à la Faculté des Lettres, et dès le premier jour le professeur avait porté son drapeau dans un autre camp. La révolution philosophique était, pour ainsi dire, consommée par cela seul qu'elle commençait. Le système de la sensation était détruit; un nouveau système apparaissait; il n'y avait plus qu'à marcher en avant.

Quelle est précisément la part de M. de Biran dans l'enfantement de cette nouvelle école? Quelle est la part de cette école elle-même dans la destruction définitive du sensualisme, et la création d'un nouveau mouvement philosophique? Ce qui fut fait alors contenait-il en germe ce qu'on a fait depuis? Au moment où M. de Biran dans ses mémoires, et M. Royer-Collard dans son cours, établissaient la philosophie sur la psychologie, et la psychologie sur de nouvelles bases, pouvait-on déjà prévoir les théories de M. Cousin sur la raison, l'éclectisme, le renouvellement des études historiques, et cet en-

semble de croyances sociales et politiques de l'école doctrinaire, dont M. Royer-Collard est aussi le chef?

M. de Biran n'avait pas songé à renouveler la philosophie, mais tout simplement à poursuivre pour lui-même le cours de ses études philosophiques. Quand il découvrit son grand principe, et qu'il en aperçut pour la première fois les conséquences, il éprouva peut-être le besoin de communiquer sa découverte à des hommes compétens pour s'y fortifier lui-même et l'approfondir de plus en plus par leur concours; mais il resta indifférent à l'avenir de ses propres idées, et ne se passionna ni pour leur fortune, ni pour la gloire qu'il pouvait acquérir par leur moyen. Quelque grande qu'ait été son influence, il est certain du moins qu'elle a été tout involontaire. S'il se jugeait bien lui-même, et on ne peut guère en douter, il savait que tout lui manquait pour attirer à lui la foule, et il avait trop de circonspection pour essayer ou même pour désirer l'impossible. Il ne songea pas à chercher dans ses amis le secours qu'il ne pouvait se prêter à lui-même : ils ont propagé ses doctrines avec les leurs; mais la révolution qu'ils ont ainsi faite, il ne l'a ni provoquée, ni souhaitée. Il aimait la philosophie pour la connaître, et non pas pour la répandre. Jamais peut-être à un amour aussi fervent pour la science ne fut unie une insouciance aussi parfaite à lui gagner des prosélytes.

Dès la première leçon de M. Royer-Collard à la Faculté des Lettres, M. de Biran fit partie de son auditoire qu'il ne quitta plus. Sans la grande et évidente supériorité du maître, ce cours, devenu si célèbre, aurait moins ressemblé à un cours public qu'à une lecture dans une académie. Le professeur n'improvisait pas; son discours, plein de noblesse, était austère et sans ornement. Il suivait une doctrine toute nouvelle en France; c'était la philosophie de Reid, mais elle prenait, dans sa bouche, la fermeté et la précision qui lui manquent. Le petit nombre d'auditeurs qui entouraient cette chaire étaient des hommes déjà célèbres, ou qui ne tardèrent pas à le devenir. On voyait bien, à la nouveauté et à la gravité de cet enseignement, qu'il se fondait là une école. Ce qui arrive toujours quand un enseignement a de l'importance, chaque leçon était discutée par les auditeurs au sortir du cours; et comme ils étaient tous philosophes, ces discussions profitaient à la science et éclairaient le professeur lui-même. M. de Biran, qui voyait là une méthode large et sûre, des observations bien faites, des principes féconds, une exposition grave et lumineuse, était des plus assidus aux leçons, et prenait une part active aux conversations animées dont elles devenaient le texte. Il

faisait ainsi partie pour la seconde fois d'une sorte de société philosophique; mais ici c'étaient d'autres principes, d'autres vœux, un autre monde, et cela n'en valait que mieux pour M. de Biran, qui avait laissé si loin derrière lui ses anciens maîtres. Au milieu de tous ces psychologues, cet observateur attentif et persévérant de lui-même, qui jusque-là n'avait vécu que pour la psychologie, et n'avait été heureux que par elle, jetait sur les questions des lumières inattendues, et dévoilait les plus secrètes profondeurs de l'ame en ramenant tout au point de vue de sa théorie. Il devenait, pour ainsi dire, professeur lui-même, à son insu.

Le cours de M. Royer-Collard roula tout entier sur l'analyse de l'intelligence et de la volonté humaine. Il décrivit l'intelligence d'après Reid et l'école écossaise, et la volonté d'après la théorie de M. de Biran, qui arriva ainsi pour la première fois au public philosophique; car le mémoire où son créateur l'avait consignée n'était pas même destiné à voir le jour. M. Royer-Collard adopta cette théorie sans restriction ni réserve, et en mettant ainsi au-dessus de toute contestation la liberté et la causalité, il détruisit radicalement le sensualisme et ses conséquences.

Qu'on ne s'y trompe pas, c'est par M. Royer-Collard que cette grande bataille fut d'abord livrée. Si notre pays a échappé à l'école sensualiste, au matérialisme et à ses conséquences fatales, si les doctrines spiritualistes ont été remises en honneur, c'est à M. Royer-Collard, c'est à M. de Biran et à M. Cousin que nous le devons. Il n'y avait qu'un moyen de vaincre réellement le sensualisme, c'était de l'attaquer dans sa source, sur le terrain de la psychologie, et d'y combattre pied à pied contre lui. Ceux qui ne savaient que gémir et se lamenter sur l'immoralité du matérialisme, faisaient des homélies et rien de plus. Il n'y a que les raisons qui soient des raisons. Signaler le danger, ce n'est pas le détruire. Qu'est-ce qu'une protestation, même la plus énergique, contre un système? Qu'est-ce que de la colère contre des faits? Il fallait un remède; le remède, c'était, ce ne pouvait être qu'une psychologie plus complète, qui ne laissât rien en dehors d'elle-même, et qui n'eût pas, comme la philosophie de Condillac, le malheur de ne connaître qu'une partie de l'homme, et celle précisément qui importe le moins. Toutes les écoles spiritualistes s'attribuent la gloire de ce triomphe, et cela se conçoit; c'est une gloire qui vaut la peine d'être disputée. Mais, en dehors de l'école éclectique, où sont les philosophes qui ont remonté à la source de l'erreur de Condillac, qui ont opposé les faits aux faits, une observa-

tion complète à des observations inexactes et insuffisantes, qui ont combattu une psychologie par une autre? Si quelqu'un, en dehors de l'école éclectique, s'est livré à une analyse approfondie de l'intelligence pour montrer que tout ne vient pas des sens, si quelque autre que M. de Biran a tiré des profondeurs de la science le grand fait de la liberté humaine qui répond à tout, quel est son drapeau, où est son école? M. de Bonald, M. de Maistre, ont élevé la voix des premiers, c'est leur gloire! Ils n'ont pas ménagé Condillac; de quelles injures ne l'ont-ils pas chargé avec tous les siens! Mais qu'avaient-ils à substituer à la sensation, eux pour qui la raison de l'homme était la plus grande ennemie de l'homme? Quand on professe le mépris de la psychologie, on ne réfute pas un système psychologique. S'ils avaient réfuté le système de la sensation, que serait-il resté à l'homme dépouillé des idées sensibles, si ce n'est cette première révélation antérieure à la venue du Messie, qu'ils ont renouvelée de Gale et de Cudworth? révélation incompréhensible, qui n'est pas prouvée, qui n'est pas nécessaire, qui n'est pas même possible, car elle ne saurait exister qu'avec la raison, loin de suffire pour la remplacer. Les grands coups d'épée de M. de Maistre prouvaient son noble cœur et son grand courage; mais, quand il aurait eu, le puissant écrivain, la parole même de Bossuet, qui valait des armées, nul ne peut combattre avec des chimères. Dieu qui prend la parole au premier jour de la création, et révèle à sa créature toutes les sciences divines et humaines; la raison de l'homme humiliée, détruite, et condamnée à n'être plus qu'un écho de la tradition, est-ce là une théorie qui puisse faire fortune dans un pays et dans un temps où chacun veut voir, toucher et comprendre? De telles rêveries ne sont acceptées que d'enthousiasme, les yeux fermés. Tout infatigable qu'était M. de Bonald à répéter sans cesse les mêmes erreurs, qui a-t-il jamais persuadé avec ses éternels sophismes, si ce n'est peut-être le clergé, qui n'avait nul besoin d'être converti au spiritualisme? Les *Soirées de Saint-Pétersbourg* sont un monument de la langue; la *Législation Primitive* est un livre considérable, à la bonne heure! La moindre discussion psychologique sur l'origine des idées et la personnalité humaine n'aura-t-elle pas toujours plus de poids en philosophie que toutes ces invectives éloquentes? M. Lamennais, qui, grace à cette admirable passion qui gronde dans toutes ses paroles, a tant remué les esprits, et qui, par une destinée unique, a failli deux fois fonder une école, et deux écoles contradictoires, quelle trace a-t-il laissée, je ne dis pas dans l'histoire, à laquelle il appartient, mais dans la philosophie? La

théorie de la raison générale qu'il a tenté de ressusciter et de transformer, a-t-elle aujourd'hui un partisan? M. Lamennais lui-même, dans le fond de sa conscience, n'en est-il pas désabusé? Sans doute, rien n'est plus faux, plus stérile, plus désastreux que la doctrine de la sensation; mais toute faible qu'elle est, elle tient mieux sur ses pieds, elle est plus fondée en raison que toutes ces hypothèses inventées contre elle, et dont le bon sens public a dès long-temps fait justice.

L'école de M. Royer-Collard, encore tout expérimentale et psychologique, a dû beaucoup dans ces commencemens à M. de Biran, qui ne savait que de la psychologie, et qui même en psychologie avait concentré ses études sur un seul point. Occupée à reconnaître et à constater de nouveaux élémens dans l'esprit humain, à côté de la sensation, base unique des spéculations de ses devanciers, l'école ne sortait pas encore des études chéries de M. Maine de Biran, et elle n'avait pas pris son essor vers des questions d'un ordre plus élevé. Bientôt, sûre de son principe et de sa méthode, elle agrandit ses résultats, et s'efforça de trouver par la psychologie le monde extérieur, sa cause, et ses lois métaphysiques et morales. Il y avait à côté d'elle des philosophes; elle seule était une école de philosophie, avec une succession d'hommes célèbres, un nombre considérable d'ouvrages importans, un enseignement régulier, et enfin un journal dont on connaît l'influence et les destinées. Quand elle fut ainsi constituée, et qu'elle eut, avec sa méthode et sa psychologie, une théodicée, une morale, une philosophie de la nature et de l'histoire, l'école resta fidèle à ses anciens chefs, à M. Royer-Collard qui l'avait fondée, à M. Maine de Biran qui lui avait fourni la plus riche part de ses ressources psychologiques. En 1828, M. Cousin, dans son analyse de Locke, rapportait publiquement à M. de Biran la théorie du principe de causalité et de la liberté humaine. Mais M. de Biran avait depuis long-temps abandonné l'école; il s'était rencontré avec elle au point de départ, et ne l'avait pas suivie dans la route qu'elle venait de parcourir. La psychologie seule lui convenait; il n'aimait pas ces grandes percées à travers le monde, qui expliquent la création, l'histoire, les sociétés, ramènent toutes les lois à une loi commune, et tous les évènemens de tous les siècles à la lutte de quelques principes qui attendent une conciliation. Pour avoir trouvé, au moins à ce qu'il pensait, le véritable homme intérieur, il croyait sa philosophie finie.

Une vive amitié s'était formée dès long-temps entre M. de Biran déjà vieux et M. Cousin qui venait de succéder à l'enseignement de

M. Royer-Collard. Ce qui attachait surtout M. Cousin à M. de Biran, c'était l'espoir de profiter de sa longue expérience comme observateur, et de se fortifier ainsi dans l'étude de la psychologie, dont il voyait bien que tout l'avenir de la philosophie dépendait. M. de Biran, de son côté, sentait vivement la puissance de cet esprit tout jeune, qui n'avait fait encore que peu d'études, et n'avait reçu qu'un enseignement incomplet, mais qui d'un bond, et en devinant plutôt qu'en apprenant, s'était mis à son niveau. M. Cousin, à cette époque, arrivait vite au bout des questions et des écoles, et malgré ses études opiniâtres, l'ardeur de l'imagination l'emportant, il y avait peut-être trop d'improvisation dans sa philosophie. A mesure que l'un se refroidissait, l'autre acquérait tous les jours plus de talent et de renommée; il débordait d'idées et de théories; il était dans sa plus grande ferveur d'éclectisme. Il dépassait alors l'optimisme leibnitien, et, comme il l'a souvent raconté depuis, dans sa vaste et excessive indulgence, il parcourait l'histoire de tous les systèmes sans pouvoir jamais donner tort à personne. Il en était à cette période où l'on comprend, et arrivait par degrés à celle où on juge.

Tout en enseignant à M. Royer-Collard et à M. Cousin la nature de la volonté, M. de Biran n'avait pas appris d'eux à connaître l'intelligence. Il ne voulait voir dans l'ame humaine que la sensation et la volonté. M. Cousin avait beau lui crier que la sensation est fugitive et la volonté personnelle, qu'il y a pourtant au dedans de nous des vérités immuables que nous n'avons pas faites, et sur lesquelles nous n'avons aucune puissance; que, si la sensation ne peut expliquer la volonté, la volonté à son tour ne peut expliquer la raison, M. de Biran restait sourd, et persistait à ne voir en nous que volonté et personnalité. Poussé à bout, il se réfugiait dans le mysticisme; on arrive par tous les côtés au mysticisme, mais on y arrive surtout par la nécessité d'expliquer ce qui est inexplicable, que cette difficulté soit réelle et tienne à la nature des choses, ou qu'elle provienne de l'insuffisance des principes d'où l'on est parti. La nature de M. de Biran ne le prédestinait en aucune façon à l'illuminisme; aussi n'est-il devenu mystique qu'à son corps défendant, pour échapper à la raison impersonnelle qu'il ne voulait pas admettre, et trouver un repos dont son ame avait besoin. Dans ses ouvrages, ce mysticisme n'apparaît guère que comme effusion d'une piété vive et affectueuse, et non comme intuition surnaturelle. Cependant quelques phrases qui lui échappent, une curieuse note sur Van-Helmont, trahissent une sorte de croyance à des communications directes entre Dieu et l'homme. Dans cette

sphère, supérieure à l'observation, ses vues ne sont pas aussi nettes; on voit qu'il hésite à se prononcer, et qu'il suppose plutôt qu'il n'affirme. Quoiqu'il connût à fond la nature de l'homme, il n'avait pas les mêmes lumières sur les rapports de l'homme avec les autres êtres. Il montre presque autant d'embarras quand il s'agit de déterminer les rapports qui existent entre l'homme et son propre corps. Il avait bien constaté dans notre vie une dualité, ou, comme il s'exprime, un duumvirat; mais il ne savait à quelle cause la rapporter. Tantôt il attribuait tout à la personne, tantôt il inclinait à reconnaître dans l'homme une ame sensitive et animale au-dessous de l'ame humaine. Ainsi, en remontant, il n'offrait qu'un mysticisme confus, et au-dessous de l'homme, il ne parvenait pas à assigner nettement la limite qui sépare la personne de l'animal, la volonté du tempérament, la psychologie de la physiologie. Ce mysticisme, cette ame volontaire et libre, cet animal ou distinct de l'ame ou confondu avec elle, ressemblent tellement pour le fond des idées, pour la manière dont elles sont rendues, et même pour l'indécision et le vague de toute cette théorie, au premier et au septième livre de la quatrième *ennéade* de Plotin, qu'on trouverait là la matière du plus curieux rapprochement. Plotin, si différent en tout de M. de Biran, lui ressemble en cet unique point, qu'il est comme lui tout à la fois observateur et mystique.

M. de Biran, s'il refusait d'admettre les théories de M. Cousin sur l'intelligence, était encore plus éloigné de le suivre dans les applications qu'il faisait de ses principes à la théodicée, à la morale, à la politique. Aussitôt après la restauration, M. de Biran était devenu royaliste et catholique. Conservateur, royaliste et catholique ne se séparaient guère alors. Le trône et l'autel avaient contracté une alliance toute nouvelle, et on ne voyait que là la stabilité et le repos. Cette admirable philosophie chrétienne peut aisément se passer de la nôtre; elle donne sans effort ce qui nous coûte tant de peine, et, avec elle, on a ce que la philosophie ne donnera jamais, la sécurité et la paix de l'ame. Dans ses luttes souvent renouvelées avec M. Cousin, M. de Biran ne se laissait pas entamer. Quand on lui demandait des conclusions, des solutions, il revenait toujours à ses analyses, au fait de conscience, et, pour le reste, *à la foi du charbonnier*. C'était une différence naturelle entre un jeune homme ardent, plein d'imagination et de connaissances et excité par le succès, et un esprit déjà mûr, naturellement timide, solitaire au milieu du monde et des affaires, assez peu instruit d'ailleurs, si ce n'est des théories des plus

récens analystes qu'il savait à fond, et, sur la fin, de Leibnitz. La différence de théâtre y concourait aussi. M. de Biran était à la chambre, mais condamné par la faiblesse de sa voix à une sorte d'inaction. Il ne professait pas, il n'écrivait que des mémoires; il craignait les innovations, et traitait la société échappée à la révolution comme un malade qui a besoin de ménagement après une crise. M. Cousin avait une réputation européenne à fonder ou à consolider, nulle position politique à perdre, rien à craindre ni à espérer; il avait à répondre aux besoins nouveaux d'une génération nouvelle dont il faisait partie, et un auditoire de trois mille enthousiastes à contenter chaque jour. Uni à M. de Biran par leur commun amour pour la philosophie, il avait au plus haut degré ce qui manquait à son ami, l'esprit de prosélytisme, et ce que M. Damiron appelle une vertu de propagation.

Ainsi M. de Biran n'a pas échappé au sort commun à presque tous les psychologues : il est resté, comme eux, confiné dans le monde de la conscience; mais pour lui du moins cette abdication a été volontaire, la science n'a pas été impuissante entre ses mains, c'est lui qui s'est arrêté à moitié chemin de la science. La plupart des penseurs qui, avant lui ou à côté de lui, ont pris pour base de leur philosophie l'étude des phénomènes de l'ame, ont abouti directement au scepticisme, ou ne sont sortis du monde intérieur que par une inconséquence, en faisant en quelque sorte de leur système deux parties séparées et sans liaison logique entre elles. Par exemple, la psychologie de Locke aboutit à la philosophie de Hume, qui n'admet que le moi; et Kant, après avoir parcouru toute la sphère de la conscience, ne trouve point d'issue pour s'élancer au dehors. Descartes lui-même et Malebranche ne retiennent qu'à peine le monde des corps dans leur système, et l'existence de Dieu est tout ce qu'ils peuvent saisir avec certitude en dehors de la conscience. On n'a pas manqué de conclure que le problème était insoluble, parce qu'il n'était pas résolu, et c'est là, comme on sait, la grande raison de ceux qui proposent tout uniment de le supprimer. Mais la science est inflexible et ne veut pas qu'on la traite aussi légèrement. L'école éclectique a pour caractère propre de ne pas se borner à la psychologie, et de faire effort pour arriver à l'ontologie par le moyen de la psychologie elle-même. Elle envisage la question en face, elle en pose les termes avec précision, elle en mesure toute la portée. Loin de désespérer comme Kant, ou de se jeter dans le scepticisme et d'en prendre résolument son parti comme Hume, ou de

tourner la difficulté et de recourir à la révélation comme Malebranche, elle espère fermement d'arriver à Dieu et au monde par une observation plus attentive de la raison et de la perception extérieure. A ceux qui prennent la philosophie par le milieu et aiment mieux l'imaginer que de la trouver, elle répond que philosopher ainsi, c'est discuter toutes les objections, hormis la principale, et ne rien laisser subsister en dehors de la science, si ce n'est le scepticisme. Elle dit à ceux qui ne veulent pas ou ne peuvent pas sortir du monde intérieur, ce que M. Cousin disait à M. de Biran : « Qu'on ne se repose point dans l'exclusif et l'incomplet; que l'homme étouffe dans la prison de lui-même, et ne respire à son aise que dans une sphère plus vaste et plus haute! » Il est vrai que Kant se réfugie contre lui-même dans la raison pratique, comme Fichte dans la croyance, et Maine de Biran dans la foi catholique. Mais qu'est-ce que cela prouve, sinon que l'esprit humain a besoin de croire au monde extérieur, et que, si la science le lui refuse, il renoncera plutôt à la science qu'au sens commun?

Tels furent les rapports de M. de Biran avec l'école éclectique. Son influence fut capitale, mais restreinte. M. de Biran était l'homme d'une théorie; original et profond sur un seul point, sa curiosité ne fut pas même éveillée sur tous les autres; et comme il se renferma dans la psychologie, et dans une psychologie incomplète, il n'eut pas de véritable foi philosophique. On peut dire qu'il contribua puissamment à fonder une école et qu'il n'en fit jamais partie. Non-seulement il n'a pas tiré les conséquences de ses principes, mais quand on les lui a présentées, il a refusé de les reconnaître. Passionné pour la philosophie, il la reléguait pourtant dans le domaine de la pure spéculation, et il puisait à une autre source les opinions et les sentimens qui dirigeaient sa conduite. On ne peut imputer la conduite politique de M. de Biran ni à sa propre philosophie, ni à celle de l'école éclectique. Le lien manque entre sa vie et ses doctrines, ou plutôt il n'a laissé subsister aucun lien entre sa vie intérieure et sa vie du monde.

Un homme de ce talent, qui fut député pendant quatorze ans, et pendant neuf ans membre du conseil d'état, l'ami de M. Royer-Collard et de M. Lainé, ne fut pas sans exercer une influence réelle, quoique secrète, sur les affaires du pays; mais on est réduit aux conjectures sur le degré et le caractère de cette influence, car il porta dans la vie publique cette réserve et cette timidité qui faisaient le fonds de son caractère et qui l'ont toujours empêché de se mettre en

vue. Son opinion ne nous est connue que par ses votes et par quelques discours qu'il fit lire à la tribune par ses amis. Sa carrière s'ouvre en quelque sorte par la commission extraordinaire de 1813, que composaient avec lui MM. Lainé, Raynouard, Gallois et Flaugergues. C'est le grand évènement de sa vie. Quel fut son rôle à cette époque? Il est évident que M. de Biran et M. Lainé furent d'accord sur tous les points. Ils ne s'aveuglaient pas; ils ont joué ce grand coup les yeux ouverts. Que voulaient-ils? La restauration des Bourbons? la chute de l'empire? Étaient-ils lassés de cette oppression, de cet impôt du sang, de ces éternelles guerres dont l'horreur continuait et surpassait quelquefois les désastres de la révolution? Ils espéraient sans doute reconquérir quelque liberté intérieure; mais à quel prix! Il faut tout sacrifier à la liberté, hormis l'indépendance nationale. La commission en décida autrement, et elle avait si bien la majorité pour elle dans le corps législatif, que l'impression du rapport de M. Lainé fut votée par 223 voix contre 31. Si M. Lainé, comme on l'en accuse, avait alors des relations avec la famille royale, il est difficile de penser que M. de Biran n'y ait pas trempé. Ce qui est certain, c'est que, dans cette supposition même, il n'a cédé qu'à des convictions sincères et n'a considéré que l'intérêt du pays. Reste à savoir si un homme politique est absous pour être pur de toute trahison intéressée, et si on n'a pas à lui demander compte même de ses opinions les plus sincères, quand elles manquent de noblesse et de patriotisme.

L'empereur dit à la députation du corps législatif : « Votre commission a été guidée par l'esprit de la Gironde et d'Auteuil. » Il parlait ainsi en haine des idéologues, et peut-être au fond leur faisait-il trop d'honneur; mais, dignes ou non d'être associés aux girondins dans la haine de Napoléon et dans les jugemens de l'histoire, on peut assurer du moins que les illustres membres de la société d'Auteuil aimaient sincèrement la liberté, et auraient su se dévouer pour l'indépendance. M. de Biran n'eut jamais avec eux que des rapports d'études, et dans la politique il ne portait ni leur esprit, ni celui de cette nouvelle école qui le regardait comme un de ses maîtres. Il n'y a qu'à suivre toute sa carrière durant la restauration. Les cours prévôtales, les lois d'exception, les lois restrictives de la liberté de la presse, il vote tout. La proposition de M. Barthélemy sur la réforme électorale, qui provoqua le projet d'adresse de M. Laffitte, M. de Biran la développe et la soutient; il abandonne, pour cette fois seulement, et à son grand regret, le ministère, qui, ce jour-là, votait

avec l'opposition. L'humble droit de pétition, consacré par la charte, rappelle à son esprit alarmé les pétitions menaçantes des sections au sein de la constituante; il propose une loi contre l'exercice de ce droit constitutionnel, et il souffre que sa proposition soit accolée à celle de M. Sirieys, qui n'allait à rien moins qu'à assurer l'omnipotence de la majorité parlementaire, en consacrant par un article de règlement les principes mêmes qui amenèrent l'exclusion de Manuel. Cette tentative, tristement célèbre, rappelle un des plus beaux succès de M. Royer-Collard, le plus convaincu, le plus éloquent de ses adversaires. M. de Biran n'avait qu'un but, l'affermissement du pouvoir; il ne concevait pas de stabilité sans la monarchie héréditaire, ni de monarchie héréditaire sans le principe de la légitimité. Lorsqu'il présidait, en 1820, le corps électoral de la Dordogne : « Électeurs, disait-il, dévoués par sentiment et par position à tout ce qui conserve, les députés de votre choix seront animés des mêmes sentimens et dévoués comme vous à la légitimité, sans laquelle tout fuit, tout chancelle, et va s'engouffrer dans l'abîme encore ouvert des révolutions. » D'où lui venait ce grand amour pour la légitimité? Était-ce une feinte inspirée par l'ambition? A Dieu ne plaise! De l'enthousiasme pour les hochets ridicules de l'émigration, le trône de saint Louis et le panache blanc de Henri IV? Non, M. de Biran était un esprit fort positif, fort peu susceptible d'enthousiasme. Quoiqu'il fût bien en cour, et qu'il eût épousé la femme d'un émigré qu'il aimait avec passion, M. de Biran, qui n'était pas noble et n'avait rien en lui de chevaleresque, était devenu royaliste, parce qu'il était d'abord et avant tout conservateur.

Il n'y a rien dans cette vie qui soit digne de l'histoire; Maine de Biran n'appartient à la postérité que par ses travaux philosophiques, mais là il est un des maîtres de la pensée. Un seul problème sans doute a absorbé l'activité de son génie, mais ce problème est celui de la nature humaine, le premier de tous. C'est d'ailleurs le caractère propre, et c'est aussi l'honneur de Maine de Biran d'avoir choisi la tâche qui lui convenait le mieux, d'avoir aimé jusqu'à la passion ces études solitaires, de les avoir poursuivies sans relâche, pour elles-mêmes, sans aucun retour sur ses intérêts, sans aucune arrière-pensée de gloire ou de fortune. De nos jours, où la modestie philosophique est si peu pratiquée, où il n'est pas de chétif génie qui ne vise à l'étendue, c'est un grand exemple que la vie de ce profond penseur, consumée dans l'analyse d'un fait de conscience.

Qu'on y songe bien cependant. Ce seul fait, imperceptible et mé

prisable pour des yeux grossiers, ce fait si simple et si pauvre en apparence, en réalité si fécond, ce seul fait a suffi, une fois entouré de lumière par l'analyse ingénieuse et opiniâtre de Maine de Biran, pour préparer la ruine d'une doctrine alors souveraine absolue de l'intelligence, et qui depuis cinquante années ne connaissait pas de rivale, et pour amener de proche en proche la renaissance de la philosophie spiritualiste.

Quels que soient les services rendus depuis à la philosophie par l'école dont M. de Biran est un des maîtres, celui-là est le premier et le plus grand. L'école a pu faire faire des progrès à la science par d'autres découvertes; par celle-ci, elle a rendu tous les progrès possibles, en détruisant à jamais l'influence du sensualisme. C'est en vain que des esprits à courte vue, enfans perdus du XVIII[e] siècle, grands patriotes, mais dont l'horizon intellectuel ne dépasse pas la révolution française et Condillac, ont prétendu, en haine de l'Allemagne, que le sensualisme était la philosophie nationale. Non, le sensualisme n'est point dans le mâle et sévère génie de la tradition philosophique française. Le sensualisme est une importation étrangère, qui n'a jamais eu qu'une vie factice dans notre pays. Voltaire le prit des mains de Hume et de Bolingbroke pour le remettre à l'Encyclopédie; mais ce n'est point de Voltaire et de Locke, c'est de Descartes, c'est de Pascal, c'est de Malebranche que la philosophie française doit relever. Grace à Dieu, les destinées du sensualisme sont aujourd'hui épuisées, et nous sommes rentrés sans retour dans la vieille et glorieuse tradition de la philosophie française; mais n'oublions pas que, si cette noble chaîne de penseurs spiritualistes qui commence à Descartes se continue aujourd'hui avec honneur, c'est Maine de Biran qui l'a renouée.

JULES SIMON.

ESPAGNE.

L'HORLOGE.

Vulnerant omnes, ultima necat.

La voiture fit halte à l'église d'Urrugne,
Nom rauque, dont le son à la rime répugne,
Mais qui n'en est pas moins un village charmant
Sur un sol montueux perché bizarrement :
C'est un bâtiment pauvre, en grosses pierres grises,
Sans archanges sculptés, sans nervures ni frises,
Qui n'a pour ornement que le fer de sa croix,
Une horloge rustique et son cadran de bois,
Dont les chiffres romains, épongés par la pluie,
Ont coulé sur le fond que nul pinceau n'essuie.
Mais sur l'humble cadran regardé par hasard,
Comme les mots de flamme au mur de Balthazar,
Comme l'inscription de la porte maudite,
En caractères noirs une phrase est écrite;
Quatre mots solennels, quatre mots de latin,
Où tout homme en passant peut lire son destin :
« Chaque heure fait sa plaie, et la dernière achève. »
Oui, c'est bien vrai, la vie est un combat sans trève,
Un combat inégal contre un lutteur caché,
Qui d'aucun de nos coups ne peut être touché,

Et dans nos cœurs criblés, comme dans une cible,
Tremblent les traits lancés par l'archer invisible.
Nous sommes condamnés, nous devons tous périr;
Naître, c'est seulement commencer à mourir,
Et l'enfant, hier encor chérubin chez les anges,
Par le ver du linceul est piqué sous ses langes.
Le disque de l'horloge est le champ du combat,
Où la mort de sa faux par milliers nous abat;
La mort, rude jouteur qui suffit pour défendre
L'éternité de Dieu, qu'on voudrait bien lui prendre.
Sur le grand cheval pâle, entrevu par saint Jean,
Les heures, sans repos, parcourent le cadran;
Comme ces inconnus des chants du moyen-âge,
Leurs casques sont fermés sur leur sombre visage,
Et leurs armes d'acier deviennent tour à tour
Noires comme la nuit, blanches comme le jour;
Chaque sœur à l'appel de la cloche s'élance,
Prend aussitôt l'aiguille ouvrée en fer de lance,
Et toutes, sans pitié, nous piquent en passant
Pour nous tirer du cœur une perle de sang,
Jusqu'au jour d'épouvante où paraît la dernière
Avec le sablier et la noire bannière;
Celle qu'on n'attend pas, celle qui vient toujours,
Et qui se met en marche au premier de nos jours;
Elle va droit à vous, et d'une main trop sûre
Vous porte dans le flanc la suprême blessure,
Et remonte à cheval, après avoir jeté
Le cadavre au néant, l'ame à l'éternité!

(Urrugne.)

CONSOLATION.

Ne sois pas étonné, si la foule, ô poète,
Dédaigne de gravir ton œuvre jusqu'au faîte;
La foule est comme l'eau qui fuit les hauts sommets :
Où le niveau n'est pas, elle ne vient jamais.

Donc, sans prendre à lui plaire une peine perdue,
Ne fais pas d'escalier à ta pensée ardue :
Une rampe aux boiteux ne rend pas le pied sûr;
Que le pic solitaire escalade l'azur,
L'aigle saura l'atteindre avec un seul coup d'aile,
Et posera son pied sur la neige éternelle,
La neige immaculée, au pur reflet d'argent,
Pour que Dieu, dans son œuvre allant et voyageant,
Comprenne que toujours on fréquente les cimes
Et qu'on monte au sommet des poèmes sublimes.

(Sierra-Nevada.)

SÉRÉNADE.

Sur le balcon, où tu te penches,
Je veux monter, efforts perdus !
Il est trop haut, et tes mains blanches
N'atteignent pas mes bras tendus.

Pour déjouer ta duègne avare,
Jette un collier, un ruban d'or,
Ou, des cordes de ta guitare,
Tresse une échelle, ou bien encor...

Ote tes fleurs, défais ton peigne,
Penche sur moi tes cheveux longs,
Torrent de jais, dont le flot baigne
Ta jambe ronde et tes talons.

Aidé par cette échelle étrange,
Légèrement je gravirai,
Et jusqu'au ciel, sans être un ange,
Dans les parfums je monterai !

(Grenade.)

LE ROI SOLITAIRE.

Je vis cloîtré dans mon ame profonde;
Sansrien d'humain, sans amour, sans amis,
Seul comme un dieu, n'ayant d'égaux au monde
Que mes aïeux sous la tombe endormis!
Hélas! grandeur veut dire solitude.
Comme une idole au geste surhumain,
Je reste là, gardant mon attitude,
La pourpre au dos, le monde dans la main.

Comme Jésus, j'ai le cercle d'épines;
Les rayons d'or du nimbe sidéral
Percent ma peau comme des javelines,
Et sur mon front perle mon sang royal.
Le bec pointu du vautour héraldique
Fouille mon flanc en proie aux noirs soucis;
Sur son rocher, le Prométhée antique
N'était qu'un roi sur son fauteuil assis.

De mon olympe entouré de mystère,
Je n'entends rien que la voix des flatteurs;
C'est le seul bruit qui des bruits de la terre
Puisse arriver à de telles hauteurs;
Et si parfois mon peuple, qu'on outrage,
En gémissant entrechoque ses fers :
Sire, dormez, me dit-on, c'est l'orage;
Les cieux bientôt vont devenir plus clairs.

Je puis tout faire, et je n'ai plus d'envie.
Ah! si j'avais seulement un désir!
Si je sentais la chaleur de la vie!
Si je pouvais partager un plaisir!
Mais le soleil va toujours sans cortége,
Les plus hauts monts sont aussi les plus froids;
Et nul été ne peut fondre la neige
Sur les Sierras et dans le cœur des rois.

(Escurial.)

UN TABLEAU DE VALDÈS LÉAL.

Après l'autel sculpté, le Moïse célèbre,
Et le saint Jean de Dieu, sous sa charge funèbre,
A Séville on fait voir, dans le grand hôpital,
Un tableau singulier de Juan Valdès Léal.

Ce Valdès possédait, Young de la peinture,
Les secrets de la mort et de la sépulture;
Comme le Titien les splendides couleurs,
Il aimait les tons verts, les blafardes pâleurs,
Le sang de la blessure et le pus de la plaie,
Les martyrs en lambeaux étalés sur la claie,
Les cadavres pourris, et dans des plats d'argent,
Parmi le sang caillé, les têtes de saint Jean;
— Un vrai peintre espagnol, catholique et féroce,
Par la laideur terrible et la souffrance atroce,
Redoublant dans le cœur de l'homme épouvanté
L'angoisse de l'enfer et de l'éternité.

Ce tableau, — toile étrange où manquent les figures, —
N'est qu'un vaste fouillis d'étoffes, de dorures,
De vases, d'objets d'art, de brocards opulens,
Miroités de lumière et de rayons tremblans.
Tous les trésors du monde et toutes les richesses,
Les coffres-forts des juifs, les écrins des duchesses,
Sur de beaux tapis turcs de grandes fleurs brodés,
Rompant leur ventre d'or, semblent s'être vidés.
Ce ne sont que ducats, quadruples et cruzades,
Un pactole gonflé débordant en cascades,
Une mine livrant aux regards éblouis
Ses diamans en fleur dans l'ombre épanouis;
L'éventail pailleté comme un papillon brille;
Sur la guitare encor vibre une seguédille;
Et, parmi les flacons, un coquet masque noir
De ses yeux de velours semble rire au miroir,
Des bracelets rompus les perles défilées

S'égrainent au hasard avec les fleurs mêlées;
Et l'on voit s'échapper les billets et les vers
Des cassettes de laque aux tiroirs entr'ouverts.

En prodiguant ainsi les attributs de fête,
Quelle noire antithèse avais-tu dans la tête?
Quel sombre épouvantail ton pinceau sépulcral
Voulait-il évoquer, pâle Valdès Léal?

Pour te montrer si gai, si clair, si coloriste,
Il fallait à coup sûr que tu fusses bien triste,
Car tu n'as pas pour but de faire luire aux yeux
Un bouquet de palette, un prisme radieux,
Comme un Vénitien qui, dans sa folle joie,
Verse à flots le velours et chiffonne la soie.

Tu voulais, au milieu de ce luxe éperdu,
Faire surgir plus morne et plus inattendu
Le convive importun, l'affamé parasite,
Dont nul amphitryon n'élude la visite.

En effet. — Le voici, l'œil cave et le front ras,
Qui dans la fête arrive, un cercueil sous le bras,
Ricane affreusement de sa bouche élargie,
Et met, brusque éteignoir, sa main sur la bougie.
Les heureux, les puissans, les sages et les fous,
Ainsi la maigre main doit nous éteindre tous!

Hélas! depuis le temps que ce vieux monde dure,
Nous la savons assez, cette vérité dure,
Sans nous montrer, Valdès, ce cauchemar affreux,
Ce masque au nez de trèfle, aux grands orbites creux,
Trous ouverts sur le vide, et qui font voir dans l'ombre
Les abîmes béans de l'éternité sombre!

(Séville.)

THÉOPHILE GAUTIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 novembre 1841.

L'Espagne offre un spectacle de plus en plus affligeant pour tous les amis d'une liberté régulière, en particulier pour nous, qui, plus que toute autre nation, devons désirer l'affermissement, chez nos voisins, de la monarchie constitutionnelle. La réaction du parti vainqueur est à la fois désordonnée et sanglante. Des juntes démagogiques ont surgi à Barcelone, à Valence, à Alicante; on ne sait pas où s'arrêtera cet esprit d'insurrection et de désordre. Les généraux Rodil et Zurbano aspirent à une triste célébrité par les crimes qu'ils tolèrent et par les violences qu'ils commandent. Ainsi qu'il était facile de le prévoir, le régent est entraîné par le mouvement de son parti. Où prendrait-il en effet son point d'appui pour résister? D'un côté, il a suspendu par un décret le paiement de la pension que les cortès avaient accordée à la reine Christine; de l'autre, ce qui est plus grave encore, il a d'un trait de plume supprimé les *fueros* des provinces basques. Avant de songer à faire rentrer dans l'ordre les démagogues de la Catalogne, il a infligé un châtiment à des provinces qui n'ont nullement favorisé la révolte des christinos. On dirait qu'on veut faire repentir les Basques de leur prudence et de leur inaction; parce qu'ils n'ont pas recommencé la guerre civile, on leur enlève les droits qu'on leur avait reconnus précisément lorsqu'ils avaient consenti à mettre bas les armes et à signer la paix. L'unité nationale est à nos yeux chose si précieuse, que nous ne désirons pas voir échouer le coup d'état que vient de faire Espartero : nous voudrions apprendre que les provinces basques se résignent et se nationalisent. Mais suffit-il d'un décret pour effacer tout à coup les traditions, les habitudes, les affections, les intérêts d'un pays? En faisant sa célèbre proposition, Sieyès demandait la déclaration solennelle d'un fait que l'histoire, par un travail lent et séculaire, avait désormais accompli en France. On n'improvisait pas l'unité française; on la proclamait. L'unité était un besoin profondément senti de la France entière; si l'assemblée constituante avait pro-

posé à une province française de ne la pas incorporer complètement dans la grande unité nationale, cette proposition aurait été reçue comme une injure. Du Rhin aux Pyrénées, des Alpes à l'Océan, tous se seraient écriés : Nous sommes aussi bons Français que vous. Le Vendéen lui-même était unitaire. C'est à la France entière qu'il voulait imposer sa religion et son roi. Est-ce là la disposition des esprits dans les provinces basques? Non, certes. Si elles se résignent, ce ne sera que par lassitude ou par crainte, le mécontentement au fond de l'ame, la résistance dans les cœurs. Et dans quel moment les a-t-on conviées à l'unité nationale? Lorsque le parti vainqueur lui-même porte les plus rudes atteintes à ce principe, en foulant aux pieds les lois, et en se livrant à tous les emportemens de l'esprit municipal.

En présence de tous ces faits, il est difficile de ne pas craindre pour l'Espagne une longue suite d'agitations et de désordres. On n'aperçoit nulle part une autorité forte et régulière. Espartero lui-même paraît manquer de confiance dans les pouvoirs de l'état, et redouter ceux qui devraient lui venir en aide et lui donner une grande force morale. Pourquoi en effet n'a-t-il pas convoqué les cortès? Au milieu d'une pareille crise, tout paraissait appeler le concours des deux assemblées, si ce n'est au moment même de la lutte, immédiatement après du moins, lorsque la puissance des lois devait succéder à la puissance des armes, lorsqu'il fallait punir, récompenser, rétablir partout l'ordre et l'autorité du gouvernement légal. Les cortès cependant n'ont pas encore été convoquées; on dirait que l'Espagne en est à la monarchie administrative de M. Zea. Ce n'est pas un reproche que nous adressons à Espartero. Il a peut-être agi fort sagement, peut-être a-t-il ainsi épargné de grands malheurs à l'Espagne. Nous ne connaissons pas assez l'état du pays pour énoncer ici une opinion à ce sujet. Seulement il nous paraît évident que, s'il avait espéré d'y trouver des élémens d'ordre et de puissance, le régent aurait promptement convoqué les cortès. On dit aujourd'hui qu'elles seront convoquées pour le 15 décembre.

Quoi qu'il en soit, laissons aux Espagnols le soin de résoudre les questions intérieures qui agitent la Péninsule. Rien jusqu'ici n'autorise l'étranger à se mêler des affaires de l'Espagne. Heureusement les bruits qu'on avait répandus ont été démentis; il n'y a pas eu de Français assassinés à Barcelone. La conduite de notre gouvernement est nettement tracée. Il doit laisser l'Espagne à elle-même, tout en faisant des vœux sincères pour que l'ordre y soit promptement rétabli, tout en remplissant scrupuleusement à son égard les obligations qu'impose aux divers gouvernemens le droit international. Il doit en même temps veiller et se tenir sur ses gardes, car l'Espagne est un grand pays en révolution, un pays où s'agitent violemment des factions ennemies de tout gouvernement régulier, un pays où l'on s'applique à répandre et à faire germer des sentimens d'hostilité envers la France. Entre l'action et l'inaction, entre l'intervention que rien ne justifie et la simple observation que tout nous commande dans ce moment, il n'y a pas de situation intermédiaire, il n'y aurait rien du moins qui fût à la fois digne et légitime.

Une conspiration, en apparence du moins fort ridicule, vient d'être découverte à Bruxelles. Le gouvernement belge à peine lui a-t-il accordé les honneurs d'une mention fugitive et dédaigneuse dans le discours de la couronne aux chambres; laconisme d'autant plus remarquable que ce discours, d'une longueur inaccoutumée, se traînait péniblement sur les objets les moins importans. Cependant le complot de Bruxelles a été suivi d'une sorte d'émeute à Gand, émeute de *gamins* (nous dit-on), mais qu'on n'a cependant dissipée qu'avec une lenteur et une prudence qui font presque supposer des craintes plus graves. On dit qu'en Belgique les troupes sont consignées dans leurs quartiers; on prétend aussi que plusieurs régimens français vont former un camp d'observation près de la frontière belge. Ces circonstances paraissent jeter quelques nuages sur l'affaire de Bruxelles. D'un autre côté néanmoins, qu'est-ce que le gouvernement belge peut avoir à redouter, soit des orangistes, soit des républicains? Évidemment leurs folles tentatives ne peuvent lui faire courir aucun danger sérieux. Le gouvernement belge a des forces plus que suffisantes pour les réprimer. D'ailleurs il ne manquerait pas de secours si un danger grave et puissant les lui rendait nécessaires.

La naissance d'un prince de Galles a rempli de joie l'Angleterre. La maison de Cobourg a pris ce jour-là possession du trône. Par hasard ce même jour avait lieu l'installation du lord-maire. Au banquet, on a porté les toasts et prononcé les discours d'usage. M. l'ambassadeur de France a dit aussi quelques paroles; elles touchaient aux derniers évènemens et aux relations politiques des deux pays. Peut-être eût-il mieux valu s'en tenir, dans cette circontance; aux formules de la politesse, cacher l'homme politique et ne montrer ce jour-là que l'homme aimable et spirituel. Nul ne pouvait le faire mieux que M. de Sainte-Aulaire.

La lutte de l'Angleterre avec la Chine est loin d'être terminée. Les Chinois sont de pauvres soldats, et toutes les fois qu'un régiment anglais pourra les rencontrer, il en aura bon marché. Il n'est pas moins vrai que l'Angleterre a sur les bras une longue et difficile entreprise. Les distances à franchir, les maladies, les tempêtes, la résistance passive de l'ennemi, sont des obstacles plus difficiles à vaincre qu'une armée nombreuse et aguerrie. C'est ainsi que, se trouvant à l'ancre en rade de Macao et à Hong-Kong, la division anglaise a perdu, par la violence d'un typhon, deux goëlettes de guerre et plusieurs bâtimens de transport : les autres navires ont presque tous été désemparés. Les avaries et le retard de la seconde expédition qu'on attendait de Calcutta auront probablement déterminé les commandans anglais à se borner, pour cette année, à la prise de l'île d'Amoy. La campagne ne pourra recommencer qu'au mois de mai prochain. Le nouveau commissaire anglais paraît vouloir porter des coups décisifs. Si réellement le résultat devait être d'ouvrir le céleste empire au commerce de l'Occident, l'Europe entière pourrait applaudir à cette tentative. Des relations étendues et régulières entre l'Angleterre et la Chine profiteraient tôt ou tard, du moins indirectement, à toutes les nations industrielles.

Ainsi qu'on devait s'y attendre, la diète suisse s'est séparée sans rien conclure. Aucune proposition n'a pu réunir une majorité. L'affaire est, comme on dit, tombée *au recès;* elle ne sera reprise qu'aux diètes ordinaires. Heureusement les craintes qu'on avait pu concevoir sur le maintien de la paix publique ne se sont pas réalisées. Tous les partis, également convaincus de leur impuissance, arrivaient à la diète découragés et tacitement résignés à un plus long ajournement; chacun, désespérant de vaincre, ne songeait qu'aux moyens d'empêcher le triomphe de son adversaire. Ne rien faire a paru une sorte de victoire pour tout le monde. Non-seulement il n'y a pas eu de guerre civile, il n'y a pas même eu de violens débats au sein de la diète. A la vérité on ne voulait rien terminer; mais on voulait s'en aller. « Nous verrons cela plus tard. » C'est ainsi que se résumait la ténacité helvétique.

Il est sans doute fort heureux que le sang n'ait pas coulé. Il n'est pas moins vrai que cette impuissance du pouvoir fédéral est une chose funeste pour la Suisse. S'obstiner dans ce déplorable système, c'est vouloir être et ne pas être en même temps; c'est jouer à tout perdre et se rapetisser aux yeux de l'étranger. Les nations ne vivent pas seulement de force matérielle : la force morale leur est également nécessaire, et c'est par leur organisation, par leur sagesse politique, par la fermeté de leurs résolutions, qu'elles peuvent la conquérir. Il paraît qu'un mauvais génie préside de nos jours aux confédérations. On a dit que les rois s'en vont, on s'est trompé; ce sont les confédérations qui paraissent s'en aller. Il n'y a que les principes qui ne peuvent ou ne savent pas se modifier et se transformer, qui disparaissent complètement. Les théocraties, les aristocraties fermées, la féodalité, lorsque leur temps est fait, tombent et disparaissent sans retour. *Sint ut sunt aut non sint.* La monarchie, au contraire, a pu survivre à toutes les crises sociales, parce qu'elle peut, sans cesser d'être, se plier aux nouvelles nécessités et suivre l'espèce humaine dans tous ses progrès. La monarchie a été tour à tour théocratique, militaire, féodale, politique, administrative, despotique; la monarchie moderne se fait constitutionnelle et représentative. Les confédérations aussi pourraient, il est vrai, se modifier et se transformer selon les nécessités des temps, plus difficilement cependant que la monarchie, parce qu'il y a plus de volontés à accorder et plus d'intérêts à concilier. Dans plus d'un pays la transformation de la monarchie ne s'est accomplie qu'à la suite de terribles catastrophes. En France, c'est après un circuit de quarante ans qu'on est revenu à cette monarchie constitutionnelle que des hommes d'élite voulaient en 1789. Que deviendrait une confédération qui n'attendrait la réforme que d'une crise sociale, de la destruction violente de tout ce qui existe? Sortirait-elle de ces ruines forte et rajeunie, comme la monarchie en Angleterre et en France? Il est une dernière observation qui paraît échapper à nos vaillans voisins : c'est que les gouvernemens aussi sont jugés par comparaison. La Suisse est aujourd'hui entourée de gouvernemens divers sans doute, mais tous réguliers, avec des formes arrêtées et des pouvoirs suffisans. Ce n'est plus le temps où l'anarchie régnait dans les villes d'Italie, dans les villes d'Allemagne, où la

France était souvent déchirée par la guerre civile, où la féodalité, la royauté et les communes, par leurs luttes incessantes, remplissaient l'Europe de troubles et de désordres. Il était facile alors d'être ou de paraître un bon gouvernement. Aujourd'hui on est plus difficile, et les gouvernemens trop défectueux, en particulier ceux qui n'ont pas le pouvoir de remplir leur mission, non-seulement n'obtiennent pas toute la considération qu'ils doivent désirer d'obtenir, mais ils inspirent de l'inquiétude et attirent sur eux, bon gré mal gré, les regards de leurs voisins.

La convocation des chambres est remise au 27 décembre. Le ministère paraît décidé à réserver pour la tribune des explications qu'on attend de lui sur plusieurs points importans, tels que le désarmement, l'évacuation complète de la Syrie, etc. Est-il vrai que la mesure du désarmement soit appliquée même à une partie de notre flotte? Ce serait là un fait grave que nous déplorerions d'autant plus qu'il serait impossible de l'expliquer par des motifs purement financiers. Ce n'est pas dans le budget de la marine que le trésor doit chercher les ressources dont il a besoin.

Il est aussi des faits particuliers sur lesquels il importe que le gouvernement s'explique nettement. Nous voulons parler d'abord du traitement qu'on a fait subir à des prévenus, aux rédacteurs des journaux de Toulouse. C'est un traitement qu'on pourrait à peine se permettre à l'égard d'hommes féroces, prévenus d'attentats violens contre les personnes. D'un autre côté, des plaintes amères sont faites au nom des prisonniers du Mont Saint-Michel. Ce sont encore des faits qu'il importe d'expliquer ou de démentir.

On attribuait ces jours derniers au ministère la pensée d'une réforme électorale qui consisterait dans l'adjonction de la deuxième liste du jury. La nouvelle nous paraît hasardée. Si elle est vraie, il faut du moins reconnaître qu'elle n'est pas vraisemblable. Non que la mesure soit en elle-même d'une très haute importance; mais, quelle qu'elle soit, le parti conservateur, en la proposant, croirait abaisser son drapeau, et s'avouerait en quelque sorte vaincu, impuissant du moins à tenir seul la campagne. C'est pour lui une question de principe, au point que, lors de la dernière réforme électorale, il préféra exclure les capacités, et consentir à l'abaissement du cens, qui fut réduit à 200 fr. Mauvaise combinaison dans les idées conservatrices; car, en abaissant le cens, on appelait dans les colléges électoraux des électeurs dont la présence rendait ridicule l'exclusion des *capables*, et on s'exposait ainsi à voir la question des capacités se reproduire avec plus de force et plus de vivacité. On hasardait une concession qui devait ensuite fournir un argument de plus contre le système en vigueur. Le fait est que le principe du cens, en tant que principe exclusif, n'est spécieux que dans le système de ceux qui n'admettent au droit électoral que la propriété territoriale. Peu importe alors la capacité de l'électeur; c'est la terre qui règne, et ce n'est pas l'homme. Mais si l'épicier du coin peut être électeur, on demandera toujours pourquoi un juge du tribunal de la Seine ne le serait pas? Quoi qu'il en soit, en supposant même que le ministère sentît le besoin de cimenter la majorité par quelque concession, il est difficile de croire

qu'il voulût se placer sur un terrain si glissant, au risque de se voir abandonné par un assez grand nombre de conservateurs. Ceux-ci ne lui pardonneraient pas cette brèche à la loi électorale, ils l'accuseraient de sacrifier la chose publique à ses intérêts ministériels, ils lui enlèveraient plus de suffrages qu'il ne pourrait en gagner par la mesure proposée. Le ministère se gardera donc d'aborder la question de la réforme électorale; il craindra de renouveler la mêlée de la coalition. C'est trop, du reste, s'arrêter sur une supposition qui très probablement n'a pas le moindre fondement.

Nous croyons que la question électorale ne sera mise en avant avec ardeur et insistance par aucun parti. Il serait facile d'en déduire les raisons. Il n'en sera pas de même de la question des incompatibilités. Elle sera reproduite avec d'autant plus d'empressement qu'elle fournira une occasion toute naturelle d'attaquer le ministère. On dit que plusieurs conservateurs se montrent disposés à se réunir sur ce point aux diverses oppositions. Cela est probable : on donne facilement son assentiment à un projet de cette nature, lorsqu'il n'est annoncé que d'une manière générale. Mais ensuite, lorsque le projet est rédigé, que les détails en sont connus, les hommes qui paraissaient décidés reculent trop souvent devant des obstacles qu'ils n'avaient pas aperçus d'abord. Convenons-en toutefois; c'est sur ce terrain que le cabinet rencontrera le plus d'adversaires, et des adversaires acharnés; il est même à craindre que la chambre ne se laisse entraîner au-delà de toute juste mesure.

Si on en croit certains bruits, le ministère se proposerait de détourner l'attention des députés de toutes ces questions brûlantes et si souvent débattues, en la fixant tout d'abord sur des questions nouvelles aussi délicates qu'importantes. C'est là en effet le moyen le plus sûr et le plus convenable qu'il puisse employer. Il y a tant à faire pour la grandeur et la prospérité de la France, et une politique stérile et criarde nous a fait perdre un temps si précieux ! Non-seulement nos intérêts matériels sont en souffrance, mais notre droit public et privé réclame sur plus d'un point des complémens essentiels et d'importantes réformes. On ne peut pas tout faire à la fois; mais par cela même il faut s'appliquer à choisir parmi les améliorations désirables celles qui sont à la fois plus urgentes et plus utiles au pays. Il est surtout à désirer qu'on fasse marcher de front les intérêts matériels et les intérêts moraux de la nation, qu'on s'occupe à la fois des choses et des hommes, des corps et des ames.

Sans doute ce serait une honte pour la France si elle laissait plus longtemps ses voies de communication et ses possessions coloniales dans l'état où elles se trouvent. Cependant ce serait s'aveugler sur la situation morale du pays que de ne pas reconnaître combien il est urgent de redoubler d'efforts, de faire, s'il le faut, de plus grands sacrifices encore, pour donner au peuple, en particulier aux classes laborieuses, une instruction forte et régulière, cette instruction morale et religieuse qui adoucit les mœurs, qui élève les ames et en développe toutes les tendances généreuses.

Il ne faut pâs se lasser de le répéter : la soumission implicite, l'obéissance aveugle n'existe plus. Loin de nous la pensée de la regretter. C'est la plus

noble émancipation d'un peuple que ce réveil des intelligences qui ne se courbent plus que devant la raison, qui acceptent la loi parce qu'elles ont compris que la société a besoin avant tout de règle, d'ordre, de justice. Mais l'obéissance raisonnée suppose l'instruction; sans instruction ni foi implicite dans le pouvoir, que reste-t-il pour garantir l'obéissance à la loi? rien que la crainte : triste et insuffisante ressource, qui est sans force précisément sur ces ames énergiques, puissantes, qui, éclairées, pourraient aller si loin dans la voie du bien, qui, aveugles, se laissent entraîner dans toutes les erreurs et bravent tout pour se précipiter dans le mal. Ajoutons que dans un pays libre il n'y a réellement pas d'ignorance proprement dite. A défaut de la bonne instruction, c'est la mauvaise instruction qui s'empare des esprits. Partout où ne règne pas la vérité, règne l'erreur. Il n'y a de place vide nulle part. Le bien et le mal ont tout envahi, selon leur puissance et leurs moyens. Assurer une bonne et forte instruction, c'est donc livrer une bataille; c'est faire une conquête, la conquête de l'ordre et de la paix publique, conquête au reste moins difficile qu'on ne le pense; car, quoi qu'en disent quelques esprits chagrins, l'ordre social avec toutes ses conséquences est un besoin instinctif de notre nature. Et on peut déjà citer des populations, heureusement en France aussi, que l'instruction a élevées à la connaissance des devoirs sociaux au point que l'intervention coërcitive de la loi est un fait très rare au milieu de ces hommes instruits, sachant à la fois juger le pouvoir et le respecter, exiger et rendre ce qui est dû à tout enfant de la commune patrie.

A Dieu ne plaise que nous méconnaissions tout ce que la révolution de juillet a fait pour l'instruction du peuple. M. Villemain vient de présenter au roi le rapport triennal sur la situation de l'instruction primaire en France, et nous nous plaisons à répéter, avec M. le ministre de l'instruction publique, que, « dans la tendance générale des sociétés actuelles vers le bien-être et l'industrie, il est satisfaisant de pouvoir dire que nulle part, dans un intervalle aussi court, on n'a fait autant qu'en France pour l'instruction du peuple. » C'est dans ce rapport, si simple et si lumineux, qui, tout plein de faits, de chiffres, d'idées positives et pratiques, n'a pas moins conservé cette élégance et cette pureté de formes qui appartiennent à M. Villemain, qu'il faut chercher les preuves d'un résultat si honorable et si consolant pour le pays.

Une pensée philosophique a dirigé M. Villemain dans son travail. Il a voulu faire connaître à la fois l'état matériel et l'état moral des écoles. S'il nous expose d'abord quel en est le nombre et le nombre des communes qui les possèdent, et celui des élèves des deux sexes qui les fréquentent, il nous fait connaître ensuite la situation de l'instruction primaire sous le rapport des méthodes employées par les instituteurs, des livres dont on fait usage, de la condition et de la moralité des maîtres, des peines et des récompenses qu'ils ont méritées, et ainsi de suite, toujours en comparant la situation présente avec la situation de 1837, époque du dernier rapport. On peut ainsi suivre le progrès pas à pas, comparer entre elles les diverses données, et se

former une juste idée et du bien qu'on vient d'accomplir et du bien qu'il reste à faire.

Ainsi, il y a dix ans, sur 37,295 communes, 23,000 seulement avaient une école : en 1837, le nombre des communes pourvues d'école était de 29,613; en 1840, de 33,099. M. Villemain indique nettement les obstacles divers que les hommes et les choses opposent à une plus rapide propagation de l'instruction primaire. Toutefois, dès aujourd'hui, cette instruction est mise à la portée de 3 millions d'enfans; c'est 1 million 912,339 enfans de plus qu'il y a dix ans. Encore quelques efforts, et l'enseignement primaire sera répandu sur tous les points du royaume et accessible à tous. « Bien des pères de famille, dit le ministre, n'envoient aujourd'hui leurs enfans aux écoles que parce qu'ils y sont sollicités soit par l'exemple, soit par les invitations réitérées des personnes préposées à la surveillance de l'instruction primaire. Beaucoup n'attachent aucun prix à une instruction dont ils sont eux-mêmes dépourvus; il n'en sera pas ainsi de la génération qui se forme sous nos yeux, et qui voudra un jour transmettre à ses enfans le bienfait de l'instruction qu'elle aura reçue. Ainsi la fréquentation des écoles, sans être rendue obligatoire, comme l'ont demandé quelques conseils généraux de départemens, deviendra générale, et entrera de plus en plus dans les mœurs publiques. Cette perspective, qui n'est pas éloignée, n'offre assurément qu'un sujet de satisfaction sérieuse aux hommes qui se préoccupent le plus vivement de l'avenir de notre patrie. Fondée par la loi même sur la religion et la morale, l'instruction primaire ne peut que fortifier dans les cœurs le sentiment du devoir, les pures affections de famille, le dévouement au prince et aux lois du pays. Sagement dirigée, et appliquée surtout à répandre les connaissances indispensables, loin de jeter dans les classes ouvrières le dédain de leur profession, elle leur donne le désir et le moyen de s'y distinguer, et d'en sortir quelquefois par une supériorité de mérite, et non par ces agitations que la morale réprouve et que la loi condamne. »

Ce passage met en lumière les vues sages et libérales qui dirigent M. Villemain dans sa noble mission. Il ne redoute pas l'instruction des masses, il connaît tout le bien qu'on doit en attendre, il sait que l'homme d'état doit y trouver un sujet de satisfaction sérieuse. Certes l'argument d'autorité ne pourrait être plus fort pour ceux qui ne cèdent qu'à ce moyen de persuasion. Les trois hommes éminens qui ont présidé, chez nous, à l'instruction publique depuis 1833, M. Guizot, M. Cousin, M. Villemain, ont été du même avis sur ce point capital, et l'instruction primaire a été l'objet constant de leurs efforts et de leurs plus vives sollicitudes.

« Depuis cinq ans, plus de 30 millions ont été employés en acquisitions ou en constructions de maisons d'école. De nombreux projets sont en ce moment présentés dans le même but, on peut en évaluer la dépense à 19 millions. »

Mais quelque importantes que soient les améliorations matérielles, ce point de vue n'est que secondaire. « Le but sérieux et grand auquel tout doit con-

courir et que rien ne remplace, ce qui est la vie même des écoles, c'est leur amélioration religieuse et morale, leur bonne discipline et la saine instruction qu'on y reçoit. » Sur 29,000 écoles de garçons, il y en avait, en 1837, 10,000 qui étaient désignées par les inspecteurs comme ayant une bonne direction; aujourd'hui le nombre des écoles bien dirigées est de 11,500.

Le nombre des classes d'adultes, depuis 1837, a presque doublé. Il y a 1,600 de ces classes qui ne laissent rien à désirer sous le rapport de la direction et des résultats. « Il est consolant de penser que 68,500 citoyens pauvres qui ont été privés du bienfait de l'instruction primaire, et qui sont obligés, pour vivre, de se livrer à de rudes travaux, trouvent cependant le temps de réparer, par de tardives et difficiles études, l'abandon où leur jeunesse a été laissée. »

En 1837, 261 salles d'asile recevaient ensemble 29,214 enfans : maintenant 555 salles d'asile reçoivent ensemble 51,000 enfans. C'est quelque chose, mais c'est encore bien peu. « Ce n'est pas sans un vif regret (et l'on doit remercier M. Villemain de ces belles paroles) qu'il me faut avouer que, malgré de récens et heureux efforts, une création si utile, si chrétienne, est encore si peu répandue, comparativement à la grandeur des besoins..... Combien de villes, combien de centres de population manufacturière et agricole où cette institution manque encore, et où elle serait facilement praticable!... Multiplier les salles d'asile, c'est servir le pays autant que l'humanité, c'est diminuer les chances prématurées de vagabondage et de vice, c'est préparer à la patrie le trésor inépuisable d'une jeunesse plus saine, plus morale, plus vigoureuse pour la paix et pour la guerre. »

Nous regrettons que le temps et l'espace nous manquent pour faire connaître à nos lecteurs avec plus de détail encore le travail de M. Villemain; pour ne pas le dénaturer, il faudrait le transcrire en entier : il n'y a pas un mot inutile, il n'y a pas un renseignement qui ne soit précieux pour les hommes qui sont pénétrés comme nous de la haute importance du sujet.

Ainsi, encore une fois, nous sommes loin de méconnaître ce que la révolution de juillet a fait pour l'instruction nationale. Ce grand progrès est une de ses gloires. Cependant, et nous en appelons au témoignage éclairé de M. le ministre, il reste encore beaucoup à faire, non-seulement pour étendre le bienfait de l'instruction à toutes les communes françaises, mais plus encore pour que cette instruction soit partout forte et bien dirigée.

M. le ministre indique des améliorations et des moyens sur lesquels nous nous proposons de revenir pour les examiner avec tout le soin et la maturité qu'il faut apporter dans ces délicates et importantes matières. En attendant, nous l'adjurons de ne pas laisser passer la session sans porter aux chambres toutes les demandes que son zèle éclairé lui suggère pour hâter le progrès de l'instruction primaire. Qu'il o e, et les chambres, nous en sommes convaincus, applaudiront à son courage, et lui accorderont tous les moyens nécessaires. Pourquoi retarder un si grand bienfait? Pourquoi, on peut le dire, compromettre l'avenir du pays par des lenteurs ou par de tristes économies?

Pourquoi l'état ne donnerait-il pas, s'il le faut, un million de plus pour l'instruction du peuple? Est-ce là une grande dépense? C'est une économie sur les frais de la justice pénale, de la police répressive, des prisons et des bagnes. Ce sont là des dépenses douloureuses. Elles attristent le présent, et ne garantissent que trop imparfaitement l'avenir.

— On s'occupe beaucoup, dans la presse et dans le monde politique, des négociations relatives à un traité de commerce entre la France et la Belgique. Nous espérons que le cabinet, qu'on dit partagé sur la question, sentira le besoin de mettre un terme aux légitimes inquiétudes qu'a provoquées dans plusieurs industries souffrantes la lenteur des négociations commencées. On se demande ce qui retarde la conclusion d'une alliance commerciale qui ouvrirait de nouveaux débouchés à nos vins, à nos soieries, et qui peut-être sauverait la librairie française de sa ruine. Quelques industries, celles des draps, des toiles, des fers, sont, il est vrai, moins favorisées par le traité; mais il serait injuste qu'après avoir joui jusqu'à présent d'une protection toute particulière, elles ne supportassent pas dans cette occasion quelques désavantages. Au point de vue de nos intérêts généraux, la nécessité d'une alliance commerciale entre la France et la Belgique doit donc être reconnue; et si l'on se place au point de vue des intérêts particuliers, de ceux de notre librairie surtout, l'importance d'une prompte conclusion du traité devient encore plus évidente. Il suffit de jeter les yeux sur les dernières livraisons du *Journal de la Librairie* pour s'assurer de l'état de dépérissement où est tombée chez nous une industrie dont le sort est inséparable de celui de notre littérature. Des almanachs, des livres d'étrennes, quelques ouvrages d'enseignement, voilà presque toutes les publications qui entretiennent l'activité de nos presses; voilà où la contrefaçon belge et la tendance mercantile d'une certaine littérature ont mené la librairie française.

Au milieu de cet entassement de productions insignifiantes, la critique a vraiment quelque peine à faire un choix. Si elle tarde à rendre compte des publications nouvelles, sa lenteur ne s'explique que trop pour quiconque passe en revue le catalogue hebdomadaire de M. Beuchot. C'est par exception qu'on y voit figurer les livres de quelque valeur, les travaux sérieux d'érudition ou d'histoire n'y apparaissent qu'à de longs intervalles; quant aux ouvrages d'imagination, on les y cherche en vain. Le roman s'est presque entièrement réfugié dans le feuilleton des journaux quotidiens, et nous essaierons bientôt d'examiner s'il a ou non gagné à revêtir cette nouvelle forme. En attendant, nous ne pouvons signaler, parmi les productions récentes, que deux ou trois livres dignes de quelque attention. *Scotia*, de M. Frédéric Mercey, est un recueil de récits de voyages dont il nous est interdit de faire l'éloge, puisque ce livre est sorti de la *Revue*; mais nous n'avons pas les mêmes raisons de nous taire au sujet de l'ouvrage intitulé : *De l'Art en Allemagne*, de M. Hippolyte Fortoul. C'est le fruit de plusieurs voyages en Allemagne et de recherches consciencieuses. Si nous en croyons la préface, l'auteur a voulu faire un pen-

dant au livre de Mme de Staël, qui a négligé l'art germanique pour ne parler que de la littérature et de la société allemandes. C'est une grande prétention qui demande à être jugée, et que nous aurons à examiner en reparlant du livre de M. Fortoul.

— Nous venons de lire avec un vif intérêt un volume de M. le baron Charles Dembowski, intitulé *Deux ans en Espagne et en Portugal pendant la guerre civile;* il porte pour épigraphe ce couplet espagnol :

Yo quisiera morir
Y oir mis dobles
Para vez quieu me diria
Dios te perdona.

Je voudrais mourir — et entendre mon glas funèbre, — pour voir qui me dirait : — Dieu te pardonne.

M. Dembowski n'a pas besoin de mourir pour cela, et il s'entendra dire sans la musique des cloches qu'il a fait un livre plein de détails curieux, d'aperçus caractéristiques et de descriptions sincères.

Il a visité l'Espagne à un bon et périlleux moment, où les idées nouvelles étaient aux prises avec les anciennes, et la position d'observateur impartial en dehors des deux partis lui a permis de les apprécier à leur juste valeur; non que son livre soit particulièrement politique, mais au courant du récit se mêlent çà et là des anecdotes tantôt tragiques, tantôt plaisantes, qui donnent la physionomie des évènemens bien mieux que ne sauraient le faire de longues dissertations. L'effroyable misère de l'Aragon, le dénuement des bandes carlistes et même des christinos, aussi mal en point que leurs adversaires, leurs cruautés réciproques, tout est dépeint avec vérité et talent; la *manola,* le *majo,* le *miliciano*, sont des types dessinés avec beaucoup de verve et d'esprit; la manola aux cheveux nattés en corbeille, aux jarretières brodées en devise, à la jupe courte, à l'allure hardie; le majo avec sa tournure de matamore, sa *navaja* toujours au vent, sa guitare toujours au dos; le miliciano, grand danseur de cachucha et de boléro, le *zagal,* le *calessero,* le gitano, et surtout la gitana, toutes ces figures si variées, si pittoresques, qui vont bientôt disparaître dans le flot d'une civilisation nouvelle, et qui ne vivront plus que dans les albums des peintres et les récits des voyageurs. — Toute l'Espagne est passée en revue dans une narration rapide et colorée : Saragosse, Madrid, Tolède, la Manche, l'Andalousie, et Séville, et Grenade, et Cadix, puis Lisbonne, Gibraltar, et toutes les villes du littoral. M. le baron Ch. Dembowski possède l'instinct voyageur, qui est beaucoup plus rare qu'on ne pense. Il recueille avec soin le moindre petit détail caractérisque, et apprécie les moindres nuances; il voit les choses sous leur côté singulier et fait ressortir le côté pittoresque des mœurs. Exécutions, fêtes, céremonies religieuses, courses de

taureaux, voyages à mulet, à cheval, en galère, repas dans les auberges, manières de boire et de cuisiner, il n'omet rien, sans pourtant s'appesantir hors de propos. Des couplets d'une bizarrerie charmante, des portraits, des anecdotes, des histoires militaires ou politiques, toujours vivement contées, font de ce livre une lecture des plus agréables et des plus instructives, dont l'intérêt est tout-à-fait de circonstance, maintenant que tous les yeux sont fixés sur la Péninsule, fermée encore pour long-temps à la curiosité du voyageur.

— Il vient d'être publié à Angers une réimpression de Joachim Du Bellay (1), qui fait honneur au goût de l'éditeur, M. Victor Pavie. Parmi nos vieux poètes, Du Bellay est un de ceux dont le renom légitime s'est le mieux soutenu. On n'a point oublié la notice développée que M. Sainte-Beuve lui a consacrée dans cette *Revue*. En terminant, M. Sainte-Beuve parlait de cette sympathie que Du Bellay a de tout temps rencontrée en France, au XVIIIe siècle même. Cette gloire durable et modeste du poète attire d'autant plus d'intérêt sur la réimpression que vient de publier M. Pavie. Il y a dans l'œuvre du poète angevin des parties d'une fraîcheur et d'une grace divines, que, malgré les prosaïques tendances de l'époque, bien des esprits sauront encore parmi nous comprendre et aimer. L'édition nouvelle témoigne d'ailleurs d'une conscience et d'un goût littéraires devenus trop rares dans notre librairie pour ne pas mériter d'être encouragés. Le choix des poésies à réimprimer a été fait avec un louable discernement, la vieille orthographe du poete a été respectée; des notes intéressantes accompagnent le texte. On a joint aux poésies l'éloquent traité de Du Bellay, intitulé *la Défense et illustration de la langue française*. Enfin la notice de M. Sainte-Beuve a été placée en tête du volume, et c'était justice; car l'éditeur avoue dans son avant-propos que *cette notice a été la cause, et l'édition l'effet*. Il ne manque donc rien à cette réimpression de Joachim Du Bellay pour appeler l'attention et mériter les suffrages de tous ceux qui s'intéressent encore sérieusement à l'histoire de notre langue et de notre poésie.

(1) *Œuvres choisies de Joachim Du Bellay*, avec un portrait d'après M. David. — Angers, chez M. Victor Pavie. — Paris, chez Techener, place du Louvre.

V. DE MARS.

GUERRE

ET NÉGOCIATIONS

DE HOLLANDE

EN 1672.

MORT DES FRÈRES DE WITT.

Ce travail historique, dont nous devons la communication à M. Mignet, fait partie des nouveaux volumes qu'il doit publier sur les négociations du règne de Louis XIV, et qui contiennent les curieux préparatifs diplomatiques de l'invasion de la Hollande et les importantes suites de cette guerre (1). Pendant quatre ans, Louis XIV négocia dans toute l'Europe la ruine de cette république avec une persévérance qui ne se rebuta pas un seul instant et avec une habileté profonde. Il conclut des traités d'alliance offensive avec le roi d'Angleterre, l'électeur de Cologne et l'évêque de Munster pour l'attaquer

(1) IIIe et IVe volumes des *Négociations relatives à la Succession d'Espagne sous Louis XIV*, dans la grande collection de documens inédits sur l'histoire de France, publiée par le gouvernement.

en même temps par mer et par terre; des traités de neutralité avec l'empereur d'Allemagne et plusieurs princes de l'empire, pour qu'ils la laissassent envahir sans la défendre; un traité de coopération éventuelle avec le roi de Suède pour qu'il fît marcher ses troupes contre ceux qui tenteraient de la secourir. Lorsqu'il eut ainsi complètement isolé la Hollande et qu'il eut pris toutes les mesures pour l'accabler, il lui déclara la guerre au printemps de 1672 et l'envahit. Le récit qu'on va lire forme la suite et en quelque sorte le dénouement de toutes les négociations préliminaires, que M. Mignet expose dans toute leur nouveauté et toute leur étendue, d'après les documens inédits déposés aux archives des affaires étrangères.

Après la déclaration de guerre, Louis XIV partit de Saint-Germain, le 28 avril 1672, pour entrer en campagne. Il se rendit à Charleroi, où il arriva le 5 mai. L'armée qu'il avait réunie sur la Sambre et dans les Ardennes était composée d'environ cent dix mille hommes. Elle était bien équipée, munie, ce qui ne s'était pas vu encore, des batteries de campagne et de siége nécessaires pour cette grande expédition (1). D'immenses approvisionnemens l'attendaient sur la Meuse et sur le Rhin (2), et elle devait être commandée par les plus habiles capitaines du siècle.

Le duc de Luxembourg, à la tête d'un corps, fut détaché pour se rendre auprès de l'électeur de Cologne et de l'évêque de Munster, et prendre le commandement de leurs troupes auxiliaires (3). Le prince de Condé forma l'avant-garde avec trente mille hommes. Le reste de l'armée s'élevant à quatre-vingt mille hommes, placé sous les ordres immédiats du roi, eut le duc d'Orléans pour généralissime et le vicomte de Turenne pour général réel (4).

On pouvait attaquer les Provinces-Unies par deux côtés : par la Meuse ou par le Rhin. Le prince de Condé proposa de prendre d'abord Maëstricht, qui appartenait à l'électeur de Cologne, évêque de Liége,

(1) « Louis XIV entra en campagne, dit Napoléon dans l'examen des campagnes de Turenne, avec plus de cent mille hommes, les trois quarts en infanterie, ayant un équipage de siége et de campagne; cela forme une nouvelle ère de l'art militaire. » (*Mémoires de Napoléon*, t. V, p. 128.) — Turenne avait présidé lui-même à tous les préparatifs de la campagne. (*OEuvres de Louis XIV*, t. III, p. 115.)

(2) Voir le *Premier état du maréchal de Turenne*, intitulé : VIVRES ET MUNITIONS POUR LA MEUSE ET LE RHIN, dans les *OEuvres de Louis XIV*, t. III, p. 116-117.

(3) Lettres de Louis XIV à l'électeur de Cologne et à l'évêque de Munster. (*OEuvres*, t. III, p. 131-132.)

(4) *OEuvres de Louis XIV*, t. III, p. 124-126. — *Histoire du vicomte de Turenne*, par Ramsay, t. I, p. 441-442 (édition in-4°; Paris, 1735).

mais qu'occupaient les troupes des États-Généraux des Provinces-Unies, afin d'assurer les derrières de l'armée et de tenir les Espagnols en échec. Le vicomte de Turenne ne partagea point cette opinion. Maëstricht était une ville très forte : sa garnison, à laquelle s'était réuni un corps espagnol, s'élevait à douze mille hommes. Il était à craindre qu'elle ne résistât long-temps, et que les lentes opérations d'un siége ne permissent aux Hollandais de préparer une défense plus vigoureuse et n'empêchassent la grande armée d'invasion d'exécuter son entreprise. Il fut d'avis de s'emparer de Maseyck, située sur la Meuse, à quelques lieues en dessous de Maëstricht ; de laisser dans cette place un corps d'observation destiné à bloquer Maëstricht et à contenir les Pays-Bas espagnols, et de marcher ensuite vers le Rhin pour tourner les Provinces-Unies et les attaquer au cœur même de leur puissance.

Cette opinion prévalut. Le vicomte de Turenne se présenta avec vingt mille hommes devant Maseyck, qu'il investit le 14 mai, qui se rendit le 15, dont il fit relever les fortifications et où il laissa une garnison considérable sous les ordres du comte de Chamilli (1). Après cette opération préliminaire, Louis XIV, à la tête de son armée, longea la Meuse qu'il passa le 17 mai à Viset, entre Liége et Maëstricht, et se dirigea du côté du Rhin à travers le duché de Juliers. Il campa à Nuys le 31, et il resta sur la rive gauche du Rhin avec Turenne, tandis que Condé se porta sur la rive droite par la ville de Keyserswert (2). Ces deux places appartenaient à l'électeur de Cologne, qui les avait mises à la disposition du roi pour faciliter ses approvisionnemens et son passage.

L'armée française était arrivée à la vue des places que les États-Généraux occupaient sur les bords du Rhin et qui leur servaient de barrière. Orsoy, Rhynberg, Burick, sur la rive gauche; Wesel, Rees, Emmerick, sur la rive droite, défendaient l'entrée de leur pays du côté de la Gueldre et du côté de l'Allemagne. L'ordre fut donné d'attaquer en même temps les quatre premières de ces places à la fois. Le même jour, le prince de Condé, Louis XIV, le duc d'Orléans et le vicomte de Turenne, mirent le siége devant Wesel, Orsoy, Rhynberg et Burick (3).

(1) *Histoire du vicomte de Turenne*, t. I, p. 442-443. — *Mémoires de Napoléon*, t. V, p. 123-124. — *OEuvres de Louis XIV*, t. III, p. 126.

(2) *OEuvres de Louis XIV*, t. III, p. 152 à 183. — *Histoire de Turenne*, t. I, p. 444-445.

(3) Lettre de Louis XIV à M. Colbert, du camp de Metz, le 31 mai 1672. (*OEuvres*, t. III, p. 183.— *Histoire du vicomte de Turenne*, t. I, p. 445-446.)

Pendant que le danger s'approchait de leur frontière, qu'avaient fait les États-Généraux pour repousser une aussi formidable invasion? Depuis vingt-quatre ans que la guerre d'indépendance contre les Espagnols était terminée, et depuis vingt-un ans que le parti militaire du stathoudérat avait succombé, à la suite même de la paix, l'armée de terre avait été extrêmement négligée. L'oligarchie bourgeoise, qui s'était rendue maîtresse du pouvoir et des affaires, avait donné ses principaux soins à l'armée de mer, sur laquelle reposaient le commerce et la vraie grandeur de la république. Il en était résulté que les Provinces-Unies avaient conservé leur supériorité maritime, et avaient perdu tout esprit militaire. Elles n'avaient point d'habiles généraux; les officiers, choisis parmi les parens des bourguemestres qui gouvernaient les villes, n'avaient jamais servi (1). *Leur cavalerie était composée*, dit Gourville, *de bourgeois qui ne sortaient jamais de leurs maisons*, et leur infanterie ne valait guère mieux; elle était inexpérimentée, peu nombreuse, et depuis deux ans que les Provinces-Unies étaient menacées d'une agression, elles n'avaient su prendre aucune précaution pour y résister.

Le grand pensionnaire Jean de Witt, qui gouvernait toujours la république, avait proposé à l'assemblée des États-Généraux des mesures vigoureuses. Après avoir mis tous ses soins à éviter la guerre, voyant qu'il fallait s'y résoudre, il avait voulu lever une armée considérable, prévenir l'ennemi au lieu de l'attendre, détruire ses magasins sur le Rhin, et rendre ses opérations plus difficiles et son attaque plus incertaine, en lui enlevant d'avance les ressources qu'il avait préparées de si longue main (2). Ce plan digne d'un homme prévoyant et résolu comme le grand pensionnaire, qui avait pour habitude d'écarter d'abord le danger par la prudence, et de le surmonter ensuite par l'énergie, ne convenait pas à une assemblée dont la timidité et les espérances avaient ralenti jusqu'au bout les déterminations. Elle avait beaucoup délibéré sur la défense du territoire, mais elle n'y avait pas suffisamment pourvu. L'argent à dépenser, la responsabilité à prendre, le désaccord du parti orangiste et du parti républicain, dont l'un n'était pas encore devenu tout-à-fait le maître, et dont l'autre n'avait pas cessé de l'être entièrement, avaient retardé les plus urgentes mesures. Les levées n'avaient pas été assez promptes

(1) *Mémoires de Gourville*, p. 406, dans le LII[e] volume de la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France* de Petitot.

(2) Cerisier, *Tableau de l'histoire générale des Provinces-Unies*, t. VII, p. 240 (édition d'Utrecht, 1781, in-12).

et assez nombreuses; les munitions avaient été préparées en si petite quantité, que la poudre manqua vers le milieu de la campagne (1); l'on avait négligé de réparer et de munir les places qui faisaient la force et la sûreté des Provinces-Unies.

Cependant, à l'approche du danger, les États-Généraux y mirent des garnisons, en espérant que ces places, dont la plupart avaient soutenu de très longs siéges, arrêteraient les premiers efforts de Louis XIV, suspendraient sa marche, et donneraient à plusieurs princes de l'Europe la pensée et le temps de les secourir. Ils envoyèrent aussi, avec une petite armée de vingt-cinq mille hommes, le prince d'Orange récemment nommé capitaine général de la république, derrière les lignes de l'Yssel, par où l'on supposait que Louis XIV tenterait de pénétrer en Hollande (2). Avant de partir, le jeune prince d'Orange ouvrit vainement le sage avis d'abandonner les places les plus faibles pour se concentrer dans celles que leur position et leur force rendaient plus nécessaires à garder et plus faciles à défendre. M. de Witt ne se rendit pas à cette opinion. Il pensa qu'en les défendant toutes on retarderait plus long-temps les progrès de Louis XIV (3).

Mais quels ne furent pas son étonnement et son trouble lorsqu'il sut qu'en quatre jours, du 3 au 7 juin, les places d'Orsoy, de Rhynberg, de Burick, de Wesel, étaient tombées entre les mains de Louis XIV et de ses généraux (4)! Ce succès si prompt et si extraordinaire jeta le découragement dans les autres garnisons, et répandit une alarme universelle dans les Provinces-Unies. En apprenant que cette première barrière avait été si facilement franchie, Jean de Witt prévit la désastreuse influence qu'aurait la reddition de ces places avancées sur le sort des autres, et tout consterné, il s'écria : *La république est perdue* (5)! Maîtresse de Wesel, l'armée française passa tout entière le Rhin, le 9 juin (6). Par cet habile mouvement, elle

(1) Basnage, *Annales des Provinces-Unies*, t. II, p. 210 (édition de La Haye, 1726, grand in-f°.).

(2) *Histoire inédite* de M. de Wicquefort, p. 58-66 du liv. XX, dans le manuscrit n° XXVI, au dépôt des affaires étrangères. — M. de Wicquefort était ami des de Witt, a eu entre les mains les registres des délibérations des États-Généraux, et avait long-temps correspondu avec M. de Lionne.

(3) Basnage, *Annales des Provinces-Unies*, t. II, p. 198, 211 et 216.

(4) *Histoire de Turenne*, t. I, p. 445-446. — *OEuvres de Louis XIV*, t. III, p. 185-189.

(5) Basnage, *Annales des Provinces-Unies*, t. II, p. 216.

(6) *OEuvres de Louis XIV*, t. III, p. 193.

évitait de forcer le Vhaal qui, large, profond et garni de forteresses sur tout son cours, depuis le Rhin jusqu'à la Meuse, couvrait les Provinces-Unies du côté de la Gueldre orientale. Elle pouvait descendre par la rive droite du Rhin jusqu'au dessous du Vhaal, repasser alors sur la rive gauche, entrer dans le Betaw (1), et marcher en Hollande. C'est ce qu'elle fit. Mais il fallait auparavant qu'elle assurât sa ligne d'opérations en prenant Rees et Emmerick, situées après Wesel. Ces deux places capitulèrent aussitôt qu'elles furent investies. La première se rendit à Turenne, la seconde à Condé, et l'armée arriva le 11 juin sur le Bas-Rhin, en face de Tolhuys, là même où elle devait s'ouvrir un passage vers le centre des Provinces-Unies.

Le Rhin était fort bas en cet endroit, à cause de la sécheresse de la saison et parce que le Vhaal lui avait déjà enlevé une grande partie de ses eaux. Pendant que le prince de Condé faisait construire un pont de bateaux pour le passage de l'armée, on lui montra plusieurs points du fleuve qui étaient presque entièrement guéables. Il résolut de ne pas attendre que le pont fût achevé, et de lancer la cavalerie sur l'autre bord, afin qu'elle s'en emparât sans retard. Louis XIV en fut aussitôt averti. Voulant être témoin du passage, il laissa son corps d'armée à Rees et accourut avec six mille chevaux. Le matin du 12 juin, deux batteries furent disposées sur la rive droite pour protéger la cavalerie, dont le premier corps, composé de deux mille hommes et commandé par le comte de Guiche, se jeta dans le fleuve et le traversa, moitié à gué, moitié à la nage.

Cette entrée du territoire hollandais devait être d'abord défendue par le comte de Montbas, qui l'avait abandonnée. Le prince d'Orange, toujours campé derrière l'Yssel, qui se détache du Rhin un peu plus bas que Tolhuys, pour se rendre, en décrivant une courbe, dans le Zuyderzée, avait alors ordonné au général Wurtz de se porter sur la rive gauche du Rhin, avec plusieurs régimens d'infanterie et quelques escadrons de cavalerie. Le général hollandais essaya vainement de s'opposer à l'impétuosité française. Il s'avança jusque dans le fleuve pour arrêter les premiers escadrons. Il fit sur eux une décharge qui leur tua quelques hommes et jeta un peu de confusion dans les rangs; mais, ramené bientôt sur le rivage par cette vaillante noblesse qui combattait sous les yeux du roi, il fut entraîné dans la fuite précipitée des siens, et toute la cavalerie française passa. L'infanterie hollandaise s'était retranchée entre des arbres, dans une position

(1) La fameuse île des Bataves, formée par le Vhaal, le Rhin et le Leck.

favorable; mais, n'y étant plus soutenue par sa cavalerie dispersée, elle y restait immobile.

Le prince de Condé s'était jeté dans un bateau avec son fils, le duc d'Enghien, et son neveu, le duc de Longueville, pendant que la cavalerie traversait le fleuve. Arrivé sur le bord, il s'avança vers les régimens hollandais, pendant que le comte de Guiche les enveloppait par derrière. Il leur cria de mettre bas les armes et qu'on leur ferait quartier. Mais le duc d'Enghien et le duc de Longueville, emportés par le feu de la jeunesse et aussi par les chaleurs non encore dissipées d'un repas de nuit, attaquèrent brusquement les Hollandais, qui firent sur eux une décharge meurtrière. Le duc de Longueville et le marquis de Guitry furent tués, et le prince de Condé lui-même fut blessé au poignet. Malgré sa blessure et la douleur qu'il ressentit en voyant tomber à côté de lui son imprudent neveu, le prince de Condé fondit sur les Hollandais, les battit, les dispersa, leur tua ou prit beaucoup de monde, et ne s'arrêta qu'après avoir nettoyé tout le rivage. La cavalerie française occupa en bon ordre les bords méridionaux du fleuve, que toute l'armée traversa ensuite sur le pont de bateaux (1).

Tel fut ce passage du Rhin qu'on célébra comme un exploit des plus difficiles et des plus glorieux. Mais, s'il était moins héroïque qu'on ne le crut alors (2), il eut toute la valeur d'une grande victoire. Il rompit le plan de défense du prince d'Orange, qui aurait dû se porter à Tolhuys avec toutes ses forces, au lieu de se maintenir derrière l'Yssel, où il aurait toujours eu le temps de se rendre si Louis XIV avait tenté d'en forcer les lignes. Ce jeune général n'ayant pas su ou pas pu empêcher l'armée française de pénétrer sur le territoire de la république, et craignant d'être tourné, abandonna alors la position qu'il occupait, renforça les garnisons de plusieurs places, et alla se poster à Rhenen avec treize mille hommes que joignirent quelques troupes auxiliaires du comte de Monterey, gouverneur des

(1) Lettre de Louis XIV à la reine, du camp de Tolhuys, le 12 juin 1672, dans laquelle il raconte le passage du Rhin. (*OEuvres*, t. III, p. 195-198.) — *Histoire de Turenne*, t. I, p, 449-452. — Basnage, *Annales des Provinces-Unies*, t. II, p. 219-220. — Leclerc, *Histoire des provinces-unies des Pays-Bas*, t. III, p. 274, col. 2, et p. 275, col. 6 (édition d'Amsterdam, 1728, grand in-fº.).

(2) « Le passage du Rhin est une opération militaire du quatrième ordre, puisque dans cet endroit le fleuve est guéable, appauvri par le Vhaal, et n'étant d'ailleurs défendu que par une poignée d'hommes. » (*Mémoires de Napoléon*, t. V, p. 129, sur les campagnes de Turenne).

Pays-Bas espagnols, pour couvrir les provinces d'Utrecht et de Hollande (1). Malgré le péril de la situation, il n'était pas abattu; mais tout le monde n'avait pas son opiniâtre fermeté. Aussi la nouvelle du passage du Rhin et de l'entrée des Français dans le riche Betaw plongea les Hollandais dans une terreur profonde.

Louis XIV devait profiter de cette consternation qui lui livrait le reste de la république, pour se porter rapidement en avant sans laisser aucun relâche à un ennemi déconcerté et effrayé. Il tint conseil avant que le prince de Condé, dont le corps d'armée fut réuni à celui de Turenne, se retirât pour se faire guérir de sa blessure qui sauva peut-être les Provinces-Unies de leur ruine totale (2). L'audace entreprenante de cet impétueux capitaine était plus de saison que la circonspection savante et les procédés réguliers de Turenne. Quoi qu'il en soit, ils proposèrent l'un et l'autre de démanteler la plupart des places, de ne mettre garnison que dans les plus importantes, pour assurer les opérations de l'armée, et de marcher avec la plus grande partie des troupes vers le cœur du pays. Condé, toujours inspiré par son hardi génie, alla même plus loin. Il fut d'avis d'envoyer six mille hommes de cavalerie pour s'emparer d'Amsterdam qui, dans ce moment d'effroi, ne résisterait pas (3). Mais les conseils de Louvois l'emportèrent sur l'opinion de ces deux grands capitaines. Croyant que les Provinces-Unies ne pouvaient plus échapper à leur perte, et qu'aucun prince n'oserait les secourir, ce ministre inconsidéré persuada à Louis XIV de garder toutes les villes, de démembrer l'armée en y mettant des garnisons, et de ralentir ainsi l'invasion au lieu de la précipiter (4).

(1) Manuscrit n° XXVI, p. 76-82 du XXe livre de l'*Histoire inédite* de M. de Wicquefort. — Basnage, *Annales des Provinces-Unies*, t. II, p. 225. — Leclerc, *Hist. des Provinces-Unies*, t. III, p. 275, col. 2.

(2) C'est l'avis de Gourville. « M. le prince, dit-il, ayant été blessé au passage de Tolhuys, bien des gens ont prétendu que cet accident fut en partie cause de ce que l'on n'acheva pas la conquête. » (*Mémoires de Gourville*, p. 540, vol. LII de la collection Petitot).

(3) « L'épouvante y fut si grande, dit Gourville, que les juifs d'Amsterdam me firent dire qu'ils donneraient deux millions à M. le prince, s'il voulait sauver leur quartier. » (*Ibid.*)

(4) « Le prince de Condé et le maréchal de Turenne avaient conseillé au roi, immédiatement après le passage du Rhin, de ne rendre aucun prisonnier (on en fit en quelques jours vingt mille), de les envoyer travailler au canal de Languedoc, de raser la plupart des places fortes que l'on prendrait, et de ne garder que celles qui seraient nécessaires pour la conservation des conquêtes. Le roi paraissait goûter leurs conseils; mais Louvois, qui était d'un autre sentiment, fit délivrer tous les

On s'attacha dès-lors à prendre des places qui ne tinrent pas vingt-quatre heures après la tranchée ouverte, ou qui d'elles-mêmes vinrent offrir les clés de leurs portes. Turenne s'empara du fort abandonné de Tolhuys, si inaccessible, vu son assiette, que quatre soldats y avaient autrefois repoussé une armée espagnole; d'Huissen, d'Isselwoert, qui mettaient à découvert le pays de Betaw; d'Arnheim, capitale de la Gueldre; du fort de Knotzembourg, qui battait Nimègue; du fort de Schenck, qui avait deux mille hommes de garnison, et n'était tombé, dans les guerres précédentes, au pouvoir de l'habile Frédéric-Henri de Nassau qu'après sept mois de siége. Il investit Nimègue, et il envoya son neveu, le comte de Lorges, occuper Thiel, Buuren, Kuilembourg, les forts de Saint-André et de Voorne jusqu'auprès de Bommel et de Gorcum. En même temps que Turenne se rendait maître de tout le Betaw, Louis XIV, qui avait suivi le cours du Rhin et longé l'Yssel, prenait Doësbourg et Zutphen sur ce dernier cours d'eau et s'emparait du reste de la Gueldre (1),

Cependant on n'avait pas entièrement négligé de marcher en avant. Le 18 juin, le comte d'Estrades, qui connaissait parfaitement la Hollande où il avait résidé tant d'années comme ambassadeur, écrivit de Wesel à Louis XIV de s'emparer immédiatement d'Utrecht: « Par la prise de cette ville, lui dit-il, votre majesté réduira la Hol-« lande à tout ce qu'elle voudra, en ne perdant pas de temps et en « envoyant un corps de troupes pour se saisir de Muyden, où sont « les écluses, et d'où ce corps pourra pousser jusqu'aux portes d'Am-« sterdam sans rien craindre, et l'obliger même à traiter (2). » Par suite de ce conseil, Louis XIV donna l'ordre au marquis de Rochefort de pénétrer sur le territoire hollandais avec quatre mille chevaux, qui se réduisirent malheureusement à dix-huit cents (3). Malgré cette insuffisance de forces, sa marche fut si rapide et rencontra si peu de résistance de la part des populations troublées et des villes décidées à se rendre, qu'il s'avança sans obstacle jusqu'au Zuyderzée. Il prit Rhenen, d'où le prince d'Orange s'était replié sur Utrecht, Wageningen, Amersfoort, Naarden, et ses coureurs entrè-

prisonniers pour une rançon médiocre, et conserver toutes les places fortifiées. Ainsi, l'armée française fut presque épuisée par plus de cinquante garnisons. » (*Histoire de Turenne*, t. I, p. 462.)

(1) *Histoire de Turenne*, t. I, p. 453-458. — *OEuvres de Louis XIV*, t. III, p. 199-216. — Basnage, *Annales des Provinces-Unies*, t. II, p. 225-236.

(2) *Correspondance de Hollande*, vol. XCII.

(3) *OEuvres de Louis XIV*, t. III, p. 217.

rent même dans Muyden (1). Cette place était la clé des écluses, dont les eaux devenaient la seule défense de la république, et ses canons battaient les vaisseaux dans la rade d'Amsterdam. Le marquis de Rochefort envoya dans Muyden un détachement qui aurait été assez fort pour s'y maintenir, mais le prince d'Orange venait d'y faire pénétrer une nombreuse garnison (2). Obligé de se replier, après avoir laissé quelques troupes dans les villes qu'il avait traversées, le marquis de Rochefort revint sur Utrecht, que le prince d'Orange avait évacué le 17 juin, et y ayant été joint le 22 par un renfort de deux mille deux cents chevaux, il occupa cette ville le 23, et se porta vers le sud jusqu'à Montfoort et Woerden, dont il se rendit maître.

Tandis que Louis XIV, Turenne et le marquis de Rochefort s'emparaient des provinces de Gueldre, d'Utrecht, et entamaient la province de Hollande, les troupes combinées du duc de Luxembourg, de l'électeur de Cologne et de l'évêque de Munster avaient envahi le pays d'Over-Yssel. Elles avaient pris Grooll, Deventer, Campen, Zwoll, Groningue et presque toutes les places considérables de cette contrée (3). La république des Provinces-Unies, déjà dépouillée de la moitié septentrionale de son territoire, paraissait perdue. Le prince d'Orange avait été rappelé en toute hâte par les États-Généraux pour couvrir, avec sa petite armée, la province de Hollande, où siégeait le gouvernement, où se conservait le dernier espoir de l'indépendance, et qui tremblait à l'approche de l'invasion. Il divisa ses troupes en cinq corps pour occuper les passages principaux qui conduisaient dans l'intérieur de la Hollande. Réparant la faute qu'on avait faite de ne pas garder les écluses, faute dont les Français avaient si mal profité, il avait envoyé un de ces corps à Muyden, sous le prince Maurice de Nassau, qui s'y fortifia. Il en plaça un autre, commandé par le comte de Hoornes, à Niewersluys, sur le Wecht, en dessous d'Utrecht. Il posta le troisième sous le marquis de Louvigny, à Schoonhoven, sur le Leck, et le quatrième sous le général Wurtz, à Gorcum, sur le Vhaal. Lui-même, à la tête du dernier, il s'établit un peu plus en

(1) *Histoire de Turenne*, t. I, p. 459. — Cerisier, *Histoire générale des Provinces-Unies*, t. VII, p. 251.

(2) *Œuvres de Louis XIV*, t. III, p. 217. — Basnage, *Annales des Provinces-Unies*, t. II, p. 236.

(3) Manuscrit nº XXVI, p. 117 du liv. XX de l'*Histoire inédite* de M. de Wicquefort. — *Histoire de Turenne*, t. I, p. 458. — Cerisier, *Histoire générale des Provinces-Unies*, t. VII, p. 252.

arrière, dans la position centrale de Bodegrave, qui couvrait La Haye, et d'où il pouvait se porter sur les autres points (1).

Malgré cette disposition habile, le prince d'Orange n'aurait pas pu, avec des troupes faibles et découragées, résister à l'armée française qui s'avançait, si, recourant à un remède extrême, on n'avait pas opposé la mer à l'invasion. Dans le péril où se trouvait la république, on appela à sa défense les flots de l'Océan contre lesquels on luttait avec tant de patience et d'industrie depuis plusieurs siècles, et on leur livra le riche territoire qu'on avait conquis sur eux. Les bourgeois d'Amsterdam ouvrirent les écluses de Muyden, et la mer envahit leurs jardins et couvrit leurs belles prairies. Ce patriotique exemple fut imité plus tard par les autres villes qui pouvaient se placer derrière ce redoutable abri. Entourées par l'inondation, elles s'élevèrent du milieu des eaux comme des îles, et les vaisseaux vinrent majestueusement se ranger autour d'Amsterdam (2).

Heureusement pour la république, la guerre de mer lui avait été plus favorable que la guerre de terre. Elle avait équipé de bonne heure une flotte capable de tenir tête aux deux flottes combinées de l'Angleterre et de la France. Elle en avait confié le commandement au glorieux ami des frères de Witt, à Ruyter, sous lequel avaient été placés les deux lieutenans-amiraux hollandais Van Nès et Van Guent, et le lieutenant-amiral zélandais Bankert. Les États-Généraux avaient envoyé sur la flotte, comme leur représentant chargé de leurs pleins pouvoirs, Corneille de Witt, qui s'était récemment illustré par l'exploit de Chatham. Ruyter, ayant soixante-douze vaisseaux de guerre et environ soixante-dix frégates, yachts ou brûlots (3), marcha à la rencontre de la flotte ennemie avec le dessein de la combattre partout où il la rencontrerait. Il l'aperçut, en vue de la baie de Southwold, entre Harwich et Yarmouth, le 7 juin au matin. Elle était composée de quatre-vingt-trois vaisseaux de guerre, et d'environ soixante-six frégates, flûtes, galiotes ou brûlots (4). Comme elle ne désirait pas

(1) *Histoire de Turenne*, t. I, p. [illegible]. — Basnage, *Annales des Provinces-Unies*, t. II, p. 23[illegible]-235.

(2) Basnage, *Annales des Provinces-Unies*, t. II, p. 2[illegible]7.

(3) Boismêlé, *Histoire générale de la marine française*, t. II, p. 5[illegible]4 (édition de Paris, 17[illegible]2, in-4°). — Basnage, *Annales*, t. II, p. 265.

(4) Boismêlé, *Histoire générale de la marine française*, t. II, p. 505. — Le duc d'York, dans ses mémoires, en donne moins. — *Vie de Jacques II, d'après les mémoires écrits de sa propre main*, par le révérend J.-S. Clarke, traduction de Jean Cohen, Paris, 1819, in-8°, t. I, p. 235-2[illegible]. — Lingard, *Histoire d'Angleterre*,

moins de combattre, elle se rangea promptement en bataille. Le duc d'York, monté sur *le Prince*, occupa le centre avec l'escadre rouge, le comte d'Estrées se plaça à sa droite avec l'escadre blanche, et le comte de Sandwich à sa gauche avec l'escadre bleue.

Ruyter plaça Bankert, avec l'escadre de Zélande, en face du comte d'Estrées et de l'escadre française. Il opposa l'intrépide Van Guent au comte de Sandwich, et il se chargea avec Van Nès d'attaquer le centre des Anglais. Dès qu'il eut donné le signal, il marcha droit sur le vaisseau amiral qui portait le duc d'York. Il dit à son pilote en le lui montrant : *Voilà notre homme*, et celui-ci, comprenant sa belliqueuse volonté, lui répondit tout aussi simplement en ôtant son bonnet : *Monsieur, vous allez le rencontrer* (1). Il dirigea en même temps *les Sept Provinces*, que montait Ruyter, sur le vaisseau du duc d'York, dont il essuya la bordée, mais qu'il foudroya d'une manière terrible. La lutte fut acharnée de part et d'autre. Mais le vaisseau anglais se trouvant bientôt désemparé, le duc descendit dans une barque par la fenêtre de sa chambre, traversa à la rame le feu de l'ennemi, et transporta le pavillon royal sur *le Saint-Michel*. Ce vaisseau fut encore tellement battu avant la fin de la journée, que le duc d'York se vit contraint de passer avec son pavillon sur *le Londres*, où il continua le combat qui fut au centre une sanglante mêlée.

La bataille fut moins animée à l'aile droite où le comte d'Estrées s'éloigna vers le sud suivi par l'amiral Bankert qui le canonna; mais elle fut tout aussi acharnée à l'aile gauche. L'amiral Van Guent fondit sur l'escadre bleue, la perça, et ne fut arrêté dans son attaque impétueuse que par un boulet qui l'emporta. Son escadre, après un moment d'hésitation, se battit avec le même courage, et le comte de Sandwich, forcé de quitter son vaisseau en flammes, fut submergé dans son canot. La lutte dura, vaisseau contre vaisseau, avec un acharnement incroyable, depuis sept heures du matin jusqu'au coucher du soleil, sans qu'aucune des deux flottes quittât le champ de bataille. On déploya de part et d'autre une opiniâtreté et une valeur héroïques. Le courage que montra Corneille de Witt ne fut pas le moins digne d'admiration. Malade, mais s'élevant au-dessus des infirmités du corps par la fermeté de l'ame, il se fit porter sur le tillac de Ruyter. Là, ce représentant de la souveraineté des États-Généraux,

vol. XII, p. 310 (traduction de M. le baron Roujoux, Paris, 1829, in-8°), suit l'indication des mémoires de Jacques II.

(1) Basnage, *Annales*, t. II, p. 206.

après avoir exhorté les matelots et les soldats à bien remplir leur devoir, s'assit sur un fauteuil, comme un magistrat sur son siége, entouré de ses gardes marines, la hallebarde à la main, et il resta tout le jour sous le feu de l'ennemi. Trois de ses gardes furent tués auprès de lui, il les fit jeter à la mer, et tout enveloppé de fumée il demeura calme et immobile sur le pont jusqu'à la fin de la bataille (1).

Des deux côtés on s'attribua la victoire. Les pertes furent à peu près égales. Cependant les Hollandais avaient un peu moins souffert, et Ruyter, s'étant préparé dans la nuit à une nouvelle bataille, s'avança vers la flotte anglaise qui ne parut pas disposée à l'accepter. Elle se retira, et les Hollandais qui avaient beaucoup de vaisseaux en mauvais état, firent voile vers les côtes de Zélande. Outre la gloire d'avoir résisté aux flottes de deux grandes nations, les Hollandais eurent les résultats pour eux, puisqu'ils empêchèrent les alliés d'effectuer une descente dans la Zélande qui, d'après le traité d'alliance, avait été cédée à l'Angleterre. Ruyter avait mis les côtes de la république à l'abri d'une insulte et avait empêché l'invasion maritime qui, se joignant à l'invasion territoriale, aurait rendu infaillible la ruine des Provinces-Unies.

Malgré cette grande consolation, au milieu de ses désastres, et quoique l'inondation eût ralenti, sur quelques points, la marche des troupes françaises, la république restait dans la situation la plus périlleuse. La consternation régnait partout. Jean de Witt s'était laissé atteindre par le découragement public. En apprenant l'entrée de l'armée française dans le Betaw, il s'était rendu auprès de M. Gaspard Fagel, ancien pensionnaire de Haarlem et partisan zélé du prince d'Orange, quoique Jean de Witt l'eût fait nommer, en 1670, greffier des États-Généraux (2). Il lui avait dit avec abattement qu'il ne voyait aucun moyen de garantir la république du danger qui la menaçait, puisque les commandans des places les plus fortes les livraient lâchement et sans les défendre. M. Gaspard Fagel, qu'un caractère indomptable empêcha jusqu'au bout de désespérer, chercha à le consoler et à le ranimer. Il lui répondit que c'était dans l'orage qu'il fallait tenir ferme au gouvernail, que la république avait été réduite à de plus

(1) Manuscrit n° XXVI, p. 93-99 du liv. XX de l'*Histoire inédite* de M. de Wicquefort. — Basnage, *Annales*, t. II, p. 206-208. — *Vie de Jacques II*, t. I, p. 240-247. — Lingard, t. XII, p. 311-315. — Lettre imprimée de H. Savile, écrite le 16 juin à bord du *Prince*, contenant le récit de la bataille. (*Corresp. d'Angl.*, vol. CIII.)

(2) Manuscrit n° XXVI, p. 123-124 du liv. XX de l'*Histoire inédite* de M. de Wicquefort. — Cerisier, *Histoire générale des Provinces-Unies*, t. VII, p. 265.

grandes extrémités du temps de Philippe II, plus puissant que Louis XIV, et que Dieu, qui l'avait délivrée de la tyrannie de l'un, la préserverait de l'esclavage de l'autre (1).

Mais ces vagues espérances parurent bientôt chimériques à M. de Witt. Accablé par la rapidité de la conquête, et voyant la faiblesse de sa patrie, il essaya de sauver ce qui restait d'elle par des négociations. Il proposa d'envoyer une députation à Louis XIV, se flattant peut-être que ce prince serait ramené à des sentimens de compassion et de générosité envers d'anciens alliés par le succès même de son entreprise et par cette sorte de magnanimité qu'inspire quelquefois l'amour de la gloire. Cette résolution fut adoptée malgré M. Vander Hoole qui présidait les États-Généraux, et M. Gaspard Fagel qui refusa de la signer. La députation fut composée de M. de Groot (2), conseiller de Rotterdam, ami de M. de Witt et naguère ambassadeur en France, du baron de Guent, ex-gouverneur du prince d'Orange, de M. Guillaume de Nassau d'Odyck, son représentant dans les États comme premier noble de Zélande, et de M. Eeck. Les États-Généraux envoyèrent en même temps en Angleterre MM. de Halewyn, conseiller de la cour provinciale de Hollande, et de Dykveld, l'un des chefs du parti républicain (3), pour y joindre leur ancien ambassadeur M. Boreel, qui n'en était pas encore parti, et pour essayer de fléchir Charles II. La première députation partit le 16 juin de La Haye pour le camp de Louis XIV, à qui elle devait remettre la lettre suivante :

« La Haye, 15 juin 1672.

« Sire,

« Nous avons ci-devant tâché de pénétrer l'intention de votre majesté, et de savoir d'elle le sujet de mécontentement qu'elle prenait de nous, pour lui donner toute la satisfaction qu'elle pouvait désirer de nous; mais voyant que, nonobstant ces offres, elle n'a pas laissé d'approcher des frontières, et ensuite de porter ses armes jusque dans les provinces de cet état, nous avons bien voulu dépêcher encore vers elle, en qualité de nos députés extraordinaires, les sieurs de Guent, de Groot, d'Odyck et Eeck, députés en notre assemblée de la part des provinces de Gueldre, de Hollande, de Zélande et de

(1) Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 288.
(2) C'était le fils du célèbre Grotius.
(3) Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 251-252.

Groningue, non-seulement pour réitérer les mêmes offres à votre majesté, mais aussi pour la supplier de vouloir s'ouvrir à nosdits députés des conditions auxquelles il lui plairait nous donner la paix, et renouveler, à l'égard de cet état, la bienveillance dont elle et les rois ses prédécesseurs l'ont honoré; ils les recevront avec le respect que nous devons à un si grand monarque; et nous ne doutons pas qu'elle n'y trouve sa satisfaction; nous espérons que votre majesté les écoutera favorablement, et la supplions de leur donner toute la créance qu'elle pourrait donner à des personnes qui, pour être tirées du corps de notre assemblée, sont parfaitement instruites de l'intention que nous avons à demeurer à jamais,

« Sire, de Votre Majesté,

« Bien humbles serviteurs,

« Les États-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas,

« *Signé :* De Wreede.

« Par ordonnance d'iceux,

« J. Spronssen (1). »

Les députés des États-Généraux, auxquels le maréchal de Turenne avait accordé un sauf-conduit et une escorte, arrivèrent le 22 juin au château de Keppel, près de Doësbourg, où se trouvait alors Louis XIV (2). Ils furent reçus, le lendemain, par MM. de Louvois et de Pomponne. M. de Louvois leur demanda quelles offres ils apportaient au roi. Les députés lui répondirent que les États auraient cru manquer au respect qu'ils devaient au roi s'ils lui avaient fait offrir des conditions au lieu de les recevoir de lui. M. de Louvois, après avoir pris les ordres de Louis XIV, leur répliqua sèchement qu'on n'entrerait point en conférence avec eux à moins qu'ils n'eussent un plein pouvoir de traiter et de conclure. Il leur insinua cependant que le roi étant maître, par la conquête, des pays qu'il occupait déjà et devant bientôt l'être de ceux qu'il s'apprêtait à envahir, c'était à eux à voir ce qu'ils lui donneraient en échange, sans oublier de satisfaire ses alliés et de le dédommager lui-même des frais de la guerre (3).

(1) *Correspondance de Hollande*, vol. XCII.
(2) Lettre de Louis XIV à M. Colbert de Croissy, son ambassadeur à Londres, du 23 juin 1672. (*Correspondance d'Angleterre*, vol. CIII.)
(3) *Ibid.*

Sur cette déclaration qui éloignait l'espoir de la paix sans suspendre la marche de la conquête, M. de Groot retourna en toute hâte à La Haye, pour demander des instructions précises et des ordres définitifs.

Pendant que les députés étaient au camp de Louis XIV, la haine populaire avait éclaté contre les frères de Witt, et avait commencé la révolution intérieure qui devait bientôt arracher à ces deux grands citoyens le pouvoir et la vie. Le parti du prince d'Orange, grossi de tous ceux qu'effrayaient ou qu'exaltaient les revers de la république, ne se contentait plus de la charge d'amiral et de capitaine-général, récemment conférée à son jeune chef. Considérant cet héritier des Nassau comme seul capable de relever les courages et de sauver la république, il voulait le placer au même rang que ses ancêtres, et rétablir en sa faveur le stathoudérat que le parti contraire avait fait abolir cinq années auparavant (1). Le grand pensionnaire étant un obstacle à ce dessein, on résolut de se défaire de lui. Les calomnies les plus odieuses furent répandues pour le perdre. Les ministres calvinistes, presque tous attachés à la maison d'Orange, et dont les plus violens étaient, à La Haye, Simon Simonides et Thaddæus de Landaman, à Dordrecht Henri Dibbets, à Rotterdam Jacob Borstius et Jean Ursimes, à Haarlem Samuel Gruterus (2), le dénoncèrent en chaire comme le complice de l'invasion. Ce républicain zélé, qui avait un si grand attachement pour sa patrie, et qui ne l'avait exposée qu'en cherchant à la rendre indépendante de son trop redoutable voisin, fut accusé de la livrer à Louis XIV par trahison. Cet homme intègre et désintéressé, qui depuis dix-neuf ans négligeait ses propres affaires pour celles de l'état, qui, ne recevant que 3,000 livres (3) par an de la république, avait naguère refusé 100,000 livres que la province de Hollande lui offrait en récompense de ses services (4), fut accusé de concussion. On prétendit qu'il avait détourné l'argent des dépenses secrètes, et l'avait envoyé à Venise, pour aller vivre dans cette ville, après la conquête des Provinces-Unies (5). On le rendit l'objet de l'aversion populaire. L'aveugle multitude, qui l'avait long-temps admiré, et lui avait attribué avec reconnaissance

(1) Par l'*Édit perpétuel* du 5 août 1667.

(2) Cerisier, *Histoire générale*, etc., t. VII, p. 327-331.

(3) Jusqu'en 1668. A cette époque, il en eut 4,000.

(4) Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 295. — Cerisier, *Histoire générale*, t. VII, p. 359-360.

(5) Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 295.

la prospérité et la grandeur dont avait joui et où s'était élevée la république sous son habile administration, le détesta autant qu'elle l'avait respecté. Jugeant les intentions par les résultats, elle lui imputa tous les malheurs publics, et comme, dans les momens de désastre, elle a besoin de sacrifier quelqu'un, ses cruels emportemens se tournèrent contre lui et contre son frère.

Quelques fanatiques s'en firent les sanguinaires instrumens. Le 21 juin au soir, pendant que le grand pensionnaire travaillait dans la salle des États, où il était resté le dernier pour y terminer en ministre diligent, et selon son habitude, toutes les affaires du jour, quatre hommes l'attendirent à sa sortie pour le tuer. Il quitta la salle des États vers minuit, précédé d'un de ses serviteurs qui portait un flambeau, et suivi d'un autre qui était chargé de ses papiers. Lorsqu'il fut arrivé dans un lieu écarté, non loin de sa maison, les meurtriers fondirent sur lui, l'épée à la main. Tandis que deux d'entre eux éteignaient le flambeau et s'emparaient des papiers, les deux autres le frappèrent et l'abattirent. Il essaya de se relever et de se défendre; mais, accablé sous leurs coups, il tomba de nouveau, et les meurtriers croyant l'avoir tué prirent la fuite. Il avait reçu quatre blessures à la tête, au cou, à l'épaule, entre les côtes, sans avoir été toutefois mortellement atteint. Il eut la force de se relever et de regagner seul sa maison (1).

Le même jour, à la même heure, quatre inconnus firent à Dordrecht une tentative semblable contre son frère. Toujours malade, Corneille de Witt, après la bataille de Solbaie (2) et l'arrivée de la flotte en Zélande, avait obtenu des États la permission de se retirer chez lui. En récompense de son héroïque dévouement, il avait trouvé à son retour les diffamations de la calomnie et les fureurs de la haine. On avait répandu dans Dordrecht le bruit qu'il n'avait pas voulu combattre la flotte ennemie, et, comme une douloureuse fluxion rhumatismale tenait l'un de ses bras immobile, on prétendait qu'il avait été blessé à la suite d'une violente contestation avec Ruyter, et que le second jour il avait empêché qu'on continuât la bataille (3). Le peuple égaré avait pillé la maison de son vieux père, après en avoir enfoncé les portes à coups de hache. Il s'était ensuite transporté à l'Hôtel-de-

(1) Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 291-294. — Leclerc, *Histoire des Provinces-Unies*, t. III, p. 288-289.

(2) Nom donné à la bataille livrée dans la baie de Southwold.

(3) Lettre de Jean de Witt à Ruyter, dans l'*Histoire de Corneille et de Jean de Witt*, t. II, p. 497. — Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 283-284.

Ville en poussant des cris de mort contre Corneille de Witt, avait mis en pièces le tableau où il était représenté appuyé sur un canon pendant la glorieuse expédition de Chatham, et avait détaché la tète de son portrait pour la pendre au gibet de la ville (1). Ces violences qui avaient éclaté à son retour ne s'arrètèrent point là. Le 21, vers minuit, quatre assassins essayèrent de forcer sa maison pour lui faire subir le sort qu'à la même heure éprouvait son frère. Mais la garde bourgeoise accourut et les mit en fuite (2).

Le lendemain du jour où il avait été si grièvement blessé, le grand pensionnaire écrivit aux États une lettre calme et simple dans laquelle il leur annonçait l'attaque dont il avait été l'objet, et leur exprimait l'espoir que ses blessures ne seraient pas dangereuses. Il la terminait en ces termes : « J'ai sujet de remercier Dieu de ce que « cette rencontre ne m'a pas été plus fatale. Mais, comme je ne suis « pourtant pas en état de faire les fonctions de ma charge auprès de « vos nobles et grandes puissances, je les supplie très humblement « de vouloir m'en dispenser jusqu'à ce que je sois en meilleur état. « Je prie Dieu qu'il veuille bénir extraordinairement votre illustre « gouvernement dans ces temps dangereux (3). »

Les États, composés surtout de ses amis, n'apprirent point cet attentat sans trouble et sans indignation. L'un des meurtriers, nommé Jacques Vander Graef, fils d'un conseiller à la cour de Hollande, fut arrêté; il avoua tout et dit qu'il avait cru servir sa patrie en la délivrant de celui qui la trahissait. La cour de Hollande le condamna à perdre la tête. Le peuple demanda sa grace à grands cris, et M. de Witt fut supplié par ses propres amis de la solliciter lui-même, afin de désarmer sa colère. Mais dans son austère rigidité il s'y refusa en disant qu'il fallait laisser à la justice un libre cours, et ne pas compromettre davantage la sécurité publique par l'impunité des coupables. « *Le* « *peuple*, ajoutait-il, *me hait sans raison*, *et je ne veux pas regagner* « *son affection par une démarche dont tous les bons citoyens auraient* « *sujet de se plaindre* (4). » Vander Graef mourut avec courage, et les

(1) Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 283. — Leclerc, *Histoire*, etc., t. III, p. 289, col. 2. — Cerisier, *Histoire générale*, t. VII, p. 353-354. — Samson, *Histoire de Guillaume III*, t. II, p. 261-262 (édition de La Haye, 1703, in-12).

(2) Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 298. — Cerisier, *Histoire générale*, t. VII, p. 358. — Samson, *Histoire de Guillaume III*, t. II, p. 262.

(3) Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 291-292.

(4) Samson, *Histoire de Guillaume III*, t. II, p. 258-259. — Basnage, *Annales*, t. II, p. 293. — Cerisier, *Histoire générale*, etc., t. VII, p. 356.

ennemis de Jean de Witt firent de lui un martyr. Ses trois complices s'étaient réfugiés à l'armée du prince d'Orange, où ils trouvèrent un asile sûr, malgré les recherches des États qui les désignèrent au prince et lui écrivirent : « Nous prenons cette affaire fort à cœur, et nous « avons résolu de faire voir notre ressentiment aux auteurs d'un « crime commis dans la personne de notre premier ministre (1). »

Il s'était à peine écoulé quatre jours depuis l'attentat commis contre le grand pensionnaire, lorsque M. de Groot reparut à La Haye. Il y trouva les esprits agités par cet évènement et surtout par l'effroi de l'invasion dont les progrès paraissaient irrésistibles. On y apprenait d'un moment à l'autre la prise des villes les plus considérables et les plus rapprochées, et l'on y était dans la dernière consternation. M. de Groot rendit d'abord compte de sa mission aux États de Hollande, qui s'assemblèrent le 25. Il demanda les pleins pouvoirs nécessaires pour que la négociation ne restât point infructueuse. La délibération fut extrêmement animée. M. de Groot conseilla de se soumettre aux circonstances, puisque l'on ne pouvait pas les dominer. Il proposa de céder à Louis XIV Maëstricht et quelques-unes des places que les États-Généraux avaient conquises sur les Espagnols dans le Brabant et la Flandre, et qu'on appelait *pays de la généralité*, en payant de plus une somme d'argent pour les frais de la guerre. Il soutint que c'était le seul moyen de conserver la *liberté*, la *religion* et la *souveraineté* des Provinces-Unies. Mais il dit qu'on devait se hâter, parce que le roi de France étendait chaque jour ses conquêtes et avait le dessein de rester dans le pays jusqu'à l'hiver, pour réduire Amsterdam à la faveur des glaces; « après quoi, ajouta-t-il, il fallait s'attendre à « une entière soumission et à un dur esclavage (2). »

Tout le corps de la noblesse partagea l'opinion de M. de Groot et fut d'avis d'un prompt accommodement. Les députés des villes furent plus divisés. Dans la Hollande méridionale, ceux de Dordrecht, de Leyde, de Delft, de Gorcum, de Schoonhoven, se prononcèrent sans hésiter pour les pleins pouvoirs. Il y en eut même qui, dans l'empressement de leurs craintes, dirent que, pendant qu'ils délibéraient sur les moyens de conserver leur liberté, ils s'exposaient à la perdre. Ceux de Rotterdam, de Gouda, de Shiedam, de Brielle, alléguèrent

(1) *Histoire de la vie et de la mort de Corneille et de Jean de Witt*, t. II, p, 435 (édit. d'Utrecht, 1709, in-12). — Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 294. — Cerisier, *Histoire générale*, etc., t. VII, p. [illegible].

(2) Manuscrit n° XXVI, p. [illegible] du liv. XX de l'*Histoire inédite* de M. de Wicquefort.

qu'ils n'avaient pas d'ordre, mais promirent de se rendre à ce qui aurait été résolu par l'assemblée. Dans la Hollande septentrionale, les députés de Haarlem, d'Edam, de Monnikedam, de Purmerend, de Medemblik se rangèrent aux sentimens de la noblesse. Ceux d'Enkuizen et de Hoorn s'abstinrent d'émettre un avis faute d'y être autorisés. Mais les députés d'Amsterdam qu'appuyèrent ceux d'Alkmaar, s'élevèrent contre le parti pusillanime qu'on semblait sur le point de prendre. Enhardis par la sécurité que les eaux de la mer donnaient à leur ville inondée, ils déclarèrent qu'ils avaient toujours été pour la fermeté des résolutions, et qu'ils ne sauraient souscrire à un accommodement sur lequel on ne pourrait pas même s'entendre, car il faudrait acheter la paix des deux rois aux plus dures et aux plus ruineuses conditions. Ils opinèrent pour une résistance courageuse et opiniâtre.

Comme on était loin de l'unanimité nécessaire à une décision, les députés de la noblesse pressèrent ceux des villes de se mettre d'accord et les rendirent responsables des malheurs qu'entraîneraient leurs divisions et leurs retards. Alors les députés de Dordrecht, de Haarlem, de Delft, de Leyde, dirent à ceux d'Amsterdam qu'ils seraient de leur avis si Amsterdam était toute la Hollande, ou si toute la Hollande était comme Amsterdam; puis ils les supplièrent de considérer le danger qui menaçait les autres villes, de songer qu'après qu'elles auraient succombé, la leur ne pourrait pas subsister toute seule, et de ne pas laisser échapper l'occasion qui restait encore de sauver la religion et la souveraineté des Provinces-Unies. Mais ils restèrent inflexibles, et l'on décida de donner vingt-quatre heures aux députés qui avaient besoin d'aller consulter leurs villes, et de se réunir le lendemain 26 juin dans la nuit.

Le lendemain on s'assembla à dix heures du soir. Mais les députés d'Amsterdam et de cinq villes de la Hollande septentrionale défendue contre l'invasion par le Zuyderzée, ne parurent point. Malgré leur absence, les États de la province de Hollande décidèrent à l'unanimité des députés présens qu'on donnerait des pleins pouvoirs pour traiter. Cette résolution fut alors portée à l'assemblée des États-Généraux des sept provinces, où elle rencontra de nouvelles difficultés. Les députés de Zélande, dont la province était couverte du côté de la mer par la flotte, du côté de la terre par la Hollande qui devait être entièrement subjuguée avant que l'armée française approchât de leur frontière, s'opposèrent à un accommodement et conseillèrent la résistance. Les députés d'Utrecht et d'Over-Yssel, dont les provinces

étaient alors en partie occupées, refusèrent d'émettre un avis. De leur côté, les députés de Frise s'abstinrent d'opiner faute d'autorisation. Ceux de Groningue étaient absens, et il n'y eut pour les pleins pouvoirs que ceux de Gueldre dont le territoire avait été déjà conquis. Dans cet embarras, la Hollande, qui était la principale, la plus puissante, la plus étendue, la plus riche des provinces, et en quelque sorte l'ame de la république dont elle dirigeait les conseils et supportait presque toutes les charges, n'hésita point à passer outre. Elle décida au nom des États-Généraux l'expédition des pleins pouvoirs (1). Le greffier Gaspard Fagel s'était élevé contre cette résolution qui blessait ses sentimens et qui n'avait pas été prise selon les formes. Il refusa donc de signer les pleins-pouvoirs, et, lorsque M. de Groot vint les demander, il lui dit en les lui remettant : — « Vous pouvez bien aller vendre votre patrie, mais vous aurez de la peine à mettre l'acquéreur en possession. — Il vaut mieux, répondit M. de Groot, en sauver une partie que la perdre toute. — C'est en vain, lui répliqua M. Fagel, que vous songez à sauver vos terres; on les labourera pour y semer du sel, afin que votre postérité ne puisse en jouir qu'à la quatrième génération (2). » M. de Groot partit avec les pleins-pouvoirs signés par un greffier provisoire et conçus de la manière la plus illimitée. En voici le texte :

« La Haye, 26 juin 1672.

« Les États-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas à tous, etc., savoir faisons, qu'ayant jugé à propos pour le bien de cet état de députer vers le roi très chrétien, et ayant une parfaite connaissance de la suffisance, capacité, fidélité, zèle et affection des sieurs de Guent, de Groot, d'Odyck et Eeck, nous leur avons donné et donnons par ces présentes, signées du président de cette assemblée et contresignées par notre greffier, à tous ensemble, ou à quelques-uns, ou à quelqu'un d'eux en l'absence par maladie ou autre empêchement des autres, plein pouvoir pour, de notre part et en notre nom, négocier,

(1) Toute cette importante délibération est détaillée de la page 129 à la page 139 du liv. XX de l'*Histoire inédite* de M. de Wicquefort, manuscrit n° XXVI, au dépôt des affaires étrangères. — Voir aussi Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 241-245. — Cerisier, *Tableau de l'histoire générale des Provinces-Unies*, t. VII, p. 268-284, qui cite Wagenaar (dont l'histoire est en néerlandais), t. XIX, p. 54 et suiv. — Leclerc, *Histoire des Provinces-Unies*, t. III, p. 280-281.

(2) Page 139 du volume manuscrit XXVI, au dépôt des affaires étrangères.

traiter et conclure avec ladite majesté ou avec ceux de son conseil, qu'il lui plaira commettre pour cet effet, ce qu'ils jugeront nécessaire pour le service et le bien de cet état, leur donnant pour cet effet, et à chacun d'eux, pleine autorité et puissance, promettant de tenir pour bon, ferme et stable, ce qui sera par eux tous, ou par quelqu'un d'entre eux, ainsi négocié, traité et conclu, et d'en faire expédier nos lettres d'agrément et de ratification en bonne et due forme.

« Fait dans notre assemblée, sous notre grand sceau, à La Haye, le 26 juin 1672.

« *Signé :* WASSENAER.

« Par ordonnance desdits seigneurs États-Généraux,
loco graphiarii,

« *Signé :* J. SPRONSSEN (1). »

M. de Groot partit le 27 juin pour retourner près du roi. Il passa par le quartier du prince d'Orange à Bodegrave, et ce prince, auquel il montra son plein pouvoir, se laissant cette fois entraîner à la faiblesse générale, demanda aux États-Généraux l'autorisation de négocier dans son intérêt particulier, et de solliciter une sauve-garde pour ses terres, principalement pour sa seigneurie et sa ville de Grave (2). M. de Groot rejoignit à Rhenen MM. de Guent et d'Odyck, car M. Eeck, désavoué par les États de Groningue dont il était le député, s'était retiré à Amsterdam. Le 29 juin ils présentèrent leur plein pouvoir aux deux ministres de Louis XIV. La négociation fut aussitôt entamée. Les députés hollandais demandèrent pour leur pays la conservation de son système politique, de sa religion, de sa souveraineté, et ils offrirent au roi de France la cession de Maëstricht, avec ses dépendances, six millions de livres pour les frais de la guerre, et même quelques places *de la généralité* (3).

M. de Louvois reçut ces offres avec beaucoup de hauteur. Il demanda dédaigneusement si Maëstricht, que les États-Généraux auraient cédé pour ne point s'exposer à la guerre, leur paraissait une compensation suffisante des trois provinces que le roi avait déjà conquises, et des prétentions qu'il avait sur les autres. Les députés abattus offrirent alors toutes les villes de la généralité en Brabant et

(1) Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 215.

(2) Page 140 du vol. XXVI, au dépôt des affaires étrangères. — Voir aussi Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 215-216.

(3) Page 1[illegible] du vol. XXVI, au dépôt des affaires étrangères.

en Flandre, et dix millions (1). Cette offre devait être acceptée sur-le-champ. Elle donnait à Louis XIV tout le pays qui séparait les Provinces-Unies des Pays-Bas espagnols, depuis la Meuse jusqu'aux bouches de l'Escaut; elle lui donnait Maëstricht, Venloo, Stevenswerd, Bois-le-Duc, Ravenstein, Breda, Steenbergen, Berg-op-Zoom, Hulst, l'Écluse, etc.; elle plaçait la France victorieuse entre la république dépouillée des Provinces-Unies et le territoire isolé des Espagnols; elle lui permettait de faire trembler toujours l'une pour sa liberté, et de rendre désormais impuissans les efforts de l'autre pour le maintien de son existence; par là, elle annulait la Hollande et amenait inévitablement l'incorporation prochaine de toute la Flandre espagnole à la monarchie française. Le but poursuivi par les longues et habiles négociations des quatre années précédentes se trouvait atteint. La politique profonde et nationale qui se proposait d'étendre la France au nord et d'éloigner de ce côté sa frontière trop rapprochée de sa capitale, était enfin réalisée. M. de Lionne n'aurait pas hésité un instant à accepter ces magnifiques conditions, de peur que les Hollandais, revenus de leur terreur ou inspirés par le désespoir, ne les retirassent. Mais ce continuateur des grands desseins d'Henri IV, de Richelieu et de Mazarin, n'existait plus (2). L'héritier imparfait de sa pensée et de son autorité, M. de Pomponne, conseilla au roi de ne pas les refuser (3). Ce fut en vain. Il ne put pas balancer auprès de lui l'ascendant désastreux de Louvois. Cet homme sans mesure et sans habileté qui, malgré l'avis de Turenne et Condé, avait fait commettre la faute militaire de disséminer l'armée et de ralentir l'invasion, fit alors commettre, malgré l'avis du ministre des affaires étrangères, la faute politique de mépriser d'aussi belles offres, et de compromettre cette fois, non plus le moyen, mais le résultat même de l'invasion.

Louis XIV, que sa volonté absolue dans les apparences n'empêchait pas d'être accessible à l'influence d'autrui, privé des sages et tout-puissans conseils de M. de Lionne, était tombé sous l'empire du présomptueux Louvois. Il se laissa persuader par lui que les Provinces-Unies étaient perdues sans remède et qu'elles se résigneraient à tout. Il exigea dès-lors :

(1) Page 142 du vol. XXVI, au dépôt des affaires étrangères.

(2) Il était mort neuf mois auparavant, le 1er septembre 1671.

(3) « Pomponne jugea que le roy ferait bien d'accepter ces offres; mais les sentimens violens et passionnés de Louvois l'emportaient et le firent charger de conditions qui ne pouvaient pas être plus dures après la conquête entière. » (Manuscrit nº XXVI, p. 143 du liv. XX de l'*Histoire inédite* de M. de Wicquefort).

1° Tout le pays de la *généralité* qui lui était offert, c'est-à-dire toutes les possessions des Hollandais dans la Flandre et dans le Brabant, sauf l'Écluse et l'île de Cadsant;

2° La cession de Nimègue et de ses dépendances; des forts de Knotzembourg, de Schenk; de toute la partie de la Gueldre située sur la rive gauche du Rhin; de l'île de Bommel, formée par la Meuse et le Vhaal; de celle de Woorne, des châteaux ou forts de Saint-André, de Crèvecœur et de Lowestein, ce qui portait la frontière de France jusqu'à la ligne du Rhin et du Vhaal;

3° La ville de Delfzil avec vingt paroisses, la ville de Grave, la ville et le comté de Meurs, avec charge de la part des États d'indemniser le prince d'Orange, qui en était le souverain;

4° La renonciation à tenir garnison dans toutes les places de l'empire occupées par ses troupes, et l'abandon de leurs prétentions en sa faveur.

Il offrait comme alternative territoriale de garder toutes les conquêtes qu'il avait faites, à condition que, pour le dédommager de celles qu'il pourrait faire encore, et lier à la frontière de France la province d'Utrecht, celle de Gueldre et le comté de Zutphen, les États-Généraux lui céderaient de plus les villes de Maëstricht et de Wick, de Dhalem, de Fauquemont, de Rolduc dans le pays d'outre-Meuse, la ville et la mairie de Bois-le-Duc, et le fort de Crèvecœur;

5° La liberté pour tous les Français de voyager dans les Provinces-Unies sans être visités ni soumis à des droits de passage;

6° La suppression de tous les édits sur le commerce portés depuis 1662;

7° L'exercice public du culte catholique dans les sept provinces, un traitement convenable fait par chaque état aux curés ou aux prêtres qui desserviraient les églises, et le rétablissement des anciennes commanderies de Malte;

8° Vingt-quatre millions de livres pour les frais de la guerre;

9° Enfin l'envoi d'une ambassade solennelle qui lui présenterait tous les ans une médaille d'or par laquelle la république, en signe d'humilité et de reconnaissance, déclarerait tenir de lui la conservation de la liberté que les rois ses prédécesseurs l'avaient aidée à acquérir (1).

(1) Dépêche de Louis XIV à M. Colbert de Croissy, du camp de Zeist, le 1er juillet 1672. *Correspondance d'Angleterre*, vol. CIII.) — Cette lettre contient le récit de la négociation et les conditions exigées des Hollandais — Voir aussi Basnage, *Annales*, t. II, p. 246 à 248.

Louis XIV exigeait de plus que les États-Généraux renonçassent, en faveur de l'électeur de Cologne, à leurs prétentions sur la ville de Rhynberg; en faveur de l'évêque de Munster, à la seigneurie de Borkeloo, à celles de Groll, de Bredevort et de Lichtenvoorde, et qu'ils satisfissent surtout le roi d'Angleterre (1). C'était pour ce dernier prince qu'il avait demandé la ville de Delfzil avec vingt paroisses, afin de les lui donner en échange de l'Écluse et de l'île de Cadsant, où il ne désirait pas établir la puissance anglaise. Sentant combien il serait avantageux pour lui d'isoler la Hollande des Pays-Bas espagnols en se plaçant entre eux par l'acquisition du pays de *la généralité*, il écrivait : « Il m'importe, en séparant deux puissances qui me « sont légitimement suspectes, de ne pas les réunir en quelque sorte, « selon les accidens qui pourraient arriver à l'avenir, par une troi- « sième que j'établirais en terre ferme (2). »

Ces conditions accablantes et humiliantes consternèrent les plénipotentiaires hollandais. Ils représentèrent tout ce qu'elles avaient d'excessif, et firent observer que la république ne pouvait pas accorder celles qui entamaient le territoire des sept provinces sans se démembrer, celles qui touchaient au commerce sans se ruiner, celles qui concernaient la religion sans se perdre par le renversement de la base fondamentale sur laquelle reposait leur état, et enfin consentir à la députation et à la médaille sans se déshonorer (3). M. de Pomponne était d'avis d'adoucir ces conditions, mais M. de Louvois insista pour qu'on les maintînt, en disant « qu'il connaissait la timidité des Hollandais, qui croiraient avoir gagné tout ce qu'on ne leur ôterait pas (4). » Les plénipotentiaires hollandais n'osèrent pas conclure. Ils demandèrent et ils obtinrent de Louis XIV cinq jours avant de rien décider, et M. de Groot retourna précipitamment à La Haye afin d'instruire les États de ces dures exigences et leur laisser le choix dangereux de s'y soumettre ou de les rejeter. M. de Guent resta seul auprès de Louis XIV, M. d'Odyck ayant accompagné M. de Groot et s'étant ensuite retiré de la négociation lorsqu'il apprit qu'elle était désapprouvée par la Zélande.

Arrivé à La Haye, M. de Groot communiqua les tristes propositions dont il était chargé aux États de Hollande. Il leur dit d'examiner avec

(1) Dépêche de Louis XIV à M. Colbert de Croissy, du 1er juillet 1672.

(2) Dépêche de Louis XIV à M. Colbert de Croissy, du 23 juin 1672. (*Correspondance d'Angleterre*, vol. CIII.)

(3) Manuscrit nº XXVI, p. 146 du liv. XX de l'*Histoire inédite* de Wicquefort.

(4) *Ibid.*, p. 147.

la plus sérieuse attention, sans trouble et sans colère, s'ils étaient en mesure de se défendre contre un ennemi qui avait déjà pénétré jusqu'au milieu de leur pays, et d'entreprendre, dans ce cas, une résistance désespérée. Mais il les engagea, s'ils ne croyaient pas le pouvoir, à continuer la négociation en décidant, ou d'y comprendre les trois provinces envahies, ou de la réduire aux quatre provinces qui ne l'étaient pas encore, ou enfin de traiter pour la Hollande seule qui, séparée des autres, obtiendrait plus aisément de meilleures conditions. Il parut incliner à ne pas rompre la négociation. Mais cette fois l'indignation ranima les courages, et, méprisant les conseils d'une honteuse prudence, on aima mieux périr en se défendant qu'en se soumettant. Toutefois, quelques villes opinèrent encore pour les résolutions pusillanimes. De ce nombre furent Leyde, Dordrecht, Delft et Hoorn. Elles dirent qu'il n'y avait aucun espoir d'arracher à l'ennemi ce qu'il avait conquis, et de conserver contre lui ce qui restait à la république; qu'on ne pouvait se maintenir dans aucune des cinq positions occupées par les faibles troupes des Provinces-Unies; qu'il suffisait à l'armée française d'en forcer une seule pour que toute la Hollande méridionale fût perdue; qu'il fallait donc négocier, et, à la rigueur, traiter uniquement pour la Hollande, si l'on ne voulait pas bientôt demeurer sans patrie.

Cet avis que la faiblesse dont il devait pénétrer les ames rendait au fond moins prudent qu'une résolution téméraire, mais capable, en étant généreuse, d'exalter les courages jusqu'à l'héroïsme, fut combattu par ceux même qui avaient naguère conseillé l'accommodement. Les députés de la noblesse déclarèrent qu'on ne saurait accepter des conditions aussi dures et aussi déshonorantes; qu'à traiter, il ne fallait céder que Maëstricht et Clèves, et comprendre les sept provinces dans la négociation. Haarlem, qui avait été très animée pour la négociation, opina pour la rupture. Enfin M. Hop, pensionnaire d'Amsterdam, représenta que cette négociation avait été entamée sans le consentement des autres provinces, malgré la protestation de la Zélande, et contre l'avis de la principale ville de Hollande; qu'elle mécontentait leurs alliés les Espagnols, qu'elle empêchait les princes de l'Europe alarmés de la grandeur excessive de la France, et disposés dès-lors à ne pas souffrir qu'elle se rendît maîtresse des Provinces-Unies, de marcher à leur secours; qu'on ne devait pas s'effrayer des conquêtes de Louis XIV, qui en était déjà embarrassé parce qu'il fallait y mettre de fortes garnisons, et qui dès-lors n'avait plus les moyens d'en faire beaucoup de nouvelles. Il conclut qu'il fallait

rompre la négociation, et se défendre jusqu'au bout avec la dernière vigueur. Ce généreux sentiment prévalut, et tous les membres de l'assemblée jurèrent de sacrifier leurs biens et leurs vies pour la défense du territoire et le salut de la patrie (1).

Tel fut l'effet des propositions révoltantes remises par M. de Louvois. Elles provoquèrent une résolution désespérée que contribua à faire prendre aussi une révolution populaire qui venait de s'accomplir. Cette révolution devait accompagner et servir le projet d'une résistance nationale. Le parti du stathoudérat, qui avait déjà fait de si grands progrès, fut plus indigné encore que le parti républicain des conditions honteuses auxquelles il fallait traiter avec Louis XIV. Dans les dangereuses extrémités où l'état se trouvait réduit, il regarda le prince d'Orange comme seul capable de conjurer sa perte. Il crut donc le moment venu d'abattre ce parti de Lowestein qui se montrait faible après avoir été imprévoyant, et dont la puissance chancelante ne pouvait pas être soutenue par les frères de Witt, puisque l'un, le ruard (bailli) de Putten, était malade à Dordrecht, et que l'autre, le grand pensionnaire, était retenu au lit par ses blessures. Résolu de rétablir le stathoudérat, et n'espérant pas y faire consentir les membres des États qui naguère en avaient juré l'abolition par l'édit perpétuel, ce parti eut recours aux violences populaires pour les y contraindre. Il commença donc cette révolution par des soulèvemens dans les villes où les régences étaient contraires au stathoudérat, mais où le peuple, les ministres protestans et les milices bourgeoises, lui étaient extrêmement favorables.

La ville de Weere, dont le prince d'Orange était marquis, donna le signal en Zélande. Celle de Dordrecht, patrie des de Witt et depuis long-temps à la tête des régences républicaines, la suivit de près en Hollande et imprima au mouvement révolutionnaire un caractère plus sérieux. Le peuple insurgé arbora sur les tours de la ville deux drapeaux, l'un orange, l'autre blanc, en plaçant le premier au-dessus du second avec ces mots : *Orange dessus, Witt dessous* (2). Il contraignit en même temps la régence épouvantée d'envoyer une députation au prince d'Orange, de l'appeler du camp de Bodegrave dans la ville, et, quand il y fut, de le proclamer stathouder. Les magistrats de Dordrecht, sous le coup des menaces du peuple, renoncèrent les premiers à l'édit perpétuel, dispensèrent le

(1) Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 249-251.
(2) *Witte* en hollandais signifie *blanc*.

prince d'Orange lui-même du serment qu'il avait prêté de ne jamais accepter le stathoudérat, et l'investirent du titre et du pouvoir qu'avaient possédés ses ancêtres. Le prince ne se contenta point de cette dispense civile et il réclama une dispense religieuse. Deux ministres protestans le délièrent de son serment dans toutes les formes, et son ambition rassurée se donna alors un libre cours (1).

Tous les magistrats signèrent la révocation de l'édit perpétuel, qui fut portée à Corneille de Witt pour qu'il y donnât son adhésion. Mais le ruard de Putten, toujours malade et toujours courageux, répondit qu'on ne lui ferait pas violer le serment qu'il avait prêté aux États, et dont personne n'avait le droit de le dispenser. Le peuple grondait autour de sa maison, et les députés représentèrent au ruard qu'il y avait tout à craindre pour lui s'il ne cédait pas. Mais il leur répondit qu'il avait naguère entendu siffler les boulets à ses oreilles, et qu'il ne redoutait point les cris d'un peuple qui, après tout, n'avait que le pouvoir de le tuer. Il demeura inflexible. Sa femme, accourue auprès de lui avec ses enfans, le conjura alors en pleurant de ne pas se perdre par un refus inutile. Le ruard résista d'abord à ses supplications et à ses larmes. Mais, enfin, se laissant toucher par elles, il signa l'acte de révocation, en ajoutant à son nom les lettres V. C. (*vi coactus*), que le peuple, instruit par un ministre de leur signification, le força encore d'effacer (2). Une fois la révolution commencée dans les villes, elle ne s'arrêta plus. Elle éclata à Rotterdam, à Gouda, à Haarlem, à Delft, à Amsterdam, et enfin à La Haye, où le peuple obligea les États de Hollande à la sanctionner (3).

Ce fut dans la nuit du 1er au 2 juillet que fut adoptée cette grande résolution par l'assemblée des États. Chacun était décidé à la prendre, mais personne n'osait la proposer. L'édit perpétuel, que tous les membres des États avaient juré de ne pas enfreindre, ne leur interdisait pas seulement de rétablir le stathoudérat, mais les obligeait à ne jamais proposer la révocation de cette nouvelle loi fondamentale

(1) Manuscrit n° XXVI, p. 13-19, du liv. XXI de l'*Histoire inédite* de Wicquefort. — Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 284-285. — Cerisier, *Histoire générale*, etc., t. VII, p. 328-332.

(2) Samson, *Histoire de Guillaume III*, t. II, p. 273-274. — *Histoire de Corneille et de Jean de Witt*, t. II, p. 448-449. — Cerisier, *Histoire générale*, etc., t. VII, p. 333-334. — Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 285-286.

(3) Manuscrit n° XXVI, p. 21 du livre XXI de l'*Histoire inédite* de Wicquefort. — Cerisier, *Histoire générale*, etc., t. VII, p. 335-340. — Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 286-287.

de la république. Chez ces hommes honnêtes et religieux, les scrupules de la conscience balançaient le sentiment de la crainte et la puissance de la nécessité. Enfin le député de Rotterdam demanda la permission de reprendre son serment avant d'entretenir l'assemblée d'une chose que chacun comprenait, et qu'il ne pouvait nommer sans parjure. Plusieurs députés réclamèrent une explication plus claire. Mais aucun d'eux ne se souciait de la donner, lorsque le député de Leyde s'écria hardiment qu'il s'agissait, comme tout le monde le voyait bien, de révoquer l'édit perpétuel. L'aveu une fois fait, la délibération marcha rapidement. Les députés s'accordèrent une dispense mutuelle du serment qu'ils avaient prêté cinq années auparavant, et, le lendemain, l'édit perpétuel du 5 août 1667, qui abolissait le stathoudérat, fut aboli lui-même (1).

Quatre jours après, toutes les villes ayant été consultées et s'étant prononcées légitimement, les États de Hollande et de West-Frise proclamèrent à quatre heures du matin : *Guillaume-Henri d'Orange, stathouder, capitaine-général et amiral de leur province* (2). La province de Zélande imita cet exemple, et, le 8 juillet, les États-Généraux ayant confirmé cette haute dignité au prince d'Orange, il vint le 10 à La Haye prêter serment comme stathouder (3). En le nommant, la république sacrifia en partie la liberté de ses institutions à l'indépendance de son territoire, et chercha son salut, ainsi que le font tous les peuples libres lors des grandes crises, dans l'unité de commandement et la dictature militaire.

L'élévation du prince d'Orange excita un grand enthousiasme dans les provinces qui n'étaient pas encore envahies. On se persuada, sous l'empire des vieux et des patriotiques souvenirs, que le descendant de Guillaume et de Maurice d'Orange, qui avaient fondé et défendu la république contre les armes espagnoles, saurait la délivrer de l'invasion française. On crut que l'électeur de Brandebourg, son parent, qui s'était engagé, par le traité de Cologne sur la Sprée, conclu le 26 avril 1672, à secourir les Provinces-Unies avec une armée de vingt mille hommes, n'hésiterait plus à faire marcher ses troupes. On s'attendit à ce que l'empereur Léopold, pressé par la reine d'Espagne et par l'électeur de Brandebourg, de ne pas laisser succomber une république dont la ruine entraînerait la perte des Pays-Bas et

(1) Samson, *Histoire de Guillaume III*, t. II, p. 275-276. — Basnage, *Annales*, t. II, p. 288. — Cerisier, *Histoire générale*, etc., t. VII, p. 341-345.

(2) Manuscrit nº XXVI, p. 25-26 du liv. XXI de l'*Histoire inédite* de Wicquefort.

(3) *Ibid.*, p. 27-34; et Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 289.

porterait la frontière de la France jusqu'à la Westphalie, romprait avec Louis XIV pour prévenir un aussi grand bouleversement territorial (1). On espéra surtout que le stathoudérat conféré au prince d'Orange comblerait les vœux du roi d'Angleterre, son oncle, et le détacherait de l'alliance française. Cette dernière espérance n'était pas sans quelque fondement. On connaissait, dans les Provinces-Unies, l'extrême mécontentement qu'avait fait éprouver en Angleterre l'union de Charles II avec Louis XIV pour écraser une république protestante. L'opinion publique s'y était universellement déclarée contre une guerre dont les succès étaient aussi menaçans pour la religion et pour la liberté de la Grande-Bretagne que pour l'indépendance des Provinces-Unies. Aussi, par un instinct prévoyant, s'était-on élevé de toutes parts contre les projets sinistres qu'on supposait à Charles II en le voyant allié au chef du catholicisme et de la monarchie absolue en Europe. M. Colbert de Croissy, ambassadeur de Louis XIV à Londres, écrivait à sa cour : « On aura « beaucoup de peine à contenir les malintentionnés dans le devoir, « car il est certain que la déclaration que le roi d'Angleterre a fait publier pour la liberté de conscience, les indices ou plutôt les preuves « manifestes que le duc d'York a données de sa conversion et les soupçons qu'on a aussi de celle du roi, ont si fort irrité contre le gou« vernement toutes les autres religions, qu'on ne voit que libelles et « qu'écrits séditieux. Le comte d'Arlington m'en a fait voir un qui « fait connaître au vrai les desseins du roi d'Angleterre et tend à « remuer les protestans et les presbytériens contre l'ennemi com« mun qu'il dit être le pape, le roi d'Angleterre et ses ministres (2). »

Ces sentimens avaient acquis encore plus de vivacité par les victoires de Louis XIV. L'envie s'était ajoutée à la crainte. « L'heureux « succès des glorieuses entreprises de votre majesté, écrivait M. Col« bert de Croissy à Louis XIV, excite beaucoup la jalousie chez ses « voisins. Aussi n'omet-on rien, principalement au lieu où je suis, « pour en interrompre le cours. L'ambassadeur d'Espagne y fait tout « ce qu'il peut tant par lui-même que par les partisans du roi son « maître, et il n'a pas de peine à attirer dans ses sentimens et le

(1) C'est ce qui arriva. L'empereur Léopold conclut à Berlin avec l'électeur de Brandebourg, le 29 juin, un traité ratifié le 13 juillet pour protéger l'empire, et à La Haye, avec les États-Généraux, le 25 juillet, un traité ratifié un mois après, et par lequel il s'engagea à secourir les Provinces-Unies.

(2) Dépêche de M. Colbert de Croissy à Louis XIV, du 7 juin 1672. (*Correspond. d'Angl.*, vol. CIII.)

« peuple et les principaux de cette cour, qui ne cessent de blâmer « le roi, le duc d'York et les principaux ministres, et de crier qu'il « est de l'intérêt de l'Angleterre de s'opposer plutôt que de con- « courir à la grandeur de votre majesté (1). »

Le peuple, la cour, et, parmi les ministres même, le duc de Buckingham, naguère si zélé pour l'alliance française, montraient les appréhensions les plus grandes des progrès de Louis XIV. Charles II, dont la volonté était cependant si mobile, conservait seul toute la fermeté de ses précédentes résolutions. Loin de s'alarmer des conquêtes de Louis XIV, il en montrait de la joie (2), et il disait à M. Colbert de Croissy « que, malgré les intrigues de sa cour et l'animosité « de son peuple contre l'union qu'il avait faite avec le roi très-chré- « tien, lui et son frère étaient inébranlables, et qu'ils se mettraient « en état de maintenir cette union envers et contre tous (3). »

Ce fut au milieu de cette agitation des esprits que les députés hollandais débarquèrent en Angleterre. M. Boreel, l'ancien ambassadeur des Provinces-Unies, qui n'était pas encore parti de Londres, avait vainement demandé pour eux des passeports à Charles II. Ce prince lui avait répondu qu'il ne voulait rien entendre que de concert avec Louis XIV. En apprenant l'arrivée de MM. d'Halewyn et de Dyckweld sur les côtes de la Grande-Bretagne, il les avait menacés de les faire enfermer à la Tour pour être venus dans son royaume sans avoir obtenu des passeports. Ils avaient noblement répondu qu'ils étaient prêts à s'y rendre pourvu qu'ils y trouvassent des commissaires chargés de négocier la paix avec eux. Charles II craignant, s'ils approchaient de Londres, que le peuple ne se livrât à de dangereuses démonstrations, les fit conduire au château de Hamptoncourt, où, gardés étroitement, ils ne purent communiquer avec personne (4).

Pendant qu'il agissait avec cette sincérité et cette vigueur, Louis XIV, qui ne voulait lui donner aucun sujet de défiance et aucun prétexte d'abandon, l'avait fait prévenir avec la plus grande diligence de toutes les démarches et de toutes les propositions des États-Généraux. Ne se bornant point à les communiquer à l'ambassadeur anglais, Godolphin, qui le suivit pendant toute cette campagne, il les avait transmises à M. Colbert de Croissy pour qu'il en instruisît directement Charles II.

(1) Dépêche de M. Colbert de Croissy à Louis XIV, du 20 juin 1672.

(2) *Ibid.*, du 16 juin 1672.

(3) *Ibid.*

(4) Lettre des députés hollandais au greffier Gaspard Fagel, datée de Hamptoncourt, le 20 juillet 1672, dans Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 452-453.

Après lui avoir exposé les offres des États-Généraux et ses demandes pour lui et pour ses alliés, il ajoutait : « J'ai voulu vous faire savoir, « sans perdre de temps, l'état de l'affaire pour que vous appreniez au « roi d'Angleterre que, non-seulement je n'ai point voulu admettre « une négociation de paix sans savoir son sentiment, mais même « sans y faire la même mention de ses intérêts que des miens. Je ne « doute pas qu'il n'en ait usé de la même manière à mon égard, « puisque j'ai appris qu'en même temps que les États avaient envoyé « vers moi, ils avaient fait passer une semblable députation en An- « gleterre (1). »

Afin de prendre part aux négociations sérieuses entamées au camp de Louis XIV, Charles II résolut d'y envoyer lord Halifax, membre de son conseil privé, que devaient suivre bientôt le duc de Buckingham et le comte d'Arlington, ses deux principaux ministres. Malgré cette résolution, le duc de Buckingham engagea, avant de partir, une négociation détournée avec les députés hollandais, par l'entremise de leur secrétaire nommé Kingscot. Il aurait voulu conclure une paix séparée, mais les députés n'avaient pas les pouvoirs nécessaires pour accorder les conditions qu'il exigeait d'eux. Charles II désavoua cette négociation, assurant à M. Colbert qu'il en avait fait honte au duc de Buckingham. Il ne songea « qu'à continuer la « guerre en amusant, dit M. Colbert, le public d'une espérance de « paix pour empêcher qu'il ne se formât de ligue en faveur des Hol- « landais (2). »

Devancés par lord Halifax, qui se rendit directement au camp de Louis XIV, le duc de Buckingham et le comte d'Arlington s'embarquèrent, au commencement de juillet, pour aller négocier sur le continent. Ils avaient les pleins pouvoirs de Charles II, qui leur donna l'ordre d'agir d'un parfait accord avec les commissaires du roi de France. Les plénipotentiaires britanniques voulurent passer par la Hollande, afin de proposer des avantages particuliers au prince d'Orange et le décider à un prompt accommodement. Ils arrivèrent à La Haye le 5 juillet, au moment où les villes et les États lui décernaient le titre de stathouder. Le peuple, de plus en plus rassuré sur les dispositions du roi d'Angleterre par cette élévation de son neveu, accueillit ses ambassadeurs comme des envoyés de paix et des protec-

(1) Lettre de Louis XIV à M. Colbert de Croissy, du camp de Doësbourg, le 23 juin 1672. (*Corresp. d'Angl.*, vol. CIII.)

(2) Dépêche de M. Colbert de Croissy au marquis de Pomponne, du 27 juin 1672. (*Ibid.*)

teurs de la république. Le duc de Buckingham et le comte d'Arlington traversèrent La Haye au milieu des plus touchantes acclamations, et les témoignages d'un peuple qui mettait en eux son espoir durent les remplir de trouble et de regret. Aussi le duc de Buckingham, qui n'aurait pas voulu la ruine des Provinces-Unies et qui aimait mieux tromper que déplaire, ayant rendu visite à la princesse douairière d'Orange, lui dit pour la rassurer *qu'ils étaient bons Hollandais.* — *Il suffirait*, lui répondit-elle, *que vous fussiez bons Anglais* (1). Ils allèrent ensuite au camp de Bodegrave, où ils eurent de longues conférences avec le prince d'Orange. Celui-ci, qui avait reçu des États le pouvoir de traiter, n'offrit pour le roi de France que Maëstricht et les places du Rhin. Le duc de Buckingham parut donner d'abord au prince d'Orange des espérances que le comte d'Arlington mit tous ses soins et toute son honnêteté à lui enlever. Mais à la fin le duc de Buckingham lui-même, faisant céder ses sentimens particuliers à ses ordres, le pressa d'accepter les conditions des deux rois; et comme le prince s'obstinait, il lui dit : *Les glaces de l'hiver feront bientôt tomber ce que les inondations de l'été ont conservé. Ne voyez-vous pas que la république est perdue?* — *Je sais un sûr moyen de ne pas le voir*, répondit résolument le prince d'Orange; *c'est de périr dans le dernier retranchement* (2).

N'ayant pu obtenir du stathouder aucunes concessions satisfaisantes, les plénipotentiaires anglais se rendirent auprès de Louis XIV, qu'ils trouvèrent au camp de Zeist, à deux lieues d'Utrecht, avec lord Halifax et le duc de Montmouth. Les propositions du prince d'Orange ne pouvaient pas convenir au roi victorieux qui avait refusé celles de M. de Groot et qui persistait avec opiniâtreté dans les siennes. Louis XIV, s'appuyant sur les traités conclus, n'eut pas de peine à faire souscrire les ambassadeurs britanniques aux conditions qu'il avait exigées, en ajoutant toutes celles qui pouvaient convenir à leur maître touchant l'honneur du pavillon, le droit de pêche, la possession des côtes de Zélande, et même le gouvernement absolu du reste de la république pour son neveu, le prince d'Orange.

On résolut alors de faire une dernière tentative pour séduire l'ambition de ce jeune prince. Les ambassadeurs anglais envoyèrent MM. Sylvius, Seymour, Jermyn, neveu du comte de Saint-Albans, du camp de Zeist au camp de Bodegrave, pour lui offrir la souveraineté hérédi-

(1) Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 225. — Cerisier, *Histoire générale*, etc., t. VII, p. 305-306.

(2) Cerisier, p. 307.

taire de sa patrie. Le prince d'Orange répondit froidement qu'on lui faisait cette proposition vingt-quatre heures trop tard, puisqu'il venait de prêter serment aux États en qualité de stathouder. M. Sylvius, lui ayant rappelé avec une hardiesse blessante qu'il avait aussi juré de ne jamais accepter l'offre du stathoudérat, et qu'ayant enfreint le premier serment, il lui était bien permis de manquer au second, le prince fut profondément irrité; mais il se contint, et il répliqua avec calme que les États qui avaient eu le pouvoir de faire l'édit perpétuel avaient eu le droit de le révoquer, et que, dégagé par eux de son serment, il avait pu accepter d'eux le stathoudérat sans aucun scrupule (1). Il ajouta qu'ayant l'honneur d'être sorti du sang royal d'Angleterre, le roi de la Grande-Bretagne aurait grand sujet de le désavouer pour son parent s'il renonçait ainsi à sa réputation et à sa conscience, et il finit en disant qu'il s'embarquerait pour Batavia *plutôt que de signer la ruine de la république et de recevoir la souveraineté des mains de ses ennemis* (2).

Il n'y avait plus rien à attendre de la volonté froide et inflexible du nouveau chef de la république. Les deux rois confirmèrent alors leurs anciens engagemens par un traité que signèrent, le 16 juillet, au camp d'Heeswick, près de Bois-le-Duc, les ambassadeurs de Charles II et les deux ministres de Louis XIV, MM. de Pomponne et de Louvois. On s'obligea des deux côtés à ne faire ni paix ni trève avec les États-Généraux sans y consentir de part et d'autre, à se communiquer les propositions qu'on recevrait mutuellement, et à ne traiter jamais qu'aux conditions remises à M. de Groot pour la France, et aux conditions suivantes pour l'Angleterre (3) :

1° L'abaissement du pavillon des flottes entières des Provinces-Unies, qui seraient tenues d'abattre leur mât de hune devant un seul navire anglais, dans toute la mer britannique jusqu'aux côtes de Hollande;

2° La liberté accordée aux Anglais demeurés dans la colonie de Surinam d'en sortir pendant une année entière avec tous leurs biens;

3° Le bannissement du territoire de la république de tous les réfugiés anglais qui avaient été déclarés coupables du crime de lèse-majesté, ou qui avaient écrit des libelles séditieux contre le roi, ou qui avaient conspiré contre lui;

(1) Manuscrit n° XXVI, p. 107-167 du livre XX de l'*Histoire inédite* de Wicquefort.

(2) Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 255-256.

(3) Ce traité est au dépôt des affaires étrangères.

4° Un million de livres sterling pour les frais de la guerre, dont 400,000 payables au mois d'octobre et le reste par annuités de 100,000 liv. sterl.;

5° Une redevance annuelle de 10,000 liv. sterl. pour la pêche du hareng sur les côtes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande;

6° La souveraineté de ce qui resterait des Provinces-Unies, après la part qui en serait détachée pour les deux rois et leurs alliés, en faveur du prince d'Orange, ou tout au moins la perpétuité du stathoudérat dans sa famille;

7° Un traité de commerce qui réglerait avantageusement les rapports des négocians anglais dans les Indes;

8° Enfin la remise de l'Écluse des îles de Walcheren, de Cadsant, de Gorée, de Woorne, pour servir de garantie à l'exécution des conditions précédentes (1).

Louis XIV s'applaudit beaucoup d'avoir lié étroitement le roi d'Angleterre, et de s'être assuré qu'il ne négocierait pas séparément. Il exprima sa satisfaction par de riches présens diplomatiques aux signataires du traité (2), et il écrivit à Charles II : « La justice et la « fermeté réciproques avec lesquelles nous avons formé notre al- « liance ont servi d'un solide fondement à la guerre que nous nous « sommes obligés d'entreprendre. La fidélité avec laquelle nous la « maintenons contribuera principalement à continuer les heureux « succès de cette même guerre, ou à la terminer par une paix hono- « rable. Les ambassadeurs extraordinaires de votre majesté, qui nous « ont été également recommandables par leur rang, leur mérite et « la juste confiance que votre majesté a en eux, lui témoigneront « qu'ils ont trouvé en nous les mêmes sentimens qu'ils étaient « chargés de nous faire connaître de sa part; qu'ils nous ont vu au « milieu des progrès si grands et si heureux dont il a plu à Dieu de « bénir nos armes, toujours prêt à en arrêter le cours, lorsque nous « le pourrons faire à des conditions sûres, équitables et glorieuses, « et toujours dans la constante résolution de n'admettre aucune pro-

(1) Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 257. — Cerisier, *Histoire générale*, etc., t. VII, p. 309-318.

(2) « Il donna au duc de Buckingham une boîte à portrait enrichie de diamans d'une valeur de 28,000 liv. tournois; au comte d'Arlington, une boîte semblable de 12,900 liv., avec une bague d'un diamant de 36,000 liv.; au duc de Montmouth, une bague d'un diamant de 17,500 liv.; à lord Halifax, une boîte à portrait enrichie de diamans de 10,540 liv. » (Registre des présens diplomatiques, au dépôt des affaires étrangères.)

« position de nos ennemis, sans la communiquer en même temps à « votre majesté, et sans faire un seul intérêt de nos intérêts com-« muns (1). »

En même temps les ambassadeurs britanniques envoyèrent au prince d'Orange, par M. Sylvius, les conditions auxquelles les deux rois consentaient à la paix avec les États-Généraux, et le traité d'étroite union qu'ils venaient de conclure entre l'Angleterre et la France. Afin de lui ôter l'espérance qu'il pouvait fonder encore sur leur désaccord, ils lui écrivirent : « Votre altesse ne trouvera pas mauvais « qu'ayant remarqué ce que les députés de MM. les États, envoyés « aux deux rois, ont fait pour leur donner de la jalousie l'un contre « l'autre, comme si leur intention était de trouver leur compte à part, « nous lui envoyions aussi la copie de l'acte que nous venons de faire « avec MM. les commissaires de sa majesté très chrétienne, par lequel « les États verront ce qui en est, et les mesures qu'ils auront à garder « à l'avenir dans leur désir de faire la paix (2). » Ils le prièrent en même temps de leur renvoyer dans dix jours la réponse des États aux propositions des deux rois (3).

En recevant communication des demandes des deux rois, dont la sollicitude pour lui semblait même destinée à le compromettre vis-à-vis des États, le stathouder se montra fort indigné. Il se rendit sur-le-champ à La Haye, pour les faire connaître aux États-Généraux, qui partagèrent ses sentimens (4), et qui, le 21 juillet, à sept heures du soir, les rejetèrent en ces termes : « Ayant été délibéré « sur les conditions de paix proposées par le seigneur roi de France « et par le seigneur roi d'Angleterre, après avoir pris le très prudent « avis de son altesse, il a été trouvé bon et arrêté de déclarer par les « présentes que, bien que leurs hautes puissances fussent très aises « de voir la paix rétablie entre lesdits seigneurs rois de France et de « la Grande-Bretagne et cet état, néanmoins les conditions dont il « vient d'être parlé sont si dures et si insupportables, que leurs « hautes puissances ne se pourront jamais résoudre à les accepter, « mais qu'elles se trouvent forcées de défendre cet état et ses habi-« tans de tout leur pouvoir, et d'attendre le succès qu'il plaira à Dieu

(1) Lettre de Louis XIV à Charles II, du camp de Boxtel, du 17 juillet 1762. (*Corresp. d'Angl.*, vol. CIII.)

(2) Lettre du duc de Buckingham et du comte d'Arlington au prince d'Orange, du camp de Boxtel, le 17 juillet 1762. (*Ibid.*)

(3) *Ibid.*

(4) Samson, *Histoire de Guillaume III*, t. II, p. 311.

« de leur donner (1). » Pour toute réponse aux propositions des deux rois, le prince d'Orange envoya cette déclaration des États (2).

Après avoir signé le traité d'Heeswick, les ambassadeurs anglais, ne se bornant point à unir les forces de leur pays avec celles de la France contre la république aux abois, cherchèrent à détacher le seul et faible allié qui l'eût encore secourue. Ils prirent congé de Louis XIV et se rendirent à Anvers. Là ils virent le comte de Monterey et lui représentèrent le danger auquel il exposait les Pays-Bas espagnols en assistant les Hollandais; ils le menacèrent de la guerre s'il continuait à les défendre, et ils l'engagèrent même à s'emparer, pour le compte de son roi, des places où ses troupes avaient été admises comme auxiliaires. L'honneur castillan se révolta à cette odieuse ouverture, et le fils de don Louis de Haro répondit avec une fierté indignée : « Que la postérité ne reprocherait jamais au roi ca- « tholique d'avoir trahi des amis qu'il avait promis de secourir, ni « à la nation espagnole d'avoir suivi un aussi détestable conseil (3). »

Cependant le stathouder n'avait pas encore perdu tout espoir de détacher l'Angleterre de la France. Il essaya d'empêcher Charles II de ratifier le traité d'Heeswick en lui offrant toutes les satisfactions qu'il pouvait désirer. Lorsque M. Sylvius retourna en Angleterre, il le chargea de proposer à son roi le salut du pavillon tel qu'il l'exigeait, la propriété de l'île de Surinam, une subvention annuelle de 100,000 livres tournois pour la pêche du hareng, quatre millions pour les frais de la guerre, et la cession de l'Écluse comme garantie et jusqu'à l'accomplissement des autres conditions, s'il consentait à faire une paix séparée avec les Provinces-Unies (4). Mais Charles II, fidèle à ses animosités contre la Hollande et à l'alliance française, rejeta ces offres et ratifia le traité d'Heeswick. Il ordonna aux députés hollandais qui étaient encore à Hamptoncourt et qu'il avait gardés comme otages de M. Sylvius, de sortir de son royaume, et

(1) Extrait des registres des résolutions des hauts et puissans seigneurs des États-Généraux des provinces-unies des Pays-Bas. Signé par le greffier, M. Gaspard Fagel.

(2) Dépêche de M. Colbert de Croissy à Louis XIV, du 11 août 1672. — « Il n'a pas seulement daigné, dit-il, donner des réponses aux conditions sous lesquelles votre majesté et le roi d'Angleterre voulaient bien lui accorder la paix; mais il a envoyé un extrait du registre des délibérations des États-Généraux, par lequel il traite les conditions de dures et d'insupportables. » (*Corresp. d'Angl.*, vol. CIII.)

(3) Manuscrit nº XXVI, p. 178 du liv. XX de l'*Histoire inédite* de Wicquefort.

(4) Dépêche de M. Colbert de Croissy à Louis XIV, du 8 août 1673. (*Correspond. d'Angl.*, vol. CIII.)

il dit à M. Colbert de Croissy « qu'il voyait bien que l'insolence de « cette république n'était pas encore abattue, et qu'il ne fallait plus « songer qu'à la réduire par terre et par mer à la dernière extré- « mité (1). »

Il ne restait plus qu'à combattre. Le prince d'Orange fit afficher sur toutes les places publiques de la Hollande les conditions déshonorantes proposées par les deux rois, et la république retrouva dans le désespoir le courage que lui avait fait perdre la rapidité de ses désastres. On ouvrit toutes les écluses, on brisa les digues, on inonda tout ce qui pouvait être inondé encore, et l'on s'apprêta bravement à se défendre (2). Cette détermination était d'autant plus hardie, au moment où elle fut prise, que les troupes de terre étaient peu nombreuses et peu résolues, que le prince d'Orange manquait même de boulets et n'avait que soixante quintaux de poudre.

Heureusement la république venait d'échapper, par l'assistance inattendue de la mer, à une descente qui aurait achevé de la perdre. Ruyter, n'ayant que quarante-sept vaisseaux imparfaitement équipés et approvisionnés, douze frégates et une vingtaine de brûlots, avait reçu l'ordre de ne pas attaquer les flottes combinées d'Angleterre et de France qui, après s'être ravitaillées, s'avançaient, fortes de cent soixante voiles, pour opérer le débarquement qu'avait empêché la bataille de Solbaie. L'amiral hollandais devait surveiller leurs mouvemens, et il se posta à Gorée. Après avoir paru à la vue de Schevelingh, village voisin de La Haye, les deux flottes combinées, au lieu de se porter sur la Zélande, que couvrait Ruyter, se dirigèrent vers le Texel, dans l'intention de débarquer leurs troupes sur les côtes de la Hollande septentrionale et de combiner les opérations de l'armée navale avec celles de l'armée de terre. Le 14 juillet, elles attendirent le flux de la marée pour entrer dans le Texel. Mais un vent de nord-ouest qui venait de souffler avec force, avait refoulé et amoncelé les eaux dans la mer fermée du Zuyderzée; en sorte que ce jour-là, ce qui ne se voyait jamais à une pareille époque de l'année, le reflux dura douze heures au lieu de six, et les empêcha de pénétrer dans le Zuyderzée. Ce mouvement extraordinaire des eaux annonçait la tempête. Elle se déchaîna le lendemain avec violence, dura plusieurs jours, dispersa les deux flottes qui, battues par les vents, perdirent plusieurs vaisseaux de guerre et de charge,

(1) Dépêche de M. Colbert de Croissy à Louis XIV, du 8 août 1673.

(2) Manuscrit n° XXVI, p. 31 du liv. XXI de l'*Histoire inédite* de Wicquefort.

renoncèrent à leur entreprise, et rentrèrent dans les ports (1) sans avoir même pu surprendre les navires hollandais qui arrivaient chargés des richesses des Indes orientales, et qui trouvèrent un refuge à l'embouchure de l'Ems (2).

Mais ce qui contribua plus encore que la tempête à sauver la république, fut le ralentissement des opérations militaires causé par l'affaiblissement de l'armée d'invasion. On éprouva alors les fâcheuses conséquences de la faute qu'avait conseillée M. de Louvois en faisant décider qu'on garderait un si grand nombre de places. L'armée, *épuisée par plus de cinquante garnisons* (3), fut hors d'état de rien entreprendre de sérieux. Turenne, qui était entré dans Nimègue le 9 juillet, s'empara encore le 19 de Crèvecœur, et le 22 de Bommel (4). Mais ce fut le terme de ses conquêtes. Il est vrai qu'après la prise de ces deux dernières places on menaça la Hollande sur une ligne continue depuis la mer jusqu'à la Meuse, par Naarden sur le Zuyderzée, Woerden sur le vieux Rhin, Bommel sur le Vhaal, et Crèvecœur sur la Meuse. Placée dans ces positions avancées, l'armée eut l'ordre de ne plus rien entreprendre (5), et elle attendit l'hiver, pour pénétrer, à l'aide des glaces, jusqu'au centre de la Hollande. Louis XIV partit le 26 juillet du camp de Boxtel, traversa les Pays-Bas espagnols avec une forte escorte de cavalerie, et se rendit à Saint-Germain, où il arriva le 1er août au soir. Il avait nommé le maréchal de Turenne gouverneur de la province d'Utrecht, et l'avait laissé comme généralissime de ses troupes (6).

Pendant que tout cela se passait, la haine contre les frères de Witt ne se calmait point, malgré les blessures de l'un et la maladie de l'autre. Le grand pensionnaire, que son intégrité aurait dû mettre au-dessus de tout soupçon, et qui, pendant deux années consécutives, avait pressé vainement les États-Généraux de pourvoir à la défense de la république, accusé dans des libelles de concussion et de trahison, se crut obligé de se justifier devant les États. — « Quoique j'aie toujours « été du sentiment, leur écrivit-il, qu'on ne pouvait mieux détruire « ces sortes de calomnies qu'en les méprisant et en faisant voir qu'on

(1) Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 262-263.
(2) *Vie de Jacques II*, t. I, p. 250-251. — Lingard, t. XII, p. 328.
(3) *Histoire de Turenne*, t. I, p. 462.
(4) *OEuvres de Louis XIV*, t. III, p. 135.
(5) « *Que je ne veux plus qu'on fasse rien.* » (AGENDA de Louis XIV, *OEuvres*, t. III, p. 235.)
(6) *OEuvres de Louis XIV*, t. III, p. 250-251.

« n'y est pas sensible, cependant comme il y a cette fois une accusa-
« tion positive d'avoir détourné les deniers consacrés aux dépenses
« secrètes, j'ai jugé à propos, n'étant pas en état de paraître en per-
« sonne dans l'assemblée de vos nobles et grandes puissances, à cause
« de mes blessures, de les informer sincèrement par les présentes de
« la vérité du fait (1). » Il n'eut pas de peine à se justifier, car il prouva que vu, comme il le disait, le *naturel méfiant de la nation*, il n'avait voulu se charger du maniement d'aucuns deniers publics. Dans la noble générosité de son ame, espérant que le stathouder, qui se disait encore son ami affectionné, lui rendrait publiquement justice, comme il n'eût pas manqué de le faire envers lui, il invoqua son témoignage. Mais le prince d'Orange ne répondit à sa lettre que dix jours après l'avoir reçue. Calculant, dans cette tardive réponse, toutes ses paroles avec l'habileté froide d'un ambitieux, il laissa le grand pensionnaire sous le poids de tous les reproches qui le rendaient l'objet de la défiance et de l'animosité populaires. Il dit qu'il n'avait aucune connaissance du fait de détournement d'argent, à l'égard duquel le grand pensionnaire ne pouvait pas invoquer de meilleur témoignage que celui des députés des États. Quant à l'insuffisance des préparatifs pour la défense de la république, il répondit : que, *distrait par tant d'affaires, dans ces temps malheureux, il ne lui avait pas été possible de s'engager dans la recherche des choses passées, et de savoir ce qui manquait à l'armée, et à qui en était la faute. C'est pourquoi*, ajouta-t-il avec des éloges qui dans le moment semblaient ironiques, *vous trouverez bien mieux la justification que vous attendez de moi dans les actions de prudence que vous avez faites* (2).

De son côté, Ruyter, instruit des accusations dont Corneille de Witt avait été l'objet pendant la dernière campagne navale, le justifia publiquement dans une lettre qu'il écrivit aux États de Hollande : « Je
« me trouve obligé, leur dit-il, pour mon propre honneur et pour la
« défense de la vérité et de la justice, de déclarer dans la sincérité
« de mon cœur, à vos nobles et grandes puissances, que le ruard de
« Putten, en qualité de député et commissaire de la flotte, a vécu
« avec moi dans une union vraiment fraternelle et dans une amitié
« cordiale, sans qu'il y ait jamais eu entre nous la moindre mésintel-
« ligence; qu'il a toujours marqué une grande ardeur d'en venir aux

(1) Son mémoire aux États est dans Basnage, t. II, p. 295-296, et dans l'*Histoire de Corneille et de Jean de Witt*, t. II, p. 457-463.

(2) Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 195-197.

« mains avec les ennemis, et qu'il n'a jamais moins fait paraître d'ani-« mosité à l'égard des Français que des Anglais; que ce fut lui qui, « au conseil de guerre, proposa d'attaquer l'ennemi, et qu'il appuya « sa proposition de raisons si fortes, que la résolution en fut prise « unanimement, qu'il fit voir pendant la bataille une fermeté extraor-« dinaire, et se montra disposé le lendemain à recommencer le « combat que n'accepta point la flotte ennemie (1). » Ce noble personnage suppliait les États *de désabuser ceux qui étaient prévenus d'une fausse opinion sur ce sujet*. Mais, loin de servir le ruard, il se compromit lui-même auprès d'un peuple passionné, qui ne voulait pas être éclairé sur les hommes qu'il détestait.

Les fougueux partisans du stathouder nourrissaient contre le grand pensionnaire et contre le ruard des ressentimens implacables. Ces ressentimens, provoqués par les souvenirs du passé, étaient entretenus par la défiance de l'avenir. M. de Witt, bien que discrédité, conservait encore la position supérieure qui faisait de lui le premier personnage civil de la république. Ses amis, dont le zèle était alors refroidi par la frayeur, dominaient toujours dans l'assemblée des États, et occupaient les régences des villes. On craignait, dans le parti du stathouder, que les vicissitudes des évènemens et l'inconstance du peuple, si fréquente dans les pays libres, ne le relevassent après l'avoir abattu. On redoutait tout au moins, entre le prince d'Orange et lui, un arrangement qui aurait mis l'inexpérience du stathouder à la merci de l'habileté du grand pensionnaire, et qui aurait privé ses amis des emplois politiques dans lesquels cette réconciliation aurait maintenu ses adversaires.

Le prince d'Orange avait offert en effet à M. de Witt, s'il voulait s'unir à lui, de lui conserver son ancienne autorité et de se conduire par ses conseils. Mais M. de Witt, outre la difficulté qu'il devait trouver à devenir le second dans l'état après avoir été si long-temps le premier, avait compris tous les obstacles qui s'opposaient à une semblable union. Il avait répondu avec un grand bon sens et une noble honnêteté : « Les peuples me haïssent sans que je leur en aie « donné aucun sujet. Ces sortes de haines sont ordinairement les plus « violentes. Son altesse ne retirerait donc pas de mes services tout « l'avantage qu'elle en pourrait attendre. Tout ce qui passerait par « mes mains serait suspect, et, quelque précaution que je prisse, on

(1) Cette lettre est du 4 août. Elle est en entier dans Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 301-302, et dans l'*Histoire de Corneille et de Jean de Witt*, t. II, p. 501-505.

« me rendrait toujours responsable des mauvais succès. Je souhaite « de tout mon cœur que les desseins du prince réussissent pour le « bien de l'état, mais il a besoin d'une autre personne que moi pour « le seconder. Quant à l'offre de me conserver le même crédit sous « le stathoudérat, c'est la chose du monde la moins capable de « m'éblouir. Je n'en ai jamais désiré que pour être mieux en état de « rendre service à ma patrie; c'est là l'unique but que je me suis tou- « jours proposé, et je ne souhaite rien pour mon avantage particulier. « Je serais indigne de la confiance que mes maîtres ont eue en moi, « si je continuais de les servir par un principe si lâche et si indigne « d'un honnête homme (1). »

Il refusa donc, et il résolut même de se démettre de sa charge de grand pensionnaire. Le 4 août, se trouvant à peu près guéri de ses blessures dont la plus profonde n'était pas toutefois entièrement fermée, encore faible et pâle, il se rendit au sein des États pour accomplir cette grande résolution, et leur dit :

« Très nobles et très puissans seigneurs, il y a eu dix-neuf ans, « le 30 du mois passé, que j'ai servi dans votre assemblée en qualité « de pensionnaire de Hollande et de West-Frise. Pendant ce temps- « là, l'état a été exposé à de grandes guerres et à d'autres calamités « qui par le secours de Dieu, par la sagesse de vos nobles et grandes « puissances, comme aussi par leur courage et leur conduite, ont été « heureusement terminées ou surmontées. Vos nobles et grandes « puissances savent très bien avec quel zèle et avec quelle étude je « me suis appliqué depuis plusieurs années à détourner les occasions « de mésintelligence et de rupture que nous avons maintenant avec « les puissans ennemis de cet état. Elles n'ignorent pas combien de « fois j'ai pris la liberté de leur représenter les malheurs qui pour- « raient arriver si l'on n'apportait pas sérieusement et de bonne heure « les remèdes nécessaires au mal dont nous étions menacés; mais « Dieu, dans les décrets de sa sainte, bien qu'incompréhensible provi- « dence, a permis que les affaires aient empiré et que l'on en soit « venu à cette guerre funeste, quoique l'état en général et la pro- « vince de Hollande en particulier aient eu assez de temps pour s'y « préparer et se pourvoir de toutes les choses nécessaires à une vi- « goureuse défense ».

Il en appela alors aux registres de l'assemblée et aux souvenirs de

(1) Samson, *Histoire de Guillaume III*, t. II, p. 285-286. — *Histoire de Corneille et de Jean de Witt*, t. II, p 470-472.

ses membres pour attester la diligente sollicitude avec laquelle il avait si souvent proposé de prendre toutes les mesures que réclamait le salut de la république, et, après avoir signalé l'injuste défiance du peuple qui lui attribuait les malheurs publics, quoiqu'il fût, disait-il, *un simple serviteur de l'état exécutant les ordres de ses maîtres*, il ajouta : « On se déchaîne si furieusement contre moi, que je ne puis « juger autre chose, en bonne conscience, sinon que mes services « seraient désormais préjudiciables à l'état, puisqu'il suffirait que « j'eusse été employé à mettre par écrit les résolutions de vos grandes « et nobles puissances pour les rendre désagréables au peuple, qui « ne les exécuterait pas avec autant de promptitude qu'il le faudrait « pour le bien et l'utilité de la patrie. C'est pourquoi j'ai cru que ce « serait faire une chose très avantageuse à l'état que de supplier vos « nobles et grandes puissances, comme je les en supplie très hum- « blement, qu'il leur plût d'avoir la bonté de me dispenser de l'exer- « cice de ma charge (1). »

Sa démission fut acceptée, quoique le collége des nobles et les députés de plusieurs villes ne voulussent pas d'abord y consentir, et on l'appela, selon son désir, à siéger dans le grand conseil (2). Mais sa renonciation au pouvoir ne désarma point ses ennemis. De plus cruelles épreuves lui étaient encore réservées. Ceux qui voulaient la ruine des de Witt, ayant essayé vainement d'y parvenir à l'aide de l'assassinat, recoururent à un moyen plus odieux encore pour la consommer.

Un chirurgien-barbier, nommé Tichelaar, que Corneille de Witt, en sa qualité de ruard de Putten, avait fait condamner pour crime, l'accusa d'avoir comploté la mort du prince d'Orange. Afin de donner quelque fondement à une accusation aussi invraisemblable, il s'était présenté chez le ruard, avait demandé à lui parler en secret, et avait offert de s'ouvrir à lui sur une affaire importante. Le ruard, connaissant la perversité audacieuse de cet homme, avait évité le piége qui lui était tendu, et avait dit à Tichelaar : « Si vous avez quelque chose « d'utile à me découvrir, je suis prêt à vous entendre et à vous secon- « der; mais, si c'est une mauvaise affaire, n'en parlez pas, car je la « dénoncerais tout de suite à la régence ou à la justice (3). » Tichelaar

(1) *Histoire de Corneille et de Jean de Witt*, t. II, p. 473-480. — Samson, *Histoire de Guillaume III*, t. II, p. 379-383. — Basnage, *Annales*, t. II, p. 308-309.

(2) Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 309.

(3) Lettre de Jean de Witt à Ruyter, dans Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 299-300.

l'avait alors quitté, et s'étant rendu auprès de M. d'Albrantsweert, maître d'hôtel du prince d'Orange, de M. de Zuylestein, son oncle naturel, il avait accusé Corneille de Witt d'avoir voulu le corrompre pour qu'il tuât le stathouder. La cour de Hollande, saisie de cette accusation, envoya à Dordrecht son procureur-fiscal pour arrêter Corneille de Witt et le conduire dans les prisons de La Haye. Comme les citoyens de Dordrecht ne relevaient que du tribunal de la ville, il fallut soustraire par surprise le ruard à sa juridiction naturelle. Le dimanche 24 juillet, à midi, pendant que les magistrats et la plupart des habitans étaient au temple, le procureur-fiscal descendit chez Corneille de Witt, qui le suivit sans résistance et fut transporté à La Haye. Les magistrats de Dordrecht envoyèrent des députés pour le réclamer et se plaindre de la violation de leurs priviléges; mais la cour de justice de Hollande ne fit point droit à leur requête.

Après avoir reçu la déposition du dénonciateur qui, conformément à la loi, demeura prisonnier, elle interrogea l'accusé, qui repoussa avec une indignation hautaine le soupçon d'un crime aussi abominable et aussi éloigné de lui. Il ajouta que, s'il avait pu imaginer un semblable dessein, il avait un bras pour l'exécuter, sans avoir besoin de celui de Tichelaar. Il n'y avait, à l'appui de l'accusation, ni preuves, ni témoins, ni vraisemblance, et il était impossible d'admettre qu'un personnage honnête et prudent comme le ruard eût pu concevoir l'idée d'un si grand attentat, et surtout n'eût pas craint, dans un entretien inattendu, d'en faire la confidence et d'en proposer l'exécution à un homme noté d'infamie et qui était son ennemi. C'est ce que ne manquèrent pas de soutenir le père, le frère, la femme, les amis du prisonnier. Ils protestèrent contre la procédure inique qui mettait la dénonciation d'un repris de justice en balance avec la parole d'un des premiers citoyens de la république. Mais la cour de Hollande, réduite alors à trois juges, les autres étant absens ou s'étant récusés, placée sous l'influence de la haine ou de la frayeur, persista dans ses poursuites. A défaut de preuves, elle espéra forcer Corneille de Witt à se reconnaître lui-même coupable, et elle décida qu'il serait soumis à la question préparatoire.

Le 18 du mois d'août, le geôlier vint lui annoncer qu'il avait ordre de ne rien lui donner à manger. Le lendemain, il fut conduit dans la salle de la question. L'exécuteur, après lui avoir demandé pardon, lui fit ôter presque tous ses vêtemens et serra d'abord fortement ses pieds entre deux planches appelées les *brodequins*. Les juges n'étaient point encore arrivés, dans la crainte sans

doute de se trouver en face du ruard avant qu'il fût vaincu par la douleur. Cette première épreuve de la torture irrita vivement Corneille de Witt, qui menaça le bourreau de le frapper.— *Vous vous plaignez déjà,* lui dit celui-ci, *ce n'est rien encore, vous feriez mieux d'avouer.* En même temps, lui ayant attaché un poids de cinquante livres à chaque orteil avec une ficelle pleine de nœuds, il lui tourna les bras en arrière, l'enleva jusqu'à ce que les deux poulies auxquelles il était suspendu se fussent rencontrées, et l'agita d'une manière terrible. Les juges entrèrent dans le moment et lui dirent : *Confessez votre crime.* Le ruard, rassemblant toutes ses forces, s'écria : — *Quand on me couperait par morceaux, on ne me ferait pas avouer une chose à laquelle je n'ai jamais pensé.* On l'étendit alors sur une table, et, pendant qu'il citait ses juges devant le tribunal de Dieu, on lui serra la tête entre quatre chevilles de fer. Mais cet homme d'un invincible courage s'éleva jusqu'au bout, par l'énergie de la volonté et le besoin de ne pas trahir son innocence, au-dessus des angoisses et des accablemens de la douleur. Au plus fort de la torture, bravant ses juges anéantis, il se mit à réciter fièrement les vers d'Horace :

Justum et tenacem propositi virum
Non civium ardor prava jubentium,
Non vultus instantis tyranni
Mente quatit solida (1).

L'héroïque patient sortit vainqueur de la lutte. Ses juges, qui n'avaient pu le convaincre ni par les faits ni par ses aveux, auraient dû proclamer son innocence. Mais, n'osant pas commettre un excès d'injustice en le punissant de mort, et ne voulant pas, dans l'aveuglement de leur passion ou le trouble de leur frayeur, l'acquitter entièrement, ils le déclarèrent *déchu de toutes ses charges et dignités, et banni à perpétuité de la province de Hollande et de West-Frise.* Cette sentence livrait aux fureurs du peuple le ruard, que les juges ne justifiaient pas assez s'ils le trouvaient innocent, et ne punissaient pas assez s'ils le trouvaient coupable. Ce peuple de plus en plus égaré dans sa haine, et craignant que sa victime ne lui échappât, exerçait depuis le 16 août une surveillance active sur la prison, et il avait menacé tous ceux qui demeuraient dans le voisinage de démolir leurs maisons si le prisonnier s'évadait par leur connivence.

(1) Manuscrit n° XXVI, p. 53 à 58 du liv. XXI de l'*Histoire inédite* de Wicquefort. — Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 301 à 305. — Cerisier, *Histoire générale*, etc., t. VII, p. 383-388. — *Histoire de Corneille et de Jean de Witt,* t. II, p. 512-513.

Le matin du 20 août, après que la sentence eut été communiquée au ruard et avant qu'il pût sortir, les ennemis des de Witt, voulant frapper les deux frères du même coup, eurent recours à une perfidie pour attirer le grand pensionnaire dans la prison. Sur leur invitation, le geôlier envoya successivement l'un de ses aides et sa servante annoncer à Jean de Witt que son frère allait être mis en liberté; mais qu'il désirait, auparavant, le voir et l'entretenir. La fille du grand pensionnaire, qui était tendrement aimée de lui et qu'agitaient de funestes pressentimens, le conjura de ne pas sortir. L'un de ses amis chercha à l'en détourner aussi en lui faisant craindre un piége; mais ni les conseils de cet ami clairvoyant ni les prières de sa fille, qui embrassait ses genoux en pleurant, n'eurent le pouvoir de l'arrêter. La vive affection qui l'unissait à son frère et le mépris qu'il avait eu toute sa vie pour le danger, l'emportèrent sur la prudence; et, après avoir reçu de ses enfans un tendre et dernier embrassement, il partit. Il se rendit à la prison, qui n'était pas éloignée de sa demeure, à pied, suivi de deux secrétaires et d'un serviteur, après avoir ordonné qu'on lui envoyât son carrosse pour le reprendre et pour ramener le ruard, que la torture avait mis hors d'état de marcher.

En arrivant à la prison, il la trouva gardée par deux cavaliers et deux bourgeois sous les armes. Dès que le ruard le vit entrer dans sa chambre, il s'écria : *Ah! mon frère, que venez-vous faire ici?* — *Quoi!* lui dit Jean de Witt, *ne m'avez-vous pas envoyé chercher?* — *Non*, répondit le ruard. — *Alors*, repartit avec calme Jean de Witt, *nous sommes perdus*. Les deux frères réunis s'entretinrent de ce qui leur restait à faire. Jean de Witt envoya l'un de ses secrétaires chercher copie de la sentence de bannissement contre laquelle le ruard, ne voulant pas adhérer à sa condamnation, s'était déjà pourvu devant le grand conseil. En attendant son retour, que le peuple empêcha, Jean de Witt pressa son frère de se désister d'un appel qui suspendait sa délivrance, compromettait sa vie et ne laissait aucun espoir de faire éclater son innocence à des yeux fermés par la passion. Corneille de Witt persista dans sa dangereuse résolution, et le procureur fiscal vint lui signifier qu'il avait lui-même soumis la sentence à la révision du grand conseil.

Pendant que les deux frères délibéraient ainsi, Tichelaar, rendu à la liberté, ameutait contre eux le peuple de La Haye. Par le conseil de ceux qui étaient décidés à les perdre, il parcourut les rues en criant que le ruard allait être délivré; que, s'il n'avait pas avoué son

crime, c'est qu'il n'avait subi qu'un simulacre de torture; que les juges, malgré leur partialité envers lui, l'avaient trouvé tellement coupable, qu'ils n'avaient pas osé l'absoudre. Il ajoutait que les deux frères étaient ensemble dans la prison, et qu'il fallait se débarrasser enfin de ces deux ennemis du prince d'Orange au moment où ils en sortiraient. Le peuple soulevé par Tichelaar poussa le cri *aux armes! aux armes!* et se porta avec fureur autour de la prison. Il y trouva le carrosse de Jean de Witt, qu'il renvoya en proférant des vociférations contre le *traître* qu'on voulait ramener *en triomphe.*

Jean de Witt, alarmé de ce tumulte, essaya s'il serait encore temps pour lui de se retirer. Il se fit ouvrir la porte de la prison; mais les bourgeois qui la gardaient lui barrèrent le passage, et le peuple, en le voyant, cria : *Tirez sur lui! tirez sur lui!* La porte fut aussitôt refermée, et Jean de Witt, devenu prisonnier à son tour, retourna auprès de son frère.

L'émotion populaire gagna toute la ville, et le nombre des furieux s'augmentait d'un moment à l'autre. Les États de Hollande, qui étaient assemblés ce jour-là pour nommer un successeur au grand pensionnaire, avertis de ce dangereux tumulte, délibérèrent sur les moyens de l'arrêter. Ils écrivirent au prince d'Orange, qui était au camp devant Alfen, pour lui demander des troupes qu'il n'envoya point. Ils chargèrent en même temps les conseillers-députés de veiller au maintien du repos public et à la sûreté des frères de Witt. Les conseillers-députés prescrivirent au comte de Tilly de se porter vers la prison avec les trois compagnies de cavalerie qui formaient la garnison de La Haye, et de contenir les séditieux. Ils donnèrent malheureusement le même ordre aux six compagnies bourgeoises, qui étaient animées des mêmes sentimens de haine et de cruauté que le peuple, et dont la présence devait augmenter le désordre et le danger. Celles-ci occupèrent les diverses avenues de la prison, et l'une d'elles se rangea devant la porte, tandis que le comte de Tilly, à la tête de ses cavaliers, se porta sur la place, en face d'elle, la sépara des autres compagnies, et les tint toutes en échec par sa courageuse contenance. Il ordonna à sa troupe d'avoir toujours l'arme haute, sans tirer un seul coup, à moins qu'elle ne fût attaquée par les bourgeois. Ces derniers, de leur côté, tinrent les mousquets posés sur la fourchette, prêts à faire feu. La cavalerie régulière et la milice bourgeoise, dont l'une voulait sauver les frères de Witt, et dont l'autre voulait les égorger, demeurèrent en présence pendant quatre heures, toujours prêtes à en venir aux mains, la première menacée, la seconde

excitée par la foule bruyante des assassins qui s'agitaient et se pressaient autour d'elles.

La cruauté du peuple devenait plus grande de moment en moment. Craignant de perdre sa proie, il voulut s'assurer que les deux frères étaient toujours dans la prison. Vers onze heures et vers midi, des officiers et quelques bourgeois, suivis d'une trentaine de mutins, montèrent auprès d'eux et constatèrent qu'ils restaient à leur merci. Jean de Witt leur parla de l'innocence de son frère et de la sienne avec une douceur persuasive qui les ébranla. A une heure, le procureur fiscal, Jean Ruisch, vint mettre auprès des prisonniers une garde de quelques bourgeois pour veiller à la sûreté du pensionnaire et du ruard, en les engageant à prendre patience jusqu'à ce que le tumulte fût apaisé. Les deux frères invitèrent les bourgeois à se mettre à table avec eux, après quoi le ruard, que la torture avait brisé, se jeta sur son lit, en robe de chambre, tandis que le grand pensionnaire, assis auprès de lui, prit la Bible, et lui en lut quelques chapitres.

Cependant la foule devenait de plus en plus impatiente. Sa fureur se tournait contre la troupe qui l'empêchait d'assouvir ses ressentimens. Les bourgeois eux-mêmes s'excitaient les uns les autres à tirer sur le comte de Tilly, dans l'espoir que ses soldats se disperseraient s'il était tué. Le comte, qui voyait une lutte sanglante prête à s'engager, sortit des rangs, s'avança seul sur le front de la compagnie bourgeoise, et dit à ses officiers : « Messieurs, si vous voulez remplir la ville de carnage, vous n'avez qu'à tirer les premiers; mais vous pourrez bien vous en repentir. » Les bourgeois, contenus par cette fermeté, répondirent que ce n'était pas leur intention, et l'engagèrent à se retirer avec sa troupe. Mais il refusa de le faire, et les bourgeois, voyant qu'ils ne pouvaient pas l'y contraindre en l'intimidant, eurent recours à un autre moyen.

Quelques-uns d'entre eux se rendirent auprès des conseillers-députés pour leur demander de rappeler la cavalerie. Ils n'en trouvèrent que deux restés à leur poste (1), dans ce moment de trouble et de péril. Pendant qu'ils les pressaient d'éloigner les uniques défenseurs des de Witt, on vint annoncer que les matelots et les paysans des villages voisins marchaient sur La Haye pour la piller. Ce bruit servit leurs desseins, et les conseillers-députés, craignant de s'exposer eux-mêmes à la rage du peuple, firent donner à M. de Tilly l'ordre *verbal*

(1) MM. d'Asperen et de Bosvelt, avec le secrétaire des États, M. Van Beaumont.

de se porter avec sa troupe aux ponts-levis de la ville pour en empêcher l'entrée. Le comte de Tilly, fidèle à son devoir jusqu'au bout, ne voulut pas quitter le poste qu'il occupait sans un ordre *écrit*. Cet ordre fatal fut signé. Quand il le reçut, il dit : « *J'obéirai, mais les deux frères sont perdus.* »

Cet ordre fut en effet leur arrêt de mort. Dès que la cavalerie eut quitté, vers quatre heures, sa position, les compagnies bourgeoises qu'elle avait tenu éloignées de la prison, s'avancèrent, ivres de bière, d'eau-de-vie, et avides de sang. La compagnie du drapeau bleu, plus ardente que les autres, déboucha la première et se plaça devant la porte de la prison, après en avoir écarté de vive force la compagnie du drapeau rouge, qui l'avait gardée jusque-là et qui était un peu plus modérée. Elle avait à sa tête l'échevin Van Banckhem, qui l'excitait hautement au meurtre des deux prisonniers. Trouvant la porte fermée, elle fit contre elle une décharge de mousqueterie qui la perça sans l'abattre; alors un orfèvre nommé Verhoef, qui s'était fait remarquer depuis le matin parmi les plus emportés, alla prendre dans le voisinage un marteau et une hache pour la forcer. La porte, brisée en partie, commençait à céder sous les coups de ces furieux, quand le geôlier effrayé l'ouvrit et leur livra passage. Les assassins montèrent en foule l'escalier et se précipitèrent dans la chambre des prisonniers. Le ruard, en robe de chambre, était toujours étendu sur son lit, et son frère, en manteau de velours, était assis auprès de lui, lisant la sainte Écriture. Verhoef, courant au lit du ruard, en tira les rideaux avec violence et cria : — *Traître, prépare-toi, tu vas mourir.* Corneille de Witt se releva, les mains jointes et dans l'attitude d'un homme priant Dieu. Au même moment, l'un de ceux qui venaient d'entrer lança contre lui un coup de crosse de fusil qui brisa les colonnes du lit et qui ne l'atteignit point. Son frère ayant voulu intercéder pour lui, reçut à la tête une blessure qui le couvrit de sang. Malgré les efforts des bourgeois à la garde desquels ils avaient été confiés et qui s'étaient laissé toucher par leur malheur et leur courage, ils furent entraînés hors de la chambre. Sur le haut de l'escalier ils s'embrassèrent, et, tandis que le ruard descendait lentement, appuyé sur son frère, il fut frappé par derrière avec tant de violence, qu'il roula tous les degrés jusqu'à la porte. La troupe féroce déboucha ainsi dans la rue, poussant devant elle ses deux victimes, le ruard tout meurtri, Jean de Witt la tête nue et le visage ensanglanté.

Ceux qui les attendaient au dehors les accueillirent par des cris féroces. Ils voulaient les traîner jusqu'à l'échafaud, qui n'était pas

éloigné, mais leur rage n'eut pas le temps d'attendre. Dès que le ruard sortit de la prison, il fut terrassé par deux coups de crosse que lui portèrent un boucher et un marchand de vin; il reçut aussitôt une balle dans les reins, et la foule sanguinaire se jeta sur lui pour l'achever. Dans le même instant, Jean de Witt partageait le sort de son frère. Un notaire, nommé Van Soenen, lui porta le premier un coup de pique dans le visage. Quoiqu'aveuglé par le sang, Jean de Witt essaya de fuir; mais les bourgeois impitoyables serrèrent leurs rangs et le traquèrent comme une bête fauve. L'un d'eux tira sur lui, et, son mousquet n'ayant pas fait feu, il l'abattit d'un coup de crosse. Jean de Witt qui, dans ces momens extrêmes, n'avait rien perdu de la fermeté de son esprit et de la constance de son ame, blessé, meurtri, mourant, se releva sur ses genoux, tendit les mains vers le ciel, et ouvrit la bouche pour prier Dieu, quand un de ses assassins le renversa sur le dos, lui mit le pied sur la gorge, et lui tira un coup de pistolet dans la tête en criant : « *Voilà l'édit perpétuel à terre!* »

Après les avoir massacrés, ce peuple féroce se livra aux derniers excès contre leurs cadavres. Il les dépouilla entièrement, les traîna à travers les rues jusqu'à l'échafaud, et là, en présence d'un pasteur protestant, le sombre et violent Simon Simonides, qui assistait à ces horribles scènes et qui les encourageait, il les suspendit par les pieds avec des mèches de mousquet à défaut de cordes, dos à dos, la tête en bas, les mutila d'une manière révoltante, et ne les abandonna qu'après avoir assouvi sur eux toute sa rage (1). La triste famille des de Witt, les ayant fait enlever pendant la nuit pour leur donner la sépulture, eut beaucoup de peine à les reconnaître, tant ils étaient défigurés. Leur malheureux père, qui avait été le chef de la faction de Lowestein, et qui avait élevé dans l'amour d'une liberté austère ces deux fils, la joie et la gloire de sa vieillesse, se démit de sa charge à la cour des comptes (2), pour ne rien devoir à une république aussi ingrate, et aller pleurer en sûreté la mort cruelle de ses fils auxquels il survécut peu de temps.

Ainsi périrent ces deux hommes d'un mérite supérieur et d'une haute vertu. Ils étaient dans toute la force de l'âge, Jean de Witt ayant à peine atteint sa quarante-septième année, et le ruard sa quarante-neuvième. Doués l'un et l'autre d'un esprit élevé, d'une ame

(1) *Histoire de Corneille et de Jean de Witt*, t. II, p. 516 à 529. — Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 311 à 316. — Cerisier, *Histoire générale*, etc., t. VII, p. 391 à 413.
(2) Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 317.

ferme, d'un rare désintéressement et d'un inflexible courage, ils aimaient par-dessus tout leur patrie. Corneille de Witt avait quelque chose d'altier dans sa simplicité, de dur dans son énergie; mais il portait le dévouement à ses devoirs jusqu'au sacrifice de lui-même, la patience dans les maux jusqu'au mépris de la douleur, et il avait une intrépidité héroïque. Jean de Witt mettait plus de souplesse dans sa force et d'aménité dans sa vertu. Sobre, simple, intègre, infatigable au travail, il avait, dit un des contemporains qui l'ont le mieux connu, *beaucoup de soin de sa santé et peu de sa vie* (1), ce qui lui donnait le moyen de suffire à tous ses devoirs et la hardiesse de ne rien craindre. Savant du premier ordre et politique profond, il s'entretenait avec Huyghens des plus difficiles problèmes des mathématiques (2), avec Spinosa des plus hautes questions de la métaphysique, et il luttait en Europe d'habileté avec Lionne et d'influence avec Louis XIV. Il connaissait à merveille les divers intérêts des états qu'il maniait adroitement. Il savait traiter avec les hommes, sur lesquels il exerçait l'ascendant d'une raison puissante, d'une sincérité habile, d'une modération soutenue, d'une gravité honnête. Ferme dans ses résolutions sans être jamais blessant dans ses manières ou emporté dans ses paroles; réfléchi, mais insinuant, il avait toujours sur les autres l'avantage que donnent des avis mûrement médités et des desseins conçus avec prudence. Grace à ses soins diligens, sa patrie, parvenue au plus haut degré de prospérité et de grandeur, avait été long-temps l'arbitre des négociations et la dominatrice des mers. Chef modeste, mais obéi, d'une république de provinces et de villes, il concentrait entre ses mains les ressorts compliqués de tant de pouvoirs et de volontés sans en laisser voir l'imperfection et la diversité. Cet homme habile ne s'était perdu en quelque sorte que par trop de prévoyance et de patriotisme, et il avait ruiné ses desseins en voulant mieux en assurer la longue durée. Au lieu de rester l'allié de Louis XIV dont il ne pouvait pas contenir l'ambition, puisqu'il ne disposait que d'un pays faible et ne ralliait contre lui que des princes sans accord et sans résolution, il avait essayé d'arrêter ses envahissemens et de limiter sa grandeur. Il n'avait pas vu qu'il s'exposait aux ressentimens d'un ennemi inexorable, sans se procurer des alliés sûrs. Il n'avait pas suffisamment compris qu'il précipitait sa patrie dans un péril pro-

(1) Mot de sir W. Temple sur le grand pensionnaire, qu'il avait intimement connu et avec lequel il avait conclu plusieurs négociations importantes.

(2) Entre autres ouvrages, il a fait *Elementa Linearum curvarum*, Leyde.

chain pour la préserver d'un danger éloigné; que, si elle n'était pas brisée par la redoutable puissance qui allait fondre sur elle, il périrait infailliblement lui-même avec son parti, et que le stathoudérat, institution des temps de crainte et de guerre, s'élèverait de nouveau sur les ruines de ses propres établissemens. C'est ce qui arriva d'une manière si fatale et si cruelle. Ce citoyen pur et grand, et son frère non moins admirable que lui, rendus responsables des revers publics, tombèrent victimes de l'ingratitude d'un peuple qu'ils avaient sagement gouverné ou glorieusement défendu.

Heureusement les Provinces-Unies trouvèrent alors dans le prince d'Orange un homme supérieur, dont les qualités n'étaient pas au-dessous de leurs périls. Jean de Witt l'avait fait élever avec soin, afin qu'il pût servir dignement sa patrie, si les évènemens ou la faveur populaire le donnaient un jour pour chef à la république. Quoique à peine âgé de vingt-deux ans, il était instruit, froid, réfléchi, pénétrant, et avait une maturité de jugement qui précédait en lui l'expérience. Il possédait la valeur, l'ambition et l'opiniâtreté de ses ancêtres. Profondément dissimulé, d'une patience à toute épreuve, incapable de fatigue et de découragement, il n'avait besoin ni d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer. Successeur de Guillaume et de Maurice de Nassau, qui avaient fondé l'indépendance des Provinces-Unies contre l'Espagne, il devait maintenant la rétablir contre la France. Il accepta cette noble et difficile tâche avec résolution, et l'accomplit avec succès.

MIGNET.

LA

QUESTION D'ORIENT

D'APRÈS

LES DOCUMENS ANGLAIS.[1]

I. — PAPERS RELATIVE TO THE ARRANGEMENT MADE BETWEEN THE PORTE AND MEHEMET-ALI IN 1833 (publié en 1839).

II. — COMMUNICATIONS WITH MEHEMET-ALI IN 1838 (publié en 1839).

III. — CORRESPONDENCE RELATIVE TO THE AFFAIRS OF THE LEVANT PRESENTED TO BOTH HOUSES OF PARLIAMENT, by command of her Majesty (3 vol. in-f°, publiés en 1841).

IV. — FRANCE AND THE EAST (*Edinburgh Review*, janvier 1841).

V. — THE SYRIAN QUESTION (*Westminster Review*, janvier 1841).

VI. — LE STATU QUO D'ORIENT (in-8°, Paris, 1839).

La question d'Orient, dans la période qui a précédé le traité de Londres, renfermait deux difficultés distinctes : le règlement du présent et celui de l'avenir. Quant au présent, l'arrangement de Kutaya y avait pourvu. Dans la pensée des contractans, l'état de choses qu'il consacrait devait évidemment avoir la même durée que l'existence

(1) Voyez le premier article dans la livraison du 15 novembre 1841.

du pacha d'Égypte; la cession, que le sultan lui avait faite de l'Égypte créée par ses mains, et de la Syrie conquise par ses armes, était un bail à vie. De là ce système du *statu quo* auquel s'étaient ralliées à peu près sans exception les puissances européennes. Pendant six ans, l'Europe entière n'a eu d'autre souci que d'empêcher une collision entre les forces du sultan et celles du vice-roi; elle s'est efforcée de retenir l'Orient dans son immobilité. L'Angleterre elle-même a concouru, non sans mauvaise humeur ni sans arrière-pensée, à cette politique de conservation. Le *statu quo*, malgré des tiraillemens passagers et des trahisons partielles, a été long-temps l'œuvre de tous.

Mais cet état de trève, cet équilibre laborieusement arrangé et conservé avec la même peine, ne pouvait pas durer éternellement. Il tenait à la vie d'un homme qui avait déjà vécu au-delà de soixante-dix ans? Que deviendrait la puissance égyptienne après la mort de Méhémet-Ali? Ces semences de civilisation jetées sur un sol ingrat et arrosées de tant de sang devaient-elles périr avec lui? La sécurité qu'il faisait régner jusqu'au fond de l'Arabie et du Sennaar, les établissemens civils et militaires qu'il avait fondés, l'organisation puissante qu'il avait établie, l'administration, les écoles, l'armée, la marine, la discipline hiérarchique, fallait-il laisser dissiper et détruire après lui tous ces trésors d'innovation par quelque Turc fanatique et ignorant? Un pouvoir nouveau s'était formé entre l'Afrique et l'Asie, qui rappelait la brillante destinée des califes. Fallait-il, à la mort du fondateur, en étayer et en fortifier les bases, ou le sacrifier à ce fantôme du passé que l'on appelle encore l'unité de l'empire ottoman?

Sur tous ces points, le doute était permis, et les intérêts pouvaient différer. On conçoit que les cabinets de l'Occident aient voulu être consultés, et qu'ils se soient partagés quant à la solution. L'équilibre de puissance à maintenir entre le sultan et Méhémet-Ali était une question purement orientale; mais la difficulté devenait européenne du moment où il s'agissait de consacrer pour l'avenir des droits permanens, d'ériger, à côté de la dynastie ottomane, la dynastie d'un vassal.

L'intervention de la diplomatie dans les affaires de l'Orient était donc légitime, en tant qu'elle aurait pour objet de régler, du consentement des parties intéressées, les relations futures de l'Égypte avec la Turquie, et qu'elle ne prétendrait ni contraindre leur obéissance ni se substituer à leur volonté. Les puissances avaient le caractère de médiatrices et non d'arbitres. Cette médiation de l'Europe, le pacha lui-même l'avait invoquée; mais elle devait cesser aussitôt que les

deux parties ou l'une des deux y renonçait volontairement, et que les difficultés étaient en voie de s'aplanir par un arrangement direct.

Méhémet-Ali a sollicité à plusieurs reprises les gouvernemens de l'Occident de s'entremettre auprès du sultan, pour lui obtenir l'hérédité de ses possessions. Ces ouvertures ont été diversement accueillies. Il paraît cependant que la France et l'Angleterre furent d'abord les seules puissances qui s'occupèrent des projets du pacha dans une vue d'avenir; la Russie et l'Autriche ne songeaient qu'à prévenir un conflit immédiat entre le sultan et son vassal; quant à la Prusse, on n'avait pas même demandé à connaître son opinion.

Dès l'origine des négociations, le dissentiment entre la France et l'Angleterre est manifeste. Le gouvernement français ne voulait disposer du sort de l'Égypte que sous la réserve du consentement du pacha; le gouvernement anglais prétendait imposer au besoin par la force la décision qui serait prise de concert, et cela se comprend, car la France, en réclamant pour les descendans du vice-roi la Syrie et l'Égypte, savait qu'elle s'abandonnait au cours naturel des choses, et l'Angleterre, en excluant la Syrie de cet arrangement, n'ignorait pas qu'elle allait contrarier la tendance bien constatée des évènemens.

Cette dissidence d'opinion, qui devait dissoudre plus tard l'alliance des deux états constitutionnels, fut d'abord une affaire de famille. Jusqu'au ministère du 12 mai, la France et l'Angleterre se promirent de la vider entre elles et de régler d'un commun accord les intérêts de l'Orient. Et plût à Dieu qu'on l'eût fait! Des sacrifices réciproques auraient moins coûté à l'une et à l'autre que cette rivalité ardente à laquelle l'ambitieuse susceptibilité de lord Palmerston les a pour long-temps condamnées.

Les cours du Nord prirent d'abord peu de part à ces débats. L'Autriche, craignant que le désaccord des deux puissances occidentales ne mît la paix de l'Europe en péril, essaya, bien que timidement, de concilier leurs prétentions; et comme la politique de la France tendait à rendre le provisoire définitif, M. de Metternich, qui a horreur du changement, se prononça pour la solution française. La Russie avait émis une opinion semblable jusqu'au moment où elle crut entrevoir que le différend prenait de la gravité, et que l'Angleterre se détachait de nous tous les jours. Alors ce qui n'était qu'un incident de la politique européenne en devint la principale affaire. On y apporta autant d'empressement et d'activité que l'on y avait mis d'insouciance et de laisser-aller. On confondit ensemble, pour

les trancher d'un seul coup, la question du présent et celle de l'avenir, et l'on abandonna le pacha d'Égypte à l'Angleterre, à condition que l'Angleterre sacrifierait la France à ses nouveaux alliés. Ce fut le pacte d'un amour-propre froissé avec les vieilles passions de 1815. L'action fut transportée de l'Orient à l'Occident, et la coalition contre-révolutionnaire se trouva reformée.

Mais n'anticipons pas sur la marche des évènemens. Aussi loin que remonte la correspondance diplomatique publiée par lord Palmerston, c'est-à-dire dans les derniers jours du ministère Molé, on voit la France et l'Angleterre divisées d'opinions, mais encore animées du désir de s'entendre, et considérant leur bonne intelligence comme le premier de leurs intérêts. Voici le récit que fait lord Granville à lord Palmerston d'une conversation récente avec M. le comte Molé. Cette dépêche importante est datée du 15 février 1839; elle ouvre le premier volume des documens anglais.

« Le comte Molé, dans le cours d'une conversation sur les affaires de l'Orient, en me rappelant que l'expédition de Méhémet-Ali aux mines du Sennaar touchait à son terme, m'a exprimé le désir que, par des communications préalables, la France et l'Angleterre se préparassent à agir de concert au moment où le vice-roi soulèverait de nouveau la question de son indépendance, ce qu'il ne manquerait pas de faire dès son retour à Alexandrie. Son excellence me fit observer que, malgré la tendance commune de la France et de l'Angleterre à maintenir la paix entre le sultan et le pacha, il existait, entre les intérêts des deux peuples dans la question d'Orient, des différences qui, à moins d'un concert préalable, pourraient amener un défaut d'unité dans le langage et dans les actes des deux gouvernemens, au détriment du but que l'un et l'autre se proposaient.

« En parlant de cette différence des intérêts, M. Molé fit allusion aux moyens de communication et de transit que l'Égypte offrait entre l'Europe et l'empire britannique dans l'Inde, ce qui était un objet d'une plus grande importance pour l'Angleterre que pour la France.

« Je répondis que, bien que la facilité des communications avec l'Inde par l'Égypte fût une question à laquelle l'Angleterre se trouvait plus fortement intéressée que la France, je ne comprenais pas que cette circonstance pût produire une divergence d'opinion quant aux mesures qu'il conviendrait d'adopter pour prévenir une collision entre le sultan et Méhémet-Ali, mais que je ne doutais pas que mon gouvernement donnât la plus sérieuse attention à toute proposition qui serait suggérée par son excellence dans le but d'amener un langage et des actes communs.

« Je fis observer que les deux gouvernemens avaient protesté, aussi bien que l'Autriche et la Russie, contre les prétentions du pacha à l'indépendance, que nous avions menacé d'employer nos forces navales contre lui, si, malgré

ces protestations, il donnait suite à son projet, et que nos menaces avaient du moins obtenu ce résultat, de faire suspendre la déclaration d'indépendance annoncée par Méhémet-Ali.

« Le comte Molé me dit qu'il ne pouvait pas se reposer sur l'effet de nos menaces, à moins que l'on ne donnât en même temps au pacha l'espérance d'un *arrangement qui assurerait l'avenir de sa famille*; que notre politique devait être, en considérant le grand âge de Méhémet-Ali, de *gagner du temps* et de détourner la crise qui menaçait l'Orient. Rien ne pouvait mieux servir l'accomplissement de ce projet que l'assurance, qui serait donnée à Méhémet-Ali, des bons offices de la France et de l'Angleterre *pour obtenir à son fils le gouvernement de l'Égypte* aux conditions auxquelles le pacha le gardait aujourd'hui.

« Cette dépêche contient la substance de ma conversation avec le comte Molé, conversation qu'il m'a prié de transmettre à votre seigneurie. »

M. Molé pose clairement la question. Pour décider Méhémet-Ali à se renfermer dans les limites du *statu quo,* il veut qu'on lui donne des espérances, et que la France et l'Angleterre s'engagent à demander l'investiture de l'Égypte pour son fils. Cette base de négociation est à la fois la première et la dernière à laquelle le gouvernement français se soit arrêté. Les prétentions de M. Molé sont déjà ce que devaient être plus tard celles du maréchal Soult et de M. Thiers. Ce qu'il réclame pour le pacha, c'est l'hérédité de l'Égypte et la possession viagère de la Syrie. A travers les hésitations et les maladresses de notre politique extérieure, on reconnaîtra que la France n'a guère varié sur ce point. Le gouvernement anglais le sait bien, car, dès le 16 juin 1839, lord Beauvale écrivait de Vienne à lord Palmerston : « Louis-Philippe désire un arrangement qui assurerait la succession héréditaire de l'Égypte à la famille de Méhémet-Ali, et qui ferait rentrer la Syrie, à la mort du vice-roi, sous la domination du sultan. »

La dépêche de lord Beauvale constate que, dès les premiers mots de cette discussion, le roi, les ministres et les chambres, tout le monde s'était expliqué nettement sur les intentions de la France. L'Angleterre ne suivit pas d'abord cet exemple. On vient de lire le récit de lord Granville : il était difficile de répondre à plus de confiance par plus de réserve. Lord Granville ne s'explique pas sur les arrangemens territoriaux; il laisse entièrement de côté la question d'avenir, et ne paraît préoccupé que de l'intérêt que peut avoir l'Angleterre à faire agir ses forces navales dans le Levant, dans l'éventualité d'une collision entre le sultan et Méhémet-Ali.

La même réserve se fait remarquer dans les premières communica-

tions échangées entre le maréchal Soult et lord Palmerston, à l'avénement du 12 mai. Le 30 mai, dans la fameuse dépêche adressée à M. de Bourqueney, le maréchal insinuait qu'en accordant au fils de Méhémet-Ali l'hérédité du gouvernement de l'Égypte, on calmerait l'agitation du vice-roi. L'Angleterre ne répondit pas immédiatement à cette ouverture. Quinze jours après, le 14 juin, lord Granville déclarait au maréchal qu'il n'avait point d'instructions de son gouvernement, mais qu'il ne doutait pas, d'après les lettres particulières qu'il avait reçues de lord Palmerston, que le cabinet cédât pour sa part l'hérédité de l'Égypte à Méhémet-Ali, à condition que les troupes égyptiennes évacueraient immédiatement la Syrie. En même temps, lord Granville, par un subterfuge dont la pensée appartenait sans doute à son gouvernement, présentait cette combinaison comme ayant déjà été mise en avant par la France et par l'Autriche.

Il est vrai que l'internonce autrichien, M. de Stürmer, avait fait, en son propre nom, à la Porte, des ouvertures qui indiquaient la rétrocession de la Syrie comme la base de l'arrangement à intervenir entre le sultan et le vice-roi; mais le cabinet autrichien admettait lui-même la convenance de laisser la Syrie sous la domination égyptienne jusqu'à la mort de Méhémet-Ali.

« Les points sur lesquels M. de Metternich voudrait connaître l'opinion des cabinets, sont les suivans :

« 1° Faut-il garantir l'Égypte à la famille de Méhémet-Ali, et cela doit-il se faire par des investitures successives ou par l'établissement d'un droit héréditaire, en réservant toujours à la Porte sa suzeraineté?

« 2° La restitution de la Syrie doit-elle avoir lieu immédiatement ou à la mort de Méhémet-Ali? Sur ce point, bien que le prince Metternich juge utile au pacha lui-même que la restitution soit immédiate, il reconnaît pourtant qu'il n'y aurait pas d'espoir d'obtenir cette rétrocession du pacha.

« Si le plan de restituer la Syrie à la Porte après la mort de Méhémet-Ali était celui auquel on devait définitivement s'arrêter, on doit s'attendre à voir la Porte demander la garantie des cinq puissances, et il faut préparer la réponse qu'on lui fera. » (Dépêche de lord Beauvale, Vienne, 14 juin 1839.)

A cette époque, la Russie (1) et la Prusse (2) s'étaient déclarées pour le *statu quo,* même dans l'avenir. Plus tard (3), la Prusse admettait que l'on accordât à Méhémet-Ali, avec l'hérédité de l'Égypte,

(1) Dépêche de M. de Nesselrode à M. Pozzo di Borgo, Saint-Pétersbourg, 15 juin 1839.

(2) Dépêche de lord W. Russell à lord Palmerston, Berlin, 5 juin 1839.

(3) Dépêche de lord Granville, Paris, 2 juillet 1839.

une partie de la Syrie, Damas compris. La France s'exprimait avec beaucoup de ménagemens, comme une alliée qui veut se réserver la possibilité de transiger. Déjà cependant le maréchal Soult indiquait, dans sa dépêche du 15 juin, comme M. Molé avant lui, que la concession de l'Égypte ne suffirait pas.

« La nécessité de concéder à Méhémet-Ali l'investiture héréditaire d'une partie au moins de ses possessions actuelles paraît maintenant admise d'une manière à peu près générale. On a compris qu'au point de grandeur où il est parvenu, le besoin d'assurer l'avenir de sa famille, et de la mettre, après sa mort, à l'abri des vengeances de la Porte, se fait sentir trop impérieusement à son esprit, pour qu'il puisse se livrer à des pensées vraiment pacifiques, tant qu'il n'aura pas obtenu quelque satisfaction à cet égard.

« D'un autre côté, on ne peut pas se flatter de l'espoir que la Porte consente à lui accorder ce surcroît de force morale, si, par compensation, on ne lui donne pas à elle-même quelque avantage qui lui fournisse une garantie matérielle contre les entreprises éventuelles d'un ennemi dont elle aurait ainsi accru la puissance. La nature et l'étendue de cet avantage ne sont pas faciles à déterminer. Lord Palmerston pense qu'il ne faudrait pas moins que la rétrocession de la Syrie tout entière. A Berlin, on semble admettre que le sultan pourrait se contenter d'une partie seulement de cette province. Quant à nous, monsieur, nous reconnaissons que la Porte aurait droit à une compensation réelle; mais nous croyons que le moment d'en fixer la nature et la proportion n'est pas arrivé, qu'une question pareille ne peut être résolue que d'après des données diverses et compliquées dont l'appréciation ne peut être l'œuvre d'un moment, et que ce point doit être renvoyé au concert qui, si nos vues viennent à prévaloir, s'établira entre les puissances. »

En résumé, aucune des puissances ne s'explique d'abord ouvertement sur la question territoriale. Le gouvernement français, tout en laissant voir ses tendances, s'enveloppe de précautions oratoires, et se rabat sur des fins de non-recevoir. La Russie défend le *statu quo*, parce qu'elle sait bien que, dans la pensée des autres puissances, cette combinaison a fait son temps; mais ce qu'elle désire, c'est de garder sa position d'isolement privilégié en Orient, jusqu'à ce qu'elle ait aperçu avec plus de clarté ce qu'elle pourrait gagner à un changement. L'Autriche est combattue, dans sa politique de conciliation, par l'intérêt bien positif qui la met à la remorque de la Russie. L'opinion de la Prusse est un moyen terme sur lequel cette puissance n'a pas eu le courage d'insister.

L'Angleterre, avant de donner son dernier mot sur l'Orient, avait voulu connaître les dispositions de l'Europe et surtout celles de la France. Lord Palmerston laissa ses agens sans instructions pendant les mois de mai et de juin 1839. Dans l'intervalle, il négociait avec

le gouvernement français, qu'il essayait tantôt de compromettre avec la Russie et tantôt d'engager contre l'Égypte. Cette double tentative ayant à peu près échoué, lord Palmerston se tourna vers le nord de l'Europe; n'étant pas parvenu à resserrer les liens de l'alliance anglo-française, ce ministre songeait dès-lors à la rompre, et cherchait déjà d'autres alliés.

La dépêche qui dessine la politique de l'Angleterre à l'égard de l'Orient, porte la date du 28 juin 1839. Elle est adressée à lord Beauvale, avec injonction de la communiquer à M. de Metternich. Si l'on s'en tient aux apparences, c'est une réponse indirecte aux argumens que M. de Nesselrode a fait valoir en faveur du *statu quo*. Dans la réalité, c'est une provocation à un rapprochement amical, qui s'adresse à la Russie par l'intermédiaire de l'Autriche. Lord Palmerston signifie visiblement à l'Europe qu'il ne peut pas s'entendre avec le cabinet des Tuileries, et donne rendez-vous aux puissances sur son propre terrain. Cette note veut dire : « Sacrifiez-moi l'Égypte, et je vous sacrifie la France. » La Russie le comprit, et le résultat fut la mission de M. de Brunnow.

Dans sa dépêche du 15 juin à M. Pozzo di Borgo, son ambassadeur à Londres, M. de Nesselrode avait dit :

« Pour mettre d'avance de justes limites à l'action du pacha d'Égypte, il faudrait lui déclarer de la manière la plus formelle que, « tant qu'il se bornerait à la défense des territoires qui lui ont été assignés par l'arrangement de Kutaya, tant qu'il n'étendrait pas ses opérations au-delà des districts de Diarbékir et d'Orfa, ainsi qu'il en a donné aux consuls la promesse formelle, la Grande-Bretagne, d'accord avec les autres puissances de l'Europe, *resterait témoin impassible de la lutte qui s'est engagée en Syrie,* mais que dès qu'il prendrait l'offensive, dès qu'il étendrait le théâtre de ses opérations au-delà des défilés du Taurus, pour le porter au centre de l'Asie mineure, l'Angleterre considérerait un pareil acte d'hostilité comme s'il était dirigé contre elle-même et agirait dès-lors comme si elle était en guerre ouverte avec le pacha d'Égypte.

« Qu'elle se regarderait de même comme en état de guerre avec lui, s'il essayait de faire sortir sa flotte pour engager avec le sultan une lutte sur mer, l'intention formelle de l'Angleterre étant de renfermer le combat dans les bornes de la Syrie, et de ne permettre sous aucun prétexte qu'il puisse dépasser ces bornes *irrévocablement fixées par l'intérêt général de l'Europe,* qui veut que la paix de l'Orient soit promptement rétablie, et que la lutte actuelle, quelles que soient les chances de la guerre, ne puisse d'aucune manière mettre en péril la tranquillité de l'empire ottoman.

« Si l'Angleterre s'accordait avec nous pour émettre une déclaration conçue dans ces termes, l'empereur autoriserait son représentant à Alexandrie à se prononcer exactement dans le même sens. »

Cette dépêche est un prodige d'habileté. M. de Nesselrode donne un coup de sonde dans les passions de lord Palmerston. Il lui laisse entrevoir la possibilité d'une entente amicale entre l'Angleterre et la Russie, qui s'associerait, dans certains cas, à des mesures coercitives contre le pacha d'Égypte. Le ministre russe accorde donc, du premier mot, à l'Angleterre ce que la France lui avait constamment refusé; mais il met à ce concours des conditions qu'il sait bien être inacceptables, se réservant ainsi une grande marge pour le marché définitif.

La dépêche de M. de Nesselrode fut communiquée à lord Palmerston le 27 juin. On vient de voir que le ministre anglais y répondit sur-le-champ sous le couvert du prince Metternich, de manière à indiquer qu'il attendait de M. de Nesselrode de nouvelles propositions. Cependant lord Palmerston, pour sauver les apparences, parle toujours d'un concert européen; bien mieux, il se sert de l'opinion de la France pour déterminer la Russie à renoncer au maintien du *statu quo*.

Après avoir déclaré que le gouvernement anglais ne restera pas le spectateur passif du conflit engagé en Orient, qu'il ne permettra pas à Méhémet-Ali d'occuper les districts d'Orfa et de Diarbekir, et que les instructions données à l'amiral Stopford lui enjoignent d'obtenir une suspension d'armes dans le cas où les troupes égyptiennes s'avanceraient vers l'Asie mineure, lord Palmerston ajoute :

« Il y a donc unanimité d'opinion entre les puissances sur ce point, qu'il faut prévenir ou arrêter les hostilités. L'Autriche, la France et l'Angleterre paraissent comprendre aussi que la position respective du sultan et du pacha est incompatible avec la sécurité de l'empire ottoman ainsi qu'avec la paix de l'Europe, et qu'un arrangement quelconque, mais différent de l'état actuel, doit être conclu si l'on veut éviter des dangers sérieux.

« Quelques passages de la dépêche de M. de Nesselrode feraient supposer que la Russie ne partage pas cette opinion, et que le *statu quo* la satisfait; mais il en est d'autres qui semblent indiquer que la Russie n'est pas éloignée de prendre en considération la possibilité d'un règlement nouveau... Aucune puissance ne peut se séparer des autres dans ses actes à l'égard de la Turquie, et les affaires de l'Orient doivent être considérées *comme une question européenne*, autant qu'aucune autre qui ait occupé les cabinets.

« Le gouvernement français a proposé que ces matières fussent discutées dans une conférence des cinq puissances qui se tiendrait à Vienne. Le prince Metternich a donné les raisons qui, dans son opinion (1), ne permettent pas

(1) Voici la dépêche de M. de Metternich au comte d'Appony; elle est datée de Vienne, le 14 juin 1839 :

« Un protocole signé en 1818 entre les cinq grandes cours à Aix-la-Chapelle a

de soumettre ces questions à une conférence formelle; mais il a demandé que Vienne fût le siége des négociations : le gouvernement de sa majesté pense que de puissans motifs militent pour la proposition de la France, et quelques argumens d'un grand poids contre cette proposition. Celle du prince Metternich soulève moins d'objections et promet moins d'avantages; elle n'enchaînera pas l'action de la Grande-Bretagne autant qu'une conférence formelle l'aurait fait.

« Le gouvernement de sa majesté est disposé à souscrire aux vues du prince Metternich, *pourvu qu'elles aient l'assentiment de la Russie et de la Prusse,* aussi bien que celui de la Grande-Bretagne et de la France.

« Voici la pensée générale du gouvernement sur la question d'Orient :

« Les grandes puissances ont le droit d'intervenir dans ces difficultés qui sont, en fait, une lutte entre un souverain et son sujet, parce que cette lutte menace de faire naître de grands et immenses dangers pour leurs intérêts et pour la paix de l'Europe. Ces intérêts et cette paix exigent le maintien de l'empire ottoman, et le maintien de l'empire ottoman est par conséquent le but principal que l'on doive se proposer. Ce but ne peut être atteint qu'en

établi pour les réunions des cabinets un règlement sage, fondé sur le respect qu'il est juste de porter à l'indépendance des états. Les cinq cours ont arrêté entre elles que jamais des questions touchant aux droits et à l'intérêt d'un état tiers ne seraient abordées par elles en conférence, sans que le gouvernement intéressé n'eût été invité à prendre part à la réunion. En appliquant cette utile règle au cas échéant, il faudrait faire intervenir un plénipotentiaire ottoman dans tel lieu que choisiraient les puissances pour y établir une conférence, et *dans ce seul fait se trouverait un obstacle insurmontable pour la réussite de l'entreprise.* Jamais la Porte ne munirait son envoyé de facultés suffisamment étendues pour que l'affaire pût marcher.

« Mais il existe d'autres considérations encore qui seraient défavorables à la réunion d'une conférence pour traiter de l'affaire du jour. Nous pouvons admettre que plus d'une puissance ne serait que faiblement disposée au choix de cette forme, et le public européen y chercherait ce qui ne doit pas s'y trouver, et ce qui, d'après les sentimens indubitables des cinq cours, ne s'y trouve point en effet. De quoi s'agit-il réellement? Il s'agit d'empêcher que la guerre n'éclate entre la Porte et l'Égypte, ou de mettre le terme le plus prompt à celle qui, contrairement aux vœux déja hautement et uniformément prononcés de ces mêmes cours, aurait déjà commencé.

« Ce n'est point par le moyen d'une conférence placée à distance qu'il serait possible d'atteindre l'un et l'autre de ces buts. C'est à Constantinople et à Alexandrie que la pensée déja connue des cinq cours devra être soutenue sans perte de temps et avec vigueur. A cet effet, il n'est besoin que d'instructions fondées sur le principe pacifique, qu'on adresserait aux représentans de ces mêmes puissances, et qui leur donneraient la latitude suffisante pour pouvoir régler leur conduite d'après les circonstances et les évènemens. Ce n'est point également dans la forme d'une conférence que devraient s'établir entre eux des relations, tant à Constantinople qu'à Alexandrie; c'est au contraire dans celle d'une libre entente. »

supprimant toute chance d'une future collision entre le sultan et Méhémet-Ali. Mais aussi long-temps que Méhémet-Ali continuera à occuper la Syrie, un conflit sera à craindre. Méhémet-Ali ne peut pas dominer la Syrie sans une force militaire considérable qui tienne constamment garnison dans cette province; et tant qu'une force égyptienne occupera la Syrie, il faudra nécessairement une armée turque dans la partie de l'Asie mineure qui est limitrophe de la Syrie. Le sultan et Méhémet-Ali pourraient tomber d'accord, en ce moment, de réduire leur état militaire à un chiffre déterminé; mais ni l'un ni l'autre ne pourrait être assuré qu'après un certain temps ces forces ne seraient pas augmentées de part et d'autre, et en effet chacun des deux les augmenterait certainement par degrés. Ainsi et en peu de temps, le même état de choses qui aurait existé auparavant ne manquerait pas de se reproduire, car les causes et les passions qui l'auraient amené ne cesseraient pas d'agir. Méhémet-Ali ou Ibrahim voudrait encore ajouter de nouveaux territoires à leurs pachaliks, et le sultan brûlerait toujours de les rejeter en Égypte.

« Il paraît donc au gouvernement de sa majesté que ce danger ne peut cesser qu'autant que Méhémet-Ali rendra la Syrie à l'autorité directe du sultan, qu'il se retirera en Égypte, et qu'il mettra le désert entre ses troupes et celles du sultan. Mais on ne peut pas espérer que Méhémet-Ali consente à cet arrangement si on ne lui concède quelque avantage équivalent, et cet avantage pourrait être la succession héréditaire de l'Égypte accordée à la famille du pacha. On garantirait ce gouvernement à Méhémet-Ali et à sa famille de la même manière qu'on avait garanti anciennement à un autre pacha le gouvernement de Scutari. Le vice-roi continuerait à être vassal et tributaire de la Porte; il fournirait un contingent d'hommes et serait lié, comme tout autre pacha, par les traités que ferait son souverain.

« Si les cinq cours s'accordaient sur un tel plan et le proposaient aux deux parties avec toute l'autorité qui appartient aux grandes puissances de l'Europe, cet arrangement serait effectué, et l'Europe se trouverait ainsi délivrée d'un danger sérieux et imminent (1). » (Lord Palmerston à lord Beauvale, 28 juin.)

Pour avoir l'intelligence de cette phase des négociations et pour suivre, dans la direction qu'elle va s'ouvrir, la manœuvre stratégique de lord Palmerston, il convient de se reporter aux faits antérieurs. La controverse qui s'est engagée, au début de la dernière session, entre M. Thiers et M. Passy, a pleinement démontré, si je ne me trompe, que l'Angleterre n'avait pas trouvé le ministère du 12 mai disposé, comme elle l'aurait voulu, à un acte de vigueur contre la Russie, et que le gouvernement français avait substitué au projet de

(1) Dans une dépêche adressée à lord Clanricarde pour être communiquée à M. de Nesselrode, lord Palmerston remercie le gouvernement russe pour les ouvertures que contient sa dépêche du 15 juin, et y répond dans les mêmes termes que nous venons de citer.

forcer les Dardanelles, dans le cas où une armée russe aurait été débarquée à Scutari, une note qui demandait à la Porte la faculté de concourir à la défense de Constantinople. Il est demeuré tout aussi évident que la politique de ce ministère, politique peu prévoyante à coup sûr, avait consisté à chercher un refuge contre les prétentions de l'Angleterre dans l'appui douteux du cabinet autrichien, et qu'il avait inventé, dans cette espérance, le concert européen.

A la vérité, M. Passy a produit une dépêche de M. de Bourqueney, à la date du 25 mai, antérieure par conséquent de vingt-trois jours à la proposition faite par le maréchal Soult d'établir les conférences à Vienne, et qui représente lord Palmerston comme invoquant une résolution commune des cinq puissances dans la question d'Orient; mais il ne faut pas se prendre ici à l'identité des termes, et à côté de la lettre il convient de voir l'esprit. Le concert qu'avait suggéré lord Palmerston ne ressemblait pas le moins du monde à celui qu'a proposé le maréchal Soult.

En supposant la convenance ou la nécessité d'une intervention européenne dans les affaires de l'Orient, le sort de l'empire ottoman ne pouvait être réglé, je le sais, que par une décision commune aux cinq puissances, par un acte qui prît rang dans les précédens du droit international. Mais de quelle manière devait s'établir ce concert? Voilà toute la question. Le gouvernement français voulait s'y présenter sans préparation et sans alliés, espérant avoir meilleur marché de l'Europe réunie que de l'Angleterre seule; le cabinet britannique au contraire invitait la France à s'entendre avec lui avant de soumettre la difficulté aux autres cours. Il voulait que les deux puissances occidentales unissent leurs intentions et leurs efforts (1). En un mot, il ne rompait pas encore le faisceau, dont la France avait déjà très imprudemment relâché les liens.

Que lord Palmerston fût ou ne fût pas de bonne foi dans cette tentative, ce sera un éternel sujet de regret pour nous que notre gouvernement ne l'ait pas mieux accueillie. Les différends de la France avec l'Angleterre devaient rester une affaire domestique dans laquelle chacune d'elles, par un sacrifice égal, eût maintenu la bonne har-

(1) « Lord Palmerston est d'avis que nous nous présentions sans retard à Vienne, *unis d'intention et d'efforts* pour la conservation de l'empire ottoman, que nous y exposions franchement le but que nous nous proposons d'atteindre, et que nous pressions l'Autriche d'y concourir par tous les moyens en son pouvoir. Une démarche de même nature aurait lieu en même temps à Berlin. » (Dépêche de M. de Bourqueney, Londres, 25 mai 1839.)

monie. Cet intérêt était le premier de tous. L'Angleterre et la France, unies d'intentions et d'efforts dans une conférence européenne, auraient dominé sans peine les autres cours. L'association des gouvernemens constitutionnels aurait fait pour l'Orient en 1839 ce qu'elle avait fait pour la Belgique en 1831. L'Angleterre et la France n'auraient pas exercé moins d'influence sur le dénouement des négociations que n'en ont eu plus tard l'Angleterre et la Russie. De tout temps, deux puissances ont donné l'impulsion, et l'Europe l'a suivie.

Il est à remarquer, en lisant la dépêche de M. de Bourqueney, que lord Palmerston excluait alors la Russie du concert dont il prétendait que la France et l'Angleterre posassent les conditions. Un mois plus tard, dans sa dépêche à lord Beauvale, il n'admet les conférences en principe qu'autant que la Russie aura consenti à y prendre part. Le simple rapprochement de ces deux faits montre l'espace que la politique anglaise a dû parcourir en si peu de temps; en un mois, le revirement a été tellement complet, que lord Palmerston a passé d'un pôle à l'autre : cette entente préalable que la France avait déclinée, il y appelle déjà la Russie. Après avoir songé à isoler la Russie de l'Europe, c'est la France qu'il vouera bientôt à cet isolement.

Je n'ai pas l'intention d'exagérer les torts de l'Angleterre, et je reconnais que, si lord Palmerston est coupable d'avoir brisé l'alliance des deux grands états constitutionnels, le ministère du 12 mai s'était déjà refusé à la resserrer. La pensée de cette rupture, qui était d'abord personnelle à lord Palmerston, ne s'est fait jour dans le cabinet anglais que lorsqu'il a été démontré pour lui que l'on ne pouvait pas compter sur nous. Cela diminue la faute, sans l'absoudre; car les motifs qui excuseraient l'indifférence pour un allié ne sauraient justifier l'hostilité.

A partir du mois de juillet 1839, on voit les rapports de la France avec l'Angleterre se détendre chaque jour et s'aigrir. La France continue à s'enfoncer innocemment dans la voie du concert européen. L'Angleterre traite l'opinion du gouvernement français comme un fait sans importance, ou lui suscite des querelles et des embarras, tout en ne cessant pas d'adresser des avances au gouvernement russe et de se mettre en frais de coquetterie à son égard.

M. Thiers, appelé à s'expliquer, dans la discussion de l'adresse, sur la politique du 12 mai, l'appelait une politique pacifique, européenne, humaine, et il ajoutait que l'Europe n'avait pas répondu à ces intentions loyales par des actes d'une égale loyauté. Les faits viennent cruellement à l'appui du jugement porté par M. Thiers, car il n'est

pas une seule de ces démarches si européennes et si humaines, mais si peu françaises, dont on n'ait tiré aussitôt parti contre la France.

Prenons pour exemple la garantie donnée par le gouvernement français à l'indépendance et à l'intégrité de l'empire ottoman. Le ministère du 12 mai crut avoir fait là un coup de maître, et un membre de ce ministère, M. Passy, s'en glorifiait encore il y a un an. « La France, disait-il, a pris une initiative qu'une autre puissance ne paraissait pas vouloir prendre. Le cabinet écrivit aux cours et leur proposa de faire garantir l'intégrité de l'empire ottoman. »

Cette démarche, dont le ministère du 12 mai revendique l'initiative, lui fut en réalité suggérée par le cabinet autrichien. Ce fait ressort d'un simple rapprochement de dates. La déclaration du maréchal Soult est du 17 juillet 1839 (1). Or, le 30 juin, M. de Metternich adressait aux cours de Paris et de Londres une communication dont on connaîtra le sens par la réponse que lord Palmerston y fit dès le 13 juillet (2).

« Rien ne peut être plus sage ni plus urgent que la mesure proposée par le prince de Metternich : savoir, que chacune des cinq puissances déclare solennellement sa détermination de maintenir l'indépendance et l'intégrité de l'empire ottoman, sous la dynastie actuelle, et, comme une conséquence nécessaire de cette détermination, qu'aucune d'elles ne cherchera à profiter de l'état des choses pour obtenir un accroissement de territoire ou une influence exclusive.

« Vous pouvez annoncer au prince de Metternich que vous êtes pleinement autorisé à faire cette déclaration de la part de la Grande-Bretagne; et si l'on jugeait nécessaire de donner une forme plus solennelle à cette déclaration,

(1) Voici le principal passage de ce document, qui est très connu :

« Tous les cabinets veulent l'intégrité et l'indépendance de la monarchie ottomane sous la dynastie régnante; tous sont disposés à faire usage de leurs moyens d'action et d'influence pour assurer le maintien de cet élément essentiel de l'équilibre politique, et ils n'hésiteraient pas à se déclarer contre une combinaison quelconque qui y porterait atteinte. Un pareil accord de sentimens et de résolutions devant suffire, lorsque personne ne pourra plus en douter, non-seulement pour prévenir toute tentative contraire à ce grand intérêt, mais même pour dissiper des inquiétudes qui constituent un danger véritable par suite de l'agitation qu'elles jettent dans les esprits, le gouvernement du roi croit que les cabinets feraient quelque chose d'important pour l'affermissement de la paix, en constatant dans des documens écrits qu'ils se communiqueraient réciproquement, et qui nécessairement ne tarderaient pas à avoir une publicité plus ou moins complète, l'exposé des intentions que je viens de rappeler. »

(2) Le maréchal lui-même l'a reconnu : « Je puis d'autant moins douter de l'adhésion du cabinet autrichien, que c'est lui qui le premier a eu l'idée de cette espèce d'engagement réciproque. » (Le maréchal Soult à M. Cochelet, 27 juillet 1839.)

votre excellence est autorisée à signer, au nom de la Grande-Bretagne, toute pièce qui sera proposée pour en faire mention. »

Dans la pensée du ministère français, la garantie donnée à l'indépendance de l'empire ottoman devait mettre cet empire à l'abri du protectorat, et par conséquent de la domination exclusive de la Russie; mais les puissances qui lui avaient inspiré cette déclaration l'entendaient bien autrement, et n'avaient voulu qu'engager la France dans une croisade contre Méhémet-Ali. Rien ne le prouve mieux que le projet de déclaration rédigé à Vienne par lord Beauvale, vers la fin de juillet, et qui est ainsi conçu :

« Les puissances, considérant l'intégrité de l'empire ottoman comme un élément nécessaire de l'équilibre européen, et voyant dans toute atteinte à cette intégrité un danger pour l'état de paix qu'elles sont déterminées à maintenir, regarderont tout pacha qui lèvera l'étendard de la révolte contre son souverain comme commettant un acte d'hostilité contre elles-mêmes.

« En conséquence de ce principe, et considérant les négociations entre la Porte et Méhémet-Ali comme ayant été imposées à la Porte par une nécessité indépendante de sa volonté, les puissances ont résolu de prendre les résultats de cette négociation (quels qu'ils soient) en même délibération, et de ne leur assigner aucune valeur, excepté en tant qu'ils pourront convenir aux objets que les puissances ont en vue, et qu'ils n'épargneront rien pour atteindre. »

Lord Beauvale, en donnant communication de cette pièce à lord Palmerston, a soin de lui dire que chaque mot a reçu l'approbation du prince de Metternich. On le croira sans peine. Mais pouvait-il en être de même à Paris? Le commentaire s'était bien éloigné du texte. Le maréchal Soult avait prétendu faire de la garantie des cinq puissances une arme contre l'ennemi extérieur, et lord Beauvale la convertissait en une sorte d'excommunication fulminée contre tous les ennemis intérieurs de la Porte, notamment contre Méhémet-Ali! Il déclarait que tout pacha qui aurait levé le drapeau de la révolte aurait affaire aux cinq puissances, et il contractait ainsi, au nom de l'Europe, l'obligation d'intervenir dans tous les différends du sultan avec ses sujets. Rien n'était moins possible ni plus imprudent. M. de Saint-Aulaire vit le piége; mais le gouvernement français ne devait pas l'éviter, et il y tomba par la note commune du 27 juillet.

Cette note fut l'œuvre de l'Autriche et de l'Angleterre. M. Thiers a expliqué les motifs qui décidèrent la Russie à s'y prêter; elle avait refusé de négocier à Vienne, elle ne pouvait pas refuser d'agir à Constantinople. Mais par quel motif la France avait-elle autorisé son

ambassadeur à une démarche qui devait changer sa propre situation? Les illusions qui avaient dicté la déclaration du 17 juillet, se retrouvent dans la note du 27. On se croyait l'arbitre de l'Europe, on n'en était que l'instrument.

« Les soussignés ont reçu ce matin de leurs gouvernemens respectifs des instructions en vertu desquelles ils ont l'honneur d'informer la sublime Porte que l'accord sur la question d'Orient est assuré entre les cinq grandes puissances, et de l'engager à suspendre toute détermination définitive sans leur concours, en attendant l'effet de l'intérêt qu'elles lui portent.

« *Signé :* PONSONBY, BARON DE STURMER, COMTE KŒNIGSMARK, BARON ROUSSIN, A. BOUTENEFF. »

Au moment où cette note fut remise à la Porte, elle offrait à Méhémet-Ali l'Égypte héréditaire et la Syrie viagère, conditions qui auraient probablement rendu la paix à l'Orient. « La Porte va céder, » écrivait lord Ponsonby le 26 juillet. Par quelle fatalité a-t-on empêché l'arrangement direct, le seul possible, comme la Russie l'avouait alors? Il faut citer les propres paroles du maréchal Soult, afin que l'on juge de la fidélité avec laquelle l'amiral Roussin, en commettant une faute aussi capitale, a suivi les instructions de son gouvernement :

« J'ai chargé M. Cochelet de déclarer au vice-roi, dans les termes les plus formels, qu'alors même qu'il arracherait à la détresse de la Porte des conditions incompatibles avec la dignité du sultan ou propres à compromettre l'avenir de l'empire, elles n'obtiendraient pas l'assentiment des puissances européennes, si nécessaire cependant pour donner quelque valeur et quelque solidité à un tel engagement.

« Que la Porte ne se hâte pas de conclure avec Méhémet-Ali; *qu'elle ne fasse rien surtout sans le concours de ses alliés :* tels sont les conseils que vous ne devez pas cesser de lui faire entendre, les seuls qui se concilient avec ses intérêts évidens; et il lui sera d'autant plus facile de les suivre, que le vice-roi, au milieu de toutes ses exigences, annonce pourtant l'intention de ne pas les appuyer par la force des armes. Rien n'oblige donc les ministres du sultan à se hâter.

« Les trois cours (l'Angleterre, l'Autriche et la France) sont unanimes à proclamer la nécessité d'un concert européen pour régler les affaires de l'Orient. La Russie seule, qui avait d'abord paru admettre la convenance de ce concert, cherche maintenant à éluder, sous des prétextes plus ou moins spécieux, les conséquences du principe qu'elle n'ose pas contester directement : un *statu quo* dépourvu de sanction, exposé par conséquent à de nouvelles et promptes vicissitudes, c'est incontestablement ce qui lui convient le mieux en

Orient. Il se *pourrait donc qu'un arrangement direct entre la Porte et Méhémet-Ali entrât dans ses vues;* que, loin de le contrarier, elle y donnât secrètement la main; et s'il était vrai, comme quelques indices donnent lieu de le supposer, que Nourri-Effendi se fût rallié à la politique du cabinet de Saint-Pétersbourg, il y aurait lieu de concevoir des inquiétudes dans ce sens. » (Le maréchal Soult au baron Roussin, 7 août 1839.)

Plût à Dieu que cette politique eût été réellement celle de la Russie, et que la Porte eût montré sa déférence habituelle pour les conseils qui lui venaient de ce côté, car l'arrangement direct aurait épargné à la France l'humiliation que lui a infligée le traité du 15 juillet, et à l'Orient les désordres que l'intervention armée des puissances y a provoqués. Mais le ministère du 12 mai ne voyait et ne prévoyait rien. Dans son optimisme confiant, il croyait marcher à la paix universelle, en résistant à l'Angleterre et en heurtant de front la Russie. La candeur politique du gouvernement français fut poussée si loin, qu'au moment de la première mission de M. de Brunnow, il menaça l'Angleterre de s'isoler (1), ce que l'Angleterre désirait par-dessus tout, et qu'au retour du négociateur russe il félicita lord Palmerston du rapprochement qui s'opérait aux dépens de la France entre le cabinet de Londres et le cabinet de Pétersbourg (2).

Je ne connais rien de plus triste que le spectacle de cette bonne foi sans art, de cette politique enfantine aux prises avec la duplicité consommée des diplomates européens. Ce n'est de tous côtés qu'embûches et que trahisons dans lesquelles notre gouvernement donne tête baissée. On souffre, en suivant les traces du complot, de savoir

(1) « Quelles que soient les conséquences d'un déplorable dissentiment, *dût-il avoir pour effet l'accomplissement du projet favori de la Russie, celui de nous isoler de nos alliés,* ce n'est pas nous qui en aurons encouru la responsabilité. Nous resterons sur notre terrain. Ce ne sera pas notre faute si nous n'y retrouvons plus ceux qui s'y étaient d'abord placés à côté de nous. » (Le maréchal Soult au comte Sébastiani, 27 septembre 1839.)

(2) « La nouvelle que vous me donnez du prochain retour à Londres de M. de Brunnow, muni de pleins pouvoirs pour signer une convention qui règlerait sur un pied d'égalité les rapports de protection des puissances à l'égard de la Porte, a excité, comme vous pouvez le croire, la plus sérieuse attention du gouvernement du roi... Si les termes de cette convention emportent de la part de la Russie une renonciation effective à la position exceptionnelle qu'elle s'attribuait à Constantinople, si l'addition d'aucune clause directe ou indirecte ne vient paralyser d'un autre côté les concessions que semble faire le cabinet de Saint-Pétersbourg, je n'ai pas besoin de vous dire que la détermination de ce cabinet, *quel qu'en puisse avoir été le motif,* nous causera une très vive satisfaction. » (Le maréchal Soult à M. Sébastiani, 3 décembre 1839.)

que le succès, un succès funeste, est au bout. On voudrait pouvoir avertir la France et lui crier, comme l'héroïque d'Assas : « A moi, Auvergne, ce sont les ennemis! » Mais il n'est plus temps, et il faut se résigner : nous sommes sous le poids des faits accomplis.

Pendant que le gouvernement français n'épargnait rien pour amener un concert entre les puissances sur les affaires de l'Orient, froissant les amours-propres et heurtant les intérêts privés, en vue de la paix, ces mêmes puissances ne songeaient qu'à se rapprocher, disons mieux, à se coaliser contre la France. Le système des alliances européennes allait changer, et l'équilibre du monde se déplaçait. On voit tous les cabinets concourir d'instinct à ce plan avant d'en venir à des stipulations écrites; ils s'entendent sans s'être expliqués. Les uns manœuvrent avec la timidité ordinaire de leur politique; les autres marchent droit au but sans scrupule comme sans remords, les uns et les autres rassurés sur le danger d'une collision avec la France par la faiblesse bien connue du gouvernement français.

Ce qui prouve que la haine du nom français a fait l'union des puissances, c'est qu'aucune d'elles, en abordant la question d'Orient, n'avait une opinion arrêtée. L'Orient a été le champ de bataille où elles ont déployé leur stratégie, prenant ou quittant une position, selon qu'il en résultait quelque chance de plus ou de moins contre nous. Voilà le secret de leurs variations. La stabilité de la Porte, la sécurité du pacha, le sort des populations qui habitent l'empire ottoman, tout a été subordonné au grand intérêt de nous tenir en échec, et le triomphe de nos adversaires s'est composé autant de nos concessions bénévoles que de leurs violences et de leurs agressions.

Dans le cours de ces négociations, l'Autriche et la Russie ont modifié cinq à six fois (1) leurs vues sur l'avenir de l'Orient. Du *statu*

(1) Variations de l'Autriche et de la Russie sur la question territoriale :

L'AUTRICHE.	LA RUSSIE.
« La seule ouverture à laquelle le divan ait prêté l'oreille est celle qui consiste à faire obtenir au sultan la restitution immédiate de la Syrie par l'intervention des quatre puissances. Cette ouverture a été faite par le baron Stürmer (internonce autrichien à Constantinople), en son propre nom. » (Dépêche de lord Beauvale, 14 juin 1839.)	« Déclarer au pacha, de la manière la plus formelle, que, tant qu'il se bornerait à la défense des territoires qui lui ont été assignés par l'arrangement de Kutaya, les puissances resteraient témoins impassibles de la lutte qui s'est engagée en Syrie. » (Dépêche du comte Nesselrode, 15 juin 1839.)
« L'Autriche propose qu'en considération de l'hérédité de l'Égypte conser-	« L'Autriche propose qu'en considération de l'hérédité de l'Égypte assurée à sa famille, Mehémet-Ali abandonne la

quo proposé par M. de Nesselrode dans sa dépêche du 15 juin 1839 au traité du 15 juillet 1840, il y a toute l'épaisseur du monde. Mais

vée à sa famille, Méhémet-Ali abandonne la Syrie à sa mort. » (Paroles de M. de Nesselrode rapportées par lord Clanricarde, dans une dépêche du 15 juillet.)

« Il y a un cas dans lequel le prince de Metternich juge le plan de la Russie (le *statu quo*) plus praticable que celui de l'Angleterre et de la Prusse; c'est celui où les hostilités seraient déjà commencées, éventualité en vue de laquelle la Russie propose de les renfermer dans les limites de la Syrie. » (Dépêche de lord Beauvale, 30 juin.)

« Quant au plan de pacification, le prince Metternich adopte pleinement les idées de votre seigneurie. Mais la Porte ayant indiqué elle-même les conditions auxquelles l'Égypte doit être conférée à la famille de Méhémet-Ali, le prince considère ces conditions, qui sont la restitution de la Syrie et de Candie, ainsi que le désarmement, comme un *sine quâ non*. » (Dépêche de lord Beauvale, 11 juillet.)

« Le comte Fiquelemont considère la restitution d'Adana et des défilés du Taurus à la Porte, comme une concession d'une grande importance. Il considère aussi la division de la Syrie en pachaliks, que l'on conférerait, à la mort de Méhémet-Ali, à ses plus jeunes enfans, comme assurant la réversion de cette province au sultan. Mais il pense que Candie doit être restituée immédiatement, et croit que l'on mènera la France à étendre ses propositions jusque-là. » (Dépêche de lord Beauvale, 3 octobre 1839.)

« Ce pas de plus, qui consiste, de la part de l'Autriche et de la Prusse, à dire à lord Palmerston qu'il faut se résigner à laisser la Syrie *viagèrement* au pacha. » (Dépêche de M. Guizot, 24 juin 1840.)

Syrie à sa mort. Nous ne nous opposons pas à cet arrangement. Votre gouvernement dit que la Syrie devrait être restituée immédiatement au sultan. Nous pensons aussi que cela serait mieux. Mais avez-vous quelque raison de supposer que Méhémet-Ali accepte cette proposition? » (Paroles de M. de Nesselrode rapportées par lord Clanricarde, dépêche du 15 juillet.)

« Ce que lord Palmerston désire est fait. J'ai enjoint à notre chargé d'affaires à Vienne de déclarer au gouvernement autrichien que nous préférions votre plan à celui du prince Metternich, et que l'empereur appuierait cette proposition qui est plus avantageuse à la Porte. » (Lord Clanricarde rapportant les paroles de M. de Nesselrode, dépêche du 18 juillet.)

« Les termes de l'arrangement final à imposer aux deux parties dépendront virtuellement du cabinet anglais. » (M. de Nesselrode, cité par lord Clanricarde, 17 juillet.)

« La Russie ne refuserait pas son assentiment à un arrangement qui conférerait le pachalik de Syrie à Ibrahim-Pacha, sa vie durant, si la Porte y consentait. » (Même dépêche, même date.)

« Nous n'hésiterons pas à adhérer à l'une ou à l'autre de ces combinaisons (Syrie viagère ou restitution immédiate de la Syrie), pourvu qu'elle ait été librement adoptée par la Porte elle-même. » (Dépêche de M. de Nesselrode, 27 juillet.)

« Nous ne pouvons et nous ne devons pas nous ériger en arbitres de ce qui concerne de si près l'intérêt vital de la Porte elle-même, c'est elle seule qui doit en être juge. » (Instructions données à M. de Bouteneff, 16 août, mission de M. de Brunnow, 17 septembre.)

(Traité du 15 juillet 1840. — L'Égypte héréditaire concédée à Méhémet-Ali, le pachalik et la place d'Acre viagèrement.)

qu'importait l'Orient à la Russie et à l'Autriche, quand lord Palmerston faisait briller à leurs yeux l'espoir de nous arracher l'Occident? Cette perspective leur ayant été ouverte par la dépêche que lord Palmerston écrivait le 28 juin, et qui disait clairement à quelles conditions l'Angleterre changerait d'alliances, il reste à examiner ce que l'Autriche et la Russie ont fait pour aller au-devant.

Dès le premier moment, l'Autriche et la Russie se disputèrent la faveur de l'Angleterre, mais la Russie négociait comme un cabinet qui a l'habitude du commandement; l'Autriche apportait jusque dans ses prétentions la souplesse d'une cour accoutumée à ramper et à obéir. Elle se posait en intermédiaire, elle voulait être le nœud de la coalition. L'Angleterre et la Russie, au contraire, montraient, chacune de son côté, la volonté de traiter directement. Quand l'Autriche, après avoir refusé d'envoyer dix mille hommes en Syrie, demandait (dépêche du 1er juillet 1839) la coopération d'une flotte russe dans la Méditerranée, et l'occupation de Constantinople par une armée russe, lord Palmerston répondait par un refus. Mais il accordait le tout, sans marchander, dès que la Russie en exprimait elle-même le vœu par l'organe de M. de Brunnow; et quant à la Russie, après avoir fait échouer la conférence de Vienne, elle portait à Londres les mêmes propositions que l'Autriche avait d'abord présentées. En un mot, la coalition avait commencé par pivoter sur l'Autriche; on verra bientôt la Russie en devenir le point d'appui.

L'ardeur avec laquelle M. de Metternich seconda les projets de lord Palmerston se révèle par la lecture du plan qu'il avait inventé à la réception de la dépêche anglaise, et qui est déjà, une année à l'avance, le traité de juillet. Ce plan se trouve décrit dans une dépêche de lord Beauvale à lord Palmerston, à la date du 11 juillet 1839.

« Quant au plan de pacification, le prince Metternich adopte pleinement les idées de votre seigneurie. Mais la Porte ayant indiqué elle-même les termes auxquels elle veut conférer l'Égypte à la famille de Méhémet-Ali, il considère ces termes, qui consistent dans la restitution de la Syrie et de Candie, et dans le désarmement, comme un *sine quâ non*. La restitution de la côte orientale de la mer Rouge, et les conditions auxquelles l'Égypte doit être tenue en fief, sont ouvertes à la négociation. »

Voilà bien les bases du traité de Londres. Quant aux procédés que M. de Metternich conseillait pour l'exécution, l'on va voir qu'il ne s'éloignait pas beaucoup de ce qui a été fait.

« La négociation doit commencer à Constantinople, et sera complète lorsque la Porte sera tombée d'accord, avec les cinq puissances, des termes qu'il con-

viendra d'accorder au pacha; ce consentement sera consigné dans des notes officielles. Cela fait, les puissances notifieront les conditions au pacha, en appuyant leurs injonctions par des mesures coërcitives qui soient suffisantes, en cas de refus, pour déterminer son assentiment. Cet assentiment obtenu, on placera l'arrangement sous la garantie des cinq puissances. Les bases de cette convention sont déjà à l'état d'esquisse, et peuvent être considérées *comme ayant déjà reçu la sanction de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie.* La France reste à convaincre. »

M. de Metternich, en homme prudent, ne s'explique pas à découvert sur la possibilité de traiter sans la France, et de substituer l'arrangement à quatre à l'arrangement à cinq. Mais l'insinuation est suffisamment transparente dans le passage suivant :

« Dans la question du désarmement, il est probable que la Porte insistera, et elle a le droit d'insister sur une réduction dans les forces navales de Méhémet-Ali; cette réduction sera probablement la condition la plus désagréable à la France, qui a toujours considéré la puissance maritime de l'Égypte comme un renfort pour la sienne et *comme un contrepoids à notre supériorité maritime dans la Méditerranée.* Si donc ce côté de la question doit être traité à Vienne, il est nécessaire (c'est lord Beauvale qui parle) que j'aie des instructions sur la quotité de la réduction qu'il faut demander, et sur le mode, et que je sache si une partie quelconque de la flotte égyptienne doit être livrée au sultan.

« Ceci réglé, il faudra établir les relations entre la conférence à Vienne et les ambassadeurs à Constantinople.

« Quand on traitera avec l'Égypte, les puissances maritimes prendront la direction de la négociation.

« Le prince Metternich pense que l'ascendant moral des cinq puissances agissant de concert déterminera la soumission du pacha. Mais, en tout cas, je ne doute pas de l'efficacité d'un blocus pour amener l'évacuation de la Syrie. »

La dépêche de lord Beauvale comblait les vœux de lord Palmerston; il se hâta d'accéder au plan du prince de Metternich, en exaltant bien haut l'habileté de cet homme d'état et la profondeur de ses vues. On venait d'apprendre à Londres la mort du sultan, la bataille de Nézib et la défection du capitan-pacha. Ces évènemens, qui étaient une révolution dans l'état de l'Orient, ne firent pas chanceler la détermination de l'Angleterre. Plus le pacha grandissait dans l'opinion des musulmans, et plus lord Palmerston jugeait nécessaire de l'abattre, pour enlever à la France, dans la Méditerranée, un allié puissant. Le ministre anglais écrivit donc, le 26 juillet, à lord Beauvale, que

ni la mort du sultan, ni la bataille de Nézib, ne devaient modifier les intentions des puissances, que ces évènemens n'ajoutaient rien aux titres de Méhémet-Ali, et qu'en affaiblissant les ressources militaires de la Turquie, ils imposaient, au contraire, plus étroitement aux cabinets de l'Europe le devoir d'intervenir. En même temps, lord Palmerston se portait fort pour la France, et garantissait son adhésion cordiale aux vues qu'il exprimait. Il faut prouver que cette audacieuse assertion était plus qu'un acte de légèreté.

Lorsque le ministre anglais garantissait à Vienne et à Pétersbourg les intentions de la France, il ne les connaissait pas encore. La dépêche de lord Palmerston à lord Beauvale est, comme on le sait, du 26 juillet; ce ne fut que trois jours plus tard, le 29 juillet, que lord Palmerston reçut de lord Granville, son ambassadeur à Paris, une dépêche qui disait :

« Votre seigneurie apprendra de M. de Bourqueney que le gouvernement français pense que ni la funeste déroute de l'armée turque, ni la trahison du capitan-pacha, ni l'humble attitude du divan, ne doivent modifier la conduite que les grandes puissances de l'Europe se proposent de tenir. Tout arrangement fait entre le sultan et Méhémet-Ali, dans un moment où les conseillers de la Porte sont ou paralysés par la crainte, ou cherchent traîtreusement à faire leurs propres affaires en sacrifiant les droits de leur souverain, doit être regardé comme nul. Dans l'opinion du maréchal Soult, il faudrait signifier ces intentions à Méhémet-Ali. »

Soit que lord Granville eût rendu d'une manière inexacte les paroles du maréchal Soult, soit que les conversations du maréchal n'aient pas été, sous le ministère du 12 mai, plus claires que ses discours à la tribune, le sens de cette dépêche est directement contraire à celui de la note que M. de Bourqueney remit le même jour à lord Palmerston. Le maréchal disait, il est vrai :

« Les puissances, tout en donnant une pleine approbation aux sentimens concilians manifestés par la Porte, doivent l'engager à ne rien précipiter, et à ne traiter avec le vice-roi que moyennant l'intermédiaire et le concours de ses alliés, dont la coopération serait sans doute le meilleur moyen de lui ménager des conditions moins désavantageuses et mieux garanties.

« Je crois qu'à Alexandrie ces mêmes puissances doivent tenir au vice-roi un langage propre à lui faire sentir que, quels que soient les avantages qu'il vient d'obtenir, il risquerait de les compromettre en voulant les pousser trop loin, et que, s'il prétendait, dans quelque forme ou sous quelque prétexte que ce fût, arracher au sultan des conditions incompatibles avec sa dignité et la sûreté de son trône, l'Europe entière interviendrait pour s'y opposer, »

Mais tout en posant une limite aux prétentions du vice-roi, le maréchal voulait qu'on lui fît de justes concessions, et il ajoutait :

« Il faut aussi que la fermeté, j'ai presque dit la sévérité des conseils, soit tempérée par un ton de modération et de bienveillance qui, tout en avertissant la prudence de Méhémet-Ali, ne blesse pas trop fortement son orgueil et son ambition. Il y aurait certainement de l'affectation à paraître croire qu'après les succès que vient de lui procurer la *folle conduite de la Porte,* il n'a rien à attendre de plus que ce qu'il était en droit de demander auparavant. Ce serait méconnaître l'empire des faits, les nécessités de la situation. Si le vice-roi acquérait la conviction qu'il ne doit rien espérer de l'équité des puissances, il se révolterait contre leurs représentations impérieuses, et son irritation pourrait amener des conséquences dont la seule possibilité est de nature à effrayer tout esprit prévoyant. »

A la réception de cette dépêche, qui contenait la pensée expresse et officielle du gouvernement français, il était naturel que lord Palmerston regardât comme non avenues les assertions contradictoires de lord Granville. Tout au moins devait-il demander au maréchal Soult d'expliquer encore une fois ses véritables intentions. Est-ce là ce qu'a fait lord Palmerston? Qu'on lise ce qu'il écrit à lord Granville le 30 juillet :

« Le maréchal Soult, dans la conversation que vous me rapportez, a exprimé l'opinion que les évènemens récemment survenus dans le Levant ne devraient apporter aucun changement aux résolutions des alliés; la dépêche adressée à M. de Bourqueney déclare, au contraire, que ces évènemens doivent modifier la conduite des puissances, et que les succès de Méhémet-Ali lui donnent droit à des conditions plus favorables que celles qu'on lui avait proposées.

« Le gouvernement de sa majesté, supposant que la dépêche a été écrite avant que la conversation eût lieu, et que la conversation, étant la dernière en date, exprime la détermination finale du gouvernement français, *j'ai donc répondu à la conversation, et je n'ai pas répondu à la dépêche.* Mais je crois nécessaire de faire savoir à votre excellence que le gouvernement de sa majesté, partageant complètement et entièrement les opinions exprimées par le maréchal Soult dans sa conversation avec votre excellence, n'admet pas les opinions renfermées, il est vrai, implicitement plutôt qu'exprimées dans la dépêche. »

On aurait de la peine à imaginer un procédé plus comique à la fois et plus indécent. Eh quoi! deux dépêches partent le même jour pour Londres; l'une n'est qu'une causerie diplomatique, le rapport plus ou moins exact d'un ambassadeur; l'autre contient la pensée réfléchie,

écrite, officielle, du gouvernement français, et c'est à la première que s'attache lord Palmerston! Il veut voir l'opinion de la France dans ce qu'un agent anglais lui fait dire, et non dans ce qu'elle dit elle-même en termes exprès! Il traite une communication formelle comme un papier sans valeur! Il n'y a pas d'exemple d'une pareille conduite dans les annales de la diplomatie.

Savez-vous pourquoi le ministre de la Grande-Bretagne en agit ainsi? C'est qu'il avait disposé de l'opinion de la France et qu'il l'avait engagée sans la consulter. Ne voulant pas rétracter son dire, il escamote l'opposition du gouvernement français. Il fait semblant de n'y pas croire, ayant besoin que l'on n'y croie pas. C'est une pure escobarderie.

La dépêche que l'on vient de lire est du 30 juillet. Le 1er août, lord Palmerston, adressant à lord Beauvale le plan détaillé des mesures coercitives qu'il entendait diriger contre Méhémet-Ali, continuait effrontément, et comme si rien ne s'était passé dans l'intervalle, à faire entrer la France dans le bagage de la coalition.

« Les *cinq* puissances paraissent être *unanimes* dans l'opinion que la Syrie, Candie et l'Arabie doivent rentrer immédiatement sous l'autorité directe du sultan, en considération de la concession que l'on ferait à Méhémet-Ali du gouvernement héréditaire de l'Égypte; mais quelques-unes des puissances (la Russie notamment) paraissent douter que l'alliance ait les moyens d'amener Méhémet-Ali à souscrire à cet arrangement dans le cas où il s'y opposerait fortement.

Si Méhémet-Ali résistait, la plus légère réflexion suffirait pour lui montrer les amples moyens de coercition que les cinq puissances possèdent. La flotte de Méhémet-Ali, ses communications avec la Syrie, sa marine commerciale et sa capitale, sont à la merci des escadres combinées. On peut capturer sa flotte et la livrer au sultan; toute communication par mer peut être coupée entre l'Égypte et la Syrie, et quoiqu'il lui soit physiquement possible, à prix de temps et d'argent, d'envoyer des munitions en Syrie par terre à travers le désert, il ne serait pas difficile aux alliés de couper aussi ces communications en occupant, sur sa ligne de marche, quelque position sur la frontière.

« Il y a des centaines de vaisseaux marchands qui naviguent sous le pavillon égyptien dans la Méditerranée. Ces vaisseaux sont presque tous chargés de marchandises qui appartiennent au pacha, car il monopolise la production et le commerce de l'Égypte. Tous ces bâtimens seraient ou bloqués dans le port d'Alexandrie, ou capturés par les alliés. Il n'y aurait point de difficulté à bloquer Alexandrie ni à prévenir l'entrée et la sortie même des bâtimens neutres; car, quoique les cinq cours ne puissent pas déclarer la guerre à Méhémet-Ali, qui n'est que le sujet d'un souverain, et quoiqu'elles ne puissent pas exercer

contre le pacha le droit de blocus, qui est un droit de guerre, cependant le sultan pourrait déclarer le blocus des côtes de l'Égypte et de la Syrie, qu'en sa qualité de souverain il a le droit de considérer comme en état de rébellion et de bloquer. La flotte turque serait assez forte pour rendre ce blocus effectif contre les neutres, pendant que les escadres alliées empêcheraient la flotte égyptienne d'entreprendre aucune opération offensive. Enfin, si le blocus ne remplissait pas son objet, pendant que l'armée d'Ibrahim est en Syrie, l'Égypte restant comparativement sans défense, on pourrait réunir un corps suffisant de troupes turques pour faire un débarquement à Alexandrie sous la protection des escadres combinées; et les troupes ainsi débarquées, si on les plaçait, comme il faudrait le faire, sous la direction d'officiers européens, pourraient déjouer toute résistance et s'emparer d'Alexandrie. »

Cette dépêche, combinée avec celle que lord Beauvale écrivait de Vienne le 11 juillet, complète l'exposé des mesures arrêtées dans la pensée des puissances, un an avant le traité de Londres. M. de Metternich a posé les bases, et lord Palmerston développe les moyens d'exécution, dont le terme extrême n'est rien moins que l'occupation d'Alexandrie. Le ministre anglais, dans l'impatience d'agir, employa le mois d'août 1839 en tentatives plus ou moins heureuses pour compromettre à sa suite, dans quelque coup de tête, tantôt la France et tantôt l'Autriche. Dès le 1er août, il proposa au maréchal Soult d'envoyer devant Alexandrie les escadres commandées par l'amiral Lalande et par l'amiral Stopford, de sommer Méhémet-Ali de restituer la flotte turque, et, sur son refus, de s'emparer de la flotte égyptienne. Voici le texte de ces instructions.

« Si le pacha refuse de faire droit à cette demande, les amiraux auront recours à *tous les moyens de contrainte qui seront en leur pouvoir*, et qu'ils jugeront utiles pour déterminer Méhémet-Ali à céder.

« Dans ce cas, les amiraux commenceront par les mesures de contrainte les plus douces, et en augmenteront par degrés la sévérité, selon que les circonstances l'exigeront. En dernière analyse, ils prendront possession de la flotte égyptienne, s'ils ne peuvent pas obtenir le consentement du pacha par une autre voie. Cela fait, ils enverront les vaisseaux à Constantinople, où le sultan les retiendra.

« La capture de la flotte égyptienne ne doit pas être, pour les amiraux, une raison de cesser d'exiger du pacha la restitution de la flotte turque; ils continueront à employer dans ce but les mesures coërcitives, et ils seront autorisés à saisir tous les vaisseaux marchands qui naviguent sous pavillon égyptien. »

Ces ordres autorisaient au besoin, comme il est facile de le voir, le

bombardement et la destruction d'Alexandrie. La latitude effrayante que lord Palmerston proposait de donner aux amiraux, n'avait pas d'autre but. Il fallait cependant rassurer la France, qui pouvait craindre que les Russes n'arrivassent à Constantinople pendant que les escadres combinées seraient occupées devant Alexandrie. Pour aller au devant de l'objection, lord Palmerston ajoutait dans ses instructions supplémentaires :

« Si, au moment où les amiraux recevront ces instructions, des circonstances survenaient qui rendissent la présence de la flotte combinée immédiatement nécessaire aux Dardanelles, dans la mer de Marmara ou dans le Bosphore, les amiraux ajourneraient l'exécution des instructions jusqu'au moment où un service plus urgent aurait été accompli. Et si, pendant qu'ils exécuteront leurs instructions, ils trouvaient que *l'occupation de Constantinople par une force russe* ou que toute autre circonstance, rendît dangereux l'envoi à Constantinople des vaisseaux égyptiens ou turcs dont ils se seraient emparés à Alexandrie, ils sont autorisés, en ce cas, à les diriger, pour leur sûreté, sur tout autre port de la Turquie. »

C'est pour le coup que l'on pouvait dire, avec raison, que l'Angleterre prenait bien facilement son parti de l'occupation de Constantinople par les Russes, et qu'elle détournait volontairement les yeux du danger réel, pour courir après l'objet de sa passion. Pendant que les flottes de l'Occident auraient dirigé leurs canons contre l'arsenal d'Alexandrie, les Russes pouvaient s'emparer des Dardanelles, les fortifier, les défendre, et empêcher ainsi que la France et l'Angleterre prissent part au règlement de l'Orient. En face de cette redoutable éventualité, que décide lord Palmerston? Il se borne à conseiller de diriger les vaisseaux capturés sur un autre port de la Turquie. Après avoir écarté du chemin des Russes le seul obstacle qu'ils pussent craindre, le ministre anglais se résigne à leurs usurpations. Qu'aurait pu faire de mieux lord Palmerston, si le traité de Londres eût déjà été signé?

La dépêche du 3 août fit cesser pour un temps les illusions du cabinet français, et la réponse du maréchal Soult ne manque pas de fermeté :

« Je crains que le cabinet britannique, sous la première impression des fâcheuses nouvelles arrivées d'Alexandrie, ne se soit pas rendu suffisamment compte de l'ensemble de la situation. Les hostilités sont évidemment terminées en Orient. Ni par terre ni par mer, personne n'annonce en ce moment l'intention de les continuer ou plutôt de les reprendre. D'un côté, on n'en a plus les moyens, à supposer, ce qui est douteux, qu'on en eût la volonté; de l'autre, on n'y a aucun intérêt, et l'on sait assez qu'on ne pourrait le faire sans s'ex-

poser à de très graves conséquences, sans compromettre gratuitement une fort belle position. Dans cet état de choses, la défection de la flotte ottomane a certainement de fâcheux et très regrettables inconvéniens auxquels nous devons essayer de remédier; mais elle ne constitue pas un de ces dangers imminens propres à justifier des mesures aussi extrêmes que celles qu'on nous propose. Cette flotte, dans les mains de Méhémet-Ali, n'est aujourd'hui qu'un dépôt, un gage à l'aide duquel il se promet d'obtenir à la fois l'investiture héréditaire de tout ce qu'il possède. La France et l'Angleterre, tout en insistant fortement sur l'invitation que nous avons déjà fait parvenir à Méhémet-Ali par nos consuls, de restituer les vaisseaux turcs, doivent sans doute prendre des mesures pour que, dans le cas peu probable où il recommencerait la guerre, il ne pût s'en faire un moyen d'attaque contre la Porte; et le meilleur moyen peut-être de lui en ôter l'envie, c'est de lui déclarer formellement que désormais les escadres française et anglaise agiront uniquement dans le but de protéger le sultan contre ses agresseurs.

« Mais la mesure d'hostilité contre Méhémet-Ali ne faciliterait pas le plan que l'Angleterre et la France se sont proposé de concert. En détruisant l'escadre égyptienne, non-seulement nous ne donnerions pas plus de force à la Porte, mais nous n'amènerions pas le vice-roi à se désister de la moindre de ses prétentions. La puissance matérielle et morale qu'il exerce aujourd'hui sur terre rend son activité bien moins dépendante qu'on ne le suppose de ces forces maritimes. L'attaquer, lorsqu'il n'attaque pas, ce serait risquer de le pousser à quelque parti extrême.

« J'ajouterai qu'à Londres on semble trop se préoccuper de l'agrandissement de Méhémet-Ali, parce qu'on veut toujours considérer ce côté de la question sous l'aspect qu'il aurait s'il s'agissait d'un état européen. Cette politique aujourd'hui, comme dès le commencement de cette crise, doit veiller avant tout à ce que Constantinople ne reçoive de protection extérieure qu'avec notre commun concours. » (Le maréchal Soult à M. de Bourqueney, 6 août 1839.)

Lord Palmerston ne pouvait pas se rendre à ces raisons, car il était déjà d'accord avec la Russie, et il ne restait plus à régler entre eux que des détails d'exécution. Obligé de renoncer à l'agréable perspective de brûler la flotte et l'arsenal de Méhémet-Ali, il se rabattit sur un plan d'action qui devait le conduire au même résultat par des moyens moins directs, mais plus doux. Lord Palmerston adressa, le 20 août à M. Bulwer, et le 25 août à lord Beauvale, des instructions qui portaient en substance que les ordres à donner aux amiraux des escadres combinées dans la Méditerranée partiraient désormais, non plus de Londres ou de Paris, mais de Vienne, où siégeait la conférence des ambassadeurs.

Ce point étant déjà accordé par la France, voici les mesures dont l'Angleterre réclamait l'exécution sans délai :

La restitution de la flotte turque devra être obtenue préalablement à toute négociation; les agens consulaires des cinq puissances à Alexandrie l'exigeront de Méhémet-Ali, par une note collective, en lui donnant un délai de quarante-huit heures au plus, et, en cas de refus, ils quitteront Alexandrie. Si Méhémet-Ali ne se rend pas à cette démonstration, les puissances en viendront à l'emploi des moyens coërcitifs.

1° On empêchera tout bâtiment sous pavillon égyptien d'entrer dans le port d'Alexandrie ou d'en sortir, et la même mesure sera étendue aux ports de la Syrie.

2° On saisira, on retiendra et l'on gardera en dépôt tous les vaisseaux marchands, sous pavillon égyptien, que l'on trouvera soit en mer, soit dans les ports de la Syrie, où l'on pourra les capturer sans difficulté.

3° *On prendra possession de l'île de Candie* au nom du sultan, et l'on y établira l'autorité directe de la Porte.

4° On déclarera à Méhémet-Ali que les escadres combinées défendront l'empire ottoman contre toute attaque de sa part, comme pourrait le faire la flotte turque.

5° Dans le cas où la flotte turque stationnerait hors du port d'Alexandrie, les escadres combinées se placeront entre elle et le port, de manière à l'empêcher d'entrer, et se rendront maîtres de ses mouvemens.

Dans la dépêche, qui était adressée à lord Beauvale et que cet ambassadeur était chargé de communiquer à M. de Metternich, lord Palmerston allait plus loin et prévoyait le cas où les cinq puissances ne seraient pas également disposées à suivre les inspirations du gouvernement anglais.

« Le gouvernement de sa majesté est très désireux d'agir, en cette matière, de concert avec les quatre puissances, et il est prêt à faire quelques sacrifices d'opinion pour arriver à cette unanimité d'action; mais si votre excellence trouve impossible d'obtenir le consentement unanime de vos collègues, vous êtes autorisé à agir de concert *avec un nombre moindre que quatre,* si vous reconnaissez qu'une action raisonnable et efficace a l'assentiment d'un nombre assez considérable des puissances pour assurer le succès. »

Ici lord Palmerston, ne comptant plus sur le concours de la France, qui devait repousser, en effet, plus tard cette seconde édition du plan de l'Angleterre (1), abandonnait évidemment notre alliance, car il

(1) « Le comte Sébastiani ne parut pas penser que son gouvernement voulût

comptait déjà sur l'adhésion de l'Autriche et de la Russie. Il se prononçait après l'Autriche pour le concert à quatre au lieu du concert à cinq. On va voir lord Palmerston produire, en faveur de cette résolution, les mêmes argumens qu'il a donnés plus tard pour excuser le traité du 15 juillet.

Lord Palmerston avait communiqué à M. Sébastiani, à qui ce ministre dit lui-même qu'il témoignait une confiance sans réserve, sa dernière dépêche à lord Beauvale.

« Le comte Sébastiani me fit observer que c'était là une décision d'une grande importance, qui impliquait une séparation entre la France et l'Angleterre et la dissolution du concert européen. Je lui dis qu'elle ne me paraissait pas entraîner ces conséquences extrêmes, que les cinq puissances pouvaient continuer à s'entendre sur leur politiqne générale et sur leurs vues extérieures, mais qu'elles pouvaient n'être pas également disposées à prendre une part active à chacune des mesures particulières et successives par lesquelles le résultat devait être obtenu; que des exemples de cette conduite s'étaient déjà présentés dans d'autres occasions, et je citai les négociations relatives à la Belgique, dans lesquelles l'Angleterre et la France pensèrent en 1832 que des mesures devaient être prises pour obtenir l'évacuation d'Anvers, tandis que la Prusse, l'Autriche et la Russie n'approuvaient pas cette manière d'agir. L'Angleterre et la France firent ce qu'elles avaient jugé nécessaire, bien que l'Autriche, la Prusse et la Russie eussent refusé d'y concourir. Pourtant cette circonstance ne détruisit pas le concert, et n'empêcha pas les cinq puissances de reprendre les négociations et de les terminer heureusement. De même, dans les circonstances actuelles, l'Angleterre pouvait tomber d'accord avec la Russie, l'Autriche et la Prusse de la nécessité d'employer contre Méhémet-Ali des mesures coërcitives, auxquelles la France, pour des raisons qui lui étaient propres, pouvait ne pas vouloir s'associer; mais le refus de la France ne devait pas empêcher les puissances de travailler à un résultat aussi important pour les intérêts généraux de l'Europe. J'ajoutai que l'Angleterre, tout en désirant vivement d'agir de concert avec la France, *ne se croyait en aucune façon obligée de rester fidèle à ce concert,* si la France refusait de faire un pas,

adopter ces vues, et il traita les mesures proposées, les unes comme étant insuffisantes, les autres comme devant dépasser le but. Il dit que l'on pourrait rappeler les consuls-généraux, si les cinq puissances prenaient ce parti de concert, mais qu'il ne pensait pas que cet acte produisît le moindre effet. Il regarda le blocus comme inefficace, parce qu'il ne croyait pas que Méhémet-Ali eût beaucoup de vaisseaux marchands sous pavillon égyptien, et parce que, même les communications par mer étant interceptées, Ibrahim pourrait marcher en avant et trouver des ressources dans les contrées qu'il occuperait; d'ailleurs on pourrait l'approvisionner par terre. Il ajouta que son gouvernement élèverait les plus sérieuses objections contre une tentative sur Candie. » (Lord Palmerston à M. Bulwer, 10 septembre 1839.)

tandis que les autres puissances étaient disposées à aller en avant. » (Dépêche de lord Palmerston à M. Bulwer, 10 septembre 1839.)

Qu'on vienne maintenant nous dire, comme lord Palmerston dans son *memorandum*, que la France a rompu volontairement le concert européen, et que, si l'Angleterre s'est séparée de nous, c'est nous seuls qui avons les torts de la séparation! Dès le mois de septembre 1839, les intrigues de lord Palmerston pour nous isoler sont patentes; et M. Sébastiani les ayant saisies sur le fait, le ministre anglais, pour toute excuse, lui donne à entendre qu'il se propose de faire en Orient, avec les cours du Nord, ce qu'il a fait dans la question belge avec nous! Ne fallait-il pas être un allié bien susceptible pour le trouver mauvais? Et comment aurions-nous cessé de compter sur l'amitié de l'Angleterre, qui nous abandonnait pour se joindre aux adversaires de notre gouvernement, sans daigner même nous prévenir de ses intentions? Ici comme dans le traité de juillet 1840, lord Palmerston n'avertit la France qu'après coup. Étonnez-vous ensuite d'un procédé qui se reproduit à toutes les phases décisives de la négociation!

Lord Palmerston avait essayé d'entraîner l'Autriche; mais cette puissance n'a pas coutume de se jeter à l'avant-garde. M. de Metternich avait fourni des plans, mais il n'était pas homme à commencer ni à brusquer l'exécution. Les notes pressantes de lord Palmerston échouèrent contre cette force d'inertie. L'Autriche, voyant la France résister et la Russie se tenir en arrière, conçut des doutes, afficha des scrupules, et montra des hésitations. A la date du 8 septembre, lord Beauvale exprimait ainsi l'embarras où cette situation le plaçait :

« Votre dépêche (celle du 25 août) repose sur cette idée, que les cinq puissances agissent de concert. Maintenant, loin qu'il en soit ainsi, ce concert n'existe qu'entre l'Angleterre et l'Autriche. La dépêche de votre seigneurie a prévu en partie cette situation, puisqu'elle m'autorise, dans certaines conditions, à agir avec moins de quatre puissances. Si ce nombre moindre devait consister dans l'Autriche et dans la France, je n'éprouverais pas de difficultés; mais s'il consistait dans l'Autriche et dans la Russie, comme cela n'est pas impossible, comment faut-il entendre vos instructions? »

La conférence de Vienne échoua, non pas seulement, comme l'a dit M. Passy, parce que la Russie avait déclaré, vers la fin du mois d'août, qu'elle n'y prendrait aucune part, et qu'elle se réservait toute sa liberté d'action, mais parce que l'accord que cette réunion diplomatique supposait entre les puissances ne put pas un seul instant

s'établir. Lorsque l'ambassadeur français venait presser M. de Metternich de s'associer à la demande que la France et l'Angleterre adressaient à la Porte pour obtenir l'entrée des Dardanelles, l'ambassadeur anglais se trouvait sans instructions pour appuyer cette ouverture. De même, quand lord Beauvale insistait pour réclamer, par une démarche commune aux cinq puissances, la restitution de la flotte turque, M. de Saint-Aulaire n'était pas autorisé à se joindre à lui. Enfin, si M. de Metternich, inquiet du mécontentement de la Russie, engageait la France et l'Angleterre à rappeler leurs escadres qui se tenaient dans un état menaçant d'observation à l'entrée des Dardanelles, on lui répondait par un refus.

L'œil se fatigue à suivre, dans ce dédale d'intrigues, les évolutions multipliées de l'Angleterre et de la Russie. Il faut montrer cependant, par un exemple de plus, en quoi consiste l'habileté tant prônée de lord Palmerston et de M. de Nesselrode, et surprendre leur probité politique, pour ainsi dire, la main dans le sac.

Les documens soumis au parlement anglais renferment sept ou huit dépêches de lord Palmerston, toutes écrites pendant le mois d'août 1839, et qui ont pour objet apparent d'organiser la conférence de Vienne. La dernière en date, celle du 25 août, porte à lord Beauvale les pouvoirs les plus étendus; c'est en quelque sorte une démission que lord Palmerston donne entre les mains de son ambassadeur, et l'on pourrait croire, en la lisant, que le ministre britannique a une foi entière dans la puissance ainsi que dans la durée de ce congrès. Eh bien! au moment où lord Palmerston écrivait la dépêche du 25 août, il avait déjà reçu et il avait accepté des propositions du gouvernement russe, qui impliquaient la suppression de la conférence, et qui subordonnaient le concert européen à un accord préalable entre l'Angleterre et la Russie. Lord Clanricarde écrit de Saint-Pétersbourg le 26 août :

« M. de Nesselrode m'a montré le rapport de M. de Kisseleff, qui annonce que votre seigneurie a consenti à ce que Vienne cessât d'être (*changing from Vienna*) le siége des communications et des négociations que les affaires d'Orient pourraient provoquer. »

Cette communication se rattachait à la mission de M. Brunnow, déjà indiquée dans la dépêche que lord Clanricarde adressait à lord Palmerston le 27 août.

« Le comte Nesselrode m'a informé que l'empereur, ayant des raisons de croire que le gouvernement anglais était mieux disposé qu'auparavant à l'égard

de la Russie, et qu'il avait une opinion plus juste et plus favorable des vues du gouvernement russe, voulait fortifier cette disposition et affermir la bonne intelligence qui existait si heureusement. En conséquence, l'ambassadeur russe étant absent de Londres, l'empereur avait ordonné au baron Brunnow de passer par Londres avant de se rendre à son poste à Stutgardt, afin de communiquer sans réserve avec votre seigneurie, et de lui offrir les explications les plus franches sur la politique de la Russie.

« Le comte Nesselrode dit qu'à moins de se rendre lui-même à Londres, il n'était pas possible à l'empereur d'y envoyer quelqu'un qui connût mieux les affaires extérieures et la politique de la Russie que le baron Brunnow. »

On le voit, le cabinet anglais jouait un double jeu, pour mieux prendre ses sûretés avec tout le monde. Au moment même où il accordait à la Russie la destruction de la conférence de Vienne, il demandait un dernier effort à cette conférence, et cherchait encore à s'appuyer sur l'Autriche pour engager un conflit dans la Méditerranée. En trompant la Russie, il trompait aussi l'Autriche, car il laissait croire au prince de Metternich que la direction des négociations lui était remise, et cela, lorsque l'Angleterre venait de s'attribuer, par un accord ébauché avec M. de Nesselrode, le protectorat souverain de l'Orient.

Prenons maintenant le revers de la médaille, et passons aux manœuvres de la Russie. Vers le milieu de septembre, M. de Nesselrode communiqua aux cabinets de Vienne et de Berlin les instructions données à l'ambassadeur russe à Constantinople, M. de Bouteneff. En voici les passages les plus significatifs :

« Nous ne devons et nous ne pouvons pas nous ériger en arbitres de ce qui concerne de si près l'intérêt vital de la Porte elle-même; c'est elle seule qui doit en être juge. Dans cette persuasion, l'empereur croit devoir vous réserver toute la latitude nécessaire pour concourir, de concert avec vos collègues, à faciliter un *arrangement pacifique* entre la Porte et l'Égypte, et pourvu que les conditions de cette réconciliation aient obtenu la libre adhésion du sultan; car, s'il en était autrement, vous risqueriez de faire renaître pour nous les mêmes difficultés contre lesquelles nous avons eu à lutter dans l'affaire belge, et vous rentreriez vous-même dans le cercle vicieux dans lequel la conférence de Londres s'est placée dès l'instant où elle s'est décidée à imposer au roi des Pays-Bas les conditions d'un accommodement auquel ce souverain refusait sa sanction.

« L'expérience que nous avons acquise durant cette négociation, doit vous conseiller aussi d'éviter un autre inconvénient, celui de contracter envers la Porte l'*engagement prématuré* d'imposer péremptoirement à Méhémet-Ali les conditions d'un arrangement définitif, à moins d'avoir acquis d'avance la cer-

titude que les représentans des autres cours ont la ferme volonté et le pouvoir de combiner avec vous les mesures d'exécution nécessaires pour obliger le pacha d'Égypte à souscrire aux termes d'une pacification que vos collègues et vous, d'accord avec la Porte, auraient unanimement reconnue comme juste et irrévocable. » (M. de Nesselrode à M. de Bouteneff, Pétersbourg, 16 août.)

Après avoir lu ce document, M. de Fiquelmont disait à lord Beauvale (1) : « Vous voyez que la Russie veut se mettre non pas devant la Porte, mais derrière elle. » En effet, la Russie s'effaçait complètement; on eût dit qu'elle voulait se retirer de ce monde. L'empereur s'était opposé à la conférence de Vienne, sous prétexte de laisser au sultan la liberté de décider lui-même ses propres affaires. Il ouvrait la porte à un arrangement direct entre la Porte et Méhémet-Ali, en déclarant que la solution devait être d'une nature pacifique. Il éloignait enfin jusqu'à la pensée des mesures coercitives, en faisant entendre qu'on ne pouvait y procéder qu'avec l'assentiment unanime des cabinets européens; car la Russie savait bien que la France avait formellement protesté contre ces projets de contrainte, et qu'elle en avait ainsi arrêté ou suspendu l'exécution.

Par-dessus tout, les instructions données à M. de Bouteneff étaient la négation pure et simple de la note collective du 27 juillet. Cette note, à peine connue dans l'Occident, se trouvait ainsi désavouée presque simultanément à Pétersbourg et à Paris. La démarche des cinq ambassadeurs avait couvert la Porte, mais à quel prix! en lui retirant la direction de ses propres affaires! Les instructions russes rétablissaient l'ordre naturel, en restituant à la Porte son initiative, et en rejetant ses alliés sur le second plan de l'action. On avait donc le droit de considérer la démarche du cabinet de Pétersbourg comme une nouvelle démonstration en faveur du *statu quo*.

Cependant ces paroles pacifiques n'avaient rien de sincère. Le gouvernement russe ne voulait qu'endormir l'Autriche et la France : l'Autriche, parce qu'il était assuré de la retrouver plus tard tout aussi disposée à le servir, et la France, pour l'empêcher d'agir jusqu'au moment où l'on aurait réuni contre elle tous les cabinets. La mission de M. Brunnow et celle de M. de Bouteneff sont de la même date; l'un allait souffler la guerre à Londres, tandis que l'autre portait à Constantinople des paroles de paix. A Constantinople, la Russie se mettait derrière le sultan et à distance du péril; à Londres, elle pressait l'Angleterre de régler avec elle, et sans même consulter la Porte, le sort

(1) Dépêche de lord Beauvale à lord Palmerston, Vienne, 9 septembre 1839.

de l'Orient; en un mot, tout ce qu'elle défendait aux autres de faire, elle le faisait, et, comme l'a dit Napoléon, sous l'écorce mielleuse du Grec, le Tartare s'était retrouvé.

La nouvelle de la mission de M. Brunnow et la dissolution de la conférence irritèrent d'abord l'amour-propre du gouvernement autrichien. Par représailles du rapprochement soudain et déjà très étroit qui s'opérait entre l'Angleterre et la Russie, il fit mine de se rapprocher de la France. Le maréchal Soult avait communiqué à M. de Metternich un plan d'arrangement entre le sultan et le pacha d'Égypte. Selon M. Passy, qui fixe la date de cette communication au 21 septembre 1839, ce plan consistait dans la cession héréditaire de l'Égypte et de la Syrie; Méhémet-Ali aurait conservé en outre l'île de Candie. Selon lord Beauvale, qui rend compte à lord Palmerston de l'incident, dans une dépêche du 3 octobre, la Syrie devait être divisée en plusieurs pachaliks, que les plus jeunes enfans de Méhémet-Ali auraient possédée à sa mort, mais qui devaient rentrer ultérieurement sous l'autorité directe du sultan. L'Autriche n'éleva pas d'objection, et se contenta de demander la restitution de Candie à la Porte.

« L'Autriche, dit lord Beauvale, voudra d'abord savoir si la France est prête à contraindre Méhémet-Ali, dans le cas où il refuserait d'accéder à ces conditions; et si la réponse du gouvernement français est satisfaisante, le cabinet de Vienne déclarera de nouveau qu'il donnera son concours à l'arrangement qui exigera les moindres concessions de la Porte et qui aura obtenu l'agrément de la France et de l'Angleterre.

« Toutefois les instructions que l'on adressera au comte Appony et au prince Esterhazy seront favorables à la conclusion de l'arrangement que je viens d'exposer. L'Autriche pense qu'il importe de vider promptement le différend; elle espère que, par cette combinaison, le sultan héritera en définitive de toutes les possessions de Méhémet-Ali, et que l'empire ottoman sera sauvé.

« J'ajoute que le comte Fiquelmont est d'avis que l'on donnerait de la force et de la vitalité à l'empire, si l'on pouvait rallier au sultan et appeler à sa défense l'intelligence du pacha ainsi que la ferveur musulmane qui existe encore en Égypte. »

Ces bons sentimens de l'Autriche ne furent pas de longue durée. Vers la fin d'octobre, le prince de Metternich se bornait à écrire à M. d'Appony qu'il attendrait que la France et l'Angleterre se fussent mises d'accord (1). Vingt jours plus tard, il était retombé complète-

(1) Dépêche de lord Granville à lord Palmerston, Paris, 25 octobre 1839.

ment sous la domination de M. de Nesselrode et de lord Palmerston, et déclarait à lord Beauvale (1) qu'il accéderait à l'arrangement, quel qu'il fût, que l'Angleterre et la Russie auraient arrêté de concert.

M. de Brunnow arriva à Londres le 15 septembre et se mit, sans perdre de temps, en communication avec lord Palmerston. Voici en résumé, telles qu'on les trouve expliquées dans une dépêche de lord Palmerston à lord Clanricarde, à la date du 25 octobre, et dans une dépêche de M. de Brunnow lui-même à M. de Nesselrode, à la date du 8 octobre, les propositions que l'envoyé russe portait au cabinet anglais :

« L'empereur considère le sultan comme un souverain qui est son allié et qui a droit à son appui ; Méhémet-Ali n'est à ses yeux qu'un sujet rebelle. Mais la querelle entre la Porte et son vassal peut amener des évènemens qui mettraient en péril la paix de l'Europe, et il est nécessaire de faire entre les deux parties un arrangement permanent pour obvier à ce danger. L'empereur est convaincu que, si l'Angleterre et la Russie parviennent à s'entendre sur cette question, l'arrangement qu'elles se détermineront à soutenir finira par être mis à exécution. Le gouvernement impérial sait que le gouvernement britannique est d'avis que la meilleure solution de cette difficulté consisterait dans une combinaison qui, en conférant à Méhémet-Ali la possession héréditaire de l'Égypte, ferait rentrer immédiatement sous l'autorité directe du sultan toutes les autres parties de l'empire ottoman qui sont occupées ou administrées par le pacha. Le cabinet russe préfère cet arrangement à tout autre, et il est parfaitement disposé à y concourir. Mais il faudra une contrainte quelconque pour déterminer Méhémet-Ali à l'accepter, et l'empereur ne veut pas s'embarquer dans un plan politique sans connaître les moyens qu'il aura de l'accomplir, ni s'associer à une entreprise avant d'avoir acquis la certitude que ses alliés sont décidés à aller jusqu'au bout.

« Le gouvernement russe approuve la série de mesures coercitives qui a été proposée par le gouvernement anglais (2), savoir : le projet d'intercepter toute communication par mer entre l'Égypte et la Syrie, le blocus des ports de ces deux provinces, la saisie de tous les bâtimens qui naviguent sous pavillon égyptien, et l'occupation de Candie que l'on restituera au sultan. Si l'exécution de ces me-

(1) Dépêche de lord Beauvale à lord Palmerston, Vienne, 16 novembre 1839.
(2) Voir la dépêche de lord Palmerston à lord Beauvale, du 25 août 1839.

sures est entreprise par une alliance puissante, agissant dans l'intérêt des droits du sultan, on ne peut pas douter que Méhémet-Ali ne cède à la force et qu'il ne se soumette à la nécessité. Il est cependant une éventualité dont on doit tenir compte. Méhémet-Ali a déclaré que, si l'on tentait de le contraindre, il ordonnerait immédiatement à Ibrahim de marcher sur Constantinople. Cela peut n'être qu'une vaine menace; mais il est possible aussi que, dans un accès de désespoir, Méhémet-Ali en fasse réellement la tentative, surtout s'il pense que cette démarche surprenne les cabinets et sème la division parmi eux. Il est donc de la plus grande importance que l'Angleterre et la Russie arrêtent à l'avance le parti qu'elles prendront dans ce cas.

« Il est clair que le sultan n'est pas aujourd'hui en état de se défendre contre une telle agression, son armée ayant été défaite et dispersée, et sa flotte ayant été livrée à Méhémet-Ali. Cependant on ne peut pas abandonner le sultan ni permettre que l'empire devienne la proie d'Ibrahim. Quelqu'un de ses alliés doit venir à son aide, et l'empereur pense que la Russie est la puissance la mieux placée pour le secourir. Il faudrait vingt jours de marche à Ibrahim pour arriver sur le Bosphore; cet intervalle suffirait pour qu'une escadre russe occupât le Bosphore, et pour qu'une armée russe prît position, si cela devenait nécessaire, sur la rive asiatique du détroit.

« Le gouvernement russe propose de donner cette assistance au sultan, non point en vertu des engagemens séparés pris par l'empereur, mais en conséquence des engagemens que les puissances européennes vont prendre avec le sultan; que le secours soit un acte de l'alliance et non de la Russie seule; que les forces russes se présentent comme les forces de l'alliance, et qu'elles se retirent lorsque le but de cette démonstration aura été pleinement atteint. Une convention préalable définira le but, déterminera les moyens d'exécution, et assignera à chacune des parties contractantes la part de concours qui lui appartiendra. Toutes les opérations qui peuvent devenir nécessaires en Égypte et en Syrie, seront effectuées par l'Angleterre, par l'Autriche et par la France, et tout ce qu'il faudra faire dans l'intérieur des détroits, ainsi que dans l'Asie mineure, sera exécuté par la Russie.

« Quant aux détroits du Bosphore et des Dardanelles, le gouvernement anglais étant d'opinion qu'ils devraient être fermés aux vaisseaux de guerre de toutes les nations, tant que la Turquie est en paix, l'empereur se déclare prêt à admettre le principe et à considérer le

Bosphore comme fermé aux navires russes tout aussi bien que les Dardanelles le seront aux vaisseaux des autres nations; il consent aussi à ce que l'on insère dans la convention un article où cette règle soit posée. »

J'ai conservé religieusement, et sous la forme directe, dans l'exposé qu'on vient de lire, les termes des deux dépêches importantes qui sont les archives de ce complot. On voit avec quel art l'envoyé de l'empereur flattait lord Palmerston, entrant dans ses vues, excitant ses passions et enflammant ses espérances. Pour lever les derniers scrupules du gouvernement anglais, M. de Brunnow mit en avant un argument décisif : il déclara que, si l'Angleterre et la Russie parvenaient à s'entendre, et si la convention qu'il proposait était signée, l'empereur l'avait autorisé à dire que, dans ce cas, il ne renouvellerait pas le traité d'Unkiar-Skelessi. Il ajouta même que le gouvernement russe ne faisait pas de l'accession de la France à ces arrangemens une condition *sine quâ non*, et que la Russie était entièrement prête à agir sans la France, si l'on ne pouvait pas obtenir son concours, et si l'Angleterre voulait aller en avant sans cet appui.

Jusqu'à la mission de M. de Brunnow, la politique des puissances à l'égard de l'Orient flottait dans le vague. Les idées ne se présentaient qu'à l'état d'ébauche, et les plans n'étaient pas suivis d'exécution. La Russie saisit habilement le point de maturité de la question, et vint fixer toutes ces images confuses; ce que l'Autriche avait imaginé, et ce que l'Angleterre souhaitait, elle le réduisit en système. Elle donna un corps aux mauvaises pensées qui fermentaient en Europe contre la France. Elle prit devant l'Angleterre le rôle de Méphistophélès devant Faust. On sait déjà comment lord Palmerston a évoqué la tentation; continuons à examiner comment il y a succombé.

Ce qui distingue cette négociation de toutes celles qui l'avaient précédée, c'est qu'il y est à peine question de la difficulté territoriale, la seule qui eût occupé jusque-là les négociateurs; M. de Brunnow n'en fait mention que pour la forme, et uniquement afin d'apprendre ou de rappeler au gouvernement anglais qu'on le laisse maître de la régler comme il l'entendra. En revanche, il discute longuement et il cherche à déterminer la part des influences ainsi que les moyens d'action. Il est aisé de comprendre que c'est là, pour deux puissances également ambitieuses, le point sérieux et capital du débat.

Dans l'ordre naturel et logique, les mesures coercitives ne viennent qu'après la déclaration des principes que l'on se propose de mettre

en vigueur. Ici, au contraire, les moyens passent avant le but. C'est qu'il s'agit au fond de toute autre chose que de tracer une ligne de démarcation entre les domaines du sultan et ceux du pacha d'Égypte; c'est que l'Angleterre veut étendre son influence en Orient, et la Russie conserver la sienne : voilà le secret du pacte qui doit s'établir. Avant de défendre la Turquie contre un pacha rebelle, les deux puissances vont se la partager. La Russie consent à livrer à l'Angleterre Alexandrie et la Méditerranée, pourvu que celle-ci lui abandonne Constantinople; l'Angleterre prétend avoir une main sur Constantinople et une main sur Alexandrie : c'est la querelle des détroits.

La proposition de M. de Brunnow, qui laissait aux escadres de l'Angleterre et de la France le soin d'exécuter le pacha, sur les côtes de la Syrie et de l'Égypte (1), et qui réservait au pavillon russe le

(1) M. de Brunnow remit à lord Palmerston, dans le courant d'octobre, un *memorandum* qui proposait trois degrés dans les mesures coercitives, selon le plus ou le moins de vigueur que l'on voudrait déployer dans l'exécution :

« 1° *Maximum du plan d'opération.* — Déclarer à la Porte qu'elle peut compter sur la ferme résolution du gouvernement britannique d'appuyer efficacement ses intérêts. Donner à l'amiral Stopford l'ordre : 1° de se porter avec son escadre sur la côte de la Syrie, en établissant sa station selon que la saison et les circonstances locales le lui conseilleront, dans la baie d'Iskendéroun, ou sur tel autre point qui lui présentera plus de sécurité; 2° de détacher un nombre de vaisseaux qu'il jugera suffisant pour aller occuper, soit par surprise, soit de vive force, les ports sur la côte qui servent de principaux dépôts militaires et de communication entre l'Egypte et l'armée d'Ibrahim; à cet effet, la situation de Lattakié et de Beyrouth semblerait d'autant plus importante, que leur voisinage des villes d'Alep et de Damas est fait pour agir sur les populations de ces villes, ainsi que sur les tribus druzes, où règne le plus de mécontentement contre l'administration oppressive du vice-roi; 3° d'envoyer un officier supérieur au quartier-général d'Ibrahim pour lui déclarer que, s'il fait un seul pas en avant, l'Angleterre se verra obligée de regarder le pacha d'Égypte comme traître à sa parole et comme déchu de son pouvoir; que dès-lors elle armera au nom de la Porte les populations de la Syrie tout entière, et frappera Méhémet-Ali de toute la rigueur que méritera l'infraction qu'il aurait faite aux engagemens qu'il avait pris de respecter le repos de l'Orient; 4° de capturer tous les vaisseaux sous pavillon égyptien qui auront à bord des munitions de guerre destinées à l'armée d'Égypte. — Envoyer simultanément un officier supérieur à Alexandrie pour faire exactement la même déclaration à Méhémet-Ali, en y ajoutant de plus que, si Ibrahim marche, l'Angleterre, sans jalousie et sans méfiance aucune, sera la première à appeler la Russie au secours de la Porte.

« 2° *Medium du plan d'opération.* — Déclaration rassurante à Constantinople; ordre à l'amiral Stopford de se porter sur les côtes de la Syrie pour intercepter les communications entre ce pays et l'Égypte; capturer les vaisseaux sous pavillon égyptien; envoyer un officier à Ibrahim chargé d'un message comminatoire; faire une déclaration analogue à Méhémet-Ali.

privilége d'être admis dans les eaux de Constantinople, pour le cas où le pacha menacerait la capitale de l'empire, fut d'abord accueillie par le cabinet anglais. Ainsi que M. Thiers l'a fait observer, c'était reconnaître le traité d'Unkiar-Skelessi, et le placer sous la protection du droit européen. Le gouvernement français s'en émut, et adressa au gouvernement britannique une protestation courageuse qui modifia ses résolutions déjà prêtes, mais sans l'arrêter pour long-temps et sans l'éclairer. Il convient de citer cette dépêche du maréchal Soult, qui a d'ailleurs le mérite d'être une réfutation anticipée des argumens que les amis du ministère actuel ont invoqués pour justifier la convention du 13 juillet 1841.

« Ce n'est pas sans un étonnement douloureux que nous voyons un homme aussi éclairé que lord Palmerston accueillir avec tant de complaisance un projet tel que celui qui lui a été présenté par M. de Brunnow, un projet qui, au prix d'une vaine et illusoire concession de principe annulée immédiatement en fait par l'acte même qui est censé la consacrer, tend à donner une sanction européenne à la position exceptionnelle que la Russie s'arroge depuis trop long-temps à Constantinople. Accepter, consigner dans une convention formelle la promesse de ne pas renouveler le traité d'Unkiar-Skelessi, contre lequel la France et l'Angleterre ont protesté si expressément il y a six ans, ce serait en quelque sorte annuler cette protestation et reconnaître la validité de l'acte contre lequel elle était dirigée. Proclamer dans cette même convention le principe de la clôture des deux détroits si solennellement consacré par le temps, par le consentement unanime des nations et même par les engagemens écrits, *ce ne serait pas lui donner une force nouvelle, ce serait bien plutôt l'affaiblir,* en le classant au nombre de ces stipulations accidentelles que les circonstances amènent et qu'elles peuvent emporter. Ce qu'il faut à ce principe incessamment menacé par l'ambition d'une grande puissance, ce sont des garanties qui en assurent l'inviolabilité, ou du moins qui assurent que, lorsqu'il sera absolument nécessaire d'y déroger, cette dérogation ne pourra compro-

« 3° *Minimum du plan d'opération* — Déclaration rassurante à Constantinople; ordre à l'amiral Stopford d'établir la station à l'île de Rhodes ou à celle de Chypre, et d'envoyer un détachement pour croiser sur les côtes de la Syrie; renvoyer les bâtimens qui portent des munitions de guerre à l'armée d'Égypte; expédier un officier à Ibrahim pour lui déclarer que, s'il avance, l'Angleterre rendra Méhémet-Ali et toute sa famille responsable des conséquences que pourra entraîner la reprise des hostilités. Même déclaration à Alexandrie.

« 4° Exécuter toutes ces mesures avec la plus grande promptitude et le plus grand secret. »

Le *maximum* de ce plan est encore bien loin des excès que l'Angleterre a commis en Syrie. Cela prouve que lord Palmerston a voulu achever ce que M. de Nesselrode avait commencé.

mettre les grands intérêts qu'il était destiné à protéger. Nous n'avons cessé de le répéter, de telles garanties ne peuvent résulter que de l'admission simultanée des forces de toutes les cours alliées dans les eaux de Constantinople. C'est là le but auquel nous nous efforcions d'arriver, et auquel un moment l'Angleterre et l'Autriche avaient paru tendre avec nous. Au lieu de cela, que nous propose-t-on? Précisément ce que nous repoussions tout d'abord, ce que la France continue à repousser comme le triomphe complet de la politique du cabinet de Saint-Pétersbourg, qui n'a jamais demandé autre chose : on veut que les forces russes seules pénètrent dans le Bosphore, tandis que celles de la France et de l'Angleterre s'éloigneraient des Dardanelles pour aller menacer le pacha d'Égypte; et ce qui est plus étrange, on prétend nous faire croire que l'exclusion, dont nous serions ainsi l'objet, cesserait d'avoir pour nous un caractère offensant par cela seul que nous aurions donné notre consentement. Certes, en exigeant cette exclusion, la Russie révèle sa pensée; si elle n'avait d'autre désir que de mettre fin aux embarras du moment, si, satisfaite de l'influence naturelle que sa situation lui donnera toujours dans l'empire ottoman, elle n'aspirait pas à s'y créer peu à peu des droits particuliers au détriment de toutes les autres puissances, il est impossible de concevoir d'où pourrait naître la répugnance à voir flotter les pavillons des cours alliées à côté du sien sous les murs de Constantinople. Le traité même d'Unkiar-Skelessi n'y mettrait pas d'obstacle. Qu'elle y consente, et *la question d'Orient sera dégagée de sa plus sérieuse difficulté.*

« Nous ne pouvons donc pas, monsieur le comte, donner notre assentiment aux propositions de M. de Brunnow. Jamais de notre aveu, une escadre de guerre étrangère ne paraîtra devant Constantinople, sans que la nôtre s'y montre aussi. C'est à cette seule condition que nous pouvons autoriser l'infraction du principe de la clôture des détroits; et toute autre combinaison rencontrerait dans l'opinion énergique et unanime de la France des obstacles qui ne permettraient pas au gouvernement du roi de s'y associer, lors même qu'il ne partagerait pas, comme il la partage en effet, cette répugnance nationale si vive et si profonde. » (Le maréchal Soult à M. Sébastiani, 26 septemb. 1839.)

La protestation du maréchal Soult défendait les véritables intérêts de l'Angleterre encore plus que ceux de la France, et les collègues de lord Palmerston durent en être frappés. Quant à lui, tel avait été l'aveuglement de la passion qui le poussait à abaisser Méhémet-Ali, qu'il avait d'abord passé par-dessus le danger de sanctionner, par un acte signé du gouvernement anglais, l'abandon aux Russes de Constantinople et des détroits. Tel avait été son enthousiasme pour les argumens de M. de Brunnow, qu'il les avait littéralement transmis à ses agens diplomatiques pour les répéter mot à mot et les faire valoir. Ainsi, quand le maréchal Soult disait à M. Bulwer, le 27 septembre : « Si une flotte russe paraît dans le Bosphore, une flotte

française y entrera aussitôt; cette déclaration a été faite aussi par l'Angleterre, et je m'y tiens; » M. Bulwer répondait d'un ton presque menaçant : « Il y a une grande différence entre ce que la Russie peut faire par elle-même et pour elle-même, et ce qu'elle ferait avec le consentement et au nom des autres puissances. En fait, la Russie, en *acceptant* cette mission, ne s'attribue aucune influence exclusive dans les affaires d'Orient. Ainsi, la France, en s'opposant à la Russie dans ce cas, s'opposerait à ses alliés. » Le 21 octobre, lord Granville, répondant au maréchal qui lui exprimait son étonnement de ce que, malgré la jalousie qu'excitait en Angleterre la politique de la Russie, lord Palmerston avait consenti à l'occupation de l'Asie par des troupes russes, disait encore : « L'occupation d'une province de la Turquie par une force russe, en vertu d'une convention signée par les cinq puissances et avec l'obligation de retirer ces troupes dès que les puissances le requerront, est une renonciation au traité d'Unkiar-Skelessi. »

Cependant il fallut céder, et après avoir pris l'avis de ses collègues, lord Palmerston fit à M. de Brunnow des contre-propositions que celui-ci rapporte dans les termes suivans, ayant soin de dire qu'il reproduit les propres paroles du ministre anglais :

« L'opinion de mes collègues, m'a-t-il dit, s'est prononcée hautement en faveur des mêmes principes que vous avez exposés au nom de votre cabinet pour le maintien de l'indépendance et la conservation de l'empire ottoman. Nous désirons comme vous d'agir dans ce but de concert avec vous et d'y consacrer une action commune. Nous serions décidés à agir dans ce sens avec *tous les cabinets* qui voudraient concourir avec nous au même but. Nous serions préparés à marcher dans cette voie *avec la France* et même *sans elle,* si elle refusait de s'y associer. Nous persistons à croire que nos efforts devraient tendre à faire rentrer le sultan en possession de la Syrie. Nous ne nous dissimulons pas que ce résultat ne saurait être obtenu sans un déploiement de forces destinées à vaincre la résistance du pacha.

« Cependant nous ne saurions méconnaître non plus que l'emploi de ces mesures pourrait porter Méhémet-Ali à adopter un parti extrême en faisant marcher son armée sur Constantinople. Si cette éventualité venait à se réaliser, nous sommes les premiers à admettre la nécessité de voir la Russie interposer ses forces matérielles pour garantir la sécurité de la capitale de l'empire ottoman. Mais, dans ce cas, *mes collègues* ont été d'avis qu'il serait désirable et nécessaire que l'intervention militaire de la Russie n'eût point l'apparence d'exclure notre concours.

« D'après l'opinion unanime du conseil, l'intervention militaire de la Russie, si elle devenait nécessaire pour la protection et la défense de Con-

stantinople, devrait avoir lieu de telle sorte à pouvoir être combinée avec une certaine coopération et assistance des forces navales d'Angleterre.

« Ce concours pourrait être déterminé de manière à ne point confondre et à ne point mettre en contact les forces d'une puissance avec celles de l'autre. Cette distinction résulterait même d'un principe sur lequel nous sommes déjà d'accord. Nous considérons en thèse générale les deux détroits de Constantinople comme fermés au pavillon de guerre des nations étrangères. Or, si, par exception à cette règle, et dans l'intérêt commun de la défense de l'empire ottoman, l'un de ces détroits s'ouvrait à vos forces navales, il serait juste et naturel qu'en vertu de la même exception l'autre détroit admît également les nôtres : elles n'y paraîtraient nullement dans l'intention de gêner ni de contrôler votre action. Chacun des deux détroits serait placé sous la sauve-garde des puissances respectives dont les forces resteraient ainsi séparées et ne se trouveraient pas mises en présence. Vous d'un côté, nous de l'autre, nous serions là pour empêcher que l'armée égyptienne ne vînt à franchir le canal de Constantinople. D'ailleurs la disproportion numérique qui existerait entre les forces respectives démontrerait évidemment que notre coopération n'aurait rien d'hostile pour vous, car la présence de trois ou quatre vaisseaux, que nous y enverrions, ne serait assurément pas faite pour entrer en concurrence avec vos forces de terre et de mer concentrées dans le Bosphore. Tout ce qu'il nous faudrait serait de constater à la face de la nation que nous n'avons pas consenti à nous laisser exclure d'une action commune destinée à sauver la capitale de l'empire ottoman, que nous n'avons point souscrit formellement à un principe en vertu duquel la Russie serait investie du pouvoir d'exercer seule ce protectorat. » (Dépêche de M. de Brunnow, 8 octobre 1839.)

Voilà une réponse doucereuse et humble. Avec quel soin touchant lord Palmerston atténue la décision dont il a soin de rejeter la responsabilité sur ses collègues ! Comme on sent, dans ses paroles, le regret qu'il éprouve d'avoir à défendre l'honneur de l'Angleterre contre les prétentions de la Russie ! Comme ce ministre orgueilleux se fait petit devant M. de Brunnow ! S'il insiste sur la présence du pavillon anglais aux Dardanelles, ce n'est, dit-il, que pour la forme et par déférence pour l'opinion publique ; que l'empereur se rende, et l'Angleterre n'enverra que *trois ou quatre vaisseaux*.

A la manière dont M. de Brunnow rend compte de cette difficulté, on pressent que le cabinet russe cédera. Faut-il en donner la preuve ? Avant même d'avoir pris les ordres de l'empereur, et sur la réponse de lord Palmerston, le négociateur russe presse l'Angleterre de prendre quelques mesures préliminaires et de commencer les hostilités contre Méhémet-Ali. Plaçant une carte de l'Asie mineure sous

les yeux de lord Palmerston, et lui indiquant les deux points de Ténédos et d'Alexandrie, M. de Brunnow lui dit : « Voilà où votre escadre se trouve aujourd'hui, et voilà où elle devrait être pour sauver l'empire ottoman. »

Quelques lignes plus bas, le plénipotentiaire de la Russie se félicite de ce que sa mission *a produit l'effet qu'elle était destinée à atteindre*. Cela veut dire, en dépit de tous les stratagèmes que l'on emploiera désormais pour dissimuler pendant un temps ce résultat sinistre, que l'alliance de l'Angleterre avec la France est rompue.

Ici viennent se placer les dernières ouvertures de lord Palmerston au ministère du 12 mai. Elles consistent, comme on sait, dans l'offre d'ajouter le pachalik d'Acre, moins la place d'Acre, à titre de possession héréditaire, aux domaines de Méhémet-Ali. Cette concession avait été présentée comme un *ultimatum*, et le gouvernement français l'ayant jugée insuffisante, lord Palmerston dit sèchement à M. Sébastiani : « Je vous déclare, au nom de mon gouvernement, que l'offre du pachalik d'Acre est retirée. »

Lord Palmerston insiste, dans son *memorandum* du 31 août 1841, sur un incident dont il faut dire quelques mots. En septembre 1839, M. Sébastiani proposa au cabinet anglais de tracer en Syrie une ligne de l'est à l'ouest, de Beyrouth au désert près de Damas, et de déclarer que tout ce qui serait au midi de cette ligne appartiendrait à l'administration de Méhémet-Ali, ce qui serait au nord à l'administration directe du sultan; l'ambassadeur français donna même à entendre, toujours selon le *memorandum*, que, si un pareil arrangement était admis par les cinq puissances, la France s'unirait, en cas de besoin, aux autres cours dans l'emploi des mesures coercitives qui seraient dirigées contre Méhémet-Ali. M. Thiers, dans le *memorandum* du 3 octobre, affirme en réponse, non-seulement que le général Sébastiani n'avait jamais été autorisé à faire cette proposition, mais que le général, en consultant ses souvenirs, déclarait n'avoir jamais pris sur lui une pareille ouverture. La même dénégation avait été articulée, dès le 22 juillet 1840, par M. Guizot, qui ajoutait que M. Sébastiani avait peut-être parlé en son nom particulier; et voici ce que disait alors le ministre anglais, à l'appui de son assertion.

« A des époques antérieures, le comte Sébastiani a plus d'une fois insisté sur ce plan, et il en a parlé au baron Bulow ainsi qu'au baron Neumann, qui n'est arrivé ici que vers la fin de décembre. Il est d'ailleurs impossible de séparer le caractère individuel d'un ambassadeur de son caractère public, surtout lorsque cet ambassadeur s'adresse à un secrétaire d'état dans une entrevue

officielle et dans une conversation qui roule sur des dépêches que cet ambassadeur vient communiquer de la part de sa cour. J'ajoutai que, comme il était bien connu que le comte Sébastiani *était en communication directe et confidentielle avec le roi des Français*, l'absence de toute trace d'une pareille proposition dans les archives de l'ambassade ne prouvait pas, d'une manière concluante, que le comte Sébastiani ne fût pas autorisé à la faire. » (Le vicomte Palmerston à M. Bulwer, 22 juillet 1840.)

On comprendrait cette observation si elle venait de M. de Nesselrode ou du prince de Metternich; mais lord Palmerston, ministre d'un gouvernement constitutionnel, savait fort bien que le roi Louis-Philippe ne pouvait donner d'ordre au comte Sébastiani que par l'intermédiaire du ministre responsable, et il suffisait que le maréchal Soult, consulté par M. Bulwer sur cette proposition, eût répondu qu'il n'avait pas autorisé M. Sébastiani à la faire (1), pour que lord Palmerston dût la considérer comme non avenue.

Au surplus, lord Palmerston déclare lui-même que l'*insinuation* de M. Sébastiani ne fut pas admise par le gouvernement britannique. Quel argument veut-il donc en tirer? Si l'Angleterre avait jugé la proposition du général admissible, on concevrait qu'elle reprochât à la France d'avoir retiré une ouverture conciliante aussitôt après l'avoir présentée; mais le refus immédiat de lord Palmerston nous dispense d'examiner si l'ambassadeur français a fait réellement cette ouverture, et s'il avait le droit de la faire, car s'il l'avait faite, tout ce que l'on pourrait induire de ce qui a suivi, c'est que l'Angleterre s'est montrée, dans ces négociations, encore moins raisonnable qu'on ne l'avait supposé.

M. Thiers a dit avec raison que, s'il y avait un moment où la France pût accéder aux propositions de l'Angleterre, c'était celui où l'Angleterre venait, sur ses instances, de repousser les ouvertures de la Russie. Mais il faut avouer en même temps que le gouvernement anglais ne fit pas assez pour rendre cet accord possible. La Russie elle-même l'a reconnu. On trouve en effet dans une dépêche de lord Clanricarde à lord Palmerston, à la date du 24 février 1841 : « Le comte Nesselrode m'a fait observer dans la conversation qu'il serait bien difficile d'insister sur la restitution de la forteresse d'Acre au sultan, et j'ai répondu que mon opinion personnelle était que votre seigneurie pourrait la laisser à Méhémet-Ali, si l'on obtenait, à ce prix, la coopération de la France. » Faut-il rappeler comment lord Palmerston a

(1) Voir les dépêches de M. Bulwer à lord Palmerston, du 4 et du 7 octobre 1839.

suivi ce conseil? Il a, il est vrai, ajouté dans le traité du 15 juillet la place d'Acre au pachalik d'Acre; mais il a retiré l'hérédité, ce qui fait au moins compensation.

Les négociations étaient à peu près rompues entre la France et l'Angleterre; lord Palmerston crut devoir résumer ses griefs contre le gouvernement français dans une espèce de *memorandum* qu'il adressa, le 29 octobre 1839, à lord Granville, et où il prétendait que la France, après s'être déclarée la protectrice du sultan, était devenue, en apparence du moins, la protectrice du pacha.

Le maréchal Soult, blessé de cette insinuation, se défendit en termes très aigres, disant que l'on porterait une atteinte bien plus grave à l'indépendance de l'empire ottoman en permettant aux Russes d'occuper Constantinople et l'Asie mineure, qu'en concédant à Méhémet-Ali l'administration de tous les territoires que possédaient les Égyptiens. Voici la réplique de lord Palmerston :

« C'est sans contredit un malheur pour un souverain de se trouver dans la nécessité de recevoir l'assistance d'un autre souverain pour se défendre contre une agression faite à main armée. Il y a là une grande preuve de faiblesse pour le pouvoir qui accepte cet appui, et *l'indépendance est incompatible avec la faiblesse.* Cette assistance encore, si elle était l'acte individuel du protecteur, donnerait le droit à ce souverain d'exiger, en retour, des faveurs et une influence qui empièteraient sur l'indépendance du protégé. Mais si la Russie devait venir au secours du sultan, non point de son propre mouvement, mais en vertu d'un concert établi entre les cinq puissances, un tel secours n'entraînerait pas, de la part de la Turquie, des concessions qui pussent nuire à son indépendance. Ainsi, toute la question est de savoir si l'indépendance de la Turquie serait plus gravement compromise pour l'avenir par l'occupation temporaire d'une partie de son territoire par une force russe qui viendrait y rétablir l'autorité du sultan, et qui se retirerait après l'avoir rétablie, que par l'occupation permanente de ce territoire par une force égyptienne qui, étant venue pour la conquérir, y resterait pour la garder. »

La réponse de lord Palmerston est à peine spécieuse, et il passe à côté de la question. Le maréchal Soult ne supposait pas, en effet, que les Russes s'établissent d'une manière permanente à Constantinople ni dans l'Asie mineure. Ce qu'il redoutait, ce que tout le monde craint, c'est qu'à force d'occuper les rivages du Bosphore en alliés et en amis, les Russes ne finissent par en être considérés comme les propriétaires naturels. Les Turcs ont fondé leur empire par les armes; ils ont des mœurs militaires, et n'estiment leur gouvernement que dans la proportion du courage et de la force qu'il déploie. Quelle

plus grande dégradation pouvait-on imprimer au front du sultan devant ses sujets que de déclarer par un traité que, si une armée rebelle paraissait sous les murs de Constantinople, ce seraient les Russes qui le défendraient! De l'aveu de lord Palmerston, l'indépendance est incompatible avec la faiblesse; mais la faiblesse n'est-elle pas la même, que le souverain protégé ait cinq protecteurs ou qu'il n'en ait qu'un? L'empire ottoman doit tomber le jour où les musulmans s'apercevront qu'il est impuissant à se défendre lui-même, et qu'il ne vit que des secours qu'il mendie à l'étranger. L'arrangement direct le plus onéreux au sultan eût mieux valu pour lui que les conditions les plus favorables obtenues par la médiation des puissances; car il serait demeuré le maître, même en se dépouillant pour un sujet.

Quant aux variations que lord Palmerston reproche à la France dans son *memorandum*, ce n'est là qu'une querelle de mots. Sans doute, le maréchal et d'autres avant lui, ainsi que d'autres après lui, ont eu le tort, en parlant au nom du gouvernement français, de ne pas toujours dire nettement ce qu'ils pensaient et ce qu'ils voulaient. Lorsque l'Angleterre, par exemple, proposait des mesures coercitives contre le pacha, au lieu de lui signifier qu'on n'y consentirait pas, on se contentait d'objecter que ces mesures étaient impraticables, et qu'elles n'auraient pas de succès. Le maréchal Soult alla même si loin dans cette exagération de la forme diplomatique, qu'il déclara un jour que, si l'on pouvait arracher l'Égypte à Méhémet-Ali et la *rendre au sultan*, cette combinaison le remplirait de joie (1). Mais l'Angleterre n'employait-elle pas les mêmes détours de langage pour faire connaître sa pensée à la France? N'a-t-elle pas procédé plus souvent par voie d'objection que par voie d'affirmation? N'a-t-elle pas dit aussi que les termes de l'arrangement importaient peu, pourvu qu'ils ne fussent pas destructifs de l'indépendance et de l'intégrité de l'empire ottoman? Lord Palmerston enfin n'a-t-il pas fait, dans une de ses dépêches les plus importantes (2), cette hypothèse, que l'on aurait attendue de tout autre plutôt que de lui?

« En fait, la conséquence nécessaire et naturelle de tout arrangement qui laisserait Méhémet-Ali en possession des territoires qu'il occupe serait de faire de lui un souverain indépendant. Bien préférable serait à ce démembrement de l'empire turc un *changement de dynastie,* qui substituerait la famille de

(1) Dépêche de lord Granville à lord Palmerston, 25 octobre 1839.
(2) Dépêche de lord Palmerston à lord Beauvale, 25 août 1839.

Méhémet-Ali à celle du sultan, et il serait plus sage pour les puissances de l'Europe de permettre à Méhémet-Ali de marcher avec son armée et de faire voile avec sa flotte vers Constantinople, de déposer le sultan, de se mettre à sa place, que de suivre la politique à laquelle je fais allusion; car, dans ce cas, la dynastie serait changée, mais l'empire resterait debout. »

On apprit à Londres, vers les premiers jours de décembre (1), que M. de Nesselrode acceptait les propositions de l'Angleterre, et que M. de Brunnow ne tarderait pas à venir presser lui-même la conclusion de l'arrangement. A peine cette nouvelle est-elle connue de lord Palmerston, que, ne croyant plus avoir de ménagemens à garder, il commence à chercher querelle à la France. Déjà l'ambassadeur français à Constantinople se trouvait isolé et surveillé par ses collègues; on avait organisé une espèce d'espionnage autour de lui, dont les rapports percent jusque dans les dépêches officielles de M. de Stürmer, de M. de Kœnigsmark et de lord Ponsonby. L'ambassadeur britannique avait même dénoncé l'amiral Lalande comme complice de la défection du capitan-pacha, accusation stupide, et que réfutait suffisamment le caractère de l'homme dont on osait mettre la loyauté en suspicion.

Mais, à partir du jour où l'entente est certaine entre l'Angleterre et la Russie, le procès intenté à la France prend d'autres proportions. Le cabinet de Londres, qui se félicitait, au mois de mai 1839 (dépêches de lord Granville), de voir le gouvernement français augmenter ses forces navales dans la Méditerranée, et qui avait peut-être provoqué cet accroissement, commence, au mois de décembre, à s'en plaindre et à s'en alarmer. Dans une dépêche adressée à lord

(1) « L'empereur, appréciant toute la gravité des considérations que lord Palmerston a fait valoir, dans la vue de nous démontrer la nécessité où était l'Angleterre d'insister sur la coopération d'une partie de ses forces navales, dans le cas où un péril imminent forcerait la Porte ottomane à avoir recours à l'intervention militaire de la Russie, sa majesté impériale est disposée à adhérer sous ce rapport au vœu que le cabinet de Londres lui a fait manifester, et à admettre, si l'hypothèse dont nous avons fait mention venait à se réaliser, que le pavillon de chacune des puissances qui voudront participer à l'action commune, soit représenté par l'envoi de quelques bâtimens, afin de constater par là qu'elles ont toutes concouru à la défense et à la protection de la capitale de l'empire ottoman. Un arrangement spécial devra fixer le nombre de ces vaisseaux et indiquer les parages où ils devront croiser dans la mer de Marmara, près des Dardanelles, de manière à prévenir tout contact avec les forces russes destinées à mettre Constantinople à l'abri de toute attaque du côté du Bosphore. » (M. de Nesselrode à M. de Kisseleff, Saint-Pétersbourg, 22 novembre 1839. Communiqué le 5 décembre à lord Palmerston.)

Granville (10 décembre 1839), lord Palmerston fait remarquer qu'outre les neuf vaisseaux de ligne que la France entretient dans l'Archipel, une escadre de réserve est en armement à Toulon, et il en vient à des insinuations que le maréchal Soult n'aurait pas dû tolérer.

« Malgré les déclarations amicales du gouvernement français, il est impossible au gouvernement britannique de ne pas appréhender que le cabinet des Tuileries partage (*bears in mind*) dans sa pensée intime, par rapport aux affaires de l'Orient, les vues et la politique qui ont inspiré en France, dans le passé, la monarchie, la république et le gouvernement impérial.

« Le désir de posséder l'Égypte n'est pas une ambition récente de la part de la France, et le gouvernement français semble travailler à établir un état indépendant, qui réunirait l'Égypte, la Syrie et l'Arabie, et qui serait placé sous la protection ainsi que soumis à l'influence de la France.

« Sans doute l'exécution complète de ce plan rencontrerait des difficultés à peu près insurmontables, et, lorsqu'on en connaîtrait en Angleterre la nature ainsi que la portée, tout cabinet anglais serait contraint de s'opposer aux progrès ultérieurs d'un tel projet; mais, dans des questions de cette nature, il vaut mieux prévenir le mal que d'avoir à y porter remède, et les démarches les plus promptes sont toujours les plus sages ainsi que les plus efficaces. Voilà pourquoi le gouvernement de sa majesté n'a pas perdu de temps pour faire ses observations sur une augmentation de la flotte française qui est sans motif apparent.

« Le gouvernement de sa majesté ne croit pas que le cabinet des Tuileries puisse songer sérieusement à une rupture avec l'Angleterre dans le seul intérêt de soutenir les prétentions agressives de Méhémet-Ali; mais ce cabinet pense probablement que, si les forces navales de la France dans la Méditerranée étaient très supérieures à celles de la Grande-Bretagne, cette circonstance donnerait un grand poids aux opinions et aux vœux qui se manifestent en France en faveur de Méhémet-Ali, et que la France pourrait négocier avec plus de succès en faveur du pacha, si, pendant que l'Angleterre a douze vaisseaux de ligne dans la Méditerranée, la France devait en avoir dix-sept, sans parler des flottes de la Turquie et de l'Égypte, qui, par une succession de circonstances dont l'histoire est encore à expliquer, se trouvent aujourd'hui au pouvoir de Méhémet-Ali. »

Ce doute insolent, élevé sur la loyauté du cabinet français, par le gouvernement qui possède dans la Méditerranée, par droit d'usurpation, Gibraltar, Malte, Corfou, et qui demandait naguère à s'emparer de Candie; ces menaces de guerre jetées comme un défi à la France pour appuyer l'accusation; cette tentative enfin d'impliquer notre gouvernement dans la responsabilité que la défection de

la flotte turque faisait peser sur le capitan-pacha; tout cela méritait une réponse : le maréchal ne la fit pas. Il fut évasif, quand il fallait se montrer susceptible et énergique. Il donna des explications, au lieu d'en demander. Il se contenta de dire que la flotte française n'excédait pas treize vaisseaux. Nous verrons bientôt lord Palmerson, encouragé par cette marque de faiblesse, renouveler ses injonctions.

Pour le moment, le ministre anglais trouva plus commode de faire continuer par la Russie la querelle qu'il avait entamée avec le gouvernement français. Au mois de janvier 1840, le maréchal Soult avait demandé communication à lord Palmerston des dépêches qui expliquaient le but de la seconde mission de M. de Brunnow; cette demande n'avait rien d'indiscret, de la part d'un gouvernement qui communiquait lui-même à l'Angleterre les dépêches qu'il écrivait, comme celles qui lui étaient adressées. Cependant lord Palmerston déclara qu'il ne croyait pas avoir le droit de donner à un cabinet allié cette preuve ou plutôt cette réciprocité de confiance; refus d'autant moins explicable que le ministre britannique avait communiqué, dès le mois d'août, à M. de Kisseleff, la correspondance échangée entre lui et le gouvernement français.

Il faut croire que lord Palmerston, dans ses confidences tout au moins prématurées, n'oublia pas de mettre sous les yeux de l'envoyé russe la dépêche que le maréchal Soult adressait le 25 novembre à M. Sébastiani, en réponse au *memorandum* anglais du 29 octobre; car ce document, dont la Russie prétendit avoir eu connaissance par *une voie indirecte*, devint le prétexte d'une polémique très animée entre les cabinets de Paris et de Saint-Pétersbourg. Le maréchal Soult disait dans cette dépêche :

« Je me suis souvent demandé, monsieur le comte, comment il se faisait que les deux cabinets en fussent venus à ne pas s'entendre sur la question qui semblait la mieux faite pour les mettre d'accord. Je vais vous dire toute ma pensée. Cela tient surtout à ce que la France a principalement eu en vue le côté européen de la question, tandis que l'Angleterre s'est trop préoccupée des considérations relatives à la position respective de la Porte et du vice-roi. Nous nous sommes proposé, avant tout, de faire sortir de la crise actuelle *l'annulation du protectorat exclusif et dominant que la Russie commençait à faire peser sur la Porte,* ou du moins d'empêcher que ce protectorat n'y trouvât une nouvelle occasion de s'exercer, de se légitimer en quelque sorte; sans négliger le soin de préserver en Syrie et en Égypte l'intégrité de l'empire ottoman, nous avons eu constamment présent à l'esprit qu'il n'était pas moins important de sauver à Constantinople l'indépendance de cet empire,

cette indépendance sans laquelle l'intégrité n'est plus qu'un vain mot. L'Angleterre avait paru d'abord se diriger vers le même but que nous et obéir à la même pensée. Ne l'a-t-elle pas depuis un peu perdu de vue?

A cette accusation directe, un cabinet moins habile que la Russie aurait répondu par une rupture; mais il entrait dans le plan des puissances, qui se liguaient contre le gouvernement français, de mettre de leur côté les apparences de la modération. La dépêche de M. de Nesselrode est donc magnanime et menaçante à la fois. On dirait des avances faites l'épée à la main.

M. de Nesselrode commence par rappeler les preuves de désintéressement que la Russie a données depuis six ans, et particulièrement la proposition toute récente d'abandonner le traité d'Unkiar-Skelessi. Il se défend d'avoir cherché à isoler la France de l'Angleterre, et il explique la préférence donnée au cabinet de Londres, dans la mission de M. de Brunnow, par la confiance que ce gouvernement avait témoignée à la Russie.

« De ce que nous avons pris, vis-à-vis de l'Angleterre, l'initiative d'ouvertures préalables sur un arrangement à discuter plus tard avec les autres cabinets, s'ensuit-il donc *nécessairement* que notre dessein fût d'en exclure la France? Si une pareille initiative devait impliquer cette exclusion, pourquoi l'Autriche, pourquoi la Prusse, ne l'ont-elles pas ainsi interprétée pour elles-mêmes?

« L'empereur a fait assez de sacrifices d'amour-propre au désir de l'union et de la paix pour avoir droit d'en obtenir quelques-uns en échange. Sa majesté ne s'est pas bornée à de purs sacrifices d'opinion, elle a offert au bien commun des concessions de fait autrement importantes. C'est bien le moins qu'on renonce d'un autre côté à des préventions qui *n'ont plus* de fondement. Si, malgré tant de preuves de désintéressement et d'abnégation, l'empereur continuait à voir ses intentions méconnues; si, tout en acceptant ses concessions, on essayait de les exploiter dans un but de popularité, en les représentant comme dérivant d'une autre source que de sa spontanéité libre et entière; si, dans l'arrangement qu'il s'agit de conclure, on s'efforçait de compliquer la négociation par de nouvelles exigences, en agitant des questions, en soulevant des éventualités étrangères à la crise actuelle; si enfin, sous prétexte de faire entrer la Turquie dans le système européen, on tentait de nous enlever, non cette prépondérance exclusive à laquelle nous n'avons jamais prétendu, *mais cette part légitime d'influence à laquelle la Russie ne renoncera point,* alors, ayant épuisé la mesure de la modération et de la condescendance, notre auguste maître pourrait se voir forcé de se replacer sur le terrain qu'il occupait avant ses premières propositions, et il ne resterait plus à

sa majesté qu'à attendre avec calme les évènemens, ne prenant conseil, *pour les régler,* que du soin de sa dignité et des intérêts de son empire. »

Faut-il ajouter que M. de Nesselrode invite la France à prendre part aux négociations qui allaient s'ouvrir à Londres? En vérité, cela semble peu nécessaire. Il est clair, quand on lit cette dépêche vraiment impériale, où la Russie parle, comme si elle était l'Europe à elle seule, de régler les évènemens, et où elle revendique bien clairement la tutelle de l'empire ottoman, que l'autocrate est disposé, dans cette question comme dans toute autre, à se passer de notre assentiment.

Quant au rapprochement que fait M. de Nesselrode entre les impressions de la France et celles de l'Autriche, au moment où la mission de M. de Brunnow fut connue à Vienne et à Paris, il suffira de rappeler que l'Autriche en éprouva d'abord un tel dépit, qu'elle adopta, pour quelques jours, les vues du cabinet français. D'ailleurs, si le cabinet de Saint-Pétersbourg se croyait autorisé, par les rapports de sujétion et d'humilité dans lesquels la Prusse et l'Autriche s'étaient tenues à son égard depuis 1815, à disposer de ces puissances sans les consulter, la France de 1830 avait droit à plus de ménagemens de sa part.

La réponse du maréchal Soult, réplique tardive (car elle est du 24 janvier 1840), ne manque pas de vigueur. On sent que, l'honneur de la France étant directement en jeu, le diplomate a laissé parler le soldat.

« Le gouvernement du roi n'a jamais songé à enlever à la Russie sa part légitime d'influence dans les affaires de l'Orient; il sait qu'elle doit être grande, pour être en accord avec la nature des choses. Ce que nous avons voulu, ce que nous voulons encore, c'est que les autres puissances ne soient pas déshéritées de celle qui leur appartient également, c'est qu'elles en trouvent la garantie, non pas uniquement dans la modération personnelle du souverain de la Russie, mais bien dans un ensemble de mesures politiques combinées pour la protection efficace de tous les droits et de tous les intérêts.

« Demander que ces droits et ces intérêts ne soient pas à la merci d'une puissance à laquelle il ne manquerait, pour abuser de sa prépondérance, que la volonté de le faire, ce n'est pas, certes, lui témoigner une injurieuse défiance, c'est tout simplement faire acte de prudence et de dignité.

« Le gouvernement du roi serait bien autrement fondé à réclamer contre les assertions sans cesse renouvelées qui le présentent comme se préoccupant exclusivement, dans la question d'Orient, des intérêts du pacha d'Égypte et

sacrifiant ceux de la Porte. Après les dénégations appuyées d'argumens si convaincans qu'il a tant de fois opposées à ces imputations malveillantes, il devait peu s'attendre, peut-être, à les voir reproduites dans la dépêche de M. de Nesselrode. Ce n'est pas d'ailleurs sans une satisfaction réelle qu'il y trouve l'assurance que M. de Brunnow a la mission de travailler à faire cesser, sur le point délicat du règlement territorial de la question d'Orient, les dissentimens partiels de l'Angleterre et de la France, *dissentimens qui ne sauraient être que temporaires entre deux cabinets unis par des liens si étroits.* Les informations que j'avais recueillies au sujet des instructions données à cet envoyé m'avaient fait craindre au contraire que la Russie, en adhérant purement et simplement au plan le plus défavorable au vice-roi, ne tendît à rendre plus difficile un rapprochement entre les idées des cabinets de Londres et de Paris. Nous en avions été d'autant plus surpris, que le gouvernement impérial, en manifestant *à plusieurs reprises* son regret de ce qu'on n'avait pas laissé, au mois de juillet dernier, la Porte et le pacha *s'arranger directement,* avait autorisé à penser qu'il eût adhéré sans peine même à des conditions beaucoup plus avantageuses pour le pacha que celles que nous proposons aujourd'hui. Certes, un changement aussi complet dans sa manière de voir n'eût pas trouvé à beaucoup près une justification suffisante dans le simple fait de la médiation offerte le 27 juillet à la Porte, puisque cette offre n'impliquait en aucune façon, de la part des puissances, la promesse d'une intervention matérielle dirigée dans le but de faire obtenir au sultan des stipulations déterminées. » (Le maréchal Soult à M. de Barante, 24 janvier 1840.)

Si la dépêche du maréchal Soult à M. de Barante prouve qu'il avait pénétré les plans de la Russie, elle montre aussi à quel point il s'abusait sur les intentions de l'Angleterre. Le 9 décembre, au moment même où lord Palmerston nous suscitait de misérables tracasseries à propos de l'accroissement qu'avaient reçu nos forces navales, le maréchal le faisait complimenter par M. Sébastiani sur le retour probable et prochain de M. de Brunnow, et déclarait que, si l'admission de tous les pavillons dans la mer de Marmara était accordée sans réserve par la Russie, « le gouvernement français y trouverait un motif suffisant pour se livrer à un nouvel examen de l'ensemble de la question d'Orient, même dans les parties sur lesquelles chacune des puissances semblait avoir trop absolument arrêté son opinion pour qu'il fût possible de prolonger la discussion. »

Il faut reconnaître avec M. Passy que dès ce moment « le cabinet anglais ne put plus douter que la France accepterait moins qu'elle n'avait demandé pour le pacha d'Égypte. » Toutefois, quand M. Passy

ajoute que « ce n'était pas à la France à aller au-delà de cet avertissement, » j'avoue que je ne comprends pas bien ce qu'il pouvait y avoir de prudence et de dignité à ne pas faire les ouvertures que la dépêche du 9 décembre semblait annoncer.

Mais que dire de lord Palmerston, qui, ayant connaissance des intentions conciliantes du cabinet français, laisse passer près de deux mois sans y répondre, qui n'y répond, vers la fin de janvier 1840, que par la communication dérisoire d'une ébauche de traité, et qui emploie l'intervalle à discuter le chiffre des vaisseaux qu'il nous permet de tenir en mer? Certes, si le ministre anglais avait eu le moindre désir de s'entendre avec la France, il eût saisi sur-le-champ l'occasion qu'on lui offrait de renouer les négociations. Le silence que lord Palmerston garda sur cette communication témoigne assez qu'elle contrariait ses projets.

Dès les premiers jours de janvier 1840, M. de Brunnow remit à lord Palmerston une seconde édition du plan déjà proposé par la Russie pour régler les différends du sultan avec Méhémet-Ali. Ce thème ne différait des premières ouvertures du cabinet russe que par la clause qui ouvrait aux escadres de l'Angleterre, de la France et de l'Autriche les Dardanelles, ainsi que la mer de Marmara. La Russie persistait à n'offrir d'autre avantage au pacha que l'investiture héréditaire de l'Égypte; elle exigeait la restitution immédiate de la Syrie entière, d'Adana et de Candie.

L'assentiment de lord Palmerston était acquis par avance à ces propositions, dont il avait pris lui-même l'initiative au mois d'octobre 1839, et il se croyait tellement assuré de l'adhésion de la Prusse et de l'Autriche, qu'il écrivait à lord Ponsonby, le 25 janvier 1840 :

« Les négociations ont fait de tels progrès, que l'on peut espérer qu'elles se termineront par une convention entre les puissances qui aide le sultan à confiner Méhémet-Ali à l'Égypte. Les plénipotentiaires de l'Autriche et de la Russie ont reçu des pleins pouvoirs pour y apposer leur signature (1), et le

(1) Lord Palmerston tint un langage tout opposé à lord Granville dans une dépêche écrite six jours plus tard (31 janvier 1840) :

« Pour répondre à votre dépêche du 24, dans laquelle vous me faites part de votre conversation avec le maréchal Soult, au sujet de la dépêche confidentielle que le maréchal a reçue du comte Sébastiani, et qui est relative aux négociations entamées à Londres sur les affaires de la Turquie et de l'Égypte, j'ai à dire à votre excellence que j'ai montré au comte Sébastiani confidentiellement, sur le papier, une *esquisse* du plan qui s'est présenté à ma pensée, comme celui auquel les cinq puis-

plénipotentiaire prussien s'attend à recevoir bientôt de son gouvernement une semblable autorisation. Je ne puis pas parler avec une égale certitude de la conduite que tiendra le gouvernement français; mais, en tout cas, la présence d'un plénipotentiaire turc sera demandée. Vous aurez donc à presser Reschid-Pacha d'envoyer immédiatement à Nourri-Effendi, ambassadeur de la Porte à Paris, le pouvoir et l'autorisation de signer à Londres *toute convention qui pourra lui être proposée* par les plénipotentiaires des cinq puissances ou de *quatre sur cinq*, pourvu que cette convention assure des avantages au sultan sous la forme d'un secours et d'une assistance que lui donneront les cabinets européens. »

Un mois plus tard, lord Palmerston faisait dire à Méhémet-Ali par le colonel Hodges, qui avait remplacé le colonel Campbell à Alexandrie :

« S'il est nécessaire d'employer la force pour contraindre Méhémet-Ali, et si cette force est efficace, il serait possible que Méhémet-Ali n'obtînt pas du sultan les conditions qui lui auraient d'abord été proposées. A une garnison qui capitule à temps on accorde des conditions honorables, mais une garnison qui insiste pour être bombardée (*stormed*) s'expose aux chances de la guerre.»

Pendant que le ministre anglais, assuré de l'appui de ses trois complices et tenant pour arrêtées les bases de leur concert, appelait la Turquie à donner un blanc-seing pour signer l'arrangement à quatre et allait avertir Méhémet-Ali que l'heure de capituler était venue, il adressait hyprocritement au cabinet français, à titre de communication confidentielle et sous la forme d'une ébauche qu'il n'aurait pas même soumise à ses collègues, ce même plan que M. de Brunnow avait rapporté de Saint-Pétersbourg. Le maréchal Soult se laissa prendre à cette feinte confiance, et y répondit très sérieusement. Même en refusant son approbation aux arrangemens territoriaux indiqués dans le projet, il crut devoir louer l'idée de faire intervenir la Porte dans le traité, « conception très heureuse, dit la dépêche (1), et d'une grande portée. » En effet, ce fut à l'aide de cette conception que les signataires du traité de juillet purent donner

sances pouvaient adhérer; mais je n'ai pas encore été en état de mûrir ce plan suffisamment pour le soumettre aux délibérations du cabinet, et par conséquent je n'ai fait encore aucune proposition formelle aux plénipotentiaires des quatre puissances. »

(1) Le duc de Dalmatie au comte Sébastiani, 26 janvier 1840.

une couleur de légalité à leur intervention dans les affaires de l'Orient.

Ici s'arrêtent les relations diplomatiques du cabinet présidé par le maréchal Soult avec le gouvernement anglais. Mais jusqu'à l'heure de sa fin il conserva ses illusions. Au mois de janvier, le maréchal mandait à M. de Barante, son ambassadeur à Saint-Péterbourg, que l'Angleterre avait rejeté encore une fois les propositions de M. de Brunnow (1). Ajoutons que les coalisés ne se faisaient, eux, aucune illusion sur les dispositions de la France. A la même époque, on trouve ce qui suit dans une dépêche de lord Clanricarde :

« L'étendue des pouvoirs donnés au baron Neumann a été portée à la connaissance de cette cour, et le gouvernement russe se repose avec confiance sur la fermeté et sur la sagesse du cabinet anglais du soin d'amener la question de la Syrie à une conclusion satisfaisante. Il n'existe ici aucune appréhension de guerre, quoique les débats qui viennent d'avoir lieu dans les chambres françaises *aient mis un terme à tout espoir de voir la France s'unir dans cette question aux autres grandes puissances.* »

Voilà donc où en étaient les négociations à l'avènement du ministère formé sous la présidence de M. Thiers. D'un côté, les puissances de l'Europe savaient que les vues de la France dans la question d'Orient différaient complètement des leurs, que cette politique n'était pas celle de tel ou tel ministère, mais celle du pays (2) tout entier, que le gouvernement français avait à peu près épuisé dans ses concessions la limite du possible, et que, si l'on exigeait de lui davantage, les alliances allaient se rompre et changer, l'équilibre de l'Europe chanceler, la paix se trouver en péril. D'un autre côté, la France savait ou pouvait savoir que les puissances, et l'Angleterre à leur tête, avaient

(1) Dépêche de lord Clanricarde à lord Palmerston, 29 janvier 1840.

(2) « Dans la Grande-Bretagne, la question orientale était peu comprise; elle avait été peu débattue; les opinions des hommes politiques n'étaient pas engagées; la nation n'avait pris aucune part ou n'avait pris qu'une faible part à la discussion diplomatique. Il n'en était pas ainsi en France. Là, la question avait donné lieu à des débats longs et répétés; là, une opinion, une opinion publique à peu près unanime, s'était formée. Dans la presse, l'unité des vues éclatait partout. La politique du gouvernement avait été déclarée aux chambres, approuvée par les chambres et sanctionnée par la voix publique. Même aux préjugés de la France, tout ami de la paix aurait dû faire de grandes concessions. Mais la correspondance diplomatique tout entière montre un éloignement de plus en plus grand de la France à chaque pas. » (Le docteur Bowring, *Syrian question.*)

une résolution prise, que les arrangemens territoriaux, les mesures coercitives, et le rôle de chacune dans l'exécution, tout était convenu entre elles; qu'elles ne feraient aucun sacrifice réel d'opinion ni d'influence pour obtenir notre concours, et qu'elles s'étudiaient à nous placer dans la nécessité critique pour nous, ou d'accepter des conditions dommageables à nos intérêts et humiliantes pour notre nom, ou de courir les dangers d'un isolement qui devait commencer par la paix armée et qui menait à la guerre.

Les instructions données à M. Guizot, à son départ pour Londres, par le ministère du maréchal Soult, et qui portent la date du 19 février 1840, lui enjoignaient de continuer à réclamer pour Méhémet-Ali la possession héréditaire de l'Égypte et de la Syrie. Le plénipotentiaire français allait se trouver en présence de lord Palmerston, appuyé par les cours du Nord, qui n'avait cessé de prétendre qu'il fallait confiner Méhémet-Ali à l'Égypte. Après six mois de négociations inutiles, qui n'avaient ébranlé aucune des deux parties contendantes dans les positions où elles s'étaient retranchées, le différend paraissait donc et devait être irrévocable. La Russie avait ouvert un abîme entre la France et l'Angleterre; et, quand la France y aurait jeté ses intérêts ainsi que son honneur, elle ne l'eût pas comblé. Je le dis, sans me préoccuper de l'intérêt d'un homme ni d'un ministère, dans ma profonde conviction, le traité du 15 juillet était conclu, sinon écrit, avant la retraite du maréchal Soult. Dès le mois de décembre 1839, la question était irrévocablement perdue pour nous. Le ministère du 12 mai avait gâté la paix; il ne restait plus qu'à savoir si la France devait prendre les armes. C'est la nécessité que l'on a reconnue trop tard.

M. Thiers a expliqué l'inaction apparente de la politique française à l'égard de l'Orient, dans les deux premiers mois qui suivirent la formation de son ministère. « Je savais, a-t-il dit dans la discussion de l'adresse, que les susceptibilités étaient très irritées; je savais qu'il n'y avait qu'un moyen de les calmer, s'il y en avait un, c'était le temps; je résolus de temporiser. » J'en demande pardon à M. Thiers: s'il n'avait pas eu d'autre motif que l'état des esprits dans la diplomatie pour traîner les négociations en longueur, je crois qu'il se serait trompé. Les dépêches échangées, dans les derniers momens du 12 mai, entre la France et l'Angleterre, entre la France et la Russie, avaient sans doute aigri les relations et accru l'hostilité; mais M. Thiers avait trop de sagacité pour ne pas comprendre, à la simple

inspection de la correspondance, que les puissances avaient pris leur parti. Le temps refroidit la colère; mais que peut-il changer à des calculs intéressés et à une trahison réfléchie?

Il faut le dire, ce système de temporisation ne vint pas de M. Thiers; il lui fut suggéré. La question d'Orient partageait le cabinet anglais, et la majorité de ce cabinet, à mesure que lord Palmerston entraînait l'Angleterre vers l'alliance de la Russie, se rattachait à l'alliance de la France. Cette fraction imposante du ministère, qui renfermait les hommes vraiment considérables, et qui était restée bienveillante pour nous, espérait déjouer par la force d'inertie les combinaisons aventureuses de lord Palmerston. Elle craignait que la France, en précipitant la marche des négociations, ne rendît une rupture inévitable; c'est de ce côté que vinrent au ministère du 1er mars des insinuations qu'il crut sans doute ne pouvoir pas négliger (1).

Nous avons beaucoup trop compté sur la résistance que les projets de lord Palmerston rencontreraient en Angleterre, et les amis que la France avait dans ce pays lui ont fait plus de mal par leur faiblesse que ses ennemis par leur hostilité déclarée. La confiance de M. Guizot dans les anciens whigs, la confiance de M. Thiers dans le coup d'œil diplomatique de M. Guizot, et par contre-coup l'inaction du gouvernement français, voilà les plus grandes erreurs qu'ait commises le ministère du 1er mars.

« Quand nous avons voulu gagner du temps, disait M. Guizot dans la discussion de l'adresse, lord Palmerston était pressant; quand lord Palmerston a voulu gagner du temps, je crois que notre intérêt à nous était d'être pressans. » Je ne sais où M. Guizot a puisé les élémens de cette assertion; mais, si l'on s'en tient aux documens que lord Palmerston a mis sous les yeux du parlement anglais, il devient évident que, dans les rares communications que ce ministre a échangées avec le ministère du 1er mars, il n'a pas été pressant un seul jour. Dans les sept cents pages in-folio que renferme le premier volume de ces documens, et qui conduisent le lecteur jusqu'à la con-

(1) Le 11 juillet 1840, quatre jours avant la signature du traité, M. Guizot écrivait encore à M. Thiers que lord Palmerston *voulait gagner du temps*, et il ajoutait : « Lord Palmerston n'a en effet, pendant plusieurs semaines, ni entretenu le cabinet des affaires d'Orient, ni même communiqué à ses collègues la dernière note de Chekib-Effendi. Cependant le travail de quelques membres, *soit du cabinet*, soit du corps diplomatique, en faveur d'un arrangement qui eût pour base la concession heréditaire de l'Égypte et la concession viagère de la Syrie au pacha, continuait. »

clusion du traité de Londres (du 1er mars 1840 au 15 juillet), on ne trouve pas la moindre trace d'une proposition ou d'une ouverture quelconque faite à la France. La seule dépêche politique qui s'y rencontre est adressée à l'ambassadeur anglais auprès du cabinet de Vienne, lord Beauvale, et rend compte d'une conversation qui aurait eu lieu entre lord Palmerston et M. Guizot, au sujet des prétentions respectives de la France et de l'Angleterre, conversation qui n'est remarquable que par cette assertion froidement insolente, que les forces navales de la France, unies à celles de l'Égypte, ne tiendraient pas contre celles de l'Angleterre et de la Russie, et par cette autre déclaration un peu moins franche que l'Angleterre n'accepterait pas la possession de l'Égypte, même quand on la lui offrirait (1).

Mais, si lord Palmerston ne se montre pas plus pressant à l'égard de la France, qu'il tient à écarter plutôt qu'à rapprocher des puissances européennes, en revanche il ne perd pas un moment pour préparer et pour faciliter l'exécution du traité qu'il va signer. Sa première préoccupation est de travailler sans relâche à affaiblir la marine française et de diminuer ainsi la force de résistance que nous aurons plus tard à lui opposer. Autant il est avare de dépêches sur la question d'Orient, autant il est prodigue de dépêches sur la question de nos armemens. Le ministère du 1er mars était à peine installé, que lord Palmerston faisait savoir à lord Granville, le 5 mars, qu'outre les dix-sept vaisseaux armés ou en armement, la France allait mettre en mer *l'Inflexible,* de 90 canons, et lui enjoignait de demander des explications à M. Thiers. Le 17 mars, nouvelle sommation, dans laquelle le ministre anglais affiche la prétention de réduire à dix vaisseaux notre flotte de la Méditerranée. Le 5 mai, la querelle recommence: lord Palmerston, désespérant d'intimider la France, cherche à la persuader; il offre, dans le cas où la France réduirait à douze vaisseaux de ligne le nombre de ses bâtimens en commission, de fixer au même nombre les forces navales de l'Angleterre dans la Méditerranée; mais il se réserve de garder huit vaisseaux de plus, soit à Lisbonne, soit dans les Indes, soit à Portsmouth et à Chatam. La réponse de M. Thiers conciliait les soins de la prudence avec les intérêts de la modération. Il offrit d'opérer dans les forces navales de la France le même partage, et d'avoir une flotte à l'est, une flotte à l'ouest de Toulon. Lord Palmerston, voyant la mine éventée, demanda au parlement les moyens d'augmenter la marine anglaise dans le Levant.

(1) Dépêche de lord Palmerston à lord Beauvale, 12 mars 1840.

Pendant que cette querelle amusait le tapis, l'Angleterre agissait en Orient avec une grande énergie : elle se servait du colonel Hodges ainsi que de M. de Medem pour irriter le pacha d'Égypte et pour le pousser à bout ; elle employait lord Ponsonby et ses agens à insurger la Syrie; elle réchauffait le zèle chancelant de l'Autriche et de la Prusse; elle dictait à la Porte les notes réitérées que ses ambassadeurs adressaient à la conférence pour accélérer le dénouement des négociations. Dans tous ces détails de son œuvre, on ne peut qu'admirer l'infatigable activité de lord Palmerston.

Pour que le silence diplomatique qui a précédé et favorisé la signature du traité de Londres fût toute autre chose qu'un piége tendu à la bonne foi de la France, il aurait fallu qu'il ne couvrît pas les manœuvres les plus hostiles et les plus multipliées. La réserve que l'on gardait envers nous ne pouvait trouver son excuse que dans une complète inaction; agir et se taire, c'était déjà trahir l'alliance que l'on prétendait maintenir.

A la vérité, lord Palmerston s'est prévalu, dans le *memorandum* du 31 août 1840, d'une communication qu'il aurait faite à M. Guizot dans le cours du mois de mai, et qu'il aurait présentée comme l'*ultimatum* des coalisés. Cette proposition consistait, comme on sait, dans l'offre d'attribuer à Méhémet-Ali la possession héréditaire de l'Égypte, et celle du pachalik d'Acre, y compris la place, sa vie durant. Le refus de la France fut signifié à lord Palmerston le 27 juin. M. Thiers a déjà fait remarquer, dans le *memorandum* du 3 octobre, que le gouvernement anglais, par cette nouvelle proposition, retranchait de ses premières offres plus qu'il n'y ajoutait, l'occupation viagère de la place d'Acre ne valant pas, à beaucoup près, l'hérédité de ce pachalik. C'est encore une observation de M. Thiers que la démarche de lord Palmerston avait si peu le caractère d'un *ultimatum*, que, sur une insinuation de MM. de Bulow et de Neumann, le cabinet français conçut l'espérance d'obtenir pour le vice-roi la possession viagère de toute la Syrie. J'ajouterai qu'il est impossible d'admettre comme l'*ultimatum* des puissances une ouverture qui fut faite séparément d'abord par M. Neumann et ensuite par lord Palmerston, sous la forme d'une conversation, comme il l'avoue lui-même. Quand un gouvernement veut se mettre en règle avec un autre gouvernement et surtout avec un allié, il lui doit au moins, avant de prendre congé de cette alliance, de l'avertir et de lui signifier sa résolution par une note officielle et délibérée en conseil. Ce que lord Palmerston avait fait pour le ministère du 12 mai bien avant la rup-

ture, il pouvait, il devait le faire, au moment de la rupture, pour le ministère du 1er mars.

Je constate qu'il n'y a pas, dans le bagage diplomatique de lord Palmerston, une seule sommation ni même un seul avertissement donné à la France, en vue du traité que l'Angleterre, la Russie, la Prusse et l'Autriche allaient signer. Le ministre britannique a gardé le secret le plus absolu sur un projet qui ne pouvait être loyalement accompli qu'à la condition de la publicité la plus complète et la plus étendue. Que ce soit un affront ou simplement un défaut de procédé à l'égard de la France, voilà ce qu'il serait oiseux de rechercher; mais on ne saurait trop mettre en relief l'atteinte portée à l'honneur des puissances et de l'Angleterre particulièrement par le fait même du traité. Au moyen-âge, l'on dégradait un chevalier qui avait frappé son adversaire en traître dans un combat singulier. Le traité du 15 juillet n'est pas un coup de lance, c'est un coup de poignard. Qu'on abatte donc la bannière de la Grande-Bretagne, et qu'on la traîne honteusement dans la poussière, car le ministre qui la portait a fait une tache ineffaçable à l'honneur de ce noble drapeau.

Après les actes viennent les explications et les conséquences. Il nous reste donc encore à faire voir les fruits qu'a portés le traité du 15 juillet.

LÉON FAUCHER.

LA

SIBÉRIE SEPTENTRIONALE

REISE LANGS DER NORDKÜSTE VON SIBIRIEN UND AUF DEM EISMEERE.[1]

Depuis le règne de Pierre-le-Grand, la Russie s'est tellement agrandie, qu'elle connaît à peine elle-même les provinces lointaines où elle a planté son étendard et les nouvelles peuplades soumises à sa domination. Elle marche, entraînée par son œuvre de conquête, et déjoue à chaque instant les calculs du statisticien et les mesures du géographe. Aujourd'hui on fixe à une certaine latitude ses limites, demain il faudra les porter cent lieues plus loin. Il y a autour d'elle je ne sais quel vaste horizon indécis, flottant, qui appartient encore de nom à d'autres puissances, et qu'elle atteint, qu'elle gagne peu à peu, sans effort apparent, par le fait même de sa gigantesque impulsion. Au nord et à l'orient, elle étend ses puissantes mains. Les tribus nomades de l'Asie s'arrêtent sous son joug, et les glaces du pôle septentrional s'ouvrent devant ses navires. Tandis que les

(1) *Voyage le long de la côte septentrionale de la Sibérie et sur la mer Glaciale*, par M. Wrangel. Deux vol. in-8. Berlin, chez Voss.

autres nations de l'Europe laissent tomber d'une main défaillante le sceptre glorieux qu'elles portaient autrefois, et demandent, comme des soldats fatigués, qu'on les laisse haleter en paix dans leurs frontières, la Russie relève, avec le pouvoir de l'absolutisme, le glaive que laissent échapper les états constitutionnels, et ce glaive pèse déjà, comme celui de Brennus, dans la balance des empires. Malheur aux vaincus!

Le gouvernement russe, que nous persistons, dans notre incroyable naïveté, à traiter comme un gouvernement barbare, et qui est tout simplement l'un des gouvernemens les plus habiles qui existent, n'a rien négligé pour connaître l'état réel des principautés qu'il a conquises, des peuplades qu'il a subjuguées, et les moyens les plus sûrs de garder sa conquête et d'en tirer le parti le plus utile. De tous côtés, il a envoyé des fonctionnaires intelligens et dévoués, qui l'ont servi comme on sert une autorité réelle et puissante, dont les instructions ne varient pas chaque année, et qui sait, quand il le faut, punir et récompenser. Malheureusement les ministres russes ne publient guère les rapports de leurs agens; ils les gardent pour eux, et l'œil investigateur de la presse ne pénètre pas dans leurs cartons. Le gouvernement russe a, sur les gouvernemens constitutionnels, l'immense avantage d'une discrétion facultative : il ne dit que ce qu'il lui plaît; il ne montre que ce qu'il lui convient. On sait à la fin d'une campagne les batailles qu'il a gagnées, mais on ignore ce qu'il lui en a coûté d'hommes et d'argent pour remporter ses victoires. On voit les troupes nombreuses qu'il fait manœuvrer au camp de Kalisch, mais personne ne raconte combien de soldats il a perdus sur la route de Khiva. Souvent même il est discret et réservé dans les entreprises qui lui font honneur, comme pour avoir plus de droits à l'être dans celles où il échoue. Il ne raconte pas ses succès; il les laisse surprendre, et les renseignemens les plus circonstanciés que nous ayons sur la Russie ne nous viennent pas de la Russie directement, mais de l'Allemagne.

Dernièrement nous avons rendu compte des ouvrages que M. Kohl a publiés sur quelques provinces méridionales et septentrionales de l'empire russe (1). Voici un autre livre bien plus curieux, un récit de voyage commencé il y a vingt ans par un officier de la marine russe, conservé silencieusement dans les archives de l'amirauté de Saint-Pétersbourg, et révélé enfin au public par le célèbre géographe

(1) Voyez la livraison du 1er septembre 1841.

Ch. Ritter, de Berlin, qui, en se faisant l'éditeur de cet intéressant ouvrage, s'est acquis un nouveau titre à la reconnaissance de l'Europe savante.

En 1820, M. Ferdinand Wrangel, lieutenant de vaisseau, reçut l'ordre d'explorer les côtes septentrionales de la Sibérie, et de s'avancer aussi loin que possible sur la mer glaciale. Il a passé courageusement quatre années à remplir cette pénible et dangereuse mission. L'ouvrage dont il a confié la publication à M. Ritter nous offre une narration sans jactance, sans emphase, des fatigues qu'il a subies, des périls qu'il a traversés et des travaux qu'il a accomplis pendant ces quatre années. Comme récit de voyage, c'est l'une des pages les plus mémorables qui existent dans la longue série des excursions lointaines; comme œuvre scientifique, ce livre intéresse au plus haut degré les physiciens et les géographes.

Le 23 mars, M. Wrangel quitte Pétersbourg avec les trois marins que le gouvernement associait à son expédition, MM. Anjou, Matiuschkin, Kosmin, et ne commence le récit de son voyage qu'après avoir franchi un espace de plus de onze cents lieues.

« On compte, dit-il, de Moscou à Irkuzk environ cinq mille trois cent dix-sept werstes (le werste est un peu plus d'un quart de lieue). A travers cet espace, qui ne forme guère que le tiers de l'étendue de la Russie de l'ouest à l'est, nous avons tour à tour trouvé l'aspect du printemps et l'aspect de l'hiver; et, en faisant un léger détour à droite et à gauche, nous aurions eu celui de l'été. Dans la province de Kasan, les arbres avaient déjà reverdi, les plaines étaient parsemées de fleurs. Dans l'Oural, une neige épaisse couvrait le sommet des montagnes et le fond des vallées. A Tobolsk, on distinguait à peine dans les prairies les premières pointes de gazon, tandis que le romantique district de Krasnojarsk et les jardins d'Irkuzk portaient la riante parure des beaux jours.

« Dès qu'on a franchi les montagnes de l'Oural, la *ceinture de pierre*, comme on l'appelle ici, et qu'on entre dans la Sibérie proprement dite, on est frappé du caractère honnête et affectueux des habitans de cette contrée, que tant d'étrangers s'obstinent encore à regarder comme le Botany-Bay de la Russie, comme un froid désert peuplé de mécréans et de malfaiteurs. Dans la partie méridionale de la Sibérie, le voyageur trouve partout une végétation abondante, des campagnes cultivées avec soin, des routes excellentes, de grands villages bien bâtis, et une sécurité telle, qu'il en existe à peine une semblable dans les états les plus civilisés de l'Europe. A chaque sta-

tion, nous étions reçus avec une hospitalité et un désintéressement admirables. La nuit et le jour, nous pouvions laisser nos bagages sur la voie publique, et, s'il nous arrivait de manifester à cet égard la moindre inquiétude, les paysans nous disaient avec une bonne foi touchante : Ne craignez rien, on ne vole pas ici. »

M. Wrangel quitte à regret les campagnes fertiles d'Irkuzk, l'heureuse ville où il a goûté les charmes de cette hospitalité si chère à ceux qui s'aventurent dans les pays lointains. Il s'embarque sur le Lena, magnifique fleuve dont il dépeint avec talent le cours majestueux, les rives escarpées et pittoresques. Il passe en peu de temps d'une terre riante et féconde à un sol aride, des douceurs d'un climat tempéré aux froides régions du nord. Le 25 juillet, il est à Jakuzk, à deux mille huit cent trente-six werstes (environ sept cents lieues) d'Irkuzk. Adieu désormais les douces peintures qui souriaient à son imagination, adieu l'aspect des fleurs semées dans les jardins, des forêts vertes qui couronnent les montagnes, et des moissons qui ondoient dans les prairies! Le voilà qui entre dans les douloureuses contrées qu'il est appelé à parcourir. Dès ce jour commence une série de tableaux étranges dont la teinte se rembrunit à mesure qu'il poursuit sa longue route. Il touche aux frontières de l'empire des glaces. Il est en pleine Sibérie. Écoutons-le parler de la cité septentrionale où il vient d'amarrer sa barque. C'est encore une grande et riche cité, comparée à celles qu'il trouvera plus loin. Mais quelle tristesse dans son enceinte et quelle misère dans sa fortune!

« Jakuzk est la principale place de commerce des froids et sombres districts du nord. Elle est située sur la rive gauche du Lena. Dans ses larges rues on ne découvre que de petites maisons, de petites huttes presque invisibles au milieu des remparts en bois qui les entourent. De côté et d'autre, le regard cherche en vain, à travers les poutres et les planches desséchées des habitations, un arbre, un buisson, un rameau vert. Rien n'annonce ici le retour de l'été fugitif, rien, si ce n'est la fonte des neiges, dont l'éclatante blancheur animerait peut-être le ton grisâtre et uniforme de cette plage.

« La ville renferme environ quatre mille habitans, cinq cents maisons, cinq églises et un cloître. Le seul édifice remarquable qu'on y trouve est une forteresse en bois construite en 1647 par les Cosaques qui conquirent la Sibérie. Si chétif que soit ce monument de la fondation de Jakuzk, les bons bourgeois de cette cité ne le regardent qu'avec un profond respect, et se plaisent, en le contemplant, à parler des actions héroïques de leurs ancêtres, de la prospérité tou-

jours croissante de leur communauté; en vérité, ils en ont le droit. De l'est à l'ouest, des rives de la mer Glaciale aux montagnes d'Olekma, de l'Ochozk et du Kamtschatka, de plusieurs milliers de werstes à la ronde, arrivent ici les pelleteries les plus précieuses et les plus communes, les dents du morse, les ossemens du mammouth, ce prodigieux animal de l'ancien monde; et tout cela est acheté, vendu, pendant la courte saison que ce pays appelle son été, c'est-à-dire dans l'espace de dix semaines. On ne saurait se faire une idée de l'énorme quantité de fourrures de toute sorte amassées alors dans cette ville. On en estime le prix courant à plus de deux millions et demi de roubles. Dès que les glaces du Lena sont fondues et que la navigation redevient libre, les marchands d'Irkuzk arrivent, apportant avec eux tout ce dont les Sibériens du nord ont le plus grand besoin : l'âpre plante du tabac, pour laquelle ils ont une prédilection particulière; l'orge, la farine, le sucre, le thé, diverses sortes d'eau-de-vie, des étoffes de soie, de coton, de laine, des ustensiles en fer et en cuivre. Il faut que les habitans de Jakuzk se hâtent de faire leurs provisions; car, dès que le temps de la foire est passé, le prix des denrées devient exorbitant. »

Ces pauvres gens d'Jakuzk ne sont pas fort lettrés. Il n'y a guère parmi eux d'autres livres que la *Vie des Saints,* le calendrier de Pétersbourg, et, çà et là, des modèles de correspondance pour les diverses circonstances de la vie. Les enfans apprennent quelque peu à lire et à écrire; ensuite ils sont initiés aux mystères du commerce des pelleteries, ou sont placés comme scribes chez quelque fonctionnaire du district, afin d'obtenir par la suite un titre et un rang. Jusqu'où les vanités bureaucratiques n'étendent-elles pas leur empire!

Au-delà de Jakuzk il n'y a plus de route. On ne trouve plus, de distance en distance, qu'un sentier mal frayé, qui serpente à travers les vallées marécageuses, les montagnes escarpées, et se perd dans l'immense désert de la Sibérie. Impossible de conduire une voiture sur ce sentier; on a bien de la peine à le suivre avec des chevaux. La manière dont les marchands et les voyageurs organisent leurs caravanes dans cette contrée ressemble beaucoup à ce que nous avons vu pratiquer en Islande. Chaque cheval porte un poids de deux cents à deux cent vingt livres, réparties également sur les flancs et sur le dos. Tous les chevaux sont ensuite attachés à la queue l'un de l'autre avec une corde de crins et s'en vont pas à pas, conduits par deux ou trois hommes, qui ont assez à faire de les prendre tour à tour par la bride dans les endroits difficiles, de remettre en équilibre leur far-

deau ébranlé par les secousses, et de rattacher le licou des plus rebelles. Le soir, après avoir fait pendant le jour cinq à six lieues, on délivre les chevaux de leur harnais et de leur bagage, et on les lâche dans les plaines arides, où ils s'en vont cherchant un peu d'herbe. Les voyageurs amassent quelques rameaux d'arbre, allument du feu, dressent leur tente, et s'endorment sur leurs peaux de rennes avec une volupté de Sybarites.

« Le lendemain de notre départ, dit M. Wrangel, nous nous levâmes aux premiers rayons du soleil. L'air était frais et pur, le thermomètre marquait deux degrés au-dessous de zéro. Je pensais à ce climat de Sibérie, où, pendant l'hiver, lorsqu'il n'y a que quelques degrés de froid, on dit qu'il fait très chaud, et je ne concevais pas comment on pouvait s'habituer à cette température glaciale. Mais l'homme s'assouplit à tous les climats et à toutes les zones; la nécessité, la volonté, l'habitude, lui enseignent bientôt à vaincre les souffrances les plus rudes et à les trouver supportables. Quelques semaines plus tard, il me semblait aussi que 8 et 10 degrés de froid n'étaient pas un temps très rigoureux.

« Bientôt tout est en mouvement dans notre caravane. On pose sur le feu la théière pour moi, la marmite pour mes guides; on amène nos chevaux, et nous voilà en route. Nous traversons des collines couvertes de pins et de mélèzes. Sur les bords de notre sentier, je remarque des arbres dont les rameaux sont entourés de poils de chevaux; des pieux, des bâtons, plantés dans le sol, étaient ornés de la même manière. Le Jakute qui conduisait notre cortége s'arrête, met pied à terre, arrache quelques poils de la crinière de son cheval, et les noue avec une respectueuse dévotion à une branche d'arbre; puis, se tournant vers moi, il me dit que c'est un sacrifice qu'on doit faire au génie de la montagne pour obtenir sa protection. Ceux qui vont à pied lui rendent hommage en enfonçant leur bâton dans le sol.

« Tout le long de la route mes guides chantent. Leur chant plaintif et monotone est en parfaite harmonie avec le caractère taciturne et superstitieux de la nation à laquelle ils appartiennent; mais les idées qu'ils expriment sont variées et poétiques. Ils célèbrent la beauté de la nature, l'élégante majesté des arbres, le bruit du torrent, la hauteur des montagnes. Ces pauvres gens, qui font métier de conduire les voyageurs, improvisent leurs chants avec une rare facilité et un étonnant prestige d'imagination. Dans une vieille tige de pin à demi brûlée, ils voient un arbre magnifique, et, dans un marais fangeux, un lac de cristal. J'attribuais d'abord ce luxe d'images à leur instinct poé-

tique, mais le sous-officier qui nous accompagnait me dit qu'ils ne s'exprimaient ainsi que pour flatter l'esprit de la montagne et le mettre en bonne humeur. »

Les collines, les vallées, que M. Wrangel traverse dans sa lente excursion, sont occupées par la tribu des Jakutes. Quand on interroge les vieillards de cette tribu sur leur origine, ils racontent qu'un Tartare, nommé Sachalar, ayant quitté son pays, s'arrêta sur les rives du Lena et épousa une femme de la race tunguse. De ce mariage provinrent les Jakutes, qui, pour conserver le nom de leur lointain aïeul, s'appellent encore Sachalares.

Les Jakutes sont un peuple de bergers. Les chevaux et les bestiaux forment leur principale richesse et leur ressource habituelle. Ils retirent en outre un assez grand produit des animaux qui habitent leurs immenses forêts, et dont ils vendent les fourrures aux Russes. Ils ont une sorte de passion innée pour la chasse et y déploient une rare dextérité. Habitués dès leur enfance aux privations de tout genre, ils acceptent, avec une fermeté sans égale, les souffrances auxquelles les condamne leur rude climat. Le froid le plus cruel les émeut à peine, et ils supportent la faim avec un courage incroyable.

Leur nourriture se compose de lait de vache et de jument, de chair de bœuf et de cheval, qu'ils font bouillir. Ils ne connaissent ni viande rôtie, ni pain. La graisse est pour eux une friandise : ils la mangent crue ou fondue, fraîche ou rance; peu leur importent le goût et l'odeur, pourvu qu'ils en aient en quantité. Leur palais ne connaît point les délicatesses gastronomiques du monde civilisé, et la *Physiologie* de M. Brillat-Savarin, avec ses raffinemens culinaires, n'éveillerait parmi eux qu'un profond dédain. Après la graisse, un des mets qu'ils recherchent le plus est une espèce de bouillie composée d'écorce d'arbre pilée et mêlée de poisson, de lait et de farine. Ils font aussi avec le lait de vache un fromage aigre que M. Wrangel affirme n'être pas trop mauvais.

Les hommes et les femmes ont un goût passionné pour le tabac; le plus fort, le plus âpre, est toujours celui qu'ils déclarent le meilleur. La fumée qu'ils avalent les jette dans un étourdissement semblable à l'ivresse, et quelquefois dans un état de surexcitation et de colère assez dangereux. Si le tabac ne suffit pas pour leur procurer cet enivrement qui fait leur bonheur, ils ont recours à l'eau-de-vie. Les marchands russes connaissent bien le faible des pauvres Jakutes, et, lorsqu'ils viennent leur demander des fourrures, ils ont grand soin de se munir de tabac et d'eau-de-vie.

Les Jakutes habitent pendant l'été des tentes formées d'écorce de bouleau et posées sur des pierres. Ils s'en vont alors de pâturage en pâturage, occupés seulement du soin de garder leurs troupeaux et d'amasser du fourrage pour la mauvaise saison. Quand vient l'hiver, ils se retirent dans leurs chaudes *jartes*. Ce sont des cabanes en poutres légères, recouvertes de terre, de gazon, et construites en forme de pyramide. De chaque côté de la cabane, il y a une fenêtre garnie en hiver de lames de glace servant de vitres; en été, de vessies de poisson ou de papier huilé. Le sol est couvert de terre glaise; chez les riches, il y a un plancher. Le long des murailles, on aperçoit de larges lits en bois, où toute la famille repose pêle-mêle, excepté le père et la mère, qui ont le leur à part. Au-dessus de ces lits sont suspendus les vêtemens, les ustensiles de ménage. Au milieu de l'habitation est le foyer, d'où la fumée s'en va par le toit, sans cheminée et sans tuyau. Près de la *jarte* est l'étable des vaches. Parfois, quand l'hiver est trop rigoureux, le Jakute fait entrer ses chers animaux dans sa cabane, et leur donne une place à son foyer. Les pauvres chevaux sont seuls exclus de cette heureuse hospitalité. Quelque temps qu'il fasse, il faut qu'ils restent en plein air et cherchent misérablement le gazon enfoui sous la neige. Seulement, lorsqu'un des membres de la famille doit faire un voyage, il va les chercher, leur donne d'une main avare un peu de foin, puis, à son retour, les abandonne de nouveau à leur malheureux destin.

L'existence des Jakutes, dispersés sur une immense étendue de terrain, exilés au bout du monde, est, comme on peut se le figurer, très dépourvue d'évènemens. Les diverses saisons leur imposent tour à tour des occupations régulières, et l'emploi de chaque jour est déterminé d'avance. En hiver, les hommes vont à la chasse; les femmes, assises autour de l'âtre enfumé, préparent les fourrures, cousent les vêtemens, ou broient le poisson. Le soir, quand la communauté est réunie, on fume, on se partage la bouillie d'écorce de pin. Le chasseur raconte les périls qu'il a surmontés, les luttes qu'il a soutenues avec les ours; et quel bonheur, si, pour prolonger la veillée, il reste encore dans l'habitation un pot de graisse ou un flacon d'eau-de-vie! Parfois, à l'heure de minuit, à la lueur sombre des tisons du foyer, apparaît le *schaman*, le sorcier du district, qui vient faire ses conjurations pour retrouver une vache perdue, pour guérir une maladie, ou invoquer les esprits en faveur d'une entreprise, d'un voyage.

Tous les Jakutes sont baptisés. Les commandemens de Dieu, une

partie du nouveau Testament, et les principaux commandemens de l'église, ont été traduits dans leur langue; mais il y en a bien peu parmi eux qui aient un véritable sentiment des dogmes de la religion chrétienne, bien peu qui veuillent renoncer à leurs pratiques superstitieuses et à l'empire qu'exercent sur eux les jongleries de leur schaman. Les Jakutes sont en général d'une nature fort insociable, très vindicatifs, et plaideurs acharnés; s'ils ont jamais reçu une offense, ils en garderont toute leur vie le souvenir, et le transmettront en mourant à leurs fils. S'ils entrevoient dans un marché l'ombre d'un procès, ils défendront leurs intérêts avec une opiniâtreté infatigable, ils raconteront leur grief à tout venant, et feront dix voyages pour obtenir gain de cause dans une affaire qui ne vaudra pas un demi-rouble.

A mesure que le voyageur s'avance dans cette contrée, il remarque avec tristesse les arbres qui dépérissent, les plantes qui décroissent, les habitations qui deviennent de plus en plus rares, pauvres, disséminées. Bientôt il ne voit plus ni la pâle tige du bouleau, ni la maigre verdure qui, à quelques lieues de là, égayait encore ses regards. Bientôt il cherche en vain le tourbillon de fumée qui, à la fin d'une journée fatigante, lui promettait du moins un gîte pour la nuit. Tout est morne et sans vie; il ne trouve plus qu'à de longues distances une cabane sans feu et sans lit, élevée au milieu des marais par une main compatissante pour servir de refuge aux caravanes surprises par l'orage. Il n'y a qu'une seule maison habitée au milieu de ce désert de Tukulan, qui a plusieurs centaines de werstes d'étendue. Un chasseur de la tribu des Tunguses y demeure avec sa fille. Le Tunguse s'en va tout le jour chasser les rennes sauvages, la jeune fille reste seule. « Il faut avoir vu, dit M. Wrangel, cette contrée, cette hutte ouverte de tous côtés au vent, à la neige, à la glace, cette solitude effroyable, pour se faire une idée de la situation de ces malheureux qui attendent du succès d'une chasse une peau pour se couvrir et un morceau de chair pour apaiser leur faim. Ce Tunguse a été riche, il a eu un troupeau de rennes : l'épidémie le lui a enlevé, et la misère l'a forcé à quitter sa tribu pour venir au milieu de ce désert chercher un dernier moyen d'assurer son existence.

A une longue distance de cette hutte, M. Wrangel arrive à une station qu'un édit de Catherine II a décorée du nom de ville, et qui n'est qu'un assemblage de quelques misérables cabanes. Il y avait là, quand le voyageur y passa, un malheureux prêtre, un homme de quatre-vingt-dix ans, qui, dans le cours de son long apostolat, avait

converti et baptisé plus de quinze mille Jakutes et Tunguses, et qui, malgré son grand âge, faisait encore chaque année un voyage de plus de cinq cents lieues pour visiter les membres de sa communauté, instruire les enfans et porter des secours aux malades. Il n'y a que la religion qui donne à l'homme un tel courage et éveille en son cœur un si généreux dévouement. Le digne vieillard accueillit M. Wrangel avec une cordialité touchante et une joie naïve. Il lui montra le jardin qu'il bêchait lui-même, et où il était parvenu, à force de travail, à faire pousser des choux et des navets. Il voulut l'avoir à sa table, et lui servit tout ce qu'il possédait de meilleur : des légumes, un morceau de pain d'orge, un gâteau de farine de poisson, des petits poissons glacés, et pour dessert une compote de moelle de rennes. Pendant que le jeune officier de marine faisait ce singulier repas, le bon prêtre le regardait avec un naïf orgueil, et lui disait : « Ces choux, c'est moi qui les ai plantés; ce gâteau, c'est moi qui l'ai apprêté; et, quant à cette compote, je doute qu'il y en ait une mieux servie à mille werstes à la ronde. »

M. Wrangel dit à regret adieu à cet apôtre des régions boréales, et continua sa triste route. La contrée lui apparaissait de plus en plus sauvage et déserte, et le temps commençait à devenir très rigoureux. Dans l'espace de quelques semaines, le thermomètre avait baissé successivement de quelques degrés. A la fin d'octobre, il était à 29 degrés. « Je fus obligé, dit M. Wrangel, de m'arrêter un jour à Nishne Kolymsk pour prendre un vêtement de voyage. Dans l'espace de quelques heures, tout fut préparé, et voici quel était mon équipement : j'endossai, sur mon habit d'uniforme, une camisole garnie de peau de renard et de peau de lièvre; je mis à mes pieds des chaussons en cuir de jeune renne, sur ces chaussons de grandes bottes faites du même cuir. Par-dessus tout cela, on me fit revêtir la *kuschlanka*, espèce de large sac avec des manches formées d'une double peau de renne, et garni d'un large capuchon. Pour me garantir le visage du froid, on me donna une quantité de petits morceaux de peau dont chacun avait sa destination particulière : celui-ci devait être placé sur le nez, celui-là sur les oreilles, un autre sur le menton; un épais bonnet en peau de renard complétait mon costume. J'étais enchaîné dans cet amas de peaux comme dans une armure; à peine pouvais-je faire un mouvement, et, sans le secours de mon guide, il m'eût été impossible de monter à cheval. »

Ainsi emmaillotté, M. Wrangel arrive à Nishne Kolymsk par un froid de 32 degrés; c'était là qu'il devait établir le centre de ses obser-

vations. Il était en marche depuis deux cent vingt-quatre jours, et il avait fait deux mille six cent cinquante lieues.

Nishne Kolymsk est un misérable village de pêcheurs situé au-delà du 69e degré de latitude, sur le bord du fleuve Kolyma, qui prend sa source au 61e degré et demi, et va se perdre dans l'Océan glacial. A l'ouest de ce village s'étend une immense plaine nue, qu'on appelle la Tundra; au nord est la mer, couverte d'une glace perpétuelle, en sorte que rien ne tempère l'impétuosité du vent de nord-ouest, qui souffle presque constamment sur cette plage aride, et souvent, au beau milieu de l'été, y amène des tourbillons de neige. Les côtes septentrionales de la Scandinavie sont plus heureuses. Près du golfe d'Alten, situé à peu près à la même latitude que Kolymsk, on trouve encore des champs d'orge, des légumes, une forêt de pins. A Hammerfest, qui est près du 70e degré de latitude, il y a dans l'été plusieurs semaines de beau temps, tandis qu'à Kolymsk la température est si rigoureuse, qu'en la calculant toute l'année, avec la bonne et la mauvaise saison, elle offre une moyenne de huit degrés de froid.

A Kolymsk, le fleuve gèle au commencement de septembre, et, plus près de son embouchure, il est déjà couvert au mois d'août d'une glace assez forte pour que les chevaux puissent y passer. Dans le cours des trois mois auxquels on donne, sur cette malheureuse plage, le nom d'été, le soleil, il est vrai, ne quitte pas l'horizon, mais il est sans force, il éclaire et n'échauffe pas, et toute cette saison d'été est une sorte de lutte perpétuelle entre la vie et la mort. Vers les derniers jours de mai, les petites broussailles exposées au sud se revêtent d'une pâle verdure. Au mois de juin, à midi, il y a parfois 18 degrés de chaleur, puis arrive un vent glacial qui flétrit les bourgeons naissans. Au mois de juillet, le temps est ordinairement assez doux, mais alors l'atmosphère est envahie par des nuées de moustiques auxquels on n'échappe qu'en s'entourant d'une fumée épaisse, et dont les piqûres sont si irritantes, qu'on en vient à préférer le froid de l'hiver aux chaleurs qui amènent un tel fléau. Cependant ces moustiques rendent un grand service aux habitans du pays; ils fondent sur les rennes sauvages, les harcèlent, les forcent à quitter les forêts pour se précipiter vers la mer. Les chasseurs se mettent à leur poursuite et en tuent une quantité considérable.

L'hiver dure neuf mois. Au mois d'octobre, le froid est encore adouci par les vapeurs épaisses qui s'élèvent de l'océan. Au mois de novembre, rien ne le tempère, et au mois de janvier il va jusqu'à 43 degrés. Alors la respiration est difficile. Le renne sauvage, cet habi-

tant des régions polaires, se retire dans la profondeur des bois, et reste là immobile et pour ainsi dire sans vie. Le 22 novembre, commence une nuit continue de six semaines, dont les ténèbres sont pourtant interrompues de temps à autre par les rayons de l'aurore boréale et la réfraction de la neige. Le 28 décembre, on distingue à l'horizon une pâle lueur de pourpre, indice du soleil qui à midi n'a pas encore assez d'éclat pour dominer celui des étoiles. Quand l'astre commence à devenir plus distinct, le froid redouble d'intensité. Au mois de février et de mars, il est d'une rigueur extrême. On ne voit du reste que très rarement dans cette contrée ces beaux jours purs et sans nuages qui font le charme des hivers dans les régions scandinaves. L'atmosphère est presque constamment voilée par des vapeurs si denses, qu'à peine distingue-t-on çà et là un lambeau d'azur à la surface du ciel.

Une chose singulière que M. Wrangel a observée pendant son séjour à Kolymsk, c'est que parfois, au milieu des frimas de la mauvaise saison, se lève tout à coup un vent de sud-ouest si puissant et si doux, que, dans l'espace de quelques heures, le thermomètre monte de 35 degrés de froid à 1 degré au-dessus de zéro.

Malgré l'excessive rigueur du climat, les habitans de Kolymsk sont en général d'une constitution robuste et saine. On ne trouve parmi eux ni le scorbut, ni d'autres maladies contagieuses. Les brouillards d'octobre, les froids aigus du mois de décembre provoquent seulement chez ces malheureux des fièvres catarrhales, et l'éclat éblouissant de la neige leur enflamme les yeux. Ils sont en outre attaqués d'une maladie singulière qu'ils appellent *morak*, et qu'ils attribuent, dans leur esprit superstitieux, à l'influence fatale d'une sorcière morte depuis long-temps. M. Wrangel croit que cette maladie est une espèce d'hystérie très intense. Le médecin qui l'accompagnait dans son voyage a aussi trouvé çà et là les symptômes de l'éléphantiasis, cette horrible maladie dont nous avons si souvent vu les traces hideuses en Islande.

Autant le règne végétal est chétif et pauvre le long du Kolyma, autant le règne animal est riche et fécond. Les forêts sont peuplées d'une énorme quantité de rennes, d'élans, d'ours noirs, de martres, d'écureuils, de loups, et de renards à croix. Au printemps, des nuées de cygnes, d'oies, de canards, traversent les airs. L'aigle, la mouette, le hibou, errent sur les côtes de la mer; la perdrix blanche voltige dans les broussailles; la bécasse s'arrête dans les marais; le corbeau croasse auprès des habitations, et, par une belle matinée, on

entend quelquefois le cri joyeux du pinson et le chant plaintif de la mésange.

« Cependant, dit M. Wrangel, la variété, le mouvement de tous ces êtres animés, n'adoucissent guère l'aspect de cette douloureuse solitude, et l'on s'arrête avec terreur au milieu de ces plages désertes, en se disant : Ici est la limite de la vie. Que les animaux trouvent encore là un refuge, c'est une des lois de la nature. En parcourant ce froid désert, ils obéissent à leur instinct. Mais quelle loi mystérieuse a pu porter l'homme à s'ensevelir dans ces tombeaux de neige et de vapeurs? Par qui les diverses tribus que l'on rencontre dans ces parages ont-elles été poussées si loin, et pourquoi y sont-elles restées? Voilà ce que nul fait connu, nul récit, nul monument n'explique. L'habitant de ces régions, froid et silencieux comme le sol qu'il occupe, ne songe qu'à satisfaire ses besoins du moment et ne s'inquiète point du passé. Ces populations conservent pourtant une tradition obscure qui raconte qu'autrefois, sur les rives du Kolyma, il y avait plus d'hommes de la race des Omaki et plus de foyers qu'il n'y a d'étoiles au ciel. On parle aussi de la race nombreuse des Tscherkotsch, qui a dû habiter avec ses troupeaux de rennes l'immense plaine de Tundra. Ces deux races ont disparu, et les familles éparses qui occupent aujourd'hui les bords du fleuve en sont peut-être le dernier reste. »

On compte dans le district de Kolymsk environ 2,500 habitans, dont 325 Russes et Cosaques, 1,000 Jakutes, 1,200 Jukahires (1). De ces 2,500 habitans des plages de glace, 2,173 sont soumis par la Russie à un tribut qui s'élève chaque année, en totalité, à 803 peaux de renards, et 28 peaux de martres. La valeur de ces peaux est de 10,847 roubles, en sorte que chaque contribuable paie annuellement un tribut d'environ huit roubles. Il n'est point de pauvreté qui échappe au fisc, point de terre aride dont il ne tire quelques deniers. Le fisc a même à Kolymsk son cortége d'archers. On trouve là, qui le croirait, un corps militaire, un corps de six Cosaques commandés par un officier qui demeure à Sredne-Kolymsk (2), et chargé de maintenir le bon ordre parmi les habitans de ces huttes enfumées. Qu'on dise encore que la Russie est un pays mal administré, quand on le voit entourer ses frontières d'un cordon de Cosaques et étendre la vigi-

(1) Tribu subjuguée par la Russie, qui habite les bords du fleuve Ancus.
(2) Petite ville située à l'est de Nishne-Kolymsk.

lance de sa police des riantes plaines de l'Asie aux rives de la mer Glaciale.

Quoique la petite colonie moscovite établie dans cette contrée ait adopté le vêtement, la manière de vivre, les habitudes des Jukahires, et qu'elle se soit altérée par son mélange avec eux, on distingue cependant encore facilement les Russes à certains traits caractérisques, à une constitution plus forte, à un teint plus blanc, à des cheveux plus clairs. Les femmes russes, malgré les rudes travaux auxquels elles sont condamnées et la saleté de leurs demeures, ont en général une physionomie plus agréable que celle des femmes indigènes, et il en est plusieurs parmi elles qui sont très jolies. Elles ont de plus une certaine délicatesse de sentiment qu'on ne s'attendrait pas à trouver dans cette affreuse région. La plupart d'entre elles chantent agréablement et improvisent avec facilité. La poésie, cette fille du ciel, qui s'arrête partout où il y a un cœur qui aime, une ame qui souffre, la poésie leur donne, dans leur tristesse et leur isolement, le charme de ses consolations. Quand leurs époux ou leurs fiancés sont loin, elles disent dans leurs vers la douleur des adieux, les regrets de l'absence, et ces vers sont empreints de je ne sais quelle réminiscence touchante d'un climat plus heureux, qu'elles ne connaissent pas, mais dont leur père peut-être ou leur aïeul leur a parlé. Elles nomment des fleurs qui n'ont jamais souri à leurs regards, elles invoquent le rossignol, qui n'a jamais chanté près de leur demeure. Elles s'entourent ainsi de riantes images que le ciel du Nord leur refuse, et vivent quelques instans par la pensée aux lieux où leurs ancêtres ont vécu. Voici deux de ces compositions improvisées, que cite M. Wrangel. Nous regrettons qu'il n'en donne qu'un fragment, et qu'il n'en ait pas recueilli un plus grand nombre :

« Je veux écrire une lettre à mon bien-aimé! Je ne l'écrirai ni avec une plume, ni avec l'encre noire, je l'écrirai avec mes larmes brûlantes, pour qu'elle ne s'efface pas. La colombe à l'aile d'azur sera mon messager. Petite colombe, porte cette lettre à mon bien-aimé, jette-la-lui par sa fenêtre, afin qu'il connaisse mon amour et ma douleur.

« Dis-moi, doux rossignol, beau rossignol aux plumes brunes, où as-tu rencontré ceux qui voguent sur la mer? — Je les ai rencontrés près des rochers blancs, où ils ont trouvé une île charmante. — Reprends ton essor, ô doux rossignol! va-t'en sur la mer bleue chercher mon bien-aimé, et dis-lui que celle qui l'aime verse, à cause de lui, bien des larmes amères. »

Les hommes composent aussi et chantent des vers. Dans les lon-

gues soirées d'hiver, souvent ceux qui habitent des huttes voisines l'une de l'autre se rassemblent autour d'un même foyer, pour jouer et danser ensemble. On ne remarque rien de semblable parmi les indigènes. Sombres et taciturnes, ils observent, sans y prendre part, l'élan de gaieté des Russes, et rendent hommage à leur force physique, à leur ardeur pour le travail. Quand on leur parle d'un chasseur habile et heureux : — Ah! c'est un vrai Russe, disent-ils; et ils courbent la tête en silence, dans le sentiment de leur infériorité.

Les habitations sont construites en bois et se ressemblent toutes par la distribution. Le toit est plat et couvert de terre. Au milieu de la cabane est la cheminée. Il n'y a dans chaque hutte qu'une seule chambre, qui sert à la fois de chambre à coucher, de cuisine et d'atelier. Le plus grand désagrément que le voyageur éprouve dans ces habitations, c'est leur malpropreté. Les riches seuls ont du linge; les autres n'en portent pas même sur le corps; ce qu'ils appellent leur chemise est une espèce de blouse en peau de renne. Tout le reste de leurs vêtemens est fait avec la même peau. Je laisse à penser quelle puanteur doit exhaler un tel costume, quand il a été pendant quelque temps trempé de neige et noirci de fumée.

Les hommes portent à leur ceinture un grand couteau, une pipe en étain avec un grand tuyau de bois, et un sac qui renferme, outre les ustensiles nécessaires pour allumer du feu, du tabac mêlé avec du bois de mélèze râpé. En fumant, ils rendent la vapeur du tabac par le nez et les oreilles, ce qui produit sur eux une telle ivresse, qu'on les voit parfois tomber sans connaissance près du foyer. Ils vantent du reste beaucoup cette manière d'absorber l'arôme du tabac, et prétendent que c'est un très bon moyen de supporter le froid.

Le vêtement des femmes ne se distingue de celui des hommes que par sa légèreté. Quelques-unes portent des étoffes de soie ou de coton, et un collier de martre. Les femmes mariées cachent leurs cheveux sous un bonnet tricoté; les jeunes filles les laissent tomber en longues nattes, et se mettent, dans les jours de fêtes, un bandeau sur le front. Leur grande toilette ressemble du reste beaucoup à celle que les femmes de marchands russes portaient il y a vingt ans. Plus leur vêtement est bariolé, plus il leur paraît beau; plus leurs pendans d'oreilles sont lourds et étincelans, plus ils leur semblent de bon goût. Les marchands ambulans qui vont dans ce pays à certaines époques, savent tirer bon parti de ces prédilections féminines.

Le printemps est pour les habitans des rives du Kolyma l'époque la plus pénible de l'année. Les provisions amassées pendant l'été

et l'automne sont épuisées à la fin de l'hiver. Le poisson, qui pendant les grands froids se cache dans la profondeur des fleuves et des lacs, ne paraît pas encore. Les chiens, fatigués par le travail de l'hiver, abattus par le défaut de nourriture, sont incapables de conduire leur maître à la chasse des rennes et des élans, et les coqs de bruyère, que l'on prend çà et là dans des lacets, ne suffisent pas pour apaiser le besoin des familles. Alors il y a des jours de famine terrible; alors on voit des troupes de Tunguses, de Jukahires, se précipiter dans les villages russes pour trouver des alimens. Pâles, faibles, pareils à des spectres, ils s'avancent en chancelant, se jettent avec voracité sur des lambeaux de rennes, sur les os, les peaux, les courroies en cuir, enfin sur tout ce qui peut tromper un instant leur faim dévorante. Il est rare qu'ils trouvent quelque nourriture, car souvent les habitans des villages dont ils implorent la pitié sont eux-mêmes forcés de manger le reste des poissons qu'ils avaient amassés pour leurs chiens, et de laisser périr d'inanition ces pauvres animaux. Le gouvernement a, il est vrai, établi des magasins dans lesquels on peut acheter de l'orge à un prix si modéré, que la couronne y perd plus qu'elle n'y gagne; mais les distances énormes, les difficultés du transport rendent cette ressource à peu près inutile pour la plupart des habitans de ces lointains districts. Pendant le séjour de M. Wrangel à Sredne-Kolymsk, le commissaire du district fit demander au chef des Cosaques combien il présumait qu'il fallût amasser de grains pour les Tunguses et les Jukahires placés sous sa surveillance. Celui-ci répondit : « Je ne sais jusqu'où vont les besoins de ces deux tribus; ce que je puis affirmer seulement, c'est qu'il y a bien peu de familles parmi elles capables de payer deux roubles par jour pour soutenir leur misérable existence. »

Cependant la nature vient au secours de ces malheureux au moment où leur souffrance est à son comble. Tout à coup, des régions du sud, arrivent des troupes d'oiseaux de passage, d'oies, de canards, de cygnes, et alors jeunes et vieux, hommes et femmes, tout ce qui est en état de porter un fusil, de se servir d'un arc, accourt et va faire sa chasse. On commence aussi à tendre des filets sous la glace; on y prend quelques poissons; l'époque de la famine est passée. Les vivres pourtant n'arrivent pas encore en abondance; on dirait que la nature, pareille à un médecin expérimenté, veut préparer peu à peu ces gens affamés à reprendre la nourriture dont ils ont besoin. Au mois de juin enfin, la glace des fleuves se rompt, le poisson abonde, et tous les bras sont occupés à recueillir des provisions pour

l'année prochaine. Quelquefois, au milieu de ce temps de récolte, il arrive encore d'affreuses catastrophes; les amas de glace que le courant n'emporte pas assez vite se rejoignent, se resserrent, et forment çà et là une espèce de digue qui arrête l'eau dans sa marche; le fleuve déborde, inonde les plaines et les villages, et emporte les chevaux, si on ne se hâte pas de les conduire sur des collines.

Dès que les fleuves ont repris leur cours régulier, on commence la grande pêche. Le poisson est la principale nourriture des habitans de Kolymsk et de leurs chiens. On calcule que, pour la subsistance de cent familles, il faut au moins trois millions de harengs par année. Le Kolyma en donne ordinairement un million; le reste est pris ailleurs. On ne saurait évaluer d'une manière certaine le produit de la pêche. Elle dépend de plusieurs circonstances accidentelles. Au mois de septembre, on en fait encore une qui est parfois extraordinairement abondante. Il n'est pas rare alors de voir des pêcheurs retirer d'un seul filet, dans l'espace de trois ou quatre jours, jusqu'à quarante mille harengs. Une partie de l'été est aussi employée à la chasse des rennes. Les chiens harcèlent ces animaux, les poussent vers le rivage, les forcent à se précipiter dans le fleuve; là le chasseur les attend et les tue à coups de lance.

Pendant que les hommes sont occupés à la chasse et à la pêche, les femmes recueillent pour l'hiver les faibles produits du sol, les plantes aromatiques et les petites baies savoureuses que l'on trouve dans les bois et dans les marais. Le temps où l'on fait cette récolte est un temps de joie, comme celui de la vendange dans les contrées méridionales. Les jeunes filles s'en vont en grand nombre à travers les forêts, passent souvent la nuit en plein air, et se récréent dans leur travail par la danse et le chant. Les baies qu'elles ont cueillies sont jetées dans l'eau froide; on les laisse geler, et on les garde pour l'hiver comme un mets précieux. En automne, il y a une nouvelle pêche. On creuse des trous dans la glace, on y introduit des filets de crin, et très souvent on en retire d'excellens saumons. Chaque saison amène ainsi une nouvelle série de travaux, et les habitans de ce malheureux pays sont trop occupés des besoins matériels pour songer à ceux de l'esprit. Toute leur habileté, toutes leurs forces, sont employées à lutter contre la nature rigoureuse qui les opprime et à se procurer le strict nécessaire. Dès que le sol est durci par le froid et couvert de neige, ils s'en vont tendre des piéges aux renards, aux martres, aux écureuils, ou poursuivre avec leurs chiens l'élan et l'ours. Ceux qui se livrent courageusement à cette chasse périlleuse

sont en grand honneur dans le pays, et l'on raconte leurs exploits comme on raconte ailleurs ceux des guerriers et des navigateurs intrépides. Voici un fait qui prouve avec quelle énergie ces pauvres hommes du Nord attaquent parfois et domptent l'animal terrible de leurs forêts. Un chasseur de Kolymsk s'en va un jour avec son fils à la recherche des renards. Après avoir en vain couru tout le jour, ils s'en revenaient tous deux fort tristes de n'avoir rien trouvé, lorsqu'ils aperçoivent tout à coup un ours couché dans sa tanière. Quoiqu'ils n'eussent pas les armes nécessaires pour le combattre, ils se décidèrent cependant à tenter l'aventure. Le père s'appuie contre une des issues de la caverne et la ferme avec ses larges épaules; le fils s'avance vers l'autre ouverture et commence à attaquer l'ours avec une lance légère qui ne pouvait que le blesser et l'irriter. L'animal furieux s'élance vers l'issue par laquelle il a coutume de sortir; mais ses dents et ses griffes glissent sur les peaux épaisses qui couvrent le dos du vieux chasseur, et le fils, frappant toujours de côté et d'autre sur la bête féroce, parvient enfin à la tuer.

L'animal le plus utile aux populations de cette contrée est le chien. On l'emploie à conduire les traîneaux, à charrier des vivres et des marchandises, et il seconde habilement ses maîtres à la chasse. Dans un long voyage d'hiver, tout dépend du choix des chiens; il faut que ceux que l'on attèle à un traîneau soient déjà habitués à marcher ensemble. On dirait alors qu'ils savent quand ils doivent se fier à l'expérience de celui qu'ils conduisent, et quand ils doivent l'aider de leur instinct. On attèle ordinairement douze chiens à un traîneau, quelquefois plus. A l'entrée de l'hiver, lorsqu'on se dispose à voyager avec les chiens, on les prépare quelques semaines d'avance à ce travail par une nourriture particulière. On tâche de fortifier les faibles; on donne à ceux qui sont gras des alimens desséchés et en petite quantité pour les faire maigrir. On les exerce tous par des excursions de dix à trente werstes, après quoi on peut faire facilement avec ces animaux cent cinquante werstes par jour, au milieu de l'hiver le plus rigoureux. Les chiens sont nourris pendant le voyage avec des harengs secs ou gelés. Quand ils ont couru durant deux ou trois heures, on leur fait faire une halte de quinze ou vingt minutes, et, au bout de trois jours, il faut leur donner vingt-quatre heures de repos. Les chiens les plus alertes sont choisis pour guides; la sûreté du voyageur dépend souvent de leur instinct. A travers les plaines immenses couvertes de neige, dans les nuits les plus obscures, dans les vapeurs les plus épaisses, ce sont eux qui découvrent la cabane en bois qui

doit servir d'asile à la caravane. Il suffit qu'ils y aient été une fois; ils la retrouvent sous les amas de neige qui la dérobent à tous les regards, et la font reconnaître aux voyageurs.

En été, on attèle les chiens aux barques qui remontent le fleuve. C'est une chose admirable de voir avec quelle habileté ils s'arrêtent quand il le faut, et comme ils s'élancent à la nage sur l'autre rive du fleuve, lorsque celle qu'ils suivaient est obstruée par un rocher. Le chien est pour les diverses tribus du district de Kolymsk un animal aussi précieux que le renne apprivoisé pour les tribus nomades, et il est pour chaque famille l'objet d'une incroyable prédilection. « Nous en avons vu en 1821, dit M. Wrangel, un étonnant exemple. A la suite d'une fatale épidémie, une famille de Jukahires avait perdu dix-huit chiens, et il ne lui en restait que deux, mâle et femelle. Pour sauver ces deux êtres chétifs, la femme du Jukahire se décida à les allaiter elle-même avec ses propres enfans. Elle accomplit son étrange résolution, et les deux chiens, ainsi nourris, enfantèrent une lignée nombreuse. »

Au mois de décembre, la chasse et la pêche sont finies, et les membres de la famille se rassemblent autour du foyer pour y passer les longues nuits de l'hiver. L'habitation est éclairée par une lampe, dans laquelle on verse de l'huile de poisson, et une colonne de fumée rouge, étincelante, s'élève sur le toit. Autour de la cabane, les chiens, à demi ensevelis dans la neige, interrompent de temps à autre le silence de la nuit par des hurlemens si aigus, qu'on les entend à plusieurs werstes à la ronde.

La cabane est fermée par une peau de renne ou d'ours blanc. Près du feu est le père de famille, qui tresse avec ses fils des filets de crin, ou fabrique des arcs, des flèches, des lances. Quelques femmes, assises au fond de l'habitation, préparent les fourrures des animaux tués pendant l'été, ou façonnent, comme celles que nous avons vues en Laponie, une espèce de fil avec les nerfs du renne; d'autres posent sur le feu la chaudière qui renferme le poisson destiné à la pâture des chiens, font cuire pour le dîner la chair de renne dans de l'huile, ou préparent les gâteaux de poissons. Si un voyageur entre dans cette cabane, on lui offre ce qui s'y trouve de meilleur, c'est-à-dire les tranches de poisson, les langues de rennes, la graisse fondue, le beurre, tout cela parfaitement gelé. La table est couverte d'un vieux filet de pêcheur, et l'on remplace les serviettes par des copeaux de bois. Ce dernier article est un objet de luxe qu'on ne trouve que parmi les familles qui ont de grandes prétentions à

l'élégance. Les riches habitans de Kolymsk offrent parfois à leurs hôtes du thé avec du sucre candi. Le pain est partout un aliment fort rare; ceux qui ont le moyen d'acheter de la farine en composent une boisson nommée *saturaw*, ou la font bouillir dans une poêle avec de l'eau et de l'huile.

La fête de Noël est, sur les rives du Kolyma, une grande solennité. Dès le matin, les cloches sonnent; les habitans, parés de leur mieux, se rendent à l'église. Après le service divin, le prêtre, portant la croix, visite chaque cabane et l'arrose d'eau bénite. Le soir, les voisins se rassemblent auprès du même foyer et font un gala. Si le maître de la maison peut servir à ses hôtes une dizaine de tasses de thé avec quelques morceaux de sucre-candi, tout le monde est dans la joie, et, s'il apporte sur la table un flacon d'eau-de-vie, le bonheur est complet. On chante, on danse, on joue, et, pour terminer une si grande solennité, le lendemain on se promène en traîneaux et on se laisse glisser du haut des montagnes. Ainsi se passe la vie pénible et uniforme de ces pauvres gens, qui heureusement n'ont aucune idée des jouissances que nous recherchons.

A son arrivée à Kolymsk, M. Wrangel s'installa dans une grande maison abandonnée depuis long-temps, parce qu'on la regardait comme le lieu de rendez-vous des esprits. Cette maison était couverte en terre, comme toutes celles du pays, et divisée en deux compartimens. L'un fut occupé par le jeune officier, l'autre par ses gens. Une planche servant de lit, une table chancelante, une chaise dont les diverses pièces étaient liées avec des courroies, voilà tout ce qui composait le mobilier. Les fenêtres étaient garnies d'une lame de glace de six à huit pouces d'épaisseur; c'était là ce qu'on appelait des vitres. M. Wrangel prépara ses instrumens, fit élever un observatoire et commença ses travaux. Le froid était si rigoureux, que, lorsqu'il travaillait dans sa chambre, assis auprès d'un large foyer, son encre gelait à côté de lui, et lorsque les ouvriers travaillaient à son observatoire, leurs haches se brisaient comme du verre. Cependant il devait s'exposer à une température plus cruelle encore : il devait, aux termes de ses instructions, s'avancer jusqu'au cap Schelagskoi, situé au 70e degré de latitude, s'efforcer de trouver la plage qu'un Cosaque nommé Andrejew prétendit avoir découverte en 1762, tandis qu'une partie de ses compagnons se dirigeraient vers l'est et tâcheraient de pénétrer aussi loin que possible.

Ces excursions aventureuses ne pouvaient être faites qu'au milieu de l'hiver, avec des chiens et des *nartes*. Le narte est un traîneau en

bois dont les diverses pièces ne sont ni clouées ni chevillées, mais liées l'une à l'autre par de fortes courroies. Le patin de ces traîneaux n'est pas, comme dans ceux des autres pays, garni d'une bande de fer. On le fait tout simplement tremper dans de l'eau froide. Il se revêt alors d'une couche de glace de six lignes environ si ferme et si dure, qu'elle résiste fort long-temps. Pour entreprendre son excursion sur la mer Glaciale, M. Wrangel avait besoin de cinquante nartes et de six cents chiens, car il fallait qu'il emportât avec lui, outre ses instrumens de physique, du bois, des vivres, pour quarante jours, et à peu près trente mille poissons pour la nourriture des chiens. Par un beau temps, un attelage de douze chiens mène assez rapidement un narte chargé de onze cents livres; si la route est mauvaise ou le vent contraire, il traîne avec peine la moitié de ce fardeau.

Tandis que M. Wrangel faisait ses préparatifs de départ, un beau jour il vit arriver dans sa demeure un singulier voyageur, le capitaine Cochrane, qui, après avoir traversé toute l'Europe à pied, continuait sa promenade dans les déserts de la Sibérie, et prétendait s'en aller ainsi jusqu'aux barrières infranchissables de la mer Glaciale. Il témoigna aux officiers russes le désir de les accompagner dans leur expédition, mais une personne de plus dans un voyage où chaque livre de bagage était, dit M. Wrangel, discutée et pesée rigoureusement, ne nous permit pas d'accepter son offre, et après avoir fait, de côté et d'autre, quelques excursions, il s'en retourna comme il était venu, tantôt sous la conduite d'un Cosaque, tantôt avec une caravane de marchands.

Le 19 février, M. Wrangel se dirigea vers les plages désertes de la mer Glaciale; le premier jour de son voyage, il trouva encore quelques habitations; le second, il s'arrêta dans une cabane abandonnée qui lui servit d'asile pendant la nuit. Bientôt il ne vit plus aucune trace humaine; les longues plaines de neige qu'il traversa sont entièrement inhabitées. Quelques hommes de la tribu des Tschuktsches y passent seulement de temps à autre pour s'en aller à une foire ou à la pêche. Le 25 février, la caravane arriva à l'embouchure d'un petit fleuve où les chasseurs s'arrêtent dans leurs plus lointaines excursions, et que nul Russe n'avait visité depuis 1765. Le froid était très rigoureux. Les chiens même en souffraient beaucoup. Il fallut leur mettre des lambeaux de couvertures sur le corps, et leur faire, avec de la peau de renne, des espèces de bottes. Le froid rendait aussi très difficiles les observations de physique et d'astronomie. Le mouvement du chronomètre s'arrêta; le sextant ne pouvait être employé

qu'avec précaution. Si on posait la main nue sur son arc de cuivre, ou si on le plaçait près de son œil, à l'instant même la peau des doigts ou du visage se gelait et était emportée. Il fallut garnir cet instrument de cuir à tous les endroits que l'on avait à toucher, et les observateurs devaient, en s'en servant, retenir leur souffle, car l'haleine jetait sur les verres une humidité qui se transformait aussitôt en une couche de givre. Ni le froid, ni les fatigues de la route, ni les difficultés de toute sorte, n'empêchèrent le courageux voyageur de poursuivre avec ses compagnons le cours de ses travaux. La nuit même il faisait, à la lueur d'une petite lanterne, ses calculs d'astronomie.

Heureusement il trouva, dans le lieu désert où il venait de dresser sa tente, plusieurs pièces de bois amenées là par les courans. Plus loin il en trouva encore. C'était, à la fin d'une journée tout entière passée dans la neige ou sur la glace, un bonheur que ceux-là seuls qui ont voyagé l'hiver dans les régions boréales peuvent bien comprendre. Nous nous rappelons la joie que nous éprouvions en Laponie, lorsqu'après avoir parcouru pendant huit ou dix heures les marais fangeux, nous voyions poindre, au lieu où nous établissions notre campement, quelques tiges de bouleau, et les souffrances de notre route n'étaient rien cependant, comparées à celles que le jeune officier russe a supportées, dans sa redoutable mission, pendant plusieurs hivers. Mais il y a dans le cœur de l'homme, aux jours de lutte et de péril, une force merveilleuse, un élément de consolation et d'espoir qui se révèlent tout à coup, quand le moment en est venu, par un miracle de la nature et une clémence infinie de Dieu. Les heures les plus douloureuses ont leur éclair de joie, de même que les ténèbres profondes des contrées polaires ont leurs aurores boréales. M. Wrangel a dépeint ses soirées de campement au milieu des plages de la Sibérie, et il trace ce triste tableau avec calme, parfois même avec gaieté.

« Dès que notre tente en peau de renne était établie, tout le monde, dit-il, se mettait à l'œuvre pour préparer le souper. Ceux-ci remplissaient de neige nos bouilloires, ceux-là allumaient le feu, et, dès que nous avions pris quelques tasses de thé, toute la caravane était plus animée et plus riante. Le biscuit de seigle contribuait aussi beaucoup à raviver nos forces. Nos guides s'en allaient alors donner la pâture aux chiens et les attachaient avec soin, pour les empêcher de courir, pendant la nuit, à la poursuite de quelque renard. Pendant ce temps, nous commencions nos observations, nous tracions sur

la carte la marche que nous avions faite pendant le jour, ce qui parfois n'était pas chose facile au milieu de l'épaisse fumée qui inondait notre tente. Puis venait le souper composé d'une soupe de viande ou de poisson, cuite dans la même chaudière pour toute la communauté ambulante. Enfin, nous nous couchions tout habillés, à côté l'un de l'autre, les pieds tournés vers le foyer. Seulement nous avions grand soin de changer chaque soir de chaussure, et un de nos compagnons qui avait une fois négligé de prendre cette précaution faillit avoir les pieds gelés. Le lendemain nous nous levions à six heures. On allumait du feu, on buvait encore quelques tasses de thé; puis la tente, les ustensiles de cuisine, les instrumens étaient enveloppés sur les traîneaux, et à neuf heures nous continuions notre route.

« Le 25 février, le thermomètre était à 25 degrés. Un vent léger, un tourbillon de neige, nous fatiguaient tellement, nous et nos pauvres chiens, que nous fûmes obligés de nous arrêter. La neige tomba toute la nuit, et le lendemain notre tente était couverte d'un manteau de glace que nous eûmes bien de la peine à enlever. La nuit suivante, le froid fut si intense, que, malgré la chaleur de notre foyer et l'épaisseur de nos vêtemens, nous fûmes forcés de nous lever et de sauter dans notre tente pour ranimer nos membres engourdis. Quelques jours après, le thermomètre descendit à 13 degrés, et ce fut pour nous un heureux soulagement. »

Le 5 au soir, enfin, les voyageurs aperçoivent le cap Schelagskoi, qui était le terme de leur excursion. Ils y arrivent à travers les blocs de glace qui l'entourent, au risque de briser leur traîneau, de se perdre dans les amas de neige, ou de tomber dans des abîmes. Mais ils avaient atteint le but de leur expédition, le succès ravivait leur courage, et ils prirent avec un joyeux orgueil leurs instrumens pour mesurer la hauteur et la situation de cette dernière barrière du monde.

Tandis que M. Wrangel achevait son pénible pèlerinage, un de ses compagnons, M. Matiuschkin, s'en allait, comme lui, avec des nartes traînés par des chiens au village d'Ostrownoje, situé à environ deux cent cinquante werstes de Kolymsk. Il y arrivait au temps de la foire, et il donne, sur cette réunion annuelle de diverses peuplades, sur les lieux qu'il a parcourus, sur les mœurs qu'il a observées, des détails curieux.

Le village, situé au 68° de latitude, est entouré d'un rempart en bois qui porte le titre pompeux de forteresse. Quelques huttes occupées par des Cosaques ont le nom de casernes, et la chétive maison du commissaire doit être regardée comme un palais au milieu des

trente malheureuses cabanes qui l'environnent. La foire se tient en plein air. Les Russes y viennent ordinairement avec une centaine de chevaux très chargés, les Tschuktsches avec leur famille, leur tente, leurs rennes. Ils arrivent de la pointe orientale de l'Asie, où ils recueillent des dents de morse et des fourrures. Le long de leur route, ils s'arrêtent dans plusieurs autres foires, et font çà et là de longs détours pour trouver les pâturages nécessaires à la subsistance de leurs rennes. Leur tournée marchande dure près d'un an, et à peine ont-ils posé le pied dans le lointain district occupé par leur tribu, qu'ils se hâtent d'échanger les rennes fatigués du voyage contre d'autres rennes jeunes et dispos, et se remettent en route. Tantôt ils sont en négociation avec les Américains, tantôt avec les Russes; ils amassent d'un côté ce qu'ils revendent de l'autre, et voici à peu près le résultat habituel de leur commerce. Le Tschuktsche donne à l'Américain une demi-livre de tabac pour une fourrure qu'il livre ensuite au Russe moyennant deux livres de tabac, en sorte qu'il gagne trois cents pour cent sur chacun de ses marchés. Le Russe, de son côté, n'a pas trop à se plaindre. Les deux livres de tabac qu'il échange contre une fourrure valent au plus 160 roubles, et il revend cette fourrure 260 roubles.

Outre le tabac, cette denrée chérie des peuples du Nord, les Russes apportent à Ostrownoje toutes sortes d'ustensiles en fer et en cuivre, des objets de toilette pour les femmes, et de l'eau-de-vie. L'eau-de-vie, dans cette contrée, subjugue toutes les consciences, aplanit tous les obstacles. C'est le nectar olympien qui donne aux malheureux habitans des plages glaciales l'illusion d'un bonheur céleste; c'est le philtre magique qui endort leur volonté et charme leurs sens. Qu'un des chasseurs de la Sibérie refuse de donner pour le prix qui lui en est offert la peau de l'animal qu'il a courageusement poursuivi à travers les forêts et les neiges, le Russe fait reluire à ses yeux la merveilleuse bouteille, et à l'instant même voilà le pauvre chasseur qui se trouble, qui balbutie, qui contemple d'un regard attendri la liqueur enivrante, tend la main, et cède pour une volupté de quelques instans le fruit de mainte course périlleuse. On dirait, à le voir si ému et si avide, que le flacon d'eau-de-vie, pareil à ces fioles enchantées dont parle l'Arioste, tient son ame enfermée dans sa fragile enveloppe, et qu'il veut à tout prix la reconquérir.

Les Tschuktsches paient au gouvernement russe, pour avoir le droit de venir à la foire d'Ostrownoje, un tribut de seize peaux de renard et de vingt peaux de martre. Dès que le commissaire a reçu

cet impôt, il fait hisser un pavillon sur la tour des remparts, et la foire est ouverte. Alors les Tschuktsches s'avancent avec leurs lances, leurs arcs, leurs flèches, et rangent leurs traîneaux en demi-cercle; les Russes se posent en face d'eux. Tous attendent avec impatience le son de la cloche qui donne le signal du marché, et à peine cette cloche a-t-elle retenti, que tout le monde est en mouvement. Les Russes courent de côté et d'autre avec leurs denrées, ceux-ci traînant sur le sol un lourd sac de tabac, ceux-là portant des casseroles, des haches, des pipes, des étoffes de diverses couleurs. On dirait autant de boutiques ambulantes; chacun s'agite et crie, chacun vante, dans un idiome barbare mêlé de toute sorte de dialectes, les qualités de sa pacotille et les conditions excellentes auxquelles il la livre. Dans ce tumulte de la foule, dans cette émeute de l'agiotage, plus d'un industriel, courbé sous le poids de son fardeau, est renversé dans la neige et foulé aux pieds par ses rivaux. Dans sa chute, il perd ses gants ou son bonnet, il est froissé ou meurtri, mais l'intérêt du moment lui fait bien vite oublier tous les inconvéniens de sa situation; il se relève et court la tête nue, par trente ou quarante degrés de froid, auprès de ses chalands. Les Tschuktsches seuls restent immobiles et silencieux devant leurs traîneaux, attendant qu'on vienne à eux et répondant par quelque froid monosyllabe aux offres qui leur sont faites. Leur sang-froid leur donne un grand avantage sur les Russes, qui souvent, dans l'impétuosité de leurs désirs de marchand, donnent pour une fourrure le double de ce qu'elle vaut. Ce mouvement commercial dure trois jours, après quoi les caravanes s'en vont, avec leurs cargaisons, de différens côtés, et le village sibérien retombe dans un profond silence jusqu'à l'année suivante.

De toutes les tribus du nord de l'Asie, nulle n'a conservé un caractère de nationalité aussi marqué que celle des Tschuktsches. Comme leurs ancêtres, ils errent encore constamment à travers les montagnes, les rochers, les déserts de leur ancienne province. Comme tous les peuples primitifs, ils ont peu de besoins; le renne suffit presque à leur subsistance; le renne leur donne des peaux pour faire leur tente et leurs vêtemens, la chair qui les nourrit, le lait qui les désaltère. Dans les sombres et orageux parages où s'écoule leur vie, ils jouissent fièrement de leur liberté, ils regardent avec une sorte de dédain les peuplades sibériennes subjuguées par les Russes, et ne peuvent leur pardonner d'avoir sacrifié à quelques vaines considérations de bien-

être matériel la noble et mâle indépendance qui faisait la joie de leurs aïeux.

Le baptême, qu'ont reçu la plupart de ces pâtres nomades, n'a rien changé à leur manière de vivre. En consentant à recevoir ce sacrement, ils ont tous gardé leurs traditions et leurs coutumes païennes. Le baptême n'est, du reste, pour un grand nombre d'entre eux, qu'une sorte d'opération commerciale. Comme ces barbares dont parlent les sagas du Nord, qui, au temps de Louis-le-Débonnaire, acceptaient le nom de chrétien pour un javelot ou une armure, les Tschuktsches se soumettent aux cérémonies de l'église pour une pique ou un rouleau de tabac. Un jeune Tschuktsche, à qui le prêtre avait promis cette récompense, devait un jour se laisser baptiser dans l'église de Kolymsk; la cérémonie avait attiré un grand nombre de spectateurs; le néophyte était là, regardant en silence les préparatifs que l'on faisait pour lui donner le nom de chrétien, et songeant vraisemblablement à toute autre chose qu'aux préceptes du catéchisme. Lorsqu'on lui dit de monter sur l'escabeau pour se plonger, selon le rite grec, trois fois dans l'eau, le pauvre converti, qui ne s'attendait pas à cette façon peu agréable, il est vrai, d'abjurer son paganisme (l'eau était à demi glacée), déclara qu'il rompait le marché, et qu'il aimait mieux s'en aller à la chasse tuer un renard ou une martre, et acheter du tabac à la prochaine foire. Après mainte prière de la part du prêtre et de quelques-uns des assistans, il finit par céder, il se jeta bravement dans l'eau et en sortit tout grelotant en criant : Mon tabac! mon tabac! On eut beau lui objecter que la cérémonie n'était pas achevée, qu'il y avait encore quelques formalités à remplir; rien ne put le fléchir : — Donnez-moi mon tabac! répétait-il d'une voix irritée; et, las enfin de le demander vainement, il s'enfuit dans sa tente, laissant le prêtre et l'assemblée fort peu édifiés d'une telle conversion.

La société biblique de Pétersbourg a fait imprimer en caractères russes une traduction en dialecte tschuktsche du *Pater*, du *Credo*, des commandemens de Dieu et de quelques pages des évangiles; mais l'alphabet russe n'a pas les caractères nécessaires pour rendre les sons sifflans et gutturaux de ce dialecte, et cette traduction est, pour ceux à qui elle est destinée, à peu près inintelligible. Malgré les prédications évangéliques, la polygamie est encore en usage chez les Tschuktsches. Ils traitent les femmes comme des esclaves, et les quittent, les reprennent à volonté.

Comme les sauvages du nord de l'Amérique, ils ont aussi la coutume d'égorger les vieillards débiles et les enfans qui naissent avec une infirmité. Il y a quelques années, le chef d'une famille riche et considérée, se sentant faible, accablé par l'âge et hors d'état de continuer ses excursions nomades, pria ses proches parens de le tuer, et nul d'entre eux n'hésita à lui donner ce témoignage d'obéissance et d'affection.

Le schaman ou sorcier joue parmi ces populations nomades un grand rôle. C'est à lui que l'on s'adresse dans toutes les circonstances importantes de la vie, tantôt pour lui demander un conseil, tantôt pour qu'il préserve d'un péril ou sauve d'une catastrophe ceux qui l'invoquent, car on le croit en relation directe avec les esprits, assez habile pour connaître leur volonté, et assez fort pour la diriger. Souvent sa décision est sévère et cruelle; mais, si cruelle qu'elle soit, elle est aveuglément acceptée. En 1814, une peste terrible éclata dans le district d'Ostrownoje. Elle enlevait à la fois les hommes et les animaux. Les schamans, appelés au secours des malades, font leurs conjurations, agitent leurs tambours, invoquent les esprits. Tout est inutile. Les esprits sont rebelles à la prière, et l'épidémie continue à ravager les habitations. Les schamans se réunissent alors en conseil, et décident que, pour apaiser les génies irrités, il faut leur sacrifier Kotschen, l'un des principaux habitans du pays. Kotschen était si généralement aimé et considéré, que l'arrêt porté contre lui révolta d'abord la population; mais, comme la peste semblait faire de nouveaux progrès, on accepta la sentence des schamans. Kostchen lui-même, se dévouant pour sa tribu, pria son fils de le tuer, et tomba sans se plaindre sous ses coups.

Le schaman, si puissant et si redouté, n'appartient à aucune corporation et n'est soumis à aucune doctrine. Il n'obtient le titre de schaman que grace à son organisation nerveuse et à ses songes superstitieux. La solitude, le jeûne, les veilles, les boissons narcotiques, troublent ses sens et portent au plus haut degré son exaltation. Il tombe en extase, il a des visions, et alors il croit vraiment voir les esprits dont il a entendu parler dans sa jeunesse. De ce moment on le déclare schaman; on lui confère ce titre solennel au milieu des ténèbres, au bruit du tambour magique, avec toutes sortes de bizarres cérémonies. Cependant il reste ce qu'il était auparavant, il n'a point eu de maîtres, et ne forme point de disciples. Quoi qu'il dise ou qu'il fasse, il agit par sa propre impulsion. Il se trompe lui-même et trompe

les autres, selon l'inspiration du moment, sans chercher dans sa mémoire ses moyens de fourberie.

« L'apparition d'un vrai schaman, dit M. Matiuschkin, est, sous le rapport psychologique, une chose très curieuse à observer. Chaque fois que j'ai vu un de ces sorciers du Nord, avec son regard effaré, ses yeux entourés d'un cercle de sang, ses cheveux hérissés et son visage contracté, balbutiant d'une voix faible des paroles inintelligibles et se tordant les membres dans de violentes convulsions, j'ai éprouvé je ne sais quelle émotion sombre et profonde, et je comprends que les grossières peuplades de la Sibérie soient subjuguées par le spectacle d'un tel délire et le regardent comme l'œuvre des esprits. »

La tente des Tschuktsches est faite en peaux de rennes tannées. Sous cette tente est leur habitation favorite, leur *polog*. C'est une sorte de grand sac en peaux cousues l'une sur l'autre, et auquel on donne, au moyen de quelques lattes, la forme d'une caisse carrée, si basse qu'on ne peut s'y tenir debout. On y entre par une ouverture étroite en se traînant sur les genoux; la caisse est fermée de tous les côtés, à l'air et à la lumière. Elle est chauffée et éclairée par une espèce de lampe en terre, pleine d'huile de poisson et garnie d'un faisceau de mousse desséchée en guise de mèche. Cette lampe, ainsi renfermée dans un sac de peau, donne une telle chaleur, qu'au milieu de l'hiver le plus glacial, les habitans du polog restent ordinairement jour et nuit tout nus. Souvent une même tente renferme deux ou trois pologs, servant chacun de nid à une famille.

« Un jour, dit M. Matiuschkin, un riche Tschuktsche, nommé Leut, m'invita à aller le voir, et j'acceptai avec joie son invitation, car c'était pour moi une occasion de pénétrer dans la vie intérieure de cette curieuse peuplade. Je me courbe sur le sol, je me traîne dans le polog; mais à peine y étais-je entré, que j'aurais bien voulu être dehors. Qu'on se figure, s'il est possible, ce sac étroit et fermé de tous côtés, inondé par la puante fumée qui s'exhale de l'huile de poisson, et occupé par une demi-douzaine d'individus tout nus. Je crus que j'étoufferais. La maîtresse de l'habitation et sa fille, qui avait environ dix-sept ans, me reçurent sans embarras dans leur très léger costume et se mirent à fouiller de côté et d'autre dans leur noir polog. Je crus qu'elles cherchaient une peau ou un lambeau d'étoffe pour se couvrir, mais non, c'étaient tout simplement des grains de verre qu'elles mêlèrent avec une coquetterie mondaine à leurs cheveux. Quand cette toilette fut achevée, Mme Leut, qui

tenait à me faire convenablement les honneurs de sa maison, m'apporta un morceau de chair de renne bouilli, sans sel, et, pour le rendre plus appétissant, y versa une notable quantité d'huile rance. Je reculai avec horreur devant ce mets nauséabond, et cependant, pour ne pas humilier ces malheureux, qui m'offraient certainement ce qu'ils avaient de meilleur, j'essayai d'en manger un peu, tandis que mon hôte engloutissait avec avidité la chair de renne et l'huile, ne s'arrêtant que pour reprendre haleine et vanter les rares talens culinaires de sa femme. J'abrégeai autant que possible le dîner et l'entretien, et, dès que je me retrouvai en plein air, je bénis de bon cœur la liberté de l'espace.

« Le lendemain, je reçus la visite de plusieurs Tschuktsches accompagnés de leurs femmes. Ils venaient, disaient-ils, prendre congé de moi et se recommander à mon bon souvenir. Je n'avais à offrir aux femmes que du thé, dont aucune d'elles ne voulut goûter, et des morceaux de sucre candi, qu'elles reçurent avec reconnaissance. Par bonheur j'avais encore quelques grains de verre de diverses couleurs que je leur distribuai, et cette libéralité leur causa une telle joie, que, pour me montrer leur gratitude, elles se mirent à danser devant moi. Ce fut un curieux ballet. Les aimables bayadères, enveloppées dans leurs épais vêtemens de peaux, agitant les pieds en avant et en arrière, élevaient les bras en l'air, tandis que leur figure grimaçait de la plus étrange façon. Pendant qu'elles déployaient ainsi leurs graces chorégraphiques, le virtuose de la troupe faisait entendre je ne sais quel chant sourd et monotone, dont la mélodie ressemblait à un grognement. Quand la première danse fut finie, deux femmes renommées dans le district pour l'agilité de leurs mouvemens, les deux premières artistes de la société, se détachèrent de leurs compagnes et se mirent à sauter en faisant d'effroyables contorsions, tantôt s'élançant l'une contre l'autre comme si elles allaient se prendre aux cheveux, puis se rejetant en arrière par une vigoureuse cabriole, jusqu'à ce qu'enfin elles tombassent baignées de sueur et épuisées de fatigue. Mon interprète me conseilla de donner à ces deux rares sujets un peu d'eau-de-vie et de tabac. Je ne pouvais faire moins pour récompenser leurs efforts, et cet hommage rendu aux deux plus beaux talens de la tribu enchanta la société, qui me quitta profondément touchée de mes bonnes manières et de ma générosité. »

Il y a, près de l'île de Koliutsckin et le long des côtes qui l'avoisinent, une autre peuplade de Tschuktsches, qui ne mène point une vie nomade comme celle dont nous venons de parler et n'a point de

rennes. Leurs cabanes sont construites avec des poutres ou des ossemens de baleines et recouvertes de peaux. On y entre par une ouverture étroite que ferme une peau épaisse, et dans le fond de l'habitation il y a une petite tente soigneusement calfeutrée, qui sert de refuge à la famille pendant les jours d'hiver. On ne brûle dans le foyer que des ossemens de baleine arrosés d'huile, car nul arbre ne croît dans cette sinistre contrée, et les pièces de bois flottantes amenées sur les grèves par les courans sont conservées soigneusement pour servir d'appui aux habitations. Ces Tschuktsches vivent de chasse et de pêche. Le morse est pour eux la ressource providentielle que leurs frères nomades trouvent dans les troupeaux de rennes. Avec le morse, ils ont un aliment pour apaiser leur faim, des peaux pour se couvrir et fabriquer leurs lanières, leurs courroies, de l'huile pour éclairer et chauffer leurs sombres demeures; avec les dents d'ivoire de cet animal, ils font des coupes, des cuillères, des instrumens tranchans pour rompre la glace; ils en vendent en outre un assez grand nombre pour se procurer les diverses denrées de luxe ou de première nécessité que leur sol ingrat leur refuse. Ils tuent les oiseaux à coups de fronde, et poursuivent hardiment, la lance à la main, les ours blancs au milieu des blocs de glace. Ils voyagent dans des traîneaux attelés de chiens.

Leur mets favori est la chair d'ours blanc ou la peau de morse; quelquefois ils font du bouillon de renne, qu'ils aspirent dans de larges vases avec un os percé comme un tuyau. Ordinairement ils ne touchent au plat qui leur est servi que lorsqu'il est tout-à-fait froid, et après chaque repas ils ont coutume de prendre, comme dessert, un lourd morceau de neige. « Je les ai vus souvent, dit M. Wrangel, par trente degrés de froid, sortir de leur tente, rentrer les mains pleines de neige, et la manger avec un remarquable plaisir. »

A toutes les misères de cette population il faut en ajouter une encore qu'on ne s'attendrait guère à trouver dans une telle contrée : le vasselage. Il y a là des familles entières qui, depuis un temps immémorial, sont soumises à d'autres familles, des hommes qui n'ont pas le droit de rien posséder, et qui vivent dans la dépendance des patriciens, obéissant à leurs ordres, et remplissant auprès d'eux tous les devoirs de la domesticité. Quand on interroge les étranges barons de cette malheureuse peuplade sur l'origine d'un tel servage, ils répondent qu'ils ne la connaissent pas, que leur état social a toujours existé ainsi, et qu'il ne doit jamais changer.

A peine de retour à Kolymsk, M. Wrangel entreprend de nou-

velles expéditions; il fait réparer ses traîneaux, reposer ses chiens, et s'en va, à travers les neiges, les glaces, les marais fangeux et les fleuves, tantôt à l'île de Krestowoi, située au-delà du 70e degré de latitude, tantôt vers la tribu des Jukahires, qui habitent les bords de l'Aniuj. Il revient à Kolymsk, met en ordre ses observations, prépare ses instrumens, et repart de nouveau pour visiter les côtes de la mer Glaciale et le grand désert de Tundra. Nous ne dirons point toutes les souffrances physiques qu'il éprouve dans le cours de ces longues excursions, tous les périls qu'il doit braver pour s'en aller, à quelques centaines de lieues de sa retraite de Kolymsk, faire une expérience d'astronomie et de physique. C'est toujours le même ciel sombre et nébuleux qui attriste ses regards, le même vent glacial qui pénètre sous sa tente, le même tourbillon de neige qui entrave sa marche, le même labyrinthe de glace où à chaque pas il court risque de se perdre, la même plage désolante dont nulle fleur n'égaie la teinte sinistre, dont nul rayon de soleil ne tempère l'affreuse rigueur. Mais çà et là il rencontre des peuplades nouvelles et donne, sur leurs mœurs, sur leur caractère, des détails intéressans.

Le long du fleuve Aniuj s'étend la tribu des Jukahires, pour qui la pêche est presque nulle et qui n'ont d'autres moyens d'existence que la chasse aux oies sauvages et aux rennes. Le temps où les rennes passent est pour les Jukahires un temps de joie et de bénédiction, le temps de leur moisson et de leur vendange. Chaque année au printemps, les rennes sauvages quittent les forêts profondes où ils ont cherché un abri pendant l'hiver, et s'en vont vers les plaines du nord, soit pour y trouver une mousse meilleure, soit pour échapper aux moustiques qui les aiguillonnent. Cette première migration n'est pas très productive encore pour les Jukahires, car les rennes passent sur les lacs et les fleuves gelés, et il faut ou leur tendre des piéges, ce qui souvent rapporte peu de chose, ou leur tirer des coups de fusil, ce qui coûte trop cher. La véritable récolte se fait au mois d'août ou de septembre. Les rennes reprennent alors le chemin des forêts. Les pâturages d'été les ont engraissés, et leur peau est bien meilleure qu'en hiver. Ils arrivent divisés par cohortes de trois ou quatre cents; toutes ces cohortes réunies forment une troupe de plusieurs milliers de rennes. Elles marchent à quelque distance l'une de l'autre, et occupent parfois un espace de cinquante à cent verstes. En tête de chaque détachement est un renne remarquable par sa force et sa taille, qui semble servir de guide aux autres. Lorsque la troupe émigrante approche d'un fleuve qu'elle doit traverser, le guide s'avance le premier, regarde de côté et d'autre, sonde le terrain, et,

lorsqu'il n'a point reconnu de danger, se jette à l'eau; tous les rennes s'y jettent après lui. Alors les chasseurs, qui se tenaient cachés dans des golfes, dans des broussailles, s'élancent sur leurs canots, entourent les animaux, qui s'enfuient à la nage, les frappent à coups de lance et en tuent en peu d'instans un grand nombre.

Cette chasse cruelle n'est du reste pas sans danger. Au milieu du tumulte impétueux des rennes qui nagent, des hommes qui les poursuivent, le léger canot peut être facilement submergé. Les rennes d'ailleurs se défendent vigoureusement, ceux-ci avec leurs cornes, ceux-là avec leurs pieds, et souvent font chavirer l'embarcation. En pareil cas, le chasseur, hors d'état de passer à la nage à travers le troupeau flottant au milieu duquel il s'est jeté, n'a d'autre parti à prendre que de s'attacher à un renne robuste et de se laisser ainsi remorquer jusque sur le rivage.

Tant que la chasse dure, une foule de Jukahires vont et viennent dans leurs pirogues le long du fleuve, s'emparent du butin et le conduisent à terre. Tous les rennes qui expirent sur l'eau sont partagés également entre les diverses familles de la tribu. Tous ceux qui, après avoir été blessés, parviennent à gagner le rivage, appartiennent aux chasseurs.

Quand les troupeaux de rennes viennent ainsi se livrer aux coups de la peuplade, les Jukahires en sont souvent réduits à la dernière extrémité; souvent, au printemps, ils ne peuvent faire que de très insuffisantes provisions. Les rennes alors sont maigres, chétifs, et on n'en tue qu'un très petit nombre. Sur la fin de l'été, plus d'une famille souffre de la famine et ronge avec une avidité désespérée les peaux qui lui servent de vêtemens et de couvertures. Quand vient l'automne, c'est une chose désolante de voir ces malheureux attendre avec angoisse le retour des rennes et dévorer les premiers qui sont tués, avec la peau et les entrailles, sans en perdre un seul morceau. Si les troupeaux qui alimentent cette population prennent par hasard un autre chemin, s'ils échappent à la surveillance des chasseurs, c'est une calamité dont on ne peut se faire une idée. Les Jukahires courent de côté et d'autre tout effarés, et, quand ils voient que leur proie leur échappe, les uns se tordent les mains et poussent d'affreux hurlemens; d'autres se roulent dans la neige en invoquant la mort; d'autres restent silencieux et immobiles, atterrés à l'idée des souffrances qu'ils vont éprouver, et bientôt la famine emporte tous ceux qui n'ont pas dans leurs demeures quelques vivres, ou qui ne trouvent pas dans la pêche une dernière ressource.

Il y a encore, sur ces mêmes plages soumises à tant de fléaux,

d'autres tribus subjuguées, comme celle des Jukahires, par la Russie et contraintes à payer un impôt annuel. M. Wrangel cite entre autres celles des Tschuwanges, des Lamutes, et celle des Tunguses, qui est répandue au loin, et dont les voyageurs vantent la douceur de caractère et la moralité. Quand une jeune fille de cette tribu s'est laissée séduire, on lui bande les yeux, toute la communauté vient la prendre dans sa demeure et la conduit au milieu des champs; là, elle s'avance, étendant les mains devant elle, et les branches du premier arbre qu'elle rencontre sont employées à la battre.

Le 19 novembre 1823, M. Wrangel, ayant complété la longue série de ses observations, quitte Sredne Kolymsk pour retourner à Pétersbourg. Cette fois, il est délivré des anxiétés continuelles que lui donnaient ses attelages de chiens : il voyage avec des chevaux, et il a pour l'accompagner une escorte de Jakutes étonnans par leur force physique et leur ténacité dans les fatigues. « Le Jakute, dit M. Wrangel, porte en voyage à peu près le même vêtement que lorsqu'il est chaudement enfermé dans sa demeure, et passe presque toujours la nuit en plein air. Une couverture de cheval étendue sur la neige lui sert de lit; une selle en bois lui sert d'oreiller. Le dos et les épaules enveloppés d'une peau de renne, la poitrine presque nue, il se place près du feu, et, lorsqu'il sent le besoin de dormir, il garantit avec de petits morceaux de peau son nez, ses oreilles, se couvre le visage et se couche paisiblement. Dans la Sibérie même, on appelle les Jakutes des hommes de fer, et ils méritent ce nom. Souvent je les ai vus dormir presque sans vêtemens, sur le sol, par 20 degrés de froid. Ils sont doués d'une finesse de regard qui ne peut être comparée qu'à celle des sauvages de l'Amérique, et d'une mémoire locale vraiment incroyable. Quand ils traversent le désert, ils remarquent un buisson, une pierre, une ondulation de terrain, et ce sont là autant de signes qui les aideront une autre fois à retrouver leur route. »

Malgré toutes les précautions prises par M. Wrangel pour achever sans trop de peines son périlleux voyage, bientôt il en vint à regretter les nartes et les chiens qui l'avaient conduit sur la mer Glaciale. Le thermomètre était à 40 degrés. Dans un traîneau, il avait supporté plus d'une fois une telle température; à cheval, elle était intolérable. Enveloppé, ou, pour mieux dire, emmaillotté dans sa double peau de renne, chargé de ses cuissards, de ses grandes bottes, de son lourd bonnet, il ne pouvait mettre pied à terre pour se réchauffer par le mouvement : il fallait qu'il restât à cheval quelquefois dix

heures de suite, car la caravane ne pouvait s'arrêter qu'à certains endroits, là où l'on trouve un abri et un peu d'herbe sous la neige. Les chevaux eux-mêmes souffraient du froid, des aiguilles de givre pendaient à leurs naseaux, et leur sabot se brisait sur les pointes de glace. La caravane était constamment entourée d'un épais brouillard, produit par l'haleine des voyageurs, les vapeurs exhalées des vêtemens et même de la neige, dont la température alors était plus chaude que celle de l'atmosphère. Ce brouillard se cristallisait en petites pointes de givre qui tourbillonnaient dans l'air et tombaient avec un bruit pareil au frôlement de la soie. La nature inanimée souffrait aussi de ce froid excessif. Les troncs d'arbre éclataient, le sol se fendait, et des blocs de roches, détachés de leur base, roulaient du haut des collines avec un fracas semblable à celui du tonnerre.

Au commencement de janvier, le froid diminua peu à peu; le 6, le thermomètre était à 19 degrés. — Nous trouvions, dit M. Wrangel, cette température douce après celle dont nous venions de subir l'affreuse rigueur.

Après sept semaines de marche, les voyageurs arrivèrent enfin à Jakuzk. Il y avait plus de trois ans qu'ils en étaient partis, et, dans cet espace de temps, la petite ville sibérienne était devenue très coquette. On avait renversé sa vieille forteresse en bois, qui ne faisait peur à personne, et les matériaux en avaient été employés à construire une élégante maison où les bons bourgeois et les gens lettrés de la cité se réunissent pour lire et causer. Dans cette maison, on avait établi des jeux de cartes et un billard, une salle de bal et une salle de concert; un restaurateur y venait à certains jours étaler ses richesses, et des enfans de Cosaques y jouaient la comédie. A l'heure qu'il est, je suppose qu'on joue dans ce nouvel édifice de Jakuzk, au beau milieu de la Sibérie, les pièces de M. Scribe, comme on les jouait déjà en 1838 à Tromsœ, capitale de Finmark.

Le 15 août 1824, M. Wrangel était de retour à Pétersbourg, rapportant avec lui la carte complète de ses voyages, des notions détaillées sur les diverses provinces qu'il avait parcourues, des renseignemens curieux et presque entièrement ignorés sur les districts les plus reculés de la Sibérie, une longue suite d'observations météorologiques faites à Nishne Kolymsk, en 1820, 1821, 1822, 1823, et l'exposé d'un grand nombre d'expériences de magnétisme et d'aiguille aimantée. L'amirauté russe a reconnu les services de M. Wrangel comme savant et comme officier de marine, en lui conférant successivement plusieurs grades. Il est aujourd'hui contre-amiral.

Nous regrettons que, dans le cours de ses longues explorations, M. Wrangel ne se soit pas attaché plus particulièrement à étudier le caractère, les formes du dialecte des différentes peuplades qu'il visitait, afin de reconnaître par les analogies philologiques les liens de parenté qui unissent l'une à l'autre ces peuplades et de remonter à leur origine. Nous regrettons aussi qu'il n'ait pas recueilli avec plus de soin les traditions de la tente nomade et les chants populaires du foyer, ces doux trésors de poésie qui se perpétuent au sein des races les plus grossières, comme les filons d'une mine précieuse au sein des montagnes. Le livre de M. Wrangel est, du reste, écrit avec un talent remarquable, avec une clarté de style très rare en Allemagne. Il plairait aux gens du monde par ses récits étranges et animés, il ouvre aux géographes un espace tout nouveau, et donne une utile leçon de courage et de persévérance aux voyageurs qui rêvent, comme M. Wrangel, les expéditions aventureuses, et comme lui aimeraient à parcourir les parages inexplorés.

Ce que M. Wrangel raconte de l'aspect de la Sibérie méridionale et des établissemens de luxe fondés à Jakuzk, est un fait important. Ce récit nous montre que, malgré la rigueur du climat et l'aridité du sol, un certain bien-être matériel commence à s'introduire au sein de ces lointaines contrées, dont le nom seul nous effraie. Le gouvernement russe a pris à cœur l'intérêt des pauvres peuplades errant dans les régions du nord, et ces peuplades secondent par leur courage les tentatives généreuses de l'autorité qui les protége. Il n'y a pas un plus beau spectacle, a dit un philosophe ancien, que celui de l'homme supportant avec fermeté la douleur. Grace au ciel, nous en connaissons un plus beau, c'est celui de l'homme fort et résolu qui ne se contente pas de cette constance passive vantée par les stoïciens, qui lutte avec énergie, ici contre les mauvaises passions, là contre une nature trompeuse et cruelle. De tous côtés, cette noble lutte se soutient; l'intelligence pénètre peu à peu au milieu des esprits les plus grossiers, la force morale domine les instincts pernicieux, la force physique subjugue les élémens. Des îles de l'Océanie jusqu'aux confins de la mer Glaciale, des bords de l'Orénoque jusque dans les déserts de la Sibérie, les lueurs de la civilisation dissipent les ténèbres de la barbarie. Voilà le spectacle qui doit réjouir les gens de cœur et plaire aux regards de Dieu.

X. Marmier.

DE

LA POLITIQUE DE LA FRANCE

EN ITALIE.

L'Italie a toujours tenu une grande place dans la politique de la France. Il ne s'est point passé, de l'autre côté des Alpes, dans ce pays si tristement célèbre par ses continuels changemens de maîtres et de fortunes, d'évènemens graves où nous n'ayons mis la main. Depuis les aventureuses expéditions de Charles VIII et de Louis XII jusqu'aux mémorables campagnes de la république et de l'empire, sous le règne des plus ambitieux et des plus prudens de nos princes comme sous la domination révolutionnaire, nous voyons toujours le gouvernement de la France, en quelques mains qu'il se trouve, qu'il agisse par traditions ou par instinct, également convaincu de l'importance de notre rôle en Italie. Une circonstance particulière donne à cette portion de notre histoire une sorte d'unité qui lui manque souvent ailleurs, et qui en augmente encore l'intérêt : c'est notre rivalité constante avec l'Autriche; c'est la durée de la lutte commencée par de si terribles guerres, prolongée tacitement pendant la paix; lutte où chaque peuple a déployé les ressources de son caractère national, où nous avons eu l'honneur des éclatans faits

d'armes, des rapides conquêtes qui durent peu; où nos puissans rivaux ont recueilli les solides avantages d'une active habileté qui sait prévoir, attendre et ne se décourage jamais; et cette lutte, nous ne devons pas l'oublier, car le succès ne nous est pas resté.

Peut-être n'est-il pas inutile de nous occuper de l'influence que nous pouvons exercer sur les états qui nous environnent. Le moment semble opportun, quand les hommes politiques les plus distingués de nos jours conviennent tous et prouvent assez par leurs préoccupations qu'aujourd'hui les affaires du dehors ont plus de valeur que nos discussions intérieures, toujours renouvelées, toujours les mêmes, où les distances qui séparent les opinions se sont tour à tour si singulièrement agrandies ou si merveilleusement rapprochées, suivant l'exigence des situations et les convenances personnelles de ceux qui les professaient. Peut-être aussi, quoique venant après la tribune, la presse, ou du moins cette partie de la presse qui ne prend pas une part active et passionnée aux querelles du jour, qui n'a pas choisi sa place dans l'arène, mais parmi les spectateurs, a-t-elle un avantage particulier, une mission spéciale, pour traiter les questions de la nature de celle qui nous occupe. Dans les débats parlementaires, au milieu de la lutte ardente qui s'agite incessamment entre le ministère et l'opposition, et qui fait la vie même des gouvernemens constitutionnels, les idées, les théories, deviennent, entre les mains des défenseurs ou des assaillans, de véritables armes de combat, et, une fois la bataille gagnée ou perdue, elles n'engagent plus pour l'avenir. Si quelque philosophe, se plaçant à un point de vue plus élevé, cherche à dominer les préoccupations du moment et veut développer sur la direction générale de notre politique extérieure quelque système patiemment élaboré au fond de son cabinet, son discours, par cela seul qu'il ne fait pas appel aux passions, est perdu au milieu de l'inattention générale. Chacun est tenté de lui demander, et peut-être avec raison, à quoi bon des efforts qui ne poursuivent pas un but immédiat, et qui ne peuvent aboutir à aucun résultat présent. Beaucoup de gens trouvent très commode de qualifier de chimérique tout ce qui les oblige à soulever la tête au-dessus de leur intérêt particulier, soit de personnes, soit de partis. La presse, au contraire, qui n'est tenue de conclure pour ou contre qui que ce soit, peut, par cela même, s'adresser avec plus d'autorité au pays, et l'éclairer utilement sur beaucoup de sujets importans dont il ne se soucie pas assez.

La France de 1830 n'a, je le crains, qu'un sentiment assez confus

de la nature et de l'importance de ses relations avec les puissances étrangères; elle pencherait volontiers à croire qu'un corps diplomatique qui fait si peu parler de lui, dont l'action est forcément inaperçue, que ces ambassadeurs, ces ministres, si nombreux, si chèrement rétribués, ne sont peut-être, après tout, qu'un appareil de luxe assez inutile, une de ces charges dont une grande nation aurait mauvaise grace à s'affranchir entièrement, et qu'il faut conserver pour le soin de sa dignité et l'éclat de sa représentation extérieure, à peu près comme en Allemagne les héritiers dépossédés des familles princières entretiennent encore à grands frais, auprès de leurs personnes, quelques semblans de cour qui les ruinent. Les intérêts qu'une agglomération de trente-deux millions d'hommes a nécessairement au-delà de ses frontières méritent cependant d'être signalés au gouvernement en vue de son influence politique, à la masse des capitalistes et des négocians au profit de l'augmentation des échanges internationaux, au public enfin pour la satisfaction d'une curiosité qui ne serait pas tout-à-fait stérile. Il y aurait là, pour des publicistes sages, impartiaux et dévoués au pays, un rôle très élevé et très efficace, car ils agiraient infailliblement sur l'opinion publique, par l'opinion publique sur les chambres, par les chambres sur le gouvernement.

Prenons un exemple, celui de nos relations commerciales. Les autres nations ont étendu le cercle de leur activité au dehors; nous n'avons point suivi le mouvement général; notre commerce n'est point arrivé à un degré suffisant d'importance et d'activité, et, de l'aveu de tous, ne semble pas en voie d'y atteindre bientôt. La plupart des cabinets ont modifié leurs traités; ils en ont contracté entre eux de nouveaux et de plus avantageux; de petits états naguère insignifians ont subitement acquis par leur fusion une importance commerciale considérable. Enfin, la ligne des douanes allemandes se resserre tous les ans d'une façon plus effrayante contre notre frontière de l'est, et nous menace de ce côté d'un prochain et maintenant inévitable isolement. Voilà ce qui s'est passé sous nos yeux, à notre porte, sans que notre gouvernement ait, au moins extérieurement, donné signe de vie. Il a paru voir les progrès de nos voisins sans jalousie, notre déchéance sans émotion; on aurait dit que cela ne le regardait pas, que ce n'était pas à lui de s'opposer au mal. N'est-il pas permis de penser que ces faits et tant d'autres aussi tristes à signaler ne seraient point pour nous aujourd'hui le sujet d'un peu de honte et de beaucoup de dommages, si l'éveil avait été donné, si ces questions avaient été soigneusement étudiées, pu-

bliquement discutées, de façon à former à leur égard une opinion nationale, précise et clairvoyante? Qu'on ne dise pas que de telles manifestations gêneraient l'action du gouvernement; loin de là, elles lui seraient utiles, elles l'aideraient à sortir d'une inaction qui tient moins à son indifférence qu'aux difficultés de sa situation; il y puiserait la force qui ne lui manque que trop pour résister aux exigences individuelles, exigences funestes, nulle part aussi puissantes que chez nous, où le pouvoir le plus influent de l'état, la chambre des députés, est en majeure partie composé de grands fabricans, de riches industriels, c'est-à-dire de personnes évidemment intéressées à faire maintenir dans nos transactions commerciales les tarifs protecteurs les plus élevés, cette cause première de la ruine de tout commerce international.

A Londres, rien n'est plus fréquent que des travaux complets, quelquefois des ouvrages entiers composés de recherches et de détails minutieux sur les pays, quelque nombreux et éloignés qu'ils soient, avec lesquels l'empire britannique est en continuels rapports. Ces publications sont avidement accueillies; elles forment l'opinion du pays. C'est là qu'il apprend à se montrer si soigneux et si jaloux d'intérêts qui lui sont sans cesse rappelés, et qu'il connaît ainsi parfaitement. C'est à cette circonstance peut-être non moins qu'à son admirable esprit national, que l'Angleterre doit l'heureux accord qui, au plus fort de ses divisions intérieures, manque rarement de s'établir entre ses hommes d'état, non-seulement sur les questions d'honneur et de sûreté qui rallient facilement tout un peuple, mais sur toutes les questions d'alliances, de traités de commerce et de navigation, d'influence politique; questions secondaires si l'on veut, mais qui défraient la vie commune et journalière des peuples.

Ce qui se fait depuis long-temps et avec succès chez nos voisins, ce que nous voudrions voir entreprendre chez nous sur des sujets plus importans encore et par des plumes plus exercées, nous allons l'essayer pour l'Italie.

Quelle est aujourd'hui la situation politique de l'Italie? Et quel est, au sein de la paix dont nous jouissons et à laquelle nous avons raison d'être attachés comme toute l'Europe, le genre d'action légitime, honnête, avouable au grand jour, que nous pouvons, dans notre intérêt et dans le leur, exercer sur les états indépendans qui composent la péninsule italique? Nous n'avons, pour nous livrer à cet examen, d'autres avantages que ceux qui peuvent résulter de l'observation attentive des faits généraux et contemporains venus à la

connaissance des personnes bien informées, de plusieurs séjours dans toutes les parties de l'Italie, et d'une vive sympathie pour ce beau et malheureux pays.

On aurait tort de croire que la révolution française de 89 ait été un évènement heureux pour l'Italie et profitable à notre influence. Avant la convocation des états-généraux en France, des tendances de réforme et de progrès se faisaient remarquer chez la plupart des gouvernemens italiens. Sans doute l'impulsion elle-même était d'origine étrangère; elle était surtout l'effet des idées philosophiques du siècle dernier. Mais, en traversant les Alpes, ces nobles idées semblaient être rentrées dans leur première patrie; elles y avaient trouvé pour interprètes les Verri, les Beccaria, les Filangieri, et la forme nationale qu'elles avaient reçue de ces esprits éminens en avait étendu et popularisé l'empire. Une paisible et généreuse émulation avait gagné les sujets, les ministres, et jusqu'aux souverains eux-mêmes. L'histoire, qui néglige trop facilement les faits qui n'ont point porté toutes leurs conséquences, tiendra peu de compte de cette trop courte période; les Italiens, amis éclairés de leur pays, retiendront toutefois avec reconnaissance les noms des hommes d'état modestes qui avaient commencé une tâche si belle. Le comte de Firmian en Lombardie, le marquis Tanucci à Naples, étaient non-seulement des administrateurs distingués, exclusivement voués au bien public, mais aussi, sur quelques points, des réformateurs très hardis. Les usages les plus choquans de la féodalité, les anciens abus d'une fiscalité vicieuse, disparaissaient sans secousse, grace à leurs soins et par des mesures sagement combinées. Les prétentions excessives du saint-siége trouvaient en eux des adversaires infatigables; quelques-uns ne craignaient même pas, pour y mieux résister, de faire appel à l'opinion et aux discussions publiques. Presque partout les anciennes lois étaient revues dans un esprit de justice et de plus grande égalité civile. Quoique les mots de garanties politiques ne fussent point prononcés, que l'idée elle-même en fût à peine entrevue, il semblait que l'on pouvait déjà prévoir le moment où l'on aurait paisiblement, par la pratique seule, acquis d'une part et concédé de l'autre ce dernier gage qui a coûté ailleurs tant de luttes et de sang.

Malheureusement, le spectacle que donna alors la France vint changer à la fois la bonne volonté des princes et la modération des sujets. Les troubles qui agitèrent Paris en 1790, l'étrangeté des doctrines qui se professaient à la tribune de notre seconde assemblée législative, les défis lancés à la vieille Europe, plus que tout cela les

dangers qui menaçaient déjà la famille royale de France, étaient de nature à inquiéter les anciennes dynasties de la péninsule, et à les dégoûter de leurs velléités libérales. Il ne fut plus question de réformes et d'améliorations. Les populations devinrent même suspectes à leurs gouvernemens pour être demeurées attachées aux opinions que ceux-ci professaient naguère avec éclat. Les soupçons amenèrent les rigueurs, les exils, les persécutions; en même temps le triomphe des idées révolutionnaires à Paris exaltait les espérances des amateurs d'innovations. Pourquoi les patriotes italiens se seraient-ils contentés d'un moindre succès? Ainsi, un mouvement d'abord unanime aboutissait à une scission profonde, à d'amères récriminations, chacun se reprochant avec plus de vérité que de bonne foi d'avoir fait manquer le but commun, dont les uns ne se souciaient plus, et que les autres avaient déjà grandement dépassé.

Si j'insiste sur la situation réciproque que les évènemens de cette époque ont faite aux gouvernemens et aux peuples d'Italie, c'est que je crois que cette situation n'est pas profondément modifiée, que la séparation n'est pas entièrement effacée aujourd'hui, que les mêmes maux, provenant des mêmes causes, pèsent encore sur l'Italie, et empêchent le développement de ses destinées futures. En effet, lors de la reconstitution de l'Europe en 1815, aucune transaction ne rapprocha ces souverains, un peu oubliés, qui rentraient alors de leur long exil, et leurs sujets, qui avaient vécu quinze ans sous un régime étranger, régime non point de liberté, tant s'en faut, mais enfin de régulière administration et de parfaite égalité devant la loi. Aucun pacte, comme la charte française, ne vint servir de moyen de transition, de gage de réconciliation entre un passé et un présent si opposés. On se retrouvait face à face avec les anciennes convictions, exagérées et aigries par les malheurs éprouvés. Les cours de Rome, de Naples et de Turin auraient regardé comme un acte d'extrême imprudence de reprendre chacune chez elle la suite des réformes jadis interrompues; la moindre amélioration aurait presque paru un acte de trahison; la France, remise aux mains de ses rois légitimes, était encore pour elles la terre suspecte d'où étaient sorties de si épouvantables doctrines; il n'y avait que dangers à imiter ses exemples. Pour la grande majorité et pour la partie la plus éclairée du public italien, sous quelque jour que fût envisagé le changement de domination, c'était, au contraire, une déchéance blessante que ce retour pur et simple à l'ancien état de choses. On avait goûté la douceur des législations modernes, on s'y était vite attaché; on ne

se serait même pas cru indigne non plus de jouir de ces belles formes du gouvernement représentatif qui s'inauguraient chez nous à cette époque. Qu'importaient alors des réformes partielles et mitigées opérées dans le sein et par le fait des nouveaux gouvernemens? On aurait songé à les accorder, qu'elles eussent été dédaignées; c'était vers l'étranger, vers un mouvement révolutionnaire venant du dehors, que se portaient les espérances des libéraux italiens. Les évènemens d'Espagne de 1823 parurent leur donner un instant raison; mais ce furent surtout les journées de juillet 1830 qui agitèrent violemment toute l'Italie. On se rappelle l'effroi des gouvernemens, l'émotion des populations, celle surtout des provinces du nord de l'Italie, qui se traduisit en sérieuses émeutes, aussitôt comprimées par les Autrichiens. Pour moi, je n'hésite pas à le dire, tant que la France, par le seul fait de sa révolution intérieure, était involontairement la cause, d'un côté, d'appréhensions si extrêmes, de l'autre, de si prodigieuses espérances, il n'y avait pas pour elle, par les seuls moyens qu'autorisait la paix, de rôle utile à jouer en Italie. M. Périer, en décidant l'occupation d'Ancône avec cette hardiesse de coup d'œil peu comprise alors, si admirée depuis, prenait, il me semble, la seule mesure que comportaient les circonstances; il empêchait le fait matériel de l'envahissement des Autrichiens, il protégeait des populations intéressantes contre des réactions trop à craindre; il réservait enfin, sans l'engager, un avenir dont on a fait depuis trop bon marché.

Mais les circonstances ont changé depuis ces onze dernières années. Nous avons assez prouvé par la marche régulière de notre gouvernement, par la sagesse qui a présidé à nos relations extérieures, que nous n'avions nulle part, en Italie pas plus qu'ailleurs, autorisé les sentimens extrêmes que notre dernière révolution y avait provoqués. Les impressions se calment sur notre compte; ce qu'elles avaient de fâcheux n'était que transitoire, et s'efface tous les jours. Nous y reprenons insensiblement notre position naturelle; reprenons donc avec elle et la politique qui lui convient et les justes prétentions qu'elle autorise. Nous n'avons pas à faire de la propagande de l'autre côté des Alpes, nous n'avons pas à y prêcher l'affranchissement soudain et illimité des peuples; nous ne sommes pas non plus appelés à nous faire les champions des droits absolus des souverains, et à épouser leurs fantaisies et leurs méfiances, s'ils en avaient. Notre rôle est plus beau. Il est tout tracé par la politique que nous avons pratiquée chez nous. Ce rôle, nous pouvons le jouer au dehors, à notre profit et au profit des autres; personne ne nous le contestera, personne n'en

prendra ombrage; c'est le droit de la France, c'est le prix des sacrifices qu'elle a faits au repos de l'Europe, sacrifices dont elle ne se repent pas, mais dont elle connaît la valeur, et qui se sont assez souvent répétés dans ces derniers temps.

L'action de la France ainsi définie et comprise, examinons rapidement quelles sont nos chances de succès dans les états les plus importans de l'Italie, et commençons par ceux du roi de Sardaigne.

La Savoie et le comté de Nice ont été occupés par les armées françaises dès l'année 93. Le Piémont, proprement dit, ne le fut que plus tard; après la bataille de Marengo, il composa plusieurs départemens français. Ainsi nos mœurs et nos lois régnèrent plus longtemps dans cette partie de l'Italie que partout ailleurs et durent y laisser des traces plus profondes. Cependant nulle réaction ne fut, sinon plus violente, du moins plus complète que celle qui s'opéra en Piémont en 1814. Détruire tout ce qui s'était fait pendant son absence, rétablir toutes choses exactement comme elles étaient au moment de son départ, tel fut le système bien simple que suivit le roi Victor-Amédée, à peine débarqué de Sardaigne. Les lois civiles françaises continuèrent à régir le petit état de Gênes, qui s'était ménagé cette faveur au congrès de Vienne, comme une condition de la réunion; mais le Piémont et la Savoie durent reprendre leurs anciennes lois et coutumes, à moitié oubliées, et qui n'avaient de commun entre elles que leur extrême confusion. L'ancien almanach royal de la cour de Turin en 98, tel était, à la lettre, le code nouveau que la dynastie restaurée rapportait à ses peuples. On se raconte encore en secret à Turin les brevets de pages et de sous-lieutenans envoyés à de vieux officiers qui avaient fait les guerres de l'empire et la retraite de Moscou, le rétablissement d'un poste de douanes et de péage à l'ancien passage qui avait servi de communication avec la France, et qui avait été abandonné après la construction de la route nouvelle du mont Cenis, le danger que coururent des établissemens utiles et tout-à-fait étrangers à la politique, mais dont les dénominations modernes et scientifiques avaient mal sonné aux oreilles du vieux roi. Ainsi reconstitué, l'état intérieur du Piémont ne changea pas, et fut paisiblement gouverné, après Victor-Amédée, par son frère, le roi Charles-Félix, qui mourut peu de temps après la révolution de juillet. Alors monta sur le trône le roi Charles-Albert, prince de Carignan. Il avait été compromis, sous ce nom, dans les troubles libéraux de 1821. Il avait dû à l'intervention de la France, combattue par le mauvais vouloir de l'Autriche, qui mettait alors en avant le duc de

Modène, d'être rentré en grace avec les chefs de sa maison, et d'avoir pu prétendre de nouveau à la couronne qu'il porte aujourd'hui. On peut se figurer quelles espérances fit naître chez les patriotes piémontais l'avènement au trône de celui qui avait été leur chef, pour lequel ils s'étaient mis en avant, pour qui ils avaient souffert la disgrace, l'exil, la confiscation. On se disait bien qu'après le coup découvert et manqué, le prince avait facilement abandonné ses complices; on trouvait que sa campagne, entreprise aussitôt après, en volontaire, dans l'armée française chargée d'aller renverser la constitution de l'Espagne, témoignait plus de ses goûts militaires que de la fixité de ses convictions politiques; on n'ignorait pas non plus que l'illustre conspirateur repenti n'avait reculé devant aucun des sacrifices exigés par le parti triomphant; mais cette conduite pouvait encore n'avoir été de sa part qu'un calcul habile et le résultat d'une dissimulation profonde, imposée par les circonstances; l'occasion d'ailleurs était si belle, le rôle si tentant pour quelqu'un qui avait fait ses preuves d'ambition. Il est probable que le nouveau roi pesa toutes les chances : peut-être ne crut-il pas au triomphe en France d'une cause qui avait échoué dans ses mains en Piémont; peut-être était-il découragé; peut-être se trouva-t-il trop compromis avec ses nouveaux alliés et contre ses anciens amis. Quoi qu'il en soit, il ne montra que répugnance contre des idées autrefois les siennes. Il oublia qu'il avait dû quelque chose à la France, ou plutôt, nous aimons mieux le croire, il en reporta la reconnaissance entière sur les membres de la famille royale maintenant dépossédée, qui avaient ménagé son rapprochement. C'est à ces motifs sans doute qu'on doit attribuer les secours soigneusement dérobés, mais suffisamment avérés, que les entreprises carlistes, et particulièrement les tentatives de M[me] la duchesse de Berry, reçurent de la Sardaigne. Pendant les premières années de notre gouvernement de 1830, nos rapports furent donc assez difficiles et parfois assez aigres avec la cour de Turin. L'Autriche put profiter, avec son habileté ordinaire, de circonstances aussi favorables à son rêve favori de patronage en Italie. Cependant c'était une situation trop peu naturelle pour durer longtemps, que celle qui livrait le Piémont à l'influence exclusive d'une des deux puissances entre lesquelles il est si intéressé et si anciennement habitué à tenir la balance égale. Aussi, au milieu des aigreurs mêmes dont nous parlions tout à l'heure, le cabinet de Turin se vantait-il d'une impartialité qu'il ne pratiquait plus, et son ministre des affaires étrangères citait-il encore avec complaisance les vieilles

traditions de diplomatie piémontaise dont il était si éloigné. Il est permis de croire qu'on y est plus sérieusement revenu aujourd'hui.

Aussi bien l'Autriche n'est pas une alliée entièrement sûre et dévouée pour la Sardaigne. Elle a des possessions en Italie; c'est une rivale en même temps qu'un patron; elle peut gêner et déplaire à ces deux titres. Ses allures tiennent quelquefois d'une adresse assez voisine de la perfidie : nous en pourrions citer quelques traits qui causeraient de l'étonnement à la cour de Turin; mais nous préférons nous en abstenir, et signaler seulement une tactique plus innocente. C'est une habitude pour les agens diplomatiques de l'Autriche en Italie, de parler beaucoup, par goût ou par ordre, de la douceur du régime dont jouissent les états soumis à la domination de sa majesté l'empereur. Ils vantent avec raison la supériorité de leur administration, la manière beaucoup plus équitable dont la justice est rendue en Lombardie; il semble que ce soit un de leurs soins assidus, en même temps qu'ils détournent de toute idée d'améliorations et de réformes, de rappeler sans cesse celles qu'ils ont faites chez eux, et de s'exprimer à ce sujet d'une manière qui prouve peu de considération pour les autres gouvernemens italiens. Que ces façons aient été parfois désagréables au roi de Sardaigne, c'est ce qu'on peut supposer d'après quelques faits récens survenus à la cour de Turin. L'absence de ce monarque à Milan lors du couronnement de l'empereur d'Autriche, son parent, y a été fort remarquée. Elle a été généralement jugée comme une protestation tacite et pleine de convenance contre les prétentions à une suzeraineté quelconque sur l'Italie, que cette cérémonie pouvait recouvrir. Une telle supposition n'a rien qui ne soit conforme au caractère connu du roi, à cette fierté qui sied si bien aux petits états, qui a toujours été une des qualités du cabinet sarde, et à laquelle son gouvernement actuel ne paraît pas avoir renoncé.

Les légitimes défiances que l'Autriche doit inspirer au Piémont ne sont pas les seuls moyens dont nous puissions nous servir. L'armée sarde est parfaitement organisée et éminemment adaptée aux besoins de ce royaume. Elle témoigne, par sa belle tenue, des soins particuliers que lui a donnés son souverain. Mais la marine militaire sarde est plus faible, relativement du moins à l'étendue du commerce génois. Son action ne peut se faire sentir dans toutes les mers où pénètre son pavillon marchand. Nous pouvons, sous ce rapport, rendre d'utiles services, et suppléer à une protection qui ne peut être toujours prête et suffisante. C'est un lien d'intérêt commun; car la Sar-

daigne ne pourrait que gagner à un plus grand déploiement de ses forces navales, et il n'est pas un homme politique qui ne sache combien nous devons souhaiter l'accroissement de toutes les marines secondaires de l'Europe.

On ne remarque point dans les affaires intérieures du Piémont cette incurie complète et la foule d'abus qui sont le cortége habituel des gouvernemens absolus. On ne saurait non plus, il s'en faut de beaucoup, le citer comme un modèle parmi ces derniers. Tout ce qui regarde la sûreté intérieure du pouvoir dominant, et la défense extérieure du territoire, a été l'objet d'une attention soutenue et minutieuse. Mais cette attention s'est exclusivement portée vers ce qu'il y a de plus positif et de plus matériel, si l'on peut ainsi parler, dans les moyens dont un gouvernement dispose, à savoir, l'organisation d'une force armée considérable, d'une police active et d'un réseau de forteresses redoutables; l'emplacement des fortifications nouvellement construites trahit assez les craintes d'un cabinet qui ne se croit point parfaitement assuré de la soumission de tous ses sujets, et qui, dominé par ses passions du moment, a aliéné sa liberté et renoncé d'avance à la possibilité de choisir, au jour donné, entre ses alliés les plus utiles et ses ennemis les plus dangereux. C'est ainsi que le fort récemment élevé au centre de l'ancienne enceinte de Gênes est plutôt une menace significative, toujours prête, contre les habitans de la seconde ville du royaume, qu'un complément ajouté à sa défense. C'est ainsi que des ouvrages nouveaux, dont il est difficile de préciser le nombre et l'importance, hérissent, du côté de la France, tous les points principaux et jusqu'aux moindres passages d'une frontière déjà si bien gardée par les Alpes, tandis que, du côté de la Lombardie, pays plat et ouvert, aucune place de quelque valeur ne peut arrêter les Autrichiens, dont les grands magasins militaires ne sont pas à trois jours de marche de Turin. Cette faute grave n'est pas la seule que les peuples auront peut-être un jour à reprocher à leur gouvernement. La Sardaigne, cette île si heureusement située à vingt-quatre heures des côtes de la terre ferme, est à peu près abandonnée à elle-même, sans qu'on songe à demander à son sol et à ses productions si variées tous les bénéfices qu'une bonne administration saurait en tirer. Gênes elle-même, cette ancienne capitale d'une république indépendante, riche et active, pourrait se plaindre de la froideur que ses nouveaux possesseurs montrent pour une acquisition si précieuse. Le roi et son gouvernement ne sont que trop confirmés dans cette froideur par l'aversion sourde qui divise les deux sociétés génoise et

piémontaise, et qui est assez forte pour avoir maintenu jusqu'à présent une séparation bien marquée entre deux populations soumises depuis vingt-cinq ans à une commune domination. Cette antipathie, très vive encore chez quelques membres de la haute aristocratie génoise, serait même une cause d'affaiblissement et de danger pour le gouvernement sarde, si la réunion, en même temps qu'elle a froissé les susceptibilités nationales, n'avait pas, par une compensation fort appréciée dans une ville aussi commerçante que Gênes, augmenté considérablement les affaires, et par suite le bien-être de toutes les classes.

L'organisation du pouvoir en Piémont est toute militaire. Les postes importans de l'état y sont aux mains des chefs de l'armée. Comme gouverneurs des provinces et des grandes villes, ils ont les autres autorités sous leur juridiction. Les fonctions purement civiles sont donc subalternes et moins considérées. C'est presque le régime d'un pays nouvellement conquis, ce sont les apparences d'un camp placé en face de l'ennemi. L'arbitraire le plus absolu règne sans contrôle du sommet à la base de cet édifice social. Aux premiers rangs et pour les positions élevées, cet arbitraire est tempéré par la dignité même du commandement, par un certain respect de soi-même et des droits acquis; mais aux derniers rangs, et envers les malheureux placés trop bas pour avoir aucun recours, l'exercice en est souvent violent, fantasque, gratuitement tyrannique. L'action des autorités locales et secondaires semble y tenir des allures mélangées de la police et du corps de garde. Nulle part, parmi ceux qui sont revêtus de hautes fonctions publiques, on ne voit une préoccupation un peu vive, un peu intelligente, un peu efficace du moins, des intérêts et des besoins du pays. On dirait le gouvernement complètement et sincèrement persuadé qu'ayant pourvu par tous les moyens qu'il a cru utiles à la défense générale et à sa sécurité propre, il a rempli tous les devoirs et fait tout le bien qu'on avait le droit d'attendre de lui. Autant il s'est montré attentif en ces matières, et jaloux de cette portion de ses attributions, autant il en a négligé d'autres non moins nobles cependant et non moins utiles. Si l'on était tenté de s'étonner et de douter qu'une œuvre aussi compliquée que l'organisation bien entendue de la force publique ait pu marcher seule, sans amener après elle aucune autre amélioration, j'en donnerais une explication qui, mieux que tout détail, fera bien comprendre la situation actuelle du Piémont. Comme la plupart des princes de sa maison, comme toute la nation qu'il gouverne, le roi a les goûts et les

tendances militaires. Il a mis de ce côté son activité, son zèle, son amour-propre, et il les y a confinés. Pour tout le reste, il s'en est remis à la direction d'un parti qui a habituellement cherché à dominer les conseils des souverains, mais qui n'y a jamais peut-être aussi bien réussi qu'aujourd'hui à Turin. L'esprit de l'ordre religieux dont l'ombre seule et la douteuse apparition ont si fort ému la France dans les dernières années de la restauration, règne en maître à la cour de Sardaigne. Ce n'est pas un spectacle sans quelque amusante singularité de voir au sein de cette cour belliqueuse et toujours armée en guerre, à travers ces sabres retentissans et ces brillans uniformes, les menées sourdes d'une faction dont les prêtres sont encore les conseillers et les chefs. La politique qui en résulte n'est pas moins étrange. Ce n'est pas une tyrannie affichée et violente, ce ne sont point des coups de tête passionnés, qui pourraient compromettre. On sait habilement se retrancher des fantaisies imprudentes qui réveilleraient de trop vives oppositions. Mais ce sont de patiens et merveilleux efforts pour détruire tout mouvement, pour amortir tout bruit, si petit qu'il soit, pour supprimer jusqu'aux moindres apparences de vie. La tâche entreprise paraît être d'endormir paisiblement un peuple entier, de suspendre pour lui, pour soi-même, pour tout le monde, la marche du temps, par crainte de ce qu'il pourrait apporter avec lui. On ne peut que difficilement se figurer jusqu'à quel degré de gène et de compression ce régime peut être poussé. Rien ne ressemble plus au sommeil pesant et douloureux que des opérations magnétiques peuvent, dit-on, communiquer à un corps sain et vigoureux. Un tel sommeil n'est pas le repos.

Si du gouvernement nous passons aux dispositions des populations de cette partie de l'Italie à notre égard, ce ne sera point s'aveugler que de dire que nous n'y sommes ni oubliés ni haïs. On y ressent encore, dans les classes inférieures, quelque chose comme un sentiment patriotique pour ce grand pays dont on a un instant partagé les destinées et la gloire. Dans l'armée surtout, les traditions, les souvenirs militaires, l'honneur du chef et du drapeau, tout ce qui fait l'esprit du corps et la valeur du soldat, remonte aux campagnes faites avec nous. Dans la haute société, il y a quarante ans, on ne parlait, on n'écrivait guère que la langue française. Ce sont les ouvrages nationaux d'Alfieri qui ont rappelé aux Piémontais qu'ils étaient de race italienne. Mais, si la langue française n'a plus cours, les idées françaises règnent toujours. Sans songer à des bouleversemens, sans être infidèles à leurs princes légitimes, les esprits s'occupent encore à

Turin de ce qui se passe à Paris, et sans doute beaucoup plus que de ce qui peut se passer à Vienne. On y verrait avec plaisir nos doctrines gagner quelque crédit sur le gouvernement du pays. Il y a beaucoup d'hommes distingués en Piémont, dans la classe bourgeoise et dans les rangs mêmes de la noblesse. Il y a des savans qui sont à la hauteur des découvertes les plus récentes, des jurisconsultes habiles qui s'occupent théoriquement des questions soulevées par les formes les plus nouvelles de nos sociétés modernes. Tout ce public d'élite est retiré et modeste; il vit séparément, et n'est pas assez connu chez nous. Mais ce sont les livres français qu'il recherche avidement, ce sont les idées françaises qui l'inspirent; il y a là le germe d'une puissance d'opinion publique qui en vaut bien une autre, et que nous devons avoir pour nous si nous savons la ménager et la considérer comme elle le mérite.

Il ne manque pas, à Turin et à Gênes, d'établissemens philantropiques, d'institutions civiles fondées et dirigées par de riches particuliers, et qui témoignent non-seulement de leur humanité, mais aussi de leurs lumières et de leur capacité administrative. Les Piémontais qui y étaient appelés par leur mérite ont reçu l'autorisation d'assister au dernier congrès scientifique tenu à Florence. Ils n'ont été ni les moins remarqués ni les moins dignes de l'être au milieu de cette réunion des plus nobles enfans de l'Italie. Ces réunions, présidées par un grand-duc de Toscane, sont un évènement national, une heureuse et paisible conquête qui n'a dépouillé personne. Espérons que les répugnances qu'elles ont rencontrées céderont toutes, et que la cour de Rome ne voudra pas long-temps rester seule sans représentans dans des assemblées où elle eût jadis tenu le premier rang.

Rien n'est plus délicat que les rapports avec le saint-siége. Les deux caractères du pape, comme prince temporel et comme chef de l'église catholique, ne sont pas si distincts qu'ils ne se puissent confondre sur quelques points, et le Vatican a toujours mis une partie de son habileté à aller chercher sur un de ces terrains la force qui lui manquait sur l'autre. La révolution qui a envoyé s'éteindre dans l'exil la race des fils aînés de l'église, sacrés par la main de ses pontifes, et qui arborait un drapeau dangereux pour les souverains de l'Italie, ne pouvait être vue que de mauvais œil à Rome. La brusque occupation d'Ancône fut un nouvel aliment à cette irritation. Si cette occupation n'avait pas été conduite avec une prudence qui fit hon-

neur au général qui y commanda six ans les troupes françaises, si notre première révolution surtout n'avait pas épuisé à l'avance tous les griefs que Rome pouvait avoir contre nous, il eût été à craindre de voir éclater une rupture dont on ne peut présumer les conséquences. Ce premier danger passé, grace, il faut le dire, à la sagesse des deux cabinets, les rapports avec le saint-siége devinrent meilleurs. Nous étions dans la position la plus souhaitable pour traiter avec Rome; point hostiles, et point dépendans. Le pape se plaisait à rendre justice au clergé français, le plus pauvre de la chrétienté, le plus exemplaire, le plus attaché à ses devoirs. Nous étions toujours la plus puissante des nations catholiques, celle qui pouvait le plus, si elle le voulait encore, pour les intérêts religieux de l'église. Il faut avoir voyagé en Orient pour être bien au fait des liens que l'église romaine y a conservés. Dans les échelles du Levant, la religion catholique est, avant tout, la religion de la France. C'est par notre protection que les établissemens d'ordre religieux, que le culte des populations qui reconnaissent la suprématie du pape y sont respectés. Nous avons là un patronage étendu, qui fait ou pourrait faire une partie de notre force, et qui, exercé dans l'intérêt de l'église romaine, nous assure la bonne volonté du pape. La conquête et l'occupation de l'Algérie, qui a été un véritable affranchissement pour l'Italie, a vivement frappé la cour de Rome; elle s'en est réjouie comme d'une dernière croisade contre les infidèles. C'est à la France qu'elle a dû, et elle s'en souvient, de pouvoir envoyer de nouveau des évêques en Afrique, vers ces mêmes rivages où ont jadis prêché les Cyprien et les Augustin.

Mais, en Europe aussi, la cour de Rome a besoin de nous. Les récentes révolutions d'Espagne et de Portugal ont rendu difficiles les rapports de ces pays avec la cour de Rome, habituée à y régner autrefois en maîtresse absolue. C'est à nous qu'on a dû, de part et d'autre, de n'avoir pas rompu les derniers liens; c'est par l'entremise de l'ambassade de France à Rome que l'on traitait et négociait encore, pendant que toutes les communications officielles étaient suspendues. Le Portugal a fait son accord, et dona Maria est maintenant reconnue à Rome. Mais l'Espagne résiste toujours. Nous avons dans ces circonstances une heureuse influence à exercer, de bons conseils et de bons exemples à faire accepter.

On le voit, ce ne sont pas les moyens d'action qui nous manquent à Rome. Je ne crois pas toutefois qu'il fût utile de se mêler, même par

voies détournées, des affaires intérieures des états romains. Il y a là des problèmes peut-être insolubles, des questions qu'il serait fâcheux de soulever, des embarras auxquels on se reprocherait d'avoir mis la main. Les dispositions des populations y sont du reste très variées et très incertaines. A Rome, la haute société, la seule qui soit aujourd'hui quelque chose, est insouciante, frondeuse, peu portée pour la France. Elle recherche encore les dignités ecclésiastiques et exploite à son profit un genre de gouvernement dont elle affecte de reconnaître et de censurer les inconvéniens. Une partie de la Romagne est très fanatique, tandis que les villes de Bologne et d'Ancône sont animées d'un esprit libéral assez vif. Elles regrettent l'occupation française et autrichienne, elles passent pour désirer la réunion au royaume de Naples.

L'Autriche a conservé beaucoup d'influence à Rome, et politiquement cela est impossible autrement; toutefois cette influence n'est pas exclusive. Le pape actuel maintient assez bien son impartialité. Cette impartialité sied trop à sa haute position de père commun des fidèles pour qu'il soit désirable de l'en faire sortir, fût-ce à notre profit.

Le royaume de Naples, placé à l'extrémité de la péninsule, sans autre voisin que le saint-siége, doit à sa seule position géographique des avantages qui sont partout ailleurs la conquête de l'homme, le prix des laborieux efforts des gouvernemens et des peuples. Son climat est le plus beau, ses provinces sont les plus peuplées de toute l'Italie; sa capitale est, après Paris et Londres, la cité la plus considérable de l'Europe; ses habitans sont intelligens, actifs, faciles à gouverner. La Sicile, par sa fertilité fabuleuse, par ses ports placés à mi-chemin de l'Orient et les plus beaux de la Méditerranée, semble prédestinée à une prospérité intérieure et à un avenir commercial immense. Naples a peu souffert des grandes guerres du siècle dernier. On n'y a ressenti que le contre-coup affaibli des évènemens dont les populations du nord ont porté tout le poids et subi toutes les conséquences. Le plus grand des malheurs pour un pays, l'invasion étrangère, n'y a jamais constitué ouvertement sa domination. Les réactions violentes qui signalèrent l'établissement de la république et la première rentrée des Bourbons, quelque déplorables qu'elles fussent en elles-mêmes, témoignèrent du moins de la vivacité des convictions qui étaient alors aux prises chez les Napolitains. Les Français et les Anglais ne s'y mesurèrent pas au milieu de l'insouciance générale,

ils n'étaient au contraire que les seconds de deux grands partis nationaux qui se faisaient la guerre. L'avènement d'une dynastie napoléonienne, quelle que soit l'opinion qu'on se forme du caractère des deux souverains qui portèrent cette couronne, ne fut point une mauvaise fortune pour Naples. Le roi Joachim Murat y a laissé des souvenirs qui prouvent que les qualités brillantes et les dehors pompeux du héros méridional avaient fait impression sur les imaginations de ses sujets. Toutefois, les lois et les institutions civiles, l'ensemble de l'administration française transportés avec eux et appliqués pendant une période de dix ans, voilà les vrais bienfaits de ces souverains momentanés. Ce qui fait la position particulière du royaume de Naples en Italie, son honneur aujourd'hui, ce qui fera peut-être sa force un jour, c'est d'avoir conservé cette précieuse acquisition. Tandis que partout ailleurs on repoussait en bloc l'héritage d'un régime dont on aurait voulu effacer jusqu'au souvenir, les conseillers mieux avisés de la dynastie napolitaine surent discerner le mérite des rouages modernes, et conçurent la pensée d'en appliquer la puissance à la politique nouvelle qu'ils allaient pratiquer. Avec les règles de l'administration française furent préservés les codes français, modifiés seulement dans quelques-unes de leurs parties, principalement dans les articles qui regardaient le jury, le divorce, le partage des successions, les actes de l'état civil, l'inamovibilité des juges, qui ne fut point posée en principe, la juridiction des délits correctionnels. Quelques changemens, plutôt heureux, furent faits aussi au code pénal. Ainsi les formes survivaient encore quand le fond avait disparu. Elles eurent immédiatement pour effet, par la seule vertu qui est en elles, d'empêcher bien des abus, et de maintenir l'ordre et la régularité là où il n'y avait pas de passions trop vives intéressées à les violer. Aujourd'hui l'organisation napolitaine est devenue à peu près ce qu'était la nôtre sous l'empire. Les mêmes choses s'y retrouvent avec un peu moins de réalité, sous des noms quelquefois différens, quelquefois les mêmes. Il y a des ministres secrétaires d'état avec les mêmes titres et les mêmes attributions que les nôtres, des délégués de province qui font l'office des préfets, des sous-délégués qui sont nos sous-préfets. Les communes ont leurs conseillers municipaux, les provinces leurs conseillers provinciaux; enfin au sommet de cet édifice d'institutions modernes est placé un véritable conseil d'état qui réunit les mêmes fonctions que le nôtre. Ce conseil se compose de personnes d'opinions diverses, dont quelques-unes sont éminentes par leur savoir. Il est depuis peu présidé par un homme expérimenté

et actif, qui passait, au moment de sa nomination, pour vouloir user de sa haute position autrement que comme d'un vain titre.

Si nous considérons les autres circonstances du royaume de Naples, elles ne sont pas moins exceptionnelles et moins heureuses. Le jeune roi qui est monté sur le trône en 1832 devait à son âge de n'avoir pas été mêlé aux dissensions des partis; il a profité de cet heureux privilége pour les dominer tous, pour effacer la mémoire des anciennes discordes, pour mettre un terme à la disgrace et aux rigueurs qui pesaient encore sur quelques hommes compromis en 1824. Le fréquent retour de ces actes de clémence a prouvé qu'il ne s'agissait point de ces faveurs sans conséquence qui signalent habituellement les nouveaux règnes. Les sujets du roi comme le public européen y ont vu l'indice d'une sage politique, et avant tout l'inspiration d'un cœur généreux. Déjà cette conduite porte ses fruits; des Napolitains qui ne se seraient point rencontrés autrefois dans un même salon servent en commun un roi qui a voulu ignorer le passé, qui ne tient compte que des services présens, et n'a demandé à personne le sacrifice de sa dignité. C'est ainsi que M. Poerio, l'orateur le plus distingué et non le moins libéral de la chambre des représentans de 1824, est, si je ne me trompe, avocat des conseils de la couronne. Le général prince Filangieri, ancien élève de l'École Polytechnique, ancien officier supérieur de l'empire, autrefois en défaveur pour ses faits d'armes et pour ses opinions, remplit à l'heure qu'il est les fonctions de ministre de la guerre. Il a travaillé avec le roi à l'organisation de l'armée napolitaine, particulièrement de l'artillerie, dont le matériel nombreux est exécuté d'après les meilleurs modèles et les dernières découvertes de l'art moderne, et supérieur, dit-on, au nôtre en quelques points. On lui doit également l'établissement d'une école militaire qui tient le milieu entre notre école de Saint-Cyr et nos écoles d'état-major. Un bureau d'officiers instruits se livre, sous sa direction particulière, à des travaux de stratégie militaire qui ont pour but la levée des plans et la défense de tout le royaume, ouvrage maintenant avancé et qui ne laisse rien à désirer.

On comprend qu'un gouvernement ainsi disposé et qui emploie des hommes aussi utiles a dû trouver quelque force pour faire le bien. En effet les finances de Naples ont été remises en bon ordre; la sûreté la plus complète règne sur les routes et dans les campagnes situées en-deçà du Phare. Toutefois, si le gouvernement napolitain fait jouir ses sujets de ces biens si précieux, la tolérance, la sécurité des

personnes et des propriétés, il faut avouer qu'il n'a pas été beaucoup au-delà. Les charges publiques n'y sont point heureusement réparties. L'armée occupe une place et se maintient sur un pied qui répondent plus aux goûts personnels du monarque qu'aux besoins de l'état. Il y a quelque exagération, certainement beaucoup de prodigalité, à entretenir tant de forces militaires dans un pays dont les populations sont attachées à leurs princes, et qui n'a à craindre que les agressions du pape. L'armée navale, voilà où devraient se porter l'attention et tous les soins du gouvernement; voilà où est l'avenir de sa puissance, et cependant, quoiqu'un des jeunes frères du roi soit à sa tête, elle est assez abandonnée et n'obtient qu'une faible part des sacrifices qu'elle réclame. Le fisc napolitain est très avide; mais, au lieu de demander ses profits à la multiplication des échanges avec l'étranger qui lui prendrait les beaux produits de son sol, il va les chercher dans l'augmentation de tarifs déjà très onéreux, de sorte qu'on voyait récemment à Naples ce phénomène extraordinaire d'un acquéreur de la ferme des douanes prêchant lui-même la modération des droits mis sur les marchandises étrangères. La Sicile enfin, ce précieux joyau de la couronne de Naples, est gouvernée comme un pays conquis. Cette terre, qui les a reçus pendant les dix années de leur adversité, est traitée aujourd'hui par ses maîtres comme si elle avait démérité d'eux, soit qu'on ait oublié les promesses qui lui avaient été faites, soit qu'on recule effrayé devant la grandeur des maux qu'il s'agit de guérir.

Dans les cadres d'une administration régulière, beaucoup des inconvéniens du pouvoir absolu subsistent encore à Naples. Des dénominations honnêtes y recouvrent des abus honteux. Tant d'exceptions se font aux règles établies, que peu à peu les exceptions semblent devenir la règle. Les affaires les plus importantes comme les plus indifférentes, et jusqu'aux contestations entre particuliers, peuvent être arbitrairement détournées de leur cours légal et de leur juridiction naturelle pour être portées devant le roi, qui décide par lui-même ou qui nomme des arbitres. Souvent cette voie est la plus prompte et la plus sûre pour le triomphe de la raison et du bon droit, dans un pays où la justice n'a pas acquis des allures bien fixes; mais que d'abus et que d'erreurs probables ou seulement possibles avec un roi jeune encore, et qui a une certaine confiance en lui-même parce qu'il se sent honnête et animé de bonnes intentions! Le roi Ferdinand est actif, il aime l'exercice du pouvoir; mais en même temps il craint de

se reposer sur quelqu'un de l'exécution de ses volontés : peut-être craint-il qu'on ne rapporte à d'autres le bien qu'il veut faire, peut-être le souvenir de l'empire que les favoris exerçaient sous le règne de ses prédécesseurs a-t-il frappé son imagination. Quoi qu'il en soit, il est clair que la plupart de ses ministres ne sont pas pour lui des personnages sérieux, et il ne lui déplaît pas qu'on s'en aperçoive. Des agens subalternes, trop bas placés pour oser s'attribuer l'influence qu'ils possèdent réellement, ou qu'on leur suppose, et qui la perdraient même s'ils venaient à l'afficher, s'entremettent dans les affaires de l'état. Il en résulte, dans les décisions intérieures du gouvernement napolitain, et jusque dans ses rapports avec les puissances étrangères, une confusion, des tâtonnemens et des contradictions, qui nuisent malheureusement autant à ses intérêts qu'à sa dignité.

Nous n'avons caché ni le bien ni le mal, ni le fort ni le faible du royaume de Naples. Ce n'est point le mieux gouverné des états d'Italie; c'est peut-être celui qui laisse le plus à désirer sous les rapports essentiels de la régularité dans les grandes affaires, de l'ordre, et d'une certaine gravité. Cependant ces inconvéniens sont plus que balancés par le bonheur qu'il a eu de conserver des formes administratives qui n'ont rien à envier aux états les plus civilisés et les derniers constitués de l'Europe. Ces formes ont déjà, presqu'à elles seules, porté d'heureux fruits. Elles sont pour Naples une sauvegarde contre des révolutions intérieures, elles portent en elles le gage et les espérances de l'avenir. Il semble que tout danger ne soit pas passé pour les autres gouvernemens italiens, et qu'il y ait pour eux quelque autre crise à subir. On sent qu'à Naples le plus difficile est fait, que le jour où un désir sérieux de réformes s'emparera du roi et de ses ministres, ce jour-là tout sera achevé presque aussitôt que commencé. Il n'y aurait effectivement rien d'important à changer; le pouvoir du chef de l'état, loin d'être ébranlé, n'en serait que plus raffermi, se trouvant désormais plus en harmonie avec les institutions dont il est dès à présent entouré.

Nous aurions oublié un des traits les plus saillans de la physionomie du royaume de Naples et qui fait autant d'honneur au maître qu'aux sujets, si nous ne parlions de la liberté dont y jouissent la conversation et les jugemens de la société. Dans le reste des états de l'Italie, il y a une foule de questions sur lesquelles un étranger serait mal venu à ouvrir la bouche, des confidences que l'amitié elle-même n'ose recevoir; à Naples, on parle sur les affaires publiques sans dis-

simulation, quelquefois avec sévérité. On voit bien vite que ceux mêmes qui se croient mécontens n'ont pas de griefs bien amers contre leur gouvernement, qu'ils le sentent national, et qu'ils n'en désespèrent pas. On pourrait se croire dans un pays libre au milieu des entretiens des salons de l'aristocratie napolitaine; quoiqu'inoffensive, cette aristocratie a l'idée d'être une puissance avec laquelle il faut un peu compter; le roi a des attentions pour elle; cela lui plaît, et cela lui suffit. Quelques-uns de ses membres les plus distingués occupent des places dans l'armée, dans la diplomatie, dans l'administration, et y apportent de véritables lumières. Mais c'est surtout dans la classe moyenne et dans les familles qui s'étaient attachées aux princes de la dynastie impériale que s'est entretenu le mouvement de l'intelligence et le goût du progrès; cette partie de la nation n'a point d'hostilité contre l'état de choses actuel; préoccupée surtout de l'avenir, elle cherche à l'entrevoir et à le préparer. C'est là que les moindres démarches du roi, tous les actes de son gouvernement, sont étudiés et commentés avec un intérêt de tous les jours. On se félicite du bien en l'exagérant quelque peu, on s'afflige du mal en l'atténuant autant que possible. On se communique ses doutes, ses craintes, ses raisons de confiance. Il semble que l'esprit libéral et fidèle qui animait une partie notable de la France sous la restauration ait passé à Naples. C'est la même position, ce sont les mêmes sentimens que le succès n'a point calmés; la même flamme qui brûlait alors chez nous et qui s'est éteinte après le triomphe, jette encore chez eux d'éparses, mais de vives lumières. Est-il besoin d'ajouter que c'est toujours de notre côté, vers l'action bienfaisante de la France, que sont tournés tant de patriotiques vœux et d'honnêtes espérances? Il y a presque unanimité. Noblesse, bourgeoisie et peuple s'attendent à un avenir meilleur, et croient que nous n'y serons pas tout-à-fait étrangers.

J'en ai dit assez pour faire pressentir le rôle que le gouvernement français pouvait jouer à Naples au milieu de circonstances et de dispositions aussi favorables. La révolution de juillet nous a privés de quelques alliances de parenté; l'ascendant du chef aîné de la maison de Bourbon ne peut plus s'exercer à notre profit. Naples et la France ne sauraient oublier toutefois qu'une princesse auguste, notre reine, unit encore les deux familles. Ses vertus, qui échappent à l'éloge par le respect qu'elles inspirent, sont aussi un lien entre les deux pays.

Nos premiers rapports avec Naples n'ont pas été heureux. On dit

que l'intervention de la France dans l'affaire des soufres de Sicile, lors des différends qui ont éclaté avec l'Angleterre, les a remis sur le pied dont ils n'auraient jamais dû s'écarter. Pourquoi ne pas espérer que le jeune monarque aura reconnu et sentira long-temps le prix d'un service rendu sans ostentation, accepté sans faiblesse, et qui était de nature à honorer les deux nations? Ceux qui nous étaient contraires et qui avaient mis ailleurs leur confiance auront pu voir où étaient les alliés utiles, et si les secours efficaces n'arrivaient pas plus vite de Toulon que des frontières de la Lombardie.

Je n'ai point l'intention de m'occuper des diverses provinces de l'Italie qui sont, comme la Lombardie, soumises depuis long-temps à la domination autrichienne, ou, comme Venise, plus récemment réunies. Je n'ai rien à dire non plus du grand-duché de Toscane, ce tranquille héritage des princes les plus populaires. Pourquoi parlerais-je des états de Parme et de Plaisance, qui doivent retourner au duc de Lucques? du petit empire actuel de ce dernier, qui doit être réuni à la Toscane, et du territoire qui reconnaît la domination du duc de Modène? Ces derniers états ont trop peu d'importance. Je considère les autres comme acquis à l'Autriche ou comme nécessairement placés sous sa dépendance. Ce n'est que sur les états véritablement indépendans et neutres que je voudrais voir se porter l'action de la France. Pour qu'elle pût s'étendre ailleurs, il faudrait des bouleversemens et des révolutions; je ne les prévois point, quant au présent; je laisse à d'autres de les souhaiter. La politique que j'indique est une politique qui accepte avec regret, mais enfin qui accepte partout, en Italie comme ailleurs, l'état actuel de l'Europe, et qui croit que la paix honorablement maintenue, honnêtement entendue, habilement mise à profit, doit nous être aussi glorieuse et plus avantageuse que la guerre; peut-être cette opinion ne plaira-t-elle point à tout le monde. Il y a une fraction du parti conservateur, et des feuilles publiques lui servent d'organe, qui est aussi hardie dans ses projets et ses lointaines espérances qu'elle est timorée et pacifique dans les affaires du moment. J'ai entendu développer des thèses de ce genre à propos de l'Italie. La question d'Orient, qui renfermait tant de grandes choses avant qu'elle fût réduite à l'état où nous la voyons aujourd'hui, renfermait aussi le secret des destins de l'Italie. L'empire ottoman devait être partagé. L'Autriche aurait reçu, bon gré, mal gré, les districts du nord de la Turquie en échange de la Lombardie et de Venise; on l'aurait fait ce qui s'appelle refluer vers l'Orient. Un grand empire, composé de toute l'Italie

du nord, Bologne compris, aurait été octroyé au roi de Sardaigne, ainsi forcément attiré dans notre alliance. Je crois que le roi de Naples devait prendre Ancône, si cela lui convenait. Il allait sans dire que nous avions le comté de Nice et la Savoie pour notre peine; c'était le moins qui dût nous revenir de tant de triomphes. Je ne sais si de telles idées, mises en avant par ceux qui se disent conservateurs, sont de nature à garantir définitivement le repos de l'Europe; je sais qu'elles inquiètent bien gratuitement les gouvernemens étrangers et nuisent à notre diplomatie. Pour moi, je les soupçonne de n'avoir au fond qu'un mérite dont plusieurs leur savent gré : c'est, en arrangeant un avenir qui n'engage à rien et où nous devons jouer un rôle si magnifique, de nous dispenser d'en avoir aucun dans le présent. Celui que la France peut jouer dès aujourd'hui en Italie, quoique infiniment plus modeste, me paraît cependant digne encore de son intérêt et de ses soins journaliers, les seuls qui portent des fruits. Il y a un contraste frappant entre l'état général de l'Europe et celui de l'Italie. Le pays qui a secoué le premier les ténèbres du moyen-âge et marché à la tête de la civilisation moderne, est maintenant le moins avancé dans les voies qu'il a lui-même ouvertes. Les biens dont il a fait le premier la conquête sont devenus le patrimoine commun; il est presque seul à n'en pas jouir. Les populations les plus intelligentes sont les moins libres, les plus mal gouvernées, les plus pauvres, sur un sol dont la fertilité n'a pas d'égale. Il est impossible d'en imputer la faute à la dureté des gouvernemens, aux mauvaises dispositions des sujets. Les vices des institutions, la persévérance par entêtement ou par insouciance dans des systèmes erronés, maintenant jugés, voilà l'origine des souffrances communes; elle est parfaitement connue. L'humanité supporte patiemment les maux qu'elle ne peut empêcher; elle n'endure pas long-temps les maux dont elle sait les remèdes. L'expérience prouve que des circonstances imprévues viennent toujours à temps tirer les nations de ces situations impossibles. Ces changemens, quand ils sont brusques et complets, entraînent beaucoup de malheurs; rois et peuples ne peuvent plus l'ignorer maintenant. L'Italie a son propre exemple; elle a sous les yeux le spectacle de l'Espagne. Restent donc les chances d'un passage graduel et ménagé de l'état actuel à un état meilleur. Rendre possible un jour une transaction honorable et profitable à tous, telle est la tâche que nous devons nous proposer; elle est difficile sans doute, mais nous n'y travaillerions pas seuls; nous serions assurés de la sympathie et du concours de tous les bons esprits. Il y a un mi-

lieu entre les fantaisies surannées de quelques modernes despotes et les parodies révolutionnaires des juntes espagnoles : c'est entre ces deux extrêmes qu'est l'avenir de l'Italie; cet avenir est l'objet des vœux de tout un grand peuple. La France sait quel chemin y conduit; qu'elle l'indique, on y marchera sous ses auspices.

Je n'ai point prétendu traiter un sujet fait pour attirer l'attention de ceux qui ne s'occupent que des affaires du moment, dans ce qu'elles ont de commun avec les préoccupations de parti et les vicissitudes du jour. La question de la politique à suivre en Italie n'est pas imminente; il y en a de plus graves et de plus pressées. J'ai voulu montrer cependant que là aussi il y avait quelque chose qui valait la peine d'être regardé; qu'un gouvernement prévoyant, s'il voulait être également soigneux de tous les intérêts dont il était chargé, avait en Piémont, à Rome et à Naples une position à prendre et à garder.

Arrivé au terme d'une tâche que d'autres auraient sans doute mieux remplie, je crains qu'on ne me reproche de n'avoir pas abordé les vraies difficultés et pénétré au cœur même du sujet. J'ai cherché en effet à montrer l'état des affaires et des esprits en Piémont, à Rome et à Naples, mais je n'ai que vaguement indiqué les moyens et les occasions d'influence que la France pourrait trouver et employer. Je n'ai point dit non plus vers quel but spécial et dans quelles voies il faudrait diriger ceux qui se confieraient à nous. Un mot me servira d'explication et d'excuse. Selon moi, en politique, dans de certaines circonstances qui sont, je crois, les nôtres et celles de l'Europe, c'est déjà quelque chose que d'exercer son influence pour l'exercer, pour attester, en attendant mieux, son pouvoir aux autres et à soi-même. En poursuivant un but général et lointain, on en atteint aussi de plus précis et de plus rapprochés. Qui ne sait combien sont nombreux nos intérêts dans la Méditerranée? qui ne voit quel avantage ce serait pour nous de pouvoir fortement rattacher à notre alliance des puissances qui possèdent sur cette mer des côtes d'une si grande étendue, des ports si beaux, des positions maritimes si admirablement situées? qui ne devine les grands bénéfices que dès à présent notre commerce méridional pourrait tirer d'un rapprochement plus intime avec chacune de ces cours d'Italie? Quant aux occasions d'influence, elles ne manqueront jamais à qui les recherchera, ou, pour mieux dire, il n'y a même pas besoin de les rechercher. Elles naissent et se produisent d'elles-mêmes. Elles résultent des continuels et réciproques rapports qui existent, entre nations comme

entre particuliers, des affaires journalières qui se traitent entre les cabinets, dont le secret leur appartient, que le public ne doit pas connaître tant qu'elles ne sont point finies, et dont on ne pourrait utilement l'entretenir. Dans ces transactions incessantes, chaque gouvernement a le droit de se montrer à son gré plus exigeant ou plus facile, plus froid ou plus gracieux, incommode dans certains cas, ou prêt à rendre service. C'est cela même qui est la politique; ce sont là tous les grands secrets de la diplomatie, qui passe auprès de quelques-uns pour un art si obscur et un inextricable mystère. Entre une grande et une petite puissance, quoique les droits soient égaux, la partie n'est pas égale. La plus faible a plus de raisons de craindre et moins de moyens de se faire redouter, plus de bons offices à souhaiter et moins de services à rendre en retour. Voilà comment s'établit l'influence, voilà nos moyens d'action en Italie. On comprend maintenant qu'ils existent en effet, que notre gouvernement les possède, puisse en user, et que nous ne puissions les énumérer ici.

Il y a un autre moyen d'action dont on peut dire un mot. L'action des agens diplomatiques, des nôtres surtout, est grande en Italie. Placé au milieu de peuples plus avancés que leurs institutions, en face de gouvernemens moins éclairés que leurs sujets, l'ambassadeur de France ne représente pas seulement un pays puissant habitué à compter dans les conseils de l'Europe, comme l'Angleterre et l'Autriche. Pour tout le monde, pour les cabinets avec lesquels il traite, pour le public surtout, qui a les yeux fixés sur lui, il est quelque chose de plus. La France marche à la tête des nations les plus civilisées, les idées qui ont triomphé chez elle ne tardent pas à se faire accepter ailleurs; elles ne restent pas emprisonnées dans ses frontières, elles les passent assez vite, et nos voisins de l'autre côté des Alpes sont les premiers à les accueillir. Il leur semble que notre situation politique doive un jour devenir la leur. Ils aiment à croire qu'une même destinée les attend. Ils cherchent à deviner et à lire à travers nos agitations les pages futures de leur histoire. Les actes de l'ambassadeur de France, ses paroles, ses jugemens, sont donc l'objet d'une curiosité qui n'est ni ordinaire ni frivole. Il est facile de deviner ce qu'un personnage grave, qui aurait été lui-même, comme la plupart de nos ambassadeurs, mêlé au maniement de nos affaires intérieures, peut tirer de cette position. Son action devrait se faire sentir de deux façons et se proposer un double but, modérer les espérances excessives, détourner des imitations serviles

qui amèneraient les catastrophes qu'il s'agit d'éviter, peser indirectement sur les gouvernemens, pour empêcher le mal, et, si l'occasion se présente, encourager les bons efforts et guider vers le bien. Ce n'est point là de la propagande, ou c'en est une avouable, utile, glorieuse. Ce n'est pas non plus une chimère. Dès les premières années qui suivirent la révolution de juillet, plusieurs de nos ambassadeurs avaient pris déjà cette attitude en Italie. Les mauvaises passions, qui, là comme chez nous, agitaient quelques esprits exaltés et factieux, cherchaient ailleurs leur appui; mais, dans leurs salons ouverts à tous, un honorable patronage était offert au mouvement des intelligences sérieuses, aux vœux sages qu'il est partout permis de former pour le bonheur et l'avenir de son pays. Les gouvernemens comprenaient qu'ils étaient étudiés et jugés. Ils sentaient le besoin de se surveiller eux-mêmes et de se poser quelques freins devant ces observateurs imposans par leur caractère, par leurs lumières, et dont l'opinion n'avait pas même besoin d'être exprimée pour être d'un grand poids. Sans doute, derrière l'action personnelle des agens diplomatiques, il faut qu'on puisse sentir la force du gouvernement qui les dirige et qui les appuie; toutefois ces agens peuvent eux-mêmes nous garantir de quelques-uns des inconvéniens attachés aux formes des gouvernemens représentatifs. En effet, sous un régime parlementaire, il est toujours à craindre qu'on ne soit porté, malgré soi, à sacrifier les intérêts permanens de la politique extérieure aux exigences, parfois aux simples convenances de la politique intérieure. Dans un moment donné, pour mener à bien une affaire dont le succès intéresse la marche du gouvernement, les ressorts de notre diplomatie sont soudainement tendus, on leur demande même alors plus de force qu'ils n'en possèdent réellement; mais, la circonstance passée, on retombe dans l'indifférence. Les affaires qui ne font pas de bruit, et qui ne doivent pas causer de retentissement, n'ont qu'une faible part dans les pensées d'un cabinet dont les discussions parlementaires absorbent presque tous les momens. Nous devons peut-être nous résigner à être long-temps, sous ce rapport, dans une infériorité relative vis-à-vis des autres puissances étrangères, dont l'attention n'est point ainsi distraite, et peut se porter avec persévérance jusque sur les moindres détails. Le remède n'en serait-il pas dans la composition même du corps diplomatique? Il faut que le gouvernement puisse beaucoup compter et se reposer sur des agens auxquels il ne peut donner que des directions générales et peu fréquentes. Il faut qu'il trouve en eux des instrumens très intelligens

et très actifs de sa politique, capables d'en suivre par eux-mêmes toute l'application. C'est assez dire quelle est l'importance du choix de ces agens, et combien il peut influer sur l'avenir de notre diplomatie. C'est par cette diplomatie cependant que nous pouvons gagner quelque terrain en Europe, établir non-seulement en Italie, mais partout où nous avons les mêmes droits et les mêmes intérêts, notre haute et légitime influence.

Je sais qu'une opinion s'est formée depuis peu sur nos relations extérieures, qui ne tendrait à rien moins qu'à établir que nous ne devons pas rechercher d'influence dans les états secondaires; et la raison qu'on en donne, c'est que cela amène des difficultés avec les grandes puissances. Qu'il me soit permis de ne pas m'arrêter à cette opinion. Pour un pays comme la France, les grandes puissances sont ou des alliés pour une affaire précise et déterminée, ou des rivaux. On sert ses alliés en augmentant son importance; je n'ai jamais vu craindre de donner de la jalousie à ses rivaux. Voudrions-nous plaire? A qui? et pourquoi? Grace à Dieu, la France n'est point une parvenue parmi les nations. Elle n'a rien à se faire pardonner. Elle n'a besoin de menacer ni de flatter personne pour tenir le rang qui lui appartient; qu'elle s'abstienne donc également de ces provocations qui blessent sans effrayer, et de ces complaisances qui amoindrissent sans servir; qu'elle marche le front levé; qu'elle pratique hardiment la seule politique qui convienne, celle de ses intérêts. L'intérêt de la France n'a rien d'égoïste et de mesquin; c'est celui du développement de l'esprit humain, de la marche et du progrès des institutions sociales dans le monde entier. Les peuples le savent. Cette conviction fait notre force.

****

POÉSIES.

Oui, femmes, quoi qu'on puisse dire,
Vous avez le fatal pouvoir
De nous jeter par un sourire
Dans l'ivresse ou le désespoir.

Oui, deux mots, le silence même,
Un regard distrait ou moqueur,
Peuvent donner à qui vous aime
Un coup de poignard dans le cœur.

Oui, votre orgueil doit être immense,
Car, grace à notre lâcheté,
Rien n'égale votre puissance,
Sinon votre fragilité.

Mais toute puissance sur terre
Meurt quand l'abus en est trop grand,
Et qui sait souffrir et se taire
S'éloigne de vous en pleurant.

Quel que soit le mal qu'il endure,
Son triste rôle est le plus beau;

J'aime encor mieux notre torture
Que votre métier de bourreau.

SUR UNE FLEUR ENVOYÉE.

Que me veux-tu, chère fleurette,
Aimable et charmant souvenir?
Demi-morte et demi-coquette,
Jusqu'à moi qui t'a fait venir?

Sous ce cachet enveloppée,
Tu viens de faire un long chemin.
Qu'as-tu vu? que t'a dit la main
Qui sur le buisson t'a coupée?

N'es-tu qu'une herbe desséchée
Qui vient achever de mourir?
Ou ton sein, prêt à refleurir,
Renferme-t-il une pensée?

Ta fleur, hélas! a la blancheur
De la désolante Innocence.
Mais de la craintive Espérance
Ta feuille porte la couleur.

As-tu pour moi quelque message?
Tu peux parler, je suis discret.
Ta verdure est-elle un secret?
Ton parfum est-il un langage?

S'il en est ainsi, parle bas,
Mystérieuse messagère;
S'il n'en est rien, ne réponds pas;
Dors sur mon cœur, fraîche et légère.

Je connais trop bien cette main
Pleine de grace et de caprice,
Qui d'un brin de fil souple et fin
A noué ton frêle calice.

Cette main-là, petite fleur,
Ni Phidias ni Praxitèle
N'en auraient pu trouver la sœur
Qu'en prenant Vénus pour modèle.

Elle est blanche, elle est douce et belle,
Franche, dit-on, et plus encor;
A qui saurait s'emparer d'elle
Elle peut ouvrir un trésor.

Mais elle est sage, elle est sévère;
Quelque mal pourrait m'arriver;
Fleurette, craignons sa colère,
Ne dis rien, laisse-moi rêver.

CHANSON.

A Saint-Blaise, à la Zuecca,
Vous étiez, vous étiez bien aise
        A Saint-Blaise.
A Saint-Blaise, à la Zuecca,
        Nous étions bien là.
Mais de vous en souvenir
        Prendrez-vous la peine?
Mais de vous en souvenir
        Et d'y revenir —
A Saint-Blaise, à la Zuecca,
Dans les prés fleuris cueillir la verveine,
A Saint-Blaise, à la Zuecca,
        Vivre et mourir là.

TRISTESSE.

J'ai perdu ma force et ma vie,
Et mes amis et ma gaieté;
J'ai perdu jusqu'à la fierté
Qui faisait croire à mon génie.

Quand j'ai connu la vérité,
J'ai cru que c'était une amie.
Quand je l'ai comprise et sentie,
J'en étais déjà dégoûté.

Et pourtant elle est éternelle,
Et ceux qui se sont passés d'elle
Ici-bas ont tout ignoré.

Dieu parle, — il faut qu'on lui réponde.
Le seul bien qui me reste au monde
Est d'avoir quelquefois pleuré.

A M. A. T.

Qu'il est doux d'être au monde, et quel bien que la vie!
Tu le disais ce soir par un beau jour d'été;
Tu le disais, ami, dans un site enchanté,
Sur le plus vert coteau de ta forêt chérie.

Nos chevaux au soleil foulaient l'herbe fleurie,
Et moi, silencieux, courant à ton côté,
Je laissais au hasard flotter ma rêverie;
Mais dans le fond du cœur je me suis répété :

Oui, la vie est un bien, la joie est une ivresse;
Il est doux d'en user sans crainte et sans souci.
Il est doux de fêter les dieux de la jeunesse,

De couronner de fleurs son verre et sa maîtresse,
D'avoir vécu trente ans, comme Dieu l'a permis,
Et, si jeunes encor, d'être deux vieux amis.

CHANSON.

Lorsque la coquette Espérance
Nous pousse le coude en passant,
Puis à tire-d'aile s'élance,
Et se retourne en souriant;

Où va l'homme? où son cœur l'appelle.
L'hirondelle suit le zéphir,
Et moins légère est l'hirondelle
Que l'homme qui suit son désir.

Ah! fugitive enchanteresse,
Sais-tu seulement ton chemin?
Faut-il donc que le vieux Destin
Ait une si jeune maîtresse?

Alfred de Musset.

REVUE MUSICALE.

Les Italiens sont revenus, et cette fois sans Rubini. On se souvient de l'émotion profonde qui s'empara, l'an dernier, du monde dilettante lorsque, sur la fin de la saison musicale, le bruit se répandit que le prince des ténors abandonnait pour toujours notre scène. Eh bien! qui le croirait? quelques mois se sont à peine écoulés, et l'on n'y pense déjà plus, et cette perte immense dont il semblait qu'on allait faire un deuil éternel, on s'étonne de jour en jour de la supporter avec tant de calme et de résignation. Si quelques vieux abonnés émérites prennent la chose au sérieux, s'indignent à voix haute des applaudissemens donnés au nouveau virtuose et prétendent y voir autant de soufflets à l'illustre démissionnaire, la salle entière prend son malheur en patience et ne demande qu'à se consoler. Il en sera de ce grand fléau comme de tous les fléaux qui nous frappent, et que nous ressentons plutôt par l'idée de la privation que par la privation elle-même. Voilà certes un grand sujet d'étude pour les gens qui passent leur vie à méditer sur les grandeurs humaines. Quoi qu'il en soit, jamais cette parole des humanitaires : que l'individu ne compte pas, n'aura reçu encore d'affirmation plus solennelle; car, s'il y a un lieu au monde où l'individu puisse être quelque chose, c'est à coup sûr le théâtre, le théâtre Italien du moins, où, comme chacun sait, on écrit un opera pour un rôle et ce rôle pour un individu. Hélas! combien nous en avons vu mourir de grands chanteurs! Garcia, Davide, la Malibran, la Sontag, Nourrit, cette ame généreuse, cette noble voix qu'il nous semblait entendre encore vibrer hier dans *la Muette!* Aujourd'hui c'est au tour de Rubini de les rejoindre, et le public n'a plus désormais à s'occuper de lui, de cette gloire qui court le monde, et qui, de peur que le temps ne la gagne de vitesse, aujourd'hui qu'elle nous a quittés, s'élance d'un trait du Johannisberg à l'Escu-

rial; les morts vont vite. Qui parle de Rubini? Il ne s'agit plus à cette heure que de M. de Candia. Tant pis pour qui laisse sa place vide, on la lui prend. Ceci soit dit sans offense pour le grand maître que nous avons perdu. Mais, nous le répétons, au théâtre on ne se souvient guère, et la sensibilité n'est pas le fait de toute cette société enthousiaste et frivole qui se passionne chaque soir pour une cavatine. Il faut au public des Italiens un chanteur qu'il élève et proclame; si l'idole de la veille vient à lui manquer, il en adopte une autre incontinent, une autre moins glorieuse et moins imposante sans doute, mais en qui des dons nouveaux éclatent, et qui ravive par des qualités de jeunesse et d'avenir une admiration émoussée par l'habitude monotone à la longue du sublime. Après avoir admiré pendant dix ans, on est parfois bien aise d'encourager qui s'en montre digne.

Depuis l'ouverture de la saison musicale, on n'a eu qu'à se louer de M. de Candia, qui s'est comporté vaillamment, nous pouvons le dire, et mérite en tout point les hommages qu'on lui décerne chaque soir. A propos des succès récens du jeune ténor, on a crié à la révélation, au miracle! Quant à nous, la manière toute distinguée dont M. de Candia vient de se produire cette année n'a rien qui nous étonne. Pour quiconque avait assisté aux débuts de M. de Candia, pour quiconque savait les ressources de son organe, il était évident que cette voix si pure, si limpide, si merveilleusement argentine et juvénile, atteindrait aux plus beaux effets le jour où l'émulation du premier rang en viendrait aider l'essor et le développement. Ce n'est point là encore un chanteur accompli, nous en convenons volontiers : le maître manque, on cherche l'inspiration, l'ame, le souffle; mais les virtuoses du premier ordre ne s'improvisent pas en quelques jours, et, si l'on y pense, Rubini lui-même, lorsqu'il parut sur notre scène pour la première fois, était loin de donner les espérances qu'il a réalisées depuis et que laisse déjà concevoir M. de Candia. Il y a chez le jeune ténor aujourd'hui en renom un assemblage de qualités charmantes qui devaient lui concilier tout d'abord les bonnes graces de l'auditoire, de la plus aimable partie de l'auditoire; c'est quelque chose que la jeunesse et la voix. Depuis quelque temps, le dilettantisme s'attache aux belles voix, témoin aux Italiens l'exemple que nous citons, et à l'Académie royale de musique M. Poultier. Il y a deux ans, on n'aimait que le style et l'*art;* à l'heure qu'il est, c'est le tour des qualités naturelles, et franchement celles-là en valent bien d'autres. Nous ne touchons encore qu'au début de la saison, et déjà M. de Candia s'est emparé des trois principaux rôles du répertoire de Rubini, et déjà le novice ténor qu'on n'entendait naguère que dans des rôles d'un intérêt médiocre, le Nemorino de *l'Elissir d'amore* par exemple, ou le Pollione de la *Norma,* s'est lancé hardiment au travers des épreuves les plus difficiles et les plus dangereuses. Affronter une pareille tâche en un moment où tant de souvenirs brillans vivent encore, où des comparaisons terribles naissent d'elles-mêmes, et malgré qu'on s'en défende, c'était là un acte de courage et de bonne volonté, dont le public ne pouvait manquer de tenir compte, d'autant plus que M. de Candia, par la franchise et le naturel qu'il y mettait,

excluait dès l'abord toute idée d'une rivalité ambitieuse et vaine. Dans l'Arthur des *Puritains*, l'Edgar de la *Lucia*, l'Elvino de *la Sonnanbula*, M. de Candia ne trahit pas un seul instant la prétention de vouloir lutter avec les souvenirs de Rubini; les passages que le maître a marqués de son empreinte, il se contente de les aborder avec réserve et modestie. M. de Candia ne cherche des effets que dans sa voix, et là sans doute est le mal; un peu d'entraînement et de chaleureuse indépendance ne nuirait pas. On regrette souvent cette ampleur d'exécution que le prince des ténors italiens déployait avec tant de magnificence. Rubini chantait avec toute son ame; M. de Candia ne chante guère qu'avec sa voix: mais tel est le charme indéfinissable, le métal sonore et pur de cette voix, qu'on s'y laisse aller volontiers, et que l'inexpérience même du jeune chanteur ne déplaît pas dans ces phrases dont Rubini semblait devoir emporter avec lui l'expression langoureuse et pathétique. — *Norma* nous a rendu la Grisi dans toute la splendeur de son talent et de sa personne. Décidément, les grands rôles tragiques du répertoire sont les seuls qui conviennent désormais à la belle prima donna; là seulement son geste se développe en liberté, là seulement éclate l'harmonie de sa nature. Il faut à la Grisi la reine d'Assyrie ou la prêtresse d'Irminsul. L'embonpoint florissant qui s'épanouit en elle depuis quelques années finira bientôt par lui interdire tout-à-fait les caractères moins accusés. Belle dans les premières scènes de *Norma* comme l'Hélène antique, pleine de calme et de sérénité dans *Casta diva*, qu'elle chante d'une voix timbrée et pure comme l'or, elle s'élève aux plus beaux effets tragiques dans le trio qui termine le premier acte, et surtout dans le dernier finale, où Lablache la soutient avec tant de puissance et de majesté. Nous disions que la Grisi serait contrainte de renoncer tôt ou tard aux rôles de *mezzo carattere;* mais alors que deviendrait l'Elvire des *Puritains*, que deviendrait cette adorable polonaise qu'elle vocalise comme l'oiseau, cette chanson de fiancée insouciante, la seule inspiration enjouée et badine que le mélancolique Bellini ait jamais eue peut-être? Lablache, lui aussi, vient d'avoir son jour dans *le Turc en Italie*, pasquinade musicale du bon temps, bouffonnerie de vieille roche. En général, nous ne nous passionnons plus guère aujourd'hui pour l'opéra buffa. Notre dilettantisme élégiaque aime mieux les cantilènes langoureuses, les vagues mélodies au clair de lune du troisième acte des *Puritains* ou dans les caveaux funèbres de Lammermoor, et franchement notre dilettantisme n'a pas tort. La musique, art de sentiment s'il en fut, a son élément éternel dans la passion et le cœur humain, la musique touche de plus près aux larmes qu'à l'éclat de rire, et, si l'on y prend garde, on verra que ce qu'on appelle un opéra bouffe, dans la pure acception du mot, n'est, la plupart du temps, qu'une assez misérable rapsodie du genre de *la Prova d'un opéra séria*, où la musique se contente du rôle subalterne, où l'art abdique sa dignité pour accompagner les lazzis d'un grotesque. Rien n'est moins plaisant, à mon avis, qu'un trille de violon ou qu'un solo de cor; d'ailleurs, en pareille occasion, on prend facilement le change; l'orchestre va son train, et vous riez, et vous riez, sans vous apercevoir que c'est la perruque de Campanone qui bat

la mesure. Il y a, au nombre des opéras bouffes italiens un chef-d'œuvre, un chef-d'œuvre inimitable, éternel, *le Mariage secret;* eh bien! qu'on interroge les qualités par lesquelles se recommande la partition de Cimarosa, qualités toutes de sentiment, de tendresse, de passion, de mélancolie, oui, de mélancolie. Que pensez-vous du chef-d'œuvre de la musique bouffe, vivant dans l'avenir par la grace de *Pria che spunti!* Au fond, c'est toujours la même pièce, la même extravagance: un mari imbécile qui court après sa femme, un poète rapé dont les poches regorgent de manuscrits, et qui chante le nez au vent et la plume à l'oreille, puis brochant sur le tout un admirable Turc de carnaval: voilà d'ordinaire les élémens d'où ressort le comique du genre. Qui connaît *l'Italienne à Alger* sait déjà par cœur *le Turc en Italie;* c'est la même pièce, j'allais dire la même musique. *L'Italienne à Alger* a le trio de *Papataci, le Turc en Italie* a son duo des deux basses, excellent morceau taillé, comme celui de *Cenerentola,* sur le patron du fameux duo du *Mariage secret,* et que Lablache et Tamburini exécutent à merveille. En somme, si l'on excepte quelques passages pleins de caprice et de verve, la coda du trio du premier acte par exemple et le quintette du bal au second, cette partition a quelque peu vieilli; vingt ans ont bien passé là-dessus, et l'opéra bouffe, tel qu'on l'entendait à cette époque, n'est plus dans nos mœurs. Nous en sommes aujourd'hui à la pastorale de Bellini, ou bien encore, si l'on veut, à ce genre charmant que Rossini adoptait pour nous lorsqu'il écrivait *le Comte Ory,* son dernier chef-d'œuvre avant *Guillaume Tell.* Le personnage de Geronimo, de ce bonhomme que sa femme délaisse pour un Turc, comptera comme une admirable caricature de plus dans le répertoire de Lablache. Campanone, don Magnifico, et le charlatan de *l'Elissir d'amore* viennent de trouver là un digne compère. C'est toujours cette perruque énorme et gigantesque, ce ventre copieux chargé de breloques retentissantes, cette corpulence de poitrine et de voix à laquelle nul sérieux ne résiste. On connaît l'art merveilleux que Lablache a mis de tout temps dans la composition de ses costumes; on connaît ses coupes extravagantes, ses brocards à ramages, ses bas pailletés et ses écharpes d'or. Eh bien! au troisième acte du *Turc en Italie,* le sublime bouffon s'est dépassé lui-même; l'idéal est atteint. Il faut voir cette dalmatique bariolée de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, ce domino en manière d'habit d'arlequin dont le bonhomme s'affuble pour venir chercher sa femme au bal masqué; il faut voir surtout ce gros nez rouge postiche, recourbé en bec de perroquet, pour comprendre jusqu'où le génie humain peut s'élever lorsqu'il s'est une fois lancé à travers le fantastique. A coup sûr Hoffmann envierait à Lablache l'idée de ce déguisement. — Les débuts de M. Ronzi Debégnis, que le programme du Théâtre-Italien annonçait avec une certaine pompe aux premiers jours de la saison, se trouvent retardés pour le moment. A l'heure qu'il est, le nouveau ténor cherche sa voix, qu'il a perdue, dit-on, en arrivant à la barrière. En attendant que cette voix se retrouve, la Persiani, Lablache, Tamburini et la Grisi, feront prendre patience au public, et le répertoire peut compter sur M. de Candia, dont le succès inattendu est venu peut-être aussi

se joindre aux influences de notre climat pour décider l'abdication provisoire du nouveau tenor, appelé à prendre la place de Rubini.

A l'Opéra, les débuts de M. Poultier tiennent en éveil toutes les émotions. C'est une fureur dont rien n'approche; jamais on ne vit enthousiasme pareil ni pour Nourrit, ni pour Duprez. Chaque fois que le tonnelier de Rouen ouvre la bouche, la salle entière se tait; il suffit d'un son qu'il file pour que toutes les loges éclatent en transports d'applaudissemens. Reste à savoir si cette fièvre durera; peut-être y a-t-il, dans ces ovations inusitées qu'on donne avec tant de faste au jeune débutant, des motifs tout-à-fait en dehors de son talent, qui, bien digne sans doute d'être encouragé, est loin, selon nous, de mériter encore l'accueil glorieux qu'on lui fait. Peut-être le public de l'Opéra, lassé du grand style et de la pompe déclamatoire de l'ancien élève de Choron, saisit-il avec avidité l'occasion d'opposer à Duprez sur son déclin un jeune homme fraîchement inspiré, une voix naïve dont l'inexpérience même l'attire et le captive, lui ce sultan blasé que rien n'amuse, et qui, rassasié des *ut* de poitrine, des artifices d'école et de tout ce qui touche à la tradition, essaie du naturel, et s'affole d'un talent plus que simple, sorte de virginité naissante dont il goûte la fleur avec délices, quitte à renverser demain son idole d'aujourd'hui. Triste revers des choses! à l'heure qu'il est, le public de l'Opéra traite Duprez comme il traita Nourrit dans le temps, et le même sentiment d'ingratitude et d'inconstance qui porta tout d'un coup le grand chanteur à la place de ce noble artiste si cruellement oublié, le même sentiment élève aujourd'hui à la place du grand chanteur, qui? un jeune homme hier encore ignoré de tous, sans études, sans droits acquis, presque le premier venu. C'est dans *Guillaume Tell* que M. Poultier a paru pour la première fois. Grace au ciel, depuis quelques années, les bonnes fortunes n'ont pas manqué au chef-d'œuvre de Rossini. Si l'on s'en souvient, Duprez fut le premier qui attira l'élan du succès sur cette musique que chacun tenait pour sublime, mais qu'on se gardait bien de venir entendre, élan unanime, fougueux, qui s'est perpétué jusqu'au jour où Barroilhet s'empara du rôle de Guillaume, et mit en lumière le côté musical, l'expression grandiose et les plus belles phrases qu'on ignorait avant lui; et voilà qu'à son tour M. Poultier chante pour débuter le rôle d'Arnold. On a peine à s'avouer qu'une partition de la trempe de *Guillaume Tell* ait eu besoin de semblables rencontres pour atteindre à ce degré de popularité où tant d'œuvres vulgaires parviennent d'elles-mêmes, et cependant rien n'est plus vrai. Ces hasards dont nous parlons ont fait que *Guillaume Tell* est non-seulement un chef-d'œuvre reconnu de tous, cela va sans dire, mais encore un chef-d'œuvre adopté par la vogue et la mode, un chef-d'œuvre du répertoire, et régnant sur l'affiche au même titre que *Robert-le-Diable, la Muette* ou *les Huguenots*. La voix de M. Poultier, fraîche, harmonieuse, flexible, d'une suavité exquise à certains momens donnés, manque de vibration et de timbre. Chose étrange, voici un chanteur populaire, un tonnelier dont l'organe seul a décidé la vocation tardive, qui par conséquent n'a pour lui que sa voix, et cette voix qu'on s'imaginerait devoir être robuste,

puissante, accentuée, douée de qualités naturelles et sonnantes, ne se recommande que par sa mollesse, sa délicatesse fragile, ses graces énervées. A voir ce blond jeune homme, d'encolure si frêle, à entendre cette voix d'une émission parfois enchanteresse, mais qui n'a que le souffle, on dirait un transfuge des salons de Paris; et c'est là le fameux tonnelier de Rouen, c'est là cet organe généreux et fruste qui ne s'exerçait qu'en plein vent et dans les loisirs de l'atelier! A coup sûr, lorsque M. Duponchel ou M. Halévy (je ne sais plus lequel) fit cette trouvaille, ce dut être par une nuit de province, calme et silencieuse comme la salle de l'Opéra l'est aujourd'hui quand M. Poultier chante.

Per amica silentia lunæ.

Je ne puis entendre M. Poultier sans penser aux poésies de ses confrères les tonneliers, les ébénistes et les boulangers. Il y a en effet plus d'analogie qu'il ne semble entre la voix de l'un et les vers des autres. Des deux côtés, le même désappointement vous attend. Les qualités que vous cherchez font défaut, et vous surprenez justement celles auxquelles vous vous seriez attendu le moins. Rien en tout ceci qui rappelle franchement l'homme du peuple, l'originalité dans la rudesse, la force excentrique, la vocation; en revanche, une sorte de dilettantisme s'attachant à reproduire les formes académiques. Partout la même absence de vie et de couleur; celui-ci chantant d'une voix flûtée, celui-là soupirant des élégies sur le mode de M. Casimir Delavigne. La question de genre mise de côté, vous verrez qu'il n'y a pas tant de différence entre le tonnelier de Rouen et le boulanger de Nîmes. C'est la même muse décolorée et froide qui les inspire tous les deux. M. Poultier chante comme M. Reboul. — La voix de M. Poultier, naturellement flexible et juste, a le tort d'être inégale dans ses registres, ce qui fait qu'elle ne se produit avec avantage que dans les morceaux d'haleine courte : les adieux de Mazaniello à sa chaumière, au quatrième acte de *la Muette*, par exemple et surtout dans ces quelques mesures qui précèdent l'air du sommeil :

Repose en paix, je veillerai sur toi.

On ne peut se figurer quelle grace, quel charme, quelle candeur de voix et d'expression, le jeune tenor donne à cette phrase, qui jusqu'ici passait toujours inaperçue, et que le public couvre de plus de bravos qu'il ne ferait d'une cavatine. Après avoir parlé de la voix de M. Poultier, ce qui conviendrait le mieux serait de se taire sur le reste; car franchement, de style il ne peut encore y en avoir l'ombre chez un jeune homme si novice, et qui se contente de chanter la note telle qu'on la lui enseigne; pour ce qui regarde le talent dramatique, toute la pantomime de M. Poultier consiste à battre la mesure en regardant M. Habeneck, et, si l'archet du chef d'orchestre tombe d'accord avec son geste, Arnold en conçoit plus de joie que de tous les tendres aveux sortis de la bouche de Mathilde. Il faut avouer aussi que M. Habeneck est un maître bien précieux. Avec quel soin il veille sur son débutant, avec quelle sollicitude il le guide, comme

il a pendant quatre heures sur les bras cette inexpérience qu'il soutient à fleur d'eau, et qui sans lui s'abîmerait dans le gouffre! Sous ce rapport, M. Poultier n'a que des actions de graces à rendre à tout le monde qui l'entoure: tandis que dans la salle le public l'accueille avec les témoignages de la plus vive sympathie, sur la scène ses camarades semblent se dévouer de leur mieux à son succès. Tantôt c'est M. Massol qui modère sa voix de stentor, tantôt c'est Mme Dorus qui, dans le second acte de *Guillaume Tell,* lui marque les temps et le dirige de sa main savante. En somme, on ne vit jamais plus brillans débuts que ceux du jeune tenor à l'Académie royale de musique; M. Poultier entre au théâtre sous des auspices bien favorables, trop favorables sans doute si l'on calcule ce qu'il donne dans le présent, et quelles chances d'avenir résident en lui. Nous ne voulons décourager personne; mais M. Poultier fera bien de ne pas se laisser enivrer par ses triomphes. Pour le moment, il n'y a rien à dire; on applaudit sa voix, il la donne comme il peut, dans les meilleures conditions qui se rencontrent, et tout marche à souhait. Reste à savoir ce qu'on doit attendre de cette nature. Une fois son premier épanouissement terminé, cette voix dont l'ingénuité fait le charme a-t-elle beaucoup à gagner du temps et de l'étude, et n'est-il pas à craindre plutôt qu'une élaboration opiniâtre, sans opérer comme chez Duprez une transformation sur laquelle la physionomie délicate et fragile de l'individu ne permet guère de compter, ne lui enlève cette fleur de délicatesse et de morbidesse que le public aime tant à respirer aujourd'hui, et dont il se passionne sans doute parce qu'il prévoit qu'elle passera.

On se plaignait naguère de la disette des tenors, et voilà qu'il en surgit aujourd'hui de tous côtés. Les salons, les ateliers, les écoles, semblent se donner le mot pour alimenter la scène. M. de Candia, M. Poultier, M. Delahaye, le gentilhomme, l'ouvrier, l'étudiant! C'est une rage de chanter; jamais on ne vit pareille abondance de timbres d'or et d'argent; les belles voix courent les rues comme les beaux vers, d'où cependant on aurait tort de conclure que les grands chanteurs se multiplient beaucoup. Les débuts de M. Delahaye n'ont pas tenu ce qu'ils avaient promis. A la répétition, c'était une voix puissante, splendide, irrésistible, une inspiration de maître, un talent déjà consommé à son coup d'essai. Arrive la représentation, la véritable épreuve, la seule sérieuse et décisive, et cette voix splendide a disparu, et de cette énergie chaleureuse, de cette force dramatique, de ce talent, il ne reste plus trace. Les amis de M. Delahaye, à la tête desquels s'agite M. Berlioz, qui n'a pas la main heureuse, ainsi que chacun sait, persistent à chanter victoire, et sur ce point sont loin de tomber d'accord avec le public, qui n'assiste pas aux répétitions, et s'en tient à ce qu'on lui donne à la clarté du lustre. Or, le public de l'Académie royale de musique n'a guère vu ce soir-là dans M. Delahaye qu'un jeune homme d'une assez noble stature et doué d'une voix bien timbrée, mais dont l'inexpérience ou peut-être encore l'émotion d'un premier début paralysait complètement l'essor. L'organe de M. Delahaye est un tenor sur-aigu de la famille de la voix de Nourrit. Par malheur, cette voix de trempe métal-

lique manque complètement de plénitude et de *portamento*, de sorte que, malgré tout l'éclat qu'on lui prête, elle se perd sans effet dans cette vaste salle de l'Opéra. M. Poultier a pour lui la fraîcheur et l'élasticité sans la vibration; M. Delahaye, au contraire, possède la vibration, mais aiguë plutôt que sonore, et la plupart du temps stridente; la voix de M. Delahaye monte aisément, et nous devons dire à sa louange qu'il chante la partie de Robert sans en altérer la note à chaque instant comme fait Duprez. Ainsi, dans le duo : *Des chevaliers de ma patrie*, M. Delahaye attaque la phrase telle que Meyerbeer l'a écrite, et donne le fameux *ré* de Nourrit; ensuite, vers le milieu du morceau, il s'embrouille, et l'intonation lui échappe en même temps que la mesure. Il n'y a guère qu'un passage dont M. Delahaye se soit tiré avec bonheur ce soir-là; nous voulons parler de cette cavatine que Robert chante en pénétrant dans le cloître : *Voilà donc ce rameau*, et que le débutant a dit avec beaucoup de justesse et de pureté, de manière à mettre en évidence pour la première fois tous les avantages de son organe. Si M. Delahaye parvient à dompter le penchant naturel qu'il a de chanter faux, s'il parvient surtout à mettre le public dans la confidence de cette voix magnifique, dont on n'a pu encore que soupçonner les trésors, nul doute qu'il ne tienne un jour une place honorable dans le personnel de l'Académie royale de musique; mais, quant à ces grands mots de révélation et de prodige qu'on avait eu l'imprudence de mettre en avant, il y faut renoncer, jusqu'à nouvel ordre du moins. On s'étonne de l'accueil glacial que la salle a fait à M. Delahaye après les témoignages d'enthousiasme qu'elle prodigue chaque soir à M. Poultier. Il n'y a là, selon nous, rien qui doive surprendre. M. Poultier, quelques défauts qu'on lui reproche, se recommande par des qualités originales, instinctives, qui ne pouvaient manquer leur effet sur un public tel que celui de l'Opéra. M. Poultier a une physionomie à lui, M. Delahaye n'en a point. Peut-être le talent de M. Delahaye, malléable par l'étude, est-il destiné à grandir, à se développer long-temps après qu'on ne parlera plus de la voix du tonnelier de Rouen et de son épanouissement éphémère : l'avenir en décidera; mais, pour ce qui regarde le présent, on ne peut nier que M. Poultier se soit, dès le premier jour, posé comme un ténor à part, et voilà pourquoi le public l'adopte et l'applaudit, pour le moment, avec fureur. Le grand tort de M. Delahaye, c'est de ressembler un peu à tous les jeunes gens qui débutent; quoi d'étonnant alors que le public le traite comme tout le monde? Quel rôle que celui de Robert-le-Diable! Quelle effrayante responsabilité pèse, durant cinq heures, sur l'homme qui s'en empare! Depuis Nourrit, que de talens sont venus s'y briser, talens de novices et de maîtres! Nourrit seul s'est tiré d'un pas ferme des inextricables labyrinthes de cette œuvre, à la fois opéra, tragédie et drame; seul il avait compris ce personnage pénible et tourmenté, où le chanteur et le comédien se livrent une lutte continuelle assez semblable à cette lutte entre l'ange et le démon, qui fait le fond du caractère du héros. Le rôle de Robert, sans avoir de ces morceaux par lesquels un chanteur se produit, renferme des difficultés terribles, d'autant plus insurmontables,

qu'une foule d'accessoires, autre part secondaires, les viennent compliquer. Il s'agit moins ici, pour le chanteur, de se mettre en évidence que de se fondre dans l'ensemble, dans l'harmonie de l'ensemble, et d'en être comme l'ame et la force motrice. Or, c'est cela justement ce que Nourrit comprenait à merveille. Aussi, en le voyant marcher avec tant d'aisance à travers les périls de ce rôle, se doutait-on à peine de ce qu'il dépensait d'énergie et de puissance physique, indépendamment de ses qualités de chanteur et de comédien que chacun admirait en lui. Pour qu'on sentît l'immensité de cette tâche, il a fallu que d'autres, et des plus forts, y vinssent échouer. Il en est un peu du rôle de Robert comme de ces armures forgées à la taille de certains héros, et dont on n'apprécie le poids qu'en les voyant porter par d'autres.

Il est temps que l'Académie royale de musique songe à renouveler un peu son répertoire. Depuis *la Favorite,* pas une partition n'a vu le jour, et, si l'on excepte cette malencontreuse parodie du *Freyschütz*, si tôt disparue de l'affiche, et *Giselle,* encore en plein vol de succès, les anciens chefs-d'œuvre, ravivés par l'intérêt de certains débuts, tiennent seuls en éveil l'attention du public. On annonce pour le milieu du mois *le Chevalier de Malte,* de MM. Halévy et de Saint-Georges. Duprez et Barroilhet doivent paraître ensemble dans cette partition, dont le rôle de soprano, d'une importance musicale et dramatique fort sérieuse, à ce que l'on prétend, est confié, comme de juste, à Mme Stoltz.

L'Opéra-Comique continue à s'occuper de reprises, et le jeu lui réussit jusqu'à présent, on ne peut mieux. En avant donc les fifres et les tambourins! les baillis qu'on dupe, les rosières qu'on embrasse la nuit sous l'orme, les princes galans qui courent le monde en écharpes de satin à franges d'or! Nous avons revu *Joconde,* et franchement, si l'ancien répertoire n'avait pas d'autres chefs-d'œuvre à produire, autant vaudrait les laisser en repos. Otez de cette partition une romance d'une assez touchante sentimentalité, le fameux quatuor : *Quand on attend sa belle,* et voyez après ce qu'il y restera. Que dire de ces éternelles ariettes qu'un orchestre vide et suranné accompagne? Qu'on passe sur la désuétude où certaines formes sont tombées, qu'on fasse bon marché de l'instrumentation lorsqu'il s'agit d'entendre de ces élans du cœur, de ces boutades sublimes comme en a Grétry, rien de mieux; mais ici tel n'était point le cas, et nous ne voyons guère dans la reprise de *Joconde* qu'une galanterie de l'administration envers ses habitués de l'orchestre, qui pensent à Martin tandis que M. Couderc se démène, et rêvent au bon temps d'Elleviou lorsque Moreau-Sainti leur apparaît décoré d'une écharpe en sautoir et sa toque de velours surmontée d'un large bouquet de plumes blanches. Autre chose était la reprise de *Richard Cœur-de-Lion.* Cette fois, du moins, il s'agissait d'une œuvre musicale sérieuse et qui ne pouvait manquer de réussir. La musique de Grétry a trop vivement ému nos pères pour que la génération nouvelle y demeure indifférente. *Richard* est un de ces opéras qui ont le privilége d'attirer tout le monde : les vieillards y vont pour se souvenir, les jeunes gens pour apprendre. La partition de Grétry passera toujours à

bon droit pour une œuvre unique en son genre, pour une de ces œuvres qui, comme le *Matrimonio segretto* de Cimarosa, le *Don Juan* de Mozart, ou le *Freyschütz* de Weber, ne relèvent que du génie d'un maître. *Richard* a son caractère propre, son style à lui, style chevaleresque et se ressentant de l'époque où la partition fut écrite, ainsi que le remarquait dernièrement avec tant de justesse un critique auquel pas une nuance n'échappe. N'est-ce pas un personnage chevaleresque, ce Blondel dont le rôle débute par un air dont la *strette* n'a peut-être point son égale en musique pour l'expression chaleureuse et convaincue? Weber, lui aussi, a composé un opéra chevaleresque, *Euryanthe;* mais, chez le musicien allemand, le naïf disparaît sous le romantisme. Adolar aime Euryanthe; Blondel, lui, ne se passionne que pour son roi. Il n'appelle, il ne demande, il ne veut que Richard; vers Richard tendent toutes ses invocations, tous ses soupirs, toutes ses plaintes si profondes et si pathétiques de *fièvre brûlante.* Blondel, c'est l'héroïsme chevaleresque, c'est la foi au souverain. Il n'y avait qu'un Français du temps de Grétry pour inventer ce caractère. Le naïf et le chevaleresque, tels sont les élémens dont se compose *Richard.* A ce compte, la pièce de Sédaine devait inspirer la musique de Grétry. Cela est honnête, simple, sans prétentions au mouvement, à l'effet dramatique. Deux vieillards qui célèbrent leur cinquantaine, un chevalier qui cherche son roi, et comme ressort dramatique, les amours d'une jeune fille avec le gouverneur de la citadelle où gémit Richard, voilà certes qui nous paraîtrait bien simple aujourd'hui, et cependant il n'en faut pas davantage pour écrire un chef-d'œuvre. Tout cela, poème et musique, n'en veut qu'à vos émotions les plus douces, à vos larmes. Sédaine et Grétry! heureuse association, génies faits pour s'entendre, un peu comme MM. Scribe et Auber à notre époque; seulement, d'un côté c'était le cœur, et de l'autre c'est l'esprit. Que de gentillesse dans ce rôle de la jeune fille! comme il se détache avec grace du fond mélancolique du tableau! Il n'y a pas jusqu'à certaines formules un peu vieillotes, jusqu'à certains rhythmes qu'on trouverait autre part passés de mode, qui ne conviennent ici et ne plaisent dans ce poème de troubadours et de monarques en captivité, dans ce sujet venu en droite ligne du fabliau. Une preuve, du reste, que Grétry l'a senti, c'est qu'il exagère lui-même en maint endroit cette physionomie dont nous parlons, et multiplie comme à plaisir des cadences finales déjà surannées de son temps, comme dans les ritournelles de ce couplet de Blondel :

Un bandeau couvre les yeux
Du dieu qui rend amoureux,
Ce qui nous apprend sans doute
Que le petit dieu badin
N'est jamais si malin
Que lorsqu'il n'y voit goutte.

Vous retrouvez dans cette musique toute la mythologie des paroles; c'est le rococo dans toute sa grace et sa fraîcheur, surtout lorsque le couplet

recommence à deux, et que la voix du soprano le pique çà et là de petites notes cristallines. Dans *Richard Cœur-de-Lion,* le naïf touche par momens de bien près à la poésie; ainsi je citerai la fin du premier acte. Lorsque Blondel a chanté son refrain de Grégoire, et que tous ont vaillamment fait chorus, on se retire, la nuit tombe, le faux aveugle s'assied sur une pierre, puis se lève, et va chercher un gîte, appuyé sur le bras de son jeune guide; pendant que cette scène muette se passe sur le théâtre, l'orchestre reprend le motif de la chanson à boire qui vient de se chanter, et le travaille et le varie jusqu'au moment où le rideau se baisse. Il y a dans cette fin d'acte quelque chose de mystérieux et de calme qui donne à rêver; c'est de la poésie à la manière du célèbre *moriendo* de la valse de *Freyschütz,* de la poésie trouvée trente ans avant Weber. Quant à l'air du second acte, *Une fièvre brûlante,* il faut voir là une de ces inspirations qui ne peuvent naître que du sentiment. Je ne m'étonnerais pas qu'un homme, sans être musicien, trouvât dans sa vie une phrase pareille. Il ne s'agit plus d'art, mais d'expression, mais d'ame et de génie. C'est plus que la musique, c'est la douleur même, c'est la souffrance de la privation dans l'amour, cette ardeur vague, profonde, indéfinissable, que les Allemands appellent *Sehnsucht,* et pour laquelle nous n'avons pas de mot dans notre langue. Masset dit cette cantate avec effusion et plénitude; sa belle voix grandit et s'anime (quelle voix ne s'animerait en pareille occasion?) et s'élève vers le milieu jusqu'au pathétique des larmes. Avec un peu plus de chaleur et d'enthousiasme dans l'air du premier acte surtout, Masset serait un excellent Blondel. Il y a de bons services à attendre de ce chanteur, qu'on laissait languir dans l'inaction; il s'agit seulement de savoir l'employer. Acteur assez gauche, du reste, et tourné plutôt du côté de la pure expression musicale que vers le genre mixte dont MM. Couderc et Roger sont aujourd'hui les coryphées, l'ancien répertoire paraît lui convenir davantage, ce qui se trouve à merveille aujourd'hui que l'ancien répertoire est en veine de succès. Voici tantôt trois mois que *la Dame Blanche, Richard Cœur-de-Lion* et *Jean de Paris* remplissent tous les soirs la salle de l'Opéra-Comique. Certes, l'administration n'a qu'à se louer d'avoir pensé aux chefs-d'œuvre de Grétry et de Boïeldieu; car, avec le seul secours des nouveautés qu'on lui apporte, les chances pouvaient mal tourner. Qu'est-ce, par exemple, que *la Main de Fer?* Comment un musicien tel que M. Adam se trompe-t-il de la sorte? Dans la fureur d'écrire qui le lutine, M. Adam ne recule devant rien; tout sujet qui lui tombe sous la main sied à sa fantaisie, il s'en empare, quitte ensuite à répandre sa musique avec autant de négligence et de laisser-aller que les poètes en ont mis dans l'élucubration de leur chef-d'œuvre. De là, tous ces avortemens qui, du *Fidèle Berger* à *la Main de Fer,* n'ont cessé de se multiplier, et dont la somme envahissante finira, si le spirituel musicien n'y prend garde, par ensevelir tôt ou tard sa renommée. Entendez *la Main de Fer* d'un bout à l'autre, et dites, après cette rude besogne, s'il y a là autre chose que des lieux communs plus ou moins bien déguisés sous esl artifices d'une instrumentation souvent ingénieuse. Quelle

excuse M. Adam peut-il donner à une œuvre semblable, lui qui écrivait quelques mois auparavant cette charmante partition de *Giselle,* cette musique vaporeuse si bien en harmonie avec la poésie éthérée du sujet? Il est vrai que cette fois M. Adam moissonnait, comme c'était son droit, dans le champ des uns et des autres; mais, à travers toute cette habileté d'arrangement, à travers ces lambeaux de phrases cousus avec tant d'adresse, ces mélodieuses rencontres ménagées avec tant d'art, ne distinguait-on point çà et là quelque idée neuve, quelque gentille phrase originale et trouvée, entre autres le ravissant motif de la scène d'amour au premier acte, lorsque la jeune fille interroge les marguerites qu'elle effeuille en dansant? On a prétendu que cette phrase était allemande, d'autres l'ont attribuée à Persuis, dont elle rappelle un peu le goût et la naïveté sentimentale. En matière de musique de ballet, les gens qui veulent crier au plagiat ont beau jeu. Cependant nous persistons à faire honneur de cette phrase à M. Adam, et, toute charmante qu'elle est, nous croyons, malgré sa récente défaite, qu'il est homme à l'avoir trouvée.—L'Opéra-Comique promet pour le milieu de la saison une partition nouvelle de M. Auber; on dit déjà merveilles de cette musique, écrite, comme *les Diamans de la couronne,* pour la voix de Mme Thillon. Il n'y a plus aujourd'hui de musique d'Auber que pour Mme Thillon, et décidément la cantatrice anglaise a remplacé Mme Damoreau. A propos de Mme Damoreau, elle vient d'échouer à Saint-Pétersbourg. Tant de goût, tant de style et d'art n'ont pu faire oublier le délabrement de cette voix que nous aimions tant, et l'illustre virtuose a vu lui échapper ce regain de gloire et de fortune qu'elle espérait trouver après les moissons de Paris. En revanche, Mlle Falcon réussit on ne peut mieux, et tout le monde la fête, car la ville des czars est à cette heure une sorte de terre promise et d'Eldorado où vont se réfugier tous nos rossignols blessés à l'aile. Le jour même de son arrivée, Mlle Falcon était au théâtre, on en prévint l'empereur, qui s'émut vivement à cette nouvelle et prétendit entendre sur-le-champ la belle cantatrice. Les désirs de l'autocrate sont des ordres absolus, comme chacun sait. Force fut donc à Mlle Falcon de quitter sa loge et de venir sur la scène faire les honneurs d'un concert improvisé à la hâte. De cette soirée datent ses triomphes à Pétersbourg, triomphes bien doux après tant de désastres. S'il faut en croire les personnes qui l'ont entendue, la voix de Mlle Falcon aurait reconquis certains de ses avantages et pourrait du moins servir d'interprète au sentiment qui l'anime. Ce n'est plus sans doute cette voix sonore, éclatante, dramatique, cette voix sans égale que nous entendions autrefois; mais aussi ce n'est plus là-bas le public de Paris, ce n'est plus Rossini, Meyerbeer et Nourrit, et tant de distance la sépare aujourd'hui de son passé, que la cantatrice peut le regarder comme un rêve et songer encore à l'avenir.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 novembre 1841.

La réaction du parti démagogique se ralentit partout en Espagne. Nous nous plaisons à le reconnaître : Espartero a opposé une franche et noble résistance aux emportemens de son parti. L'empire des lois paraît se raffermir, et si les cortès ne viennent pas agiter les passions de la multitude et rallumer l'incendie, on peut espérer des jours de repos pour la Péninsule. Elle a besoin avant tout de calme et de tranquillité. Le jour où la guerre civile n'y secouera plus ses torches, l'esprit des temps nouveaux y pénétrera de toutes parts. Les richesses naturelles de l'Espagne offrent à l'industrie et au commerce un si brillant appât! Les capitaux franchiraient les Pyrénées, et le travail, animé et dirigé par la puissance scientifique qui enfante aujourd'hui tant de merveilles, n'aurait pas besoin de longues années pour rendre aux Espagnols l'éclatante prospérité dont ils jouissaient avant que leur beau pays fût ravagé par le despotisme et la superstition.

La tranquillité de l'Espagne dépend à la fois du gouvernement espagnol et des cabinets étrangers. Le gouvernement espagnol vient de remporter une victoire contre les factieux; s'il sait en profiter, sans en abuser, il ramènera le pays sous le joug salutaire des lois. On finira par reconnaître que l'anarchie n'a jamais pour elle ni le droit ni la force, qu'elle ne doit ses déplorables triomphes qu'à l'insouciance des bons citoyens et à la légèreté du pouvoir.

Les cabinets étrangers, en prétendant se mêler des affaires de l'Espagne, ne feraient que tenir les esprits en haleine et donner un nouvel aliment aux discordes civiles. Soupçonneux et susceptibles, les Espagnols s'irritent à la pensée de toute intervention étrangère, et ils ne sont que trop enclins à suspecter les intentions de quiconque paraît prendre un vif intérêt à leurs affaires. Nous espérons que la nouvelle d'une conférence européenne, pour délibérer sur la situation de l'Espagne, n'est qu'un bruit sans fondement. Délibérer? sur quoi? sur les troubles de l'Espagne? Ils s'apaiseront probablement d'eux-mêmes, par la lassitude du pays et par l'attitude que peut prendre dans ce moment le gouvernement espagnol. S'ils ne s'apaisaient pas, qu'y faire? Qui

voudrait se charger de la police de l'Espagne? Sans parler de toutes les autres difficultés, ce ne serait pas là l'œuvre d'un jour, d'une semaine, d'un mois. Il faudrait peut-être des années : sans cela, l'entreprise serait aussi téméraire qu'inutile. Par la position géographique de l'Espagne, les troubles de la Péninsule ne peuvent inspirer aucune alarme aux puissances du Nord. Elles n'ont donc ni raison ni prétexte de se mêler des affaires d'Espagne. La France et le Portugal ont seuls le droit de veiller attentivement à leurs frontières, et de prendre, le cas échéant, toutes les mesures que leur commanderaient la sûreté et la dignité du pays. Pour cela, la France n'a besoin du consentement ni du secours de personne. Lorsque l'Autriche crut (à tort ou à raison, peu importe ici) que les troubles de l'Italie étaient un danger pour les possessions transalpines de l'empereur, elle ne réunit pas un congrès pour lui demander la permission d'occuper les légations. La France, à son tour, occupa la citadelle d'Ancône; elle fit très bien; c'était une garantie d'autant plus nécessaire que les craintes de l'Autriche n'avaient pas été sérieuses. Quoi qu'il en soit, notre droit à l'égard de l'Espagne n'a besoin ni d'appui ni d'*exequatur*. Ce droit lui-même au surplus n'est, dans ce moment, qu'hypothétique; les troubles de l'Espagne s'apaisent au lieu de s'aggraver, et nos frontières comme nos intérêts sont à l'abri de tout danger.

Quant au mariage de la reine Isabelle, la politique la plus vulgaire commande de ne pas s'en préoccuper dans ce moment, peut-être même de ne pas s'en occuper du tout. Qu'on laisse aux passions politiques le temps de se calmer, et les Espagnols comprendront d'eux-mêmes combien il leur importe d'éviter tout ce qui pourrait compliquer leur situation et altérer leurs rapports de bon voisinage et de commerce.

Les affaires d'Orient sont loin de promettre un avenir paisible. La Syrie est toujours profondément agitée. L'intrigue y trouve des passions farouches à exploiter, des rivalités de race et de croyance à mettre en jeu; d'un autre côté, l'administration turque est une véritable provocation à la révolte. A Constantinople, on a tous les vices, toutes les faiblesses, toutes les misères du bas-empire aux derniers jours de sa longue et douloureuse décadence. A genoux devant les forts, insolent avec les faibles, le gouvernement turc se prépare de nouveaux malheurs par une politique décousue et sans suite. Il épuise ses finances par des dépenses militaires absurdes et sans but. Il faut que la Porte se dise bien que le sabre des Mahomet et des Soliman est brisé. Le jour où la force devra décider la question, ce ne seront pas les hordes turques, mais les bataillons et les escadres de l'Europe qui prononceront le jugement. La Porte devrait se rappeler Nézib. Voilà son avenir militaire. Il faut se résigner et vivre au jour le jour, de la vie terne et précaire que fait à l'Orient la diplomatie européenne. L'Orient doit se tenir accroupi dans sa misère jusqu'à ce qu'il plaise à l'Europe de lui dire : Lève-toi, jette ces lambeaux et renais à une vie nouvelle! Ce n'est pas aujourd'hui, ce n'est pas demain que ces paroles iront frapper l'oreille des Asiatiques.

L'agonie de l'Orient peut se prolonger, car, à moins d'évènemens imprévus,

l'Europe est bien décidée à ne le rappeler à la vie que le jour où cette résurrection ne paraîtra pas compromettre la paix européenne. La paix européenne (les Orientaux ne peuvent pas l'ignorer) n'est pas une de ces idoles innocentes qui n'acceptent sur leurs autels que des tourterelles et des fleurs. C'est une déesse qui, malgré les bienfaits irrécusables qu'elle ne cesse de répandre sur ses adorateurs, a ses sévérités et ses cruautés. Son culte a fait répandre beaucoup de larmes, beaucoup de sang. Elle a dévoré la Pologne; elle a mutilé le royaume de Grèce; elle ravage aujourd'hui la Syrie; elle veut que les chrétiens y restent exposés à toutes les vexations, à toutes les avanies d'une administration ignorante et cupide, à tous les outrages des hordes musulmanes. Si la Porte n'était frappée de cet aveuglement qui est le signe fatal de la décrépitude, elle profiterait de ces lenteurs, de ces délais pour rentrer en elle-même, pour sonder ses plaies, pour chercher s'il ne lui reste pas quelque principe de vie, quelque moyen d'échapper à la catastrophe dont elle est menacée tous les jours. Elle doit aujourd'hui connaître assez le siècle, l'Europe, l'esprit du temps, pour savoir qu'il n'y a pas de puissance humaine qui puisse faire subsister long-temps encore au seuil de l'Europe un empire barbare, aujourd'hui que l'Orient s'ouvre de tous côtés au génie européen, aujourd'hui que l'Europe étoufferait, si l'Asie lui était fermée. Napoléon, en debarquant en Égypte, révélait au monde étonné un avenir que l'Europe alors entrevoyait à peine, qui est aujourd'hui une éclatante vérité. Toute la question pour la Porte se résume donc dans ces mots : Les Osmanlis peuvent-ils avec leurs croyances, leur culte, leur organisation sociale, passer de la barbarie à la civilisation, à une civilisation qui leur soit propre, qui ne soit que le développement des germes que l'empire ottoman recèle dans son sein? Si nous osions répondre, notre réponse ne serait pas douteuse. Le mahométisme a produit tout ce qu'il pouvait produire; il n'est pas de sa nature progressif et indéfini, ce double caractère n'appartient qu'au christianisme. Les Osmanlis, comme les Juifs, ne peuvent pas franchir les limites où ils sont renfermés sans cesser d'être. Quoi qu'il en soit, si la réforme est possible, la Porte se suicide en ne la cherchant pas; si elle est impossible, encore convient-il à la Porte de prolonger son agonie par une conduite paisible, sensée, résignée, en s'appliquant à éloigner les accidens qui peuvent amener une catastrophe. C'est précisément tout le contraire qu'on fait à Constantinople, vaste théâtre d'intrigues, où la ruse orientale et les roueries européennes ne s'imposent aucun de ces ménagemens que la bienséance commande en Europe. Aujourd'hui la Porte emprunte à je ne sais quel diplomate beaucoup de colère contre les Grecs. On parle d'armemens maritimes et terrestres. On fait semblant de croire que plusieurs cabinets européens ont envie d'arracher la Thessalie au sultan pour la donner au roi Othon. On joue aux soldats; on a une flotte et on voudrait s'en servir. Tunis, on n'ose pas y toucher. L'île de Candie est soumise. Si on allait braver les Grecs et faire les matamores devant le Pirée? Tout cela est misérable et ridicule. Toujours est-il que cela tient les esprits en haleine, que cela agite les populations, que cela ôte de plus en plus au gouvernement turc le peu qui

lui reste de dignité et de force morale. L'hiver va se passer en pourparlers, en explications, en intrigues, et des faits graves, si ce n'est décisifs, éclateront au printemps. Est-ce en présence d'un semblable avenir, lorsque les agens de l'Angleterre et de la Russie ne cessent de s'agiter en Orient, lorsque l'Angleterre redouble d'efforts pour s'assurer la route de l'Égypte, que nous pourrions songer sérieusement au désarmement de notre flotte pour économiser quelques millions et être ensuite obligé d'en dépenser le triple à la hâte et cependant trop tard?

Une nouvelle révolution vient d'éclater en Suisse; Genève, qui avait suivi jusqu'ici avec un rare bonheur la voie du progrès sans bouleversement, des réformes sans révolutions, Genève s'est lassée de son originalité, et a préféré imiter les autres cantons régénérés. Genève aussi aura dans quelques jours une *constituante*. Empressons-nous d'ajouter qu'heureusement il n'y a eu d'autre violence que quelques cris, et je ne sais quelles chansons. La milice, convoquée par le gouvernement, a mieux aimé rester chez elle, et laisser le gouvernement s'en tirer comme il pourrait. Il n'y avait rien là d'énigmatique. La milice, c'est le pays; le gouvernement a cédé. Il aurait pu, à l'imitation de ce qui s'était fait dans quelques cantons, quitter les affaires, et laisser la révolution maîtresse absolue du terrain. Il ne l'a pas fait, et il faut lui en savoir gré. L'expérience a prouvé dans plus d'un canton que ces satisfactions d'amour-propre ne sont pas utiles au pays. S'il est encore possible de tempérer la fougue des novateurs par les lumières de l'expérience et l'autorité morale de longs et honorables services, pourquoi ne pas le faire? Pourquoi ne pas le faire du moins tant que cela se peut avec quelque dignité, et qu'aucun crime ne vient déshonorer un mouvement qu'on peut encore essayer de rendre prudent et régulier!

A vrai dire, il est difficile de comprendre les motifs de cette levée de boucliers. Une révolution, une constituante, une refonte générale et soudaine de la constitution, à Genève, dans une république, où le gouvernement ne s'apercevait point, où la représentation nationale était de deux cent cinquante membres pour un canton de cinquante et quelques mille habitans, en y comprenant de nombreux étrangers; où, pour être électeur et éligible, il suffit de payer trois francs par an, où le corps électoral comprend le quart de toute la population mâle, où les deux conseils sont composés en grande majorité d'hommes très respectables sans doute, mais qui ne brillent pas par une longue série d'illustres ancêtres!

La constitution de 1814 avait reçu successivement d'importantes modifications. Le conseil d'état, inamovible d'abord, avait été rendu amovible; certaines élections privilégiées avaient été supprimées; les séances du conseil représentatif étaient devenues publiques; bref, le système des réformes successives et légales avait été adopté et pratiqué avec bonheur à Genève; et il est difficile de croire que les conseils de la république eussent refusé de nouvelles réformes, si la nécessité et la convenance leur en avaient été démontrées. Disons plus : nous sommes convaincus que personne ne le croit. Dès-lors on

se demande : Pourquoi ce grand effort pour une si facile entreprise? Pourquoi démolir un édifice où il était si aisé de faire tous les changemens désirables? N'est-ce qu'une imitation puérile de ce qui s'est fait ailleurs? Nous ne le pensons pas. Il n'est pas, il faut le dire, du caractère genevois de se plier ainsi servilement et sans but aux exemples qu'on lui donne. Le Genevois est plutôt porté à résister à ces exemples qu'à s'y conformer. Lorsque chaque courrier, pour ainsi dire, apportait la nouvelle d'une révolution en Suisse, Genève, qui certes se connaît en révolutions (elle y avait acquis une sorte de célébrité au XVIIIe siècle), ne fit pas la sienne. L'exemple de ses confédérés la trouva froide et presque dédaigneuse. Elle la fait aujourd'hui, après avoir obtenu plus d'une réforme, et lorsque de nouvelles réformes (personne ne peut en douter) auraient été facilement accomplies. Pourquoi ce brusque changement de système? Nous l'ignorons; mais, réduits comme nous le sommes aux conjectures, nous sommes disposés à croire que l'évènement de Genève se rattache aux évènemens de la Suisse et à la marche des affaires au sein de la diète. Le parti radical vient de perdre en Suisse de puissans appuis; les contre-révolutions de Zurich et de Lucerne lui ont enlevé deux suffrages importans, et en même temps deux *vororts*. Les cantons de Soleure et du Valais sont agités par le principe catholique, qui ne cessera de faire effort pour les rallier à lui dans la question d'Argovie. Ils résistent jusqu'ici; mais qui peut garantir qu'ils résisteront toujours? Le canton directeur, Berne, menacé ainsi et dans son influence et dans les intérêts de son parti, a dû naturellement chercher à faire, lui aussi, quelque conquête dans les cantons qui n'avaient pas encore pris de parti décisif dans la lutte. Il pouvait s'adresser en même temps au principe libéral et au principe protestant. Les deux principes se trouvant réunis à Genève, il n'est pas surprenant qu'on ait voulu porter au parti radical un secours qui peut contrebalancer la défection de Lucerne, et préparer peut-être l'adhésion franche et nette de quelques-uns des cantons qui hésitent encore.

Quoi qu'il en soit de cette conjecture, le fait est plus grave que ne pourrait le faire supposer la petitesse de l'état où il vient de s'accomplir. Ce n'est pas Genève seulement, c'est la Suisse qu'il faut considérer, la Suisse avec ses dissensions et ses troubles, et aussi avec les devoirs et la réserve que lui imposent sa position statégique et sa neutralité. L'évènement de Genève peut faire pressentir la complète disparition d'un parti intermédiaire au sein de la diète. Le parti radical et le parti *sarnien* se trouveraient alors face à face, en phalanges serrées, ne laissant plus d'autre résultat possible qu'une victoire décisive pour l'un et une pleine défaite pour l'autre. Jusqu'ici un parti intermédiaire avait amorti les coups; il n'y avait pas seulement en diète des auxiliaires, il y avait des médiateurs. Si cela n'imprimait pas aux affaires suisses une allure décidée, si cela rendait souvent la diète impuissante, si nous-mêmes nous avons plus d'une fois déploré la faiblesse où le pouvoir fédéral se trouvait réduit par une mauvaise organisation et par les désordres du pays, cela du moins prévenait les catastrophes et laissait toujours espérer que les

misères de la patrie toucheraient une fois le cœur des confédérés. Il est à craindre, si les deux partis se trouvent face à face et que l'un d'eux puisse décidément compter sur la victoire, que les discussions politiques ne dégénèrent en guerre civile. Suffira-t-il d'un arrêté de la diète pour que le parti vaincu, quel qu'il soit, sarnien ou radical, accepte sa pleine défaite? Hélas! comment le croire!

Quant au canton de Genève lui-même, l'expérience nous dira si la bourgeoisie de la ville qui a fait ou laissé faire la révolution, en a bien pesé toutes les conséquences. Il n'y a eu jusqu'ici à Genève qu'un seul collége électoral, qui se réunissait au chef-lieu du canton, et nommait chaque année trente députés au scrutin de liste. Les communes de la campagne réclameront sans doute la représentation *locale,* proportionnée à la population. Ces communes forment à peu près la moitié de la population du canton, et cette moitié se compose pour les trois cinquièmes de catholiques. La bourgeoisie de Genève pourrait bien un jour s'apercevoir qu'elle a fait une révolution contre elle-même.

On parle toujours des négociations commerciales entre la France et la Belgique; nous ne répéterons pas ce que nous avons déjà dit plusieurs fois, que la question n'est pas seulement commerciale, mais politique, et à la fois de politique intérieure et extérieure. La question purement économique ne demande, pour être résolue, qu'une étude attentive des faits, et si la Belgique qui étouffe et qui a un besoin si urgent de débouchés qu'elle va faire un essai fort aventureux de colonisation dans je ne sais quel état de l'Amérique du sud, voulait souscrire aux conditions indispensables d'une association commerciale avec un grand état, on pourrait même lui offrir cette association et comprendre le royaume des Belges dans le giron des douanes françaises. La question politique est fort complexe. Si la politique intérieure impose au gouvernement les ménagemens dont nous avons souvent parlé, il est également vrai que la politique extérieure, que les intérêts et la dignité de la France ne lui permettent pas de fermer complètement l'oreille aux demandes de nos voisins. Le désespoir est un mauvais conseiller, et les Belges n'ont, à aucune époque de leur histoire, été inaccessibles aux mauvais conseils. La Belgique couvre notre gauche comme la Suisse couvre notre droite. Nous ne pouvons pas permettre que, sous une forme quelconque, des influences hostiles à la France s'établissent dans ces deux pays. Quelle que soit la décision du gouvernement et des chambres sur cette grave question, il importe qu'elle soit promptement résolue. L'incertitude paralyse les entreprises, arrête les capitaux, inquiète les producteurs des deux pays. L'industrie et le commerce ont besoin de pouvoir compter sur l'avenir.

C'est là une vérité banale que M. le ministre du commerce, entre autres, devrait se rappeler plus souvent. Il ne suffit pas de passer sa vie à regarder; il faut conclure. Mais comment conclure lorsqu'on cherche ses décisions, non dans l'étude des principes et des faits, mais dans l'urne de la chambre des députés? A coup sûr, nul ne reprochera à nos hommes d'état d'agir *à priori.*

Nous verrons si M. le ministre a enfin trouvé une solution à la question des bestiaux.

La campagne d'Alger est terminée. Elle a été heureuse. Sans obtenir les succès brillans et décisifs qu'on paraissait se promettre, M. Bugeaud a obtenu un succès d'estime. Cependant, si les choses restent sur le pied actuel, il ne faudra pas moins l'année prochaine cent mille hommes et cent millions. Dans quatre ou cinq ans, nous aurons dépensé en Afrique un milliard. Y aura-t-il sur le sol africain deux cents familles de véritables colons français? Il est encore permis d'en douter. Nous espérons que les chambres prendront à cœur sérieusement la question de la colonisation. Il est par trop absurde de semer sur des pierres. C'est semer sur des pierres que d'employer en Afrique notre or et nos admirables soldats, si ces efforts ne servent pas en même temps à y établir une population européenne, nombreuse, robuste, laborieuse, qui puisse dans peu, aidée de quelques garnisons, se défendre elle-même contre les incursions des barbares. L'idée de plier les tribus africaines à notre civilisation ne supporte pas l'examen. Il ne faut certes pas songer à les exterminer, mais il faut que l'établissement de fortes colonies leur fasse sentir que notre domination en Afrique est une fatalité à laquelle il ne reste qu'à se soumettre. Alors, convaincus de leur impuissance, ils établiront avec nous des relations commerciales qui leur seront utiles; ils nous aideront à pénétrer par le commerce dans l'intérieur de l'Afrique, et ceux qui se trouvent dans l'enceinte de notre empire, sans devenir des Français, seront du moins d'assez paisibles sujets, suffisamment contenus par une police sévère, si nous savons y joindre une administration équitable et le respect de leurs croyances et de leurs habitudes. C'est surtout des Arabes qu'il est vrai de dire qu'il ne faut ni les craindre, ni les insulter. La violence les irrite; la justice impuissante et débonnaire les excite; une justice forte et inexorable les subjugue. C'est le *fatum*.

L'approche de la session preoccupe assez vivement les esprits. On se demande quelle sera l'attitude d'une chambre où la majorité se forme d'élémens si divers, et qui fixera cette année ses regards plus encore sur l'urne électorale que sur le banc des ministres. Le cabinet aura de graves difficultés à surmonter et pour les personnes et pour les choses.

Quant aux choses, les efforts de ses adversaires porteront surtout sur les affaires d'Espagne, sur les circulaires de M. Humann et de M. Martin du Nord, et sur la question des incompatibilités. Cette dernière question a été malheureusement ranimée par quelques nominations que le ministère luimême ne défend guère et plus encore par les lenteurs qu'il apporte dans les choix, et par les étranges bruits auxquels ces délais et ces variations donnent naissance. On va droit au but, dit-on, lorsqu'on n'a d'autre souci que de choisir l'homme capable; on hésite, on fait, on défait, on refait encore, on essaie mille combinaisons, les plus raisonnables comme les plus singulieres, lorsqu'on ne songe qu'à la petite politique, aux votes de la chambre, aux intérêts du ministère. Il y a du vrai dans ces remarques. M. le garde-des-sceaux, en particulier, devrait bien nous apprendre les graves motifs qui lui défendent de

nommer aux places vacantes du conseil d'état. Il y a un mois que nous le félicitions de deux nominations que le bruit public donnait comme certaines. Aujourd'hui on répand des bruits d'une tout autre nature. Nous ne les répéterons pas parce que nous n'avons pas de goût pour ces misères.

Quant aux personnes, la question est toujours de savoir quelle sera dans la chambre l'attitude de MM. Dufaure et Passy. Au fait, leur entrée au ministère paraît impossible. Ils ne voudraient pas y entrer d'une manière quelque peu subalterne, comme une appendice. Ils ne peuvent y entrer pour y jouer un rôle principal sans briser le cabinet. C'est une alliance qui, loin d'être intime, serait pleine d'embarras et de soupçons : elle inquiéterait les uns et rapetisserait les autres. Tout considéré, elle ne convient à personne. Il faut que le ministère se décide à affronter la session tel qu'il est, car il ne peut pas compter sur l'accession de MM. Passy et Dufaure.

Depuis quelque temps, la presse est muette sur les projets que le ministère se propose de présenter aux chambres. Espérons que ce silence nous ménage d'agréables surprises. Il est des questions d'une haute gravité qu'il est urgent de résoudre. Les coalitions d'ouvriers se renouvellent, et, comme on l'a fait remarquer avec raison, à des époques pour ainsi dire périodiques, avec un caractère réfléchi, et lorsque la fabrication est le plus active. Évidemment les ouvriers agissent sous l'empire de fausses notions, d'erreurs qu'il importe de dissiper. Nous ne cesserons de revenir sur ce point capital, l'instruction des classes laborieuses. Il s'agit du maintien de la paix publique, de l'avenir de notre société. Le gouvernement ne peut pas tout faire; il a besoin que tous les hommes influens, riches, éclairés le secondent; en attendant, il peut beaucoup par lui-même. Les chambres d'ailleurs ne lui refuseront pas leur puissant appui; les hommes de tous les partis, de toutes les opinions, sont heureusement unanimes sur ce point, qu'il faut travailler puissamment à l'éducation des classes laborieuses. Ces jours derniers encore la presse en a donné une preuve éclatante, et que nous aimons à rappeler.

L'insuffisance des ressources prévues par la loi de 1833 n'avait pas permis l'établissement spécial et distinct d'une école primaire supérieure dans un grand nombre de villes dont la population excède six mille ames. Pour combler cette déplorable lacune, M. Villemain a imaginé un heureux expédient, qui est d'annexer des cours d'instruction primaire supérieure aux colléges communaux. L'utilité de la mesure saute aux yeux. Elle rend l'exécution de la loi de 1833 moins coûteuse, plus facile. Il y a économie pour les locaux, économie pour le traitement des maîtres. Les familles trouvent dans le même établissement l'enseignement classique, et « un enseignement usuel sans être illettré, pratique sans être trop restreint, et qui prépare utilement aux professions industrielles et commerçantes, si nécessaires et si répandues dans notre état social. » (Rapport de M. Villemain au roi).

Nous ajouterons que, dans notre état social, il est d'une sage politique que les enfans destinés aux diverses carrières trouvent l'instruction dans le même local, sous l'œil des mêmes chefs, dans un établissement portant pour tous

le même nom, et qu'ils se pénètrent de bonne heure de cette pensée que, bien qu'appliqués à des travaux divers, ils sont tous des enfans de la même patrie et contribuent tous au même résultat, je veux dire la grandeur et la prospérité de la France. Ce ne sera pas là un des moindres résultats de la mesure ingénieuse et toute pratique que le ministre de l'instruction publique a proposée à la sanction du roi, et qui va être organisée comme essai dans vingt-deux villes.

Eh bien! disons-le à l'honneur du pays, cette mesure, qui peut avoir pour l'instruction, pour la moralité et l'avenir des classes industrielles de si importans résultats, a été hautement approuvée par des journaux qui certes ne militent pas sous la même bannière. Ils ont su, en présence d'un intérêt si grave et si sacré, imposer silence à la politique et n'écouter que la justice. C'est dire au ministère que tout ce qu'il proposera aux chambres dans l'intérêt bien entendu des classes laborieuses, pour leur instruction, pour leur éducation, ne rencontrera pas d'opposition. On ne demandera pas aux projets d'où ils viennent, mais ce qu'ils sont. Nous espérons que M. Villemain ne l'oubliera pas pour le budget des salles d'asile et de l'instruction primaire, et que M. Cunin-Gridaine y trouvera un motif de ne pas retarder l'organisation des conseils de prud'hommes.

— La Comédie-Française a donné avant-hier la première représentation de *Une Chaîne,* comédie en cinq actes, en prose. Le succès a été complet : unanimité d'applaudissemens. Jamais M. Scribe n'a mieux montré combien son esprit est fécond en ressources ingénieuses, en combinaisons délicates et en artifices dramatiques, combien il se plaît à créer des situations périlleuses et d'une incroyable audace, uniquement pour avoir le plaisir de s'en tirer sain et sauf. C'est un homme qui vous saisit et vous contraint à marcher, à courir avec lui sur la crête d'un précipice; il se balance sur l'abîme; de temps en temps il feint de chanceler, de glisser; on s'écrie : Nous sommes perdus! Point. Il s'accroche à un brin d'herbe, à une feuille, à un fétu qui échappait à vos regards; il se relève, il est sauvé; il continue sa route, prêt à recommencer de nouvelles feintes, et parvenu en lieu de sûreté, c'est-à-dire au dénouement, il vous regarde et semble vous dire avec un sourire moqueur : Ce n'est pas plus difficile que cela! vous en êtes pour vos frais d'épouvante, mais c'est justement la frayeur qui fait le plaisir.

Cette pièce jouée avec beaucoup d'ensemble par tous les acteurs, et par quelques-uns avec un véritable talent, paraît destinée à la vogue de *la Camaraderie* et du *Verre d'eau.* Ce triomphe de l'esprit et de l'habileté est-il en même temps celui de la bonne morale? Ce sera une question à débattre dans l'examen détaillé de cet ouvrage, remarquable à tant d'égards.

V. DE MARS.

LA
QUESTION D'ORIENT
D'APRÈS
LES DOCUMENS ANGLAIS.[1]

I. — Papers relative to the arrangement made between the Porte and Mehemet-Ali in 1833 (publié en 1839).

II. — Communications with Mehemet-Ali in 1838 (publié en 1839).

III. — Correspondence relative to the affairs of the Levant presented to both houses of parliament, by command of her Majesty (3 vol. in-f°, publiés en 1841).

IV. — France and the east (*Edinburgh Review*, janvier 1841).

V. — The Syrian question (*Westminster Review*, janvier 1841).

VI. — Le Statu quo d'Orient (in-8°, Paris, 1839).

Les circonstances au milieu desquelles a été conclu le traité de Londres ajoutent encore à ce qu'il y a de vraiment odieux dans ce traité. Les quatre cours se liguaient contre la France et contre l'Égypte : contre la France, au moment où elle venait de rendre à la

(1) Dernière partie. —Voyez le premier article dans le numéro du 15 novembre, et le second dans le numéro du 1er décembre.

Grande-Bretagne et à l'Europe entière le service le plus signalé, en mettant fin aux différends du roi de Naples avec le gouvernement anglais; contre l'Égypte, lorsque Méhémet-Ali, faisant les avances d'une réconciliation, envoyait Sami-Bey à Constantinople et offrait de restituer la flotte au sultan. Ainsi, la paix que la France avait rétablie dans l'Occident, on la troublait sans provocation et sans motif; la paix qui semblait devoir s'établir en Orient, on prenait les armes pour l'empêcher. N'était-ce pas déclarer la guerre au génie même de la civilisation?

M. Thiers a exhalé, à la tribune et dans un entretien avec M. Bulwer, les plaintes que lui arrachaient ces procédés sauvages. Il était certes fondé à le faire. L'Angleterre, en signant le traité, ne manquait pas seulement aux égards qu'elle devait à la France et à cette bonne foi qui doit régler les rapports des gouvernemens, mais elle commettait un acte de la plus noire ingratitude, et répondait à un bienfait par un affront. En terminant la querelle de lord Palmerston avec le roi de Naples, le cabinet français avait rouvert au commerce britannique les ports de l'Italie. La sécurité renaissait dans la Méditerranée, et la flotte de l'amiral Stopford devenait disponible : c'est celle que lord Palmerston a dirigée sur Beyrouth.

La réponse de M. Bulwer aux plaintes du précédent ministère est bien dans les traditions anglaises; c'est l'égoïsme élevé à l'état de théorie.

« M. Thiers me dit (1) que la convention du 15 juillet l'avait surpris (*fell upon him*) au moment même où il venait de terminer heureusement nos différends avec Naples. Je répondis à cette observation que j'avais reçu l'ordre exprès de le remercier, que je l'avais fait, et que je lui demandais la permission de le faire encore, pour l'habileté qu'il avait déployée et pour les sentimens de bienveillance qu'il avait manifestés dans le cours de cette négociation. J'ajoutai qu'il serait dans la plus grande erreur s'il pensait que le gouvernement anglais ne fût pas très sensible aux services qu'il lui avait rendus en cette circonstance, et ne mît pas un très haut prix à son opinion et à sa coopération en toutes choses, mais que de même qu'il était certains cas où la France ne pouvait agir autrement qu'elle ne le faisait, de même aussi il était des cas où la route que suivait le gouvernement anglais lui était pour ainsi dire prescrite. »

Ainsi, le gouvernement anglais, ayant reçu de la France un service considérable, se croyait dégagé de toute reconnaissance par un

(1) Dépêche de M. Bulwer à lord Palmerston, Paris, 27 juillet 1840.

simple ou par un double remerciement. Nous avions donné la paix, on nous rendait la guerre, une guerre d'influences qui menait à la guerre des bataillons. Mais qu'importe? N'avait-on pas chargé M. Bulwer d'exprimer à M. Thiers à quel point l'on était sensible à ses bons offices, et quel prix l'on mettait à sa coopération? Le chargé d'affaires britannique prétend qu'il est des cas où un gouvernement n'a pas la liberté de suivre une autre voie que celle où sa politique s'engage. Cela peut être. Mais la politique de lord Palmerston ne datait pas de la veille; un an à l'avance, il avait posé les bases d'un traité principalement dirigé contre l'influence française, et il savait apparemment, en réclamant ou en acceptant la médiation amicale de la France, qu'il ne dépendrait pas de lui de rendre procédé pour procédé. Un service que l'on accepte oblige celui qui le reçoit. Si lord Palmerston voulait suivre une politique hostile à la France, il ne fallait pas se laisser combler des bienfaits de la France, ou il fallait renoncer à cette politique si l'on consentait à se placer à notre égard dans la position d'un obligé.

Le prétexte dont lord Palmerston s'est servi dans le *memorandum* du 31 août, pour colorer la signature du traité de Londres, a été la part que la France aurait prise à la proposition d'un arrangement direct entre Méhémet-Ali et le sultan.

« Le gouvernement de sa majesté, dit le *memorandum*, a de bonnes raisons de croire que depuis quelques mois le représentant français à Constantinople a isolé la France d'une manière tranchée des quatre autres puissances, en ce qui concerne les questions auxquelles cette note se rapporte, et a pressé vivement, et à plusieurs reprises, la Porte de négocier directement avec Méhémet-Ali et de conclure un arrangement avec le pacha, non-seulement sans le concours des quatre autres puissances, mais encore sous la seule médiation de la France, et conformément aux vues particulières du gouvernement français. »

M. Thiers a fait la réponse la plus décisive à cette accusation, en donnant lecture à la tribune des dépêches qu'il écrivait dès le 17 mars, et qu'il renouvelait encore le 17 avril suivant, à M. de Pontois et à M. Cochelet.

« Vous ne devez pas même conseiller trop formellement au vice-roi un arrangement direct avec la Porte, parce qu'un pareil conseil nous placerait, à l'égard de l'Angleterre, dans un état d'antagonisme qu'il est bon d'éviter. » (Dépêche de M. Thiers à MM. de Pontois et Cochelet, 17 mars 1841.)

La réponse de M. Cochelet à ces instructions prouve qu'elles avaient été comprises; la loyauté de nos représentans à Constantinople et à Alexandrie nous garantit qu'elles ont été fidèlement suivies.

« L'invitation que vous me faites se trouve complètement en rapport avec la situation actuelle des choses, qui démontre que toutes les chances d'un arrangement direct semblent avoir été épuisées par Méhémet-Ali lui-même. En effet, après la lettre du 21 février à Kosrew-Pacha, la remise qui en a été faite aux grandes puissances, et le silence de la Porte sur ce qui a été écrit, on ne peut exiger du vice-roi qu'il prenne l'initiative d'une nouvelle démarche. Il paraît donc décidé à n'en plus faire d'aucune espèce. »

La position prise par le gouvernement français dans cette difficulté paraît claire et nette. Il n'avait pas interdit les conseils de modération que ses agens pouvaient donner aux deux parties; mais il avait interdit, selon l'expression de M. Thiers, toute négociation *qui pourrait être imputée à la France*. Cette déclaration a valu au ministère du 1er mars un autre genre de reproches; on lui a fait un crime, en France, de s'être abstenu; on a dit que la France avait bien le droit, quand les grandes puissances s'efforçaient de prévenir un arrangement direct, de travailler à l'opérer dans l'intérêt de la paix.

Le droit n'est pas contestable. La France n'avait pris aucune part aux conférences de Londres; elle se bornait à communiquer, par son représentant, M. Guizot, avec les négociateurs. Elle avait réservé toute sa liberté, et les procédés qu'il lui convenait encore de garder n'étaient point une obligation de sa part. Mais le gouvernement avait un motif plus puissant de ne pas négocier l'arrangement direct, c'est qu'une telle combinaison n'avait pas, tant que les puissances persisteraient à la combattre, la moindre chance de succès. L'Angleterre et la Russie commandaient à Constantinople, et la Porte, depuis qu'elle s'était livrée à leur ascendant, n'avait plus ni pouvoir ni volonté. Demander l'arrangement direct à la Porte, c'eût été le proposer en réalité à l'Angleterre et à la Russie.

La mission de M. Eugène Périer à Alexandrie a été invoquée aussi par lord Palmerston comme une preuve de la secrète intelligence qui existait entre le gouvernement français et le vice-roi. On remarquera d'abord que la nouvelle de cette mission ne peut avoir influé en aucune façon sur la résolution des plénipotentiaires réunis à Londres. Le traité qu'ils ont signé porte la date du 15 juillet 1840; M. Périer n'arrivait que le 16 juillet à Alexandrie.

M. Thiers a parfaitement prouvé (1) que l'offre de restituer la flotte turque était un mouvement spontané de Méhémet-Ali, et que M. Périer n'avait été envoyé que pour déterminer le pacha, s'il était sérieux dans ses propositions, à modérer les exigences qu'il avait manifestées (2). Mais, s'il était nécessaire de confirmer cette explication par un témoignage très peu suspect, lord Palmerston n'a qu'à consulter la correspondance du colonel Hodges, son consul-général à Alexandrie. M. Hodges écrit le 23 juillet :

« M. Périer a saisi l'occasion de m'informer hier au soir que la nouvelle de la proposition faite par le pacha de rendre la flotte turque, avait produit une profonde sensation à Paris; et que le gouvernement français, pensant que le pacha était devenu moins inflexible dans sa politique, l'avait envoyé en Égypte avec ordre de s'efforcer de ramener Méhémet-Ali à la raison, en lui représentant que les cinq puissances (M. Thiers dit les quatre) étaient maintenant unies dans leur détermination sur la question égyptienne, et décidées à employer la force si la persuasion venait à échouer. »

Mais on pourrait croire que le colonel Hodges, en rapportant le dire de M. Périer, ne donne pas sa propre opinion; il faut donc lire ce qu'il ajoute dans sa dépêche du 26 juillet.

« J'ai acquis la certitude que les propositions et les conseils portés par M. Périer au pacha, de la part du gouvernement français, ont été repoussés avec un sentiment qui ressemblait à de la colère. On dit qu'à peine présentés, le pacha les a rejetés aussitôt. M. Périer part demain pour Toulon.

« Le fait de l'inflexible détermination de Méhémet-Ali a été confirmé par une conversation subséquente avec le consul anglais dans ce port, auquel il a dit : « L'Angleterre ne veut pas voir en moi un ami de la Porte; elle fera de moi un rebelle. Désormais je ne paierai pas au sultan un para, et je ne céderai pas un pouce de terrain. »

(1) Discours de M. Thiers, séance du 25 novembre 1840.

(2) Le langage que M. Thiers tenait devant la chambre sur cette mission n'a pas été inventé ou modifié pour la circonstance, car on lit dans une dépêche de M. Bulwer à lord Palmerston, sous la date du 17 juillet 1840 :

« Je demandai à M. Thiers quel était l'objet de la mission de M. Périer en Égypte. M. Thiers me répondit que M. Périer avait été envoyé pour dire au pacha que, s'il offrait de restituer la flotte turque, il devait le faire sérieusement et de bonne foi, et qu'il devait céder au moins à la Porte Adana, les villes saintes et Candie.—Pour ceci, dit M. Thiers, je crois que nous l'obtiendrons, quoique avec peine. Le langage que je tiens à Méhémet-Ali pour le décider à la soumission est aussi énergique qu'il peut être sans nuire à une influence que j'espère faire servir à la paix. En un mot, dit-il, à vous je parle en faveur de Méhémet-Ali, à Méhémet-Ali je parle en faveur du sultan. »

Il résulte donc du témoignage des agens eux-mêmes de lord Palmerston que la France n'a pas cherché à négocier l'arrangement direct, bien qu'elle eût assurément le droit de le faire. Mais l'Angleterre avait-elle le droit de s'y opposer ainsi qu'elle l'a fait? Consultons encore les précédens.

Le premier conseil d'entrer, sans intermédiaire, en arrangement avec la Porte, fut donné à Méhémet-Ali, le 14 juillet 1839, dans une entrevue solennelle, par les consuls-généraux d'Angleterre, d'Autriche, de Prusse et de Russie; le consul français, M. Cochelet, était absent et leur avait délégué ses pouvoirs. Le passage suivant est extrait du procès-verbal de cet entretien, qui se trouve au nombre des documens soumis au parlement anglais.

« Passant en outre à la situation générale des affaires, nous lui dîmes que les représentans des grandes puissances, dans le but d'éviter jusqu'au dernier moment une intervention armée, et désirant la solution pacifique de la question orientale, *l'engageaient sérieusement à s'arranger à l'amiable avec le sultan;* que déjà sa hautesse venait de lui donner un témoignage éclatant de sa magnanimité, en lui concédant l'hérédité de l'Égypte; que c'était maintenant au pacha à faire preuve de bonne volonté et de soumission envers son souverain, et à hâter le dénouement paisible de cette lutte; qu'à cet effet le renvoi immédiat de la flotte serait le gage le plus palpable de sa loyauté. »

Méhémet-Ali résistait d'abord à ce conseil; mais, après deux jours de discussion, il céda et remit à Akif-Effendi une lettre qui contenait ses propositions au divan. Le divan était bien disposé, car le reiss-effendi avait dit à lord Ponsonby, le 17 juillet : « Il convient à la Porte d'arranger ses affaires, comme des musulmans doivent agir entre eux, et d'éviter l'intervention des Européens. C'est pourquoi des conditions plus acceptables seront offertes à Méhémet-Ali (1). » Cependant les propositions que les consuls européens avaient conseillé à Méhémet-Ali d'adresser à la Porte et auxquelles la Porte paraissait vouloir souscrire, les ambassadeurs européens lui défendirent de les accepter, en signifiant au divan la note collective du 27 juillet. Ne pourrait-on pas en conclure ou que la note collective a été une singulière inconséquence, ou que le conseil collectif du 14 juillet était un piége tendu à la bonne foi du pacha?

On a déjà vu, dans le cours de ce récit, que la Russie avait désa-

(1) Dépêche de lord Beauvale à lord Palmerston, Vienne, 30 juillet 1839.

voué la note du 27 juillet par les instructions remises, vers la fin d'août, à M. de Bouténief. Une année d'attente avait d'ailleurs prescrit cet engagement. L'Angleterre elle-même se considérait comme tellement libre pour sa part, qu'au moment où M. Guizot, apprenant le projet formé par le pacha de restituer la flotte turque au sultan, disait à lord Palmerston : « Il serait coupable de différer d'un seul jour le rapprochement; » lord Melbourne disait de son côté à M. Guizot : « Qu'ils s'arrangent; ils nous tireront d'un grand embarras. » A la même époque, le colonel Hodges écrivait d'Alexandrie, le 16 juin 1840, ces lignes, qui permettent de penser que tout le monde, y compris les agens de lord Palmerston, eût regardé comme un bonheur le succès de l'arrangement direct.

« Le vice-roi me dit : « Les intrigues ont été très actives en Syrie; j'aurai à « vous parler de cela plus tard. Quant à mes affaires avec la Porte, elles se « termineront pacifiquement. Tout cela est à la veille d'être réglé. »

« J'assurai à son altesse que rien ne me donnerait une plus grande satisfaction que de voir conclure à l'amiable, entre lui et la Porte, un arrangement qui s'accordât avec les vœux et avec la politique des grandes puissances. En même temps je fis remarquer que, sur cette question, je n'avais pas reçu de nouvelles instructions de mon gouvernement.

« Méhémet-Ali ajouta : « Ce n'est ni de votre gouvernement ni des puis- « sances européennes que j'ai reçu l'assurance que mes différends avec la Porte « touchent à leur terme. Abdul-Medjid a exprimé le désir de mettre fin à nos « dissensions. »

L'Angleterre avait déjà empêché l'arrangement direct en 1839 par la note collective du 27 juillet. En 1840, des promesses ne suffisaient plus; elle signa, dans le même but, le traité du 15 juillet. Le plénipotentiaire ottoman, qui n'était dans la conférence que le très humble serviteur des quatre cours, Chékib-Effendi, adressa le 7 juillet à lord Palmerston, et sans doute à l'instigation de ce ministre lui-même, une note qui mettait les puissances en demeure de conclure cette convention. On y lisait :

« Le moment actuel semble décisif pour en venir à un arrangement satisfaisant. Méhémet-Ali, sentant les embarras de sa position, cherche à en sortir de manière à transiger directement avec la Porte et à écarter par là l'intervention des grandes puissances. Celles-ci, étant sincèrement amies du sultan, ne sauraient se laisser induire en erreur par cette politique perfide de Méhémet-Ali. Au lieu de perdre un temps précieux en délibérations trop prolongées, elles doivent au contraire en venir promptement à une décision, convenir entre elles, de concert avec le représentant de sa hautesse, de *con-*

ditions à imposer à Méhémet-Ali, et concerter d'avance les moyens nécessaires pour obliger celui-ci à se soumettre à cet arrangement, que les puissances amies auront reconnu comme juste et comme irrévocable. »

Ce qui prouve que la démarche de Chékib-Effendi avait été concertée avec lord Palmerston, c'est que le secrétaire d'état des affaires étrangères, qui n'avait pas réuni ses collègues depuis plusieurs semaines (1), assembla sur-le-champ le conseil des ministres, et fit adopter les résolutions (2) qui devaient quelques jours plus tard être converties en articles du droit européen. Ce fut un moment solennel, une crise bien redoutable que celle où les membres du ministère whig donnèrent ainsi leur blanc-seing au plus téméraire d'entre eux pour déchirer cette alliance française qui les avait portés au pouvoir, et qui les y maintenait. Je suis tenté de croire cependant que les collègues de lord Palmerston ne sentirent pas toute la gravité de l'acte qu'il leur arrachait. Lui-même il n'avait pas prévu qu'une rupture avec la France entraînerait sa propre chute, et qu'il tomberait accablé sous le fardeau de ses funestes lauriers.

Le traité du 15 juillet 1840 comprend plusieurs engagemens distincts. La convention proprement dite est calquée, avec une grande fidélité, sur les propositions de M. de Brunnow. Elle ne fait pas mention de l'arrangement territorial, et se borne à définir le rôle qui doit échoir à chaque puissance dans les mesures coercitives dirigées contre Méhémet-Ali. Le préambule déclare qu'il s'agit de prévenir l'effusion du sang entre musulmans; c'est pour cela que l'on fait marcher des armées, que l'on met les vaisseaux à la voile, et que l'on va tirer le canon.

L'acte séparé, annexé à la convention, détermine l'étendue des territoires que l'on abandonne à Méhémet-Ali, à savoir l'Égypte à titre héréditaire, et la partie méridionale de la Syrie, y compris la place d'Acre, sa vie durant. Une clause ridicule était attachée à ces concessions déjà si limitées. Les puissances annonçaient que Méhémet-Ali aurait dix jours pour accepter les conditions qui lui étaient imposées. A l'expiration de ces dix jours, l'on devait retirer l'offre du pachalik et de la ville d'Acre; et si le vice-roi persistait dans ses refus, après un second délai de dix jours, le sultan se considérait comme libre de refuser l'hérédité de l'Égypte à Méhémet-Ali. Le

(1) Voir la dépêche de M. Guizot du 11 juillet 1840.

(2) La date de ce conseil est indiquée dans un discours de M. Thiers; c'est le 8 juillet.

rédacteur du traité affichait, comme on voit, la prétention d'imiter les oracles, et prenait les provinces annexées à l'Égypte pour autant de pages des livres sibyllins.

Rien ne témoigne plus clairement des mauvais desseins des puissances que le vague dans lequel sont laissées les dispositions les plus importantes du traité. Ainsi, dans l'article 25 de la convention, il est dit que les puissances s'engagent à prendre, à la réquisition du sultan, les *mesures concertées et arrêtées entre elles*, afin de mettre l'arrangement territorial à exécution; mais nulle part on ne voit quelles seront ces mesures ni à quel terme elles doivent s'arrêter. La convention partage les détroits entre l'Angleterre et la Russie, stipule l'assistance des forces navales anglaises et de la marine autrichienne pour rendre efficace le blocus de la Syrie, et rappelle comme pour mémoire la vieille règle qui veut que les Dardanelles et le Bosphore soient fermés en temps de paix aux vaisseaux de guerre de toutes les nations; mais aucun autre moyen de contrainte n'est positivement indiqué ni convenu.

Même lacune dans les conditions de l'investiture héréditaire que l'on offre à Méhémet-Ali. On déclare qu'il aura un tribut annuel à payer, que ce tribut sera proportionné à l'étendue des territoires confiés à son administration, mais on en laisse le chiffre en blanc. Le traité ne fixe pas avec plus de précision les forces de terre et de mer que le pacha restera libre d'entretenir.

Cette latitude effrayante suppose ou qu'il existe des stipulations secrètes que les puissances n'avouent pas, ou qu'elles ne prennent le traité que comme un principe dont elles pousseront l'exécution aussi loin qu'il leur plaira. Cet arbitraire, que les contractans se réservent, est destructif du traité lui-même. On ne fait pas une convention pour s'arroger la dictature, que ce soit pour l'Europe entière ou seulement pour l'Orient.

Ce n'est pas tout : à la convention et à l'acte séparé du 15 juillet se trouve annexé un protocole réservé, signé le même jour, et qui décide que vu la distance, et par des considérations de politique aussi bien que d'humanité, il sera procédé aux mesures coercitives *avant l'échange des ratifications.* Voilà une stipulation sans exemple. Un traité n'existe pas et ne peut avoir de force tant qu'il n'est pas ratifié; jusque-là ce n'est qu'un projet. Les ratifications sont pour un traité ce que la promulgation est pour une loi. Faire une convention pour dire que l'on exécutera un traité qui n'a pas été ratifié, c'est dire que l'on se dispensera d'observer les règles prescrites par le droit des

gens. Ce n'est pas signer un acte diplomatique, c'est tremper dans un complot.

Je considère le protocole réservé comme une mesure de la même famille que le secret observé à l'égard de la France. On voulait avoir le temps, ainsi que l'a dit M. Thiers, avant que la France fût prévenue, de donner l'ordre à l'amiral Stopford de brûler la flotte égyptienne. Il est certain que les instructions adressées à cet officier ont traversé Paris le 16 juillet; lord Palmerston ne fit connaître que le lendemain à M. Guizot le fait du traité, et le gouvernement français n'en fut instruit que le 19. Le messager du cabinet britannique avait donc trois jours d'avance sur nos résolutions. On espérait surprendre notre vigilance, comme si ce n'était pas assez de tromper notre bonne foi.

Les instructions que l'amiral Stopford a dû recevoir de lord Minto, et qui autorisaient sans doute les excès commis en Syrie, n'ont pas été publiées par lord Palmerston; mais on pourra juger de l'esprit qui avait présidé à la rédaction, en lisant la dépêche adressée au colonel Hodges par lord Palmerston, le 18 juillet. Le colonel Hodges était l'homme que lord Palmerston avait envoyé en Égypte pour insulter Méhémet-Ali, pour l'irriter par des querelles quotidiennes, et pour le pousser ainsi aux dernières extrémités. La dépêche du 18 juillet trahit, dans un langage brutal, l'enivrement qui possédait le ministre anglais, à la veille d'accomplir les projets auxquels il travaillait depuis plusieurs années.

« La seule chance de succès que Méhémet-Ali pourrait avoir serait l'assistance du gouvernement français; *mais la France ne l'assistera point.* La France s'opposerait à une coalition hostile des cinq puissances, si ces puissances menaçaient d'envahir son territoire, d'insulter son honneur ou d'attaquer ses possessions; mais la France ne se mettra pas en guerre avec les autres grands états de l'Europe, dans l'intérêt de Méhémet-Ali; elle n'a pas, d'ailleurs, les moyens de le faire.

« La France a, il est vrai, une flotte de quinze vaisseaux de ligne dans la Méditerranée, et elle aurait bientôt ajouté trois vaisseaux à ce nombre; mais ce sont à peu près toutes les forces navales dont elle peut disposer, et elle serait hors d'état de mettre en mer une flotte beaucoup plus considérable, même en cas de guerre avec l'Europe. La Grande-Bretagne, au contraire, dans le cas d'un conflit, mettrait en mer une flotte qui *balaierait* l'Océan.

« La France a maintenant soixante mille hommes dans l'Algérie, et pour envoyer des renforts, ainsi que pour remplacer les pertes dans cette armée, il faut qu'elle entretienne une force militaire qui soit la réserve de ses troupes africaines. Comment, dans cet état de choses, la France s'engagerait-elle sans nécessité dans une guerre avec les grandes puissances du continent?

« Il est donc certain que la France ne prendra point une part active à la défense de Méhémet-Ali, et le gouvernement français nous l'a itérativement déclaré.

« Vous verrez que des ordres ont été donnés à la flotte britannique d'agir tout à la fois en coupant les communications entre la Syrie et l'Égypte et en assistant les Syriens. Si Méhémet-Ali s'en plaignait et faisait remarquer que cette résolution ne lui a point été notifiée, vous lui rappelleriez *avec civilité* que nous sommes les alliés du sultan; que nous avons le droit d'aider les fidèles sujets du sultan à lui garder cette fidélité, ainsi que le sultan lui-même à faire rentrer dans le devoir ceux de ses sujets qui se sont, comme Méhémet-Ali, révoltés contre lui, et que, Méhémet-Ali n'étant pas un souverain indépendant avec lequel les quatre puissances entretiennent des relations politiques, ces puissances ne sont pas dans l'obligation de lui notifier la marche qu'elles se proposent de suivre.

« Les conditions que l'on offre à Méhémet-Ali sont la meilleure preuve que nous n'avons pas l'intention de le détruire, ni de le frapper plus qu'il n'est nécessaire pour l'accomplissement des grands résultats que nous avons en vue. Mais il faut qu'il comprenne bien que ces propositions sont comme les livres sybillins, et que plus il résistera, moins il finira par obtenir. »

Cette dépêche, dont il est inutile de faire remarquer l'insolence, car elle s'adresse à un agent anglais, et n'a d'autre objet que de le monter au diapason de son gouvernement, montre bien que lord Palmerston n'hésitait devant aucune extrémité, quelque immorale qu'elle fût. On a vu que les puissances étaient convenues entre elles d'exécuter le traité de Londres, sans attendre l'échange des ratifications, ce qui était déjà une première atteinte portée aux règles du droit des gens. Voici maintenant une seconde dérogation à ces principes sacrés : les puissances interceptent les communications entre l'Égypte et la Syrie, capturent des bâtimens, appellent les Syriens à la révolte, et tout cela sans même avoir pris la peine de notifier leurs intentions à Méhémet-Ali. C'est la guerre avant toute déclaration de guerre; c'est un acte de piraterie qui rappelle les violences maritimes du gouvernement anglais pendant les guerres de la république et de l'empire. Mais lord Palmerston n'est-il pas de l'école de Pitt?

Le promoteur de cette dernière coalition paraît sentir lui-même que sa politique n'est pas à l'abri de reproche, car il prévoit les plaintes de Méhémet-Ali, et dicte la réponse qu'on lui fera. Lord Palmerston prétend que, Méhémet-Ali n'étant pas un souverain indépendant, les coalisés ont pu légitimement se dispenser à son égard des procédés qui, dans le droit commun, régularisent les hostilités. Cela serait vrai, si les puissances n'avaient pas déjà traité avec Mé-

hémet-Ali, si elles n'entretenaient pas depuis sept ans des agens diplomatiques auprès de lui, et si elles n'avaient pas pris des engagemens à son égard par la convention de Kutaya. D'ailleurs, le traité de juillet admet en principe la convenance, la nécessité même de notifier à Méhémet-Ali les mesures arrêtées contre lui, puisqu'il donne au pacha vingt jours de délai pour réfléchir aux conditions qui lui sont offertes. N'était-il pas absurde cependant de signifier à Méhémet-Ali une partie des stipulations du traité, si l'on devait lui cacher les autres? Était-il bien conforme à la loyauté d'entamer, sans une sommation préalable, certaines mesures coercitives, tandis que certaines autres donnaient lieu à cette sommation?

En dépit des forfanteries que renferme la correspondance de lord Palmerston, on s'aperçoit que toutes ces violences s'inspirent encore moins de l'injustice que de la peur. Les signataires du traité craignaient la résistance de la France, et s'efforçaient d'achever leur œuvre avant que cette résistance devînt possible. Ils voulaient bien humilier et isoler la France; mais ils ne voulaient pas la réveiller ni avoir à la combattre, ou bien ils espéraient lui présenter à son réveil la coupe amère des faits accomplis. Voilà pourquoi lord Palmerston lançait, dès le jour même de la signature du traité, ses courriers sur le chemin de toutes les capitales, et ses bateaux à vapeur sur toutes les mers.

La nouvelle du traité fut reçue à Pétersbourg et à Berlin avec de grandes démonstrations de joie. M. de Metternich, plus prudent ou moins convaincu, dissimula ses impressions. Voici l'accusé de réception de M. de Nesselrode :

« Je n'ai pas voulu différer d'un instant à vous faire connaître l'approbation dont sa majesté l'empereur a daigné honorer les derniers actes de votre importante négociation. J'ai beaucoup craint que, tandis que vous arrêtiez à Londres avec lord Palmerston des déterminations si énergiques et si honorables pour l'intervention des quatre puissances, un arrangement direct n'eût lieu entre la Porte et Méhémet-Ali. *Heureusement il n'en est rien.* D'autre part, l'insurrection en Syrie devient chaque jour plus sérieuse. Pourvu que maintenant la flotte anglaise apparaisse bientôt sur les côtes de la Syrie, nous pourrons nous flatter *que notre but sera atteint avec moins de dangers que nous ne l'avions déjà pensé.* » (M. de Nesselrode à M. de Brunnow, 4 août.)

Après cette lettre, on lira encore avec intérêt le récit hypocrite que fait lord William Russel des sentimens exprimés par la cour de Berlin.

« Je ne me souviens pas d'avoir assisté ici à un évènement qui ait causé autant de satisfaction que la signature du traité par l'Angleterre, par l'Autriche, par la Russie et par la Prusse. Sans doute, la satisfaction eût été plus grande si le gouvernement français n'avait pas jugé à propos de séparer sa politique de celle des quatre puissances; mais la détermination qu'a prise ce gouvernement de s'attacher à une ligne de conduite tracée pour son propre avantage prouve à tout le monde qu'en cédant à ce qu'il demandait, le continent se serait soumis, non pas à la volonté du gouvernement français, *mais aux caprices de la presse française,* car dans cette circonstance la presse en France a forcé le gouvernement à subir sa décision. Un tel état de choses n'aurait pas été long-temps supportable. » (Lord W. Russell à lord Palmerston, Berlin, 5 août 1840.)

Cette préoccupation perce dans les principales dépêches des agens anglais. Ils ne paraissent pas redouter le gouvernement de la France, qu'ils ont toujours trouvé de bonne composition; c'est la presse française qui les effraie seule et qui les contient. M. Bulwer ne cesse de se plaindre à lord Palmerston des obstacles qu'elle jette sur sa route, et lord Palmerston charge lord Granville de porter ces plaintes à M. Thiers (1). Pourquoi cela? La presse française a-t-elle une puissance qui lui soit propre, et qui s'étende au-delà des chétives frontières que l'Europe a bien voulu nous laisser en 1815? Non certes; mais, pour l'étranger surtout, la presse en France est la voix du pays; elle a gardé les saintes traditions de notre nationalité, elle n'a pas accepté les traités de Vienne, elle n'a pas transigé avec la diplomatie, elle est toujours l'arsenal vivant des principes qui ont commencé l'émancipation de l'Europe, et qui doivent infailliblement l'accomplir. Voilà pourquoi les coalisés lui ont fait l'honneur de diriger contre elle leurs notes diplomatiques. Pour quiconque attente à l'influence de la France, la presse française est l'ennemi.

La tactique des puissances ne change pas après le traité de Londres. La Russie, qui avait fait mouvoir les fils de la coalition, continue à jouer la modération et le désintéressement. M. de Nesselrode tient un corps de troupes prêt dans la Crimée, il a une escadre à Sébastopol et une autre à Cronstadt, pour servir de réserve à la flotte anglaise.

(1) « M. Thiers m'assura qu'il avait essayé d'arrêter la véhémence de la presse et particulièrement les attaques personnelles contre votre seigneurie; mais que les écrivains de ces journaux (*bons citoyens,* comme il les appelait) ressentaient vivement l'affront qui avait été fait à la France, quand on l'avait exclue de la part d'influence qu'elle avait le droit d'exercer sur les affaires de l'Europe, et que l'on ne pouvait pas les empêcher d'exprimer cette indignation. » (Lord Granville à lord Palmerston, Paris, 7 août 1840.)

Écoutez-le cependant : il ne désire pas la guerre, et son vœu le plus ardent, c'est que l'occasion d'employer ces forces importantes ne se présente pas. Satisfait d'avoir mis l'Angleterre aux prises avec la France, et comptant sur lord Palmerston pour pousser la querelle aussi loin qu'elle peut aller, la diplomatie moscovite disparaît en quelque sorte de la scène. Après avoir allumé l'incendie, elle le contemple, et, comme Néron devant Rome en cendres, elle jouit de ce funeste embrasement.

« Le comte Pahlen rapporte que le gouvernement russe est considéré à Paris comme l'instigateur de cette conspiration contre la France, car c'est le nom que l'on donne au traité; que la Russie voit retomber sur elle la plus grande part de la haine dont les alliés sont l'objet, et qu'il pense que la plus sage conduite à tenir, pour lui, est de rester, autant que possible, étranger à toute discussion sur cette question. » (M. Bloomfield au vicomte Palmerston; Pétersbourg, 7 août 1840.)

Cette conduite de M. de Pahlen, qui était certainement la conséquence des instructions qu'il avait reçues, renvoyait décidément au cabinet anglais le généralat de la coalition. Si lord Palmerston eût désiré sincèrement éviter un malentendu, une rupture avec la France, il n'aurait pas accepté ce dangereux honneur. Il est des questions qu'un gouvernement ne peut discuter qu'avec ses adversaires déclarés; un combat d'influence entamé par l'Angleterre avec nous et au nom des autres puissances devait nous paraître une trahison. La Russie ne nous avait jamais donné que des preuves de mauvais vouloir; elle suivait sa politique séculaire en organisant la conspiration du 15 juillet. Mais l'Angleterre, en signant ce traité, manquait à une alliance étroite qui avait la double sanction des principes et du temps. Toute discussion ouverte avec le cabinet de Londres sur le traité du 15 juillet se compliquait donc d'une question de procédé, ce qu'il était du devoir des puissances d'éviter.

Lord Palmerston se saisit avec ardeur de ce rôle qui lui convenait moins qu'à tout autre; il prit sur lui l'odieux de cette responsabilité que les diplomates russes avaient déclinée. Ce sera désormais notre antagoniste direct, et, pour emprunter la forme grecque, le protagoniste du drame européen. Autant qu'il est possible d'en juger par des documens qui ne renferment pas les pièces confidentielles et qui ne donnent souvent les dépêches officielles que par extraits, voici quel fut son plan d'action.

Avant la signature du traité de Londres, lord Palmerston avait

constamment écarté toute combinaison qui pouvait amener l'adhésion de la France (1); le traité signé, on le verra repousser toute modification qui serait de nature à réconcilier la France avec le principe de cette convention. M. Guizot, devenu ministre, ne sera pas plus ménagé et n'obtiendra pas des conditions plus favorables que M. Thiers. Le parti est pris de rompre avec la France, qu'elle veuille la guerre, ou qu'elle se résigne à la paix.

Une autre partie du plan de lord Palmerston consistait à endormir l'opinion publique en Angleterre sur les dangers qui pouvaient naître du traité. La nation anglaise tenait à la paix, elle n'entendait pas renoncer légèrement à l'alliance de la France; de là, pour les signataires de cette convention, la nécessité de dérober pendant quelque temps à tous les yeux l'avenir qu'ils préparaient. On disait alors aux amis de la France : « La France ne prend, il est vrai, aucune part au traité, mais les raisons qui l'éloignent de nous sont purement domestiques, et nous espérons qu'elle rentrera bientôt dans le concert européen. » On disait aux ennemis de la France : « La France est mécontente; elle arme, mais c'est pour apaiser les clameurs de sa jeunesse; elle menace, mais elle ne fera rien. » En un mot, on s'arrangeait pour que les partisans de la paix ne pussent pas prévoir la guerre, et pour qu'ils ne vissent où on les menait que lorsqu'il ne serait plus temps de s'arrêter.

Dans cette politique de roués, le plus grand tour de force est sans contredit le discours que prononça lord Palmerston devant la chambre des communes, quelques jours avant la prorogation du parlement (2). M. Hume avait demandé au secrétaire d'état des affaires étrangères s'il était vrai que l'Angleterre eût signé, avec la Russie, la Prusse et l'Autriche, une convention dont la France était exclue, et s'il pouvait produire cette convention. L'honorable membre voyait dans un tel fait la résurrection de la sainte-alliance, et il protestait contre le

(1) « L'ouverture de la Syrie viagère me fut faite comme une idée au succès de laquelle les cabinets d'Autriche et de Prusse s'emploieraient activement, si on pouvait compter sur l'adhésion de la France; c'était à cette condition, avec cet engagement que l'Autriche et la Prusse laissaient espérer qu'elles pèseraient sur lord Palmerston pour le décider...

« L'honorable M. Thiers m'a demandé hier si je croyais, si j'avais cru qu'on obtînt jamais de lord Palmerston la concession de la Syrie viagère. Comme je suis monté ici pour dire la vérité, je dirai que *je ne le crois pas.* » (Discours de M. Guizot, séance du 26 novembre 1840.)

(2) Séance du 7 août 1840.

droit d'intervention que s'arrogeait l'Angleterre dans les affaires de l'Orient. Voici la réponse de lord Palmerston :

« Mon honorable ami a demandé que le gouvernement déposât sur la table une copie de la convention qui a été conclue avec les autres puissances. Une convention a été conclue, je ne le nie pas, mais elle n'aura toute sa force que lorsqu'elle aura été ratifiée et échangée par toutes les parties contractantes; jusqu'à ce que cela ait été fait, il est impossible de rendre ce document public, et de le mettre sous les yeux du parlement. Les ratifications n'ont pas été échangées encore, je ne doute pas qu'elles ne le soient; mais jusqu'à ce qu'elles l'aient été, je ne puis pas faire connaître l'objet de la convention.

« Mon honorable ami a prétendu que j'avais ou que le gouvernement avait abandonné l'alliance de la France, et s'était embarqué avec la sainte-alliance dans une entreprise contraire aux intérêts de l'Angleterre, et qui ne pouvait servir que les intérêts de la Russie. Je nie qu'il y ait, de la part du gouvernement, la moindre disposition à renoncer à l'alliance, à l'étroite union que nous avions formée avec la France, et à laquelle j'ai toujours attaché la plus grande importance, sachant combien elle était utile aux deux pays et essentielle à la paix de l'Europe. Quoique sur ce sujet particulièrement il ait existé des dissentimens *que je crois peu importans*, j'ai l'espoir et la confiance qu'ils n'affaibliront pas les sentimens d'amitié qui unissent les deux pays.

« Quel rapport peut avoir la sainte-alliance avec ce traité qui a été conclu pour un objet spécial? Les parties contractantes ne sont pas les mêmes, car l'Angleterre n'avait pas adhéré à la sainte-alliance, et la France d'alors, sans y être comprise, n'y était pas opposée.

« Nous avions le plus grand désir de voir la France s'associer aux mesures qui ont été arrêtées, car elle nous eût apporté ainsi le poids de son influence morale et eût assuré la paix de l'Europe. C'est avec le plus profond regret que le gouvernement de sa majesté a reconnu qu'il ne pouvait pas obtenir le consentement de la France. Mais, dans toutes les communications qui ont eu lieu avec le gouvernement français depuis ce moment, il n'y a pas le moindre prétexte aux impressions que l'on a cherché à répandre dans certains lieux, et particulièrement en France, sur les intentions hostiles qui auraient animé les autres puissances, en déterminant les mesures qu'elles ont prises de concert. La France est une grande et puissante nation; elle a de puissans intérêts à la paix, et elle est gouvernée par des hommes trop sages pour convertir l'Europe, sans des motifs légitimes, en une scène de carnage. »

Lord Palmerston s'efforçait ensuite de démontrer que le traité du 15 juillet avait déjà valu à l'Angleterre l'abolition du traité d'Unkiar-Skelessi. Sans avouer que l'alliance française fût rompue, et tout en affirmant même qu'elle résisterait à un dissentiment *sans importance*,

il avait soin de présenter la perspective d'une autre alliance, et disposait les intérêts ainsi que les esprits à se tourner vers le nord.

Ce discours, qui n'était, d'un bout à l'autre, qu'un mensonge adroit, suffit pour calmer les appréhensions du parlement. On s'en étonne aujourd'hui que les faits sont connus. Quoi de plus audacieux en effet que ce refus de soumettre à la chambre des communes, sous prétexte que les ratifications n'avaient pas été échangées et qu'elles étaient nécessaires pour donner au traité toute sa valeur, une convention que l'on exécutait sans attendre l'échange des ratifications? Comme il fallait compter sur la crédulité de son auditoire pour lui faire entendre que les dissentimens qui avaient séparé la France de l'Angleterre étaient sans importance, lorsque des hommes tels que M. Hume et M. Leader (1) venaient exposer l'irritation que la nouvelle du traité avait produite en France, et quand chacun pouvait se dire que, sans des motifs de la plus haute gravité, l'intérêt qu'avaient les deux peuples à rester unis aurait sans doute triomphé de ces dissidences d'opinion! Enfin, n'est-ce pas s'en prendre aux mots que de prétendre que l'Angleterre ne figurait pas dans la sainte-alliance, lorsque chacun sait que, de 1793 à 1815, elle a été l'ame de toutes les coalitions formées contre nous? Les signataires du traité de Londres sont les mêmes puissances qui signèrent le traité de Chaumont ainsi que les traités de Vienne, et qui vomirent alors sur la France leurs armées combinées. Et quand nous voyons l'Angleterre, la Russie, la Prusse et l'Autriche se coaliser encore, on ne veut pas que nous évoquions les souvenirs de l'invasion!

Au moment où lord Palmerston se disait encore plein de confiance dans les dispositions amicales du gouvernement français, il avait lui-même la conscience de ses mauvais desseins contre la France, et il savait, par les dépêches de M. Bulwer, l'impression que la connaissance de ces projets hostiles avait excitée. M. Bulwer écrivait,

(1) « Cette considération (la conviction que la France avait été jouée par l'Angleterre) a provoqué cette amertume de langage, ce ressentiment de l'honneur insulté qui se manifeste dans la presse française à peu près tout entière. J'espère sincèrement que l'on n'a donné lieu à aucune émotion de ce genre, car il faut se rappeler que les journaux en France exercent une bien plus grande influence sur l'esprit du peuple que la presse chez nous. Ce ressentiment public ne paraît pas s'être manifesté contre les trois autres puissances, contre l'Autriche, la Prusse et la Russie; il est dirigé exclusivement contre l'Angleterre, car la France s'imagine qu'il y a eu quelque chose comme un manque de foi dans les procédés dont on a usé à son égard, après une amitié de dix ans. » (Discours de M. Leader, séance des communes, 7 août 1840.)

le 17 juillet, lorsqu'on soupçonnait à Paris, sans le connaître encore, l'existence du traité :

« M. Thiers me dit qu'il avait eu des nouvelles d'un projet qui se tramait à Londres entre les quatre puissances. Si l'Angleterre, ajouta-t-il, tient cette conduite, ce ne sera pas certainement une cause d'hostilités immédiates; mais il est impossible de dire ce qui peut arriver ultérieurement. La France devra se séparer de l'Angleterre, et se *séparer avec éclat*. Elle sera dans la nécessité d'accroître ses forces de terre et de mer, et il s'ensuivra un état d'irritation qui tôt ou tard amènera une de ces guerres qui ébranlent l'Europe. »

Et plus tard, le 20 juillet, lorsque le fait du traité fut connu :

« M. Thiers me répondit : « Ce n'est pas le moment de demander ni de donner des explications, *l'alliance de la France et de l'Angleterre est rompue*. M. Guizot a reçu la nouvelle officielle qu'un arrangement avait été conclu par les quatre puissances, auquel on ne nous a pas même invités à accéder. Cette circonstance n'a pas une très grande signification, et je n'y vois qu'une pure affaire de forme; c'est du fond même que je me plains plus sérieusement. Je ne puis pas comprendre une alliance qui subsiste pour les petites questions, et une séparation pour les grandes. Si l'Angleterre doit se séparer de nous dans la question d'Orient, cette séparation sera générale. La France, comme je l'ai déjà dit, s'isolera. Elle est confiante dans ses forces, avec d'autant plus de raison que le gouvernement, dans cette affaire, a toute la population avec lui. Qu'une occasion se présente où la dignité et les intérêts de mon pays me commandent d'agir, je le ferai sans crainte et avec décision. Je le regrette profondément; mais je ne puis pas ne pas apercevoir dans l'état des affaires, tel qu'il s'annonce à moi, des éventualités qui peuvent troubler la paix de l'Europe. »

Enfin, dans le *memorandum* remis à lord Palmerston le 24 juillet, le gouvernement français parlait encore des dangers que pouvait faire naître l'exécution du traité, et il refusait positivement le concours moral qu'on lui avait demandé.

« Le concours moral de la France, dans une conduite commune, était une obligation de sa part. Il n'en est plus une dans la nouvelle situation où semblent vouloir se placer les puissances. La France ne peut plus être mue désormais que par ce qu'elle doit à la paix et ce qu'elle se doit à elle-même. »

On le voit, quand le ministre anglais parlait de sa confiance dans la paix, il avait la guerre devant lui; quand il faisait un appel dérisoire à l'alliance française, il savait que cette alliance était rompue. Il trompait donc sciemment l'opinion publique; il dérobait à la discussion un traité qui devait changer la situation de l'Angleterre et

celle de l'Europe; il renonçait à une politique consacrée par dix ans d'expérience et par l'assentiment de la nation, et cela sans consulter le parlement assemblé! Il faisait une révolution par surprise dans un état constitutionnel! Comment aurait-il pu se montrer loyal envers la France, quand il ne mettait pas plus de loyauté dans ses rapports avec le peuple anglais?

C'est ici le lieu de reconnaître que le gouvernement français a favorisé jusqu'à un certain point, par la complicité de son silence, la manœuvre de lord Palmerston. La France ne s'est pas séparée de l'Angleterre avec assez *d'éclat;* elle n'a pas su avertir clairement l'Angleterre du danger auquel le cabinet de Londres exposait l'un et l'autre pays. Les notes officielles n'ont pas ressemblé, autant qu'il l'aurait fallu, aux conversations de M. Thiers avec lord Granville et avec M. Bulwer, ni à ces explosions de l'indignation royale se manifestant aux ambassadeurs des quatre cours. A quoi bon parler de paix et d'équilibre, quand l'escadre britannique serrait de près les côtes de la Syrie, et après cet acte du 15 juillet qui réunissait encore une fois, après vingt-cinq années de trêve, les coalisés de 1815 contre nous?

Le *memorandum* du 24 juillet, note que l'on trouvera ferme en la comparant aux précédens diplomatiques émanés de la France, ne paraît pas à la hauteur des circonstances dans lesquelles on venait d'entrer. Cette phrase : « Elle aura toujours en vue la paix et le maintien de l'équilibre actuel entre les états de l'Europe; tous ses moyens seront consacrés à ce double but, » est beaucoup trop rassurante pour lord Palmerston; la France n'avait pas à protester de ses intentions pacifiques au moment où l'on ouvrait les hostilités contre son influence et contre ses intérêts. La crainte que l'on avait de nous faisait notre force; pourquoi détruire ce rempart moral de nos propres mains?

Le *memorandum* du 24 juillet a été, pour ainsi dire, écrit sous la dictée de notre ambassadeur à Londres. M. Thiers a dû le rédiger à la réception et sous l'impression de la dépêche du 19 juillet, dans laquelle M. Guizot s'expliquait ainsi :

« Je veux vous dire quels sont, à mon avis, *pour le bon effet ici*, les trois points qu'il est essentiel de mettre en éclatante lumière; vous en jugerez :

« 1° L'esprit de paix orientale et européenne qui a présidé et qui préside dans tout ceci à la politique de la France; 2° l'obscurité de l'avenir où l'on entre et la gravité des chances qu'on suscite par la politique que l'Angleterre vient d'adopter; 3° la résolution où est la France de n'accepter, dans cet

avenir inconnu et périlleux pour tous, rien qui porte atteinte à l'équilibre des états européens. »

N'est-ce pas, à l'identité des termes près, la conclusion du *memorandum?* L'obscurité de l'avenir, le dévouement à la paix et la religion de l'équilibre, voilà, dans l'un comme dans l'autre document, les points principaux. Dans l'un et l'autre, le cas d'une atteinte portée à l'équilibre européen est posé comme un cas de guerre; les puissances en ont facilement conclu que c'était le seul que notre politique eût prévu, et qu'on leur abandonnait l'Orient.

En rappelant ces souvenirs, je n'entends point rejeter sur l'ambassadeur la responsabilité qui appartenait au ministre. M. Guizot a donné des conseils très peu opportuns; mais, malgré l'autorité que ces avis empruntaient à la position et au nom de M. Guizot, M. Thiers était libre de ne pas les suivre. Le chef d'un gouvernement couvre tous ses agens, et il n'est couvert par personne. Les fautes d'un ambassadeur sont aussi celles du ministre qui l'emploie; mais les fautes du ministre, comme ses succès, n'appartiennent qu'à lui seul. C'est la gloire de l'initiative, mais c'en est aussi le péril.

A la lecture des pièces de cette longue négociation, l'on se demande plus d'une fois d'où vient que non-seulement le ton des notes officielles, mais encore celui des conversations de M. Guizot avec lord Palmerston, s'éloigne à un tel point de l'énergie que le président du 1er mars apporte dans ses communications personnelles avec les ambassadeurs. Ces différences très sensibles, et qui ont eu des conséquences très fâcheuses, ont tenu à la rivalité d'influence politique qui existait entre M. Guizot et M. Thiers. Celui-ci ne commandait pas assez pour un ministre, et celui-là n'obéissait pas assez pour un ambassadeur. Il n'y avait pas entre eux cette harmonie d'opinion qui fait que deux hommes concourent avec ardeur au même but. M. Guizot, à Londres, en face de lord Palmerston et en pleine question d'Orient, se considérait toujours comme le chef d'un parti puissant dans le parlement français; il regardait non le dehors, mais le dedans; sa lettre à M. de Broglie l'a bien montré. Il résultait de cet antagonisme tacite, que M. Thiers parlait à lord Granville comme devait parler le chef du centre gauche et l'allié de la gauche, tandis que M. Guizot s'expliquait avec lord Palmerston comme pouvait le faire le chef du centre droit. Quant aux dépêches officielles, je ne saurais y voir qu'un compromis entre les deux opinions.

Il ne faudrait pas cependant juger de l'attitude que M. Guizot a

gardée à Londres, après le traité de juillet, par les discours que lord Palmerston lui fait tenir. Quelque détachement de la pensée nationale que l'on suppose en effet à un homme politique, on ne peut pas admettre qu'il se réjouisse des succès de l'étranger et des revers de son pays; M. Guizot aurait dit, suivant lord Palmerston :

« Si l'évènement prouve que vous avez raison, et si toutes ces affaires s'arrangent comme vous l'espérez, le gouvernement français sera enchanté de voir que ses appréhensions étaient sans fondement. » (Lord Palmerston à M. Bulwer, 22 juillet.)

Voici encore le langage que tenait lord Palmerston à M. Guizot après la prise de Beyrouth :

« Je rappelai à M. Guizot qu'il m'avait dit souvent, en parlant de l'expédition que nous entreprenions dans le Levant, que, si nous faisions les choses promptement, tout irait bien; mais que, si l'expédition languissait et si l'on n'arrivait pas bientôt à un dénouement heureux, des questions nouvelles et imprévues s'élèveraient, et des difficultés sérieuses pourraient surgir, qui créeraient des embarras entre la France et les quatre cours. J'ajoutai que nous n'avions fait que suivre les conseils du gouvernement français en cherchant à faire les choses promptement, mais que les difficultés ne pouvaient pas être surmontées avec promptitude sans des actes de vigueur. » (Lord Palmerston à M. Bulwer, 15 octobre.)

On ne comprendrait pas que M. Guizot eût écouté de sang-froid cette implacable raillerie, ni qu'il eût permis au ministre anglais d'insulter ainsi à tout sentiment humain, en faisant des épigrammes sur le bombardement de Beyrouth. Mais, sans insister davantage sur les termes, allons droit à la prétention que couvrent ces paroles de lord Palmerston, et qu'il avait articulée pour la première fois dans le *memorandum* communiqué à M. Guizot le 17 juillet.

Dans ce document, lord Palmerston se prévalait des déclarations réitérées que le gouvernement français aurait faites, promettant de ne s'opposer, *dans aucun cas*, aux mesures que les quatre cours, de concert avec le sultan, pourraient juger nécessaires pour obtenir l'assentiment du pacha d'Égypte. L'assertion du ministre anglais fut contredite sur l'heure par M. Guizot. J'emprunte encore le récit de cet incident à la dépêche du 22 juillet.

« M. Guizot me dit que l'assertion du *memorandum* était beaucoup trop générale, et que la France n'avait jamais tenu ce langage; qu'au contraire, si des mesures adoptées par les quatre puissances venaient à naître des évène-

mens qui apportassent des changemens essentiels à la force relative des puissances en Europe; si, par exemple, une armée russe devait entrer dans l'Asie mineure et l'occuper pendant un certain temps, dans ce cas la France se considérerait comme étant libre de tenir la conduite que ses intérêts et son honneur pourraient exiger.

« Je lui répondis que nous étions à peu près d'accord, et que le passage du *memorandum* auquel il faisait allusion n'avait rapport qu'à ces mesures immédiates de contrainte qui avaient été souvent discutées entre les cinq puissances, et dont l'objet spécial serait d'obtenir l'assentiment du pacha aux offres raisonnables du sultan, ainsi que de garantir l'indépendance et l'intégrité de l'empire ottoman. »

Voici la version que M. Guizot en donne lui-même, dans une note adressée, le 18 septembre, à lord Palmerston :

« Le soussigné se hâta de faire observer qu'il ne pouvait accepter cette expression *dans aucun cas*, et qu'il était certain de n'avoir jamais rien dit qui l'autorisât. « Le gouvernement du roi, dit-il alors à M. le secrétaire d'état « des affaires étrangères, ne se fait, à coup sûr, le champion armé de per« sonne, et ne compromettra jamais, pour les seuls intérêts du pacha d'Égypte, « la paix et les intérêts de la France. Mais si les mesures adoptées contre le « pacha par les quatre puissances avaient, aux yeux du gouvernement du « roi, ce caractère ou cette conséquence, que l'équilibre actuel des états euro« péens en fût altéré, il ne saurait y consentir; il verrait alors ce qu'il lui con« viendrait de faire, et il gardera toujours, à cet égard, sa pleine liberté. »

Le récit de M. Guizot s'accorde entièrement avec celui de lord Palmerston, et l'on peut en induire que tout ce qui a été dit à Londres par le représentant du gouvernement français impliquait que la France ne s'opposerait pas par les armes à l'exécution du traité. Lord Palmerston, de son côté, semblait admettre l'intervention armée de la France pour le cas où les Russes occuperaient l'Asie mineure, cas prévu cependant par la convention du 15 juillet. Il se faisait donc une espèce de compromis tacite entre le ministre anglais et notre ambassadeur, celui-ci donnant à entendre que la France assisterait l'arme au bras aux mesures coercitives, pourvu qu'elles fussent circonscrites aux côtes de la Syrie et de l'Égypte, et celui-là prenant en quelque sorte l'engagement de tenir les Russes à distance du théâtre des opérations. L'arrangement était tout à l'avantage de l'Angleterre; il entrait complètement dans ses vues. Lord Palmerston avait toujours espéré, même en acceptant pour un cas donné l'intervention des Russes à Constantinople, que ce cas ne se présenterait point, et l'immobilité de la France était une chance nouvelle en faveur de son

calcul. Lord Palmerston avait donc raison de dire à M. Guizot : « Nous sommes à peu près d'accord. » Quant à notre ambassadeur, il est difficile de découvrir ce qu'il réservait ainsi des droits et des intérêts de la France. Entre le langage que M. Guizot a tenu à Londres et la politique de son ministère, je ne vois pas une différence appréciable. Ambassadeur, il abandonnait le pacha d'Égypte; ministre, il l'a laissé exécuter. En tout état de cause, réduire la menace de guerre au cas où l'équilibre européen serait troublé, c'était dire qu'on ne ferait pas la guerre; c'était nous exposer au ridicule en donnant à la faiblesse un faux air d'énergie.

A Paris, les choses ne se passaient pas tout-à-fait de la même manière. M. Thiers laissait constamment entrevoir aux ambassadeurs que la guerre était possible, et il s'y préparait éventuellement. Le gouvernement anglais ne pouvait pas l'ignorer, car les dépêches de lord Granville et de M. Bulwer l'avaient averti jour par jour des dispositions de la France. Quelques extraits de ces dépêches montreront la situation dans son véritable aspect :

« M. Thiers me dit que la nation française tout entière ressentait l'affront qu'elle avait reçu, et qu'aucun ministre en France, quel qu'il fût, ne pourrait faire autrement que de mettre le pays dans une situation qui lui permît de maintenir sa dignité et son influence dans les affaires de l'Europe. (Dépêche de lord Granville, Paris, 3 août.)

« M. Thiers ajouta que, quoique la France ne voulût pas s'opposer à un arrangement que Méhémet-Ali aurait accepté, elle ne souffrirait pas qu'on lui imposât des conditions par la force sans son intervention. » (Dépêche de lord Granville, 7 août.)

« M. Thiers me dit que les ordres les plus sévères avaient été donnés aux amiraux français, qui commandaient la station du Levant, de régler les mouvemens de leurs escadres de manière à éviter toute collision avec les forces navales de l'Angleterre, et qu'il espérait que des ordres analogues avaient été donnés aux commandans anglais. » (Dépêche de lord Granville, 10 août.)

« M. Thiers répondit : « Autant feront les autres puissances, autant fera « la France, mais nous ne serons certainement pas les premiers à commencer « les hostilités. » (Dépêche de M. Bulwer, 21 août.)

« M. Thiers me dit que, si l'on insistait rigoureusement sur l'exécution du traité, sans avoir pris aucun engagement positif à l'égard du pacha, il se croyait engagé jusqu'à un certain point, et qu'il serait difficile, sinon impossible, de former un gouvernement en France qui restât le spectateur passif et désintéressé de l'accomplissement des mesures coercitives. Il en conclut que, sans aucun acte décidé et immédiat d'hostilité, sans une déclaration positive de guerre, il s'ensuivait un état de choses qui devait, avant peu, troubler la paix du monde. » (Dépêche de M. Bulwer, 18 septembre.)

« J'étais à Auteuil samedi soir, M. Thiers me dit que cette barbare destruction de la ville commerçante et prospère de Beyrouth avait été accomplie avant que le sultan eût répondu aux propositions que le pacha lui avait faites, à la suggestion et par l'influence de la France, et que le bombardement, en même temps qu'il était un acte positif de violence contre le pacha, était un acte de violence morale contre la France. « La France, dit-il, a donné assez de « preuves de son désintéressement et de sa patience; il y a cependant des « limites aux mesures militaires des puissances, que la France ne leur per- « mettrait pas de franchir. » Il ajouta alors avec solennité qu'aucun minist tère en France, quelle que fût sa couleur, ne pourrait tolérer que l'on expulsâ Méhémet-Ali de l'Égypte. « Je crois que la guerre n'est pas improbable. » (Dépêche de lord Granville, 5 octobre.)

Faut-il ajouter que M. Bulwer, dans ses dépêches, entretenait quotidiennement lord Palmerston des prétendus projets que l'on discutait dans le conseil des ministres, et l'avertissait tantôt que nous allions saisir les îles Baléares, tantôt que nous avions la pensée de nous emparer de Candie?

Ainsi donc, si le langage de M. Guizot pouvait rassurer les puissances, celui de M. Thiers devait les alarmer. Les puissances ont craint la guerre un moment, et elles n'ont cessé de la craindre que lorsqu'elles ont compris que M. Thiers lui-même ne comptait plus sur la durée du cabinet qu'il présidait. On a beaucoup trop vanté, à ce propos, l'indifférence avec laquelle lord Palmerston aurait appris nos armemens. Je vais essayer de l'expliquer.

Lord Palmerston écrivait à lord Granville, à la date du 4 août :

« La dépêche de votre excellence du 1er août, renfermant le *Moniteur* de ce jour avec les ordonnances qui lèvent un contingent additionnel de troupes et de matelots, a été reçue dans mes bureaux.

« Cette mesure, qu'aucun procédé de la part des quatre puissances n'a provoquée, et qui n'est motivée par aucune menace réelle ou possible contre la France, ne peut être considérée que comme une menace de la France, et par conséquent comme un affront gratuit qu'elle fait aux quatre cours.

« Cependant le gouvernement de sa majesté n'a pas l'intention de le faire remarquer, de quelque manière que ce soit; il ne se propose ni de demander des explications au gouvernement français sur les motifs qui ont déterminé l'armement de cinq vaisseaux de ligne et la levée de dix mille marins, ni de convoquer le parlement pour obtenir un accroissement de forces navales et de nouveaux crédits.

« Prendre l'un ou l'autre de ces partis, ce serait donner à cet étrange procédé du gouvernement français une importance qu'il ne mérite pas. Le gouvernement de sa majesté poursuivra sa politique sans avoir égard à ces armemens, et agira justement comme si aucun évènement de cette nature ne s'était

passé. La flotte britannique sera suffisamment forte pour accomplir la mission dont elle est chargée en conséquence des engagemens pris dans le traité du 15 juillet. »

Ce calme superbe eût annoncé en effet une véritable dignité, si lord Palmerston n'avait puisé que dans le sentiment de la force nationale la confiance qu'il manifestait. Mais il n'en était pas ainsi. Le ministre anglais évitait prudemment de solliciter de nouvelles forces et de nouveaux crédits, de peur d'élargir ce gouffre du déficit dans lequel a fini par disparaître le ministère whig. Cependant il ne négligeait pas, autant qu'il le dit, de se fortifier contre la redoutable éventualité d'une lutte avec la France, car il appelait à son secours les armées ainsi que les flottes de la Russie. On voit, par une dépêche de M. Bloomfield, écrite de Pétersbourg à la date du 21 août, que, sur la demande du cabinet anglais, le gouvernement russe promettait d'envoyer dans l'Asie mineure une expédition composée de vingt mille hommes, de huit cents Cosaques, et de soixante-douze canons. Le 12 septembre, M. Bloomfield écrivait encore :

« Il règne une activité extraordinaire à Cronstadt, l'empereur ayant ordonné qu'une division de la flotte de la Baltique, forte de neuf vaisseaux de ligne et de six frégates (que l'on venait de désarmer), fût disposée pour prendre immédiatement la mer. Cette escadre, ainsi que le comte Nesselrode m'en donne l'assurance, se tiendra prête à coopérer avec l'escadre anglaise dans la Méditerranée, si l'Angleterre a besoin de son concours. »

Le 28 septembre, lord Palmerston exprima au gouvernement russe la satisfaction que lui causait cette nouvelle. Ce grand ministre, si jaloux de l'honneur de la marine anglaise, qu'il ne tolérait pas que la France eût plus de douze vaisseaux en mer, admettait donc la possibilité que la flotte britannique se trouvât, à un moment donné, entre l'escadre russe de la mer Noire, forte de douze vaisseaux de ligne, et l'escadre de la Baltique, qui comptait quinze voiles, dont neuf vaisseaux! Quel patriotisme ne supposent pas de telles combinaisons! et comme il faut être brave pour contempler d'un œil serein les préparatifs militaires de la France, quand on a la certitude d'arriver sur le champ de bataille au nombre de quatre contre un!

Le ministère du 1er mars avait suspendu la guerre sur la tête des puissances, et en cela il prenait conseil de nos vrais intérêts autant que de notre honneur. Ce qui étonne, c'est qu'il ait attendu les évènemens de Beyrouth et le firman qui prononçait la déchéance du

pacha d'Égypte, pour déterminer quelles seraient les limites extrêmes de sa patience, et où l'action commencerait pour lui. Évidemment, les premières démarches du gouvernement français, après le traité du 15 juillet, appartiennent à la politique expectante. Il ne s'est cru ni en état ni en droit de donner le signal des hostilités. De là, cette recommandation, adressée aux amiraux qui commandaient nos escadres, d'éviter toutes les rencontres qui pourraient amener fortuitement un conflit.

Je suis de ceux qui ont pensé, dès les derniers jours de juillet 1840, qu'une démonstration armée de la France sur les côtes de la Syrie, au moment où l'armée d'Ibrahim était entière et l'insurrection du Liban comprimée, eût arrêté les puissances et prévenu les désastres de Méhémet-Ali; mais aujourd'hui, après ce qui s'est passé, je n'oserais pas encore affirmer que cette opinion fût la meilleure. La guerre pouvait sortir d'un acte aussi décisif, et je comprends que l'on ait reculé devant la guerre dans un moment où la France n'avait pas douze mille chevaux à mettre en ligne, ni cent mille hommes à porter sur le Rhin. Il est des situations tellement violentes, que la politique la plus hardie et la plus ferme tenterait vainement de les dominer. Que les politiques qui se sentent doués de cette puissance surhumaine condamnent le ministère du 1er mars.

M. Thiers, et je ne lui en fais pas un reproche, avait d'ailleurs conservé des espérances de paix. Il a cru d'abord que la paix lui serait proposée, et plus tard qu'il serait en mesure de l'imposer. On retrouve dans les pièces diplomatiques la trace de trois ou quatre négociations également malheureuses. Plus lord Palmerston nous supposait ébranlés dans notre résolution, et plus il se montrait inflexible. Il fallait l'effrayer pour qu'il cédât. Il paraît que le gouvernement français fit d'abord quelques tentatives pour retarder ou pour empêcher la ratification du traité de Londres. Ces ouvertures s'adressaient aux cabinets de Vienne et de Berlin. On voit, par une dépêche de M. Bloomfield à lord Palmerston (15 août 1840), la joie que le refus de l'Autriche et de la Prusse produisit à Saint-Pétersbourg.

A peu près vers la même époque, le roi Léopold, dans une intention bienveillante, croyant être bien placé pour servir d'intermédiaire entre la France et la Grande-Bretagne, et comptant sur l'appui d'une partie du cabinet anglais, se rendit à Londres, où il portait des propositions qui méritaient un meilleur accueil. Les bases de l'arrangement étaient, dit-on, l'Égypte héréditaire et la Syrie viagère. On prétend qu'avec plus de persistance, Léopold aurait obtenu un

plein succès; mais, à peine arrivé à Windsor, il se lassa du rôle difficile, il est vrai, qu'il allait remplir, et rentra sur-le-champ dans ses états.

Une troisième ouverture fut faite à M. de Metternich, qui, pressé par les plaintes de l'Allemagne et voyant se former, dans le conseil aulique, un parti très prononcé contre la politique dont le traité de Londres était l'expression, penchait encore une fois pour un arrangement qui réconcilierait la France avec les quatre cours. Voici le compte que rend lord Beauvale à lord Palmerston de cette phase des négociations. Cette dépêche est datée de Kœnigswart, le 30 août.

« M. de Saint-Aulaire est venu ici le 28, ainsi qu'il l'avait promis, ayant reçu un courrier de Paris.

« Il a commencé par faire connaître au prince que, dans une conversation entre M. Guizot et le baron Bulow, celui-ci avait laissé entrevoir qu'un plan de réunion entre la France et les quatre puissances pourrait être mis en avant par le prince Metternich, pourvu que l'on en traitât à Vienne. A cette insinuation le prince a répondu aussitôt que l'Autriche ne consentirait pas à déplacer le siége des négociations.

« Tous les projets de réunion qui ont été communiqués jusqu'ici au prince Metternich avec la sanction d'un agent français, supposent que les quatre puissances commenceront par rétracter les actes qu'elles ont signés. Voilà ce que le prince Metternich déclare totalement inadmissible, en sorte que, si la France désire vivement que la réunion ait lieu, il faudra qu'elle cherche une autre combinaison.

« Suivant les rapports de Paris et de Londres, on croit et l'on espère que le prince Metternich présentera un plan pour amener cette réunion. Ce plan a déjà été proposé par lui. »

Le projet du prince Metternich fut connu en effet du gouvernement français vers les premiers jours de septembre (1). On va voir quelle était la concession dérisoire à laquelle descendait, pour obtenir l'adhésion de la France, la magnanimité des quatre cours.

« Si j'étais le ministre français, voici la position que je choisirais:

« Après les éclaircissemens qui m'auraient été donnés, et après avoir pris connaissance du texte de la convention du 15 juillet, je déclarerais :

« 1° Que la France proclame aujourd'hui, *comme elle n'a cessé de le faire jusqu'ici*, son adhésion au principe qui sert de base à la convention;

« 2° Que la France ne saurait en faire autant en ce qui concerne les me-

(1) Le texte du traité signé le 15 juillet n'a été communiqué officiellement à M. Guizot que le 16 septembre.

sures coercitives dont l'exécution a commencé, non que la France ait l'intention de séparer les moyens du but, mais parce qu'elle ne saurait voir dans les moyens adoptés ceux qui peuvent conduire au but avec sûreté;

« 3° Qu'en conséquence la France ne saurait s'associer à l'emploi des mesures coercitives, mais qu'elle restera fidèle au principe de soutenir l'empire ottoman et le trône du sultan;

« 4° Que dans le cas où l'évènement constaterait l'inefficacité des moyens coercitifs, et où par conséquent il résulterait de leur emploi des dangers pour la Porte ottomane, la France se déclarera prête à prendre en considération, avec la Porte et les autres puissances, les moyens les plus propres à secourir l'empire ottoman, et à mettre ces moyens à exécution selon les circonstances du moment. »

On a besoin de faire effort sur soi-même pour prendre cette note au sérieux. Le plan de M. de Metternich n'a pas même un côté plausible, et ce n'était guère la peine de se mettre, même par la pensée, à la place de M. Thiers, pour lui suggérer un expédient aussi ridicule de tous points. Que veut en effet, dans ce projet, le Nestor de la diplomatie? Il nous propose d'assister lâchement à l'exécution d'un traité que nous n'approuvons pas, d'en prendre notre parti si elle réussit, et de venir au secours des alliés si elle échoue. Qu'aurions-nous pu faire de mieux si nous avions signé le traité du 15 juillet?

Mais que dis-je? Il aurait mieux valu avoir apposé notre signature à la convention de Londres que de nous rendre les éditeurs de la déclaration conseillée par M. de Metternich; car ce traité avait certaines chances d'insuccès, et les parties contractantes, une fois l'épreuve faite, pouvaient refuser d'aller au-delà, tandis que la déclaration nous eût obligés à achever l'œuvre commencée par les quatre cours, et nous serions venus pour arranger, pour corriger des combinaisons dont la ruine devait être un triomphe pour nous.

Vers la fin de septembre, une négociation directe s'engagea entre les cabinets de Londres et de Paris. Le vice-roi, effrayé des démonstrations de l'Angleterre et cédant aux conseils de modération que lui donnait M. Valewski, se réduisit à demander pour lui et sa famille le gouvernement héréditaire de l'Égypte, avec l'administration des pachaliks de Tripoli, de Damas et d'Alep, durant sa vie et durant la vie d'Ibrahim. Il invoquait en même temps la médiation du gouvernement français, qui, sans accepter complètement ce mandat, crut devoir faire un dernier effort auprès de lord Palmerston.

M. Thiers s'en ouvrit d'abord à M. Bulwer, qui remplaçait lord Granville pendant son absence; puis, ne le trouvant pas muni d'in-

structions suffisantes, il chargea M. Guizot d'aborder directement lord Palmerston sur ce point. Enfin, lord Granville étant revenu à Paris, le président du conseil reprit avec lui la même conversation. Les documens français qui expliquent ces négociations n'ont pas été livrés à la publicité. Une dépêche de lord Granville à lord Palmerston, à la date du 21 septembre, peut du moins servir à en préciser le sens et la portée.

« M. Thiers me parla des communications qu'il avait chargé M. Guizot de faire à votre seigneurie relativement aux négociations du comte Valewski à Alexandrie. Il exprima la confiance que les concessions qui avaient été obtenues de Méhémet-Ali amèneraient un arrangement pacifique, déclarant qu'il souhaitait d'autant plus que l'on profitât de ces concessions pour rétablir la paix entre le sultan et le pacha, qu'il les considérait comme le seul moyen d'épargner à l'Europe une guerre générale, dont nul ne pouvait prévoir les conséquences pour les puissances qui y seraient engagées.

« M. Thiers ajouta que l'acceptation de ces concessions n'impliquait pas le moins du monde le désaveu des conditions écrites dans le traité de juillet, et que, par conséquent, on ne pouvait pas se faire un point d'honneur d'engager les puissances signataires à repousser un arrangement fondé sur ces concessions. Le traité du 15 juillet stipulait que Méhémet-Ali recevrait le gouvernement héréditaire de l'Égypte et le pachalik d'Acre sa vie durant; mais il ne condamnait pas la Porte à refuser à Ibrahim-Pacha la concession des pachaliks d'Alep, de Damas et de Tripoli. « Je ne doute pas, me dit M. Thiers, que le « sultan ne soit disposé à conclure la paix à ces conditions; mais, ayant signé le « traité de juillet, il doit en référer aux autres parties contractantes. J'espère « que vous voudrez bien faire part de cette conversation à lord Palmerston, « dans des termes qui disposent votre gouvernement à prendre en considération « les moyens qui lui sont suggérés pour aboutir à un arrangement pacifique (1). »

« Je fis observer à M. Thiers que la question était de nature à ne pouvoir être décidée que par le concours de tous les signataires du traité. M. Thiers me répondit qu'il avait les meilleures raisons de croire (sans affirmer qu'il eût reçu aucune déclaration positive des gouvernemens de Prusse et d'Autriche) que les cours de Vienne et de Berlin ne feraient pas d'objection, et qu'en un mot la paix ou la guerre générale dépendait du gouvernement anglais. Le ministre ajouta que, si les concessions de Méhémet-Ali étaient sans résultat, il n'avait aucun espoir d'empêcher la marche d'Ibrahim sur Constantinople,

(1) En général, les agens de l'Angleterre ne se permettent de donner à leur gouvernement que les conseils qui leur sont demandés. Il y a pourtant cette différence entre les dépêches de lord Granville et celles de M. Bulwer, que le premier transmet les propositions pacifiques du gouvernement français avec des formes bienveillantes, tandis que le second, flattant les passions de lord Palmerston, a toujours l'air de dire : « N'acceptez pas. »

et qu'il ne devait pas me cacher que la position de la France, à l'égard de Mehemet-Ali, était devenue *plus serrée* depuis qu'il avait cédé aux représentations du gouvernement français.

« M. Thiers ne fit aucune allusion à la possibilité d'étendre les concessions de Méhémet-Ali, mais j'ai appris d'une personne qui a la confiance du gouvernement français, que ces concessions sont considérées comme la base d'un arrangement, et qu'on les croit susceptibles d'être étendues. »

Tous les avantages se trouvaient réunis dans cette proposition. C'était la solution la plus raisonnable et une solution pacifique des affaires d'Orient; elle rapprochait la France des signataires du traité de Londres, sans intéresser l'honneur des puissances et sans porter atteinte au principe même du traité. Pour peu que lord Palmerston eût désiré la paix et qu'il eût regretté l'alliance française, il devait prêter l'oreille à cet arrangement; mais lord Palmerston n'avait provoqué la coalition des quatre cours, il ne l'avait scellée que pour rompre avec la France: toute ouverture de paix dérangeait ses plans (1), et il devait l'écarter. J'ignore ce que répondit lord Palmerston à M. Guizot; mais les documens parlementaires prouvent qu'il ne fit aucune réponse à la dépêche de lord Granville, et qu'il ne vit dans les propositions qu'on lui adressait aucune raison de modifier ses précédentes instructions. Si donc une guerre générale n'a pas éclaté en Europe, ce n'est pas la faute de lord Palmerston; il a tout fait pour la rendre inévitable, quand la France faisait tout et faisait peut-être trop pour l'empêcher : grande responsabilité pour l'Angleterre devant l'Europe et devant l'histoire!

J'arrive au dernier acte diplomatique du précédent cabinet, à la note du 8 octobre, que l'on a si diversement jugée. Il serait hors de propos de rentrer dans cette discussion; je me bornerai à mettre la dépêche française en regard des faits et à rechercher l'influence qu'elle peut avoir exercée sur la marche des évènemens.

Le firman qui prononçait la déchéance de Méhémet-Ali avait été rendu le 14 septembre 1840. Voici dans quels termes la Porte annonçait cette mesure à lord Ponsonby :

« Méhémet-Ali n'ayant pas accepté les conditions qui lui ont été offertes d'après l'acte séparé du traité d'alliance conclu à Londres, sa hautesse a résolu d'employer des mesures coercitives pour la défense de ses droits incon-

(1) Lord Ponsonby écrit à lord Palmerston, de Constantinople, le 2 septembre : « Si la convention est exécutée avec promptitude et avec vigueur, on ne peut pas raisonnablement douter d'un succès complet; mais, si l'on admet des délais et si on se laisse jouer, elle échouera. »

testables. Elle a daigné ordonner que Méhémet-Ali-Pacha soit destitué de son poste de gouverneur d'Égypte, et, comme préliminaire des hostilités, il a été décidé de soumettre tous les ports et échelles d'Égypte et de la Syrie à un blocus très rigoureux. »

La Porte, en déposant Méhémet-Ali, prenait une mesure fort grave, que le traité du 15 juillet n'avait pas prévue, et qui excédait certainement tous les actes hostiles décrits et définis par ce traité. Le conseil était venu de lord Ponsonby, qui essaie, dans la dépêche suivante, d'en déguiser l'origine. Mais on comprend sans peine, à la manière dont il le défend, qu'il a pour cet excès de pouvoir un faible d'auteur.

« Nedim (secrétaire de Reschid) m'a dit que Reschid-Pacha avait l'intention de déposer le pacha. Je l'ai prié d'assurer au reiss-effendi que je considérais cette mesure non-seulement comme utile, mais comme nécessaire, et que *j'étais en correspondance avec mes collègues à ce sujet.*

« Hier au soir, j'eus une longue conversation avec l'internonce, et, après avoir examiné la question avec moi, son excellence parut partager mon opinion sur la nécessité de dépouiller Méhémet-Ali du rang qu'il occupe comme pacha d'Égypte. »

Lord Ponsonby s'étudie ensuite à démontrer que la déposition de Méhémet-Ali peut seule donner une couleur de légalité aux mesures coercitives que l'on dirigera contre lui, et que l'importance que l'on attache en Turquie à un acte aussi solennel émané du sultan sera d'un effet décisif dans la lutte qui va s'ouvrir. Puis il ajoute :

« Le seul doute que j'aie entendu émettre relativement à la convenance de déposer Méhémet-Ali est fondé sur les dernières lignes de la section VII de *l'acte séparé*, où il est dit : « Si Méhémet-Ali n'accepte pas l'hérédité de l'Égypte, le sultan se considérera comme libre de retirer son offre et de suivre telle marche ultérieure que ses propres intérêts et les conseils de ses alliés pourront lui suggérer. »

« Quelques personnes pensent que, par cette dernière phrase, le sultan s'oblige à n'agir qu'après avoir obtenu l'approbation de ses alliés. Pour moi, il me paraît qu'une telle interprétation équivaudrait à refuser au sultan tout droit d'agir en quoi que ce soit et de quelque manière que ce soit, excepté après avoir pris l'avis de ses alliés sur chaque cas particulier. Est-il raisonnable de penser qu'une convention faite expressément pour maintenir l'autorité légale du sultan contienne un article qui ait pour effet d'enlever au sultan l'exercice d'un des attributs les plus importans de la souveraineté ? » (Dépêche du 10 septembre.)

Lord Ponsonby a beau se débattre contre le texte qui le condamne. Il ne s'agit pas de savoir si la convention du 15 juillet a été logique

dans toutes ses parties, car on sait bien que ce n'est pas la logique qui mène le monde. Ce qu'il faut examiner, c'est ce qu'elle a dit. Or, il y est écrit en toutes les lettres que le sultan, s'il veut aller au-delà des stipulations du 15 juillet, prendra l'avis de ses alliés. Concevrait-on au surplus que le sultan eût consulté les puissances pour des questions relativement secondaires, telles que l'offre d'un pachalik de plus ou d'un pachalik de moins, et qu'il se dérobât soudain à ce concert pour décider à lui seul la question la plus importante, l'existence même du gouvernement fondé par Méhémét-Ali? La querelle avait pris des proportions européennes; la paix ou la guerre dépendait de la conduite que tiendrait la coalition. Attribuer au sultan le privilége que réclamait pour lui lord Ponsonby, c'eût été mettre le sort de l'Europe dans ses mains, dans les mains d'un enfant!

Lord Ponsonby écrivait, le 14 septembre, que les ambassadeurs avaient été unanimes. Cependant on peut induire d'une dépêche du ministre prussien que tous les agens des quatre puissances n'attribuaient pas à cette mesure la même portée. M. de Kœnigsmark, qui n'était pas aussi impatient que lord Ponsonby de détruire le pacha d'Égypte, dit expressément :

« On ne nommera pas un nouveau gouverneur d'Égypte, afin d'avoir plus de facilité pour la réintégration de Méhémet-Ali, si l'avenir le demandait. Izzet-Méhémet-Pacha recevra le titre de séraskier de Syrie, et sera chargé de pourvoir *provisoirement* à l'administration de l'Égypte. »

Lorsqu'on apprit en France et en Allemagne la nouvelle de la déchéance prononcée contre Méhémet-Ali, l'indignation fut extrême. M. de Metternich se crut obligé de blâmer énergiquement l'internonce, M. de Stürmer, pour la part qu'il avait prise à cette intrigue. Il désavoua même, autant qu'il le pouvait, la conduite du sultan. C'est lord Beauvale qui l'atteste, dans une dépêche datée de Vienne, le 30 septembre, et qui ne contient que ces mots :

« Le prince Metternich a envoyé à l'internonce des instructions qui lui interdisent de concourir à toute proposition qui ne sera pas dans les limites de la convention du 15 juillet, et qui lui enjoignent, dans le cas où une telle proposition serait faite, d'en référer à sa cour. »

Lord Palmerston lui-même, un moment confondu de la réprobation universelle qui frappait cet acte gratuit de violence, saisit l'ouverture faite par M. de Kœnigsmark, et écrivit à lord Granville, le 2 octobre :

« Le gouvernement de sa majesté considère cette mesure (la déposition) comme un moyen de contrainte employé par le sultan pour obtenir l'assentiment de Méhémet-Ali aux conditions qui lui sont offertes, et il ne paraît pas au gouvernement de sa majesté que cet édit préjuge l'arrangement que le sultan peut être disposé à faire en faveur de Méhémet-Ali, si le pacha retire assez tôt son refus et accepte le traité. »

Mais lord Palmerston ne tarda pas à se remettre de ces scrupules si peu naturels à sa politique. Dans un entretien qu'il eut le 5 octobre avec M. Guizot, il soutint que « le sultan n'avait fait qu'user de son droit de souverain en dépossédant Méhémet-Ali, et qu'il avait agi en cela d'après ses intérêts ainsi que par le conseil des représentans des quatre puissances (1). » Le 8 octobre, il adressait à lord Granville cette observation qui devait être communiquée à M. Thiers : « Méhémet-Ali étant le sujet du sultan et n'exerçant l'autorité en Égypte que comme le délégué du sultan, on ne voit pas bien sur quel motif la France ou toute autre puissance se fonderait pour prétendre que le sultan ne devait pas exercer à l'égard de Méhémet-Ali le droit qui appartient à tout souverain contre un sujet rebelle, de le destituer de ses fonctions s'il désobéit (2). »

Enfin lord Palmerston, au moment où l'on délibérait dans le cabinet français sur la note du 8 octobre, écrivait à lord Granville cette dépêche qui est un défi :

« Nous apprenons que deux choses sont en délibération : la première est ce que l'on appelle maintenant une *anconade*, la seconde est une déclaration de ce que la France permettra et de ce qu'elle ne permettra pas...

« Quant à la déclaration, si la France nous fait une communication amicale qui conduise à une discussion pacifique de l'état présent des affaires, nous la recevrons et nous y répondrons dans l'esprit dans lequel on l'aura faite; mais, si la France dit avec hauteur aux quatre puissances qu'elle leur permettra de faire certaines choses pour assister le sultan, et qu'elle ne leur permettra pas de faire certaines autres choses, il est manifeste qu'une telle communication ne peut avoir d'autre effet que de rendre toute réconciliation impossible. Si les choses qu'elle nous défend sont des choses que les quatre puissances aient l'intention de faire, elles les feront malgré cette défense; alors la France pourra nous attaquer et sera responsable de ce qui arrivera. Si les choses qu'elle nous interdit sont des choses que nous n'ayons pas l'intention de faire, cette interdiction peut lui attirer des répliques où l'on opposera aux menaces un défi; et quand nous aurons commencé une guerre de mots, nous ne serons

(1) Lord Palmerston à lord Granville, 5 octobre 1840.
(2) Lord Palmerston à lord Granville, 8 octobre 1840.

pas bien loin d'une guerre de coups. Les Français ne doivent pas oublier que notre parlement et leurs chambres épieront, avec toute la pénétration d'une jalousie nationale, toute parole écrite des deux côtés, et que d'un côté une menace faite et non exécutée, de l'autre une menace reçue et non repoussée avec dédain, amènerait la chute des ministres par qui l'honneur national aurait été ainsi dégradé. » (Lord Palmerston à lord Granville, 8 octobre.)

Cette dépêche est un engagement que le ministre anglais prend envers lui-même. Il déclare qu'alors même que les puissances n'auraient pas l'intention de faire ce que la France leur défendra de faire, elles braveront cette injonction. A plus forte raison devait-il se considérer comme tenu d'exécuter les mesures qui entraient dans sa politique, en dépit de l'opposition que la France aurait manifestée. Or, la déchéance de Méhémet-Ali avait été provoquée par les agens de l'Angleterre; lord Palmerston l'avait approuvée. Il en avait fait l'apologie en revendiquant pour le sultan le droit de dépouiller son vassal. Cette parole si fière, il ne fallait donc pas la dire, ou il fallait la maintenir. Est-ce là ce que lord Palmerston a fait? Examinons. Je sais ce qui manque à la note du 8 octobre, et je ne prétends pas que cette déclaration du gouvernement français ait été à la hauteur des circonstances, qu'elle ait répondu aux impressions de l'esprit public, ni même qu'elle ait complètement rendu la pensée du précédent ministère (1). Mais, telle qu'elle est, elle constitue un langage que la France n'avait pas tenu aux puissances depuis 1830, et les pièces diplomatiques attestent que cette démarche a changé les résolutions du gouvernement anglais.

La note du 8 octobre fut un progrès sur la détestable politique qui, depuis la déclaration adressée à toutes les cours par le maréchal Soult, le 17 juillet 1839, en faveur de l'intégrité de l'empire ottoman jusqu'au *memorandum* du 24 juillet 1840, n'avait su ou voulu voir, dans les affaires de l'Orient, que le côté qui intéressait l'équilibre européen. M. Guizot avait interprété la doctrine de l'équilibre en ce sens que l'occupation de l'Asie mineure par les Russes pouvait seule

(1) « Les ministres, m'a-t-on dit, ont été unanimes pour décider qu'une note serait adressée au gouvernement anglais contre l'exécution de la déchéance; mais il existe entre eux un dissentiment sur les termes de la note. La majorité du ministère penche pour déclarer que le gouvernement français considérera l'exécution du firman comme un *cas de guerre*, tandis que quatre ministres sur neuf soutiennent la convenance pour le gouvernement français de communiquer ses sentimens sous une forme plus vague et moins hostile. » (Dépêche de lord Granville à lord Palmerston, Paris, 8 octobre.

y porter atteinte, ce qui était livrer le pacha; M. Thiers déclare que l'existence du pacha et l'indépendance de l'Égypte sont *nécessaires pour assurer les proportions actuellement existantes entre les divers états du monde,* ce qui est garantir Méhémet-Ali et mettre son pouvoir à l'abri d'une destruction absolue.

La garantie de la France donnée au vice-roi, sa protestation contre l'acte de déchéance, et le cas de guerre pour la première fois ouvertement posé, voilà une attitude toute nouvelle pour notre gouvernement. La France s'engageait à ne pas laisser périr la dynastie égyptienne; elle portait la main à son épée; elle avait plus de quatre cent mille hommes sous les armes. L'humilité des termes disparaissait devant la gravité du fait.

On assure que Méhémet-Ali a dit à M. Cochelet que la note du 8 octobre l'avait sauvé, et qu'il devait un trône à la France. Je n'irai pas jusque-là; mais, quand on voit le changement que cet acte a déterminé dans la conduite de l'Angleterre, on ne peut pas s'empêcher de penser que, si un peu d'énergie de notre part a obtenu ce résultat, plus de vigueur et de décision dans la politique française eût arrêté, dès le principe, les projets hostiles des coalisés, et que le traité de juillet, si tant est qu'ils l'eussent conclu, n'aurait pas abouti à un commencement d'exécution.

Voici la dépêche qui fut adressée à lord Ponsonby par lord Palmerston le 15 octobre, et par laquelle le ministre anglais demande à la Porte de révoquer la déchéance prononcée contre Méhémet-Ali.

« Le gouvernement de sa majesté ayant pris en considération l'acte par lequel le sultan a destitué Méhémet-Ali du pachalik d'Égypte, l'effet de cet acte sur les questions pendantes, et la conduite qu'il convient de tenir en conséquence, a invité les plénipotentiaires de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie, à représenter à leurs gouvernemens respectifs que les raisons qui ont déterminé le sultan, selon votre rapport, à prendre cette mesure, ont sans doute beaucoup de force, et que, si d'un côté elle n'interdit pas au sultan de réintégrer Méhémet-Ali, dans le cas où il se soumettrait promptement, de l'autre elle peut agir comme un puissant instrument de contrainte morale sur Méhémet-Ali, en lui rappelant que, si la lutte se prolonge entre lui et son souverain, et si le résultat lui est défavorable, il s'expose à tout perdre par une résistance obstinée.

« Dans cette vue, et afin que cet acte récent de l'autorité souveraine du sultan contribue plus efficacement à une solution prompte et satisfaisante des questions en litige, c'est l'opinion du gouvernement de sa majesté qu'il serait à propos que les représentans des quatre puissances à Constantinople reçussent l'ordre de se rendre auprès du ministre turc, et de lui déclarer que leurs gou-

vernemens respectifs, en conséquence des stipulations de l'article 7 de l'acte séparé annexé au traité du 15 juillet, prennent la liberté de recommander au sultan, dans le cas où Méhémet-Ali se soumettrait promptement au sultan, consentirait à rendre la flotte turque et retirerait ses troupes de la Syrie, d'Adana, de Candie, ainsi que des villes saintes, non-seulement de réintégrer Méhémet-Ali en qualité de pacha d'Égypte, mais encore de lui conférer l'hérédité de ce pachalik, suivant les conditions spécifiées dans le traité de juillet.

« Si le sultan, comme le gouvernement de sa majesté ne peut pas en douter, consent à suivre le conseil que les quatre puissances vont lui donner, il serait à propos que la Porte prît sans délai des mesures pour faire connaître à Méhémet-Ali ses gracieuses intentions à cet égard. »

Quand on compare cette note, qui fut communiquée au gouvernement français dans les termes les plus gracieux, à la dépêche comminatoire écrite par lord Palmerston le 8 octobre, la modération du fond et de la forme ne peut qu'être un sujet d'étonnement. Le 8 octobre, lord Palmerston annonce qu'il fera ce que la France lui interdira de faire, même quand il n'aurait pas l'intention de le faire. Le 15 octobre, il conseille formellement à la Porte de revenir sur un acte que la France a déclaré qu'elle ne souffrirait pas. Même, pour nous rassurer entièrement, il veut que la Porte s'empresse de rassurer Méhémet-Ali. On ne pouvait passer plus complètement de l'esprit de bravade à l'esprit de conciliation. Et ce miracle politique, la note française du 8 octobre, appuyée par les représentations de l'Autriche, l'avait certainement opéré.

Les armemens de la France continuant, et M. Thiers annonçant l'intention de les porter au grand complet de guerre, lord Palmerston adressa, le 20 octobre, à lord Granville, une dépêche dans laquelle il faisait entendre que, si le gouvernement français prenait une attitude menaçante pour l'Europe, les puissances européennes se verraient dans la nécessité de recourir, pour leur défense, à une coalition semblable à celles qui avaient armé, sous la république et sous l'empire, toutes les puissances contre nous. Mais cette dépêche était presque affectueuse pour la France, et elle exprimait en termes fort clairs le désir sincère ou affecté de voir l'harmonie se rétablir entre les deux cabinets.

Ce fut la mission du ministère qui se forma le 29 octobre, et particulièrement de M. Guizot. L'ambassadeur de la France à Londres fut appelé à diriger nos relations extérieures, parce qu'on le supposait mieux placé que tout autre pour réconcilier notre gouvernement avec les signataires du traité de juillet. Il apportait la paix aux puis-

sances, et le sacrifice qu'il faisait en notre nom était assez grand pour que l'étranger lui en sût quelque gré. M. Guizot l'a espéré lui-même. Il a cru, dans la sincérité de ses convictions, que les puissances européennes accorderaient à un cabinet qui se dévouait à la paix ce qu'elles avaient refusé à un cabinet qui se préparait à la guerre. M. Guizot s'est trompé, ou plutôt on l'a trompé. Lord Palmerston, et avec lord Palmerston les représentans des autres cabinets, lui ont refusé même ce qu'ils venaient d'offrir à M. Thiers. Plus le langage de la France est devenu pacifique, et plus le langage des puissances est resté froid et hautain. Les preuves de cette politique sans noblesse et sans courage se pressent sous ma plume; je n'aurai que l'embarras du choix.

On remarquera d'abord que la dépêche du 15 octobre, concession que M. Thiers avait jugée insuffisante (1), fut rétractée en quelque sorte, comme une concession trop libérale, à l'avènement de M. Guizot. Je ne reviendrai pas sur la dépêche subséquente du 2 novembre que tout le monde connaît, et dans laquelle lord Palmerston, sous prétexte de répondre à M. Thiers, qui n'était plus ministre, écartait la garantie donnée par la France à Méhémet-Ali. En voici toutefois la conclusion :

« L'étendue des limites dans lesquelles il peut être nécessaire de renfermer l'autorité déléguée de Méhémet-Ali, afin de rendre probable qu'il soit à l'avenir un sujet obéissant au lieu d'être un sujet rebelle, et pour qu'il devienne par conséquent une source de puissance au lieu d'être une cause de faiblesse pour l'empire ottoman, est un point sur lequel les opinions peuvent différer, et je n'ai pas à discuter cette question. Mais le gouvernement de sa majesté pense que, quelles que soient les opinions des puissances étrangères à cet égard, de telles opinions ne peuvent servir de règle qu'aux conseils que ces puissances donnent au sultan ou à l'étendue de l'assistance qu'elles seraient disposées à

(1) « M. Thiers me dit que, sans donner une réponse officielle à ma communication, il ne voulait pas différer de m'exprimer la satisfaction qu'il avait éprouvée en entendant le langage amical du gouvernement anglais. Il aurait voulu apercevoir, dans la substance de cette communication, quelque ouverture d'arrangement pour la question égyptienne; mais il ne voyait pas, me dit-il, le progrès que faisait faire vers ce but la dépêche de votre seigneurie à lord Ponsonby. Méhémet-Ali étant en possession de la Syrie entière, à l'exception de quelques *bicoques* de la côte, on ne pouvait pas attendre de lui qu'il se soumît aux conditions auxquelles les puissances conseillaient à la Porte de le réintégrer dans son pachalik. Si l'on avait fait de l'acceptation de l'arrangement territorial stipulé dans le traité de juillet la condition de sa réinstallation, Méhémet-Ali, se fiant à la générosité du sultan du soin d'accorder un pachalik de plus à un de ses fils, aurait pu être amené à y consentir. » (Dépêche de lord Granville à lord Palmerston, 23 octobre.)

lui offrir; mais qu'il appartient au sultan, comme souverain de l'empire turc, de décider lequel de ses sujets sera désigné par lui pour gouverner telle ou telle partie de ses domaines, et qu'aucune puissance étrangère n'a le droit de contrôler le sultan dans l'exercice discrétionnel d'un des attributs essentiels de la souveraineté. »

Lord Palmerston applique ici à l'empire ottoman les principes qui gouvernent les monarchies européennes. Il veut trouver l'ordre dans l'anarchie. Il oublie que, depuis la naissance de l'islamisme, l'Égypte a échappé presque constamment au pouvoir qui dominait à Constantinople, et qu'elle n'appartenait déjà plus de fait au sultan lorsque Méhémet-Ali, vainqueur des mamelucks, y établit un gouvernement régulier. Sans doute un souverain doit, en thèse générale, retenir dans ses mains le droit de désigner et de révoquer les fonctionnaires chargés d'administrer les provinces de son empire, et, pourvu qu'il exerce lui-même cette faculté, les puissances étrangères n'ont pas à intervenir. Mais, si le droit de nomination ou de révocation est exercé sous le nom du sultan par une ou par plusieurs puissances étrangères, les autres doivent être reçues à s'y opposer. C'est le traité du 15 juillet, dirigé, en apparence du moins, contre le pouvoir de Méhémet-Ali, qui a autorisé la France à garantir l'existence du vice-roi. La provocation justifiait la défense. A une intervention des quatre cours en faveur du sultan, la France répondait par une intervention en faveur de Méhémet-Ali. C'était le droit de la guerre, et la force pouvait seule prononcer.

Ce jugement de la force, cette raison dernière du canon, les coalisés avaient certainement renoncé à l'invoquer, quand lord Palmerston, à la réception de la note du 8 octobre, signifia au sultan qu'il eût à réintégrer Méhémet-Ali dans la possession légale de l'Égypte. On sait encore que, dans son empressement à satisfaire M. Thiers, le ministre anglais avait invité le sultan à porter cette détermination à la connaissance du vice-roi, sans attendre qu'il eût fait acte de soumission. Les instructions du 15 octobre furent modifiées à la suite d'un *memorandum* signé par les représentans des quatre cours; la conférence décida que la soumission de Méhémet-Ali devait précéder les *démarches amicales* dont les ambassadeurs étaient chargés.

« Néanmoins, pour faire ressortir davantage les justes égards dus aux droits de sa hautesse, le cabinet de Vienne a été d'avis que les conseils que les représentans des quatre cours seraient appelés à adresser au divan relativement à la réintégration de Méhémet-Ali dans le pachalik de l'Égypte ne devraient être émis à Constantinople qu'après que Méhémet-Ali eût commencé par

recourir en grace auprès de son souverain, se soumettant aux décisions de sa hautesse.

« Prenant en considération que cette opinion du cabinet de Vienne sert à constater de nouveau le respect que les cours signataires de la convention du 15 juillet portent à l'inviolabilité des droits de souveraineté et d'indépendance du sultan, — considérant en outre la nécessité d'amener promptement la crise actuelle du Levant à une solution pacifique conforme aux vrais intérêts de la Porte, les plénipotentiaires, etc., ont résolu d'adopter la marche indiquée ci-dessus. »

Ainsi les coalisés, sans respect pour leur propre parole et sans égard pour M. Guizot, retirèrent une parole donnée. Le *memorandum* en donne le motif. On voulait terminer promptement les opérations commencées sur la côte de Syrie, et l'on espérait avoir raison, par une démarche comminatoire, de la résistance de Méhémet-Ali qui pouvait se prolonger à la faveur de l'hiver. L'amiral Stopford fut chargé de faire connaître la résolution des puissances à Méhémet-Ali, en lui donnant un délai de trois jours pour répondre. S'il refusait de se soumettre, on ne s'expliquait pas sur ce qui pourrait arriver, et lord Palmerston se contentait de dire : « Les alliés se trouveront dans une situation très embarrassante. » Faut-il rappeler comment lord Palmerston se tire de ces embarras?

J'ai rapporté ailleurs la conversation de lord Palmerston avec M. Guizot, le 27 octobre, au moment où l'ambassadeur français allait prendre, dans un nouveau ministère, la place de M. Thiers. Cette première ouverture du futur ministre des affaires étrangères, faite dans l'espoir d'obtenir plus que le traité de juillet, fut dédaigneusement repoussée. M. Guizot ne se laissa pas rebuter par un premier refus, et, le 4 novembre, il enjoignit à M. de Bourqueney de sonder lord Palmerston sur la possibilité d'un arrangement. Mais, avant d'aller plus loin, il convient d'indiquer quelle a été, dans la question d'Orient, la conduite générale des puissances à l'égard du ministère trop pacifique qui venait de se former à Paris.

Les dispositions des quatre cours à la paix représentent une espèce d'échelle descendante. La Prusse est au sommet, toutefois son penchant pour la France ne va pas au-delà du conseil donné par M. de Bulow à M. de Bourqueney, de demander la suspension des hostilités (1). L'Autriche vient ensuite, qui s'efforce de persuader à M. Guizot que la meilleure conduite à tenir est pour la France de

(1) Dépêche de lord Granville à lord Palmerston, 6 novembre.

conseiller à Méhémet-Ali une prompte soumission (1). Il paraît cependant que M. de Metternich avait proposé d'ouvrir des conférences à Wiesbaden. Là-dessus, M. de Nesselrode fait observer simplement qu'il est impossible aux alliés de prendre l'initiative d'une ouverture quelconque à l'égard de la France (2). Enfin l'Angleterre, qui ne craint pas de se montrer brutale au besoin, nous signifie que les évènemens de Syrie ont coupé court à toute discussion (3).

Dans sa lettre à M. de Bourqueney, M. Guizot proposait trois thèmes différens d'arrangement. C'est du moins ce qu'affirme lord Granville par une dépêche en date du 13 novembre.

« Selon le premier de ces projets, le gouvernement héréditaire du pachalik d'Acre aussi bien que de l'Egypte serait concédé à Méhémet-Ali. Aux termes du second, le vice-roi obtiendrait l'Égypte héréditairement et les pachaliks d'Acre et de Tripoli sa vie durant. Enfin le troisième lui donnerait le gouvernement héréditaire de l'Égypte, ainsi que le pachalik d'Acre et le gouvernement de Candie pendant sa vie. »

Dans une dépêche antérieure (4), lord Granville donnait les conclusions de M. Guizot :

« A moins qu'une compensation de ce genre ne soit faite par les alliés, la France ne peut concourir à aucun arrangement pacifique entre le sultan et le vice-roi, *ni employer son influence pour déterminer Méhémet-Ali à accepter les conditions qui lui seront imposées.* Vaut-il bien la peine, dit M. Guizot, pour le plaisir d'exclure le pacha d'Égypte du gouvernement de Candie, pendant le peu d'années qu'il lui reste à vivre, de s'exposer aux dangereuses conséquences qui peuvent résulter pour le monde entier d'une situation dans laquelle la France n'aura pas concouru au règlement de l'Orient? car, on n'en peut pas douter, l'absence de ce concours rendra précaire un tel arrangement et livrera aux chances du hasard la paix de l'Europe occidentale.

La réponse de lord Palmerston fut péremptoire. Il repoussait, on l'a déjà vu, jusqu'à la pensée d'un arrangement; mais il reste à dire dans quels termes, les voici :

« Je dis à M. de Bourqueney que le gouvernement de sa majesté était très désireux de voir la France s'associer à la quintuple alliance, mais que je tromperais M. Guizot, si je lui laissais supposer que l'Angleterre pût accorder quoi que ce fût au-delà du traité; que le traité, ayant été conclu, devait être exé-

(1) Dépêche de lord Beauvale à lord Palmerston, Vienne, 14 novembre.
(2) Dépêche de M. Bloomfield à lord Palmerston, Pétersbourg, 11 novembre.
(3) Dépêche de lord Palmerston à lord Granville, Londres, 16 novembre.
(4) Lord Granville à lord Palmerston, Paris, 6 novembre.

cuté; et je lui rappelai que, par le traité, Méhémet-Ali avait perdu tout droit à quelque partie que ce fût de la Syrie et même à la possession de l'Égypte.

« M. Guizot paraît croire que le traité de juillet ne doit pas être exécuté, et que la seule chose à considérer est la recherche de la manière de le rompre qui sera la moins désagréable aux parties contractantes. Mais les alliés entendent que le traité soit mis à exécution, et il est par conséquent inutile de discuter le mérite relatif des divers moyens de le mettre de côté.

« Sans doute les cinq puissances qui ont signé le traité verraient avec joie l'accession de la France; mais on n'aperçoit pas, à la première vue, quelles sont les conséquences dangereuses qui peuvent, ainsi que le dit M. Guizot, résulter pour le monde de ce que la France n'aura pas coopéré à cet arrangement; il n'est pas plus facile de comprendre en quoi le défaut de concours de la part de la France rendra l'arrangement précaire et exposera la paix de l'Occident. La France peut être tentée, il est vrai, quoique cela ne soit pas à présumer, de s'interposer, pendant que la question est encore pendante, et d'entreprendre, par la force des armes, d'empêcher un arrangement qui est amer (*distastefull*) pour elle, et *calculé pour déjouer ses desseins cachés;* mais quand la France aurait des forces suffisantes pour cette tentative, les assurances réitérées qu'elle a données au sultan ne lui permettraient pas de la faire, aussi long-temps que son gouvernement attachera quelque prix à une réputation de bonne foi. » (Lord Palmerston à lord Granville, 12 novembre.)

Cette dépêche et d'autres du même genre, que j'omets à dessein, furent communiquées à M. Guizot. La réponse du ministre français est rapportée par lord Granville dans les termes suivans (1) :

« M. Guizot me déclara qu'il ne croyait plus pouvoir faire aucune communication ultérieure sur ce sujet au gouvernement de sa majesté, et que le gouvernement français attendrait les évènemens, préparé à tenir la conduite que ces évènemens exigeraient de lui. »

Il y a deux manières de répondre à une note diplomatique qui est une insulte aux sentimens du pouvoir qui la reçoit. On peut relever l'offense avec la susceptibilité légitime de l'orgueil national; on peut aussi n'y opposer que la brève expression du mépris. Cette dernière conduite a sa dignité, et je croirais volontiers qu'elle est entrée dans les intentions de M. Guizot, si, à côté de cette parole dédaigneuse, on ne trouvait une concession du gouvernement français; et quelle concession! le conseil donné par nous au pacha d'Égypte de céder! Lord Granville dit dans la même dépêche :

« Le prince Metternich appréhende que, dans l'état d'excitation où est la

(1) Lord Granville à lord Palmerston, 16 novembre.

France, un ministère pacifique (1) ne rencontre de grandes difficultés, et, comprenant que le rétablissement de la paix entre le sultan et le vice-roi ne sera pas complet, *tant que la France n'y aura pas concouru*, il est disposé à frayer les voies à cette combinaison.

« Le ministre autrichien suggère à la France la pensée d'employer son influence sur Méhémet-Ali pour le déterminer à solliciter de son souverain l'investiture héréditaire de l'Égypte en abandonnant le reste de ses possessions, pendant que les alliés useront de leur influence à Constantinople pour déterminer le sultan à faire droit à la requête du pacha.

« J'apprends de M. le comte Appony que M. Guizot a prêté l'oreille à ce conseil, et j'ai des raisons de croire *qu'il a écrit à M. Cochelet de disposer le vice-roi à la démarche suggérée par M. de Metternich.* »

L'engagement pris par M. Guizot à l'égard des puissances est encore plus formellement énoncé dans la dépêche que lord Granville adresse le 20 novembre à lord Palmerston.

« Comme j'exprimais la conviction que le gouvernement français ne pouvait pas espérer, si Méhémet-Ali persistait dans sa rébellion, que le sultan voulût abandonner son droit de souveraineté sur l'Egypte et qu'il ne prît aucune mesure pour recouvrer la flotte turque, M. Guizot reconnut pleinement l'embarras de cette situation, mais se borna à dire : *Alors comme alors*, voulant dire qu'il serait temps, quand cet embarras surviendrait, d'examiner les mesures qu'il conviendrait d'adopter. Cependant le gouvernement français

(1) Veut-on voir comment lord Palmerston traite personnellement ce ministère pacifique? Voici un échantillon de ses aménités :

« Quant à la disposition où vous dites que serait une des puissances à faire, à la France sous M. Guizot, des concessions que les alliés ont refusées à M. Thiers, j'ai à vous dire que cette distinction n'est pas fondée. Si les puissances alliées ont refusé, à la France sous M. Thiers, les concessions que M. Thiers demandait, et qui étaient que la Syrie entière ou une partie importante de la Syrie fût laissée à Méhémet-Ali, les puissances alliées n'ont pas agi en cela par quelque sentiment personnel contre M. Thiers, mais parce qu'elles pensaient qu'un arrangement, tel que M. Thiers le désirait, serait destructif de l'intégrité de l'empire ottoman, dommageable à l'indépendance du sultan, funeste à l'équilibre des puissances, et dangereux dans ses résultats pour la paix de l'Europe.

« Maintenant aucune de ces considérations ne peut avoir été modifiée par les circonstances qui ont fait succéder M. Guizot à M. Thiers, et qui ont donné à M. Guizot la direction des affaires extérieures; car alors même que la force de ces considérations dépendrait, ce qui n'est pas évidemment, du caractère personnel de l'individu qui occuperait à un certain moment certain poste ministériel en France, il faut se rappeler que les arrangemens auxquels se rapportent les concessions en question doivent être permanens, tandis que la possession du pouvoir par un individu en France ou ailleurs est nécessairement incertaine et précaire. » (Dépêche de lord Palmerston à lord Granville, 20 novembre 1840.)

fera tous ses efforts pour déterminer Méhémet-Ali à se prévaloir de la communication que l'amiral Stopford a ordre de lui porter, *et il ne doute pas du succès, si Saint-Jean-d'Acre est tombé ou est à la veille de tomber dans les mains des alliés.* »

Ainsi, les puissances nous refusaient tout, et la France ne leur refusait rien! Ce concours moral de la France, que lord Palmerston avait sollicité le 17 juillet, en communiquant à M. Guizot la nouvelle du traité conclu depuis deux jours, et que M. Guizot lui-même, au nom de M. Thiers, avait déclaré n'être pas une obligation pour nous; cette influence que M. le ministre des affaires étrangères, agissant cette fois comme membre du gouvernement, se défendait encore, le 6 novembre, d'employer auprès de Méhémet-Ali, à moins qu'une compensation quelconque ne fût offerte à la France, il l'accordait dix jours plus tard sans compensation, au service d'un arrangement qui n'était pas aussi favorable au pacha que le traité de juillet, avant de connaître la prise de Saint-Jean-d'Acre, et après des affronts réitérés! Dès le 16 novembre, M. Guizot abandonnait la note du 8 octobre et la position prise, dans cette note, par le gouvernement français! Ce que nous avions maintenu comme un droit, il le demandait comme une faveur, et contraignait Méhémet-Ali à le demander! Quelle reconnaissance plus formelle des prétentions écrites dans le traité du 15 juillet! Ce jour-là, M. Guizot a soumis la France à la dictature de la coalition; il a ratifié lui-même l'abaissement de son pays! M. Passy était donc dans le secret du ministère actuel, lorsqu'il faisait entendre ces sinistres et humiliantes paroles : « M. Thiers vient de nous dire tout à l'heure : « Posez un principe certain; déclarez que vous maintiendrez le pacha d'Égypte en possession de l'Égypte même. » Eh bien! messieurs, quant à moi, je reste convaincu que la chambre ne pourrait pas commettre, dans l'intérêt même du pacha d'Égypte, une plus haute imprudence. »

Au moment où M. Guizot se gardait bien de commettre cette imprudence, Méhémet-Ali, avec une confiance que notre gouvernement ne méritait plus, se mettait à la discrétion de la France. Voici la lettre que le vice-roi écrivait, le 11 novembre, au roi des Français. Ce document historique a une trop grande valeur pour que l'on s'étonne de le trouver reproduit ici textuellement et dans toute son étendue.

« SIRE,

« Je sens le besoin d'exprimer à votre majesté la reconnaissance dont je suis pénétré. Depuis long-temps le gouvernement du roi m'a témoigné de l'in-

térêt. Aujourd'hui votre majesté met le comble à ses bontés pour moi en déclarant aux puissances qu'elle considère mon existence politique comme indispensable à l'équilibre européen. Cette nouvelle marque si signalée de l'intérêt que daigne me porter votre majesté m'impose des devoirs que je saurai remplir, et d'abord celui d'exprimer clairement et succinctement au roi de la France les motifs de ma conduite.

« Dans tous les temps, le vœu le plus sincère de mon cœur a été pour la prospérité de l'empire ottoman. Je désirais le voir heureux, tranquille et puissant; mon ambition la plus grande a toujours été de lui venir en aide contre ses ennemis et de sacrifier pour sa défense tout ce que j'ai acquis péniblement par de longs travaux. Et, je le dirai ici avec franchise, ce qui m'a toujours porté vers la France, ce qui m'a toujours engagé à me conformer à ses conseils, c'est que je savais que, de tous les gouvernemens de l'Europe, c'était celui qui voulait le plus de bien et de la manière la plus désintéressée à l'empire ottoman.

« Je prie votre majesté de croire que c'est l'amour de mon pays qui a toujours dirigé ma conduite.

« Ainsi, après bien des efforts, bien des contrariétés, j'étais parvenu à faire régner l'ordre en Syrie, à faire succéder la paix et la tranquillité à l'anarchie et au désordre. Et si j'ai insisté si vivement pour que cette province restât sous mon gouvernement, c'est que j'avais la conviction que, si elle m'était enlevée, tous les maux que j'en avais extirpés retomberaient de nouveau sur elle. Entre mes mains, la Syrie était un élément de force qui me mettait à même de porter des secours au sultan et à la Turquie; entre les mains de la Porte, j'ose le dire, la Syrie était vouée à l'anarchie, au désordre, à la guerre civile. Mais, aujourd'hui, ce que je craignais s'est en partie réalisé. L'influence étrangère est venue en aide aux élémens de discorde et d'insurrection. Une première tentative avait été impuissante pour faire soulever les populations; cette fois-ci les efforts de ceux qui ont cru travailler pour l'intégrité de l'empire ottoman, en excitant à la révolte une de ses provinces, ont réussi, non à insurger tout le pays, mais à armer les unes contre les autres les populations, et à amener la guerre civile. Les motifs d'intérêt général qui me portaient à désirer de conserver la Syrie sous mon gouvernement, n'existent donc plus. Il reste mes intérêts personnels et ceux de ma famille; ceux-là, je suis prêt à les sacrifier à la paix du monde. C'est à la haute sagesse du roi des Français que je m'adresse; je mets mon sort entre ses mains, elle règlera à sa volonté les arrangemens qui doivent terminer le différend.

« Si votre majesté le juge convenable, je suis prêt à me contenter en Syrie du pachalik d'Acre. Ce pays a résisté à tous les efforts que l'on a tentés pour le soulever contre moi. Votre majesté trouvera juste peut-être de me faire laisser l'île de Candie, qui jouit depuis long-temps, sous mon gouvernement, d'une prospérité inaltérable.

« Mais si, au contraire, les hautes lumières de votre majesté la portent à croire que le moment des concessions est passé et que celui d'une résistance

opiniâtre est arrivé, je suis prêt à combattre jusqu'à mon dernier soupir, et mes enfans aussi. Mon armée de Syrie est encore considérable; Damas, Alep, toutes les principales villes sont en mon pouvoir; mon armée du Hedjaz est en marche, une partie est déjà au Caire, le reste y sera sous peu. Les cheiks influens du Liban partent pour la montagne et me répondent de ramener les Druses et les Maronites à la soumission. J'ai quarante bâtimens prêts à prendre la mer au premier signal de votre majesté. J'espère donc que personne ne se méprendra sur les véritables motifs qui m'inspirent la démarche que je fais aujourd'hui. Personne ne croira que c'est la peur qui me fait agir; j'ai pour moi toute ma vie pour répondre à une pareille accusation. Il y a quinze jours encore, quand toute mon existence était menacée, on aurait pu voir de la faiblesse dans ma conduite, si j'avais cédé; mais aujourd'hui que mon existence politique est sauvée par la déclaration de la France, je ne risque que peu de chose à prolonger la guerre. Non, ce ne sont pas les forces qu'on déploie contre moi qui m'effraient. Ce qui m'effraie, c'est d'être cause d'une guerre générale; c'est d'entraîner la France, à qui je dois tant, dans une guerre qui n'aurait d'autre but que mes intérêts personnels. Dans cette circonstance, je viens m'adresser à votre majesté : la reconnaissance m'en faisait un devoir, et, d'ailleurs, j'ai pour le roi des Français l'admiration, la confiance que sa sagesse et ses lumières inspirent au monde. Je viens mettre mon sort entre ses mains. Quelle que soit la décision du roi, je l'accepterai avec reconnaissance, pourvu que votre majesté veuille bien prendre part au traité qui interviendra entre les grandes puissances pour régler ma destinée. Enfin, quoi qu'il arrive, je prie le roi de me permettre de lui dire que ma reconnaissance pour lui et pour la France sera éternelle dans mon cœur, que je la léguerai à mes enfans et à mes petits-enfans comme un devoir sacré. »

Cette lettre surprit M. Guizot au milieu de la discussion engagée devant les chambres. Elle arrivait trop tard. Le pacha implorait la France et lui faisait hommage, en quelque sorte, de son pouvoir, au moment où la France l'avait déjà livré. « La seule réponse qu'on lui donnera, dit quelque part lord Granville dans une dépêche à lord Palmerston (1), ce sera de renouveler les avis que M. Cochelet a reçu ordre de lui transmettre, et qui pressent le pacha d'accéder aux conditions que l'amiral Stopford a été chargé de lui offrir (2). » Il est vrai

(1) Lord Granville à lord Palmerston, Paris, 30 novembre.

(2) Le récit de lord Granville explique et confirme en partie les paroles que M. Guizot a prononcées dans la discussion de l'adresse.

« Des ordres ont été transmis à l'amiral Stopford pour qu'il envoyât au pacha un officier chargé de lui dire que, s'il consentait à cesser les hostilités et à rendre la flotte, les quatre puissances s'engageaient à demander pour lui à la Porte le pachalik héréditaire de l'Égypte et à le lui obtenir. »

On peut rectifier, par les dépêches déjà citées, l'opinion de M. Guizot. Les puis-

que M. Guizot considérait ces conditions comme lui ayant été offertes à *la considération de la France;* mais on n'oubliera pas que, loin de faire une faveur à M. Guizot, et à la France de M. Guizot, les puissances avaient diminué, le 14 novembre, les concessions spontanément déclarées le 15 octobre, sous le ministère de M. Thiers.

La première idée de la convention qui a été signée le 13 juillet 1841, apparaît dans le mois de décembre 1840. Les alliés avaient repoussé la France du concert européen, tant qu'elle pouvait y exercer une influence quelconque et y représenter d'autres intérêts que les leurs. « Si la France entrait maintenant dans la conférence, dit lord Palmerston (1), pour régler les dernières difficultés entre le sultan et Méhémet-Ali, elle y entrerait comme la protectrice avouée du vice-roi, et elle introduirait ainsi dans la conférence un élément de discorde, au lieu d'y apporter des moyens de conciliation. » Mais, après la soumission de Méhémet-Ali, l'humiliation de la France étant complète, et son impuissance volontaire n'étant pas moins avérée, les puissances songèrent à tirer parti de la bonne volonté de M. Guizot, pour mettre le sceau à leur œuvre de ténèbres. Ajoutez que les armemens entrepris par le ministère du 1er mars et maintenus par les chambres avaient obligé les coalisés à augmenter leurs escadres et leurs forces militaires, en leur imposant des dépenses qu'ils étaient hors d'état de soutenir. On avait isolé la France dans l'espoir que cet isolement resterait pacifique ; mais on ne voulait pas d'un isolement qui avait les charges de la guerre, et qui pouvait en faire naître les dangers.

Lord Palmerston, qui voyait sa position politique menacée par les embarras financiers du cabinet, prit l'initiative d'un arrangement. On voit, par une dépêche de lord Clanricarde, à la date du 22 décembre, qu'il soumit au cabinet russe les bases d'une convention par laquelle la France, de concert avec les quatre cours, aurait garanti l'intégrité de l'empire ottoman. C'était reproduire, sous la forme

sances exigeaient non pas seulement que le pacha cessât les hostilités, mais qu'il se soumît sans condition. Elles promettaient de demander pour lui l'hérédité de l'Égypte, mais elles ne s'engageaient pas à l'obtenir.

M. Guizot disait encore : « Ce pachalik héréditaire est offert à Méhémet-Ali au nom des puissances. Dans cet état des faits, des faits accomplis et diplomatiques, que voulez-vous qu'on fasse? Si vous étiez encore aux affaires, quel conseil donneriez-vous au pacha? Lui donneriez-vous le conseil de refuser l'Égypte? » (Séance du 26 novembre 1840.)

(1) Dépêche de lord Palmerston à M. Bloomfield, 2 décembre 1840.

plus solennelle d'un traité, la déclaration contenue dans la dépêche circulaire du maréchal Soult. On serait revenu ainsi, après deux ans de controverse et après avoir bouleversé l'Orient, au point de départ de la politique du 12 mai. L'Angleterre y eût encore gagné de lier les mains à la Russie.

M. de Nesselrode fit bon visage à ce projet; il l'accueillit comme il avait accueilli la dépêche du maréchal; il déclara même « qu'il n'avait pas la plus petite objection à y faire, que la France devait la signer, puisqu'elle avait signé la note collective du 27 juillet 1839, et que sans doute M. Guizot ne demanderait rien de plus. » Mais il s'arrangea de façon à ce que l'opposition vînt d'ailleurs.

L'opposition ne vint pas de la France. Lord Granville écrivait, après une conversation avec M. Guizot, le 1er janvier 1841:

« La question pendante entre le sultan et Méhémet-Ali, dit M. Guizot, a été conclue par les quatre cours sans l'intervention de la France, et, si quelques difficultés restent à régler touchant la condition future du pacha d'Égypte, le gouvernement français veut demeurer étranger à ce règlement. La situation de l'empire ottoman dans ses rapports avec les puissances européennes est une question toute différente; et, quoique je ne sois pas préparé à faire une proposition, le gouvernement français est disposé à se concerter avec les autres puissances qui sont également intéressées à maintenir l'indépendance et la neutralité de la Turquie. »

La France était prête à tout, comme il est facile de le voir : prête en janvier à garantir l'indépendance, l'intégrité, la neutralité de l'empire ottoman, enfin tout ce qu'il plairait aux puissances; prête en juillet à signer la convention des détroits. Mais l'Autriche, poussée apparemment par la Russie, trouva mauvais que cette idée d'une garantie générale à donner à la Turquie, émise d'abord par lord Palmerston en décembre 1840, eût fait l'objet d'une proposition formelle du divan. M. de Metternich écrivit donc *ab irato* à M. de Stürmer la dépêche qu'on va lire. (La date est du 20 avril 1841.)

« Le divan vient de concevoir une bien malheureuse idée en exprimant le vœu de placer l'empire ottoman sous la garantie des grandes puissances européennes. Cette idée, qui est fausse dans son point de départ, est à la fois moralement et matériellement inexécutable. L'idée est fausse, parce qu'un état ne doit pas accepter, et dès-lors bien moins encore demander à d'autres états un service pour lequel il ne saurait offrir en retour une stricte réciprocité. Dans les circonstances où il en est autrement, l'état qui accepte la faveur perd par le fait la fleur de son indépendance. Un état placé sous une garantie devient un état médiatisé; car, pour qu'une garantie puisse être accordée, il

faut que l'état qui la réclame fasse un acte de soumission aux volontés de l'état qui aura la charge de la défendre. Le garant, pour être quelque chose, doit assumer la charge d'un protecteur, et, si un protecteur est pour le moins incommode, plusieurs protecteurs deviennent une charge insoutenable. Il n'y a qu'une forme connue pour atteindre le but de la garantie et cependant éviter les inconvéniens de la chose; cette forme est celle de l'alliance défensive. Est-ce là ce que veut le divan? Ce sera à lui à le proposer; mais je ne crois pas qu'il trouve une issue à sa proposition. »

Lord Palmerston ne manquait pas, en toute occasion, de louer la sagesse, la sagacité, l'élévation et la profondeur des vues du prince Metternich. Toutefois les prétentions littéraires du ministre autrichien parlant de *la fleur de l'indépendance* et ses airs d'oracle importunaient quelquefois le ministre anglais, qui laissait paraître son humeur. Lord Palmerston céda sur la question de la garantie, mais il céda en grondant, et en rappelant à M. de Metternich qu'il n'avait pas toujours professé la même opinion sur ce point, notamment lorsque les puissances avaient garanti la neutralité de la Belgique.

Mais laissons les querelles d'amour-propre et reprenons le récit des faits. La convention des détroits, substituée à la garantie, fut paraphée, le 15 mars 1841, par M. de Bourqueney. Voici les raisons qui déterminèrent M. Guizot à en différer la signature :

« Dans les circonstances actuelles, me dit M. Guizot, lorsque le sultan imposait à Méhémet-Ali des conditions que le pacha ne jugeait pas conformes aux espérances, sinon aux promesses que les alliés lui avaient données, et auxquelles il refusait par conséquent de se soumettre, lorsqu'on ignorait encore si les alliés aideraient le sultan à se faire obéir ou s'ils useraient de leur influence à Constantinople pour modifier les termes du hatti-shériff, ou même, en cas de non succès, s'ils laisseraient le sultan et son vassal arranger entre eux le différend comme ils pourraient; dans cette situation, il était impossible au gouvernement français de faire plus qu'autoriser son représentant à Londres à parapher la convention.

« En donnant cette autorisation, je considère le gouvernement français comme prenant l'engagement positif de signer la convention, aussitôt que la question turco-égyptienne sera réellement terminée. » (Lord Granville à lord Palmerston, 15 mars 1841.)

M. Guizot eût montré plus de dignité en s'abstenant. La convention des détroits demeura dans cet état pendant quatre mois. L'énumération des intrigues et des incidens qui ont rempli l'intervalle est à peu près sans importance : on peut les caractériser en quelques mots.

Par le hatti-shériff du 13 février, la Porte éludait les obligations que lui avait imposées la soumission de Méhémet-Ali. L'hérédité que l'on accordait au vice-roi était dérisoire, car la Porte se réservait de choisir, parmi les enfans de Méhémet-Ali, celui qu'elle appellerait au gouvernement de l'Égypte, et l'héritier désigné devait se rendre à Constantinople pour y recevoir l'investiture des mains du sultan. On avait inventé en outre un moyen de ruiner l'Égypte, et de mettre celui qui la gouvernerait dans l'impuissance d'agir; et, dans ce but, le hatti-shériff exigeait que le quart du revenu brut de l'Égypte fût versé dans le trésor impérial. Enfin, l'on ne se contentait pas de réduire l'armée égyptienne à dix-huit mille hommes, et d'interdire à Méhémet-Ali de construire des vaisseaux, mais on lui enlevait encore la nomination des officiers supérieurs de son armée, à partir du grade de *kol-aghassi* (major).

Ce firman avait été rédigé sur un projet fourni, après beaucoup d'hésitations (1), par lord Ponsonby, et il était conforme aux instructions de lord Palmerston. Le refus que fit Méhémet-Ali de s'y soumettre lui attira l'improbation de lord Palmerston. Lord Ponsonby conseilla au sultan d'en rester là, sous prétexte qu'en adressant une nouvelle communication à Méhémet-Ali, la Porte aurait l'air de négocier avec son sujet. Enfin, lord Palmerston, vers le milieu d'avril, tout en invitant la Porte à en finir promptement, se tenait dans des termes vagues, et semblait prendre plaisir à voir durer cette anarchie.

Les cabinets allemands, qui n'avaient pas les mêmes raisons que l'Angleterre d'achever la démolition de la puissance égyptienne, prirent ombrage de la conduite équivoque de lord Palmerston. Pendant que le gouvernement prussien faisait dire au ministère anglais qu'il considérait les conséquences du traité de juillet comme épui-

(1) Au mois de janvier, M. de Stürmer adressa, par l'ordre de M. de Metternich à la Porte, une note où il l'invitait à accorder l'hérédité de l'Égypte à Méhémet-Ali. Tous ses collègues s'associèrent à cette démarche, excepté lord Ponsonby, qui donna ses motifs dans la lettre suivante adressée à Reschid-Pacha, le 9 janvier 1841:

« J'ai dit que j'avais reçu ordre de mon gouvernement de donner certains conseils à la Porte, au nom du gouvernement britannique, *pourvu que la sublime Porte fût satisfaite de la soumission de Méhémet-Ali*, et j'ajoutai que le conseil à donner à la Porte, dans le cas où elle serait satisfaite de la soumission de Méhémet-Ali, serait celui d'accorder à Méhémet-Ali le gouvernement héréditaire de l'Égypte, sous certaines conditions que je me réservais de détailler en temps opportun. Votre excellence a déclaré qu'elle n'était pas satisfaite de la soumission de Méhémet-Ali. »

sées (1), M. de Metternich enjoignait à l'internonce de signifier au divan que, s'il hésitait à modifier le firman d'investiture, l'empereur se regarderait comme étant relevé par cela même des obligations qu'il avait contractées en signant le traité du 15 juillet, et comme rendu à toute sa liberté d'action (2). En même temps, le ministre autrichien s'emportait contre la pensée d'étendre à l'Égypte les innovations mal digérées du hatti-shériff de Gulhané.

« Si tout ne me trompe, la Porte devra abandonner dans la majeure partie de ses domaines le mode de perception nouvellement introduit dans plusieurs d'entre eux. En faisant percevoir l'impôt par ses propres receveurs, elle n'aura fait qu'augmenter les exactions pour ses sujets et les non-valeurs pour son trésor. L'abonnement fixe, fondé sur une loi tutélaire pour les contribuables, me semble le seul mode de perception possible dans l'empire ottoman. Les *ineptes novateurs* dans cet empire ont cru qu'il suffisait d'emprunter des formes et des noms à la civilisation chrétienne pour s'assurer les mêmes effets. Ils ne les obtiendront pas, et retomberont dans les usages d'un passé qu'ils auront contribué à détruire. »

Placée entre les empressemens tardifs de l'Autriche et les répugnances persistantes de l'Angleterre, la Porte, ne sachant à qui entendre, adressa une note à la conférence, priant les puissances de régler elles-mêmes les points qui étaient en litige. La réponse de la conférence est du 10 mai, et le hatti-shériff du 22 mai n'a fait que l'homologuer. Elle pose en principe : 1° qu'Ibrahim succédera à Méhémet-Ali, et le plus âgé de la famille à Ibrahim ; 2° que le tribut sera une somme fixe à payer tous les ans ; 3° quant aux promotions militaires, le sultan pourra déléguer ses pouvoirs au gouverneur de l'Égypte, en les étendant ou les restreignant selon les cas. (« On pourra nommer en Égypte jusqu'au rang de colonel ; lorsqu'il s'agira d'un rang supérieur, on le demandera à la Porte, qui l'accordera gracieusement. » *Memorandum* de la Porte, 19 avril.)

En adressant le nouveau firman à lord Palmerston, l'ambassadeur anglais à Constantinople ne peut retenir une expression de dépit. Son ennemi personnel, le pacha d'Égypte, lui échappe blessé, mutilé, sanglant et dépouillé, il est vrai, mais encore vivant. « Je pense aujourd'hui comme toujours, écrit-il à lord Palmerston le 16 juin, que Méhémet-Ali n'exécutera jamais les mesures ordonnées par le sultan sur l'avis des quatre cours. »

(1) Dépêche de lord William Russel à lord Palmerston, Berlin, 14 avril 1841.
(2) Le prince Metternich au baron Stürmer, Vienne, 2 avril et 20 avril 1841.

Aussitôt que M. Guizot eut appris que la Porte avait obtempéré au vœu des puissances, il pressa lord Palmerston de signer la convention des détroits, sans attendre la réponse de Méhémet-Ali aux dernières concessions du sultan. Dans une dépêche du 12 juin, adressée à M. Bulwer, lord Palmerston explique les motifs de son refus (1).

« La conduite suivie par la France tend à encourager les prétentions de Méhémet-Ali; car le gouvernement français, bien qu'il se dise prêt à signer la convention maintenant que le sultan a modifié son hatti-shériff, exige cependant que les quatre puissances déclarent que le traité de juillet a été pleinement exécuté, qu'il a atteint son but, et que rien ne peut désormais arriver qui mette les puissances dans le cas de délibérer sur les mesures à prendre pour assurer l'accomplissement des obligations écrites dans ce traité. Mais, si les puissances faisaient aujourd'hui une telle déclaration, qu'en résulterait-il? Que Méhémet-Ali aurait le bénéfice des modifications opérées par le sultan dans les articles que les puissances lui ont conseillé de modifier, et que Méhémet-Ali aurait encore le bénéfice de son propre refus d'accéder à ces autres conditions du hatti-shériff que les puissances ont déclaré être indispensables.... La France pourrait affirmer que, sur son injonction, les puissances ont relevé Méhémet-Ali des conditions distinctement spécifiées dans le traité de juillet. Ce serait pour les quatre puissances une humiliation à laquelle on doit résister. »

Cette dépêche annonçait clairement l'intention de recourir, sous un prétexte quelconque, à de nouvelles mesures de contrainte contre le pacha. M. Guizot ne dissimula pas l'étonnement qu'il en éprouvait; mais la position qu'il avait prise à l'égard des puissances ne lui permettait pas de répondre avec plus de fermeté. Il se borna donc à faire ressortir les contradictions dans lesquelles tombait la politique anglaise. « On m'assurait, dit-il, le 10 mars, qu'aucune force d'aucune espèce ne pourrait désormais être employée contre Méhémet-Ali, et maintenant on me dit que l'emploi de la force est encore possible. Je *ne blâme pas* ce changement de langage, mais je le fais remarquer (2). »

L'adhésion de Méhémet-Ali mit fin à ce débat. Le 10 juillet 1841, et pour servir de préliminaire à la convention qui devait placer sous la protection du droit européen le principe de la clôture des détroits qui joignent la mer Noire à la Méditerranée, les signataires du traité

(1) Dépêche de M. Bulwer à lord Palmerston, Paris, 18 juin 1841.

(2) La Russie approuva la conduite de lord Palmerston, ainsi que le prouve une dépêche de M. Bloomfield, datée de Pétersbourg le 19 juin.

de Londres rédigèrent, au *Foreign Office*, un protocole qui déclarait que, les difficultés qui avaient provoqué l'union des quatre cours étant aplanies, la France serait invitée à concourir à cette transaction. Le 13 juillet, M. de Bourqueney signait la convention au nom de la France.

M. Duvergier de Hauranne a pleinement fait ressortir les conséquences de cet acte diplomatique; mais il est précieux de connaître le jugement que lord Palmerston lui-même en a porté : « Les Français, dit-il dans une dépêche à lord Beauvale (10 mai 1841), pensent que l'isolement de la France cessera par la signature de la convention qui a été proposée, et que cette convention fera rentrer la France dans le *concert européen;* cependant le traité proposé ne contient aucune stipulation qui ait trait à une action commune, à un concert; il ne fait que mentionner la détermination prise par les grandes puissances de respecter la décision et l'intention du sultan dans une matière sur laquelle il a le droit, comme souverain indépendant, de manifester sa volonté. »

Lord Palmerston réduisant par avance à sa juste valeur la convention du 13 juillet, et raillant le gouvernement français d'en avoir voulu étendre la portée, quelle leçon pour M. Guizot! mais que cela est triste pour la France! Au fond, le ministre anglais a raison. La convention du 13 juillet ne devait rien changer à la situation relative des puissances, et elle n'y a rien changé en effet. Ce traité ne fait cesser ni l'isolement de la France, ni la coalition des quatre cours contre la France. Il n'amène entre les puissances et nous ni un concert actif, ni même un concert passif. Après comme avant, nos intérêts ne sont ceux d'aucun autre état; personne n'épouse notre cause, et n'admet la légitimité de nos prétentions. La barrière qui séparait la France révolutionnaire de l'Europe contre-révolutionnaire ne s'abaisse point, et l'alliance occidentale, l'union de la France avec l'Angleterre, demeure plus difficile que jamais.

Qu'est-ce donc que la convention du 13 juillet, et quelle a été son utilité? Il faut considérer ce traité comme une forme, un moyen tel quel de faire cesser, non pas la situation d'antagonisme où s'étaient placées les puissances les unes à l'égard des autres, mais ce qu'il y avait de violent et d'immédiatement dangereux dans cette situation : c'est un prétexte que l'on donne à la France pour réduire ses forces militaires, un prétexte que se ménage l'Europe pour demander notre désarmement. Mais le jour où nous cesserons d'être redoutables, cesserons-nous d'être menacés?

Le gouvernement français a signé la convention des détroits, qui n'est elle-même qu'un article du traité du 15 juillet 1840, dans l'espoir ou tout au moins avec la prétention de mettre fin à l'exécution toujours menaçante des mesures coercitives stipulées dans ce traité. Il n'avait pas besoin d'intervenir pour cela; l'Autriche et la Prusse y auraient mis bon ordre, car elles étaient fatiguées de se voir traînées en laisse par l'Angleterre et par la Russie, et les difficultés se prolongeaient trop pour leur orgueil. Ajoutons que la facilité avec laquelle lord Palmerston et M. de Nesselrode avaient organisé la coalition des quatre cours prouvait suffisamment que l'on gagnerait peu à faire déclarer éteint un traité que les puissances pouvaient renouveler à volonté.

Mais, si l'avantage de cette réconciliation apparente est nul pour la France, les inconvéniens qui y sont attachés n'en auront que plus de force aux yeux d'un observateur attentif. Quelques précautions que l'on ait prises pour épargner notre amour-propre dans la forme, il n'en est pas moins vrai que la France, en signant la convention de juillet 1841, a ratifié le traité de juillet 1840, avec toutes les conséquences que les coalisés en avaient tirées. Dans l'ordre diplomatique, il n'y a pas de différence entre reconnaître les faits accomplis et les accepter positivement. Quand on veut se réserver le droit d'agir ultérieurement, comme si ces faits n'avaient pas existé, il faut se maintenir à l'état de protestation. La France devait faire, pour le traité de Londres, ce qu'elle a fait pour l'occupation de la Pologne et pour le traité d'Unkiar-Skelessi. En signant la convention de 1841, M. Guizot a détruit la protestation de 1840, il s'est humilié devant cette volonté impérieuse qui lui avait signifié que l'Angleterre réglerait l'Orient comme elle l'entendait.

Ainsi, le traité de Londres subsiste, aggravé pour nous par une adhésion qui nous abaisse dans l'opinion de l'Europe, fortifié pour les puissances signataires par la résistance inégale et inutile que nons y avons opposée. Je me suis efforcé d'en indiquer les causes et d'en mettre à nu les intentions; je n'ai pas dissimulé, dans le cours de cet exposé, les fautes du gouvernement français, et je ne crois pas avoir exagéré les mauvais desseins de ses adversaires. J'ai cherché à me pénétrer de ce principe que l'histoire est un tribunal devant lequel tout le monde comparaît, mais qui doit une justice égale à tout le monde, qui n'éprouve ni affection ni haine, qui ne connaît ni amis ni ennemis, et que la vérité seule émeut. Une coalition s'était formée contre la France; on la soupçonnait, on l'avait dénoncée, je crois

l'avoir dévoilée. On sait maintenant que les complices de cette déloyale conspiration l'avouent, et qu'ils en tirent vanité. N'a-t-on pas lu ces invectives de lord Palmerston confessant, à la dernière heure, que le traité de juillet avait été dirigé contre la France, et calculé, comme il le dit audacieusement, *pour déjouer nos secrets desseins?*

Oui, cela est démontré aujourd'hui, en dépit des clameurs mensongères qui ont retenti dans le parlement anglais, la France n'a trompé ni attaqué personne; elle s'est à peine défendue, et sa bonne foi, autant que la faiblesse de son gouvernement, l'a livrée. Quant aux alliés, les uns, et ce sont les moins coupables, n'ont voulu que séparer la France de l'Angleterre, et rompre une alliance qui servait trop efficacement à leur gré la cause de la civilisation; les autres, et je parle des ministres anglais, se proposaient à la fois d'humilier la France et d'affaiblir l'Égypte : ils avaient tout ensemble une vengeance personnelle à poursuivre et les intérêts d'une ambition exclusive à faire prévaloir. Le cabinet britannique a tout l'odieux du traité de Londres; reste à savoir s'il recueillera le bénéfice qu'il s'en était promis.

La France et la coalition ont abordé les évènemens avec des espérances qui devaient être également déçues; le gouvernement français supposait que les forces de Méhémet-Ali, à peu près irrésistibles pour une armée turque, suffiraient pour défendre la Syrie contre une agression tentée au nom de l'Europe et avec des soldats européens; en cela, il s'est évidemment trompé. Le seul aspect des drapeaux anglais a mis en fuite les vétérans d'Ibrahim. Le gouvernement britannique, de son côté, avait imaginé que l'ordre était possible en Syrie, indépendamment de la police sévère qu'y maintenait l'armée égyptienne; en rétablissant dans cette province l'autorité directe du sultan, il prétendait y faire régner la paix et une sorte de liberté. Ce qu'il a restauré, c'est la licence, c'est la guerre civile avec tous ses excès. La France en avait averti lord Palmerston, et elle a eu raison sur ce point.

Les puissances européennes ont essayé de faire contre nous, par la seule influence de leur concert, ce qu'elles avaient fait en 1814 et en 1815 par l'union de leurs forces militaires. Elles ont voulu prouver au monde que l'association des quatre cours, pour peu qu'elle prît une forme agressive, pouvait à tout moment paralyser notre action. Je le dis à regret, cette tentative leur a complètement réussi. Elles nous ont successivement tenus en échec, et amenés à composition. Nous leur avons donné le droit de répéter, après lord

Palmerston, qu'il n'y avait pas de gouvernement qui donnât moins d'inquiétude à ses adversaires avoués comme à ses ennemis cachés, que le gouvernement français.

La révolution de juillet 1830 avait dissous la ligue européenne, et pendant dix ans l'Europe s'est partagée entre les états constitutionnels et les monarchies absolues. Le droit divin était d'un côté et la liberté de l'autre. La force morale balançait la puissance du nombre. L'avenir nous appartenait. Le traité de juillet 1840 a détruit cet équilibre encore mal assis. Les principes ne partagent plus l'Europe, ou plutôt, par le fait même d'une alliance entre la Russie et l'Angleterre, le principe de liberté s'est trouvé désarmé et vaincu. Nous sommes restés seuls pour le représenter et pour le défendre, et par cela même que ce grand principe était en péril, la société a dû s'alarmer, s'émouvoir, se préparer au conflit.

Un changement aussi profond ne peut pas s'opérer dans le monde sans que chacun ait sa part des conséquences. Les cabinets ont l'air de penser que la révolution de juillet a été seule atteinte, et que d'autres que la France n'en ont pas souffert. C'est là une erreur grossière. Une rupture entre la France et l'Angleterre, entre deux nations qui avaient si largement influé l'une sur l'autre, et qui marchaient à la tête des peuples civilisés, doit ébranler jusque dans ses fondemens l'édifice européen. Dès ce moment, il n'y a plus de sécurité pour personne; d'un jour à l'autre, les ambitions peuvent déborder: l'Europe ne peut plus se livrer à ces longues pensées du progrès social ni aux travaux durables de l'industrie. Les questions de principes, les intérêts territoriaux, les affinités de races et d'idées, les traités même, tout est remis en question. La paix n'est plus qu'une trêve. La première étincelle allumera un vaste incendie.

Pour prélude des conséquences qu'il devait porter, le traité de Londres a renversé trois ministères. En France, le ministère de M. Thiers, ministère d'opposition, ainsi que M. Thiers l'a dit lui-même, a été immolé à l'Europe; en Angleterre, le ministère Melbourne a perdu la majorité au milieu de ses succès, laissant après lui des embarras financiers qui ne sont pas liquidés; à Constantinople, Reschid-Pacha, le promoteur de la réforme, a été disgracié, comme l'instrument des *giaours;* M. de Metternich lui-même eût été fort compromis, si l'on pouvait concevoir le gouvernement autrichien en dehors de M. de Metternich, et si l'Allemagne ne le considérait comme un véritable maire du palais. Mais ce qui montre bien que le traité de juillet a

opéré une contre-révolution universelle, c'est que les trois ministères qui ont succombé, ministères réformistes tous les trois, ont été tous les trois remplacés par des ministères de réaction.

L'exécution du traité a sans doute amené quelques faits d'armes. Les Anglais ont obtenu sans peine des succès militaires, succès de tactique devant Beyrouth, succès d'artillerie devant Saint-Jean-d'Acre. Pour récompenser les conquérans, les souverains ont fait une ample distribution de croix, d'étoiles et de cordons; les populations de l'Angleterre leur ont préparé de brillantes ovations, et le vainqueur de Saint-Jean-d'Acre est entré au parlement. Là s'arrêtent les résultats heureux de cette campagne. Le sultan lui-même, dans l'intérêt duquel on prétendait l'avoir faite, n'y a rien gagné.

Les alliés devaient rendre la paix à l'Orient; il ne s'agissait que d'abattre Méhémet-Ali, et l'empire ottoman allait, selon ses protecteurs, recouvrer la vigueur qui s'éteignait en lui. Est-ce là le spectacle auquel nous assistons aujourd'hui? On a rempli la partie du programme tracé par les quatre cours, qui consistait dans l'abaissement du vice-roi; car il est toujours facile de détruire. Méhémet-Ali n'est guère plus que ce que l'on a permis qu'il fût. La force qui restait de ce côté à l'empire ottoman a décidément péri; mais l'empire en est-il plus robuste et plus sain? A-t-on reconstruit quelque autre pouvoir en Turquie, ou relevé quelque autre institution?

Non certes, car les signes de décrépitude et d'épuisement se multiplient. Pendant que l'on insiste pour soumettre l'Égypte aux prescriptions du hatti-shériff de Gulhané, ces innovations tombent peu à peu en désuétude à Constantinople, et y sont déjà réprouvées. On afferme de nouveau les revenus, ainsi que le voulait M. de Metternich. Rifaat, qui avait supplanté Reschid, paraît déjà un réformateur trop ardent, et va céder la place à Hussein. La Porte n'a ni administration, ni finances, ni police intérieure; seulement elle lève des soldats et fait parader des régimens qui figurent comme une décoration de théâtre sur cette scène d'anarchie.

La question égyptienne, au moment où les puissances ont entrepris de la trancher, n'était déjà plus la véritable difficulté dans les affaires de l'Orient. Qu'importait en effet que le pacha se fût rendu redoutable au sultan, s'il était encore plus à craindre pour leurs ennemis communs? Or, Méhémet-Ali poussait jusqu'au fanatisme le dévouement aux intérêts de l'empire. En 1828, il l'avait servi contre la Grèce; en 1834, il formait le plan d'une croisade musulmane

contre la Russie; en 1840, il faisait respecter la suprématie du sultan jusqu'au fond de l'Arabie et du Sennaar; en 1841, il eût concouru à maintenir l'autorité de la Porte sur les rayas révoltés.

La faiblesse de la Turquie tient à une double cause, à la décadence de la civilisation musulmane, et à la disproportion qui existe, sur le sol même où les Turcs sont campés, entre la race conquérante et la race des vaincus. Le déclin de l'islamisme est un mal sans remède; toute religion qui résiste au progrès doit périr. Quant au petit nombre des Turcs, comparé au nombre des chrétiens qui peuplent l'empire ottoman, cette infériorité numérique serait un fait moins grave, s'ils avaient conservé l'organisation d'une forte aristocratie; mais ils ont détruit l'ordre ancien, sans fonder un ordre nouveau, et leur complète stérilité n'est pas moins évidente que leur faiblesse. Dans cet état de choses, l'empire ne vit en réalité que de la protection des puissances chrétiennes, et ces puissances, pour le protéger, sont obligées de fermer l'oreille aux plaintes des populations chrétiennes de la Turquie, qui, sentant naître leurs forces et revendiquant leurs droits, aspirent à s'émanciper. La diplomatie européenne pourra-t-elle prolonger cette situation? La clameur publique fait tôt ou tard violence aux cabinets. Déjà il a été impossible d'assister de sang-froid aux cruautés commises par Tahir-Pacha dans l'île de Candie. Que serait-ce maintenant si une révolte éclatait dans la Macédoine ou dans la Thessalie? La lutte est désormais en Turquie entre les musulmans et les chrétiens; ceux-ci ont l'Europe pour arrière-garde, et, quelque chose qu'il en résulte, leur destinée est de triompher. Voilà les éventualités auxquelles le traité de juillet n'a pas pourvu.

On est tenté de féliciter les populations chrétiennes de cet oubli, quand on voit à quels malheurs sont exposés les habitans de la Syrie, depuis que les Anglais y ont arboré de nouveau la bannière du sultan. Aux violences et aux exactions des troupes turques a succédé la guerre civile, rendue plus implacable par la différence des races et des religions. L'autorité est nulle. L'impôt ne rentre pas. Les routes sont infestées par les Bédouins. Dans les villes, les chrétiens et les juifs voient leur existence et leur fortune perpétuellement menacées. Les montagnards n'obéissent plus à la Porte; mais à quoi leur sert une indépendance qui ne les met pas à l'abri du pillage de leurs églises et du massacre de leurs enfans?

Voici d'abord sur les excès des troupes turques un témoignage que l'on ne récusera pas; c'est une note des consuls européens à Beyrouth, adressée au séraskier, le 11 février 1841.

« Les soussignés, consuls des puissances alliées de la sublime Porte, s'empressent d'appeler l'attention de son altesse le séraskier-pacha sur les désordres commis en dernier lieu par quelques corps de troupes qui viennent de pénétrer dans cette partie de la Syrie. Le pillage et les violences qu'ils ont exercés sur leur passage, ont répandu la terreur parmi les habitans; dans plusieurs localités, ces derniers ont eu recours aux armes pour la défense de leurs habitations et de l'honneur de leurs familles; si une collision sérieuse n'a pas encore éclaté, on ne saurait l'attribuer qu'à la modération et à la prudence des habitans.

« Une nouvelle expédition de troupes irrégulières vient d'arriver à Beyrouth. Les réclamations des soussignés et la sollicitude du gouvernement ont empêché leur entrée en ville. Toutefois les campagnes environnantes sont en proie aux plus vives alarmes. »

On voit le genre de protection que les troupes du sultan donnaient à ses fidèles sujets, et combien la présence de ces soldats ajoutait à la sécurité du pays. La lettre suivante de Constantinople, écrite le 17 octobre 1841 par le correspondant ordinaire du *Morning-Chronicle*, montrera la part que les Anglais ont prise aux désordres qui affligent encore aujourd'hui la Syrie.

« Les renseignemens défavorables que l'on a reçus de la Syrie ont produit ici une pénible impression. Ils justifient en grande partie les prédictions de ceux qui annonçaient que, si notre gouvernement montrait des préférences pour une tribu plutôt que pour une autre, et si les autorités turques, d'accord avec nos agens, ne faisaient pas tous leurs efforts pour réconcilier entre elles ces populations rivales, il n'en pourrait résulter que l'anarchie et la guerre civile. Mais il paraît que Nezib-Pacha n'a rien omis pour dégoûter à la fois les musulmans et les chrétiens, et que nos agens et particulièrement la mission militaire sous les ordres du lieutenant-colonel Rose, ont suivi une ligne de conduite qui n'est pas moins impolitique. Le résultat est que les tribus de Naplouse et d'autres dans l'intérieur sont ouvertement à l'état de révolte contre le sultan; que les Druses et les Maronites, qu'il était de notre intérêt de réunir, sont en guerre les uns contre autres; que notre influence sur les derniers est complètement annulée; que les autorités turques et le peuple sont très irrités contre nous, et que le pouvoir du sultan est compromis dans la même proportion... Si nous persistons, *il ne nous restera plus qu'à abandonner la Syrie a Méhémet-Ali et a ses partisans.* »

Ainsi, les Anglais ont pratiqué en Syrie une politique tellement humaine et tellement habile, qu'ils font regretter la domination de Méhémet-Ali. Eux les alliés du sultan, eux les ministres de sa volonté et les protecteurs de ses droits, ils sont devenus odieux à la population musulmane. Au lieu d'affermir l'autorité de la Porte, ils l'ont

compromise. Ils ont allumé, soudoyé peut-être la guerre civile. Enfin, c'est un Anglais, c'est le *Morning-Chronicle*, c'est le partisan le plus déterminé de lord Palmerston qui le dit : « Il ne reste plus qu'à rendre la Syrie au vice-roi. » On le ferait certainement, si l'orgueil des puissances, après avoir causé le mal, n'était là pour empêcher la réparation. Voilà pourtant les résultats contre lesquels lord Palmerston a joué l'alliance de la France et la paix du monde!

J'irai contre une opinion reçue, mais erronée, en avançant que l'Angleterre elle-même n'a pas retiré du traité de Londres les avantages qu'elle espérait. En Orient, elle a soulevé contre elle les musulmans et les chrétiens, et n'a plus d'influence que sur les conseillers incapables ou corrompus du sultan. En Occident, sa réputation de force n'a pas grandi, lorsqu'on l'a vue appeler à son aide l'Allemagne et la Russie pour imposer à la France; quant à sa réputation de bonne foi, cette dernière trahison devait l'achever. On s'est souvenu du bombardement de Copenhague en apprenant le bombardement de Beyrouth.

En changeant le principe de sa politique à l'extérieur, l'Angleterre a inévitablement changé le principe de sa politique intérieure : elle n'a pas pu substituer l'alliance de la Russie à celle de la France, sans appeler les tories à remplacer les whigs. Dès ce moment, sa sécurité a été menacée. Les questions de réforme ont pris des proportions révolutionnaires, et les ressentimens qui déchaînent les classes laborieuses contre une aristocratie puissante, mais oppressive, sont devenus un danger public.

L'alliance de la Russie ne peut être une alliance utile pour la Grande-Bretagne qu'en vue de la guerre. L'alliance de la France, alliance formée en vue de la paix, en était la plus solide garantie. Or, la paix est le premier et le véritable intérêt de l'Angleterre, car elle ne peut plus acquérir, et elle doit vouloir conserver.

L'alliance de la France avec l'Angleterre donnait aux deux puissances constitutionnelles de l'Europe la prépondérance maritime. Elles pouvaient braver ensemble les États-Unis et la Russie. Aujourd'hui, l'Angleterre est condamnée à servir l'ambition du cabinet de Pétersbourg, car elle serait hors d'état de résister soit à une coalition de la Russie avec la France, soit à une alliance offensive et défensive de la France avec les États-Unis, soit même à un concert de la Russie avec l'Autriche pour se partager les lambeaux de l'empire ottoman.

Dans mon humble, mais sincère opinion, l'alliance de la France était encore plus nécessaire à la Grande-Bretagne que l'alliance de la

Grande-Bretagne à la France. Nous perdons à la séparation des deux intérêts, mais ce n'est pas encore nous qui y perdons le plus. Il a fallu que lord Palmerston fût frappé du vertige que donnent toujours des passions sans mesure, pour ne pas apercevoir le péril qu'il faisait naître pour son pays.

La Russie a seule aujourd'hui le droit de se réjouir de ce qu'elle a fait. Les divisions de l'Europe civilisée ne profitent qu'à la barbarie. Français, Anglais et Allemands, nous sommes devant elle, on l'a dit justement, comme les Grecs devant Philippe de Macédoine. Nous oublions la prophétie de Napoléon, et chaque pas que nous laissons faire au cabinet de Pétersbourg rapproche également les Cosaques du Rhin, de la Méditerranée et de l'Indus. De 1793 à 1815, l'Angleterre donnait le branle à l'Europe; mais la civilisation avait alors pour se défendre le drapeau tricolore et l'épée du plus grand capitaine qui fut jamais. Aujourd'hui c'est la diplomatie russe qui fait mouvoir à sa volonté l'Orient et l'Occident. Qui lui résistera, si l'Angleterre la sert et si la France se soumet?

Nous entrons, comme l'a dit M. Guizot, dans un avenir de ténèbres. La guerre ou la paix est-elle au bout? Je ne chercherai pas à pénétrer les secrets de l'avenir. Mais ce que je sais, ce que tout le monde sent, c'est que la France ne restera pas dans la situation dégradante à laquelle les puissances conjurées ont voulu l'acculer. L'humiliation de 1815, dévorée pendant quinze ans, a été effacée par l'explosion de 1830. La dynastie des Bourbons a payé pour l'Europe, et le peuple français, satisfait d'avoir montré ce que pouvait sa colère, l'a généreusement contenue. Comment sera expiée l'humiliation de 1840? La France n'est-elle pas dispensée désormais de cette modération que les cabinets ont bafouée? Sa conduite peut-elle avoir aujourd'hui une autre règle que celle de ses droits et de ses intérêts? On nous a imposé, depuis dix ans, une politique européenne; n'est-il pas temps d'avoir une politique française? Préparons-nous donc et ramassons nos forces. Restons armés, travaillons à mettre notre territoire en valeur, augmentons la richesse publique, qui est aussi une force; mettons un terme à nos divisions intestines, unissons-nous pour gouverner, et qu'aucun ministre ne puisse dire en France, quand viendra le moment de choisir entre la paix et la guerre : « Le pays n'était pas prêt. »

Léon Faucher.

LA

SALLE DES PRIX

A L'ÉCOLE

DES BEAUX-ARTS.

Au fond de la cour intérieure de l'école des Beaux-Arts, de cette cour au pavé de marbre, élégant souvenir d'Italie que profane notre climat, vous entrez dans une salle semi-circulaire, éclairée par le haut, disposée en amphithéâtre, et réservée pour les distributions des prix. Les parois qui s'élèvent au-dessus des gradins présentent une surface de quinze à vingt pieds de hauteur sur un développement d'environ quatre-vingts pieds. Cette muraille ne pouvait rester nue; elle appelait la peinture, et offrait à un pinceau laborieux et hardi le champ d'une vaste composition.

M. Paul Delaroche s'est chargé de cette œuvre difficile. Il est du petit nombre de nos artistes contemporains dont les succès ne font pas sommeiller le talent, et qui s'imposent quelquefois la tâche de faire mieux et autrement qu'ils n'ont fait. Quand on possède, comme lui, le secret des faveurs du public, quand on a la certitude, en s'imitant soi-même, de recueillir de faciles et lucratifs applaudissemens, il est bien rare qu'on se lance volontiers dans des voies nouvelles;

mais, Dieu merci, cette noble ambition de l'artiste, cette confiance aventureuse qui aspire sans cesse à quelque chose de plus grand et de plus élevé, n'est pas encore complètement éteinte : aussi, quand même il n'eût pas réussi, et ne fût-ce que pour l'honneur de l'exemple, nous féliciterions M. Delaroche d'avoir voulu faire ce noble et périlleux essai de peinture monumentale.

Sans doute ce n'est pas à la dimension des tableaux que se mesure le génie des peintres. Dans la plus petite toile, il y a place pour le plus grand chef-d'œuvre. La *Vision d'Ezéchiel*, ce miracle de l'art, n'a qu'un pied carré tout au plus. Mais on ne peut disconvenir que, plus les proportions s'étendent, plus il faut de ressources pour concevoir et de force pour exécuter. La difficulté grandit encore, ou plutôt elle change de nature quand ce n'est plus sur une toile ou sur un panneau, mais sur le monument lui-même que l'imagination de l'artiste doit s'exercer. Cette peinture, qui se fait sur place, sans le secours des fictions de l'atelier, est une œuvre à part qui a ses lois et ses secrets. Autre chose est faire des tableaux, ces créations mobiles qu'un cadre doré isole et met en harmonie avec tous les lieux où le hasard les transportera, autre chose jeter sur une muraille des pensées qui s'y fixent à jamais, qui font corps avec l'édifice, et qui, se mariant à l'architecture, doivent s'approprier, comme elle, à la destination du monument. Là plus de touche ingénieuse, plus d'effets mystérieux, plus de glacis délicats, aucune autre séduction que la vérité de l'expression, la justesse de la couleur, la clarté et la grandeur de la composition.

Je ne veux pas dire que l'un de ces deux genres soit inférieur à l'autre. Ce serait réveiller un procès dont l'érudition s'est naguère emparée et que l'art doit laisser dormir. J'indique seulement que ce sont deux genres distincts. L'un demande plus de perfection, l'autre plus de puissance. Ils obéissent à des règles qui leur sont propres, ce sont presque deux arts différens. Aussi vous ne connaissez qu'à moitié Raphaël si vous n'avez jamais admiré que ses tableaux; vous ignorez presque le Pérugin si vous ne l'avez vu sur les murs de Perouse; André del Sarto n'est pas sous les arcades de l'Annunziata le même homme que dans les galeries où brillent ses plus beaux chefs-d'œuvre, et vous ne retrouvez ni dans les tableaux, ni dans les dessins de Léonard, la main qui devait tracer la *Cène* de Milan.

Il y a donc pour un artiste qui, vers le milieu de sa carrière, se hasarde dans ce genre nouveau, toutes les émotions, tous les périls d'un début.

Le rêve de M. Delaroche avait été de faire ce premier essai sous les voûtes de la future église de la Madeleine. Inspiré par une pieuse et touchante légende, il avait rapidement ramassé les matériaux d'un si beau poème. Déjà tout était préparé, ses compositions étaient faites, il allait les transporter sur la pierre, lorsqu'il dut tout abandonner. Il se retira, non par vaine susceptibilité, mais par conviction d'artiste. Pour quiconque a le sentiment de l'art, la première condition de ce genre de peinture, c'est l'unité d'exécution. Dites à deux peintres de vous faire un tableau, donnez à celui-ci la moitié des figures, à celui-là l'autre moitié, et voyez ce que produira cet amalgame. Eh bien! ici, le tableau, c'est le monument tout entier. Aucune de ces peintures qui le décorent ne forme un tout à elle seule; ce ne sont que les fragmens, les parties d'un grand ensemble : or il faut qu'entre toutes ces parties il existe la même harmonie qu'entre les figures d'un seul et même tableau. Ce n'est pas là une théorie inventée à plaisir; l'expérience en fait foi. A tous les âges de la grande peinture italienne, au XIVe siècle sous le Giotto, comme au XVIe sous Raphaël, à Padoue comme à Rome, à Assise comme à Florence, c'est toujours de la main ou sous la direction d'un seul homme qu'ont été créées ces grandes séries de peintures dont certains monumens nous présentent l'ensemble harmonieux. Quelle disparate au contraire quand les colosses d'un Michel-Ange viennent, comme dans la chapelle Sixtine, heurter les figures gracieuses et presque mignonnes d'un Pinturrichio! Sans doute il est des lieux et des circonstances où de telles dissonances peuvent être tolérées, mais quand fut-il jamais plus grand besoin d'unité que pour tracer la vie de cette sainte qui sous tant d'aspects différens doit conserver toujours et la même nature et la même beauté? Nous en jugerons bientôt. Certes on aura choisi des gens habiles, et pourtant il est presque impossible que de leur association il ne sorte pas la plus triste incohérence de couleur et de pensées.

Exilé de la Madeleine, M. Delaroche a trouvé dans cet hémicycle de l'École des Beaux-Arts un théâtre moins brillant, mais qui du moins pouvait être à lui sans partage. Non-seulement il était sûr qu'on y respecterait sa solitude, mais la lumière était plus vive, plus égale, l'élévation plus favorable et moins fatigante pour l'œil du spectateur. L'artiste, tout consolé, s'est donc mis à l'œuvre, et après quatre ans de travaux opiniâtres, cette grande page est aujourd'hui terminée.

Quel en est le sujet? La destination du monument nous l'indique d'avance; le programme était pour ainsi dire tout tracé. Nous sommes

dans l'École des Beaux-Arts, dans la salle où se distribueront les prix : évidemment les arts du dessin, la peinture, la sculpture, l'architecture, sont ici des personnages obligés, et il faut qu'un rôle soit réservé à l'émulation, cette muse des lauréats.

On s'attend, j'en suis sûr, à une scène de mythologie : jamais la fable et l'allégorie ne semblèrent mieux de saison, et la plupart des peintres n'auraient pas hésité à se placer en plein Parnasse. Peut-être auraient-ils bien fait : on peut parler même les langues mortes; le talent peut tout ressusciter. Mais chacun suit sa nature. Or M. Delaroche, par la trempe de son esprit, par la direction de ses études, est historien plus encore que poète : ses idées se plaisent peu dans le champ des abstractions symboliques, elles revêtent plus volontiers le costume d'un pays ou d'une époque, elles s'attachent à un lieu, à une date, elles se spécialisent et se personnifient. Où d'autres verraient l'art, il aperçoit l'artiste : la sculpture, pour lui, c'est le sculpteur. Aussi, qu'est-il arrivé? En promenant ses yeux sur cette longue muraille qu'allait couvrir son pinceau, il a vu s'y dessiner la silhouette, non pas de tel ou tel génie assis sur un nuage et tenant un attribut à la main, mais bien de tous les grands hommes qui sur cette terre ont eu le bonheur de peindre, de bâtir, ou de sculpter des chefs-d'œuvre. C'était ainsi que son sujet devait lui apparaître : c'étaient là les acteurs qu'il lui fallait. Il lui a semblé qu'il les voyait tous réunis, quel que fût leur siècle, quelle que fût leur patrie; qu'il les entendait discourir entre eux sur leur art, et bien vite il a pris sa palette pour nous faire assister à ce dialogue des morts, en nous traduisant, sinon leurs paroles, du moins leurs traits, leurs attitudes, leurs regards, comme autant de leçons et d'exemples pour cette jeunesse avide de gloire qui chaque année viendra sur ces bancs en goûter les flatteuses prémices.

Cette manière de concevoir un tel sujet ne demande ni moins d'imagination ni moins d'esprit créateur que s'il fallait évoquer tout un cortége de divinités. Sans doute ce sont des personnages connus, des figures historiques qu'il s'agit de reproduire; mais suffit-il d'habiller des mannequins et de leur donner des noms? n'existe-t-il pas des traditions sur la physionomie, sur le costume, sur le caractère de chacun de ces grands artistes? Pour les faire agir et parler avec vérité, que d'études et de recherches! que de pénétration, que d'intelligence pour vivifier ces études! C'est un drame où tout est à inventer et où pourtant rien ne peut être de fantaisie. Et d'un autre côté, comment, avec une série de portraits, composer une action

qui touche, qui intéresse? comment grouper tous ces personnages? par quels liens les réunir? comment donner un sens à leur colloque, et faire planer sur eux une sorte d'idéal qui fasse comprendre que ce sont des ombres et non pas des vivans? Les difficultés abondent, comme on voit, et nous ne les disons pas toutes. Cherchons à indiquer comment l'artiste s'est proposé d'en triompher.

Un long portique à colonnes d'une élégante simplicité occupe presque tout le fond de la scène. Vers le milieu de cette colonnade, c'est-à-dire au centre de l'hémicycle, on voit dans une sorte d'enfoncement, auquel on monte par des degrés, un banc de marbre sur lequel sont assis deux vieillards, et entre eux un homme dans la force de l'âge. Tous trois ils portent pour vêtement un manteau blanc qui couvre à peine leurs épaules; leur front est ceint d'une couronne d'or; leur attitude est calme, majestueuse; il y a dans leur visage cette sérénité presque divine dont les anciens se servaient pour exprimer l'apothéose.

Quels sont ces trois hommes, ces trois demi-dieux, et que font-ils sur ce tribunal? Le plus jeune est Apelle, les deux autres Phidias et Ictinus. Apelle, le dernier des grands peintres de la Grèce; Ictinus, l'architecte du Parthénon, le représentant du grand siècle de l'architecture; Phidias, le créateur de la sculpture à la fois idéale et vivante, de la plus grande et de la plus vraie des sculptures. Admis au sacré sacerdoce, ces trois génies se reposent dans leur immortalité. Ils sont là comme juges suprêmes et éternels de nos concours. C'est sous leurs yeux, c'est en leur nom, que cette noble et belle fille au teint oriental, au regard bienveillant, ramasse une couronne et se dispose à la lancer au lauréat.

A leurs pieds sont deux jeunes femmes assises de chaque côté des degrés : elles gardent un respectueux silence. L'une, par son profil, rappelle le type grandiose de certaines médailles grecques; l'autre, le front ceint d'un diadème, a plutôt le caractère des têtes impériales. C'est l'image et la personnification de l'art antique sous ses deux formes les plus saillantes, la forme grecque et la forme romaine. On voit à leur pose calme et impassible que leur œuvre est accomplie. Elles écoutent à peine, et comme un bruit lointain, les noms de nos jeunes vainqueurs que l'écho de la salle apporte à leurs oreilles; elles n'en détournent pas la tête et semblent comme absorbées dans la contemplation intérieure des merveilles qu'elles ont enfantées.

Mais voici deux autres femmes, qui, debout sur le devant des de-

grés, ont un aspect moins sévère et semblent se rattacher encore, par quelques liens secrets, au monde des vivans.

L'une porte au ciel un regard rêveur : sur ses épaules, qu'enveloppe un étroit et chaste manteau, ses blonds cheveux retombent en nappes onduleuses; une grace virginale se mêle dans ses traits à une tendre et suave langueur, et sur son front, où brille l'inspiration céleste, on aperçoit ce découragement mélancolique que nous inspire le sentiment de notre infirmité comparée à la grandeur de Dieu. Une palme à la main, ce serait une sainte; mais ce modèle d'une église gothique nous trahit son secret. C'est le génie de l'art du moyen-âge, de ce sublime novateur qui trouva le chemin du beau sans autre guide que la foi.

Quel contraste entre cette figure et sa compagne! Celle-ci est belle aussi, mais sans retenue, sans mesure, sans pudeur. Ses riches vêtemens retombent en désordre, sa brillante coiffure se dénoue et s'échappe au hasard; courtisane audacieuse, passionnée, inconstante, c'est l'image de l'art moderne depuis son affranchissement des idées chrétiennes, avec ses phases de bons et de mauvais jours, avec ses beautés et ses excès. Des souvenirs au lieu de croyance, l'amour de la mode, le besoin du succès à tout prix, d'admirables instincts étouffés par l'esprit de système, des charmes éblouissans fardés par la coquetterie, voilà ce que respire toute sa personne.

Ces deux femmes sont comme le chaînon qui relie la partie antique et tout idéale du tableau avec sa partie moderne et presque vivante. Tournons en effet les yeux à droite et à gauche de ce muet aréopage : là plus de graves et immobiles figures; c'est une foule qui se meut et qui parle; étrange et brillant assemblage des costumes les plus variés, des figures les plus diversement caractérisées. Ces hommes-là ne sont pas séparés de nous par vingt siècles comme les divins maîtres de l'art antique; le feu sacré qui les anima sur la terre ne doit pas avoir cessé de briller dans leurs yeux : on dirait qu'ils ont encore un pied dans ce monde, tant ils parlent avec plaisir, tant ils s'interrogent avec curiosité sur ce qu'ils y ont vu, sur ce qu'ils y ont fait.

Ils sont tous là sans façon, sans apparat, les uns debout, les autres assis sur un long banc de marbre en avant du portique. Entre eux point de hiérarchie de talent, point de distinction de pays; le Florentin se confond avec le Français, le Flamand et l'Espagnol avec le Vénitien; seulement, ce qui est bien naturel, les architectes cher-

chent de préférence les architectes, les sculpteurs s'adressent aux sculpteurs, et quant aux peintres, eux qui sont de beaucoup les plus nombreux, ils se partagent et se divisent selon leur nature et leurs sympathies, les grands dessinateurs d'un côté, les grands coloristes de l'autre.

Ainsi l'ensemble de la composition se fractionne en cinq groupes distincts, mais artistement enchaînés. Au milieu le groupe idéal, l'art antique dans une sorte de demi-teinte et d'éloignement vaporeux, à droite le groupe des architectes, de l'autre côté les sculpteurs, puis, aux deux extrémités, les peintres.

Ces classifications symétriques, qui n'altèrent en rien l'unité du tableau, y introduisent un principe d'ordre, de clarté, d'harmonie, sans lequel il n'est point de véritable œuvre d'art. Ce ne sont pas des divisions sèchement accusées : elles ne se manifestent même pas au premier abord; la réflexion seule les découvre. Elles servent comme de repos à l'œil du spectateur, qui, ne pouvant saisir d'un seul regard l'ensemble de cette longue série de personnages, a besoin de s'arrêter de distance en distance. Le problème était donc de faire, pour ainsi dire, plusieurs tableaux en un seul, de leur donner à tous une physionomie particulière, et de les relier si fortement entre eux, que les points de jonction fussent à peine visibles.

Ce n'est pas tout : dans chacun de ces groupes, on aperçoit bientôt des subdivisions, c'est-à-dire à côté de la scène principale des accessoires épisodiques qui s'y rattachent. Ainsi, quand vos yeux se tournent du côté des grands dessinateurs, ils sont frappés d'abord d'une noble figure de vieillard dont la longue barbe blanche laisse tomber ses reflets argentés sur une riche pelisse de velours cramoisi. C'est Léonard, le patriarche du dessin; il expose de la voix et du geste ces fécondes et savantes idées dont son esprit ne cessa d'être assailli durant sa vie. Autour de lui tous gardent le silence; Raphaël lui-même l'écoute avec respect, sinon avec une entière soumission. Fra Bartolomeo le contemple dans un pieux recueillement; le Dominiquin s'attache à ses paroles avec une ardente curiosité; Albrecht Dürer admire la justesse de ses démonstrations, et Fra Beato Angelico lui-même, s'arrachant à ses prières et à ses saintes visions, s'avance pour l'écouter. Mais tout le monde ne lui prête pas ainsi l'oreille. Seul, assis sur ce chapiteau renversé, tournant le dos à Léonard et à ses auditeurs, Michel-Ange semble faire bande à part; absorbé dans ses propres idées, il ne cache pas son dédain pour celles des autres, et veut rester étranger à tout ce qui se passe au-

tour de lui. Plus loin le Giotto, Cimabuë, Masaccio, sont aussi dans une sorte d'isolement; ils écoutent à peine Léonard, et leur regard étonné semble dire qu'ils ne peuvent s'accoutumer aux étranges déviations dans lesquelles l'art est tombé depuis ces jours où ils essayèrent de lui frayer son chemin. Enfin, à l'extrémité du tableau, cette grande figure vêtue de noir, au front large, à l'œil vif, vous la connaissez, c'est notre Poussin. Penseur sublime, esprit solitaire, lui aussi il s'écarte de la foule, mais ses yeux se tournent avec amour sur cet auditoire où se trouveront désormais réunis toutes les espérances de la peinture française : ce regard du Poussin sur notre école, regard paternel, mais sévère, est en quelque sorte le résumé et la pensée morale de tout le tableau.

Dans le groupe des architectes, c'est le vieux Arnolfo di Lapo qui prend la parole, c'est autour de lui que sont réunis presque tous les maîtres du grand art de bâtir. Debout, dans sa longue robe florentine, l'architecte de Sainte-Marie-des-Fleurs raconte sans doute au milieu de quelles ténèbres il dirigea ses pas, quels furent ses efforts et ses hésitations, alors que l'Italie, n'acceptant pas encore le retour aux règles antiques, résistait néanmoins à l'invasion de ce système dont toute la chrétienté du Nord admirait les saintes témérités. Robert de Luzarche, qui détourne la tête, lui dira tout à l'heure quels trésors renfermait ce mystérieux système, et combien, sous son apparence hasardeuse et incorrecte, il cachait de science et de pureté. Bramante, à son tour, indiquera tout ce que le génie moderne pouvait puiser de noblesse et de grace, non dans l'imitation, mais dans l'intelligence des grands modèles de l'antiquité; et quant à Palladio, il expliquera sans doute, pour se justifier, comment devaient s'altérer si tôt entre ses mains ces traditions de simplicité et de grandeur qu'il avait reçues encore si fraîches et si pleines d'avenir. En attendant, le vieillard continue son récit, et tous ils le regardent en silence; Brunelleschi, assis sur le banc de marbre, l'écoute, mais d'un air un peu distrait, on voit qu'il pense encore à sa coupole. Pierre Lescot, avec la pétulance d'un Français, s'avance pour écouter le vieux Florentin; et s'appuie familièrement sur l'épaule de Bramante : on conçoit que ces deux hommes se soient pris d'intimité dans l'autre monde mais que Robert de Luzarche et Palladio marchent ainsi tendrement unis comme deux frères, c'est ce qui n'est pas si facile de supposer, à en juger du moins par ce qui se passe ici-bas. Au contraire, il est tout-à-fait probable que si le Sansovino et Erwin de Steinbach se sont jamais rencontrés, ils auront eu mille choses à se

dire; je me m'étonne donc pas de les voir causer là, sur ce banc, en tête-à-tête, et tellement appliqués à ce qu'ils disent, qu'ils n'aperçoivent rien de tout ce qu'on fait autour d'eux. Le maître allemand dit peut-être au Vénitien : Pourquoi avoir chassé nos ogives de vos lagunes? elles y poussaient de si charmans rameaux, elles s'y mariaient si bien à la riche mollesse de l'Orient? Et l'autre lui répond, avec une insouciante bonhomie et un laisser-aller de grand seigneur : Que voulez-vous? Peut-on toujours faire et admirer la même chose? Et connaissez-vous rien de plus gracieux que ma bibliothèque de la Piazzetta?—A cet *à parte* entre Erwin et Sansovino, ajoutez la figure isolée de Philibert de Lorme, dont la pensée soucieuse semble poursuivre quelque problème de construction; puis, à l'autre extrémité, Vignole convenant avec lui-même que, s'il revenait au monde, ce n'est pas seulement dans sa grammaire qu'il apprendrait à parler, et vous en aurez fini avec les architectes.

La scène principale, dans le groupe des sculpteurs, est une conversation entre le vieux André Pisano et Lucca della Robbia; Donatello et Ghiberti se disposent à y prendre part, ils ont bien le droit de dire aussi leur mot. Derrière les deux interlocuteurs, on aperçoit ce présomptueux Bandinelli, qui, comme de coutume, laisse percer dans son sourire une envieuse malignité; Jean Goujon, au contraire, et plus loin Germain Pilon, cherchent à écouter avec un empressement qui témoigne de leur déférence. Puget, assis au bout du banc, ne fait pas attention aux paroles des deux vieillards; il est retenu par Jean Bologne, qui paraît un intrépide causeur. Derrière eux, Benvenuto Cellini, distrait et dédaigneux, s'éloigne en murmurant quelque sarcasme, pendant que Bernard Palissy rêve à ses expériences et regrette ses fourneaux. Enfin, le groupe est terminé par deux figures calmes et silencieuses, notre Pierre Bontemps, qui recueille précieusement les leçons de Della Robbia, et le rustique et naïf Peters Fischer, qui a l'air tout résolu à conserver ses idées aussi bien que son costume germaniques.

Parvenus à l'autre extrémité de l'hémicycle, nous voici de nouveau en présence des peintres; mais ici c'est le rendez-vous de ces génies lumineux qui ont cherché la poésie de leur art moins dans la beauté des lignes et dans l'expression de la pensée que dans les mystérieuses harmonies de la couleur. Ce groupe renferme, comme les autres, plusieurs scènes distinctes. Et d'abord nous rencontrons les quatre plus grands artistes qui aient jamais exprimé les beautés du paysage, Claude le Lorrain, Guaspre Poussin, Ruysdaël et Paul Potter. Ils

sont là se racontant en confidence par quels artifices ils ont pu lutter victorieusement, les uns contre toutes les pompes de la nature, les autres contre toutes ses naïvetés. Plus loin, le théâtre s'agrandit : c'est Rubens, Van Dyck, Rembrandt, Murillo, Velasquez, l'honneur de la Flandre et de l'Espagne, qui écoutent la savante parole du Titien. Van Eyck lui-même prend plaisir à l'entendre, lui, le précurseur et le père de tous ces grands coloristes; vêtu d'une de ces robes de brocard d'or dont son pinceau vigoureux rendait si bien les éblouissans reflets, il préside avec la majesté d'un doge cette brillante assemblée de famille. Debout à ses côtés, Antonio de Messine semble faire l'office d'un page soumis et docile; on voit que depuis long-temps le vieux Flamand a pardonné au jeune aventurier de lui avoir dérobé son secret et de l'avoir colporté sous un ciel où il devait enfanter de tels chefs-d'œuvre. Pour écouter Titien, le sombre Caravage lui-même semble imposer silence à sa mauvaise humeur; Jean Bellini, malgré son imperturbable gravité, se complaît intérieurement aux paroles de son illustre élève; et quant à Giorgione, son admiration a quelque chose de guerroyant; il se pose en spadassin, tout prêt à tirer la dague pour l'honneur du lion de Saint-Marc et pour la suprématie de son école. Paul Véronèse, au contraire, a l'air plus modeste et plus tolérant : à la manière dont il se retourne vers le Corrège, ne semble-t-il pas lui dire : « Avancez donc, et venez aussi nous raconter vos secrets, vous qui êtes lumineux comme nous, qui faites aussi de la couleur une éclatante satisfaction pour les yeux, et qui, de plus, avez trouvé moyen de la faire parler à l'ame. »

Nous ne terminerions pas cette description si nous voulions seulement indiquer tout ce qu'un tel sujet peut renfermer de pensées et d'intentions : nous avons même, chemin faisant, oublié beaucoup de figures, entre autres ces deux graveurs Edelinck et Gérard Audran, si finement jetés au dernier plan. Il est une foule de délicatesses que les yeux seuls peuvent saisir, et ce n'est pas avec des mots qu'on peut traduire une œuvre d'art. Si nous nous sommes arrêté si long-temps à cette analyse, c'est qu'il fallait montrer au moins par aperçu tout ce que ce travail exigeait de combinaisons, de calculs, d'esprit et d'habileté.

Sous tous ces rapports, je ne crois pas qu'il puisse s'élever la moindre controverse. Tout le monde conviendra que l'ajustement de tous ces costumes, l'enchaînement de tous ces groupes, le balancement de toutes ces lignes, révèlent une puissance et une souplesse de talent dont M. Delaroche avait assurément déjà donné des preuves,

mais qui jamais ne s'étaient manifestés chez lui avec cet éclat incontestable. Il n'est vraiment pas possible qu'une action soit plus sagement conduite, plus clairement ordonnée. L'accumulation des personnages n'engendre pas la moindre confusion. Cette multitude de jambes et de bras qui s'entremêlent ne cause pas au spectateur le plus petit embarras, la plus légère inquiétude. Tout est aisé, simple, naturel, tout se lit et s'explique au premier coup d'œil; et pourtant, pour distribuer ses plans, pour étager ses figures, le peintre n'a fait emploi d'aucun procédé d'école, d'aucun moyen de convention; point d'effets de perspective, point d'ombres largement portées pour détacher les parties lumineuses; il a fait saillir ses personnages en plein jour, il les a tous éclairés également, et pour ainsi dire par le même rayon de soleil; en un mot, il n'est presque pas une difficulté qu'il n'ait voulu aborder de front, et dont il n'ait triomphé avec plus de bonheur encore que de hardiesse.

Que dira donc la critique? car il faut bien qu'elle ait aussi sa part. Les ouvrages des plus grands génies ont eux-mêmes leur côté vulnérable, et personne n'a le privilége d'échapper à la commune loi.

Un des écueils du sujet, je ne parle pas encore du tableau, c'était la nécessité de faire un choix parmi tant de noms illustres que chaque siècle et chaque pays présentent à notre admiration. Pour l'antiquité, point d'embarras : lorsqu'on ne déifie que trois artistes et qu'on choisit de tels noms, qui pourrait se plaindre d'être oublié? Mais pour les temps modernes, en élargissant le cadre, on le rend plus difficile à remplir. Recevoir dans cette noble assemblée tous les hommes qu'on proclame les premiers dans leur art, n'est-ce pas risquer de se mettre en querelle avec les amis de ceux qu'on n'admet pas? C'est ici un livre d'or, un registre de noblesse; l'oubli ressemble à une exclusion. Bien des gens, par exemple, demanderont à M. Delaroche comment il n'a pas trouvé place pour le Guide, pour le Guerchin, pour les Carraches. Quant à moi, je ne lui en veux nullement, bien que j'aie pour quelques tableaux de ces hommes habiles une très juste vénération; je lui pardonne également de n'avoir pas admis Salvator Rosa, et je consens même, quoique avec plus de peine, à ne pas voir le Tintoretto; mais j'aurais voulu que bon gré mal gré il fît entrer parmi les architectes Léon-Baptiste Alberti, dût-il même exclure cet Inigo Jonès, auquel je ne veux aucun mal, mais qui n'est là évidemment que par politesse pour l'Angleterre. Certes, si jamais homme a dû figurer parmi les représentans de la véritable architecture italienne, c'est-à-dire de cette pureté presque attique, de ce goût fin

et délicat qui ne devait régner pour ainsi dire qu'un jour, cet homme est Alberti. Et parmi nos artistes français comment expliquer l'absence de Jean Cousin? Ne fût-ce qu'à titre de peintre verrier et pour rendre un digne hommage à un art tout national, ce grand artiste ne devait-il pas être admis? Je vais plus loin; je ne trouve pas que Robert de Luzarche et Erwin de Steinbach me représentent à eux seuls l'art chrétien, l'art du moyen-âge : c'est élaguer de cette grande époque deux ou trois siècles qui ne sont pas les moins glorieux; j'aurais voulu, pour remplir cette lacune, un groupe d'abbés, de prieurs et d'évêques, groupe anonyme, indifférent à la renommée de ce monde, mais portant au front la flamme de l'inspiration religieuse. Enfin, qu'il me soit permis de signaler encore un dernier oubli, qui n'est pas le moins regrettable; je veux parler de Philippe de Champagne. Cette sévère et noble figure n'était pas à dédaigner : ce n'est pas lui, dans sa pieuse modestie, qui se plaindrait d'être exclu, mais Lesueur et Poussin s'en étonnent assurément.

Après tout, dira-t-on, qu'importe qu'il manque quelques personnages? Ceux que le peintre a représentés sont-ils vivans, sont-ils vrais, expriment-ils l'idée qui s'attache à leur souvenir? Voilà les questions à résoudre. Nous en avons assez dit pour qu'elles soient presque résolues d'avance. Toutefois, nous soumettrons ici à M. Delaroche quelques observations, ou plutôt quelques doutes qui se présentent à notre esprit.

Pour obéir aux exigences de l'harmonie et pour éviter, dans quelques parties importantes de sa composition, la rencontre trop fréquente de certaines couleurs, il a cru devoir donner à quelques-uns de ses personnages des costumes qui ne sont pas ceux qu'on leur voit d'habitude, et qu'une tradition à peu près constante semble avoir consacrés. Ainsi Rubens, que tous ses portraits nous montrent vêtu de noir, selon la mode du temps et de son pays, Rubens dans ces habits de satin blanc, se fait à peine reconnaître; sa physionomie si fine, si expressive, au lieu de ressortir avec son feu accoutumé, semble en partie éteinte par l'éclat insolite de ces vêtemens. Mais Rubens a été ambassadeur : je le sais, et je veux bien croire que dans les cours étrangères il portait du satin blanc, quoiqu'à mon avis le contraire soit plus probable; mais ce n'est pas l'ambassadeur que je veux voir ici, c'est le grand peintre, c'est l'homme de génie. Ne cherchons pas à dire trop de choses, car nous ne les dirions qu'à moitié.

La même remarque ne s'applique-t-elle pas à Raphaël? Ce riche

costume, ce manteau blanc et bleu de ciel me déroutent complètement. Ce n'est pas là le Raphaël que je connais, dont ma mémoire me conserve l'image. Je sais bien que vers la fin de sa vie il avait pris goût à une certaine recherche dans ses vêtemens, mais n'est-ce pas là une de ces circonstances dont il faut tenir peu de compte? Lui-même n'en a-t-il pas ainsi jugé, car il a fait quelquefois son portrait, et jamais s'est-il représenté dans cet apparat théâtral? M. Delaroche nous dira qu'un vêtement noir se serait mal ajusté avec les costumes environnans, et aurait fait un trou dans son tableau. J'ai toute confiance dans le savoir et dans le goût du célèbre artiste, mais peut-être les peintres sont-ils trop préoccupés de certaines lois qu'eux seuls ont promulguées, et qu'ils pourraient impunément se permettre d'enfreindre. Pour moi, je crois que, même en supposant qu'un vêtement trop foncé eût troublé certaines harmonies, mieux vaut encore risquer d'offenser les yeux que de causer à l'esprit une inquiétude ou un regret.

Que si au contraire ce n'est pas pour obéir aux exigences du coloris que le peintre a si richement habillé son Raphaël, si c'est en toute liberté, avec intention, et par exemple pour indiquer que ce grand génie s'élève au-dessus de ses rivaux comme un prince au-dessus de ses sujets, n'hésitons pas à le dire, une telle idée manquerait de justesse; il y a plus, elle serait dangereuse. Se servir du costume comme moyen d'expression, lui prêter un langage, lui donner un rôle qui n'appartient qu'à l'homme lui-même, ne serait-ce pas matérialiser l'art? C'est seulement par je ne sais quel feu secret jaillissant de ses yeux, par l'inspiration rayonnant de son front, que cette tête de Raphaël devrait effacer toutes les autres et prendre un air de domination et de souveraineté. Aussi, je l'avoue, j'éprouve quelque regret à trouver, au lieu du roi des peintres, ce jeune homme que les plaisirs, non moins que le travail, vont bientôt flétrir dans sa fleur. Oui, cette figure souffrante, amaigrie, a peut-être été celle du grand artiste; oui, les derniers éclairs d'où sortit *la Transfiguration* furent entremêlés de ces langueurs et de cette pâle tristesse; mais est-ce là ce que nous venons voir? Est-ce aux accidens de sa vie humaine qu'il convient de faire allusion dans ce séjour de gloire et d'immortalité? N'est-ce pas au contraire la partie divine et immatérielle de ces nobles physionomies que l'art doit mettre en relief, tout en empruntant à leur individualité quelques traits caractéristiques pour les faire reconnaître.

Heureusement M. Delaroche n'a pas conçu tous ses personnages

dans cet esprit. Si quelques reproches du même genre peuvent être adressés aux figures de Lesueur, d'Orcagna, de Michel-Ange, et à quelques autres de moindre importance, en revanche, j'aperçois le Titien, Giorgione, Bellini, Ghiberti, Poussin, et je trouve en eux cet aspect grandiose, cette noblesse d'attitude et de pensée, en un mot cette hauteur de style qui n'accepte les détails individuels et biographiques que pour les dominer et les laisser seulement entrevoir.

Ce sont là, selon moi, les conditions sans lesquelles il n'est point de grande peinture, et par conséquent point de peinture monumentale. Ce que j'appelle grande peinture, c'est celle qui élève, épure, ennoblit tout ce qu'elle touche, et qui met en saillie le côté profond et sérieux des choses. Ce n'est pas à dire que pour atteindre à cette hauteur il faille enlever aux hommes ce qu'ils ont d'humain, et tomber dans les abstractions et les bas-reliefs coloriés : non, partout où l'homme est en scène il faut que le sang circule et que le cœur fasse entendre ses battemens; mais si la vie vient à prédominer, si l'idéal ne la gouverne pas, bientôt la pensée s'abaisse et le spectacle perd toute sa grandeur. C'est un certain mélange indéfinissable, un certain accord harmonieux de l'idéal et de la vie qui constitue ces créations que l'esprit humain enfante si rarement et qu'il est permis d'appeler des chefs-d'œuvre.

Nous l'avons déjà dit, quand M. Delaroche n'aurait d'autre mérite que d'avoir tourné les yeux vers ces hautes régions de l'art, d'en avoir fait le but de ses efforts, son exemple serait déjà un véritable bienfait. Il a osé rompre, je ne dis pas avec la peinture de genre, il s'en était déjà plus d'une fois affranchi, mais avec cette séduisante déception qu'on nomme le roman historique, et qui lui a valu tant de brillans succès. C'est l'histoire elle-même, l'histoire dans sa majestueuse austérité, qu'il a entrepris de faire parler. Une si grande tentative pouvait-elle s'accomplir complètement du premier coup? Non sans doute : M. Delaroche tout le premier nous dirait qu'il n'a pas cru faire un ouvrage irréprochable, mais il lui est permis d'avoir conscience de l'immense progrès qui s'est opéré en lui, et de prétendre à s'élever encore plus haut.

Pour y parvenir, son premier soin, j'en suis sûr, sera de s'imposer une plus grande unité de style. Il est inévitable, dans une œuvre de transition, que l'artiste obéisse en quelque sorte à deux systèmes à la fois; la méthode qu'il se fait n'a pas encore la force d'exclure celle qu'il abandonne; à côté des essais se glissent les habitudes; c'est un

conflit d'influences contraires qui se nuisent mutuellement l'une à l'autre, et qui enlèvent même aux plus belles choses une partie de leur beauté. Ainsi, M. Delaroche n'a certainement jamais rien créé d'aussi grand, d'aussi sévère que la partie centrale de son hémicycle. J'admets qu'on puisse désirer un peu plus de précision et de fermeté dans certains contours, un peu plus de distinction dans quelques têtes et dans quelques draperies; mais les dispositions générales du groupe sont du plus bel effet, et la pensée qu'il exprime est écrite avec autant de force que de clarté. D'où vient donc que quelques personnes, bien à tort selon nous, trouvent que c'est là la partie faible du tableau? D'où vient qu'elle leur semble plutôt froide que poétique? Ce n'est pas, croyez-moi, parce que le peintre a fait intervenir le monde idéal au milieu du monde réel; ce n'est pas parce qu'à côté de ce tribunal et de ces juges à demi divins, il nous fait voir des hommes qui marchent et qui parlent : non, c'est parce qu'une méthode différente semble avoir présidé à la conception de ces deux parties du tableau. Ici la méthode qui cherche le côté élevé des choses, le grand style, là la méthode qui se plie à toutes les variétés de la nature, le style pittoresque. Par leur voisinage immédiat, ces deux styles s'exagèrent l'un l'autre, et font outre mesure ressortir leurs différences : le naturel de l'un semble descendre à la familiarité, l'idéal de l'autre prend un aspect de roideur.

Si, au contraire, le même style régnait sur tout l'ouvrage, si ces hommes réels et vivans étaient un peu plus idéalisés, ceux-là surtout qui s'approchent le plus du centre du tableau, la transition deviendrait insensible ou du moins plus harmonieuse. Je ne demanderais pas pour cela qu'on me transformât ces bouillans artistes en statues impassibles; non, mais qu'on s'attachât moins à reproduire certaines particularités, certains accidens que je regarde comme exclusivement pittoresques, pour s'attacher de préférence à l'expression des pensées et des passions. Ainsi j'ôterais peut-être à Jean Bologne ce mouchoir qui lui couvre la tête, Balthazar Perruzzi prendrait un air un peu plus relevé et ressemblerait moins à un simple maçon, Mansard ne se balancerait peut-être pas ainsi sur son banc en tenant son genou dans ses mains. Ce n'est pas que je ne trouve ces détails charmans, pleins d'esprit; mais sont-ils bien à leur place dans cette imposante assemblée? Ne détournent-ils pas l'attention plutôt qu'ils ne concourent à l'effet général? Si au lieu de toutes ces scènes si gracieusement naïves qui viennent jouer, pour ainsi dire, autour de l'auguste tribunal, je voyais s'avancer quelques-unes de ces figures graves, sévères et

cependant pleines de vie, que M. Delaroche a répandues dans d'autres parties de sa composition; si mes yeux descendaient ainsi par degrés des régions éthérées sur la terre, je crois que tout y gagnerait, aussi bien la partie réelle que la partie idéale du tableau.

Un autre moyen de ménager cette transition, c'eût été de distribuer tous ces personnages par divisions plus méthodiques, c'est-à-dire en cherchant moins les combinaisons favorables à l'effet pittoresque que l'ordonnance indiquée par l'histoire de l'art. C'est toujours, sous une autre face, cette même question de l'unité du style. Du moment qu'on imprimait au centre du tableau un grand caractère de symétrie et qu'on y imposait à chaque acteur une place significative, je crois que, dans tout le reste, il fallait ne pas abandonner aussi souvent au hasard le soin de donner à chacun son voisin et son interlocuteur. Il est vrai qu'ici se présentait un danger que M. Delaroche a eu cent fois raison d'éviter, le danger de vouloir donner une signification à toutes choses, de ne pas pouvoir faire asseoir deux hommes à côté l'un de l'autre sans une raison historique ou philosophique, d'interpréter leur moindre geste, de supposer un sens à leur moindre regard, et de tomber ainsi dans la subtilité, et de la subtilité dans l'obscur. En fuyant un écueil ne risque-t-on pas quelquefois d'en rencontrer un autre? J'ai entendu raconter qu'un peintre étranger visitant, il y a quelques années, M. Delaroche dans son amphithéâtre, lui avait conseillé de représenter Fra Beato Angelico à genoux, en prière, et comme ravi dans une pieuse extase. Assurément M. Delaroche a bien fait de ne pas suivre ce conseil; cependant, ce moine si admirablement posé, si bien modelé et qui ressort sur le devant du tableau comme une personne vivante, n'est-ce pas un moine quelconque plutôt que le mystique habitant du couvent de Saint-Marc, et peut-on deviner, sous cette robe, l'ame à laquelle obéissait un si angélique pinceau? S'il est bon de ne pas fatiguer le spectateur par le luxe et le raffinement de l'esprit, faut-il le laisser dans le vague sur le sens de ce qu'il voit, en se contentant de charmer ses yeux? Ainsi, rien de plus heureux que la pose de Lesueur, pittoresquement parlant. Ce corps est d'une souplesse nonchalante qui fait illusion; mais Lesueur serait-il mort à trente-huit ans, dévoré par le travail et l'amour de son art, s'il était venu souvent s'asseoir ainsi au soleil, avec ce laisser-aller et cet air insouciant?

Quoi qu'il en soit de toutes nos remarques, elles n'affaibliront en rien la séduction que ce grand et bel ouvrage exerce sur tous ceux qui le contemplent : il n'y a qu'une voix même parmi les

plus difficiles pour convenir qu'à son aspect on est saisi d'une impression pleine de grandeur. La réflexion seule vient ensuite faire des réserves. C'est quelque chose que cette séduction du premier coup d'œil : je sais bien qu'elle dérive en partie de cet élément pittoresque que l'auteur manie avec une si merveilleuse habileté, je sais qu'en lui donnant le conseil de subordonner désormais cette portion de son talent à une sévérité de style qu'il est digne de lui de poursuivre exclusivement, nous lui demandons de renoncer peut-être à un grand moyen de succès auprès de beaucoup de gens; mais n'est-il pas vrai que, si M. Delaroche aime la gloire avec cette ardeur passionnée et persévérante qui n'appartient qu'à un véritable artiste, il est homme à aimer son art plus encore que la gloire même. Grandir dans son art non-seulement, s'il le faut, aux dépens de sa fortune, mais aux dépens de toute renommée qui ne serait pas complètement légitime, tel est le but auquel M. Delaroche semble avoir voué sa vie. Il est quelquefois pénible d'indiquer aux hommes de talent ce qu'on trouve d'imparfait dans leurs œuvres : la critique les offense plutôt qu'elle ne les aiguillonne; on sent qu'on les blesse sans profit. Il y a plaisir au contraire à dire à M. Delaroche ce qu'on attend de lui, ce qu'il peut ajouter encore à ses brillantes qualités, car si par hasard la critique est juste, si l'observation a la moindre valeur, la moindre portée, on peut être sûr qu'il en profitera : le talent est toujours perfectible avec un esprit ouvert et une invincible volonté.

Aussi je désire vivement qu'on ne laisse pas M. Delaroche en si beau chemin, et que bientôt on lui donne occasion de décorer encore quelque autre monument. Puisse la même faveur être aussi réservée à tous ceux de nos jeunes peintres qui aspirent à de sérieuses épreuves, mais dont l'imagination languit sur ces toiles étroites et banales qu'on leur commande par charité. La peinture monumentale élève et exalte l'esprit; elle force, pour ainsi dire, le style à s'agrandir; elle donnerait de la conscience à ceux qui en ont le moins, car il n'y a pas d'exil dans quelque garde-meuble qui puisse couvrir d'un bienveillant oubli les négligences commises sur la face même d'une muraille. Les fautes sont assurées de leur châtiment comme les beautés de leur récompense. Je sais bien que ce genre de peinture a aussi ses dangers, car il peut entraîner à l'enflure du style, aux exagérations du dessin, et à toutes les folies de la décoration théâtrale; mais, grace à Dieu, notre tendance actuelle n'est pas là : malgré quelques restes d'anarchie dans quelques jeunes têtes, le besoin de la discipline, le goût des fortes études commence à pénétrer dans l'école et

nous met, j'espère, à l'abri de telles aberrations. Puissent donc tous ceux qui, aux divers degrés du pouvoir, ont mission de protéger les arts, comprendre combien il serait utile que tous ces encouragemens qu'on éparpille en petites sommes fussent concentrés sur un certain nombre de monumens dont on confierait la décoration tantôt à nos maîtres les plus habiles, tantôt à nos jeunes gens de plus haute espérance! Et ce n'est pas seulement à Paris, c'est par tout le royaume qu'il faudrait en faire l'essai. N'y a-t-il pas en province des églises, des hôtels-de-ville, des tribunaux, dont les murailles pourraient se couvrir soit des scènes sacrées de la religion, soit des hauts faits de notre histoire? Et ne serait-ce rien, pour enflammer une ame d'artiste, que l'honneur d'une telle mission et l'espoir de faire une œuvre qui devienne un jour pour toute une ville un sujet d'orgueil et d'illustration?

Bientôt, il faut l'espérer, de nouveaux exemples, de nouveaux auxiliaires, viendront en aide à ces idées que bien des gens ont comme nous, mais qu'on n'ose réaliser qu'à demi; parmi les hommes dont notre école s'honore à bon droit, il en est plusieurs qui, en ce moment même, préparent aussi des peintures monumentales, et qui, chacun dans son genre, feront voir la diversité des ressources que renferme cette manière de peindre. Peut-être enfin l'attente des amis de l'art ne sera-t-elle pas trompée, et l'auteur de *la Stratonice*, acceptant la belle mission qu'il a reçue, nous donnera-t-il, au Luxembourg, une digne sœur de *l'Apothéose d'Homère*.

Mais, sans attendre l'avenir, cette foule qui se porte à l'École des Beaux-Arts, la sensation qu'a produite ce brillant hémicycle, ne suffiront-elles pas pour ouvrir les yeux sur la nécessité d'agrandir la carrière ouverte à nos artistes et de combattre ainsi cette pente vers le petit et le mesquin, vrai fléau de l'état de société où nous sommes? J'ai l'espoir que le succès de M. Delaroche servira puissamment à la propagation de ces idées; mais, avant tout, je souhaite qu'il lui soit profitable à lui-même, c'est-à-dire à son talent et à sa gloire. Si donc il est quelque monument plus grand, plus imposant que cet amphithéâtre, et où l'art doive se mettre aux prises avec des difficultés encore plus sérieuses, je le lui souhaite, et il l'a trop bien conquis, ce me semble, pour qu'il ne lui soit pas accordé.

L. Vitet.

DE

LA LITTÉRATURE

DES OUVRIERS.

« Le peuple, sous bien des rapports, dit un écrivain démocrate, le peuple au moins tel qu'on le fait ne sort guère de l'enfance (1). » Il y a effectivement entre l'état moral de l'enfant et celui du peuple de frappantes analogies. Dans l'un et dans l'autre, la raison ne jette que des lueurs indécises et courtes; dans l'un et dans l'autre, l'esprit, comme un sol vierge, attend les impressions, les images et les idées qui en détermineront le caractère et la force. Avec quels soins la tendre vigilance d'une mère et d'un père doit cultiver et diriger les premiers développemens d'une intelligence enfantine! A ce moment de la vie tout a son importance; ce qu'on met dans la tête et dans l'ame d'un enfant décidera plus tard de sa destinée : pesez vos paroles et méditez vos leçons, car elles renferment l'avenir d'un homme. Nous ne connaissons rien de plus respectable et de plus sacré que les efforts sincères du peuple pour s'élever à la vie morale. Quand un

(1) M. de La Mennais, *Esquisse d'une Philosophie*, t. I, p. 247.

artisan, après avoir demandé à l'industrieuse activité de ses bras le pain de chaque jour, dispute soit au sommeil, soit à des distractions grossières, quelques instans pour acquérir des connaissances qui doivent à la fois lui ouvrir l'esprit et de nouveaux moyens de travail et de bien-être, on ne saurait accorder trop d'estime à cette initiation laborieuse et volontaire.

C'est surtout depuis 1830 qu'on a considéré en France l'instruction populaire comme une dette que la société et l'état devaient scrupuleusement acquitter. D'autres peuples, surtout ceux dont la réforme religieuse du XVI[e] siècle a modifié les mœurs, nous avaient précédés dans cette voie. En Allemagne, en Suisse, en Angleterre, dans la péninsule scandinave, l'instruction se distribue depuis trois siècles au peuple sous la consécration de la morale de l'Évangile. Dans le temps même où la France, par l'éclat de sa littérature et la vivacité de ses idées, donnait des leçons à l'Europe, l'ignorance restait le partage d'une grande partie de ses enfans. Aussi, au moment suprême de la régénération politique, on vit dans les classes moyennes une fécondité singulière de pensées et de théories, tandis que le peuple manquait des notions les plus simples et les plus nécessaires. Cette disproportion nous a été funeste. Les idées fausses, les paradoxes, les passions coupables, purent souvent se donner pour complice l'ignorance populaire; c'est là une des principales causes de l'association sinistre du bien et du mal dans l'histoire de notre révolution.

En instruisant le peuple, on travaille maintenant à remplir un grand vide dans la trame de la civilisation française, et, pour arriver à ce désirable but, les efforts sont universels. Le gouvernement, l'opposition, tous les partis politiques, les diverses écoles philosophiques, se sont mis à l'œuvre avec ardeur. Ce n'est pas trop d'un tel concours pour percer un peu d'aussi épaisses ténèbres. Le temps, de sages et patientes méthodes, les intentions droites et le zèle persévérant de générations nombreuses peuvent seuls élever la France au niveau des pays où depuis des siècles une instruction saine et morale circule au sein des classes laborieuses.

Mais voici que tout à coup, à peine au début d'une aussi longue carrière, nous entendons des cris de victoire et des chants de triomphe. On nous dénonce l'avènement du génie des lettres dans les classes populaires; on nous signifie que, la bourgeoisie étant à bout d'idées et de verve, ce seront désormais les prolétaires qui écriront et penseront pour elle. S'il faut en croire quelques-uns, la civilisation intel-

lectuelle se déplace et passe enseignes déployées dans les rangs de ceux qui hier encore ignoraient les premiers rudimens de toutes choses. Voilà une énorme assertion qui mérite qu'on s'arrête à l'examiner. Si elle est vraie, on ne saurait trop rechercher les causes d'une aussi merveilleuse révolution; fausse, il importe d'en reconnaître l'illusion ou le mensonge.

Il fut un temps où la profession d'écrivain était jugée chose sérieuse et difficile. On n'y entrait qu'avec une vocation que l'on croyait sincère, qu'après des études longues et opiniâtres. Quand son nom n'était plus tout-à-fait inconnu, l'écrivain demandait à des travaux persévérans une réputation mieux établie et plus étendue. Enfin il avait pour la carrière qu'il avait choisie une sorte de culte et pour lui-même du respect. Sans doute, alors comme aujourd'hui, nombre d'esprits s'exagéraient leurs forces, et pour s'être mépris sur le genre, sur la portée de leur talent, ne dépassaient guère la médiocrité. Toutefois, dans les deux siècles littéraires qui ont précédé notre époque, dans l'âge de Corneille aussi bien qu'au temps de Voltaire, on trouvait chez les auteurs du second et même du troisième ordre une dignité, un amour du travail qui les soutenaient et corrigeaient autant que possible la stérilité d'une nature ingrate.

Aujourd'hui on se fait écrivain avec une facilité vraiment admirable, et rien ne paraît plus simple que de prendre une plume, de s'instituer auteur. Tout n'est-il pas accessible au génie qui saura se montrer d'autant plus libre et d'autant plus puissant qu'il ne sera pas retardé dans sa marche par le lourd bagage d'une science inutile? Avec ce magnifique espoir, on s'aventure, on entreprend de réformer soit l'art, soit la religion ou bien la société; souvent même on ne recule pas devant l'œuvre d'une triple régénération. Personne ne se reconnaîtra une vocation restreinte; tous voudront mettre le pied sur le faîte : dans ce mouvement anarchique, on cherche en vain les combattans modestes, on n'aperçoit que des fronts qui appellent une couronne. De quel réveil amer sont presque toujours suivis ces rêves insensés!

Tous ces naufrages, aussi vastes que les espérances dont ils furent précédés, n'aboutissent pas seulement à des effets ridicules; ils sont encore la cause de profondes douleurs. Ici nous entrons dans un ordre de maladies morales, qui, sans être nouvelles dans notre siècle, n'ont jamais eu un tel caractère de gravité malfaisante. De nos jours, le mécompte en fait de succès littéraires est allé jusqu'au désespoir, la vanité blessée s'est emportée jusqu'à la frénésie, et l'or-

gueil déçu est monté jusqu'au délire. Outre le malheur des individus, outre les catastrophes particulières, ce triste état de choses amène pour la société une déperdition de forces morales qui la paralyse souvent dans la puissance de son action. Les carrières utiles, les travaux sérieux, perdent tout ce que dévore une ambition folle, et il arrive que, dans un pays où, dit-on, le génie pullule, l'intérêt public est souvent réduit à n'avoir que des instrumens médiocres.

Il semblait que cette fièvre pernicieuse de l'ambition et de la vanité littéraire ne devait pas gagner au-delà des classes moyennes où elle fait tant de ravages; mais le mal s'est étendu plus loin, et les classes ouvrières courent risque à leur tour de connaître ces agitations maladives qui portent le trouble dans l'ame et dans la vie. Cependant c'est un des avantages de ces rudes travaux où le corps surtout s'exerce et se fatigue, d'éloigner de ceux qui s'y livrent les soucis qui accompagnent toujours l'usage assidu de la pensée. Que de fois, en voyant vers la fin du jour l'ouvrier au bras vigoureux, aux larges épaules, à la démarche un peu alourdie par la fatigue, regagner le gîte où il doit trouver le repas du soir et le sommeil, nous avons songé à l'équité distributive de la Providence qui a voulu qu'avec la tâche de la journée finissent pour lui toutes les inquiétudes et tous les chagrins! Son labeur a été pénible, mais du moins, quand il l'a terminé, il échappe à toutes ces douleurs artificielles et vives que nous crée à nous, hommes d'étude et du monde, le raffinement de nos passions. Des veilles ardentes n'allumeront pas son imagination, et n'attiseront pas dans son cerveau ces excitations redoutables qui tiennent l'esprit et le destin d'un homme suspendus entre le délire et le génie.

Voilà ce que nous avions cru jusqu'à présent : nous nous sommes trompé. Le démon de l'orgueil est venu heurter à la porte de l'artisan; il s'est assis à son foyer, à son chevet. Avec lui sont venus les soucis rongeurs, les tourmens et les anxiétés. Adieu la simplicité du cœur, adieu la paix de l'ame, adieu ce repos profond et paisible qui régénère l'homme et fait disparaître comme par enchantement les fatigues de la veille! Voyez cet ouvrier qui doit à son travail, à son habileté un pain abondant : il est heureux, il va cesser de l'être parce qu'il a laissé des pensées ambitieuses le circonvenir, l'assiéger, le maîtriser enfin; son état, qui jusqu'alors avec raison était son plaisir et son orgueil, lui pèse; il n'apporte plus à son atelier cette activité allègre qui lui permettait de faire plus et mieux que ses camarades; son corps est présent, son ame est ailleurs. L'ouvrier rêve la gloire

des lettres; il aspire à un but qu'il ne peut atteindre. Bientôt il ne peut se dissimuler à lui-même la chimère de ses espérances; alors il compare avec effroi son impuissance et son ambition, une immense défaillance lui prend au cœur, et sous cet affaissement cruel il se laisse tomber dans les bras de la mort.

Adolphe Boyer n'eut d'abord que la pensée raisonnable et modeste de s'instruire. Ouvrier, il voulut étudier l'organisation du travail. Il lut les ouvrages des économistes contemporains. Il en fit de nombreux extraits. Malheureusement, après avoir lu, Adolphe Boyer s'imagina qu'il pouvait écrire : au sage désir d'acquérir des notions utiles succéda une manie qui devait devenir funeste. Ce n'est plus l'ouvrier laborieux et intelligent qui consacre quelques loisirs à d'intéressantes études, c'est presque déjà un homme de lettres prétentieux qui trouve au-dessous de lui l'art de Guttenberg et des Estienne. Adolphe Boyer donne à exécuter à d'autres ouvriers le travail qu'on lui confie; il a d'autres pensées, il veut faire un livre. Il ne soupçonne pas dans quelle carrière il s'engage. Il veut faire un livre sans songer à se demander s'il a dans la tête un système d'idées justes et fortes, s'il a su s'approprier ces idées par une élaboration profonde, et leur imprimer un caractère de nouveauté par l'application qu'il se propose d'en faire, par l'expression dont il saura les revêtir,

Le téméraire et novice écrivain ne s'est adressé aucune de ces questions; aussi, lorsque quelques personnes consultées par lui sur le mérite de son œuvre et de son style lui en indiqueront la faiblesse et les fautes, il éprouvera une surprise amère; la critique, même en prenant le caractère d'une confidence de l'amitié, lui causera de cuisantes douleurs, car elle lui révélera son néant qu'il ne soupçonnait pas. Voici encore d'autres tourmens; autour de lui, personne ne croit à sa vocation d'écrivain. Sa femme le blâme de sacrifier à la satisfaction vaniteuse d'une publicité stérile des ressources si nécessaires à leur vie commune; ses camarades le raillent, et leur bon sens impitoyable lui donne de nouvelles et affreuses lumières sur la pauvreté de ses conceptions et de son œuvre. On lui aurait à peine pardonné s'il avait eu du génie.

A toutes ces causes d'irritation et d'angoisses vint se joindre l'indifférence du public, quand le livre d'Adolphe Boyer parut. L'ouvrier s'était imaginé qu'en traitant *de l'état des ouvriers et de son amélioration par l'organisation du travail,* il deviendrait l'objet de l'attention générale : illusion qui ferait sourire si elle n'avait pas eu d'aussi lamentables effets. Après comme avant l'apparition de son livre, le

nom d'Adolphe Boyer était inconnu. Il ne devait arriver à la célébrité d'un jour qu'à travers le suicide. Le livre de Boyer ne se vendit point, et l'auteur se vit dans l'impuissance de satisfaire aux engagemens qu'il avait souscrits pour jouir des honneurs de la publicité. Il se crut abandonné de tous et il s'abandonna lui-même; il ne se sentit pas la force de rester dans un monde qu'il trouvait sourd à sa voix, et, avant de se donner la mort, il exprima cette pensée, que *tout ouvrier qui aime la société et ses semblables doit finir comme lui.* Voilà bien l'extravagance du désespoir. Pauvre insensé qui veut entraîner avec lui dans la mort ses compagnons et ses frères, qui dans son égoïsme les déshérite de la vie et de l'avenir! Étrange réformateur qui, pour ne savoir pas supporter un premier revers, pense que le genre humain ne doit point lui survivre!

Le petit livre d'Adolphe Boyer n'est guère qu'une compilation de ses lectures. Quand il s'élève contre la concurrence illimitée, et veut substituer l'association à l'individualisme, il répète, il copie ce qui a été dit avant lui. La recomposition du conseil des prud'hommes, où il veut faire entrer par égales portions les délégués des fabricans et es représentans des travailleurs, serait une guerre organisée qui amènerait d'interminables conflits. Boyer, qui sans doute était démocrate, arrive à mettre l'industrie tout entière entre les mains du gouvernement; puis, par une autre tendance contradictoire, il voudrait rattacher l'association des classes laborieuses à l'organisation du compagnonage. L'incohérence des idées est peu rachetée par les qualités du style. Nous n'eussions pas demandé à l'auteur les habiles effets d'une plume exercée, mais nous avons cherché en vain une saillie originale, un trait individuel. Cependant les mots énergiques et simples ne sont pas rares dans les rangs populaires.

Le compagnonage est la vie intime de certaines classes d'ouvriers. Jusqu'à présent il était resté dans le cercle obscur de ses habitudes et de ses mœurs exceptionnelles; mais aujourd'hui on affiche pour lui de hautes prétentions, et *le Livre du Compagnonage* s'étale au premier rang des publications démocratiques entre les ouvrages de M. de La Mennais et les pamphlets de M. de Cormenin. On appelle les regards du public sur les enfans de Salomon, les enfans de maître Jacques et les enfans du père Soubise; on nous raconte l'histoire des gavots et des dévorans; nous connaissons maintenant l'organisation intérieure de ces associations, *la mère*, *le rouleur*, *les coteries et pays*, *le topage*. Enfin les chansons du compagnonage ne se contentent plus de la tradition orale; elles passent dans la littérature écrite,

et nous pouvons lire aujourd'hui la poésie de *Bourguignon la Fidélité*, de *Guépin l'Aimable* et de *Vendôme la Clé des Cœurs.*

Le menuisier qui s'est fait l'Hérodote du compagnonage raconte que, lorsqu'il communiqua son dessein de faire imprimer les chansons des frères et amis, les uns lui riaient au nez, les autres lui disaient qu'une *telle chose n'avait jamais été faite et ne devait jamais se faire.* C'étaient, convenons-en, des compagnons de bon sens. Ils comprenaient dans leur instinct tout ce qu'il y avait de vanité périlleuse à livrer le secret de leurs délassemens et de leurs joies à un monde qui les prime par l'éducation et les lumières. Quand le peuple trouve l'oubli de ses fatigues dans l'explosion d'une allégresse naïve, personne assurément ne songe à soumettre à une critique frondeuse les chants grossiers et simples dont il fait retentir les airs. Mais aussi qu'on n'ait pas pour lui des prétentions qu'il désavoue, et qu'on n'expose pas ce qui le divertit à une publicité solennelle. C'est bien au peuple qu'on peut appliquer ce que le duc de Saint-Simon disait de lui-même, « qu'il ne fut jamais un sujet académique. »

Le Livre du Compagnonage n'est pas seulement l'œuvre d'un historien; le compagnon qui l'a publié a une ambition plus vaste, il s'annonce en réformateur. *Avignonais la Vertu*, c'est le surnom d'Agricol Perdiguier, voudrait faire des diverses sociétés du compagnonage une seule et grande association. Les compagnons menuisiers, qui se partagent en deux sociétés, jalouses l'une de l'autre, devraient n'en plus former qu'une. Ce qu'*Avignonais la Vertu* dit aux menuisiers, il le dit également aux tailleurs de pierre, aux charpentiers, aux serruriers. Il invite aussi à entrer dans le compagnonage régénéré les mécaniciens, les typographes, les tailleurs. « Que le compagnonage, dit-il, se grossisse, s'étende et se rende puissant; qu'il soit l'école de la jeunesse et l'espoir des travailleurs; cela se peut, si nous le voulons bien. » Et encore : « Ayant réuni les hommes d'un même état en un seul faisceau, il faut, je le répète, faire alliance entre tous les corps d'état; on pourrait, à des époques fixes, et au moins trois ou quatre fois par an, avoir dans chaque ville une assemblée générale, une espèce de congrès dans lequel chaque société d'état différent se ferait représenter par un ou deux députés pris dans son sein. Ces représentans de l'industrie et du travail, réunis de la sorte, connaîtraient parfaitement les crises de tous les états et les misères de tous les individus qui les exercent, et porteraient à bien des maux des remèdes efficaces. Si un corps de métier souffre plus qu'aucun autre, le congrès s'en occupera, et saura sans violence

aucune équilibrer son gain avec sa peine. » Ce plan ne tendrait à rien moins, en rassemblant les travailleurs dans une association unique, qu'à créer un état dans l'état, et à investir la classe ouvrière du pouvoir législatif.

Quand au moyen-âge les artistes et les ouvriers qui élevaient les cathédrales et les manoirs formaient entre eux des associations gouvernées par des statuts rigoureux et secrets, ils ne faisaient qu'imiter les nombreux exemples que leur donnait la société au sein de laquelle ils travaillaient. Dans l'ordre religieux, dans l'ordre politique, ce n'étaient partout que des individualités qui cherchaient à vivre d'une vie propre. L'église, la noblesse et la chevalerie étaient partagées en d'innombrables corporations. Il était tout naturel que les artistes et les ouvriers eussent alors des priviléges, des règlemens, formant comme une législation civile et religieuse qui les suivait dans tous les détails de leur vie; alors ils vivaient en confréries ayant un caractère mystique. Mais, à mesure que la liberté pénétra partout, dans l'art, dans la religion, dans les mœurs, dans les idées, ces associations perdirent non-seulement leur importance, mais même toute utilité, toute signification. Le compagnonage n'est plus que le débris informe d'une civilisation depuis long-temps éteinte; s'il lui reste quelque vie, c'est par d'assez mauvais côtés qu'il subsiste encore; c'est surtout l'amour des querelles, c'est surtout un esprit de corps étroit et barbare qui le caractérise. Il y a au sein du compagnonage des inimitiés déraisonnables et cruelles. L'ennemi de l'ouvrier n'est plus le noble, le chevalier, le prélat, c'est l'ouvrier lui-même.

Ce serait une singulière inconséquence que de vouloir, au nom du progrés, éterniser les formes du compagnonage. Ainsi la révolution française aurait tout nivelé; sur les ruines de tous les priviléges, de toutes les juridictions exceptionnelles, de tous les préjugés d'esprit de corps, de caste et de province, elle aurait élevé l'unité de la nation, du sol et de la loi, l'égalité civile et l'énergique simplicité d'un pouvoir central; mais il lui sera prescrit de reculer devant quelque vestige obscur et dégradé de la franc-maçonnerie du moyen-âge. On ne s'aperçoit donc pas qu'on déprime le peuple en le retenant dans les liens d'une vieille organisation sans rapport avec la société nouvelle. Nous regrettons infiniment que les hommes illustres auxquels *le Livre du Compagnonage* a été adressé, MM. de Châteaubriand, de Béranger, de Lamartine et de La Mennais, n'aient pas pris la peine, tout en remerciant l'auteur, de l'éclairer sur la pensée fausse qui

sert de base à sa publication et à son entreprise. Ce qui est tout-à-fait en dehors de l'esprit et des développemens du siècle finit par s'éteindre et mourir : il n'y a de transformations possibles que pour les élémens d'où ne s'est pas retirée la vie générale. Régénérer le compagnonage ! Mais c'est éterniser la caste pour le peuple, c'est emprisonner l'ouvrier dans des mœurs inférieures et basses, c'est frapper au cœur l'émancipation morale et civile.

Que si maintenant cette prétendue régénération cachait une autre pensée, si elle devait servir de prétexte et de moyen pour former une espèce de ligue, d'association politique de la classe ouvrière, dont on voudrait pervertir les instincts et enflammer les passions, cette entreprise, si peu sensée et si impraticable qu'elle soit, ne devrait pas passer inaperçue des gens de bien et du gouvernement. L'idée de donner à tous les travailleurs prolétaires une organisation distincte qui les isolerait des autres citoyens est fausse et subversive de l'unité sociale. Dans ce système, où seraient les lumières et l'impartialité nécessaires à la rédaction des règlemens et des lois, et comment les prolétaires parviendraient-ils à imposer à la nation elle-même la législation qu'ils auraient décrétée? La guerre civile est au fond de cette théorie.

La majorité de la classe ouvrière est saine; elle aime le travail. Elle a le désir fort naturel d'améliorer sa condition, et quand elle cherche à accroître son bien-être par l'activité, par l'économie, ce louable effort veut être encouragé. Pourquoi donc les réformateurs qui parlent d'enrôler les ouvriers dans une confédération monstrueuse et unique ferment-ils les yeux devant les diverses associations philantropiques que des ouvriers laborieux ont su former entre eux? Il y a en ce moment plus de deux cents associations créées et régies par des ouvriers : là, sur un fonds commun, on indemnise les malades, afin que l'interdiction de tout travail ne devienne pas pour eux une cause de misère; on sert de petites pensions aux vieillards, et l'indigence ne vient plus flétrir les derniers jours de ceux que l'âge ou des infirmités éloignent des ateliers. La plupart de ces associations placent leurs fonds soit à la caisse d'épargne, soit au trésor. C'est dire assez que ceux qui en sont membres confondent leurs intérêts avec les intérêts généraux, et ne font pas d'un bouleversement social la condition de leur bonheur. Ainsi, sans bruit, sans faste, beaucoup de bien s'accomplit. Le gouvernement ne saurait accorder trop d'encouragement à ces créations utiles, et ici sa protection ne sera que justice, car les secours que distribuent ces associations allègent les

charges des établissemens publics qui reçoivent les malades et les vieillards.

La sollicitude du pouvoir doit porter plus loin. La classe ouvrière se trouve, par la nature des choses, ouverte à toutes les suggestions, à toutes les erreurs, à toutes les passions. De tout temps, mais surtout aujourd'hui, les théoriciens chimériques et les ambitieux désappointés ont cherché dans le peuple un auditoire complaisant, un instrument docile. Plus que jamais les faux prophètes et les agitateurs exploitent la crédulité, l'ignorance, et aussi les sentimens mauvais que la pauvreté traîne parfois à sa suite. A les entendre, le peuple ne souffrirait plus si tel système triomphait, ou bien encore tous ses maux finiront le jour où l'ordre politique sera changé. Pour confondre ces sophismes, il n'y a pas de moyen plus sûr que d'aller droit aux questions même à l'aide desquelles on s'efforce de tromper les esprits. Le gouvernement ne doit céder à personne le soin d'étudier et de résoudre les problèmes d'économie sociale, tels que l'organisation du travail dans les professions industrielles, leur régime intérieur et l'accord de la liberté individuelle avec les droits de l'état, représenté par l'administration. Il dispose de moyens puissans pour remplir cette tâche : les deux chambres, la haute administration, le conseil d'état, les conseils supérieurs de l'agriculture, des manufactures et du commerce, forment une masse de lumières qu'il faut savoir faire rayonner sur les points encore obscurs de la science sociale.

Il importe de prouver au peuple qu'on songe à lui. Il importe de le convaincre que les maux et les abus dont il se plaint éveillent chez ceux qui le précèdent une sympathie active, et peuvent seulement trouver un remède efficace dans des connaissances supérieures à celles qu'il possède. Il importe de ne pas laisser s'accréditer dans les classes ouvrières cette opinion, qu'elles peuvent et doivent se réformer elles-mêmes en s'isolant de la bourgeoisie.

A ce propos, nous avons remarqué dans ceux des prolétaires qui s'essaient à manier une plume une singulière intolérance; la moindre contradiction les irrite; ces écrivains novices ne connaissent pas encore la liberté que comportent les débats de la presse. Voici un échantillon de la polémique d'*Avignonais la Vertu*. « Puissent les hommes de lettres qui ne veulent pas donner la main aux réformes ouvrières garder au moins le silence, et ne pas les entraver par des paroles peu réfléchies, que les ouvriers regardent comme des bravades indécentes ! » Ainsi la discussion n'est pas permise, et le silence devient une loi pour ceux qui ne souscriront pas à toutes les idées d'*Avigno-*

nais la Vertu. De nos jours, tout a été soumis à une controverse incisive, les principes et les formes de l'ordre social, la religion, la royauté; mais la critique devra s'arrêter silencieuse devant le compagnonage!

Ce qui ne contribue pas peu à inspirer à quelques écrivains prolétaires cette impatience de toute discussion, ce sont les adulations que leur adressent plusieurs personnes en se disant les organes de la démocratie. Elles traitent le peuple comme les courtisans traitent les rois; tout ce qu'écrit le peuple est beau, sa prose est forte, sa poésie sublime. On dit qu'un jour Louis XIV eut la faiblesse de montrer à Boileau quelques vers que de sa main royale il avait crayonnés. « Sire, lui répondit l'ami de Racine, je suis plus convaincu que jamais que rien n'est impossible à votre majesté, car elle a voulu faire de mauvais vers, et elle en a fait de détestables. » Est-il beaucoup de démocrates qui auraient le courage de déclarer au peuple que sa souveraineté peut aussi aller jusque-là?

Avant de jeter un coup d'œil sur les *Poésies sociales des ouvriers* qu'on nous offre comme le symptôme d'un mouvement notable, nous voudrions déterminer en peu de mots le point où en sont les lettres aujourd'hui. Depuis vingt-cinq ans, la production littéraire a été immense, et depuis dix ans surtout il y a eu dans l'enfantement des œuvres de l'esprit une surexcitation singulière. Sous la restauration, on a beaucoup étudié, et les talens se développaient avec une sorte de gravité lente, mais féconde. Avec la révolution de 1830, l'effervescence gagna les imaginations : dans les genres qui demandaient surtout plus d'invention que de science acquise, on s'emporta par d'aventureux élans. On accumula les drames, les romans, les poèmes lyriques et épiques : quelques années virent éclore ce qui jadis eût suffi à la consommation d'un siècle. A ce paroxisme ont succédé la fatigue et l'abattement : tous les esprits sont las, et beaucoup semblent épuisés. Heureux ceux qui ont gardé dans le fond de leur ame quelque source vive d'où pourra jaillir encore à l'heure marquée l'inspiration! Au milieu de cette lassitude générale, les études sérieuses retiennent encore la meilleure part : l'histoire, la philosophie, la science politique, trouvent, dans les progrès qu'elles continuent à faire et dans l'estime où on les tient, la récompense de n'avoir pas abusé d'elles-mêmes.

Il y a donc dans le domaine de l'invention et de l'art engourdissement et stérilité, et les œuvres qui se produisent sont inférieures à celles qui les ont précédées. A coup sûr, l'impulsion nouvelle qui

viendrait nous tirer de cette torpeur serait bien accueillie de tous, et si, après avoir lu les *Poésies sociales des ouvriers*, nous eussions pu nous écrier : *Deus, ecce Deus!* notre joie eût été grande. Mais nous avons été obligé de reconnaître que, si dans l'antiquité Apollon s'était fait berger, de nos jours il ne s'était pas encore fait compagnon.

Ce qui manque précisément aux poésies sociales publiées par M. Rodrigues, c'est le cachet de l'originalité populaire. Si on lisait ces vers sans les voir signés d'un nom prolétaire, on ne devinerait pas leur origine, et nous connaissons nombre de bourgeois capables d'en *faire d'aussi méchans*. C'est quelque chose de prétentieux et de médiocre où l'imitation domine; nous n'y avons pas senti l'ame, nous n'y avons pas trouvé l'accent du peuple. Trois poètes contemporains ont laissé leur empreinte dans ces informes essais. Vous passez d'une réminiscence de M. de Béranger à une contrefaçon grossière du genre de M. de Lamartine et de M. Victor Hugo. La chanson, les méditations et les odes de ces trois lyriques ont produit dans la tête de quelques ouvriers une excitation qui n'a pu s'élever jusqu'à l'originalité individuelle. Dans les salles d'études de tous les colléges de la bourgeoisie, vous trouverez des vers de cette force, ni meilleurs, ni pires.

Nous nous abstiendrons de critiques de détails, nous ne relèverons pas la barbare emphase d'une poésie où l'on s'écrie :

Ami! roulons notre ame avec toutes les ames
De ces beaux avenirs où roule l'univers;

où un autre, c'est le cordonnier Savinien Lapointe, appelle la société

Radoteuse qui dort dans les cendres de l'âtre,

et apostrophe ainsi l'opinion publique :

Ortie où l'être humain
Laisse un lambeau de lui quand il prend ton chemin.

Nous ne signalerons pas les offenses sans nombre faites à la langue, à la logique, au bon sens par une inexpérience présomptueuse. On s'est beaucoup moqué des gentilshommes qui s'imaginaient devoir tout savoir sans avoir rien appris; que dirons-nous de ceux qui persuadent au peuple que, dès qu'il prend une plume, il est écrivain? C'est un vieux dicton « qu'il n'y a pas en géométrie de route royale. » En effet, la science et l'art ont deux lois inflexibles qui ne sauraient

plier ni devant les priviléges de la naissance, ni devant les faisceaux populaires : ces deux lois sont l'étude et le génie.

Oh! si vous nous montriez quelque homme véritablement touché au front par une main céleste, si des accens et des pensers nouveaux s'échappaient avec une naïveté sublime de quelque génie populaire, la société ne manquerait ni d'acclamations, ni de reconnaissance. Mais le génie porte avec lui d'autres signes que le charlatanisme littéraire ou mercantile. A peine, au siècle dernier, le fils d'un pauvre jardinier d'Écosse eut-il dans quelques chansons plié le dialecte de son pays à la peinture originale des tourmens de l'amour, sa célébrité commença. Avant que Robert Burns eût rien publié, ses chants étaient dans la mémoire et dans la bouche des montagnards et des citadins. Telle est souvent l'allure de la gloire; elle éclate irrésistiblement. Toutefois Burns ne fut pas heureux; il mourut à trente-sept ans, en ne pouvant se plaindre que de lui-même, de ses passions; ses contemporains ne lui firent pas défaut; il eut les suffrages de Robertson, et pendant un temps l'appui de ce qu'Édimbourg comptait de plus illustre; mais il dégrada, il détruisit lui-même l'admirable instrument dont Dieu l'avait armé. Quoi qu'il en soit, dans la littérature de son pays, son nom brille radieux entre tous les autres, parce que, sans imiter personne, c'était à la charrue, comme il l'a dit lui-même, qu'il était devenu poète. L'agriculture est une grande école : il y a, dans ce commerce laborieux et assidu que l'homme entretient avec la nature, une cause déterminante et féconde de nobles inspirations. Que d'hommes d'état et de guerre, que d'artistes la charrue a envoyés au monde!

« Rien n'était plus convenable à mon humeur, ni plus propre à me rendre heureux, écrit Rousseau dans ses *Confessions*, que l'état tranquille et obscur d'un bon artisan, dans certaines classes surtout, telle qu'est à Genève celle des graveurs. » Mais la fatalité l'emporte; à seize ans, Rousseau quitte son pays, ses parens, un apprentissage à moitié fait, sans savoir son métier assez pour en vivre, et se livre à tous les hasards d'une destinée qui ne pouvait être que la misère. Cependant ce n'est pas encore la vocation littéraire qui le pousse, mais une inquiétude indomptable. Durant vingt-quatre ans, Rousseau traversera toutes les émotions et toutes les conditions de la vie, conversions religieuses, passions, domesticité, luttes contre le besoin, indépendance conquise par des travaux subalternes, jusqu'à ce que, dans un de ces rapides éclairs par lesquels Dieu se révèle à l'homme, il ait entrevu le monde immense de la pensée. Alors il

sort de ce noviciat long et douloureux pour prendre séance au milieu des maîtres de son siècle, et ses contemporains ne peuvent se lasser d'admirer par quels inexplicables détours il a été conduit à la gloire.

Toutefois, il ne faut pas oublier que, dans le cours orageux et bizarre de sa première vie, Rousseau n'avait jamais été étranger aux lettres, à l'éveil et aux plaisirs qu'elles donnent à l'esprit. Dès son enfance, il dévorait des romans, les biographies de Plutarque et tous les livres d'histoire qu'il pouvait saisir. Ni ses voyages, ni ses aventures, n'interrompirent l'éducation incomplète, mais originale, qu'il ne devait qu'à lui-même; aussi, quand son génie parla, sans avoir la culture de Voltaire et de Montesquieu, Rousseau n'était pas un ignorant. D'ailleurs Jean-Jacques, même avant d'être célèbre, avait pu, dans les entretiens des femmes, des grands seigneurs et des écrivains, se pénétrer de cette politesse indéfinissable et subtile qui corrigeait à son insu la rudesse naturelle de l'apprenti de Genève. Rousseau n'a pas été dans la situation d'un prolétaire auquel son genre de vie rend tout commerce impraticable avec le monde et les lettres. Nous en dirons autant d'un contemporain que plusieurs affectent de mettre à la tête des ouvriers poètes. M. de Béranger est un poète populaire plus qu'un poète du peuple. Il a passé sa vie avec les hommes les plus distingués de son époque; il a connu tour à tour Lucien Bonaparte, Benjamin Constant, M. Thiers. On dit qu'il ignore la langue d'Horace : nous ne savons pas si, de sa part, c'est une coquetterie de plus; mais certes sa poésie ne porte pas moins l'empreinte du travail et de la réflexion que celle du chantre de Venouse. Rien de moins naïf que son talent, qui est, au contraire, le résultat des savans efforts d'un esprit juste et fin. Par des lectures assidues, M. de Béranger s'est initié lui-même à tout ce que notre langue a de secrets et de ressources. C'est ainsi que non-seulement il a su donner à son style cette concision profonde qui est un des procédés d'Horace et de Tacite, mais qu'il a su encore rendre plus pénétrante et plus solide la sagacité naturelle de son jugement. M. de Béranger a peut-être autant de critique dans l'esprit que d'imagination, et la chanson n'absorbe pas toutes ses forces. Dans les jugemens que le poète peut porter sur les questions qui préoccupent le siècle, on retrouve sans doute ses instincts et ses sympathies démocratiques, mais la rectitude de son bon sens le préserve tant des conceptions chimériques que des déclamations grossières. Ceux qui s'imaginent que M. de Béranger les approuve, les suit dans leurs exagérations, dans leurs théories

folles, parce qu'il juge à propos de se taire, connaissent peu la raison droite, le tact délicat et la judicieuse ironie avec lesquels, au fond de sa solitude et de sa pensée, il se réserve d'apprécier ses contemporains.

Si les esprits les mieux doués n'arrivent que par l'étude à une fécondité heureuse, un travail opiniâtre est plus indispensable encore à la médiocrité. Il arrive que dans la jeunesse on saisit étourdiment une plume, on prend l'effervescence de l'âge, l'ardeur du sang pour une vocation réelle, et, dans les rêves de l'orgueil, la vivacité du tempérament se traduit en supériorité de l'esprit. Un moment arrive où ces illusions, si tenaces qu'elles soient, doivent tomber. Alors, dans cette déchéance que la plus haute présomption ne peut se dissimuler à elle-même, il ne reste plus qu'une ressource, le travail. On peut appliquer à la république des lettres cette parole du Christ, qu'il y a plusieurs places dans la maison de son père. L'écrivain à qui l'expérience a donné la vraie mesure de son talent, peut encore conquérir un rang honorable par des efforts persévérans auxquels il ne risquera plus d'imprimer une direction fausse. Mais ce travail si nécessaire de tous les jours, de tous les instans, comment l'ouvrier s'y livrera-t-il? Désertera-t-il l'atelier? Alors comment se procurera-t-il le pain de chaque jour? S'il prétend concilier l'exercice de son état avec des études littéraires, il éprouvera combien les grandes fatigues du corps nuisent au développement de l'esprit, et aussi combien des préoccupations étrangères portent le trouble dans la vie et l'ouvrage de l'artisan. Il n'y a qu'une situation favorable aux travaux de l'intelligence, c'est cette médiocrité de fortune qui ne tombe jamais jusqu'à la détresse et ne s'élève pas non plus à l'opulence. Un grand seigneur fort riche qui aimait la peinture et s'y livrait en amateur, montra un jour au Poussin un tableau qu'il venait d'achever. Après avoir accordé quelques éloges à l'ouvrage : « Il ne vous manque, monseigneur, ajouta Poussin, pour devenir très habile, qu'un peu de pauvreté. » Cet illustre peintre, qui, quoique gentilhomme, avait senti parfois dans sa jeunesse le besoin aiguillonner son génie, savait que l'art a deux ennemis, le découragement amer qu'inspire l'indigence, et l'apathique mollesse que traînent après elles de trop grandes prospérités.

Et quel temps choisirait-on pour exciter de pauvres ouvriers à hasarder des œuvres informes! Précisément une époque où tout semble avoir été dit et pensé. Dans leur ignorance, ces écrivains s'imagineront être nouveaux en reproduisant des sentimens mille

fois exprimés : ils ne sauront pas que sur les mêmes traces les maîtres de l'art ont passé; ils ne soupçonneront même pas les difficultés innombrables que dans tous les genres l'artiste aujourd'hui trouve sur sa route. Il y a deux cents ans, le bon sens donnait ce conseil aux écrivains :

Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent,
Ouvrier estimé dans un art nécessaire,
Qu'écrivain du commun et poète vulgaire.

Despréaux avait prévu les *Poésies sociales*. Et l'on dirait aujourd'hui aux ouvriers : Ne soyez plus maçons, quittez la truelle, déposez le rabot, abandonnez vos ateliers! Pourquoi? pour que ces malheureux, ainsi abusés, viennent s'exposer aux dédains de la foule et contribuent à dégrader l'art, qui n'est déjà que trop compromis. Les vrais intérêts des lettres ont donc tout à redouter de cette invasion de nouveaux producteurs sans originalité, sans mission, sans génie.

Eux-mêmes, ces artisans qu'on déplace, qu'on veut pousser de l'échoppe au Parnasse, seront-ils plus heureux? On ne sait pas tout ce que le rêve insensé d'une gloire impossible apporte de perturbation douloureuse dans l'organisation et la destinée d'un homme. Que de victimes obscures fait partout la manie des lettres! Dans une ville de province vivait content un jeune cordonnier; il soutenait sa mère et sa sœur en continuant l'état que lui avait légué son père, dont il parle ainsi dans ces vers manuscrits qu'on a mis sous nos yeux :

Mon père, pauvre cordonnier,
Avait le bon sens roturier :
De ses conseils je me rappelle.
Jeune, il me nomma Sans-Souci,
Et me dit : Pour chasser l'ennui,
Dès le matin
A ton joyeux refrain
Accorde, en battant la semelle.

Amis, depuis que j'ai goûté
De ses principes de gaieté,
Le plaisir m'est toujours fidèle.
Je vis heureux, je vis content;
Un roi peut-il en dire autant?
Dès le matin
A mon joyeux refrain
J'accorde en battant la semelle.

Jusque-là tout était bien, et la muse du cordonnier ne s'égarait pas; mais cette facilité à rimer la chansonnette dégénéra en une ambition à laquelle des livres de science et de haute poésie qu'on lui prêta trop facilement, apportèrent un aliment funeste. Ces lectures, auxquelles l'artisan n'était en aucune façon préparé, lui ôtèrent toute sa gaieté; il fit encore des vers, mais des vers mélancoliques où l'on retrouve d'incohérentes réminiscences de son instruction de la veille, et des symptômes de désordre dans l'esprit. En effet, sa raison ne tarda pas à faiblir; tant de sentimens nouveaux, d'idées profondes l'avaient, non pas agrandie, mais accablée, et la tristesse de l'ouvrier est devenue folie. Aujourd'hui il ne travaille plus; quand on lui présente ses outils, il les rejette, disant que *maintenant l'ouvrage ne presse plus*. Cependant sa mère et sa sœur manquent de pain, et l'on s'occupe en ce moment de réclamer pour elles quelques secours auprès de l'administration. Voilà pour le sort des individus.

Maintenant la dignité du peuple gagne-t-elle beaucoup à toutes ces prétentions littéraires? Quand le plus démocrate de tous nos philosophes, Jean-Jacques Rousseau, veut nous montrer dans *Émile* le type de l'homme libre, du plébéien, il écarte de lui tous les oripeaux de la vanité littéraire ou mondaine, et lui apprend un art mécanique; il n'en fait pas un académicien, mais un ouvrier. « Je veux absolument qu'Émile apprenne un métier, dit Jean-Jacques, je veux qu'il ne soit ni musicien, ni comédien, ni faiseur de livres .... » Vous l'entendez, vous tous qui entreprenez de broder sur la veste de l'artisan la palme académique. Mais continuons. « *J'aime mieux qu'il soit cordonnier que poète.* » Cette fois la leçon est directe, et profitera, nous l'espérons, à ceux qui associent un cordonnier aux premiers poètes de notre temps. Dans Rousseau, c'est une idée fondamentale et persévérante, et non pas une boutade. « La sphère des connaissances d'Émile ne s'étend pas plus loin que ce qui est profitable. Sa route est étroite et bien marquée; n'étant point tenté d'en sortir, il reste confondu avec ceux qui la suivent; il ne veut ni s'égarer, ni briller. Émile est un homme de bon sens, et ne veut pas être autre chose; on aura beau vouloir l'injurier par ce titre, il s'en tiendra toujours honoré. » Le bon sens, l'horreur d'un faux éclat, une persévérance modeste et digne dans une carrière utile et obscure, voilà à quels signes Rousseau reconnaît l'homme vraiment libre; et, pour mieux réussir à enraciner dans l'ame de son élève ces sentimens et ces principes, il lui montre « les égouts de la littérature dans les réser-

voirs des modernes compilateurs; journaux, traductions, dictionnaires, Émile jette un coup d'œil sur cela, puis le laisse pour n'y plus revenir. » Celui qui a écrit ces lignes aurait-il jamais conseillé à personne de quitter l'équerre ou la lime pour la plume, et d'abandonner d'estimables et utiles travaux pour de stériles barbouillages, sans profit et sans honneur?

En vérité, certaines personnes qui se donnent pour les avocats du peuple ont singulièrement perdu le sens intime de la démocratie. Faut-il donc leur rappeler quelles sont les vertus qui de tout temps ont été prêchées au peuple par les théoriciens et les réformateurs républicains? Ces vertus sont la modestie, le goût d'une vie obscure, l'abjuration de toute vanité, une immolation perpétuelle de l'amour-propre à l'intérêt commun. C'est même le génie des républiques de pousser à une exagération farouche ces difficiles vertus; souvent c'est par l'exil et la mort qu'elles ont corrigé l'orgueil des individus, et qu'elles ont inculqué dans l'esprit de tous des leçons de modestie. Aujourd'hui que fait-on? On éveille dans les cœurs la vanité la plus irritable de toutes, la vanité du poète : dans les ames qui, jusqu'alors, étaient restées simples et tranquilles, on jette l'agitation et le calcul de sentimens factices. Vous imagineriez-vous, par hasard, faire ainsi des citoyens? Eh! le jour où vous viendriez fonder votre république, au milieu de tant d'ambitions provoquées, le pouvoir suprême aurait mille candidats, et la loi pas un sujet obéissant.

Au surplus, les flatteurs du peuple ne lui prodiguent pas des adulations sans motifs. Ils espèrent qu'en retour le peuple leur vouera une admiration sans bornes pour leurs systèmes et leurs œuvres. On s'ouvre ainsi des chances nouvelles pour être salué du titre de grand homme. Les classes moyennes sont animées d'un méchant esprit de critique, elles raisonnent, elles discutent sur les théories qu'on leur apporte; il y a dans leur sein de mauvais esprits qui prétendent en signaler les contradictions, les plagiats; il y a là aussi un goût difficile et délicat qui ne supporte pas de voir certaines convenances oubliées et enfreintes. Cette société est si corrompue! Ne pourrait-on échapper à ces censures incommodes en faisant appel à un public plus inexpérimenté? Chez le peuple, la foi est plus vive, la crédulité plus grossière, l'admiration plus facile; on peut sans danger lui parler philosophie et métaphysique, on n'a pas à craindre de sa part d'objections impertinentes, tirées soit de l'histoire, soit de la nature des choses. Cela rappelle un peu la prudence de Sganarelle s'informant préalablement auprès de Géronte s'il entend le latin.

Le peuple mérite plus de respect et ne doit pas être traité comme un sujet à expériences. Ce n'est pas sur lui qu'il faut essayer des doctrines informes qui ne peuvent séduire que la plus profonde ignorance. Il y a certains docteurs qui, à l'égard du peuple, semblent dire : *Faciamus experimentum in anima vili.* Apparaît-il à quelques esprits une imagination chimérique, une idée fausse, une théorie folle; ils les jettent au peuple, et c'est là ce qu'ils appellent le pain des forts. Ainsi on représente le communisme comme ayant peut-être des tendances exagérées, mais comme formant une transition nécessaire entre la vieille civilisation et un âge nouveau, et on traite avec une pitié dédaigneuse les pauvres esprits qui ne comprennent pas cette admirable marche de la Providence.

Il y a dans cette apologie à la fois détournée et téméraire du communisme un bien étrange oubli des premiers principes de la nature et de la sociabilité humaine. Comment le communisme pourrait-il conduire à un ordre politique nouveau, puisqu'il est la négation même des lois qui président à la formation de l'homme social? Là où l'individualité est méconnue, proscrite, dans ses sentimens, ses pensées et ses droits, comment voulez-vous bâtir une humanité? Là où le communisme prétend imposer ses maximes, ni l'état ni la famille ne peuvent s'élever. Le plus grand effort du communisme est d'aboutir à quelque secte infime et obscure dont les membres ne tendent pas à se disputer les lambeaux de la chose qu'ils disaient commune.

Le communisme et le panthéisme, nous dit-on, sont liés ensemble comme l'effet à la cause. Quand le panthéisme tend à devenir la philosophie d'un peuple, le communisme ne tarde pas à s'y établir. En vérité, ceux qui dogmatisent ainsi n'ont pu mettre leurs espérances que dans la plus ignorante crédulité de leurs lecteurs. Il y a de grandes nations chez lesquelles, depuis des siècles, le panthéisme est l'ame des systèmes religieux et philosophiques, et dans ces nations tous les droits civils de l'individu et de la famille sont expressément reconnus par les lois. Dans l'Inde, les successions sont déférées aux descendans suivant l'ordre naturel; à défaut des descendans, la succession passe aux ascendans les plus proches; à défaut de ces derniers, à la ligne collatérale. La législation contient aussi des dispositions nombreuses sur le partage que peut faire un père à ses fils tant de la propriété qu'il a gagnée par son industrie que de la propriété que lui ont laissée ses ancêtres, et ces dispositions consacrent l'égalité des partages. Enfin nous trouvons dans les lois de l'Inde le principe de notre code civil, que *nul ne peut être contraint à demeurer dans l'in-*

division. En Chine, les mêmes notions de droit privé prévalent. A la mort du père et de la mère, le fils aîné entre en possession de tous les biens et de la puissance paternelle sur les frères. Cependant ces derniers sont libres de se séparer ou de rester dans la maison. En cas de séparation, l'aîné est obligé de leur donner une portion des biens égale à celle qu'il garde pour lui-même. Voilà, ce nous semble, une assez large part faite à la liberté ainsi qu'aux droits des individus, et cependant dans l'Inde, en Chine, dans ces immenses contrées dont l'histoire est si vieille, la civilisation si profonde et si raffinée, le panthéisme est au fond des dogmes et des incarnations. S'imaginer que les progrès que peut faire l'esprit humain dans la généralisation des idées implique nécessairement l'anéantissement du sens et du droit individuel, c'est mentir à l'histoire et à la nature des choses. Plus l'homme, par ses conceptions, étend la sphère du grand tout au sein duquel il se meut, plus il éprouve le besoin de se maintenir libre, individuel et fort, par une réaction qui est une des lois de sa vie morale.

Le communisme n'a donc rien à voir dans les grands systèmes de la philosophie humaine. Et cet incohérent assemblage des aberrations les plus tristes, s'il est réprouvé par la science, ne réveille pas une répugnance moins vive chez les hommes qui ne consultent que le bon sens. Ainsi *l'Atelier,* qui sert d'organe aux intérêts moraux et matériels des ouvriers, a, dans plusieurs circonstances, accablé les théories communistes de la réprobation la plus énergique. La conscience du peuple s'est soulevée contre d'aussi monstrueuses chimères. Puisque nous avons cité *l'Atelier,* nous dirons l'impression que nous a laissée la lecture de cette feuille, qui paraît tous les mois depuis plus d'un an. Cette feuille a d'abord le mérite d'être exclusivement rédigée par des ouvriers, par des ouvriers qui n'ont pas la pensée, nous citons leurs expressions, de sortir de l'humble et honorable position qu'ils occupent, et qu'on ne saurait accuser, dans la mission qu'ils se donnent, ni d'ambition ni d'ignorance. A ces ouvriers, des gens de lettres, des journalistes, des écrivains courtisans du peuple, offrirent leur concours; il fut refusé. Les prolétaires ont voulu seuls tenir la plume, et seuls parler de leurs affaires. C'est bien. Le point de départ était excellent. Des ouvriers laborieux et purs consacrent quelques loisirs, un peu de leur argent et de celui de leurs frères, à publier par mois quelques pages où les intérêts de la classe ouvrière sont exposés et défendus. C'était déjà beaucoup que la prétention littéraire ne vînt pas gâter cet utile et modeste projet, et, si on eût su également se préserver de la passion politique, la publica-

tion eût été irréprochable. Quand nous regrettons les invasions de *l'Atelier* dans la politique, notre pensée n'est pas de dérober aux regards des ouvriers le spectacle de la chose publique; mais quel intérêt ont les travailleurs à ce qu'à la discussion de leurs affaires on associe des déclamations outrées sur les évènemens du jour, et des réminiscences révolutionnaires où les jacobins sont exaltés aux dépens des girondins? Dans *l'Atelier*, il y a deux tendances, la tendance industrielle et la tendance politique : nous serions fâché que la seconde finît par étouffer la première. Ce n'est pas sous les inspirations d'un sombre fanatisme que les ouvriers parviendront à éclairer les questions et à convaincre les esprits. L'homme qui se sent libre et digne de le devenir de plus en plus ne parle pas à ses semblables la menace et l'injure à la bouche; il a de la modération dans son langage, parce qu'il a de la fermeté dans le cœur. D'ailleurs, la discussion des problèmes industriels ne comporte pas les allures d'une polémique farouche. Dans les questions encore si obscures pour tous de l'organisation du travail, la passion n'est pas la lumière. *L'Atelier* a eu le courage de repousser le communisme, et le bon sens de se taire sur les *Poésies sociales;* une idée juste et des sentimens honorables ont mis à ses rédacteurs la plume à la main; qu'ils ne permettent pas à des exagérations politiques de dénaturer leur entreprise. Qu'ils travaillent pour eux, non pour d'autres.

Au surplus, quand on considère la vie rude et pénible qu'ont à mener les classes laborieuses, on demeure convaincu que, parmi les ouvriers, les hommes les plus remarquables par leur bon sens et leur activité ne sont pas ceux qui se hâtent de prendre une plume. Voyez dans les ateliers quels sont les hommes qui exercent sur leurs camarades l'influence la plus sérieuse et la plus légitime : ce ne sont pas ceux qui écrivent, mais ceux qui agissent. Ce sont ces travailleurs à l'ame aussi forte que le corps, qui trouvent toujours moyen d'ajouter quelques heures de plus à la tâche ordinaire, et dont l'expérience a toujours un bon avis à donner aux autres ouvriers, aux jeunes apprentis. Sans phrases, sans charlatanisme, ces hommes intelligens et modestes se trouvent naturellement les chefs de la classe ouvrière; ce sont eux qui en connaissent l'esprit et les besoins, et qui pourraient le mieux éclairer sur les réformes nécessaires les publicistes et les gouvernans.

La division du travail, qui assigne aux uns l'action, aux autres la pensée, est donc toujours dans la nature des choses. S'il est incontestable que de nos jours le peuple ait un sentiment plus vif de

ses misères, et de l'obligation qu'a la société de s'occuper de les adoucir, il n'est pas vrai qu'illuminé tout à coup par des clartés merveilleuses, il se trouve aujourd'hui doué du génie philosophiqne et littéraire. La prose et les vers qui, dans ces derniers temps, ont été publiés avec des noms d'auteurs appartenant à la classe ouvrière, manquent de toute vie originale : l'imitation en est le caractère. Nous ne disons point que le génie individuel ne puisse briller dans les rangs du peuple, mais il n'a point paru.

Il n'y a pas plus à fonder une littérature prolétaire qu'une caste ouvrière dont l'organisation politique et les intérêts seraient hostiles à la bourgeoisie. Ne comprendra-t-on jamais que le véritable génie de la démocratie est d'unir et non pas de séparer?

Sans doute, le mouvement démocratique qui pousse le monde doit réagir puissamment sur les lettres; mais les ministres de cette réaction ne peuvent être pendant bien long-temps encore que les classes moyennes. C'est l'ambition de l'esprit humain, dans ces époques où tout est soumis à la juridiction souveraine de la pensée, de tout saisir et de tout embrasser. Surtout aujourd'hui les connaissances de tout genre ne se perfectionnent que par les comparaisons que l'esprit établit entre elles; or, pour bien comparer, il faut beaucoup connaître. Qui peut mieux satisfaire à ces conditions de la science et de la pensée que l'homme des classes moyennes? Il peut beaucoup apprendre et tout saisir; il n'est pas emprisonné dans l'orgueil d'une caste aristocratique; il n'est pas la proie de la misère et de l'ignorance qui entravent dans les classes ouvrières l'essor de la pensée. Il aura précisément cette liberté morale qui permet de tout voir et de tout dire. Tout élever à une généralisation juste et féconde, associer la théorie à la pratique, la spéculation scientifique à l'invention industrielle, voilà le propre du génie démocratique dont nous sommes tous les soldats. L'influence de la démocratie sur les lettres est chose trop essentielle pour qu'il n'y ait point de danger à laisser s'accréditer au sujet d'un fait aussi fondamental des assertions mensongères et des sentimens faux. Cette influence ne se voit clairement que depuis cinquante années; elle a des siècles pour se développer, et il lui sera donné d'enfanter de grandes choses. Elle aura aussi, comme elle a déjà, ses intermittences, ses langueurs et ses contresens : c'est donc le devoir de la critique, dont ici les préoccupations sont plus philosophiques que littéraires, de signaler les écueils où elle pourrait trouver un naufrage accidentel.

LERMINIER.

PROGRÈS

DE LA RUSSIE

DANS

L'ASIE CENTRALE.

DESCRIPTION DES HORDES ET DES STEPPES DES KIRGHIZ-KAZAKS,

PAR M. DE LEVCHINE.[1]

En 1717, le prince Békovitch, envoyé par Pierre Ier auprès du khan de Khiva pour chercher à établir des relations de commerce entre la Russie et les provinces centrales de l'Asie, tomba, victime de son zèle, sous le poignard d'un assassin. Le czar ne vengea point la mort de son ambassadeur; mais, avec la puissance réelle qu'il avait fondée, il légua à ses successeurs un gigantesque dessein, dont ils n'ont pas cessé jusqu'à ce jour de poursuivre l'accomplissement. Doué

(1) Librairie d'Arthus Bertrand, rue Hautefeuille.

de cet admirable instinct, de cette seconde vue que le patriotisme donne au génie, Pierre pressentit le premier les destinées d'un empire que sa position géographique paraissait alors condamner à un isolement éternel. Avant le siècle dernier, la Russie n'appartenait pas plus à l'Asie qu'à l'Europe, et s'épuisait en vains efforts sur son propre berceau ; Pierre la délivra de ses langes séculaires, et lorsqu'à sa voix elle essaya de marcher, comme déjà elle était un colosse, elle mit un pied sur la Baltique et garda l'autre sur la mer Caspienne.

A peine entrée dans le monde politique, elle y trouva son rôle tout tracé. Ces deux continens qu'elle séparait sans pouvoir s'incorporer à l'un ou à l'autre, désormais elle entreprendra de les unir; de terre neutre qu'elle était, elle s'efforcera de devenir un champ d'alliance. Telle fut, on n'en peut douter, la pensée dominante de Pierre-le-Grand. En effet, du jour où la Russie, façonnée à nos mœurs, instruite par nous-mêmes, put se servir du levier que nous lui avions mis dans les mains, elle en dirigea la pointe du côté de l'Asie. Pendant ces cinquante dernières années, si elle a profité des bouleversemens qui ont désolé l'Europe pour peser de tout son poids sur l'Allemagne, elle n'a pas un instant perdu de vue ses autres intérêts. Sans vouloir parler ici des Turcs réduits à l'impuissance, la conquête de la Crimée, celle de la Géorgie, la guerre de Perse, la lutte désespérée et sans doute inutile des peuples du Caucase, tous ces faits démontrent que l'esprit de Pierre-le-Grand est demeuré la règle constante de la politique des czars. Mais ce n'est pas seulement vers le sud que la Russie propage de jour en jour son irrésistible influence, elle ne met pas moins de ténacité à la faire pénétrer dans le centre de l'Asie. De ce côté, toutefois, sa marche est lente, embarrassée, obscure, *et pur si muove;* tâchons donc de la suivre et de faire jaillir une faible lueur dans les ténèbres qui l'environnent.

Le cœur de l'Asie n'a pas cessé d'être en proie à des déchiremens, à des guerres et à des révolutions physiques dont une terre inféconde, à peine remise de ses secousses, et des populations nomades, sans lien entre elles, sont presque partout les tristes et irrécusables témoignages. Les Slaves, les Huns, les Turcs, les Tartares, se sont tour à tour élancés de cette contrée sur les portions de l'ancien monde qu'ils ont conquises ou dévastées. La longue succession de ces hôtes impatiens, qu'une main puissante et invisible poussait sans relâche devant elle, ne s'est arrêtée dans l'Asie centrale que depuis trois siècles. Les races jadis dominantes y ont toutes laissé des héritiers dignes d'elles; cependant, au milieu de ces tribus errantes et à

demi sauvages qui vivent dans les steppes, sans autres richesses, sans autre industrie que leurs troupeaux, il s'est reformé quelques petits états où l'agriculture, le commerce et les arts, ont acquis un certain développement. Les principaux sont le Khôkhan, le pays de Khiva et la Boukharie. Dans l'antiquité, ces provinces ont eu un moment de splendeur, et le commerce de l'Asie se faisait alors en grande partie par la mer Caspienne; plus tard, il a eu des débouchés en Perse, en Syrie et en Égypte. En définitive, grace aux découvertes nautiques, l'Angleterre dispose à elle seule des richesses naturelles de l'Inde; mais la Russie pense à les ramener, à son profit, dans leur première voie : telle est toute la question; question pleine d'intérêt, non-seulement pour le pays, qui deviendrait ainsi le marché de deux mondes, mais encore pour l'Europe entière. La puissance de l'Angleterre réside dans sa marine et dans son commerce; ces deux élémens de sa prospérité sont menacés à la fois par le projet de la Russie. Qu'il réussisse : en temps de paix, la vieille compagnie de la Cité ne sera plus sans rivale; vienne la guerre, et une guerre maritime, l'Europe, approvisionnée par les caravanes, se passera des arrivages des navires britanniques. Bien que cet avenir soit encore éloigné, le tableau des relations de la Russie avec les provinces de l'Asie moyenne, en faisant connaître le chemin que cette ambitieuse puissance a déjà parcouru, donnera la mesure de ce qu'elle peut entreprendre.

Il ne sera pas sans utilité d'indiquer d'abord les limites et les conditions physiques de la région que les géographes ont long-temps désignée sous le nom fort inexact de *Grande Tartarie*, et que de savans voyageurs tels que Klaproth, Meyendorff, Levchine, préfèrent appeler simplement *Asie centrale*. Fixer ces limites, c'est aussi poser les bornes entre lesquelles les Russes exerceront certainement l'influence qu'ils doivent à leur position et à leur rôle de représentans de l'Europe et de la civilisation vis-à-vis de peuples arriérés et nomades. Le vaste plateau qui s'étend du nord au sud entre la Sibérie et les montagnes du Caboul et de la Perse, et de l'est à l'ouest, entre la chaîne de l'Oural, le fleuve de ce nom, la côte orientale de la mer Caspienne et la frontière occidentale de la Chine, comprend plusieurs provinces distinctes, que nous décrirons successivement, et dont la plus importante, quant à son étendue, est le pays des Kirghiz-Kazaks. Cette immense steppe, située entre les 55e et 42e degrés de latitude du nord au sud, et de l'ouest à l'est entre les 68e et 102e degrés de longitude, occupe toute la largeur de la Haute-Asie; elle

va de la mer Caspienne à la Chine. Au nord, elle touche par tous ses points à la Sibérie; au sud, elle est terminée par une ligne brisée qui, partant du nord de la mer Caspienne, va rejoindre les fortifications chinoises après avoir côtoyé le pays des Turkomans, le khannat de Khiva, les monts Ghaour, la Boukharie et le Turkhestan. La région occidentale de la steppe des Kirghiz-Kazaks, comprise entre l'embouchure de l'Emba dans la mer Caspienne et les sources de la rivière de la Tobol, est entièrement occupée par de hautes montagnes dont les plus remarquables ne paraissent être que des ramifications des Ourals. Cette longue chaîne, qui forme une des barrières de l'empire russe, se prolonge dans la steppe sur deux points différens. La première de ces branches, qui domine le cours du fleuve Oural, entre les forteresses d'Orsk et de Gouberlinsk, porte le nom de monts Gouberlines sur le territoire moscovite; sur la rive opposée, elle reçoit le nom de Tachkitchou. Quelques géographes regardent même cette branche comme la véritable chaîne de l'Oural et repoussent jusque-là les limites naturelles de l'Europe. Quoi qu'il en soit, c'est de ce point que semblent sortir toutes les arêtes de montagnes qui couvrent cette partie de la steppe. Nous mentionnerons particulièrement les monts Mougodjar, qui, par leur élévation, leur aspect sauvage et les richesses de leurs entrailles, méritent à bien des titres toute l'attention des naturalistes. La deuxième branche de l'Oural s'étend entre le fleuve de ce nom et la rivière de l'Ouïl, et finit par se réunir aux monts Mougodjar. Les mines nombreuses et variées que toutes ces roches recèlent dans leur sein n'ont pas encore été fouillées par l'industrie humaine. « Les Kirghiz, dit M. de Levchine, semblables aux griffons d'Hérodote, sont les gardiens de ces trésors au profit de la postérité ou *d'une nation civilisée* qui saura les produire à la lumière. » Déjà des officiers et quelques voyageurs russes et allemands, hommes patiens, énergiques et dévoués à la science, MM. Pander, Ewersman, Changhine, Meyendorff, etc., ont été interroger la nature dans ces lieux où elle est demeurée souveraine, et leurs belles investigations ne seront point perdues pour l'avenir.

C'est à l'ouest et au nord que se trouvent les plus vastes forêts, dont l'importance n'est pas, au surplus, en rapport avec l'étendue de la steppe. Dans leur voisinage, et dans quelques fraîches vallées des Mougodjar, on admire une fertilité bien rare sur un sol en général sablonneux et chargé de matières salines et nitreuses, en quantité tellement énorme, que l'hypothèse d'un déluge local et d'une date assez récente est admise par plusieurs savans. Les cimes des mon-

tagnes, enfouies sous les neiges durant quelques mois, versent sur les lieux moins élevés un grand nombre de cours d'eau, qui, dans les premiers jours du printemps, roulent avec impétuosité leurs vagues torrentueuses, mais qui se tarissent bientôt sous la double action d'un soleil brûlant et d'une terre friable et dévorante. Les trois principales rivières sont l'Oural et l'Emba, qui se jettent dans la mer Caspienne, et la Tobol, qui, après une course des plus irrégulières, va se perdre dans l'Irtych, à quelque distance de Tobolsk.

L'isthme qui sépare la mer Caspienne de la mer d'Aral doit être considéré comme un des plus remarquables objets d'étude que la steppe ait à offrir aux géologues. C'est un plateau assez vaste, appelé *Oust-Ourt* ou haute plaine par les Kirghiz-Kazaks, et élevé de six cents pieds environ au-dessus des deux mers voisines, qui a, suivant toutes les apparences, formé jadis une presqu'île. Une barrière impénétrable de rochers le termine au sud; par ses anfractuosités et par ses découpures, elle présente l'aspect d'un rivage abandonné des flots, mais où l'œil reconnaît encore l'ancien emplacement des golfes et des caps. Au-delà de cette imposante ruine naturelle, la plaine s'abaisse, et, par sa composition géognostique, autorise à prendre les mers Caspienne et d'Aral pour les derniers réservoirs d'une eau diluvienne. L'*Oust-Ourt* est la rive la plus escarpée de la mer d'Aral, qui, à l'est et au sud, se trouve bornée par des plaines. Ce grand lac n'a pas encore été exploré avec soin dans toute son étendue; vers sa partie méridionale, qui est la plus fréquentée, il est parsemé d'îles où habitent des tribus de pêcheurs. Ses eaux sont moins salées que celles des autres mers; dans certains endroits, notamment aux embouchures des fleuves Amou et Syr-Daria, elles ont perdu toute leur âcreté. Elles gèlent pendant l'hiver, et leur surface polie procure alors une voie facile de communication aux hordes du voisinage. Les Kirghiz-Kazaks racontent qu'il se trouve, vers le centre de la mer d'Aral, un gouffre dont les tourbillons furieux engloutiraient les plus forts navires. Plusieurs savans regardent aussi comme très probable cette union souterraine et mystérieuse des deux mers de la steppe, et ils ont cherché à appuyer leur hypothèse sur le témoignage de cette tradition locale.

Du rivage de la mer d'Aral aux limites du Turkhestan, la steppe se montre dans toute sa nudité; c'est le désert avec ses sables mouvans, ses tourbillons et ses insupportables chaleurs. Presque partout, cependant, la nature y manifeste sa vie languissante par la présence d'un herbage assez épais et de couleur foncée appelé *bourane*, qui jette

comme une teinte lugubre sur ces lieux déjà si tristes. Heureusement un fleuve, le Syr-Daria, les traverse; il répand quelque fraîcheur sur ses bords, et alimente un grand nombre de canaux d'irrigation qui fournissent aux champs voisins un peu de force végétative. Le Syr-Daria est le cours d'eau le plus considérable de la contrée; il sort d'une branche de cette chaîne que, dans leur langage figuré, les Chinois appellent les *Montagnes du Ciel*, et tombe dans la mer d'Aral. Ce fleuve peut devenir d'une grande utilité commerciale. Navigable dans la plus vaste partie de son cours, il ne baigne aucune ville importante; mais des ruines, notamment celles d'Otrar, où se termina la terrible carrière de Tamerlan, attestent l'ancienne activité de ses bords. Le Syr-Daria coule d'ailleurs à une distance fort rapprochée des villes de Khôkhan, de Turkhestan et de Tachkend, qui offrent à l'industrie russe des débouchés et des marchés d'échange.

La Russie a conçu le projet gigantesque d'unir par un canal la mer Caspienne à la mer d'Aral. De cette façon, le Syr-Daria deviendrait une artère magnifique par où s'écouleraient les richesses de l'Asie centrale et les divers produits de Europe. L'esprit peut à peine se figurer l'aspect nouveau que prendraient alors ces contrées perdues. Qu'était la Russie il y a deux cents ans, et qui pourrait prédire ce qu'elle sera dans deux siècles? Au-delà du Syr-Daria, s'étend une plaine entrecoupée de lacs et de marais, et assez abondante en pâturages, où séjournait la horde kalmouk des Cara-Kalpaks, avant que des guerres avec les Zungars et les Kirghiz l'eussent contrainte à chercher un refuge sur les territoires de Boukhara et de Khiva.

Plus loin se trouve un prolongement de la chaîne des monts Altaï, qui forment la frontière méridionale de la Sibérie et se rattachent, par de nombreuses ramifications, aux montagnes du Thibet, du Caboul et de la Perse. Le khannat de Khôkhan et la Boukharie, qui sont traversés par le Syr et l'Amou-Daria, occupent une longue vallée, et, en suivant le cours du second de ces grands fleuves, on rencontre le khannat de Khiva. Ces trois pays conservent les débris de la vieille civilisation asiatique; là, si la force brutale règne encore, du moins elle n'a pas tout détruit. Mais dans la steppe l'industrie n'offre rien, absolument rien à observer; il n'y a pas une ville, pas un village; les campemens ne laissent dans le désert d'autres traces que des tombeaux. A Khôkhan, à Boukhara et à Khiva, le travail de l'homme reprend ses droits.

En 1839, un corps d'armée envoyé contre les Khiviens se trouva presque entièrement détruit par la rigueur des élémens avant d'avoir

pu rencontrer l'ennemi. Cette expédition est restée entourée de mystère, les documens officiels n'ont pas été publiés. On avait entrepris la guerre sous le spécieux prétexte de rendre à la liberté les Russes qui, enlevés sur les lignes d'Orenbourg et d'Astrakhan, subissaient dans le khannat un long et cruel esclavage. Ce but une fois atteint, un oukase impérial, motivé, dit-on, par les représentations de l'Angleterre et sans doute aussi par la prévision des évènemens plus graves qui devaient bientôt éclater en Orient, annonça brusquement la fin des hostilités. En attendant l'occasion d'une nouvelle prise d'armes, la Russie, pour parvenir à ses fins, doit se contenter d'user des moyens pacifiques du commerce. Sous ce rapport, le pays de Khiva lui présente des ressources qu'il est bon de connaître, et que les années rendront encore plus importantes et plus fécondes. Entourée de tous côtés par des déserts arides et sablonneux, cette petite province, dont la population ne dépasse pas six cent mille ames et qui ne comprend pas plus de cent cinquante verstes dans toute sa longueur, doit au parcours du fleuve Amou-Daria, l'Oxus des anciens, un sol fertile où l'agriculture a enfanté des merveilles. Les traditions de l'Inde y sont encore assez vivaces, et les habitans peuvent y être classés en trois tribus bien distinctes: celle des guerriers, composée des derniers conquérans, celle des laboureurs, et enfin celle des négocians ou des *sartys*. La première de ces castes domine et rançonne les deux autres, qui, malgré les entraves de tout genre opposées au développement de leur activité, n'en ont pas moins donné par leurs efforts la mesure de ce qu'elles deviendraient sous la tutelle d'un pouvoir moins tyrannique et plus intelligent. Une grande quantité de canaux, qui s'abreuvent dans l'Oxus, divise la contrée en une foule de petites îles converties, les unes en gras pâturages où s'élèvent de belles races de moutons, de bœufs et de chevaux, les autres en champs de sarrazin et de froment. Les villages y sont populeux, mais le manque de débouchés et les excursions des gens de guerre ralentissent l'essor de leur prospérité. Toutefois, les laboureurs expédient leurs denrées à Khiva, où les Turkomans, trop occupés chez eux de pillage et de luttes intestines pour essayer de tirer parti de la terre qu'ils habitent, viennent acheter leurs provisions d'hiver.

Le commerce a pris plus d'extension, et la ville d'Ourghendj qu'il a choisie pour le centre de ses opérations est devenue un vaste bazar où l'on voit confondues les marchandises d'Europe et d'Asie. Et pourtant que d'obstacles n'ont pas à vaincre les sartys! Un gouver-

nement avide, jaloux de leur fortune, qu'il regarde comme sa proie, des déserts à traverser, des hordes nomades à éviter, rien ne les arrête; ils luttent avec une ténacité inconcevable contre tous les ennemis, et chaque année dirigent leurs caravanes sur Boukhara et sur Astrakhan. Ils ont ainsi dans les mains tout le commerce de transit de la Russie avec l'Asie centrale. Sept jours d'une marche pénible les séparent de Boukhara; pour franchir cette distance, ils se servent de chameaux originaires du pays et depuis long-temps habitués aux privations et aux fatigues. Ils font aussi flotter sur l'Oxus des radeaux qu'ils ne chargent de marchandises qu'à leur retour du Turkhestan. Ce pays, situé sur les confins du Caboul et de la Chine, abonde en objets d'exportation. On y trouve, entre autres choses, du coton filé, des étoffes de soie, des cachemires, des porcelaines chinoises et des peaux d'agneaux morts-nés, qui sont les plus recherchées de l'Orient. Khiva ne peut pas seule absorber toutes ces richesses, mais la Russie, dont en 1819 le czar faisait dire au khan Mohammed, dans le langage fleuri de la diplomatie asiatique : *Je désire sincèrement que les relations de nos deux états soient liées d'une chaîne de roses immortelles et célébrées par le chant du rossignol;* la Russie offre à tous ces produits de luxe un écoulement avantageux. Les sartys font partir leurs caravanes pour Manghichlak sur la mer Caspienne, et à époque fixe ils y trouvent des navires russes qui les transportent à Astrakhan. De cette ville, qui s'accroît sans cesse, grace surtout à ses magnifiques établissemens de pêcherie, ils envoient leurs cargaisons à Nijnéj-Novogorod et à Moscou; ou bien, ils rencontrent sur les lieux mêmes des facteurs arméniens tout prêts à leur acheter leurs marchandises ou à les leur échanger contre des velours, des draps légers, des torsades d'or et d'argent, du sucre, des ustensiles en cuivre et en fonte, et contre des objets de pacotille.

Ce commerce serait susceptible d'une grande extension, si la Russie parvenait, sinon à conquérir la province de Khiva, du moins à y faire prédominer son influence. Il serait facile alors d'ouvrir à travers les steppes des Turkomans, qui de la mer Caspienne à Ourghendj couvrent une étendue de huit cents verstes, une route protégée par plusieurs forts. On a même songé à lier par un canal l'Oxus à la mer Caspienne, où il se jetait autrefois, avant qu'un bouleversement dont les conjectures de la science peuvent seules déterminer l'époque, l'eût forcé à se creuser un nouveau lit. L'un ou l'autre de ces travaux une fois achevé, la mer Caspienne verrait renaître son ancienne activité, et la Russie, mise pour ainsi dire en contact avec le Turkhestan,

la Chine et le Caboul, n'aurait plus qu'un pas à faire pour étendre son commerce jusque dans les factoreries de l'Inde anglaise. On comprend donc aisément toute l'importance qu'elle doit attacher à la possession de ce khannat, et tôt ou tard sans doute elle tentera de nouveaux efforts pour se la procurer.

Les négocians de Novogorod, de Moscou et d'Astrakhan sont encore obligés de livrer leurs opérations avec Khôkhan et Boukhara à tous les risques du désert. Cependant, en 1838, le commerce russe s'est montré assez actif sur ces divers points. Le chiffre de ses importations a été de 10,030,513 fr., et celui des exportations de 6,794,906 fr.

Le cabinet de Saint-Pétersbourg a plusieurs fois tenté de nouer avec ces pays des relations plus directes, et en 1820 notamment, M. de Négri fut envoyé à Boukhara par l'empereur Alexandre. Son ambassade était une petite armée composée de deux cents Cosaques, de deux cents fantassins, d'un corps de cavaliers bachirs et même d'un train d'artillerie. Cette mission n'eut point de résultats positifs; elle contribua cependant à donner aux Boukhares une assez haute idée de la puissance de la Russie, et à fournir au gouvernement du czar des renseignemens exacts et précieux sur un pays où les voyageurs ne peuvent pas s'aventurer sans courir les plus grands périls. M. le baron de Meyendorff faisait partie de l'expédition, et il en a été l'historien.

Les principales villes de la Boukharie sont Boukhara, Carchi, Carakoul et Samarcande, où l'on consacre l'avènement du souverain par des cérémonies religieuses. La population de Boukhara, qui, en prenant la moyenne de diverses évaluations, contient environ cent mille ames, forme un singulier mélange d'Arabes, de Kalmouks, d'Afghans, de Tartares et de Juifs. Cette grande ville n'a pas de monumens remarquables, cependant l'architecture de ses mosquées rappelle un peu les élégans dessins du style mauresque. En revanche, les caravanseraïs et les bazars y abondent, mais les produits sortis des mains boukhares sont encore dans l'enfance. Ils consistent en étoffes de coton et de soie, remarquables seulement par l'éclat de leurs couleurs, en armes bizarres, et en une quantité d'objets usuels assez grossiers qui ne peuvent être consommés que dans l'intérieur. Le commerce étranger est beaucoup plus considérable, et à toutes les époques, sous la domination d'Alexandre comme sous celle de Tchingis-Khan et de Timour, le pays que nous appelons aujourd'hui Boukharie a été la place intermédiaire du commerce de la Perse,

de l'Inde et de la Chine. Le commerce de transit, plus que tous les autres, est intéressé à s'ouvrir des débouchés, et comme la Russie est le seul pays où les Boukhares puissent écouler les richesses qu'ils ont en dépôt, leurs intérêts pécuniaires, auxquels ils sont extrêmement attachés, les amèneront, en dépit de leurs répugnances religieuses et de leur haine instinctive, à chercher les moyens de multiplier et de faciliter leurs relations avec Orenbourg, Astrakhan et Nijnej-Novogorod. Comme les Khiviens, ils ne connaissent pas d'autre mode de transport que les chameaux, et leur route, qui serait facile s'ils traversaient le khannat, s'alonge considérablement parce que des mesures fiscales et souvent des hostilités déclarées les forcent à éviter le territoire de Khiva. Si, au contraire, cette province était soumise à la Russie, la sécurité du trajet ne tarderait pas à donner une nouvelle impulsion à l'activité du négoce, et le Caboul et le pays de Kachemir, où les Boukhares font des achats considérables, deviendraient deux marchés qui réuniraient les produits des manufactures russes aux marchandises anglaises.

Le sultan de la Boukharie porte le titre d'*Emour-el-Moumènin* ou de chef des croyans. Son pouvoir despotique ne laisse pas d'être contrebalancé par l'influence des ulémas, qui entretiennent soigneusement autour d'eux l'exaltation religieuse si naturelle aux musulmans et aux Orientaux. Comme leurs frères de Turquie, ces ulémas rassemblent dans leurs mains des attributions religieuses, judiciaires et administratives. Le Koran sert de loi politique, et le gouvernement de Dieu ne peut pas avoir ici-bas d'autres organes que les prêtres. Les ulémas possèdent seuls le dépôt bien léger de la culture intellectuelle de ces contrées. Sous la dynastie des Samanides et au temps d'Avicenne, Boukhara et Samarcande ont jeté un certain éclat. Aujourd'hui, comme en Gaule et en Italie, pendant l'invasion des barbares, l'activité des esprits ne s'y manifeste plus que par des discussions théologiques, et c'est un fait à noter que cette tendance des sociétés à affecter toujours les mêmes erreurs et les mêmes futilités aux époques de désastres et de décadence. A Boukhara, la médecine ne se distingue pas de l'empirisme, ni l'astronomie de l'astrologie. Le moyen-âge s'y est perpétué dans toute sa force. L'étude de l'histoire y est nulle, et, chose bizarre, le hardi conquérant que nos trouvères et nos troubadours ont si étrangement transfiguré, Alexandre-le-Grand, sous le nom asiatique de *Iskander-Zoul-Karnein*, enflamme aussi les imaginations boukhares. Si l'on peut trouver quelque res-

semblance entre ces provinces lointaines et l'Europe du moyen-âge, il ne faut pas désespérer de les voir un jour développer aussi les germes de civilisation qu'elles portent dans leur sein.

Le khannat de Khôkhan est situé à l'est de la Boukharie. Les villes de Tachkend et de Khôkhan, ses deux capitales, sont vastes et commerçantes. Ce khannat, dont l'organisation intérieure ressemble beaucoup à celle de la Boukharie, lui est toutefois inférieur en étendue et en population. Ces deux pays voisins sont souvent en guerre. La puissance militaire y réside tout entière dans les mains des *begs*, vrais seigneurs féodaux, qu'un caprice ou qu'une subite ardeur de pillage suffit pour mettre aux prises. Pour parvenir aux échelles de la mer Caspienne, les négocians de Tachkend suivent la même voie que les Boukhares. Comme ces derniers, ils gagneraient beaucoup à la réunion de la Khivie à l'empire russe, et cette grande puissance trouverait elle-même alors, du côté du Khôkhan, un nouveau débouché à son commerce de Chine, qui se fait entièrement aujourd'hui par Kiakhta, sur les frontières de la Sibérie.

Ce commerce, du reste, a acquis une assez grande importance pour que nous en disions quelques mots; ce ne sera point sortir de notre sujet, puisque là aussi la Russie se pose en rivale de l'Angleterre. L'effrayante distance de cinq mille huit cent sept verstes, c'est-à-dire de plus de quatorze cents de nos anciennes lieues, sépare Moscou de Kiakhta, et cependant les principaux négocians de la première de ces villes possèdent aussi des comptoirs dans la seconde. La grande expédition des marchandises a lieu dans les premiers jours du printemps; une route desservie par la poste impériale la conduit jusqu'aux limites chinoises, en passant par les gouvernemens de Moscou, Wladimir, Nijnej-Novogorod, Kazan, Wiatka, Perme, Tobolsk, Kolivano et Koskressenske. Les marchés se font à la douane de Troitz-Kossavskaya pendant un temps fixé et sous les yeux des mandarins. Les Russes y apportent des tissus de coton et de laine, des pelleteries, des cuirs ouvrés et même des grains, qui manquent souvent dans le nord-ouest du grand empire; les Chinois leur donnent en échange des soieries et du thé, dont la Russie commence à faire une grande consommation. En 1823, elle en avait importé 130,256 puds (le pud vaut 17 kilog. environ), pour une somme de 5,302,510 francs; en 1837, elle en a acheté 213,063 puds pour la somme de 8,277,204 fr. Ce dernier chiffre ne représente que le prix d'achat acquitté sur les lieux mêmes; le taux de la revente est toujours quatre ou cinq fois plus considérable. Outre les frais du voyage, les marchands de Moscou

doivent encore supporter des droits d'entrée, et la douane de Kiakhta, qui ne percevait pas 6,000,000 il y a vingt ans, a fait en 1836 une recette de 11,262,834 francs. Cet accroissement de la fortune publique, sous un pouvoir éclairé, dénote de la part de l'industrie privée des progrès que des chiffres authentiques prouveront mieux encore. La fabrication des tissus s'améliore assez en Russie pour que ses draps aient complètement triomphé à Kiakhta de la concurrence étrangère. Le tableau suivant mérite quelque attention :

	1823	1828	1833	1838
Draps russes vendus à Kiakhta.	19,711 archines (1)	228,418	447,176	961,630
Draps polonais........................	»	475,301	325,040	738
Draps étrangers........................	422,203 (2)	6,510	45	81

Le renversement de la balance s'est opéré tout-à-fait en faveur des Russes. Les draps étrangers ont, pour ainsi dire, abandonné la place; quant aux draps polonais, ils reprendront sans doute du crédit lorsque la Pologne sortira de l'état de torpeur auquel les évènemens politiques l'ont condamnée.

Le commerce de la Russie avec la Chine offre donc des résultats satisfaisans et tous pleins d'espérances que ne peuvent point compromettre les expéditions des Anglais à Khusan et à Canton. Bien loin de là, le gouvernement de Saint-Pétersbourg, sans être intimidé par les singulières proclamations du céleste empereur, et sans plus de remords que les autres *barbares*, songe aussi à satisfaire la malheureuse passion des Chinois pour l'opium. Cette idée a été inspirée en 1838 à M. le comte Cankrine, ministre des finances, par un négociant grec habile, aventureux, actif comme ceux de sa nation, et à qui de fréquens rapports avec Odessa, Trébisonde et Tiflis ont procuré une connaissance exacte du commerce de l'Asie. Ce négociant obtint du ministre plusieurs audiences pendant lesquelles il lui développa ses plans. Il lui fit observer que l'on voyait des marchands de Khiva et du Turkhestan acheter à Moscou et à Novogorod de trop grandes quantités d'opium pour qu'ils ne trouvassent pas les moyens d'introduire cette substance au-delà des frontières de la Chine. Les flancs de cet empire sont couverts de Tartares et de hordes nomades qui doivent être au besoin d'excellens agens de contrebande. Pourquoi la Russie mettrait-elle à les employer plus de scrupule que les Anglais n'en ont mis à se servir des jonques de Canton? Ce raisonnement

(1) L'archine vaut 1 mètre 25 centimètres.

(2) Dont 414,000 archines de draps de Prusse par transit.

séduisit M. le comte Cankrine, et le négociant grec ne tarda pas à obtenir le privilége de faire transporter pendant vingt ans, et aux frais du trésor, ces cargaisons d'opium jusqu'à la douane de Kiakhta. Malheureusement nous ignorons le dénouement de cette conspiration commerciale, qui, jusqu'ici, n'avait pas été ébruitée, quoiqu'elle fût bien digne d'être connue.

Tous ces détails démontrent clairement que la Russie est demeurée fidèle au double rôle que lui assigne son heureuse position. Ambitieuse, et cependant pleine de prudence, elle demande d'abord par sa diplomatie et par son commerce ce qu'elle ne croit pas pouvoir encore exiger par les armes; mais, au rebours de l'adage *si vis pacem, para bellum*, elle ne profite de la paix que pour songer à la guerre. Aussi, dans l'attente de la lutte, elle a eu le soin de se ménager l'assistance d'une armée innombrable, brave, ardente, avide de combats et de pillage; cette armée, toute semblable à celle de Gengis et de Timour, c'est le peuple des Kirghiz-Kazaks. Quelle est l'origine de cette nation à demi sauvage dont le nom lui-même nous est peu familier? Quelles sont ses mœurs? Quelles sont les phases les plus importantes de son histoire? Jusqu'à présent l'éthnographie et l'histoire n'avaient fourni à toutes ces questions que des réponses vagues et fort peu satisfaisantes. Pour combler une lacune dont souffrait la science, il fallait le travail d'un homme habile qui eût visité avec fruit le pays à décrire et compulsé les matériaux assemblés par ses devanciers et conservés dans les archives de l'état. M. de Levchine, conseiller d'état impérial, a complètement rempli ces deux conditions difficiles; aussi la description qu'il a donnée des hordes et des steppes des Kirghiz-Kazaks mérite, à divers titres, une sérieuse attention. M. de Levchine a passé deux années dans les steppes au-delà de l'Oural. Envoyé du gouvernement russe, il a profité de tous les avantages de sa position pour entrer en rapport avec les hommes les plus capables de l'instruire de l'état du pays. Il a pénétré dans l'intérieur des différentes hordes, observé leurs mœurs, recueilli leurs traditions; enfin, pour compléter ses remarques, il a pu examiner librement les précieuses archives de la *commission-frontière* d'Orenbourg. La *Description des hordes et des steppes des Kirghiz-Kazaks*, traduite par MM. Ferry de Pigny et Charrière, est l'œuvre d'un homme grave, exact, beaucoup plus désireux d'instruire ses lecteurs que soucieux de leur plaire. Ce n'est point, du reste, un reproche que j'adresse à M. de Levchine, c'est bien plutôt le caractère principal de son livre que je tiens à préciser. Celui

qui voudrait y chercher autre chose que de la science serait entièrement trompé dans son attente. On n'y est distrait par aucun de ces ornemens frivoles destinés d'ordinaire à cacher un fonds pauvre ou épuisé; mais, à défaut de couleur locale et d'impressions pittoresques, on y trouve des faits, des observations neuves présentées avec ordre et méthode, une grande variété de documens utiles, et une érudition véritable, car elle est modeste. La partie politique de l'ouvrage est traitée avec une grande réserve, je dirai même qu'elle est presque nulle; il faut que le lecteur réfléchisse long-temps pour saisir le véritable esprit des faits qui lui sont présentés, et pour en tirer des conséquences que l'auteur n'a nullement songé à faire ressortir. La *Description des hordes et des steppes* n'en est pas moins une publication fort utile qui jette un jour tout nouveau sur l'histoire d'un peuple curieux à observer. La Russie a tenu, à l'égard de cette nation, dont l'analogie avec les Bédouins de l'Algérie est frappante, une conduite d'une habileté remarquable. Aussi, tout en laissant de côté beaucoup de faits, beaucoup de détails sans intérêt pour nous, devrons-nous surtout nous attacher à suivre, d'après M. de Levchine, les progrès des agens russes dans les steppes voisines de l'Oural.

Par une anomalie bizarre, les habitans des steppes portent dans le monde scientifique et politique un nom qui n'est pas le leur et qu'ils repoussent comme une injure. Ils n'acceptent que celui de Kazaks; c'est ainsi qu'on les trouve désignés dans les historiens persans et que les appellent les nations voisines de Boukhara et de Khiva. Le nom de *Kirghiz* appartient à une peuplade d'une origine bien distincte, qui, après avoir long-temps inquiété les marches de l'empire, a été refoulée dans la partie occidentale du Turkhestan, où elle est réduite à l'impuissance. Comme les Russes rencontrèrent d'abord ces barbares, et qu'ils ont trouvé dans le caractère et les mœurs des Kazaks de nombreux points de ressemblance avec leurs devanciers, ils ont fini par appliquer la même dénomination aux uns et aux autres, mais l'historien ne doit pas les confondre.

Les peuples, comme les individus, aiment à se créer une origine antique et mystérieuse. Fidèles à ces instincts de vanité si profondément enracinés dans le cœur de l'homme, les Kirghiz-Kazaks ont entouré leur berceau de fables plus ou moins ambitieuses et poétiques, que les vieillards transmettent avec orgueil aux jeunes guerriers de leur tribu, mais qui toutes ont une valeur historique trop légère et trop contestable pour être rapportée ici. Il suffit de dire

que les Kirghiz-Kazaks forment une branche de la race turque, et que leur nom se trouve mentionné dans les plus anciennes chroniques de la Perse et de la Chine. Ils vécurent en guerre avec leurs voisins, aussi barbares et aussi indisciplinés qu'eux, jusqu'à l'époque où Tchingis-Khan, ce dernier grand représentant de la force matérielle qui avait vaincu la domination de Rome, réunit sous ses ordres les masses hétérogènes de l'Asie pour donner au monde civilisé un dernier moment d'effroi. Les Kazaks furent soldats dans l'armée de ce grand dévastateur; à sa mort, ils tombèrent dans le lot d'un de ses fils. Mais une entreprise commune, inspirée et soutenue par l'énergique passion du pillage, pouvait seule maintenir sous une même domination des races ennemies et habituées depuis des siècles à s'entre-déchirer; aussi leurs vieilles haines ne tardèrent pas à renaître avec leurs nationalités. Sous la conduite d'un chef nommé Arslane, les Kirghiz-Kazaks, alliés au sultan Baber, fondateur de l'empire du Grand-Mogol, acquirent dans les luttes intestines de l'Asie une certaine prépondérance qui fit bientôt place à une nullité tellement complète, qu'il y a dans leur histoire une véritable solution de continuité jusqu'à l'époque de leurs premières relations avec la Russie. L'existence d'une horde nomade peut être comparée au cours irrégulier d'un torrent qui se perd dans les sables à une faible distance des lieux où il roule avec le plus de fracas.

En 1573, Ivan-le-Terrible régnait à Moscou. Sollicité par les Strogonofs, dont le commerce avait su trouver dans les steppes un nouveau débouché à quelques-uns de ses produits, le czar voulut tenter d'entrer en rapport avec les Kirghiz-Kazaks, et, dans ce but, il envoya un ambassadeur à leur chef. Mais le khan de Sibérie, qui défendait alors les restes de son indépendance contre les agressions moscovites, empêcha, par un habile coup de main, le négociateur d'accomplir sa mission; bien plus, il eut l'adresse de se faire un auxiliaire de ce même peuple que ses ennemis avaient désiré de gagner à leur cause. Malgré son courage et les secours du dehors, la Sibérie succomba, et le hasard de la guerre jeta dans les mains des Russes le neveu de Tevkel, khan des Kirghiz-Kazaks, de façon que les armes opérèrent entre ces deux nations un rapprochement cherché en vain par des voies plus paisibles. La lutte est maintenant commencée; elle demeurera sourde et languissante pendant plus d'un siècle, mais nous verrons toujours la Russie poursuivre son œuvre avec cette habileté pleine de prudence et cette infatigable ténacité qui paraissent être les bases de sa politique et les causes principales de ses succès.

Pour obtenir la délivrance de son neveu, et sans doute aussi dans la crainte de voir les Russes se tourner contre lui, Tevkel écrivit au czar pour lui faire sa soumission et celle de son peuple. Voilà l'origine première du droit de la Russie sur les hordes kazaks. Elle prit au sérieux ces protestations d'obéissance au moment même où la vanité lui en était démontrée par les inquiétudes que ses prétendus sujets donnaient à ses nouvelles colonies sibériennes. En revanche, le pays limitrophe de l'Oural faisait quelque commerce avec les tribus les plus voisines et travaillait, pour ainsi dire, à les façonner au joug qui devait finir par peser sur elles.

Au commencement du XVIIe siècle, les Kazaks se rendirent maîtres de la ville de Turkhestan, où plusieurs de leurs chefs fixèrent successivement leur résidence. L'un d'eux, le khan Tiavka, dont le nom rappelle encore aujourd'hui aux habitans des steppes l'âge d'or de leur histoire, sut se faire respecter des *grande, moyenne* et *petite* hordes, qui forment la nation kirghize, sans qu'il soit possible de deviner l'origine et le motif de cette division d'un même peuple en trois branches distinctes. Tiavka se livra à quelques essais de civilisation qui furent arrêtés à sa mort, et dont les traces ne tardèrent pas à être effacées par de nouvelles guerres. Les Zungars, chassés des terres qu'ils occupaient en Chine, vinrent porter le trouble et l'effroi dans les steppes; ils s'emparèrent du Turkhestan et subjuguèrent la grande horde, qui depuis lors demeura moins nombreuse et beaucoup moins importante que les deux autres. Le reste de la nation eut aussi à souffrir des attaques des mêmes ennemis et de celles des Kalmouks du Volga et des Bachirs. Dans leur détresse, les Kirghiz-Kazaks recoururent à la Russie, qui, grace à l'influence du génie créateur de Pierre Ier, se préparait à des destinées nouvelles et glorieuses par l'accomplissement d'un grand travail intérieur.

Tout occupé de la réforme de ses sujets et de sa lutte avec la Suède, Pierre-le-Grand ne pouvait prendre une part bien active aux affaires de l'Asie, mais son regard profond mesurait l'avenir. Il comprit quels avantages politiques et commerciaux étaient attachés à la possession des steppes, et il résolut de les procurer un jour à sa patrie. Pour y parvenir, il entretint des relations avec les chefs des hordes, et il est permis de supposer que son habile politique contribua puissamment à faire naître les graves évènemens qui se passèrent de ce côté après sa mort.

En 1730, les Kalmouks, les Cosaques de l'Oural et les Zungars, plus forts et plus hardis que jamais, se pressaient en foule autour du pays

des Kirghiz-Kazaks. Aboulkaïr gouvernait alors la petite horde, et son influence s'étendait sur quelques tribus de la moyenne. Ambitieux à l'excès, mais assez habile pour ne pas s'abuser sur la faiblesse de ses ressources, le khan résolut de se servir de la Russie pour repousser ses ennemis du dehors et pour affermir sa domination dans les steppes.

Un simulacre d'assemblée publique, où ne parurent que ses partisans et plusieurs chefs de tribus séduits par le souvenir des promesses de Pierre-le-Grand, déclara qu'une soumission volontaire à la Russie pouvait seule conjurer les périls qui menaçaient d'anéantir la nation kirghize. Aboulkaïr fit aussitôt partir pour Saint-Pétersbourg une ambassade, qui vint, au nom du peuple entier des Kirghiz-Kazaks, déposer aux pieds de l'impératrice Anne l'hommage d'une perpétuelle vassalité, implorer sa protection, et promettre de combattre les Kkiviens, les Karakalpaks, et les autres ennemis des czars. Le gouvernement russe, encore animé de l'esprit de son réformateur, saisit aussitôt l'occasion qui s'offrait à lui de reculer, sans coup férir, les bornes de sa domination. Les Cosaques, les Bachirs et les Kalmouks, nations sauvages et turbulentes, campées sur le territoire moscovite sans être soumises à ses lois, se jouaient sans cesse de la tactique des troupes impériales chargées de réprimer leurs fréquentes rébellions; dorénavant les Kirghiz-Kazaks, habitués aux guerres de partisans, dont les défilés et les forêts sont le théâtre, ne serviraient-ils pas à faire rentrer dans l'obéissance ces voisins qu'ils avaient si long-temps combattus, et que la Russie leur opposerait de nouveau, si eux-mêmes se révoltaient? Les sujets barbares de l'empire se tiendraient réciproquement en échec, et le sang de ses soldats ne serait plus versé que pour de grandes causes. Enfin, si, comme Aboulkaïr en prenait l'engagement, les Khiviens, les Turkomans et les hordes voisines de la mer d'Aral trouvaient en lui un ennemi redoutable, les caravanes, mises à l'abri du pillage, colporteraient dans l'Asie centrale les produits du commerce russe. Telles étaient les espérances du gouvernement de Saint-Pétersbourg; il nous reste à voir comment il s'y prit pour parvenir à la complète réalisation de ce plan.

Les députés du khan retournèrent dans les steppes, comblés de présens pour eux et pour leur maître. En même temps, l'impératrice envoya auprès d'Aboulkaïr quelques officiers qui devaient recevoir son serment de fidélité, et un homme d'une grande habileté, Mourza-Tékelef, interprète au collége des affaires étrangères.

Aujourd'hui, comme à cette époque, à côté de la diplomatie russe,

diplomatie officielle, chargée de rédiger les protocoles et de représenter le czar auprès des grandes cours de l'Europe, il se trouve encore une autre diplomatie, tout aussi adroite que la première, et dont les services n'ont pas moins d'importance. Dans beaucoup d'occasions où la hardiesse, l'habileté, le mépris des fatigues et des dangers sont plus utiles au succès de ses vues que l'exquise politesse du langage et des manières, la Russie se sert, sans être arrêtée par aucun scrupule, d'hommes qu'elle prend partout, dans son sein et hors de chez elle, en Europe et en Asie; qu'ils soient chrétiens, schismatiques ou musulmans, peu lui importe, car, si du reste ils lui conviennent, elle saura tirer parti de la diversité même de leurs croyances. Mourza-Tékelef était un aventurier qui devait seconder à merveille ses projets sur les Kirghiz-Kazaks. Avide de renommée, brave, éloquent, et capable de parler tous les dialectes orientaux, il avait en outre la même foi religieuse que les peuples de l'Asie centrale, il était musulman. — La présence de la légation russe au milieu des Kirghiz-Kazaks ne servit d'abord qu'à exciter au plus haut degré leur défiance et leur colère. Furieux de se voir à la veille de perdre leur sauvage indépendance, ils insultèrent les envoyés de la czarine, et Aboulkaïr lui-même ne fut pas à l'abri de leurs menaces. Tékelef ne perdit pas courage; abandonné de ses compagnons, il demeura dans les steppes pour entreprendre une lutte étrange, inouie dans l'histoire, celle d'un seul homme contre tout un peuple. Son héroïque intrépidité, l'exaltation religieuse qu'il savait feindre, et surtout son éloquence à la fois mâle et persuasive, le firent bientôt passer aux yeux de la multitude pour un être d'une espèce supérieure. Mais l'ascendant qu'il prit sur une partie de la nation redoubla la haine de tous ceux qui ne voyaient en lui que l'instrument d'une ambition étrangère. Tékelef avait su échapper à plusieurs embuscades; ses adversaires résolurent alors de l'offrir publiquement en holocauste à la patrie, et, dans ce but, ils convoquèrent une assemblée générale des Kirghiz-Kazaks. Tékelef mit à profit le peu d'instans qui lui restaient. Il parcourut les diverses tribus, campa sous les tentes des chefs, qu'il séduisit en partie par des promesses, et conquit même à sa cause les plus ardens de ses ennemis. Au jour fixé, il parut seul au milieu du peuple réuni en armes dans une plaine immense. Un ancien de la petite horde, Boukenbaï, qui depuis long-temps ne voyait d'autre ressource aux maux de son pays que la protection des czars, prit la parole le premier. Il rappela les malheurs qui n'avaient pas cessé de fondre sur les Kirghiz-Kazaks, « poursuivis par les Kal-

mouks, les Bachirs et les Zungars, comme des lièvres par des chiens lévriers. » Aboulkaïr, ensuite, présenta sa démarche auprès de l'impératrice Anne sous les couleurs les plus favorables à son patriotisme et à son amour pour son peuple. Le tour de Tékelef vint enfin, et jamais les séductions de son langage ne parurent plus irrésistibles. Il fit ressortir avec tant de force tous les avantages de la réunion des steppes à l'empire, il prodigua tant de promesses, que l'assemblée convoquée pour le perdre couronna ses efforts en prêtant serment de fidélité à la Russie. Voilà certes un des plus beaux triomphes que le génie d'un homme ait jamais remportés sur les préjugés des masses.

Quoique son khan et ses députés eussent assisté au grand champ de mars de la nation, la moyenne horde, plus éloignée de la Russie, plus attachée à ses mœurs, témoigna, par une attaque soudaine dirigée contre la Sibérie, des vives répugnances que lui inspirait une suzeraineté étrangère. La petite horde commençait elle-même à s'émouvoir, lorsqu'Aboulkaïr passa le Syr-Daria pour éloigner son peuple du foyer qui menaçait de ranimer tous ses instincts nomades. L'influence du khan, jointe à l'habileté de Tékelef, amena la soumission volontaire à la Russie de la petite nation des Karakalpaks, qui campait à peu de distance du Syr-Daria. Cet exemple calma l'agitation des Kirghiz; Aboulkaïr revint camper en-deçà du Syr, et Tékelef prit le chemin de Saint-Pétersbourg, où l'on ne s'attendait plus à le revoir. Son retour rendit au gouvernement ses anciennes espérances. Bientôt une ambassade kirghize, conduite par Erali sultan, fils d'Aboulkaïr, parut avec éclat à la cour de l'impératrice et confirma toutes les paroles de Tékelef en y ajoutant mille promesses dont l'exagération n'échappa point à la sagacité du cabinet russe. Toutefois, le moment d'agir était venu. Le conseiller d'état Kirilof, qui par ses travaux sur les peuples de l'Asie avait mérité d'attirer l'attention de Pierre-le-Grand, fut choisi pour exécuter les desseins de l'impératrice. Une révolte des Bachirs ne lui permit pas de s'occuper activement des affaires kirghizes; cependant il parvint à fonder la forteresse d'Orenbourg, qui, construite au confluent de l'Oural et de l'Ori, va devenir le centre des relations de la Russie avec les steppes. Cette œuvre accomplie, Kirilof mourut. Son successeur, Tatischef, plus heureux que lui, sut, à force d'adresse et de zèle, amener Aboulkaïr à reconnaître la suprématie des czars sous les murailles même d'Orenbourg. Suivi des principaux chefs de la horde, le khan vint poser sa tente en vue de la nouvelle forteresse.

Les troupes russes défilèrent devant lui dans un ordre magnifique; l'artillerie fit entendre à ses oreilles étonnées un bruit qui lui rappela les effrayans orages de son pays. Un feu d'artifice enfin lui donna la plus haute idée de ses alliés, « assez puissans pour ravir au ciel ses myriades d'étoiles et son soleil. » L'imagination vivement frappée de tout ce qu'il avait vu, Aboulkaïr s'avança vers Tatischef et lui dit : « Sa majesté l'impératrice de Russie surpasse tous les autres souverains, de même que le soleil dans les cieux éclipse les autres astres. Quoique l'éloignement ne permette pas de la voir, cependant je sens sa grace dans le fond de mon cœur, et vous, seigneur et illustre chef, je vous considère comme la lune, éclairée de la lumière de sa majesté. C'est pourquoi je vous déclare ma soumission à elle et mon obéissance comme son fidèle sujet. Je vous félicite des victoires remportées sur l'ennemi, et vous souhaite des succès pour l'avenir. Je me mets moi-même, ma famille et mes hordes, sous la défense et la protection de sa majesté, comme sous l'aile d'un aigle puissant, promettant de ma part une soumission éternelle. Et vous, seigneur général et mon ami, je vous complimente sur votre arrivée ici; je confie à votre amitié moi et mes proches, et je vous assure ici d'une amitié réciproque de ma part (1). » Tatischef répondit au khan et lui remit un sabre qu'Aboulkaïr jura de ne tirer que contre les ennemis des Russes. Cette entrevue n'eut pas de résultats immédiats. Un peuple nomade ne se croit jamais engagé par la parole de son chef. Un grand nombre de petites tribus continuèrent de vivre comme par le passé, et plusieurs caravanes dirigées vers Turkhestan n'arrivèrent point à leur destination. Aboulkaïr lui-même, malgré ses sermens, n'était point dévoué à la Russie; son but unique était l'accroissement de son pouvoir. Ainsi, pendant qu'il ordonnait en secret d'attaquer les ingénieurs chargés de fortifier les rives de l'Oural, il fomentait dans le sein de la horde des insurrections partielles qu'il réprimait aussitôt, pour se faire, aux yeux des Russes, un mérite de sa fidélité et de sa force.

Ce jeu double ne mit pas en défaut la grande habileté du nouveau gouverneur Néplouief; sa conduite fut tout entière marquée au coin d'une politique prudente et ferme. Envoyer une armée russe dans les steppes, c'eût été l'exposer à des dangers certains, à des pertes énormes, que les succès les plus complets n'auraient point compensés. Néplouief se garda bien d'accorder à Aboulkaïr l'honneur

(1) Traduction de MM. de Pigny et Charrière.

que nos premières imprudences nous forcent de faire à Abd-el-Kader; il ne le mit pas aux prises avec des soldats braves et disciplinés; cependant, comme il fallait le punir, il lâcha contre lui les Kalmouks et les Bachirs. Surpris de cette invasion soudaine, pourchassé jusque dans ses déserts, Aboulkaïr implora la clémence du gouverneur d'Orenbourg, qui consentit à rappeler ses sauvages auxiliaires.

Du côté de l'Asie, les Kirghiz-Kazaks avaient encore d'autres ennemis dont les oppressions étaient fréquentes et terribles, c'étaient les Zungars et les Khiviens. Le gouvernement russe voulait bien châtier lui-même ses nouveaux sujets, mais il ne pouvait plus souffrir que les étrangers les attaquassent. Néplouief ouvrit des négociations avec tous les peuples de l'Asie centrale, il attira leurs chefs à Orenbourg ou députa vers eux ses aides-de-camp; il proclama bien haut que, les steppes des Kirghiz-Kazaks étant une dépendance de l'empire, il fallait les respecter comme ses autres provinces. Sans doute les invasions ne cessèrent pas; mais, à dater de cette époque, elles devinrent plus rares, et les différens chefs en répudièrent presque toujours la responsabilité.

A la mort d'Aboulkaïr, arrivée en 1749, son fils Nourali fut proclamé khan sur la recommandation de Néplouief, qui lui donna l'investiture de sa nouvelle dignité.

Depuis ce moment, la prépondérance de la Russie demeura hors de conteste. Les Kirghiz-Kazaks cherchèrent bien encore à lutter contre la domination étrangère, mais toutes leurs tentatives de révolte échouèrent si misérablement, qu'il serait superflu d'entrer dans les détails de leur agonie politique. Ce qu'il importe le plus de remarquer, c'est la marche lente et toujours sûre du gouvernement russe. Exilés au milieu d'une nuée de barbares, ses agens à Orenbourg, sans autre ressource que leur génie, ont augmenté de deux millions le nombre des sujets de l'empire, créé des débouchés à son commerce et préparé à son ambition une voie dont l'Inde pourrait bien être le terme.

Le grand travail auquel la Russie se livre aujourd'hui à l'égard des Kirghiz-Kazaks a pour but de les assimiler à ses autres sujets. C'est à Catherine II que revient l'honneur de cette difficile et chanceuse tentative. Le baron Igelstrom fut à Orenbourg l'instrument des pensées de l'impératrice. Après avoir rendu complètement insignifiante la dignité de khan par le partage des steppes en un certain nombre de districts où tout le pouvoir n'est pas confié aux mêmes mains, il a cherché les moyens de répandre dans les hordes quel-

ques idées civilisatrices. Pour rendre plus fréquent le contact des Kirghiz-Kazaks avec les autorités russes, il fit construire, sous le feu des forts de l'Oural, des mosquées et des écoles, où furent attirés les enfans des principales familles. Les vastes plaines de l'Astrakhan offrirent désormais aux pasteurs nomades un refuge contre les rigueurs de l'hiver. Enfin, on s'efforça de donner plus d'activité aux relations commerciales des deux pays. Les Kirghiz préparent avec assez d'habileté les peaux de chèvre et de mouton, et cet article forme leur principal objet d'échange. Comme tous les peuples à demi sauvages, ils ne comprennent point l'utilité de la monnaie et rejettent toutes les transactions qui se résolvent par le paiement d'une somme d'argent. Orenbourg est le marché où ils se rendent de préférence. C'est là qu'ils amènent leurs troupeaux et apportent, outre une énorme quantité de pelleteries, des tissus de poils de chameau, des *dacki*, espèce de vêtement à l'usage des Kalmouks, des cornes d'antilope, quelques graines et de la racine de garance. En 1820, ils exportèrent quatre cent onze mille têtes de bétail. Les Russes, à leur tour, leur fournissent la plupart des objets manufacturés dont ils ont besoin, tels que des chaudrons, des haches, des ciseaux, des faucilles, des étoffes communes en drap et en velours, des coffrets, de petits miroirs, des perles fausses, des cuirs ouvrés, du tabac, singulier amalgame qui ne manque pas d'une certaine signification.

Les revenus du commerce compensent outre mesure les sacrifices que le gouvernement est obligé de faire pour entretenir les forts, payer les khans, les escortes armées des caravanes, et même les agens russes qui continuent à s'immiscer dans l'administration intérieure des hordes. Toutefois, on change les mœurs d'un peuple moins facilement que sa constitution politique; quelques mots montreront combien les idées et les habitudes des Kirghiz-Kazaks ont encore gardé d'originalité et de vigueur sauvage. Les obligations de l'homme dérivent de trois sources qui sont Dieu, la famille et l'état. Quel que soit le degré qu'un peuple occupe dans l'échelle de la civilisation, toujours on retrouve en lui l'instinct ou le souvenir de ces grands devoirs, indispensables au maintien comme au développement de toute société. Les Kirghiz-Kazaks ne les méconnaissent donc pas entièrement; mais ils sont guidés par une si faible lueur, que leur marche demeurera long-temps incertaine et pénible.

Quelle est votre religion? demandait un jour M. de Levchine à deux Kirghiz : *Nous ne savons pas*, répondirent-ils. Prononcé chez nous, au sein de notre société sceptique et railleuse, ce mot

passerait peut-être pour une boutade originale; mais, là où il a été dit, il faut le prendre pour la naïve expression d'un fait. Ces mêmes hommes qui n'obéissent à aucune loi religieuse tremblent à la vue d'un sorcier, tant il est vrai que nous ressentons tous au fond du cœur et la conscience de notre faiblesse et le besoin de nous appuyer sur une force supérieure. Parmi les Kirghiz-Kazaks, les uns, espèce de manichéens, reconnaissent l'existence de deux principes et craignent le dieu du mal beaucoup plus qu'ils n'adorent le dieu du bien; les autres se livrent à toutes les pratiques d'un paganisme grossier; la plus grande partie de la nation cependant peut être considérée comme musulmane. Malheureusement, si la loi de Mahomet contient des préceptes fort sages et d'une morale presque toujours belle et vraie, les Kirghiz-Kazaks ne la connaissent que dans ce qu'elle a de défectueux et d'absurde. On ne trouverait pas dans les hordes un indigène qui sût lire et parler l'arabe; aussi tous les interprètes du Koran y arrivent du dehors. Ces étranges missionnaires, qui ont le gain pour but et la fourberie pour moyen, viennent de Boukhara ou de Samarcande chercher fortune dans les steppes en colportant des talismans, des charmes, et d'infaillibles remèdes à tous les maux. Depuis quelques années, le gouvernement russe envoie lui-même des mollahs au-delà de l'Oural et les place, en qualité de secrétaires, auprès des khans et des principaux chefs. Il est permis de croire que ces prêtres, tout en n'oubliant pas les intérêts de leur foi, ne négligent point non plus ceux du czar. Quant à la famille, que peut-elle être dans un pays où la femme est plutôt l'esclave de l'homme que sa compagne? et là où la religion se dégage à peine des ténèbres de la superstition, là où la famille est mal constituée, que peut être l'état? Une agrégation d'hommes parmi lesquels l'habitude et la force établissent un semblant de société, mais où l'on chercherait en vain une organisation raisonnable, basée sur des intérêts généraux. Quoi qu'il en soit, à défaut de sujets soumis, la steppe des Kirghiz-Kazaks peut toujours fournir à la Russie des corps nombreux de cavaliers agiles, infatigables, habitués dès l'enfance aux dangers et aux privations de toute espèce.

L'Angleterre doit suivre d'un regard curieux et inquiet tous les mouvemens de sa rivale dans les plateaux de la Haute-Asie. Un homme dont la mort affecte douloureusement et comme une perte de famille le cœur de tous ceux qui lisent ses lettres si pleines de charme, de bon sens et d'esprit, Victor Jacquemont, a caricaturé avec sa verve ordinaire ces politiques aux bottes de sept lieues, qui

franchissent en un clin d'œil les chaînes de montagnes et les déserts. Il regardait comme une chimère absurde la crainte exprimée par quelques publicistes de Londres, de voir un jour le magnifique empire de l'Inde servir de champ de bataille aux armées ennemies d'Angleterre et de Russie. Sans doute, les hommes qui font mouvoir ces deux colosses redoutent également l'heure de cette effrayante lutte corps à corps, où le complet anéantissement du vaincu serait le seul gage de la sécurité du vainqueur; mais, depuis dix ans, les évènemens ont marché avec une telle vitesse, que les spirituelles railleries de l'infortuné voyageur ont perdu quelque chose de leur force. Il faut rire encore de ces hommes d'état de carrefour qui menacent l'Angleterre d'une descente de la Russie dans la grande péninsule, sans comprendre toutes les difficultés de cette gigantesque entreprise; toutefois, il y aurait de l'aveuglement à ne point s'apercevoir des craintes très sérieuses que le cabinet de Saint-Pétersbourg inspire à la compagnie des Indes. En ordonnant, sur sa seule responsabilité et sans l'avis du gouvernement britannique, la première expédition de l'Afghanistan, lord Auckland a fourni lui-même toute la mesure de ces appréhensions. Les intrigues de la Russie en Perse avaient pris un développement tel qu'il y allait de l'avenir de ses colonies que l'Angleterre frappât sans retard un grand coup, et se mît, pour ainsi dire, à l'abri derrière les hautes montagnes du Caboul. Le plan du lord-gouverneur n'a réussi qu'à demi, et les affaires de Chine sont venues augmenter son embarras. Ce serait folie que de regarder comme facile et prochaine la chute de la puissance anglaise en Asie, mais enfin elle n'est plus dans tout l'éclat de son prestige. Quels auxiliaires excellens la Russie ne trouverait-elle pas dans ces peuples belliqueux des steppes, si jamais elle les conviait au pillage de l'Inde, à la conquête de cette *terre d'or*, comme ils la nomment, que leurs ancêtres ont déjà ravagée, et que de tout temps ils ont regardée comme leur proie! D'un autre côté, l'on se demande s'il n'y a point place en Asie pour deux empires? L'Inde anglaise n'est-elle pas avant tout une immense factorerie? Pourquoi s'obstinerait-elle à fermer ses comptoirs aux négocians moscovites?

Mais que la lutte éclate entre les deux rivaux, ou, ce qui serait tout aussi dangereux pour la liberté des peuples, que l'Angleterre et la Russie étendent chacune, sans se heurter, leur domination en Asie, les faits qui se passent sur ces plans lointains du monde politique n'en méritent pas moins toute l'attention des hommes sérieux. Forte de la position que les derniers traités lui ont faite, d'ailleurs

hardie et aventureuse comme doit l'être une nation de marins et de commerçans, l'Angleterre dédaigne de cacher que son intérêt ne soit pas l'unique mobile de toute sa politique, et ses guerres l'ont bien souvent prouvé. La Russie, au contraire, véritable fille du bas-empire, n'en appelle jamais au bras de ses soldats que lorsque ses négociateurs ont entouré la proie qu'elle convoite d'un inextricable réseau de prévenances intéressées, de dons corrupteurs et de trahisons habilement colorées. Son succès n'est plus alors qu'une simple question de temps. A la veille de signer le fatal traité d'Unkiar-Skelessi, Mahmoud disait à de fidèles serviteurs, effrayés de le voir se jeter dans les bras de la Russie, ces paroles que j'ai bien souvent entendu citer à Constantinople : *Que voulez-vous, mes amis? Au risque d'être étouffé plus tard, un homme qui se noie s'accroche à un serpent.*

Tandis que deux empires immenses agissent, l'un à ciel ouvert, l'autre dans l'ombre, et ne rêvent également que de nouvelles conquêtes, les autres nations de l'Europe, plus ou moins ralenties dans leur essor par des préoccupations domestiques, demeurent dans un état stationnaire et ne paraissent pas s'inquiéter assez des graves intérêts de leur avenir. Le danger sans doute n'est pas encore à leurs portes; on peut conjurer l'orage, mais c'est aussi en politique qu'il est vrai de dire d'une trop grande immobilité qu'elle est un symptôme de mort.

ÉDOUARD THOUVENEL.

REVUE

LITTÉRAIRE.

Il faut qu'il y ait dans toutes les choses de ce monde deux principes qui se combattent. Dans la littérature, les deux élémens qui luttent entre eux, c'est l'industrie et la pensée. L'un s'accroît aux dépens de l'autre : plus l'industrie est active et bruyante, plus la pensée est sujette à des défaillances et à des langueurs. Or, dans ces derniers temps, il est impossible de ne pas le reconnaître, c'est le côté industriel qui se développe chez nos écrivains, et qui se développe tous les jours dans de plus effrayantes proportions. On dit qu'il y a dans les ateliers d'arts mécaniques une façon de distribuer le travail qui le rend plus facile et plus rapide : s'il s'agit de faire un carrosse, l'un est chargé des roues, l'autre des ressorts, un troisième du vernis et des dorures. Nous serions vraiment tenté de croire, en voyant certaines œuvres qui se disent pourtant des œuvres d'intelligence, qu'il y a des fabriques littéraires où l'on a recours à ces procédés.

Si l'on veut chercher la cause de ce déplorable mouvement, qui pousse la plupart de nos romanciers dans des voies purement commerciales, il faut remonter à une création déjà ancienne dans le journalisme, celle du *roman-feuilleton*. La presse n'a pas assez du monde réel pour les besoins de son activité incessante, il lui faut le monde imaginaire. C'est une tendance qui n'est pas blâmable en elle-même. Qu'on fasse à la fiction une plus large part dans l'existence de tous, rien de mieux ; mais plus elle sera appelée à exercer de

charmes et de prestiges, plus elle devra être une pure et brillante émanation de l'esprit, et c'est précisément cette condition que le romancier, transformé en improvisateur par la dévorante influence du feuilleton, devient moins apte à remplir. L'homme qui doit porter un jugement rapide sur les choses de la veille, prevoir celles du lendemain, s'associer aux émotions du jour, n'a que des excitations salutaires à puiser dans le mouvement hâtif de la presse quotidienne, dans les continuelles exigences de son impérieuse activité. Quand Fréron a la joue encore chaude des soufflets de Voltaire, il écrit sur *l'Écossaise* des pages presque sublimes; quand la voix de M[me] Catalani vibre encore aux oreilles de Geoffroy, malgré son austérité pédante, le vieux critique en rabat trouve presque de la grace pour la vanter. Mais, si Fielding avait écrit *Tom Jones* avec l'impatience fiévreuse de quelques romanciers d'aujourd'hui, aurions-nous maintenant la figure si consciencieusement tracée de M. Alworthy? Aurions-nous le type charmant de Sophie Western? Walter Scott, Fielding, ces hommes qui possédaient la puissance inestimable de créer, auraient ils consenti d'ailleurs à briser leur talent pour satisfaire aux insatiables appétits de la foule? N'auraient-ils pas craint de voir s'épanouir moins richemen au milieu de l'atmosphère meurtrière du monde réel le beau monde de leur fantaisie? Vit-on jamais ces charmantes héroïnes qui sont sorties du feuillage d'un bosquet, comme la Julie de Rousseau, ou des vapeurs d'un lac, comme les blanches filles de Walter Scott, promener leurs robes traînantes dans cette arène, ou plutôt, pour employer l'expression d'un éminent critique, sur ce *poudreux boulevart de la littérature* qu'on appelle la presse quotidienne? Nous savons que, parmi les héros meurtris du feuilleton, il n'est pas d'écrivains de la taille de Scott ou de Rousseau, et que la triste influence de l'improvisation journalière les empêcherait d'arriver à cette hauteur, si des facultés pareilles leur donnaient le droit d'y prétendre; mais doit-on voir sans regret des talens recommandables s'aventurer dans cette voie funeste? Ici-bas, comme disent les bonnes gens, toute chose a son lieu. Laissez le tapis du bohémien sur la place publique, et le fauteuil du conteur au coin de la cheminée.

Pourtant, si l'histoire n'y perdait pas, peu importerait, nous le répétons, qu'elle fût débitée auprès du foyer ou en plein vent; ce que nous déplorons, c'est que l'histoire se ressente de l'endroit où elle est racontée. Un matin, on commence témérairement un récit dont la durée doit être aussi longue que celle d'un ministère ou d'une session; on croit de la vie et de la santé pour long-temps aux personnages qu'on met au monde : malheureusement les êtres imaginaires sont soumis comme les êtres réels à des infirmités sans nombre. Dès le lendemain, le héros devient radoteur, et l'héroïne tombe en défaillance. Le romancier avait entrepris une traversée de plusieurs mois avec des provisions pour quelques heures; il avait des décorations pour son théâtre, des costumes pour ses acteurs; il n'avait oublié que la pièce, ou plutôt il avait espéré qu'elle se ferait toute seule; et ce qu'il y a de malheureux, c'est qu'effectivement elle se fait! Elle se fait à la façon de ces proverbes qu'on impro-

visait tous les soirs, au XVIII[e] siècle, sur les théâtres de société. Grace aux excitations de toute sorte qu'on trouve dans l'affluence du public, la curiosité qu'il témoigne, les encouragemens qu'il donne, chacun finit par trouver de quoi remplir son rôle. Il y avait un drame de joué au bout d'une heure; il y a un roman de terminé au bout d'un mois. Mais ceux qui, au XVIII[e] siècle, faisaient tous les soirs ce gaspillage d'intelligence étaient de grands seigneurs propres seulement à composer quelques madrigaux pour amuser leurs loisirs et ennuyer ceux des autres, tandis que les hommes qui font aujourd'hui un usage si prodigue de leur esprit sont de véritables gens de lettres, destinés, sinon à glorifier la pensée humaine par des œuvres impérissables, du moins à comprendre l'art et à poursuivre un but élevé.

Parmi les romanciers feuilletonnistes, nous ne parlerons pas de ceux dont les œuvres sont encore enfouies sous les colonnes des journaux. Laissons-les eux-mêmes exhumer les morts qu'ils ont semés çà et là sur les champs de bataille de la presse quotidienne, pour leur donner la sépulture définitive de l'in-octavo. Aujourd'hui, parlons seulement de ceux qui se sont acquittés de ce pieux devoir envers les créations de leur esprit. *Mathilde* est l'exemple le plus frappant que nous puissions citer à l'appui de ce que nous avons dit contre le funeste mode de publication qu'ont adopté la plupart de nos romanciers. C'est un roman qui, malgré tous ses défauts, ses prétentions psychologiques, ses interminables longueurs, ses affectations un peu puériles d'élégance mondaine, excite cependant l'intérêt et justifie jusqu'à un certain point la curiosité dont il a été entouré. Je crois que cette œuvre, méditée avec soin par M. Sue, aurait eu son genre de valeur en présentant plus de correction dans son style, et surtout en paraissant sous des proportions raisonnables. Six volumes, grand Dieu! c'est plus long que les *Confessions* de Jean-Jacques. Il est vrai qu'il ne s'agissait de rien moins que de nous initier à tous les mystères du cœur d'une jeune femme.

Des connaissances complètes en pareille matière supposent chez l'écrivain des études faites autre part qu'aux écoles, et c'est une supposition qu'il est agréable de faire naître dans l'esprit de ses lecteurs. La Mathilde de M. Sue ne nous fait grace d'aucune de ses pensées. Je me souviens d'une phrase où elle dit : « Moi qui ai toujours, hélas! abusé de l'analyse. » Il faut convenir qu'elle se rend un peu justice. Je crois que les philosophes de l'école écossaise eux-mêmes seraient vaincus par elle dans l'observation de tous les phénomènes de l'ame. Du reste, ce n'est pas une psychologie pleine d'afféterie et de manière, comme celle de la Marianne de Marivaux; la finesse des détails, le soin extrême de l'examen, n'excluent pas une certaine impétuosité de sentiment, qui s'épanche avec assez de bonheur en quelques passages de ce roman. Cet amour plein d'effusion et de reconnaissance, que la jeune fille pure a pour son époux, est rendu avec force et avec charme. L'attachement qu'inspire plus tard M. de Rochegune, et celui qu'il ressent lui-même, ont le grand inconvénient des tardives amours : je ne crois pas que les dieux leur sourient. Dans le roman et dans la vie réelle, ces attachemens ont toujours

quelque chose d'incomplet. Il faut que deux ames qui se mirent, pour ainsi dire, l'une dans l'autre, ne voient pas flotter à la surface des belles ondes où elles se contemplent des images mal effacées. Et puis, ce M. de Rochegune a un caractère qui rappelle par trop aussi celui du chevalier Grandisson. Voilà un reproche nouveau adressé à M. Sue, qui nous avait toujours montré l'humanité sous une couleur si désespérante dans ses romans, et surtout dans ses préfaces pleines d'une ironie désolée. Quoique la critique fasse profession d'encourager cette tendance à des pensées plus douces, on ne peut point s'empêcher cependant de prier l'auteur d'épargner à notre mauvaise nature le dépit qu'elle ressent toujours en face d'une image trop parfaite de la vertu. La manière chevaleresque dont M. de Rochegune proclame son amour pour Mathilde à la face de tous, manque de naturel et de vérité. Le romancier tombe, d'ailleurs, dans une faute qu'on a bien des fois signalée. Après avoir prêté à son héros un langage quelque peu chargé d'effets oratoires et de métaphores, il s'extasie lui-même sur l'éloquence de celui qu'il a fait parler. Hélas! un seul homme a pu dire de lui, en rapportant ses propres paroles : « J'étais sublime. » C'est Jean-Jacques, quand, après s'être jeté aux genoux de Mme d'Houdetot, sous les bosquets de la Chevrette, il se relève tout à coup rayonnant et inspiré. Depuis, les romanciers ont appliqué bien des fois le mot de Rousseau ou à eux-mêmes ou à leurs personnages, mais ils l'ont fait sans en avoir le droit, et le lecteur a toujours cassé leur jugement. Un seul des êtres créés par M. Sue peut disputer le prix de la vertu à M. de Rochegune : c'est M. de Mortagne, son maître. Ce vénérable vieillard n'a que deux défauts, il est bonapartiste, et il laisse croître une barbe blanche fort malséante avec les habits étriqués de notre temps. Du reste, il emploie toute sa fortune à soulager le malheur et à faire bénir son nom. Malheureusement son caractère, naturellement fougueux, donne à sa philantropie quelque chose d'impétueux et de violent qui lui attire souvent des affaires périlleuses. D'infames machinations l'ont fait enfermer sous les plombs de Venise, et, au lieu d'en rapporter la résignation soporifique dont sont empreints les *Mémoires* de Silvio Pellico, il en est revenu avec un sang plus ardent et une humeur plus aigrie. En définitive, c'est un personnage assez dangereux, car son honnêteté, qui peut l'égarer quelquefois, lui met les armes à la main aussi souvent que la bourse. Saint Vincent de Paule faisait autant de bien que lui, sans cacher sous sa soutane une ceinture garnie de poignards et de pistolets. L'amie de M. de Mortagne, la duchesse de Richeville, est la mère que les poètes dramatiques nous ont si souvent représentée, *craignant de rougir devant son enfant*. Emma, cette enfant bien-aimée, est la sensitive que nous connaissons aussi, une de ces jeunes filles comme, Dieu merci, il n'en existe pas ici-bas, qu'un seul regard peut rendre folle, qu'un seul mot peut tuer. Son ame reçoit toutes les impressions et tressaille au moindre choc; aussi il arrive qu'un souffle un peu trop fort brise un jour cette harpe éolienne. Mais, pour qu'un personnage fictif arrache une larme, il faut qu'il appartienne à cette terre, que la vie dont l'avait doué et dont le prive une imagination créatrice, ait été puisée non-seu-

lement dans l'esprit du romancier, mais dans son ame et dans celle du lecteur lui-même; quand c'est une de ces figures à demi fantastiques qui s'évanouissent avec la vapeur dont elles étaient formées, on peut éprouver une douce rêverie, on ne ressent point de véritable attendrissement. Nous avons tous pleuré sur Virginie, plus encore peut-être sur Manon Lescaut; il n'y a que les sylphes et les anges qui puissent pleurer sur Emma, car c'est pour eux seuls qu'elle est une sœur.

A côté de ces êtres parfaits, Mathilde, Emma, Rochegune, M. Sue a fait figurer cependant quelques personnages odieux et bien complètement odieux. L'auteur d'*Atar-Gull* se retrouve tout entier dans le portrait de Lugarto. Il n'est pas, dans cette ame torturée par toutes les douleurs des passions cruelles et honteuses, un seul sentiment généreux qui porte le lecteur au pardon. Lugarto est lâche, fourbe, débauché, assassin; c'est un de ces enfans maudits de l'imagination que le poète fait naître avec un sceau fatal et qu'il poursuit de son courroux. Le caractère de Lugarto est aussi invraisemblable dans sa corruption et dans sa perfidie que celui d'Emma dans sa pureté et dans sa candeur. On croit toujours qu'on découvrira un pied fourchu sous sa botte vernie. Quoiqu'il disparaisse dans une trappe, ce n'est pas encore assez : on s'attend à voir sortir des flammes de Bengale de l'endroit où il s'enfonce. Mlle de Maran a un cœur aussi haineux que celui de Lugarto, mais sa méchanceté est servie par un esprit plein de saillies amusantes; sa gaieté, toute cruelle qu'elle est, amène souvent le sourire. C'est au point de vue du monde qu'il faut se mettre pour apprécier tout le talent avec lequel ce caractère est tracé. Ursule est encore une de ces inexplicables créatures qui n'ont jamais peuplé que le monde de la fantaisie. Il y a cependant des parties naturelles et bien senties dans son rôle. Son intrigue avec un sous-préfet de province est un trait d'une douloureuse mais incontestable vérité. Sa conduite envers Mathilde est d'une noirceur pleine d'exagération. La coquetterie effrénée et perverse qu'elle déploie pour subjuguer Gontran rappelle la fameuse marquise des *Liaisons dangereuses;* ses lettres inspirent les mêmes réflexions que celles de Mme de Merteuil. Il y a des limites que le cynisme le plus impudent ne franchit pas dans ses aveux : toutes les limites sont franchies par Ursule dans sa correspondance avec M. de Lancry. Quant à son amour pour M. de Rochegune, il rentre dans la classe de ces bizarres affections qui s'épanouissent tout à coup au fond des ames les plus desséchées, comme ces plantes qu'on voit fleurir entre les fentes d'un mur à moitié détruit. Il y a de la Marion de Lorme et de la Lucrèce Borgia dans cet amour à grands élans pour un homme *au cœur noble et pur*, ainsi qu'on disait jadis. Les remords que la providence de M. Sue lui accorde au moment suprême ont quelque chose de touchant, quoique d'un peu tardif, et l'on espère après tout que le suicide n'empêchera pas son ame d'aller au ciel, au moins par le trajet indirect du purgatoire. L'homme dont elle a torturé le cœur avec tant de persévérance et tant d'art, le vicomte Gontran de Lancry, a une de ces natures qui restent foncièrement vulgaires en prenant le cachet de la classe où le sort a voulu qu'elles aient à se dévelop-

per. Pourtant la passion désordonnée qu'Ursule allume en lui jette par instans sur ses traits, effacés à dessein, de vives et saisissantes clartés. La rage impuissante qu'inspire une femme dont les baisers de la veille ne vous garantissent pas du bonheur pour le lendemain, le supplice que renouvellent à chaque instant des espérances toujours déçues sans être jamais lassées, sont rendus avec une impétuosité entraînante et une prodigieuse énergie. Mais ce qu'on ne saurait trop louer dans le roman de M. Sue, c'est tout ce qui regarde le mari et la belle-mère d'Ursule. Rien de plus vrai et de mieux senti que l'affection sans bornes de Sécherin pour la femme qui fait servir, avec une complaisance si intéressée, mais si douce, tous les trésors de son éducation mondaine aux vulgaires jouissances d'un époux au-dessous d'elle, au bonheur presque ridicule d'un intérieur bourgeois. Quand la mère de Sécherin a forcé son fils à se séparer de sa femme, en lui dévoilant toutes les iniquités qu'avait cachées sa maison, rien n'est d'une beauté plus poignante et plus réelle que la peinture du ressentiment sombre et mal contenu qu'il conserve au fond de son cœur pour celle dont l'inflexible austérité l'a privé de la seule joie de sa vie. Il y a aussi dans *Mathilde* une scène où sont abordées les grandes émotions du cœur, celle où M. Eugène Sue nous représente en face l'un de l'autre, dans une attitude presque menaçante, la mère vertueuse et rigide qui s'irrite d'être impuissante à faire oublier à son fils une femme coupable, et le fils qui compare intérieurement, avec des regrets pleins de fiel, la fraîche et joyeuse compagne qui égayait son foyer à la compagne morose et chagrine de sa destinée brisée.

Tous ces différens caractères, toutes ces situations d'ame variées et changeantes, enfin tout ce qui constitue la *partie morale* de *Mathilde*, révèle certainement chez M. Sue, ou plutôt continue à nous montrer un vrai talent d'observation et une façon profonde de sentir. D'ailleurs, on doit l'avouer, ce qui tient à la psychologie a toujours pour le lecteur, en dépit de lui-même, un charme d'un ordre tout particulier. Les livres où l'on trouve une peinture minutieuse des passions font sur nous la même impression que les traités de médecine; on suspend à chaque instant sa lecture pour s'assurer qu'on n'a aucune des maladies qu'on voit décrites. Ce genre d'intérêt plein d'émotions intimes n'est pas le seul que présente le roman de *Mathilde;* on peut encore en signaler dans ce livre un nouveau, peut-être le plus piquant de tous, celui qu'offre une étude louable et souvent heureuse des mœurs du monde élégant.

On prétend que certains traits des personnages de M. Sue ont prêté à des applications malignes. C'est un grand honneur pour le roman et un grand ennui pour le romancier, mais c'est un honneur et un ennui qui ne sont pas nouveaux. Mme de Genlis, qui, malgré le ton un peu rogue de son style et la tournure fort prétentieuse de son esprit, avait du tact, une grande habitude du monde, et vivait en définitive dans la meilleure société, Mme de Genlis s'est moquée quelque part, avec raison, de cette manie qu'on a toujours eue de voir partout des portraits. La médisance de ceux qui appartiennent au monde que

l'auteur a en vue, la sotte vanité de ceux qui, en bien plus grand nombre, veulent à toute force reconnaître des gens qu'ils n'ont jamais connus, enfin cette crédulité si vainement raillée ou maudite du public indifférent, propagent bien vite de faux bruits. Il est inutile de dire que la critique ne doit pas les répéter, à peine devrait-elle les savoir. Nous croyons qu'il y a dans le roman de M. Sue des types et non pas des portraits. Ainsi Mlle de Maran, avec ce langage dédaigneusement trivial que M. de Richelieu mit le premier à la mode, peut rappeler des souvenirs à tous. Je ne sais rien de plus vrai et de plus joli que son mot en entrant à l'Opéra : « Il doit y avoir ici toute la fleur des pois de la banque; c'est riche à faire peur aux honnêtes gens. » Puis, comme M. de Lancry lui parle des chances funestes des opérations financières, des désastres soudains de la Bourse : « Il ne manquerait plus, ajoute-t-elle, que de voir ces gens-là riches à perpétuité; ce serait d'un joli exemple pour les autres malfaiteurs. » Presque tout le rôle est écrit de cette façon ferme et enjouée, qui rappelle la bonne manière française de Lesage dans son inimitable chef-d'œuvre de *Turcaret*. Il n'y a qu'une seule scène où Mlle de Maran dépasse un peu les bornes qu'elle doit s'imposer elle-même, malgré les privautés de son rang et de son âge : c'est la scène où elle apostrophe M. Lugarto d'une façon si foudroyante sur le blason qu'il s'est fabriqué. On est trop porté, dans le roman, à forcer l'expression des visages toujours calmes et reposés des gens du monde; et puis, c'est une remarque bien puérile, mais je suis fâché que Mlle de Maran, qui montre dans l'art héraldique de si grandes connaissances, veuille voir, comme elle le dit elle-même, un exemple de blason unique dans les macles des Rohan.

Au reste, cette légère faute contre la science d'Ulson de la Colombière et du père Ménestrier est largement compensée chez M. Sue par une connaissance bien réelle du monde, et surtout par un véritable amour pour les choses de l'élégance et du bon ton. Il est amusant et curieux de voir la littérature, après avoir tant fait contre l'aristocratie au temps de sa puissance, lui ouvrir maintenant un asile et pousser même jusqu'à l'empressement son accueil hospitalier. M. Eugène Sue se sent attiré vers la distinction partout où elle se trouve : on ne peut pas nier que cette disposition si louable en elle-même n'ait ses périls et ses écueils. La science du monde, si elle n'est pas présentée avec des ménagemens infinis, est un peu comme celle dont nous parlions tout à l'heure, la *science de la femme :* elle met l'auteur à découvert et fait chercher jusque dans les habitudes de sa vie l'explication des fautes qu'il peut commettre contre l'exactitude ou contre le goût. M. Sue nous a paru se tirer fort bien de ces dangers. Peut-être donne-t-il un peu trop de soin à la peinture de l'élégance matérielle. Il y a des pages à dilater le cœur d'un sellier, d'autres à faire lire à un tapissier pour son instruction, d'autres à former le goût d'un tailleur. Et cependant tout ce luxe amuse; on aime à voir rouler sur le sable fin des avenues les voitures armoriées, on s'intéresse à l'inventaire de tous les meubles que renferme l'hôtel de Rochegune; enfin la description des vêtemens et des tentures vous fait éprouver un peu du

plaisir qu'on sent à la vue de ces étoffes vénitiennes dont Véronèse fait si bien briller les riches reflets. Toutes ces splendides décorations servent à un théâtre dont les acteurs sont choisis parmi les plus nobles et les plus brillans. M. Eugène Sue place son drame aux derniers jours de la restauration. La loge des gentilshommes de la chambre n'a pas encore été remplacée à l'Opéra par celle où les membres du Jockey-Club étalent leurs célébrités financières. Il existe encore un monde compacte et homogène, où la division ne s'est pas glissée. Puis la révolution de juillet arrive, et, après les premières épouvantes ensevelies sous les ombrages des parcs, on voit se rassembler peu à peu sur le terrain neutre des ambassades grand nombre de précoces émigrés revenus de leur exil d'une saison. Quelques-uns vont même jusqu'à risquer de poser leur talon rouge sur le tapis foulé par la botte du garde national. Dans une lettre fort amusante de Mme de Richeville, il y a un tableau où toutes ces nuances sont très finement rendues. Au reste, on ne doit pas s'exagérer le mérite de tous ces details de la vie mondaine : ceux qui appartiennent purement à l'ordre moral donnent souvent sujet à des railleries ou à des contestations; ceux qui appartiennent en quelque sorte à l'ordre physique peuvent produire aux yeux du public des effets bizarres et peu goûtés. Qu'on se souvienne du fameux plat de *l'École du Monde*. Il faut se défier de toutes les éruditions, il n'en est pas une qui n'ait son pédantisme.

Nous voudrions pourtant ne pas avoir à adresser d'autres reproches à M. Sue que cette exactitude trop scrupuleuse à reproduire des usages sans importance, cette affectation trop sensible à mettre en évidence des bagatelles qu'on doit savoir laisser de côté; mais il y a dans *Mathilde* des défauts plus graves qu'il est impossible de passer sous silence. Le style de ce roman échappe la plupart du temps à toute espèce d'appréciation littéraire. Habituellement, c'est une causerie verbeuse; par instans c'est une déclamation sentimentale; excepté dans les rares passages que nous avons indiqués, les mots n'ont jamais cette signification précise et cette physionomie pittoresque qui donnent à un livre de la couleur et de la vie. Cependant M. Sue est bien loin d'avoir pour le style le dédain que semblent affecter plusieurs romanciers; il a très souvent au contraire des tendances vers ce qui exige le plus de soin et le plus de délicatesse dans l'art d'écrire. Il y a dans *Mathilde* des passages où l'auteur ne s'est proposé rien moins que d'imiter La Rochefoucauld et La Bruyère. Le récit est quelquefois coupé par des maximes sur l'amour, sur la vanité, enfin sur tous les sujets qui ont exercé les esprits les plus ingénieux des meilleurs siècles de notre littérature. Ces tentatives ne sont pas heureuses. Là où l'on devrait reconnaître le résultat d'une méditation laborieuse, d'une existence sagement ménagée, on sent l'influence du travail hâtif qu'impose la presse, du mouvement presque fébrile de sa funeste activité. Le roman de *Mathilde*, comme presque tous les romans-feuilletons, semble, par son style, le produit d'une sorte d'improvisation bâtarde, qui n'a même pas les tours énergiques et les effets inattendus de la véritable improvisation. On y ren-

contre plutôt des défaillances que des hardiesses. Cette expression dogmatique des gens de l'art : « Voilà une phrase qui n'est pas faite, voilà une page qui n'est pas écrite, » se présente sans cesse à l'esprit pendant cette longue lecture. Si M. Eugène Sue veut obtenir d'autres suffrages que ceux dont son dernier livre a été entouré, c'est en homme de lettres plutôt qu'en homme du monde qu'il doit se montrer l'ennemi de la trivialité. Toute la distinction possible dans les mœurs qu'on cherche à décrire n'empêche pas le style d'être commun. On parle dans les cercles les plus élégans un langage qui est aussi vulgaire pour l'écrivain que le langage des places publiques. C'est celui-là que M. Sue, dans sa précipitation, a trop souvent employé comme l'instrument qui était le plus à sa portée.

Mais en définitive, malgré les défauts inévitables d'un livre écrit à la hâte, la faiblesse du style, la diffusion, les longueurs, les affaissemens de toute espèce dans la charpente de l'ouvrage, il y a dans *Mathilde* des qualités éminentes et même, nous le maintenons, quelques parties entièrement louables. Nous ne pouvons pas en dire autant du roman de M. Soulié. Passer de *Mathilde* aux *Quatre Sœurs*, c'est quitter une longue suite d'appartemens dorés où l'on respirait à l'aise sous des voûtes hautes et spacieuses, pour s'enfermer sous le plafond écrasé d'un entresol. Les beaux meubles de Boule, les dressoirs antiques, les lits aux colonnes d'ébène, sont remplacés par la causeuse d'acajou et les fauteuils en velours d'Utrecht. La table de whist se change en table de loto. On n'est ni dans le monde élégant ni dans les dernières classes; on se trouve dans une de ces innombrables sociétés que chaque quartier de Paris renferme, sociétés sans physionomie et sans cachet, dont la voix lamentable du piano célèbre les fêtes mornes et ternes. Ce n'est pas une bonne et franche bourgeoisie comme celle de quelques tableaux flamands et de quelques contes d'Hoffmann. Plût au ciel que nous fussions à la table de maître Martin le tonnelier, chantant le verre en main les joues fraîches de sa belle fille Rosa! Non, c'est une bourgeoisie maussade, mesquine et mal à l'aise, connaissant toutes les misères et toutes les douleurs de la vanité. Encore, si on était au milieu d'honnêtes gens! mais les personnages de M. Soulié n'ont même pas le mérite d'être probes. Ce ne sont pas non plus des fripons amusans et hardis comme ceux de Lesage, pleins de verve et d'entrain dans leur cynisme, avec la casaque galonnée et le chapeau fièrement placé sur l'oreille. Ce sont de tristes fripons du XIXe siècle, avec des habits noirs, des lunettes et des gants trop larges, ouvrant la bouche pour faire des dissertations sur la rente, ou dévoiler les secrets d'un journalisme de bas étage. Il n'y a pas même dans les entraînemens de la presse quotidienne et dans la précipitation qu'elle impose au travail des excuses suffisantes pour une pareille œuvre. Si l'on voulait trouver quelque chose qui eût de l'analogie avec ce déplorable roman, il faudrait toucher à une littérature qui ne doit point avoir de place dans cette *Revue*. Le héros de M. Frédéric Soulié s'appelle Félix Morland Trucindor. Ceux qui se souviennent de la gravure si populaire de *la Famille du mauvais*

sujet peuvent se faire une idée des *Quatre Sœurs;* c'est de l'art de la même nature. Quatre sœurs dont l'une s'attache à un séducteur vulgaire, et dont les trois autres épousent des escrocs, voilà les personnages que M. Soulié met sous nos yeux pendant le cours de quatre volumes, je veux dire de trente ou quarante feuilletons. Il y a chez presque tous les lecteurs de justes répugnances pour cette initiation aux mystères honteux de la vie parisienne, dont M. de Balzac a fait un si grand abus. La curiosité qu'éveilleraient ces peintures de vices est un sentiment qu'il faut réprimer. Le sang vaut encore mieux que la fange; il est moins dégradant pour un peuple d'applaudir à la mort vaillante d'un taureau qu'à d'immorales bouffonneries. Je préfère le temps où M. Soulié faisait retentir les planches du théâtre, dans ses drames sanglans, de la chute des corps mortellement frappés, à celui où il nous fait sonder, dans un roman d'analyse, mille plaies odieuses qu'on est heureux de n'avoir point vues. Le style des *Quatre Sœurs* est dans un parfait rapport avec le fond de l'œuvrage. M. Soulié, qui veut nous donner une idée de l'élégance d'une actrice, nous conduit dans un boudoir *truffé de meubles*. A chaque instant, ce sont des conversations qui vous feraient prendre la fuite si on venait les tenir à vos oreilles, des conversations comme celles que M. de Balzac aime tant à prolonger dans ses livres sur des roueries d'usurier ou d'agioteur. Quand le dialogue est honnête, c'est-à-dire quand M. Trucindor paraît, nous pouvons croire que nous assistons, dans une loge du Vaudeville, à quelques-unes de ces pièces qu'on crée pour le héros des *Impressions de Voyage* ou du *Plastron*.

M. Frédéric Soulié a dans l'imagination une force incontestable. Il peut tenir en main les fils de mille intrigues, qu'il noue et dénoue à sa volonté. Quelques-uns de ses romans présentent des complications prodigieuses, qui exigent de la part des lecteurs une attention fatigante, mais finissent quelquefois par produire sur les esprits une vive impression. Son influence ne peut pas s'exercer dans un monde littéraire, car, en littérature, l'influence ne s'exerce qu'avec le secours du style, et M. Soulié paraît ne s'être jamais préoccupé du style; mais elle peut régner sur ce public trop nombreux qui cherche des émotions dans la vie imaginaire à défaut de celles que lui refuse la vie réelle. Chez lui, tout se revêt de ces formes matérielles et sensibles que les yeux de la foule distinguent de loin. Dans ses drames, l'action de la fatalité ou de la justice ne s'exerce pas d'une façon occulte comme dans les poèmes antiques, elle est représentée par des juges et par des gendarmes. Enfin c'est une de ces natures qui semblent appartenir à l'ordre physique plutôt qu'à l'ordre moral, un de ces talens qui occupent les appétits ardens et les curiosités avides auxquels les émotions de la cour d'assises ne suffisent pas. Long-temps M. Soulié s'en tint au moule du drame et du roman; mais il vint à se présenter tout à coup un nouveau moyen de parler à la multitude et de répondre à ses besoins. On inventa l'action journalière de la fiction sur les masses; M. Soulié dut embrasser une pareille innovation avec ferveur. Eh bien! si robuste que fût son organisation, elle a succombé aux fatigues de la presse quotidienne. Il est

l'exemple le plus frappant qu'on puisse citer pour montrer ce qu'il y a de fatal et de destructeur dans le tourbillon où le journalisme entraîne la plupart de nos écrivains. Ce mérite de hardiesse dans les conceptions et de force dans l'enchaînement des faits, qui rachetait chez lui les négligences innombrables du style, s'est presque entièrement effacé de ses œuvres. Celle que nous avons sous les yeux ne présente pas plus de vigueur dans le dessin que de finesse dans le coloris. M. Soulié doit y prendre garde : les excitations de la presse font passer le talent par les mêmes phases que celles où les excès précipitent le corps. On ne meurt point sur la brèche, comme on l'avait d'abord espéré; il faut subir la maladie de langueur. Les cordes de la lyre, dirai-je pour me servir d'une expression un peu dithyrambique, mais qui rend bien ma pensée, les cordes de la lyre ne se brisent pas sur un son éclatant; elles s'affaiblissent d'une façon graduelle, jusqu'à ce qu'elles cessent entièrement de se faire entendre. Quoique *les Quatre Sœurs* soient d'un genre tout différent de *Mathilde*, la même cause a produit les mêmes effets dans ces deux livres; pour tout ce qui regarde la monotonie, la diffusion et la faiblesse, on peut adresser à M. Soulié les mêmes reproches qu'à M. Sue.

Parlons maintenant d'un écrivain dont le nom devrait nous entraîner bien loin des idées soulevées par M. Soulié. M. de Bernard était dans ses débuts, et par le style et par la conception de ses œuvres, en dehors de toutes les exagérations dont le goût public commençait à se lasser déjà. On ne trouvait en lui ni cet esprit fastidieux d'analyse qui poussait certains romanciers des régions de la métaphysique à celles de la médecine, ni ce besoin violent d'émotions qui transportait dans l'art cette puissance du glaive qu'on voudrait proscrire de la société. C'était un de ces hommes qui se rattachent à leur époque par des observations ingénieuses plutôt que par des enthousiasmes passionnés. M. de Bernard n'a pas une de ces natures qui se révoltent contre l'atmosphère au milieu de laquelle elles sont obligées de se développer. Il ne semble jamais éprouver cette nécessité qui s'impose constamment à quelques écrivains, de placer sur le théâtre plus élégant du passé les scènes que leur imagination enfante. Il est des poètes qui ne pourraient renoncer ni à l'habit de velours ni à la poudre, qui ne consentiraient pas à peindre un gentilhomme sans épée, un tabellion sans écritoire, une grande dame sans paniers. M. de Bernard, comme un de nos auteurs comiques dont on apprécie depuis long-temps la verve facile, sait aussi bien s'arranger des costumes de son siècle que de ses mœurs. Il peint ce qu'il a sous les yeux sans demander à l'art de faire subir aux objets des transformations magiques. Un banquier chez lui n'a pas plus le langage de Turcaret qu'il n'a sa volumineuse perruque et sa veste de drap d'or. Il est heureux qu'il y ait dans la littérature de semblables esprits, traitant sans dédain la société qui les a produits, et s'accommodant de ses défauts en sachant les décrire avec un enjouement railleur. Si, au milieu du XVIII[e] siècle, Lesage eût rêvé paladins, et Marivaux courtisans de François I[er] ou mignons d'Henri III, nous n'aurions pas les chefs-d'œuvre qui complètent

pour nous, avec les peintures de Boucher et de Greuze, le plus gracieux côté de cette époque. Mais il est un écueil bien facile à pressentir pour les talens qui côtoient ainsi, d'une façon prudente et avisée, les réalités de la vie : c'est la vulgarité, cette vulgarité dont les poètes ont tant d'effroi, que, pour fuir les bords où on la rencontre, ils s'enfoncent souvent dans les profondeurs les plus nébuleuses d'un océan inconnu. M. de Bernard n'avait qu'un moyen de l'éviter : c'était de produire avec sobriété et mesure, en se tenant le plus possible dans la voie qu'il s'était ouverte par ses premiers ouvrages. Si quelqu'un devait rester à l'écart du mouvement du journalisme, c'était lui. Quand un roman appartient déjà à la vie réelle par le sujet, s'il s'y rattache encore par le style, c'est-à-dire si le dialogue garde toute l'incorrection et toutes les redondances de la conversation ordinaire, il reste peu de place à l'art; le dernier livre de M. de Bernard nous le prouve. Presque toutes les productions qu'il a réunies sous un même titre : *l'Écueil*, ont paru, à différentes époques, dans des feuilles périodiques. Il y a toujours, chez M. de Bernard, des aperçus pleins de finesse; mais, au lieu de les relever, comme il le faisait jadis, par un tour recherché, quelquefois même un peu prétentieux dans l'expression, il les rend avec les mots qui se présentent. Ce n'est pas le ton animé d'une causerie, car dans la causerie il y a des interlocuteurs qui provoquent aux saillies; c'est plutôt le ton familier d'une correspondance. On dirait une plume qui a peut-être écrit déjà vingt longues épîtres, et dont la rapidité s'est accrue au fur et à mesure qu'elle était moins sévèrement guidée par la réflexion. L'auteur du *Nœud gordien* et de *Gerfaut* savait quelquefois donner à ses œuvres un cachet particulier par une discrétion que recommande bien vainement la critique à la plupart des écrivains de nos jours. Je me souviens d'un de ses contes dont le dénouement est un modèle de cet ingénieux procédé qui consiste à laisser au lecteur le soin de compléter une action habilement inachevée. Comment faire agir ces ressources de l'art qui demandent tant de soin et d'attention, quand chaque heure employée à réfléchir doit diminuer une mesure de temps qu'il n'est pas possible d'augmenter? Si un poète dramatique était obligé de travailler derrière un rideau près de se lever sur chacune des scènes de son œuvre au moment où il la termine, comment pourrait-il s'occuper des finesses du dialogue et de ces mille convenances théâtrales qui font souvent tout le succès d'une pièce? Nos romanciers se sont mis dans cette position bizarre : s'il y a quelque chaleur dans ces écrits qu'ils livrent fragment par fragment, les cris d'impatience du public peuvent pénétrer jusque dans la retraite où ils travaillent; si leur verve est glacée, le bruit des bâillemens de l'auditoire peut venir les troubler dans leurs efforts. Un état d'exaltation dangereuse ou de découragement funeste, voilà tout ce que peut amener, pour eux, ce contact perpétuel avec leurs juges de chaque jour.

Parmi les fantômes des mois écoulés que nous évoquons tour à tour, en voici deux, et deux des plus aimables sans nul doute, qui d'abord n'avaient pas attiré nos regards. *La Petite Reine* et *Madame de Rieux* sont, je crois,

les aînées de *Mathilde*. Les héroïnes de Mme Reybaud n'ont pas souffert pendant le cours d'autant de volumes que l'héroïne un peu *écrivassière* de M. Sue; mais leurs douleurs, pour avoir pu se renfermer dans un seul in-octavo, n'en ont pas été moins vives et moins poignantes. *La Petite Reine* est un roman plein de terribles scènes qui rappelle parfois *le Dernier des Mohicans*. Toutefois, malgré l'incontestable intérêt qui vous captive dans les dernières productions de Mme Reybaud, nous n'y retrouvons plus au même degré qu'autrefois ce talent si flexible et si hardi auquel nous devons *Théobald, Claude Stocq*, et tant d'autres récits émouvans.

Si un talent comme celui de M. Soulié, un talent dont la puissance pourrait presque s'évaluer d'une façon numérique et brutale comme celle des machines à vapeur, dont on pourrait dire par exemple : « C'est un talent de la force de dix romanciers, pouvant donner par an de vingt à trente in-octavos; » si une imagination comme celle qui a conçu les *Mémoires du Diable*, *la Confession générale*, et tant d'autres entreprises effrayantes; en un mot, si la plus robuste de toutes les organisations littéraires vient à se briser dans les rouages implacables du journalisme, quel sera le sort d'un esprit qui doit tenir de la nature elle-même des organes fins et délicats? *Madame de Rieux* a été publiée par feuilletons; nous savons que plus d'une héroïne de Mme Reybaud mêle en ce moment sa voix éloquente ou plaintive aux cris qui se poussent dans la mêlée politique de tous les jours. Ce qui distinguait surtout l'auteur des *Deux Perles*, c'était une louable étude de cette couleur locale dont on s'est si vivement préoccupé, il y a dix ans, des efforts de style quelquefois heureux, constamment soutenus, enfin quelque chose qui sentait la méditation et le travail sans nuire aux effets de l'harmonie gracieuse et facile à saisir que doit présenter toute œuvre d'imagination. Le développement de ces précieuses qualités exige dans la vie littéraire un grand calme et un grand recueillement. J'aimerais à montrer à Mme Reybaud ce qu'elle a été et ce qu'elle pourrait être pour lui faire comprendre quel danger elle court dans les voies nouvelles où elle s'engage. J'ai sous les yeux deux volumes intitulés *Espagnoles et Françaises*, où sont rassemblées plusieurs productions publiées à différentes époques de sa carrière. Je ne puis pas dire qu'il y ait dans ce livre quelques-unes de ces créations presque divines dont l'esprit conserve et bénit long-temps les traces enchantées. Après l'avoir fermé, je n'ai pas sous mon front, comme en fermant *Werther* ou *Manon Lescaut*, le regard de deux yeux noirs ou le sourire d'une bouche vermeille que je n'ai jamais vus et dont je me souviendrai toujours. Je n'ai pas eu une de ces dangereuses et séduisantes visions que les gens d'église cherchaient jadis à conjurer en brûlant les romans; mais il me reste des émotions qui ont du charme, et que je savoure doucement jusqu'à ce qu'elles s'éteignent tout-à-fait après s'être graduellement affaiblies. On trouve, en lisant *les Deux Perles*, un récit plein d'une mélancolie douloureuse, habilement encadré dans un tableau des mœurs à la fois austères et passionnées de l'Espagne. L'Espagne est une con-

trée chère à Mme Reybaud; son esprit s'est vivement préoccupé de ce mélange d'idées gracieuses et de sombres conceptions qui nous frappe dans ce pays, où les peintres font leurs Vierges si attrayantes avec l'expression mutine de leurs brillantes prunelles, et leurs Christs si repoussans avec leurs corps tout couverts de plaies. Elle aime à faire comme Zurbaran, qui a mis auprès de la tête hideuse et gigantesque d'Holopherne une Judith élégante et frêle, dont la main ne pourrait jamais soulever son affreux trophée. Cependant, tout en se plaisant à ces contrastes, Mme Reybaud s'efforce d'en adoucir les effets : si elle ensevelit le dénouement d'un drame mystérieux et terrible dans les profondeurs embaumées de quelque jardin, c'est pour que le sang qu'elle est obligée de répandre soit bu bien vite par une terre en fleurs. Elle n'a pas repoussé les images funèbres qui assiégèrent avec tant de persistance, il y a dix ans, les cerveaux de nos romanciers; mais mille délicatesses féminines de pensée et de langage empêchent leur éclat lugubre de jeter sur ses œuvres des reflets trop effrayans. Dans l'analyse des passions, dans la manière de poser et de défendre les principes, dans tout ce qui constitue la partie morale du talent, Mme Reybaud a la même retenue que dans ce qui en est pour ainsi dire la partie matérielle. Une seule fois, à une époque où l'on avait vu s'élever de tous les côtés des apôtres d'une prétendue régénération sociale, où presque tous les romanciers étaient brouillés avec le mariage, où chaque page des livres nouveaux contenait une apologie de la femme et une diatribe contre son tyran, Mme Reybaud crut pouvoir, dans son roman de *Deux à Deux,* hasarder son plaidoyer en faveur de la victime dont tout le monde embrassait la cause; mais elle le fit sans trop d'aigreur pour la société et de haine pour le code civil. Dans la suite, elle ne manifesta plus jamais ces velléités réformatrices. *Espagnoles et Françaises,* ces nouvelles que nous avons choisies pour montrer quelle mesure cette intelligence distinguée pouvait remplir, sont complètement exemptes de toute tendance ambitieuse. Un sentiment de la réalité, qui répand de la chaleur et de la vie, une remarquable énergie dans les peintures du cœur, quelquefois des tendances à des pensées élevées, voilà ce qui fait, avec la poésie des descriptions et le luxe des détails, le charme de ces contes dont nous rappelons aujourd'hui le souvenir à Mme Reybaud. Ce n'est pas que ses dernières productions aient perdu toute trace de ces aimables et sérieuses qualités. Loin de faire un contraste frappant avec les œuvres du passé, *Madame de Rieux* rappellerait plutôt sa meilleure époque littéraire. Ainsi les chastes confidences de l'ame y font souvent place à des emportemens d'éloquence, et jusque dans les descriptions qui sont d'ordinaire abondantes et poétiques, on trouve ce besoin, ou, pour mieux dire, cette habitude d'émotions qui caractérisait une école dont l'influence s'est bien affaiblie. Quand Mme de Rieux va errer à travers les vastes campagnes de l'Amérique, c'est presque toujours un air de tempête qu'elle respire; le soir, si elle ouvre sa fenêtre pour contempler le ciel, il y a dans l'espace *des nuages inquiets,* suivant la belle expression d'un poète, et le vent qui s'élève des profondes allées du jardin lui apporte des exhalaisons brû-

lantes. Le dénouement nous ramène aussi au temps où les romanciers avaient enlevé à l'amour son vieux guide mythologique, la folie, pour le faire escorter de la mort. Mais ce qui nous reporte d'une façon malheureuse à une époque plus récente, c'est l'action qui est moins fortement nouée, le style qui présente quelques négligences. Voilà, je crois, des défauts dont la cause est bien facile à découvrir et partant à faire disparaître. Mme Reybaud a conservé ce talent de paysagiste qui, chez plusieurs écrivains d'aujourd'hui, vivifie des créations malsaines, en faisant circuler dans le livre un air chargé de bonnes et fraîches odeurs. Elle excelle toujours à faire murmurer doucement le feuillage des saules du sentier, et surtout à étoiler de roses blanches les sombres massifs du parc; mais, hélas! de quels lieux s'élèvent maintenant tous les bruits enchanteurs, tous les tendres parfums qu'elle rassemble? D'un feuilleton, c'est-à-dire d'une sorte de galerie souterraine construite sous les colonnes d'un journal, comme un passage aux voûtes écrasées sous les rues bruyantes d'une ville. Est-ce bien là que peuvent s'épanouir tant de floraisons et de senteurs!

Quel triomphe ce serait pour nous, si, après avoir protesté contre l'influence du feuilleton dans l'art, après l'avoir attaquée de toutes nos forces, nous avions sous les yeux quelque ouvrage fait avec talent et conscience, que nous pourrions montrer en disant : Voilà un livre dont l'intrigue n'a pas été livrée au hasard, dont le style n'a pas un caractère hâtif, dont les pensées ne viennent pas d'une inspiration journalière; voilà un livre qui rappelle les beaux jours de notre littérature. Hélas! nous avons sous les yeux l'*Émerance* de Mme Ancelot. Oui, *Émerance* arriverait merveilleusement à propos pour montrer tout ce qu'une œuvre gagne en distinction et en fraîcheur à ne pas s'être trouvée déjà en contact avec le public. Mon Dieu! quelle occasion notre conscience va sans doute nous faire manquer! Il aurait été si agréable de dire : « Mme Ancelot vient de nous donner un roman qui, au milieu de ce gaspillage intellectuel, repose la pensée sur des études intelligentes et sérieuses. Son livre est plus qu'un tableau piquant des mœurs du monde, c'est un ouvrage où les plus grandes questions de l'ordre social sont traitées à chaque instant dans des pages pleines d'une verve éloquente. Toutes les classes sont passées en revue, toutes les opinions sont jugées; et, au milieu de tant d'ingénieuses satires, de tant de réflexions mordantes, de tant de peintures douloureusement vraies, l'auteur a trouvé place pour une pure et charmante création qui rappelle tout ce que la poésie a de plus éthéré. Son Émerance pourrait être née comme Éloa d'une larme divine tombée sur la terre, etc. » Ces éloges seraient d'autant plus doux à prononcer qu'ils répondent tous à des prétentions manifestement exprimées dans le roman de Mme Ancelot; et quel espoir plus propre à séduire que celui de se rencontrer avec l'auteur dans le jugement qu'on portera sur son œuvre! Pourquoi faut-il qu'il y ait en nous une autre voix impérieuse et rogue, qui veuille forcer au silence cette voix caressante que nous aimerions tant à laisser parler?

Le livre de Mme Ancelot est dédié à M. Emmanuel Dupaty, le livre de Mme An-

celot s'appelle *Émerance.* Je crois que maintenant nous en savons assez pour espérer de nous en faire une idée exacte, même avant de l'ouvrir. Un livre dédié à M. Dupaty ne doit pas être dans sa forme un livre novateur. Il faut, pour qu'il puisse plaire à celui dont on lui a donné le patronage, qu'il ait un tour malin et délicat rappelant l'atticisme de l'empire. Le roman de Mme Ancelot pourrait bien être empreint d'une raillerie légèrement sceptique; je craindrais même pour lui quelque chose d'un peu voltairien, s'il ne s'appelait pas heureusement *Émerance. Émerance!* Voilà qui me jette dans un monde d'idées tout différent. C'est un nom qui annonce une nouvelle sœur des anges. Le *Génie du Christianisme* nous a fait expier *Candide,* et je crois entendre les sons de la harpe de M. d'Arlincourt. Eh bien! je le demande à tous ceux qui viennent de lire cet ouvrage *philosophico-poétique,* n'est-ce point là le mélange qu'on y trouve? Voltaire, tel qu'il a été compris par les académiciens de l'empire; Châteaubriand, tel qu'il a été imité par les troubadours de la restauration.

Les deux pièces de Mme Ancelot qui représentent les deux cordes de sa lyre, c'est *le Château de ma Nièce* et *Marie.* On a beaucoup parlé du marivaudage du *Château de ma Nièce.* Il y a dans cette petite comédie une façon de comprendre Marivaux, qui m'a toujours rappelé la façon dont Mlle Mars comprenait les modes du XVIIIe siècle. La grande actrice, attachée au costume qui avait rehaussé jadis l'éclat de sa beauté, n'avait jamais d'autre souci que de rétrécir les manches trop larges et de raccourcir les tailles trop longues. C'est ainsi que Mme Ancelot réduit à des proportions étriquées et mesquines ce charmant langage de notre vieille comédie, plein d'une si gracieuse ampleur. Elle a la tradition de Marivaux telle qu'aurait pu la lui transmettre Andrieux. Quant à *Marie,* c'est un drame écrit dans une phraséologie plus moderne. Les douleurs récemment inventées de la femme y sont racontées d'une façon ambitieuse. Enfin, on doit reconnaître qu'il s'y trouve un genre de déclamation encore inconnu au temps de La Harpe et de La Chaussée. C'est des deux manières combinées du *Château de ma Nièce* et de *Marie* qu'est né le roman d'*Émerance.* Je crois pourtant que la manière de *Marie* domine. Un jeune homme à l'esprit exalté et au cœur candide, M. Antonin Dermond, arrive à Paris avec un grand ouvrage sur lequel il fonde tout l'espoir de son avenir. Il n'est pas difficile de s'imaginer quelles déceptions il rencontre dans le séjour de toutes les grandeurs et de toutes les misères. Mme Ancelot se livre à ces exagérations déclamatoires dont on a déjà fait un si grand abus sur la puissance et sur la vénalité des journalistes. Pour ce qui nous regarde, nous n'avons reconnu personne dans les sombres portraits qu'elle a tracés de ces *tyrans de l'opinion publique.* L'auteur d'*Émerance,* qui ne visait à rien moins qu'à présenter un tableau de la société tout entière en la décrivant dans chacune de ses classes, a voulu nous introduire aussi dans l'intérieur des salons aristocratiques. Le roman de Mme Ancelot nous prouve qu'il ne suffit pas d'être initié aux usages du monde pour en reproduire les

mœurs dans une œuvre d'art. Les écrivains du monde sont souvent au contraire ceux qui s'entendent le plus mal à peindre ce qu'ils ont sans cesse sous les yeux. Les uns croient qu'il faut conserver soigneusement dans le style toutes les négligences de la conversation; les autres s'imaginent qu'il ne saurait y avoir, pour traduire la pensée écrite, des expressions trop recherchées et trop pompeuses. Mme Ancelot appartient en littérature à cette dernière école. Mais, si elle affectionne les tours les plus ambitieux du langage, elle dédaigne souvent les humbles règles de la grammaire. Quant à la disposition même des scènes, je m'empresse de le reconnaître, elle n'est pas plus théâtrale dans ce roman que dans toutes les œuvres où l'on a voulu peindre le monde, que dans *Mathilde* par exemple. C'est la même exagération d'effets dramatiques; au milieu d'une soirée, un homme à la voix *mâle et éloquente* provoque tout à coup entre lui et ceux qui l'ont attaqué dans ses affections les plus chères une explication décisive; ou bien, à la fin d'un bal, une femme élégante et parée raconte d'un ton élégiaque les souffrances de sa vie intime en forçant tous ceux qui l'écoutent à *respecter ses nobles malheurs*. Il y a dans *Émerance* un M. de Vergennes qui n'aurait eu rien à envier au prince d'Héricourt de *Mathilde*. La scène où la baronne de Valincourt raconte les douleurs qu'elle a subies pendant vingt ans de mariage aurait aussi bien pu se passer dans l'hôtel de Mme de Richeville que dans celui de Mme de Savigny.

Nous avons trouvé pourtant dans Mme Ancelot une innovation dont elle peut réclamer entièrement l'honneur. L'auteur d'*Émerance* a imaginé de faire paraître comme comparses, sur le théâtre où jouent ses acteurs, des personnages de la vie réelle conservant leurs véritables noms. M. Guizot avait déjà posé dans *Gabrielle;* aujourd'hui nous avons la princesse Czartoriska, M. Martinez de la Rosa, et bien d'autres encore qu'on a pu maintes fois rencontrer. C'est une manière ingénieuse de dire des choses aimables aux personnes de sa société; on donne un souvenir à chacune d'elles. Maintenant on s'acquittera de ses devoirs de politesse par cartes de visite, par lettres et par romans.

Mais c'est nous occuper trop long-temps d'une œuvre qui n'appartient pas plus à l'art véritable que les proverbes qu'on peut jouer l'été sur un théâtre de château. Revenons aux écrivains purement littéraires. Hélas! il y a pour ceux-là, dans la vie du journalisme, un dissolvant aussi dangereux que celui qui existe dans la vie du monde. Il s'exerce une double action également funeste du public sur les écrivains, et des écrivains sur le public. Chez les écrivains, c'est une sorte d'excitation fébrile qui fait éclore la pensée avant le temps, mais la fait éclore incomplète et chétive; chez le public, c'est un besoin toujours plus impérieux d'une nourriture forcément malsaine. Autrefois on ne donnait guère aux exigences de l'imagination que quelques heures de la soirée employées à lire un roman nouveau ou à voir jouer une pièce en vogue. A présent, c'est chaque matin que le monde imaginaire fait irruption dans la vie réelle. Nous ne sommes pas de ceux qui s'exagèrent la funeste influence

du roman. Pourtant, qu'un père de famille, rempli de préjugés, si l'on veut, mais enfin rempli de préjugés honnêtes, puisse lui défendre son foyer sans se condamner à ne plus rien savoir de tout ce qui se passe au dehors! Que *la Chambrière* et *la Vieille Fille* ne pénètrent pas de force chez lui avec la liste des jurés et le résultat des élections!

Enfin, ce n'est pas seulement l'art qui se perd, ce sont les mœurs littéraires elles-mêmes qui sont altérées chaque jour par les habitudes vénales et légères qu'engendrent ce trafic d'intelligence et ce gaspillage de pensées. Autrefois, dans ce fameux XVIe siècle qu'on ne peut jamais nommer sans rêver périls et entreprises, quand on se sentait le cœur hardi et l'esprit audacieux, on suspendait à son côté une rapière pour aller chercher fortune. Maintenant, pour les coureurs d'aventures, c'est la plume qui remplace l'épée. Mais, si l'activité qui s'exerce dans le monde matériel sur des théâtres périlleux, comme celle des soldats ou des gens de mer, est plus dangereuse pour le corps que l'activité qu'on déploie dans le monde moral, je crois qu'elle est meilleure gardienne des forces de l'intelligence et surtout de la dignité du cœur. Après avoir eu le bras mutilé à Lépante, après avoir passé nombre d'années sur les galères; enfin, après avoir fait de son corps, en l'exposant à tous les nobles périls de la guerre, un vêtement glorieux, mais délabré, pour sa pensée immortelle, le vieux Cervantes avait, je crois, plus de jeunesse et de fraîcheur sous son front basané que tel aventurier littéraire de notre temps qui n'est jamais sorti de l'atmosphère malsaine où naissent les filles de son imagination. Il faut se souvenir que le royaume de la fantaisie est borné pour chaque homme à l'étroit espace que les parois de son crâne peuvent contenir : quand on se fatigue à le parcourir dans des excursions désordonnées, on devient semblable au Fantasio de M. de Musset, qui se plaint de ce que les détours de son cerveau lui sont plus connus que les carrefours et les rues de la maudite ville qu'il habite. Un artiste doit donc voyager à petites journées dans le monde de son imagination, en faisant des haltes prudentes pour ne pas l'avoir trop rapidement parcouru; car, une fois qu'il en est venu à ne plus rien rencontrer qui ne lui cause de la lassitude ou du dégoût, il ne peut se livrer qu'à une exploitation mercantile de son intelligence, et c'est alors qu'après avoir perdu la fraîcheur de ses sentimens, il perd aussi leur dignité. Au lieu de se trahir par la rareté des productions, son impuissance se manifeste au contraire par une incroyable abondance d'œuvres diffuses et négligées. Du moment qu'on ne se propose plus d'autre but qu'un gain journalier et quelques éloges éphémères, comment pourrait-on s'isoler dans un rêve et suspendre son existence à une pensée unique? Quand Jean-Jacques composait sa *Nouvelle Héloïse,* il aurait chassé toutes les ombres qui seraient venues se mettre sous les allées de la Chevrette, devant les fantômes de sa Claire ou de sa Julie. Un seul roman suffisait pour occuper toutes les facultés aimantes et toutes les forces créatrices de cette ame si puissante. A présent nos romanciers en publient deux ou trois en même temps. Ils ont une nouvelle commencée dans un journal, une nouvelle à

moitié terminée dans une autre. Ils ressemblent à ces riches manufacturiers qui surveillent à la fois plusieurs usines en pleine exploitation.

Autrefois il y avait dans la littérature des groupes d'écrivains qui, rangés sous un même drapeau, s'avançaient vers un même but. Dans ces phalanges qu'unissaient des sympathies communes, tous ne prenaient point une part semblable aux luttes de la politique ou aux discussions littéraires. Les uns s'attachaient aux principes sociaux, les autres à ceux de l'esthétique; mais tous formaient une réunion compacte et pour ainsi dire solidaire. Le poète ou le critique ne donnait point par ses tendances au publiciste ou au pamphlétaire un perpétuel démenti. A présent des écrivains, dont les œuvres paraissent côte à côte devant le public, se combattent, et même quelquefois se bafouent dans les idées qu'ils énoncent. Le feuilletoniste d'un journal démocratique s'étudie à parler le langage de M. de Richelieu et affecte les principes de la régence. De cette confusion bizarre d'opinions naît une propension de plus en plus marquée à ne plus attacher aucun sens sérieux à tout ce qui se débite devant un auditoire. On joue tous les matins un drame où les uns sont vêtus en paysans, les autres en grands seigneurs : chacun parle le langage que son costume lui impose; mais, une fois ce costume mis de côté, il n'y a plus ni gentilshommes ni villageois, il n'y a que les acteurs d'une même troupe qui comptent la recette et se la partagent.

Et ce qu'il y a de fâcheux dans la légèreté de ces mœurs, c'est que la réprobation dont une partie du public les frappe décourage quelques intelligences d'élite au milieu de leurs travaux solitaires et consciencieux. Il est des esprits véritablement amoureux de l'art, mais qui l'aiment d'une tendresse ombrageuse et hautaine; ceux-là s'écartent de lui avec un dédain douloureux quand ils le voient flétri et dégradé. Demandez à ce poète qui vous rappelait tantôt Child-Harold, tantôt le chevalier Desgrieux, pourquoi nous n'avons pas lu depuis plus d'un an une page de sa prose si limpide, malgré tous les voiles charmans qu'elle conserve à la pensée; pourquoi ses vers tombent à présent comme des gouttes transparentes et cristallines au lieu de s'épancher en flots abondans? Il vous répondra que son ame est froissée, et, tandis qu'il se condamne à un silence dont il souffre et dont nous souffrons aussi, on entend mille voix babillardes s'élever de toutes parts. En abaissant l'art, on le rend accessible à tous. Quand les bornes servaient de chaire aux vérités de la Bible, tout le monde était prédicant; depuis que les conteurs descendent aussi dans la rue, tout le monde a son histoire à conter. Quel dégoût devaient ressentir ceux qui entouraient au fond de leur cœur la parole divine d'un triple voile de respect, et qui n'osaient la faire monter sur leur bouche qu'après avoir prié le ciel de purifier leurs lèvres, quel dégoût ils devaient ressentir quand ils rencontraient sur les places et dans les carrefours des lambeaux de ce langage sacré! Comment n'en serait-il pas de même de ceux qui, dans cet âge sceptique, ont reporté sur le culte de l'intelligence toute l'ardeur de leur amour, toute la force de leurs croyances, quand ils rencontrent, mêlés aux vulgarités

de la vie, profanés par les bouches les plus grossières, des débris du langage divin qu'ils parlent ou plutôt qu'ils laissent parler en eux avec tant de tremblement et de bonheur inquiet!

Cependant la cause de la saine littérature n'est pas à jamais perdue; ceux même qui l'ont compromise peuvent encore la sauver. La génération d'écrivains qui a fait un si grand abus de ses richesses est toujours jeune par son âge, en dépit de tous ses efforts pour attirer sur elle une vieillesse prématurée. Parmi ceux qui firent le plus de bruit il y a dix ans, en lâchant tout à coup au milieu des débats de la polémique littéraire l'essaim turbulent de leurs pensées; parmi ceux qui excitèrent autour d'eux le plus de surprises et provoquèrent la plus grande attente, combien à présent consument leurs forces dans des entreprises obscures et sans valeur! Il en est un surtout dont le talent avait assez de mirages pour éblouir à la fois les yeux de la foule de tous les côtés; qui, du fond des vieilles chroniques, des annales du Bas-Empire, des mémoires libertins de la régence, évoquait mille ombres vivantes qu'il amenait, sérieuses ou caustiques, gracieuses ou terribles, sanglantes ou parées, derrière la rampe du théâtre. Quel usage celui-là fait-il des trésors de son imagination et de sa verve? Il les répand à pleines mains, avec une indifférence superbe pour les lieux où ils tombent. L'autre jour, on jouait un de ses drames sur un théâtre auquel j'aurais préféré la grange des hôtelleries de Cervantes. Si la pensée était une manne céleste qui pût tomber partout, même dans la fange, sans rien perdre de sa divine saveur, peu nous importerait la scène que se choisiraient les poètes; mais il n'en est pas ainsi. L'intelligence s'altère au contact de tout ce qui est abrupte et fangeux. Eh bien! pourtant, malgré l'épuisement qui a dû suivre tant de prodigalités dédaigneuses, celui dont je parle, et bien d'autres avec lui, pourraient encore trouver assez de ressources dans leur esprit pour nous récréer comme autrefois par des drames merveilleux et des récits enchantés. Pendant que maître Wolframb était livré à la mélancolie, et que maître Henri d'Ofterdingen était tourmenté par le démon, les chanteurs sans talent accouraient en foule à la cour du landgrave de Thuringe; mais, quand les voix des deux grands musiciens se firent entendre de nouveau dans tout leur éclat et dans toute leur pureté, tous les maîtres subalternes furent réduits à se taire et à retourner au petit pas de leurs mules dans les provinces obscures d'où ils étaient sortis. Que les hommes qui ont vraiment le droit d'occuper le public recouvrent la vigueur de leur talent par une vie littéraire forte et saine, et l'on verra disparaître tous ceux que la médiocrité a fait naître et fait seule subsister.

Il y a onze ou douze ans, c'était pour des intérêts moins sérieux que la critique avait à combattre; il s'agissait de savoir quelle serait l'issue d'une lutte que le chef de la nouvelle école appelait lui-même dans une de ses préfaces le *duel ridicule des romantiques et des classiques*. Maintenant ce n'est plus seulement l'art qui est compromis, c'est en quelque sorte la dignité

et l'honneur de ceux qui sont ses représentans. On ne se demande plus si l'on fera entrer les personnages d'un drame à la façon de Shakspeare ou à celle de Racine, si on regardera la langue comme une arche sainte dont on ne peut pas ébranler une pierre, ou comme un édifice dont chaque génération doit agrandir ou diminuer l'enceinte, suivant ses besoins; on se demande si ceux qui parlent au public peuvent se jouer impunément de sa bonne foi et de sa confiance, en corrompant son jugement par des œuvres dont ils sentent eux-mêmes les défauts. Le goût a sa conscience comme la probité; ceux qui vont à l'encontre des lois que cette conscience prescrit, par négligence, par paresse ou par désir de lucre, manquent à leurs devoirs d'écrivains. Quand on a sous les yeux des œuvres comme celles qui se multiplient si déplorablement depuis quelques années, est-ce de l'art lui-même qu'il faut parler? Non, c'est à l'artiste qu'il faut s'en prendre. Nous lui dirons : Si c'est aux bénéfices de l'industrie que vous visez, servez l'industrie elle-même, creusez des canaux, abattez des forêts, défrichez des landes, enfin soumettez le domaine de la matière à toutes les tortures que l'amour du gain peut suggérer; mais épargnez les jardins de l'imagination : ne cueillez pas, pour les vendre, lorsqu'ils sont encore privés de leurs parfums et de leurs couleurs, les beaux fruits qu'il faut apprendre à laisser mûrir.

G. DE MOLÈNES.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 décembre 1841.

L'approche de la session agite les esprits, ranime les partis, et ouvre un vaste champ aux prévisions politiques. Chacun aiguise ses armes et se prépare à la bataille. On y prélude déjà par de vives escarmouches et par des combats singuliers. En attendant le jour des luttes personnelles au sein du parlement, les hommes politiques trouvent dans la presse des champions dévoués qui se battent avec un acharnement et une violence dont il faudrait s'effrayer, si on pouvait craindre de retrouver plus tard ces fureurs dans les combats de la tribune. Triste spectacle pour les amis du pays, pour tous ceux qui, fortement préoccupés de la situation générale des affaires, savent qu'il n'est pas un homme d'expérience et de valeur dont le concours ne puisse, à un moment donné, selon les circonstances, devenir non-seulement utile, mais nécessaire. Et on voudrait aujourd'hui briser, anéantir des hommes qui ont fait leurs preuves dans les momens les plus difficiles, des hommes qui ont rendu au pays des services éminens! Il est juste d'ajouter que les amis du cabinet ont pris les devans dans ces déplorables attaques, comme si le gouvernement devait chercher sa force dans une polémique agressive plutôt que dans ses actes, comme si par cela seul qu'il est gouvernement il n'était pas certain de ne jamais avoir, dans les luttes de cette nature, ni le dernier mot ni le dessus. Il s'agit bien, pour les hommes qui sont au pouvoir, de disserter sur ce que d'autres ont fait l'an dernier : ce qu'il faut prouver, c'est l'utilité, c'est la sagesse de ce qu'on fait aujourd'hui. Un ministère ne vit pas de critique : il ne peut vivre que par l'action, que par une action forte, digne, conforme aux intérêts du pays.

Au surplus, ce besoin de luttes personnelles, cette polémique ardente et passionnée contre des hommes qu'on prônait hier et qu'on prônera peut-être demain, il faut le dire tout haut et à tous les partis, n'est malheureusement

qu'un symptôme de l'état général des esprits, je dirais presque de leur abaissement. Dans les affaires publiques, dans le gouvernement du pays, on n'aperçoit plus de grands principes à défendre, des intérêts nationaux à protéger, un système à faire prévaloir. Cela a pu être bon autrefois. Aujourd'hui qui songe à s'élever à ces hauteurs? C'est un effort qui paraîtrait ridicule; on l'appellerait une prétention de visionnaire, un rêve de théoricien. Ce qu'on veut avant tout, c'est d'être gouverné par les siens, ou, pour mieux dire, c'est de gouverner avec eux ou sous leur nom. Peu importe les choses; nul n'y regarde; on ne songe qu'aux hommes; les perdre ou les exalter, c'est là toute la politique.

Aussi ne sommes-nous pas surpris de voir des hommes d'expérience et d'autorité se préoccuper tristement de l'avenir, et se demander où est le point d'arrêt sur cette pente au bas de laquelle nous attend, nul ne l'ignore, une effroyable anarchie. Que peut-on espérer, disent-ils, d'une session à laquelle on prélude par d'implacables colères, d'une chambre où les partis paraissent vouloir se fractionner de plus en plus? Que peut-on espérer d'un ministère qui ne pourra avoir d'autre souci que celui de sa propre existence, et d'une opposition qui, n'étant pas homogène, ne pourrait pas offrir au pays un cabinet et une majorité prête à le soutenir? Si le ministère, grace à la puissance et à la hardiesse de ses orateurs, parvient à franchir les défilés où l'attendent ses redoutables adversaires, il n'en sera pas moins affaibli par la lutte; il aura vécu, mais aura-t-il pu gouverner? Le pourra-t-il? S'il succombe, qui osera recueillir ce périlleux héritage? Qui pourrait se faire illusion sur les immenses difficultés qui environnent aujourd'hui le pouvoir?

A l'intérieur, d'un côté, des esprits agités, des préventions enracinées, des conspirations permanentes, des associations redoutables, et des principes subversifs s'infiltrant jusque dans les ateliers et les chaumières; de l'autre côté, le découragement, l'apathie, ce funeste laisser-aller qui prépare dans les états le triomphe, momentané du moins, des minorités.

A l'extérieur, l'aspect général des affaires n'est guère plus favorable. Il est quelques nuages à l'horizon. Sans vouloir affirmer qu'ils ne tarderont pas à grandir et à nous menacer d'une tempête, il faut du moins reconnaître que l'homme d'état ne doit pas les perdre de vue, qu'ils doivent au contraire fixer son attention, éveiller sa sollicitude. Que signifient les armemens maritimes de l'Angleterre? Est-ce l'Inde, est-ce la Chine qui réclame ces nombreux renforts, qui met en mouvement tous les arsenaux de la Grande-Bretagne? N'y a-t-il pas un but plus rapproché pour ces efforts, pour ces dépenses faites dans un temps où les finances de l'Angleterre paraissaient commander la plus stricte économie?

Que signifient les armemens de la Turquie, de la Turquie impuissante par elle-même, et dont les folles démonstrations offrent un contraste si choquant avec l'épuisement du trésor impérial et la misère du pays? Que signifient les troubles qui se renouvellent, dit-on, en Syrie, et l'influence que s'arrogent dans ce pays les agens officiels et les agens déguisés de l'Angleterre? Que

signifient les craintes que la Porte affecte à l'endroit de la Grèce, et les menaces qu'elle dissimule avec peine, et toutes ces intrigues dont Constantinople est le théâtre et dont elle sera un jour la victime? En présence de tous ces indices, et lorsqu'il est évident pour tout le monde que l'ébranlement donné au système oriental par l'expédition de Beyrouth n'a été ni un évènement passager, ni un accident sans suites, n'a-t-on pas raison de redouter des faits plus graves encore, et peut-on croire que le printemps ne fera pas éclore en Orient de nouvelles luttes et de terribles complications?

N'est-il pas évident que la question du commerce du monde agite réellement les esprits, et qu'en particulier elle domine impérieusement les conseils du royaume-uni? Nous l'avons souvent dit, nous ne craignons pas de le répéter, l'Angleterre se trouve, à cet égard, sur une pente où rien ne peut l'arrêter. Le système prohibitif a porté des fruits que les amis de la paix trouveront un jour fort amers. La Belgique étouffe; l'Angleterre, forte et prévoyante, ne veut pas étouffer. Bon gré, mal gré, il lui faut des débouchés, de vastes marchés, des marchés de plus en plus étendus. Dût-elle mettre le monde en feu, elle ira droit à son but, car une lutte violente vaudrait encore mieux qu'un dépérissement honteux, que le contre-coup, inévitable chez elle, d'une révolution intérieure. En Espagne, en Italie, en Égypte, en Syrie, dans l'Inde, en Chine, en Amérique, dans l'Australie, partout l'Angleterre agit, par l'adresse, par la force, dans le même but, dans les mêmes vues, sous l'influence du même intérêt. Que lui importe, à elle, puissance insulaire, conservant toute son originalité et sa vie propre, l'ordre politique de ces pays et toutes les questions qui s'y rattachent, questions dont, à tort ou à raison, nous nous préoccupons si fort? L'influence de l'Angleterre, et par là le triomphe de l'industrie et du commerce anglais, voilà la pensée dominante du gouvernement britannique, voilà le but réel de ses efforts. Il soutiendra ici le despotisme, là le régime constitutionnel; ici il excitera les contre-révolutionnaires, ailleurs les démagogues; ici il fera hardiment une conquête sous le prétexte le plus frivole, ailleurs il mettra aux prises deux chefs rivaux; il peut également inspirer la guerre et la paix, la conciliation et la violence. De là toutes ces accusations de perfidie qui sont aujourd'hui une sorte de banalité dans le langage de la politique. A vrai dire cependant, l'Angleterre ne trompe personne, elle ne trompe du moins que ceux qui veulent bien fermer les yeux et les oreilles, ne pas voir les faits qu'elle étale devant l'univers, ne pas entendre ce que les Anglais disent tout haut au sein du parlement, sur les *hustings,* dans les *meetings,* dans leur journaux, dans tous leurs ouvrages sur l'économie nationale et l'industrie de leur pays. Londres compte aujourd'hui près de deux millions d'habitans, la population de la Suisse. Ce fait seul suffirait à dessiller les yeux d'un homme intelligent. C'est là une donnée dont il ne serait pas difficile de déduire toute la situation économique et toutes les nécessités politiques de l'Angleterre. L'Angleterre fait ce que la Belgique ferait si elle en avait le pouvoir. Elle fait en grand et souvent, il est vrai, d'une manière violente et déloyale ce que la Prusse a fait avec une grande habileté, sur des proportions plus modestes, en organisant

l'association allemande. L'Angleterre fait ce que nous ne tenterons pas même de faire, il est vrai, gravement occupés que nous sommes de la question de savoir si nous aurons vingt mille électeurs de plus ou de moins, et si la France ne court pas à sa perte parce qu'un aide-de-camp ou un procureur du roi peut être nommé député. En attendant, l'Angleterre fait ses affaires, et la Russie voit arriver à maturité les projets immuables de sa lente et ferme politique. Les deux géans grandissent, chacun à sa guise et selon les principes de sa nature. De bonne foi, grandissons-nous en proportion? Ce que l'Angleterre et la Russie pourront tenter un jour (et ce jour peut se lever demain), l'Europe le sait. Il n'y a guère qu'un peu plus d'un demi-siècle que la Russie nous a appris, sur le terrain sanglant de la Pologne, quels pactes elle sait proposer à ceux dont elle veut faire des complices. Et comme s'il lui tenait à cœur de ne pas laisser effacer ces souvenirs, elle nous a donné un nouvel échantillon de ses transactions politiques dans le traité du 15 juillet. Un jour ou l'autre l'Angleterre et la Russie pourraient bien, en secondant nos goûts pacifiques, s'attribuer réciproquement en Orient, sans coup férir, par un touchant accord, le lot que chacune d'elles regarde comme une nécessité de sa politique. L'Angleterre convoite l'Égypte comme la Russie Constantinople. Il faudrait ne jamais avoir déployé une carte de géographie et ne rien connaître des tendances et de la situation économique de l'Angleterre pour en douter. Si ce partage amical se fait un jour, nous calculerons d'abord par $a + b$ ce que coûte une grande flotte, une armée formidable; puis nous nous consolerons de l'évènement comme d'un fait accompli, et enfin nos statisticiens achèveront d'endormir nos douleurs en nous prouvant clairement, et surtout longuement, qu'au bout du compte notre commerce avec l'Égypte et la Turquie est bien peu de chose comparé avec notre commerce intérieur.

Mais, pour en revenir à notre point de départ, est-ce à tort que des hommes graves, des hommes d'expérience, serviteurs dévoués de la monarchie et du pays, ne se sentent pas rassurés sur notre situation extérieure et intérieure? est-ce à tort qu'ils s'alarment, qu'ils redoutent l'avenir, qu'ils déplorent ces tristes et mesquines querelles politiques qui troublent la vue des hommes les plus éclairés, et en consument les forces dans des combats où la victoire est presque aussi fâcheuse et aussi embarrassante que la défaite?

Les préoccupations des hommes impartiaux et consciencieux sont d'autant plus douloureuses, qu'une nouvelle et grave circonstance vient s'ajouter à la triste situation que nous ont faite les passions politiques et l'égoïsme des partis. Nous voulons parler des élections générales. Il est évident pour tout le monde que ce grand évènement ne peut être long-temps ajourné. Qui oserait, dans la situation où nous sommes, épuiser le droit de la chambre et la laisser vivre jusqu'au jour où, quelles que fussent les circonstances politiques, force serait d'en convoquer une nouvelle? Encore, si la chambre actuelle offrait une majorité compacte, si elle pouvait être à la fois la cause et le soutien d'un gouvernement fort, d'une administration qui, tout en étant prudente et contenue,

n'en serait pas moins active, hardie, entreprenante, ainsi que le voudraient les intérêts et la dignité du pays. Hélas! on ne le sait que trop, cette majorité compacte, disciplinée, ayant son drapeau, ses croyances, son symbole, cette majorité, qui est pour le gouvernement un principe de vie et de force, la chambre ne l'offre à personne. Elle ne peut pas offrir ce qu'elle n'a pas, ce que désormais il lui est impossible d'enfanter. Le fractionnement de la chambre actuelle est un fait irréparable : tant pis, si la chambre actuelle représentait réellement l'état général des esprits, l'état politique du pays. C'est le fractionnement de la chambre qui fait naître ces luttes politiques dont nous sommes périodiquement témoins. Là où il n'y a pas de majorité fixe, il y a espoir pour tout le monde. Prolonger l'existence de la chambre jusqu'au dernier jour de sa vie légale serait courir les chances d'un avenir inconnu sans compensation dans le présent; à mieux dire, ce serait aggraver la situation : car les débats d'une chambre ainsi fractionnée, les luttes violentes dont elle devient le théâtre, et les crises ministérielles dont elle ne cesse de menacer le pays, ne peuvent certes pas exercer une influence heureuse sur les esprits.

On est ainsi à peu près d'accord sur ce point, que cette session est la dernière session de la chambre actuelle, que la dissolution en sera prononcée au plus tard après le vote du budget. Dès-lors, chacun de se demander par qui et au profit de quel système se feront les élections générales. On comprend qu'en présence d'une si grave question, d'une question peut-être si décisive, les partis redoublent d'efforts et d'activité. On comprend que chaque parti cherche à effrayer le pays en lui parlant de l'influence que le parti contraire exercerait sur les colléges électoraux.

Un ministère de centre gauche, disent les conservateurs, serait forcé de faire, dans les élections, d'énormes concessions à la gauche. Il lui aplanirait les voies du pouvoir. Ce serait préparer une révolution.

C'est le ministère actuel, disent ses adversaires, qui, en obtenant la dissolution de la chambre, ferait naître dans les esprits irrités une réaction funeste à la monarchie constitutionnelle. Pour renverser le cabinet, le pays nous enverrait une chambre violente. Après avoir renversé les hommes, respecterait-elle les institutions?

Ce qu'il y a de vrai pour tout homme calme et impartial, c'est que les prochaines élections générales sont en effet la question capitale du moment; nous l'annoncions il y a déjà quelques mois; le temps n'a fait que confirmer nos prévisions et nos craintes. Aujourd'hui tous les esprits en sont frappés. Laissons aux partis ces accusations exagérées dont ils sont tour à tour les propagateurs et les victimes. Bornons-nous à en conclure, fidèles à ce juste-milieu qu'il ne suffit pas de prêcher, mais qu'il faut pratiquer, que les élections seraient en effet un danger pour le pays, si elles n'étaient pas faites dans un esprit de sagesse et de modération, si on voulait en faire un moyen de parti plutôt qu'un moyen de gouvernement; si, au lieu de songer à donner à la France un gouvernemvnt fort, éclairé, fidèle aux principes de notre constitution et de notre monarchie, on ne songeait qu'à écraser ses adversaires politiques.

Nous savons bien ce qu'il faudrait pour obtenir des élections tous les résultats que pourraient désirer les amis sincères de la monarchie constitutionnelle. Qui ne le sait pas? Mais, hélas! le moyen est devenu tellement impossible, il serait si ridicule d'y compter, qu'on n'ose plus en parler. Il semble en effet qu'il ne soit plus permis à un homme sérieux d'arrêter sa pensée sur aucun projet de réunion entre les hommes éminens de notre pays. A la vérité, hier encore (car six ou sept ans ne sont pourtant pas un siècle) ils siégeaient dans le même cabinet, ils servaient la même politique, ils consolidaient, en la contenant, la révolution de 1830, ils préparaient d'une main sûre et habile l'avenir de la France. Qu'importe? Aujourd'hui nos hommes d'état sont comme des oiseaux de proie : il faut que chacun se perche seul sur les rochers escarpés du pouvoir. La France doit-elle se féliciter de cette humeur solitaire? Il est facile de répondre en considérant l'état du pays, en comparant ce qu'il était et ce qu'il a fait au milieu des terribles difficultés d'une révolution encore brûlante, avec ce qu'il fait et ce qu'il est aujourd'hui après onze années de repos.

Mais, encore une fois, nous ne voulons pas insister sur une pensée qui, vraie et seule vraie, n'en est pas moins aujourd'hui d'une réalisation impossible, et qui est par là même frappée de ridicule. Notre politique ne sera, pendant long-temps encore, qu'une suite de combats singuliers, de véritables duels; les combattans peuvent changer, la forme du combat sera la même. Il faut se résigner. Est-il moins vrai que dans cette situation les élections générales sont un véritable danger? Chaque parti, croyant y apercevoir une question de vie et de mort pour lui, abdiquera tout scrupule et ne songera, vaille que vaille, qu'à la victoire du moment.

Quoi qu'il en soit, nous espérons du moins que dans aucun cas, quoi qu'il arrive, nul ne donnera à la couronne le conseil de proclamer la dissolution de la chambre dans un moment où cette mesure paraîtrait décrétée *ab irato*. Ce serait là une provocation imprudente. Les conséquences pourraient en être des plus fâcheuses; il est aisé de le voir.

Nous disions quoi qu'il arrive, car, sans désirer de crise ministérielle, il est impossible de ne pas la regarder comme probable. Le parti conservateur a paru vouloir la préparer lui-même, tant sont graves les difficultés qu'il a suscitées au ministère en opposant pour la présidence de la chambre la candidature de M. Lamartine à la candidature de M. Sauzet. C'était là briser la phalange ministérielle, car, en supposant même, ce qui était un rêve, que tout le centre droit eût adopté le nouveau candidat, toujours est-il que le cabinet aurait perdu l'appui de MM. Dufaure et Passy.

La gauche, il faut être juste, a eu raison de saisir au vol un moyen que ses adversaires lui offraient. Si la phalange ministérielle veut se briser, est-ce à l'opposition d'y mettre obstacle? Mais la gauche elle-même n'est pas suffisamment disciplinée; elle aussi a poussé, dit on, les choses trop loin et manqué d'habileté. Dans son intérêt, elle aurait dû laisser le débat aux conservateurs, elle aurait dû garder le secret de son vote final, laisser concevoir des

espérances et ne pas faire de promesses. On dit que ce n'est pas ainsi que les choses se sont passées; on assure que trois députés de la gauche se sont rendus auprès de M. de Lamartine pour lui offrir la candidature au nom de leur parti; on ajoute que l'illustre orateur aurait été touché de cette démarche comme d'une preuve que les partis savaient oublier leurs discordes pour lui témoigner leur estime. Nous ne voulons pas contredire cette légitime induction; mais, comme après tout les partis, dans les momens décisifs, suivent leurs instincts politiques, sans trop s'arrêter à la valeur relative des personnes, il est à croire que, par cela seul que M. de Lamartine serait le candidat avoué de la gauche, les conservateurs se réuniront sur le candidat de MM. Dufaure et Passy. Disons cependant que M. de Lamartine doit compter sur un certain nombre de voix de son parti, et qu'il lui suffirait de bien peu de boules pour assurer son élection.

Les affaires d'Espagne paraissent prendre une tournure de plus en plus favorable au rétablissement de l'ordre. Les mesures qu'Espartero vient d'adopter, nous nous plaisons à le reconnaître, sont tout-à-fait dignes d'éloges. Espérons que notre nouvel ambassadeur, M. de Salvandy, contribuera à resserrer les liens qui doivent naturellement exister entre les deux pays.

Une ordonnance royale, précédée d'un rapport au roi, par M. le maréchal Soult, vient de régler l'organisation de l'armée dans le but de la mettre d'accord avec notre situation financière. Ce difficile et délicat problème a été résolu par M. le maréchal au moyen d'une réduction, en temps de paix, d'une compagnie par bataillon d'infanterie, ce qui réduit la force totale de l'armée à trois cent quarante-quatre mille hommes, et procure une économie annuelle d'environ trente millions. Nous avons à peine eu le temps de parcourir l'ordonnance et le rapport; mais, si une lecture rapide ne nous a pas induits en erreur, nous avons eu la satisfaction de reconnaître que M. le maréchal ne s'est point écarté des idées que nous avons toujours recommandées sur ce point si important de notre organisation politique. Les cadres et les armes spéciales, ces grandes créations de 1840, sont conservées. Les réductions ne portent que sur l'infanterie. Le pays ne verra pas, par un esprit exagéré d'économie, désorganiser ce vaste ensemble qu'on a dû improviser en 1840. La France ne sera plus surprise désarmée. C'est dire que, si le gouvernement est fort et résolu, nul n'osera plus la surprendre.

La question des chemins de fer sera décidément portée devant les chambres. Plusieurs conseils-généraux ont été convoqués à l'effet de délibérer sur des projets divers. Il s'agit du chemin direct de Paris à Strasbourg, du chemin de Paris à Lyon, et du chemin de Marseille au Rhône. Nul ne contestera l'importance de ces lignes. Le chemin de Paris à Strasbourg est nécessaire à nos ports de l'Océan. Il les mettra en communication directe avec nos productions de l'Alsace et avec les marchés de la Suisse, de l'Allemagne et du nord de l'Italie. Le chemin de Paris à Strasbourg est à la fois indispensable à notre commerce et à notre puissance militaire. L'Allemagne sera bientôt sillonnée dans tous les sens par des *rail-ways*. Comment pourrions-nous rester dans

une infériorité relative qui pourrait un jour devenir pour notre pays un grand danger?

Nous apprenons avec plaisir que plusieurs villes offrent des sommes considérables pour faciliter l'exécution de ces projets. Le conseil-général de l'Aube a voté un million, et le conseil municipal de Troyes vient de voter une somme de 500,000 francs. Espérons que l'élan deviendra général et que les intérêts locaux ne parviendront pas à paralyser dans les chambres ces grandes entreprises nationales. C'est par les chemins de fer que les départemens se rapprocheront de Paris, de notre grand foyer d'action et de vie; c'est par ce moyen qu'ils verront se développer toutes les ressources de leurs localités, que leur industrie pourra prendre tout son essor, et qu'ils sortiront enfin de cet état de torpeur et d'inaction dont ils se plaignent et dont ils accusent à tort Paris. C'est au contraire de la puissance industrielle et commerciale de Paris qu'ils profiteront, lorsque des communications régulières et rapides leur permettront de penser à cette source si abondante de la richesse nationale.

Le conseil d'état n'a pas eu la bonne fortune dont on l'avait flatté : M. Vivien n'est pas rentré dans son sein. Ce sont de part et d'autre des considérations politiques qui ont fait obstacle à une nomination dont l'intérêt administratif aurait eu si fort à s'applaudir. Du côté du ministère, on a semblé craindre, en offrant immédiatement à M. Vivien le siége unique qui était alors vacant, de trop honorer par cet empressement un adversaire politique, un ancien membre du ministère du 1er mars ; et M. Vivien, qui n'eût pas résisté à une ouverture spontanée, s'est trouvé peu disposé à subir les hésitations, à se prêter à toutes les combinaisons du cabinet. L'absence de M. Vivien laisse dans le conseil d'état un véritable vide. Les lecteurs de la *Revue* n'ont rien à apprendre sur la haute compétence de l'ancien garde-des-sceaux du 1er mars dans les questions administratives. M. Vivien achèvera à la tribune d'éclairer des lumières de son expérience la question de l'organisation du conseil d'état.

— L'article de M. de Cazalès intitulé : *Études historiques et politiques sur l'Allemagne,* inséré dans la *Revue* du 15 août 1841, contenait, entre autres choses, un récit de la dernière révolution de Brunswick, qui a donné lieu à une réclamation de la part du prince dépossédé; un de ses amis, M. Flügel, a été chargé par lui de s'inscrire en faux contre les faits exposés dans ce travail. Cette réclamation a été envoyée à l'auteur de l'article, qui, se trouvant en ce moment dans le midi de l'Italie, n'a sous la main aucun des documens où il pourrait trouver la justification de ses assertions : il se bornera donc à dire que son travail a été rédigé avec l'aide d'une des plus riches bibliothèques publiques de l'Allemagne, que, n'ayant aucune raison quelconque qui pût l'engager d'avance à prendre parti pour ou contre la révolution de Brunswick, il a dû naturellement former son opinion en lisant les divers écrits publiés sur ce

sujet; qu'il en a consulté un certain nombre dont la plupart, émanant de personnes étrangères au duché de Brunswick, lui ont paru des garanties suffisantes d'impartialité; qu'enfin, n'ayant pas eu occasion de séjourner dans le pays, il ne possède sur les évènemens en question aucun renseignement qui lui soit personnel et dont il puisse répondre. Du reste, il ne demande pas mieux que de rétracter ce qu'il pourrait y avoir de trop dur dans ses expressions relativement à la vie privée du duc Charles, car on doit des égards aux vivans, surtout quand ils sont princes et malheureux. Quant aux actes publics, qui sont du domaine de l'histoire, il serait tout prêt à les qualifier autrement qu'il ne l'a fait, s'il lui était prouvé que les sources où il a puisé sont erronées et mensongères, mais il doit avouer ici que la lettre de M. Flügel n'a nullement porté cette conviction dans son esprit, et qu'elle ne lui a paru guère contenir que des affirmations sans preuves. Ainsi M. Flügel, après avoir lancé les plus graves accusations contre le roi d'Angleterre George IV, dont le nom, selon lui, *a été grossir la liste de ceux que l'histoire livre aux malédictions des peuples,* déclare qu'il eut tous les torts, et des torts inexcusables dans sa querelle avec le duc Charles. Il ajoute que celui-ci n'a eu à se reprocher *aucun acte arbitraire, à moins qu'on n'appelle ainsi tout exercice que se permet un souverain des droits que la loi lui confère, qu'il ne laissait pas l'administration de ses états aux mains de ses favoris, et cela par une bonne raison, c'est qu'il n'a jamais eu de favoris, que l'anecdote puisée dans l'ouvrage de M. Kock est entièrement de son invention*, etc., etc. Ce sont là de simples dénégations, ce ne sont pas des réponses concluantes. L'avocat du duc Charles ajoute que la révolution de septembre 1830 a été faite par les nobles, qui ne lui pardonnaient pas d'avoir supprimé dans l'intérêt du peuple une constitution qui leur était trop favorable. Selon lui, ce ne sont pas les habitans de la capitale qui ont assailli à coups de pierres la voiture du duc, mais des misérables soudoyés par la noblesse. Si le prince eût favorisé l'aristocratie, il serait encore aujourd'hui prince régnant. Il ne paraît pas fort vraisemblable qu'une révolution évidemment causée par le contre-coup de celle de juillet ait été faite par la noblesse brunswickoise contrairement aux intérêts et à la volonté du peuple, lequel n'aurait vu cet évènement qu'avec douleur et surprise; mais enfin voilà l'explication qu'en donne M. Flügel. C'est aux lecteurs à juger si elle réfute victorieusement l'exposé présenté dans la *Revue*.

Vie de saint Dominique, par M. l'abbé Lacordaire (1). — Depuis dix ans, la société et la religion ont été travaillées par bien des schismes, et, fort heureusement pour le repos général, les réformateurs modernes s'en sont tenus aux théories. Nous avons vu naître et mourir plus d'un messie, mais personne n'a été crucifié, et les prophètes sont descendus du trépied sans que

(1) Un volume in-8°. Paris, Debécourt, 1841.

la foule se soit émue. Ils avaient prêché dans le désert: *Vox clamantis in deserto!* Les uns ont eu des visions rembrunies comme l'Apocalypse, et ils ont pleuré sur nos ruines avec des gémissemens plus tristes que Jérémie, des malédictions plus sombres qu'Ézéchiel. Les autres, tout en maudissant le présent, nous ont prédit l'âge d'or dans un temps très rapproché, et tandis que les plus aventureux démolissaient sans pitié le passé pour assurer le progrès dans l'avenir, d'autres se repliaient dans ce passé, car c'était là seulement qu'ils espéraient trouver l'œuvre de salut. Au milieu de tant de contradictions, la vérité, et surtout le bon sens, sont souvent fort difficiles à démêler. A qui l'avenir doit-il donner raison? Je l'ignore, et je crois même que ce vieux monde, où il y a toujours eu tant de vices et de misères, pourrait bien mourir quelque jour dans l'impénitence finale. Mais, tout en désespérant de la perfectibilité absolue, je respecte les esprits sincères qui travaillent à se corriger et se dévouent à une idée qui a le progrès pour but. M. Lacordaire est au premier rang de ces esprits sincères. Prêtre catholique, il est resté fidèle à l'orthodoxie; il n'a jamais rien eu à démêler avec le pape, et tout en marchant, ainsi qu'il le dit lui-même, vers le pôle de l'avenir, il est resté immobile dans la foi des vieux âges. Toutefois je crains qu'il ne se soit fait par là une situation souvent fausse, et qu'il ne se trouve souvent placé entre une exagération et un anachronisme. Je le crains surtout pour cette *Vie de saint Dominique*.

On se rappelle le mémoire que M. Lacordaire a publié il y a deux ans pour le rétablissement de l'ordre des frères prêcheurs, mémoire dont il a été rendu compte dans cette *Revue*. Il annonçait alors l'intention de quitter la France, de chercher la solitude dans un couvent romain, et de se préparer là, sous la bure, et les reins serrés de la ceinture du pénitent, *accinctis lumbis*, à des missions qui, dans sa pensée, doivent probablement faire luire à travers nos ténèbres quelques rayons de la grace. Ce projet a reçu son exécution. M. Lacordaire habite aujourd'hui le couvent de Sainte-Sabine, au mont Aventin, et là il se prépare au combat. En attendant, comme il s'agit de replanter sur le sol français cet ordre des frères prêcheurs qui a eu la gloire de donner des martyrs à l'église et le tort de fournir des juges aux tribunaux de l'inquisition, l'auteur de la *Vie de saint Dominique*, afin de lever les préventions, a voulu justifier l'apôtre espagnol des reproches que des écrivains peu orthodoxes ont souvent adressés à sa mémoire, à propos de l'inquisition. L'histoire des origines de ce redoutable tribunal est assez obscure, et il serait difficile de déterminer d'une manière précise quel personnage de l'église en a conçu la première idée. Mais, en supposant que saint Dominique y soit tout-à-fait étranger, qu'il n'ait jamais prononcé un arrêt de mort, il me semble néanmoins qu'on pourra toujours avec raison l'accuser d'une certaine complicité. L'apôtre était chargé de convaincre les hérétiques, c'est-à-dire d'essayer par la persuasion et les argumens théologiques de les ramener à la foi, et, quand les hérétiques ne se laissaient pas convaincre, il les livrait au bras séculier. Dieu sait avec quelle charité le bras séculier traitait les hérétiques endurcis! Dans ce drame sanglant des Albigeois, tous ceux qui s'étaient

séparés de l'église devaient d'autant moins espérer de pitié, qu'ils avaient déclaré un duel à mort au clergé, à ses richesses et à ses vices, et qu'ils justifiaient leur insurrection par la nécessité de mettre un terme à des scandales sans nom. Ce n'était plus seulement le dogme, mais le pouvoir, mais le bien-être matériel, qu'il s'agissait de défendre; et quand de telles questions se mêlent à des querelles religieuses, il est difficile que ceux qui triomphent après avoir été sérieusement menacés se montrent généreux.

La discussion, du reste, n'est point facile avec M. Lacordaire. Il se couvre de l'autorité du bienheureux Jourdain de Saxe, de Constantin Médicis, évêque d'Orviète, du père Humbert, de Barthélemy de Trente, de Thomas de Catimpré, de Vincent de Beauvais, et, retranché derrière ces agiographes, il déclare qu'il accepte en tout leur témoignage invincible. La critique, en matière de légende, lui semble une hérésie. Pour compléter le catalogue de ses sources irrécusables, il ne lui restait plus qu'à citer Jacques de Vorage. Avant de canoniser ainsi tous les historiens crédules ou prévenus d'une époque barbare, il conviendrait de lire les traités de Mabillon sur le discernement des reliques. Qu'est-il arrivé de cette confiance si pleinement accordée? C'est qu'en lisant M. Lacordaire, on se croirait ramené au XIIIe siècle. Depuis la naissance de l'apôtre jusqu'à sa mort, c'est un enchaînement de prodiges dont quelques-uns, je l'avoue, me paraissent assez contestables. Sa mère, pendant sa grossesse, rêve qu'elle donne le jour à un chien qui aboie en naissant et jette des flammes par la gueule, et ce songe, qui rappelle un peu celui d'Olympias, la mère d'Alexandre, se trouve plus tard parfaitement réalisé, attendu que le saint *a aboyé* contre les hérétiques. Au moment où l'on baptise saint Dominique, on voit descendre une étoile sur son front; et quand, après l'avoir enveloppé dans des langes, on le couche dans un berceau, l'enfant nouveau-né se relève et va s'étendre sur la pierre, attendu qu'il veut faire pénitence et qu'il a horreur de la noblesse. Quand le saint est lancé dans les labeurs et les périls de l'apostolat, les miracles se multiplient et deviennent souvent de plus en plus puérils. Saint Dominique ouvre une conférence avec des hérétiques; il écrit ses argumens sur un morceau de parchemin, et, jetant ce parchemin dans la flamme, il dit aux Albigeois: Si ma doctrine est vraie, le feu respectera ces lignes que je viens de tracer. Le feu respecte le parchemin, et les Albigeois sont convertis. Je ne nie point ce miracle, mais il me semble que cette fois saint Dominique s'était mis en contravention avec les conciles, car je crois me rappeler qu'un concile tenu à Lyon au Xe siècle avait proscrit, sous les peines canoniques les plus sévères, cette espèce d'épreuve, sous prétexte que c'était tenter Dieu et lui imposer un miracle. Une autre fois, des femmes repentantes viennent consulter saint Dominique, et le saint, après leur avoir fait sur leur conduite passée de très justes reproches, leur dit: Voulez-vous voir le maître que vous avez suivi jusqu'à présent? Et d'un signe il fait paraître le diable sous la forme d'un pourceau. Nous retrouvons encore Satan dans les dortoirs, dans les parloirs, dans les églises des couvens fondés par saint Dominique. Il poursuit les frères

prêcheurs, comme autrefois les saints dans la Thébaïde, tantôt menaçant, tantôt railleur, et visant même à l'esprit; mais il n'est pas plus heureux, à l'égard des dominicains du Languedoc, qu'il ne l'avait été à l'égard de saint Antoine dans les grottes de l'Égypte, et il se retire toujours vaincu.

Je regrette que M. Lacordaire ait ainsi mêlé la légende à une œuvre sérieuse, remplie de recherches et vraiment éloquente. La foi, je le sais, est inflexible, et n'admet pas de restrictions; mais le miracle des saints est-il toujours un article de foi irrécusable, et la cause du christianisme peut-elle gagner quelque chose à être ainsi étayée sur des prodiges? N'aurait-elle pas plus de profit à s'appuyer sur l'histoire sévère et la raison? Et de ce point de vue sa défense est facile, surtout quand, pour traduire des convictions profondes, on a la plume de M. Lacordaire. L'auteur, en rappelant dans sa préface les travaux qu'il a déjà consacrés à l'histoire de son ordre, se félicite de ce que personne n'ait signalé son œuvre à l'animadversion du pays, de ce qu'aucune voix ne l'ait dénoncée à la tribune, de ce qu'aucun fait n'ait révélé du mépris ou de la haine. En manifestant cette surprise, il me paraît avoir entièrement méconnu l'esprit de son temps. Personne, je le crois, n'oserait aujourd'hui dénoncer, accuser un homme généreux, qui, pouvant aspirer aux plus légitimes succès, s'exile et s'isole pour se préparer par l'étude et le silence à une mission difficile, et rapporter dans son pays, ainsi qu'il le dit lui-même, les droits qui résultent toujours d'un dévouement éprouvé par le temps. M. Lacordaire rencontrera de l'incrédulité; bien des gens iront l'entendre sans se frapper la poitrine et sans se confesser, car nous sommes loin des jours de saint Dominique, et pour ressusciter la foi du vieux temps il faudrait un miracle et la puissance du Dieu qui ressuscita Lazare. Mais, s'ils ne dépouillent pas le vieil homme, comme dit l'église, les plus sceptiques eux-mêmes accorderont à M. Lacordaire les sympathies que méritent à tant d'égards son caractère et son talent, et le fervent prédicateur n'aura pas plus à redouter la persécution et la haine que nous n'aurons à redouter nous-mêmes l'inquisition, quand l'ordre de saint Dominique aura jeté de nouvelles racines sur le sol de cette France où l'indifférence et la foi vivent en très bon voisinage.

— Sous ce titre : *Les Petites Misères de la vie humaine*, le dessinateur Grandville publie un recueil d'illustrations où l'on retrouve la verve et la fécondité de son talent; un spirituel écrivain s'est chargé du texte, qui doit compléter l'œuvre du dessinateur. Une donnée piquante et l'ingénieuse fantaisie de l'artiste assurent le succès de cette publication.

V. DE MARS.

TABLE

DES MATIÈRES DU VINGT-HUITIÈME VOLUME.

(QUATRIÈME SÉRIE.)

CH. DE BERNARD. — Le Paratonnerre. 5
PHILARÈTE CHASLES. — Des Auteurs contemporains espagnols. . . 52
SAINTE-BEUVE. — *La Guerre sociale.* — *Colomba,* de M. Mérimée. . . 77
F. MERCEY. — La Galerie royale de Turin. 91
EDGAR QUINET. — De la Renaissance orientale. 112
CH. LABITTE. — Revue littéraire. — Biographes et Traducteurs de Dante. 131
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 149
. . . . . — Le Congrès scientifique de Florence. 155

VIVIEN. — Le Conseil d'état. — Premier article. 161
AUGUSTIN THIERRY. — Nouvelles Lettres sur l'Histoire de France. — VIIe Lettre. 197
JULES SANDEAU. — Le Docteur Herbeau. — Première partie. 221
LOUIS REYBAUD. — La Flotte française en 1841. 317
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 344

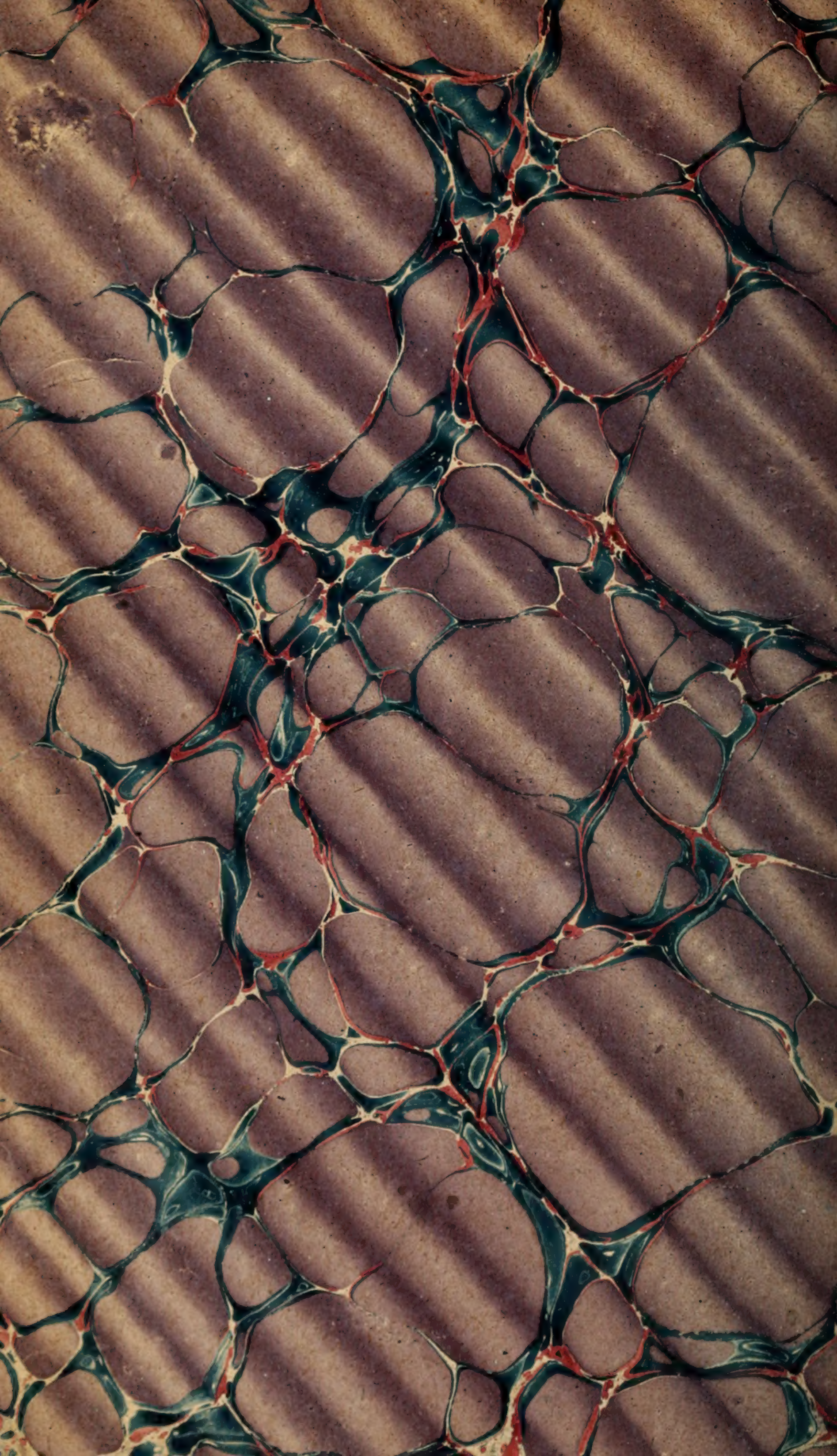
SAINTE-BEUVE. — Poètes et Romanciers modernes de la France. — XLVI. — Clotilde de Surville. 353
JULES SANDEAU. — Le Docteur Herbeau. — Seconde partie.. 377
X. MARMIER. — La Hollande. — VI. — Établissement des Hollandais dans l'Inde. 427
P. DUVERGIER DE HAURANNE. — De l'État des Partis en France et de la Nécessité d'une transaction. 453
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 503

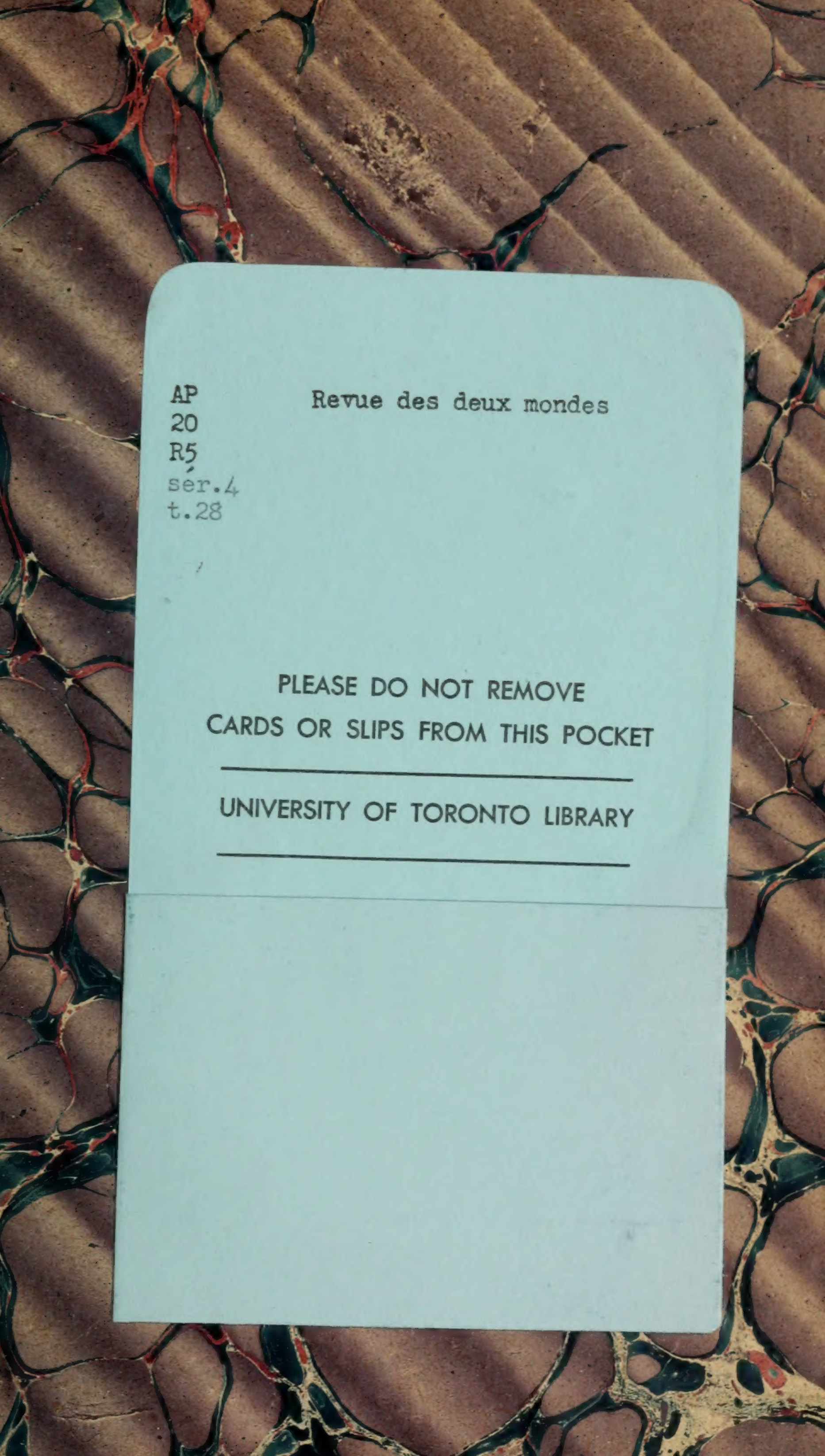
LÉON FAUCHER. — La Question d'Orient d'après les Documens anglais. — Correspondance diplomatique de lord Palmerston. — Première partie. 513
JULES SANDEAU. — Le Docteur Herbeau. — Dernière partie. 552
VIVIEN. — Le Conseil d'État. — Dernier article. 601
JULES SIMON. — Philosophes modernes de la France. — Maine de Biran. 634
THÉOPHILE GAUTIER. — Espagne, poésie. 659
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 665

MIGNET. — Guerre et Négociations de Hollande en 1672. — Mort des frères de Witt. 677
LÉON FAUCHER. — La Question d'Orient d'après les Documens anglais. — Correspondance diplomatique de lord Palmerston et de M. de Nesselrode. — Seconde partie. 729
X. MARMIER. — Scènes d'un Voyage en Sibérie. 789
. . . . . — De la Politique de la France en Italie. — Les Cours de Turin, de Rome et de Naples. 824
ALFRED DE MUSSET. — Poésies. 851
REVUE MUSICALE. 856
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 868

LÉON FAUCHER. — La Question d'Orient d'après les Documens anglais. — Correspondance diplomatique de lord Palmerston et de M. de Nesselrode. — Dernière partie. 877
L. VITET. — La Salle des Prix à l'École des Beaux-Arts. 937
LERMINIER. — De la Littérature des Ouvriers. 955
ÉDOUARD THOUVENEL. — Progrès de la Russie dans l'Asie centrale. — *Description des Hordes et des Steppes des Kirghiz-Kazaks*, par M. DE LEVCHINE. 977
G. DE MOLÈNES. — Revue littéraire. — Le Roman actuel. 1002
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 1023

FIN DE LA TABLE.




AP
20
R5
sér.4
t.28
Revue des deux mondes
PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

